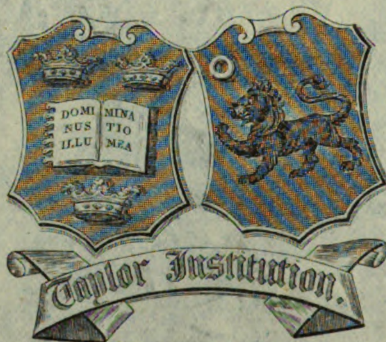

DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.



LA

NOUVELLE REVUE

TOME VINGTIÈME

LA
NOUVELLE REVUE

CINQUIÈME ANNÉE

TOME VINGTIÈME

Janvier-Février

PARIS

23, BOULEVARD POISSONNIÈRE, 23

—

1883

AUTORITAIRES ET LIBÉRAUX

Autoritaires et libéraux, ce sont deux mots qui depuis quelques mois ont retenti souvent dans la presse et dans les discours des hommes politiques. Autour de ces deux mots de vives discussions se sont engagées, et ils ont donné lieu aux interprétations les plus diverses.

Les incidents qui ont marqué la première partie de la législature, des crises ministérielles plus fréquentes que jamais, l'espèce de confusion où paraît s'agiter vainement le monde parlementaire, ont fait naître un besoin de clarté auquel ces controverses sans doute s'efforcent de répondre.

Mais il ne faudrait pas que des appellations nouvelles, au lieu d'éclaircir les choses, eussent pour effet d'engendrer de nouvelles obscurités ; c'est pourquoi il importe de s'expliquer nettement sur la véritable portée d'une semblable distinction.

Quand on parle d'autoritaires et de libéraux, a-t-on en vue de créer une division nouvelle entre les personnes ? Ce serait, il faut l'avouer, une entreprise peu recommandable. Les divisions de personnes ont déjà fait trop de tort au régime parlementaire pour qu'on cherche à les perpétuer sous des noms différents.

Il ne peut davantage être question, comme certains l'imaginent, de séparer les membres du Parlement en deux groupes entre lesquels tous les républicains se partageraient, suivant le principe dont ils se réclament. Ainsi qu'on l'a fait observer avec raison, il y a dans la Chambre actuelle un grand nombre de républicains attachés aux idées libérales, mais très peu d'accord entre eux sur les applications réalisables, qu'il serait impossible

d'amener à se réunir et à délibérer ensemble, tandis qu'on peut espérer les rallier pour telle application déterminée.

Ce que l'on veut exprimer par les mots d'autoritaires et de libéraux, c'est le dualisme des principes, l'opposition entre deux doctrines non pas seulement différentes, mais contraires.

Or, s'il est vrai que certains hommes, peu nombreux, nous en sommes convaincu, ont fait leur choix entre ces deux doctrines, que leur tempérament, leur éducation, le but qu'ils poursuivent, les attachent invinciblement à l'un ou à l'autre principe, il est permis de penser aussi qu'entre ces deux groupes de partisans convaincus de l'autorité ou de la liberté, il existe une grande masse d'esprits flottants, sans parti pris, qui, pour n'avoir pas suffisamment étudié peut-être les conditions du gouvernement dans les nations démocratiques, ne se sont point encore fait de règle définitive.

Comment s'en étonner? La plupart des membres qui composent le Parlement, surtout ceux qui sont issus directement du suffrage universel, sont des hommes nouveaux. Beaucoup ne sont nés à la vie politique que depuis 1870; combien même en compte-t-on aujourd'hui qui aient traversé les diverses législatures que nous avons vues se succéder pendant cette période de douze années? combien qui aient pu se former à l'école très instructive assurément de l'Assemblée nationale?

Or la politique ne se fait pas seulement avec des instincts et des sentiments. Elle n'est pas, quoi qu'on en dise, un art purement empirique qui s'apprenne par la simple pratique des choses parlementaires; nous voulons parler bien entendu de la seule politique digne de ce nom, celle qui a en vue le bien public, non la satisfaction des ambitions ou des intérêts personnels. Quand il s'agit surtout de fonder un régime nouveau, répondant à d'autres besoins et à d'autres idées que les régimes d'où l'on sort, on ne saurait se passer des principes. Il faut bien qu'on y revienne et que chaque législateur se fasse les siens.

C'est à ceux dont l'opinion n'est pas formée que s'adressent les controverses actuellement engagées. Ce sont eux qu'il importe d'éclairer, de gagner à sa cause, afin que cette majorité si mobile et si incertaine qui se cherche encore sans se connaî-

tre, arrive à trouver sa formule et se prononce enfin pour l'un ou l'autre des deux systèmes de gouvernement entre lesquels elle a paru hésiter jusqu'ici.

Au surplus, quand bien même les hommes politiques n'auraient plus rien à apprendre à cet égard, il est malheureusement certain qu'il reste beaucoup à faire pour l'éducation du pays. A ce point de vue tout au moins, et en prenant soin d'écarter toute tentation de polémique, peut-être n'est-il pas inutile d'insister et de pousser plus à fond ce débat.

I

Qu'il y ait deux manières de concevoir le gouvernement dans les sociétés démocratiques, c'est ce qui ne peut être sérieusement contesté. Comment le nier, à moins qu'on n'ait intérêt à entretenir la confusion dans les esprits ?

Sans doute, aucun gouvernement régulier ne saurait subsister à l'époque où nous sommes, sans qu'une part y soit faite à l'autorité et à la liberté. Sur ce point, il n'y a pas de controverse. Mais de quel côté doit pencher la balance ? Étant donné nos institutions actuelles, dans quel sens convient-il de les réformer ? Est-ce l'autorité qu'il faut fortifier, est-ce la liberté qu'il faut organiser et entourer de garanties nouvelles ? Là est la question et, de la solution qu'on lui donnera, dépend non seulement la constitution du gouvernement, mais l'avenir de la société elle-même.

Aux hommes de bonne foi qui conserveraient un doute à cet égard nous ne saurions trop instamment conseiller de relire un livre un peu oublié aujourd'hui, le plus utile cependant et le plus beau peut-être qui ait été écrit dans ce siècle, celui que M. Alexis de Tocqueville a consacré à l'étude de la Démocratie en Amérique.

Bien que le gouvernement et la société aux États-Unis forment le principal objet de cet ouvrage, il est facile de voir qu'en étudiant les institutions et les mœurs américaines l'auteur a été constamment préoccupé des conditions du gouverne-

ment dans les nations démocratiques et en particulier dans notre France moderne.

Peut-être trouvera-t-on naturel que nous y cherchions des leçons et que, pour apprendre à nous gouverner nous-mêmes, nous consultions l'exemple d'une grande nation démocratique qui n'a jamais connu d'autre gouvernement que celui de la liberté.

Quelle est, en effet, l'objection invariable de ceux qui redoutent ou combattent plus ou moins sincèrement le développement des institutions libérales? On ne saurait, selon eux, toucher au pouvoir central ni restreindre son action, sans porter atteinte à l'unité nationale et sans nuire à la liberté elle-même en favorisant ses excès.

L'ouvrage de M. de Tocqueville nous paraît renfermer la réponse la plus complète et la plus décisive à ces objections et à ces craintes. L'auteur n'est pas suspect; on ne saurait le considérer comme un anarchiste et l'on ne peut davantage l'accuser de sacrifier à l'utopie et à la chimère. Son œuvre est une œuvre d'observation beaucoup plutôt que de théorie. C'est en examinant les institutions et les hommes sur place, c'est en comparant à la Constitution fédérale les Constitutions particulières des États, qu'il s'est formé une conviction dont la *Démocratie en Amérique* est l'éclatant témoignage.

Nous voudrions, au point de vue qui nous occupe, résumer dans ses traits principaux, et surtout justifier par des citations, l'enseignement qui se dégage de ce livre, et nous croirions avoir beaucoup fait pour le triomphe de la liberté si nous avions pu inspirer à tous ceux qui se mêlent des affaires publiques le goût de le lire et de s'en pénétrer.

Pour savoir quelles doivent être les conditions du gouvernement démocratique, il est indispensable de déterminer d'abord le but d'un semblable gouvernement.

M. de Tocqueville nous paraît avoir admirablement posé la question dans une page un peu attristée peut-être, où il n'a certainement pas songé à flatter la démocratie, et qui n'en est que mieux faite pour nous convaincre. Nous la citerons ici presque tout entière :

« Que demandez-vous, dit-il, de la société et de son gouvernement? Il faut s'entendre... Prétendez-vous organiser un peuple de manière à agir fortement sur tous les autres? Le destinez-vous à toutes les grandes entreprises, et, quel que soit le résultat de ses efforts, à laisser une trace immense dans l'histoire? Si tel est, suivant vous, l'objet principal que doivent se proposer les hommes en société, ne prenez pas le gouvernement de la démocratie; il ne vous conduirait pas sûrement au but.

« Mais s'il vous semble utile de détourner l'activité intellectuelle et morale de l'homme sur les nécessités de la vie matérielle et de l'employer à produire le bien-être; si la raison vous paraît plus profitable aux hommes que le génie;... si l'objet principal d'un gouvernement n'est point, suivant vous, de donner au corps entier de la nation le plus de force et le plus de gloire possible, mais de procurer à chacun des individus qui le composent le plus de bien-être et de lui éviter le plus de misère; alors égalisez les conditions et constituez le gouvernement de la démocratie.

« Que s'il n'est plus temps de faire un choix et qu'une force supérieure à l'homme vous entraîne déjà, sans consulter vos désirs, vers l'un des deux gouvernements, cherchez du moins à en tirer le plus de bien qu'il peut faire; et, connaissant ses bons instincts ainsi que ses mauvais penchants, efforcez-vous de restreindre l'effet des seconds et de développer les premiers. »

Certes, dans ce parallèle, l'auteur n'a pas embelli les traits sous lesquels il a peint l'état démocratique. Il nous paraît avoir été plus juste et mieux inspiré quand, arrivé au terme de son ouvrage, résumant l'impression générale qu'il a recueillie et se plaçant au-dessus de ses sentiments personnels et de ses préférences instinctives, pour juger dans une vue supérieure les deux ordres de choses qu'il a voulu mettre en présence : l'état ancien des sociétés et l'état nouveau qui commence, il conclut par ces mots : « L'égalité est moins élevée peut-être, mais elle est plus juste, et sa justice fait sa grandeur et sa beauté. »

Oui, au point de vue de l'ensemble de l'humanité, la démocratie, qui a pour but le bien de tous, non seulement l'augmentation du bien-être général mais aussi l'accroissement des

lumières et de la moralité de tous les hommes, est un état supérieur à celui dont le petit nombre seulement est appelé à profiter; et le spectacle des bienfaits que procure l'égalité n'est pas simplement plus satisfaisant pour la justice, il est plus grand sans doute que celui de la gloire que peuvent procurer à un peuple ou à quelques hommes, au détriment des autres, la guerre et la conquête.

Mais qu'importe ? Comme l'a dit l'auteur, notre choix n'est plus à faire. Ce n'est pas nous, Français, qui reprenons à la fin de ce siècle la tâche commencée au siècle dernier par la Révolution, ce n'est pas nous qui pouvons douter que notre sort soit définitivement lié à celui de la démocratie, qu'il faut donc l'accepter sans arrière-pensée, avec ses défauts et ses avantages, et lutter contre les uns pour s'assurer les autres.

Dès lors qu'avons-nous à faire, sinon de rechercher quels sont les défauts de l'état démocratique, à quels périls il nous expose et où peut se trouver le remède?

II

L'égalité des conditions est le fait qui caractérise les temps démocratiques, et l'amour de l'égalité est la passion dominante dans les démocraties.

Ce sont des vérités banales sans doute, mais qui doivent servir de point de départ à toute étude sur ce sujet. M. de Tocqueville a très clairement établi que le sentiment de l'égalité pousse les hommes à l'individualisme, et que de l'individualisme naissent deux tendances inverses : l'une qui porte les peuples vers l'indépendance, l'autre qui les mène à la servitude.

Mais ce qu'il a démontré surtout d'une façon saisissante, et qui doit singulièrement étonner certains républicains de ce côté de l'Atlantique, c'est que, de ces deux tendances, la seconde est le plus à redouter dans les démocraties.

« L'une, dit-il justement, peut pousser tout à coup les hommes jusqu'à l'anarchie; l'autre les conduit par un chemin plus long, plus secret, mais plus sûr, vers la servitude. Les peu-

ples voient aisément la première et y résistent ; ils se laissent entraîner par l'autre sans la voir ; il importe donc particulièrement de la montrer. »

Il est clair, en effet, qu'à mesure que les conditions s'égalisent, les individus, s'isolant davantage les uns des autres, deviennent plus faibles, et la société, au contraire, apparaît plus grande. Quand chaque homme refuse de reconnaître aucune supériorité chez les autres, parce qu'il les considère comme trop semblables à lui-même, une seule idée peut dominer, une seule autorité paraître supérieure : celle de la société tout entière, du peuple et du pouvoir qui le représente.

Qu'on joigne à cela l'instinct qui porte les sociétés démocratiques vers les idées simples et leur fait repousser les systèmes compliqués; le besoin que les hommes éprouvent naturellement, dans cet état social, de consacrer leur temps et leur activité aux affaires privées, afin d'augmenter leur bien-être et leurs jouissances matérielles ; la crainte qu'ils ont du désordre qui pourrait compromettre la conservation de ces jouissances ; et l'on comprendra aisément comment les idées et les sentiments des peuples démocratiques favorisent la concentration des pouvoirs, en d'autres termes, la « création d'un pouvoir central, unique et fort ».

Remarquons d'ailleurs qu'un semblable pouvoir, s'élevant au-dessus de tous les citoyens et dominant seul l'uniformité générale, ne blesse pas le sentiment le plus cher à la démocratie, celui de l'égalité, et qu'à ce point de vue encore il répond à ses secrètes préférences.

Il est donc vrai de dire, avec l'auteur de la *Démocratie en Amérique*, qu'une pente naturelle conduit les peuples démocratiques vers la concentration des droits politiques dans les mains de l'État et, pour traduire la chose en un seul mot, vers la centralisation.

Mais combien il est plus vrai encore que ces causes multiples, ainsi qu'il le remarque, agissent bien plus efficacement sur les peuples « qui n'ont jamais connu ou qui ne connaissent plus depuis longtemps la liberté, ainsi que cela se voit sur le continent de l'Europe ! Les anciennes habitudes de la nation

arrivant alors à se combiner subitement, et par une sorte d'attraction naturelle, avec les habitudes et les doctrines nouvelles que fait naître l'état social, tous les pouvoirs semblent accourir d'eux-mêmes vers le centre. »

C'est à nous, sans conteste, que cette observation s'applique. Notre histoire est là pour la justifier. Depuis le commencement de ce siècle, nous sommes restés soumis à un système de centralisation excessive que n'avaient même pas connu les siècles précédents.

La monarchie absolue était arrivée peut-être au plus haut degré de la centralisation gouvernementale; mais la Constitution de l'an VIII l'a singulièrement dépassée au point de vue de la centralisation administrative. Que les circonstances aient pu justifier cette réaction contre l'état de désordre antérieur; que cette concentration de tous les pouvoirs, non seulement du gouvernement, mais de l'administration, dans les mains de l'État, ait eu pour but et pour effet d'assurer aux générations nouvelles le bénéfice de la Révolution, de leur garantir les fruits de l'égalité nouvellement conquise; cela est possible. Il n'en est pas moins certain que le premier Empire ne nous a conservé l'égalité qu'au prix de la liberté, et qu'en supprimant toutes les institutions qui pouvaient limiter son autorité, en s'entourant d'une administration fortement hiérarchisée qui lui permettait de faire sentir son action dans toutes les affaires, les plus petites comme les plus grandes, il était devenu, en réalité, le maître de la société tout entière.

Or, depuis soixante-dix ans, à travers nos révolutions politiques, quels changements considérables avons-nous apportés à nos institutions administratives? Elles sont restées, à peu de chose près, les mêmes. Non seulement le second Empire a bénéficié de la centralisation créée par le premier, car ce n'était pas décentraliser au sens vrai du mot que de remettre aux agents du pouvoir central la solution d'un certain nombre d'affaires que ce pouvoir réglait lui-même auparavant; par une anomalie étrange, la monarchie constitutionnelle elle-même, tout en introduisant dans le gouvernement le principe de la liberté, semble n'avoir pas eu d'autre souci que de conserver et de

prendre à profit cet instrument de domination; à entendre certains républicains de notre temps, on serait tenté de croire qu'ils en veulent user de même et que les procédés du pouvoir absolu leur paraissent les meilleurs pour administrer la République.

Cependant, c'est encore une vérité presque universellement reconnue que, si la centralisation gouvernementale est nécessaire pour sauvegarder les intérêts généraux de l'État que personne ne voudrait compromettre, la centralisation administrative, au contraire, n'est propre qu'à énerver ceux qui s'y soumettent, et qu'il n'y a pas de liberté pour les peuples si l'on ne parvient à séparer l'une de l'autre ces deux sortes de centralisation.

Tous les publicistes modernes, pour peu qu'ils aient été favorables à la liberté, ont proclamé à l'envi la nécessité de cette distinction, depuis MM. Royer-Collard et de Villèle jusqu'à MM. de Broglie et Guizot, sans compter tels de nos républicains contemporains qui paraissent, il est vrai, avoir changé d'avis et que nous ne citerons pas pour nous garder de toute apparence de polémique.

Ce qu'il faudrait faire par conséquent et ce qui n'a pas été sérieusement tenté jusqu'ici dans notre pays, c'est le départ entre les attributions qui appartiennent nécessairement à l'État et celles qu'on peut lui enlever au bénéfice de la liberté. Quant à savoir si cette séparation est possible sans nuire aux droits essentiels de la Nation, l'expérience des autres peuples répond.

« Aux États-Unis, où la centralisation administrative est inconnue, la centralisation gouvernementale, dit M. de Tocqueville, existe au contraire au plus haut point; il serait facile de prouver que la puissance nationale y est plus concentrée qu'elle ne l'a été dans aucune des anciennes monarchies de l'Europe. »

Ce n'est pas seulement, ajoute-t-il, l'exemple de l'Amérique, c'est aussi l'exemple de l'Angleterre qui prouve que la centralisation administrative n'est pas indispensable à la force d'une nation.

« L'Angleterre n'a pas de centralisation administrative, et cependant l'État semble s'y mouvoir comme un seul homme; il

soulève à sa volonté des masses immenses réunies et porte partout où il le veut tout l'effort de sa puissance. »

Il y a plus : on ne l'a peut-être pas encore suffisamment remarqué, toutes les monarchies constitutionnelles de l'Europe sont entrées largement dans la voie de la décentralisation, l'Allemagne et la Russie même pourraient à cet égard nous donner des leçons (1).

Ce qui n'a pas besoin d'être démontré, c'est que dans une société démocratique où, comme nous l'avons dit, les tendances naturelles portent vers la concentration des pouvoirs, la centralisation administrative ne peut manquer de conduire à la tyrannie.

Que l'on nous comprenne bien ; quand nous parlons de tyrannie, nous ne voulons pas parler d'un despotisme violent et cruel comme le passé en offre trop d'exemples. Un pareil régime, en supposant qu'il pût s'établir, ne serait pas longtemps supporté dans l'état de nos mœurs. Mais il est une autre sorte d'oppression, fondée sur la corruption de quelques-uns, sur la faiblesse et l'isolement du plus grand nombre, ou, suivant l'expression de M. de Tocqueville, « une sorte de servitude, réglée, douce et paisible, qui pourrait se concilier avec quelques-unes des formes extérieures de la liberté et s'établir à l'ombre même de la souveraineté du peuple ». On en arrive alors « à combiner la centralisation et la souveraineté nationale et à se consoler d'être en tutelle en songeant qu'on a soi-même choisi ses tuteurs ».

Et non seulement il ne s'agit pas ici de dictature violente, mais la tyrannie dont nous parlons peut n'être pas le fait d'un homme choisi par ses concitoyens ; elle peut être exercée également par les majorités toutes-puissantes qui sortent de l'élection.

« Il est, en effet, de l'essence même des gouvernements démocratiques que l'empire de la majorité y soit absolu. » Dans ces gouvernements, la majorité a le droit pour elle, droit fondé sur cette double idée : « qu'elle représente la plus grande somme de

(1) Voir un travail très intéressant publié par M. Ferrand, ancien préfet de l'Empire, sous ce titre : *les Institutions administratives en France et à l'étranger*. Guillaumin et Cie, 1879.

lumières et de sagesse, et que les intérêts du plus grand nombre doivent être préférés à ceux du petit. »

De là l'omnipotence des majorités qui, pour paraître plus légitime, peut ne pas être moins oppressive et devient au contraire d'autant plus redoutable. C'est dans ce sens que l'auteur de la *Démocratie en Amérique* a pu écrire, en parlant, sinon de la constitution fédérale, au moins des gouvernements des États particuliers, que « ce qu'il reproche le plus au gouvernement démocratique tel qu'on l'a organisé aux États-Unis, ce n'est pas, comme beaucoup de gens le prétendent en Europe, sa faiblesse, mais au contraire sa force irrésistible, et que ce qui lui répugne le plus en Amérique, ce n'est pas l'extrême liberté qui y règne, c'est le peu de garantie qu'on y trouve contre la tyrannie. »

III

Nous venons de voir que le principal danger qui naisse de l'état démocratique, est la tendance vers la concentration des pouvoirs et la tyrannie qui en est la conséquence.

Il reste à montrer comment les Américains ont combattu ce danger par les institutions libres, et à dire quelles sont ces institutions.

On entend trop souvent en France des républicains tenir ce langage : Que parlez-vous de liberté? que nous manque-t-il à cet égard? N'avons-nous pas la liberté de la presse et la liberté de réunion? La liberté d'association viendra à son heure, et nous aurons alors toutes les libertés nécessaires.

Nous sera-t-il permis de répondre qu'il n'y a là encore qu'une équivoque et que si ces libertés qu'on énumère sont assurément les instruments nécessaires d'un gouvernement libre, elles ne constituent pas à elles seules l'organisation de ce gouvernement, le régime de la liberté?

En Amérique, la presse jouit de la liberté la plus absolue. Les Américains ont compris dès le premier jour que « la souveraineté du peuple et la liberté de la presse sont deux choses entièrement corrélatives ».

Loin de vouloir imposer des limites à la licence de la presse, ils reconnaissent que « les effets politiques de cette licence contribuent indirectement au maintien de la tranquillité publique ».

Les excès mêmes de la presse et le grand nombre des journaux ont, en effet, pour résultat de diminuer son influence. La presse exerce encore à la vérité un grand pouvoir, mais comme instrument de publicité et de contrôle, comme organe de l'opinion, et à la condition de se conformer à ses mouvements. A ce point de vue, il est vrai de dire « qu'aux États-Unis, chaque journal a individuellement peu de pouvoir, mais que la presse périodique est encore, après le peuple, la première des puissances ».

Les Américains n'ont pas seulement la liberté de réunion la plus complète; chez eux, la liberté d'association, même en matière politique, est illimitée.

« L'Amérique, dit M. de Tocqueville, est le pays du monde où l'on a tiré le plus de parti de l'association et où l'on a appliqué ce puissant moyen d'action à une plus grande diversité d'objets. Aux États-Unis, on s'associe dans des buts de sécurité publique, de commerce et d'industrie, de morale et de religion; il n'y a rien que la volonté humaine désespère d'atteindre par l'action libre de la puissance collective de l'individu. »

Ainsi, tandis qu'en France on pourrait retourner la formule et dire qu'il n'y a rien qu'on ne soit habitué à attendre de l'État, en Amérique, au contraire, on a, presque en toutes choses, substitué à la force de l'État celle de l'association libre. Les Américains, soucieux avant tout de la liberté, ont reconnu que l'association était le meilleur moyen de combattre la faiblesse causée par l'individualisme, en même temps que de lutter contre le despotisme des partis et la tyrannie des majorités.

Non seulement les Américains ont la liberté absolue de parler et d'écrire, de se réunir et de s'associer; en matière de liberté religieuse ils sont plus avancés que nous. Considérant la religion, non comme un instrument de gouvernement, mais uniquement sous le rapport de l'action qu'elle peut avoir sur les mœurs, ils laissent les Églises absolument libres et indépen-

dantes de l'État, et, pour le dire en passant, les ministres du culte, aux États-Unis, sont les premiers à déclarer que c'est à cette séparation complète qu'est due leur influence sur les esprits. Aussi, les voit-on « se séparer avec soin de tous les partis et en fuir le contact avec toute l'ardeur de l'intérêt personnel ». Peut-être, sur ce point encore, imiterons-nous quelque jour la sagesse des Américains.

Mais, nous ne saurions trop y insister, si les Américains possèdent toutes les libertés que nous avons et même celles que nous attendons encore, ils n'ont jamais imaginé qu'elles dussent suffire à assurer la constitution d'un gouvernement libre et son bon fonctionnement. C'est dans les institutions qu'ils ont cherché les véritables garanties contre les dangers de l'égalité et la menace de la tyrannie.

« Dans les pays où la démocratie gouverne, remarque M. de Tocqueville, et où le peuple attire sans cesse tout à lui, les lois qui rendent son action de plus en plus prompte et irrésistible, attaquent d'une manière directe l'existence du gouvernement.

« Le plus grand mérite des législateurs américains est d'avoir aperçu clairement cette vérité et d'avoir eu le courage de la mettre en pratique. Ils conçurent qu'il fallait qu'en dehors du peuple il y eût un certain nombre de pouvoirs qui, sans être complètement indépendants de lui, jouissent pourtant, dans leur sphère, d'un assez grand degré de liberté, de telle sorte que, forcés d'obéir à la direction permanente de la majorité, ils pussent cependant lutter contre ses caprices et se refuser à ses exigences dangereuses. »

Deux sortes d'institutions sont principalement destinées, en Amérique, à défendre et à conserver la liberté : ce sont les pouvoirs administratifs locaux et le pouvoir judiciaire. Nous en dirons successivement quelques mots. La comparaison entre les institutions qui existent actuellement dans notre pays, sous le double rapport de l'administration et de la justice, montrera ce qui nous manque pour posséder la réalité d'un gouvernement libre.

IV

Qu'entendons-nous par le libre gouvernement, ou, pour nous servir d'une expression plus exacte qui n'a pas d'équivalent dans notre langue et que nous sommes obligés d'emprunter à l'Angleterre, pas le *self government*, ce que nous traduisons ainsi : le gouvernement du pays par lui-même ?

Évidemment, nous ne pouvons entendre par ces mots uniquement le gouvernement des affaires générales du pays. Plus nous croyons le pays apte à se gouverner lui-même dans ses intérêts généraux, plus nous devons le considérer comme capable de gérer les intérêts particuliers.

Donner à l'ensemble des citoyens d'une grande nation la direction absolue de la politique et refuser à ces mêmes citoyens le droit d'administrer librement leurs affaires locales, ce n'est pas seulement la plus singulière, c'est aussi la plus dangereuse des contradictions.

Ce n'est, en effet, que par l'étude et la gestion des intérêts particuliers que les citoyens pourront s'élever à la connaissance des intérêts généraux et acquérir les lumières et l'expérience nécessaires pour gouverner l'État, ou même simplement pour choisir ceux qui le gouvernent.

En même temps, le développement des institutions locales est le meilleur moyen et le plus efficace de prévenir les dangers que l'égalité fait naître.

Nous avons reconnu que le mal principal des sociétés démocratiques est dans l'individualisme, conséquence nécessaire de l'égalité. « Les législateurs de l'Amérique n'ont pas cru, dit M. de Tocqueville, que pour guérir une maladie si naturelle dans les temps démocratiques et si funeste, il suffît d'accorder à la nation tout entière une représentation d'elle-même ; ils ont pensé que, de plus, il convenait de donner une vie politique à chaque portion du territoire, afin de multiplier à l'infini pour les citoyens les occasions d'agir ensemble et de leur faire sentir tous les jours qu'ils dépendent les uns des autres. »

Ainsi, les institutions locales rapprochent les individus et leur créent des intérêts communs dans les petites choses, alors que les grandes, qui n'occupent qu'un petit nombre d'hommes, échappent forcément à la masse. Par là, ces institutions remédient à la faiblesse qui est la suite naturelle de l'égalité démocratique.

Mais l'égalité, en poussant à la concentration des pouvoirs, fait naître un autre danger. Ici encore c'est à ces institutions qu'il faut demander le remède. En confiant aux citoyens la gestion des affaires locales, elles rendent inutile, elles suppriment la centralisation administrative et forment le seul véritable obstacle qui puisse être opposé à la tyrannie.

C'est ce qui fait dire à M. de Tocqueville « qu'aux États-Unis la majorité, qui a souvent les goûts et les intérêts d'un despote, manque encore des instruments les plus perfectionnés de la tyrannie. Dans aucune des républiques américaines, en effet, le gouvernement central ne s'est jamais occupé que d'un petit nombre d'objets dont l'importance attirait ses regards. Il n'a point entrepris de régler les choses secondaires de la société. Rien n'indique qu'il en ait même conçu le désir. La majorité, en devenant de plus en plus absolue, n'a point accru les attributions du pouvoir central; elle n'a fait que le rendre tout à fait puissant dans sa sphère. »

L'absence de centralisation administrative n'a donc pas pour effet de diminuer la force du pouvoir central dans le cercle des attributions qui lui sont nécessaires. Quant aux intérêts secondaires, c'est par les institutions locales que les Américains y ont pourvu.

Il y a plus; ils ont considéré ces institutions comme le fondement même et le point de départ du gouvernement tout entier.

M. de Tocqueville remarque justement que, dans la plupart des nations européennes, l'existence politique a commencé par les régions supérieures de la société, pour se communiquer peu à peu et plus ou moins imparfaitement aux diverses parties du corps social. En Amérique, au contraire, on est parti de la commune pour arriver progressivement au comté, puis à l'État et enfin à l'Union.

De là cette conclusion en apparence excessive: « que, de toutes les nations du continent de l'Europe, il n'y en a pas une seule qui connaisse la liberté communale. » « C'est pourtant, ajoute M. de Tocqueville, dans la Commune que réside la force des peuples libres. Les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science: elles la mettent à la portée du peuple; elles lui en font goûter l'usage paisible et l'habituent à s'en servir. Sans institutions communales, une nation peut se donner un gouvernement libre, mais elle n'a pas l'esprit de la liberté. Des passions passagères, des instincts d'un moment, le hasard des circonstances, peuvent lui donner les formes extérieures de l'indépendance; mais le despotisme, refoulé dans l'intérieur du corps social, reparaît tôt ou tard à la surface. »

Les Américains ne se sont pas contentés de faire de la liberté communale la base de leur gouvernement. Au-dessus de la Commune, ils ont placé le Comté comme centre administratif et judiciaire. Dans certains États, la commune, riche et peuplée, équivalant à peu près à notre canton, se suffit à elle-même et concentre dans son sein toute la vie politique locale. Dans d'autres, où la commune est plus restreinte, comme en France, le comté prend une véritable importance. Les habitants élisent un certain nombre de députés dont la réunion forme une assemblée représentative ayant, dans une certaine mesure, le droit d'imposer des taxes, chargée d'administrer le comté et de diriger en plusieurs cas l'administration des communes, dont les pouvoirs se trouvent ainsi resserrés dans des limites plus étroites. Il ne serait jamais entré dans la pensée des législateurs américains de confier cette direction, ou, pour parler notre langage, cette tutelle, non à un corps élu, mais à un agent du pouvoir central.

« La commune et le comté ne sont pas constitués partout de la même manière; mais on peut dire que l'organisation de la commune et du comté aux États-Unis repose partout sur cette même idée : que chacun est le meilleur juge de ce qui n'a rapport qu'à lui-même et le plus en état de pourvoir à ses besoins particuliers; la commune et le comté sont donc chargés de veiller à leurs intérêts spéciaux. L'État gouverne et n'administre pas. »

Telle est, dans ses traits généraux, l'organisation intérieure des États en Amérique. Nous savons quels fruits ils en retirent et comment, sous l'influence de ce régime de liberté, la nation croît sans cesse en grandeur et en puissance. Aussi, loin qu'une tendance nouvelle pousse, comme on l'a dit parfois, les Américains vers la concentration des pouvoirs, nous voyons, au contraire, qu'entre les deux grands partis qui se divisent l'Amérique, la faveur populaire se prononce précisément aujourd'hui pour les démocrates contre les républicains partisans d'une plus grande centralisation.

Assurément, nous sommes loin de prétendre que l'organisation des États-Unis, dans ses détails, doive nécessairement convenir à tous les pays libres et qu'il y ait lieu par exemple de la copier servilement pour l'appliquer à la France. Non seulement il ne peut être question de leur emprunter le système fédératif et de porter la moindre atteinte à cette précieuse unité nationale qui est l'œuvre de la Révolution. Nous n'oublions pas non plus que notre nation, à la différence de l'Amérique, a un long passé, des traditions, des habitudes même, dont il est indispensable de tenir compte. Cependant, nous ne pouvons y introduire un régime nouveau, celui de la liberté, qu'à la condition de lui donner les institutions de la liberté, sauf à les approprier dans l'application au caractère et aux besoins particuliers de notre pays; et si, dans l'état actuel des institutions que nous ont léguées l'Empire et la Monarchie, l'administration comme le gouvernement, les intérêts secondaires comme les intérêts généraux, se trouvent confondus dans les mains du pouvoir central, il faut bien arriver à faire cesser cette confusion, sous peine de laisser la République aux prises avec les instruments de la tyrannie. Ce que nous retenons de notre examen, c'est le principe qu'il n'y a pas de liberté pour un pays sans institutions locales. Nous ne pouvons mieux conclure sur ce point que par cette nouvelle citation de M. de Tocqueville :

« Je crois, dit-il, les institutions provinciales utiles à tous les peuples ; mais aucun ne me paraît avoir un besoin plus réel de ces institutions que celui dont l'état social est démocratique. Dans une aristocratie, on est toujours sûr de maintenir un certain

ordre au sein de la liberté. Les gouvernants ayant beaucoup à perdre, l'ordre est d'un grand intérêt pour eux. On peut dire également que, dans une aristocratie, le peuple est à l'abri des excès du despotisme, parce qu'il se trouve toujours des forces organisées prêtes à résister au despote.

« Une démocratie sans institutions provinciales ne possède aucune garantie contre de pareils maux. Comment faire supporter la liberté dans les grandes choses à une multitude qui n'a pas appris à s'en servir dans les petites ? Comment résister à la tyrannie dans un pays où chaque individu est faible et où les individus ne sont unis par aucun intérêt commun ? Ceux qui craignent la licence et ceux qui redoutent le pouvoir absolu doivent donc également désirer le développement graduel des libertés provinciales. »

M. de Tocqueville va plus loin ; pour lui, le gouvernement démocratique sans institutions locales n'est pas viable. « Une constitution qui serait républicaine par la tête et ultra monarchique dans toutes les autres parties, m'a toujours semblé, dit-il, un monstre éphémère. Les vices du gouvernement et l'imbécillité des gouvernés ne tarderaient pas à en amener la ruine, et le peuple, fatigué de ses représentants et de lui-même, créerait des institutions plus libres ou retournerait bientôt s'étendre aux pieds d'un seul maître. »

V

La constitution du pouvoir judiciaire dans un État démocratique n'a pas moins d'importance que le développement des institutions locales.

Nous ne reviendrons pas sur ce qui a été dit, à diverses reprises, du mouvement naturel qui porte la démocratie vers la concentration des pouvoirs et de l'omnipotence qui en résulte pour les majorités. Que le pouvoir exécutif, pour la principale partie de ses attributions du moins, doive dépendre de cette volonté souveraine, nous le comprenons et l'admettons aisément, puisque le caractère propre du régime républicain est de faire prévaloir la volonté populaire, dont ces majorités sont la

représentation, dans tout ce qui intéresse directement le gouvernement de l'État.

Les institutions locales, en prévenant l'immixtion de cette volonté dans l'administration des intérêts secondaires, ont précisément pour objet, ainsi que nous venons de le dire, d'empêcher que l'omnipotence des majorités aboutisse à la tyrannie.

Mais cela ne suffit pas ; il faut aussi protéger contre les abus de la majorité les droits des individus, si faibles en présence du pouvoir central toujours croissant en force sous le régime de l'égalité.

Sans doute, la liberté de la presse, les droits de réunion et d'association sont, pour les individus, des moyens puissants de dénoncer les excès et de lutter contre eux en faisant appel à l'opinion publique. Ce n'est point assez s'il n'existe pas un pouvoir indépendant, capable de faire prévaloir le droit contre l'abus, la liberté contre la tyrannie, et ce pouvoir ne peut être que le pouvoir judiciaire.

Il n'entre pas dans notre sujet de rechercher quel peut être le meilleur mode d'organisation du pouvoir judiciaire. Ce que nous voulons établir, c'est que si, dans un régime démocratique, ce pouvoir, comme tous les autres, doit prendre sa source dans le peuple, en même temps il est nécessaire que, dans l'accomplissement de sa fonction, il jouisse d'une assez grande indépendance et soit armé d'une autorité assez forte pour faire respecter tous les droits, même vis-à-vis de l'État.

Les Américains l'ont bien compris et leur premier soin a été d'assurer l'indépendance du juge. Aux États-Unis, le mode de nomination des juges varie suivant les États. Dans les uns, les magistrats sont élus et irrévocables, soit durant toute leur vie, soit au moins pendant la durée de leur mandat. Dans d'autres, les magistrats nommés par le gouvernement peuvent être révoqués, mais seulement sur la demande des deux Chambres. Quant aux membres de la Cour suprême qui, avec quelques tribunaux inférieurs, constitue la magistrature de l'Union, ils sont nommés par le président des États-Unis, après avis du Sénat, et pour les rendre indépendants des autres pouvoirs, on n'a pas hésité à les déclarer inamovibles.

Ajoutons que c'est surtout par l'institution du jury en matière civile que les Américains font participer le peuple à l'action de la justice ; et telle est bien en effet, en théorie, l'organisation qui semble le mieux appropriée à un État démocratique.

S'il est à craindre que, de longtemps encore en France, l'extension du jury aux affaires civiles et l'élection des juges soient difficiles à concilier avec les mœurs et les habitudes, il est d'autres moyens par lesquels on pourrait, dans une certaine mesure, appliquer au recrutement des magistrats le principe électif, en même temps qu'on diminuerait l'arbitraire des choix faits par le pouvoir. Ne serait-il pas possible, par exemple, comme cela se pratique dans certains pays monarchiques, d'obliger le gouvernement à choisir les magistrats sur des listes de propositions dressées par les corps élus ?

Ce qui importe, c'est qu'une fois investi de sa fonction, le juge soit indépendant du pouvoir. Ce n'est pas en Amérique que l'on songerait à supprimer l'inamovibilité du juge tout en laissant sa nomination à la discrétion du gouvernement.

Mais c'est principalement par les attributions qui lui sont confiées, que le pouvoir judiciaire, aux États-Unis, mérite de fixer l'attention.

« Je ne pense pas, dit M. de Tocqueville, que jusqu'à présent aucune nation du monde ait constitué le pouvoir judiciaire de la même manière que les Américains... Les Américains lui ont conservé tous les caractères auxquels on a coutume de le reconnaître. Ils l'ont exactement renfermé dans le cercle où il a l'habitude de se mouvoir... Le juge américain ressemble donc profondément aux magistrats des autres nations. Cependant il est revêtu d'un immense pouvoir politique. D'où vient cela ? La cause en est dans ce seul fait : Les Américains ont reconnu aux juges le droit de fonder leurs arrêts sur la Constitution plutôt que sur les lois. En d'autres termes, ils leur ont permis de ne point appliquer les lois qui leur paraîtraient inconstitutionnelles. Les Américains ont donc confié à leurs tribunaux un immense pouvoir politique. Mais en les obligeant à n'attaquer les lois que par les moyens judiciaires, ils ont beaucoup diminué les dangers de ce pouvoir... Resserré dans ses limites, il forme, conclut

M. de Tocqueville, une des plus puissantes barrières qu'on ait élevées contre la tyrannie des Assemblées politiques. »

Certes, voilà des idées qui sont bien opposées aux nôtres, à celles du moins qu'ont mises en pratique les gouvernements antérieurs, et dans lesquelles nous avons été élevés. Mais sans aller jusqu'à faire dépendre la loi du juge, comme en Amérique, lui laissons-nous du moins, dans tous les cas, la liberté de l'appliquer?

« Je ne sais, dit encore M. de Tocqueville, si j'ai besoin de dire que, chez un peuple libre comme les Américains, tous les citoyens ont le droit d'accuser les fonctionnaires publics devant les juges ordinaires, et que tous les juges ont le droit de condamner les fonctionnaires publics, tant la chose est naturelle. Ce n'est pas accorder un privilège particulier aux tribunaux que de leur permettre de punir les agents du pouvoir exécutif, quand ils violent la loi. C'est leur enlever un droit naturel que de le leur défendre.

« Il ne m'a pas paru d'ailleurs, ajoute l'auteur, qu'aux États-Unis, en rendant les fonctionnaires justiciables des tribunaux, on ait affaibli les ressorts du gouvernement. Il m'a semblé, au contraire, que les Américains, en agissant ainsi, avaient augmenté le respect qu'on doit aux gouvernants, ceux-ci prenant beaucoup plus de soin d'échapper à la critique. »

Que de chemin il nous reste à faire en France pour arriver à cette notion des conditions essentielles de la liberté !

Nous avons, il est vrai, depuis douze ans, supprimé ce reste de la Constitution de l'an VIII, l'article 75, aux termes duquel les agents du gouvernement ne pouvaient être poursuivis pour des faits relatifs à leurs fonctions, devant les tribunaux ordinaires, qu'en vertu d'une autorisation du conseil d'État.

Mais si l'on a semblé vouloir ainsi dépouiller le pouvoir d'un privilège exorbitant, la jurisprudence est bien vite intervenue pour lui rendre ses armes par un autre moyen. C'est ainsi que des exemples récents nous ont montré l'administration se faisant justice à elle-même dans des circonstances où il s'agissait soit de questions de propriété, soit d'actes prétendus illégaux imputés à des fonctionnaires. C'est ainsi qu'en attribuant à ces actes

le caractère d'actes administratifs on a pu en réserver la connaissance à la juridiction administrative, et soustraire aux tribunaux ordinaires les conflits qui s'élevaient entre les droits individuels et l'État.

Combien la légalité incontestable des mesures auxquelles nous faisons allusion n'aurait-elle pas gagné à être reconnue par la juridiction de droit commun, au lieu de voir la justice ordinaire dépossédée par la décision d'un tribunal dans lequel on a pu dire que l'auteur même des mesures attaquées était intervenu pour le départager!

Un pareil spectacle est-il fait pour un gouvernement libre, et n'est-ce pas le cas d'appliquer cette observation de M. de Tocqueville?

« Dans l'ancienne monarchie, il arrivait souvent que le Parlement décrétait de prise de corps le fonctionnaire public qui se rendait coupable d'un délit. Quelquefois l'autorité royale intervenant faisait annuler la procédure. Le despotisme se montrait alors à découvert, et, en obéissant, on ne se soumettait qu'à la force. Nous avons donc bien reculé du point où étaient arrivés nos pères; car nous laissons faire sous couleur de justice et consacrer au nom de la loi ce que la violence seule leur imposait. »

Or, comme le remarque encore l'éminent et profond observateur, qu'il faut suivre pas à pas, de pareilles pratiques sont surtout funestes dans des temps et dans des pays où règne l'égalité démocratique, alors que le peuple est naturellement porté à se rattacher au principe de l'utilité sociale, de la nécessité politique, et « que l'on s'accoutume volontiers à sacrifier sans scrupule les intérêts particuliers et à fouler aux pieds les droits individuels, afin d'atteindre plus promptement le but général qu'on se propose ». C'est dans de pareilles circonstances surtout qu'on ne saurait veiller avec un soin trop scrupuleux à maintenir intacte l'idée de la justice et du droit. Au milieu de la ruine de toutes les croyances et de toutes les traditions, n'est-ce pas le seul fondement qui reste à l'ordre social?

VI

Nous ne pousserons pas plus loin cette étude ; nous n'examinerons pas, dans les développements que M. de Tocqueville a donnés à cette partie de son sujet, l'influence qu'exercent sur les mœurs les institutions si nécessaires à l'organisation d'un gouvernement libre.

Remarquons cependant que ce n'est que par les mœurs que la liberté peut vivre et durer, et que c'est une raison de plus pour créer les institutions qui développent l'esprit de liberté.

Est-il besoin de montrer, par exemple, que la liberté de la commune a nécessairement pour effet de développer et de fortifier l'esprit communal? Or l'esprit communal n'est pas seulement un élément d'ordre et de tranquillité publique ; il engendre l'amour de la cité d'où naît le patriotisme, et, en faisant pénétrer partout le goût et la pratique de la liberté, il rend impossible le retour du despotisme. Combien l'auteur de la *Démocratie en Amérique* a eu raison de dire que « si l'on ôte l'indépendance à la commune, on n'y trouvera jamais que des administrés et non des citoyens » !

D'un autre côté, la force que donnent au pouvoir judiciaire les constitutions américaines exerce aussi sur les mœurs une influence considérable. Nous renverrons le lecteur à l'ouvrage de M. de Tocqueville pour y voir ce qu'il dit des « légistes » ; comment « l'esprit légiste, né dans l'intérieur des écoles et des tribunaux, se répand peu à peu au delà de leur enceinte et s'infiltre, pour ainsi dire, dans la société tout entière » ; comment cet esprit développe au sein de la nation le goût des formes, l'amour de l'ordre, le respect du droit et de la légalité, si bien que l'auteur en arrive à formuler cette conclusion que « le corps des légistes forme, aux États-Unis, le plus puissant et, pour ainsi dire, l'unique contrepoids de la démocratie ». Et quand, faisant un retour en arrière, il se demande à la fin quelles causes concourent particulièrement au maintien de la République démocratique dans le Nouveau-Monde, en dehors de la forme

fédérale que les Américains ont adoptée, il signale les deux causes suivantes :

« Les institutions communales qui, modérant le despotisme de la majorité, donnent en même temps au peuple le goût de la liberté et l'art d'être libre » ; et la constitution du pouvoir judiciaire au moyen de laquelle « les tribunaux servent à corriger les écarts de la démocratie, et, sans pouvoir jamais arrêter les mouvements de la majorité, parviennent à les ralentir et à les diriger ».

Si maintenant nous voulons nous-même résumer le sens général de l'étude à laquelle nous venons de nous livrer, nous dirons que le véritable danger de la démocratie, absolument maîtresse aujourd'hui de notre pays, n'est ni dans la licence, ni dans l'impuissance du pouvoir central ; qu'il est, au contraire, dans la faiblesse de l'individu et dans l'omnipotence toujours croissante des majorités. Que ces majorités abdiquent leur puissance entre les mains d'un homme, — comme elles y sont malheureusement trop disposées, — ou qu'elles prétendent gouverner elles-mêmes, par leurs propres agents, toutes les affaires de la nation, on aboutit toujours à la tyrannie.

C'est par les institutions seulement que l'on peut lutter utilement contre des tendances funestes et destructives du gouvernement lui-même, et c'est à créer ces institutions que tous les républicains devraient travailler d'un commun accord, car tout est à faire à cet égard dans notre pays.

Ainsi pensent du moins les libéraux, par opposition aux autoritaires. Et c'est pourquoi nous concluons qu'il faut avant tout trancher cette question :

La République, en France, sera-t-elle le régime de la liberté ?

René GOBLET.

LA NEUTRALITÉ

DE

LA BELGIQUE ET DE LA SUISSE

EN CAS DE GUERRE

ENTRE L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE

Le sujet est actuellement à la mode. Mis au jour par la presse allemande à l'occasion des fortifications que la France vient d'élever ou de compléter sur sa frontière déchirée de l'Est, et spécialement par deux recueils berlinois fort distingués (1), il est maintenant tourné et retourné de toutes façons par un grand nombre de journaux militaires et politiques de divers pays de l'Europe.

Nous en dirons aussi quelques mots, non point que nous sachions y voir l'intérêt d'actualité que quelques esprits particulièrement perspicaces veulent y trouver, mais parce qu'un tel sujet soulève nécessairement une discussion de principes qui n'est jamais superflue et qui, par nos temps d'empirisme croissant en fait d'art militaire comme en maints autres domaines, peut avoir son utilité.

I

Pour ce qui concerne la Belgique, le problème est posé par

(1) *Jahrbücher fur die deutsche Armee und Marine*; et les *Neue Milit. Blätter*.

les Revues allemandes en des termes que l'une d'elles résume comme suit :

« Plusieurs militaires de haut mérite pensent qu'une offensive allemande par la Belgique ne doit pas être classée dans les impossibilités. Selon eux, le territoire belge se trouverait menacé par le fait qu'une attaque dirigée de la base du Rhin central et Metz contre la zone Verdun-Stenay, un des points faibles du front français, serait forcément accompagnée d'un mouvement de flanc par la Belgique, probablement par Chimay.

« On donne comme motifs de ce mouvement de flanc que les Allemands de l'attaque principale contre Verdun-Stenay devraient longer la frontière belge et que, s'ils essuyaient alors un échec, ils seraient rejetés au delà de cette frontière. D'où la nécessité stratégique de combiner leur attaque de front avec une attaque de flanc sur territoire belge.

« A cela nous répondrons brièvement qu'une telle combinaison ne cadre point avec l'état actuel des forces allemandes et de leur base d'opérations. Toute action que ces forces dirigeraient du cours inférieur du Rhin contre le Nord de la France se ferait toujours sur une ligne *excentrique*. Or une telle ligne ne rentrerait pas dans le champ ordinaire des opérations, soit au point de vue de la stratégie, soit à celui de la tactique de notre temps, telles que ces sciences sont comprises en Allemagne.

« On peut donc affirmer que si la neutralité de la Belgique est menacée de quelque part, ce n'est pas du côté allemand.

« On n'oserait en dire autant du côté de la France. Le but des Français sera toujours de chercher à atteindre le cours inférieur du Rhin, au moins avec une partie de leurs forces, pour pénétrer sur la rive gauche, hors du rayon des places de Wesel, Cologne, Coblentz. C'est là qu'ils penseraient trouver, non sans raison, le terrain d'opérations le plus favorable de tout le territoire allemand. En effet, l'état des routes, la facilité et l'abondance des approvisionnements, l'absence d'obstacles, permettraient d'avancer aisément dans cette région.

« D'autre part, le nord de la France offre la zone la plus avantageuse pour les concentrations de troupes, à cause de ses riches réseaux de voies ferrées, de ses nombreux centres de

population et des grands camps retranchés et places fortes qui y abondent. Grâce à ces diverses ressources, une puissante armée peut se rassembler rapidement et sans bruit dans le quadrilatère Maubeuge-Valenciennes-Lille, et y trouver, ainsi que dans la ligne des places plus en arrière, un solide appui en cas d'échec.

« En envahissant promptement la Belgique et en occupant Bruxelles, les Français se flatteraient d'avoir acquis un grand avantage, et cela donnerait de l'élan à leur armée et à l'opinion publique. Ils éviteraient en même temps de se heurter de front aux positions de Metz et de Strasbourg, où ils rencontreraient de fortes armées; dès qu'ils seraient solidement établis sur la Meuse belge, ils auraient à la fois une bonne ligne de défense et une base pour attaquer par le nord les forces allemandes massées dans l'Alsace-Lorraine, c'est-à-dire par leur côté le plus faible. »

Si les lignes qui précèdent renferment quelques vérités incontestables, surtout dans l'énumération des vices flagrants qui s'attacheraient à une ligne d'opérations *allemande* à travers la Belgique, elles contiennent aussi, quand elles passent à la contre-partie, à l'examen de la valeur d'une ligne d'opérations *française* sur le même territoire, de nombreuses assertions et appréciations qui pourraient être aisément contestées. Nous ne nous donnerons pas l'oiseuse mission d'élever cette controverse. Ce serait répéter tout ce qu'ont écrit, dans les meilleurs termes, depuis vingt ans, les judicieux rédacteurs du *Journal de l'Armée belge*, et surtout le principal d'entre eux, M. le colonel Vandewelde, bien connu du monde militaire.

Ces éminents écrivains ont traité à fond toute la question en litige, lorsqu'il s'est agi, de 1850 à 1859, de l'organisation des défenses de la Belgique, du démantèlement des places de la Meuse, de l'établissement du grand pivot d'Anvers en concurrence avec celui de Bruxelles, et, plus récemment encore, d'un singulier projet de reconstruction des forteresses frontières détruites. D'accord avec les conclusions de tous les maîtres de l'art, de Jomini notamment, ils ont vingt fois démontré qu'une grande armée belligérante qui irait se fourrer volontairement entre une armée ennemie non moins grande et la mer du Nord, en se mettant à dos, par dessus le marché, toutes les forces belges

dont la neutralité eût été un solide appui d'aile, courrait au-devant d'un désastre mérité.

Un général, allemand ou français, qui choisirait une telle ligne d'opérations rencontrerait de sérieux obstacles sur son front, dont le Rhin dans son cours le plus large, la Meuse, la Dyle, l'Escaut; il abandonnerait sa ligne normale de communication à ses adversaires, lesquels seraient sans nul doute, non seulement l'ennemi primitif, plus la Belgique, mais encore les alliés immédiats de celle-ci, l'Angleterre et les Pays-Bas. Il aurait donc quatre armées sur les bras au lieu d'une seule; quatre armées appuyées, les unes (britannique, belge, néerlandaise) sur Anvers, l'autre sur ses propres bases, ce qui mettrait d'emblée le téméraire envahisseur dans la situation la plus déplorable qui se pût imaginer, débordé et accablé sur les deux ailes, pour le moins acculé à la mer, après avoir complaisamment découvert les routes de sa capitale. Il se serait puni le premier de la façon la plus sévère.

Du reste, on a, sur la valeur d'une ligne d'opérations française par la Belgique, un témoignage tout spécial et des plus concluants : c'est celui du principal intéressé, du grand état-major prussien, tel qu'il ressort soit des vues émises dans le mémoire de M. de Moltke de 1868 sur l'éventualité d'une guerre entre la France et l'Allemagne, soit des opérations effectuées en 1870.

Ce mémoire, examinant les diverses hypothèses de la campagne à entreprendre (1), n'oublie pas celle d'une armée française essayant d'agir sur l'extrême droite du front allemand par le nord. Dans ce cas il indique aussi la manœuvre tout à fait élémentaire à y opposer : faire converser à droite et converger les forces allemandes massées sur le centre du front et jeter l'armée française en Belgique.

En fait, c'est ce qu'on a vu du 20 août au 2 septembre 1870, avec le dénouement qu'on sait à Sedan; opération exactement menée selon le plan allemand conçu pour le cas où les Français

(1) Voir le premier volume du Récit de la guerre de 1870-71 par l'état-major prussien, page 72.

se laisseraient aller à la fausse manœuvre d'opérer *le long* du territoire belge. S'ils tentaient d'opérer *par* ce territoire, le même danger, mais doublé d'intensité, se dresserait encore sous leurs pas, et les Allemands, bien loin de s'alarmer de voir leur adversaire prendre la route de Sambre et Meuse, lui feraient certainement un pont d'or sur ces rivières.

Si les Français avaient aussi publié un historique officiel de cette guerre, on y trouverait sans doute, à l'appui du plan de campagne qui donnait la direction de Maxau à l'armée du Rhin, des considérations sur la valeur d'une ligne d'opérations allemande par le front nord, analogues à celles du mémoire de M. de Moltke sur la ligne française.

La Belgique n'est donc pas aussi menacée qu'on veut bien le dire. Elle est au contraire protégée par l'intérêt bien entendu des hommes d'État et des généraux allemands ou français et par le bon sens qu'on est en droit de leur supposer d'après leurs antécédents.

Ce qui n'empêche certes pas qu'elle doive aussi penser à se prémunir contre les cas possibles d'aberration de puissants voisins désespérés par les coups redoublés de l'infortune.

En effet, les évènements de 1870-71 ont montré qu'en de telles extrémités ce n'est pas toujours la sagesse ni les bons principes stratégiques qui président à l'élaboration des plans de campagne; et quand M. Thiers, un des esprits pourtant les mieux avisés, a pu dire que la ligne de Sambre et Meuse est la vraie ligne d'invasion de la France sur l'Allemagne, il n'est pas imprudent de compter aussi avec de telles inconséquences.

La Belgique a donc sagement agi en renforçant son état militaire et son dispositif de défense, comme elle l'a fait constamment depuis une trentaine d'années. En adoptant, en 1859, le système d'une action concentrée et en masses, au moyen d'une bonne armée mobile, appuyée à une solide base d'opérations, plutôt que celui d'une dissémination de ses troupes en cordons et en postes de frontière, elle a résolu son problème de la manière la plus satisfaisante. Elle a su mettre à profit le plus grand nombre des avantages que peut offrir la disposition d'une force de cent mille hommes, force apte à toutes les opérations de la guerre, y compris la bataille rangée.

Assise sur sa base d'Anvers, l'armée de campagne peut veiller en toute sécurité aux évènements et saisir le moment propice de frapper un coup décisif, soit de front, soit de flanc, soit sur les derrières de l'armée envahissante.

Si, au lieu d'être à cette extrémité du théâtre éventuel de la lutte, la base était au cœur du pays, la défense serait certainement plus avantageuse encore. On ne comprendrait même pas que cette base n'ait pas été fixée à Bruxelles, centre à la fois géographique, politique, stratégique et de manœuvres du sol belge, si l'on ne savait que c'est l'Angleterre qui fit pencher la balance du côté d'Anvers, afin d'y avoir un sûr débarcadère en cas de violation de la neutralité belge et de guerre générale (1).

Quoi qu'il en soit, la base d'Anvers, munie de sa garnison prévue et appuyant une armée mobile d'une centaine de mille hommes, satisfait, sinon à toutes les exigences, comme l'eût fait Bruxelles, au moins aux principales qui s'imposent à la Belgique.

Quelles sont ces exigences? Quel but devra avoir l'état militaire d'un petit pays neutre placé dans de telles conditions?

Sera-ce de garder avec un soin farouche toute la ligne de sa frontière? d'empêcher ou de punir sur l'heure toute violation de la moindre parcelle du sol national?

Assurément non. Le plus puissant État n'y saurait prétendre; à plus forte raison un petit État neutre.

Si celui-ci est violé dans son territoire, le grief et le dommage seront portés au compte ouvert par l'état de guerre qui s'ensuivra, et le tout sera réglé au traité final, suivant les situa-

(1) Même dans ce but particulier, Bruxelles, à l'axe d'un riche éventail de grandes routes et de voies ferrées la mettant aussi en facile communication avec la mer, eût offert autant d'avantages qu'Anvers à ses alliés séculaires. Elle eût mieux couvert la ligne de la Basse-Meuse, qui est la véritable direction que les Anglais et les Hollandais ont à prendre pour aller au secours des Belges. C'est en suivant cette voie et en établissant sa base dans l'île de Bomel que le célèbre Marlborough, en 1702, est entré avec l'armée anglo-néerlandaise dans les provinces belges pour en chasser les armées de Louis XIV.

L'argument donné en faveur d'Anvers, que ce port renferme toujours des approvisionnements qu'on ne trouverait pas dans la capitale, n'avait pas grande valeur, car il aurait toujours été plus simple de transférer ces approvisionnements d'Anvers à Bruxelles que de faire déménager le gouvernement et tous ses accessoires de Bruxelles à Anvers.

tions respectives des belligérants. Le lésé a un droit de recours imprescriptible, mais il n'a aucune obligation d'entrer en lice immédiate, en risquant d'aggraver son dommage par un échec de ses armes. Il n'a pas à barrer le chemin aux envahisseurs coûte que coûte dès leurs premiers pas, mais à aviser aux meilleurs moyens de faire échouer leur entreprise et de la châtier de manière à leur ôter toute envie de la reprendre. Il doit, en un mot, prévenir l'invasion en prouvant hautement que les espérances de succès qui la motivent sont de pures chimères.

Comment s'administrera cette preuve? *That is the question!* Ici, l'on risque de tomber dans un cercle vicieux et de s'y perdre, si les réponses, susceptibles de nombreuses variantes, s'obstinent à nier les principes cent fois proclamés et affirmés par tous les grands experts modernes : Frédéric, Napoléon, l'archiduc Charles, Jomini, Clausewitz aux premiers rangs, et par les leçons de l'histoire.

Les uns répondront que l'État neutre montrera sa force en couvrant d'une muraille de Chine toute la frontière, ou au moins tous ses passages, par de solides retranchements qu'ils appellent des forts d'*arrêt*, et qu'ils croient tels.

D'autres préfèreront quelques places fortes plus en arrière, places d'*appui*, disent-ils, aux points qu'ils estiment *stratégiques*.

D'autres voudront préparer deux ou trois grands camps retranchés sur des emplacements éminemment *tactiques*, dans l'espoir d'y remporter deux ou trois victoires, bien préparées à l'avance comme des manœuvres d'automne.

D'autres diront qu'un petit État envahi par un grand ne doit faire qu'une campagne d'énergiques partisans, de guérillas espagnoles, soutenir partout des sièges de Missolonghi et de Saragosse, combattre constamment en détail sans se livrer jamais en masses.

D'autres prétendront au contraire qu'un État qui a pris la peine de se créer une bonne armée de cent mille hommes serait bien inconséquent ou pusillanime de n'en pas profiter pour tenter la grande chance des batailles, chance ne dépendant plus guère que des généraux aux prises dès qu'on peut mettre en ligne cent et quelques mille hommes bien armés et équipés sa-

chant manœuvrer réglementairement; ils se garderaient de gaspiller cette armée en escarmouches et menues affaires de petite guerre. Que si, à la vérité, toute armée, pour mériter parfaitement ce nom, doit avoir une place forte ou un camp retranché *sur ses derrières*, à la fois base d'opérations, pivot de manœuvres et refuge, il lui est inutile et plutôt nuisible d'en avoir maintes autres sur son front, ce qui la force à se disséminer en « petits paquets », système condamné, soit en rase campagne, soit surtout avec des forteresses qui enchaînent les corps et les divisions d'armée à d'inertes murailles.

D'autres, enfin, doués de la fine sagesse des expédients et des compromis, trouveraient moyen de faire des divers systèmes présentés, si hétérogènes qu'ils pussent être, d'agréables mosaïques propres à contenter un peu tout le monde en temps de paix, quitte à ne répondre qu'aux moindres des exigences du temps de guerre. Et pour qui connaît les courants qui dominent trop souvent nos Parlements d'États libres et neutres, telle de ces mosaïques pourrait bien, un beau jour, se trouver le plus près des faveurs budgétaires.

De tous ces systèmes, simples ou composites, lequel devra être proclamé le meilleur?

Pour répondre à cette question fondamentale d'art de la guerre, il faudra bien, à défaut de l'oracle de Delphes ou d'autre arbitre suprême suffisamment reconnu, recourir à l'autorité des sources historiques et dogmatiques mentionnées ci-dessus. Ceux qui voudront s'y éclairer impartialement arriveront sans doute à notre conviction que la plupart des opérations militaires malheureuses ont dû leurs revers à la dissémination des forces disponibles, et que cette dissémination a été ordinairement amenée par la nécessité de garder ou de délivrer de prétendues places d'appui, qui n'étaient que pièges, — Königgratz en 1866, Metz, Sedan, Besançon en 1870; — et par une perfide confiance en des forts d'*arrêt* n'ayant le plus souvent arrêté que leurs propres garnisons, qui auraient pu être mieux employées ailleurs : Strasbourg, Belfort et la plupart des petites places des Vosges, de la Lorraine et de la Champagne.

Le scrutateur consciencieux constatera aussi, soit par l'étude

des principaux évènements militaires de ce siècle, soit par la confrontation des divers systèmes de guerre, que c'est toujours le belligérant sachant se procurer le plus haut degré de concentration des masses *agissantes*, et non simplement *présentes*, qui a le plus de chances de succès et qui a eu le plus souvent la victoire.

De là résultera la conclusion que si le petit peuple neutre peut mettre en ligne une armée capable de livrer une grande bataille, le système de défense qui lui conviendra le mieux est celui d'une concentration en masses au cœur même du pays, ce qui n'exclut pas la possibilité d'un rayonnement plus ou moins étendu, suivant les circonstances, vers les zones de la frontière. Avec ou sans fortifications, ce système sera et devra être absolument le même, à cette différence près que *sans* baso d'opérations permanente et sûre, complément de l'armée comme le havresac et la cartouchière le sont des soldats, il sera infiniment plus fragile qu'*avec* ladite base.

La Belgique se trouve en somme dans ces bonnes conditions depuis 1859. Elle possède une excellente armée de campagne d'une centaine de mille hommes, effectif suffisant pour tous les plans d'opérations, y compris la grande bataille (mais qu'une dizaine de mille hommes de plus n'alourdirait point outre mesure); elle possède une solide base à Anvers, avec des troupes de seconde ligne pour l'occuper ainsi que pour garder quelques postes secondaires (qu'elle eût mieux fait de raser avec les autres); elle peut donc envisager d'un œil tranquille l'éventualité d'une nouvelle guerre éclatant entre l'Allemagne et la France. Son territoire ne saurait être violé que par suite d'une imprudence dont la seule armée belge aurait finalement raison comme opération avantageuse, et dont, avec le concours de ses alliés, elle tirerait vengeance d'une façon éclatante.

La seule modification marquante qu'on pourrait désirer au présent dispositif serait de le ramener à l'idée de la base de Bruxelles, en supprimant celle d'Anvers; mais ce changement colossal n'est plus de saison, et cette fois le mieux serait décidément l'ennemi du bien.

En se mettant en mesure d'accroître un peu son armée de

campagne, soit par une addition d'effectifs, soit en s'affranchissant résolument de toute obligation de détachements, comme il semble qu'on y soit décidé, la Belgique aura fait tout le nécessaire pour parer à toutes les éventualités. Elle n'a plus qu'à se mettre en garde contre les inconséquences fiévreuses qui, sous l'influence de modes exotiques, voudraient la faire rétrograder aux vicieux systèmes hérités des temps antérieurs à 1830 et 1815 et qu'elle avait su répudier ; elle n'a plus qu'à avoir assez de confiance dans son état militaire actuel pour le laisser acquérir, sans exclusion d'ailleurs des perfectionnements de détail reconnus utiles, la stabilité sans laquelle tout système militaire, même le meilleur, est impuissant à donner ses fruits. Le bon jugement qui a su fonder doit être complété par la patience qui sait attendre.

II

Passons maintenant à la Suisse, cette autre aile du même front d'opérations franco-allemand.

Les questions relatives à la violation de la neutralité et à la défense du territoire helvétique sont traitées en détail dans la livraison de juillet 1882 des *Jahrbücher* cités plus haut. L'auteur examine les circonstances historiques et stratégiques qui ont amené la déclaration de neutralité de la Suisse en 1815 par les cinq grandes puissances européennes ; puis il esquisse l'état militaire suisse depuis la réorganisation de 1874 ; il énumère les avantages de la neutralité du sol helvétique pour l'Allemagne et pour son adversaire d'Ouest, en s'étayant surtout des écrits du général Clausewitz sur la campagne de 1799 ; il fait remarquer l'influence des nouvelles lignes ferrées de la région orientale de la France sur les résultats d'une concentration de ses forces dans cette région. Enfin l'auteur conclut en affirmant que la Suisse n'a rien à redouter d'une invasion allemande, mais qu'en se mettant en garde contre la possibilité d'une invasion française, au moyen de quelques fortifications, une telle invasion n'offrirait aucun danger sérieux à l'Allemagne.

Cette appréciation, dont nous négligeons les détails pour ne considérer que les grands traits, n'est guère contestable dans son ensemble. Nous pouvons nous y ranger pleinement et la rendre plus absolue encore en prétendant que, même en l'état actuel, une ligne d'opérations française ou allemande choisie à travers la Suisse constituerait, dans le cas de guerre dont nous parlons, une erreur aussi grande, si ce n'est plus, que celle consistant à faire passer cette ligne par la Belgique.

Ces deux ailes du front franco-allemand sont, en effet, dans des situations parfaitement identiques. Elles forment pour l'un et pour l'autre des deux grands belligérants en question, ou un précieux appui d'aile s'il reste solidement neutre, ou un gouffre si elles deviennent belligérantes.

De même que la Belgique, adossée à la mer du Nord et par elle à de puissants alliés, offre un théâtre des plus dangereux à une grande armée d'invasion laissant sa principale ennemie sur son flanc méridional, ainsi la Suisse, adossée aux Alpes, obstacle équivalent à la mer du Nord, et par elles à l'Autriche, à l'Italie et à tous les garants de sa neutralité, aurait beau jeu pour faire échouer les entreprises allemandes ou françaises qui prétendraient aller plus vite en besogne en se lançant sur son territoire.

Cette armée-là, distraite du front principal, qui ne peut être, comme nous le verrons tout à l'heure, qu'à cheval sur la plus courte ligne entre les deux concentrations ennemies, rencontrerait sur son chemin de traverse des obstacles naturels considérables, montagnes, défilés, cours d'eau faciles à renforcer au moment du danger, et, au delà, les Alpes, ainsi que le Rhin ou le Jura suivant l'hypothèse à examiner, obstacles pouvant entraver à eux seuls toute marche rapide. En outre, l'envahisseur s'y trouverait aux prises avec quatre armées au lieu d'une seule, c'est-à-dire avec son ennemi principal, qui serait bientôt en ligne, en cas de besoin, sur le Rhin suisse ou sur le Jura, sinon en Suisse même; avec l'armée suisse de 100 à 120,000 hommes de première ligne, secondés de 80,000 de landwehr; enfin avec des armées ou des contingents de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie qui, neutres en principe, seraient dans le

cas particulier intéressées autant que qui que ce soit au ferme maintien de la neutralité helvétique, et ne manqueraient pas de la défendre le plus promptement possible. L'envahisseur se verrait donc acculé aux Alpes, en même temps que menacé sur ses flancs et sur ses derrières qu'il aurait imprudemment découverts ; il serait ainsi dans une situation où l'on ne se met guère quand on peut faire autrement. A tous égards sa spéculation serait mauvaise.

Même l'espoir d'un grand bénéfice en cas de réussite manquerait totalement à sa justification. On cherche en vain l'objectif marquant auquel pourrait conduire une telle entreprise, soit d'un côté, soit de l'autre, alors que toutes deux exigeraient cependant de forts effectifs.

Supposons qu'une armée allemande voulût traverser la Suisse et le Jura pour pénétrer plus aisément et plus rapidement dans la région entre Paris et Lyon et couper les communications directes entre ces deux grands camps retranchés, qui seraient indubitablement des points importants de concentration de troupes. Il faut à cette armée, pour se préparer convenablement à telle besogne dans la région du Jura et de la Côte-d'Or, une force d'au moins 120,000 à 130,000 combattants. Et pour avoir un tel effectif aux environs de Dijon ou de Châlons, par exemple, il en faudrait bien autant pour tenir les lignes de communication et d'étapes à travers la Suisse, surprise et vaincue peut-être dans une ou deux rencontres, mais non soumise. Cela supposerait donc pour cette belle entreprise un détachement de 250,000 hommes, qui aurait dû commencer par perdre son temps à combattre une nation ne demandant qu'à rester neutre et amie.

Or, en supposant l'Empire allemand capable de faire un usage aussi absurde et aussi peu moral de sa suprématie militaire, il resterait à examiner si cette suprématie va jusqu'à lui permettre, dans une offensive contre la France, de distraire 250,000 hommes de son effort principal. Nous ne le pensons pas. Et tant que cette armée détachée ne pourrait arriver à Dijon, c'est-à-dire sur la grande voie ferrée entre Paris et Lyon, ses opérations dans cette région de l'Est, loin d'être un effort principal, ne seraient que d'anodines taquineries, sans proportion avec le déploiement

de forces qu'elles auraient exigées, ni surtout avec la perturbation et les complications européennes qu'entraînerait la violation de la neutralité helvétique.

Si, au lieu d'employer à cette équipée une armée secondaire et détachée, l'Empire allemand y jetait le gros de ses forces, l'opération, tout en étant certes fort désagréable pour la Suisse, n'en serait pas meilleure quant à son but. L'envahisseur aurait encore mieux découvert les routes de sa capitale, tandis qu'il se trouverait en Suisse non à deux de jeu, mais à cinq, par conséquent complètement paralysé.

L'hypothèse d'une offensive, soit principale, soit accessoire, de l'Allemagne contre la France par la Suisse est donc inadmissible.

L'hypothèse inverse, c'est-à-dire celle d'une ligne d'opérations française à travers la Suisse est-elle plus plausible? Non.

La Suisse ne couvre qu'une aile du long théâtre de guerre allemand, et l'aile à la fois la moins importante et la moins vulnérable. L'empire actuel, dont la force et la base sont au nord, dans la région de Berlin, et non plus à Vienne comme jadis, ne serait pas ébranlé pour devoir reculer de quelques lieues son front méridional, où il aurait encore le couvert de la Forêt-Noire et du Haut-Danube. — A moins de s'établir au delà de ces lignes de défense, jusqu'à Ratisbonne et Donauwörth, et d'occuper Munich et Stuttgard, l'armée française n'aurait acquis, par une marche rapide et heureuse dans cette direction, aucun profit notable. Même arrivée aux points susmentionnés, elle pourrait n'avoir encore obtenu que des succès d'effet moral précaires et non des avantages militaires positifs, puisqu'elle n'aurait fait que refouler les corps d'armée allemands du Sud sur leurs appuis du Nord. Là elle serait finalement obligée de livrer bataille, ce qu'elle ne ferait que dans des conditions scabreuses, c'est-à-dire sans ligne de communications assurée, contre des forces probablement supérieures en nombre et chez elles avec lignes de retraite de tous côtés.

Pour jouer pareil jeu, dans cette zone méridionale de l'Allemagne du Sud, il y faudrait ou le gros des forces françaises, et alors elles abandonneraient les routes directes de Paris au gros

des Allemands; ou une armée secondaire d'au moins 250,000 hommes d'action et de lignes d'étapes par la Suisse; or la France n'est pas à même, devant l'Allemagne, d'affaiblir d'autant son front principal.

Les stratèges des bords de la Seine auraient à noter, en outre, que la neutralité de la Suisse couvre non pas une aile insignifiante de la France, comme c'est le cas pour les Allemands, mais le milieu même de sa frontière de l'est, donnant accès au centre du pays sur le bassin de la Loire. En violant cette neutralité, le belligérant de l'ouest se priverait d'une protection beaucoup plus précieuse pour lui qu'elle ne l'est pour ses adversaires. La neutralité helvétique n'a guère pour l'Allemagne que la valeur d'une jambière ou d'un gantelet; pour la France, c'est une cuirasse, garantissant la poitrine et le cœur.

Reste la question de savoir si la Suisse est, aussi bien que la Belgique, en état d'empêcher l'utilisation de son territoire comme ligne d'opérations française ou allemande. Nous le croyons sincèrement, sans nous faire illusion sur la force réelle de la Confédération helvétique.

Les circonstances spéciales de ses frontières touchant à quatre grands États, dont deux seraient neutres dans l'hypothèse de guerre dont nous parlons, sont pour beaucoup, il est vrai, dans cette confiance. Soutenue ouvertement ou moralement, comme elle le serait sans doute, par les limitrophes neutres, la Suisse oserait mettre en ligne ses 150,000 hommes contre une armée secondaire allemande ou française sans trop d'inquiétude, sûre au moins de faire perdre à ses adversaires assez de temps pour enlever à leur entreprise le bénéfice de la rapidité. L'armée suisse aurait satisfait, dans le cas particulier, aux exigences attendues d'elle au nom de la neutralité.

En face d'une armée principale, l'armée suisse ferait également son devoir et sauverait certainement l'honneur. Mais sa tâche serait difficile et ne pourrait se prolonger. L'absence d'une base d'opérations et d'une place de refuge inexpugnable, comme la Belgique s'en est procurée une à Anvers au prix de 82 millions de francs, se ferait durement sentir. Pour parer à cette lacune, la Suisse serait obligée non seulement d'espérer, mais

d'appeler au plus tôt le concours actif des neutres limitrophes et de tous les garants de la neutralité helvétique, y compris l'Angleterre et la Russie. Elle devrait lier son sort à celui des contingents autrichiens et italiens qui viendraient à son aide, agir peut-être sous leurs ordres, en vivant de leurs ressources, de leurs bases, de leurs magasins et de leurs lignes d'étapes. Seulement, par leur appui, elle pourrait arriver à tenir la campagne pendant quelque temps. L'issue, d'ailleurs, ne pourrait tarder.

Il se produirait ou un choc immense et décisif entre les deux belligérants principaux, ou l'évacuation du sol helvétique par celui qui s'y serait le premier fourvoyé, ce qui amènerait l'évacuation correspondante de son adversaire; car ni l'un ni l'autre ne se soucieraient de vider leur querelle sous le canon des deux grandes puissances qui se présenteraient comme alliées et mandataires de la Suisse violée dans sa neutralité.

Certes, les populations suisses pâtiraient durement de ces péripéties ; mais l'envahisseur n'y gagnerait rien non plus. En outre, il y courrait le risque très grave de subir la loi, non seulement de son adversaire principal, ni plus ni moins qu'ailleurs, en cas de revers, mais encore, en cas de succès, celle d'adroits médiateurs pouvant entrer en lice avec des forces complètes et intactes.

Ainsi l'on doit admettre qu'une opération allemande ou française par la Suisse, au lieu d'être avantageuse soit à l'Allemagne, soit à la France, serait au contraire si dangereuse à chacune d'elles, qu'elle aurait, pour celui des belligérants qui en prendrait l'initiative, tous les caractères d'une extravagance.

De ce qui précède, il résulte que ce ne serait ni par l'aile nord ou belge, ni par l'aile sud ou suisse, que des hommes d'État allemands ou français bien avisés dirigeraient l'offensive de leurs armées. Le centre seulement du front franco-allemand, centre offrant d'ailleurs quelque aisance à droite et à gauche de sa verticale, resterait à choix.

Voyons ce qui peut bien en être. Voyons si ce choix, auquel nous n'arrivons ici que par l'absurde, n'est pas tout naturellement indiqué et peut provoquer la moindre hésitation.

III

Le front central franco-allemand dont nous parlons s'étend des environs de Delle (France) à ceux de Thionville (Allemagne), près de Luxembourg et d'Arlon, en Belgique, ou plus exactement de Beurnevésin, commune bernoise tout près de la frontière franco-allemande, à Cattenom (nord-ouest du cercle), vers le grand-duché du Luxembourg, sur une longueur de 245 kilomètres.

Sur ce front, on trouve trois lignes de défense du côté de l'Allemagne : le Rhin, censé renforcé par les places de Brisach, Strasbourg-Kehl, Rastadt, Manheim, Mayence, Coblentz, Wesel ; la chaîne des Vosges avec le cours de la Sarre, dépourvue maintenant de ses petits forts d'arrêt français, mais non moins bonne pour cela; enfin, plus en avant la Moselle, depuis Pont-à-Mousson jusqu'au Luxembourg en aval de Thionville, ayant à son centre le formidable camp retranché de Metz.

En prenant possession de leur nouvelle conquête, les Prussiens ont dû retourner le dispositif de défense de l'Alsace-Lorraine, et ils l'ont complètement changé. Ils ont démantelé les places françaises de Marsal, Lichtenstein, Petite-Pierre, Phalsbourg, Schlestadt, et la place bavaroise de Landau, un des chefs-d'œuvre de Vauban. Ils n'ont conservé que Thionville, Sarrelouis, Brisach et Germersheim (cette dernière dans le Palatinat), comme têtes de pont seulement, plus le nid d'aigle de Bitche, trop coûteux à détruire.

En revanche, ils ont agrandi et perfectionné Metz et Strasbourg, pour les ériger en places dites « rayonnantes » sur les deux rives de la Moselle et du Rhin, où se réuniraient des forces et des approvisionnements considérables.

Les réseaux de chemins de fer ont également été complétés pour faire déboucher du nord, de l'est et du sud, de nombreuses artères entre Strasbourg et Metz.

Ainsi, ces deux places fortes seraient, on peut en être sûr, les lieux de formation de plusieurs armées. Sous tous les rap-

ports cela est parfaitement rationnel, car c'est sur cette portion la plus centrale et la plus avancée du front allemand, faisant face à la France, que la mobilisation pourrait s'opérer le plus rapidement en même temps qu'un mouvement général en avant.

La concentration des armées allemandes, soit sur l'aile nord pour agir par la Belgique, soit sur l'aile sud pour traverser la Suisse, serait beaucoup plus longue. Celle de Strasbourg-Metz se ferait, assure-t-on, en huit ou neuf jours, tandis qu'une concentration sur l'une des ailes prendrait cinq à six jours de plus. Cette dernière n'est donc pas supposable, car la rapidité de la mobilisation et par conséquent le choix du point de concentration sont maintenant devenus une opération fort importante.

Quant à la marche de guerre elle-même, une fois les armées allemandes formées autour de Strasbourg-Metz, elle ne peut, évidemment, tendre que vers l'ennemi, vers son centre de force et de ressources, c'est-à-dire vers la capitale de la France. Paris serait bien certainement, comme toujours, l'objectif suprême des trois ou quatre armées réunies entre le Rhin et la Moselle. L'une d'elles ou un corps d'armée de chacune d'elles, muni d'un parc de siège, aurait charge de bloquer ou d'observer les fortifications embarrassant la route, tandis que le reste, tournant les obstacles, marcherait à la rencontre des forces mobiles françaises, sûr de les trouver dans la direction de Châlons-sur-Marne et de Paris.

Des murs du grand camp retranché de Metz à ceux des camps retranchés de Paris, il y a environ 300 kilomètres. Admettons-en 50 de plus, pour tenir compte des déviations possibles de la ligne directe et des obstacles naturels, artificiels ou de combats qui s'y rencontreraient : cette voie serait encore infiniment plus courte que celle qui irait passer par la Belgique, laquelle aurait 500 kilomètres au moins ou par la Suisse 800 kilomètres.

Si à côté de ces chiffres, très concluants à eux seuls, on place les graves difficultés et les périls que comporterait une ligne d'opération allemande passant par l'une ou l'autre des extrémités neutres du front Thionville-Delle, on se demande comment il serait possible que l'idée d'éviter la ligne directe du centre,

pour prendre celle de la Belgique ou de la Suisse, pût hanter un cerveau de général allemand; à moins qu'il n'eût le ferme projet d'esquiver la bataille au lieu de la chercher et d'abandonner ses deux premières lignes de défense sans coup férir.

Du côté français, les défenses naturelles sont formées par une partie du cours de la Moselle en première ligne, de la Meuse en deuxième ligne, de la Marne avec la forêt de l'Argonne en troisième ligne, le tout renforcé d'ouvrages anciens et nouveaux; enfin, par les trois grands camps retranchés créés récemment pour mettre à l'avenir Paris à l'abri de tout obus et de tout blocus.

Ces quatre lignes ou zones principales, complétées par de nombreux appuis accessoires, indiquent tout naturellement que c'est là que la France se sent le plus vulnérable et que c'est là aussi qu'elle concentrerait le gros de ses forces. D'ailleurs on le sait de reste et, à cet égard, il n'y a rien à apprendre ni à cacher à personne. L'armée actuelle de Paris et les corps d'armée de régions qui l'entourent en éventail formeraient trois à quatre armées qui, appuyées aux camps retranchés de la capitale, leur grande base, auraient à manœuvrer de leur mieux pour refouler les armées allemandes au delà du Rhin et délivrer l'Alsace-Lorraine.

Leur premier point de concentration en avant de Paris ne peut être que le camp de Châlons, couvert par les réseaux de fortifications de Belfort-Langres à droite, de Toul et Verdun au centre, de Montmédy-Mézières à gauche, et entouré de quelques ouvrages protecteurs. Dans les champs mêmes où jadis Attila déploya ses innombrables hordes, on verrait, pendant les huit ou dix jours qui suivraient la déclaration de guerre, affluer du nord, du sud, de l'ouest, par tous les chemins de fer et toutes les routes d'étapes, un demi-million de combattants français de diverses catégories, se groupant en garnisons sédentaires et en armées mobiles, ayant leurs avant-gardes à Toul-Verdun, lesquelles seraient bientôt à trois ou quatre étapes seulement des gros d'avant-garde ennemis.

Entre Châlons et Metz, ces deux centres de concentration adverses, il y a, nous l'avons vu, 150 kilomètres, soit 8 à 9 étapes en marche ordinaire.

Entre Châlons et le Rhin, vers Strasbourg, il y a environ 350 kilomètres.

Le détour par la Belgique se ferait sur une courbe d'environ 500 kilomètres; celui par la Suisse, sur environ 800 kilomètres.

Même à supposer que ces détours fussent possibles, lorsque les deux centres belligérants se trouvent si près l'un de l'autre qu'on peut les considérer comme ayant déjà croisé le fer par la seule mobilisation, on voit, par les chiffres ci-dessus comme par la direction des courbes de détours, qu'une telle opération aurait aussi du côté français tout le caractère d'une fuite, ce qui la rend absolument inadmissible.

En y ajoutant les difficultés que ce mouvement tournant — et tourné — rencontrerait inévitablement, si ce que nous avons dit précédemment est vrai, l'hypothèse de la ligne d'opérations française de Châlons sur la région Metz-Strasbourg reste la seule sensée et par conséquent la seule vraisemblable.

Ajoutons vite que ce que nous appelons une ligne, par langage de convention ou d'habitude, et par comparaison avec le vaste front du Rhône-Suisse à la mer du Nord, n'est point une ligne mathématique. C'est une zone de 250 kilomètres de longueur, laquelle peut très bien renfermer à son tour tout un front, ou même trois, divisés chacun en un centre et deux ailes.

Sur cet espace, semé d'obstacles divers, le jeu, quoique un peu serré pour trois à quatre armées de chaque côté, aurait encore de la latitude, et rien ne s'opposerait à ce qu'aussitôt en pays ennemi il ne prît toute l'ampleur qui serait utile aux uns et aux autres.

Une fois en Alsace, après avoir bloqué Metz, les Français pourraient et devraient s'étendre dans tout le Palatinat pour trouver et masquer le meilleur passage du Rhin.

D'autre part les Allemands, une fois sur la Meuse, auraient un champ illimité au nord comme au sud, mais surtout au sud, pour progresser vers le centre de la France. La nature même des opérations à mener et les conditions du succès tactique à obtenir forceraient cette extension, à titre de diversions pour mieux couvrir la concentration appelée à porter le coup décisif.

En un mot, si le front commun aux deux belligérants, de

Delle à Thionville, a pu être considéré comme un défilé difficile et dangereux au belligérant en offensive, il faut reconnaître pourtant qu'un défilé de 240 kilomètres de front n'est pas de nature à trop gêner les masses appelées à y manœuvrer. Plusieurs armées peuvent s'y mouvoir à l'aise dans toutes les formations.

On objecte que les difficultés de ce front central — qu'on l'appelle défilé ou d'un autre nom — sont devenues aujourd'hui très grandes, insurmontables, par suite des travaux de fortification qui, des deux côtés, s'y sont amoncelés; que c'est précisément pour cette raison que se pose l'épineux problème dont on s'occupe tant à cette heure, et que maints bons esprits résolvent en prétendant que les belligérants auraient tout profit de débuter partout ailleurs que sur cette triple ligne hérissée de parapets et de gros canons au milieu de nombreuses troupes mobiles.

Rappelons tout d'abord, comme rectification, que l'objection ne s'applique qu'au côté français du front. Celui-ci est garni en effet d'une grande quantité d'ouvrages divers, anciens et nouveaux, principaux et complémentaires, barrages de front, défenses de flanc, lignes de jonction, forts d'arrêt, places d'appui, etc., etc.

Quant au côté allemand, il est dépourvu de tout cela; il n'a que ses deux places rayonnantes et leurs minimes annexes susmentionnées. Le terrain de l'Alsace-Lorraine est libre sur ses frontières. Les Français peuvent y faire pénétrer de tous côtés, en tout temps, à toute heure, sans grands efforts des corps du génie et de l'artillerie, sans autre préoccupation que la certitude d'avoir à y livrer bataille aux masses qui se concentreraient autour de Metz et de Strasbourg.

Cela admis, et la bataille ne pouvant être que le but premier de l'offensive qu'auraient prise les Français, bataille à laquelle le dispositif de défense active allemand semble les inviter et les provoquer, il n'est point exact de dire que les armées françaises seraient obligées à toutes sortes de détours par la Suisse ou par la Belgique pour éviter les *fortifications* du front central allemand. Elles déclareraient ainsi vouloir éviter les *armées* allemandes, et une guerre qui débute de cette façon est d'avance terminée et perdue, ou n'est pas encore près d'éclater.

Quant au côté français du front Delle-Thionville, on sait suffisamment que l'attaque dont il serait l'objet rencontrerait de très sérieux obstacles artificiels. Toutefois, seraient-ils aussi insurmontables qu'on le prétend d'après les assurances de MM. les officiers du génie?... Nous ne le pensons pas.

Certes on doit honorer hautement la bonne opinion que le génie a de sa science et de ses œuvres; mais il faut admettre aussi que les généraux en chef à qui incombera l'emploi d'une quinzaine de corps d'armée (1), y compris du génie se piquant d'être expert dans l'attaque autant que dans la défense, connaîtront également leur métier de tacticiens. Or, avec de telles masses, les fortifications pourront toujours être ou bloquées, ou masquées, ou escaladées, ou tournées, et finalement paralysées, tout en laissant à leurs adversaires des forces assez considérables pour aller à la bataille, ce but essentiel, nous ne saurions trop le répéter, de toute offensive et de ses préliminaires. Pour la bataille même, le rôle de l'attaquant peut, à quelque moment, être astreint à de dures pertes, mais avec la liberté de ses mouvements, il sera en somme plus avantageux, quant aux chances de réussite, que le rôle du défenseur enchaîné à des retranchements qui, en beaucoup de cas, seraient un embarras plutôt qu'une aide.

En consultant l'histoire moderne, on voit que rarement les fortifications ont apporté des avantages réels à celui qui s'en servait pour la bataille, et que souvent, au contraire, elles lui ont été fatales. Les désastres du prince Charles de Lorraine à Prague, de Mack à Ulm, de Bazaine à Metz, de Mac-Mahon à Sedan, de Bourbaki autour de Besançon, sont des témoignages qu'on ne saurait contester.

On sait de même que les places françaises de 1870, bien aussi fortes dans leur ensemble que celles d'aujourd'hui, puisqu'elles comprenaient, outre les barrages des Vosges, les grandes forteresses de Metz avec Thionville et de Strasbourg avec Neuf-Brisach, n'ont pas arrêté les marches de l'adversaire; pas plus

(1) La France a 19 corps d'armée, y compris celui d'Afrique; l'Allemagne 18, plus des troupes de forteresse et des réserves générales.

d'ailleurs que celles du Palatinat et du Rhin, Landau, Gemersheim, Manheim, Rastadt, n'avaient empêché les Français de décider très judicieusement qu'ils iraient franchir le Rhin à Maxau, projet qui échoua non devant les *places*, mais devant les *armées* allemandes.

Si des effectifs aussi considérables que ceux qui seraient aux prises, c'est-à-dire jusqu'à 18 corps d'armée de part et d'autre, chacun d'environ 25,000 hommes, sans compter quelques corps de réserve générale, ne se laissent pas arrêter par des retranchements et des places, ils ne peuvent pas non plus se dérober aisément.

Deux petites armées, comme celles de Turenne et de Montecuculli, dans la belle campagne de 1675 sur le Haut-Rhin, se livreront sans grand danger à maintes marches et contremarches, à maintes passes d'armes où les chances se compenseront en une infinité de variantes, tant qu'elles sauront garder ou reprendre leurs communications. Les colossales et lourdes armées de nos jours n'ont plus de telles perspectives. N'étant pas dans la bonne direction dès l'entrée, elles risquent d'en être dehors à tout jamais. La moindre opération fautive au début amène un échec qui pèsera fatalement sur tout le reste de la campagne. Le jeu doit être à la fois plus simple et plus serré, car la masse qui se trouve près d'être en échec, même dans une situation comportant encore des issues et beaucoup moins grave que celle, par exemple, de Turenne après sa déroute de Mariendal en 1645, ne parvient plus, à cause de son propre poids, à se relever à temps. Le poids et la force d'impulsion du jouteur heureux doublent son premier succès en y ajoutant aussitôt les éléments d'un second.

Dans de telles conditions, quelle est celle des deux armées formées sur la région Châlons-Metz, ayant en face d'elle une force immense et égale, qui oserait tenter, à droite ou à gauche, un long mouvement de flanc vers la Belgique ou la Suisse, en découvrant ses communications normales?

Si, par impossible, ce mouvement aboutissait jusqu'au sol ennemi, des deux côtés il trouverait encore des lignes de places fortes et d'ouvrages qu'il faudrait bien affronter, et cela sans avoir la même liberté d'action qui s'offrait sur le centre.

Par l'aile du nord, les Français rencontreraient, après la Belgique et le Luxembourg, les places de Coblentz, de Cologne, de Wesel sur le Rhin; par l'aile droite. celles d'Ulm et d'Ingolstadt sur le Danube, ou selon les cas celles du Haut-Rhin, avec lesquelles ils devraient finir par se mesurer; ce qui offrirait autant de difficultés que d'affronter Metz, Strasbourg et leurs petites annexes.

D'autre part, les Allemands, pour agir par le nord à travers la Belgique et le Luxembourg, devraient s'engager contre deux lignes au moins de places fortes françaises : une première comptant, de droite à gauche, Longwy, Montmédy, Sedan-Mézières, Givet, Rocroi, Hirson, Landrecies, Maubeuge, Valenciennes, Lille, Dunkerque; une seconde où se trouvent Reims, Laon, La Fère, Péronne, Amiens, sans parler de plusieurs postes reliant ces deux lignes entre elles et la seconde avec les camps retranchés de Paris.

En opérant par le sud, les Allemands auraient affaire, pour déboucher de la Suisse vers l'ouest, aux ouvrages de Belfort, Montbéliard, Besançon, Pontarlier, Salins, des Rousses, de l'Écluse, ayant en avant plusieurs forts récents et en arrière Vesoul, Auxonne, Dijon, Lyon. Ils seraient obligés, un jour ou l'autre, de heurter, bloquer ou tourner, dans cette direction excentrique, autant de murailles que sur le front central et à beaucoup plus de frais.

De toutes façons, on voit donc que tant que la guerre entre la France et l'Allemagne serait conduite d'une manière rationnelle, aucun des deux belligérants ne manquerait d'occasions, ni d'emplacements, ni de facilités, pour s'engager sur le front immédiat, ce qui les dispenserait d'aller chercher ailleurs des champs de bataille plus commodes.

A tous deux, il pourra convenir peut-être de laisser croire le contraire. Mais nul, en Suisse ou en Belgique, n'a de motifs fondés de s'en effrayer, ni surtout de s'en ruiner par d'onéreux préservatifs. Ce sont là jeux de princes et de grandes puissances, pour ne pas dire de gros loups, non de petits États neutres et pacifiques. Ceux-ci, en se confiant dans leur propre jugement en la matière, se montreront plus sages qu'en prêtant

l'oreille aux bruits du dehors et en demandant aux états-majors de Berlin et de Paris d'ouvrir leurs secrètes archives pour dissiper des alarmes qui peuvent avoir quelque utilité stratégique pour ceux qui les propagent.

Tout pays libre et civilisé, soucieux de son indépendance, doit avoir un état militaire pour son propre compte et de manière à satisfaire aux exigences générales. Ainsi pensent, ainsi font la Belgique et la Suisse. Par là même elles sont prêtes aussi à faire face aux exigences des cas particuliers rentrant dans l'ordre naturel des choses humaines. En tenant constamment leur état militaire à la hauteur des progrès scientifiques et techniques des autres armées, tout en distinguant soigneusement entre ce qui ressortit à leur nature spéciale ainsi qu'à leurs intérêts nationaux et ce qui pourrait n'être que suggestions ou contagion de bon voisinage, elles ne se trouveront en défaut dans aucune circonstance sérieuse.

Ajoutons brièvement, pour terminer cette discussion déjà trop prolongée, que si la guerre franco-allemande dont nous venons d'examiner l'hypothèse se transformait en guerre générale, nos conclusions ne seraient point modifiées sensiblement. Le rôle des deux ailes neutres du front de Thionville-Delle resterait à peu près le même, et les coalisés d'une ou d'autre part qui violeraient la neutralité, soit belge, soit helvétique, en retireraient plus d'inconvénients que d'avantages positifs et durables.

Ferdinand LECOMTE,
Colonel fédéral Suisse.

LAMENNAIS

ET SA CORRESPONDANCE

LETTRES INÉDITES A M. DE VITROLLES [1]

XVII

14 juin 1841.

Êtes-vous à Paris? N'y êtes-vous plus? Je pense que si vous êtes parti, on vous enverra ce billet, et que de Vassy vous me donnerez votre adresse; car je ne veux pas attendre votre retour pour vous demander de vos nouvelles et causer un peu avec vous. J'en userai de la même manière pour le troisième petit ouvrage qu'on imprime en ce moment. Vous le trouverez en revenant sur votre bureau, et il sera plus heureux que moi, puisqu'il vous verra le premier. J'ai vu aujourd'hui Chateaubriand. Il est bien tracassé de la goutte. Les jambes portent difficilement cette belle et grande tête qui n'a rien, elle, perdu de sa vigueur. Il m'a appris que Mme de Chateaubriand était partie pour aller voir près de Vienne Mme la duchesse de Berry, bien oubliée, bien délaissée. Ce souvenir m'a paru et noble et délicat. J'aime les courtisans du malheur; ceux-là ne se coudoient pas dans les antichambres.

Que j'aimerais, sous un de ces ombrages que Virgile, Horace, La Fontaine aimaient tant, ou le long d'un champ de blé émaillé de bleuets, ou en hiver près d'un bon feu, bien tranquille, le soir, m'entretenir avec vous de ces hautes questions que j'ai pu

(1) Voir le numéro du 15 décembre 1882. — Reproduction et traduction interdites.

à peine effleurer dans les pages que vous venez de lire! Il s'en faut bien sans doute que tous les problèmes y soient résolus, et surtout les problèmes pratiques : mais ceux-ci, ce ne sont pas les hommes qui les résolvent, c'est le temps. Je ne crois pas que la forme catholique ait à subir de grands changements ; il ne faudra que l'interpréter. Quoi qu'il en soit, je craignais de mourir avant d'avoir dit toute ma pensée sur la religion ; c'est là principalement ce qui m'a décidé à publier ce petit livre qu'on ne lira pas beaucoup et qu'on entendra encore moins : mais toujours rendra-t-il témoignage de ma foi, et c'est ce que je voulais.

Le monstrueux procès intenté à mon neveu n'est pas fini. Le parquet a appelé ; on veut à tout prix une condamnation, et si ce qu'on dit du tribunal qui va juger de nouveau est vrai, il n'est que trop probable qu'on l'obtiendra. Si c'était de moi qu'il fût question, je ne m'en inquiéterais guère. Pour un autre et qui me tient de si près, c'est tout différent. Ce qui me console un peu, bien peu pourtant, c'est que je ferai justice à mon tour : on y peut compter. *Vale et me ama.*

XVIII

23 juin 1841.

Vous voilà donc à la campagne, mon bon ami, et ce n'est pas que vous l'aimiez beaucoup ; vous dites, comme le bonhomme, *les jardins parlent peu*, et je serais de votre avis maintenant que je suis vieux, s'il fallait me contenter longtemps de leur conversation qui me suffisait autrefois. Je la préférerais cependant encore à celle de mes murs et de mes barreaux, en dedans desquels il ne tiendrait qu'à moi de me prendre pour quelque bête féroce ou tout au moins grandement sauvage. Depuis le retour des chaleurs, je suis tourmenté d'autres bêtes qui ressemblent fort à celles qui m'ont fait mettre ici : surcroît d'agrément. Mais parlons d'autre chose.

Vous vous rappelez l'incertitude où j'étais, la dernière fois que je vous vis, sur la manière dont G. S. prendrait certaine lettre que je venais de lui écrire. Elle l'a prise à merveille, en

même temps qu'elle prenait la poste pour se rendre à Nohant. Je crois vraiment qu'elle m'a pardonné mes irrévérences; mais elle ne pardonne point à saint Paul d'avoir dit: « Femmes, obéissez à vos maris. » C'est un peu dur, en effet.

Mon cher, décidément, je n'aime plus que les vieux livres. Racine lui-même commence à me plaire moins, et Rousseau pas du tout, même les *Confessions*. Cela me semble gonflé, affecté, faux de sentiment et souvent d'expression. Est-ce ma faute? Je n'en sais rien. Parlez-moi de Rabelais, voilà mon homme. Que de profondeur, que de verve! Que Voltaire près de lui est un petit garçon! Montaigne lui-même n'en approche pas. Celui-ci, dans son scepticisme, se jouait un peu de tout; il disputait pour passer le temps, par de bonnes et mauvaises raisons; c'était son goût; *ego contrà argumentabor*. Mais Rabelais, sous sa robe de bateleur, avait le mal en haine, et c'était tout un monde nouveau que sa sublime folie aspirait à créer. Il n'y a point dans notre langue, ni dans aucune langue, d'ouvrage plus sérieux que le sien. Il l'est quelquefois jusqu'à effrayer. Croyez-vous, s'il vivait, que l'Académie le jugeât digne de remplacer M. de Cessac?

Je ne vois pas que les esprits s'assagissent beaucoup depuis votre départ. A votre retour vous les trouverez, je crois, à peu près au même point. Ils bâtissent dans le vide de grandes théories qui, à peine debout, croulent les unes sur les autres. En politique nous en sommes toujours à la question d'Orient, aux violences des ministres au dedans, et à leur lâcheté au dehors. D'autres, sans doute, vous mandent les détails; pour moi, je n'en sais guère. Je regarde à travers ma grille les choses passer, et je trouve que c'est un assez ennuyeux spectacle.

Voilà quelqu'un qui entre. Je finis, cher, en vous embrassant. *Vale et me ama.*

XIX

Sainte-Pélagie, 3 juillet 1841.

Si j'étais avec vous sous ces beaux ombrages dont vous me parlez, mon cher ami, je serais, de toute manière, le plus heu-

reux des deux; je vous écouterais, je vous entendrais, et en même temps je jouirais encore de cette grande et touchante et ravissante nature que vous aimez trop peu, on le voit bien, puisque vous laissez M[me] la duchesse de Vicence abattre ces pauvres vieux arbres qui avaient abrité tant de générations. Puis vous nous parlerez de votre amour pour les choses d'autrefois! Vraiment, je le crois bien que tout changement n'est pas un progrès, vous en avez la preuve sous les yeux. Quant aux progrès réels, il faut pourtant que quelqu'un s'en mêle, sans quoi, comment s'accompliraient-ils? Rien ne se fait tout seul dans ce monde : *ex nihilo nihil.* Aussi les hommes mettent-ils un peu la main à tout; si c'est de travers, j'en lave les miennes.

Je ne me rends pas aux raisons que vous me donnez au sujet de vos mémoires, que vous avez peu de goût à écrire maintenant. Sans doute les évènements auxquels vous avez pris part, n'ont pas aujourd'hui le genre d'intérêt qu'ils avaient pour vous et pour tout le monde, lorsque vous croyiez contribuer à la fondation d'un ordre de société durable. Mais c'était de l'histoire pourtant qui se faisait alors, et ce que vous dites de ce temps-là se disait également bien de tous les temps. J'ai peur que vous ne cédiez à la paresse, en vous persuadant que vous ne cédez qu'à une philosophique vérité. La vérité est que la Restauration a été un grand incident dans une grande époque, et qu'un jour on recherchera curieusement tous les documents qui aideront à la mieux connaître.

Vous devez avoir reçu mon dernier petit volume. J'avais commencé un autre travail, mais je crains d'être forcé de l'interrompre assez longtemps peut-être. Ma santé n'est pas bonne, je ne dors plus. Les médecins disent que j'ai une hypertrophie du cœur; voyez un peu la bizarrerie! Au régime où les hommes l'ont tenu, j'aurais cru bien plutôt qu'au lieu de grossir, il dût avoir maigri. Pour me consoler, mes docteurs ajoutent qu'il n'en pouvait être autrement; à la bonne heure, mais de plus ils veulent me mettre au régime de l'acide prussique, sur quoi je conteste et contesterai *usque ad ultimam metam;* il n'y a point d'hypertrophie qui tienne. J'aimerais mieux encore lire les romans de M[me] Reybaud et de M. Paul de Musset, surtout après ce que vous

m'en dites. Il y a ici un bon jeune homme appelé Esquiros, qui va publier un petit volume de poésies. M[me] la duchesse de Vicence ferait vraiment une bonne action en en prenant un exemplaire; cela aiderait ce pauvre Esquiros à payer son amende, et puis il n'est pas sans talent. Il y a un mois que je n'ai vu M. de Chateaubriand; je crains qu'il ne soit indisposé. La C... s'occupe à se caser dans sa cour d'Orléans. Elle ne me fait plus rien dire, ni moi à elle. Nos liaisons n'ont pas tourné à l'hypertrophie, comme vous voyez. Son mari vient d'être nommé sénateur, ce qui le rappellera en Espagne. Les journaux la disent menacée d'une nouvelle guerre civile; elle aurait, je crois, pour Don Carlos, encore moins de succès que la première. Mais quel malheureux pays, n'est-ce pas vrai?

Il paraît que les tories vont l'emporter en Angleterre. Je n'en suis point fâché, quant à moi, tout au contraire; les choses n'en marcheront que plus vite; tout en ce monde n'est-il pas action et réaction? Et puis je n'aime pas les whigs, ce qui ne veut pas dire que j'adore les tories, mais encore ont-ils l'hypocrisie de moins. Me voilà au bout de ma feuille, mais non pas, mais jamais au bout d'une amitié qui croît, très cher, et s'enracine avec les années.

XX

Sainte-Pélagie, 12 juillet 1841.

Vous avez raison, cher ami; l'exercice, le grand air et la liberté, voilà les vrais remèdes. Aussi n'en fais-je point d'autres en attendant ceux-là. Je m'abandonne aveuglément à notre bonne mère nature, en qui j'ai plus de confiance mille et mille fois que dans les médecins. Puis, fort indifférent à ce qui peut arriver, je ne m'inquiète en aucune manière, et c'est un point très important, car avec ma constitution nerveuse et une imagination assez vive, si j'allais me mettre à m'alarmer sur ma santé, à spéculer sur les causes et sur les effets, outre que je n'aurais pas un moment de repos, ce serait le moyen d'en finir bien vite. Je laisse donc les choses aller comme elles peuvent, vivant de régime et me tenant coi lorsque les forces viennent à me manquer.

Au fond, je suis mieux depuis quelques jours, sans être encore dans mon état ordinaire. Le corps se ressent de l'irritation de l'esprit.

Mon neveu, acquitté d'abord, vient d'être condamné en appel à deux mois de prison par un de ces jugements iniques dont la magistrature, bassement prosternée devant le pouvoir et se faisant le servile instrument de sa tyrannie, est maintenant si prodigue. C'est un essai d'attaque contre les réformistes. Il est probable que ceci va me rejeter dans la controverse politique. On ne saurait se taire en présence de ces audacieux attentats et de ces révoltantes injustices, il faut savoir enfin s'il existe encore des lois en France et quelque chose de ce qu'on appelle la Charte. Le travail qui m'occupe en ce moment n'est pas celui dont je vous ai parlé, et auquel je n'ai pas renoncé. J'y reviendrai un peu plus tard.

Je vous remercie, mon bon ami, et je vous prie de remercier de ma part M[me] la duchesse de V... au sujet du recueil de ce pauvre Esquiros, qui est un jeune homme fort doux et fort bon. Je le croyais des Pyrénées sur son nom ; il est né à Paris, mais d'un père espagnol.

Je conçois cet entraînement qui fait qu'ayant commencé une chose, on va jusqu'au bout; mais je pleure ces beaux arbres, gardiens des souvenirs d'un long passé, et puis je souris en pensant que c'est le radical, le révolutionnaire qui les eût défendus contre les conservateurs. Mon cher, on devrait bien laisser là ces deux mots ; chacun veut conserver et chacun veut détruire ; il n'y a que le choix des choses à détruire et à conserver, sur lequel on diffère. En ce qui touche la société, tout se fait en vertu de lois providentielles contre lesquelles on ne peut rien. Ce qui doit subsister subsiste, ce qui doit changer change, malgré les efforts opposés, mais non sans ces efforts, qui sont les moyens par lesquels s'accomplit l'éternelle volonté. Il en a été ainsi depuis le commencement du monde, il en sera ainsi jusqu'à la fin.

Je n'oserais pas assurer avec autant de confiance que, jusqu'à la fin de l'Académie, on y fera des discours aussi vides que celui de M. de Saint-Aulaire ; il y a de la vraisemblance

pourtant. Le pauvre Roger, en cette occasion, a perdu, je ne dis pas l'esprit, mais de son esprit autant qu'en peuvent contenir deux ou trois pages que ses confrères ont impitoyablement retranchés de son discours, qu'ils jugeaient trop conservateur en matière politique. Le pis est qu'il lui a fallu laisser introduire dans son œuvre des phrases qu'il n'avait point faites et des choses qu'il ne pensait pas. Puis avisez-vous d'être académicien. Au reste, en tout cela, Roger, le Roger que nous connaissons tous, marchant droit cette fois au grand étonnement de tout le monde, a conservé une dignité imposante, magnifique; il a avoué son discours, c'est vrai, mais il l'a fait lire par un autre, lui présent. J'aime le caractère.

Émile vint me voir ces jours derniers, ayant appris que je n'étais pas bien. Je le priai de vous donner de mes nouvelles. Il eut la bonté de m'apporter deux romans pour me distraire. L'un a pour titre *Suzanne*, l'autre l'*Abbesse de Castro*. Vous connaissez, ce me semble, celui-ci; c'est celui qui me plaît le mieux. Il y a là des mœurs vraies, franches et fortes. Oh! que j'aime ces anciens temps, quoi que vous disiez, cher; mais je ne les regrette pas; ce sont deux choses toutes différentes. Je veux vous en dire une singulière. Quelquefois, quand je n'ai point dormi pendant la nuit, je m'assoupis vers une ou deux heures. Alors toujours, toujours, les scènes de ma première enfance se représentent à moi, mais si vives que rien n'y manque, que rien ne m'échappe, que je ne les voyais pas, ne les sentais pas autrement il y a cinquante ans. Vous en conclurez que je retombe en enfance. Plut à Dieu! L'entrée de la vie est un berceau de fleurs, et sa sortie un vilain trou noir dans un rocher nu...

J'en étais là, lorsque Chateaubriand est venu et Béranger aussi. Je finis donc, cher, en toute hâte, afin que ma lettre parte demain.

A vous de cœur.

XXI

Sainte-Pélagie, 2 août 1841.

Je me demande si j'aimerais ces vastes châteaux, vides et tristes, espèces de sépulcres habités par les ombres que l'imagination y suscite à chaque pas. Peut-être. La poésie du passé s'empare puissamment de l'âme. Chose singulière! Ce qui fut, ce qui sera, voilà ce qui la charme; elle n'a que du dégoût pour ce qui est. Toutefois, je ne dépenserais pas ma fortune à conserver dans leur splendeur ces immenses édifices d'un autre âge, non que cet emploi de mes revenus me parût absurde ou blâmable en soi, mais parce que je me croirais d'autres devoirs et plus pressants et d'un ordre plus élevé! Au reste, n'est-ce pas une chose frappante que de voir comment, sous mille formes différentes, on rencontre partout des témoignages qui vous avertissent de la mort de l'ancienne société? Et il y a encore en Europe beaucoup de gens qui se flattent que ce n'est qu'un sommeil et qu'elle se réveillera. Je ne sais, en vérité, s'ils se détromperont au jugement dernier.

M. de Chateaubriand, qui s'affaiblit beaucoup, est parti pour les eaux de Néris. Il y passera trois semaines, m'a-t-il dit, après quoi il ira visiter dans le voisinage quelques vieux amis, entre autres M. Hyde de Neuville. Son voyage sera de deux mois en tout. Vous savez qu'on l'a nommé président d'un comité qui doit s'occuper des affaires des chrétiens d'Orient. On parlera et l'on ne fera rien; il le sait à merveille. Qu'opposer à la politique de l'Angleterre et de la Russie? Après l'abdication de la France, il ne reste qu'à se résigner à ce qu'elles décideront. En quel abîme de honte sommes-nous tombés après tant de gloire! Et ce n'est qu'un commencement, nous descendrons encore.

XXII

Sainte-Pélagie, 22 août 1841.

Vous ne vous figurez pas le débordement d'écrits qui paraissent sur les questions d'économie politique et de crédit. Il faut que le mal soit grand, puisque tout le monde se fait médecin. J'ai reçu depuis quinze jours sept ou huit ouvrages de ce genre, et ce qu'il y a de pis, c'est que les auteurs insistent presque tous pour que je leur dise ce que je pense de leur œuvre. Il y en a qui ont quelquefois des idées ingénieuses sans être neuves pour le fond; mais aucune à mon gré n'est praticable, non par aucune sorte d'impossibilité intrinsèque, mais parce qu'une réforme particulière, si petite qu'elle soit, exigerait de proche en proche une réforme universelle : de sorte que le problème dont on cherche la solution, n'est autre que de créer une société nouvelle et de la créer de toutes pièces. On ne crée point les sociétés, elles se créent elles-mêmes sous l'influence des lois qui régissent le monde et à l'aide du temps. Je remarque encore dans ce qui se publie non seulement une préoccupation exclusive des choses matérielles, mais un grand mépris pour tout le reste. Nous ne vivons certes pas dans une société platonique. Ce n'est pas davantage une société chrétienne. Chateaubriand me racontait hier qu'ayant demandé au curé de Néris s'il était satisfait de l'état de la religion dans le pays qu'il habite, ce pauvre curé lui avait dit que presque personne ne venait à son église, et M[me] Clément m'écrivait il y a quelques mois qu'il en était ainsi dans l'Aunis et dans la Saintonge. Les paysans ne s'y marient même plus devant le prêtre. Pour moi cela m'effraie. Je me demande ce que peut devenir un peuple sans enseignement moral, et qui, plongé dans la matière, n'a peut-être pas dans le cours de l'année une seule idée spirituelle. Il y aura certainement une réaction plus tard : mais quelle est la limite de la dégradation qu'auparavant il devra atteindre?

Mon neveu viendra me rejoindre ici dans quelques jours, mais nous ne nous verrons guère et peut-être point du tout, car

il logera dans l'autre pavillon et je ne veux rien demander au directeur, qui est un misérable. Les prisons du Midi se remplissent aussi en ce moment.

Le pouvoir est partout en guerre contre le pays, et cette guerre devient grave, car elle commence à s'organiser. Si du mépris on passe à la haine, si la bourgeoisie, attaquée dans ses intérêts d'argent, se réveille, nous ne serons pas loin de la fin, et il est impossible qu'on n'en vienne pas là.

Figurez-vous un budget de 1,200 millions sans compter les impositions locales, un milliard d'arriéré, et les magasins, les arsenaux vides, l'industrie en souffrance, le commerce maritime ruiné : comment veut-on que cela dure ? Cela n'empêche pas que Guizot ne soit ravi de lui-même. Il est devenu d'une morgue, d'une fatuité, d'une suffisance que ses familiers même ne supportent plus.

Les députés prétendent qu'il tombera dans la session prochaine. On parle de Molé pour le remplacer, et ensuite de Thiers. C'est comme à l'Opéra :

On les fait passer, repasser;
Et puis quand ils ont tous passé,
On les fait encor repasser.

Ce serait par trop risible, si ce n'était pas encore plus douloureux. Veuillez remercier pour moi M. le comte de Canisy; je dois beaucoup à son obligeance, puisque je lui dois d'avoir reçu directement de vos nouvelles.

Mille tendresses, cher bon ami.

XXIII

Sainte-Pélagie, 11 septembre 1841.

Leroux vient de publier une sorte de pamphlet, qui sera suivi de six autres. Jamais cet homme ne fut plus insensé et plus forcené. Il ne s'agit pas d'histoire avec lui; au lieu de l'étudier, il la fait, c'est plus court, et il la fait bien singulièrement. Puis, dans un langage violent et cynique, il se met à saper tous les

fondements de la morale. La société pour lui, en son état présent, c'est de l'or et du fumier, et le *droit,* c'est le prolétaire disant à cette société qui a rejeté avec raison ses antiques croyances : « J'ai ma part de fumier, je veux ma part d'or. » Voilà pour l'homme : vient ensuite la femme. La femme chrétienne, c'était Thérèse, c'était la sainte éprise d'un fantastique époux, à qui, pour prix de ses souffrances supportées sur la terre avec patience, avec amour, elle devait être unie dans les cieux. Souffrir ou mourir : telle était sa devise, très logique en ces temps de sotte superstition. La sainte, aujourd'hui, qui est-ce? Je vous le donne à deviner ; cherchez bien ; y êtes-vous? Mais non, vous n'y êtes pas, je vous défie d'y être. La sainte, c'est la fille du régent, la fameuse duchesse de Berry, et sa devise est : *Courte et bonne.* Avec le tact qui les distingue, les femmes l'ont bien senti. Sachant qu'ici-bas aimer est leur fonction (ici l'auteur cite l'Évangile), et ne pouvant, pauvres esclaves, accomplir leur fonction avec le tyran que la loi et les mœurs leur imposent, pour remplir leur destination, elles se sont mises, ces bonnes petites saintes, à invoquer ardemment leur patronne, et comme elle à *aimer* à tort et à travers, qui plus, qui moins, mais toutes le plus possible, afin d'être plus sûres de leur fait : ce faisant, conclut le philosophe, elles usent consciencieusement de leur droit devant la société et devant Dieu. On les accuse de ne pas comprendre : quelle injustice! quel hypocrite mensonge! *Courte et bonne,* voyez si elles n'ont pas admirablement compris cela? Or cela, c'est tout.

Je ne vous parlerai point de politique, attendu que je n'en sais que ce que vous en savez. Vous avez vu que la *Gazette* était interdite dans les États du Pape. N'est-ce pas une plaisante chose que cette interdiction? Défense d'écrire à Rome et de prêcher à Paris. Nous vivons dans un drôle de monde. Votre manière de prendre cette vie-là est certainement très sage; vous avouez que le caractère y aide plus que la raison. Je n'ai pas grande confiance dans le pouvoir de celle-ci. On ne dort guère par raison, et pourtant dormir est une bien bonne chose. Votre philosophie est celle d'Horace et de Montaigne. Je l'aimai dès l'enfance et l'ai peu pratiquée, en cela, comme en mille autres

choses, fort au-dessous de vous, cher ami. Il se faut appliquer la doctrine à l'âme, non à la mémoire. Eh! vraiment, je le sais bien ; mais à quoi me sert-il de le savoir? Il y a en nous quelque chose de plus puissant que nous, qui nous domine et nous emporte.

Video meliora, proboque, deteriora sequor.

C'est plus ou moins notre histoire à tous. Si je pouvais me refaire, je me ferais autrement; mais enfin je me console, puisque vous m'aimez tel que je suis.

XXIV

8 novembre 1841.

Je viens de lire les *Scènes* de Henri Monnier. Ce n'est pas peint, ce n'est pas gravé, c'est daguerréotypé. Rien ne saurait faire mieux comprendre combien l'art diffère de la réalité simple, nue, et par là même toujours triviale. Les anciens avaient bien raison de faire de l'art en général, ποιήσις, une création, et ceux qui aiment l'art, qui le sentent vivement, créent eux-mêmes avec l'artiste. En écrivant ceci, j'entends les cloches de Saint-Médard. Les cloches sont de l'art aussi, et de là ce banal dicton, « que les cloches disent tout ce qu'on veut »; elles excitent l'imagination, la disposent à produire, la transportent dans une sphère au-dessus du monde réel. J'aime ces sons dans les airs; sans eux, on n'entendrait dans nos villes que le bruit des pavés et des ruisseaux.

Vous rappelez-vous ce livre accompagné d'une lettre qu'on m'apporta devant vous? J'ai parcouru, — et c'est bien assez, — les premières pages du livre; ce sont des injures contre moi, et dans la lettre l'auteur me prie de lui dire ce que j'en pense. Il y a de singulières gens, il faut en convenir.

Adieu, cher.

XXV

Sainte-Pélagie, 24 novembre 1841.

On est au troisième mille de la vente de l'*Esquisse*. Je ne sais où l'on a pris que je ne continuerais pas cet ouvrage. Il est vrai que j'en ai deux autres que je veux finir auparavant, mais cela n'empêchera pas que je l'achève, si je vis. Je ne comprends pas ce qu'on entend par l'impossibilité de donner à mes principes un développement raisonnable. D'abord, jusqu'à présent, on ne les a pas attaqués sérieusement en eux-mêmes, et parmi les critiques qu'on a faites de mon livre, je n'en connais pas une qui mérite une réponse. Dans les trois volumes qui me restent à faire, j'aurai à parler de la science et de la société. En ce qui touche la science, ce que j'en ai dit déjà n'a pas même été critiqué, et des faits nouveaux viennent chaque jour confirmer les vues que j'ai proposées et les principes que j'ai établis en physique, en chimie, en physiologie. Quant à la société, mes deux derniers volumes, *De la Religion, et du Passé et de l'Avenir du peuple*, contiennent en abrégé tout ce que j'aurai seulement à exposer avec plus de détail. Or, ces deux volumes, qui les a réfutés ? Personne encore, que je sache. Quand j'ai cru, moi, devoir rejeter l'hypothèse d'une révélation surnaturelle et de l'autorité infaillible de l'Église, qu'elle implique logiquement, j'ai dit pourquoi. Que m'a-t-on répondu? Rien. Il ne faut pas se préoccuper des oppositions passionnées et aveugles, elles n'ont qu'un temps. Ce qu'il y a de vrai dans mes idées restera, quoi qu'on fasse; ce qui ne l'est pas sera rejeté, et personne ne désire, plus que moi, que ce soit le plus vite possible.

XXVI

Du 25.

On vient de me donner quelques détails sur Leroux et sur sa *Revue*. Il est personnellement plus enfoncé que jamais dans l'idée de faire une religion, et il ne doute pas de la réussite.

Dans dix ans, dit-il, la propriété sera complètement abolie en France. Comme sa *Revue* sera dirigée selon cet esprit-là, comme il commence par la farcir de ses œuvres réimprimées pour la troisième fois, du moins quelques-unes, et qu'on y verra, entre autres choses connues, que Jésus-Christ a formellement autorisé l'adultère, plusieurs personnes qui avaient promis d'y fournir des articles se retirent, de sorte qu'il ne tardera pas, m'a-t-on dit, de rester seul avec Mme Sand. Celle-ci, fidèle au révélateur, prêche, dès la première livraison, le communisme, dans un roman où je crains bien qu'on trouve peu de traces de son ancien talent. Comment peut-on gâter à plaisir des dons naturels aussi rares !

Tout à vous de cœur, très cher.

XXVII

Du 27 novembre 1841.

Mon mal à moi, et j'en souffre au delà de tout ce que je puis dire, est le spectacle chaque jour plus hideux de la société où nous vivons; mon séné et ma manne serait un lieu, quel qu'il soit, où je pourrais l'oublier, me créer, loin d'elle, une autre vie et un autre monde. Si j'hésite, c'est surtout parce qu'il faudrait quitter, vous d'abord, et puis un petit nombre d'autres personnes qui me sont chères à différents titres. Quel que soit pour moi l'attrait de l'Orient, je n'y songerais pas, si je trouvais plus près un asile où je puisse avoir paix et liberté.

Les climats froids étant contraires à ma constitution et antipathiques à mes goûts, il n'y aurait, en Europe, que l'Italie qui me conviendrait; mais en Italie je rencontrerais la haine ecclésiastique et les soupçons des gouvernements. Environné de leur police, j'en sentirais à chaque instant le poids, ou croirais le sentir, ce qui est la même chose. Il n'est pas sûr d'ailleurs qu'on me souffrît. Je ne porterais en Orient ombrage à personne; j'y serais plus inconnu que le dernier Bédouin, et c'est beaucoup cela. Le plus petit nom est un grand fardeau pour quiconque préfère à toutes choses le repos et l'indépendance. Au reste, tout

cela n'est encore en moi qu'un projet vague, et nous aurons le temps d'en causer.

J'ai toujours été extrêmement frappé du peu que nous sommes en étendue d'action, en durée, en toutes choses, et je n'ai jamais pu jouir de quoi que ce soit dont je voyais les bornes. C'est traverser ce monde avec de bien tristes conditions de passages. Vous y en avez apporté de meilleures; rendez-en grâces à votre nature, car cet avantage, on l'a ou on ne l'a pas, il ne s'acquiert point. J'aurais été bien naturellement celui qui disait : « Mon gouverneur, est-ce que je m'amuse? » Mais ce n'est pas là le pis. Le pis est l'impuissance de prendre un intérêt vif et durable à aucune chose, à cause de la fin qui est là tout près. Que m'importera demain ce qui m'affecte, ce qui me préoccupe aujourd'hui? La vie entière s'écoule dans ces illusions éphémères, et, trompé toujours, on recommence toujours. Les heures se passent de main en main le présent qui nous éblouit, sans que, jusqu'au moment où arrive la grande nuit, nous cessions de poursuivre, dans les vapeurs de l'horizon où elle nous semble être et où elle n'est point, l'iris menteuse. Ces réflexions que j'ai faites de bonne heure, qui m'ont suivies dans tous les âges, ne contribuent guère à égayer le dernier, déjà si peu gai par lui-même. Tant il y a que je ne sais pourquoi je vous écris tout cela. Je n'en avais nulle intention lorsque j'ai commencé cette lettre que je finis bien vite, et c'est une fin, certes, dont cette fois je ne me plaindrai pas, et vous, cher, beaucoup moins encore.

XXVIII

30 novembre 1841.

Fi de la politesse qui ennuie et gêne! Et pourtant, quel moyen de s'y dérober? Nous ressemblons, dans notre vie factice, à Gulliver lié d'une multitude innombrable de fils presque invisibles par les nains de Lilliput. Il est vrai que nous ne sommes pas non plus des géants.

Voilà le billet que vous me demandez pour M. Pariset. Veuillez-lui dire, mon bon ami, combien je suis sensible à son

empressement; je ne pense pas qu'il aille plus que moi à Mehemetopolis. Il a trop d'esprit pour cela. Quant à la Syrie, je conviens qu'elle n'a, en ce moment-ci, rien de fort attrayant. Je la laisserai jouir, sans en prendre ma part, des bienfaits qu'elle doit aux quatre grandes puissances. Cette politique des cabinets dont l'habitude nous voile en partie la sottise et l'horreur, mène bien vite à sa fin l'Europe et sa vieille civilisation. Quand, pour être débarrassé de cette politique infernale, le monde devrait momentanément retourner à l'état sauvage, il n'y perdrait certes pas encore. Mieux valent les Peaux-Rouges que les âmes noires. C'est pourquoi je ne crains pas la barbarie des peuples chez lesquels vivent encore les instincts naturels de l'homme, pour qui les mots de justice et de conscience ont un sens sérieux. Mais il faut du moins avoir quelque assurance de trouver repos et sécurité dans l'espèce de patrie contre laquelle on échangerait la sienne. Or c'est là ce qui manque dans le Liban, depuis que l'influence anglaise, autrichienne et russe y ont pénétré, depuis que Satan a forcé la porte de leur paradis. A présent, je tourne les yeux sur Smyrne. C'est encore la molle Ionie, le plus doux climat, de beaux horizons, des campagnes charmantes, moins riches pourtant, moins grandes, moins variées d'aspects et moins vertes, moins boisées que le Liban. Parmi les choses que je n'y trouverais pas, je compte pour beaucoup la *Revue indépendante,* dont le deuxième cahier vient de paraître. A ce propos, Mme Marl... pourrait se souvenir combien de fois je lui ai répété qu'elle n'entendrait rien à mon livre, ce qui, au reste, ne paraissait pas la flatter extrêmement, quoique je ne lui en dise pas la principale raison, qui est qu'elle ne comprend et ne comprendra jamais que l'incompréhensible. Voilà pourquoi Leroux est pour elle un écrivain providentiel. Je me suis figuré quelquefois que le mari devait être quelque chose comme la raison même, tant sa femme se passe aisément de lui.

Depuis que je ne vous ai vu, cher, j'ai toujours été fort souffrant, une migraine de trois jours, de la fièvre, du malaise, point de sommeil et point d'appétit. Encore cinq semaines de patience. Tout à vous de cœur.

XXIX

15 décembre 1841.

Vous ne me donnez pas envie de connaître, mon cher ami, Mme Sophie Gay, dont je lisais dernièrement quelques pièces de théâtre assez ennuyeuses. N'est-ce pas la mère de Delphine Gay, autrement dite Mme de Girardin? C'est une espèce à part que ces femmes-là, ces femmes qui font des vers et de la prose, et qui, à l'aide de leur prose et de leurs vers, se glissent partout, s'introduisent partout, corrompent ce qui reste de bon goût dans les salons où l'on cause encore, y étalent leurs phrases de feuilleton, leur jargon mi-partie de coulisse et de boutique, y brodent les tissus les plus fins de leur vilaine grosse laine. Ce serait aux diplomates d'en débarrasser le monde, puisqu'ils sont faits pour chasser les mouches et balayer les toiles d'araignées!

J'ai eu l'autre jour la visite du Dr Pariset. C'est, à ce qu'il m'a semblé, un très bon homme, et certainement un homme d'esprit, et de conversation agréable et facile. Nous avons parlé philosophie. Il y a beaucoup à faire entre nous pour s'entendre seulement. Combien peu de gens comprennent quelque chose à ces questions, que tout le monde se croit en état de résoudre sans aucune étude, dont on se persuade avoir apporté en naissant la science infuse! Cette naïve opinion qu'on a de soi en cette matière, m'a souvent étonné. Pourquoi ne l'a-t-on pas en toutes choses, en ce qui touche, par exemple, la physique, la chimie, la géométrie? Parce qu'ici, dira-t-on, l'art ne saurait s'abuser soi-même, se déguiser sa propre ignorance. Mais le peut-on davantage en philosophie, et comment y réussit-on? C'est ce que je ne sais pas. Peut-être la différence vient-elle de l'amour-propre. On s'imagine que, pour posséder la science philosophique, il ne faut que de l'esprit; et qui ne se croit de l'esprit? Qui pourrait consentir à s'avouer à soi-même et plus encore aux autres qu'on n'en a pas autant que personne, autant qu'il est possible d'en avoir?

Encore trois semaines, cher ami, et nous redeviendrons voisins. Si la saison n'était pas si rude, je me débarrasserais immé-

diatement de mon voyage de Bretagne, afin d'être ensuite plus maître de moi et de mon temps. Je crains la fatigue de ces deux cents lieues, au milieu desquelles je ne puis ni ne veux placer qu'un séjour de deux semaines. Je tâcherai de partir en avril, pour être de retour en mai : d'autant plus que j'aurai peut-être à me décider, vers cette époque, pour un voyage plus long. Je prévois que vous aurez ici à traverser de bien mauvais jours. Nous n'avons vu jusqu'à présent que le commencement de la tyrannie; d'année en année elle croîtra, et lorsqu'arrivée à son terme extrême, l'heure de sa chute aura sonné, je suis bien loin de vous promettre quelque paix et quelque repos. Il n'en faut plus chercher parmi les hommes, dans la société qu'on leur a faite, et qu'ils se font eux-mêmes tous les jours. Je n'aperçois partout que des tendances à un désordre, à une anarchie, passagère sans doute, mais profonde, et que des causes de destruction. Ce serait folie que d'essayer d'établir quoi que ce soit, tant que durera ce travail de la mort. Nous sommes entre les hommes du passé qui se fatiguent à le galvaniser dans son tombeau, dans l'espoir insensé de le faire revivre, et les hommes qui se tourmentent non moins vainement pour créer un avenir en dehors de toutes les conditions de la vie. Il faut que ces deux générations passent, avant que quelque chose puisse germer dans le sol qu'ils labourent stérilement. Qu'est-ce, après tout, que des siècles pour Dieu? et qu'est-ce pour le genre humain même? Pour nous c'est autre chose, et les simples années comptent vraiment. Aussi songé-je très sérieusement à arranger le moins mal possible, dans ce bouleversement général, celles qui me restent; bien pauvre reste, et qui ne vaut pas peut-être le soin tel quel, que j'ai la faiblesse de vouloir en prendre. Nous en causerons, *et de omni re et quibusdam aliis*. De toutes ces choses, la plus vraie certes, et aussi la plus douce, est ma tendre amitié pour vous, très cher.

XXX

Sainte-Pélagie, 21 décembre 1841.

Vous direz ce que vous voudrez, mon bon ami, ce monde-là ne me tente pas du tout. Futilité, méchanceté, dissoutes dans beaucoup d'ennui ; en somme, mauvaise drogue. Rien d'ailleurs ne m'attriste comme une gaieté factice, une menteuse apparence de joie, pleine de bruit et de faste, et creuse en dedans. A mon sens, les vraies joies, après celles du cœur, sont les joies sérieuses de l'esprit, parce que la vie elle-même est chose sérieuse et que je la rejetterais avec dédain si elle n'était qu'une étincelle qui sort de la nuit pour aller s'éteindre dans la nuit. Ce qu'il y a de plus grand en nous tient de bien près à la souffrance, d'une certaine souffrance qui n'est qu'un désir renaissant de lui-même sans fin, sans cesse, une sorte d'enfantement éternel. Mais laissons cela ; vous direz peut-être : rêves de prisonnier, et vous direz vrai, car cette étroite demeure de la terre, que nous tenons à bail si court et si onéreux, n'est qu'une prison.

Sa Majesté philosophique n'assistait point, en effet, à la soirée, où elle aurait pu n'être pas entourée de tous les hommages qui lui sont dus à si juste titre. On l'aurait vue de trop près : *major è longinquo reverentia*. On en raconte chaque jour des choses plus étonnantes. Si les anges rient, ils doivent bien rire de ce qui se passe en ce monde, et les diables aussi. Il y a eu de meilleurs temps après tout. Ce qui me frappe surtout en celui-ci, c'est moins la corruption que la nature de la corruption. Les hommes se rapetissent à vue d'œil, de cœur, d'intelligence ; noblesse, délicatesse, courage, esprit, grâce, pensée, langue même, tout s'en va. Pour peu que cela continue, ce ne seront bientôt plus que des espèces d'idiots murmurant des sons inintelligibles et offrant sur leur face bêtement épanouie le rire effrayant et dégoûtant d'une pleine satisfaction d'eux-mêmes.

J'ai eu dernièrement une joie véritable : un jeune homme près de se tuer à qui la lecture de l'*Esquisse* a, je ne sais comment, rendu le courage de vivre.

Adieu, très cher.

XXXI

Paris, 5 août 1842.

Vous voilà, cher ami, loin du tracas de cette bruyante ville, dans un bel et bon château, libre de votre temps, entouré de soins et d'affection ; vous n'êtes pas trop à plaindre. J'allai ces jours derniers voir Mme Forgues ; je la trouvai ainsi qu'Émile. Ils n'avaient point encore la nouvelle de votre arrivée à Vassy. Durant les premiers jours qu'on passe à la campagne, on veut jouir pleinement du repos qu'on y vient chercher ; on se plonge dans le rien-faire, on s'y complaît ; puis ce plaisir s'use comme les autres. C'est notre grande misère que cette instabilité. Il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde, et de là, je le suppose, la désolation de Salomon, lorsqu'il s'écriait tristement : *Nil novi sub sole!* C'est aussi la mienne ; je sens tous les jours mon ennui croître et embellir, ce qui fait que j'aime de toute mon âme ce bon saint Jean qui nous promet des cieux nouveaux et une terre nouvelle. Pourvu qu'elle ne ressemble pas à celle-ci !

Nous avons eu pour nous distraire les obsèques du duc d'Orléans. Le convoi avait attiré une foule immense, mais purement curieuse. Elle ne sentait même pas ce qu'il y a de gravité dans la mort. C'étaient, au moindre de ces incidents qui se produisent quand les hommes s'entassent, des rires éclatants et prolongés. Les fêtes du mariage de ce même prince n'avaient pas été certainement plus gaies. Enfin on le portait à Dreux, où il sera oublié bien vite. Son père, à l'ouverture des Chambres, a joué une scène qui, malgré le talent de l'acteur, et à cause du trop d'art peut-être, a tout à fait manqué son effet. Chacun s'en est allé avec une impression pénible, mais différente de celle que l'on s'était flatté de produire.

Je ne me lasse point d'admirer la mobilité de notre esprit français. Il n'est déjà plus question de la régence. Personne n'en parle plus. Il s'agit maintenant de savoir si M. Guizot restera aux affaires ou en sortira. Les apparences du jour sont pour sa sortie. Demain peut-être sera-ce autre chose. La gauche, en grande partie, refuse d'obéir à la direction de M. Thiers. Il s'y

est aussi montré, à ce qu'on dit, trop impérieux. Sa promptitude à se rendre l'instrument public de la politique de la cour, a aussi excité la défiance. D'un autre côté, les centres mêmes, frappés des péripéties des dernières élections et de l'esprit qu'ils ont remarqué dans le plus grand nombre des électeurs, paraissent assez peu disposés à soutenir envers et contre tous le cabinet doctrinaire. Quant à moi, je le verrais se dissoudre avec regret. Il n'en est point, à mon avis, de meilleur en ce moment pour la France : raison de penser qu'elle ne le gardera pas.

Je laisse Émile vous parler des *belles-lettres*. On leur a donné là un singulier nom, d'après ce que je lis. Quoi qu'il en soit de la langue et du style, je suis étonné de voir combien, en tout genre, l'intelligence baisse. Rien de plus rare aujourd'hui que de rencontrer quelqu'un en état de suivre tellement quellement une discussion politique. J'en fais chaque jour des expériences qui me confondent véritablement. Cela doit tenir beaucoup à l'éducation, à la nature et à la méthode des études dont on occupe la jeunesse dans les collèges. Lorsqu'ensuite elle en sort, au lieu de s'instruire, au lieu de soumettre sa raison à un régime fortifiant et sévère, elle joue avec les mots et court après les phrases. Elle en choisit quelquefois de si drôles, que mieux vaudrait, je crois, pour elle, se contenter, comme Duclos, de la première venue. Sur ce, cher ami, je vous embrasse sans phrases, mais de tout cœur.

XXXII

Paris, 18 août 1842.

Je vous écris, très cher, par une chaleur de 30° R. au nord. Vous ne pouvez guère souhaiter mieux. Pour mon compte, je n'ai pas souvenance d'été pareil à celui-ci. Il est heureux pour moi qu'il ne m'ait pas surpris dans mon donjon de la rue de la Clé. Il m'eût été difficile d'y tenir. Vos bois, vos eaux, vos immenses salons, rendent plus supportable cette température, et la vie de Vassy, comme vous la décrivez, fortifie beaucoup ce que vous dites de la vie en général. Au reste, je trouve que dans

tous les temps les hommes s'en sont beaucoup trop occupés. Elle passe si vite, c'est si vite fait de nous, que je n'estime pas qu'elle vaille tant de réflexions, tant de reproches, d'injures, et tant d'apologies. Il me semble toujours que je suis né hier et qu'on m'enterrera demain. Que voulez-vous placer de sérieux, en fait de plaisirs et de douleurs, dans ce court intervalle ?

Sur une autre échelle, on pourrait en dire à peu près autant de l'humanité, dans sa période terrestre : et c'est une des choses qui prouvent, selon moi, que l'homme est ici-bas pour remplir une fonction, et non pas comme on le lui dit fort sottement, pour y courir après cette chimère qu'on appelle le bonheur.

Sous ce dernier point de vue, je crois la différence très petite d'un siècle à l'autre, d'une époque à une autre ; mais je crois, en même temps, à un progrès réel et continuel, si ce n'est en chaque peuple, au moins dans le genre humain. Nulle comparaison certainement quant à la perfection de ce qui constitue sa nature intelligente et morale, entre son état actuel et ce qu'il était il y a deux mille ans ; quoique l'individu ne soit pas, ou, ce qui est la même chose, ne se sente pas plus heureux aujourd'hui qu'alors. On a plus, mais on désire plus ; cela se compense.

La Chambre nous fait en ce moment une loi de régence qu'elle n'a pas le droit de faire. Mais qu'est-ce que le droit en ce monde? L'histoire presque entière se compose de faits enfilés comme des grains de chapelet sur un cordon qu'on appelle la force. Heureusement que celle-ci se déplace. Je vis sur cette consolation.

Il paraît certain qu'il s'est passé quelque chose d'étrange dans le secret du palais des czars ; mais on ne sait pas bien quoi. Il paraît aussi que le roi de Prusse se détache de son beau-frère et de sa politique. De son côté, le pape s'enroue à crier, dans son consistoire, contre le destructeur du catholicisme en Pologne. Il est un peu tard. Je me trouve heureux, cher, de n'avoir pas été si lent à vous juger et à vous aimer.

XXXIII

Paris, 8 septembre 1842.

A tout prendre, cher ami, vous vous trouvez bien du séjour de Vassy, ce qui ne me surprend aucunement. Pour moi, je prendrai patience, si vous nous revenez avec vos mémoires ou finis ou bien avancés. Je voudrais qu'ils parussent vers la fin de l'année ou le commencement de l'autre. Rappelez-vous le motif qui vous a particulièrement décidé à hâter cette publication. Il a chaque jour plus de force. Les vôtres doivent s'être bien trouvés des bains froids, et c'est une raison d'en profiter pour achever votre travail, que retarderaient infailliblement les inévitables distractions de Paris.

Chateaubriand est de retour des eaux, voilà déjà deux ou trois semaines. Il se loue de leur effet, il marche mieux; mais quel mieux, hélas! Je ne le vois jamais debout sans peine, et j'en ai surtout qu'il s'obstine à monter, de fois à autre, mon terrible escalier. Je vis hier sa femme; elle a la fièvre, ses nerfs la tracassent, et, par-dessus cela, elle tousse horriblement. Le chaud lui est contraire. Spéculez donc sur les saisons! Il n'est guère de poitrine plus faible, et à cette poitrine-là, c'est l'hiver qu'il faut.

Les progrès de la science et de l'intelligence générale me paraissent, comme à vous, incontestables, et aussi que le niveau commun des lumières s'est élevé. Quant à la rareté plus grande des esprits d'élite, je n'en suis pas également frappé.

Voyez, dans tous les genres, combien depuis un demi-siècle il en est apparu. Peut-être se détachent-ils moins, du reste, parce que le cortège est plus nombreux. Mais en sera-t-il ainsi à distance? Nous voyons Périclès, Sophocle, Platon et les autres, comme isolés au milieu du temps. Eux vivants, c'était autre chose. Mêlés à la foule, jugés d'ensemble, par les bons et mauvais côtés, leur tête ne brillait pas de l'auréole qui l'entoure à nos yeux. C'étaient des gens de mérite, des Athéniens fort distingués. Il faut dire aussi que les vrais grands hommes se comptent facilement à toutes les époques et que toutes les épo-

ques n'en produisent pas. Ils ont leur saison comme les fruits et les fleurs. Celle où je suis n'a ni fleurs ni fruits. Aussi me semble-t-elle bien triste. Pour vous, cher, vous êtes né sous un si beau soleil, et j'en remercie Dieu, que votre pis est l'automne. Ah! restez-y toujours, ignorez toujours ce que c'est que l'hiver et ce qu'il amène.

La politique languit en ce moment. De la régence, il n'en est plus question. Les journaux vivent de M. Thiers et de son changement de front. Nous nous aplatissons tous les jours. Que les gouvernements puissent tant pour le mal et si peu pour le bien! Ne serait-ce pas que, dans le premier cas, ils agissent selon leur nature, et que, dans le second, ils luttent contre elle. Je le crois, pour mon compte. Ce que je crois encore plus, c'est que personne ne vous est plus tendrement attaché et dévoué que votre vieil ami.

XXXIV

Paris, 17 septembre 1842.

Au moment même, mon bon ami, où je recevais votre lettre, il vous en arrivait une de moi à Vassy. J'étais, en l'écrivant, dans un accès d'humeur assez noire. Il y a des moments où tout m'ennuie, où je n'ai goût à rien. Je vous conte aussi des charades, je ne veux pas dire des fictions, et c'est pour cela peut-être qu'elles sont moins gaies que les vôtres.

On dit que Leroux est plus révélateur que jamais, ce qui ne me surprend en aucune façon. Et à propos de cela, savez-vous qu'il a été Jean-Jacques, qu'il a été Pétrarque, qu'il a été Saint Augustin; que ces trois hommes, engendrés l'un de l'autre, forment une série, dont il est le quatrième, et apparemment le dernier terme? Ce n'est pas trop mal s'apparenter, je devrais dire s'identifier. Molière, où es-tu? Il nous apprend, au reste, dans la *Revue indépendante*, très indépendante, de la morale du moins, que Pétrarque a *révélé* l'amour chaste, incompatible avec la continence et que c'est là qu'est le mystère; que pour aimer chastement une femme, il faut avoir des enfants d'une autre; qu'il fallait le christianisme pour nous apprendre cela, qu'il

devait enfanter nécessairement *le Saint adultère, le Saint dans l'adultère.* A la vérité, cette révélation n'était encore, dans le Pétrarque du XIVe siècle, qu'à l'état de *sentiment;* mais Pétrarque *redivivus*, autrement dit Pierre Leroux, l'a élevée d'un degré, et maintenant, grâce à lui, elle est *connaissance.* Si cela peut vous être agréable, je lui en ferai compliment de votre part.

Et vous trouvez étrange, cher ami, qu'on aspire à s'éloigner de la société, à vivre dans les bois! Mais où voulez-vous donc qu'on vive? Je comprends comment La Fontaine, voulant peindre l'homme, l'ait été chercher chez les animaux; il y trouvait la bête stupide et la bête féroce; cela suffisait à peu près, mais il ne fallait rien de moins.

D'ailleurs, de ce temps-ci, les bois doivent être si beaux! L'automne a quelque chose de plus touchant que l'été, de plus en harmonie avec notre existence si frêle et si rapide. J'aime les feuilles qui tombent, l'herbe qui jaunit. Mais ce que j'aime mille fois plus que tout cela, c'est vous, cher, toujours jeune par le charme et la grâce de l'esprit, qui avez parié contre les ans de ne jamais vieillir, et qui gagnerez ce pari, que tout autre perdrait. Je ne vous connais qu'un concurrent, et c'est Béranger. Il faudra pourtant qu'un jour vous vous rencontriez tous deux.

A votre retour, nous arrangerons cela.

XXXV

Paris, 2 octobre 1842.

Comment voulez-vous, cher ami, que l'on soit gai d'un temps comme cela? Depuis dix à douze jours, il ne cesse de pleuvoir. Aussi gardé-je la chambre, enchanté au reste d'avoir pour cela un motif qui mette ma paresse à l'aise. Je penserais tout différemment si j'étais, comme vous, à la campagne. Là, j'aimerais à sortir, ne fût-ce que pour voir tomber les feuilles et entendre le bruit triste qu'elles font lorsque le vent les roule sur la terre. Il y a aussi, en cette saison, des effets de lumière singuliers, le soir surtout, quand le soleil, près de descendre sous l'horizon, enveloppe son disque rouge d'une résille de nuages. Mais que vous dis-je là, mon Dieu?

J'ai peur que vous ne négligiez vos mémoires, je veux dire que vous ne profitiez pas assez de votre loisir actuel pour préparer le volume que vous jugez vous-même important de faire paraître, tandis que certains hommes vivent encore. J'ai hâte, en outre, qu'on sache exactement quelle est la part que vous avez prise à la première restauration. Pour ce qui est de mon travail à moi, nous en causerons à votre retour.

La *Revue indépendante* a cessé de paraître. Il est question de divers arrangements pour la ressusciter. Jusqu'ici, rien n'a réussi. Il y a des difficultés de personnes, chacun réclamant son indépendance, en ce sens que les autres dépendent de lui et des difficultés d'argent, qui a, dans le système, une grande valeur philosophique. Il se pourrait qu'à raison de tout cela, le monde fût privé de la révélation qui l'aurait sauvé infailliblement. A quoi tiennent les choses, et les plus grandes choses !

On s'attend à un hiver rigoureux, et partant à beaucoup de misère pendant cette rude saison. Je ne m'accoutume point à cette pensée, qu'il y a dans le monde matériellement plus qu'il ne faut pour que tous vivent, et que néanmoins un si grand nombre manque du nécessaire. On dira ce qu'on voudra, on raisonnera, on subtilisera, je ne croirai jamais que ce ne soit pas là un profond désordre ou que ce désordre soit inévitable. Il est maintenant reconnu que l'aumône ne suffit pas pour y remédier. Quel sera donc le remède ? Toutes les questions économiques et politiques même aboutissent à celle-ci, et les uns et les autres sont liés étroitement à la question religieuse. D'où cette conclusion que, pour que quelque chose, dans l'état social actuel, change en un sens favorable à l'humanité, il faut que tout change. Quelle idée cela donne-t-il de ce qui est ? En effet, je pense, pour mon compte, qu'il n'y a jamais eu sur la terre que des anti-sociétés. Je parle de ce que les hommes ont établi, organisé. Le bien mêlé au mal en des proportions différentes, selon les temps et selon les lieux, a toujours dérivé d'un principe contradictoirement opposé à celui des institutions. Je voudrais qu'on fît une espèce d'histoire universelle d'après cette vue-là. Il n'y en aurait point de plus vraie, de plus curieuse et de plus utile.

Je me rencontrai l'autre jour dans une maison avec deux jeunes gens d'une trentaine d'années, et qui ne manquent ni d'une sorte d'esprit ni d'une sorte d'instruction. Ils parlèrent d'un roman intitulé : *les Mystères de Paris,* qu'Eugène Sue publie dans le feuilleton des *Débats*. C'était une joie, une admiration, un enthousiasme que vous ne sauriez imaginer. Ils se mirent à citer ce qui les charmait le plus. Figurez-vous ce que la bêtise a de plus grossièrement trivial, ce que la crapule a de plus ignoble, de plus sale et de plus bas, exprimé dans la langue des bouges les plus infects, dans un hideux argot que, grâce à Dieu, le peuple lui-même n'entend pas : voilà ce qui les ravissait. Le succès, — car on le dit immense, — d'une pareille œuvre est un grave symptôme. Où en sommes-nous ? et où allons-nous ? Moralement et littérairement, on peut, je crois, peindre en deux mots la société au milieu de laquelle nous avons le bonheur de vivre : elle enverrait Jésus-Christ au bagne, Pascal et Corneille à Charenton. Si, après nous avoir amusé de nos *Petites Misères*, Émile Forgues voulait nous consoler un peu des grandes, combien je l'en remercierais pour ma part !

XXXVI

Trémigon, 30 juin 1846.

Nous verrons jusqu'où le nouveau Pape poussera cette vertu qui sera mise chez lui à plus d'une épreuve. Il aura fort à faire entre l'Autriche et les autres puissances, entre les puissances et ses sujets dont l'irritation croît chaque jour. Il me semble impossible qu'il ne fasse pas quelques concessions. Mais comme forcément elles seront assez insignifiantes, elles n'apaiseront point le mécontentement, et trois mois après, la guerre recommencera. Il faut que le vieux monde s'en aille, et il s'en va de fait, et lorsqu'à l'aspect de la tombe ouverte devant lui il voudrait reculer ou au moins s'arrêter, une voix formidable lui crie : Marche ! Voyez ce qui se passe en Angleterre. Ce n'est pas l'habileté qui manque là, et pourtant cette aristocratie si habile ne s'abrite qu'en cédant. Elle sème de ses dépouilles le chemin où elle fuit, pour retarder le vainqueur. La folie des hommes et

des gouvernements est de rêver l'éternité. On vous en donnera de l'éternité, imbéciles ! De la chute de Peel les journaux concluent celle de Guizot. Je n'en suis pas aussi persuadé qu'eux. Il s'agira de savoir comment Louis-Philippe comprendra ses intérêts personnels en cette circonstance. Car, du reste, quand on s'abaisse devant toutes les prétentions, quand on obéit à tous les commandements, peu importe que ce soit Peel ou Palmerston qui commande.

Adieu, cher ami, et au revoir le plus tôt possible ; je vous embrasse de cœur.

XXXVII

Paris, 10 août 1846.

Il n'a été ici question, durant votre absence, que des élections, et ce n'était pas amusant du tout. Nous en voilà hors, Dieu merci, au grand contentement de M. Guizot et de ses collègues qui auront dans la nouvelle Chambre une plus forte majorité que dans l'ancienne. J'en suis très aise, car je désire vivement que ces gens-là restent au pouvoir. J'aime ce qui va vite, et, pour l'intérêt de la France, je ne trouve rien de mieux à leur dire que ce que Jésus-Christ disait à Judas : *Quod facis, fac citiùs*. Les affaires de l'Europe s'embrouillent de plus en plus. Le mariage d'Isabelle, les mouvements très sérieux du Portugal, celui de la race slave comprimé, mais non étouffé, la fermentation de l'Allemagne au sujet du duché de Holstein et des prétentions du roi de Prusse à la suprématie spirituelle ; tout cela, et bien d'autres choses encore, ne présage pas un avenir très tranquille. La politique ne vit que d'expédients. Combien de temps peut-on vivre comme cela ?

Vous ne retrouverez plus ici lord Cowley. Connaissez-vous son successeur, lord Normanby ? L'Irlande entre aussi dans une nouvelle phase de ses débats avec l'Angleterre, et O'Connell a fait son temps. Rien ne dure en ce monde, cher ami, excepté ma tendre affection pour vous.

XXXVIII

Paris, 1er septembre 1847.

Je voudrais bien vous mander quelque nouvelle un peu intéressante de ce pays-ci; mais en vérité je n'en sais aucune. Le suicide de M. de Montesquiou a fait peu de bruit, après l'affaire du duc de Praslin. De celle-ci même il n'est plus guère question, tant tout passe vite au temps où nous sommes. On vit sur le menu des journaux, qui nous servent chaque matin quelque infamie diplomatique, comme celle qui vient d'avoir lieu à la Plata, ou quelque friponnerie administrative. J'ai vu dernièrement quelqu'un qui arrive de Rome. Il m'a raconté des choses fort curieuses de ce pays-là. L'esprit démocratique, ou, comme on l'appelle, révolutionnaire, y domine plus que nulle part ailleurs, et préside aux conseils du pape. L'Autriche est fort embarrassée, quoique nous l'aidions de notre mieux. Que sortira-t-il de ce grand mouvement? On ne peut le savoir encore, quoiqu'il doive avoir certainement de graves et longues conséquences. On me voudrait dans cette ville où se prépare une des phases de l'avenir, on me presse de m'y rendre, à quoi je réponds toujours ce que vous savez. Les idées de l'*Avenir* y règnent pleinement, mais j'en ai d'autres dont le temps n'est pas venu.

Comment passez-vous le vôtre à Vassy? Vous y occupez-vous de vos mémoires? Je regretterais que vous ne missiez pas à profit les loisirs de la campagne pour les terminer. Il vous faudrait peu de travail pour cela, car vous étiez, ce me semble, assez avancé.

L'opération que Mme Récamier s'était décidée à subir, a définitivement échoué. Elle reste aveugle comme auparavant. On la dit triste et dans un état de santé qui, sans offrir de dangers immédiats, ne laisse pas d'inquiéter ses amis. Si elle venait à leur être enlevée, cela ferait un grand vide dans la vie de Ch... Mais à quel point le sentirait-il? En vérité, je n'en sais rien. Il semble être tombé dans une prostration complète, et je reviens toujours affligé quand je l'ai vu. *Quantum mutatus!* Remontez à vingt ans seulement. Du reste, il supporte son état

avec beaucoup de courage, s'il ne le supporte pas sans ennui. Malheureusement, on ne saurait le distraire, parce qu'il faudrait pour cela qu'il pût causer, et il n'en a pas la force. A propos de conversation, en trouvez-vous chez les bas Normands? Que disent-ils de ce qui se passe? Sont-ils du nombre des *satisfaits?* Ils auraient bien de la peine à l'être autant que L.-Ph... On assure qu'il contemple avec un ravissement de plus en plus vif les fruits de sa sagesse. Il y a des grâces d'état. Adieu, cher ; aimez-moi toujours comme je vous aime : c'est beaucoup demander.

P. S. — Voici ce qu'on dit : que M. de Montesquiou s'est tué à cause d'un faux commis par lui ; que le duc d'Eckmühl est sous le coup d'une poursuite pour tentative d'assassinat sur sa maîtresse, et M. C*** de L***, député, pour empoisonnement de sa femme. Il est certain qu'on a exhumé celle-ci, et qu'une information est commencée. Si le capitaine Rolando vivait encore, je serais tenté de lui demander un asile dans sa caverne.

XXXIX

Paris, 10 septembre 1847.

Vous voyez par les journaux où en est la politique de notre cabinet, mais vous ne la voyez qu'imparfaitement si vous ne lisez pas les feuilles des différentes oppositions, parce qu'elles ne donnent pas toutes tous les faits et que chacune a sa correspondance étrangère. L.-Ph... trouve partout Palmerston devant lui, et, en ce moment, c'est ce dernier qui domine en Espagne, en Italie, en Suisse. M. de Broglie est venu de Londres jeter l'alarme au château. Les conseils succèdent aux conseils : assemblée de médecins près du lit d'un agonisant. Car non seulement on marche d'échecs en échecs au dehors, mais un mouvement sérieux commence à l'intérieur. Le peuple s'irrite de plus en plus et la bourgeoisie n'est pas moins mécontente. Dans les banquets réformistes que le pouvoir n'ose ni ne peut empêcher, on parle hautement de révolution. L'armée même, seul appui réel qui reste au gouvernement, ressent l'influence de l'esprit public. En un mot, tout, tout se prépare pour des évènements graves.

Non que je croie à une catastrophe immédiate, mais telle circonstance imprévue peut l'amener presque à chaque moment, et une circonstance quelconque l'amènera certainement avant peu d'années.

M. de Cormenin, qui est maintenant à Rome, a été fort surpris de tout ce que les hommes les plus considérables et les plus respectés lui ont dit de moi. Ils l'ont chargé de me faire savoir qu'ils avaient conservé de moi *un tendre* et *précieux* et *pieux* souvenir. N'est-ce pas là quelque chose d'étrange? Au reste, ce qui m'empêche d'aller dans ce pays-là, ce n'est sûrement pas la folle idée de *Tout ou rien*. Si c'était cela, il faudrait se hâter de m'enfermer à Charenton. Nous causerons, cher ami, à votre retour, de mes véritables motifs, jugés décisifs par des personnes même aussi éloignées qu'on le puisse être de toute magistrature.

Je reviens à la politique. Voilà l'Autriche obligée de reculer. Elle s'est arrêtée devant la résistance, provoquée par l'Angleterre, des princes italiens. Naples même a été entraînée dans ce système de résistance, ou le sera, car les deux Siciles sont dans une vive fermentation. La Suisse aussi est délivrée de la crainte d'une intervention. Il est vrai qu'elle n'est pas à l'abri de la guerre civile; mais la lutte serait courte, car les cantons dissidents forment à peine le dixième de la population. Il semble que l'Autriche s'attende à perdre ses possessions en Italie. Depuis quelque temps, elle intrigue fort dans les provinces danubiennes, où il est, du reste, assez naturel qu'elle cherche une compensation. Mais elle y trouvera la Russie. Le prince de Lucques agit comme un insensé dans son petit État. J'en suis fâché à cause de son beau-frère. Il y a des fortunes qui paraissent n'être qu'un enchaînement de tristes fatalités. A Lisbonne, le retour des Cabral présage une révolution nouvelle, qui probablement ne finira pas cette fois par une intervention. Le peuple en Portugal est plus avancé qu'en Espagne; il commence à prendre part aux affaires publiques et à comprendre qu'en définitive c'est de lui qu'il s'agit. Ce qu'on raconte de l'intérieur du Palais à Madrid, passe tout ce qui se peut imaginer. A moins d'une de ces péripéties dont ce pays offre tant d'exemples, il est vraisemblable que la reine sera démariée, et qu'on réglera la

succession de manière à renverser toutes les espérances qu'on s'était plu à nourrir ici. C'était bien la peine de se déshonorer aux yeux de l'Europe pour, à la réputation d'un fourbe, ajouter celle d'un sot. Je ne sais comment cette lettre est devenue une gazette. Je vous en demande pardon, cher ami. On parle de ce qui occupe, et tout le monde aujourd'hui, attentif au spectacle extraordinaire que présentent les cours et les peuples, y cherche des indices de l'avenir.

Je vous embrasse, cher, de tout cœur.

XL

Paris, 8 octobre 1847.

Il est donc vrai, mon cher ami, que la société qu'on nous a faite et qu'on travaille tous les jours à perfectionner, est un repaire d'escrocs et une caverne de voleurs. Voilà un homme sur qui vous comptiez, dont la probité éprouvée, ce semble, ne donnait prise à aucun soupçon, et cet honnête homme, un beau matin, disparaît avec les dépôts qui lui étaient confiés. Quelque affligé que j'en sois pour vous, j'aime mieux cependant que vous soyez débiteur que créancier. On trouve de l'argent sur des hypothèques telles que celles que vous pouvez offrir; vous n'auriez pas recouvré celui qu'en partant aurait emporté ce M. de L***. Il paraît qu'en ce moment les affaires sont généralement très mauvaises. Le taux de l'escompte est énorme, et l'escompte même impossible souvent. Plusieurs fabriques ferment en province comme à Paris : d'où beaucoup de malheureux ouvriers sans travail. D'un autre côté, la récolte n'est pas ce qu'on avait espéré. Les grains se maintiennent à un prix élevé, et tout cela ensemble fait prévoir un hiver difficile et rude. Aussi le mécontentement est-il loin de s'apaiser; mais peu importe au gouvernement, qui se croit assez fort pour arrêter, au moyen de l'armée, tous les mouvements qui pourraient se produire. Ce calcul est vrai pendant un certain temps, mais ce temps finit, et tous les pouvoirs s'y trompent. C'est ce qui arrive à l'Autriche, obligée, après de vaines démonstrations, de reculer en Italie. C'est un grave échec : on a maintenant le secret de

sa faiblesse. Je ne crois pas cependant à son expulsion immédiate des provinces lombardes, je crois plutôt que les choses finiront dans toute la péninsule par un retour passager au *statu quo*, avec quelques légères concessions de liberté de la part des princes. Mais le mouvement continuera, on se préparera à de nouveaux efforts. L'Italie entière, réveillée de son long sommeil, s'est sentie, s'est reconnue comme nation ; c'est un pas immense. Le pape suit, mais suit volontiers, avec la crainte seulement d'être conduit plus loin qu'il ne voudrait aller. Il ressemble à l'armée d'Alexandre, et Alexandre c'est le peuple. En Espagne, vous voyez ce qui se passe. Circonscrite dans le palais, la politique toute personnelle n'y est plus qu'une complication d'intrigues.

La guerre civile est imminente. Qu'en sortira-t-il? personne ne le sait, ni personne peut dire vers quelles destinées s'avance cette pauvre nation descendue si bas sous la double pression du despotisme monacal et royal. Quand je regarde l'Europe, j'y vois partout le travail de quelque chose de grand qui veut naître. Mais l'enfantement de Dieu sera long. Pour moi, simple pasteur, qui contemple au ciel durant la nuit les signes du temps, je me borne à adorer en esprit l'Enfant divin sur la paille de sa crèche, où les envoyés du genre humain viendront un jour déposer à ses pieds leurs offrandes.

Ma jambe ne va pas mieux. Un médecin m'avait conseillé un bain local avec du son. Je l'ai essayé, cela n'a rien fait. Au bout de deux mois, je me trouve en même état que le premier jour, c'est-à-dire sans douleur quand je reste en repos, mais ne pouvant marcher. Il y a un dérangement quelconque dans le tendon d'Achille. Sont-ce des fibres rompues? mais je n'ai fait aucun effort. Est-ce une inflammation? Cela me semble plus probable. Quoi qu'il en soit de la cause, l'effet n'est pas douteux et je suis condamné à garder indéfiniment la chambre. Outre la gêne et l'ennui, la santé générale en souffre. Conclusion : il faut s'en aller et ce n'est pas à cela que je répugne. Riche, j'aurais une maison de campagne, une voiture pour m'y transporter ; pauvre, je n'ai que la fosse commune et l'herbe qui croît dessus. C'est le sort de l'immense majorité des êtres humains ; il serait insensé de s'en plaindre.

Parlez-moi, cher, de vous et de vos projets, de ce que vous faites, de ce que vous pensez et de l'époque où je vous reverrai. Je l'attendrais plus impatiemment, si je ne pensais que ces vacances aux champs et dans les bois vous sont bonnes. Jouissez-en donc et prolongez-les, mais qu'elles ne vous fassent point oublier le pauvre reclus qui vous est si tendrement dévoué.

XLI

Paris, 28 octobre 1847.

Je ne veux pas, cher ami, attendre votre retour pour causer encore un peu avec vous d'autant plus que la tristesse qui paraît dans votre dernière lettre et qui ne vous est point ordinaire, me peine sensiblement. J'ai un grand intérêt à ce que cet état passager, je l'espère, soit le plus court possible, car vous savoir heureux est ma manière de l'être, et si, vous aussi, vous tombiez dans mes humeurs mélancoliques, elles seraient désormais sans compensation. Mais vous retrouverez, et retrouverez bien vite, cette douce et tranquille fermeté que si peu d'hommes ont possédée comme vous. La Providence à qui vous devez un ensemble de dons si rares y ajoutera celui de savoir en jouir jusqu'au bout. Pour moi, pauvre éclopé, je n'ai guère de jouissances que celles qui peuvent tenir dans le petit cabinet de huit pieds de long et de quatre de large, que vous connaissez. J'y eus hier la visite du baron d'Eckstein. Il arrive de Suisse où il a passé l'été, et part demain pour la Normandie où il passera le mois de novembre chez le duc de Rauzan. Il est toujours très enfoncé dans ses études indiennes, et il faudrait presque parler le sanscrit pour suivre facilement sa conversation. M. Burnouf, avec qui j'ai dîné il y a quelques mois, estime sa science; il la voudrait seulement moins germanique, c'est-à-dire moins confuse à force d'abondance. Le *ne quid nimis* et le *lucidus ordo* ne sont guère à l'usage des Allemands, et c'est dommage, car l'utilité de leurs travaux en souffre beaucoup. M. Burnouf désirerait encore que notre savant indianiste fût plus maître de son imagination, qu'il s'abandonnât moins à des interprétations

hasardées, auxquelles ne se prêtent que trop les langues primitives si différentes des nôtres, par leurs formes compactes et leur constitution radicale. Il reconnaît, au reste, en d'Eckstein un profond sentiment de la haute antiquité.

La réforme dîne par toute la France et harangue au dessert. Je ne vois pas clairement ce qui pourra sortir de cette éloquence d'automne semée autour de tables bourgeoises et arrosée du vin du cru. Pour ma part, je n'ai de foi qu'en la grande voix du peuple, qu'on éloigne soigneusement de ces banquets. Le thème, au surplus, de ces discours, dont les journaux sont pleins, est singulièrement uniforme. « Vous avez, messieurs, un gouvernement corrompu, corrupteur et usurpateur. Gardez-vous d'y toucher, mais suppliez-le de se corriger, s'il est possible. »

Ce sublime vœu de leur patriotisme, nos vertueux citoyens peuvent se flatter de le transmettre très intact à leurs enfants et petits-enfants, et ainsi de suite jusqu'à l'extinction de la race, si d'autres qu'eux ne s'en mêlent. Lamartine vient de nous gratifier d'une suite d'articles dans le même sens. Il chante sur le mode ionique la prospérité, la félicité et la gloire que la France devra à l'ordre constitutionnel ramené à son essence pure, à la formule sacramentelle « Le roi règne et ne gouverne pas ». Mais qu'on y prenne garde : si le pouvoir s'obstine à ne pas comprendre cette théorie magnifique et sainte, si, non content de régner, il veut gouverner, le poète changera de corde; il se lèvera dans sa grandeur et chantera la guerre sur le mode dorien. Nous vivons, cher ami, au milieu d'une bien drôle de génération. Ce n'est certes pas la logique qui préside aujourd'hui aux conseils des princes et dirige le cours des affaires humaines. Que dites-vous, par exemple, du pape poussant, comme chef temporel, les peuples à la liberté et déclarant, comme pontife, à ces mêmes peuples, qu'ils ne peuvent, SANS CRIME, refuser une obéissance absolue à une demi-douzaine de tyrans que Dieu, dit-il, a préposés pour les conduire! O facétieux curé de Meudon, que volontiers je te ressusciterais, pour au moins nous faire rire un peu de ces extravagances gigantesques !

Pourquoi, cher, laissant là tout le reste, je me borne à vous

aimer et à vous demander de m'aimer; c'est un point depuis longtemps convenu entre nous et immuablement, sans délibération que le mouvement spontané du cœur.

XLII

1er février 1848.

Si je n'avais pas encore la tête empaquetée, j'irais, cher bon ami, chercher moi-même de vos nouvelles. Faites-m'en dire, je vous prie, par mon messager. J'espère apprendre que vous êtes tout à fait délivré de ces tristes douleurs d'estomac.

Ne trouvez-vous pas que les évènements deviennent graves en Europe? Après l'Allemagne, la Suisse; après la Suisse, l'Italie; après l'Italie? C'est encore le secret de Dieu. L'Europe entière est ébranlée; ceci, du moins, n'est pas incertain :

A vous, cher, de tout cœur.

Mon frère continue d'aller mieux.

XLIII

Mars 1848.

Deux mots seulement, cher ami, pour vous remercier de votre souvenir en ces moments extraordinaires. Vous sentez que je n'ai pu rester tranquille chez moi, qu'on m'y aurait difficilement laissé. Je suis sur les dents et néanmoins pas au bout de mes fatigues. J'ai quitté mon logis pour me camper passagèrement près de mon neveu, près d'un journal auquel j'ai part.

Quand vous verrai-je? Je ne puis le savoir, mais ce sera vraiment le plus tôt possible.

Tout à vous, cher, et de cœur.

XLIV

Mars 1848.

Vous jugez bien, cher ami, que si je n'ai pas été vous voir, c'est que je n'ai pu disposer d'un seul moment. Je n'aurais pas

cru avoir la force de supporter tant de fatigues et des fatigues de tant de sortes; mais je ne les supporterais pas longtemps. Je me suis déjà évanoui une fois; heureusement cela n'a pas eu de suites. Je ne puis encore vous dire où vous pourriez me trouver. On me prête un lit le soir, et le jour un bout de table. Je cherche une chambre pour m'y caser provisoirement.

Si vous m'écrivez, que ce soit au bureau du *Peuple constituant,* rue Jacob, 33. A vous de cœur.

XLV

12 mai 1848.

J'ai eu la fièvre toute la nuit. Il est six heures, on me remet, mon ami, votre lettre et plusieurs autres. Voici ma vie. Au saut du lit, réponse aux lettres les plus pressées venues le soir précédent. Article à faire. A midi, Chambre. A mon retour, des douzaines de lettres à ouvrir, lire, etc. Le journal à voir pour le lendemain, articles à corriger, etc. Mon dîner d'un quart d'heure ne se passe jamais sans interruption. Je n'ai donc à moi que l'après-midi du dimanche ; j'y renvoie tous les rendez-vous, qui se trouvent, comme vous le voyez, bien accumulés. C'est ce jour-là, depuis une heure jusqu'à cinq, que nous pourrions nous voir ; venez donc, car vous ne doutez pas que je le désire autant que vous. Il n'y a pas un mot de vrai dans ce que vous a dit Scheffer. C'est un excellent homme, mais très ombrageux. Je n'en puis plus. A vous de cœur.

Rue Montmartre, 154.

XLVI

Paris, 11 septembre 1848.

En quittant Paris, mon bon ami, vous quittez une ville maintenant bien triste, couverte de camps, de canons et de prisons, où les factions s'agitent, où l'on ne sait pas à qui le pouvoir appartiendra demain. Sans parler des autres tentatives, la question de Louis Bonaparte renaît. Il va être élu de nouveau, et il a cette fois promis d'accepter.

Ce sera un évènement que son entrée dans l'Assemblée nationale. Il s'y usera promptement, si son parti ne lui fait pas une autre position, ce qui ne se peut guère sans l'intervention de l'armée. Ainsi nous voilà entre la république, une restauration et l'empire, dans cette sorte d'état indéfini qu'on appelle l'état de siège, avec la banqueroute et la faim devant nous, et tous les éléments d'une guerre civile presque inévitable. Le reste de l'Europe n'est guère mieux partagé. Point de peuple qui ne soit divisé en lui-même et soulevé contre les vieux pouvoirs. Les incidents ne sont rien, c'est la fin d'un monde et le commencement d'un autre monde inconnu jusqu'ici. Jésus-Christ annonçait, il y a dix-huit siècles, et ces grandes ruines et cette grande rénovation qu'il appelait son royaume, le royaume de Dieu. Lisez l'Évangile, il n'y a pas un trait qui ne se réalise sous nos yeux. Mais il faudrait causer de tout cela. Que peut-on dire dans une lettre? Vous savez que sur ce point, je ne me suis pas trompé, que j'ai constamment vu comme prochaine cette dissolution générale d'une société qui doit mourir pour que la vie ne s'éteigne pas dans le monde. C'est la pensée qui, sous toutes les formes, domine dans ce que j'ai écrit depuis trente ans. Mais à quoi bon ces prévoyances? à quoi bon dire aux hommes ce qui sera? Ils aiment mieux s'arranger de ce qui est et dans ce qui est, comme le sauvage sous son toit de branchages et dans sa hutte de quelques jours.

J'aime à vous savoir à la campagne, jouissant des derniers rayons d'un soleil qui pâlit, image en cela du passé qui nous fuit et que nous fuyons. Cher, je sens bien vivement en moi le désir d'en voir un nouveau, le soleil qui éclaire, non quelques misérables atomes de boue, ce qu'on appelle des mondes, mais les espaces intellectuels, les éternelles régions des âmes.

A vous de cœur, cher ami, à vous maintenant, à vous toujours.

LAMENNAIS.

(A suivre.)

LA RÉGINA [1]

QUATRIÈME PARTIE

I

Régine venait d'envoyer un mot au duc de Norèbe, le priant de passer chez elle.

De mauvaises nouvelles lui arrivaient depuis le matin. Ses camarades entraient lui donner une poignée de main, en passant, avec des figures renversées. Béguenot était soucieux. Rita, renseignée on ne sait où, annonçait la formation, pour le lendemain, d'une cabale formidable.

Jusqu'aux deux journalistes français qu'on avait entendus déclarer dans un café que l'œuvre nouvelle n'était qu'une compilation sans valeur. Évidemment, une influence occulte, puissante, agissait contre elle.

Le señor Rillente était accouru la prévenir. Pour lui, il n'y avait qu'un moyen de ramener la victoire hésitante : conclure à tout prix la paix avec don Jorge. Une bonne moitié de la salle applaudirait ou sifflerait, selon qu'il applaudirait lui-même ou s'abstiendrait. Si par malheur il ne venait pas, le directeur navré prévoyait un désastre.

— Il viendra, avait répondu Régine simplement, et il applaudira.

— En effet, elle l'avait jugé tel qu'il était, incapable d'une rancune basse.

De ce qui s'était passé au bal, après son départ, elle ne savait rien.

(1) Voir la *Nouvelle Revue* des 15 novembre, 1er et 15 décembre 1882.

II

André arrivait tard. Les préparatifs de son duel l'avaient occupé. D'ailleurs, quelle que fût la réponse de Régine et l'explication qu'elle lui donnerait, il ne pourrait s'en servir que le lendemain, s'il n'était pas tué le soir.

Que cette explication pût être crue de Silvia, lui rendre son bonheur perdu, il ne l'espérait pas. Entre eux, désormais, il y avait quelque chose d'irréparablement brisé : la confiance.

Mais il voulait savoir. D'étranges idées lui étaient venues. La miniature, examinée au jour, avec soin, avait trahi son ancienneté plus grande. Le nom du peintre, à la loupe, s'était lui-même révélé, et ce peintre, à sa connaissance, était mort depuis une quinzaine d'années.

Quel était donc cet homme qui, quelque vingt ans plus tôt, lui ressemblait ainsi? Pourquoi le marquis était-il venu si étrangement interrompre sa première entrevue avec la cantatrice? Il la connaissait intimement pour se présenter ainsi chez elle, à l'improviste. Et cependant jamais André ne lui avait entendu prononcer son nom.

Entre lui et l'original du portrait, n'y avait-il qu'un hasard de ressemblance? N'y avait-il pas plutôt parenté? André n'avait jamais connu son père.

Mais si c'était le portrait de son père, qu'avait été Régine pour lui? Sa maîtresse, probablement. Alors, fouillant ses souvenirs, il se rappelait avoir entendu dire, — où? quand? il ne savait, — que sa mère avait été bien malheureuse.

Ce mot était dans sa mémoire, isolé, ne tenant à rien, mais précis. Sa mère avait souffert... elle était morte peut-être... de quoi? De l'abandon de son mari, de la rivalité de cette femme?

C'était fou, mais c'était ainsi. Il n'était pas de sang-froid. Il ne raisonnait pas ; il sentait, et il subissait ses sensations. Il se mettait à haïr Régine.

De quel droit cette femme l'avait-elle accueilli, forcé à la reconnaissance?

Du reste, s'il se trompait, qu'elle s'expliquât! C'était bien simple.

Il lui rapportait son médaillon tel qu'il l'avait reçu, ouvert. Elle vit son regard tour à tour baissé ou fixé sur elle avec insistance; elle entendit sa voix devenue dure, voilée, avec un accent fiévreux qu'elle ne lui connaissait pas. Elle lui épargna la moitié de son récit. Elle devinait.

Que ne pouvait-elle parler? Mais, loin de lui rendre son bonheur perdu, en parlant, elle le lui faisait perdre à jamais. Jamais le marquis Silviani ne donnerait sa petite-fille au fils reconnu de la Régina. Il n'aurait même pas à provoquer la rupture; elle existait. Il emmènerait Silvia, interdirait à André l'accès de sa maison, et tout serait dit.

C'était au vieillard qu'il fallait s'adresser. C'était à lui de résoudre les difficultés d'une situation issue de sa volonté, de son crime. S'il s'y refusait... oh! alors!

Mais, d'abord, réussir! Donner à André, dans la lutte possible, cette arme enchantée : le succès!

Et en attendant, se laisser mépriser, haïr, fouler aux pieds... Qu'importait, pourvu qu'il fût heureux!

Donc elle ne pouvait rien dire. André était libre de tout supposer. Mais il s'acharna, finit par lui poser des questions brutales. Ce portrait, oui ou non, était-il celui de son père?

— Oui.

Il la regardait dans les yeux. Elle sentit qu'il lui serait impossible de mentir sous ce regard. Mais elle prononça ce « oui » de manière à clore l'entretien. André se leva.

— Daignez agréer mes excuses, madame.

Il touchait à la porte. C'était fini. Elle ne le reverrait plus qu'au théâtre, sans qu'il lui fût possible peut-être d'échanger un mot seule avec lui.

Le marquis arrangerait les choses en dehors d'elle. Elle resterait méprisée, haïe.

Eh bien! n'y avait-elle pas consenti d'avance? Non, c'était trop. Un tel sacrifice, trop complet, risquait de n'être pas accepté par le sort, et de rester inutile.

Et brusquement, du geste, du regard, de la voix, elle le retint.

— Je ne puis vous laisser partir ainsi. Il faut que vous sachiez, au moins, qu'il y a une femme que vous n'avez pas le droit de juger, de mépriser, fût-elle coupable ! Non, je ne veux pas que vous me méprisiez. Il me semble que cela vous porterait malheur.

— A moi! s'écria André. Mais qu'êtes-vous donc pour moi?

— Une amie. Ne m'en demandez pas davantage.

— Est-ce mon père qui, du fond de sa tombe, vous impose silence?

— Non.

— Est-ce vous qui craignez?...

— Pour moi?

Elle haussa les épaules.

— Pour moi, peut-être? Mais, madame, ce mot que je vous demande, c'est le salut de mon amour, peut-être; et si je n'ai plus d'espérance, je serai mort ce soir!

Elle le regarda, éperdue. Qu'y avait-il encore? Un duel?

— Inévitable.

— Avec?

— Le duc de Norèbe.

— Malheureux! Il vous tuera.

— Si je le laisse faire. Rendez-moi l'espoir, l'amour, la volonté de vivre, et, soyez tranquille, je me défendrai!

Il avait saisi ses mains, l'implorait du regard.

— Mon Dieu, murmura-t-elle, ayez pitié! Je ne sais plus.

III

Rita était entrée presque furtivement. Un mot qu'elle dit à voix basse fit tressaillir la cantatrice.

A son tour, d'un geste nerveux, elle prit la main d'André et le conduisit au seuil de la pièce voisine. Qu'il eût une minute de patience. Elle lui dirait tout ce qu'elle pouvait dire.

Une personne qu'elle ne pouvait se dispenser de recevoir insistait pour lui parler, seule. C'était l'affaire d'un instant. Leur entretien ne pouvait finir ainsi.

André avait le temps. Ses témoins avaient leurs instructions. Des deux côtés, cette espèce de trêve apportait comme un soulagement.

Régine referma la porte. Rita en ouvrit une autre, et disparut discrètement. Silvia, en noir, pâle d'insomnie, le cœur battant encore d'une marche rapide, était debout devant la cantatrice.

— Je vous remercie d'avoir consenti à me recevoir, madame, dit la jeune fille dont l'émotion serrait la gorge. Ma démarche est tellement extraordinaire...

Régine s'inclina profondément.

— C'est un grand honneur, en effet, pour une pauvre comédienne.

— Ce n'est pas ce que je voulais dire.

Il avait fallu de longues et cruelles heures de combat intérieur pour amener Silvia chez cette femme qu'elle rougissait de connaître, cette Régina qu'une barrière infranchissable semblait séparer d'elle à jamais.

La veille encore, la Régina, en tant que femme, n'existait pas pour la petite fille du marquis Silviani. Elle ne voyait en elle qu'une partie, importante il est vrai, du spectacle qui l'attirait au théâtre; une espèce d'instrument harmonieux à entendre, agréable à regarder. Elle ne songeait pas plus à se préoccuper d'elle, en dehors de la scène, que d'un violon enfermé dans son étui après la représentation. Qu'André pût éprouver pour elle un sentiment pareil, au moins par le nom, à celui qu'il lui vouait, à elle, sans le lui dire, et qu'elle comprenait sans se l'avouer, c'était une de ces idées étranges que l'esprit repousse, et qui ne s'y font place qu'en le blessant, sous la brutale pression de l'évidence.

L'évidence était venue. Elle avait vu, ou cru voir. Et peut-être eût-elle douté encore si elle eût été seule. Un instinct plus sûr que la raison lui eût dit d'attendre, de croire à l'amour d'André contre l'évidence même, de lui laisser au moins le temps et le moyen de se justifier. Mais l'emportement du duc ne lui avait pas laissé à elle-même une minute de réflexion. Toutes les délicatesses de son être avaient été blessées à la fois. Pour la première fois, elle s'était trouvée en présence du mal, et ses

yeux s'étaient fermés de dégoût en même temps que son cœur se soulevait de honte. Vainement, elle aurait voulu ne pas comprendre ; ce qui rendait le duc furieux, impitoyable, dans sa colère contre André, ce n'était pas qu'il eût trompé sa fille, c'était qu'il lui eût enlevé sa maîtresse.

Elle avait reçu l'éducation des vierges patriciennes, séparées des réalités viles par une triple barrière. Elle savait vaguement qu'à côté des femmes qu'elle connaissait, qu'elle voyait tous les jours, qui sont épouses, mères, filles et sœurs, entourées de tous les respects, il y avait une catégorie de créatures semblables à elles, mais infâmes. Qu'il pût y avoir lutte et concurrence entre les unes et les autres, cette idée, pourtant si simple, ne lui était jamais venue. Que l'homme qu'elle avait choisi entre tous pût lui préférer une de ces femmes, et que son père fût prêt, de son côté, à tuer ou à mourir pour elle, c'était dans son cœur un martyre de honte ajouté au martyre de douleur.

Et qu'elle pût aller, elle, chez cette femme, lui parler!...

Mais comment empêcher ce duel horrible où l'épée, la balle, en choisissant sa victime, des deux côtés rencontrait son propre cœur?

Elle aimait son père; elle aimait André. Dégradé à ses yeux, coupable, perdu pour elle, elle l'aimait. Elle ne se l'avouait pas à elle-même, mais elle fût allée à sa recherche, seule, à travers tous les obstacles, si on lui eût dit qu'il gisait dans quelque coin de la campagne, la poitrine traversée, abandonné, mourant. Elle se serait approchée, toute frémissante, pour prendre sur ses genoux sa tête pâle, pour bercer son agonie avec des paroles d'espoir. Mais le péril écarté, pour rien au monde elle n'aurait consenti à le rencontrer, à échanger avec lui une parole. Lui vivant, il fallait qu'elle fût morte pour lui. A ce prix, elle pouvait tout tenter pour le sauver.

Or, à qui s'adresser pour empêcher une rencontre dont une rumeur indiscrète, aussi bien que son instinct, lui avait appris l'imminence? Le marquis était inaccessible. S'adresser directement à don Jorge eût été probablement du temps perdu. Encore aurait-il fallu le trouver chez lui. Une démarche auprès d'André était naturellement hors de question. Une seule influence res-

tait, permettant l'espoir : cette femme qu'ils aimaient tous les deux.

L'espoir était faible, la démarche insensée. Mais pouvait-elle rester inerte, à compter les heures, ces heures dont chacune pouvait voir couler le sang? C'était là une épreuve au-dessus de ses forces. Elle avait longuement réfléchi, ardemment prié. Sa résolution prise, elle était sortie, furtivement. Qui l'aurait épiée l'aurait sûrement prise pour une coupable.

S'il y a autour de nous, dans l'espace que nous traversons, des êtres plus purs que nous, qui parfois s'intéressent à nos misères, des ailes invisibles devaient palpiter au-dessus de Silvia Silviani se rendant chez la Régina.

Régine la contemplait avec une orgueilleuse tendresse. Elle la comprenait. Sa passion maternelle n'était pas jalouse.

D'avance elle savait à peu près ce qu'elle allait dire. Mais elle voulait le lui laisser dire ; savourer chacune de ces paroles qu'André eût payées de son sang.

Silvia, maintenant, se taisait. Comment commencer? Que dire à cette femme avec laquelle il lui semblait n'avoir rien de commun? N'était-il pas étrange qu'elles parlassent la même langue? Quelle parole trouver qu'elle pût comprendre, qui pût arriver à son cœur, en supposant qu'elle en eût un?

Et tout au fond de son âme, dompté à grand'peine et prêt à la révolte, l'orgueil des Silviani frémissait.

Régine eut pitié, voulut venir à son secours.

— Vous hésitez, je comprends cela. Il y a des choses qui coûtent à dire. Voulez-vous que j'essaie de deviner?

La pauvre Silvia n'avait jamais connu sa mère. L'accent de Régine, en prononçant ces simples paroles, frappa son oreille comme une musique inconnue, mais elle ne comprit pas. Cette femme avait une voix d'or, voilà tout. Du reste, elle ne semblait pas disposée à abuser de la démarche de celle qu'elle devait considérer comme une rivale. Silvia reprit courage.

— Ce n'est pas de moi qu'il s'agit, madame. Hier, au milieu de la fête, deux hommes ont échangé des injures mortelles.

— Je sais cela, dit Régine.

— Vous les connaissez tous les deux. Vous avez sur l'un

d'eux, au moins, une influence qui doit être grande, puisqu'il vous aime. Oh! je vous en supplie, madame, ne vous offensez pas de mes paroles; songez qu'il y va de leur vie!

Elle était prête à s'agenouiller. Régine l'admirait, et malgré le péril se surprenait à sourire.

— Vous l'aimez donc, vous?

— Qu'importe? si je suis morte pour lui.

Régine, impitoyable, sourit franchement.

— Vous êtes bien jeune pour mourir.

— Il y a, dit Silvia simplement, des cloîtres qui valent la tombe.

Régine fit un mouvement.

— Sans cela, je ne serais pas ici.

Le front de Régine se plissa. Le danger n'était pas si simple à écarter. Pour sauver André, il fallait lui rendre Silvia, et Silvia, blessée au cœur, n'était pas aisée à convaincre. La calomnie était tombée, pour ainsi dire, au fond de son âme. Elle gisait là, sous une épaisseur transparente, facile à voir, difficile à atteindre. Mieux eût valu de la colère, des paroles de haine et de dédain. Régine, indice plus grave, sentait la jeune fille résignée. Les grandes douleurs tranquilles ont un engourdissement redoutable, comme le grand froid. On s'y endort, on y meurt. Une certaine douceur est dans cette agonie. On ne veut pas être réveillé.

A tout prix, il fallait secouer cette torpeur, raviver la blessure refroidie, faire jaillir le cri de la souffrance exaspérée, et alors seulement proposer le remède. Ce remède ne pouvait être qu'un acte de foi. En amour, les preuves ne viennent qu'en seconde ligne. Croire avant d'être convaincu, telle est la logique du cœur.

— Vous l'aimez, dit Régine, et vous renoncez à lui?

— Je suis une Silviani.

— C'est-à-dire que vous le jugez trop au-dessous de vous pour pouvoir descendre jusqu'à lui?

— S'il y avait une distance entre nous, c'était à lui de s'élever. Ce n'était pas à moi de descendre.

— Et pour s'élever jusqu'à vous, ce n'est rien d'être un

homme de talent, pas assez d'être un homme de génie? Que devrait-il être?

— Un honnête homme.

— Et vous l'accusez?

La jeune fille détourna la tête. Hélas! elle n'en était plus à l'accuser. Que n'eût-elle pas donné pour douter! Mais elle avait vu. Et à cet instant même son regard, attiré par un reflet métallique, rencontrait le médaillon de la veille, jeté au hasard sur une table.

— Silvia Silviani, on vous a trompée. Celui que vous aimez est digne de vous. S'il suffit pour cela de vous aimer plus que la vie, de n'avoir pas une pensée qui ne soit à vous, d'être prêt à mourir pour vous, par vous, content de prononcer votre nom, je vous le jure : André Sirven est digne de vous!

Silvia la regarda un moment avec stupeur. Quoi! c'était elle... Mais elle ne comprenait pas encore. Sans doute elle avait mal entendu... ou cette femme raillait.

Qu'importait, après tout? Ce n'était pas d'elle qu'il s'agissait.

— Que Dieu prenne donc ma vie en échange de la sienne! dit-elle avec une ferveur religieuse. Faites qu'il vive, madame, et je ne passerai pas un jour sans prier pour votre bonheur.

— Mais, malheureuse enfant, s'écria Régine, c'est vous seule qui pouvez le sauver!

— Moi!...

— Vous doutez encore? — Elle courut à la porte et l'ouvrit toute grande. — André!...

— Lui!... murmura la jeune fille les joues en feu. Oh! madame!...

IV

André s'était élancé vers elle. C'était le premier mouvement, et le meilleur. Mais il s'arrêta, voyant qu'elle restait le visage enfoui dans ses mains, sentant qu'un mur de glace les séparait toujours, se demandant si c'était à lui, pauvre et sans nom, de chercher à le renverser.

Et tout ce qu'elle trouvait à dire, sans le regarder, sans lever la tête, c'était une parole d'éloignement. Qu'il la laissât... par pitié!... Elle mourait de honte.

Elle se sentait défaillir, maintenant. L'espoir revenu la faisait plus faible qu'une enfant. Et il revenait malgré elle. Elle le repoussait. Que prouvaient les paroles et l'action de Régine? Qu'elle aimait assez André pour se sacrifier à lui, à sa manière, comme savent le faire ces sortes de femmes; ou que, ne l'aimant plus assez pour vouloir le retenir, elle ne voulait pas l'entraver sur le chemin de sa nouvelle fortune; ou qu'il l'achetait, simplement, d'une part de la richesse convoitée des Silviani. Son imagination, aux prises pour la première fois avec un soupçon odieux, acceptait tout, croyant tout possible, comme il arrive aux âmes vierges, à la première révélation du mal.

La présence d'André chez Régine n'était-elle pas une preuve de plus?

Il y eut un moment de silence, André salua profondément et traversa la pièce pour sortir. Elle le condamnait. C'était bien.

Sur le seuil, il se retourna : — Je n'ai plus rien à faire ici, madame. Permettez que je me retire.

— Mais vous ne voyez donc pas qu'il va se faire tuer! s'écria Régine en saisissant le poignet de la jeune fille. Silvia jeta sur André un regard éperdu. Leurs yeux se rencontrèrent; en une seconde elle y lut son amour et sa résolution. Elle comprit que sa vie dépendait d'un mot qu'elle allait prononcer, et en même temps elle se sentit muette. Elle le vit s'éloignant sans qu'on sût où le retrouver, se battant et mourant pour elle, par elle. Ce fut comme un de ces rêves où l'on se sent perdu faute d'un cri, un martyre d'angoisse contenu dans la durée d'un éclair.

La porte tournait sur ses gonds. Elle fit un effort pour prononcer le nom d'André; un nuage passa sur ses yeux, et sa tête tomba sur l'épaule de Régine qui l'enveloppa d'une étreinte maternelle.

André était à ses pieds, réchauffant ses mains contre ses lèvres. Entre elle et lui, il semblait que jamais un nuage ne se fût élevé. C'était une de ces rares minutes où deux cœurs se pénètrent et se confondent de telle sorte que chacun, pour

douter de l'autre, devrait commencer par douter de lui-même. André sentait qu'il n'avait rien à dire, rien à faire, qu'à savourer son bonheur goutte à goutte. Le passé était moins qu'un rêve; l'avenir importait peu. Une minute de paradis semble contenir l'éternité.

Régine les contemplait, unis, et ne regrettait pas son silence.

— J'étais venue pour vous sauver, André, murmura Silvia comme si elle eût éprouvé le besoin de se justifier, elle aussi. J'avais beau souffrir à cause de vous, je ne pouvais pas vous haïr. On me dit que je me suis trompée, que je vous ai mal jugé. Pardonnez-moi, s'il en est ainsi. Il faut bien que je vous croie, puisque je n'ai pas le courage de vous laisser vous éloigner. Ne vous justifiez pas. A quoi bon? Si j'ai tort de croire en vous, il sera toujours temps de mourir.

André porta une fois de plus ses doigts à ses lèvres. Il ne trouvait pas d'autre réponse, et peut-être n'y en avait-il pas de meilleure.

Régine les tira de leur extase en demandant à André s'il avait toujours envie de se battre.

— Mais, dit André, cela ne dépend pas de moi, madame. Monsieur de Norèbe est l'offensé, et c'est à lui de choisir la réparation qui lui convient.

Régine et Silvia se regardèrent. Chacune d'elles, jusque-là, avait compté sur l'autre pour empêcher la rencontre. Maintenant qu'elles étaient unies, allaient-elles rester impuissantes?

André les rassura gaiement. Entre lui et le duc, il n'y avait qu'un mouvement de colère auquel il avouait maintenant avoir eu tort de céder. Jorge de Norèbe, en galant homme, se contenterait certainement d'explications honorables pour les deux parties. Il n'exigerait pas d'autres paroles que celles qu'il serait prêt à prononcer lui-même, en telles circonstances.

— S'il les exigeait, cependant? Il fallait tout prévoir.

— Eh bien, madame, dit André en riant, dans ce cas tout à fait improbable, je prévois que je tuerais M. le duc. Il n'a que sa vie à défendre, et j'ai mon bonheur, moi!

Silvia frémit. Toutes les promesses qu'il pourrait lui faire ne tiendraient pas contre une parole hautaine de son adversaire. Il

n'y avait qu'un moyen de le retenir : lui révéler le lien qui les unissait. D'ailleurs, ne faudrait-il pas toujours l'en instruire? Avait-elle le droit de garder un tel secret pour son fiancé?

Régine comprit son regard de détresse : les deux jeunes gens restèrent seuls une minute. Silvia eut le temps, après s'être fait jurer le silence, de glisser à l'oreille d'André cette révélation :

— Le duc de Norèbe est mon père.

Qu'il fût patient, lui donnât le temps d'agir. Elle avait son influence, mais il lui fallait, pour parler à don Jorge et l'apaiser, deux, trois jours... Était-ce trop?

— Ma vie est à vous.

— C'est bien, fit-elle en se levant. — Régine rentrait. — Merci de votre bienveillance, madame. Ne me jugez pas trop sévèrement. Je n'ai pas connu ma mère.

Elle rajusta son voile et sortit. André n'avait aucun prétexte pour la suivre. Le seul danger qu'elle eût à courir était celui d'être reconnue.

V

André regardait Régine.

Parfois, quand l'esprit a longtemps erré, cherchant la vérité et ne la trouvant pas, tout à coup la lumière se fait.

Il lui sembla qu'un voile se déchirait, que son cœur et sa raison s'entendaient pour la première fois, et sans trouble, sans hésitation, avec un visage radieux de tendresse et de joie, il se laissa glisser aux pieds de la cantatrice.

— Ma mère!

Elle le regarda, éperdue. Qu'avait-elle fait, qu'avait-elle dit, pour le mettre sur la voie? Peut-être eût-elle encore cherché à lui donner le change, mais elle ne trouvait pas un mot à dire, et il ne lui en laissa pas le temps.

— Ne me repoussez pas. Je vous ai devinée; ce n'est la faute de personne. Votre secret sera bien gardé. Je ne vous demande rien, je ne veux rien savoir. Mais vous ne pourrez pas m'empêcher de comprendre enfin que je suis votre fils, de vous adorer, et de vous le dire.

Qu'eût-elle pu répondre, maintenant, avec ses yeux trempés de larmes, ses bras qui s'ouvraient d'eux-mêmes, impatients de serrer contre son cœur l'enfant si longtemps pleuré? Elle ne sut que murmurer : André, mon fils!... en l'enveloppant d'une étreinte passionnée. Lui, riant et pleurant à la fois, continuait :

— Comment ne vous ai-je pas devinée plus tôt? Non, je ne pouvais pas. Vous étiez trop jeune, trop belle! Et j'étais si convaincu que vous étiez morte!

— André, je t'en supplie!

— Gardez votre secret, je ne veux pas le connaître. Je le hais de m'avoir privé de vous, voilà tout. Dieu bon! quand je pense qu'il y a une heure, je voulais mourir!

Elle l'étreignit de nouveau, violemment. — Comprends-tu ce que j'ai souffert? Et tout n'est pas fini. Heureusement que je suis là. Tu vas me faire le plaisir de me laisser agir. Le duc va venir. Je lui ai écrit, comme cela se trouve! Sais-tu que ce n'est pas seulement ta vie qu'il tient dans ses mains? C'est ton succès, ta gloire, ta fortune, ton bonheur, peut-être!

— Je le sais, dit André redevenu grave.

— Tu seras raisonnable, n'est-ce pas?

Elle lui avait mis les mains sur les épaules, le couvrant d'un regard superbe et suppliant.

— Et tu te tairas? Tu ne te trahiras pas? Tu ne me demanderas rien? Ah! je t'en supplie! J'ai tout supporté pour t'amener au but que nous rêvions tous les deux. Tu y touches, tu seras célèbre demain, j'en réponds. Dans un mois tu peux être le mari de Silvia. Alors!...

— C'est donc pour moi seul que vous ne voulez rien m'apprendre?

— Tu en doutes?

Elle arrêta sur lui ses yeux profonds. André de nouveau se laissa glisser à ses pieds. Non, il ne doutait plus; et de quel poids il se sentait soulagé! Comme il la remerciait, comme il la bénissait du fond du cœur, de lui permettre de l'adorer ainsi tout entière, d'éprouver pour elle ce respect fier, cette tendresse orgueilleuse! ..

— Va, dit-elle, je suis trop récompensée. Si l'on croyait ces choses-là possibles, il n'y aurait que d'honnêtes femmes.

Elle lui passa la main sur les cheveux, doucement. A le voir ainsi à genoux, elle pouvait presque s'imaginer que le temps avait interrompu sa course éternelle pour le lui rendre enfant, tel qu'elle ne l'avait pas connu.

Mais au second coup d'œil, si elle pouvait regretter le passé de bonheur perdu, elle ne pouvait désirer le présent différent de ce qu'il était, devant ce noble front, ce regard franc et doux, tout ce jeune et charmant visage éclairé d'une lueur divine de tendresse et de génie.

— Comment as-tu fait pour me deviner? Je me suis trahie, n'est-ce pas? Comment voulait-on?... Quand je pense que j'ai joué quatre mois ce rôle d'étrangère!... Ce qui me soutenait, c'est que tu m'aimais tout de même un peu. Je le sentais. Est-ce vrai, dis?

Elle lui appuyait la main sur le front pour lui ramener la tête en arrière, le forcer à la regarder bien en face.

— Ne vous devais-je pas tout? N'est-ce pas vous qui m'avez ouvert les portes du théâtre? N'est-ce pas vous qui, en me faisant voir les défauts de mon œuvre, trouviez presque toujours le moyen de les corriger? N'est-ce pas à vous que je devrai le succès, si je réussis? Le succès, c'est-à-dire le bonheur!

— Oui, dit-elle avec un éclat de rire mélodieux et frais comme si elle n'eût eu que vingt ans; enfin, c'est moi qui ai du génie!

— Dame!... fit André d'un air de doute.

— Monsieur, prononça-t-elle comme si elle eût joué l'opéra comique, vous êtes un impertinent! Vous croyez parler à la Régina, n'est-ce pas?...— Puis une inquiétude, subitement la prit. — Pourvu que ce soit un succès! Tu sais qu'il y aura des gens pour me siffler, venus exprès. S'ils pouvaient savoir comme ça m'est égal, pourvu que l'opéra réussisse, en définitive! Parlez-moi des succès disputés pour aller loin. L'hiver prochain, je veux chanter *les Sergianni* aux quatre coins de l'Europe. Seras-tu très ému demain? Non. La première fois on est comme le conscrit qui ne connaît pas le danger. Tu n'as jamais vu de vraie première? Tu ne sais pas ce que c'est qu'une salle en ébullition.

Elle lui prit la tête à deux mains et lui mit un baiser au front.

— Ce n'est pas tout ça. Il faut t'en aller. Le duc de Norèbe va venir. J'aime autant qu'il ne te trouve pas ici. Puis, je ne ferais pas mal de m'arranger un peu, puisqu'il faut absolument que je refasse sa conquête pour vingt-quatre heures.

Je dois être affreuse !

Elle le regarda comme pour lui demander son avis. Sa beauté rayonnait.

— Non? Mais vous savez que je ne vous crois pas du tout. Vous êtes un flatteur. Voyons, mon cher enfant, tu vois bien que je n'ai pas la force de te renvoyer. Sois raisonnable pour nous deux, toi qui es un homme. Va-t'en.

Un léger coup fut frappé à la porte, et le fin profil de Rita se montra dans un entre-bâillement. M. de Norèbe était là.

Régine réfléchit une seconde. Elle eût mieux aimé qu'André fût parti. Mais toute apparence de dissimulation était mille fois plus dangereuse. La présence d'André chez sa protectrice, la veille de sa première, était trop naturelle pour avoir besoin d'être expliquée.

— Fais entrer, dit-elle à Rita. — Les deux hommes échangèrent un salut froid. André serra la main que lui tendait la cantatrice. — Reviens dans une heure, je te dirai ce qui s'est passé, lui dit-elle à l'oreille en le reconduisant, pendant que don Jorge considérait avec beaucoup d'attention un beau portrait de la cantatrice, par Madrazo.

VI

Régine et le duc de Norèbe se retournèrent à la fois.

Le visage de la cantatrice semblait éclairé d'une lumière intérieure. La douleur passée, la joie présente, l'espérance et le sentiment du danger s'unissaient pour donner à sa beauté une expression surhumaine. Le duc sentit que sur un signe d'elle il tomberait à ses pieds, qu'elle lui ferait faire, dire et croire ce qu'elle voudrait; que sa volonté ne tiendrait pas plus contre la

sienne qu'un fétu de paille contre une épée. Sa colère s'était évanouie. Il ne lui restait au cœur qu'un désir fou, mêlé d'orgueil autant que d'amour. Il résolut de la faire sienne à tout prix.

Elle vint à lui la main tendue, comme si rien ne s'était passé la veille. Il s'agissait, comme elle l'avait dit, de refaire sa conquête pour vingt-quatre heures ou un peu plus, de l'amener à se réconcilier d'abord avec André, puis à protéger son succès du lendemain. C'eût été un jeu pour une coquette ordinaire. Régine, se résignant pour André à jouer un rôle, comptait du moins sur toutes les ressources de son talent de comédienne pour en assurer le succès.

— Soyez le bienvenu, monsieur le duc, dit-elle de sa voix harmonieuse. Vous êtes charmant de ne pas vous être fait attendre.

Le duc prit la main qu'elle lui tendait et, l'élevant à la hauteur de ses lèvres en même temps qu'il s'inclinait d'un air profondément respectueux, lui effleura légèrement le poignet, un plus haut que ne font, d'habitude, ceux qui n'ont droit à aucune faveur particulière. Elle sentit un petit frisson courir sous sa peau, mais ne retira sa main qu'au bout d'un instant, pour lui montrer un fauteuil en face du sien.

— J'espère, dit le duc en s'asseyant à son tour, que vous ne m'avez pas fait l'injure de douter de mon empressement?

— Franchement, non, dit-elle, et je suis heureuse de voir que je ne me trompais pas, car j'ai à vous demander un grand service.

Elle n'eût pas autrement parlé d'une de ces bagatelles auxquelles on affecte, par politesse, d'attacher un grand prix.

— C'est plus de bonheur que je n'en espérais, fit le duc en s'inclinant.

— Est-ce une promesse ?

Il s'inclina de nouveau. Alors, comme si tout eût été terminé, on parla d'autre chose, de Madrazo et de la peinture moderne, des derniers opéras et de la nouvelle école, des pays qu'ils avaient parcourus l'un et l'autre, à des époques différentes. Brusquement, elle ramena la conversation à son point de départ.

— Il est donc convenu, monsieur le duc, que je peux compter sur vous?

— Ne vous appartiens-je pas?

— Vous avez la coquetterie de votre générosité. Malheureusement, le monde n'est pas comme vous, monsieur le duc. Le monde est envieux, le monde est lâche. Il a entendu dire que j'avais repoussé vos hommages, et, vous jugeant d'après lui, il en a conclu que vous voudriez vous venger, comme on se venge d'une femme, à coups de calomnie, comme on se venge d'une comédienne, à coups de sifflet.

— Vous n'en croyez pas un mot, j'espère, dit le duc sérieusement.

Il était en effet parfaitement au-dessus de ces petites infamies.

— Non, mais il suffit qu'on le croie pour que je sois calomniée, ce qui ne me touche guère, et sifflée, ce qui m'humilierait beaucoup.

— On ne siffle pas la Régina.

— Ce n'est pas l'avis de mon directeur, ni de certains critiques dont les articles sont déjà faits.

— Je ne sais quelle influence je puis avoir sur ces messieurs, mais si vous voulez bien me confier le soin de votre défense...

— Le défenseur, dit-elle avec un sourire, me paraît trop compromettant. Faites-moi seulement l'honneur de vous montrer au théâtre demain, et de ne pas trop ménager vos gants, si vous ne me trouvez pas tout à fait mauvaise.

— A moins de cause grave, dit le duc flairant un piège et voulant se ménager une retraite, je vous le promets.

Elle le regarda d'un air naïvement étonné. Qu'est-ce qu'il entendait par une cause grave?

Mais, tout ce qui pouvait lui arriver en vingt-quatre heures: un accident, une chute, la mort de son meilleur ami, ou la sienne.

C'était trop juste. Il faut tout prévoir. Mais alors il allait lui donner sa parole d'honneur de ne pas s'exposer volontairement à manquer la représentation.

C'était bien joué. Sa parole donnée, même à la légère, était un gage qu'il respecterait. Mais il se défiait, n'avait garde de s'engager.

— Quelle idée ! fit-il, toujours gaiement. Est-ce qu'on va au-devant de ces choses-là?

Alors elle risqua l'attaque directe. Mais, quelquefois. S'il avait un duel, par exemple?

Évidemment, elle était prévenue. Mais que lui importait, à lui? Il n'y était pour rien. C'était une belle occasion de voir jusqu'à quel point elle tenait à cet André Sirven. Dans tous les cas et en mettant les choses au pis, il aurait l'amour de l'une ou la vie de l'autre.

— J'ai passé, dit-il, l'âge des folies et des provocations. Si j'avais un duel, je serais l'offensé. Ce ne serait donc pas ma faute si je n'étais pas le premier à vous applaudir. Tout ce que je pourrais vous promettre serait de tâcher de tuer mon adversaire pour ne pas être tué par lui, car je ne me pardonnerais jamais d'avoir compromis votre succès par ma mort.

Il y avait une assurance tranquille sous cette raillerie apparente, une certitude de sortir vainqueur d'une rencontre mortelle, qui bouleversèrent le cœur de Régine. Entre elle et lui la partie n'était pas égale. Une mère ne joue pas de sang-froid la vie de son fils.

Elle se leva, pâle d'indignation et de terreur. Dans cet homme jeune encore, d'une mâle beauté, d'une rare élégance, elle ne voyait plus qu'un meurtrier. Elle étendit la main comme pour le repousser, quoiqu'il n'eût pas fait un mouvement pour se rapprocher d'elle. Mais sa main tremblait, et sa voix sifflait, malgré elle, entre ses dents rapprochées.

— Et vous n'auriez pas grand'peine à le tuer, n'est-ce pas? car vous êtes la meilleure épée de Barcelone, et lui est encore presque un enfant.

Le duc releva légèrement les sourcils, et tout son visage prit l'expression d'un étonnement profond.

— Lui?... fit-il comme un homme qui ne comprend pas, mais qui ne veut pas discuter. Décidément, il paraît que j'aurai un duel d'ici à demain ; mais, sur mon honneur, c'est vous qui me l'apprenez.

Son honneur, ici, ne risquait rien. Il s'agissait de rassurer une femme.

Régine sentit que la colère ne la mènerait à rien. Elle rentra en possession d'elle-même par un effort de volonté, et se rasseyant avec calme :

— De grâce, parlons sérieusement. Je sais tout.

Le duc s'inclina. Ce n'était pas sa faute si elle le contraignait à parler d'une chose qu'elle n'aurait dû savoir qu'après tout le monde.

— J'en suis fâché. Vous auriez eu besoin de repos et vous allez vous tourmenter à propos de cette affaire qui peut très bien se terminer sans une goutte de sang.

Un peu d'espoir lui revint. Peut-être allait-il se prêter de bonne grâce à une réconciliation.

— Vous savez mieux que personne ce qu'on peut exiger d'un homme de cœur qui a eu le tort de vous provoquer, et qui le reconnaît.

— Mais, ma chère grande artiste, est-ce que M. Sirven vous a chargée de me faire agréer ses excuses?

Cette familiarité respectueuse pour elle faisait ressortir le froid dédain dont il prononçait ce nom : M. Sirven. Si les négociations s'engageaient ainsi, ce serait André, bientôt, qu'elle essaierait en vain de contenir.

— Ni moi, ni personne, dit-elle, avec une pointe de sécheresse. Mais elle se radoucit aussitôt. Était-il donc impossible à un galant homme de reconnaître, sans déshonneur, qu'il avait eu tort?

Don Jorge s'arrangea dans son fauteuil comme un homme qui va faire une démonstration, *ex professo.* Désormais, il se sentait maître de la situation. Il était évident que Régine aimait André. C'était une certitude désagréable; mais, par compensation, il avait une forte prise sur le cœur de la cantatrice; et il était déterminé à en user pour satisfaire sa passion, sans scrupule et sans pitié.

Sans doute, il eût été plus chevaleresque de se retirer en présence de la préférence accordée à celui qu'il croyait son rival. Mais il avait, comme il le disait lui-même, passé le temps des amours romanesques. Les passions de l'âge mûr n'inspirent pas moins de folies que celles de la vingtième année, mais ce sont

des folies d'un autre genre, et rarement désintéressées. En perdant le profond sentiment d'estime et de respect qu'il avait voué d'abord à la Régina, Jorge de Norèbe était devenu capable de mesurer la profondeur de son amour. Tout son être pouvait s'y engloutir : intelligence et volonté, s'il ne trouvait moyen de le vaincre par l'oubli, ou de le rassasier par la possession. Le second moyen lui plaisait naturellement davantage, et il était bien déterminé à ne pas laisser perdre une chance, quelle qu'elle fût, d'amener Régine dans ses bras.

D'ailleurs, s'il eût eu quelque doute, quelque velléité de grandeur d'âme, il lui suffisait de penser à la baronne pour entendre son rire moqueur à son oreille; et l'idée des railleries muettes, des regards qui s'échangeraient entre ses amis, des poignées de main qu'ils lui donneraient d'un air affectueux, comme pour dire : Ce pauvre Jorge! comme il baisse!... s'être laissé prendre au manège d'une comédienne qui lui préfère ce petit Sirven!... Elle a trouvé moyen de le lui faire protéger!... Ce que c'est que de nous!... Mille pensées de ce genre bourdonnaient autour de son orgueil comme les mouches acharnées aux flancs d'un taureau qu'elles rendent fou.

Avoir désiré une femme, lui Jorge de Norèbe, et quelle femme!... une comédienne!... et ne l'avoir pas eue!... Terminer par ce piteux échec une carrière qui, jusque-là, n'avait compté que des triomphes! Il se sentait plutôt capable de la tuer.

Et si une lueur de raison veillait en lui, c'était pour lui montrer le salut dans le succès. Par là, seulement, il pouvait se retrouver lui-même. Conquérir la Régina, c'était se reconquérir.

— Je crains, dit-il, que vous ne voyiez pas les choses sous leur véritable jour. M. Sirven a eu, hier, en causant avec moi, un petit mouvement de vivacité. Il jouait avec son gant; je lui ai saisi le poignet. M. Sirven a parfaitement le droit de dire qu'il n'a jamais eu l'intention de me provoquer. Les artistes sont nerveux. Un mouvement involontaire n'est pas une offense.

— On ne saurait mieux dire, il me semble.

— C'est un point de vue. Il y en a un autre. M. Sirven et moi, nous aimons la même femme. De cette situation mon

rival fait deux parts, prend pour lui le bonheur, et me laisse le ridicule. Il est naturel que je profite de la première occasion pour faire cesser cet état de choses.

— En le tuant?

— C'est un moyen; mais je n'y tiens pas autrement. Fournissez-m'en un autre, je ne demande pas mieux.

Régine avait bien souffert; c'était la première fois qu'elle subissait sans révolte une insulte.

Mais elle pensa à André, à son succès, à sa vie que cet homme tenait peut-être entre ses mains. Et allait-elle donc échouer au port, au moment de recevoir le prix de son sacrifice?

Que lui faisait un mot de cet homme? Que lui importait son opinion? Le triomphe ne serait-il pas de se servir de lui, de l'amener, malgré lui, où elle voulait; de le faire contribuer, tout frémissant de haine contre André, au triomphe de celui qu'il croyait son rival?

Elle aurait pu lui dire : C'est mon fils! Mais alors c'était son secret livré à l'inconnu; la lutte, déplacée, se reproduisant entre le jeune homme et le marquis; Silvia perdue pour lui, et son cœur brisé plus sûrement que sa poitrine ne risquait d'être atteinte par l'épée ou la balle de don Jorge.

Elle rassembla ses forces, fit appel à tout son courage, ordonna à ses lèvres de sourire, à son cœur de battre moins vite. Elle se fit calme, enjouée presque. Seulement, de seconde en seconde, un éclair dans ses yeux, une vibration de sa voix qu'elle ne parvenait pas à étouffer, révélait l'orage de douleur et d'indignation qui grondait en elle.

— Si vous pouviez comprendre l'infamie de votre soupçon!... Mais ce n'est pas de moi qu'il s'agit. Monsieur le duc, ce duel n'aura pas lieu. Je ne le veux pas.

Don Jorge regrettait déjà ses dernières paroles. Il ne demandait pas mieux que de les racheter par une apparence de soumission.

— C'est bien facile, si M. Sirven est dans les dispositions que vous dites.

— Vous vous contenteriez?...

— Oh ! de la moindre des choses. Il y a vingt-cinq ans que j'ai fait mes preuves, malheureusement.

— Vous me le promettez ?

— Vous n'avez qu'à commander. Ne suis-je pas votre esclave ?

— Pardonnez-moi, dit-elle avec un soupir de soulagement. Je vous avais mal jugé.

— Vous verrez que je gagne à être connu.

— Un jour peut-être, reprit-elle d'un ton sérieux, il me sera permis de parler, de vous expliquer ce qu'il y a d'étrange dans l'intérêt que je porte à M. Sirven.

— Croyez-moi, dit-il, ne m'en reparlez jamais. Je ne veux pas être jaloux du passé.

Elle releva la tête. Qu'entendait-il par là ? Elle s'efforça de le prendre légèrement.

— Voilà un mot qui m'effraierait pour l'avenir, s'il pouvait y avoir entre nous autre chose qu'un peu d'amitié de votre part, et, de la mienne, beaucoup de reconnaissance.

Elle s'arrêta, tremblant malgré elle. Les yeux de don Jorge brillaient d'un feu sombre.

— Ne vous inquiétez pas de ma jalousie. Ce n'est pas vous qui risquez d'en souffrir.

— Je l'espère bien ! dit-elle, ponctuant sa réponse d'un éclat de rire.

Le bruit de cette gaieté voulue mourut sans écho. Le duc de Norèbe la couvrait d'un regard fixe, effrayant comme celui du milan qui va fondre sur sa proie. Chacun d'eux, depuis quelques minutes, avait épuisé sa réserve de dissimulation et d'empire sur soi-même. Le duc, absorbé par une seule pensée, sentait une sorte d'ivresse, peu à peu, lui monter au cerveau.

— L'avare ne s'en prend pas à son trésor des convoitises qu'il peut exciter, continua-t-il après un instant de silence, pendant lequel il sembla n'avoir pas entendu l'exclamation de Régine. Il se contente de faire bonne garde. Soyez à moi, Régine, et ne vous inquiétez pas de ceux qui viendront rôder autour de mon bonheur. Ce n'est pas à vous, c'est à moi de le défendre ; et, soyez tranquille, je le défendrai !

— Je vous demande pardon, dit-elle, faisant un dernier effort pour le ramener par son exemple au sang-froid et au sentiment de la réalité ; mais, depuis vingt ans, j'ai pris l'habitude de me défendre moi-même, et il est bien tard pour en changer.

Mais il était trop tard. Jorge de Norèbe était à ses pieds.

— C'est qu'on ne vous a jamais aimée comme je vous aime !

— Monsieur le duc !...

Elle chercha à se lever, mais il lui avait pris les mains et les serrait si fortement, sans y penser, qu'elle n'aurait pu les retirer que par une espèce de lutte dont elle comprit le danger. Il continua, cette fois encore, comme si elle ne l'eût pas interrompu.

— Jamais ! D'autres vous ont dit leur amour, je vous prouverai le mien. Je le prouverai en jetant ma fortune sous vos pieds pour que vous marchiez sans toucher la terre; et si ce n'est pas assez, j'y jetterai ma vie.

— J'en serais bien fâchée, dit-elle. Vous pouvez faire un meilleur usage de l'une et de l'autre. D'ailleurs, je vous le répète, je n'aurais rien à vous donner en échange.

— Régine !...

— Que ce que je vous offrais tout à l'heure, et dont vous ne paraissez pas faire grand cas, quoique ces choses-là aient leur prix, ne fût-ce que pour la rareté : une amitié sincère et une profonde reconnaissance.

Elle avait réussi à retirer ses mains, et put faire glisser doucement son fauteuil en arrière. Don Jorge se vit isolé, à genoux, aussi ridicule que peut l'être un homme de quarante-cinq ans dans cette situation. Il se remit sur ses pieds avec une souplesse de tigre. Il semblait avoir retrouvé son sang-froid.

— Je crains, dit-il d'une voix basse et comme voilée, que vous ne m'ayez pas compris.

Elle frissonna intérieurement. Tout pouvait dépendre d'un mot. Elle le caressa, en quelque sorte, du regard et de la voix, comme elle eût fait d'un animal dangereux, et, du ton le plus naturel :

— Eh bien, vous vous expliquerez mieux une autre fois. Je suis horriblement fatiguée. Allez-vous-en ; parlez à vos témoins;

prévenez vos amis; organisez-moi un grand succès; et je vous prouverai, moi, qu'il y a des amitiés qui valent tous les amours.

Elle le reconduisait doucement. Quelques secondes de plus, et il aurait franchi le seuil de sa porte, lui ayant promis, en somme, de laisser sa querelle avec André s'arranger au gré des témoins. Elle entrevit le salut. Jusqu'au lendemain soir, elle aurait mille prétextes pour ne pas le recevoir, sans qu'il pût se fâcher. Elle eut l'éblouissement de sa victoire.

Mais lui aussi voyait cela clairement. Il la sentait perdue pour lui, s'il sortait. Il lui sembla entendre la voix d'Etelka Milkskine disant : Oh! mon pauvre duc! Il secoua la tête comme le taureau qui sent pour la première fois la pointe insupportable des banderilles, et ses pieds se fixèrent au parquet comme s'il eût voulu s'y enraciner.

Il resta silencieux une minute, effrayé de ses propres pensées, sentant qu'un crime, en ce moment, lui serait aussi facile à commettre qu'une galanterie à trouver dans son état ordinaire. Il fit appel à sa raison près de lui échapper, et parut la retrouver tout entière, car il reprit d'un ton froid et posé, les yeux baissés, contre sa coutume :

— Vous avez raison, il vous faut du repos. Mais si vous restez ici, vous allez être assaillie de visites, de lettres, de détails absurdes. Laissez-moi mettre à votre disposition ma villa de la route de Caldas, à une demi-heure de Barcelone. Je n'ai pas besoin de vous dire que vous y serez chez vous, et que nul, pas même moi, n'y pénétrera sans votre permission.

— C'est-à-dire qu'il sera reconnu et constaté que le duc de Norèbe a pour maîtresse la Régina!

— Que vous importe une apparence? Pensez-vous qu'on ne vous accuse pas d'avoir M. Sirven pour amant? Je n'en crois rien, puisque je perds une occasion de le tuer.

Il eut une espèce de rire silencieux qui fit briller ses dents blanches.

— Alors, c'est un marché que vous m'offrez : pour la vie d'un homme, l'honneur d'une femme? Vous tenez donc bien à me faire mépriser?

— Je tiens seulement à ne pas jouer le rôle d'un niais. Si

vous voulez disposer de ma volonté, apaiser d'un mot mes colères et mes haines, si vous voulez que je sois à vous, soyez à moi. Je veux bien être votre esclave ; votre jouet, non !

— Ce n'est pas votre dernier mot, dit Régine faiblement.

Elle se sentait à bout de forces. Tout ce qu'elle pourrait dire serait inutile contre cette résolution obstinée. Le duc semblait convaincu qu'entre elle et lui André était le seul obstacle, et cet obstacle, il voulait le faire disparaître à tout prix.

— Mon dernier mot, dit-il, sera ce qu'il vous plaira. Seulement, si vous voulez que j'aie le temps de parler à mes témoins, vous ferez bien de vous décider.

Elle passa la main sur ses yeux d'un air égaré. Que lui dire, alors ?

— Mais enfin, c'est affreux ce que vous me demandez là ! Et si vous vous trompiez ? Si vous n'aviez pas le droit de me mépriser ? Si j'étais une honnête femme ?

— Pensez-vous que je vous en aimerais moins ?

Désormais, pensait-il, la lutte touchait à sa fin, et son jeu était de couper court à toute tentative de Régine pour entrer dans un autre ordre d'idées.

— Ayez pitié de moi. Il y a des choses que vous ne pouvez pas comprendre, que je ne peux pas vous dire... Si vous saviez ce qu'il est pour moi !...

Elle était presque à ses genoux ; et sa voix, ses yeux, toute son attitude, exprimaient une douleur si poignante, une révolte si vraie ; elle était si belle ainsi qu'il se sentit ému, vaincu, pour une minute, d'admiration et de respect.

Mais c'était une comédienne. Allait-il se laisser prendre à son jeu ? Elle était admirable, certes. Raison de plus pour vouloir qu'elle fût à lui ou à personne.

— Je sais que vous l'aimez, dit-il simplement.

— Comme un fils.

Elle le regarda dans les yeux. Si elle eût trouvé sur son visage une lueur d'émotion, une trace de pitié, elle allait tout lui dire, se mettre à sa merci, confier son secret à son honneur ; et sans doute elle n'eût pas été trompée dans son attente.

Mais l'émotion, la pitié, étaient justement ce qu'il ne vou-

lait pas laisser voir. Les paroles de Régine n'éveillèrent en lui aucun soupçon de la réalité. Il n'y vit qu'une tentative nouvelle pour prolonger la lutte, le retenir peut-être au delà de l'heure fixée. Il chercha seulement la réponse la plus nette, la plus tranchante, pour en finir.

— Si vous aviez un fils, si vous l'aimiez, si je tenais sa vie dans mes mains, je vous dirais : Aimez-moi, et votre fils vivra.

Peut-être pensait-il ce qu'il disait.

— Mais ce serait infâme !... s'écria Régine.

— Oui.

— Mais je vous mépriserais !... Je vous haïrais !... Je vous... !

Don Jorge la contemplait.

— Continuez, dit-il sans intention de raillerie. La colère vous va bien. Si vous saviez comme vous êtes belle !

— Et vous dites m'aimer ?

— Vous connaissez la devise des Norèbe. Notre langue n'a qu'un mot pour dire aimer et vouloir. Je vous aime, je vous veux !

— Et si je ne veux pas, vous le tuerez ?

— Je tâcherai.

Il dit cela simplement, sans forfanterie, sans air de menace. C'était une constatation, rien de plus. Elle eut la sensation d'une pointe aiguë trouant une poitrine sans bruit, sans effort, avec une goutte de sang tout au plus ; d'un de ces coups si rapides que celui qui n'a pas su le prévenir n'en sent pas même la douleur, et tombe avant de se savoir blessé.

Mais elle était à bout de patience, d'énergie contenue, de résignation. A quoi bon chercher à toucher ce cœur impitoyable ? N'y a-t-il pas au-dessus de nous une protection pour ceux que rien, ici-bas, ne protège ? Admettre la possibilité du triomphe pour cet homme, n'était-ce pas douter de Dieu ?

— Eh bien, non ! dit-elle, je ne crois pas que Dieu permette cela. Monsieur le duc, vous êtes un misérable ! Je voulais vous épargner un crime. J'espère encore que votre conscience parlera au dernier moment. Sinon, j'espère qu'il vous tuera, car il est brave et vous n'êtes qu'un spadassin adroit. Quoi qu'il arrive, sachez-le, vous m'avez lâchement insultée. Je vous hais, je vous méprise et je vous chasse. Sortez !

Jorge de Norèbe baissa la tête et gagna lentement la porte. Son amour, en ce moment, était presque de la haine. Mais du moins il tuerait André. Cette idée le fit sourire.

Et pourtant cette exaltation ne durerait pas. Les femmes sont changeantes. S'il avait pu la revoir quelques minutes plus tard, seulement! Nul doute que, lui parti, elle ne retombât épuisée, regrettant ses dernières paroles. Sa vengeance lui coûterait cher, si elle lui valait pour jamais la haine de Régine.

Il s'en fallait d'une heure environ que ses témoins fussent près de venir le prendre chez lui. De sa demeure à la maison de la cantatrice, il n'y avait pas dix minutes de marche. Bien des choses pouvaient se passer dans cette heure. En tout cas, il ne voulut pas sortir de chez elle sans tenter un dernier effort et lancer un dernier trait.

— Quoi qu'il arrive, dit-il en s'inclinant profondément, je serai chez moi jusqu'à cinq heures.

Il referma doucement la porte, traversa le vestibule d'un air satisfait, glissa une double piastre dans la main de Rita qui lui faisait la révérence au passage, et se croisa, cent pas plus loin, sur la Rambla, avec André qui, à tout hasard, le salua sur sa mine débonnaire. Il rendit au jeune homme son salut avec un sourire. André se sentit le cœur plus léger. Il était brave, mais la perspective d'un duel avec le père de Silvia ne pouvait avoir pour lui rien d'agréable.

Il avait renouvelé les instructions de ses témoins : complaisance absolue à tout ce que voudrait don Jorge, sauf des excuses. Au cas où le duc insisterait pour une rencontre, lui laisser le choix des armes. Peut-être, avait-il pensé, son adversaire voudrait-il le blesser. Il ne fallait pas lui refuser cette satisfaction.

Maintenant, sans doute, tout était fini. Le duc allait, de son côté, parler à ses témoins. André avait donné aux siens l'adresse de Régine.

Il s'y rendait lui-même, et hâta le pas, curieux de savoir ce qui s'était passé. Il n'avait aucune idée de la passion du duc, attribuant à son amour pour sa fille l'animosité qu'il lui avait montrée la veille, quand les apparences l'accusaient de trahison envers Silvia. Il pensait que Régine aurait fait appel à sa galan-

terie, caressé son amour-propre, et qu'il n'en faudrait pas plus pour calmer une irritation dont il ne pouvait apprécier la profondeur, n'en connaissant pas le motif. La gaieté de Rita, aiguisée d'une pointe de malice, acheva de lui faire espérer une issue favorable. Il n'en douta plus quand il vit Régine venir à lui, les mains tendues, d'un air de triomphe et de gaieté.

VII

André ignorait quel effort surhumain cet air joyeux coûtait à sa mère. Le duc avait eu raison de penser que son exaltation ne serait pas de longue durée. Lâche! lâche! répéta-t-elle deux ou trois fois pendant que le bruit de ses pas résonnait sur les dalles du vestibule. Mais une autre pensée vint lui traverser le cœur comme une flèche aiguë : « S'il allait me le tuer, pourtant! »

Elle s'assit, accablée, et, la tête dans ses mains, essaya de rassembler ses idées. A tout prix, il fallait empêcher ce duel.

Mais comment?

Le refus de se battre ne pouvait plus venir que d'André. Par quel moyen l'obtenir de lui? Lui parler à lui-même était bien inutile. Lui faire encore parler par Silvia? Certes, il lui promettrait tout; mais il se ferait tuer ensuite dix fois, plutôt que de risquer de lui paraître lâche. A qui s'adresser, alors? Au marquis Silviani? Pourquoi pas? André était son petit-fils, après tout, son élève. Il était impossible qu'il le laissât tuer de sang-froid. Pourrait-il l'empêcher de se battre? C'était douteux.

Pourtant, elle le savait puissant, infiniment habile. André avait l'habitude de lui obéir, et Silvia dépendait de lui.

Elle sonna et dit à Rita de lui apporter ce qu'il fallait pour sortir. Arriverait-elle à temps? Le duc lui avait donné jusqu'à cinq heures, et l'aiguille marquait quatre heures dix minutes. Pour peu qu'on fît quelque difficulté de la laisser pénétrer auprès du marquis, il serait trop tard.

Elle se rappelait vaguement avoir entendu dire à André ou à Silvia, peut-être à tous les deux, qu'ils avaient inutilement

cherché à parler au vieillard. Réussirait-elle où Silvia avait échoué? Ce n'était guère probable. D'ailleurs, malade, impuissant lui-même, le marquis ne lui serait d'aucun secours.

— Mais alors?

En ce moment, sans doute, les témoins s'entendaient. On réglait le meurtre comme une contredanse. André saurait-il se défendre seulement? Lui avait-on appris à tenir une épée?

Il fallait le savoir, et pour cela l'interroger sans le mettre sur ses gardes. Peut-être aussi réussirait-elle à le retenir au delà de l'heure fixée. Ce serait un jour gagné, et sa vie peut-être!

Rita avait mis sur un meuble le manteau et le chapeau de sa maîtresse. Régine hésita encore. Fallait-il l'attendre, ou tenter d'arriver jusqu'au marquis? Le retour d'André la décida.

— Seule? dit-il en s'avançant avec le reflet de son bonheur dans les yeux.

— Oui, fit-elle.

Il ne savait rien. Elle prit son air le plus riant pour ne pas le détromper.

Il lui dit sa rencontre du duc sur la Rambla, le salut qu'ils avaient échangé, l'air gracieux de son adversaire. Elle l'avait donc apprivoisé?

Mais, oui. Elle cherchait le moyen de l'interroger sans le mettre en défiance. Elle lui parla de l'adresse du duc. Ce duel aurait pu être dangereux. .

André, nerveux, animé par tant d'émotions successives et contraires, parlait volontiers, avec un peu de fièvre, alerte et gai, d'ailleurs. Le duc était positivement, à Paris, l'un des meilleurs élèves de Mimiague; en Espagne, un des trois ou quatre premiers tireurs de la péninsule.

— Et toi, dit-elle, est-ce qu'on ne t'a fait apprendre l'escrime?

Il était encore loin de pouvoir se mesurer avec le duc de Norèbe avec quelques chances de succès. Aussi avait-il d'abord recommandé à ses témoins de tâcher d'obtenir le pistolet.

Tout cela, bien entendu, se rapportait à ses premières intentions, quand il croyait se battre. Maintenant, tout était terminé, ce qui lui permettait d'en parler à Régine.

Il était gai, disait des choses qui le faisaient rire. Elle riait aussi; seulement, ses lèvres étaient blanches.

— Si cependant le duc avait exigé des excuses?

L'ombre d'un soupçon traversa son esprit, si rapide qu'il en eut à peine conscience. Pourquoi cette supposition? Que voulait-elle dire?

— Rien que ce que je dis. Il est convenu que tu n'as pas voulu l'offenser, et qu'il se contente de cette déclaration. Mais enfin, s'il s'était montré plus exigeant, qu'aurais-tu fait?

Pourquoi lui demandait-elle cela?

Parce que, le cas se représentant, il pouvait tomber sur un adversaire moins conciliant.

— Qu'importe! dit André impétueusement. Avec tout autre, je pourrais me défendre!

Il s'arrêta, un peu interdit d'avoir effleuré le secret de Silvia. Régine, du reste, n'avait pas compris. N'y avait-il donc personne d'aussi redoutable que M. de Norèbe?

Ce n'était pas ce qu'il voulait dire.

— Qu'est-ce que tu veux dire, alors?

— Pardonnez-moi, ce n'est pas mon secret.

Elle le regarda, étonnée. Est-ce qu'il y avait un secret pour parer les balles et les coups d'épée?

— Non, dit André embarrassé. Mais il peut y en avoir qui vous obligent à les recevoir sans les rendre.

— Que me contes-tu là? C'est du roman.

— En vérité, cela y ressemble.

— Il y a un secret qui t'aurait empêché, le cas échéant, de te défendre contre le duc?

— J'ai eu tort de vous le dire.

— Mais alors, ce duel était impossible?

— A peu près.

— Comment, à peu près?

André lui expliqua que ce secret, qui n'était pas à lui, n'engageait que lui; que rien ne faisait prévoir que le duc, l'en sachant instruit, fût animé à son égard de meilleures dispositions; que très probablement, au contraire, au moins pendant deux ou trois jours, — c'était le délai réclamé par Silvia, — la

moindre allusion faite par André à ce qu'il était censé ignorer rendrait le duc furieux et implacable.

— Mais le duc ne pouvait te forcer à te battre si tu ne voulais pas te défendre...

Évidemment. On était toujours libre de ne pas se battre. Seulement?

— Quoi?

— Seulement, c'était une lâcheté.

— Mais enfin, s'écria Régine, on ne peut pas se laisser tuer!

— Ce doit être dur, dit André gaiement. Mais, avec le duc, ce serait plus facile qu'avec un autre.

Régine se sentit presque soulagée. La situation était désespérée, mais simple. Elle n'avait qu'un moyen d'empêcher son fils d'aller à un duel qui n'était qu'un suicide, et elle se sentait pleinement autorisée à l'employer. Sans doute, ce moyen serait vite épuisé; mais vingt-quatre heures de répit lui permettraient de trouver autre chose. Elle sonna pour donner l'ordre à Rita de ne laisser entrer personne. Elle ferait d'André son prisonnier, le garderait à dîner, et ne le laisserait sortir que tard. Ses témoins se tireraient d'affaire sans lui, comme ils pourraient. Au besoin, pour lui donner toute sécurité, on lui ferait parvenir un faux message.

Le lendemain... Mais le lendemain est à l'inconnu, au hasard, à Dieu.

Rita entra une lettre à la main. C'était un billet pour M. André.

— Qui te l'a remis? demanda-t-il vivement.

Il était trop tard pour lui imposer silence. Régina dut lui laisser donner le signalement de : Deux messieurs très bien, qui allaient attendre M. André à l'endroit convenu.

— Ce sont mes témoins, dit André paisiblement. Régine arracha le billet des mains de sa camériste et lui fit signe de sortir. Rita sentit qu'elle avait commis une faute. Mais comment deviner?

— J'aurais dû deviner, pensa-t-elle. Mais il est trop tard. Aussi, pourquoi ne me dit-on pas tout?

— Voulez-vous permettre? dit André en avançant la main

pour prendre le billet, aussitôt qu'ils furent seuls. Régine, sans répondre, déchira l'enveloppe, et lut d'un coup d'œil. C'était clair et concis. Le duc s'était montré intraitable. On se battait le soir même, à six heures, à l'épée.

Le jeune homme ramassa le billet tombé des mains de la cantatrice.

— Voyons, reprit-elle, après une seconde de silence, c'est impossible, n'est-ce pas? On ne se bat pas ainsi, pour se faire tuer. Ce serait absurde.

— Je vois ce que c'est, dit André. Le duc a pensé qu'une réconciliation nous rendrait tous les deux ridicules. Une égratignure reçue par l'un ou par l'autre arrêtera le combat, et l'honneur sera satisfait. Il a raison, et le succès des *Sergianni* y gagnera cent pour cent. Voyons, ma mère, il n'y a pas de quoi s'effrayer. Vous voilà blanche comme vos dentelles. Vous allez vous gâter la voix pour demain.

— Ah! c'est vrai, dit-elle, je chante demain.

Il lui mit les mains sur les épaules et l'embrassa au front.

— Voyons, ma mère!

Elle chercha encore un instant ce qu'elle pourrait lui dire. Rien, évidemment. Ce n'était pas ainsi qu'elle pouvait le sauver.

— Tu as raison, dit-elle au bout d'un moment. J'ai tort de m'effrayer. Va, mon enfant; il ne faut pas risquer de te faire attendre. Tu vois que je suis raisonnable.

On eût dit, maintenant, qu'elle avait hâte de le voir parti. Il s'en étonna un peu, car il avait largement une heure à perdre. Mais il était trop heureux de la quitter sur cette bonne impression. Il allait avoir besoin de tout son sang-froid, et il avait craint une scène de désespoir.

Grâce à Dieu, elle comprenait mieux son rôle. Elle le laisserait arriver sur le terrain calme, maître de lui. C'eût été trop peu, probablement, pour sortir vainqueur de la lutte; c'en pouvait être assez pour éviter un coup mortel.

Elle le laissa arriver jusqu'à la porte. Quand il eut la main sur le bouton de la serrure, elle lui dit simplement:

— Tu ne m'embrasses pas?

D'un bond, il fut dans ses bras. Elle l'étreignit violemment, mais ses yeux restèrent secs. Au bout d'une minute, d'elle-même, elle le repoussa doucement.

— Va, maintenant, va.

Il lui envoya de la main et des lèvres un dernier baiser, et s'élança dans le vestibule. Il avait hâte d'être sorti.

L'air frais du dehors lui fit plaisir à respirer. A part quelques lignes à écrire à Silvia pour dernier adieu, il se trouvait un peu dans la situation du voyageur dont tous les préparatifs sont achevés et qui n'a plus qu'à attendre en flânant l'heure du départ. Le danger qu'il allait courir ne l'effrayait pas. Certes, s'il était tué, il emporterait dans sa tombe bien des sujets de regret; mais ce bonheur entrevu : gloire, fortune, amour! cette coupe trois fois enivrante offerte à ses lèvres, n'avait fait que les effleurer. Il n'avait pas eu le temps d'y croire. Il se disait que son œuvre, si elle valait quelque chose, resterait derrière lui; que son nom vivrait dans la mémoire des hommes et dans le cœur de Silvia.

Ce fut en roulant ces pensées et bien d'autres qu'il se dirigea vers l'endroit convenu, par la route qui passe entre la mer et la base du fort Montjuich. Le soleil, dont les derniers rayons devaient éclairer le combat, s'abaissait vers l'horizon. Il marchait lentement pour ménager son haleine et donner à ses témoins le temps de le rejoindre.

VIII

Régine était restée seule.

Un instant, elle se laissa tomber sur une chaise longue et y demeura accablée. Elle ne pensait plus. Elle espéra presque qu'elle pourrait mourir ainsi, sans souffrir.

Puis, brusquement, elle se releva. La pendule venait de sonner la demie de quatre heures. En se rapportant aux dernières paroles de don Jorge, il lui restait une demi-heure pour le trouver chez lui.

— Eh bien, mais qu'est-ce que je fais donc, moi! mur-

mura-t-elle en s'efforçant de secouer la torpeur qui l'envahissait. Soudain, le sentiment de la réalité lui revint tout entier. Elle frissonna et se hâta de jeter sur ses épaules le manteau apporté par Rita.

Elle posa son chapeau sur ses admirables cheveux bruns, jeta machinalement un coup d'œil dans une glace, et son regard tomba sur le médaillon. Il était resté ouvert. Elle le prit et contempla longuement cette image des deux êtres pour qui et par qui seuls elle avait vécu : Armand Silviani, André.

Lentement elle le porta à ses lèvres, le laissa retomber sur le parquet, et l'écrasa du pied. La frêle lame d'ivoire éclata avec un bruit sec, et ne fut plus qu'une pincée de débris dans une boîte d'or déformée.

— Maintenant, dit-elle, allons sauver mon fils !

Elle prit le chemin de la maison du duc de Norèbe, droite, tranquille, sans un frémissement. On eût dit une statue en marche.

Charles LOMON.

(La cinquième et dernière partie à la prochaine livraison.)

SAINT-SIMON

ET LE SAINT-SIMONISME [1]

I

Le 12 mai 1825, dans un humble logis du faubourg Montmartre, un homme allait mourir.

La pauvreté du lieu, le dénûment et la tristesse qui y étaient répandus, ne décelaient guère l'illustration d'une race qui prétendait descendre de Charlemagne par les comtes de Normandie. Personne n'eût soupçonné, devant ce lit funèbre, un arrière-petit-fils du fameux auteur des *Mémoires,* grand d'Espagne et allié à la maison de Lorraine, le comte Henri de Saint-Simon.

D'amis, un seul se trouvait là.

Les autres assistants, en assez grand nombre, étaient des médecins, plusieurs d'entre eux célèbres, qui avaient eu des rapports antérieurs et accidentels avec Saint-Simon (2). Ils étaient venus, attirés par l'amour de la science, et ils surveillaient les derniers moments de cet homme étrange, dont la renommée toutefois n'avait pas alors dépassé un très petit cercle. Tous entouraient son lit, anxieux et attentifs, et Saint-Simon les regardait de cet œil limpide et lumineux qui, parfois, au moment de la mort, pénètre si profondément la vie. Tout à coup. se soulevant par un suprême effort, il s'accouda à demi sur l'oreiller et leur dit :

(1) *Œuvres de Saint-Simon et d'Enfantin*, publiées par les membres du Conseil institué par Enfantin.

Œuvres choisies de Saint-Simon, précédées d'un essai sur sa doctrine. — Bruxelles, A. Van Meenen et Cie.

(2) Au nombre se trouvaient Gall, Broussais, MM. Ardoin, Burdin et Bailly ; t. I, p. 19.

« Messieurs, je suis heureux de vous offrir un sujet neuf d'observation. Vous voyez un homme qui, au milieu d'une crise terrible, a l'esprit tellement occupé des travaux de toute sa vie, qu'il ne peut s'entretenir de sa maladie avec vous (1). »

Il fit alors un discours sur l'ensemble de ses œuvres; puis, se tournant vers l'ami et le disciple qui devait recevoir son testament intellectuel et recueillir pieusement son héritage, Olinde Rodrigue, il lui dit d'une voix qui commençait à défaillir :

« Souvenez-vous que, pour faire quelque chose de grand, il faut être passionné (2)! »

Quelques instants après, il rendait le dernier soupir.

II

Claude-Henri de Rouvray, comte de Saint-Simon, était né le 17 octobre 1760.

Après une enfance et une adolescence difficiles, il était parti pour l'Amérique, en 1779, et avait pris part à la guerre de l'indépendance en qualité d'officier dans le régiment de Touraine. Dès cette époque, *la guerre ne l'intéressait pas*, disait-il, *mais le but de la guerre l'intéressait*. Il entrevoyait déjà la portée du mouvement dont les États-Unis devaient sortir.

Quelques années plus tard, pendant la Révolution, il prit part aux évènements publics dans sa province, et, avant la nuit du 4 août, il s'était démis volontairement de tous ses titres.

Vers 1807, nous le retrouvons à Paris, seul et retiré, sa famille ne lui ayant laissé aucune fortune. Dès cette époque, il remplit ses loisirs par des études et des rêves (3); il conçoit le

(1) T. I, p. 121.
(2) T. I, p. 122.
(3) Les principaux ouvrages de Saint-Simon sont, dans l'ordre où ils parurent :
Lettres à un habitant de Genève.
Introduction aux travaux scientifiques du XIXe *siècle.*
Mémoire sur l'origine de l'homme.
L'Organisateur.
Le Catéchisme des industriels.
Le nouveau Christianisme.
Aucun d'eux ne contient une exposition méthodique de sa doctrine.

gigantesque projet de *frayer à l'intelligence humaine une nouvelle carrière* et de rénover la société par la rénovation de l'intelligence. Dans ce dessein, il suit des cours gratuits, il fait des expériences dans les laboratoires de quelques savants, il ouvre des livres de métaphysique et se met bientôt à tracer les linéaments de sa découverte. C'est une nouvelle science de la nature et de l'homme, c'est tout un monde qu'il croit tirer de son cerveau et qu'il veut construire pièce à pièce.

Aux yeux de Saint-Simon, l'univers est agencé dans toutes ses parties sur un plan harmonieux et uniforme. Les objets et les êtres qui le remplissent, depuis les plus infimes jusqu'aux plus grands, s'enchaînent les uns aux autres selon un ordre absolu, manifesté par une même série de phénomènes.

« Il n'y a pas deux ordres de phénomènes, — dit Saint-Simon, — il n'y en a qu'un, l'ordre physique.

« L'ensemble des phénomènes se partage en deux classes : les solides et les fluides. Les phénomènes qu'on appelle vulgairement physiques sont de la classe des solides, et ceux qu'on appelle moraux sont de la classe des fluides. Nos idées ne sont autre chose que nos sensations élaborées et rendues reproductives à volonté au moyen des signes de convention auxquels nous les avons attachées. L'âme est le point matériel où toutes nos forces vont converger et d'où elles divergent. La pensée est une attraction matérielle ; elle est un des résultats du mouvement du fluide nerveux. »

Or ce système se développe dans l'ordre du temps d'une façon régulière, selon une logique si absolue qu'on peut toujours déduire une époque de l'autre, et il est construit de telle sorte, que les parties comme l'ensemble reproduisent le même type, si bien que, du petit au grand, il n'y a qu'une différence de degrés.

L'intelligence individuelle et l'intelligence générale ne diffèrent que sous le rapport de leur dimension respective ; la vie de l'homme nous montre la vie de l'humanité ; elle en reproduit dans un ordre plus restreint toutes les nuances, toutes les phases.

Cette loi universelle est tellement absolue que si, à une

époque quelconque, nos connaissances nous permettaient de faire le plan de l'univers en désignant, par des nombres, la quantité de matière contenue dans chacune de ses parties, par l'application de la loi de la pesanteur nous pourrions prédire tous les changements qui y arriveraient.

Si l'homme s'est développé de préférence aux autres espèces animales, c'est grâce à un ensemble de circonstances antérieures qui l'ont favorisé. Ces circonstances venant à disparaître, une autre espèce se développerait à sa place : non pas le singe, comme on le croit généralement, mais le castor, doué d'un plus grand sentiment de la vie collective.

Or, l'homme étant le miroir de l'univers, son organisation physique contient le principe des sciences qui se rapportent à lui. Sa structure savamment agencée, ses organes et leurs fonctions, nous donnent la vie collective. Son développement individuel, avec les phases d'enfance, de jeunesse, d'âge mûr et de vieillesse, nous représente la vie des sociétés ou l'histoire. Sa raison, manifestée par la méthode scientifique, nous donne la religion.

Ce dernier point est tout à fait propre à la doctrine, et comme il se développera plus tard dans l'école et y jouera un grand rôle, il est nécessaire d'y insister.

La religion, aux yeux de Saint-Simon, n'est qu'un moyen d'expliquer les inconnues de la science.

Quand l'homme se trouve en face de phénomènes dont il ignore la cause, il les attribue à des êtres surnaturels ou religieux. Ce sont d'abord les astres, les plantes, les montagnes, les animaux; puis, par un développement naturel, les qualités morales personnalisées. Ces qualités sont ramenées plus tard à un être unique, Dieu, créateur d'une loi immuable. Un progrès encore s'accomplit,- la personne disparaît, la loi seule reste.

Voilà la religion définitive, la religion scientifique. Arrivé là, le pouvoir des théologiens passe aux hommes de science, et la nouvelle religion prend le nom de *physicisme*.

Nous sommes à cette période de développement.

Newton a trouvé la loi; Lagrange et Laplace l'ont vérifiée.

Il faut qu'un nouveau génie en détermine l'application à la vie de l'homme et de la société.

Cette œuvre est celle de Saint-Simon. Quand elle aura été accomplie, quand la loi scientifique présidera au gouvernement de l'homme et aux relations de la société, une nouvelle ère de paix et de joie naîtra pour l'humanité entière. Les hommes pratiqueront la vertu sans effort, et ils connaîtront le bonheur.

On peut voir, d'après cette esquisse à grands traits de la doctrine de Saint-Simon, qu'elle ne contient absolument rien de nouveau en philosophie. C'est un panthéisme suranné, qui n'est ni savant comme celui de Spinoza, ni ingénieux comme celui d'Hegel, et qu'on croit vainement renouveler en en vulgarisant les idées et les termes. L'idée d'assimiler la religion à la science appartient à une époque confuse où l'analyse n'a point encore déterminé leur caractère respectif.

La religion est l'adoration d'une personne ou de plusieurs personnes divinisées. Elle naît de l'imagination et du cœur. Son procédé est l'affirmation *à priori*, sentimentale ou dogmatique.

La science est un acte purement abstrait de la raison, une coordination de faits, une systématisation de rapports (1). Sa méthode est l'observation rigoureuse, la détermination, l'enchaînement des faits, la déduction, l'expérience.

Saint-Simon est aussi loin de l'une que de l'autre.

Ramener les idées morales aux fluides, faire de la pensée une attraction matérielle, nous montrer la race humaine remplacée selon les circonstances par la race des castors, assimiler la vie et la construction des sociétés à la vie et à la construction de l'homme, appliquer une loi astronomique aux relations sociales, donner à cette loi le nom de Dieu, il n'y a là ni les éléments de la religion, ni les éléments de la science.

Esprit étendu et facile, doué de toutes les curiosités et de toutes les hardiesses, mais dénué de rigueur et de précision,

(1) Saint-Simon se plaît à rappeler les procédés d'Anaxagore pour justifier les siens. L'autorité paraîtra singulière aux savants modernes. Quand Anaxagore fait intervenir la providence pour expliquer des phénomènes inconnus, il n'explique rien scientifiquement.

dogmatique sans profondeur, audacieux sans justesse, confondant l'image fausse et la vague analogie avec la démonstration et la preuve, Saint-Simon prend sans cesse les créations puériles de son imagination fourvoyée pour des vérités scientifiques incontestables. Étranger d'ailleurs au doute philosophique, ne dépassant jamais une certaine apparence des choses, rien ne l'arrête dans sa marche, rien ne l'embarrasse, ne le trouble dans ses affirmations. Un des traits les plus curieux de cette curieuse nature est son imperturbable assurance au milieu des problèmes les plus ardus, et la façon d'autorité superbe dont il croit les résoudre.

La doctrine de Saint-Simon n'est en réalité qu'une vaste utopie, et si elle était restée à l'état purement spéculatif, personne ne s'en occuperait aujourd'hui. Mais le mouvement social dont elle a été l'origine l'a mise en relief. C'est l'école Saint-Simonienne qui a fait la célébrité de son fondateur.

Deux groupes distincts dérivent de Saint-Simon.

L'un, sous le nom de Positivisme, a transformé la doctrine par la science. M. Comte et M. Littré en ont été les personnalités les plus marquantes; sa valeur est dans leurs travaux.

L'autre s'est attaché au côté social et sentimental de la doctrine. S'efforçant d'en faire l'application aux mœurs, il s'est voué à un apostolat populaire qui a eu son originalité et son influence.

C'est de ce dernier groupe que nous allons essayer de raconter l'histoire.

III

Saint-Simon avait vécu pauvre et obscur dans la solitude de ses pensées. Durant ses dernières années, pourtant, au fur et à mesure de ses publications, quelques esprits curieux venaient s'en enquérir auprès de lui. Il les recevait bien et s'entretenait volontiers avec eux. Quelques-uns revinrent régulièrement; peu à peu, un petit groupe se forma autour de lui, commençant à le traiter de maître.

On était alors sous la Restauration.

La guerre entre l'ancien régime et le nouveau était partout latente, et devenait plus menaçante de jour en jour. La plupart des esprits doués d'une activité générale se livraient aux luttes politiques dans l'un ou l'autre camp. Quelques-uns, plus enclins à chercher la solution des problèmes dans la spéculation des idées que dans le gouvernement des hommes, s'attachaient à l'étude paisible des questions sociales.

C'est parmi ces derniers que s'étaient recrutés les disciples de Saint-Simon. Un seul, toutefois, au moment de sa mort, prenait ce titre de disciple ostensiblement. Un seul s'inclinait devant sa parole comme devant l'évangile des temps futurs : c'était Olinde Rodrigue, Rodrigue que nous avons vu assister à sa dernière heure et recevoir, avec la consécration de son héritage, l'autorité de son dernier commandement.

Olinde Rodrigue, israélite de naissance, avait une de ces natures fortes et contrastées, particulières à sa race, où les facultés idéales et les facultés positives se heurtent parfois d'une manière étrange. Appartenant à une famille de finance, Rodrigue avait au plus haut degré la capacité des affaires ; en même temps, dans l'ordre des idées religieuses, il pouvait être croyant jusqu'au fanatisme et enthousiaste jusqu'à l'extase. Petit de taille, osseux sans être maigre, sa figure régulière, ses cheveux et ses favoris roux, rappelaient le type traditionnel. Sa démarche était inégale et rapide, sa parole brève et saccadée, parfois comme empreinte de l'accent prophétique. Essentiellement religieux de sa nature, il se sentait attiré par l'inconnu, par l'impénétrable, non pour en déchirer les voiles ou en éclairer les obscurités, mais pour en adorer les mystères. Les idées lui apparaissaient comme des dogmes ; il ne les saisissait qu'à travers le rayonnement de l'absolu. A défaut du Dieu de sa race, despotique et jaloux, à défaut du peuple élu qui avait reçu le dépôt exclusif de la parole sainte, il éleva Saint-Simon au rôle de révélateur, et il se prosterna devant lui comme ses ancêtres devant le tabernacle.

Rodrigue n'avait jamais essayé de pénétrer la philosophie de Saint-Simon, et pourquoi l'eût-il fait? Il lui suffisait, comme à

Moïse, de voir, dans les lointains horizons de la foi la terre promise de la délivrance. Les moyens d'arriver lui étaient indifférents, il eût même préféré le miracle à tous les autres. Son enthousiasme d'ailleurs était sombre. Uni au plus profond et au plus sincère désintéressement, aucun amour-propre puéril n'en mitigeait les excès, aucune sympathie de l'âme, aucun épanouissement du cœur ou des sens, n'en adoucissait les rigueurs. Il n'y avait pas de nuances dans cette âme de bronze et de feu; il n'y avait pas de complexités, de vacillations ni de doute.

Rodrigue s'était donné aveuglément à sa foi, sans retour, sans partage. D'ailleurs, en vrai fanatique, il eût donné de même les autres avec lui; l'idée du droit, de la liberté individuelle, était complètement absente de son âme.

Dès le lendemain de la mort de Saint-Simon, Rodrigue réunit les esprits épars qui commençaient à adopter la doctrine, et reprit avec eux le projet formé par le maître de fonder, pour la répandre, un organe régulier de publicité, sous le nom de *Producteur*.

Ce projet fut réalisé la même année (1825), au commencement d'octobre. Parmi les actionnaires du *Producteur*, nous remarquons les noms de MM. Laffitte, Ternaux, Odier, Léon Halévy, Enfantin et Rodrigue. Le premier numéro portait pour épigraphe :

« L'âge d'or, qu'une aveugle tradition a placé jusqu'ici dans le passé, est devant nous. »

La publication hebdomadaire du *Producteur* représente la première manifestation publique de l'école. A dater de ce jour, les bureaux du journal vont devenir un centre de réunion d'où part une nouvelle propagande. Un groupe d'hommes, tous distingués par l'éducation et les habitudes de l'esprit, s'y rencontrent le vendredi de chaque semaine. Peu à peu ils en attirent d'autres. Bazard, Buchez, Michel Chevalier, Abel Transon commencent, dès cette époque, à fréquenter les réunions du *Producteur*.

Il n'y avait pas alors de hiérarchie, pas de chef. On savait seulement qu'Olinde Rodrigue était l'héritier direct de la doc-

trine, et, à ce titre, son opinion avait dans les débats une grande prépondérance. Cette prépondérance d'ailleurs s'imposait d'elle-même, sans qu'il songeât à la faire prévaloir. Rodrigue parlait peu, et jamais de son autorité propre. Seulement, quand on lui paraissait s'éloigner du sentiment de Saint-Simon, il élevait la voix pour le rappeler, c'était tout.

La doctrine faisait quelques progrès, mais lentement. Au bout d'un an, vers la fin de 1826, le manque d'argent força de suspendre la publication du *Producteur*. Toutefois, l'école ne fut pas pour cela dissoute ; elle conserva ses réunions, ses discussions de chaque semaine, et, par la correspondance épistolaire, une propagande très active.

IV

Quel est au juste l'objet que l'école saint-Simonienne se propose de réaliser? Question, semble-t-il, fort simple ; question ardue, néanmoins, dans une école où l'obscurité et la confusion ont toujours été en faveur. Essayons de l'éclaircir.

Saint-Simon prétend avoir découvert une loi scientifique et religieuse, dont l'application à la vie individuelle et sociale doit transformer le monde. Mais Saint-Simon est mort sans avoir pu déterminer ni appliquer cette loi. C'est cette œuvre manquée qui incombe aujourd'hui à l'école. Elle la reprendra sous une forme plus populaire, et elle lui donnera un caractère plus mystique, en s'enfonçant davantage encore dans le labyrinthe des généralités obscures et des idées mal définies où l'on est dupe des mots.

Suivons les discussions pas à pas.

Tout d'abord, c'est le caractère religieux de la doctrine qui préoccupe les disciples : il faut déterminer la religion nouvelle, son origine, sa nature.

La religion, à leurs yeux, n'est point un produit de l'analyse, elle dérive du sentiment. Non point toutefois d'un sentiment personnel particulier à l'individu, mais d'un sentiment plus général et plus haut qui contient tous les sentiments individuels

systématisés et hiérarchisés, lien mystique qui rattache les hommes entre eux et au reste de l'univers. C'est ce sentiment, ce lien, qui est l'origine de la religion saint-Simonienne. Elle n'a donc rien de surnaturel, car le sentiment de soi appartient, comme la raison, à la nature de l'homme, et il est également indispensable à l'édification de la science sociale.

On va ensuite plus loin, on dit : « Les idées et les notions d'origine sentimentale peuvent être marquées religieusement du sceau de la vérité, sans avoir subi l'épreuve d'une démonstration scientifique. » — « La religion est une révélation de la nature, la source féconde de l'inspiration et du génie. »

Voilà la base du mysticisme posée. On en tire maintenant les conséquences :

« L'espèce humaine est douée de la faculté de percevoir sentimentalement les choses dont elle ne se rend pas raison. Par suite, elle peut formuler cette conception en une *institution sociale*, ayant le caractère de croyance commune nommée religion. »

Après le dogme, voilà l'église et le clergé.

Cette institution sera « soumise dans ses perfectionnements aux développements simultanés des *sciences et de l'industrie* ». Quelle confusion d'idées !

On ajoute enfin que les formules de la nouvelle religion seront données par l'*espèce humaine*, c'est-à-dire par le groupe dirigeant du saint-Simonisme, et, dans ce groupe, par l'auteur de la théorie, Barthélemy-Prosper Enfantin.

V

Enfantin avait vingt-neuf ans au moment de la mort de Saint-Simon.

Ancien élève de l'École polytechnique, après avoir défendu Paris en 1814, il avait donné sa démission à la rentrée des Bourbons, et s'était livré, à l'exemple de son père, aux affaires commerciales ; puis, à la suite de quelques années de voyage,

il était revenu en France pour s'occuper de travaux littéraires et philosophiques. C'est alors qu'il avait fait la connaissance de Rodrigue, et avait été présenté par lui à Saint-Simon, quelques mois avant sa mort. Depuis cette époque, il était resté uni aux disciples.

Enfantin avait tous les dons de l'apôtre. Il était d'une taille élevée et d'une beauté physique remarquable. La figure ovale, le front haut, le nez droit, les lèvres minces et bien dessinées, les yeux verts, tantôt perçants et tantôt voilés, il possédait dans toute sa personne une séduction extraordinaire. Sa tournure, ses gestes, avaient de l'élégance ; le son de sa voix était harmonieux, son regard caressant, sa physionomie pleine d'intelligence et de douceur. Un peu obèse cependant dès la première jeunesse, il pouvait manquer, aux yeux des délicats, d'une certaine distinction.

Sympathique et bienveillant dans l'abord, il attirait tous ceux qui avaient l'occasion de le rencontrer et les retenait sous le charme. On venait pour l'entendre et on restait pour l'écouter. Son esprit insinuant savait, avec un grand art, descendre dans celui des prosélytes et se placer au point où ils étaient pour les amener à celui où il voulait les conduire; et le chemin se faisait de soi, sans fatigue, sans effort; il en prenait tous les labeurs et leur en laissait tous les charmes.

Si Rodrigue représentait le côté austère, droit et absolu de la religion, Enfantin en représentait le côté charmant et facile.

Rodrigue était capable de toutes les grandes abstinences et de tous les grands dévouements, il y était même porté.

Enfantin, au contraire, avait toutes les sensualités unies au goût du pouvoir et à l'esprit de gouvernement. Persévérant et souple en même temps, peu scrupuleux sur les moyens, rien ne lui coûtait pour arriver à cet ascendant sur l'esprit des autres qui a toujours été l'ambition et le dédommagement du prêtre. Sous ce rapport et sous bien d'autres encore, Enfantin était véritablement sacerdotal. Esprit hardi dans la spéculation logique, mais timide dans l'action, sa parole était séduisante, sa marche tortueuse. Vaniteux, et sans pitié dans sa vanité blessée, tout en se dévouant à son œuvre il avait des recherches d'amour-propre

délicates et savantes ; au milieu de l'ambiguïté et des détours, il se ménageait de secrets triomphes.

Enfantin, en continuant Saint-Simon, saura marquer aussi son œuvre de sa propre personnalité.

Saint-Simon a vécu dans l'abstrait, dans la spéculation et la théorie. Enfantin vivra dans le réel ; il ne s'intéressera qu'au train du monde et au gouvernement des hommes.

L'utopie de Saint-Simon a consisté à absorber la religion dans la science. Celle d'Enfantin consistera à absorber la science dans la religion.

Esprit essentiellement politique, Enfantin va entraîner l'école dans la voie du mysticisme ; il la transformera en Église, et s'en fera le Pontife en attendant qu'il s'en fasse le Dieu ; mais la religion ne sera jamais pour lui qu'un moyen de gouvernement. S'il devient dupe de son propre esprit, c'est à la façon des grands acteurs qui finissent par se confondre avec leur rôle.

Sans doute, à l'époque où il commença à se joindre aux disciples de Saint-Simon, ces facultés n'étaient pas encore développées en lui au point où elles le furent plus tard, quand sa théorie eut prévalu dans l'école ; mais elles étaient déjà bien nettement indiquées. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir la remarquable correspondance que ses disciples les plus chers ont publiée après sa mort.

VI

La publication du *Producteur*, avons-nous dit, avait été suspendue. Bientôt après, les disciples de Saint-Simon le remplacèrent par une nouvelle feuille hebdomadaire, fondée d'abord en commun avec quelques personnes étrangères, sous le nom de l'*Organisateur*, *journal des progrès de la science générale*.

Cette feuille parut pour la première fois le 15 août 1829, et, quelques mois après, elle appartenait exclusivement à l'école.

L'apparition de l'*Organisateur* y fut le signal d'un nouvel élan. La propagande était accueillie avec une particulière faveur parmi les anciens élèves de l'École polytechnique. MM. Carnot,

Émile et Isaac Péreire, Rességuier, Buchez, Laurent, se joignirent à l'école dès cette époque et contribuèrent à la publication de l'*Organisateur*. Jean Reynaud y vint peu de temps après.

Avec ce centre d'un nouveau journal, l'école se resserre à l'intérieur et se développe au dehors.

Tandis que l'élaboration des idées continue par la discussion et la correspondance, des conférences régulières s'établissent, d'abord chez Enfantin, dont l'appartement se trouve bientôt trop petit; puis, rue Taranne, dans les bureaux du journal; enfin, rue Vivienne, dans une salle louée à cet effet.

En même temps, de nombreux voyages, principalement dans le Midi, établissent l'apostolat en dehors de son premier centre, et de nouveaux foyers de propagande sont fondés en province.

L'école, en s'étendant, sent le besoin d'une organisation intérieure plus régulière. Dès la fin de 1828, les *anciens*, tels que Rodrigue, Enfantin et quelques autres, se réunissent en un conseil particulier nommé le *Collège*, et ils groupent autour d'eux les nouveaux coopérateurs, les appelant à former un apostolat secondaire.

Le 7 décembre 1828, une première séance d'installation a lieu, où se constitue la nouvelle hiérarchie. Dans cette séance, le caractère religieux de la doctrine est mis en relief avec une nouvelle solennité.

Grâce, en effet, à l'influence d'Enfantin, depuis quelque temps la forme religieuse s'accusait davantage dans l'école et prévalait sur la forme philosophique. Les nouveaux foyers de propagande prenaient le nom d'églises et, dans la vie quotidienne, les noms de *père*, *frère*, *fils*, entraient dans le langage avec l'autorité, la soumission et la fraternité qu'ils comportent.

« Nous n'avons encore rien fait, — écrit Enfantin, — pour que Dieu nous confie une mission semblable à celle des premiers apôtres du christianisme; mais quand nous les aurons réellement pris pour modèles, Dieu alors nous désignera pour proclamer ses volontés. Et le sceau qui marquera notre mission, sera dans notre mission même. On saura que nous parlons au nom de

Dieu, parce que sa parole dans notre bouche sera aussi miraculeuse et plus miraculeuse mille fois que ne l'a été aucune de ses paroles révélées jusqu'à nous par la bouche des prophètes et des apôtres (1). »

« Que si le dogme chrétien est vieilli après avoir régné tant de siècles sur le monde, il faut en changer; il faut lui substituer une théorie de l'homme et de la société, une science de Dieu, une théorie nouvelle; mais il n'est pas possible de croire que des hommes puissent s'unir s'ils ont des croyances différentes sur l'*être homme*, sur l'*être divin*... Ceux qui ont dit : Pourquoi un dogme? pourquoi un culte? pourquoi des prêtres? pourquoi un Dieu? et qui ont voulu unir les hommes par la morale, ceux-là se sont dévorés (2). »

« Plus heureux que Platon et Aristote, — s'écrie à son tour Eugène Rodrigue, — nous apercevons la religion correspondante à la religion du Christ, dans laquelle sa doctrine sé résoudra. Appelés à régénérer les autres, régénérons-nous donc d'abord nous-mêmes; dépouillons le vieil homme, extirpons en nous le type voltairien. Enfants du siècle, devenons enfants de l'éternité... Nous sommes sur les limites de deux mondes : le monde chrétien et le monde de l'avenir. Grâce à Saint-Simon, nous pouvons invoquer le moyen âge et en admirer la beauté; il nous représente la statue de Memnon qui, frappée par les lumineux rayons du foyer de la doctrine, rend pour nous seuls des sons harmonieux (3). »

Puis on formule la doctrine : « Dieu est tout ce qui est; — tout est en lui, de lui, par lui. — Nul de nous n'est hors de lui, mais nul de nous n'est lui. — Chacun de nous vit de sa vie et nous communions tous en lui, car il est tout ce qui est. — Dieu est la vie; nous connaissons sa vie passée, nous préparons sa vie à venir, nous cherchons sa vie présente (4). »

« L'homme, dans son unité vivante, est amour, et dans les

(1) Nous avons dû abréger cette lettre d'Enfantin à sa cousine Thérèse, mais tout est textuel. Voir tome II, p. 19 et 20.

(2) Tome II, p. 144.

(3) Tome II, p. 24.

(4) Tome IV, p. 115 et suivantes.

modes de ses manifestations, intelligence et force, ou esprit et matière. »

« Nous ne croyons plus à une puissance rivale de celle de Dieu, rivale de celle de l'Église, — ajoute encore Enfantin, — nous ne croyons plus à Satan, nous ne composons plus avec un mauvais principe ou un pouvoir impie ; nous ne reconnaissons qu'un seul principe : Dieu lui-même. Il n'y a pas pour nous de pouvoir impie ; tout pouvoir vient de Dieu... Notre foi n'est pas sollicitée par deux forces contradictoires, mais par deux forces amies; nous ne croyons plus à l'empire du mal. Dieu n'a pas divisé ainsi son royaume, car il faudrait qu'il se fût divisé lui-même ; or il est *un*, *infini, indivisible*. *L'esprit* et la *chair* ne font qu'un : l'*être*. Celui qui *fut* et celui qui *sera* ne font qu'*un*, *celui qui est*. Le passé et le présent ne font qu'*un*, et cette unité de temps, grand Dieu ! c'est un éternel présent; c'est la vie (1). »

La divinité panthéiste formulée de cette façon nébuleuse, qui est son essence même, devient ainsi le *Credo* de la nouvelle doctrine. L'homme est un fragment du grand tout, une portion de Dieu. Le progrès de l'humanité réside dans le développement successif et régulier de tous ses éléments : le mal et le bien n'expriment que des idées relatives et en marquent les diverses étapes. La loi morale consiste donc à établir entre l'esprit, le sentiment et la matière, un équilibre qui représente en même temps l'harmonie et le bonheur.

Or, dans la phase historique contemporaine, l'équilibre est rompu par le dogme chrétien en faveur de l'esprit et au détriment de la matière.

Le Dieu du christianisme étant tout esprit, son Église a logiquement anathématisé la *chair* et toutes les fonctions, toutes les jouissances qui s'y rapportent. De là une déviation dans le développement de l'être et de la vie, une morale d'abstinence et de compression qui a faussé et amoindri la nature.

Il appartient au saint-Simonisme, ou *christianisme nouveau*, de redresser cette déviation. Sa mission spéciale est donc aujourd'hui de *réhabiliter la chair*, de lui restituer son fondement

(1) Tome II, p. 133 et 134.

éternel et divin, de la replacer sur l'autel, en proclamant non seulement que ses droits sont légitimes, mais que ses satisfactions sont saintes.

VII

Cette religion nouvelle, formulée par Enfantin, est, comme on peut le voir, tout aussi illusoire et tout aussi impuissante que celle de Saint-Simon.

Le pouvoir de la religion, en effet, n'est jamais venu de ce qu'elle enseignait aux peuples des vérités naturelles, mais de ce qu'elle leur présentait des conceptions personnelles vivantes dans lesquelles ils pouvaient se voir, se sentir, se reconnaître eux-mêmes idéalisés. C'est par leur parenté avec les hommes que les Dieux ont exercé sur eux de l'influence, c'est parce qu'ils avaient la même âme. Interrogeons, dans tous les temps, l'histoire religieuse.

Les divinités païennes, si voisines de nous par les passions, les vertus et les vices, si familièrement mêlées à toute notre existence, ne sont-elles pas de notre race? Voyez-les, depuis la naissance jusqu'à la mort, nous suivre pas à pas, prenant part aux liens, aux affections privées comme aux actes, aux passions, aux évènements publics? Dans la demeure, visibles protectrices, elles président au foyer. Les enfants, les époux, les parents, s'adressent à elles sans cesse dans les cas incertains et graves. Entre eux, un pourparler familier s'établit. Les Dieux écoutent les raisons, et les jugent. Tantôt ils aident les hommes, les consolent, les appuient; tantôt ils les contredisent, les gourmandent, s'opposent ouvertement à eux, les combattent même, leur jouent des tours.

Dans la vie de la cité aussi, alors que le patriotisme est la grande vertu, les divinités ont la première place. On les appelle au conseil, on les invoque dans le combat. Souvent elles se partagent, elles entrent dans les querelles, se mêlent aux luttes, protègent les villes les unes contre les autres. Mais toujours elles restent à côté du magistrat ou du guerrier, associées à la prospé-

rité nationale, à la victoire ou à la défaite ; elles ne se désintéressent jamais de notre sort.

Chez des peuples plus renfermés, et dans des cieux plus vastes, les dieux mêmes qui nous paraissent les plus mystérieux et terribles, ne nous touchent-ils point encore de près ?

Le Jéhovah des Juifs, par exemple, comme nous le voyons distinctement sur la montagne de Moïse, debout, donnant les Tables de la Loi au milieu du fracas du ciel ! Puissant et farouche justicier, notre Créateur et notre Maître, il sonde jusqu'à la moëlle notre cœur et nos reins, nous enveloppant de son amour dominateur et de sa volonté jalouse. Écoutons-le établir avec nous, dans les jours de labeur et dans les nuits d'insomnie, cet éternel dialogue rapporté si magnifiquement par le prophète ! Il nous menace ou nous rassure, nous écrase ou nous sauve, mais il ne nous oublie jamais.

Le Dieu des chrétiens est plus proche encore ; unissant dans sa personne le réel à l'idéal, il relie miraculeusement la terre au ciel et l'humanité à Dieu. Aussi, comme ses miséricordes sont tendres, comme ses sympathies sont profondes ! Nos souffrances, il les a senties ; nos tristesses, il les a partagées... Il a tressailli de nos joies et pleuré de nos larmes. Se faisant homme pour être plus près de nous, il nous a aimés jusqu'à la mort et nous apporte le salut par son sacrifice. Son regard mélancolique et profond nous appelle au détachement des choses vaines, au culte de ce qui ne périt pas. Sa voix pénétrante réveille notre conscience affaissée. Tour à tour, il nous courbe sous le repentir et nous relève par le pardon ; il nous afflige, nous console et nous sanctifie...

On conçoit que des Dieux si vivants fassent vivre les peuples. Mais la religion saint-Simonienne a-t-elle ces audaces conquérantes qui inclinent la raison devant l'imagination et le cœur ? A-t-elle les ailes puissantes du *Credo absurdum*, qui nous emportent d'un vol si fier et si léger au delà des lois du monde visible ? Son Dieu, quel est-il ? Qui a entendu retentir ou murmurer sa voix ? Qui a senti battre son cœur ? Subordonnée à la science, elle prétend greffer le surnaturel dans le naturel même, et elle n'atteint ainsi ni l'un ni l'autre.

Et, cependant, tel est pour l'homme l'attrait d'une croyance qui lui ouvre un autre monde, que cette religion sans Dieu, sans conscience et sans vie, trouve partout dans l'école des adeptes de bonne foi. Habilement présentée comme un développement de la doctrine du maître, elle charme, elle attire, et le fidèle Rodrigue lui-même s'y laisse prendre. C'est le triomphe d'Enfantin. Passé maître en l'art de déguiser l'immoralité sous des images voilées et des expressions équivoques, nous verrons comment Enfantin se servira de cette fausse théorie pour séduire et dominer des âmes à l'origine si pures et si droites.

VIII

A côté de ce mouvement purement mystique qui entraîne la masse, s'en dessine un autre plus scientifique et plus viril qui, sans exercer le même prestige, rallie peut-être les hommes les plus distingués du saint-Simonisme.

Depuis le jour où Enfantin avait commencé à produire sa théorie religieuse, il avait rencontré en face de lui une opposition nette et franche, qui s'était dressée sans paix ni trêve en chaque circonstance ; qui l'avait poursuivi sur toutes les questions, sur tous les terrains, dans tous les détours de la pensée et du langage. Cette opposition lui venait d'un homme presque aussi ancien que lui dans le saint-Simonisme, aussi ardemment attaché à la doctrine, aussi remarquable par les facultés de l'intelligence, et bien supérieur par l'âme. Cet homme, c'était Bazard.

Bazard était entré dans le saint-Simonisme dès les premières réunions du *Producteur*. Il était alors âgé de vingt-six ans.

De taille moyenne, il avait une véritable tête d'Hercule antique portée sur un large cou raide, ce qui lui donnait parfois un certain air de gaucherie. Son front était ombragé par une forêt de cheveux noirs. Tout en lui attirait et retenait le regard. C'était une nature énergique, forte de muscle et de courage, et où se révélaient en chaque détail la résolution et la ténacité. Toutefois,

sous cette rude écorce se cachaient des sentiments passionnés et tendres, et la naïveté naturelle aux forts.

Bazard ne connaissait ni les petites passions, ni les secrets calculs, ni les savantes perfidies, et son langage comme son âme était empreint d'une loyauté parfois même un peu haute. Éminemment doué du sentiment idéal de la justice, il avait en même temps, et à un haut degré, la faculté d'organisation, le sens pratique et l'esprit d'à propos. Ce n'était ni un fanatique ni un rêveur, mais un homme de volonté et de conscience.

La politique s'était emparée, fort jeune, de Bazard. Il avait commencé par être républicain ardent, mais bientôt, désespérant du succès en face de la Restauration, sentant surtout la stérilité d'une lutte trop négative, il était venu au saint-Simonisme, attiré par ses perspectives de réédification.

Bazard n'était jamais tombé dans la confusion scientifique et religieuse, déjà si funeste à Saint-Simon et qui devait finir par troubler entièrement l'esprit plus faible et plus passionné d'Enfantin. Ses études philosophiques, il est vrai, étaient trop insuffisantes pour lui permettre de critiquer la doctrine saint-Simonieme dans son côté irrationnel et spécieux; mais la rectitude naturelle de sa raison et la droiture de sa conscience lui suffisaient pour arrêter les raisonnements captieux et les sophismes malsains. Rodrigue et Enfantin étaient deux prêtres; Bazard était vraiment un homme.

« Dans la discussion qui existe entre nous, — écrivait Enfantin dès le mois de juin 1827, — Bazard reconnaît bien comme moi l'existence de cette disposition *mystique* au moyen de laquelle l'homme se met en rapport sentimental avec l'univers; mais ce sentiment ne joue pas, suivant lui, un rôle social plus grand que tout autre sentiment individuel, tel que l'amour de père à enfant, de femme à homme, etc. (1). »

Tel était le point précis et important qui mettait entre les deux disciples un véritable abîme. Cet amour universel dont Enfantin faisait arbitrairement la synthèse de tous les sentiments de l'individu, et dont il tirait on ne sait quelle religion

(1) Lettre d'Enfantin à sa cousine Thérèse. Tome I, p. 202.

bâtarde, était pour Bazard un phénomène psychologique semblable à tous les autres, ayant son caractère propre et son domaine particulier.

Bazard ne concevait pas la réforme morale comme le miracle d'un sentiment exalté, mais comme la conquête du travail et de la réflexion. Tout en étant saint-Simonien, il repoussait instinctivement les théories et les procédés mystiques. Dévoué d'ailleurs entièrement à l'œuvre entreprise, désintéressé dans son amour-propre et dans ses visées particulières, il n'avait pas l'activité de détail et la dextérité pratique qui assuraient à Enfantin une influence prépondérante auprès du vulgaire.

Bazard manquait aussi de cette connaissance approfondie de la nature humaine qui distinguait Enfantin. Il n'était point initié comme lui aux mille complexités et aux mille détours qui se dérobent souvent sous une apparence de simplicité; il ignorait les petites causes qui amènent de grands résultats, les nuances, les détails, qui modifient un ensemble. Et, lors même qu'il les eût connues, il eût manqué de souplesse pour les suivre et de complaisance pour les gouverner. Il respectait trop le for intérieur de l'individu pour s'y introduire d'une façon captieuse, et il eût cru insulter à la vérité en la faisant triompher par des moyens équivoques.

Aussi Bazard, tout en groupant autour de lui des hommes d'une valeur exceptionnelle et rare, ne domina jamais la marche de l'école. Son opposition était un drapeau plutôt qu'elle n'était un mouvement; elle pouvait gêner Enfantin, elle ne l'arrêtait pas.

Enfantin sentait la puissante personnalité de Bazard, il en craignait et en évitait les éclats; mais, tout en la ménageant, il travaillait à la détruire; il travaillait à centraliser dans sa main les forces de l'école, et il n'y devait que trop parvenir.

IX

Cependant, devant les nouveaux développements de l'école, l'organisation ancienne devenait insuffisante; pour éviter l'anar-

chie, on sentit le besoin de constituer l'autorité intérieure d'une façon officielle et publique.

De fait, cette autorité était exercée par deux hommes : Enfantin et Bazard.

Rodrigue, quoique héritier direct de Saint-Simon, avait une nature trop exclusive, trop absolue, et, dans l'esprit, une couleur trop biblique, pour prendre de l'influence sur son entourage. Il n'y visait pas d'ailleurs; sa parole, toujours sobre, ne s'élevait jamais qu'en faveur de la doctrine, elle ne cherchait ni approbation personnelle ni sympathie.

Quand la question de la prééminence des deux chefs fut portée devant le collège, Rodrigue l'appuya le premier, et, au milieu des débats qui suivirent, il montra un désintéressement d'amour-propre rare.

Malgré quelques oppositions, dont une seule persévéra jusqu'au bout (1), le collège décida donc qu'on proclamerait Enfantin et Bazard comme les deux seuls chefs de l'école.

Cette proclamation solennelle eut lieu, en effet, le 31 décembre 1829.

La réunion était nombreuse.

A l'ouverture de la séance, Rodrigue fait valoir ses droits comme héritier direct de Saint-Simon. Il rappelle que, de tous les disciples qui ont entouré le maître pendant sa vie, il est le seul qui n'ait pas renié sa mémoire, le seul qui professe encore la doctrine en son nom (2). Ainsi, véritable tradition vivante, lui seul peut servir de filiation entre Saint-Simon mort et les disciples qui ne l'ont pas connu.

Puis, après avoir rappelé les dernières paroles du maître, il remet l'autorité qu'il a reçue de ses mains à Enfantin et à Bazard pour continuer son œuvre.

« La plus vive émotion, — écrit un des témoins de cette scène (3), — nous remplissait tous. Gustave d'Eichtal s'est levé en s'écriant : « Rodrigue, les chrétiens se donnaient le baiser de « paix ; pourquoi ne nous le donnerions-nous pas ? » Alors nous

(1) Celle de Buchez, tome II, p. 110 et 112.
(2) Allusion à la séparation d'Auguste Comte.
(3) Duveyrier.

nous sommes tous jetés au cou de Rodrigue, et Bazard, le seul présent de nos deux chefs, a reçu aussi nos embrassements (1). »

Bazard se lève. Il accepte, au nom d'Enfantin et au sien, l'héritage transmis par Rodrigue ; il déclare que cet exemple servira d'antécédent, et qu'Enfantin et lui attendront avec impatience le jour où ils pourront imiter Rodrigue et mettre à leur place un fils devenu plus grand qu'eux en Saint-Simon.

La séance se termine donc dans un grand attendrissement.

A partir de cette époque, la propagande du saint-Simonisme va prendre un élan nouveau.

Des souscriptions organisées parmi les disciples sont largement couvertes et multiplient les moyens d'action. Enfantin déploie dans cette œuvre une grande habileté.

« Dépouillons-nous au plus vite, — écrit-il dès lors, — pour les enseignements de la famille, de l'hypocrisie dont l'ancien dogme, ennemi des *richesses* et de la *chair*, a fait une habitude au vieux monde... Comment, nous qui avons un Dieu que nous glorifions dans sa *chair* comme dans son esprit, ne porterions-nous pas plus noblement, plus saintement que le chrétien, notre requête aux riches de la terre pour les frais du culte nouveau (2) ! »

Puis, s'étendant sur ce thème, il excite le zèle des disciples.

Son infatigable activité, d'ailleurs, ne se borne pas à tel ou tel point de la propagande, elle les embrasse tous. Non seulement il remplit de ses articles les colonnes de l'*Organisateur*, mais, dans une volumineuse correspondance, il soutient l'intérêt des absents, il raffermit les incertains, il stimule les timides. Près de lui, il discute, il encourage, il se fait tout à tous sans jamais se lasser.

En suivant ses travaux à cette époque, on est à chaque instant surpris d'une telle puissance. C'est une sorte de tourbillon qui ne vous permet pas de reprendre haleine, tant les articles, les lettres, les voyages, les discours, les prédications, les conver-

(1) Enfantin était retenu chez lui, malade, et ne put assister à la séance. T. II, p. 118.

(2) Tome II, p. 136, 138.

sations particulières, se succèdent rapidement. Il semble que dix vies condensées en une seule vie n'y suffiraient pas.

A côté d'Enfantin, Bazard travaille à sa manière, avec non moins de fruit. Son influence personnelle est plus limitée. Il n'a pas, comme Enfantin, des néophytes passionnés qui le considèrent presque comme un demi-dieu, mais il écrit et parle constamment pour le grand public, et il organise la propagande extérieure sur un vaste plan. Grâce à son intervention active et à son esprit d'organisation, du centre de Paris l'apostolat va rayonner de toutes parts en province.

L'apostolat avait surtout pour objet d'exposer les conséquences sociales de la doctrine, plus saisissables à l'esprit des foules que la philosophie. La façon dont il s'exerce est peut-être une des choses les plus curieuses de notre récit. Suivons-le maintenant.

Dans cette France si sceptique, si lassée, si incrédule aux religions et aux philosophies, après tant d'essais infructueux et de gloire stérile, après tant de critique et de négation; quand toutes les pensées, tous les désirs sont emportés dans d'autres voies et que l'esprit public, à l'heure même, se concentre dans la lutte acharnée qui conduira à la révolution de 1830, voici des apôtres qui se lèvent et qui annoncent un avenir nouveau..

Ces hommes ne sont pas des fanatiques vulgaires; ce ne sont pas même, comme ceux de la Judée, des ouvriers timides et incultes que le Maître a appelés du milieu de leurs grossiers travaux. Appartenant pour la plupart à la classe moyenne et lettrée, quoique jeunes, leur nom a déjà de l'autorité par un mérite précoce. Ils ont traversé avec succès les écoles les plus élevées et les plus savantes; ils ont touché à tous les arts, à toutes les sciences, à toutes les théories. Rien, dans ce monde, ne leur est étranger. Et les voilà qui se rendent dans des villes qu'ils ne connaissent pas; ils vont droit à ceux qu'ils n'ont jamais vus; ils les abordent sans hésitation et sans crainte. Si on les repousse, ils persistent; ils forcent les sympathies qui ne se donnent pas volontairement; ils enlèvent les suffrages. Les objections qu'on leur oppose, le plus souvent superficielles et vagues, ils les ont résolues depuis longtemps. Avec une dialectique ingénieuse et

prompte, ils montrent tout ce qu'elles renferment d'égoïsme vulgaire, de préjugés, de fausses peurs.

Rien n'ébranle leur certitude, rien n'effraie leur hardiesse; souples et conciliants en même temps, se faisant tout à tous, c'est sur votre propre terrain qu'ils vont vous chercher. Loin d'attaquer le christianisme, disent-ils, ils le complètent, le renouvellent. Votre culte, ils le vénèrent; votre Dieu, ils l'adorent; le ciel que vous avez rêvé est aussi leur ciel. Seulement ils agrandissent les attributions de la divinité, ils ouvrent et rapprochent les sphères supérieures, ils les mettent en harmonie avec le monde. Comme ils connaissent bien, d'ailleurs, la nature humaine, ces jeunes apôtres! Comme ils savent faire appel à l'âme, la troubler, l'émouvoir! Qui donc résistera à cette pénétration ardente et sympathique, qui se fait un complice de nos propres sentiments?

Il y a partout des douleurs secrètes, des désirs refoulés, des grandeurs méconnues; partout des tristesses, des mécomptes, des regrets, des remords... Le sage même n'a pas vaincu sans lutte; sa sérénité cache plus d'une blessure, et son calme n'est le plus souvent qu'un orage apaisé. Ils savent cela, et c'est au plus intime, au plus profond du cœur qu'ils vont vous chercher, vous surprendre.,.

Vous vous dites résignés? Nullement. Votre résignation est de la lassitude. Écoutez plutôt en vous-mêmes. La plainte persiste sourdement, l'aspiration est éternelle. C'est la protestation de la nature qui se dresse, éloquente et victorieuse contre tous les sophismes. Voilà la véritable révélation divine. Si vous aspirez au bonheur, c'est que vous y avez droit, c'est que la souffrance est mauvaise, impie, contraire à la volonté de Dieu, à la dispensation de sa Providence. Il n'y a plus maintenant d'incertitude et de méprise : Dieu lui-même a parlé ; il a envoyé des apôtres pour annoncer au monde une nouvelle de salut, plus grande que la nouvelle apportée aux Juifs il y a dix-huit cents ans!...

Réveillez-vous donc, hommes, de votre long sommeil; secouez la résignation morbide, l'abnégation, le renoncement; et vous surtout, femmes, accourez. Le jour de la délivrance a lui!

Les femmes! que de choses n'ont-ils pas à leur dire, ces apôtres de vingt-cinq ans qui ont proclamé l'abolition du sacrifice! Comme ils comprennent bien ce sort ingrat et dénudé que la société leur a fait, et comme ils travaillent avec bonheur à le transformer, à l'embellir! Ah! désormais, sur ces visages pâlis, le sourire va remplacer les larmes. Dieu appelle tout spécialement la femme. Qu'elle accoure donc, avec le travailleur, pour prendre part à cette magnifique rénovation!

En les entendant parler ainsi, les plus indifférents s'arrêtent, les plus incrédules s'interrogent. Où ont-ils pris de telles pensées, de tels discours? Est-ce un rêve? Est-ce une folie grandiose ou un présage merveilleux? Quoi! la science et la foi se réconcilient, la justice et le bonheur se donnent la main! Plus d'oppression, plus de contrainte, plus de renoncement, plus de misères avouées, ni d'amertumes secrètes! Nos inclinations, nos désirs, nos passions mêmes, nos ambitions de toutes sortes, sont devenues sacrées et vont être satisfaites. Les luttes de la société et les luttes de la conscience ont trouvé leur fin dans une suprême harmonie... Et cette économie miraculeuse découle comme une pluie d'or et de fleurs des hauteurs de l'Empyrée!... Écoutez leur voix, soyez docile à leur enseignement; il suffit d'un grand élan de l'âme humaine pour transformer la hiérarchie de la raison en hiérarchie d'amour : « règne du Messie nouveau. »

Chose étrange! Il n'y a pas dans le saint-Simonisme l'ombre d'une conception véritablement religieuse, et pourtant des hommes d'une intelligence et d'une science bien supérieures à celles de la masse se prennent à cette illusion vide, s'y dévouent, la propagent. En ramenant le style pompeux, les images, les symboles des religions anciennes, dont ils faussent l'esprit et détournent le sens, une sorte de miroitement les éblouit. Ils se grisent de leurs propres discours, et grisent les autres avec eux.

Dans ce torrent d'éloquence enflammée, on ne trouve ni argument solide, ni véritable philosophie; mais qu'importe? il ne faut pas tant de choses pour convaincre, quand on a mis de son côté l'instinct et le désir de ceux qui nous écoutent. La propagande de la passion et du bonheur aura toujours plus d'at-

trait et de prise que celle d'une raison qui montre en perspective le travail et l'effort. Une certaine paresse, naturelle à la raison spéculative et à la conscience intérieure, nous laisse incessamment ouverts, au moins par un côté, aux entraînements de l'imagination et des sens : c'est par là que le saint-Simonisme pénètre. Les hommes, d'ailleurs, qui l'annoncent, sont supérieurs à la doctrine par le caractère. Tout en proscrivant l'abnégation et le devoir, ils en donnent les exemples les plus généreux. Ils renoncent volontairement, en faveur de l'œuvre, à leur carrière, à leurs ambitions personnelles, à leur fortune privée. Ils vont à l'encontre de tous leurs intérêts matériels, et poussent l'abnégation jusqu'à l'héroïsme.

Voyez-les enseigner le respect du travail en travaillant eux-mêmes de leurs mains. Ils entrent vaillamment dans la manufacture en compagnie des plus grossiers et des plus pauvres ; ils prennent place à l'atelier. Qui, saisit la pioche, qui, la truelle, le rabot, le ciseau, et, la tâche accomplie, ils s'assoient à l'humble table où ils partagent avec l'ouvrier fatigué un pain fraternel. La domesticité, ils l'exercent entre eux d'une façon volontaire, se faisant les serviteurs les uns des autres. Leurs épouses, leurs sœurs, partagent avec eux les idées et la vie. Aucune distinction de sexe dans la pratique du pouvoir ou l'exercice de la liberté. Comment leur action ne serait-elle grande ? Partout, en effet, où ils passent, ils laissent après eux des traces fécondées. De nouveaux disciples se présentent, entrent en correspondance régulière avec les chefs, se joignent à la grande communion et, peu à peu, devenant apôtres à leur tour, forment de nouveaux groupes, de nouveaux centres de propagande. Des femmes aussi répondent à l'appel, et entrent régulièrement dans la hiérarchie. Dès lors, un troisième degré s'organise, à côté des deux autres, pour les derniers initiés.

Bientôt, la révolution de 1830 accélère encore ce mouvement, non point en entraînant l'école dans sa voie, mais en donnant un nouvel ébranlement aux pensées et à l'opinion publique.

Les grands journaux qui, jusque-là, avaient laissé le saint-Simonisme dans une obscurité relative, l'attaquent avec violence et, par l'ardeur de leur polémique, contribuent à sa notoriété.

Telle est la force du courant que les bureaux de l'*Organisateur*, situés dans la même maison que ceux du *Globe*, journal des doctrinaires, dans un ancien hôtel entre la rue Monsigny et le passage Choiseul, deviennent insuffisants pour la foule qui y afflue. On loue, rue Taitbout, une vaste salle où les enseignements se font régulièrement, comme à la rue Monsigny; puis une autre salle au Prado, une autre à l'Athénée, place de la Sorbonne, et une autre à la Redoute, rue de Grenelle-Saint-Honoré.

Des artistes célèbres, Litsz, Berlioz, Nourrit, Chopin, se rapprochent du saint-Simonisme et contribuent à son éclat. De nouvelles publications naissent en province, la propagande s'étend, les initiations se multiplient.

Maintenant, ce sont les journalistes adversaires eux-mêmes qui semblent ébranlés, et la conversion de M. Lherminier, rédacteur du *Globe*, est le présage d'une grande victoire. A la fin de 1830, en effet, le *Globe* tout entier passe au saint-Simonisme avec Pierre Leroux et Sainte-Beuve. C'était un des journaux les plus remarquables du temps, par le sérieux des études et le talent des rédacteurs; il apportait au saint-Simonisme une force nouvelle pour la défense de la doctrine.

Enfantin, à cette époque, classe les nouveaux apôtres selon leurs aptitudes et leur mérite: il nomme Laurent et Barrault pour la prédication; Jules Chevalier et Carnot pour l'enseignement; Duveyrier, d'Eichtal, Michel Chevalier, pour la rédaction du *Globe;* Rodrigue et Margerin pour le conseil; Mme Bazard pour l'appel aux femmes. Un peu plus tard, en mai 1831, Mme Fournel entre dans le collège à côté de Mme Bazard.

Dans une séance solennelle, on installe tous les degrés, y compris le degré préparatoire. Un certain nombre de femmes sont affiliées en même temps que les hommes, et, à la suite de cette séance, on organise une maison saint-Simonienne où les principaux vivent en commun.

Le 8 juillet, une scène de communion unit les affiliés saint-Simoniens présents à Paris.

La propagande s'étend de la province à l'extérieur; elle a un certain succès en Belgique. A la fin de cette même année, dix

églises étaient régulièrement fondées dans les départements, à Toulouse, Montpellier, Lyon, Metz, Dijon, Limoges, une église aussi en Belgique, et six autres centres de propagation.

A Paris, huit enseignements sont faits simultanément dans divers quartiers. Un directeur et une directrice, placés dans chaque arrondissement, veillent sur les ouvriers saint-Simoniens et se réunissent entre eux chaque samedi pour s'entretenir de leurs ouailles. Des médecins et des pharmaciens sont attachés à l'école.

On fait des essais partiels d'association, des projets d'éducation spéciale, de maisons en commun.

Le *Globe,* qui n'avait que 500 abonnés, est distribué à 1,500, 2,000 et 2,500 exemplaires, et une somme de plus de 800,000 fr., levée par des contributions volontaires, est apportée à la propagande.

Il faut se rappeler aussi que nous sommes à l'époque des sentiments excessifs ; l'air qu'on respire en est plein. Werther, René, Lélia, nous emportent dans le tourbillon de leurs désespoirs et de leurs colères. Les découragements sans limites appellent les ambitions sans mesure. Le saint-Simonisme profite de ce courant... Jamais ses succès n'ont été aussi brillants, son éclat aussi pur, et pourtant, en ce moment même, on eût pu distinguer à l'horizon un point noir menaçant qui grandit à vue d'œil.

Le saint-Simonisme contient, dans sa base illusoire et fausse, des germes de division qui ne tarderont pas à éclater en orage. La question des mœurs en donnera le signal.

X

Jusqu'à cette époque, le saint-Simonisme, tout en proclamant la réhabilitation de la *chair,* le culte des inclinations naturelles, était resté dans le vague et la généralité de la théorie. La nouvelle morale n'avait point été formulée. Le mariage continuait à subsister sous sa forme exclusive, et, dans tous les enseignements publics, les Pères ordonnaient, jusqu'à la complète

transformation du monde, de se soumettre aux prescriptions extérieurement établies. Cette transaction d'opportunité, toutefois, n'emportant aucun caractère moral et véritablement obligatoire, ne pouvait guère avoir d'effet que pour le dehors. A l'intérieur de l'école, les deux sexes, mêlés dans tous les travaux, dans l'étude de la doctrine et l'activité de la propagande, vivaient dans une intimité journalière et un état de surexcitation incompatible avec l'austérité des mœurs de famille.

Lorsque l'âme n'est équilibrée ni par une forte idée du devoir, ni par la saine discipline du travail régulier, ni même par les intérêts positifs d'un égoïsme vulgaire, combien plus n'est-elle pas accessible au trouble des grands sentiments? Et quand, d'ailleurs, on proclame la sainteté de toutes les inclinations naturelles, pourquoi se défendrait-on d'y donner carrière?

Dans un tel état de choses, bien des passions irrégulières naissaient nécessairement à l'intérieur de l'école, les unes secrètes, les autres avouées. Ces passions amenaient des luttes intimes, des situations fausses et un état général d'anxiété dont on avait hâte de sortir. On avait besoin de savoir à quoi s'en tenir sur les prescriptions de la nouvelle morale, sur les formes mêmes et les conditions du mariage.

La question politique, simplifiée par le caractère théocratique de la doctrine, n'était pas si pressante. Tout pouvoir appartenant au prêtre; quand le temps viendrait où le gouvernement passerait dans ses mains, il saurait décider lui-même de sa forme. Mais la question morale, une fois posée, ne peut attendre. Elle emporte trop de joies, de douleurs, d'espérances, de craintes; chacun y met trop sa vie... De toutes parts donc, dans l'école, on appelait une solution, et les Pères, mis en demeure de se prononcer, sentirent enfin la nécessité de sortir de l'incertitude.

Enfantin, lui, était prêt. Depuis longtemps il voyait venir cette question. Il l'avait résolue en lui-même, et, afin d'amener l'école à adopter sa solution, il avait favorisé parmi les disciples l'usage singulier d'une institution empruntée au catholicisme, la confession.

Voici comment il l'expliquait.

Selon la doctrine saint-Simonienne, le Prêtre seul, en vertu

d'une divination qui lui est propre, peut, d'une part, révéler la loi, de l'autre, en déterminer l'application.

Il est, en même temps, révélateur, législateur et souverain (1). Or la divination mystique de la loi a son origine dans la nature. Les éléments de la nouvelle morale, en effet, ne sont autres que nos propres inclinations ; seulement, dans le monde actuel, ces inclinations faussées et restreintes sont presque toujours confondues avec des préjugés conventionnels et des opinions acquises. Les dégager de ces confusions, telle est la tâche qui incombe au prêtre, et dans laquelle le fidèle doit l'aider en se présentant lui-même à son examen, avec une ouverture et une sincérité parfaites. Les aveux de la confession sont le moyen de divination du prêtre, la lumière qui lui permet de constituer la nouvelle famille selon la vérité et la nature.

Grâce à cette théorie, habilement répandue, Enfantin avait réussi à introduire la confession dans l'école, au point d'en faire, pour le grand nombre, une pratique habituelle et constante. On conçoit le parti qu'il en tirait.

Sans doute, la confession peut avoir de la grandeur quand, à un moment donné de l'existence, elle est un cri de l'âme qui se réveille, qui entrevoit le passé sous un nouveau jour et se prépare pour l'avenir à une transformation. Mais ces élans sincères, ces profonds retours sont nécessairement exceptionnels dans la vie. Quand la confession dégénère en habitude, elle devient aussi dangereuse pour le néophyte, dont elle amollit la conscience, que pour le prêtre, dont elle nourrit l'orgueil.

Il y a au fond de l'homme une secrète vanité qui le porte à se complaire en lui-même, à s'écouter vivre. En face d'un auditeur complaisant, dont l'infatigable patience ne recule devant aucune subtilité, aucune minutie, le pénitent se plaît à passer à l'état de problème vivant, à voir les péripéties microscopiques de ses sentiments intérieurs élevées à la hauteur d'un drame et devenir le fondement d'une théorie. Dans une pareille dissec-

(1) Cet immense pouvoir n'était pas même, comme dans le catholicisme, garanti par un corps puissant et ancien, l'Église ; non, il résidait tout entier dans la personne sacrée, et il était sans appel. C'est la vocation qui fait le prêtre ; l'acclamation du peuple le consacre.

tion, sans cesse renouvelée, toute juste proportion se perd. Les détails grandissent de l'extrême attention qu'on y apporte; la personne se gonfle et s'étale; et, en prenant ainsi une importance fictive, elle ne s'aperçoit pas qu'elle se livre, qu'elle renonce par vanité et par mollesse à la seule véritable grandeur morale, la possession de soi-même, la pudeur, la responsabilité.

Enfantin, toutefois, n'ayant d'autre objet que le gouvernement des hommes, ne pouvait être sensible à ces scrupules. Trop fin pour ne pas comprendre les ressources de la confession, il était aussi trop habile pour les négliger, et peu à peu elle était devenue entre ses mains le plus puissant instrument de domination. C'est en s'appuyant maintenant de ses aveux secrets, qu'il formule la théorie de l'amour et du mariage qu'il va présenter à l'école.

Cette théorie distingue entre les hommes trois natures, auxquelles doivent correspondre trois formes du mariage :

Les *constants*, les *mobiles*, et ceux qui sont en même temps mobiles et constants et qu'on appelle les *calmes*.

Le mariage exclusif convient au *constant;* des mariages successifs au *mobile*, et enfin le *calme*, qui combine les deux états, joindra à un mariage permanent une série d'unions passagères. Cette dernière nature, étant supérieure aux deux autres, est essentiellement celle du prêtre.

Bazard, tout en partageant avec Enfantin la direction de l'école, avait sur toutes ces questions une opinion absolument opposée à la sienne. Aussi lui faisait-il une opposition personnelle très ardente, et, de plus, ralliait contre lui toutes les oppositions de l'école : il les retrempait dans sa vigueur, les perpétuait par sa constance.

Bazard admettait, il est vrai, en philosophie, les bases du panthéisme, mais, cœur droit et chaud, esprit réalisateur plutôt que logicien, il en repoussait les conséquences morales. Le mariage, à ses yeux, devait être fondé sur un amour exclusif et perpétuel consacré par le devoir. Le divorce était légitime comme le palliatif d'une erreur, non comme un principe de sépa-

ration. Il demandait pour la femme une place plus grande, des lois plus égales et plus justes, sans admettre d'ailleurs que ce changement dût porter atteinte à la fidélité, à la constance du lien conjugal.

Cette doctrine, pour Bazard, était autre chose qu'une spéculation de l'esprit; c'était la vie même, un sentiment plus cher que la vie.

Depuis peu de temps, il avait épousé par amour une femme jeune et charmante, qui partageait ses sentiments et s'était jetée aveuglément, à sa suite, dans la doctrine et dans la vie de l'école.

Mme Bazard avait porté dans le saint-Simonisme l'enthousiasme d'une âme exaltée plutôt que la réflexion d'un esprit mûr, et aussi l'inexpérience pleine de bonne foi de son âge. Bien douée d'ailleurs, naturellement éloquente, avec de l'imagination et du cœur, elle avait pris d'emblée un des premiers rangs parmi les femmes. Bazard était fier d'elle, et, dans son âme généreuse, l'admiration le disputait à l'amour.

C'était donc son bonheur même qu'il défendait, contre Enfantin, dans le mariage exclusif. Or on sait, en pareils cas, combien la défense est ardente.

Les rivalités de personnes compliquaient, d'ailleurs, depuis longtemps, entre les deux chefs, les divisions de doctrine.

L'exercice du pouvoir développe l'ambition, et Bazard et Enfantin, doués chacun d'une personnalité forte et d'un esprit entier, n'avaient pu rester longtemps dans cette situation épineuse de chefs égaux, sans que bien des froissements et des irritations survinssent. Vainement avaient-ils essayé d'écarter les questions qui les séparaient. Dans l'activité de la vie, et surtout dans l'exercice d'un pouvoir sans précédent, qui devait chercher en lui-même son inspiration constante, des natures aussi opposées ne pouvaient éviter les chocs. Si les coups d'Enfantin étaient perfides, ceux de Bazard étaient rudes, et ni l'un ni l'autre ne se ménageaient (1).

(1) Dans des discussions, d'abord purement théoriques, s'était peu à peu trahi un caractère de personnalité agressive qui compromettait le développement des idées et la marche de l'école. Les disciples en étaient en même temps effrayés et courroucés. On vit même trois d'entre eux, Michel Chevalier, Edmond Jalabert et

La question morale avait porté ces divisions au paroxysme. Le trouble intérieur, alors, était si grand, que toutes les relations d'école se trouvaient bouleversées. Les dissidences qu'on s'efforçait vainement de renfermer dans le collège, transpiraient de toutes parts. Les liens se relâchaient peu à peu, les amitiés devenaient froides, l'aigreur et la défiance remplaçaient l'expansion et la cordialité. Une sorte de tristesse et de découragement pesait sur tous.

« A cette époque, — dit Enfantin, — les préoccupations de tous les membres du collège étaient extrêmes; chaque jour il y avait réunion, et ces réunions nous conduisaient souvent depuis deux heures jusqu'à dix et onze heures du soir; nous ne dînions donc plus avec les disciples, à peine si nous pouvions les voir et leur parler; toutes nos figures portaient l'empreinte de cette douloureuse préoccupation, et de l'exaltation religieuse qui nous animait au milieu de ce grand drame (1). »

Enfin, les chefs résolurent de porter devant le collège d'abord, devant l'école ensuite, leurs divisions mêmes. Elles se résumaient en deux points principaux, liés d'ailleurs par la force des choses : l'un personnel, l'autre doctrinal. On les déciderait en même temps, en proclamant la vérité de l'une des deux théories et le pouvoir de l'un des deux chefs.

XI

La situation, comme on voit, est des plus graves. C'est, en ce moment, l'école elle-même qui doit résoudre les questions dont sa direction dépend.

Mais, tout d'abord, comment la consulter? Comment connaître sa pensée véritable au milieu des fluctuations d'un courant d'idées qui se renouvellent sans cesse, et des influences complexes d'une confraternité de chaque jour? Avant de demander

Euriale, présenter une adresse aux deux Pères supérieurs pour les supplier de faire cesser « ce fatal désaccord plein de douleur pour la famille saint-Simonienne et de péril pour la propagation de la doctrine ». Et l'école tout entière avait applaudi. (Tome IV, p. 138-151.)

(1) Notes de Sainte-Pélagie, t. XXXIV, p. 33.

un suffrage à des âmes ébranlées et incertaines, ne faut-il pas les éclairer, les raffermir?

Ici, Enfantin se présente avec sa confiance audacieuse et sa forme pleine d'onction. Seul, il a le secret du problème. Le moyen qu'il propose pour éclairer l'école est celui qu'il a déjà expérimenté : la confession. Non plus, toutefois, la confession secrète et restreinte pour l'enseignement des Pères, mais la confession publique et générale pour l'enseignement de tous; la confession de chacun devant le collège et l'école.

Qu'on se rende bien compte de la nature d'une telle proposition.

Ce qu'on demande ici aux disciples, c'est de se sacrifier entièrement à la manifestation encore obscure de la nouvelle vérité. Ce qu'on leur demande, c'est, se dépouillant de toute personnalité propre, de renoncer à cette intime possession de soi, le plus sacré de nos privilèges; de se dévoiler sans déguisement les uns aux autres, accusant tout haut, non seulement leurs fautes, mais leurs intentions, leurs désirs, leurs pensées les plus secrètes.

Il faudra dire à haute voix : Voici ma vie depuis le jour où j'ai commencé à penser, à sentir; jugez-la, et jugez la doctrine à sa lumière. Ici, j'ai failli par orgueil; là, par colère; là, par crainte ou par vanité, par sensualité ou par hypocrisie. J'ai convoité plus que je n'ai obtenu; j'ai été vaincu dans telle lutte; et si j'ai remporté telle victoire, c'est par tels moyens... Et cela en face de ses rivaux, de ses adversaires, peut-être en face de ceux qu'on a injustement atteints ou qu'on s'est efforcé d'atteindre!

Cette pensée seule impliquait un véritable héroïsme d'abnégation et de sincérité. Eh bien, nous allons voir que les actes furent à la hauteur de la pensée.

La proposition d'Enfantin admise, une convocation qui en expose l'objet réunit le collège dans une séance qui se tint en octobre 1831, rue Monsigny.

Certes, cette séance fut étrange, et ceux qui n'y verraient que le ridicule, toujours facile à jeter sur les plus graves objets, feraient preuve d'un sentiment bien superficiel de la vie.

Il fallait, en effet, un ébranlement profond, une abnégation

haute et une grande puissance de foi idéale, pour se donner ainsi soi-même en holocauste à la vérité pure. On ne saura jamais si toutes les confessions furent sincères ce jour-là ; mais il y en eut toutefois assez, de cette sincérité véritablement éperdue, pour soulever les orages les plus effrayants.

Que de coups imprévus! que de liens brisés! que de surprises! que de désespoirs!

Une sorte de délire semblait s'être emparé de l'assemblée entière; sur les lèvres les plus bienveillantes et les plus pudiques, rien ne retenait la cruauté et parfois le cynisme des aveux. C'était une exaltation qui ressemblait à de la folie, et la raison de plusieurs fut en effet menacée.

Cette scène de la rue Monsigny rappelle l'histoire des anabaptistes ou des convulsionnaires. Les portes avaient été soigneusement closes, les murs étaient fidèles, et la discussion continua des heures et des heures sans distraction et sans repos. Quelques jeunes gens, incapables de la soutenir, perdirent connaissance; on les emporta et on ne s'arrêta pas.

M. Cazeaux eut une heure d'extase. Quand ce fut son tour de parler, il se leva dans l'attitude d'un homme qui semblait dormir debout, étendit la main vers les Pères, et articula lentement ce qu'il disait apercevoir en lui (1). Olinde Rodrigue fut comme frappé d'apoplexie, parce que, demandant à chacun des membres si l'Esprit saint n'était pas en lui, Jean Reynaud ne lui avait répondu que par des paroles d'incrédulité; la crise fut extrêmement violente, et le médecin, pour sauver le malade, dut recourir à une rétractation formelle de M. Reynaud, que cet accident avait rempli d'affliction et d'inquiétude (2).

D'autres membres, sans pousser l'exaltation jusqu'à l'extase, éprouvèrent pourtant des secousses nerveuses qui les rendirent malades pendant plusieurs jours. Il n'y eut guère qu'Enfantin qui gardait tout son calme (3).

Enfantin, en effet, dominait cette scène de toute la hauteur d'un esprit capable de l'avoir préparée. Il avait reçu assez de

(1) Tome IV, p. 137.
(2) Tome IV, p. 136.
(3) Tome IV, p. 138.

confessions particulières pour n'être point surpris par les confessions publiques; il les attendait même avec un secret orgueil, sachant qu'elles devaient confirmer sa théorie. Avec la placidité particulière à un homme qui a tout à gagner aux aveux, il les facilitait d'une manière habile. Ne cessant d'ailleurs de diriger les débats, tantôt il en modérait les excès, tantôt il en régularisait les désordres; il mettait surtout un soin particulier à en caractériser les incidents.

Revenant toujours du fait à la théorie, il rappelait sans cesse, et avec un admirable sang-froid l'objet de la doctrine qu'on était tenté de perdre de vue, et il y ramenait ceux qui se laissaient emporter. Seul calme au milieu de l'orage, il semblait un savant assistant à une grande expérience, et il restait en même temps un directeur et un père. L'accent particulièrement onctueux de sa voix n'était point altéré; le sourire habituel errait sur ses lèvres, peut-être un peu pâlies. La parole était fraternelle et caressante, il se faisait tout à tous, et son universel amour embrassait également chacun de ses enfants.

Pendant ce temps, où était son rival?

Au bout de quelques heures, Bazard n'essayait même plus de disputer la victoire. Cet athlète de force et de courage avait été vaincu d'un seul coup, mais d'un coup qui l'avait atteint ailleurs que dans ses visées ambitieuses, au plus profond de son âme... Sa femme, sa femme adorée, avait fait aussi un aveu; elle appartenait à son rival... Ce mot, tombé d'une telle bouche, l'avait écrasé. Et, maintenant, se retirant du combat, il restait à l'écart comme un lion blessé, et sa belle et forte tête s'inclinait anéantie sur sa poitrine.

L'école se prononça à une grande majorité en faveur d'Enfantin; mais peu importait désormais à Bazard le prix de la lutte. Un grand écroulement s'était fait en lui-même; il n'avait plus d'ambition. Sourd aux attaques de ses adversaires comme à la défense de ses amis, sa main repoussait la pression sympathique de ceux qui lui étaient restés fidèles, et son œil morne fuyait le regard (1).

(1) Nous tenons directement tous ces détails de personnes qui ont assisté à cette scène.

Pour Enfantin, quel triomphe! Cet homme audacieux et fier qu'il trouvait toujours sur sa route, contre-carrant ses projets, ses désirs, ses volontés dominatrices, cet homme, le voilà haletant devant lui. Enfantin peut savourer en paix sa victoire; Bazard ne se relèvera plus. Le terme de sa vie est proche, et les jours qui lui restent en marqueront l'amoindrissement. Désormais, abattu, découragé, ou en proie à une irritation amère, il ne retrouvera plus cette puissance d'initiative, cette activité féconde qui le rendaient si redoutable à ses adversaires. Hélas! on ne le vit que trop, lorsque, quelques jours après, sous une pression extérieure, il reconnut la suprématie de son rival pour se démentir presque aussitôt (1).

Le 11 novembre 1831, Bazard se sépara de l'école saint-Simonienne qui était devenue l'école enfantinienne; il mourut l'année suivante, vieux et flétri avant l'âge, et sans avoir retrouvé le repos.

XII

Nous allons entrer maintenant dans une phase du saint-Simonisme qui en marque les plus étranges excentricités et qui en commence en même temps la décadence.

Au premier abord, la séparation de Bazard ne sembla pas avoir porté une sérieuse atteinte à la marche de l'école. Quelques disciples, il est vrai, s'étaient retirés avec lui; mais l'habile organisation qui reliait les extrémités au centre n'était pas touchée. Les journaux, les églises, les écoles, les groupes particuliers de propagation, restaient, dans leur entier, attachés au seul chef élu; Enfantin put lui-même, et à son point de vue, annoncer au public saint-Simonien les modifications opérées dans le gouvernement.

Dissimulant avec soin la nature véritable de la lutte et de la

(1) Mme Bazard, belle et noble nature égarée par une fausse doctrine et par les séductions perfides d'Enfantin, quitta elle-même le saint-Simonisme peu de temps après, inconsolable des maux qu'elle avait causés. Elle s'est jetée plus tard dans la religion catholique et a fini ses jours dans la retraite, adonnée aux bonnes œuvres.

séparation, par une circulaire fort habilement conçue il constate d'abord que lui, Enfantin, a toujours été le révélateur inspiré de la marche de l'école, l'initiateur de tous ses progrès. Le temps est venu, ajoute-t-il, de réaliser le monde nouveau de travail et d'amour; le Père Bazard a dû quitter le gouvernement des actes et des personnes, qui appartiendra désormais au Père Enfantin (1).

En province, cette circulaire fut acceptée sans contradiction; mais, à Paris, la position était bien différente. C'est à Paris que le conflit avait eu lieu; ses motifs devaient nécessairement transpirer au dehors, d'autant que Bazard et ses partisans, loin de s'en cacher, les proclamaient hautement. Ils exhalaient de mille manières leur colère et leurs plaintes, et, de part et d'autre, les récriminations n'étaient pas épargnées; aussi l'agitation allait croissant dans l'école, et un grand ébranlement s'ensuivait.

Enfantin redouble alors d'activité; en même temps, il se fait modeste, il est plein de scrupules. Sa théorie sur la femme lui permet habilement de se couvrir: l'être humain étant androgyne, toutes les fonctions sociales, *pour manifester l'entière vérité*, doivent être accomplies par des couples, et particulièrement les fonctions sacerdotales qui sont les plus hautes. Loin donc de tendre à s'emparer subrepticement du pouvoir, comme on l'en accuse, Enfantin reste dans l'attente religieuse de la femme qui doit le compléter (2); jusqu'à sa venue, il ne sera que le prophète du nouveau monde, et la question du mariage, comme toutes les autres, restera en suspens (3).

(1) Tome V, p. 6.

(2) Ici, on se demandera peut-être à quelle manifestation on devait reconnaître cette femme libre, messie de son sexe et digne de former avec le Père le couple saint. Comment n'y avait-il pas assez de femmes intelligentes et dévouées dans l'école pour qu'on pût choisir parmi elles une mère ? Il semble que cet appel à la femme libre n'ait jamais été, dans le saint-Simonisme, qu'un moyen de reculer l'embarras des solutions. On soulevait bien les questions, mais, grâce à un faux principe et à une fausse méthode, on se perdait pour les débattre dans des généralités obscures, et, plus on s'efforçait de sortir du labyrinthe de la théorie, plus on s'y enfonçait. Alors, ne reconnaissant plus la route, on appelait la coopération de la femme, et on attendait pour conclure qu'elle l'eût apportée.

(3) Tout en disant cela dans tous les enseignements publics dont Enfantin avait la direction, sa doctrine était ouvertement professée.

Mais vainement Enfantin s'efforce de donner le change sur la séparation de Bazard et de ramener la paix et la soumission dans l'école ; il n'y parvient pas. Deux fois il convoque les disciples, et, quand il veut leur expliquer le passé à sa manière, il rencontre des oppositions si hautes et si fermes, et d'une telle autorité, que son influence semble anéantie. Ces prétendues séances d'explications sont de véritables pugilats, où toutes les contradictions viennent au jour dans des explosions de colère. Le nouveau chef ne peut pas même y développer sa pensée. Sans cesse interrompu avec la dernière violence, il voit non seulement les partisans de Bazard, Pierre Leroux et Carnot en tête, se retirer l'un après l'autre, mais un grand nombre d'autres qui n'avaient jamais été particulièrement attachés à Bazard, Charton, Guéroult, Fournel, Laurent, Maurize, etc., se retirent à leur tour, en protestant contre les théories d'Enfantin.

Jean Reynaud se lève, il parle, et l'auditoire reste tout entier sous le coup de son discours :

« La théorie que le Père Enfantin professe sur la femme, — dit-il, — n'est qu'un détail de l'ensemble de sa théorie sur l'humanité. Or je crois que cette théorie abolit toute la liberté humaine. Le Père dit que la femme viendra légitimer ce qu'il a le premier annoncé, et c'est pourquoi il marche la tête levée. Moi, j'ai foi que la femme lui écrasera la tête. Mais jusqu'à ce que la femme se lève, les hommes que nous avons amenés à la doctrine peuvent le suivre, et c'est à cause de cela que je reste auprès de lui. Non, je ne me retirerai pas, je serai sur ses pas. Lorsqu'il aura parlé devant vous, je parlerai à mon tour plus clairement que lui, je le montrerai tel qu'il est. C'est la mission que je m'impose (1). »

Jean Reynaud ne recula pas devant son engagement. Quelques jours après se tenait une séance solennelle, qui avait pour but d'inaugurer l'ordre financier et industriel, assimilé au culte sous la direction d'Olinde Rodrigue. Celui-ci prend la parole pour exposer la conception d'une régénération de l'homme *par l'argent*. Alors, Jean Reynaud se lève, il dévoile l'immoralité de

(1) Tome IV, p. 179, 180

cette théorie qu'on s'efforce vainement de déguiser sous des expressions mystiques, et il met en garde contre elle tous les auditeurs. Un véritable tumulte s'ensuit.

Une autre fois, dans une séance de l'école, Enfantin proclame que le mensonge peut être *bon*, *saint, religieux*, et il le glorifie chez le prêtre comme une *divine comédie*, un tact sacerdotal, *paternel, médicinal*. Jean Reynaud était encore là. Il en fait justice.

Les mécontentements et les divisions s'accroissent donc sans cesse. Bientôt les sacrifices d'argent ne correspondent plus aux besoins. De toutes parts on retire les contributions. Enfantin, pour satisfaire aux engagements et continuer la propagande, imagine de faire contracter un emprunt à l'école, à l'aide de Rodrigue, qui était banquier; mais celui-ci, à son tour, l'abandonne. Lassé par tant de ruses, Rodrigue annonce qu'il reprend à Enfantin l'autorité qu'il lui avait provisoirement transmise et dont il a abusé.

A toutes ces attaques, Enfantin reste sourd et persiste dans la voie où il était destiné à se perdre. N'ayant plus à ses côtés le contrôle de Bazard, dont la volonté positive et ferme contenait ses écarts, n'ayant plus celui d'Olinde Rodrigue, qui le maintenait, d'une autre manière, par sa fidélité à l'esprit de Saint-Simon, il se livre sans mesure aux excentricités mystiques et aux vanités personnelles auxquelles il n'était que trop enclin. Peu à peu, à sa suite, l'école tombe dans tous les excès du rite et du symbole. Le langage et les écrits des disciples s'imprégnent d'un lyrisme de plus en plus déclamateur. Les cérémonies du culte sont développées et prennent tous les caractères et la forme des religions établies. Les sacrements institués déjà pour la naissance, le mariage et la mort, sont administrés avec une solennité nouvelle. Des chants religieux, des prières, excitent l'enthousiasme du peuple et animent sa dévotion; la confession particulière devient, avec la profession de foi publique, une préparation régulière à l'initiation. Enfantin préside lui-même à toutes les cérémonies; partout il joue le rôle du grand prêtre, du hiérophante, de la personne sacrée; il en prend toutes les allures.

« Le pape se fait », avaient dit depuis longtemps les parti-

sans de Bazard. Maintenant il se proclame, et ce n'est pas assez d'un pape, les plus exaltés vont jusqu'à vouloir faire d'Enfantin un Dieu.

Parmi les principaux apôtres, disent les notices historiques, il s'en trouvait à qui Enfantin apparaissait, « non pas seulement comme le continuateur du Christ, mais comme le Christ lui-même dans toute sa grandeur divine, humainement développée à travers les siècles, » et ceux-là le pressaient de proclamer le caractère divin de sa mission, dût-on l'entendre dans le sens des antiques croyances.

Un jour, Gustave d'Eichtal aborde le chef suprême pour lui communiquer, sous forme de rêve et de vision, ce qu'il puisait dans les excitations de sa foi exaltée :

« Hier, — lui dit-il, — j'eus une illumination. Je ressentis un mouvement de sympathie profonde pour la foi et le culte catholiques. Je me transportai par la pensée à Notre-Dame, j'y écoutai la messe avec ravissement, je partageai pour Jésus l'attendrissement du fidèle le plus fervent, et il me sembla que je pouvais religieusement, moi saint-Simonien, m'asseoir à la communion de la sainte table, où l'on se repaît de son corps et de son sang... Bientôt après, mon amour pour Jésus fit couler mes larmes; je sentis que ma communion avec lui était plus intime que celle du chrétien, que pour moi Jésus était vivant encore, en chair et en os, près de moi, et jusqu'en moi-même... Un dernier pas fut franchi... Jésus vit en Enfantin !... Oui, Père, ce Jésus que j'ai si ardemment aimé, maintenant je le sens en toi ; mon amour pour toi se modifie, s'accroît, se fortifie, se divinise de tout ce que l'Église catholique sait inspirer à ses enfants pour son céleste époux... C'est pourquoi je te dis, devant tes fils : Tu es la future moitié du couple révélateur, et Jésus vit en toi. Couple messie, l'humanité t'aimera, t'adorera, te divinisera plus qu'elle n'a fait de Jésus... Fils de Dieu, tu ne te déroberas plus aux yeux des hommes dans les profondeurs du ciel, conviant à des noces lointaines une mystique épouse; mais, sur un trône majestueux comme une tombe et riant comme un berceau, couple initiateur, tu revivras présent aux yeux de tous... Tu aimes la beauté à l'égal de la sagesse, et ton *infaillibilité sainte*

redescend sur l'humanité tout entière qui, par toi et avec toi, chaque jour de plus en plus, s'initie au divin amour... Père, je te rends grâce... »

Le Père répondit : « En l'absence de la femme, je ne puis me nommer, à plus forte raison tu ne le peux pas (1) ».

XIII

Cependant, le spectacle de tant de divisions, de tant d'absurdités et de tant de folies avait fini par enlever au saint-Simonisme un grand nombre des sympathies généreuses qui le soutenaient au dehors. Le public s'en était détourné, et ses théories morales avaient même, peu à peu, suscité contre lui un véritable déchaînement de l'opinion.

Le pouvoir dut y donner satisfaction.

Le 12 janvier 1832, Duveyrier ayant publié, dans le *Globe*, un article pour développer la théorie des trois natures : les *constants*, les *mobiles* et les *calmes*, cet article fut incriminé. Quelques jours après, on ferma la salle Taitbout, et l'on commença une instruction contre Enfantin, Olinde Rodrigue et Duveyrier, sur ces trois chefs : attentat à la morale publique, réunions illicites et manœuvres frauduleuses pour obtenir de l'argent.

L'épuisement des finances était déjà tel dans l'école que la publication du *Globe* allait être suspendue. Enfantin sort de cette impasse par un coup de théâtre.

En dépit de la persécution extérieure, il annonce dans le dernier numéro du journal que l'école va entrer dans une nouvelle phase d'activité et de développement. Mais, pour présider à cette transformation, il a besoin, lui, le Père, de se recueillir, de se retremper, d'entrer dans une plus intime communion avec Dieu. Comme il possède à Ménilmontant une grande maison qui se trouve inoccupée, c'est là qu'il va se rendre. Il emmènera avec lui ses fils les plus anciens et les plus fidèles, et ils y passeront quarante jours, comme le Christ au désert, dans la solitude, le

(1) Tome IV, p. 184 et 186.

travail, la prière, le jeûne. Ils sortiront purifiés, éclairés de cette retraite, et avec une autorité plus grande pour parler au monde (1). Les disciples, après cette épreuve, seront convoqués pour recevoir la révélation nouvelle.

Dans une cérémonie solennelle, Enfantin choisit ceux qui doivent le suivre, honneur ardemment brigué; puis, le 26 avril, jour de Pâques, le Maître et les élus se mettent en marche pour Ménilmontant. Toute l'école les suit à pied, au milieu d'une foule sympathique, et les accompagne à leur nouvelle demeure. Une voiture marchait en avant, portant les insignes et les papiers, trésor de l'École.

« Quatre apôtres étaient aux quatre coins du poêle, — écrit un des disciples, acteur de cette scène. — La voiture était suivie par douze fils sur deux files écartées. Puis le Père, puis huit membres du collège, et enfin toute la famille et tous les assistants, quatre par quatre.

« Arrivés à Ménilmontant, le Père nous a tous fait ranger en cercle autour de lui, et il a parlé quelque temps sur notre retraite.

« Dès le soir, le Père et le collège ont couché à Ménilmontant, et successivement, à mesure que les hamacs, les lits de sangle et les chambres étaient disposés, le reste de la famille arrivait. C'est fini aujourd'hui, et les portes sont fermées depuis deux jours (2). »

La vie à Ménilmontant a quelque chose du cloître. Aucun profane n'y est admis; tout le service de la domesticité se fait par les apôtres. La culture du jardin, la préparation des aliments, les soins de la maison et de la table, sont distribués à chacun à tour de rôle. La communauté est complète, la soumission et la mutualité faciles. Il s'agit, il faut le dire, de quarante jours, et les femmes ont été exclues...

Des réunions fréquentes, des conversations familières, font diversion aux travaux et entretiennent l'enthousiasme. Le Père

(1) Pendant ce temps, le centre de la rue Monsigny devait rester le siège de l'administration, sous la direction de M. Isaac Péreire.

(2) Tome VI, p. 244.

est sans cesse au milieu des disciples, présidant à tout. Il les inspire, les instruit, les gouverne (1).

De temps en temps, aussi, une cérémonie solennelle réchauffe le zèle qui pourrait tiédir, rattache l'Église du dehors à celle du dedans, et initie le public même à l'œuvre qui se prépare.

Le 6 juin 1832, pendant que le canon de l'émeute gronde dans les rues de Paris, la famille saint-Simonnienne ouvre les portes de sa retraite. L'école, prévenue, s'est hâtée d'accourir. Femmes et hommes entrent dans la cour et s'y disposent symétriquement, en silence, anxieux et attentifs. Le Père arrive solennellement. La femme Messie n'a pas encore apparu. Il va se constituer, en l'attendant, un corps apostolique, purement mâle, soumis à une stricte discipline et séparé du monde, aussi bien par le costume que par les sentiments, les idées et les mœurs. Nous allons assister à la prise d'habit des nouveaux apôtres :

Après un chant religieux et un discours du Père, ils viennent successivement s'incliner à ses pieds, recevoir la consécration et endosser le costume (2).

Cet habit se compose d'un gilet blanc attaché par derrière, en signe de fraternité, car il nécessite un compagnon, — sur le devant du gilet est inscrit le nom de l'apôtre ; — d'une redingote en drap bleu de nuances diverses, selon la fonction, redingote courte et ouverte, serrée par une ceinture de cuir ; d'un pantalon de même couleur ; et, sur la tête, d'un béret basque, bleu pour les savants, rouge pour les industriels, blanc pour les artistes et les prêtres.

Les cheveux et la barbe doivent rester courts et le cou découvert ; seulement, en hiver, on pourra l'entourer d'un châle tombant sur la poitrine et les épaules.

Ce costume symbolique sera complété plus tard par une chaîne en acier, composée d'ornements de formes diverses, se

(1) « Venus ici pour constituer définitivement le noyau de la famille universelle, — écrivait l'un d'eux, — nous sentons ce qu'il y a de religieux dans ces travaux domestiques accomplis sans domesticité ; nous sentons surtout que cette vie solitaire, ou du moins isolée du monde, va nous obliger à nous replier sur nous-mêmes, détruire tout reste de contrainte et de gêne des uns envers les autres, et nous initier à une communion de plus en plus intime, profonde, sacrée... » Tome VI, p. 242.

(2) Tome VII, p. 94 à 116.

terminant par un globe brisé sur la moitié duquel est écrit *le Père*. L'autre moitié est réservée pour *la Mère*, quand elle apparaîtra.

Le 1er juillet, nouvelle cérémonie pour l'ouverture du Temple. Chants, processions, actions de grâces. Le public est admis cette fois, et le nombre des visiteurs s'élève à plus de cinq mille (tome VII, p. 136 et 148).

XIV

Cependant, l'instruction commencée suit son cours en face d'une magistrature imperturbable.

Le 17 août, Enfantin, Michel Chevalier, Barrault, Duveyrier et Olinde Rodrigue, sont appelés à comparaître devant la cour d'assises de la Seine sous la prévention de réunions illicites et d'outrages aux bonnes mœurs, les manœuvres frauduleuses ressortant de la police correctionnelle.

Les accusés se rendent au Palais de Justice à pied, dans leurs habits d'apôtres, suivis par le cortège des disciples et accompagnés d'une foule de curieux. Le Palais de Justice est encombré. On a peine à se mouvoir à l'intérieur. La salle des Pas-Perdus, les couloirs, la cour, les rues adjacentes même sont pleines de monde. C'est une foule de tout sexe et de tout âge, tantôt sympathique et tantôt railleuse, le plus souvent ignorante et étonnée, questionnant sur ce qui se passe et ne comprenant rien aux réponses.

Les accusés se présentent devant la barre, et la comédie sérieuse continue.

Quand le président demande à Enfantin quels sont ses défenseurs, il présente deux femmes pour remplir cet office : Mme Aglaé Saint-Hilaire et Mme Cécile Fournel. Le président refuse l'intervention, et les accusés déclarent qu'ils se défendront eux-mêmes.

Enfantin se lève, et, dans un discours qui dure plusieurs heures, il expose le dogme nouveau, *Dieu esprit et matière*, et le nouveau sacerdoce destiné à réhabiliter la *chair*. En preuve de

la vérité de sa doctrine, il prétend par son regard, témoignage des sens, commander à ses juges. Ce regard magnétique et révélateur se projette sur eux, passant de la cour au jury et du jury à l'auditoire. Mais en vain; il n'attire sur les visages que d'incrédules sourires, et le président prononce la clôture des débats au milieu d'une dédaigneuse ironie.

« Les jurés rendent un verdict affirmatif sur toutes les questions. La cour condamne Enfantin, Duveyrier, Michel Chevalier, chacun à un an de prison et 100 francs d'amende; Rodrigue et Barrault à 50 francs d'amende; maintient la saisie des divers écrits et brochures publiés; ordonne que la société dite saint-Simonienne sera dissoute; condamne en outre, solidairement, les prévenus aux frais du procès, et ordonne l'affiche de l'arrêt au nombre de cent exemplaires (1). »

L'accusation en police correctionnelle devait tomber plus tard devant un acquittement; mais l'appel en cassation est repoussé, et, le 15 novembre, les condamnés entrent à Sainte-Pélagie pour satisfaire à l'arrêt.

L'entrée d'Enfantin à Sainte-Pélagie est le dernier coup porté à ses prétentions et à ses espérances. Dieu lui-même n'est point intervenu pour défendre son apôtre. La femme ne s'est point levée; c'en est fait de la révélation et de la hiérarchie.

Un découragement profond, d'ailleurs, s'est emparé de l'école. Déjà quelques disciples parmi les plus fidèles, tels que d'Eichtal, sans renoncer à leurs opinions, sont rentrés dans la vie ordinaire. La décadence est sans remède et, peu à peu, l'abandon successif de ceux qu'il appelle ses enfants cause au Père toutes les douleurs de l'ambition déçue, de l'orgueil humilié du réformateur et du prêtre. Quelques-uns cependant ne le quittent pas. Ils appellent cette phase de sa vie la *passion du Rédempteur des Femmes*. Passion d'ailleurs qu'il avait prévue et signalée dans la « prière de l'attente ».

Enfantin, avant d'entrer à Sainte-Pélagie, réunit une dernière fois à Ménilmontant ceux qui lui sont restés fidèles. Là, il leur donne ses conseils, ses instructions dernières, puis s'en

(1) Tome VII, p. 255.

sépare, sans toutefois renoncer à son rôle. La règle, la discipline, la dictature, vont faire place à la libre initiative, à l'inspiration individuelle. Au lieu d'attendre la femme dans le recueillement, le jeûne et la prière, ils iront la chercher sur tous les points du monde.

« Aujourd'hui, — dit-il, — les lisières sont coupées et c'est aux enfants à aider le Père... Le temps est venu, l'Occident vous repousse, allez à l'Orient appeler la mère. »

En même temps, il leur remet à chacun un collier symbolique, marque de la transformation de l'apostolat (1).

L'école, ce jour-là, est anéantie en tant qu'école. Un certain nombre de disciples, des plus résolus, continuent bien quelque temps à espérer contre toute espérance et s'en vont, qui, en Égypte, qui, à Constantinople, qui, dans diverses parties de l'Europe et de la France, essayant de continuer l'apostolat individuel et cherchant la femme. Mais leur voix n'éveille plus d'écho, et, peu à peu, devant la stérilité de leurs tentatives, les plus ardents se calment. L'exaltation qui les avait portés à une existence exceptionnelle et étrange, finit par s'apaiser. Ils rentrent dans la vie commune, quelques-uns pour se rattacher à de nouvelles écoles socialistes, d'autres pour se rejeter dans les religions anciennes. Un très petit nombre arrive à la conception des libertés publiques et du gouvernement de soi-même. Tous restent fidèles à l'idée du progrès.

Enfantin, sorti de Sainte-Pélagie, renonça à la vie publique et ne s'occupa plus que d'entreprises industrielles et d'affaires, avec succès d'ailleurs (2). Son existence resta relativement obscure. Toutefois il ne renonça jamais ni à ses allures, ni à ses prétentions de directeur des âmes et d'apôtre. Un certain nombre de fidèles continuèrent à l'entourer, et il demeura jusqu'à la fin le Père qui les avait engendrés à la foi, et dont l'autorité sainte restait la lumière et le guide.

(1) Ces colliers, composés de 18 chaînons, se rapportent aux diverses phases de la vie saint-Simonienne. Par les soins du Père, ils sont distribués à Paris et à Lyon, aux disciples absents, en février, mars et avril.

(2) Il s'occupa du percement de l'isthme de Suez et du barrage du Nil. Mais ces tentatives échouèrent. Compris dans la disgrâce de Soliman Pacha, il rentra alors en Europe et en France.

A Paris même, au milieu de sa vie d'affaires, il gardait ce petit cénacle dont l'encens discret était un baume sur les blessures du passé, et entretenait dans son esprit des souvenirs et des illusions qui lui étaient toujours chères.

Enfantin mourut le 2 septembre 1864, rêvant toujours de déification. Sur son lit même, à la dernière heure, il trouva encore le moyen de parodier une parole du Christ :

« Qui de vous, — dit-il en s'adressant aux fidèles qui l'entourent, — qui de vous ne m'a pas un peu assassiné ! »

XV

Telle a été cette école qui a eu son jour dans l'histoire, mais un jour sans lendemain. Nulle n'a exercé parmi les contemporains plus de prestige, n'a jeté plus d'éclat, n'a fait plus de bruit et n'a laissé moins de traces.

Le saint-Simonisme ne nous a pas donné une doctrine nouvelle comme il l'a prétendu; il n'a rien d'original en philosophie, ni conception, ni critique. Mais il nous a présenté autre chose, un grand mouvement de l'âme humaine, et c'est ainsi que s'explique son succès brillant et passager.

Dans une société désorientée, sans foi et sans idéal, que l'indifférence et la peur ont affaissée, que l'égoïsme désagrège, et qui est en proie à mille divisions, le saint-Simonisme lève tout d'un coup l'étendard de la solidarité humaine. Il proclame le droit des faibles, et il fait appel à toutes les générosités. Non seulement il met la solidarité en lumière dans ses enseignements, mais il l'incarne en quelque sorte, il la fait vivre dans son apostolat d'une façon magnifique. Sa gloire est d'avoir enfanté des hommes bien supérieurs à lui-même, des esprits à trempe vigoureuse, des âmes convaincues et magnanimes qui se sont pliées à tous les sacrifices, les plus grands et les plus petits, pour faire triompher leur cause ; elle a consisté à donner ces exemples héroïques de renoncement et d'abnégation, qui exerceront toujours sur la foule l'attrait magnétique des grands sentiments, alors même, et peut-être surtout alors, qu'ils prennent la forme des grandes folies.

Les sentiments les plus nobles, toutefois, ne produisent d'effets bienfaisants et durables que lorsque la conscience et la raison les ont consacrés.

Or le saint-Simonisme ne partait pas seulement d'une fausse doctrine; chose bien plus grave, il propageait une fausse morale : la négation de l'idée de liberté, de responsabilité et de devoir; le culte aveugle de la sensation déguisé sous le mysticisme ; la destruction de la conscience.

Nous en avons vu les fruits : le désordre, l'abaissement, la trahison, la folie.

C'est par sa morale que le saint-Simonisme s'est lui-même et définitivement condamné.

C. COIGNET.

MA BOUTONNIÈRE

(CONTE DU 1er JANVIER)

Que pareille aventure pût jamais arriver à Sylvin Miroudot, c'est ce que personne n'aurait pu imaginer à Bourgneuf en Granssigny.

Et pourtant à Bourgneuf, — aujourd'hui simple sous-préfecture, autrefois la capitale d'un puissant état féodal, le Granssigny, — on croyait bien connaître Sylvin Miroudot. Il était né dans cette noble cité, là-bas, dans la maison qui fait le coin de la rue Haute et de la place du Marché. Il avait grandi sous le regard de ses concitoyens : toutes ses études jusqu'à la quatrième, il les avait faites au collège municipal. Les vieux se souvenaient de l'avoir vu, en pantalon court, en petite blouse de cretonne bleue, coiffé de la casquette à glands, le carton en toile cirée sur le dos, non pas évaporé, braillard et turbulent comme la plupart de ses camarades, mais déjà réfléchi et plus grave que ne portait son âge. Jamais il n'avait tiré la sonnette des paisibles bourgeois, ni pêché des olives dans les tonnes de l'épicier ; aucun chien ne pouvait lui garder rancune d'une casserole attachée à sa queue. Nous pouvons le dire bien haut : Miroudot fut un écolier modèle.

Sorti du collège avec le certificat de grammaire, il poursuivit ses études à l'école de pharmacie du chef-lieu voisin, et, sans avoir poussé plus loin dans le vaste monde, sans avoir franchi les limites du département, il revint s'établir sur la place du Marché. Là encore il fut un pharmacien modèle.

Pendant de longues années il broya des pâtes, roula des

pilules, dosa des opiats, à l'unanime satisfaction de ses contemporains. Jamais il ne confondit les formules, jamais il ne se trompa d'un milligramme dans ses mixtures. Ce n'est pas lui qui aurait livré du sulfate de soude pour de la magnésie ou de la colophane pour de la gomme arabique. La confiance qu'avait inspirée sa science précoce augmenta encore quand ses tempes commencèrent à grisonner.

Miroudot avait épousé, sur le tard, une fille un peu jeune, et aussi un peu vive pour lui : Adélaïde Flambart. Il compléta sa maison en s'adjoignant un élève, Clovis Lécureuil, qui devait reprendre après lui la glorieuse officine. Quelque changement s'ensuivit dans les habitudes d'Adélaïde. Jusqu'alors elle s'était peu montrée à la pharmacie, alléguant les fortes senteurs, où dominait tantôt l'éther et tantôt le phénol, mais qui invariablement lui donnaient la migraine. Les migraines disparurent tout à coup : Adélaïde ne quittait plus le comptoir, aspirant de ses narines roses les effluves des aromates, égayant ses yeux bleus de l'ibis empaillé et du caïman suspendu aux lambris, ne dédaignant pas de plier, de ses doigts effilés, les petits paquets de bismuth et de camphre en poudre, prenant plaisir à ficeler le bouchon des fioles, s'essayant à déchiffrer sur les bocaux le grimoire des inscriptions pharmaceutiques, que Lécureuil lui interprétait complaisamment. Elle apprit avec un vif intérêt que l'arsenic se déguisait aux regards du vulgaire sous le vocable de *metallum album* et l'eau pure sous l'appellation d'*aqua distillata*.

Sylvin Miroudot mit tous les torts de son côté en prenant ombrage de cette innocente intimité entre sa femme et son élève. Il hâta de plusieurs mois la remise de son établissement à Lécureuil et un certain froid persista dans les relations de ces deux chimistes. Lécureuil dut se borner, vis-à-vis du ménage Miroudot, aux visites strictement réglementaires, et l'ancien pharmacien, quand il revenait le soir hanter le trottoir de la place du Marché, quand il passait dans le reflet émeraude et le reflet pourpre de ses bocaux, se raidissait contre la tentation de franchir ce seuil familier, du haut duquel il avait donné tant de consultations aux ruraux du Granssigny.

Pour être entièrement véridique, nous devons ajouter qu'un

autre motif encore avait déterminé Miroudot à se retirer des affaires. Une ambition lui était venue : l'ambition scientifique. Plus d'une fois sa femme et son élève lui avait entendu déplorer que ses études classiques eussent été prématurément interrompues ; son rêve aurait été d'escalader les hauts sommets de la rhétorique et de la philosophie, d'affronter le baccalauréat. Il se sentait quelque chose là. Le latin, abandonné au beau milieu d'un chapitre du *De Bello gallico*, le grec à peine entrevu parmi les broussailles du rudiment, se refusaient à ses avances. Dans les moments de belle humeur, il lui échappait une citation tronquée d'Ésope : *O muthos dèloï oti...* Malheureusement c'était tout. Ah ! si ses parents avaient voulu !

Un jour qu'il furetait dans la bibliothèque de la petite ville, deux volumes du Congrès des Américanistes, fourvoyés là par hasard, tombèrent entre ses mains. Ils imprimèrent à sa curiosité scientifique une direction nouvelle. Est-il vrai que les Japonais aient découvert l'Amérique bien avant Christophe Colomb? Le Fu-sang, fréquenté par les anciens Chinois, ne serait-il pas la Californie ? Le Nouveau-Monde a-t-il été connu des Phéniciens? Les îles Canaries ne seraient-elles pas un débris de l'Atlantide, ce continent célébré par Platon et qui, à la suite d'on ne sait quel cataclysme, a dû disparaître sous les flots de l'Océan? Les inscriptions en caractères mayas qu'on n'a pu encore déchiffrer avec certitude, ces hiéroglyphes mystérieux qui parlent des cités mortes et des civilisations évanouies du Mexique et du Yucatan, exercèrent sur l'imagination de Miroudot comme une fascination. Bien plus encore l'énigmatique inscription de Grave-Creek, que l'on prétend phénicienne et qui laisse une si ample carrière à l'ingéniosité des savants.

L'un d'eux, et des plus compétents, l'interprète ainsi : « Le chef de l'expédition qui s'est rendu ensuite dans ces lieux a fixé ces statuts à jamais. » Un autre, non moins autorisé, en donne cette traduction : « Sépulture de celui qui a été assassiné en cet endroit ; puisse Dieu, pour le venger, frapper son assassin en lui tranchant la main, l'existence ! » Un troisième, imperturbable, y lit ces mots : « Ce que tu dis, tu l'imposes; tu brilles dans ton élan, plus rapide que le chamois. »

Pourquoi Sylvin Miroudot ne découvrirait-il pas une quatrième interprétation, qui serait la vraie, celle-là? Il mordit à l'américanisme, qui lui parut une science humaine et abordable; elle n'exigait pas qu'on eût pâli sur les textes grecs ou latins, tendu la main à la férule de Lhomond. L'ancien pharmacien put s'écrier : « Et moi aussi, je suis un érudit! »

Bientôt le bruit se répandit dans Bourgneuf que M. Miroudot consacrait toutes ses veilles à la science, qu'il savait des langues tout à fait extraordinaires, parlées jadis par des peuples inconnus, dans des pays dont quelques-uns n'existent plus. On assurait qu'il était de première force sur le maya, le toltèque, le chichimèque et même l'hu-aztèque, qui est une langue encore plus ancienne que l'aztèque. Ses connaissances s'étendaient chaque jour : le rabbin ou plutôt le sacrificateur de Bourgneuf lui apprit les lettres de l'alphabet hébraïque ; on le surprit, un dictionnaire à la main, penché sur un texte sanscrit.

L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Bourgneuf estima que si elle ne manquait pas à la gloire de Miroudot, il pourrait bien un jour manquer à la sienne. Il fut, d'acclamation, agrégé à l'illustre compagnie. Elle n'était pas très nombreuse, ne se composant pour l'heure que de M. Bonpied, receveur particulier des finances et poète lyrique, du juge Charlot, archéologue connu par ses remarquables études sur les anciens comtes du Granssigny, d'un capitaine retraité qui avait traduit Horace et de quatre professeurs du collège.

Hors de Bourgneuf, elle avait peu fait parler d'elle et ses travaux n'avaient pas encore été recensés ni dans le *Rheinisches Museum* ni dans l'*Athenæum*. Les associés se réunissaient une fois par quinzaine, sous un quinquet fumeux, dans une des salles de la mairie. Quand M. Bonpied n'avait pas improvisé pour ce jour-là un bouquet à Chloris, que M. Charlot n'avait pu découvrir quelque médaille inédite des comtes du Granssigny, invariablement on en revenait à discuter l'article 285 du Statut, aux termes duquel « les séances se tiennent le premier et le troisième vendredi de chaque mois ». Trois des professeurs du collège insistaient pour qu'elles fussent reportées au samedi, à cause du congé du lendemain; les gens du monde opinaient pour le main-

tien du vendredi, jour de maigre, où il n'y a pas de dîner en ville. L'Académie était comme déchirée entre les deux factions; malgré les flots d'éloquence prodigués de part et d'autre, la discussion, grâce à la neutralité obstinée du septième membre, n'avançait pas plus qu'à une conférence de Constantinople.

L'élection de Miroudot infusa au somnolent aréopage comme une vie nouvelle; avec lui les sciences modernes firent invasion dans l'antique institut. Dès lors, les hiéroglyphes mayas, l'inscription de Grave-Creek, la question du Fu-sang, furent à l'ordre du jour. Les séances se prolongèrent, la dépense d'éclairage s'accrut notablement et le conseil municipal de Bourgneuf, s'inspirant de la générosité des Mécènes, vota un supplément de crédit pour l'huile du quinquet.

L'édilité trouva la récompense de sa munificence dans l'éclat que jetèrent sur l'Académie du Granssigny les découvertes de M. Miroudot.

En mai 1876, il lut son mémoire sur la méthode à employer dans le déchiffrement des inscriptions de Huéhuétlapalan et de Palenqué. Un des professeurs signala timidement quelques corrections grammaticales à introduire dans la rédaction de cet éminent travail ; mais la compagnie décida à l'unanimité que les recherches de Brasseur de Bourbourg étaient dépassées. L'*Écho du Granssigny*, dans son numéro hebdomadaire, annonça au monde que les hiéroglyphes américains avaient trouvé leur Champollion.

En décembre de la même année, M. Miroudot stupéfiait ses confrères en leur signalant la filiation directe du patois du Granssigny avec l'idiome des Indiens du Gran-Chaco. Non seulement l'Académie, malgré les objections des professeurs dissidents, entichés de nos prétendues origines latines, vota l'impression du mémoire, mais elle décida qu'il serait lu dans la prochaine réunion solennelle des sociétés savantes à la Sorbonne. La routine invétérée dans les bureaux du ministère de l'instruction publique, toujours en défiance des nouveautés, toujours enclins à tenir la lumière sous le boisseau, en disposa autrement.

M. Miroudot prit sa revanche dans ses mémoires de 1877. Il mit le sceau à sa réputation en démontrant que le Nouveau-

Monde, deux mille cinq cents ans avant Christophe Colomb, avait été découvert et colonisé par les Phéniciens, les Juifs, les Carthaginois, les Mauritaniens, les Ibères et cent autres peuples de l'ancien monde. Il constata que chez certaines tribus de l'Amérique du Sud, tout comme chez les Chananéens, le frère du défunt prenait la veuve pour épouse, et que ces indigènes, comme s'ils se fussent conformés aux prescriptions de la Bible, faisaient usage des bains et s'abstenaient des poissons sans écailles. Il établit que les habitants du Yucatan, tout comme les anciens Carthaginois, estimaient la chair du chien et se rasaient la tête, à part une touffe de cheveux au sommet du crâne. Il retrouva le nom même des Phéniciens dans celui des Pinoles du Guatémala et dans celui de la ville de Panama ; le nom des Carthaginois dans celui des anciens Coribicani du Nicaragua et des Caraïbes des Antilles ; le nom de Bocchus, roi de Mauritanie, dans celui de Santa-Fé de Bogota ; le nom du grand Annibal, ou Hannibal, ou Gannibal, dans celui de Cannibales. De plus, il donna de l'inscription de Grave-Creek une interprétation qui avait le mérite de ne rappeler en rien les précédentes.

L'Académie, dans un élan d'enthousiasme, décida qu'elle serait représentée au prochain Congrès des américanistes à Bruxelles et que M. Miroudot y donnerait communication de ces étonnants résultats, destinés à révolutionner le monde savant.

II

M. Miroudot avait cette indépendance de caractère qui s'allie si bien à la vraie science. Il n'était pas de ces érudits qui suppléent par la protection, par les relations, par l'intrigue, à ce que leur mérite a de trop court. On ne l'avait jamais vu importuner un sénateur ou assiéger la porte d'un député. Il dédaignait de paraître aux réceptions officielles, bien qu'à plusieurs reprises il eût reçu des invitations de M. le sous-préfet avec cette suscription : « A Monsieur Miroudot, membre de l'Académie. »

Il préférait, si ses travaux lui laissaient une soirée libre, la passer au Cercle National, avec l'autorisation d'Adélaïde et sous promesse de rentrer avant onze heures. Là, surtout, il avait son franc-parler; les coudes sur la table, il jugeait avec une sévère impartialité les partis et les hommes; blâmait les tendances par trop ministérielles du sénateur Malaval et les villégiatures scandaleusement fréquentes du député Piédalouette, représentant de l'arrondissement. Il le leur dirait à eux-mêmes, s'ils étaient là. La vérité! mais il la dirait en face, même au sous-préfet. Il répétait souvent que l'excès de centralisation nous tue et qu'au temps de l'autonomie municipale de Bourgneuf, sous le bon comte Théodoric VII, les choses allaient beaucoup mieux. Non qu'il fût un fanatique du passé : il aimait à se donner pour un fils de 89. Mais qu'attendre de nos gouvernements d'aujourd'hui, de nos ministres, de nos chambres? Tantôt il condamnait une politique qui pouvait nous créer des embarras au dehors et qui ressuscitait l'ambition des anciennes royautés; tantôt il déplorait notre effacement vis-à-vis de l'Europe et l'abandon de nos vieilles traditions diplomatiques.

Une autre plaie de notre époque, c'était l'abus des distinctions honorifiques. M. Miroudot estimait que la Légion d'honneur est une institution essentiellement monarchique, incompatible avec nos mœurs démocratiques, l'invention corruptrice d'un despote de génie qui, pour mieux s'attacher ses serviteurs, leur avait débité en menus morceaux son manteau de guerre, et de sa pourpre impériale avait éclaboussé leurs boutonnières. Tout au plus pourrait-on la maintenir pour les militaires : ils aiment ce qui brille et les croix leur tiennent lieu des *phaleræ* dont se paraient les centurions romains. Dans le civil, elle n'est bonne qu'à stimuler les ambitions malsaines, les vanités morbides, les compétitions ridicules et dégradantes, où s'avilissent les caractères et se détrempent les convictions. M. Miroudot, joignant le sarcasme à l'argument, proposait que tous les Français fussent décorés en naissant; ils seraient tenus de porter une croix à leur boutonnière jusqu'au jour où ils se seraient signalés par quelque action d'éclat. Dédaigneux de tous les hochets de vanité, M. Miroudot rappelait que de nobles étran-

gers, venus aux eaux du Granssigny, lui avaient envoyé, en récompense de services professionnels, la croix du Nicham et l'étoile du Costa-Rica. Eh bien ! — tout le monde savait cela dans Bourgneuf, — il avait jeté ces colifichets au fond d'une tiroir. Dans quel tiroir? Il ne le savait même plus.

M. Miroudot était fort écouté au Cercle National, que fréquentaient surtout des amis d'enfance, des camarades de classes, sincèrement flattés de l'éclat que faisait rejaillir sur la ville sa renommée scientifique. Deux ou trois seulement des habitués faisaient bande à part et, sans oser contredire ouvertement le grand homme, affectaient de fermer l'oreille à ses éloquentes diatribes, d'être profondément absorbés dans leur trictrac ou leur piquet, mais de temps à autre il leur échappait un grognement ironique ou quelque railleuse interjection.

Plus dangereux pour le prestige de M. Miroudot était Graffinot, un vieux petit rentier de Paris, retiré à Bourgneuf, face glabre, teint plombé, museau de fouine, au regard clignotant derrière d'opaques lunettes bleues. Il écoutait beaucoup. parlait peu et seulement par boutades, décochant à l'improviste un mot caustique, qui laissait à ses victimes une longue démangeaison. Il était peu sympathique aux habitués, suspect d'ailleurs comme n'étant pas d'ici. Certains affirmaient qu'il était de la police. Mais de la police secrète à Bourgneuf! Les gens raisonnables en haussaient les épaules. Malgré tout, on le tenait à l'écart; on ne se décidait à lui proposer un whist que lorsque le troisième manquait absolument.

C'est Graffinot qui, un jour que M. Miroudot parlait de Bocchus et de Santa-Fé de Bogota, avait insinué méchamment que le mot *bock* pourrait bien avoir la même origine. Un autre jour, comme l'ancien pharmacien fulminait contre l'abus des décorations, on avait entendu, entre les lèvres minces du petit vieux, siffler ces mots : « Ils sont trop verts. »

III

— Mon ami, dit un jour Adélaïde à M. Miroudot, tu devrais te commander une redingote. Tu ne peux plus aller à l'Académie fagoté comme cela.

Justement venait de s'établir à Bourgneuf un tailleur dont on disait merveille. Mais quel drôle d'homme! Un grand maigre dont la longue échine, disloquée comme celle d'un clown, avait des vibrations étranges d'obséquiosité; les cheveux roux, la barbiche rousse en pointe, les moustaches rousses relevées en croc, et, au-dessus des yeux d'un bleu métallique, deux sourcils roux en arc de cercle, dessinés comme ces oiseaux de proie que les paysagistes jettent dans leurs ciels, et qui semblaient planer dans l'immensité du front, tour à tour remontant et redescendant comme deux éperviers en chasse, tantôt s'élevant dans un rapide déploiement du front jusqu'à la racine des cheveux, tantôt s'abattant sur l'œil pour en voiler l'étincelle. Par moments, ce tailleur avait quelque chose de méphistophélique, on était tenté de regarder s'il ne portait pas une double plume rouge sur une toque d'incarnat; et puis, brusquement, on n'avait plus devant soi qu'une grande silhouette bizarre, avec de grands bras tombant jusqu'aux genoux, comme celle d'un orang-outan qui se serait évadé de sa fourrure, une espèce de jocrisse à l'air ahuri et émerveillé, aux yeux écarquillés, avec des pieds immenses et un fort accent tudesque. Il se nommait Teufelschwanz et se donnait impudemment pour un Alsacien ruiné par l'option : c'était encore un motif pour que M. Miroudot, en bon patriote, lui accordât la préférence.

Huit jours après la commande, Teufelschwanz se présentait dans le cabinet du savant. Très humble, très déférent, comme écrasé sous l'admiration qu'il ressentait à la vue de tant de livres, avec l'air de componction et les gestes retenus de quelqu'un qui se sent dans un sanctuaire, touchant aux vêtements de M. Miroudot ainsi qu'à des choses saintes, discrètement il le dévêtit de sa robe de chambre, — sans une robe de chambre peut-on être un érudit? — et lui passa la redingote.

— Qu'est-ce que cela? dit M. Miroudot, louchant de l'œil gauche vers sa boutonnière et se plantant devant la glace. Les sourcils de Teufelschwanz s'étaient rabattus sur ses yeux et, derrière ces broussailles rousses, les prunelles d'acier bleui luisaient comme celles d'un tigre en embuscade. L'échine courbée, ses longs doigts osseux collés sur la redingote de son client, il considérait avec un air indéfinissable la mine surprise, le sourire étonné et presque ravi de l'académicien.

— Qu'est-ce que cela ? répétait M. Miroudot de sa voix de tête, qui voulait se faire indignée. Mais je ne suis pas décoré ! mais je ne suis pas chevalier de la Légion d'honneur! — Et avec une expression de dédain tout à fait réussie : — Ce hochet!...

— Est-il possible ? reprit Teufelschwanz au comble de l'étonnement. Un homme comme vous ! — Et, de stupeur, ses grands bras vinrent se plaquer sur ses deux tibias, tandis que ses sourcils s'envolaient tout en haut de son front, et que ses yeux dilatés par une admiration niaise erraient sur les rayons chargés de livres, sur les planches d'hiéroglyphes mexicains qui couvraient la table, comme pour les prendre à témoin de l'injustice faite à son client.

— Non ! je ne suis pas décoré ! dit sèchement M. Miroudot avec une nuance d'amertume et presque de regret.

— Allons ! vous le serez avant que cette moire ait perdu sa fraîcheur, ou bien on ne sait pas en France apprécier les talents... D'ailleurs, pour tous nos clients de distinction, nous avons l'habitude de placer ce ruban à la boutonnière.

Teufelschwanz constata ensuite que la redingote allait à merveille, la dévêtit, remit à Sylvin son costume de travail et disparut dans un immense salut.

M. Miroudot, les mains croisées derrière le dos, dans son ample et doctorale robe de chambre, se retrouva en tête à tête avec la redingote. Elle était là, proprement pliée sur le bras d'un fauteuil, le ruban bien en vue tranchant de son nœud de pourpre sur le noir lustré de l'elbeuf, agaçant l'œil d'un reflet de braise, et communiquant au vêtement tout entier je ne sais quoi d'auguste et de gouvernemental. — L'imbécile ! s'écria le

savant en se tournant vers la porte qui s'était refermée sur le tailleur. A moi ! un fils de 1789 !

Et, haussant les épaules, il se rassit à sa table de travail et parut s'absorber dans l'étude des caractères sacrés du Yucatan. Bientôt il se leva, fit dix pas vers la droite, dix pas vers la gauche, et se retrouva, comme par hasard, en face de la redingote qu'il considéra attentivement, en sifflant entre ses lèvres d'un air détaché. Il retira sa robe de chambre, revêtit la redingote, la boutonna soigneusement; puis il se regarda dans la glace d'un air grave, s'étudiant à faire saillir le torse et principalement les pectoraux de gauche.

— Oui, oui, murmura-t-il, si l'on savait en France apprécier les talents! — Il éclata d'un rire méprisant, arracha le ruban et le jeta dans le tiroir de son bureau, et, ayant repris sa robe de chambre, il se remit au travail.

Après dix minutes d'un labeur qui semblait acharné, il ouvrit doucement le tiroir, prit le ruban, le regarda longuement en faisant miroiter cette moire fascinatrice. D'un coup de canif, il ouvrit une boutonnière à sa robe de chambre, y glissa la décoration et de nouveau alla se planter devant la glace. Puis, entendant des pas du côté de la porte, — c'était Adélaïde qui rentrait, — il se rua à sa table, lança le hochet au fond de son tiroir, qu'il referma précipitamment, si précipitamment qu'il se pinça les doigts jusqu'au sang.

IV

De ce jour, il y eut un imperceptible changement dans les allures de M. Miroudot. Jusqu'alors il avait à peine remarqué qu'il y eût des gens décorés à Bourgneuf. Maintenant, quand passait le percepteur Gabriel, ancien adjudant retraité, l'élégant M. de la Colombière, ex-officier de mobiles en 1870, le président du tribunal Tripard, les quelques vieux militaires ou anciens employés qui étaient revenus manger leur retraite dans la capitale du Granssigny, l'œil de M. Miroudot allait machinalement à leur boutonnière, et, sans qu'il s'en rendît compte, dis-

tinguait entre les diverses manières de porter l'insigne chevaleresque : étalé en large plaque écarlate comme sur la poitrine de l'adjudant Gabriel ; aminci, à peine visible, négligemment noué, au revers de l'irréprochable redingote de M. de la Colombière.

Avec une curiosité qui l'étonnait lui-même, M. Miroudot suivait les promotions dans la Légion d'honneur, discutait les mérites de tel ou tel nouveau légionnaire, comme si le plus ou moins de mérite des favorisés, en une institution si profondément entachée de favoritisme, avait pu présenter un intérêt quelconque ! Au Cercle National, aux environs du 14 juillet, du 1er janvier, on constata que l'*Officiel* se retrouvait toujours entre les mains du savant.

Les longues listes de militaires de tous grades, les litanies de préfets, de sculpteurs, de juges, d'architectes, de médecins, à force de défiler sous ses yeux qu'il eût voulu armer d'indifférence, finissaient par produire sur M. Miroudot un effet d'agacement. Il se mit à critiquer âprement certains choix. Des maires de petites villes ! des procureurs de la République ! Qu'est-ce qu'ils avaient bien pu faire de si extraordinaire? Des receveurs généraux ! Comme s'il fallait tant de dévouement à la patrie pour toucher soixante mille francs par an ! Des gommeux de cabinets ministériels, des freluquets d'état-major ! Services exceptionnels, apparemment ?

Un autre changement se fit dans ses habitudes. Il se surprit à approuver certains actes du gouvernement, avoua que le ministère renfermait quelques hommes de valeur. Il parla avec indulgence du sénateur et du député. Quand l'hiver ramena les invitations officielles, il se rendit à la sous-préfecture cravaté de blanc et chaussé d'escarpins vernis. Après tout, ce n'était pas lui, Sylvin Miroudot, qu'on invitait, mais le membre de l'Académie. Il se risqua sur le parquet luisant et s'humanisa jusqu'à présenter ses respects au sous-préfet, qui lui dit quelques mots aimables sur ses travaux.

A la seconde soirée, il s'avisa qu'un membre de l'Académie devait à la dignité de sa corporation d'exhiber toutes les distinctions qu'il pouvait posséder. Tout le lustre en reviendrait à la

compagnie. Il sut retrouver la cachette où dormaient la croix du Nicham et l'étoile de Costa-Rica.

Des malveillants pourraient supposer que ces deux rubans étaient là, fixés à sa boutonnière, comme ces oiseaux attachés près du filet pour jouer le rôle d'appelants, pour attirer dans le piège leurs confrères aux ailes diaprées; qu'ils étaient là, en évidence, pour donner au sous-préfet l'occasion de faire cette réflexion : « Voilà un savant qu'honorent les nations étrangères et pour lequel son pays n'a encore rien fait »; ou bien : « Puisqu'il porte le Nicham et le Costa-Rica, ses principes ne lui interdiraient donc pas de porter la Légion d'honneur ? »

Mais M. Miroudot se fût indigné qu'on osât lui prêter ces calculs machiavéliques. D'ailleurs, M. le sous-préfet, quoique fort aimable pour ce nouvel hôte, ne parut avoir fait aucune de ces réflexions. L'hiver s'acheva sans qu'aucun personnage officiel eût manifesté son étonnement de ne pas apercevoir de ruban rouge à cette boutonnière jadis intransigeante.

V

L'humeur de M. Miroudot, vers la fin de ce même hiver, commença vraiment à s'assombrir. Il signalait avec une amertume croissante les promotions scandaleuses que lui apportait l'*Officiel*. D'un geste furieux, il envoyait le malencontreux journal à l'autre bout du Cercle et rentrait chez lui indigné.

— Mais qu'est-ce que cela peut bien te faire? lui dit un jour Adélaïde. N'es-tu pas l'ennemi de la Légion d'honneur? Si les choix sont mauvais, tant mieux! L'opinion exigera d'autant plus vivement une réforme.

— Une réforme! C'est bien facile à dire. En attendant, la Légion d'honneur existe. Si la croix est quelquefois prodiguée à des pleutres, en est-elle moins recherchée par les gens de mérite?

— Et si j'en suis digne? ajoutait-il en redressant la tête. Je ne vois pas pourquoi je ne l'accepterais pas. Il sera toujours temps d'y renoncer quand une bonne loi viendra la supprimer pour tous les civils.

— Il fallait donc le dire à sa petite femme au lieu de broyer du noir, tout seul dans son coin. Mais, moi, je serais très fière d'avoir un mari décoré ; mais, moi, je ne suis pas l'ennemie de la Légion d'honneur ; mais, moi, je sais que tu mérites la croix autant que pas un. Et tu ne peux manquer de l'avoir, si le gouvernement n'est pas un imbécile. Seulement, as-tu pris le bon moyen ?

Sylvin Miroudot dut convenir qu'il n'avait pas pris le bon moyen, attendu qu'il n'en avait pris aucun.

A partir de ce jour, la future décoration du savant devint un des sujets ordinaires de conversation entre sa femme et lui. La vision éclatante prenait corps : elle n'existait plus seulement dans l'imagination attristée de M. Miroudot, dans ses désirs secrets et comme honteux, dans l'amertume de ses ambitions cachées. L'aveu qu'une sorte de pudeur avait si longtemps retenu sur ses lèvres venait de trouver un confident. Bientôt il en eut un second.

Mahomet à son début, avant de conquérir des royaumes et des empires à l'Islam, ne rencontra d'abord que deux croyants : sa femme Khadidjah et son cousin Ali. M. Miroudot était désormais aussi avancé que le Prophète. Deux croyants pour commencer : sa femme et son ancien élève en pharmacie.

Les visites de Clovis Lécureuil, si rares jusqu'alors, devinrent fréquentes quand Adélaïde eut obtenu l'autorisation de l'initier au grand mystère. Aux premiers mots, il fut saisi d'enthousiasme. Non ! il n'était pas possible que le mérite du patron, — comme il disait avec un mélange de familiarité affectueuse et de respect, — que le mérite du patron ne fût pas reconnu. Son déchiffrement des hiéroglyphes de Palenqué, ses *Phéniciens en Amérique,* son interprétation de l'inscription de Grave-Creek, mais c'étaient autant de révélations ! Est-ce que les services de quelques ronds-de-cuir de préfecture ou de ministère peuvent entrer en balance avec ces titres-là ? Que lui fallait-il donc à ce gouvernement ?

Cet enthousiasme juvénile était un vrai cordial pour l'amour-propre meurtri de Miroudot. Il se sentait touché à l'endroit chatouilleux ; les discours de Lécureuil le réconfortaient et lui

tenaient chaud; sous cette parole amie, il ronronnait comme un chat à qui l'on gratte la nuque et les omoplates; il ne pouvait plus quitter son nouveau favori; il semblait se frotter à ses jambes et faire gros dos comme pour attirer une caresse. Il n'était plus question de la jalousie d'autrefois. Miroudot se fit une habitude de passer chaque matin quelques heures à la pharmacie. Et le soir, quelles bonnes causeries à trois, sous l'abat-jour vert de la lampe! Adélaïde, dans un négligé coquet, charmante d'abandon, familière jusqu'à poser ses petits pieds sur les bâtons de la chaise de Clovis, interrompait sa tapisserie pour lever sur lui des yeux à la fois attendris et mutins, et, d'une voix caressante, dont la musique faisait oublier le son des paroles cent fois répétées : « Comprenez-vous, mon cher ami, que le gouvernement ne se soit pas encore avisé de tout cela? »

Parfois, Miroudot, las de retourner sans cesse la même idée avec les mêmes personnes, laissait Lécureuil deviser avec sa femme de leur commune ambition et allait faire un tour au Cercle. Il n'espérait pas trouver parmi les braves gens qui le fréquentaient des auditeurs aussi attentifs, des confidents aussi dévoués, des chatouilleurs d'amour-propre aussi experts que Lécureuil; mais il voulait voir si personne ne devinerait la pensée qui l'obsédait et ne lui épargnerait les premiers frais.

Ses allusions devinrent si fréquentes et si claires que, tout occupés qu'ils fussent de leur whist et de leur chartreuse, les plus distraits et les plus somnolents finirent par comprendre. Ce fut d'abord un employé de la préfecture qui lui dit: « Oui, oui, vous avez raison. On gaspille la Légion d'honneur... Quand on songe qu'un homme comme vous n'est pas décoré! » Et il leva les épaules et les yeux vers le ciel dans une sorte d'accablement. M. Miroudot ne manqua pas, chaque soir de Cercle, d'aller s'asseoir à côté de celui-là. Même un jour que l'employé lui confiait ses embarras d'argent, il fut tout heureux de lui prêter cinq cents francs.

D'autres successivement rompirent la glace. Des mains émues cherchèrent celles du savant, avec des pressions éloquentes, pleines de sous-entendus et d'encouragements. En revanche, le clan des malveillants fit entendre quelques murmures

ironiques : « Ah! bien, si on va se mettre à décorer les apothicaires en retraite, grognait Graffinot. Exiger au moins qu'ils portent au bout du ruban l'insigne en argent de leur profession. » Ces saillies inconvenantes eurent peu d'écho : il y avait là de bons camarades, des cœurs fidèles.

Rentré chez lui, sans remarquer la contrainte que son retour plus ou moins brusque jetait parfois dans les entretiens de Lécureuil et de sa femme, tout entier à son rêve de gloire, l'œil fermé à toute autre image, le savant disait d'un air de bonne humeur : « Tout de même qu'ils sont de votre avis au Cercle! Il y a comme un mouvement d'opinion. »

VI

Mais ce mouvement d'opinion, il fallait l'aider. Ainsi que le disait fort justement M. Lécureuil, le ministre de l'instruction publique ne pouvait être que reconnaissant à qui appellerait son attention sur les hommes de mérite que lui cachaient la province et l'éloignement. Une telle démarche ne pouvait rien coûter aux convictions de M. Miroudot, ami parfois sévère, mais toujours sincère, du gouvernement. Il ne s'agissait pas de se poser en solliciteur. Fi donc! Un homme comme lui ne demandait pas de faveur. Donc, un beau jour, M. Miroudot poussa la condescendance jusqu'à tracer les lignes suivantes, empreintes d'une dignité de bon goût et de la juste conscience de sa valeur :

Monsieur le Ministre,

Un groupe nombreux d'hommes dévoués à la science estiment que le gouvernement s'honorerait en donnant aux études américanistes une marque de sa sollicitude. Ils me font remarquer que cette branche importante de l'érudition nationale n'a encore donné lieu à aucune promotion dans la Légion d'honneur. J'ai cru remplir un devoir envers mon pays en cédant à des sollicitations unanimes et en faisant une démarche qui n'est point dans mon caractère. Votre Excellence connaît assurément les mémoires que j'ai publiés dans le *Recueil* de l'Académie du Granssigny. Je n'insiste pas. Je me borne à vous informer que, si vous jugez à propos d'encourager en ma personne toute une pléiade de savants, comme on récompense un régiment en

décorant son drapeau, je ne trouve dans mes convictions politiques aucun obstacle à votre décision. J'ai pris pour devise : « Tout pour la science, tout pour la France! »

— Voilà qui est touché! s'écria Lécureuil quand Miroudot eut achevé sa lecture en présence d'une réunion choisie de fidèles. Tout le monde convint que cette lettre était un modèle de noble simplicité et de fierté républicaine. Le soir, on en parla dans les cafés de Bourgneuf et l'impression fut généralement favorable à M. Miroudot.

Oui! mais des mois se passèrent sans que le ministre de l'Instruction publique donnât signe de vie. Lécureuil commentait vivement ce manque de savoir-vivre, plus regrettable encore quand de tels exemples partent de si haut. Dans l'intervalle, toute une promotion parut à l'*Officiel* et les citoyens de Bourgneuf qui feuilletèrent ce journal d'une main fièvreuse constatèrent, avec un sentiment de déception, que le nom de Sylvin Miroudot y brillait par son absence.

M. Miroudot se décida à écrire de nouveau; mais il donna à cette lettre beaucoup moins de publicité qu'à la première. Il est vrai qu'elle était d'un ton beaucoup moins fier, et en revanche beaucoup plus longue. Elle eut pour seuls confidents Adélaïde et Lécureuil. Le savant y exposait humblement au ministre les objets de ses recherches, énumérait les sociétés savantes dont il était membre, les décorations étrangères dont il était revêtu, mais qui n'auraient jamais à ses yeux la valeur de l'étoile nationale. Il reconnaissait que d'autres, à Paris par exemple, pouvaient invoquer des titres plus éclatants; mais il se confiait à la bonté paternelle de Son Excellence, qui comprendrait que les savants de province, dans cet isolement et cet abandon, ont besoin de se sentir relevés par une haute approbation.

Cette lettre lue et approuvée par son conseil, il fit un paquet de ses mémoires, un peu minces, mais splendidement reliés, avec une triomphante dédicace à l'Excellence sur la première page de chaque brochure; il y joignit un choix des articles où l'*Écho du Granssigny* s'était occupé de ses travaux, et attendit.

Des mois se passèrent encore. Sournoisement, sans en parler à personne, même à son conseil intime, Miroudot adressa de nou-

velles lettres au ministère, tantôt pour lui rappeler que le 1er janvier, ou tel autre jour traditionnellement consacré aux promotions, approchait; tantôt pour l'informer que tel juge de paix ou tel percepteur décoré venait de mourir et laissait une croix vacante; tantôt pour lui exprimer, à l'occasion d'un récent discours au Parlement, l'assurance de son admiration passionnée et lui renouveler son adhésion à une politique aussi sage que vigoureuse.

A la fin, Lécureuil suggéra à son patron l'idée de faire apostiller une nouvelle demande par le sénateur et par le député de l'arrondissement. M. Miroudot résista quelque temps. Qu'est-ce que le témoignage de gens incompétents pouvait bien ajouter à son mérite? Mais Adélaïde s'étant jetée à son cou, il se décida à voir le sénateur.

Malaval le reçut d'abord assez froidement et ne lui laissa pas ignorer que certains propos un peu libres tenus par le savant lui étaient venus aux oreilles; toutefois, sans prononcer les mots de repentir et de soumission, avec une délicatesse qui toucha l'américaniste, il dit qu'il lui savait gré de cette démarche, et consentit à tracer deux lignes en marge de la lettre. Le député Piédalouette était plus difficile à rencontrer : il ne fit que poser à Bourgneuf, revenant de Bagnères-de-Luchon, allant à Trouville. Il fallut lui envoyer la lettre, qui le rejoignit à Monaco et qu'il apostilla sans faire aucune objection.

A huit jours de là, Miroudot reçut, avec la carte de Malaval et celle de Piédalouette, deux lettres qui leur avaient été adressées avec cet en-tête : « Cabinet du Ministre. » La rédaction de ces deux réponses, à part la suscription, était absolument identique : le ministre examinerait avec intérêt les titres de M. Miroudot en vue d'un prochain travail; toutefois il ne laisserait pas ignorer à Monsieur le sénateur, à Monsieur le député « et cher collègue », que le nombre des croix dont il disposait pour la promotion de janvier était fort restreint.

Le savant et ses deux intimes retournèrent longtemps ces deux lettres et en discutèrent tous les termes. Une certaine espérance s'en dégageait; mais si c'était là tout simplement ce qu'on appelle de l'eau bénite de cour?

M. Miroudot ne dormait plus, ne travaillait plus. Ses livres gisaient épars sur son bureau ; un mémoire sur le recrutement de la magistrature dans l'Atlantide restait interrompu. A son cercle, il ne faisait qu'entrer et sortir. Dans la rue, il n'avait d'yeux que pour les gens décorés, et de ces gens il ne voyait que leur ruban rouge, qui semblait s'élargir aux limites de l'horizon, avec un flamboiement d'aurore boréale. Une nuit, il rêva qu'il était tout habillé de rouge, avec un tout petit ruban noir à la boutonnière; une autre nuit, le ministre, d'un geste napoléonien, arrachait sa propre croix pour l'attacher sur la poitrine du savant, tandis que les tambours battaient aux champs sous des voûtes retentissantes.

Dans les premiers jours de décembre, les trois amis tinrent conseil. Après tout, il y avait dans les deux lettres émanées du ministre de sérieux motifs d'espérance. Seulement, assurait Lécureuil, il fallait chauffer l'affaire à Paris. Personne ne ferait aussi bien les affaires de M. Miroudot que M. Miroudot lui-même. Il n'était pas mauvais d'aller montrer sa figure à l'Excellence : on s'intéresse toujours plus aux gens que l'on a de ses propres yeux vus. Qui sait si des secrétaires infidèles ou négligents n'interceptaient pas ses lettres là-bas? Bref, le patron ferait bien de partir sans retard et de demander une audience.

L'ancien pharmacien hésita longtemps. Malgré ses hardies explorations scientifiques dans les deux mondes, — dans les trois, en y comprenant le continent disparu, — il était toujours resté fort casanier. Paris lui semblait aussi loin que Palenqué, et la route lui en était aussi peu familière que celle de Ténochtitlan. Peut-être aussi quelque chose de son ancienne jalousie contre Lécureuil lui revenait au cœur.

Adélaïde pleura beaucoup, mais elle ne trouva rien à objecter à cette cruelle séparation. M. Miroudot se décida enfin. Sa femme l'accompagna au chemin de fer; Lécureuil vint l'y retrouver.

Quand le train s'ébranla, le voyageur eut un serrement de cœur en envoyant un dernier adieu à ses deux confidents debout sur le quai, l'une essuyant ses yeux, l'autre arrondissant déjà son bras gauche. Mais il fallait bien que quelqu'un reconduisît

Adélaïde à la maison. M. Miroudot entrevit aussi une affluence inusitée de spectateurs rangés devant la gare ; des mains s'agitèrent, des chapeaux se levèrent sur son passage ; des voix amies murmurèrent des paroles de bon augure. Dans un coin, ricanait Graffinot avec quelques-uns de sa bande, et, dans un rayon de lumière électrique, se dessina la haute silhouette en zigzag de Teufelschwanz, pliée en deux sous le poids d'un énorme paquet enveloppé de serge verte.

VII

Dans la salle d'attente du cabinet ministériel, — une longue pièce éclairée par en haut, — sur deux lignes de fauteuils et de banquettes qui se font vis-à-vis, sont échouées les victimes des jours d'audience. Parmi d'autres personnes dont il serait difficile de déterminer la profession, quelques graves universitaires, deux ecclésiastiques, une danseuse de l'Opéra.

Il y a là quelqu'un qui est arrivé avant tout le monde, soixante minutes au moins avant l'heure marquée sur sa lettre d'audience, au moment où les huissiers quittent leurs jaquettes d'hommes libres pour revêtir la livrée de service et se montrent au vulgaire en bras de chemise. C'est un monsieur rasé de frais cravaté de blanc, ganté de violet, sanglé dans un habit de cérémonie, avec l'air grave et des yeux à fleur de tête. La carte qu'il a remise à l'huissier porte ces mots : « Sylvin Miroudot, membre de l'Académie de Bourgneuf-en-Granssigny. »

Il est là depuis deux heures trente minutes, ayant compté et recompté les rosaces de la tapisserie, étudié dans tous ses détails la sculpture de la boiserie qui représente des serpents enroulés autour de branches de chêne, et s'étant demandé plus de cent fois pourquoi le buste en plâtre de la République, dans une niche qui doit avoir eu d'autres occupants, est surmonté de l'aigle impériale.

On a fait passer avant lui les universitaires qui ont la rosette à la boutonnière, les deux ecclésiastiques, dont le plus âgé a des bas violets et qui sont arrivés ensemble, même la danseuse, qui a

disparu par une autre porte. Des sénateurs, des députés, en donnant leur carte à l'huissier, sont introduits hors tour. L'académicien de Bourgneuf regarde, ébahi, tantôt vers l'antichambre, où courent çà et là les garçons en habit à boutons de cuivre, où se hâtent les huissiers à chaîne d'argent, portant des cartes de visite au bout des doigts; tantôt vers le fond de la salle d'attente où, dans un renfoncement invisible, parmi d'autres portes qui battent sans cesse, doit s'ouvrir celle qui conduit au grand maître de l'Université, la sublime porte de félicité derrière laquelle son destin se décidera. Des sonneries électriques éclatent à toute minute, des gens chargés de dossiers glissent sur le parquet. Déjà tout ahuri de ces tintements, de ces grincements de portes, de ces allées et venues précipitées, il commence à sentir des tiraillements d'estomac et il voit se reproduire sur les traits de ses compagnons de patience et d'infortune la même pâleur verdâtre et le même ennui blême.

La salle d'attente, cependant, malgré l'arrivée continuelle de nouveaux visiteurs, commence à se dégarnir. Encore un coup de timbre : un vieil huissier, qui ressemble à un premier président de cour d'appel, appelle à haute voix le nom glorieux de Sylvin Miroudot. Il est introduit.

Comme dans un rêve, il entrevoit les trois hautes fenêtres du cabinet ministériel, le portrait en pied de Fontanes en simarre violette, et un monsieur qui le fait asseoir, mais qui reste debout et qui paraît un peu pressé. Il est vraiment désolé de ne pouvoir donner plus de temps à M. Miroudot, mais une commission l'attend au Sénat; il connaît les titres du savant, ses intéressants mémoires sur... sur... sur des sujets peu explorés jusqu'à présent; mais le ministre de l'Instruction publique a si peu de croix à sa disposition! Bref, il espère causer de tout cela plus amplement quelque autre jour.

En trois compliments et deux poignées de main, l'aigle de Bourgneuf se retrouve derrière la grande porte et se croise déjà avec un autre visiteur que l'huissier amène à pas pressés. Il se retrouve dans la salle d'attente, un aimable sourire figé aux lèvres, le sourire dont il s'est armé à son entrée chez le ministre, mais presque furieux au dedans et stupéfait de n'avoir pu placer un

seul mot. Le beau discours qu'il avait préparé sur ses titres, ses travaux, la nécessité d'encourager en France les études américanistes, lui est resté dans la gorge. Il regarde, comme hébété, autour de lui, lisse et relisse son chapeau d'une main nerveuse et finalement, sous l'œil morne des autres patients et sous le regard placide de la République en plâtre, d'un pas incertain, comme un homme un peu gris, se décide à traverser l'antichambre. Après tout, le ministre lui a promis de causer plus amplement avec lui. M. Miroudot reviendra.

Il revint. Mais tantôt le ministre n'était pas encore arrivé, tantôt il était déjà parti, tantôt il avait dû remettre les audiences. Chaque jour, avec une régularité automatique, dix minutes au moins avant l'arrivée du premier huissier, la bouche en cœur et l'espérance dans l'âme, irréprochable avec sa cravate blanche et ses gants violets, M. Miroudot montait l'escalier de chêne qui mène au cabinet du ministre. Chaque jour, dans cet escalier, il se croisait avec le même garçon, en gilet à manches, avec la casquette plate ornée des initiales M. I. P., qui balayait les marches. Quand il rencontrait le garçon aux dernières marches, c'est que lui-même était en retard de quelques minutes ; quand il le frôlait aux marches du haut, il respirait, ayant du temps devant lui et quelque espérance de surprendre le ministre. Ce garçon lui servait de chronomètre.

Le ministre se gardait mieux qu'un corps d'armée : il ne se laissa pas surprendre. M. Miroudot en fut pour ses longues attentes sur les banquettes, ses blanchissages de cravate et ses tiraillements à l'approche de midi. Parfois, tout au fond, entre deux portes invisibles, apparaissait, disparaissait, une silhouette redoutable, entrevue dans un éclair comme une insaisissable divinité. Alors, des têtes ennuyées se soulevaient, des visages décomposés s'illuminaient, un frémissement courait sur les banquettes. Puis, tout retombait dans le marasme de l'attente.

— Si monsieur voulait parler à M. le chef de cabinet? dit un jour à Miroudot l'huissier compatissant. C'était une idée. En effet, il fut reçu immédiatement et, tenant enfin un auditeur, pendant deux heures d'horloge, il parla de Quetzalcoatl et de la mer des Sargasses, de ses titres à la décoration et du cri de l'opinion qui

la réclamait pour lui; il donna lecture des articles de l'*Écho du Granssigny* et menaça de lire ses mémoires; il tint à dessiner sur un bout de papier l'inscription de Grave-Creek; il entrait dans l'explication des hiéroglyphes mayas lorsque son interlocuteur, traçant à son tour quelques mots sur un block-note, lui affirma qu'il était suffisamment édifié. Il trouvait des titres à M. Miroudot, certainement, mais on avait si peu de croix! Les artistes prenaient tout. Enfin, il ne manquerait pas d'en parler à M. le ministre. Et d'un sourire héroïque, qui dissimulait un ennui inénarrable, il dirigea le candidat vers la porte.

M. Miroudot sortit, un peu vexé contre ces artistes qui prenaient tout, mais plein d'espoir. Il se promit de venir bientôt entendre de ce monsieur si aimable la réponse du ministre. Le chef du cabinet resta désormais invisible comme l'Excellence elle-même. — Si monsieur voulait parler à M. le premier attaché? insinua le complaisant huissier. M. Miroudot vit le premier attaché; puis, quand celui-ci eût disparu également dans l'ombre du mystère, il vit le second, il vit même le troisième. Après quoi, il ne vit plus personne : l'un était en congé de convalescence, l'autre au sein d'une commission, un troisième à la Chambre. Une fois, dans l'entre-bâillement d'une porte, M. Miroudot crut apercevoir la tête frisée du second attaché, qu'on lui avait affirmé être parti pour Versailles, et un mot frappa son oreille : « Encore ce vieux raseur! » Il ne prit pas le mot pour lui, mais il s'étonna que des expressions si peu classiques eussent cours dans un ministère, surtout dans celui-là.

Comme on ne le recevait plus, il se reprit à écrire : d'abord des lettres suppliantes, éplorées, prosternées comme une ambassade siamoise. Il y parlait de sa situation désormais compromise à Bourgneuf : dans les cafés de là-bas on ne parlait que de sa candidature; il n'oserait reparaître à l'Académie, il serait la fable de la ville; tout le monde le croyait déjà chevalier; il ne s'agissait plus de savoir s'il serait décoré, mais s'il ne serait pas dédécoré aux yeux de tous. Sa pauvre femme, dont la santé était déjà fort compromise, — malade, la petite Flambart? pauvre Sylvin! — serait cruellement affectée d'un échec : il ne répondait plus de sa guérison, si le ministre ne daignait rendre à tous

deux le bonheur perdu. En terminant, il inventait une épidémie de choléra où il s'était particulièrement distingué.

Un réconfortant, au milieu de ses amertumes, c'étaient les lettres qu'il recevait tous les matins d'Adélaïde, toutes les semaines de Clovis. La chère petite femme semblait avoir appris par cœur la fable des *Deux Pigeons*. Ah! oui, l'absence était le plus grand des maux. La pauvrette était bien triste, bien seule par ces froides, ces longues nuits de décembre. Mais elle savait se sacrifier à son Sylvin, aux exigences de sa gloire. Elle n'osait penser à ce qu'elle éprouverait quand reviendrait son chevalier... *Chevalier* était souligné. En attendant, il ne devait pas se rebuter, mais être vaillant comme elle. Courage! courage! Et Miroudot, ému de tant de dévouement, baisait les petites pattes de mouche avant de serrer la lettre.

« Courage! courage! » disaient aussi les missives de Clovis. Il ne fallait pas se laisser abattre par les premiers obstacles. Qu'importaient huit jours, quinze jours de plus à Paris? C'est souvent à la dernière minute que le succès se dessine. M. Miroudot ne pouvait rentrer dans ses foyers qu'avec sa décoration, comme le Spartiate avec son bouclier, la tête haute, à la confusion des envieux, à la joie de ses nombreux amis. Du reste, tout allait bien à Bourgneuf : la saison avait été fertile en bronchites et en coryzas. La pharmacie ne chômait pas. On n'avait pas une minute à soi, mais on ne songeait qu'au triomphe du patron. « Quel brave cœur! » disait M. Miroudot en essuyant une larme. Jamais il n'était question d'Adélaïde dans les lettres de Lécureuil.

Une nouvelle promotion ayant paru à l'*Officiel*, brusquement le solliciteur entra dans une période de fureur et adressa au ministre des lettres exaspérées qui débutaient ainsi :

« Après la publication de dix mémoires qui ont révolutionné le monde savant, avec la recommandation d'un sénateur et d'un député, à laquelle quarante autres membres du parlement n'auraient pas hésité à joindre la leur, il semble qu'on fasse autour de ma candidature la conspiration du silence. Je viens vous demander, monsieur le Ministre, l'explication de ce mystère et le mot de cette énigme. Démasquer une intrigue dont vous êtes

la première victime, tel est le but de l'audience que j'ai l'honneur de demander à Votre Excellence. »

Mais Son Excellence était comme ces idoles muettes que leurs dévots tour à tour peuvent oindre de parfums ou lapider de blasphèmes, sans les faire sortir de leur auguste impassibilité. Chaque jour les colonnes ioniques de la grande porte du ministère semblaient se dresser plus hautes, plus imposantes, plus dédaigneuses devant l'obstiné visiteur, et le drapeau du fronton, aux couleurs fanées, flottait avec des claquements ironiques comme à mille pieds au-dessus de sa tête.

Pendant quelques jours on ne le revit plus dans les parages de la rue de Grenelle. D'abord il essaya de se distraire en se promenant avec acharnement sur les boulevards; mais la quantité de gens décorés qu'il y rencontra, car leur nombre est, à proportion, infiniment plus considérable à Paris que partout ailleurs, les étalages de plaques, de crachats et de cordons multicolores au Palais-Royal, irritèrent sa blessure et le ramenèrent à ses idées noires. Quelqu'un lui ayant dit que son mémoire sur la mer des Sargasses était du ressort soit du ministre de la marine, soit du ministre du commerce, et qu'ils pourraient bien prêter une croix au ministre de l'instruction publique, comme cela se fait souvent entre collègues, il usa pendant quelques jours les moleskines de leurs antichambres. Il se risqua aussi à la grande chancellerie de la Légion d'honneur et à la Présidence de la République : on lui avait affirmé que le président avait un fort contingent de croix, au point de ne savoir à qui les donner; de la Chancellerie comme de la Présidence, on le renvoya au ministère compétent : de Caïphe à Pilate! Les pouvoirs publics semblaient se dissiper à son approche comme des perdreaux devant le chasseur.

Il reparut donc sur le théâtre de ses premiers mécomptes, s'engagea de nouveau sous la haute porte ionique et gravit de nouveau l'escalier de chêne. Les huissiers, malgré leur superbe indifférence et le spectacle quotidien du défilé des misères ou des ambitions humaines, furent surpris du changement qui s'était opéré en lui. Ses cheveux avaient blanchi, ses yeux brûlaient de fièvre et avaient cette expression inquiétante des gens à idée

fixe. Comme son viatique commençait à s'épuiser, il avait renoncé à la cravate blanche; ses gants violets prenaient des teintes chamois ou gris-perle et, tout usés au bout, commençaient à ressembler à des mitaines; son chapeau, à force d'avoir roulé dans les antichambres ou tourné dans ses doigts énervés, était par places rougeâtre ou pelé.

Il n'avait même plus le courage de tendre sa carte. Il se laissait tomber lourdement sur quelque banquette ou bien prenait une chaise dans l'antichambre et causait avec les garçons de bureau. Ceux-ci avaient fini par le traiter en vieille connaissance; une fois même le ministre, passant par là, aperçut son persécuteur attablé avec eux parmi les paperasses et partageant avec eux le hareng saur de leur déjeuner. Ah! si l'ancien Miroudot, si digne en sa vieille pharmacie, si fier et si libre en ses propos du Cercle, avait pu assister à la déchéance de celui-ci! Quelle humiliation pour sa fidèle Adélaïde, pour son dévoué Clovis! Quelle joie pour Graffinot et les envieux, s'ils avaient pu le contempler en cet état! Mais il avait à peine conscience de son humiliation et se payait de raisons comme celle-ci : « Il faut se faire un ami, même du chien de la maison! »

VIII

Un jour, l'un de messieurs les attachés au ministère se trouva particulièrement désœuvré : renversé dans son fauteuil, les talons sur le marbre de la cheminée, une cigarette éteinte au coin des lèvres, il s'ennuyait prodigieusement.

Un huissier entra, posa une carte sur la table et négligemment : « C'est encore ce monsieur. » L'attaché coula un regard vers la carte et lut : « Sylvin Miroudot. » Une idée lui passa par la tête et, au grand ébahissement de l'homme à la chaîne d'argent, il dit : « C'est bien! Faites entrer. »

M. Miroudot fut introduit, mais cent fois plus humble, plus intimidé, plus décontenancé, que le jour où il lui avait été donné de voir face à face le ministre en personne. Après cette dégringolade de déception en déception, se sentant si petit et si aban-

donné, l'attaché lui sembla un personnage, un homme immense.

. Celui-ci fut charmant pour le solliciteur, l'encouragea à parler, lui fit répéter son histoire, en un mot le mit si fort à son aise que le long mutisme du savant, la diète de paroles où l'avait réduit la fuite successive de ses auditeurs, fit place à une bombance de discours, à une orgie d'éloquence. D'abord, il sut se modérer, voulut user sagement de cette aubaine; puis, excité par les interjections admiratives, les signes de tête encourageants, les clins d'œil approbateurs, il se lança dans des théories sur l'origine des idiomes américains, risqua les hypothèses les plus audacieuses sur la préexistence d'une langue universelle, fit des citations en patois du Granssigny et en indien du Gran-Chaco.

Quand on en vint au chapitre des récompenses, la Légion d'honneur parut à l'attaché une distinction insuffisante. Sans doute, M. Miroudot devait avoir autre chose à demander, et tout doucement, tandis que son interlocuteur excitait, suggérait, le savant en arriva à formuler, en collaboration avec ce jeune homme si aimable, les requêtes les plus invraisemblables. L'attaché tenait la plume et écrivait, pour ainsi dire, sous sa dictée: d'abord, la croix de la Légion d'honneur; puis, une recommandation du gouvernement pour le faire nommer membre de l'Institut; création d'une chaire au Collège de France pour y exposer les principes de la science nouvelle; ses œuvres réimprimées à l'Imprimerie nationale, aux frais de l'État, et répandues dans toutes les écoles de la République; un appartement au palais Mazarin; une place de sénateur inamovible, dès qu'il se présenterait une vacance. A chaque mot, Miroudot hésitait, pris d'un éblouissement ou d'une pudeur : l'autre faisait un signe de tête, et le solliciteur repartait de plus belle. On remplit ainsi une page de notes, et l'attaché promit de faire son rapport au ministre.

Quand le savant sortit de là, il semblait transfiguré, comme s'il descendait d'un Sinaï. Il marchait la tête droite, les yeux perdus dans l'infini, et ses pieds ne touchaient plus la terre.

Dans une songerie olympienne, comme grisé d'ambroisie et de nectar, il rentra à l'hôtel. Là il eut un fâcheux réveil. La demoiselle du bureau lui avait envoyé sa note : elle montait

assez haut et M. Miroudot, en retournant ses poches, vit qu'il ne pouvait rester un jour de plus à Paris. Au fait, pourquoi ne pas retourner à Bourgneuf conter ces bonnes nouvelles à ses amis? On y reçoit aussi l'*Officiel*. Et quelle joie d'y lire son nom sous peu de jours!

Il hésitait pourtant : tant d'intérêts le retenaient. Une lettre au timbre de Bourgneuf, d'une écriture inconnue et qui semblait contrefaite, attira ses regards. Il l'ouvrit avec une pointe d'inquiétude. C'était une dénonciation anonyme : on croyait devoir l'avertir que, pendant qu'il courait à Paris après la décoration à huit pointes de la Légion d'honneur, sa femme lui en préparait une autre, qui n'aurait que deux pointes, celle-là!

Il devint tout pâle. Un train partait pour Bourgneuf dans la nuit : il le prendrait. Mais, en attendant, il avait quelques heures devant lui. Il retourna au ministère pour tâcher de hâter une solution, et naturellement ne trouva personne.

Le courrier de six heures lui apporta à l'hôtel une masse inusitée de lettres ou plutôt de cartes sur lesquelles il y avait de l'écriture. D'abord la carte du président du conseil d'État avec ces mots : « Félicitations! » Miroudot fut abasourdi, ne se sachant pas connu de ce haut dignitaire, puis soudain bouleversé d'une joie ineffable. De quoi pouvait-on bien le féliciter, sinon de sa décoration? La seconde carte était de l'ambassadeur de Turquie : « Félicitations! » En français, s'il vous plaît, pas en turc, et d'une belle écriture. Elle ressemblait même un peu à celle du président du conseil d'État. Et quelle courtoisie chez cet étranger! On a bien raison de dire que les Turcs sont les Français de l'Orient. Puis une carte de M. Renan : « Compliments à l'auteur des belles études sur l'origine sémitique des peuples américains. » Puis, félicitations envoyées par le président de la Société contre l'abus du tabac, par le secrétaire de la Compagnie des bateaux-mouches, par le directeur des Bouffes-Parisiens, par des financiers, des diplomates, le grand-vicaire de l'archevêché de Paris, etc., etc. Miroudot n'en revenait pas. La conviction qu'il était décidément décoré entra irrésistiblement dans sa cervelle malade. L'idée d'une mauvaise plaisan-

terie effleura son esprit, mais il la chassa du geste, comme une mouche.

Oubliant la fameuse lettre anonyme, il aurait voulu rester à Paris, attendre l'*Officiel* de demain. Un nouveau coup d'œil jeté dans son porte-monnaie le décida à partir. Il mettrait ordre à ses affaires là-bas et reviendrait au plus vite.

IX

Le voilà embarqué, et, par fortune, tout seul dans son compartiment. Il est assis, le regard fixe, les mains sur ses genoux, partagé, déchiré entre le doute et la certitude. Suis-je vraiment décoré? Ne le suis-je pas? Et cette double question revenait sans cesse, avec le balancement rythmé du wagon. Essayait-il de s'endormir, l'obsession de ces deux phrases lui revenait dans la rumeur alternée du train, dans le chant métallique des roues glissant sur les rails. Un refrain d'acier, suppléant à sa pensée assoupie, répétait encore : Le suis-je? Ne le suis-je pas?

A telle station, il se croyait sûr de son fait; à telle autre, le scepticisme dominait. Ces félicitations si étranges de personnes à lui inconnues! Après tout, il n'avait que les promesses de ce jeune homme. L'*Officiel* n'avait pas encore parlé. Ah! qu'il eût donné de bon cœur la carte du grand-vicaire et encore celle du ministre plénipotentiaire du Chili, pour être resté là-bas! Il rêvait, à demi éveillé, qu'il se glissait dans l'imprimerie Wittersheim, qu'il corrompait le prote à prix d'or, et qu'il surprenait entre les mains d'un compositeur le décret revêtu du seing présidentiel.

Oui, mais cette lettre anonyme? Et, se soulevant brusquement à la lumière vacillante de la lampe, il relisait ces caractères contrefaits et louches; son cœur se gonflait d'amertume et de colère, puis se soulageait dans une révolte d'indignation contre une immonde calomnie. Une lettre anonyme! Est-ce que cela signifie quelque chose? Cela se froisse et se jette par la fenêtre. Il la froissa, mais ne la jeta pas. Était-ce donc possible? Sa

femme! son ami! Et le wagon, craquant de toutes ses membrures, avec son bruyant tangage, avec son incessant roulis d'un rail sur l'autre et la chanson assourdissante du fer froissé, berçait encore sa rêverie douloureuse : Le suis-je? Ne le suis-je pas?

Que cette nuit lui parut longue! Au matin, il arrive chez lui, fatigué, malade, exaspéré, le linge noirci, les traits tirés, une barbe de deux jours. Adélaïde était tranquillement dans son grand lit. Elle le reçut avec un cri de joie qui fit évanouir toutes ses inquiétudes, et deux bras potelés lui firent, suivant la parole du poète :

... Le plus doux et le plus beau collier,

plus précieux que le cordon pourpre de commandeur. Ses doutes disparurent, puis revinrent, pour disparaître et revenir encore. Une association fatale s'était faite entre ces deux idées : la croix et la lettre anonyme, la décoration qu'il attendait du ministre et celle dont le menaçait son épouse. Son cœur était malade comme son esprit.

Tant d'émotions, tant de déceptions, tant d'espérances, avaient ébranlé la cervelle de ce rêveur d'Atlantides. D'ailleurs, avec ses prétendues études américaines, il était entré dans la chimère : il n'en pouvait plus sortir. Depuis son premier mémoire à l'Académie, la distinction entre le vrai et le faux, entre le fantastique et le réel, s'était oblitérée dans son esprit. Les promesses du jeune attaché étaient-elles de moins bon aloi que son érudition? Les cartes de félicitations qu'il gardait précieusement étaient-elles moins authentiques que son interprétation du Grave-Creek? Si ses traductions du maya étaient sérieuses, pourquoi pas sa décoration? Sa raison, dénuée de sens critique, flottait au hasard de ses rêveries scientifiques, de ses songeries ambitieuses et de ses cauchemars conjugaux. Il croyait tout possible et attendait l'*Officiel* avec impatience et terreur.

Après le déjeuner, il se rendit au Cercle. Devant les exclamations, les questions, il ne put se contenir et raconta les assurances données successivement par le ministre, par le chef du cabinet, par les attachés. Les objections l'irritèrent : il exhiba

les cartes de félicitations. Graffinot ne se rendit pas, et Miroudot, exaspéré, déclara qu'il était sûr de sa décoration; si sûr que, pas plus tard que demain, il mettrait le ruban à sa boutonnière.

— Tout beau! dit l'envieux avec son regard de policier. Vous savez de quelle peine est puni le port illégal d'une décoration?... Article 259 du Code pénal : « de six mois à deux ans de prison. » Ni plus, ni moins.

On attendait l'*Officiel*. Il arriva sur les quatre heures. Vingt mains se précipitèrent pour en arracher la bande. Il n'annonçait pas de décorations.

— Ce sera dans celui de demain, dit Miroudot d'une voix brisée. Je n'ai pas dit que ce serait dans celui d'aujourd'hui.

— Oui! demain! le demain où l'on rase pour rien, s'écria Graffinot.

M. Miroudot était atterré : il sentait son espoir, sa raison même défaillir. A ce moment arrivait tout frais, avec une bonne odeur d'encre grasse, l'*Écho du Granssigny*. Quelqu'un l'ouvrit négligemment et, tout surpris, lut à haute voix cet entrefilet :

« Nous apprenons de source certaine que notre éminent compatriote M. Miroudot est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Cette distinction, que l'opinion publique ratifiera, est la juste récompense de ses savants travaux, qui ont fait tant d'honneur à notre ville et à notre Académie. »

— Là! que vous disais-je? s'écria Miroudot, tout empourpré d'émotion.

— Mais, repartit Graffinot avec son œil jaune, la source certaine, c'est vous. Le rédacteur de l'*Écho* était là, il y a deux heures, quand vous avez montré vos prétendues cartes de félicitations. Jolies félicitations! La compagnie des bateaux-mouches! Le premier sujet du corps de ballet! Le général de l'*Armée du Salut!*

— Et M. Renan? s'il vous plaît?

— M. Renan me paraît de la même farine que les autres : *ejusdem farinæ*, — quoique vous n'entendiez pas le latin, monsieur le savant! Ne vous y fiez pas, et gardez votre ruban dans votre poche.

— Il sera demain matin à ma boutonnière.

— Et vous oserez sortir? dans la rue?

— Dans la rue.

— Je vous en défie.

— Et moi, j'en fais le pari. Vingt francs, voulez-vous?

— Tenu.

Et les habitués du cercle se séparèrent, en proie à la plus vive émotion.

Encore une mauvaise nuit pour M. Miroudot. Il dormit d'un sommeil fiévreux. D'abord, il rêva qu'il se promenait sur la grande place de Bourgneuf, la place du Marché, devant la sous-préfecture, avec une boutonnière irradiée d'aurore, que les passants le saluaient et que la sentinelle, avec un bruit sec de son fusil, lui portait les armes. Puis il se réveillait en sursaut, poursuivi par des hommes noirs à tricornes qui lui montraient, dans un gros livre, l'article 259 du Code pénal. Il se rendormait, et, tout à coup, il entendait bruire un baiser : c'étaient sa femme et Lécureuil, qui s'enfuyaient chacun de son côté.

Pourtant, au matin, il reposa paisiblement. Quand il se réveilla, le souvenir de son pari avec Graffinot lui revint, et un froid lui serra le cœur. Diable de pari! Il se leva, s'habilla. En ouvrant son tiroir, il vit tout au fond, comme une fleur de pourpre à l'éclat changeant, le fatal ruban que lui avait laissé le tailleur. Ce ruban, noué par le milieu, formait deux petites fossettes qui riaient, deux yeux qui semblaient le fixer. Il crut y reconnaître le regard louche et inquiétant de Teufelschwanz. Coquin de tailleur! sans lui, rien de tout cela ne serait arrivé.

Il rejeta avec colère le petit chiffon moiré; puis il le reprit et, sifflotant d'un air indifférent, le glissa dans sa boutonnière. Puis il sortit d'un pas ferme et se trouva sur la place. Graffinot était déjà attablé avec sa bande devant le café des Agriculteurs, autour d'une absinthe. Le savant leur lança un coup d'œil méprisant et commença à arpenter la place. Il s'y pavanait depuis dix minutes, son audace croissant avec l'impunité, quand brusquement quelque chose de sombre s'interposa entre le soleil et lui. C'était un agent de police qui, le képi à la main, l'invitait à le suivre chez le commissaire.

On se tordait de rire devant le café des Agriculteurs. Miroudot, terrifié, avec des bourdonnements de cloche dans la tête, suivit l'agent. Il fallait passer devant la maison du tailleur : quand, sur le seuil de la boutique, le délinquant aperçut la haute silhouette de Teufelschwanz, penchée vers lui avec un éclair diabolique dans ses sourcils roux, et, visible sur sa tête, la toque de feu et la double plume rouge, il poussa un cri terrible, se rua sur le mécréant et se mit en devoir de l'étrangler. On le retint, et alors il mordit l'agent de police à la main.

X

Le docteur Simonnet, un petit vieux, coquet, propret, bien rasé, avec des yeux doux au fond desquels brille comme une lueur de l'esprit qui tourmente ses pensionnaires, fait dans son établissement la visite quotidienne. Ici il prescrit des douches ; ailleurs, à voix basse, il recommande plus de complaisance encore aux infirmiers.

Il arrive dans une cellule capitonnée où, sur un fauteuil capitonné, les épaules et les bras serrés dans la camisole de force, un malheureux roule ses prunelles comme un démoniaque, rue de ses jambes restées libres contre deux gardiens aux abois et fait entendre un rauquement parmi des flots d'écume. Le docteur s'arrête devant lui, bien en face, les yeux dans les yeux, puis, sans le quitter du regard, s'adressant aux gardiens : « Qui donc s'est permis d'enlever à ce brave garçon sa Légion d'honneur ? »

Sur ce mot, le brave garçon interrompt ses ruades et, farouche, semble attendre ce qui va suivre.

— Qu'on lui ôte de suite ce vêtement incommode ! poursuit le médecin, et qu'on lui rende sa décoration. Cette mauvaise plaisanterie n'a que trop duré, ajoute-t-il d'un ton sévère.

On dégage le patient, devenu tout à coup doux comme un agneau ; on lui remet sa redingote, au revers de laquelle brille un point rouge. Ses traits s'illuminent d'une joie intense : il bombe en avant sa poitrine pour mieux voir son ruban. Le docteur lui

prend les mains, tout doucement, le félicite de sa nomination, blâme sévèrement le méchant farceur qui a tiré cette sotte vengeance de son pari perdu. Il en a d'ailleurs été bien puni par la lecture du dernier numéro de l'*Officiel*.

— Du reste, poursuit le docteur, tout ce qu'on vous a promis s'accomplira : déjà vous êtes logé aux frais de l'État; il vous est alloué une indemnité pour commencer votre cours sur les antiquités américaines. Je suis heureux de m'inscrire dès aujourd'hui comme le plus assidu de vos auditeurs,

Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là!

J'ai toujours rêvé d'apprendre l'hu-aztèque.

Chaque matin, M. Simonnet fait sa visite au nouveau légionnaire, s'entretient avec lui du progrès des lettres dans l'ancienne Atlantide, des Cannibales, cette colonie des soldats d'Annibal. Il le tient au courant des sondages que le ministre de la marine, sur les indications de certain mémoire scientifique, fait pratiquer aux environs de la mer des Sargasses. Il le félicite d'être, comme les citoyens utiles de l'antiquité, logé dans le Prytanée.

Un jour même, chiffonnant de sa blanche main le revers de la fameuse redingote, le docteur prononce ces mots qui arrachent au pensionnaire du Prytanée des larmes de joie : « Si l'on continue à être bien sage, eh bien! nous échangerons ce ruban-là contre une rosette. »

Sc. NASICA.

REVUE DU THÉATRE

MUSIQUE

I

« Le mort saisit le vif! » pourrait-on dire à l'Opéra-Comique, aussi bien qu'au Palais. Mais ce mort envahissant qui, en ce moment, se fait sur cette scène une si large place au détriment des compositeurs vivants, ce mort, c'est Mozart, ce mort, c'est Méhul! On s'incline charmé, on accepte la séduisante tyrannie de l'ancêtre, sans songer tout d'abord aux musiciens modernes forcés de s'en aller à l'aventure, tandis qu'on applaudit *Joseph* ou les *Noces de Figaro,* deux reprises éclatantes, double succès de la dernière saison qui se ranime plus vif encore par ces belles soirées de décembre, en pleine période active de la vie théâtrale.

Si la critique devait se renfermer dans les questions de pure esthétique, se borner à l'analyse des œuvres que l'on fait passer devant elle, sa mission serait, à cette heure, vite remplie. Quelques redites admiratives suffiraient; mais elle a d'autres devoirs ici, et d'autres droits.

Les intérêts généraux de l'art ne doivent pas moins la toucher que l'examen des œuvres, et c'est au nom de ces intérêts mêmes qu'elle peut exercer certaines revendications.

C'est pourquoi, lorsqu'on a donné satisfaction à ce sentiment d'égoïsme qui est le fond naturel de notre pauvre espèce, goûté sans réserve cette pure jouissance née de l'audition d'un chef-

d'œuvre, salué Chérubin, Suzanne et la comtesse, applaudi Benjamin et Joseph, et Jacob, et Figaro, et Almaviva, associé enfin les interprètes aux manifestations qui saluent la parfaite création d'un maître, on revient peu à peu à la réalité présente.

Alors, au sortir du théâtre, le cerveau rafraîchi, on se demande si ces beautés doivent éternellement suffire à l'admiration publique et s'il n'y a vraiment plus rien à attendre de notre époque.

On ouvre, le lendemain, quelque journal et on y lit que l'Opéra-Comique, ayant repris glorieusement les *Noces de Figaro* et *Joseph,* va donner encore, et cela dans la même semaine, *le Pré aux Clercs*, *le Maçon*, *les Diamants de la Couronne* et le *Toréador ;* on y voit de plus que ces chefs-d'œuvre et ces demi-chefs-d'œuvre occuperont six soirées, ou très peu s'en faut, car dans ce programme il n'est qu'une toute petite place réservée, une seule fois, à *Philémon et Baucis.*

Sans doute, on serait mal venu à se plaindre de cette surabondance de biens. Hérold, Auber et Adam, après Mozart et Méhul, cela serait parfait, si l'Opéra-Comique était un Louvre ; mais il n'a jamais été décrété, ce nous semble, que ce théâtre deviendrait pour les compositeurs ce que notre grand musée national est pour les peintres.

Aussi, tant d'illustres morts, en une semaine, pour ce seul vivant non moins illustre, qui est Ch. Gounod, ont-ils de quoi nous étonner et même nous inquiéter. Notre respect et notre admiration pour leurs œuvres élevées, passionnées ou charmantes, ne nous doivent point distraire du souci de l'avenir de toute une génération pleine d'espérance, de vie et de force, devant laquelle on recule sans cesse le but obstinément poursuivi.

Que nous a donné l'Opéra-Comique durant cette année qui vient de finir, en dehors de ses brillantes reprises? Que va-t-il nous donner demain ?

Même en ajoutant ce qu'il nous promet à ce qu'il nous a tenu, le bilan serait des plus sommaires. Pourquoi d'ailleurs faire un procès sur cette question à l'administration de l'heureux théâtre ? L'exploitation en est des plus fructueuses et c'est

là, sans doute, la plus souveraine des raisons pour ceux que touche par-dessus tout le soin de sa prospérité.

Mais il est d'autres considérations plus générales dont on doit enfin se résoudre à tenir compte. Quelque sympathie que l'on éprouve pour un directeur dont on connaît les hautes qualités artistiques, il faut bien arriver à se dire que des institutions de l'État, telles que les théâtres subventionnés, ne sont point fondées au profit d'une entreprise particulière. Ce n'est pas d'elles que le découragement doit venir aux producteurs : elles sont faites autant au moins pour favoriser les vivants que pour honorer les morts.

Et si l'État, fait pour tenir la balance égale entre les divers intérêts qu'il représente, a quelquefois dû prendre à l'égard des théâtres dramatiques une mesure conservatrice des bonnes traditions de l'art, c'est-à-dire imposer aux directeurs la réserve de certains jours pour le répertoire ancien, n'y aurait-il pas lieu de se demander s'il n'agirait pas opportunément en faisant ici tout le contraire, en exigeant de l'Opéra-Comique une répartition plus libérale de ses soirées au profit d'œuvres nouvelles ?

Peut-être cette répartition entraînerait-elle quelque sacrifice matériel; c'est là une considération économique dont l'État n'a point à se soucier; ce qui importe par-dessus tout, c'est de ne pas laisser décliner un art, auquel ne manquent pas les primes officielles offertes par le gouvernement, par l'Institut, par les municipalités, mais dont l'exercice et les moyens de vulgarisation deviennent de plus en plus difficiles et de plus en plus restreints.

II

L'Opéra, qui a tenu, en 1882, tous ses engagements en nous donnant un opéra : *Françoise de Rimini*, et un ballet : *Namouna,* nous a fait assister, à défaut d'œuvres inédites, à d'intéressants débuts que j'ai notés en leur temps et dont les deux derniers sont ceux de M[lle] Lureau dans *les Huguenots* et de M[lle] Julia Subra dans *Coppelia*.

Mlle Lureau a obtenu un éclatant succès dans le rôle de la reine Marguerite ; elle mérite que l'on fasse d'elle une mention toute spéciale. Un critique autorisé a dit « que le temps et l'étude lui apprendraient très certainement toute la différence qu'il y a entre un chant d'oiseau et le chant d'une virtuose ». J'avoue, pour ma part, que je préfère le chant d'oiseau à la mécanique vocale, et que j'ai fort goûté la pureté, la fraîcheur et l'abondance de cette voix que n'a point encore dénaturée une trop savante recherche.

De Mlle Julia Subra, je n'ai qu'un mot à dire, ayant déjà parlé de son heureux début dans le *Fandango*. Elle nous a rendu, avec sa grâce enfantine et sa légèreté d'oiseau, cette jolie figurine de Swanilda, l'héroïne d'un des plus délicieux ballets que l'Opéra ait inscrits à son répertoire depuis bien des années : la *Coppelia*, de M. Léo Delibes.

On a retrouvé avec autant de plaisir le ballet que la ballerine. Il est au nombre de ces œuvres qui ne sont pas seulement l'accompagnement plus ou moins réussi des dessins chorégraphiques; l'écriture musicale en est des plus distinguées et des plus fines. C'est dans ces fantaisies, où rien ne vient contrarier son imagination pittoresque et charmante, que M. Léo Delibes est tout à fait passé maître.

Je devrais borner là cette revue s'il s'agissait uniquement pour l'écrire de prendre texte des nouveautés plus ou moins neuves que nous ont offertes nos deux grandes scènes musicales. Les concerts, cette fois encore, sont venus heureusement compenser la stérilité des théâtres; la fin de l'année 1882 comptera parmi les plus fécondes en œuvres qui, procédant pourtant du genre dramatique, ont dû s'offrir toutes nues, sans costumes, sans mise en scène et sans décors, à l'appréciation du public.

Les principales sont le *Sardanapale*, de M. Duvernoy, et la *Loreley*, de MM. P. et L. Hillemacher ; je parlerai plus loin des envois de Rome, dont le plus important se rattache absolument aux conceptions scéniques.

III

Le *Sardanapale* de M. Duvernoy, — intitulé je ne sais trop pourquoi « symphonie lyrique », car il s'agit bel et bien d'une suite de scènes dramatiques qui semblent détachées de quelque opéra de longue haleine, — a été exécuté par l'excellent orchestre des Nouveaux Concerts, dirigé au théâtre du Château-d'Eau par M. Ch. Lamoureux.

La partition est écrite sur un petit poème heureusement agencé par M. Pierre Berton.

C'est la nuit, dans les jardins de Sardanapale. Pendant que dansent de belles esclaves, le roi reproche à Myrrha, une captive grecque qu'il adore, sa tristesse et sa froideur. Myrrha aime en secret ce barbare, mais elle le voudrait plus soucieux de sa gloire. Au lieu de cet efféminé, elle rêve un héros.

Cependant on conspire contre Sardanapale. Le prêtre Bélézès veut renverser le roi; les conjurés se réunissent sous ses ordres dans le temple de Baal. La révolte éclate et vient surprendre le roi au milieu d'une fête. Pania, le plus fidèle de ses officiers, est blessé mortellement. Sardanapale demande des armes; son courage se réveille. Myrrha, entraînée, se jette dans ses bras et seulement alors lui avoue son amour.

Et quand le roi, vaincu, ordonne à ses soldats de fuir en emmenant Myrrha, elle résiste, elle reste; elle monte avec lui sur le bûcher qu'il a fait préparer pour échapper royalement à la mort honteuse que lui réservent les rebelles.

Tout cela, on le voit, ne saurait caractériser une symphonie même qualifiée de lyrique; ce n'est pas davantage un *oratorio*, titre trop communément donné aux ouvrages exécutés hors du théâtre, qu'ils soient religieux ou profanes; c'est, j'y reviens, un drame dont l'examen doit nous permettre parfaitement de juger ce que l'auteur serait capable de faire au théâtre. Et c'est assurément un jugement de ce genre qu'il a voulu provoquer en écrivant *Sardanapale*.

L'introduction, avec le chœur des soprani et la danse des

esclaves, est d'une couleur très discrète et d'un accent un peu contenu. On pourrait dire que les danses ne « sont pas en scène », si le compositeur n'avait eu évidemment l'intention d'obtenir un effet d'éloignement, de peindre un fond dans une note adoucie, pour mieux mettre en valeur le récit de Myrrha qui complète le tableau, récit pourtant de tournure simple, dit sur un accompagnement de cordes pincées et bien encadré par les chœurs.

L'air de Myrrha, qui se place au début de la deuxième scène, aurait demandé plus de mouvement et de souffle ; je lui préfère de beaucoup la romance de Sardanapale tout empreinte d'une voluptueuse tendresse :

> Dans l'ombre silencieuse,
> Une voix délicieuse
> Réveille les voluptés.

Le morceau capital de l'épisode de la Conjuration est une prière, très développée, variée d'aspect, et dans laquelle le compositeur a déployé toutes les ressources dont il dispose.

Une marche triomphale, peut-être un peu maigre, fait l'introduction de la deuxième partie, où je trouve à noter l'hymne à Bacchus, qui a plus de langueur que d'ardeur, et un divertissement agréable, dont le tort principal est d'être trop bref, ou peut-être d'avoir été joué trop vite.

C'était là pourtant le cas de faire un peu de musique instrumentale pure, en nous donnant un ou deux jolis airs de ballet, que le compositeur, plus soucieux de dramatique que de pittoresque, a sacrifiés à l'entrée de Pania blessé, annonçant l'attaque soudaine des conjurés.

Je veux placer tout à fait en première ligne le Chant funèbre accompagnant, dans la troisième partie, le retour des soldats rapportant le corps de Pania tué dans la bataille. C'est une page d'une ordonnance très large et d'une inspiration vraiment supérieure.

Si j'examine l'œuvre dans son ensemble, j'y remarque une tendance presque constante à la solennité et à l'uniformité des effets, d'où résulte un aspect général un peu monochrome. Mais l'auteur n'est pas ici seul en cause ; l'interprétation modifie par-

fois l'expression de sa pensée : elle est une fréquente source d'erreur pour la critique forcée de juger sur l'effet rendu et non sur l'effet voulu. Il est possible aussi que M. Duvernoy, en vue d'utiliser le plus largement possible les magistrales qualités de son principal interprète, habitué à poser sa voix, à étaler sa phrase avec une majestueuse grandeur, se soit attaché de parti pris à des effets parfois en opposition avec le sentiment des paroles, comme je l'ai fait remarquer pour l'Hymne à Bacchus.

Il ne faut pas descendre plus avant dans cette analyse ; je conclus en constatant que si la personnalité de M. Duvernoy ne s'affirme pas encore entière dans ces fragments dramatiques, il y a du moins témoigné d'un très constant souci de la forme, d'une juste entente de la scène et d'une vraiment haute conscience d'artiste.

M. Faure chante le rôle de Sardanapale comme un maître qu'il est en l'art du chant, et M[me] Brunet-Lafleur se fait applaudir à côté de lui, ce qui n'est pas chose commune, pour le charme de son expression et la jeunesse de sa voix.

M. Ch. Lamoureux a dû donner quatre auditions successives de cet ouvrage, dont il dirige l'exécution avec beaucoup de netteté et de précision.

IV

Dans la *Loreley* de MM. Hillemacher, il y a une préoccupation plus évidente de la partie symphonique que dans l'ouvrage dont je viens de parler, — bien que la part la plus large soit aussi faite au drame. On sait que la partition de *Loreley* a été choisie au concours musical de 1881-82, concours institué par la Ville de Paris et qui nous a déjà donné *le Tasse*, de M. Benjamin Godard, et *la Tempête* de M. A. Duvernoy.

Dans le rapport présenté par M. Perrin au nom du jury chargé du classement des partitions, on lit, à propos des deux jeunes compositeurs, « que le sentiment dramatique domine aussi chez eux, car leur partition prend volontiers les allures et le développement d'un opéra ; que l'inspiration y est générale-

ment heureuse ; que des qualités très diverses, le mouvement, l'ampleur, la sensibilité, s'y montrent tour à tour, et qu'enfin la partie symphonique qui tient dans l'ensemble de l'œuvre une place fort importante, est traitée avec une incontestable habileté. »

C'est le 14 décembre que le public a été invité à venir sanctionner ou réformer ce jugement officiel. Public officiel aussi, il faut bien le constater, n'ayant pas cette cohésion de l'auditoire habituel des concerts du dimanche et, par conséquent, n'offrant point toutes les garanties désirables pour juger en dernier ressort. L'attitude de ce public a été réservée, pour ne pas dire froide, en présence de l'ouvrage des jeunes lauréats; une contre-épreuve sera nécessaire, non pour l'analyse de leur partition, mais comme contrôle de l'effet qu'elle a tout d'abord produit.

La fable de Loreley est empruntée à la légende rhénane qui dépeint les belles créatures de son espèce, nymphes ou sirènes, à moitié plongées dans l'eau, ou bien assises, soit dans une prairie, soit sur des rochers, où leur occupation favorite consiste à peigner leurs longs cheveux, à se regarder au miroir et à chanter mélodieusement pour la perte des hommes. La Loreley se présente ainsi dans la plupart de ses portraits, car elle a eu ses portraits, cette séduisante fée, à l'époque des naïves croyances, quand on se racontait, le soir, les exemples de ce charme puissant de celle qui faillit un jour séduire « le diable en personne ». C'est toujours la vieille histoire de Circé, charmeresse à la fois gracieuse et terrible; il a plu à M. Adenis d'accommoder cette histoire en vue d'une composition lyrique, et je crois, si mes souvenirs ne me trahissent pas, qu'il s'est servi de la version présentée par Saintine dans sa *Mythologie du Rhin*.

Il n'y a pas d'érudition à déployer à ce propos; il convient seulement de constater que le poème de M. Adenis fournit un bon thème, à la fois symphonique, dramatique et lyrique, à l'inspiration du compositeur.

Le librettiste établit que Lore est une « magicienne morte en état de péché et condamnée à revenir sur la terre jusqu'à ce qu'elle ait rencontré un chevalier qui, au prix de sa vie, lui ait fait perdre le souvenir de son premier amour ». Contentons-nous

de cet argument emprunté au programme, sans être trop exigeant au sujet du principe de l'action, qui, en sa qualité de légende, ne saurait se passer de quelque grain d'absurdité.

Donc les chants de la fée Lore attirent les bateliers, les charment et les précipitent à leur perte. Leurs barques se brisent sur un rocher dont on parle avec terreur dans le pays. Après un de ces naufrages, les gens de Lorch rencontrent, au sortir de l'église, une jeune fille qu'ils reconnaissent aussitôt, — clairvoyance vraiment extraordinaire, — pour la sirène cause de tous leurs malheurs. Ils veulent la tuer. L'évêque de Lorch s'interpose; il apaise la foule en déclarant que la prétendue magicienne est une folle, — folle par amour. Il ordonne qu'elle soit conduite au monastère de Frauenthal; mais en route elle s'échappe, « saisit la harpe qu'elle a laissée la veille à sa place accoutumée », — ce qui fait honneur à son esprit d'ordre, — et, «les yeux au ciel, se laisse lentement choir, non plus comme un corps qui tombe, dit toujours le programme, mais comme une colombe qui vole ».

Je ne chicane pas le poète sur cet étrange exposé. La fée rendue à son élément inspire une passion profonde au jeune chevalier Heinrich qui, en dépit des exhortations de son écuyer Walter, se laisse entraîner par la voix de Lore jusqu'au bord du terrible rocher. Là, il la voit, et Lore « reconnaît en lui ce fiancé qui, en lui sacrifiant sa vie, doit racheter son âme ».

Pourquoi alors a-t-elle fait périr tant de braves gens jusque-là? pourrait-on se demander. Mais Heinrich s'interdit lui-même cette question. Il prend la nature entière à témoin de son amour, jure d'appartenir éternellement à Lore et se précipite avec elle dans les flots, tandis que les voix de la terre et du ciel chantent l'hymne nuptial des deux amants.

Si j'ai souligné au passage quelques traits naïfs de ce poème, je ne méconnais pas du moins, je le répète, l'intérêt qu'il a pu offrir aux compositeurs. Pour ces derniers, j'examinerai leur œuvre personnelle avec d'autant plus d'attention qu'ils ont été, je l'ai dit aussi, assez sommairement jugés tout d'abord.

Le prélude de leur partition est une page descriptive dont on ne saurait contester la valeur générale, tout en en reprenant cer-

tains détails. Le début lent et majestueux peint la marche pesante des ondes dans la nuit. Tout à coup s'élèvent les cris des bateliers : c'est un chœur à bouche demi-fermée, sans paroles, ou plutôt fait seulement d'interjections dont on ne saisit guère le sens ; s'agit-il ici de cris de terreur? s'agit-il d'une plainte ou simplement de quelque mélancolique chanson de route ? En vérité, on n'en sait rien. Cela est plutôt idéal que réel, cela chante pour le seul besoin, semblerait-il, de mêler la voix humaine aux combinaisons instrumentales. Des paroles précisant le sens du morceau auraient été préférables pour ce prélude, dont la fin, destinée à peindre l'engloutissement des bateliers, est d'une véritable puissance. Toute cette importante page est d'ailleurs instrumentée avec beaucoup de recherche et un savoir des plus sérieux. La ballade plaintive de Lore, qui en forme le principal épisode vocal, bien préparée par le chant des instruments à cordes et dont le motif se trouve heureusement ramené dans le courant de l'ouvrage, a passé un peu inaperçue à la première audition. Elle méritait une attention plus sympathique.

Pour le chœur dans l'intérieur de l'église de Lorch, je le condamnerais volontiers sans appel. Il m'a paru lourd et des moins intéressants. Je place au contraire tout à fait à part le numéro suivant, c'est-à-dire la scène dans laquelle la foule reconnaît et menace Loreley : il est mouvementé, vivant et scénique, et donne très justement la mesure de ce que les auteurs pourraient faire au théâtre. Je suppose, sans rien leur enlever du mérite de leur création, qu'ils ne sont point sans connaître la scène de l'insulte dans la *Marie-Madeleine* de M. J. Massenet, et qu'ils n'ont point dédaigné de la prendre pour modèle. Les réponses de Lore à l'évêque sont empreintes du même caractère mélancolique que la ballade. Tout le rôle, du reste, est écrit dans ce sentiment ; monotonie presque obligée, mais regrettable pour l'effet de l'ouvrage.

Le morceau qui termine la première partie et raconte symphoniquement la fuite de Lore et son « envolement » dans les brumes du Rhin, est absolument écourté et ne laisse aucune impression que l'auditeur puisse définir, sinon celle d'un très grand vide. Il

faut dire ici du reste une fois pour toutes que les compositeurs n'ont mis aucune malice dans le dénouement musical des trois parties de leur ouvrage. La terminaison reste toujours « en l'air »; rien ne sollicite l'applaudissement. Ce procédé est assurément la marque d'une grande honnêteté artistique ; mais il est de ces vertus dont l'excès est parfois préjudiciable à ceux qui les pratiquent.

Le chœur sans accompagnement, entrée en matière de la troisième partie, est très nettement rythmée et finit d'une façon pittoresque, dans la demi-teinte. L'air d'Heinrich, errant dans la forêt, air diffus et sans caractère ; la scène avec Walter essayant d'arracher son maître au charme de Lore, scène bien faite, mais dont la valeur qui s'accentuerait au théâtre s'affaiblit considérablement dans un concert, sont deux épisodes qu'il faut vite laisser en arrière pour aborder la scène IV.

Elle est placée dans une taverne où sont les étudiants Heinrich et Walter, et commence par un rappel du chœur de l'introduction de cette troisième partie. Puis vient une chanson à boire, dite par Walter :

Je n'ai mis mon bonheur sur terre
Dans aucun des biens d'ici-bas.
. . . .
Voilà pourquoi,
Je suis si joyeux d'être au monde !

Cette chanson est le seul morceau qui ait déridé le public. Elle a été bissée. J'en reconnais les qualités au point de vue purement musical : elle est bien faite, parfaitement équilibrée, mais le sentiment n'en semble pas juste; elle est dogmatique plutôt qu'insouciante, elle manque de bonne humeur et d'entrain. Chanson à boire, a-t-on pu dire, qui n'est pas faite pour donner soif.

Une rêverie d'Heinrich se détache sur le fond de cette scène d'une manière assez agréable. Toujours une rêverie, malheureusement. Ce nuage perpétuel dans lequel s'enveloppent les personnages de l'œuvre, n'est pas peu fait pour en rendre l'audition assez fatigante.

Cette scène IV restera cependant la plus lumineuse et la

plus vivante de la partition, avec le chœur tumultueux de la première partie dont j'ai signalé l'accent dramatique.

La scène unique de la troisième partie nous enfonce encore davantage dans les espaces éternellement bleus où se termine le drame amoureux d'Heinrich et de Lore. Les noces mystiques des deux amants s'accomplissent au milieu des voix de la Nature. L'invocation d'Heinrich et le duo final ont un charme très doux, et les derniers accords s'évanouissent mollement, en même temps que la vision disparaît dans un pli de la vague.

C'est très délicat, trop délicat pour frapper suffisamment l'esprit du public, sans recourir aux ressources de l'optique.

Ces effets de scène n'intéressent pas au concert; pour la mise en lumière du talent de certains compositeurs, dont les simples auditions sont maintenant l'unique ressource, il y a, dans cet ordre d'idées, quelques essais à tenter, une forme spéciale à adopter en vue de ce qu'on pourrait appeler la dramaturgie des concerts. Des tableaux largement distribués, avec des plans très déterminés, sans récitatif de transition, des ensembles ou des soli donnant d'un bloc toute la situation, conviendront toujours mieux en ce cas que les compositions agencées d'une façon trop complexe et laissant trop à faire à l'imagination de l'auditeur.

L'aspect général de la partition des frères Hillemacher les montre très maîtres de leur outil, mais très entraînés vers un genre qui, je le crains, ne rencontrera pas beaucoup d'adeptes en France, même dans un lointain avenir. Je n'aurais pas voulu prononcer à leur propos le mot de Wagnérisme; il est généralement interprété dans un sens trop excessif: malgré moi pourtant il m'est venu à l'esprit en voyant ces deux compositeurs se complaire dans la recherche de formules assez abstraites et ne pas se livrer plus ardemment à l'expansion des qualités et même des défauts de leur jeunesse. Leur *Loreley* est une œuvre d'une correction sévère, mais c'est une grisaille sur laquelle on serait charmé de rencontrer çà et là quelque vive éclaboussure de pinceau, quelque note tapageuse et claire. Le sujet ne le permettrait pas, dira-t-on. C'est bien possible. Il faut, en tout cas, rapporter de cette expérience un sentiment de sérieuse estime pour les nouveaux lauréats de la ville de Paris. La muse de

Berlioz et celle de M. J. Massenet passent quelquefois à travers leur œuvre ; mais si leur passage s'y fait sentir, elles ne lui communiquent malheureusement pas toute leur intense vitalité. Les frères Hillemacher ont publié, en même temps que *Loreley*, un recueil de mélodies qui les révèle sous un aspect plus simple. Ces deux collaborateurs, qui apportent au public dans chacune de leurs œuvres le résultat d'une association assez rare en matière musicale, paraissent avoir toutes les qualités nécessaires pour marquer honorablement leur place, quand la raison et l'expérience les auront rendus plus indépendants de certaines influences d'école.

L'exécution de *Loreley* a été parfaite. Elle était dirigée par M. Charles Lamoureux, et les quatre rôles de l'ouvrage avaient été confiés à Mme Salla, à MM. Talazac, Taskin et Planson.

On nous promet, à brève échéance, l'audition de *Prométhée*, de M. Messager, ouvrage classé au concours après *Loreley* et dont les qualités ont paru assez remarquables pour en faire désirer la mise à l'étude.

V

Nous n'en avons pas fini avec les lauriers et les lauréats. Deux grands prix de Rome, M. Georges Hue et M. Samuel Rousseau, se sont acquittés de l'obligation imposée aux pensionnaires de la villa Médicis en envoyant, l'un une « symphonie », l'autre trois pièces pour petit orchestre et un fabliau lyrique : *la Florentine,* qui ont été exécutés le 21 décembre, dans la grande salle du Conservatoire.

M. Georges Hue a déjà débuté au théâtre ; il est l'auteur des *Pantins,* le dernier ouvrage sorti du concours Cressent et joué à l'Opéra-Comique. Le compositeur y avait affirmé certaines qualités qui se développent avec plus d'aisance dans la symphonie qu'il vient de nous donner.

C'est une composition vivante et colorée, parfois un peu verbeuse, comme si le musicien avait quelque peine à trouver sa terminaison, mais toujours d'une excellente facture. L'allegro,

développé assez longuement, a de la distinction et de la puissance; je passe sur l'andante qui, précisément, a motivé ma réflexion sur le verbiage musical de l'auteur. Quant au menuet, il est de bonne allure, un peu vif peut-être, un peu bruyant pour une danse de caractère. En revanche, j'aime absolument le finale, avec ses claires sonneries de cuivres et son instrumentation bien pleine.

M. Samuel Rousseau a aussi son menuet. C'est la première de ses trois pièces pour petit orchestre. Ce menuet, gentil, léger, babillard, est un agréable papotage que le public a bissé unanimement et dont il a fait le succès le plus vif de la soirée.

La romance avec solo d'alto est moins heureuse. Mais très délicat me semble le scherzo, la dernière de ces petites pièces, toutes trois d'une nuance discrète et fine.

C'est dans la *Florentine* que M. Samuel Rousseau a certainement voulu donner un échantillon tout à fait complet de son savoir-faire. Il s'agit ici d'un opéra en miniature, que l'auteur du poème, M. Ed. Guinaud, a emprunté à Musset, lequel l'avait lui-même demandé à Boccace.

Il n'y avait pas à s'exagérer l'importance de ce mince sujet de *Simone*, — c'est ainsi que Musset l'a nommé; — il s'est pourtant présenté souvent à l'esprit des compositeurs, car il est touchant et charmant.

Mais, dès qu'il nous vient une idée,
Pas plus grosse qu'un petit chien,
Nous essayons d'en faire un âne.

C'est Musset encore qui le dit dans le préambule de *Simone*, et c'est un travers dont il était prudent de se garder en semblable occurrence. Les auteurs y ont mis la discrétion nécessaire. Ils ont simplement montré, en huit petites scènes, la Florentine Simone amoureuse du gentil Pascal, et lui accordant rendez-vous dans un bois d'orangers, près du couvent de Saint-Gal.

Là, Simone cueille une fleur inconnue qu'elle offre à Pascal. Il la respire, la porte à ses lèvres et tombe inanimé. On accuse la jeune fille d'avoir empoisonné son amant. Elle raconte naïvement ce qui s'est passé, prend à son tour, tout en parlant, la

plante mystérieuse, la respire, et meurt. C'est tout ; ce n'est pas assez, on le voit, pour une fable dramatique ; mais il n'en fallait pas plus pour le prétexte à musique que cherchait M. Samuel Rousseau.

Les couplets avec ensemble, dans la scène de la rencontre de Simone et de Pascal, ont de la légèreté au début ; la fin m'en a paru un peu traînante. Le chœur des jeunes gens de Florence « saluant le soleil couchant avant de rentrer dans la ville », est fort bien fait ; mais il a, avec son temps de marche bien marqué, quelque peu l'allure d'un chœur d'opérette. Le programme, évoquant l'idée d'un « salut au soleil », semblait promettre quelque chose de plus ample.

Je trouve, dans le duo de Pascal et de Simone échangeant leurs serments d'amour, une jolie impression poétique plutôt que l'expression d'une tendresse réelle. Toutes ces phrases d'amour me paraissent trop ouvragées : il y a là un travail de marqueterie auquel je préfèrerais un sentiment plus simple et un élan plus cordial.

Le chant des moines succédant à ce morceau est d'une grande étendue, plein d'oppositions heureuses et d'une bonne sonorité.

La mort de Pascal, les plaintes de Simone traversant lugubrement le chœur joyeux des garçons et des filles qui reviennent en chantant, et enfin la mort de Simone, constituent une suite d'épisodes rapides traités avec une sobriété de touche et une délicatesse bien conformes à la nature du sujet.

Le chœur funèbre qui termine l'ouvrage, avec le glas sonnant au couvent de Saint-Gal, est d'un beau caractère. Je me suis souvenu, en l'écoutant, des lamentations sur la mort du Tasse, dans l'ouvrage de M. Benjamin Godard. Et peut-être, en l'écrivant, M. Samuel Rousseau a-t-il évoqué le même souvenir.

S'il fallait juger la *Florentine* au point de vue de l'application scénique, je trouverais fâcheuse la disparition du principal personnage au moment où, pour l'effet vocal, sa présence serait des plus nécessaires. Mais au concert il ne faut pas avoir de telles exigences.

En résumé, voilà de jeunes et vaillants musiciens, que dévore

l'amour du théâtre et auxquels, il faut le craindre, les scènes jalousement défendues contre les tentatives de l'école contemporaine demeureront encore longtemps fermées.

Il est bien vaguement question de l'ouverture prochaine d'un troisième Théâtre lyrique. Mais on l'a tant et si vainement espéré et promis, qu'on s'habitue à le considérer comme un monument féerique, rayonnant aux yeux des compositeurs éblouis et bâti dans le nuage, à des hauteurs de plus en plus inaccessibles.

VI

Je ne raconterai pas par le menu la querelle survenue entre le Brandebourg et le Palatinat; je ne dirai pas comment, pour terminer cette querelle, la sœur du grand Électeur s'avise de faire enlever la princesse palatine, à laquelle se trouve substituée une jolie fille d'auberge, qui compromet le Palatinat en signant tous les traités que l'on veut, et comment enfin tout s'arrange à la satisfaction des margraves, des barons, des princesses, des chanteurs de romances et des fillettes engagés dans cette aventure.

Tout cela est l'histoire de cette *Ninetta* qu'on vient de jouer au théâtre de la Renaissance, imbroglio dont les fils très fatigués par un long usage se mêlent et se démêlent suivant les procédés les plus usuels. Cet « opéra comique », titre extraordinairement ambitieux, est le premier ouvrage dramatique de M. Raoul Pugno, compositeur ayant à son actif une série d'œuvres qui l'ont tout d'abord heureusement signalé à l'attention.

Il a fait, hélas! en la circonstance actuelle, la musique de sa pièce! Musique et pièce sont un décalque de toutes les opérettes passées, dont il semble qu'on ne saurait modifier le caractère sans troubler dans ses chères habitudes un public venu pour applaudir les artistes plutôt que l'œuvre.

C'est à croire parfois, tant se ressemblent ces ouvrages de facture, que c'est toujours le même qui revient sous les feux de la rampe, et que l'on prend seulement la peine de déplacer l'ordre

des morceaux, d'habiller autrement les personnages et de les présenter dans d'autres décors.

Mlle Jeanne Granier y chante toujours les mêmes couplets fins, naïfs ou tendres; elle y a toujours les mêmes scènes de malice ingénue; Mlle Desclauzas y déploie les mêmes fantaisies vocales et les mêmes jovialités; Mlle Milly-Meyer, les mêmes petites mines gentilles de souris étonnée; M. Joly, la même bouffonnerie froide; et tout cela est très amusant! Mais c'est toujours amusant de la même façon.

Alors, pourquoi changer autre chose que les toilettes et les décors et ne pas renouveler continuellement la même opérette par l'addition de quelque élément ou de quelque condiment spécial, suivant l'excellent procédé gastronomique de la salade perpétuelle qui, ayant toujours le même fond de verdure, s'augmente un jour d'un blanc de volaille et le lendemain d'un blanc de homard?

M. Raoul Pugno a laissé voir, par le maniement de son orchestre, par la finesse de certaines tournures, par le coloris éclatant de plus d'une page, qu'il n'était point un musicien de l'espèce vulgaire; mais il n'a pu réagir, comme il l'aurait fallu, contre l'autorité des poncifs. Il ne faut ni lui en vouloir, ni le condamner pour avoir ainsi pris trop vite le ton de la maison où il entrait tout en arborant l'enseigne de cette autre maison qui s'appelle l'Opéra-Comique. On n'est jamais bien maître de sa forme, ni bien ferme dans ses convictions, à cette heure, si redoutable pour un musicien, du premier pas à faire dans la carrière dramatique.

Ninetta est merveilleusement montée, avec un luxe éblouissant et des fantaisies de costumier parfois exquises. Aucun luxe n'a manqué d'ailleurs à la pièce nouvelle, pas même celui de l'édition, car M. Heugel nous a présenté la partition de *Ninetta* sous une forme aussi élégante que celle de *Joseph*, dont il vient de publier une très belle version nouvelle.

Louis **GALLET**.

DRAME ET COMÉDIE

I

Supposez un cocher qui lancerait ses chevaux à fond de train sur les boulevards, de la Madeleine à la Bastille, et qui arriverait sans encombre depuis l'église jusqu'à la colonne, à travers la cohue des voitures, des omnibus, des tramways, qui aurait franchi heureusement le passage de la rue Richelieu, le détroit de la rue Montmartre et le cap des Tempêtes du boulevard de Strasbourg.

Certes, on dirait : Voilà un homme habile ! Sans doute, mais il serait plus habile encore d'avoir pris une allure moins bruyante et moins dangereuse, et d'être arrivé à bon port sans avoir couru de si grands risques.

C'est l'histoire de M. Sardou et de sa *Fœdora*.

Il courait de grands risques, en effet, dans cette course échevelée, au bout de laquelle il devait atteindre la grande colonne du succès.

Le premier risque pour lui était d'écrire une œuvre destinée tout spécialement à l'éminente actrice qui remplit le monde de son nom, Mme Sarah Bernhardt. On s'imagine que tout est sauvé quand un auteur a dans son jeu une artiste de pareille réputation ; c'est une erreur. Si l'on veut s'en convaincre, on n'a qu'à lire la lettre que Mme Sarah Bernhardt a publiée dans le journal *le Gaulois*. Cette lettre est toute une révélation ; la spirituelle comédienne écrit : « On revient toujours, même du bout du monde. Je revins. Fidèle à sa promesse, et comptant sur la mienne, Sardou m'attendait avec son *scenario*... il me le lut. Je bondis de joie. Enfin, pour la première fois, j'avais un rôle... Jusqu'alors, en effet, dans toutes les pièces que j'avais créées, je n'avais eu que des rôles épisodiques, une scène au troisième acte de la *Fille de Roland,* et au quatrième acte de l'*Étrangère*... dans le *Sphinx,* un personnage de deuxième plan. »

Ainsi, jouer des rôles importants, qui donnent leur nom à l'ouvrage, et où l'actrice obtient le succès qu'elle mérite, cela ne

suffit pas; il faut que tout le poids de la pièce porte sur la grande artiste, qu'elle en ait seule la responsabilité et que les autres rôles ne servent qu'à mettre le sien en pleine lumière. Je ne discute pas, je constate. A son point de vue, la comédienne a raison, si elle est de force, comme Mme Sarah Bernhardt, à ne pas plier sous le fardeau. Mais pour l'auteur, que de difficultés! Je veux montrer seulement les deux principales.

La première, c'est de fournir à la tragédienne l'occasion de parcourir toute la gamme de son talent; il faut que l'auteur la fasse voir tour à tour tendre, furieuse, sympathique, terrible, émue d'épouvante, de passion, de haine! C'est une obligation qu'il s'est imposée à lui-même, et dont le public lui réclamera très impérieusement l'exécution.

Disons tout de suite que M. Sardou a surmonté de la manière la plus complète et la plus victorieuse cette première difficulté. Il a fait pour Mme Sarah Bernhardt un rôle merveilleux.

La seconde difficulté est d'une nature bien plus grave : il faudra, si l'auteur est comme M. Sardou un artiste véritable, que cet artiste créateur n'abdique pas par la nécessité incessante d'adapter son talent à celui de l'artiste exécutant. Il ne faut pas que la tragédienne tue le poète.

Cette seconde difficulté, M. Sardou en est-il venu à bout aussi facilement que de la première?

C'est ce que nous allons examiner, avec la sincérité due à un des maîtres du théâtre.

Quel est, en résumé, le sujet de *Fœdora?* Le voici : une femme demandant la mort de l'homme qu'elle aime. On a dit que l'idée première revenait à M. Adolphe Belot; nous examinerons la cause de près quand l'Odéon aura repris *le Drame de la rue de la Paix,* qu'il annonce.

En attendant, faisons une remarque à laquelle on n'a point songé, qui est cependant bien simple : *Fœdora,* c'est le sujet du *Cid.* Chimène nous explique les deux pièces :

Par où sera jamais ma douleur apaisée,
Si je ne puis haïr la main qui l'a causée?
Et que dois-je espérer qu'un tourment éternel
Si je poursuis un crime, aimant le criminel!

... Ah! cruelle pensée!
Et cruelle poursuite où je me vois forcée!
Je demande sa tête, et crains de l'obtenir,
Ma mort suivra la sienne, et je le veux punir!

Puisque l'on parle d'habileté, remarquez combien l'habileté dans le *Cid* est plus grande que dans *Fœdora,* — je dis cette habileté simple naturelle au génie; combien les *plantations,* pour parler l'argot du théâtre, sont plus solides dans la main de Corneille que dans la main de M. Sardou! Chimène aime Rodrigue dès le commencement de la pièce; Rodrigue, pour venger son père, tue en duel le père de Chimène. Chimène, en l'aimant toujours, demande qu'il soit puni.

Dans *Fœdora,* l'histoire est moins simple. Quelqu'un en Russie a tué le fiancé de Fœdora. Elle soupçonne Loris Ipanhoff, et au second acte tous deux se trouvent à Paris. Les soupçons de Fœdora ne l'empêchent pas de se prendre d'un sentiment bizarre pour Loris; elle l'aime, ou à peu près; s'il est innocent, elle l'aimera décidément; s'il est coupable, elle demandera et préparera sa mort. Eh bien! je ne comprends plus guère. Fœdora, une fois entrée dans le chemin de la vengeance, ne doit penser qu'à l'homme qu'elle pleure; elle ne doit aimer ni Loris ni aucun autre. Elle se diminue, elle diminue l'intérêt que nous lui portons, si elle se laisse détourner du sentiment supérieur qui la pousse à la vengeance par un sentiment inférieur et indigne d'elle.

Quoi qu'il en soit, elle amène Loris à s'avouer coupable du meurtre de Wladimir; elle croit que c'est un meurtre politique, un crime nihiliste, et elle bondit sur Loris en l'appelant assassin et misérable! Celui-ci n'aurait qu'un mot à dire pour se disculper; il n'aurait qu'à répondre, comme il le fera à l'acte suivant, qu'il a tué Wladimir dans une sorte de duel, parce que celui-ci était l'amant de sa femme.

On aura beau chercher, on ne trouvera pas d'excuses à cette invraisemblance, qui est le défaut de *Fœdora;* on a pu en relever d'autres : par exemple, une histoire de lettres et de télégrammes assez confuse, au dernier acte. Mais il faut bien accorder à un auteur quelques points litigieux.

Il n'est que juste de le dire, ces invraisemblances amènent des scènes réellement dramatiques, puissantes et touchantes. Le troisième acte tout entier est d'un pathétique irrésistible, et le dernier pousse l'intérêt jusqu'à la terreur la plus tragique. M. Sardou n'a jamais montré non seulement plus d'adresse, mais plus de talent et de force.

L'interprétation est au niveau de l'œuvre. Mme Sarah Bernhardt est merveilleuse dans les phases diverses de ce rôle qui serait écrasant pour bien d'autres tragédiennes; M. Pierre Berton a été digne d'un tel voisinage, et c'est tout dire.

Il serait peu équitable d'oublier les autres artistes : M. Vois, dans le rôle peu en relief d'un diplomate français qui ne donne pas une haute idée de notre diplomatie ; Mme de Cléry, fort belle et fort élégante dans le rôle d'une comtesse russe qui n'est pas un modèle de vertu.

II

Nous retrouvons M. Sardou au théâtre du Palais-Royal.

On y a repris *Monsieur Garat*, une œuvre de jeunesse, mais où l'on sent déjà l'homme qui s'emparera puissamment de la scène.

C'est un vaudeville leste et bien mené, fait à souhait, dans le temps, pour Mlle Déjazet qui fut charmante dans ce travesti, et qui a légué son costume et sa verve luronne à Mlle Céline Chaumont.

De gracieux couplets qui émaillent cette jolie pièce prouvent que M. Sardou redeviendra un vrai poète, quand il daignera.

III

Le théâtre de la Gaîté a repris un grand drame de M. Auguste Maquet, *la Belle Gabrielle*.

La Belle Gabrielle est de la bonne école des *Trois Mousquetaires,* et l'absence d'Alexandre Dumas ne s'y fait point sentir.

M. Auguste Maquet *seul* a même je ne sais quoi de plus violent et de forcené, un coup de poing *sui generis,* que l'on ne trouve point au même degré dans les drames où il avait cet illustre collaborateur.

Le drame de M, A. Maquet est des plus intéressants, mouvementé, terrible au besoin, mais son principal mérite est ailleurs : dans une étude historique sérieusement faite. Ce n'est pas que l'on doive admettre sans réserves l'interprétation de l'auteur sur un des points les plus obscurs de l'histoire, les causes de la mort de Gabrielle d'Estrées. En thèse générale, je crois peu aux récits légendaires, aux commérages des historiographes plus ou moins autorisés. Il suffit, qu'on y songe, de la malice ou de la rancune d'un Brantôme ou d'un Tallemant des Réaux pour attenter à la réputation d'une reine, d'une princesse, d'une grande dame, comme de toute autre honnête femme, et je ne crois pas qu'il puisse être permis de l'attaquer, précisément parce qu'elle n'a d'autre arme défensive que son éventail. Les mémoires historiques ont cela de fâcheux que la calomnie, la perfidie, la médisance inepte, la badauderie humaine s'y glissent à l'abri des grands souvenirs et des hautes renommées. En fait de calomnies, du reste, le plus coupable n'est pas celui qui les invente, c'est celui qui les accepte niaisement.

Je ne crois donc pas, sans autres preuves, que Gabrielle d'Estrées soit morte victime d'un crime politique. M. Auguste Maquet ne le croit pas non-plus, et il a trouvé de cette mort tragique une explication qui n'est au déshonneur de personne et qui fait honneur à la générosité, comme au cœur tendre de Gabrielle.

La Belle Gabrielle est fort bien jouée et fort bien mise en scène, avec de beaux décors, de riches costumes et de vaillants artistes. Nommer M. Dumaine, c'est tout dire; M. Tallien, M. Saint-Just, M. Romain, tous dignes de lutter avec lui; Mlle Angelo est charmante, Mlle Largillière très dramatique, et l'on a remarqué, dans le rôle d'Éléonore Galigaï, cette belle Mlle Jullien qui a montré autant d'intelligence que de grâce, de façon à faire applaudir ce personnage énigmatique pour l'histoire comme pour l'auteur.

En somme, le drame de M. Maquet donnera largement au théâtre de la Gaîté le temps de trouver une œuvre nouvelle, ce qui n'est pas facile, à ce qu'il paraît.

IV

Très gentille la comédie que l'Odéon vient de donner, en guise d'à-propos, pour l'anniversaire de Racine.

Les auteurs du *Mariage de Racine*, MM. Guillaume Livet et Gustave Vautrey, sont des *jeunes;* ils écrivent déjà en vers élégants et distingués, sans qu'ils aient la moindre prétention à réformer le monde et les lettres. Une chanson d'amour, un rayon de gloire, un banc de verdure, une cour d'hôtellerie pleine de soleil (pour être à la mode, je devrais dire ensoleillée), Despréaux, oui, Boileau-Despréaux, protégeant les amours de Racine, il n'en faut pas plus aux deux poètes pour écrire une jolie pièce.

Le charme de ces à-propos doit être dans le style, dans la versification; voici un spécimen de la manière de MM. Livet et Vautrey. Catherine de Romanet explique comment elle s'est prise à admirer Racine :

> C'est bien simple... Une fois le hasard me fit lire
> Quelques pages d'un livre où la vertu respire,
> *Iphigénie;* et j'ai senti mes pleurs couler
> Comme si c'était moi qu'on devait immoler.
> Seule au monde, je suis moi-même la victime
> D'un destin malheureux! Ah! cette œuvre est sublime!
> Alors j'ai désiré connaître tous les vers
> De Racine; j'ai lu : mes yeux se sont ouverts.
> Mon cœur a tressailli, touché par le génie.
> J'aimais comme Hermione, Andromaque, Junie;
> Quel rêve! Il me semblait enfin que leurs amants
> Imaginaient pour moi tous ces évènements!
> Oui, selon ce qu'ils font, ou j'espère ou je doute.
> Quand ils parlent d'amour, c'est moi qui les écoute.

Les mémoires du temps prétendent que Mme Racine était moins sentimentale et romanesque, mais nous avons dit tout à

l'heure qu'il fallait se défier des mémoires, et puis il est naturel de poétiser les femmes des poètes.

Je cherche une critique à faire. En voici deux :

RACINE, relevant Catherine.

Un seul mot : laissez-moi vous dire quel parfum
J'emporte en vous quittant. Sachez que l'on respire
Du bonheur près de vous, rien qu'à vous voir sourire.

Boileau, qui les écoute, eût reproché à Racine d'*emporter ce parfum* un peu bien romantique pour l'époque.

Racine continue :

Quand je verrai Racine, il me sera bien doux
De lui conter par quel mystère une inconnue
De sa *Phèdre* ÉCOULÉE un jour s'est souvenue.

Écoulée ne veut rien dire ; je suppose que les auteurs avaient écrit *écroulée;* mais l'expression ne serait pas bien racinienne non plus. Ces petites querelles, qu'il est juste de faire aux deux jeunes auteurs, précisément parce qu'ils ont de l'esprit et de l'avenir, ôtent peu au mérite de leur pièce et n'en ont pas empêché le succès.

Le *Mariage de Racine* est fort bien joué par MM. Brémont et Rebel, et par la gracieuse et fine M[lle] Hadamard.

Que l'Odéon ne se décourage donc pas : *petit succès deviendra grand.*

Henri de BORNIER.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Le gouvernement anglais a envoyé dernièrement une circulaire invitant les puissances signataires du traité de Berlin à se réunir en conférence à Londres pour s'occuper de la question du Danube. Nous n'espérons pas qu'il prenne la même initiative au sujet des affaires d'Égypte, lesquelles tiennent pourtant d'une manière si étroite à la question d'Orient; le fait à relever est qu'il devient de plus en plus évident, aux yeux de l'opinion britannique, que le concours de l'Europe est indispensable pour une solution définitive.

La formule : « l'Égypte aux Égyptiens », ou pour mieux dire : « l'Égypte aux Anglais », n'est pas une panacée; ce qui semblait d'une simplicité séduisante à lord Dufferin lui a déjà causé tant de désillusions qu'il renonce lui-même à ses projets. Il songe à remettre en lumière et en pratique les idées présentées en 1867 par Nubar-Pacha. Cette réhabilitation posthume d'une politique que les Anglais voulaient régénérer, donne la mesure de la réaction qui s'opère dans leurs esprits.

Lord Derby, nouveau ministre des colonies du cabinet Gladstone, a dit que la politique future de l'Angleterre dépendra des dispositions des autres puissances et des engagements pris au cours des négociations. Il a également désavoué le système de la conquête : « Une chose est claire, c'est que

nous n'avons pas à rester en Égypte au delà du temps qui sera nécessaire pour y rétablir l'ordre. »

Le ministre qui abandonnait lord Beaconsfield pour ne pas le suivre dans les aventures d'un conflit avec la Russie ne s'attacherait pas à M. Gladstone, si le président du conseil libéral devait imiter jusqu'au bout son devancier conservateur. Lord Derby affecte de ne connaître et de ne protéger que les intérêts immédiats ; il personnifie les influences modératrices. C'est avant tout un homme de paix puisant le dédain de la guerre dans la poursuite pratique des avantages économiques. Ses préoccupations répondent à celles d'une notable partie du public anglais qui traite la politique comme une opération commerciale et prétend rayer la gloire du nombre des ambitions légitimes d'un véritable homme d'État.

La netteté rassurante des déclarations de lord Derby a été si remarquée, que les chauvins l'accusent d'avoir dépassé les intentions de M. Gladstone ; ils ont même cru voir un indice du mécontentement de celui-ci dans le choix de lord Kimberley pour le ministère des Indes. On disait ce poste réservé à lord Derby. Son discours sur l'Égypte, prononcé avant son entrée dans le cabinet, eût été l'expression même du plan gouvernemental, car le ministre des Indes a une influence directe sur l'Égypte, qui commande la route de l'Extrême Orient et dont la pacification s'est faite avec le concours de régiments indiens. M. Gladstone aurait donc reculé, au dernier moment, devant la responsabilité des opinions de son nouveau collègue ; pour éviter toute compromission, lord Derby est simplement ministre des colonies. Il n'est pas impossible que le premier ministre tienne à laisser quelque incertitude autour de sa politique extérieure ; obligé de ménager les préjugés tories et de négocier avec l'Europe, il préfère ne pas désarmer tout d'un coup et ne veut pas se lier par une profession de foi.

Malgré ces nuances, nous n'avons pas lieu de soupçonner les résolutions et la sincérité de M. Gladstone ; son cinquantenaire politique lui a permis de constater la force de sa situation exceptionnelle. Tous les partis le reconnaissent comme le seul capable de conduire avec prudence et fermeté l'évolution si intéressante

de la politique anglaise. Les conservateurs avouent hautement leur impuissance, autant par leurs critiques intermittentes et de plus en plus affaiblies, que par le ralentissement de leur activité; dans le camp libéral, les whigs s'attachent à M. Gladstone avec l'espoir qu'il tempérera les progrès de la démocratie avancée, et les radicaux ne placent pas moins de confiance dans le chef d'un ministère qui a tranché la question irlandaise et sera sans doute appelé à résoudre d'autres problèmes sociaux dans la Grande-Bretagne.

Avec ces éléments si divers de concours et de sympathie, M. Gladstone est en mesure de maintenir ses principes sur le développement de la puissance matérielle de l'Angleterre, et rien n'atteste qu'il ait changé de vues, bien qu'il en ait modifié l'application. Quelque restriction qu'on apporte à la valeur du programme de lord Derby, il n'en est pas moins au pouvoir, et l'allocution du ministre du commerce, M. Chamberlain, à Ashton-Under-Lyne, appartient à la même inspiration : « Ce serait préparer d'amers regrets à nos descendants, a dit M. Chamberlain, que d'aller fonder une nouvelle Irlande en Orient. La paix, la sécurité et l'ordre, voilà tout ce que réclame le soin de nos intérêts en Égypte. Une fois ces intérêts assurés, nous nous retirerons, et aussitôt tout malentendu avec la France disparaîtra. L'acquisition de l'île de Chypre, il est vrai, est de date trop récente pour ne pas éveiller quelques doutes sur notre désintéressement; mais tout ce qui tend à séparer la France de l'Angleterre est un malheur pour les deux pays. »

Ce langage amical contraste heureusement avec les déclarations de certains journaux, parmi lesquels nous regrettons de trouver le *Daily News;* l'attitude énergique de la France en Égypte est cependant conforme à la lettre des conventions antérieures. Il y a même des précédents qui ne doivent pas être oubliés à Londres : en 1844, au Maroc, après la bataille d'Isly, l'Angleterre réclama le *statu quo ante bellum*, et bien que les Anglais n'eussent pas d'intérêts directs dans le pays, bien que les causes du conflit eussent été personnelles, nous nous sommes inclinés devant leurs exigences. En Égypte, où nos droits sont égaux, où la victoire de lord Wolseley n'a pas été plus décisive

ni plus brillante que celle du maréchal Bugeaud, il serait étrange qu'on nous fît céder la place.

Lord Derby, comme M. Chamberlain, est d'avis que l'Angleterre ne doit pas exercer son influence en Égypte d'une manière irritante; au lieu de s'élever contre le courant qui nous emporte vers l'expansion commerciale, il juge que l'intérêt britannique est plutôt de nous encourager que de nous entraver. Ce sont là des considérations dignes d'hommes d'État mesurés et prévoyants; elles triompheront certainement du mauvais vouloir de quelques personnalités inquiètes; la France ne peut continuer à être sur les mers la vassale économique de la Grande-Bretagne.

La *Gazette de Voss,* en se faisant écrire de Saint-Pétersbourg que la guerre contre l'Autriche était décidée et serait avant peu une réalité, n'a pas obtenu le succès espéré de protestations qu'elle avait pour mission de provoquer. Ce sont les chemins de fer stratégiques construits par la Russie sur sa frontière occidentale qui servent de prétexte à ces suppositions malveillantes. Comme on n'a pas tardé à le deviner, ce n'est point M. de Giers que visaient uniquement les admonestations de la presse allemande ; c'est surtout le comte Kalnocky. Le successeur de M. de Haymerlé est trop autrichien pour plaire à M. de Bismarck; sa docilité ne va pas jusqu'à risquer les finances et l'armée de son pays dans la conquête de la péninsule des Balkans.

Voilà pourquoi la *Gazette de Cologne* rappelle durement à l'Autriche qu'elle a jusqu'à ce jour retiré le profit le plus clair de l'association commune; elle doit donc se conformer aux termes du contrat, c'est-à-dire cesser d'avoir une politique propre. Il ne paraît pas que le spectre panslaviste relevé avec ostentation par M. de Bismarck ait effrayé autant que d'habitude la monarchie austro-hongroise; en plein Parlement, à Pesth, M. Tisza s'est exprimé avec vivacité sur la crédulité des alarmistes : « La paix européenne, a-t-il ajouté, n'est aucunement compromise en ce moment. »

Le voyage de M. Herbert de Bismarck à Vienne a été, dit-on, motivé par la crainte d'une réconciliation entre la Russie et l'Autriche. Le rapprochement n'est pas encore un fait accompli;

il faut la dose de naïveté ou d'impudence dont la seule *Gazette de Cologne* est capable, pour affirmer que les deux empires vont procéder ensemble au partage de la Turquie d'Europe. Toutefois, si l'amitié ne préside pas à leurs rapports, les défiances diminuent. Le comte Kalnocky rassure la Russie plus que le comte Ignatieff n'effraierait l'Autriche s'il revenait au pouvoir. Le chancelier allemand sent bien que l'impossibilité où il est de brouiller Vienne et Saint-Pétersbourg est un échec grave : aussi essaie-t-il de ressusciter le comte Andrassy, qu'il juge plus obéissant et moins scrupuleux. Comme on devait s'y attendre, les organes du parti allemand dans la Cisleithanie attaquent avec violence le comte Kalnocky, lequel a le grand tort de seconder par sa politique extérieure la politique intérieure du comte Taaffe. Les prétendus libéraux autrichiens deviennent les missionnaires de l'empire germanique.

Les nationalistes russes sont en droit de se féliciter de l'irritation dont M. de Bismarck donne chaque jour des preuves réjouissantes; ils calculent que le vainqueur de Napoléon III pourrait bien être réduit à l'imiter et à finir par un coup de tête. La patience est donc à l'ordre du jour; pendant que le *Journal de Saint-Pétersbourg* affirme froidement le devoir commun à tous les États de mettre leurs frontières en état de défense, M. Katkof et ses amis s'occupent de déraciner le germanisme, avant de reconquérir les frontières naturelles du slavisme. Cette tactique a le double mérite de préserver les intérêts de la paix et d'annihiler les progrès de la civilisation allemande en Russie. Pour être portés avec une apparente résignation, ces coups n'en sont pas moins sûrs; méthodiquement, les provinces baltiques se russifient, et l'exaspération stérile de la presse berlinoise est un encouragement de plus pour les patriotes slaves.

A l'autre bout de l'empire des Hohenzollern, l'assimilation de l'Alsace-Lorraine demeure une œuvre irréalisable. Ainsi, d'un côté, le germanisme perd du terrain; de l'autre, il n'arrive pas à en gagner. Le rejet de la proposition tendant à restituer aux membres de la délégation d'Alsace-Lorraine l'usage facultatif de la langue française est une constatation d'impuissance : si le Reichstag avait foi dans la victoire, il ne proscrirait pas

l'usage d'une langue qui se parle surtout depuis qu'elle est interdite. La conquête use tour à tour les systèmes les plus opposés; les duretés des premières années qui suivirent l'annexion reviennent après une accalmie hypocrite. L'impopularité qui s'attache au régime allemand s'accroît en raison de ses exigences.

Un député polonais a fait observer que la contrainte imposée par les rois de Prusse aux Slaves n'a pas contribué à cimenter la solidarité de leurs sujets, et M. Zorn de Bulach, rappelant la tolérance du gouvernement français, a montré que la persistance des sympathies françaises bénéficie largement de ces souvenirs libéraux. Mais l'insuccès du vainqueur est si éclatant qu'il néglige les enseignements les plus précieux du passé; il est dans la nature de l'Alsacien-Lorrain de n'accepter aucune discipline brutale; l'incroyable force de résistance qu'il a témoignée depuis douze ans l'éloigne de son maître en raison inverse du temps passé sous le joug.

L'élection brillante de M. Antoine dans la circonscription de Metz est une éloquente réplique aux mesquines prohibitions du Reichstag; la réponse noblement sarcastique de Mgr Dupont des Loges aux avances imprudentes de M. de Bismarck a eu peut-être encore plus de retentissement. Sans prendre la précaution élémentaire de consulter le vieux patriote français, qui est à la tête de l'épiscopat messin, l'empereur l'a décoré de la Couronne de Fer. M. de Manteuffel, qui possède l'expérience des échecs et des humiliations, comptera certainement au nombre de ses plus cruels mécomptes la lecture de la lettre par laquelle Mgr Dupont décline les honneurs allemands.

On s'est mépris en haut lieu parce que l'évêque, obéissant « aux obligations de sa conscience », s'était occupé charitablement des catholiques allemands fixés à Metz. On avait vu dans l'accomplissement de ce devoir canonique une sorte de concession déguisée. L'erreur est chèrement payée par le gouverneur d'Alsace-Lorraine, forcé de transmettre un refus à l'empereur qu'il avait mal informé. L'évêque de Metz gardant « la fidélité à son passé avec la religion des souvenirs » accable les dernières illusions de M. de Manteuffel.

Pendant qu'Arabi et six de ses coaccusés sont en route pour Ceylan, la Porte ottomane prend des mesures exceptionnelles contre les correspondants des journaux étrangers. Ils devront désormais se faire inscrire au bureau spécial de la presse pour y prendre des nouvelles ou rectifier leurs propres appréciations. Des bruits malveillants, des informations sans fondement, ont souvent pu gêner la politique turque; mais si le Divan, éclairé sur les dangers et les arrière-pensées du protectorat allemand, est décidé à rompre avec les errements du passé, il inaugure mal l'ère des transformations. Les précautions draconiennes contre la presse étrangère lui feront quelques ennemis de plus, et non des moins redoutables. Nous pensions que le grand vizirat profiterait de son indépendance relative à l'égard du sultan en revenant aux traditions libérales.

Si le panislamisme continue à être la doctrine officielle de la Turquie, on s'explique cette recrudescence d'actes et de décrets autoritaires. Mais les chimères de la conquête universelle ont causé récemment assez de mésaventures à l'empire pour qu'il n'achève pas de s'y perdre; les éléments d'une vie politique ne manquant ni d'éclat ni de prospérité sont encore à la portée du ministère Saïd, à la condition de ne pas adopter un système contradictoire avec les idées occidentales, car celles-là seules l'ont ramené invinciblement au pouvoir.

La réunion probable d'une conférence à Londres pour le règlement de la question du Danube réveille le patriotisme roumain, qui n'a jamais faibli sur ses droits essentiels, mais qui, par moments, a besoin d'un grand courage pour lutter contre l'inertie et le mauvais vouloir des grandes puissances. Le gouvernement sera sans doute interpellé sur ses intentions pour la défense des intérêts nationaux. Il faut souhaiter que cette épreuve, ajoutée à tant d'autres, tourne à l'avantage d'un peuple dont l'inflexible obstination est vraiment un admirable exemple.

L'Autriche s'aperçoit sans doute qu'elle a poussé trop loin sa campagne de dédain à l'égard de l'Italie; l'organe officieux de Vienne, le *Fremdenblatt,* s'efforce de donner le change au cou-

rant de mécontentement qui gagne la presque unanimité du public italien : « Les cercles diplomatiques viennois lisent avec étonnement dans une partie de la presse italienne, et même dans les journaux qui soutenaient l'amitié entre l'Italie d'une part et l'Allemagne et l'Autriche de l'autre, l'affirmation que l'on garde à Berlin et à Vienne une froide réserve envers le cabinet italien. C'est précisément le contraire qui est vrai. On montre en ce moment à l'Italie la plus grande cordialité et plus de confiance que jamais. »

Malgré ces assurances officielles il s'est passé depuis l'année dernière trop d'évènements pour que le rêve d'une alliance austro-italienne puisse survivre. L'incompatibilité radicale des deux politiques que M. Crispi prétendait unir éclate aujourd'hui. Le souverain, les premiers ministres, ont essayé d'oublier le passé, mais la réalité, plus forte que l'intention, rend leur bonne volonté stérile. L'irrédentisme a repris son ancienne énergie, et l'empereur François-Joseph refuse d'aller rendre à Rome la visite qui lui avait été faite dans sa capitale par le fils de Victor-Emmanuel : tels sont les faits contre lesquels les raisonnements, les hautes considérations de métaphysique politique seront toujours impuissants.

A coup sûr, les récentes manifestations qui se généralisent dans la Péninsule, à la suite de l'exécution d'Oberdank, ne sont pas de nature à rapprocher ce que la géographie et le sang continuent à séparer. L'indignation qui s'empare des cœurs les plus généreux, qui soulève la jeunesse des écoles, serait-elle un phénomène à dédaigner? Si le ministère Depretis est obligé de sévir, par respect pour les convenances diplomatiques, le premier ministre n'en regrettera que plus l'insuccès des sages conseils qu'il prodiguait l'année dernière. Si ce glorieux champion de l'unité, qu'un infaillible instinct rendait hostile à l'alliance autrichienne, avait été toujours écouté, nous n'aurions pas besoin de déplorer une réaction qui peut, à son tour, dépasser de justes limites.

Devant le refus d'un député italien, M. Falleroni, de prononcer la formule du serment dynastique, le gouvernement s'est décidé à présenter un projet de loi pour exclure dorénavant de la

Chambre tout représentant de l'irrédentisme politique. D'après l'exposé des motifs, le serment doit être considéré comme « une affirmation solennelle du lien qui unit le Parlement à la dynastie » ; il est « la reconnaissance formelle de l'obligation inhérente à l'office de législateur d'avoir seulement en vue le bien du pays, le développement des institutions auxquelles celui-ci doit son relèvement et qui sont la garantie de son avenir ».

Une grande majorité s'est prononcée en faveur de la loi nouvelle ; cependant des amis éclairés de la monarchie regrettent que M. Falleroni n'ait pas été considéré comme démissionnaire, sans trancher la question de droit.

L'opposition, si peu nombreuse qu'elle soit, gagne au vote de la loi sur le serment une excellente base d'opérations révolutionnaire ; les partis les plus avancés réclameront désormais dans les réunions publiques, comme dans la presse, l'abolition d'une formalité gênante ; avant la discussion, l'acte de M. Falleroni pouvait passer pour une manifestation isolée, presque comme une excentricité. A l'avenir, tout un programme hostile se résumera dans la campagne contre le serment politique.

Il convient de remarquer aussi que des hommes tout à fait dévoués à la monarchie de Savoie, comme M. Cairoli, par exemple, se sont élevés contre le projet de loi. Est-il avantageux d'avoir donné ainsi des armes et des partisans involontaires aux ennemis du régime? Pour défendre des principes aussi élevés que ceux de la liberté de conscience, on a pour ainsi dire condamné des hommes modérés à encourager l'éclosion des Falleroni. Malgré les résultats pratiques obtenus par le ministère, nous aurions préféré l'éloignement d'un semblable débat.

Les élections bulgares ont été favorables au parti conservateur et au gouvernement du prince ; l'ordre parfait au milieu duquel cette opération considérable s'est terminée, mettra fin aux ridicules accusations lancées contre cette jeune nationalité. Devant une manifestation si pacifique, les agents autrichiens, qui obéissent au mot d'ordre de Berlin, se trouveront fort gênés pour défendre l'utilité d'une intervention étrangère. Nous ne jugeons pas ici le résultat même des élections ; nous constatons

simplement que la Bulgarie peut faire ses affaires elle-même, et c'est un grand point devant la coalition de calomnies intéressées qui la présentent comme un foyer de troubles et un repaire d'anarchistes.

Cependant il ne faudrait pas que les conseillers du prince se fissent trop d'illusion sur la portée de leur victoire : les observations du journal officieux *la Bulgarie* nous rassurent en nous permettant de croire que l'on sait à Sofia la gravité de la situation et que l'on a conscience des responsabilités qu'impose le vote de confiance de la majorité électorale : « Nous conseillons aux conservateurs d'agir de manière à ne pas même paraître abuser de la victoire, d'ailleurs si facilement remportée. C'est à eux de justifier, par une conduite exempte de vues de parti et entièrement dévouée aux intérêts généraux du pays, la confiance que la nation vient de leur témoigner si solennellement. »

Ces sages avertissements ne doivent pas être négligés, sous peine de fournir des prétextes aux pires ennemis de la Bulgarie, aux organes de la politique allemande.

M. Coumoundouros vient d'être atteint si cruellement par la maladie, que sa popularité s'est trouvée comme rajeunie par les sympathies de la nation grecque. On a pu croire que ce retour d'opinion vers M. Coumoundouros, et par conséquent vers sa politique, serait exploité par les adversaires de taxes nouvelles. Il est de tradition que tout accroissement d'impôt est impopulaire ; aussi, malgré l'intérêt majeur qu'il y a pour la Grèce à se débarrasser du cours forcé, les amis mêmes de M. Tricoupi ont craint que la majorité de trente voix dont il dispose se trouvât compromise dans la prochaine discussion.

La constitution de 1876 ne sera pas encore revisée en Espagne ; une erreur de tactique a empêché les partisans du maréchal Serrano de le suivre jusqu'au bout. Treize voix seulement, et ce sont celles de républicains avancés, se sont prononcées contre M. Sagasta.

Le président du conseil triomphe donc pour le moment ; il

aurait néanmoins tort de s'endormir sur un succès dont il connaît mieux que personne les causes réelles. L'impression produite par le discours de M. Navarro Rodrigo a été profonde et subsistera malgré le vote qui a enterré les demandes de l'opposition. En un mot, M. Sagasta dispose seul de son sort. Un répit honorable lui est laissé pour activer le mouvement libéral qu'il avait trop dédaigné. Il lui appartient de le mettre à profit pour affermir son prestige en servant la cause qu'il défendait dans l'opposition. S'il se croyait à l'abri de tout danger, et surtout s'il avait la témérité de penser que cette conviction le protégera toujours, il n'aurait assurément pas tiré de la récente crise les enseignements qu'elle contient.

X.

CHRONIQUE POLITIQUE

En jetant, du seuil de l'année qui s'ouvre, un coup d'œil rétrospectif sur l'année qui s'achève, la première impression est peu satisfaisante. 1882 n'a pas menti à son début. Née au milieu du malaise précurseur d'une crise ministérielle prochaine, elle s'est déroulée à travers des incertitudes qui ont plusieurs fois varié de nature, mais sans faire place un seul jour à la quiétude d'esprit d'un but définitivement atteint. Après le cabinet Gambetta, nous avons eu le cabinet Freycinet; après le cabinet Freycinet, le cabinet Duclerc, et le sentiment de la stabilité ne s'est pas encore attaché à ce dernier. A cette heure même, quoiqu'il ait traversé la session d'automne presque victorieusement, quoiqu'il se soit affermi en donnant un premier démenti aux prophètes de chute immédiate, la durée de sa carrière reste indéterminée : il tient la position, il ne s'y est pas établi, peut-être parce que sa composition hétérogène enlève une portion de force au caractère et à l'autorité de son chef. La politique générale, la conduite des affaires, la législation, le développement même des institutions, ont nécessairement eu à souffrir des vicissitudes qui condamnaient le gouvernement et le pays à vivre au jour le jour. Une saison décourageante, des difficultés industrielles momentanées, un embarras financier auquel on eût aisément paré avec plus de prévoyance, sont venus apporter d'autres causes de préoccupations. Un souci réel pèse donc sur les esprits, et des hommes même modérés peuvent interroger l'avenir avec sollicitude. Il s'en faut toutefois, Dieu merci, que la situation de la France justifie les âpres jugements ou les sombres appréciations dont les uns sont si prodigues, auxquels d'autres se montrent si facilement crédules.

Le pessimisme s'allie trop facilement à l'hyperbole dans les

sentences que nous formulons sur nous-mêmes ou sur la marche de nos affaires publiques ; pour peu qu'il s'y ajoute un grain de question personnelle, le noir des perspectives n'a plus de bornes. Récemment, par exemple, un orateur républicain, dont le talent et la parole ont une grande autorité, s'écriait devant un auditoire marseillais : « L'heure est venue, non de maintenir la République, mais de la sauver ». A entendre un tel cri d'alarme, au milieu des plaintes et des récriminations qui lui font écho, ne serait-on pas tenté de croire que nous sommes véritablement en état de perdition politique ? Pour se rassurer, on a besoin de se rappeler que le mécontentement du jour et l'incroyance au lendemain sont passés, chez une partie du peuple français, en habitude d'esprit et plus encore de langage. L'impression reparaît la même sous tous les régimes, et on la retrouve jusque parmi ceux qui se disent les amis de l'ordre de choses existant. Que les hommes de bonne foi interrogent leur mémoire et qu'ils disent si, du plus loin qu'ils se souviennent, ils n'ont pas invariablement entendu pronostiquer que « cela ne pouvait durer ». Et de fait, comme l'écrivait naguère un homme d'esprit, quel gouvernement critiquerait-on, sinon celui qu'on a? Seulement, nous avons le travers de confondre perpétuellement la critique avec la médisance et de peindre sans cesse notre horizon national en noir.

Quoi qu'en augurent les prophètes de malheurs, et quoi que prétendent avec une fausse assurance les coryphées de partis trop enclins à prendre leurs vœux pour des réalités, la République ne court nul danger. Elle traverse des jours difficiles et moralement troublés ; elle a pu perdre du terrain dans certaines régions et prêter à des mécontentements ; elle n'a pas justifié toutes les espérances qu'elle avait fait naître ou qu'on avait fait naître en son nom ; ceux qui la dirigent, et plus encore ceux qui devraient la diriger, ont commis des fautes ; tout cela est vrai. Nous cherchons d'autant moins à le dissimuler que le plus grand service à rendre au régime que l'on veut soutenir est de lui signaler ses côtés faibles et les erreurs où il est tombé ; c'est même déjà une supériorité de la république sur les monarchies, qu'on puisse lui dire ainsi la vérité en face. Mais reconnaître

qu'un gouvernement n'est pas impeccable, n'est point du tout proclamer qu'il est à moitié perdu, surtout lorsque ce gouvernement, entouré de détracteurs, reste sans adversaire en position de lui disputer le temps et le terrain. C'est un avantage que nul autre n'a eu et ne pouvait avoir avant la République, que nul autre n'aurait à sa place. La République est un dernier mot, parce que, après elle, viendrait l'inconnu et que, de plus, elle se prête, sans renversement, à satisfaire toutes les aspirations. Derrière les autres régimes, il y a toujours eu, depuis quatre-vingts ans, la République en perspective, et c'est ce qui les rendait fatalement précaires; à plus forte raison, son retour inévitable serait une menace de toutes les heures pour l'empire ou la royauté, si jamais la royauté ou l'empire arrivait à la supplanter de nouveau pour un temps. Là réside sa force première : dans la certitude qu'elle marque le terme des révolutions, et que sa chute nous y rejetterait infailliblement.

A cette certitude qu'opposent les états-majors sans armée qui agitent dans le vide les drapeaux des restaurations monarchiques? Le spectacle de divisions présageant d'ores et déjà ce qu'amènerait la victoire de l'un d'eux; des assurances sur lesquelles le peuple est blasé; la résurrection éventuelle d'un passé plein pour lui d'amères leçons; des déclamations qui, à force de se reproduire, sont devenues banales et presque ridicules; des promesses pour quelques-uns, qui se convertissent aussitôt en menaces pour le plus grand nombre. Eux-mêmes ont le sentiment de leur impuissance. Depuis des années, les agents de la légitimité vont proclamant de banquet en banquet que « le Roi est prêt »; les convives leur répondent en brandissant leurs verres : « Des ordres; tout de suite! » et les ordres ne viennent pas plus que le roi. A leur tour, les orateurs bonapartistes entonnent périodiquement le chant de mort de la République, sans que personne croie à leurs prédictions, sans qu'ils y croient eux-mêmes. Les uns comme les autres bornent leurs visées réelles à empêcher qu'on ne les oublie tout à fait. Ils spéculent à tout hasard sur un de ces retours de fortune qui ont déjà jeté la nation dans leurs bras, et leur plan de campagne consiste à se dire : « On ne sait pas ce qui peut arriver. »

Le danger que les timides ou les exploiteurs d'épouvantails persistaient à montrer du côté des anarchistes s'est également évanoui, après un moment d'alerte et d'émoi qui n'a servi qu'à en constater l'inanité. Les troubles de Montceau-les-Mines, présentés au début comme le signal d'une nouvelle jacquerie ou peu s'en faut, ont abouti à la preuve qu'il n'y avait au fond de cette grosse affaire qu'une effervescence locale, déterminée par des causes particulières, plus ou moins exploitée par quelques agitateurs du dehors. Le procès des prévenus et le verdict du jury appelé à les juger sont, en même temps, un remarquable indice du sang-froid avec lequel les classes moyennes, jadis si promptes à l'effarement, s'habituent à regarder le spectre rouge en face et à chercher ce qu'il y a derrière le fantôme, en dépit de sa terrible renommée. On croit, à la vérité, qu'il y a eu par ailleurs un complot au fond duquel se retrouverait la main de la vieille Internationale. Mais, au cas même où les nouveaux débats qui se préparent confirmeraient les conjectures de l'instruction, le nombre et la qualité des affiliés achèveraient de réduire à bien peu de chose, pour la France du moins, la conspiration que l'on aurait volontiers érigée en péril social. Un curieux dénombrement, fait à cette occasion, porte à environ six mille, pour le territoire entier, le total des adhérents qui, sous diverses dénominations, se rattachent de près ou de loin à la secte anarchiste; encore la plupart s'y rattachent-ils par les intentions et les déclamations plutôt que par les agissements. L'effectif se répartit entre cent quatre comités de propagande, dont quelques-uns comptent jusqu'à trois membres, juste de quoi fournir un président, un vice-président et un secrétaire. Sérieusement parlant, y a-t-il là un foyer d'action dont il faille s'alarmer pour la tranquillité publique? Sans doute, il pourra en sortir des attentats isolés, comme la bombe de dynamite lancée sous la table d'un café de Lyon; mais où est la menace pour la société, dans ces conciliabules d'agités, d'égarés ou de rêveurs qui, pris en dehors du cercle intime où ils jouent un rôle à huis clos, n'auront pas même, la plupart du temps, le courage de leurs opinions?

Les grèves qui se sont produites coup sur coup à Paris, et qui menaçaient de jeter quarante-cinq mille ouvriers sur le pavé du

faubourg Saint-Antoine, ont achevé de montrer que la population laborieuse ne marche plus avec les prédicateurs de réforme par la violence. Toutes ces grèves, marquées seulement par des chômages partiels, ont abouti à une prompte rentrée dans les ateliers, après des pourparlers et des discussions où les intérêts seuls ont eu la parole, d'où l'on a systématiquement exclu les mots retentissants et les théories à fracas. Le bon sens et la calme raison ont déjoué toutes les tentatives faites pour dénaturer le mouvement et le convertir en manifestation politique. Jamais, cependant, les fauteurs d'agitation ne trouveront terrain et circonstances aussi favorables à leur propagande; après un tel échec, ils doivent se tenir pour dit que le peuple de Paris leur échappe. Un ouvrier, attiré dans une réunion publique par les fanfares du programme, s'est, du reste, chargé de traduire tout haut le sentiment que rencontrent maintenant les provocations creuses des tribuns. Un orateur venait de ressasser les promesses et les menaces d'usage; l'auditeur impatienté lui a crié : « Voilà des mois que vous nous débitez cette rengaine; nous en avons assez. » A Roubaix, un ouvrier mécanicien a fait mieux encore : il a catégoriquement réfuté l'appel à la grève qu'on essayait de lancer dans ce grand centre industriel. La liberté est bien décidément en train de tuer le charlatanisme révolutionnaire; celui-ci commence à rencontrer des contradicteurs dans le milieu même où il pérorait naguère en maître souverain; les classes où il recrutait ses prosélytes s'en détournent; avant longtemps, il n'aura plus d'auditoires.

Nous nous répétons peut-être; mais il y a là un fait sur lequel on ne saurait trop appuyer, chaque fois que l'occasion s'en présente. Le verbiage incendiaire tenu au nom de la République lui était un triple danger : parmi le peuple, il créait des illusions et des entraînements aveugles; chez les classes moyennes, il entretenait la peur; dans le monde de la réaction, il fournissait un prétexte pour crier sans cesse au péril social. La République ne pouvait donc obtenir de plus grand triomphe que celui d'avoir secoué l'ennemi imaginaire dont on tâchait de faire croire qu'elle ne parviendrait jamais à se débarrasser, et cela sans secousse, sans effort, par la seule vertu du laisser-dire. Elle a, du même

coup, forcé tout le monde à reconnaître que, seule, elle était capable d'atteindre à un tel résultat. Et pour que la réalité de ce résultat ne puisse être mise en doute, pour que l'on en apprécie bien l'étendue, une élection parisienne vient de le consacrer. Le quartier du Gros-Caillou avait à nommer un conseiller municipal; cinq candidats étaient en présence; dans le nombre figurait un des apôtres attitrés de la croisade anti-bourgeoise : sur 4,000 votants, cet apôtre a réuni 195 voix. Le chiffre est-il assez dérisoire et, par cela même, assez éloquent?

A travers tout ce que ses ennemis, et même ses amis, peuvent reprocher au gouvernement républicain, une chose est hors de discussion et devient chaque jour plus apparente : il a donné à la France les mœurs de la liberté. Elle en a contracté le goût et l'habitude; la pratique, la meilleure de toutes les écoles, lui en a fait connaître les bons et les mauvais côtés; désormais, elle saura les pratiquer d'autant mieux et elle y tiendra d'autant plus, qu'elle a cessé de se laisser entraîner dans les écarts ou de se laisser intimider par les excès. Or, ces mœurs, une fois implantées dans une nation, ne se déracinent plus. Tout régime nouveau se présentant pour prendre la place de celui qui existe rencontrerait en elles un obstacle insurmontable. Si même, à la faveur de circonstances qui ne pourraient être qu'un malheur public, une restauration royaliste ou bonapartiste réussissait à supplanter la République, son avènement serait, comme nous le disions tout à l'heure, une révolution conduisant à une autre, c'est-à-dire la chose que le pays a le plus en crainte et en aversion. L'éventualité peut donc être un objet de conversation ou un argument de polémique; il n'y a pas à la prendre comme élément de calculs politiques réalisables. Quant à l'hypothèse d'un cataclysme où la République sombrerait par un suicide accompli de gaieté de cœur, elle a moins d'apparence encore. Pour entretenir de pareilles espérances, il faut être de trente-cinq ans en arrière, ne pas se rendre compte que le temps a marché et les idées avec lui, ne pas voir, en un mot, que 1883 n'est plus 1848.

La faute primordiale des républicains eux-mêmes a été, d'ailleurs, de continuer à trop vivre dans les errements de leur

passé. C'est par là qu'ils ont compliqué leur tâche outre mesure, et qu'après avoir assuré le triomphe de leur système par de si heureux efforts, ils en ont retardé le développement et créé le doute sur sa réussite définitive. Trop d'entre eux en sont encore au vieil esprit de coterie, aux méfiances et aux idées préconçues, au fétichisme des mots et des formules, à l'exclusivisme des personnes, à l'immixtion de la politique en toutes choses. Une mise en œuvre plus large de leurs propres doctrines est ce qui leur a manqué, parce qu'ils étaient sous l'influence de leurs classifications et de leurs définitions d'autrefois, parce qu'ils n'ont pas su échanger assez vite le rôle de parti d'opposition contre le rôle de parti de gouvernement. Mais ils ont pour eux la force des choses, la position acquise, l'expérience qui leur vient chaque jour et les conseils ou les avertissements que leur apporte la voix librement exprimée du pays. Avec de pareils éléments, on demeure maître de l'avenir, quels qu'aient pu être les tâtonnements ou même les faux pas du début.

La session d'automne qui vient de finir indique déjà l'approche du moment où les questions de personnes et les programmes individuels passeront au second plan, laissant la place aux mesures réfléchies et aux préoccupations d'intérêt général. Bien qu'écourtée encore par la brièveté des délais, la discussion du budget a été plus approfondie et plus franche qu'on ne l'avait connue depuis longues années.

On a pu y entendre des orateurs d'opinion très diverse se rencontrant pour chercher de bonne foi la vérité, et des membres du gouvernement lui-même apportant à la tribune l'aveu des erreurs à réparer. La Chambre, réputée jusque-là incapable d'esprit de suite et d'unité de propos, a montré qu'elle pouvait avoir tout cela, du moment où elle n'était plus affolée par des prétentions discordantes. Elle a manifesté une tendance, toute nouvelle de sa part, à ne plus se laisser envahir par les propositions oiseuses et les débats creusement retentissants, à sortir des sujets qui ne sont bons qu'à lui faire perdre son temps. Le ministère, de son côté, a pris une attitude qui, déjouant les sceptiques prévisions formées à son origine, va peut-être modifier le cours de notre avenir parlementaire. Un de nos con-

frères de la presse indépendante lui rendait, il y a quelques jours, ce juste hommage qu'il n'a voulu être ni un ministère de gauche modérée, ni un ministère d'union républicaine, ni un ministère de gauche radicale. Il s'est efforcé d'effacer ces distinctions de groupes, en les oubliant; il a cherché à rapprocher et à fondre ces nuances diverses dans une politique commune, planant au-dessus des intérêts des coteries ou des doctrines étroites des petites églises. Il ne s'est pas arrogé d'épithète; il ne s'est posé ni en autoritaire ni en libéral; il a apporté dans ses relations avec la Chambre une grande fermeté de desseins, mais aussi une rare modération de formes. Ce nouveau procédé de gouvernement a surpris agréablement, venant après la politique prétentieuse, exclusive, dogmatique des uns, après les faiblesses, les indécisions et les contradictions des autres. Et il a fait plus que surprendre : il a rallié bien des adhésions et déterminé plus d'une conversion déjà.

Laissons donc, en toute tranquillité d'esprit, les Cassandres politiques aux prédictions qu'ils accumulent. Si 1882 ne lègue à notre histoire intérieure que d'assez tristes souvenirs, il ne s'ensuit nullement que la France soit en train de revenir à la veille des catastrophes, et l'on peut, au contraire, avoir la confiance que 1883 ouvrira l'ère des compensations.

L.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Ch. Baltet : *l'Art de greffer*. (Georges Masson.) — Tel est le titre d'un ouvrage des plus intéressants, rapidement arrivé à sa troisième édition.

Déjà, la première édition, qui a été traduite en plusieurs langues, avait obtenu une haute récompense (le premier prix) à l'Exposition de Sydney, en 1879; la seconde a été couronnée, cette année même, par la Société nationale d'agriculture de France, qui lui a attribué une médaille d'or. Un succès semblable attend la troisième, qui s'est augmentée de nouvelles observations sur le greffage de la vigne et sur la restauration des arbres atteints par le grand hiver de 1879-1880.

L'auteur, dont le nom fait autorité dans le monde agricole, indique avec une grande précision les meilleurs procédés de greffage qu'il convient d'adopter suivant les lois de l'affinité végétale et d'après les résultats obtenus en France et à l'étranger.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs et de nos lectrices sur cette attrayante pratique du jardinage qui s'appelle la greffe et que chacun peut pratiquer. C'est à elle que nos vergers doivent cette riche profusion de fruits qui font les délices de nos tables. C'est la greffe qui propage dans nos parterres ces roses brillantes, veloutées ou tendres, et tant de ces arbustes merveilleux qui sont généralement réfractaires au semis ou au bouturage. Sans la greffe, enfin, nos forêts seraient privées d'essences précieuses, et nos serres, nos appartements, n'auraient jamais possédé le splendide décor des jardins d'hiver, ces centaines d'espèces de camélias, d'azalées, de rhododendrons, etc.

Le livre de M. Baltet est un de ceux qui doivent être entre les mains de tous les propriétaires de châteaux, villas et maisons de campagne.

E. Michaud : *Louis XIV et Innocent XI*. (Charpentier.) — Il s'agit, le titre le dit assez, d'une de ces reconstructions historiques dont une recherche infatigable va demander les matériaux aux archives inexplorées. Les travaux de ce genre doivent être d'autant plus tenus en honneur, qu'ils sont plus arides à entreprendre, plus ingrats à poursuivre, et que notre temps de production hâtive, notre soif de popularité vitement conquise, s'accommodent mal des patients labeurs.

Comme lui-même le dit dans son introduction, M. Michaud ne s'est proposé d'écrire ni l'histoire complète du pontificat d'Innocent XI, ni celle du règne de Louis XIV pendant les treize années de ce pontificat, mais seulement la chronique des rapports qui eurent lieu entre le pape et le monarque. Autrement dit, c'est une période des « affaires de Rome » qu'il fait revivre; et l'on est surpris de voir à quel point ces souvenirs, vieux de deux siècles, se trouvent avoir un caractère d'actualité. Les mots employés ne sont plus les mêmes; les incidents ont changé de nature; mais au fond c'est toujours la lutte entre le pouvoir laïque défendant son terrain et le pouvoir spirituel travaillant à l'envahir plus ou moins ouvertement.

Le premier volume, qui paraît aujourd'hui, a pour sujet spécial : « Innocent XI et sa cour ». M. Michaud a voulu, comme frontispice, nous donner le portrait du pontife avec son entourage et la peinture des mœurs de la capitale catholique à cette époque. Pour que l'exactitude du tableau ne pût être mise en doute, il en a puisé les couleurs dans les correspondances inédites con-

servées au ministère des affaires étrangères et il prend soin, à chaque trait, d'indiquer où il trempe son pinceau. C'est donc bien de l'histoire vraie qu'il nous donne, et si elle n'est pas toujours édifiante, elle est souvent curieuse et instructive.

G. Renard et P. Martine : *Zigzags à travers les choses usuelles.* (Fauvé et Nathan.) — Il ne faudrait pas que ce titre, à l'allure fantaisiste, portât préjudice à l'œuvre elle-même ; œuvre pédagogique très intelligemment conçue, et dont l'esprit et l'idée pourraient être du plus grand profit à l'enseignement. Les auteurs se sont proposé de développer la faculté d'observation et de méditation du jeune âge. A cet effet, dans un style clair et simple, ils ont traité une certaine quantité de sujets : les étoiles, les êtres, l'eau, le blé, la construction d'une maison, le calendrier, les chemins de fer, etc., etc. ; toutes choses avec lesquelles l'attention de l'enfant est en contact permanent. S'ils s'étaient contentés de donner sur ces diverses questions des connaissances usuelles, nous n'aurions peut-être pas pris la peine d'annoncer le livre. Mais tout y est combiné de façon à inculquer naturellement à de jeunes esprits une sorte de méthode qui leur permette de se rendre un compte vraiment scientifique de tout ce qui les entoure et frappe leur vue.

Des ouvrages de ce genre contribuent au développement du goût et au respect de la science proprement dite, autrement que ces fantaisies à grands falbalas, aujourd'hui à la mode, qui sont peut-être un progrès sur les contes de fées, mais qui, en somme, ne donnent à l'enfant que la superstition de la science.

Edmond et Jules de Goncourt : *l'Art au XVIIIe siècle*, 3e série. (Charpentier.) — Ce troisième volume de l'étude curieuse et fouillée, commencée par les frères de Goncourt sur une des plus intéressantes périodes de notre art national, et poussée jusqu'au bout avec un touchant sentiment de confraternité par le seul survivant des deux frères, est digne en tous points des deux premiers. Il comprend la biographie et la description de l'œuvre d'Eisen, l'illustrateur de cette merveilleuse édition des Contes de La Fontaine, dite des *Fermiers Généraux ;* de Moreau le jeune, le dessinateur officiel de tous les grands événements de son temps ; de Debucourt, qui sut si bien faire revivre le Paris galant du XVIIIe siècle dans sa Promenade de la galerie du Palais-Royal ; de Fragonard, « le Chérubin de la peinture érotique » ; et de Prudhon enfin, de ce maître illustre et délicat, dans l'œuvre duquel revit tout le génie de l'antiquité. Grâce à MM. Edmond et Jules de Goncourt, nous aurons pour la première fois une histoire complète et détaillée de ces maîtres dessinateurs, dont deux au moins furent de grands maîtres.

Paul Célières : *Quand il pleut.* (Hennuyer.) — Recueil de nouvelles, dont la lecture fournit un très agréable passe-temps de coin du feu, qu'il pleuve ou qu'il ne pleuve pas. L'humour et le sentiment alternent dans ces récits écrits du style sans prétention qu'affectionne l'auteur, et rehaussent la vérité d'observation qui est une de ses qualités.

Louis Ulbach : *la Confession d'un abbé.* (Calmann Lévy.) — M. Louis Ulbach est un des rares écrivains de ce temps qui aient su mener de front, avec une fécondité inépuisable et un succès qui ne s'est presque jamais démenti, deux genres très différents, si point absolument contradictoires. Nous voulons dire que personne n'a su mieux que lui échafauder les aventures les plus compliquées et les plus inextricables sans cesser un instant de satisfaire aux exigences des gens les plus difficiles à contenter en matière de goût littéraire. *La Confession d'un abbé* est un roman d'un intérêt passionnant, écrit avec une recherche de la forme très remarquable ; il ne s'agit pas, comme le titre pourrait le faire croire, d'une œuvre de polémique cléricale ou anti-cléricale, mais d'un véritable roman de mœurs, pris dans la vie réelle et rendu avec une intensité, une émotion tout à fait contagieuses. *La Confession d'un abbé* est un livre appelé, selon nous, à un véritable succès littéraire, et, cette fois, nul n'y contre-

dira ni dans le public ni dans le monde des lettres.

Eug. Montrosier : *les Artistes modernes*, 3e série. (Launette.) — Ce nouveau volume de l'aimable écrivain, doublé d'un fin critique qui signe Eug. Montrosier, comprend les biographies, fort consciencieusement étudiées, de quarante maîtres, peintres d'histoire, paysagistes, portraitistes, sculpteurs, choisis parmi les triomphateurs ordinaires de nos Salons annuels. Nommer les J.-P. Laurens, les Puvis de Chavannes, les J. Breton, les Bastien-Lepage, les Bernier, les Vollon, les Bonnat, les Carolus Duran, les Mercié, les Paul Dubois, les Falguière, les Gautherin, c'est dire assez quel intérêt d'actualité et de curiosité s'attache à cette luxueuse publication, dont l'ensemble fait le plus grand honneur à M. Montrosier ; de même que le soin intelligent et artistique avec lequel elle est éditée, place la maison Launette au premier rang de nos éditeurs de livres d'art.

Publications diverses. — Ouvrages récemment parus :

Librairie Baschet :

Annuaire illustré des Beaux-Arts, par F.-G. Dumas, avec la collaboration de Philippe Burty, Castagnary, Louis Enault, etc.

Les Dessins du Louvre (27e livraison).

Librairie Brouillet :

Questions de philosophie et d'histoire, par Jules Tréfouel.

Pauline (poésies), par le même.

Librairie Brunox :

Le Scandale d'hier.

Librairie Cerf :

La Monnaie.

Les Grandes Époques du commerce de la France.

Manuel sur la rage.

Librairie Dentu :

Rochefière, par Edgar Monteil.

Le Protecteur, par Émile Richebourg.

Le Marchand de tabac, par É. Berthet.

Les Fugitives de Vienne, par A. Belot.

Librairie Delagrave :

La Morale dans l'éducation, par Mme Coignet.

Librairie Grassart :

Amour ou Devoir, par Florence Marryat, traduction de Mme Dussaud.

La Pierre de touche, par miss Yonge. (Traduction.)

Librairie Jouaust :

Peintres et Sculpteurs, complément de la 1re série : Carpeaux, Fromentin, Diaz, Courbet, Daubigny, Préault, Daumier, Couture et Cogniet.

Les Facétieuses Nuits de Straparole. (Petite bibliothèque artistique.) Préface de Gustave Brunet. Dessins de Jules Garnier ; gravures de Champollion.

Le Barbier de Séville et *le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais. (Petite bibliothèque dramatique.) Étude par Auguste Vitu. Dessins d'Arcos ; eaux-fortes de Monziès.

La Vie de Marianne, de Marivaux. (Bibliothèque des dames, 3 vol.) Notice par Lescure. Eaux-fortes de Lalanne.

Librairie Lemerre :

Contes de Boccace, tome III (Petite bibliothèque littéraire).

Librairie Marpon et Flammarion :

Le Compagnon de chaîne, par Georges Pradel.

Librairie Pedone-Lauriel :

Traité des impôts et des réformes à introduire dans leur assiette et leur mode de perception, par Louis Chauveau.

Librairie Quantin :

Histoire de la peinture anglaise, par Ernest Chesneau.

La Tapisserie, par Eugène Muntz. (Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts.)

Librairie Trèves (Milan) :

A traverso la Spagna, par Varvaro Pojero.

Librairie Weil :

Délassements d'un désœuvré, par Marin Dubois.

L'Administrateur-Gérant : **RENAUD.**

REVUE FINANCIÈRE

La dernière quinzaine de l'année a été relativement bonne ; la hausse a prévalu ou du moins nous avons pu constater une fermeté de bon aloi.

Quelle est la raison de ce raffermissement subit? Très vraisemblablement la probabilité d'une entente entre les compagnies et le gouvernement. On ne saurait trop répéter que tout repose aujourd'hui sur cette réconciliation, que la hausse ou la baisse de notre marché en dépend.

A considérer les choses avec attention, une vérité paraît cependant hors de doute ; les dispositions du marché sont plus favorables, ses inquiétudes moins vives et son activité plus grande. On a cessé de regarder une hausse comme invraisemblable depuis qu'on sait que les bonnes relations vont être rétablies entre l'État et les grandes compagnies de chemins de fer. On croit deviner que la haute banque ne fera plus obstacle à la reprise.

Quoi qu'il en soit, les transactions, pour être plus caractérisées, n'en restent pas moins restreintes relativement.

De part ni d'autre, personne n'ose se risquer, de crainte d'être surpris par l'imprévu.

La facilité avec laquelle s'opère les liquidations, le taux modéré des reports et la solidité du marché, tiennent précisément au très petit nombre d'affaires engagées.

La dernière liquidation de l'année 1882 ne paraît pas devoir être plus compliquée. Tout autorise à prévoir qu'elle se passera sans encombre.

Quelle porte ouvrira-t-elle aux affaires pour l'année 1883 ? C'est ce qu'il est difficile de prophétiser.

Incontestablement, le gouvernement tient aujourd'hui en ses mains l'avenir du marché tout entier, et le monde financier est attentif aux résolutions qu'il va prendre.

La discussion du budget à la Chambre et au Sénat a élucidé, d'une façon fort remarquable, toutes les questions qui se lient à l'état de nos finances et du crédit public.

Restera-t-on dans le faux et dangereux système qui a si fâcheusement rompu l'équilibre de nos budgets et produit le déficit actuel ? Réduira-t-on les dépenses excessives sous lesquelles succombe le Trésor ? Renoncera-t-on à ces crédits supplémentaires qui bouleversent à chaque instant l'économie générale de nos lois de finances ? S'obstinera-t-on à charger l'État de gigan-

tesques entreprises pour lesquelles il n'a ni la compétence ni les ressources nécessaires? Et reviendra-t-on enfin à l'industrie privée, qui a si aisément et si sagement accompli tant d'œuvres d'utilité publique?

Suivant la solution que ces questions devront recevoir, nos finances se relèveront brillamment ou seront plus gravement compromises.

Le point essentiel, c'est de savoir se borner, c'est de ne pas embrasser plus qu'on ne peut étreindre; c'est de ne pas entreprendre plus qu'on ne peut exécuter; c'est, en un mot, de bien mesurer ses efforts à ses forces.

Or il est manifeste que, depuis quatre ans, nous agissons en prodigues qui gaspillent leur fortune dans des folies hors de proportion avec leurs moyens.

Il faut nous réduire si nous ne voulons pas nous ruiner.

Nous espérons que les solutions qui seront données aux diverses questions que nous venons d'énumérer seront conformes aux vœux de tous les esprits pratiques et impartiaux, et aux vrais intérêts du pays; mais tant que cette incertitude planera sur la situation, on ne saurait compter sur une reprise sérieuse ni sur une modification caractéristique dans l'état actuel du marché.

Lorsque la moindre reprise se manifeste à la Bourse, l'action du Crédit Foncier est la valeur qui provoque le plus d'achats et qui monte avec le plus de rapidité. La fermeté de ce titre, au milieu des fluctuations qui agitent le marché, se justifie par la prospérité croissante de la Société, prospérité qui n'échappe pas au public, les opérations de la Société étant parfaitement connues, grâce au soin que l'on met dans cet établissement à ne rien tenir dans l'ombre. Nous avons indiqué bien des fois la somme considérable de prêts hypothécaires actuellement réalisés par le Crédit Foncier et, chaque fois, nous en avons tiré cette conclusion que cette compagnie, créée spécialement pour aider à l'amélioration de la propriété immobilière et à l'allègement de ses charges, par la transformation de la dette hypothécaire est arrivée à un développement où elle réalise dans son intégrité la pensée de ses fondateurs. Telle est l'opinion de tous ceux qui observent les choses de près.

Cependant on a essayé de montrer, dans un article de fantaisie, que le Crédit Foncier faisait trop de prêts et qu'il contribuait ainsi à accélérer la crise immobilière. L'auteur de l'article aurait dû, au moins, indiquer le chiffre maximum de prêts qu'il est permis de réaliser; peut-être même aurait-il pu nous démontrer que la mission du Crédit Foncier est terminée et que la somme de 2 milliards, réalisée jusqu'ici, est tout ce que peut faire une institution de ce genre dans un pays comme la France. Nous attendrons cette démonstration. En tout cas, il est tout à fait inexact de dire que le Crédit Foncier puisse contribuer à une crise immobilière par ses prêts, lorsqu'il est connu de tout le monde, excepté de l'auteur de l'article en question, que le Crédit Foncier a consenti, cette année, la moitié de ses prêts hypothécaires à la propriété rurale, et que ces avances ne sont accordées que sur des immeubles d'un revenu certain. Autre erreur qui nous surprend d'un journal aussi grave : on a parlé d'un écart de 446 millions entre les prêts de la Société et le montant des obligations; on ne s'est trompé que de 326 millions. Heureusement, ces allégations irréfléchies ne laissent aucune trace.

Le public, qui sait avec quelle prudence est administré le Crédit Foncier,

ne cesse de considérer ses titres comme des titres d'un placement sûr et avantageux.

La Compagnie Foncière de France paie, à partir du 1er janvier, un second acompte de 3 francs sur le dividende de l'exercice, ce qui fait déjà 8 francs, un premier acompte de 5 francs ayant été payé en juillet. A 475 francs, cette action n'est donc pas à son prix.

Parmi les autres valeurs de Crédit qui ont été plus particulièrement favorisées, signalons : la Banque de Paris, le Crédit Lyonnais, la Banque ottomane, la Banque Franco-Égyptienne.

Les valeurs qui ne se relèvent pas sont toujours : le Crédit de France, le Crédit Général Français, la Banque Parisienne, le Crédit Mobilier Espagnol.

Les Chemins français sont en hausse. Les recettes de nos six grandes compagnies ont du reste été fort brillantes cette année, et le produit du trafic de tous les réseaux est en augmentation sur celui de l'année dernière.

Les Valeurs industrielles sont relativement moins bien tenues que les autres valeurs.

Très peu d'affaires sur les Fonds d'États étrangers et sur toutes les valeurs internationales en général. La Banque allemande, qui spécule plus particulièrement sur ces valeurs, n'a pas la puissance nécessaire pour déterminer à elle seule un mouvement sérieux de hausse sur ce marché.

A. LEFRANC.

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 13797.

APRÈS LA MORT

I

Au printemps de l'année 1878, à Moscou, dans une petite maison en bois, sur la Chabalofka, vivait un jeune homme de vingt-cinq ans, du nom d'Aratof.

Avec lui habitait sa tante, une vieille fille de plus de cinquante ans, sœur de son père, Platonida Ivanowna. Elle prenait soin de son ménage et réglait les dépenses, choses dont il était absolument incapable.

Il n'avait point d'autres parents. Plusieurs années auparavant, son père, petit gentilhomme peu aisé du gouvernement de T..., était venu s'établir à Moscou avec lui et Platonida, que du reste, il appelait toujours Platocha, nom que son neveu lui donnait aussi. Ayant abandonné la campagne qu'ils avaient tous constamment habitée jusqu'alors, le vieil Aratof s'était établi dans la capitale, avec l'intention de faire entrer son fils à l'Université. C'est lui-même qui lui avait fait faire les études préparatoires.

Il acheta pour peu d'argent une maison dans une des rues écartées de Moscou, et s'y installa avec ses livres et ses « préparations », et il en possédait beaucoup, de ces livres et de ces « préparations » ; car c'était un homme qui ne manquait pas de science, un « original fini », d'après le dire de ses voisins. Il passait près d'eux pour sorcier, et même ils lui avaient donné le surnom « d'observateur d'insectes ». Il s'occupait de chimie, de minéralogie, d'entomologie, de botanique et de médecine ; traitait les clients volontaires avec des herbes, avec des poudres

métalliques de son invention, d'après la méthode de Paracelse. Ces poudres métalliques furent un peu cause de la mort de sa jeune, jolie, mais bien fragile petite femme, qu'il aimait passionnément, et dont il avait eu un fils unique. Ces poudres avaient même déjà en quelque sorte ébranlé la santé de ce fils, qu'il voulait au contraire fortifier, trouvant dans son organisme de l'anémie et un penchant à la phtisie, héritage de sa mère. Sa réputation de sorcier lui venait entre autres de ce qu'il croyait être un arrière-petit-neveu, indirectement il est vrai, du célèbre Bruce, en l'honneur duquel il avait donné à son fils le prénom de Jacques.

C'était un de ces hommes dont on dit qu'ils sont la bonté même, mais d'un caractère mélancolique, méticuleux, avec un penchant vers toute chose mystérieuse et étrange. L'exclamation « ah ! », exhalée à demi-voix, lui était habituelle. Il mourut même avec cette exclamation sur les lèvres, deux ans après être venu s'établir à Moscou.

Son fils, Jacques, ne ressemblait pas à son père qui, gauche et mal bâti, n'était pas beau de sa personne. Il rappelait plutôt sa mère. Les mêmes traits fins et gracieux, les cheveux soyeux et d'un blond cendré, le petit nez légèrement aquilin, les lèvres pleines et enfantines, et de grands yeux d'un gris verdâtre, que de longs cils voilaient à demi. C'est par le caractère qu'il rappelait son père; et son visage, quoique dissemblable, portait comme un reflet de l'expression paternelle.

Il avait aussi les mains noueuses et la poitrine rentrée du vieil Aratof, que l'on nommait à tort vieux, car il n'avait pas cinquante ans au moment de sa mort. Encore du vivant de son père, Jacques était entré à l'Université, à la Faculté des sciences naturelles. Cependant il ne termina pas ses cours, non par paresse, mais parce que, d'après sa conviction, l'Université n'apprenait pas plus qu'on n'en pouvait apprendre à la maison. Quant au diplôme, il ne s'en souciait guère, car il n'avait pas l'intention d'entrer au service de l'État. Il évitait ses camarades, n'avait presque pas de connaissances, fuyait surtout la société des femmes et vivait solitaire, enfoui dans ses livres. Il fuyait les femmes, tout en ayant le cœur très tendre et

très accessible à l'influence de la beauté. Il s'était même procuré un superbe keepsake anglais, dans lequel il contemplait avec une admiration sincère (ô honte!) les yeux énormes, les bouches en cœur, et les cous penchés des ravissantes Medoras et Gulnares qui l'illustraient. Mais sa timidité et sa pudeur natives continuaient à le retenir loin des femmes. La chambre qu'il occupait dans la maison, et où il couchait, avait été le cabinet de son père, et son lit était celui même où son père était mort.

L'aide principal, le camarade et l'ami immuable de son existence était cette tante, cette Platocha, avec laquelle il échangeait à peine dix paroles par jour, et sans laquelle il n'aurait pu faire un pas. C'était un être au long visage, aux longues dents, avec des yeux pâles dans une pâle figure, avec une expression constante de tristesse mêlée d'anxiété soucieuse. Toujours vêtue d'une robe grise et d'un châle gris qui sentait le camphre, elle errait dans la maison comme une ombre, à pas silencieux, soupirait, murmurait des prières, une surtout qui ne consistait qu'en trois mots : « A l'aide, Seigneur! » Avec cela, excellente ménagère, regardant à chaque copeck et faisant elle-même tous les achats. Elle adorait son neveu, se préoccupait constamment de sa santé, avait peur de tout, non pour elle-même, mais pour lui; et, chaque fois qu'elle croyait voir quelque chose d'un peu suspect, elle lui plaçait en tapinois une tasse de thé pectoral sur sa table à écrire, ou bien lui passait le long du dos ses petites mains molles comme de la ouate. Ces soins ne fatiguaient pas Jacques, mais il ne buvait pas le thé, et se contentait de balancer la tête d'un air approbateur.

Du reste, lui non plus ne pouvait se vanter de sa bonne santé; il était très impressionnable, très nerveux, il souffrait de battements de cœur et quelquefois d'étouffements.

Comme son père, il croyait qu'il existait dans la nature et dans l'âme humaine des mystères qu'on peut quelquefois pressentir, mais qu'il est impossible de comprendre; il croyait à la présence de certaines forces, de certaines influences rarement favorables, plus souvent ennemies, et il croyait aussi à la science, à son importance et à sa dignité. Dans les derniers temps, il s'était pris de passion pour la photographie. L'odeur

des matières qu'on y emploie inquiétait beaucoup la vieille tante, non pas pour elle, bien entendu, mais pour son Yacha. Mais, avec toute la douceur de son caractère, il était passablement obstiné, et il persistait à s'adonner à son occupation favorite. Platocha se soumit ; seulement elle soupirait et murmurait plus qu'auparavant son « A l'aide, Seigneur ! », en voyant les doigts de son neveu barbouillés d'iode.

Jacques, comme on l'a déjà dit, évitait ses camarades. Pourtant il s'était lié assez intimement avec l'un d'eux, et il continua à le voir souvent, même après que celui-ci, ayant quitté l'Université, eut pris un service assez doux, il est vrai : il s'était, selon son expression, faufilé dans la commission nommée par l'État pour la construction de l'église du Saint-Sauveur, quoiqu'il n'entendît rien à l'architecture. Et, chose étrange, cet unique ami d'Aratof, du nom de Kupfer, un Allemand tellement russifié qu'il ne savait plus un mot de sa langue maternelle, et traitait d'Allemand celui qu'il voulait injurier, cet ami d'Aratoff n'avait, à première vue, rien de commun avec lui.

C'était un garçon aux cheveux noirs et bouclés, aux joues rouges, gai, bavard, et grand amateur de cette même société féminine qu'Aratof évitait avec tant de soin. Il est vrai que Kupfer déjeunait et dînait chez son ami assez fréquemment, et même, n'étant pas riche, lui empruntait quelquefois de petites sommes d'argent. Mais ce n'est pas cela qui poussait si souvent le jeune homme à fréquenter la modeste maison de la Chabolofka. La pureté d'âme, l'idéalisme de Jacques lui plaisaient ; était-ce par le contraste que ces qualités formaient avec ce qu'il rencontrait et voyait tous les jours, ou bien ce penchant vers le jeune idéaliste décelait-il le sang d'un compatriote de Schiller ?

D'autre part, la bonne humeur et la franchise de Kupfer plaisaient à Jacques ; en outre, ses récits sur les théâtres, les concerts, les bals dont il ne manquait pas un, surtout ce monde inconnu où Jacques n'osait pénétrer, occupaient secrètement et agitaient le jeune solitaire, sans exciter pourtant en lui le désir de connaître tout cela par sa propre expérience. Platocha aussi ne voyait pas Kupfer de très mauvais œil ; elle le trouvait bien

un peu trop sans façons; mais, sentant par instinct qu'il était sincèrement attaché à son cher Yacha, non seulement elle supportait la présence de cet hôte bruyant, mais elle lui témoignait de la bienveillance.

II

A cette époque, se trouvait à Moscou une princesse géorgienne, personnalité douteuse, presque suspecte. Elle frisait déjà la quarantaine. Dans sa jeunesse, elle avait probablement fleuri de cette beauté particulière aux Orientales, qui se flétrit si vite. Maintenant, elle se mettait du blanc, du rouge, et se teignait les cheveux en jaune. Des bruits divers, qui n'étaient ni très avantageux, ni très clairs, couraient sur son compte; personne n'avait connu son mari, et elle n'avait jamais habité longtemps la même ville.

On ne lui connaissait ni famille ni fortune, et pourtant elle vivait assez ouvertement à crédit ou d'autre façon; elle tenait, comme on dit, un salon, et recevait une société quelque peu mêlée : des jeunes gens, pour la plupart. Tout dans sa maison, à commencer par sa toilette, ses meubles, sa table, et en finissant par ses équipages et ses domestiques, tout portait le cachet de quelque chose de passager, de médiocre, de « camelotte » en un mot. Mais ni la princesse ni ses visiteurs ne semblaient exiger mieux. La princesse avait la réputation d'être amateur de musique, de littérature et protectrice des arts et des artistes; et, en effet, elle s'intéressait à toutes les choses jusqu'à l'exaltation, exaltation qui n'était pas tout à fait factice. Évidemment, il y avait en elle une petite veine esthétique. De plus, elle était très accessible, très aimable, bon enfant même, et, ce que beaucoup ne soupçonnaient pas, elle avait le cœur tendre et très compatissant, qualités rares et d'autant plus précieuses dans des personnes de ce genre! « C'est une écervelée, avait dit d'elle un plaisant; mais elle ne peut rater son paradis, car elle pardonne tout et tout lui sera pardonné! » On disait aussi d'elle que, lorsqu'elle disparaissait de quelque ville, elle y laissait autant de gens à qui elle avait fait du bien que de créanciers.

Kupfer, comme il fallait s'y attendre, fut introduit dans la maison. Il devint bientôt intime, trop intime, disaient les mauvaises langues. Quant à lui, il parlait toujours de la princesse, non seulement avec affection, mais avec respect. Il la traitait de femme d'or. Quoi qu'on en dît, il croyait fermement et à son amour de l'art et à son intelligenee de l'art.

Voici qu'un jour, étant à dîner chez les Aratof, après avoir longuement causé de la princesse et de ses soirées, Kupfer se mit à tâcher de persuader Jacques de quitter, ne fût-ce que pour une fois, sa vie d'anachorète et de lui permettre de le présenter à sa chère amie. Jacques commença par ne rien vouloir entendre. « Mais que t'imagines-tu? s'écria enfin Kupfer; de quelle sorte de présentation s'agit-il? Je te prendrai tout bonnement comme te voilà là, en redingote, et je te mènerai à l'une de ses soirées. Point d'étiquette chez elle, frère! Tu es un savant, toi, tu aimes la littérature et la musique. (Dans le cabinet d'Aratof se trouvait en effet un pianino, sur lequel il prenait quelquefois des accords diminués.) Eh bien! dans sa maison, il y a de tout cela, en veux-tu, en voilà; tu y rencontreras aussi des gens sympathiques, sans prétention! Et puis, enfin, il est impossible à ton âge et avec ton extérieur... (Aratof baissa les yeux et fit un mouvement de la main), oui, oui, avec ton extérieur, de fuir ainsi le monde, la société. Ce n'est pas chez des généraux que je te mène, d'autant plus que je ne connais pas moi-même de généraux. Ne fais pas l'obstiné, mon petit pigeon. La morale est une bonne et respectable chose, mais il ne faut pas la pousser jusqu'à l'ascétisme... Tu ne te prépares pas à devenir moine, n'est-ce pas? »

Aratof pourtant continuait à faire l'obstiné; mais à l'aide de Kupfer vint inopinément Platonida. Quoi qu'elle ne comprît pas bien ce que voulait dire ce mot « ascétisme », elle trouva aussi que son petit Jacques ferait bien de se distraire, et, comme on dit, de voir et se faire voir.

— D'autant plus, ajouta-t-elle, que j'ai la plus grande confiance en Féodor Féodovitch et il ne te mènera pas dans un endroit qui ne soit...

— Je vous le ramènerai dans toute son impeccabilité, s'écria

Kupfer, sur lequel Platonida, malgré toute sa confiance, jetait des regards inquiets.

Aratoff rougit jusqu'aux oreilles, mais cessa de protester.

La conclusion fut que, dès le jour suivant, Kupfer le mena à une soirée chez la princesse. Mais Aratof n'y resta pas longtemps. En premier lieu, il y trouva une vingtaine de visiteurs, hommes et femmes, sympathiques peut-être, mais qui, dans tous les cas, lui étaient étrangers; et cela le gênait, quoiqu'il n'eût pas l'occasion de beaucoup causer, ce qu'il redoutait par-dessus tout. En second lieu, la maîtresse de la maison ne lui plut pas, quoiqu'elle l'eût reçu d'une façon simple et affable. Tout en elle lui déplaisait : ce visage maquillé, ces cheveux jaunes ébouriffés et cette voix enrouée et douceâtre, ce rire chevrotant, cette façon de rouler ses yeux vers le ciel, cet excès de décolletage et surtout ces mains grasses et luisantes chargées de bagues. S'étant fourré dans un coin, Aratof tantôt parcourait rapidement les visages des visiteurs, ne pouvant trop les distinguer les uns des autres, tantôt regardait obstinément ses propres pieds. Quand enfin un artiste étranger, au visage fatigué, aux longs cheveux gras, avec un carreau de verre enchâssé sous un sourcil froncé, se plaça au piano, et, ayant frappé des deux mains sur le clavier et du pied sur la pédale, se mit à pourfendre une fantaisie de Liszt sur des thèmes de Wagner, Aratof n'y tint plus et disparut, emportant dans son âme une impression lourde et confuse, à travers laquelle perçait pourtant quelque chose dont il ne se rendait pas compte, quelque chose de significatif et même de menaçant.

III

Kupfer revint dîner le jour suivant. Il ne parla pas à Aratof de la soirée de la veille et ne lui reprocha point sa honteuse fuite. Il se contenta de regretter qu'il ne fût pas resté jusqu'à l'heure du souper, où l'on avait servi du champagne (fabriqué à Nijni-Novgorod, nous empressons-nous d'ajouter). Kupfer avait probablement compris qu'il s'était trompé en

essayant de réveiller Aratof, et que décidément ce genre de société ne lui allait pas. De son côté, Aratof, bien entendu, ne dit mot ni de la princesse ni de sa soirée.

Platonida elle-même ne savait si elle devait se réjouir de l'insuccès de cette première tentative, ou s'en affliger. Elle décida enfin que la santé de son Yacha pouvait souffrir de pareilles sorties tardives et se tranquillisa. Kupfer partit aussitôt après le dîner et ne montra plus le bout du nez pendant toute une semaine ; non qu'il en voulût à Aratof : le brave garçon en était incapable ; mais évidemment il avait trouvé une occupation qui prenait tout son temps et toutes ses pensées ; car même par la suite il ne faisait plus que de rares apparitions chez les Aratof, parlait peu et avait l'air distrait. Aratof continuait à vivre comme par le passé ; mais je ne sais quelle sorte de crochet lui était resté dans l'âme. Il tâchait toujours de se rappeler quelque chose sans savoir précisément quoi, mais ce quelque chose se rapportait à la soirée chez la princesse. Quant à y retourner, il n'y songeait guère : cet échantillon de la société qu'il avait vu lui inspirait une répulsion de plus en plus décidée. Quelques semaines se passèrent ainsi.

Et voilà qu'un beau jour reparut Kupfer, l'air assez confus.

— Je sais, commença-t-il avec un rire un peu forcé, que ta visite d'alors n'a pas été de ton goût ; mais j'espère que cette fois-ci tu consentiras à ma proposition, tu ne refuseras pas ma prière.

— De quoi s'agit-il ? demanda Aratof.

— Vois-tu, continua Kupfer s'animant de plus en plus, il y a ici une société d'amateurs, d'artistes, qui organise de temps en temps des concerts, des lectures et même des représentations théâtrales dans un but de bienfaisance...

— La princesse y prend part ? interrompit Aratof.

— La princesse prend toujours part à toutes les bonnes œuvres. Mais il n'importe. Nous sommes en train de donner une matinée musico-littéraire, et à cette matinée tu pourras entendre une jeune fille... une jeune fille extraordinaire. Nous ne savons pas encore pour sûr... Est-ce une Rachel ? Est-ce une Viardot ? Elle chante admirablement, et elle déclame, elle joue... Un ta-

lent de premier ordre, frère, sans exagération. Allons, voyons, prendras-tu un billet? C'est cinq roubles, si c'est au premier rang.

— Et d'où a poussé cette jeune fille étonnante? demanda Aratof.

Kupfer sourit à pleines dents.

— Cela, mon cher, je ne puis te le dire. Ces derniers temps, elle a demeuré chez la princesse. La princesse, tu le sais, protège toutes ces personnes-là. Tu as dû la voir à cette soirée...

Aratof eut comme une sorte de léger soubresaut intérieur, mais ne dit mot.

— Elle a même joué quelque part en province, continua Kupfer, et en général elle est faite pour le théâtre. Tu verras, tu verras toi-même!

— Comment est son nom? demanda Aratof.

— Clara...

— Clara! interrompit Aratof de nouveau, c'est impossible!

— Pourquoi donc est-ce impossible? Clara... Clara Militch. Ce n'est pas son vrai nom, mais c'est ainsi qu'on l'appelle. Elle chantera une romance de Glinka et puis une de Tchaïkofski; et puis elle déclamera la lettre de Tatiana dans Eugène Onéguine. Tu verras... Eh bien, prends-tu un billet?

— Et quand cela aura-t-il lieu?

— Demain, demain à une heure et demie, dans un salon particulier, dans l'Ostojenka. Je viendrai te prendre. Un billet de cinq roubles? le voilà; non, celui-là est de trois roubles. Tiens. Voilà aussi le programme. Je suis un des commissaires.

Aratof devint rêveur. Platonida entra dans la chambre — et ayant jeté un regard sur Aratof, fut prise d'une subite inquiétude.

—Yacha, qu'as-tu? s'écria-t-elle; pourquoi as-tu l'air si troublé? Feodor Féodorovich, que lui avez-vous donc dit?

Aratof ne donna pas à Kupfer le temps de répondre, et, arrachant brusquement le billet qu'il lui tendait, donna l'ordre à Platonida de payer immédiatement ces cinq roubles. Celle-ci s'étonna, battit des paupières, mais remit l'argent à Kupfer — en silence. Yacha lui avait parlé avec trop de sévérité. « Je te le répète, c'est une merveille, une vraie merveille, » s'écria Kupfer, en s'élançant vers la porte. A demain.

— Attends un peu... Elle a les yeux noirs? demanda Aratof.

— Comme un charbon, répliqua gaiement Kupfer. Et il disparut.

Aratof rentra dans sa chambre, et Platonida resta immobile à la même place, en murmurant à voix basse : « A l'aide, Seigneur! Seigneur, à l'aide! »

IV

Une grande salle dans une maison particulière de l'Ostojenka était à moitié pleine de visiteurs quand Aratof et Kupfer y firent leur entrée. On donnait quelquefois des représentations théâtrales dans cette salle; mais cette fois on n'y voyait ni décors ni rideau. Les ordonnateurs de la matinée s'étaient contentés d'élever une estrade et d'y placer un piano, une paire de pupitres, quelques chaises et une table avec un verre d'eau. On avait suspendu un morceau de drap rouge devant la porte de la pièce réservée aux exécutants. La princesse, vêtue d'une robe d'un vert éclatant, était déjà installée au premier rang des sièges. Aratof prit place non loin d'elle, après avoir échangé un rapide salut.

Le public était mélangé. C'était, pour la plupart, de jeunes étudiants de diverses écoles. Kupfer, en sa qualité de commissaire, une rosette blanche sur le revers de son habit, se démenait de son mieux; la princesse, visiblement agitée, se tournait, envoyait des sourires dans toutes les directions, interpellait ses voisins : il n'y avait autour d'elle que des hommes. Le premier sur l'estrade apparut un flûtiste, d'apparence étique; il crachota, je veux dire il sifflota, un petit morceau tout aussi étique que lui-même. Deux messieurs crièrent bravo! Puis vint un gros monsieur à lunettes, d'une apparence grave et même sévère, qui lut avec une sourde voix de basse un récit humoristique de Stchedrine. Le récit fut applaudi, pas le lecteur. Puis apparut le planiste déjà connu d'Aratof.

Il tambourina sa même fantaisie de Liszt. Celui-là fut gratifié d'un rappel; il saluait, la main appuyée sur le dossier de la chaise,

et, après chaque inclination, il rejetait les cheveux en arrière, tout à fait comme Liszt. Enfin, après un assez long intervalle, le drap rouge remua, puis fut brusquement écarté — et Clara Militch parut.

Les applaudissements éclatèrent. Elle s'avança sur l'estrade d'un pas indécis; elle s'arrêta, ayant croisé devant elle ses mains, belles mais grandes et non gantées, et resta immobile, sans faire de révérence, sans incliner la tête et sans sourire.

C'était une jeune fille de dix-neuf ans, grande, bien faite, un peu large d'épaules, le teint basané, d'un type moitié juif, moitié bohémien. Des yeux petits, très noirs sous d'épais sourcils qui se rejoignaient presque au-dessus d'un nez très droit et un peu court du bout, des lèvres fines à la courbe élégante, une énorme tresse noire, lourde même à l'œil, un front bas et immobile, comme en pierre, et de toutes petites oreilles, l'expression du visage rêveuse, presque farouche... Une nature passionnée, volontaire, sans grande bonté, sans grand esprit, mais certainement douée, se montrait dans toute sa personne.

Pendant quelque temps elle se tint les yeux baissés ; puis tout à coup elle se redressa, promenant sur les rangs des spectateurs son regard lent et triste, mais non attentif, et comme replié en lui-même. « Quels yeux tragiques elle a ! » remarqua un vieux beau à cheveux gris, avec un visage de cocotte allemande, collaborateur et correspondant de journaux, bien connu à Moscou, qui se tenait derrière Aratof.

Ce vieux beau était bête et ne disait que des bêtises, mais cette fois il avait raison. Aratof, qui, depuis l'apparition de Clara, ne l'avait pas quittée des yeux, se souvint seulement alors qu'effectivement il l'avait vue chez la princesse, et que non seulement il l'avait vue, mais qu'il avait remarqué que plusieurs fois son regard sombre s'était fixé sur lui avec insistance. Et même maintenant,... ou bien se trompait-il ?

L'ayant aperçu au premier rang, elle parut ressentir un mouvement de joie, rougit et le regarda de nouveau fixement; puis, sans se retourner, elle recula de deux pas vers le piano, où déjà était assis son accompagnateur, l'artiste étranger aux longs cheveux. Elle devait chanter la romance de Glinka « Dès que je t'ai

connu... » Elle commença aussitôt, sans changer la pose de ses mains et sans regarder la musique. Elle avait une voix de contralto, sonore et veloutée; elle prononçait les paroles avec une précision un peu lourde, son chant était monotone, sans nuances, mais pathétique. « Elle chante avec conviction, cette fille! » remarqua de nouveau le vieux beau assis derrière Aratof, et de nouveau il disait vrai.

Les cris : *Bis, bravo!* retentirent de tous côtés; mais elle jeta un regard rapide sur Aratof qui ne criait ni n'applaudissait, — le chant de cette fille aux yeux sombres ne lui avait pas autrement plu, — fit un léger salut, et s'éloigna sans accepter le bras arrondi que lui présentait le pianiste chevelu. On la rappela, mais elle se fit attendre. Puis, revenant du même pas incertain, elle dit deux mots à voix basse à l'accompagnateur, qui dut changer la musique qu'il avait préparée, et elle se mit à chanter la romance de Tchaïkofski : « Celui-là seul qui connaît le désir de revoir... » Elle chanta cette romance tout autrement que la première, à demi-voix, comme si elle eût été fatiguée, et ce n'est qu'à l'avant-dernier vers : « Comprendra ce que j'ai souffert... » que s'arracha de sa poitrine un cri brûlant et passionné. Le dernier vers : « Et comme je souffre, » elle le murmura à peine, appuyant douloureusement sur la dernière parole. Cette romance produisit moins d'impression sur le public que celle de Glinka. Cependant il y eût beaucoup d'applaudissements. Kupfer surtout se distingua : en frappant les paumes creuses de ses deux mains, il produisait un bruit particulièrement sonore. La princesse lui remit un grand bouquet ébouriffé pour qu'il l'offrît à la cantatrice. Mais elle n'eut l'air de remarquer ni la figure inclinée de Kupfer, ni le bouquet qu'il lui tendait au bout de son bras; elle se retourna brusquement et s'en alla de nouveau sans attendre le pianiste qui avait bondi de sa chaise pour la reconduire, et, déconcerté, secoua sa chevelure comme Liszt ne l'avait peut-être jamais secouée. Pendant tout le temps qu'elle chantait, Aratof avait observé le visage de Clara. Il lui sembla, cette fois encore, qu'à travers les cils à demi fermés, ses yeux étaient tournés vers lui. Ce qui le frappait surtout, c'était l'immobilité de ce visage, de ce front, de ces sourcils. Ce n'est qu'à ce cri de passion qu'il avait vu briller

un instant l'éclat vivant de deux rangées de dents serrées et blanches.

Kupfer s'approcha de lui :

— Eh bien, frère, qu'en dis-tu? demanda-t-il tout rayonnant de satisfaction.

— La voix est bonne, répliqua Aratof, mais elle ne sait pas encore chanter, elle n'a pas la véritable école. (Pourquoi il avait dit tout cela, et quelle idée il avait de ce que c'est que l' « école », Dieu seul le sait !)

Kupfer s'étonna.

— Pas d'école? dit-il lentement... Eh bien, elle peut encore l'acquérir. Mais aussi quelle âme!... Attends un peu, tu l'entendras quand elle lira la lettre de Tatiane.

Il s'éloigna d'Aratof en courant — et celui-ci pensa : De l'âme? avec un visage si immobile? Il trouvait qu'elle se tenait et qu'elle se mouvait comme une personne magnétisée, comme une somnambule, et en même temps elle ne cessait de le regarder, oui, c'était indubitable !

Cependant, la matinée poursuivait son cours. Le gros homme à lunettes parut de nouveau. Malgré son extérieur solennel, il se croyait un comique : il lut une scène de Gogol sans exciter, cette fois, le moindre signe d'approbation. Le flûtiste passa de nouveau comme une ombre, le pianiste tonna de nouveau, un jeune garçon de douze ans, pommadé et frisé, mais avec des traces de larmes dans les yeux, piailla je ne sais quelles variations sur le violon. Ce qui put sembler singulier, c'est que, dans les entr'actes de la lecture et de la musique, arrivaient de temps en temps, de la chambre des artistes, les sons saccadés d'un cornet à piston, et que pourtant cet instrument ne parut pas. On sut plus tard que l'amateur qui s'était offert pour en jouer avait pris peur au moment de se présenter devant le public.

Et voici qu'enfin Clara Militch reparut. Elle tenait dans sa main un volume de Pouchkine. Cependant elle n'y regarda pas une seule fois pendant la lecture. Elle avait visiblement peur; le petit volume tremblait dans ses doigts. Aratof remarqua aussi une expression d'abattement répandue maintenant sur son visage sévère. Elle prononça le premier vers :

« Je vous écris, que dire de plus? » très simplement, presque naïvement, et elle tendit les deux mains en avant d'un geste également naïf, sincère et comme sans défense. Puis elle commença à se hâter; mais, à partir du vers: « Un autre? non, jamais je ne donnerai mon cœur à un autre, » elle se maîtrisa, et, quand elle arriva aux deux vers suivants : « Toute ma vie n'était qu'un gage que je te rencontrerais sûrement un jour, » sa voix, jusqu'alors assez sourde, résonna tout à coup avec une exaltation enthousiaste et hardie, et ses yeux, avec la même hardiesse, se fixèrent droit sur Aratof. Elle continua ainsi, et c'est seulement vers la fin que sa voix baissa de nouveau, et dans sa voix comme sur son visage reparut le même abattement. Elle précipita les derniers vers, le volume glissa de ses mains et elle s'éloigna rapidement.

Le public se mit à applaudir avec fureur et à la rappeler. Un jeune séminariste, entre autres, hurlait avec tant de violence le nom de Militch, qu'un voisin le pria poliment et avec intérêt d'épargner en lui-même un futur protodiacre. Mais Aratof se leva aussitôt et se dirigea vers la sortie. Kupfer le rattrapa.

— Au nom du ciel, où vas-tu? s'écria-t-il. Veux-tu que je te présente à Clara?

— Non, non, merci, dit Aratof. Et il partit presque en courant pour retourner chez lui.

V

Des sensations étranges, et qu'il ne comprenait pas bien lui-même, agitaient Aratof. Au fond, la manière de lire de Clara ne lui avait pas beaucoup plu. Cela lui avait paru exagéré et inharmonieux; cela le troublait, lui semblait une sorte de violence qu'on lui aurait faite. Et puis... pourquoi ces regards obstinés, persistants, presque indiscrets? qu'est-ce qu'ils signifiaient? La modestie d'Aratof ne lui permettait pas de penser un seul instant qu'il avait pu plaire à cette étrange fille, lui inspirer un sentiment semblable à de la passion; et lui-même, ce n'est pas ainsi qu'il se représentait la jeune fille, encore inconnue, à laquelle un

jour il se donnerait tout entier, qui l'aimerait aussi et qui deviendrait sa fiancée. Il pensait rarement à cela; il était aussi vierge d'esprit que de corps; mais la pure image qui surgissait alors dans son âme lui était inspirée par une autre image, celle de sa défunte mère, dont il se souvenait à peine, mais dont un portrait était conservé par lui comme un trésor sacré. Ce portrait avait été peint à l'aquarelle, assez peu habilement, par une voisine de campagne; mais la ressemblance, au dire de tout le monde, était frappante. Le même profil délicat, les mêmes yeux bons et clairs, les mêmes cheveux soyeux, le même sourire, la même expression sereine du visage, — voilà ce que devait avoir cette jeune fille encore à venir, cette jeune fille qu'il n'osait presque pas attendre; tandis que cette brune basanée, aux gros cheveux, au duvet sur la lèvre, cet être fantasque et certainement pas bon, cette bohémienne (Aratof ne pouvait trouver une pire expression), que lui était-elle?

Et cependant Aratof n'avait pas la force de chasser de sa tête cette bohémienne basanée dont le chant, la déclamation et même l'extérieur ne lui plaisaient pas. Il s'en étonnait, il s'en voulait. Peu de temps auparavant, il avait lu le roman de Walter Scott: *les Eaux de Saint-Ronan*. La collection des œuvres complètes de Walter Scott se trouvait dans la bibliothèque de son père, qui respectait chez le romancier écossais un écrivain sérieux, presque scientifique. L'héroïne de ce roman se nomme Clara Mowbray. Un poète de l'année 1840 avait écrit sur elle une pièce de vers qui se termine ainsi :

Malheureuse Clara, Clara l'insensée,
Malheureuse Clara!

Aratof connaissait cette poésie, et voici que maintenant ces dernières paroles lui revenaient sans cesse à la mémoire :

« Malheureuse Clara, Clara l'insensée! »

(C'est pour cela qu'il avait eu un mouvement de surprise en entendant Kupfer nommer Clara Militch). Platonida elle-même remarqua, non pas un changement dans l'humeur de Jacques, car, au fond, aucun changement ne s'était produit en lui, mais bien quelque chose d'inusité dans ses regards, dans ses discours.

Elle le questionna avec précaution sur la matinée musicale à laquelle il avait assisté, murmura, soupira, le regarda d'un côté, de l'autre, par devant, par derrière et, se frappant tout à coup les côtés des deux mains, elle s'écria :

— Allons, Yacha, je vois de quoi il s'agit.

— De quoi donc? demanda Aratof.

— Tu as certainement rencontré à cette matinée quelqu'une de ces traîneuses de queues (c'est ainsi que Platonida nommait toutes les dames portant des robes à la mode). Elle a une frimousse provocante, elle se tortille de-ci, elle se tortille de-là (et Platonida imitait ce tortillage), et avec les yeux elle fait des ronds comme cela (et Platonida décrivait avec son index de grands cercles dans l'air), et toi qui n'y es pas habitué, ça t'a fait de l'effet. Mais ce n'est rien, Yacha, cela ne veut rien dire du tout. Prends une tasse de thé ou de tilleul avant de te coucher et tout sera fini, avec l'aide de Dieu.

Platonida se tut et s'éloigna. Il y avait longtemps qu'elle n'avait prononcé un discours aussi long et aussi animé. Et Aratof pensa :

— Qui sait? la tante a peut-être raison; tout ça n'est peut-être que manque d'habitude.

C'était en effet la première fois qu'il lui était arrivé d'attirer l'attention d'une personne du beau sexe; dans tous les cas, il ne l'avait jamais remarqué. Il reprit ses livres, et, vers le soir, il but une tasse de tilleul, et il dormit très bien toute la nuit sans avoir aucun rêve.

Le lendemain matin il reprit, comme de coutume, ses études de photographie. Mais sa tranquillité fut troublée de nouveau dans la même journée.

VI

Un commissionnaire lui apporta un billet d'une écriture féminine, grande et irrégulière, ainsi conçu :

« Si vous devinez qui vous écrit, et si cela ne vous ennuie pas, venez demain après dîner, vers cinq heures, au boulevard

de la Tverskoï et attendez. On ne vous retiendra pas longtemps... Mais c'est très important, venez ! »

Il n'y avait pas de signature.

Aratof devina sans hésiter qui était sa correspondante, non sans un mouvement d'humeur.

— Quelle folie! dit-il presque à haute voix; il ne manquait plus que cela! Naturellement je n'irai pas.

Il fit pourtant appeler le commissionnaire, duquel il n'apprit rien, sinon que le billet lui avait été remis dans la rue par une femme de chambre. L'ayant renvoyé, Aratof relut le billet et le jeta par terre. Mais, quelques instants après, il le ramassa, le relut encore, s'écria de nouveau : « Quelle folie ! » et le jeta, non plus à terre, mais dans un tiroir de sa table. Il revint à ses occupations habituelles, tantôt à l'une, tantôt à l'autre, mais cela n'allait plus. Il remarqua tout à coup qu'il s'était mis à attendre Kupfer. Voulait-il l'interroger, ou même lui communiquer.... Mais Kupfer ne venait pas. Alors il prit un volume de Pouchkine, lut la lettre de Tatiane et se convainquit bientôt que cette « bohémienne » n'avait pas du tout compris le vrai sens de cette épître célèbre. Et cet imbécile de Kupfer qui s'écrie « Rachel! Viardot! » Ensuite il s'approcha de son pianino, leva inconsciemment le couvercle, essaya de trouver sur les touches la mélodie de la romance de Tchaïkofski, mais referma aussitôt avec dépit l'instrument et se dirigea vers la chambre de sa tante, petite pièce toujours chauffée, avec une perpétuelle odeur de menthe, de sauge et d'autres plantes salutaires, et dans laquelle il y avait une si grande quantité d'étagères, de petits tapis, de petits bancs, de petits coussins, de petits meubles rembourrés, qu'un homme qui n'en avait pas l'habitude pouvait à peine s'y retourner et y respirer.

Platonida se tenait près de la fenêtre, tricotant un cache-nez pour son Yacha. C'était le trente-huitième qu'elle lui faisait depuis sa naissance. Elle fut assez étonnée de le voir, car il la visitait rarement, se contentant, chaque fois qu'il avait besoin d'elle, de crier de son cabinet : « Tante Platocha ! »

Elle le fit pourtant asseoir et, dans l'attente de ses premières paroles, se dressa attentive, en le regardant, d'un œil à travers

ses besicles, de l'autre par dessus. Elle ne s'enquit pas de sa santé et ne lui proposa pas de tilleul; elle se doutait bien qu'il était venu pour autre chose.

Aratof, après un peu d'hésitation, se mit à parler... à parler de sa mère, et comment elle avait vécu avec son père, et comment elle avait fait sa connaissance. Il savait tout cela fort bien, mais il éprouvait le besoin de parler précisément de ces choses. Malheureusement Platonida ne savait pas du tout raconter; elle répondait très brièvement, comme si elle eût soupçonné que ce n'était pas non plus pour cela que son Yacha était venu la trouver.

— Eh bien, quoi? répétait-elle, en agitant hâtivement et comme avec dépit ses aiguilles, certainement... ta mère était une colombe, comme sont toutes les colombes... et ton père l'aimait comme il convient à un mari, fidèlement et honnêtement, jusqu'au tombeau, et il n'a jamais aimé une autre femme, ajouta-t-elle en élevant la voix et en arrachant les besicles de son nez.

— Et... elle était d'un naturel timide? demanda Aratof après un moment de silence.

— Naturellement, timide, comme il convient à notre sexe. Les hardies, cela n'a poussé que dans les derniers temps.

— Et de votre temps, il n'y en avait donc pas, de hardies?

— Il y en avait de notre temps aussi; comment n'y en aurait-il pas eu? Mais qui? Quelque rien du tout. Elle a son jupon tout crotté; elle se jette de-ci de-là, l'effrontée. Qu'est-ce que ça lui fait? Un imbécile lui tombe sous la main, c'est justement son affaire, et les hommes posés la dédaignent. Rappelle-toi bien, en as-tu jamais vu de pareilles dans notre maison?

Aratof ne répondit rien et retourna dans son cabinet. Platonida le suivit du regard, hocha la tête, rajusta ses besicles et se remit à son cache-nez, mais plus d'une fois devint rêveuse et laissa retomber ses aiguilles sur ses genoux.

— Non! non! se disait Aratof toute la soirée. Et de nouveau il se reprenait à penser à ce billet, à cette bohémienne, à cet appel auquel il ne se rendrait certainement pas. Même la nuit il n'eut pas de repos. Il croyait toujours voir ces yeux noirs, tantôt

à demi voilés, tantôt tout grands ouverts, et toujours obstinément fixés sur lui, et ces traits immobiles avec leur expression impérieuse et morne.

La matinée suivante il se mit encore à espérer la visite de Kupfer; il fut même sur le point de lui écrire. Du reste, il ne travailla pas, il ne fit que se promener de long en large dans sa chambre. Il continuait à ne pas vouloir admettre la pensée qu'il irait à ce sot rendez-vous... et, vers trois heures et demie, après un dîner hâtivement avalé, il jeta un manteau sur ses épaules, enfonça son bonnet sur sa tête, et, évitant d'être vu par sa tante, bondit dans la rue et se dirigea vers le boulevard Tverskoï.

VII

Aratof y trouva peu de monde. Le temps était gris et assez froid. Il tâchait de ne pas réfléchir à ce qu'il faisait; il s'efforçait de diriger son attention sur tous les objets qu'il rencontrait et de se persuader que lui aussi était venu là pour se promener comme les autres. La lettre de la veille se trouvait dans sa poche de côté et il la sentait constamment là. Aratof parcourut deux ou trois fois le boulevard en examinant attentivement toute figure féminine qui s'approchait de lui, et son cœur battait... battait... Sentant de la fatigue, il s'assit sur un banc.

Tout à coup, il lui vint dans la tête : « Et si cette lettre était écrite, non par elle, mais par une autre? » Cela aurait dû lui être parfaitement égal; pourtant il dut s'avouer à lui-même qu'il ne le désirait pas.

Ce serait trop bête, pensa-t-il, encore plus bête que... l'autre chose. Une inquiétude nerveuse commença à s'emparer de lui; il eut froid, non dehors, mais dedans. De temps en temps, il tirait sa montre, regardait le cadran, la replaçait dans son gilet, et chaque fois il oubliait combien de minutes restaient avant cinq heures. Il lui semblait que tous les passants le regardaient d'une certaine façon, avec un étonnement railleur, avec curiosité. Un vilain petit chien s'approcha, lui flaira les bottes et se mit à frétiller de la queue. Il le chassa d'un geste colère. Ce qui l'en-

nuyait le plus, c'était un jeune garçon de fabrique, en longue veste déguenillée, qui s'était installé sur un banc de l'autre côté du boulevard, et tantôt sifflotant, tantôt se grattant, et dandinant ses pieds recouverts d'énormes bottes trouées, ne cessait de lui jeter des regards. Voilà, pensait Aratof; son patron l'attend à coup sûr et le paresseux reste là à flâner.

Mais, dans ce moment même, Aratof crut sentir que quelqu'un s'était approché..., puis s'était arrêté derrière lui, — il lui vint comme un souffle chaud. — Il se retourna vivement : c'était elle.

Il la reconnut sur-le-champ, bien qu'un épais voile bleu recouvrît son visage. Il sauta aussitôt de son banc, mais resta immobile... et ne put prononcer une parole. Elle se taisait aussi. Il éprouvait un grand trouble, mais son trouble à elle n'était pas moindre. Même à travers son voile, Aratof ne put ne pas remarquer qu'elle était pâle comme une morte. Ce fut cependant elle qui parla la première.

— Merci, commença-t-elle d'une voix entrecoupée, je n'espérais pas... Elle se détourna légèrement et se mit à marcher le long du boulevard.

Aratof la suivit.

— Vous m'avez probablement blâmée, continua-t-elle, sans tourner la tête de son côté. En effet, mon action est très étrange, mais... j'ai entendu tant parler de vous... mais non, ce n'est pas pour cette raison... si vous saviez... j'aurais voulu vous dire tant de choses... Mais, mon Dieu, comment le faire? comment le faire?

Aratof marchait à côté d'elle, deux pas en arrière ; il ne pouvait voir son visage, il ne voyait que son chapeau, une partie de son voile et sa longue mantille noire, déjà un peu usée. Tout son dépit, et contre elle et contre lui-même, lui revint subitement. Tout le ridicule, toute la bêtise de cette entrevue, de ces explications entre deux personnes complètement inconnues l'une à l'autre, sur la voie publique, lui sautèrent aux yeux.

— Je me suis rendu à votre invitation, commença-t-il à son tour; je me suis présenté, madame (les épaules de la jeune fille

eurent un léger tressaillement; elle prit un petit chemin de traverse, il la suivit), dans le seul but d'éclaircir à la suite de quel étrange malentendu vous avez bien voulu vous adresser à moi, à un homme qui vous est étranger et qui n'a deviné... comme vous vous êtes exprimé dans votre lettre... qui n'a deviné que c'était vous qui lui aviez écrit, que par la seule raison que, pendant cette matinée littéraire, vous avez daigné lui témoigner une attention par trop évidente.

Aratof s'arrêta, attendant une réponse; mais elle resta muette.

Tout ce petit discours fut prononcé par Aratof de cette voix sonore, mais pas très assurée, qu'ont les jeunes gens aux examens lorsqu'ils répondent sur un sujet auquel ils se sont bien préparés. Il se fâchait, il était en colère, et cette colère même avait délié sa langue qui, d'ordinaire, n'avait pas cette facilité d'élocution.

Elle continuait à marcher dans le petit chemin, d'un pas ralenti. Aratof marchait derrière elle et ne voyait toujours que cette vieille mantille et ce chapeau qui n'était pas bien frais non plus.

Son amour-propre souffrait à l'idée qu'elle avait dû penser: Je n'ai eu qu'à faire signe, et il est accouru.

— Je suis tout prêt à vous entendre, reprit-il; je serai même très enchanté de pouvoir vous être utile en quoi que ce soit. Et pourtant, je l'avoue, je ne puis que m'étonner... avec ma vie solitaire...

Mais, à ces dernières paroles, Clara se retourna vers lui brusquement,— et il aperçut un visage si épouvanté, si profondément triste, avec de si grosses et claires larmes dans les yeux, avec une expression si amère autour de la bouche entr'ouverte, — et ce visage était tellement beau, que la parole expira sur ses lèvres, et qu'il ressentit lui-même comme une sorte d'effroi, d'attendrissement et de pitié.

— Ah ! pourquoi... pourquoi... dire cela? dit-elle avec un accent irrésistible de sincérité vraie; et comme sa voix était poignante ! Est-il possible que mon appel vous ait offensé?... que vous n'ayez rien compris? Oh ! non, vous n'avez rien compris. Vous n'avez pas compris ce que je vous disais. Dieu sait ce

que vous avez pensé de moi ! Vous n'avez pas même pensé à ce qu'il m'en avait coûté de vous écrire ; vous n'avez eu souci que de votre personne, de votre dignité...! Mais, mon Dieu, est-ce que je voulais?... (Elle frappa si violemment ses mains qu'elle avait portées à ses lèvres, qu'on entendit ses doigts craquer.) Comme si j'avais montré quelque exigence, comme si toutes ces explications étaient nécessaires... « Madame, je ne puis que m'étonner... je serai très enchanté de vous être bon à quelque chose... » Ah ! je suis une insensée ; je me suis trompée sur vous ; votre visage m'a trompé... Quand je vous ai vu pour la première fois... Tenez, vous voilà là... et pas une parole... pas une seule parole ?

Elle se tut brusquement ; son visage devint tout à coup rouge et prit subitement une expression méchante et insolente.

— Mon Dieu, que c'est bête ! s'écria-t-elle avec un rire strident. Que cette entrevue est bête ! comme je suis bête, moi ! et vous aussi...! fi !

Elle fit un geste méprisant de la main, comme si elle le chassait de son chemin, et, passant devant lui, elle s'éloigna en courant et disparut.

Ce geste, ce rire insultant et cette dernière exclamation rendirent Aratof à sa première disposition d'esprit et étouffèrent aussitôt dans son âme le sentiment qui s'y était éveillé au moment où Clara, les yeux en larmes, s'était tournée vers lui ; la colère le reprit et il fut sur le point de crier à la jeune fille qui fuyait :

— Vous pouvez devenir une bonne actrice ! Mais pourquoi essayer vos effets sur moi ?

Il retourna à grands pas à la maison et, bien qu'il continuât à sentir du dépit et à s'indigner tout le long du chemin, à travers tous ces sentiments mauvais et hostiles, perçait involontairement le souvenir de ce merveilleux visage qu'il n'avait fait qu'entrevoir un instant. Il se posa même cette question : Pourquoi ne lui ai-je pas répondu quand elle me suppliait de lui dire un seul mot ? elle ne m'en a pas donné le temps... et quel mot aurais-je bien pu prononcer ?

Mais il secoua aussitôt la tête et répéta avec dérision : Comédienne !

Et en même temps l'amour-propre du jeune homme nerveux et inexpérimenté, cet amour-propre, offensé d'abord, se sentait maintenant comme flatté à cette idée : voilà pourtant quelle passion il avait inspirée !

Mais aussi, se dit-il dans le même instant, tout ceci est naturellement fini ; j'ai dû lui sembler parfaitement ridicule. — Cette pensée lui était désagréable... Et il se dépitait de nouveau et contre elle et contre lui-même.

Revenu à la maison, il s'enferma dans son cabinet. Il ne voulait pas voir Platocha. La bonne vieille s'approcha deux ou trois fois de la porte, appliqua l'oreille à la serrure, soupira, murmura sa prière.

— Ça a commencé, pensait-elle ; et il n'a que vingt-cinq ans. C'est trop tôt ! oh ! c'est trop tôt.

VIII

Toute la journée suivante Aratof fut de mauvaise humeur. « Qu'est-ce, Yacha? lui demandait Platonida ; tu as aujourd'hui l'air tout détraqué. » Dans le langage particulier de la petite vieille, cette expression rendait assez exactement l'état moral d'Aratof. Il ne pouvait pas travailler, il ne savait pas lui-même ce qu'il désirait. Tantôt il se mettait à attendre Kupfer (il soupçonnait que c'était de Kupfer que Clara avait eu son adresse, et quel autre aurait pu tant parler de lui?), et tantôt il se demandait si vraiment ces relations devaient se terminer ainsi. Parfois il s'imaginait qu'elle lui écrirait... ou bien ne serait-ce pas à lui d'écrire une lettre dans laquelle il lui expliquerait tout? car il ne désirait [illegible]rtant pas lui laisser une impression défavorable... Mai[illegible]iquer quoi? Tantôt il tâchait d'exciter en lui-même [illegible]te de dégoût pour elle, pour son indiscrétion, pour sa [illegible]esse ; puis, de nouveau, se représentait à lui ce visage indiciblement touchant, et cette voix d'un accent irrésistible ; puis il se rappelait son chant, sa manière de lire, et il ne savait plus s'il avait eu raison dans son jugement sévère... En un mot, c'était un homme détraqué. Enfin tout cela finit par l'ennuyer et il se

décida, comme on dit, à se faire une raison et à biffer toute cette histoire qui le dérangeait de ses occupations et troublait son repos. Mais ce ne fut pas chose facile. Une semaine se passa avant qu'il pût rentrer dans son ornière habituelle. Heureusement, Kupfer ne paraissait plus du tout; on eût dit qu'il avait quitté Moscou.

Peu de temps avant cette histoire, Aratof avait commencé à s'occuper de peinture au point de vue de la photographie; il s'y remit avec un redoublement de zèle.

Ainsi, insensiblement, avec quelques légères rechutes, comme disent les docteurs (Aratof, par exemple, fut un jour sur le point de rendre visite à la princesse), ainsi se passèrent deux, trois mois, et Aratof redevint l'Aratof d'autrefois. Seulement, là, en dessous, sous la surface de sa vie, quelque chose de lourd, de sombre, l'accompagnait secrètement partout et toujours. Ainsi un grand poisson, saisi par l'hameçon, mais qui n'est pas encore arraché de l'eau, suit en nageant au fond de la rivière le bateau sur lequel se tient le pêcheur, sa forte ligne à la main.

Mais voici qu'un jour, parcourant un numéro de la *Gazette de Moscou,* Aratof tomba sur la correspondance suivante :

« C'est avec un profond chagrin, écrivait un littérateur du cru (de la ville de Kazan), que nous insérons dans notre chronique théâtrale la nouvelle de la fin subite de notre remarquable actrice, Clara Militch, qui avait su, dans le temps relativement court de son engagement, devenir la favorite de notre public, si connaisseur et si difficile. Notre chagrin est d'autant plus profond, que c'est M[lle] Militch elle-même qui, volontairement, a mis fin à sa vie, si jeune et si pleine d'espérance, par le moyen du poison. Et cet empoisonnement est d'autant plus horrible, que l'artiste a bu le breuvage fatal sur le théâtre même. On eut beaucoup de peine à la ramener chez elle, où, au regret général, elle expira. Le bruit court qu'un amour malheureux aurait été la cause de cette action funeste. »

Aratof déposa doucement le numéro du journal sur la table. A le voir, il était resté calme ; mais quelque chose comme un choc heurta tout à coup violemment dans sa poitrine, dans sa tête, puis glissa lentement le long de tous ses membres. Il se

leva, resta quelque temps immobile, se rassit, relut la correspondance, se releva, se coucha sur son lit, et, les mains croisées derrière la tête, comme un homme envahi par le brouillard, regarda longuement la muraille. Peu à peu cette muraille s'effaça, disparut, et il aperçut devant lui, et le boulevard sous un ciel gris, et elle dans sa mantille noire, puis elle encore sur l'estrade, puis lui-même à côté d'elle. Ce même choc, qui l'avait si violemment frappé à la poitrine au premier moment se mit à remonter... à remonter lentement vers la gorge. Il voulut s'éclaircir le gosier, il voulut appeler; mais sa voix le trahit, et, à son propre étonnement, des larmes abondantes jaillirent de ses yeux. Qu'est-ce qui avait excité ces larmes? La pitié ou le remords ? ou simplement les nerfs qui n'avaient pu résister à un coup subit? Car elle n'était rien pour lui, n'est-ce pas?

Une pensée soudaine lui traversa la tête : Mais peut-être n'est-ce pas vrai? Il faut s'informer. Mais auprès de qui? De la princesse? Non, auprès de Kupfer, de Kupfer... Mais on dit qu'il n'est pas à Moscou. C'est égal, c'est par lui qu'il faut commencer. Aratof s'habilla rapidement, prit un *isvostchik* et partit au galop.

IX

Il n'espérait pas le trouver à la maison, et cependant il le trouva. Kupfer avait, en effet, quitté Moscou pour quelque temps; mais il était de retour depuis une semaine et se proposait d'aller voir Aratof. Il le reçut avec sa bonne humeur habituelle et déjà allait lui raconter quelque chose, lorsque Aratof l'interrompit avec impatience :

— Tu as lu? C'est vrai?

— Quoi? C'est vrai? répondit Kupfer étonné.

— Au sujet de Clara Militch.

Le visage de Kupfer exprima la pitié.

— Oui, oui, frère, c'est vrai, elle s'est empoisonnée! Quel malheur!

Aratof se tut un instant :

— Tu l'as lu aussi dans un journal, ou bien peut-être es-tu allé toi-même à Kazan?

— Je suis allé à Kazan, en effet; la princesse et moi l'y avons accompagnée. Elle y a débuté avec grand succès. Seulement, je ne suis pas resté là jusqu'à la catastrophe; je me trouvais à Jaroslaf.

— A Jaroslaf?

— Oui, j'y avais accompagné la princesse; c'est là qu'elle s'est établie à présent.

— Mais as-tu des nouvelles certaines?

— Les plus certaines, de première main. A Kazan, j'ai fait la connaissance de toute sa famille. Mais... attends un peu, frère, il me semble que cette nouvelle t'agite singulièrement, et pourtant, autant qu'il me souvienne, Clara ne t'avait pas plu. Tu avais tort; c'était une jeune fille extraordinaire, mais une tête... Oh! une tête! Sa mort m'a causé beaucoup de chagrin.

Aratof se laissa tomber sur une chaise, et, après un moment de silence, pria Kupfer de lui raconter...

Il hésita.

— Quoi donc? demanda Kupfer.

— Mais... tout, répartit lentement Aratof, sur sa famille... sur elle... tout ce que tu sais.

— Cela t'intéresse donc bien?

Et Kupfer, d'après le visage duquel on n'aurait pas dit qu'il eût tant de chagrin, commença son récit.

Le véritable nom de Clara Militch était Catherine Milovidof. Son père, mort depuis quelque temps, avait été maître de dessin au Gymnase de Kazan. Il peignait de méchants portraits et des images d'église, et passait pour un ivrogne et pour un tyran domestique. Il avait laissé après lui : 1° une veuve, de la caste des marchands, une femme sotte, absolument sotte, sortie tout droit des comédies d'Ostrofski; et 2° une fille beaucoup plus âgée que Clara et qui ne lui ressemblait guère, une personne très intelligente, mais exaltée, maladive, une personne très remarquable, mon ami, et développée, très développée! Elles vivaient toutes deux, mère et fille, convenablement, dans une assez gentille maisonnette, achetée du produit de ces mé-

chants portraits et de ces images de pacotille. Quant à Clara, ou Katia, si tu veux, elle avait frappé tout le monde par ses aptitudes dès son enfance. Mais son caractère était capricieux, insoumis; elle ne faisait que se chamailler avec son père. Ayant une passion innée ponr le théâtre, elle s'était enfuie, à seize ans, de la maison paternelle, avec une actrice...

— Avec un acteur? interrompit Aratof.

— Non, pas avec un acteur, mais avec une actrice, à laquelle elle s'était attachée... Il est vrai que cette actrice avait un protecteur, un seigneur riche, assez vieux, qui ne l'avait pas épousée par la seule raison qu'il était déjà marié. Du reste, l'actrice, de son côté, paraît-il, était aussi mariée. Avant son arrivée à Moscou, Clara avait déjà joué et chanté dans les théâtres de province; puis, ayant perdu son amie l'actrice (le protecteur était mort ou s'était réconcilié avec sa femme, Kupfer ne savait pas au juste), Clara avait fait la connaissance de la princesse, cette femme d'or, ajouta le narrateur non sans conviction, que toi, Jacques Andreïtch, tu n'as pas su apprécier à sa juste valeur! Enfin, Clara reçut des propositions de Kazan et les accepta, bien qu'elle eût souvent assuré qu'elle ne quitterait pas Moscou. Aussi, comme les Kazaniens s'étaient mis à l'aimer! C'était étonnant! A chaque représentation, des bouquets et un cadeau, des bouquets et un cadeau! Un marchand de grains, le premier gros bonnet de la province, lui avait même fait hommage d'un encrier en or.

Kupfer avait raconté tout cela avec une grande animation, mais sans la moindre trace de sentimentalité, n'interrompant son discours que par des exclamations : « Tu veux savoir encore cela? Pourquoi faire? » quand Aratof, qui l'écoutait avec une attention dévorante, exigeait de lui des détails toujours plus précis. Enfin tout fut dit, et Kupfer se tut, s'étant récompensé de sa peine par un cigare.

— Mais pourquoi donc s'est-elle empoisonnée? demanda Aratof. Il est dit dans le journal...

Kupfer éleva les deux mains en l'air.

— Ah! cela, je ne puis le dire, je ne sais pas. Mais le journal radote. La conduite de Clara était exemplaire. Des amourettes!

avec sa fierté ! Car elle était fière comme Satan en personne ! et inabordable ! Je te l'ai dit, une tête ! Dure comme de la pierre ! Le croirais-tu? Je l'ai pourtant connue bien intimement, et pourtant je n'ai jamais vu de larmes dans ses yeux.

— Et moi, j'en ai vu, pensa Aratof.

— Je dois pourtant dire, continua Kupfer, que, dans les derniers temps, j'avais remarqué en elle un grand changement. Elle était devenue morose, silencieuse; on ne pouvait lui arracher une parole. Je lui ai demandé plusieurs fois : « Quelqu'un ne vous aurait-il pas offensée, Catherine Séménovna? », car je connaissais bien son caractère. Elle ne pouvait pas supporter une offense. Elle se taisait, et *basta!* Même les succès au théâtre ne lui faisaient pas grand plaisir. Les bouquets tombaient de toutes parts et elle ne souriait seulement pas. C'est à peine si elle a jeté un regard sur l'encrier du marchand de grains. Elle se plaignait beaucoup de ce que personne ne lui écrivît un vrai rôle, tel qu'elle le comprenait. Quant au chant, elle l'avait complètement abandonné. Pardonne-moi, frère, mais je lui ai répété ce que tu avais dit de son manque d'école... Avec tout cela, pourquoi elle s'est empoisonnée, c'est inconcevable ! Et de quelle façon, encore !

— Dans quel rôle... a-t-elle eu le plus de succès?

Aratof avait voulu demander dans quel rôle elle avait paru pour la dernière fois, mais Dieu sait pourquoi il demanda autre chose.

— Dans la *Grounia* d'Ostrofski ; mais, je te le répète, d'amourettes, point. Juges-en toi-même : elle vivait dans la maison de sa mère. Tu sais, il y a de ces maisons de marchands : dans chaque coin un tas d'images et une lampe ; une chaleur étouffante, ça sent l'aigre ; dans le salon, rien que des chaises le long des quatre murs, des pots de géranium aux fenêtres, et dès qu'un visiteur arrive, la maîtresse de la maison se met à pousser des « Ah ! ah ! mon Dieu ! » comme si un ennemi s'approchait. Où veux-tu qu'il y ait là des « faire la cour » et des amours ? Même moi, on ne me laissait pas toujours entrer. Leur servante, grosse paysanne en sarafane de toile de Koumatch, aux mamolles pendantes, se place en travers de vous, les jambes

écartées, et vous rugit : « Où vas-tu? » Non, décidément, je ne puis comprendre pourquoi elle s'est empoisonnée ! Elle en aura eu assez de la vie, conclut philosophiquement Kupfer.

Aratof se tenait assis, la tête penchée.

— Peux-tu me donner l'adresse de cette maison à Kazan? dit-il enfin.

— Je le puis, mais qu'en veux-tu faire? Voudrais-tu y envoyer une lettre?

— Peut-être.

— C'est ton affaire ; seulement la vieille ne te répondra pas, car elle ne sait pas l'orthographe. La sœur, peut-être. Elle est bien intelligente, la sœur ; mais je dois te dire que tu m'étonnes. Quelle indifférence auparavant, et maintenant quel intérêt ! Tout ça, mon cher, vient de la solitude où tu vis.

Aratof ne répondit rien à cette observation et s'en alla, muni de l'adresse demandée.

Quand il s'était rendu chez Kupfer, son visage exprimait l'agitation, l'étonnement, l'attente. Maintenant, il allait d'un pas égal, les yeux baissés, le chapeau enfoncé sur le front. Plus d'un passant le suivit d'un regard interrogateur, mais il ne faisait pas attention aux passants ; ce n'était pas comme cette autre fois sur le boulevard.

« Malheureuse Clara, Clara l'insensée ! » Ce refrain résonnait en son âme.

X

Et pourtant, le lendemain, Aratof fut tranquille et reprit ses occupations. Il ne pouvait s'empêcher de penser à ce que Kupfer lui avait dit la veille, mais ses réflexions étaient assez paisibles. Il lui semblait que cette étrange jeune fille l'intéressait au point de vue psychologique, comme une énigme dont il valait la peine de chercher le mot. Elle s'est enfuie avec cette actrice entretenue ; elle s'est mise sous la protection de cette princesse, chez laquelle elle a demeuré ; et pas d'intrigue amoureuse ? Invraisemblable ! Kupfer parle de sa fierté ; mais nous

savons, — Aratof aurait dû dire : « Nous avons lu dans des livres », — que la fierté peut très bien faire bon ménage avec une conduite légère ; et, en second lieu, comment, elle si fière, a-t-elle donné un rendez-vous à un homme qui aurait pu lui témoigner du dédain, et qui lui en a témoigné ? Mais, ici, Aratof se demanda : Lui avait-il, en effet, témoigné du dédain? Non, c'était un sentiment de surprise, d'incrédulité peut-être... « Malheureuse Clara! » retentit en lui de nouveau. Oui, malheureuse, dit-il enfin, c'est le mot qui s'applique le mieux à elle. Et si c'est ainsi, j'ai été injuste. Elle avait raison de dire que je ne l'avais pas comprise! C'est dommage! Une nature bien remarquable peut-être a passé si près de moi, et je n'en ai pas profité, je l'ai repoussée... Eh bien, après tout! J'ai toute la vie devant moi, je ferai bien d'autres rencontres encore! Mais pourquoi est-ce précisément moi qu'elle a choisi ?

Il jeta un regard dans le miroir devant lequel il passait.

— Qu'y a-t-il donc de si particulier en moi? Je ne suis pas déjà si beau! un visage comme tous les autres. Du reste, elle n'est pas belle non plus... Elle n'est pas belle... mais quel visage expressif! immobile, mais expressif. Je n'en ai pas encore rencontré de semblable... et elle a aussi du talent, c'est-à-dire elle avait du talent, indubitablement. Un talent sauvage, non développé, mais rude, mais véritable. Et là aussi, j'ai été injuste envers elle.

Aratof se transporta par la pensée à la matinée musicale, et remarqua qu'il se rappelait très distinctement chaque parole parlée ou chantée par elle, chaque intonation. Cela n'aurait pas eu lieu si elle n'avait pas eu de talent.

— Et maintenant, tout cela est dans la tombe où elle s'est précipitée elle-même. Mais il n'y a pas de ma faute. Non, il serait ridicule de penser qu'il y a de ma faute. En supposant même qu'il y ait eu quelque chose de ma part, ma conduite pendant l'entrevue a dû la désillusionner complètement. C'est aussi pour cela qu'elle a eu ce rire cruel en me quittant. Et puis, quelles preuves y a-t-il qu'elle se soit empoisonnée par amour? Il n'y a que les correspondants de journaux qui attribuent de pareilles morts à un amour malheureux. Aux personnes du

caractère de Clara, la vie devient facilement un ennui, un fardeau. Oui, décidément, Kupfer a raison : elle en avait assez de la vie...

Malgré ses succès? ses ovations? Aratof se mit à rêver. Cette analyse à laquelle il se livrait lui était en quelque sorte agréable. Étranger jusqu'alors à tout contact avec les femmes, il ne soupçonnait pas lui-même combien cette persistance à déchiffrer une âme féminine était significative pour lui.

— S'il en est ainsi, continua-t-il, l'art ne la contentait donc pas, ne remplissait pas le vide de sa vie ? Les véritables artistes n'existent que pour leur art ; tout le reste pâlit devant ce qu'ils reconnaissent être leur vocation... Ce n'était qu'une dilettante !

Mais ici Aratof s'arrêta de nouveau. Non, le nom de dilettante n'allait pas à ce visage, à l'expression de ces yeux.

Et devant lui surgit encore l'image de Clara, avec son regard noyé de larmes et fixé sur lui, avec ses mains pressées l'une contre l'autre et soulevées jusqu'à ses lèvres.

— Ah ! assez, assez ! se dit-il, comme brisé de fatigue, à quoi bon tout cela ?

Ainsi se passa la journée. Pendant le dîner, Aratof causa longtemps avec Platocha, la questionna sur le temps d'autrefois, dont elle ne se souvenait guère et qu'elle racontait mal, n'étant pas de langue facile et n'ayant de sa vie fait attention qu'à son Yacha, qu'elle était heureuse de voir ce jour-là si gentil et si bon. Il finit même par jouer aux cartes avec elle.

Ainsi se passa la journée. Mais la nuit !...

XI

Elle avait bien commencé. Aratof s'était bientôt endormi, et, quand la tante entra sur la pointe des pieds dans sa chambre pour faire trois fois le signe de la croix au-dessus de sa tête, ce qu'elle ne manquait pas de faire chaque nuit, il était tranquillement étendu et respirait comme un enfant. Mais, vers le matin, il eut un rêve.

Il lui sembla qu'il marchait dans une steppe vide parsemée

de grosses pierres, sous un ciel bas. Un sentier serpentait à travers les pierres. Il le suivit. Tout à coup, devant lui, s'élève comme un léger nuage... il regarde... Ce nuage devient une femme, vêtue de blanc, avec une étroite ceinture en or autour de la taille. Elle s'éloigne de lui en toute hâte... Il ne pouvait voir ni son visage ni ses cheveux... un long voile les couvrait... il voulait à toute force la rattraper et la regarder dans les yeux... mais il avait beau se hâter, elle marchait plus vite que lui.

Sur le sentier se trouvait une large pierre plate, semblable à une dalle de tombeau ; cette pierre barrait le chemin à la femme, elle s'arrêta. Aratof s'approcha en courant... elle se retourna vers lui, mais il ne vit pas davantage ses yeux, ils étaient fermés. Son visage était blanc, blanc comme la neige. Ses bras pendaient immobiles, elle ressemblait à une statue.

Lentement, sans plier un seul membre, elle se renversa en arrière et s'étendit sur la dalle... Et, sans savoir comment, Aratof se trouve étendu auprès d'elle, tout son corps raide et droit, comme une figure de tombeau, et ses mains croisées comme celles d'un mort.

Mais ici la femme se souleva tout à coup et s'éloigna. Aratof veut aussi se soulever, mais il ne peut ni décroiser ses bras ni bouger... Il la suit du regard avec désespoir... Alors la femme se retourna soudain et il aperçut des yeux vivants et clairs, sur un visage vivant aussi, mais inconnu. Elle rit, elle l'appelle de la main, mais il ne peut toujours pas bouger !

Elle rit de nouveau et s'éloigne en balançant gaiement la tête, sur laquelle a tout à coup surgi une couronne de petites roses rouges.

Aratof essaie de crier, de secouer cet horrible cauchemar... Tout devient sombre, et la femme reparaît auprès de lui... Mais ce n'est plus la statue, c'est Clara. Elle se tient devant lui, les bras croisés, et le regarde avec une attention sévère. Ses lèvres sont serrées, mais il semble à Aratof qu'il entend les mots suivants :

Si tu veux savoir qui je suis, va là-bas !...

— Où cela ? demanda-t-il.

— Là bas !... répond une voix gémissante, là-bas !...

Aratof se réveilla en sursaut.

Se dressant dans son lit, il alluma la bougie sur la table, mais ne se leva point, et resta longtemps assis, tout refroidi, regardant lentement à l'entour. Il lui sembla que, depuis qu'il était couché, il lui était arrivé quelque chose... que ce quelque chose s'était emparé de lui, l'avait envahi pleinement. Mais est-ce que ce serait possible? murmurait-il avec une sorte d'égarement. Un pareil pouvoir peut-il exister?

Il ne put rester dans son lit. Il s'habilla lentement et, jusqu'au matin, marcha dans sa chambre; et, chose étrange, il ne pensait pas un instant à Clara; il ne pensait pas à elle, parce qu'il s'était décidé à partir dès le lendemain pour Kazan.

Il ne songeait qu'à ce voyage, à la façon de le faire, à ce qu'il fallait prendre; il se disait qu'une fois là il tirerait tout au clair et alors se tranquilliserait.

Si je n'y vais pas, pensait-il, je suis capable de devenir fou! Il avait peur à cette pensée, il craignait ses propres nerfs. Il était persuadé que, dès qu'il aurait vu lui-même les choses de ses propres yeux, toute cette diablerie s'évanouirait comme son cauchemar de la nuit. Ce voyage ne prendra pas plus d'une semaine, et qu'est-ce qu'une semaine?... Autrement je n'en serai jamais délivré!

Le soleil levant éclaira sa chambre, mais la lumière du jour ne chassa pas les ombres nocturnes qui s'étaient étendues sur lui, et sa décision resta inébranlable.

Platocha manqua avoir un coup de sang quand Aratof la lui communiqua. Ses jambes défaillirent au point qu'elle dut s'accroupir par terre.

— Comment, à Kazan? pourquoi à Kazan? murmurait-elle en écarquillant tout grands ses pauvres yeux myopes. Elle n'aurait pas été plus stupéfaite si elle avait appris que son Yacha allait épouser la boulangère du coin, ou qu'il partait pour l'Amérique. — Et pour longtemps, à Kazan?

— Je serai de retour dans une semaine, répondit Aratof en se détournant à demi de sa tante, toujours accroupie par terre.

Platocha allait répliquer, mais il l'arrêta avec une violence inattendue.

— Je ne suis pas un enfant, cria-t-il, tout pâle, les lèvres trem-

blantes et un éclair de colère dans les yeux. J'ai vingt-cinq ans passé, je sais ce que je fais, et je suis libre de faire ce que je veux. Je ne permettrai à personne... Donnez-moi de l'argent pour le voyage, préparez-moi ma malle avec du linge et des habits, et ne me tourmentez plus. Je reviendrai dans une semaine, Platocha, ajouta-t-il d'une voix plus douce.

Platocha se releva en geignant et, sans répliquer, se traîna dans sa chambre. Yacha l'avait effrayée.

— Ce n'est pas une tête que j'ai sur les épaules, disait-elle à la cuisinière qui l'aidait à emballer les effets de Yacha; ce n'est pas une tête, c'est une ruche, et quelles sont les abeilles qui y bourdonnent, je n'en sais rien. Il va à Kazan, ma mère, il va à Kazan!

La cuisinière, qui avait vu la veille leur dvornik avoir une longue conversation avec un homme de police, eut un instant l'idée de faire part à sa maîtresse de cette circonstance, mais elle se mordit la langue et se contenta de penser : A Kazan? pourvu que ce ne soit pas beaucoup plus loin!

Quant à Platocha, elle était tellement bouleversée qu'elle ne prononçait même plus sa prière habituelle; dans une pareille calamité, Dieu lui-même ne pouvait pas lui venir en aide !

Le jour même, Aratof partit pour Kazan.

XII

Arrivé dans cette ville, il prit à peine le temps de retenir une chambre dans une auberge, et courut à la recherche de la maison de la veuve Milovidof. Pendant tout le voyage, il s'était trouvé dans une sorte de torpeur qui ne l'empêchait pourtant pas de s'occuper du nécessaire, de se transporter du chemin de fer au bateau à vapeur, de dîner aux stations. Il continuait à être persuadé que, *là*, tout s'éclaircirait, et, chassant loin de lui tout souvenir et toutes considérations, il se contentait de préparer dans sa tête le *speech* par lequel il exposerait à la famille de Clara Militch le motif de son voyage. Le voilà enfin arrivé devant la porte; il se fait annoncer. On le laisse entrer, avec étonnement, mais on le laisse entrer.

La maison de la veuve Milovidof était en effet telle que Kupfer l'avait décrite, et la veuve elle-même semblait être une des marchandes des comédies d'Ostrofski, tout en étant femme d'employé. Son mari avait eu le grade d'assesseur de collège. Non sans quelque hésitation, Aratof, après s'être préalablement excusé de sa hardiesse et de l'étrangeté de sa visite, prononça le *speech* qu'il avait préparé : comme quoi il avait l'intention de rassembler tous les renseignements nécessaires sur la jeune artiste prématurément enlevée au monde. Il ajouta que ce n'était pas une vaine curiosité qui l'amenait, mais bien uné profonde sympathie pour un talent dont il avait été l'admirateur (il se servit vraiment du mot : admirateur) ; et qu'enfin c'eût été un péché de laisser le public dans l'ignorance de ce qu'il avait perdu, et pourquoi ses espérances avaient été frustrées ! Mme Milovidof n'interrompit pas Aratof, elle ne comprenait pas trop bien ce que lui disait ce visiteur inconnu. Elle se contentait de l'examiner curieusement de la tête aux pieds, tout en trouvant qu'il avait l'air modeste, qu'il était habillé convenablement et que, pour sûr, ce n'était ni un vagabond, ni un demandeur d'argent.

— Tout ça, c'est à propos de Katia? dit-elle, quand Aratof se tut.

— Oui, madame, de votre fille.

— Et vous êtes venu pour cela de Moscou?

— De Moscou.

— Seulement pour cela?

— Mais oui.

Mme Milovidof se redressa tout à coup.

— Vous êtes un auteur? Vous écrivez dans les journaux?

— Non, je ne suis pas un auteur, et jusqu'à présent je n'ai pas écrit dans les journaux.

La veuve baissa la tête, elle ne savait trop que penser.

— Ainsi donc, de votre propre gré? demanda-t-elle brusquement.

Aratof ne trouva pas sur-le-champ que répondre.

— Par sympathie, par respect pour le talent, dit-il enfin.

Le mot de « respect » plut à Mme Milovidof.

— Enfin, dit-elle avec un soupir, quoique je sois sa mère, et

que cela m'ait fait bien du chagrin..... un pareil malheur! tout à coup!... Mais je dois dire qu'elle a toujours été une écervelée, et qu'elle a fini comme une écervelée. Quelle honte, jugez vous-même, pour une mère!... Il faut encore dire merci de ce qu'on l'ait enterrée chrétiennement!

Mme Milovidof fit le signe de la croix.

— Dès son enfance, elle ne se soumettait à personne. Elle a abandonné la maison paternelle, et enfin, c'est facile à dire, elle s'est faite actrice. Naturellement je ne lui ai pas refusé ma maison : car je l'aimais après tout, j'étais sa mère. Elle ne pouvait pas cependant vivre chez des étrangers et mendier son pain!

Ici la veuve versa quelques larmes.

— Et si, monsieur, reprit-elle, en s'essuyant les yeux avec un des bouts de son fichu, si en effet vous avez une telle intention,... si vous ne machinez pas quelque chose de déshonorant pour nous, mais si, au contraire, vous voulez nous témoigner de l'affection, dans ce cas, causez un peu avec mon autre fille; elle vous racontera tout mieux que moi.

— Annouchka, cria Mme Milovidof, Annouchka, viens ici; il y a ici un monsieur de Moscou qui désire causer à propos de Katia.

On entendit un léger bruit dans la chambre voisine, mais personne ne parut.

— Annouchka, cria de nouveau la veuve, Anna Séméonovna, viens donc ici, puisqu'on t'appelle.

La porte s'ouvrit lentement, et sur le seuil parut une personne, pas très jeune, à l'air maladif, pas jolie, avec des yeux très doux, bons et tristes. Aratof se leva, alla à sa rencontre et se présenta en se recommandant de son ami Kupfer.

— Ah! Féodor Féodoritch? dit la jeune fille à voix basse, et elle prit sans bruit une chaise.

— Eh bien, voilà : cause avec le monsieur, dit Mme Milovidof en se soulevant lourdement de sa place. Il s'est donné beaucoup de peine, il est venu de Moscou tout exprès, et désire avoir des renseignements sur Katia. Quant à moi, monsieur, ajouta-t-elle en se tournant vers Aratof, vous m'excuserez, je m'en vais : affaires de ménage. Avec Annouchka vous pourrez très bien vous

expliquer; elle vous parlera et du théâtre et de toutes ces sortes de choses. Elle a de l'esprit, ma fille, elle est bien éduquée. Elle parle français, elle lit des livres, tout comme feu sa sœur. On peut dire qu'elle l'a élevée... vous savez, étant beaucoup plus âgée qu'elle, c'était une occupation.

Mme Milovidof s'éloigna. Resté seul avec Anna, Aratof répéta son petit discours. Mais, ayant compris du premier regard qu'il avait affaire à une personne bien élevée, il s'étendit un peu, employa d'autres expressions, et à la fin se sentit ému, rougit, et son cœur battit plus fort. Anna l'écoutait en silence, les mains posées l'une sur l'autre. Un sourire mélancolique ne quittait pas son visage. Une douleur amère, et non encore épuisée, se lisait dans ce sourire même.

— Vous avez connu ma sœur? demanda-t-elle à Aratof.

— Non, à vrai dire, je ne l'ai pas connue. Je ne l'ai vue et entendue qu'une seule fois... mais il suffisait de la voir et de l'entendre une seule fois...

— Vous voulez écrire sa biographie? interrompit Anna.

Aratof ne s'attendait pas à cette parole; mais il répondit immédiatement :

— Pourquoi pas? Il faudrait surtout faire connaître au public...

Anna l'arrêta du geste.

— Oh! non, non! le public ne lui a fait que trop de chagrin; et puis, Katia commençait à peine à vivre. Mais si vous-même...

Anna regarda Aratof et sourit de nouveau du même sourire triste, mais un peu plus bienveillant cette fois. Elle semblait se dire : « Oui, tu m'inspires de la confiance. »

— Si vous vous intéressez tant à elle, permettez-moi de vous prier de venir ce soir après dîner. Je ne puis pas, comme cela, tout à coup... Je rassemblerai mes forces, j'essaierai... Ah! je l'ai trop aimée!

Anna se détourna, elle était prête à sangloter. Aratof se leva rapidement de sa chaise, remercia, dit qu'il viendrait certainement, pour sûr, et partit en emportant dans son âme l'impression d'une voix douce et d'yeux sympathiques et tristes, et dévoré par l'anxiété de l'attente.

XIII

Le même jour, Aratof retourna chez les Milovidof, et il eut une conversation de près de trois heures avec Anna. Mme Milovidof avait l'habitude de se coucher aussitôt après le dîner, à deux heures, et reposait jusqu'au thé du soir, à sept heures. La conversation qu'Aratof eut avec la sœur de Clara ne fut pas une conversation proprement dite, car elle parla presque seule, avec embarras d'abord, puis avec une animation toujours croissante, un entrain... On voyait qu'elle adorait sa sœur. La confiance qu'Aratof lui inspirait ne faisait que s'accroître. Sa présence ne la gênait plus ; elle pleura même en silence devant lui. Il lui semblait digne de recevoir toutes ses confidences. Dans sa vie sourde et silencieuse, elle n'avait jamais rencontré rien de semblable... Et lui, il buvait chacune de ses paroles.

Voici ce qu'il apprit :

Dans son enfance, Clara avait été indubitablement une enfant peu agréable ; et devenue jeune fille, elle ne s'était guère adoucie. Volontaire, irascible, pleine d'amour-propre, elle était toujours en guerre, avec son père surtout, qu'elle méprisait et pour son ivrognerie et pour son incapacité. Il le sentait bien ; aussi ne le lui pardonna-t-il jamais. Ses dispositions musicales se montrèrent de bonne heure, mais son père ne fit rien pour les développer. En fait d'art il ne reconnaissait que la peinture, dans laquelle il était si peu de chose, mais qui les nourrissait, lui et sa famille. Clara aimait sa mère négligemment, comme on aime une vieille bonne. Elle adorait sa sœur, quoiqu'elle se battît avec elle et qu'elle la mordît souvent. Il est vrai qu'ensuite elle se mettait à genoux devant elle, et baisait les endroits mordus. Elle était tout feu, toute passion, toute contradiction ; vindicative et bonne, généreuse et rancunière. Elle croyait à la destinée et ne croyait pas en Dieu. (Anna prononça ces derniers mots avec terreur.) Elle aimait le beau, mais n'avait aucun souci de sa propre beauté, et s'habillait n'importe comment. Elle ne pouvait souffrir que les jeunes gens lui fissent la cour, et, dans

les livres, ne lisait que les pages où il était question d'amour. Elle ne voulait pas plaire, n'aimait pas les caresses, et pourtant n'oubliait jamais celles qu'elle avait reçues, pas plus que les offenses. Elle avait peur de la mort, et elle finit par se tuer elle-même. Elle disait quelquefois : « Je ne rencontrerai jamais un homme tel que je le veux; et d'autres, je n'en veux pas. — Et si pourtant tu le rencontres? demandait Anna. — Si je le rencontre, je le prends. — Et s'il ne se donne pas? — Alors, j'en finirai avec moi-même, cela voudrait dire que je ne vaux rien. » Le père de Clara demandait quelquefois à sa femme : « De qui as-tu eu ce démon-là? Pas de moi, certes. » Le père de Clara, voulant se débarrasser d'elle, l'avait fiancée à un jeune marchand très riche, mais fort benêt, quoique « civilisé ». Quinze jours avant le mariage, — Clara n'avait que seize ans, — elle s'approcha de son fiancé, les bras croisés en tambourinant des doigts sur ses coudes, — c'était son geste favori. Tout à coup, pan! elle appliqua sa grande belle main sur la joue rose et rebondie du benêt. Il sauta sur ses pieds et ne put qu'ouvrir la bouche... Il faut vous dire qu'il était éperdument amoureux d'elle! « Pourquoi? » demanda-t-il. Elle se mit à rire et sortit de la chambre. « Je me trouvais là, ajouta la sœur, j'avais été témoin de la chose. Je courus après elle : « Katia, au nom du ciel, qu'as-tu fait? » Et elle de répondre : « Si c'était un vrai homme, il m'aurait battue; mais ce n'est qu'une poule mouillée. Et il demande encore pourquoi! Si tu aimes et si tu ne veux pas te venger, alors souffre en silence et ne demande pas pourquoi. Jamais il n'aura rien de moi, jamais au grand jamais. » Naturellement, elle ne l'épousa point. Du reste, bientôt après, elle fit la connaissance de cette actrice et quitta notre maison. Ma mère pleura un peu; mais le père se contenta de dire : « Chèvre rebelle, hors du troupeau. » Et il ne fit aucune démarche pour la retrouver. Mon père ne comprenait pas Clara. La veille de sa fuite, continua Anna, elle manqua m'étouffer dans ses embrassements. Elle répétait toujours : « Je ne puis pas, je ne puis pas autrement; mon cœur se brise, mais je ne puis pas. La cage est trop petite pour mes ailes... Et puis, on ne peut pas éviter sa destinée. » Après cela, nous nous vîmes

rarement. Quand le père mourut, elle vint pour deux jours, ne voulut rien de la succession, — elle était si désintéressée! — et disparut de nouveau. Le séjour d'ici lui pesait, je le voyais bien. Elle ne nous revint que s'étant déjà faite actrice.

Aratof se mit à questionner Anna sur le théâtre, sur les rôles dans lesquels Clara avait paru, sur ses succès. Anna répondait en détail, et toujours avec la même tristesse, avec la même animation. Elle montra à Aratof une carte photographique qui représentait Clara dans un de ses costumes. Sur cette carte, elle regardait de côté comme si elle se fût détournée des spectateurs. Enroulée d'un large ruban, sa lourde tresse tombait comme un serpent sur son bras nu. Aratof considéra longtemps la photographie, la trouva ressemblante, demanda si Clara n'avait pas pris part à quelque lecture publique. Il apprit que non, qu'elle avait besoin de l'excitation de la scène... Mais une autre question lui brûlait les lèvres.

— Anna Séméonovna, s'écria-t-il enfin d'une voix peu élevée mais d'une singulière intensité d'expression, dites-moi, je vous en supplie, pourquoi s'est-elle décidée à cette terrible action?

Anna baissa les yeux.

— Je ne sais pas, dit-elle enfin... Devant Dieu, je ne le sais pas, continua-t-elle avec véhémence, s'étant aperçue qu'Aratof avait écarté les deux mains en signe d'incrédulité.

— Dès son arrivée ici, elle était rêveuse, sombre. Quelque chose lui sera arrivé à Moscou que je ne puis deviner. Mais, au contraire, le jour fatal, elle était, sinon plus gaie, du moins plus calme que d'ordinaire. Moi-même je n'avais aucun pressentiment, ajouta Anna avec un amer sourire, comme si elle se le fût reproché.

— Voyez-vous, reprit-elle, on dirait qu'il était écrit que Katia serait malheureuse. Elle en était persuadée dès son enfance. Parfois elle appuyait sa tête sur sa main, le regard perdu devant elle, et disait : « Je ne vivrai pas longtemps! » Elle avait des pressentiments. Imaginez-vous qu'elle *voyait* d'avance, quelquefois en rêve, quelquefois éveillée, ce qui devait lui arriver. « Vivre comme on veut, ou pas du tout! » c'était aussi son mot. « Après tout, notre vie est en notre pouvoir! » Et elle l'a prouvé.

Anna se couvrit les yeux avec les mains et se tut.

— Anna Séméonovna, fit Aratof après un court silence, vous avez peut-être su à quoi les journaux ont attribué...

— A un amour malheureux? interrompit Anna en ôtant brusquement les mains de son visage. C'est une calomnie, une calomnie, un mensonge! Ma pure, mon inabordable Katia!... Et un amour malheureux, repoussé, et je ne l'aurais pas su! Et qui aurait-elle aimé ici?... Qui donc, parmi tous ces gens, était digne d'elle?... Qui s'était élevé jusqu'à cet idéal d'honnêteté, de sincérité, de pureté surtout?... cet idéal qui, malgré tous ses défauts à elle, lui était toujours présent!... La repousser, elle...!

Ici, la voix d'Anna se brisa, ses doigts tremblèrent, elle devint toute rouge, rouge d'indignation, et, dans ce moment, pour un seul moment, elle ressembla tout à coup à sa sœur.

Aratof allait s'excuser...

— Écoutez, interrompit Anna, je veux absolument que vous, vous-même, ne croyiez pas à cette calomnie et que vous m'aidiez à la dissiper. Voilà... — vous voulez écrire je ne sais quoi, un article sur elle, — voilà une occasion de défendre sa mémoire. C'est pourquoi je vous parle si franchement. Écoutez, Katia a laissé un journal.

— Un journal? murmura Aratof.

— Oui, un journal, c'est-à-dire en tout quelques pages. Katia n'aimait pas à écrire; elle n'inscrivait rien pendant des mois entiers. Ses lettres aussi étaient toujours fort courtes; mais elle était toujours, toujours sincère, elle ne mentait jamais... Mentir avec son amour-propre!... Je vais vous montrer ce journal, vous verrez vous-même s'il s'y trouve la moindre allusion à je ne sais quel amour malheureux.

Anna prit précipitamment du tiroir de la table un mince cahier d'une dizaine de pages au plus, et le tendit à Aratof. Celui-ci le saisit avec avidité, reconnut immédiatement la grande écriture irrégulière de la lettre anonyme, ouvrit le cahier au hasard, et ses yeux tombèrent sur les lignes suivantes :

« Moscou. Mardi. Juin. — Lu et chanté à une matinée littéraire. C'est un jour significatif pour moi; il doit décider de mon sort. (Ces mots étaient deux fois soulignés.) J'y ai revu... (Il y

avait plusieurs lignes soigneusement effacées, et plus loin :) Non, non, non!... Il faut reprendre son collier... Si pourtant c'était possible!...

Aratof laissa tomber la main qui tenait le cahier, et sa tête se pencha lentement sur sa poitrine.

— Mais lisez donc! s'écria Anna; pourquoi ne lisez-vous pas? Reprenez du commencement, vous n'en avez que pour quelques minutes, quoique ce journal renferme près de deux années. A Kazan, elle n'y a plus rien écrit.

Aratof se leva de sa chaise — et tomba lourdement à genoux devant Anna.

Celle-ci resta comme pétrifiée de surprise et d'effroi.

— Donnez, donnez-moi ce journal, dit Aratof d'une voix entrecoupée, en tendant ses deux mains vers Anna. Donnez-le-moi, et la photographie aussi; vous en avez certainement une autre... Je vous rendrai le journal..., mais il me le faut..., il me le faut!

Dans sa supplication, dans le bouleversement de ses traits, il y avait quelque chose de si désespéré, que cela ressemblait presque à de la colère, à de la souffrance. Il souffrait, en effet; on aurait dit qu'il n'avait jamais pu prévoir ce qui lui arrivait, et c'est avec une sorte de fureur qu'il suppliait de l'épargner, de le sauver.

— Donnez, répétait-il.

— Mais... vous avez donc été amoureux de ma sœur? dit enfin Anna.

Aratof continuait à rester à genoux.

— Je ne l'ai vue que deux fois, croyez-moi, et si je n'y étais poussé par des causes que je ne puis ni comprendre ni expliquer..., si je ne sentais pas peser sur moi un pouvoir plus fort que moi-même, je ne me serais pas mis à vous prier..., je ne serais pas venu ici. Il me faut ce cahier... N'avez-vous pas dit vous-même qu'il était de mon devoir de réhabiliter sa mémoire?

— Et vous n'avez pas été amoureux de ma sœur? demanda derechef Anna.

Aratof ne répondit pas sur-le-champ et détourna la tête comme pour éviter un coup.

— Eh bien, oui, oui, je l'ai été, et je le suis encore maintenant, s'écria-t-il, avec un vrai désespoir cette fois.

Des pas se firent entendre dans la chambre voisine.

— Levez-vous, levez-vous, se hâta de dire Anna, voilà maman.

Aratof se releva.

— Et prenez, prenez le journal, et la photographie aussi. Pauvre, pauvre Katia! Mais vous me rendrez mon journal? et si vous écrivez quelque chose, vous me l'enverrez immédiatement, entendez-vous?

L'apparition de Mme Milovidof délivra Aratof de la nécessité de répondre; il eut cependant le temps de murmurer :

— Vous êtes un ange; merci, je vous enverrai tout ce que j'écrirai.

Mme Milovidof, tout endormie encore, ne se douta de rien.

Dès le jour suivant, Aratof partit de Kazan, emportant la photographie dans sa poche. Quant au journal, il l'avait rendu à Anna, mais après en avoir arraché le feuillet sur lequel se trouvaient les mots soulignés.

Pendant le voyage de retour, la même torpeur le reprit, quoiqu'il se réjouît intérieurement d'avoir pourtant atteint son but; il repoussait obstinément toutes les idées sur Clara. Il pensait beaucoup à sa sœur, à Anna. Voilà, se disait-il, un être excellent! Quel cœur aimant, quelle absence d'égoïsme et quelle finesse de compréhension! Et dire que chez nous, en province et dans un pareil milieu, fleurissent de semblables natures! Elle est maladive, pas jolie, pas très jeune, mais quelle excellente compagne elle serait pour un brave homme! Voilà de qui on devrait devenir amoureux!

Aratof pensait ainsi, mais, une fois arrivé à Moscou, les choses prirent une autre tournure.

XIV

Platonida se réjouit extrêmement du retour de son neveu. Que ne s'était-elle pas imaginé pendant son absence! « Tout au

moins en Sibérie! se disait-elle, blottie dans un coin de sa chambrette, et tout au moins pour un an! » De plus, la cuisinière l'effrayait en lui communiquant les nouvelles les plus certaines sur la disparition, tantôt d'un jeune homme, tantôt d'un autre du voisinage. La complète innocuité politique de Yacha ne rassurait aucunement la bonne vieille, parce que : « Que peut-on savoir?... Il s'occcupe de photographie?... Cela suffit pour qu'on le saisisse!» Et voilà que son Yacha est revenu sain et sauf! Elle remarqua, à la vérité, qu'il avait un peu maigri et que son bon petit visage était un peu tiré...; mais c'était bien naturel, personne pour le soigner!... Pourtant elle n'osa pas le questionner sur son voyage. Elle demanda, pendant le dîner :

— Kazan, c'est une belle ville?

— Très belle, répondit Aratof.

— Il n'y a là que des Tartares, n'est-ce pas?

— Pas que des Tartares.

— Et tu n'as pas rapporté une de leurs belles robes de chambre?

— Non, je n'en ai pas rapporté.

Et la conversation se termina là.

Mais dès qu'Aratof se trouva seul dans son cabinet, il sentit immédiatement comme si quelque chose l'enveloppait de toutes parts, comme s'il se trouvait sous le pouvoir d'un autre être. Quoiqu'il eût dit à Anna, dans son élan d'exaspération subite, qu'il était amoureux de Clara, ce mot lui semblait maintenant à lui-même privé de sens, tout à fait absurde.

Non, il n'était pas amoureux... Et comment être amoureux d'une morte, qui même ne lui avait pas plu pendant sa vie, et qu'il avait presque oubliée? Non, mais il était en son pouvoir; il ne s'appartenait plus, il était *pris*... pris, au point qu'il ne pouvait plus se délivrer, ni en se moquant de sa propre absurdité, ni d'aucune autre façon. Il se rappelle les paroles de Clara, que Anna lui avait répétées : « Si je le rencontre, je le prends... » Et le voilà pris. Mais puisqu'elle est morte!... Oui, son corps... et l'âme?... Est-ce qu'elle n'est pas immortelle? Est-ce qu'il lui faut des organes terrestres pour manifester sa puissance? Voilà! Le magnétisme nous montre l'influence d'une âme humaine

vivante sur une autre âme humaine vivante... Et pourquoi cette influence ne continuerait-elle pas après la mort, puisque l'âme reste vivante? Mais dans quel but? Qu'est-ce qui peut en résulter?... Mais est-ce que nous comprenons en général le but de tout ce qui se passe autour de nous?... Ces pensées occupaient Aratof à un tel point que, tout en prenant le thé, il demanda soudain à Platocha si elle croyait à l'immortalité de l'âme.

Celle-ci ne comprit pas d'abord ce qu'on lui demandait, puis elle se signa et dit :

— Par exemple! qu'est-ce qui serait immortel, si ce n'est une âme?

— Et s'il en est ainsi, demanda Aratof, peut-elle agir après la mort?

La bonne femme répondit que oui, c'est-à-dire qu'elle pouvait prier pour nous, et encore seulement après avoir passé les « sept épreuves » dans l'attente du jugement dernier; les premiers quarante jours, elle ne fait que voltiger autour de l'endroit où la mort l'a surprise.

— Les premiers quarante jours seulement?

— Oui, et ensuite commencent les épreuves.

Aratof admira la précision des informations de sa tante et rentra dans sa chambre. Aussitôt il ressentit la même chose, le même pouvoir qui le dominait. Ce pouvoir se montrait, entre autres, en ce que l'image de Clara se présentait perpétuellement devant lui, jusque dans les plus petits détails, jusqu'en des détails qu'il ne se souvenait pas d'avoir remarqués quand il l'avait vue. Maintenant il voyait, oui, il voyait... ses doigts, ses ongles, les poils follets s'allongeant de ses tempes sur ses joues, un petit signe sous l'œil gauche; il voyait les mouvements de ses lèvres, de ses narines, de ses sourcils, et quelle espèce de démarche elle avait, et comment elle tenait sa tête un peu penchée du côté droit... il voyait tout! Non qu'il admirât tout cela, mais il était impossible de ne pas y penser, impossible de ne pas le voir. Il ne la vit pourtant pas en rêve la première nuit après son retour; il dormit d'un sommeil de plomb. Mais aussi, dès qu'il fut réveillé, elle entra dans la chambre et s'y installa en maîtresse du lieu. On eût dit que, par sa mort volontaire, elle

avait acheté ce droit, sans demander aucune permission. Il prit la carte photographique de Clara, se mit à la reproduire, à l'agrandir, puis en fit une carte à stéréoscope. Il ne put s'empêcher de frissonner lorsqu'il aperçut à travers le verre la figure de la jeune fille ayant pris le relief d'un corps ; mais cette figure était grise, comme couverte de poussière, et ses yeux restaient toujours détournés. Il se mit à les regarder fixement, longtemps, comme s'il espérait que... Voilà, voilà, ils vont se tourner vers lui... mais les yeux restaient immobiles, et toute la figure prenait un aspect de poupée. Aratof se jeta dans un fauteuil, prit le feuillet arraché du journal et pensa :

— On dit que les amoureux baisent les lignes tracées par une main aimée ; je n'ai nulle envie de le faire ; l'écriture ne me semble pas jolie , mais ces lignes soulignées renferment mon arrêt.

La promesse faite à Anna d'écrire un article lui revint à la mémoire. Il se mit à la besogne ; mais tout ce qui sortait de sa plume était si froid, si forcé, si faux surtout! on eût dit qu'il n'avait aucune foi ni dans ce qu'il écrivait ni dans ses propres sentiments. Clara elle-même lui semblait incompréhensible : décidément, elle se refusait à lui. Il jeta la plume en se disant que, ou bien il n'avait pas de talent d'écrivain, ou bien il fallait encore attendre. Il pensa à sa visite chez les Milovidof, à cette excellente Anna, et ce mot « intacte » qu'elle avait appliqué à Clara lui revint à l'esprit ; ce mot sembla le brûler et l'éclairer tout à la fois.

— Oui, dit-il, intacte, vierge comme je suis vierge moi-même ; voilà ce qui lui donne ce pouvoir.

Les pensées sur l'immortalité de l'âme, sur la vie au delà de la tombe, s'éveillèrent de nouveau dans son esprit. N'est-il pas dit dans la Bible : « Mort, où est ton aiguillon ? » et Schiller n'a-t-il pas écrit : « Les morts aussi vivront. ». Et dans Mickiewiecz : « Je t'aimerai jusqu'à la fin des siècles et après la fin des siècles. » Et un écrivain anglais n'a-t-il pas dit : « L'amour est plus fort que la mort » ? Le mot de la Bible le frappa surtout ; il voulut découvrir l'endroit où se trouve cette parole, mais il n'avait pas de Bible ; il alla en demander une à Platocha. Celle-ci fut éton-

née; elle lui remit pourtant un vieux livre, dans une reliure en cuir tout racorni, avec des agrafes en cuivre et tout parsemé de vieilles gouttes de cire. Il l'emporta dans sa chambre, et pendant longtemps ne put trouver le texte qu'il cherchait. Mais il en trouva un autre dans l'évangile de saint Jean (ch. xv, v. 13): « Personne n'a une plus grande charité que celui qui donne sa vie pour ses amis. »

Et il pensa : le mot n'est pas exact, il aurait fallu dire : « Personne n'a une plus grande puissance... »

— Mais si ce n'était pas pour moi qu'elle a donné sa vie? et si elle n'en a fini avec la vie que parce qu'elle en avait assez?

Mais ici, il se rappela de nouveau la scène de l'entrevue, ce visage, ces larmes, il entendit de nouveau ces paroles : « Vous ne m'avez pas comprise ! »

Non, il ne pouvait pas douter de la raison pour laquelle elle s'était sacrifiée.

Ainsi se passa toute la journée jusqu'à la nuit.

XV

Aratof se coucha de bonne heure, quoique sans grande envie de dormir. La tension de ses nerfs lui causait une lassitude plus pénible que la fatigue purement physique du voyage. Il éteignit la lumière. Une obscurité profonde se fit dans la chambre. Il restait couché, les yeux fermés, sans pouvoir dormir. Tout à coup il lui sembla qu'on lui murmurait à l'oreille :

— C'est le bruit du sang, ce sont les battements du cœur, pensa-t-il.

Mais voici que le murmure devient des mots... Quelqu'un parle en russe, avec hâte, avec l'accent d'une plainte, mais de façon inintelligible.

Aratof ne peut saisir aucune parole distincte, mais... c'est la voix de Clara.

Aratof ouvrit les yeux, se souleva, s'accouda; la voix devint plus faible, mais elle continuait sa plainte hâtive et confuse... et c'était indubitablement la voix de Clara.

De légers arpèges parcoururent rapidement les touches du pianino... puis la voix reprit, plus forte maintenant;... des sons répétés suivirent, toujours plus distincts, puis enfin se détachèrent des paroles :

— Des roses ! des roses ! des roses !

— Des roses! murmura Aratof. Ah! oui, les roses que j'ai vues sur la tête de la femme du rêve.

— Des roses ! entendit-il de nouveau.

— Est-ce toi ? demanda Aratof, toujours à voix basse.

La voix se tut.

Aratof attendit quelque temps, puis laissa retomber sa tête sur l'oreiller. Une hallucination de l'ouïe, pensa-t-il. Mais si... si pourtant elle était ici, tout près de moi?... Si je la voyais, m'effraierais-je ou me réjouirais-je? Mais pourquoi m'effrayer, pourquoi me réjouir? Serait-ce parce que j'y verrais une preuve qu'il y a un autre monde, que l'âme est immortelle? Mais si même je voyais quelque chose, cela pourrait être tout aussi bien une hallucination de la vue...

Il alluma pourtant la lumière, parcourut d'un rapide regard, non sans quelque terreur, toute la chambre. Il n'y trouva rien d'extraordinaire. Il se leva, s'approcha du stéréoscope... Toujours cette poupée grise avec ses yeux détournés. Un sentiment de dépit remplaça celui de terreur chez Aratof. Il avait l'air d'être trompé dans son attente, et cette attente même lui parut ridicule.

— C'est absurde, à la fin ! murmura-t-il en se recouchant et en soufflant la bougie.

De nouveau l'obscurité profonde. Aratof était cette fois bien décidé à s'endormir... Mais une nouvelle impression surgit. Il lui sembla que quelqu'un se tenait au milieu de la chambre et respirait faiblement et longuement... Il se retourna brusquement, ouvrit les yeux... Mais que pouvait-on distinguer dans ces ténèbres?... Il se mit à chercher à tâtons une allumette... et tout à coup il lui sembla qu'un grand coup de vent, silencieux et mou, avait traversé toute la chambre, l'avait traversé lui-même et les mots : « C'est moi ! » retentirent distinctement. « C'est moi ! c'est moi ! »

Quelques instants se passèrent avant qu'il parvînt à rallumer sa bougie. Il n'y avait personne dans la chambre, et il n'entendait plus que le battement précipité de son cœur. Il but une gorgée d'eau et resta immobile, la tête sur la main. Il attendait; il s'était dit : Je veux attendre ! Ou ce ne sont que des folies, ou elle est ici... Elle ne viendra pas jouer avec moi comme le chat avec la souris. Il attendit longtemps, si longtemps, que la main qui soutenait sa tête en fut tout engourdie. Ses yeux se fermaient; il les rouvrait de nouveau, ou du moins il lui semblait qu'il les rouvrait... Sa bougie était presque éteinte, la chambre à demi assombrie, et, dans cette demi-obscurité, la porte blanchissait confusément en tache allongée. Voici que cette tache glisse, disparaît, et à sa place, sur le seuil, apparaît une figure féminine. Aratof regarde fixement.

Ah ! c'est Clara, cette fois !

Elle le regarde aussi fixement... elle a sa couronne de roses sur la tête... et elle marche droit à lui... Un grand frisson secoue Aratof... il se soulève... Devant lui se tient sa tante, en camisole blanche, un bonnet de nuit sur la tête et un nœud de ruban couleur de feu sur le bonnet.

— Platocha ! murmura avec difficulté Aratof, c'est vous !

— C'est moi, Yacha, répondit Platonida.

— Pourquoi êtes-vous venue?

— Mais c'est toi qui m'as réveillée. Tu as commencé par gémir, et puis tout à coup tu as crié : « Sauvez-moi! Au secours ! »

— J'ai crié, moi ?

— Oui, toi, et encore d'une voix si enrouée « Au secours ! » Je me suis dit : Seigneur, ne serait-il pas malade? Et je suis venue... Mais tu te portes bien ?

— Parfaitement.

— Alors tu as fait quelque mauvais rêve... Veux-tu que je brûle un peu d'encens ?

Aratof jeta un regard sur sa tante et partit d'un éclat de rire. La figure de la bonne vieille dans ce bonnet de nuit, avec ce nœud bizarre au-dessus de son visage long et effrayé, était d'un effet très comique. Tout ce surnaturel qui entourait Aratof, qui l'étouffait, disparut en un clin d'œil.

— Non, Platocha, ma petite colombe, je n'en ai pas besoin. Pardonnez-moi, je vous prie, de vous avoir effrayée. Dormez tranquillement, je ferai de même.

Platonida resta quelque temps encore, montra du doigt la bougie, grommela :

— Pourquoi ne l'as-tu pas éteinte? Un malheur est si vite arrivé!

Et, en s'en allant, elle ne put s'empêcher de faire trois signes de croix dans la direction de son neveu.

Aratof s'endormit immédiatement et dormit très bien jusqu'au matin.

Il se leva dans une excellente disposition d'humeur, quoiqu'il lui semblât qu'au fond il regrettait quelque chose. Il se sentait léger et libre. Quelles folies romantiques! se disait-il à lui-même en souriant. Il ne regarda pas une seule fois ni le stéréoscope ni le feuillet arraché, et, aussitôt après le déjeuner, il alla chez Kupfer. Il ne se rendait pas bien clairement compte de ce qui l'y poussait.

XVI

Aratof trouva son ami à la maison. Il bavarda un peu avec lui, lui fit des reproches de les avoir oubliés, lui et sa tante, écouta quelques nouvelles de la « femme d'or », de la princesse, dont lui, Kupfer, venait de recevoir de Jaroslaf une calotte en drap d'or avec de la broderie en écailles de poisson; puis, s'asseyant devant lui, il le regarda droit dans les yeux et lui dit qu'il avait été à Kazan.

— Tu as été à Kazan? Pourquoi faire?

— Mais... pour rassembler des renseignements sur cette Clara.

— Sur celle qui s'est empoisonnée?

— Oui.

Kupfer hocha la tête.

— Voyez-vous ce petit innocent du bon Dieu! il s'est fendu de mille verstes — aller et retour. Eh! pourquoi faire? Si au

moins il y avait eu là un intérêt féminin! Oh! alors, dans ce cas, je comprends toutes les folies!

Ici Kupfer s'ébouriffa les cheveux.

— Mais pour rassembler des matériaux, comme vous dites, vous autres savants, serviteur! Il existe pour cela des bureaux de statistique. Eh bien! tu as fait la connaissance de la vieille, de la sœur? Une admirable jeune fille, n'est-ce pas?

— Admirable, en effet, dit Aratof. Elle m'a communiqué beaucoup de choses curieuses.

— T'a-t-elle dit comment Clara s'est empoisonnée?

— Comment?

— Oui, de quelle façon?

— Non, elle était encore si affligée, que je n'ai pas trop osé la questionner. Y avait-il quelque chose de particulier?

— Mais certainement! Imagine-toi, elle devait jouer ce jour même au théâtre... et elle a joué. Elle avait emporté avec elle un flacon de poison; elle l'a bu avant le premier acte et elle a joué ainsi tout ce premier acte avec du poison dans le corps. Quelle force de volonté! Quel caractère! Et l'on dit que jamais encore elle n'avait rendu son rôle avec autant de chaleur, autant de sentiment. Le public ne soupçonne rien, applaudit, rappelle; et, dès que le rideau tombe, elle aussi, paff! sur la scène. Des convulsions, des convulsions; et, une heure après, plus personne! Mais est-ce que je ne t'ai pas raconté tout cela? Ça se trouvait dans les journaux.

Les mains d'Aratof devinrent tout à coup froides, et quelque chose se mit à lui trembler dans la poitrine.

— Non, tu ne me l'as pas raconté, dit-il enfin. Et tu ne sais pas quelle était la pièce?

Kupfer se mit à rêver.

— On me l'a bien nommée, cette pièce. Il y paraît une jeune fille qu'on a trompée, ou qui s'est trompée... un drame, en tout cas. Clara était née pour les rôles dramatiques. Rien que son extérieur... Mais où vas-tu donc? s'interrompit Kupfer voyant qu'Aratof prenait son bonnet.

— Je ne me sens pas très bien, répondit Aratof. Adieu, je reviendrai une autre fois.

Kupfer l'arrêta par le bras et l'examina de près.

— Quel homme nerveux tu fais, frère! Regarde-toi un peu : tu es jaune comme de la terre glaise.

— Je ne suis pas bien, répéta Aratof. Et, se débarrassant de Kupfer, il partit.

Ce n'est que dans cet instant qu'il comprit le motif de sa visite à Kupfer : c'était pour parler encore de Clara, de l'infortunée, de l'insensée Clara.

Pourtant, de retour à la maison, il redevint calme. Les circonstances qui avaient accompagné la mort de Clara avaient commencé par l'ébranler profondément; mais ensuite, ce jeu au théâtre, avec ce poison dans le corps, selon l'expression de Kupfer, lui sembla une pose monstrueuse, une bravade. Il tâcha même de ne plus y penser, craignant d'exciter en lui-même un sentiment pareil au dégoût. Pendant le dîner avec Platocha, il se souvint de l'apparition nocturne de sa tante, de cette camisole écourtée, de ce bonnet de nuit avec son ruban couleur de feu, de toute cette figure comique à la vue de laquelle, comme au coup de sifflet du machiniste dans une féerie, toutes ses visions s'étaient écroulées en poussière... Il fit même répéter à sa tante comment son cri l'avait effrayée, comment elle avait bondi hors de son lit, comment, pendant quelque temps, elle n'avait pu trouver ni sa porte ni celle d'Aratof, etc... Le soir, il joua avec elle aux cartes, et rentra dans sa chambre, un peu plus triste, mais aussi calme qu'auparavant.

Aratof ne pensait pas à la nuit qui approchait; il était sûr qu'il la passerait on ne peut mieux. La pensée de Clara lui revenait bien par moments, mais il la chassait aussitôt; il la chassait dès qu'il se rappelait la façon tapageuse dont elle s'était donné la mort. Cette laideur faisait du tort aux autres souvenirs qu'elle avait laissés. Ayant jeté en passant un regard sur le stéréoscope, il lui sembla même que, si elle détournait les yeux, c'était par honte.

Le portrait de la mère d'Aratof était accroché juste au-dessus du stéréoscope. Il le descendit de son clou, l'examina longuement, l'embrassa et l'enferma soigneusement dans un tiroir de sa table. Pourquoi?... Est-ce parce que ce portrait ne devait pas

se trouver dans le voisinage de l'autre?... Ou pour quelle raison? Il n'aurait pu le dire; mais le portrait de sa mère réveilla en lui le souvenir de son père, qu'il avait vu mourant dans cette même chambre, dans ce même lit. « Et toi, père, que penses-tu de tout ceci? demanda-t-il. Tu dois tout comprendre; toi-même tu as cru à ce monde des esprits, si prompt à s'ingérer dans les choses humaines... Donne-moi un conseil. »

— Il m'aurait donné le conseil de jeter de côté toutes ces folies, ajouta-t-il à haute voix, et il prit un livre. Mais il ne put lire longtemps; et, sentant une sorte d'appesantissement dans tout son être, il se coucha plus tôt que d'habitude, bien persuadé qu'il allait s'endormir sur-le-champ. Ce qui arriva; mais son attente d'une nuit tranquille ne se réalisa pourtant point.

XVIII

Minuit n'avait pas fini de sonner, qu'il eut un rêve étrange et menaçant.

Il se voit dans une belle maison de campagne, dont il est le propriétaire. Depuis peu il a acheté cette maison et le domaine environnant; il est riche; et pourtant il se dit toujours : « C'est très bien, mais cela finira mal! » Autour de lui frétille un petit homme, son intendant, qui ne cesse de rire, de saluer, et qui veut lui montrer comme tout dans la maison et dans le domaine est en bon ordre. « Daignez venir, venez, répète-t-il en faisant un *hihi* entre chaque mot. Voyez comme tout est admirable chez vous. Voyez ces chevaux, quelles superbes bêtes! » Et Aratof voit une rangée d'énormes chevaux dans des stalles; leurs crinières, leurs queues, sont magnifiques; mais dès qu'Aratof passe devant eux, toutes les têtes se tournent à la fois de son côté et lui montrent de longues dents ricanantes. « C'est bien, pensa Aratof, mais le mal va venir. »

— Daignez passer dans le jardin, répète l'obséquieux intendant. Voyez quelles belles pommes vous avez!

En effet, les pommes sont très belles, rondes et rouges... mais dès qu'Aratof les regarde, elles se flétrissent... et tombent... — Le mal va venir, pense Aratof.

— Et voici le lac, continue l'intendant. Voici le lac; regardez comme il est bleu et uni... et voici un petit bateau en or. Désirez-vous faire une promenade? Entrez dedans, il nagera de lui-même.

— Je n'y entrerai pas, pense Aratof. Le mal va venir! — Et pourtant il entre, il s'assied... Au fond du bateau se tient accroupi un petit être, semblable à un singe, il tient dans sa petite main un flacon avec une liqueur brune. « Ne vous inquiétez nullement, lui crie du rivage l'intendant; ce n'est rien, ce n'est que la mort. Bon voyage! » Le bateau part comme une flèche... et voilà que tout à coup fond un tourbillon, non comme celui de la veille, silencieux et mou, mais noir, hurlant, terrible. Tout se confond à l'entour et, au milieu de ce vertige de ténèbres, il voit Clara, en costume de théâtre, qui approche de ses propres lèvres un flacon de poison... Des bravos lointains éclatent et une voix brutale crie à l'oreille d'Aratof : « Ah! tu as cru que tout finirait en comédie?... Non, c'est une tragédie... une tragédie! »

Tout éperdu, Aratof se réveille... Il ne fait pas sombre dans la chambre... une faible lueur glisse on ne sait d'où et éclaire tous les objets, triste et immobile... Aratof ne se rend pas compte d'où vient cette lumière, il ne sent qu'une chose : Clara est ici, dans cette chambre, il en a la conscience absolue... Il est de nouveau et pour toujours en son pouvoir... et de ses lèvres s'arrache le cri :

— Clara, tu es ici?

Dans la lueur immobile de la chambre s'entend distinctement le mot : Oui!

Aratof répète d'un souffle éteint la question...

— Oui!

— Alors je veux te voir! s'écrie Aratof. Et il saute hors de son lit.

Il resta quelque temps à la même place, les pieds nus sur le plancher froid. Ses regards erraient.

— Où donc?... où? murmuraient ses lèvres tremblantes. Rien à voir, rien à entendre! Il regarda avec attention tout à l'entour, et vit que la faible lumière qui remplissait la chambre venait d'une veilleuse entourée d'une feuille de papier, posée

dans un coin. C'est probablement Platocha qui l'a mise là. Il sentit même une odeur d'encens... encore la tante ! Il s'habilla à la hâte, car il ne pouvait penser à rester au lit, puis il s'arrêta au milieu de la chambre, croisa les bras. La sensation de la présence de Clara était en lui plus forte que jamais, et il se mit à parler d'une voix basse, mais avec une lenteur solennelle, ainsi que l'on prononce les conjurations :

— Clara, ainsi commença-t-il, si tu es réellement ici, si tu me vois, si tu m'entends, apparais ! Si ce pouvoir que je sens sur moi est ton pouvoir, apparais ! Si tu comprends combien est amer en moi le remords de ne t'avoir pas comprise, de t'avoir repoussée, apparais ! Si ce que je viens d'entendre est en effet ta voix, si ce sentiment qui s'est emparé de moi est l'amour, si tu sais maintenant que je t'aime, moi, qui jusqu'à présent n'ai aimé ni connu aucune femme, moi, vierge comme toi ; si tu sais que même après ta mort je me suis mis à t'aimer passionnément, éperdument ; si tu ne veux pas que je devienne fou, apparais, apparais, Clara !

Aratof avait à peine eu le temps de prononcer cette dernière parole, qu'il sentit quelqu'un s'approcher rapidement de lui par derrière, comme le jour de l'entrevue, et lui poser la main sur l'épaule... Il se retourna et ne vit personne... mais la certitude de la présence de Clara était devenue si intense, si indubitable, qu'il se retourna de nouveau.

Qu'est-ce ? Dans son fauteuil, à deux pas de lui, se tient assise une femme, tout en noir, la tête détournée et penchée, comme dans le stéréoscope... C'est elle ! c'est Clara ! mais quel visage triste et sévère !

Aratof se mit lentement à genoux... Oui, il avait eu raison l'autre jour... il n'éprouvait ni effroi ni plaisir, pas même de l'étonnement... son cœur même battait moins vite... il n'y avait en lui qu'un seul sentiment : « Ah ! enfin, enfin ! »

— Clara, reprit-il d'une voix faible mais égale, pourquoi ne me regardes-tu pas ? Je sais que c'est toi, et pourtant je puis encore croire que c'est mon imagination qui a créé une image pareille à celle-là (et il désignait de la main le stéréoscope). Prouve-moi que c'est toi, tourne-toi vers moi, regarde-moi, Clara !

La main de Clara se souleva lentement et retomba de nouveau.

— Tes yeux!... tes yeux!... murmura Aratof.

Et la tête de Clara se tourna lentement, ses paupières baissées se soulevèrent et deux prunelles sombres se fixèrent sur Aratof.

Il se rejeta en arrière :

— Ah! fit-il avec un long frémissement.

Les yeux de Clara restaient fixés sur lui, et ses traits conservaient la même expression grave, rêveuse, presque mécontente. C'est avec cette même expression qu'elle avait paru sur l'estrade le jour de la matinée musicale, avant d'avoir aperçu Aratof. Mais, comme cette fois aussi, elle rougit tout à coup, ses traits s'animèrent, son regard s'alluma et un sourire heureux, un sourire de triomphe éclaira ses lèvres.

— Tu as vaincu et je suis pardonné, cria Aratof. Prends-moi, car tu m'as pris, je suis à toi et tu es mienne!

Elle allait s'élancer vers lui, mais c'est lui qui se précipita sur elle! Il voulait embrasser ces lèvres qui souriaient, ces lèvres triomphantes... et il les embrassa... il sentit leur attouchement brûlant... il sentit même la fraîcheur humide de ses dents blanches... et un cri déchirant, un cri de volupté mourante retentit dans la chambre subitement obscurcie.

Accourue à ce cri, Platocha le trouva sans connaissance... Il était encore à genoux, sa tête était tombée sur le fauteuil, ses deux bras étendus pendaient inertes. Son visage pâle respirait un bonheur inexprimable.

Platonida tomba à côté de lui, le prit à bras-le-corps, ses pauvres bras faibles essayèrent de le soulever.

— Yacha! mon petit Yacha! mon pauvre petit Yachonet! répétait-elle... Il ne bougeait pas.

Alors Platonida se mit à crier comme une folle; la servante accourut. A elles deux, elles le soulevèrent tant bien que mal, l'assirent, se mirent à l'asperger d'eau où elles avaient trempé une sainte image.

Il revint à lui; mais, aux questions de la tante, il ne répondait que par des sourires, avec une expression si béate, qu'elle

n'en fut que plus effrayée, et elle se mit à faire des signes de croix, tantôt sur lui, tantôt sur elle-même.

Aratof finit par écarter sa main et, gardant cette même expression sur son visage, prononça :

— Mais qu'avez-vous donc, tante ?

— Toi, qu'as-tu, Yachinka ?

— Moi ? je suis heureux ! heureux, Platocha, voilà ce que j'ai... et maintenant je désire dormir.

Il voulut se lever, mais il éprouvait une si grande faiblesse dans les jambes et dans tout son corps, que sans l'aide de sa tante et de la servante il lui eût été impossible de se déshabiller. Une fois couché, il s'endormit aussitôt. Son visage conservait toujours la même expression, exaltée et bienheureuse, mais ce visage était bien pâle.

XIX

Le lendemain matin, quand Platonida entra dans la chambre, elle le trouva dans la même position. Sa faiblesse n'avait pas diminué, et il préféra rester au lit. La pâleur de son visage déplaisait surtout à Platonida.

— Mon Dieu, Seigneur ! pensa-t-elle, pas une goutte de sang aux joues, et il refuse du bouillon ; le voilà là, couché, il ne fait que sourire et assurer qu'il se porte tout à fait bien ! Mon Dieu, qu'est-ce que cela signifie ?

Aratof refusa également de déjeuner.

— Qu'est-ce, Yacha ? demanda Platonida. As-tu l'intention de rester couché comme ça tout le jour ?

— Pourquoi pas ? répondit Aratof d'un air caressant.

Cet air caressant déplut encore à Platonida. Aratof avait l'air d'un homme qui vient d'apprendre un grand secret, très heureux pour lui et qu'il cache avec un soin jaloux. Il attendait la nuit, non avec impatience, avec curiosité.

— Quoi encore ?... se demandait-il. Qu'est-ce qui peut encore arriver ?

Il avait complètement cessé de s'étonner ; il ne doutait plus

qu'il fût entré en communication avec l'âme de Clara. Il doutait aussi peu de leur amour mutuel... Mais quel peut être le résultat d'un pareil amour? Il se rappelait ce baiser, et une sorte de froid rapide et doux lui parcourait tous les membres.

Roméo et Juliette n'ont pas échangé un plus beau baiser, pensait-il. Mais, une autre fois, je saurai mieux résister. Elle viendra à moi avec une couronne de petites roses sur ses cheveux noirs...

Mais, plus loin, ensuite?

Nous ne pouvons cependant pas vivre ensemble!... Il faudra donc que je meure pour être avec elle! N'est-ce pas pour cela qu'elle est venue, et n'est-ce pas ainsi qu'elle veut me prendre?

Eh bien, quoi! mourir? la mort ne m'effraye nullement. Elle ne peut pas me détruire. « Où est, Mort, ton aiguillon? » Au contraire, ce n'est que comme cela, et là, que je serai heureux, comme je ne l'ai jamais été dans ma vie, comme elle non plus ne l'a jamais été!... Car nous sommes vierges tous les deux!... Oh! ce baiser!

Il y a des gens, pensait-il encore, qui, s'ils apprenaient tout ceci, me prendraient pour un fou. Si ces gens savaient quelle sérénité règne à présent dans mon esprit!

Et il souriait de nouveau.

Platonida entrait sans cesse dans la chambre d'Aratof, ne le tourmentait pas par des questions, le regardait, murmurait, soupirait, et s'en allait bien vite pour revenir aussitôt. Mais le voilà qui refuse aussi de dîner... Cela devenait grave! Elle alla chercher le médecin du quartier, en qui on avait confiance par la seule raison qu'il ne buvait pas d'eau-de-vie et qu'il avait épousé une Allemande. Aratof fut étonné lorsqu'elle le lui amena; mais Platonida se mit à supplier si instamment son Yachinka de permettre à Paramon Paramonitch, — ainsi se nommait le médecin,—de le visiter, ne fût-ce que pour elle, qu'Aratof consentit. Paramon Paramonitch lui tâta le pouls, lui regarda la langue, posa quelques questions, et finit par déclarer qu'il était nécessaire de procéder à une auscultation. Aratof était dans une disposition d'humeur si conciliante, qu'il y consentit également.

Paramon Paramonitch lui découvrit avec délicatesse la poitrine, la frappa, y appliqua son oreille, fit deux hum! hum! bien sentis, et prescrivit des gouttes et une potion; il conseilla surtout au malade de rester tranquille et de se garder de toute émotion forte.

« Tu t'y prends trop tard, mon bon, » pensa Aratof.

— Voyons, qu'a Yacha? demanda Platonida sur le seuil de la porte, en fourrant un assignat de trois roubles dans la main de Paramon Paramonitch.

Le médecin du quartier qui, comme tous nos docteurs d'aujourd'hui, surtout ceux qui portent l'uniforme, aimait à briller par des termes scientifiques, lui déclara que le neveu offrait tous les symptômes dioptriques d'une névrose cardialgique, et que, en outre, il y avait de la fébrilité.

— Parle plus simplement, petit père, dit Platonida avec sévérité. Ne nous effraye pas avec ton latin, tu n'es pas chez un apothicaire.

— Le cœur n'est pas en ordre, se hâta d'expliquer le médecin, et il y a aussi un peu de fièvre.

Puis il répéta sa recommandation de modération et de tranquillité.

— Mais il n'y a pas de danger? demanda avec la même sévérité Platonida. Et ne te refourre pas dans ton latin!

— Jusqu'à présent, il n'y en a pas.

Platonida resta tout interdite. Elle envoya chercher les médicaments, mais, malgré toutes ses prières, Aratof refusa de les prendre. Il refusa même le thé pectoral!

— Pourquoi vous agitez-vous ainsi, ma petite colombe? lui disait-il. Je vous jure que je suis à présent l'homme le plus heureux et le mieux portant de toute la terre.

Platonida ne faisait que hocher la tête. Vers le soir, il eut un peu de chaleur, mais il exigea qu'elle ne restât pas dans la chambre et qu'elle allât dormir chez elle. Platonida obéit, mais ne se déshabilla ni ne se coucha. Assise dans son fauteuil, elle tendait l'oreille et murmurait ses prières.

Elle allait pourtant s'endormir, quand un cri terrible, un cri déchirant, la réveilla en sursaut. Elle se précipita dans la cham-

bre d'Aratof, et, comme la veille, le trouva par terre, évanoui.

Mais il ne revint pas à lui comme la veille, quoi qu'on fît. Un transport au cerveau se déclara, compliqué d'une inflammation du cœur. Quelques jours plus tard, il était mort.

Une circonstance étrange accompagna ce second évanouissement. Quand on le coucha dans son lit, on trouva dans sa main droite fermée une petite boucle de cheveux noirs de femme. D'où venait cette boucle de cheveux? Anna Séméonovna avait bien une pareille boucle qui lui était restée de Clara, mais pourquoi aurait-elle donné à Aratof une chose qui lui était si précieuse? L'avait-elle mise par mégarde dans le journal de sa sœur, et l'y avait-elle oubliée?

Dans son délire, Aratof se donnait le nom de Roméo après l'empoisonnement; il parlait de son mariage accompli et réalisé, de la jouissance suprême qu'il connaissait à présent...

Bien affreux fut pour la pauvre Platocha le moment où Aratof, revenu à lui pour un instant et l'ayant aperçue auprès de son lit, lui dit :

— Tante, pourquoi pleures-tu? De ce que je dois mourir? Ne sais-tu donc pas que l'amour est plus fort que la mort? Ce n'est pas pleurer, c'est se réjouir qu'il faut... se réjouir comme je le fais maintenant.

Et, de nouveau, sur le visage du mourant rayonna ce sourire de béatitude qui resserrait si douloureusement le cœur de la pauvre vieille.

Ivan TOURGUENEFF.

L'ÉTAT ET LES TRAVAUX PUBLICS

On se rappelle la satisfaction avec laquelle fut accueilli le programme de travaux publics élaboré par le gouvernement, en 1878, et les espérances qu'il fit naître.

Après les dures années de la guerre et les luttes politiques qui accompagnent toujours l'établissement d'un régime nouveau, chacun voyait, dans cette vaste carrière ouverte à l'activité du pays, l'aurore d'une de ces périodes de prospérité où le travail, largement offert à tous, panse les blessures, affermit les institutions, éclaire les jugements et calme les impatiences en augmentant le bien-être général. On comprenait si bien que là était la voie féconde dans laquelle la République, dégagée désormais de toute compétition, devait trouver son plus solide appui et sa véritable consécration, que, sans chercher même à discuter le choix ni l'importance des œuvres projetées, on applaudissait à ces grandes promesses de paix et de travail.

Plusieurs années se sont déjà écoulées et les espérances que l'on avait conçues sont loin de s'être réalisées. L'agriculture est en souffrance, les valeurs de toute nature se déprécient, l'essor des entreprises est comme paralysé, le crédit est atteint et les budgets de l'État trahissent même d'assez graves embarras.

Quelles peuvent être les causes de ce malaise?

On ne saurait accuser les Pouvoirs publics d'avoir manqué d'initiative. Jamais, peut-être, ils ne sont autant intervenus dans les affaires du pays; c'est l'État qui a dressé le programme des travaux à entreprendre, c'est aussi l'État qui s'est chargé de les exécuter.

Le choix même de ces travaux n'a-t-il pas eu quelque influence dans les mécomptes économiques qui se manifestent? Et cette intervention excessive de l'État n'a-t-elle pas précisément

contribué à faire dévier l'activité du pays vers des entreprises téméraires ou improductives, qui ont abouti à cette sorte de marasme qui pèse actuellement sur les affaires?

Telle est la question qui se pose aujourd'hui; elle préoccupe l'opinion publique à ce point qu'il peut être intéressant d'en essayer l'examen, alors même que l'on n'aurait pas la prétention de la résoudre.

I

Le grand économiste anglais Stuart Mill a consacré tout un livre de ses *Principes d'économie politique* à l'influence du gouvernement et à la définition de ses fonctions.

Il examine les limites qui doivent être assignées aux attributions de l'État et énumère les objections que l'on peut élever contre son intervention dans les diverses branches de l'activité publique.

« Il existe, dit-il, sous toutes les formes que prend l'action d'un gouvernement, quelque chose de coercitif : c'est la manière de pourvoir aux moyens pécuniaires d'exécution par la contribution forcée de l'impôt.

« Tout ce qui augmente les fonctions du gouvernement ajoute à sa puissance. Aussi, n'est-il pas moins important sous un gouvernement démocratique que sous tout autre, de surveiller avec une inquiétude vigilante toute tendance de la part des dépositaires de l'autorité publique à étendre leur intervention et à prendre un pouvoir quelconque autre que le pouvoir absolument indispensable.

« Toute attribution nouvelle conférée au gouvernement est une nouvelle occupation imposée à des personnes déjà surchargées de fonctions. La conséquence naturelle est que les fonctions sont mal remplies ou ne le sont pas du tout, parce que le gouvernement ne sait agir qu'avec une lenteur fatale à toute affaire.

« Dans les sociétés les plus civilisées, les choses sont plus mal faites par l'intervention du gouvernement que par les individus intéressés. L'infériorité du gouvernement dans la plupart

des opérations ordinaires d'industrie et de commerce est attestée par ce fait que le gouvernement ne peut guère soutenir la concurrence des particuliers. Alors même qu'un gouvernement serait supérieur en intelligence et en science à tout individu pris isolément, il doit être inférieur à l'ensemble des particuliers composant la nation. Le gouvernement, en excluant ou en remplaçant l'action des particuliers, substitue sa manière de faire les choses à l'infinie variété des méthodes qui seraient essayées par un certain nombre de personnes tendant au même but, ce qui est une concurrence infiniment plus favorable au progrès que tout système uniforme.

« En un mot, le *laisser faire* doit être la règle générale. Toutes les fois qu'on s'en écarte, à moins que ce ne soit absolument nécessaire pour réaliser quelque chose de grand et de bon, on fait mal, très certainement. »

Mettons en regard de ces doctrines, acceptées aujourd'hui par la plupart des économistes, les vues qui ont présidé, dans notre pays, à la conception et au mode d'exécution du programme projeté de travaux publics.

On a cru que, du moment qu'il s'agissait d'œuvres ayant un caractère d'utilité générale, c'était à l'État seul qu'il appartenait d'en fixer le choix et de pourvoir à leur réalisation.

Dès ses premiers actes, le gouvernement marque d'une manière décisive sa ferme intention de faire, de l'exécution de son programme, une œuvre purement administrative.

Les décrets de janvier 1878, instituant les commissions chargées de désigner les travaux à entreprendre, établissent que le Conseil général des Ponts et Chaussées aura à « centraliser les résultats et à opérer un classement par ordre de priorité ». En ce qui concerne l'exécution des travaux ainsi désignés, l'État étudiera « l'ensemble des mesures nouvelles qui permettront une extension plus rapide et plus sûre du réseau des chemins de fer ». Il poursuivra également l'amélioration et le complément des voies navigables en rachetant les canaux concédés, conformément au principe que « toutes les voies de communication d'intérêt général doivent être administrées par l'État ».

Une telle conception, dont on aperçoit tout de suite la portée, nécessitait évidemment un développement considérable des services administratifs qui, limités jusqu'alors à leur haute mission de contrôle, devaient tout à coup faire l'office d'entrepreneurs et d'exploitants. Il a fallu, à cet effet, « reconstituer la plupart des services, en créer un grand nombre de toutes pièces. Tous ont été fortifiés par des adjonctions plus ou moins importantes. Pour ne citer que les chemins de fer, cinquante services spéciaux d'ingénieurs en chef sont chargés des études et de la construction de toutes les lignes inscrites dans la loi. Il a fallu créer à côté du personnel des Ponts et Chaussées, devenu insuffisant, un personnel auxiliaire d'ingénieurs et de chefs de section. Près d'un millier de ces agents techniques ont, dès l'année 1879, pris place dans les cadres, et la liste en augmente incessamment... »

Tout est ainsi « réglé et organisé, disent les rapports officiels, de telle sorte que les choses suivent leur cours sous une direction active et énergique ». L'administration, animée d'un esprit de « justice distributive », saura s'occuper, ajoute-t-on, des contrées les moins bien partagées, tout en « renfermant dans de justes bornes les prétentions qui pourraient se produire ».

On le voit, les intérêts privés, ainsi mis en tutelle, n'ont plus désormais qu'à attendre les bienfaits que leur réserve, dans ses secrets desseins, cette sorte de Providence administrative. Le pays ne se compose plus que de contribuables entretenant une armée de fonctionnaires qui, au nom de l'État, pourvoient à tous leurs besoins et déterminent d'autorité ce qui revient à chacun.

II

Un tel système a déjà porté ses fruits. L'activité nationale voyant que les grandes entreprises lui sont interdites, que l'État lui ferme toutes les issues, a dû se porter ailleurs, et c'est l'étranger qui a profité d'une partie de nos capitaux et de notre industrie. On ne peut, en effet, demander à une nation aussi labo-

rieuse que la nôtre de se contenter d'un rôle purement passif. L'épargne se fatigue de n'avoir d'autre horizon que les valeurs d'État. Sans perdre son goût prononcé pour les placements sûrs, elle veut aussi employer une partie de ses ressources dans les entreprises industrielles qui, tout en présentant peut-être moins de sécurité, lui offrent en échange la chance de revenus plus élevés. C'est là un besoin qui ne saurait être indéfiniment comprimé et qui n'a rien que de salutaire. Étouffé chez nous, il va chercher ailleurs sa satisfaction. Les mauvaises affaires et les opérations aléatoires finissent elles-mêmes par attirer les capitaux en quête de placements autres que les valeurs d'État. Aussi, avons-nous assisté à une véritable déperdition des forces vives du pays qui, au lieu de concourir au développement de notre fortune intérieure, ont déserté le territoire ou se sont mal employées.

Les mécomptes survenus ont finalement amené l'espèce de découragement auquel nous assistons.

Il est digne de remarque que c'est au nom de la prospérité nationale, des intérêts généraux du pays, que s'exerce cet accaparement de toutes choses par l'État. Le gouvernement annonçait, dans son message de 1877, qu'une « ère de prospérité allait s'ouvrir ». On n'a cessé de répéter qu'une « vive impulsion » allait être donnée aux travaux publics.

On oublie toujours que l'activité d'un pays ne s'administre pas. Le gouvernement peut assurément en faciliter l'essor, mais c'est en bornant son action au rôle qui lui revient et qui ne commence que là où les efforts individuels ont besoin de recourir au concours de la collectivité des citoyens.

Cela est si vrai que l'État n'a, pour apprécier l'activité et l'utilité de ses services, d'autre mesure que l'importance des sommes dépensées. « On peut, disent les rapports officiels, en calculant la somme qu'un service d'ingénieur peut dépenser par an, établir que le Ministère des Travaux Publics sera bientôt en mesure de dépenser annuellement quatre à cinq cents millions. Nous n'avons pas encore atteint ce chiffre, ajoute-t-on, mais nous y arriverons. »

Entraînée sur cette pente, et comme enivrée de ses propres

actes, l'Administration finit par s'illusionner au point de croire qu'elle résume à elle seule toute l'activité du pays. C'est ce qu'elle exprime dans un de ses rapports officiels, où on lit ce qui suit :

« Pour l'année 1881, les dépenses de l'État seules atteindront approximativement quatre cents millions de francs, et, en 1882, on arrivera sans doute à ce chiffre de cinq cents millions de francs indiqué comme la dépense normale annuelle à prévoir pendant la période d'exécution du programme. Il suffit de comparer ce chiffre à celui de quatre-vingts millions à peine dépensé en moyenne pendant les années de 1850 à 1870, pour apprécier combien a été énergique l'impulsion imprimée par le gouvernement républicain aux travaux publics et aussi quels efforts ont dû faire l'administration et le corps des ponts et chaussées pour suffire à une tâche aussi lourde. »

On ne peut, en vérité, rien imaginer de plus étrange que cette apologie d'un système qui met la dépense totale des travaux entrepris à la charge des contribuables, ni que cette critique qu'on ose formuler sur la période d'exceptionnelle prospérité pendant laquelle l'industrie française, accomplissant des merveilles et répandant partout son activité, non seulement en France mais aussi à l'étranger, a pu exécuter l'œuvre colossale de nos chemins de fer en ne demandant aux finances du pays que des sacrifices relativement minimes.

Ce parallèle entre deux époques et deux systèmes qu'on ne se serait pas attendu à voir citer comme argument en faveur des travaux d'État, pourrait dispenser de tout commentaire.

Mais, enfin, les résultats obtenus par l'Administration, puisant à pleines mains dans le Trésor public, sont-ils du moins en rapport avec les crédits employés ? Montrent-ils, comme le dit le même rapport, que le programme de 1878, qui devait atteindre dès le commencement de l'année dernière « son plein épanouissement », est entré dans la période d'exécution « avec une rapidité qui a dépassé les prévisions et que ce n'est pas à tort que le pays aura eu foi dans les promesses du gouvernement » ?

Les faits ne sont malheureusement pas venus confirmer cet optimisme administratif. Les travaux, commencés à la fois sur

une quantité de points, ne s'exécutent pas dans l'ordre et dans les délais prévus; ils ne paraissent pas devoir procurer des avantages proportionnés à leur coût, beaucoup plus élevé qu'on ne l'avait supposé, et les charges qui en résultent ont amené des embarras budgétaires tels que l'on propose déjà de ralentir la marche des chantiers. Cela seul suffirait pour montrer les inconvénients du système employé, qui a, en outre, cette grave conséquence de faire ajourner, faute de ressources, d'autres travaux tout au moins aussi utiles que ceux que l'on a entrepris.

Loin de nous la pensée d'élever aucune critique contre l'Administration et ses fonctionnaires. La France s'enorgueillit, à juste titre, de l'honorabilité de ses services publics. Nous insistons, tout au contraire, sur ce point : que le gouvernement a trouvé dans l'institution puissante du corps des Ponts et Chaussées, dont personne ne conteste la science, le talent et l'intégrité, toute une élite d'ingénieurs qui lui ont permis de mettre ses vues à exécution dans des conditions exceptionnellement favorables.

Peut-être le corps des Ponts et Chaussées n'a-t-il pas suffisamment aperçu le danger qu'il y avait, pour lui, à servir d'instrument à une telle expérience et à sortir ainsi de sa haute et légitime mission de contrôle. Quoi qu'il en soit, il est hors de doute que si, avec de tels concours, les résultats obtenus n'ont pas été aussi satisfaisants qu'on l'espérait, la faute doit en être exclusivement attribuée au système dont on a voulu tenter l'application pour l'exécution des travaux publics.

Cette réserve expressément faite, nous serons plus à notre aise pour poursuivre notre étude.

III

Pour bien apprécier la situation actuelle, il convient de se reporter à quelques années en arrière.

Lorsque, après les malheurs de la guerre, la France commença à reprendre conscience d'elle-même et que, confiante dans ses propres ressources, elle sentit que le travail repris partout avec ardeur pouvait seul réparer ses désastres, toutes

les initiatives s'ingénièrent à concourir à l'œuvre commune. Un élan de patriotique activité se produisit dans la population.

Allant au plus pressé et sans se laisser attarder par l'étude de problèmes nouveaux, on se porta tout d'abord vers les constructions de chemins de fer. Des combinaisons se formèrent spontanément dans beaucoup de localités pour la création de lignes nouvelles.

Le gouvernement, en annonçant tout à coup qu'il allait désigner lui-même les lignes à construire et que ces lignes seraient exécutées aux frais et par les soins de l'État, coupa court à ce mouvement. Il est clair, en effet, qu'en présence de cette intervention inattendue les intérêts locaux n'avaient plus aucune raison de s'imposer des sacrifices, et que tous leurs efforts devaient désormais se borner à solliciter la faveur des pouvoirs publics pour obtenir d'être les mieux servis.

Cette intervention de l'État dans la création des chemins de fer eut d'autres conséquences qu'il n'est pas sans intérêt de rappeler. Elle conduisit au rachat d'un certain nombre de lignes.

Ce rachat fut présenté à titre de service rendu par l'État « à des Compagnies en détresse, et comme un acte de pure bienveillance motivé par l'intérêt des populations ».

On ne comprend pas bien comment il était si utile que l'État vînt, de cette manière, au secours de ces compagnies. D'ailleurs, si l'État n'avait eu en vue que le motif qu'il indique, il aurait pu y employer d'autres moyens ; car, dès qu'il se fut substitué à ces compagnies, il n'hésita pas à s'accorder à lui-même certains avantages qui auraient peut-être suffi pour assurer l'existence et le développement des réseaux rachetés.

Aussi, le but poursuivi était-il tout autre. Il s'agissait de constituer un réseau d'État.

On prétendait y trouver un instrument de résistance contre les grandes compagnies. On ne fit que créer un monopole plus dangereux que le leur, en faisant disparaître des entreprises qui auraient pu, pour peu qu'on les eût aidées, devenir un élément précieux de concurrence et de salutaire émulation.

On a dit aussi que l'État, s'il était maître des chemins de fer, pourrait, de son autorité, diminuer les tarifs et réaliser ainsi

l'abaissement désiré des prix de transport. On avait oublié que les voies ferrées actuelles, prises dans leur ensemble, couvrent à peine leurs frais, et que toute réduction de tarifs amènerait des pertes qui devraient être couvertes par des augmentations d'impôts.

Rappelons ici que la moyenne du prix de revient des transports par voie ferrée, loin de pouvoir être abaissée, augmentera à mesure que des lignes nouvelles s'ajouteront au réseau actuel.

Les prix de transport sont, en effet, d'autant plus élevés que les tonnages et les parcours sont moindres. Cette augmentation, qui a déjà atteint près de 40 p. 100 sur le second réseau par rapport à l'ancien, se produit si rapidement, à mesure que les réseaux s'étendent, que sur certaines lignes à faible trafic et de petite longueur, le prix de revient de la tonne transportée, si l'on y comprend les intérêts du capital de premier établissement, approche parfois du coût des transports sur les routes ordinaires.

On voit, par là, l'erreur commise dans les prévisions du gouvernement, qui évaluait à 14 p. 100 des capitaux engagés les profits que le pays aurait à retirer des lignes nouvelles. On avait comparé les prix de transport sur route aux tarifs actuellement payés sur les chemins de fer, au lieu d'établir le parallèle avec les prix de revient réels de transport sur les nouvelles lignes.

Ceux qui soutiennent la thèse de l'intervention de l'État dans la question des chemins de fer ont à démontrer que l'État est le meilleur juge dans le choix des lignes à construire, et qu'il peut les construire et les exploiter plus économiquement que les compagnies.

La question veut être examinée à ses divers points de vue.

Tout d'abord, le choix qui a présidé dans l'ordre d'exécution des lignes nouvelles n'a pas été des plus heureux.

Le gouvernement l'a reconnu lui-même tout récemment. On a mis en chantier avant l'heure des lignes classées parmi les moins urgentes; « l'ordre logique pour la présentation des projets et pour la succession des travaux s'est trouvé renversé ; on

a voulu hâter le commencement des entreprises sur le plus grand nombre de points possible, et l'on a été amené par les circonstances à exécuter des lignes en dehors de leur importance propre ».

Un tel aveu mérite d'être retenu. Il fournit une preuve de plus que les administrations publiques, quelles qu'elles soient, sont conduites, par leur propre mode de fonctionnement, à négliger le côté économique des œuvres dont elles sont chargées. Les intérêts privés, s'ils avaient été engagés dans le choix et dans l'exécution de lignes nouvelles, auraient assurément trouvé le moyen de consacrer leurs premières ressources « aux lignes qui, en se rejoignant, eussent constitué une véritable transit », de manière à donner, dès le début, une rémunération suffisante aux capitaux engagés. Ils ne se seraient pas moins préoccupés de réduire les dépenses de construction et de les proportionner au trafic que les lignes seront appelées à desservir.

En outre, l'État construit chèrement.

On avait affirmé que la dépense d'établissement des nouvelles lignes n'excéderait pas deux cent mille francs le kilomètre. Chacun sait aujourd'hui que ce chiffre sera de beaucoup dépassé. Comment en serait-il autrement? Les tracés ne sont pas suffisamment étudiés au point de vue de l'économie de la construction, et la construction elle-même s'effectue dans des conditions forcément onéreuses. Les services publics, quel que soit le zèle des fonctionnaires, ne sont point organisés pour lutter contre les exigences des fournisseurs. Ils sont entravés par les formalités et les lenteurs administratives et ne peuvent, comme les entreprises particulières, intéresser leur personnel aux économies à réaliser.

Les mécomptes sur la rapidité des travaux n'ont pas été moindres. Le gouvernement est, en effet, limité dans ses efforts par les crédits qui lui sont alloués, tandis que les entreprises particulières, qui ont à payer les intérêts des capitaux engagés, ont hâte d'arriver à la période des bénéfices.

L'État est-il plus apte à faire de l'exploitation? Il est tout au moins permis d'en douter. Dans tous les pays où la comparaison peut être établie, elle est à l'avantage des compagnies parti-

culières, et il n'y a aucune raison pour que cette règle ne se vérifie pas chez nous aussi bien qu'ailleurs.

Le pays est ainsi exposé, par cette intervention de l'État dans la question des chemins de fer, à voir créer des lignes d'une construction coûteuse, manquant de trafic, et chèrement exploitées.

Ajoutons, enfin, que tous ces travaux d'État, engagés en dehors du mouvement spontané des intérêts privés, présentent le très grand danger de donner à certaines industries une activité purement factice, et de fausser l'équilibre économique qui devrait uniquement résulter du libre développement des diverses branches de l'activité du pays.

IV

Le cadre restreint de cet article ne nous permet point d'aborder l'étude complète du problème de l'intervention de l'État dans les travaux en cours d'exécution. Nous avons voulu simplement présenter quelques considérations générales, qui peuvent ne pas être sans utilité dans le choix du mode d'exécution à adopter pour les nouveaux travaux publics à entreprendre.

Nous essayerons, cependant, d'indiquer la voie qui pourrait être suivie dans la question actuellement pendante des chemins de fer.

Depuis que l'État a racheté les petites compagnies et que, poussé peut-être par leurs puissantes voisines, il a réduit ainsi à néant ces tentatives de l'industrie privée dans la concurrence des transports, il ne reste plus en présence que l'État et les grandes Compagnies. Celles-ci ont à se féliciter de cette situation, car, par un retour assez singulier des choses, elles se trouvent bénéficier seules des arguments qu'on invoque aujourd'hui en faveur de l'industrie privée. Elles avaient quelques petits adversaires que l'État s'est chargé de faire disparaître; elles sont à présent maîtresses du champ de bataille. Il faut convenir que c'est une partie bien menée.

Hâtons-nous, d'ailleurs, de dire qu'il n'y a, dans cette circonstance, rien qui doive effrayer ; après tout, ces puissantes

administrations, même si elles venaient à être encore étendues, valent toujours mieux que des administrations d'État.

On ne saurait nier cependant que l'augmentation continuelle et presque indéfinie des grands réseaux constitue, pour les compagnies elles-mêmes aussi bien que pour les intérêts qu'elles sont appelées à desservir, un véritable écueil. Lorsque des administrations ont atteint un certain degré de développement, leur fonctionnement finit par se rapprocher de celui des services publics et par perdre le caractère et les avantages des institutions privées. Il est donc important de les maintenir dans de justes limites.

Une telle condition ne semble pas impossible à réaliser dans l'organisation de nos chemins de fer.

L'État détient effectivement entre ses mains tout un réseau de lignes éparses sur le territoire. Cet ensemble de lignes peut être l'objet d'une étude qui aurait en vue, non de les répartir entre les grandes compagnies actuelles, déjà plus que suffisamment pourvues, mais bien de créer un certain nombre de nouveaux groupes ayant chacun une existence propre.

Il est bien certain, par exemple, qu'entre la Compagnie d'Orléans et celle de l'Ouest, il y aurait place pour un magnifique réseau qui serait formé des lignes appartenant à l'État dans cette région et de quelques autres dont il serait peut-être possible d'obtenir l'échange avec les compagnies voisines. Ce réseau pourrait avoir son entrée à Paris, vers le Trocadéro, dans un quartier qui a été jusqu'à ce jour déshérité dans la répartition des gares de chemin de fer.

Des groupements analogues pourraient être recherchés dans d'autres régions.

Les grandes compagnies se sont montrées, avec quelque raison, assez peu accommodantes, tant qu'on les a menacées dans leur propre existence; il est permis de supposer qu'il en serait tout autrement du moment où il ne s'agirait plus que d'une délimitation de territoire.

Le pays aurait grandement à gagner à la création de quelques nouvelles compagnies, qui apporteraient des éléments nouveaux d'activité à la grande industrie des transports.

Les finances et les services de l'État y trouveraient en même temps un allégement immédiat.

Ces nouvelles compagnies pourraient, en effet, rembourser à l'État toutes les sommes déboursées par lui pour les lignes rachetées, et prendre à leur charge l'achèvement des lignes commencées, ainsi que la construction des lignes nécessaires au complément et à la profitable exploitation des nouveaux réseaux.

Ajoutons que l'État pourrait faire avec les nouvelles compagnies concessionnaires des contrats de moindre durée, de façon à les transformer, au bout d'une certaine période consacrée à l'achèvement de la construction et après un temps déterminé de pleine et normale exploitation, en compagnies fermières ou en régies co-intéressées, et à réaliser ainsi, dans les meilleures conditions et quand le temps en serait venu, l'expérimentation de ce mode spécial d'exploitation des voies ferrées.

Cette solution, dont nous ne pouvons esquisser ici que les traits principaux, nous paraîtrait concilier dans la plus large mesure les intérêts de l'État, ceux des grandes compagnies et ceux du public, tout en restant conforme aux principes économiques que nous avons cherché à établir.

Tel serait le résultat de la substitution de l'industrie privée, ne demandant à l'État que le concours de son crédit, à l'action seule de l'État, obligé d'employer et d'immobiliser ses propres capitaux. C'est la différence essentielle des deux systèmes.

L'État, ainsi allégé dans ses charges, pourrait alors prêter plus aisément son concours à d'autres travaux dont nous allons parler, qui ne seraient pas moins utiles que les chemins de fer au développement de la richesse publique.

V

Les chemins de fer sont un instrument de transport, aujourd'hui parfaitement connu, dont on peut évaluer d'avance le coût et le profit. Aussi, est-on assuré que toutes les lignes utiles seront peu à peu construites.

Il n'en est pas de même pour beaucoup d'autres œuvres éga-

lement intéressantes, mais dont les avantages immédiats ne sont pas aussi aisément appréciés.

Les canaux de navigation sont de ce nombre. L'exposé des motifs présenté par le gouvernement, en novembre 1878, en fait ressortir toute l'importance.

« Les chemins de fer, y est-il dit, ont accompli jusqu'à ce jour la partie la plus fructueuse de leur œuvre ; les voies navigables, au contraire, malgré leur puissance de transport, ne desservent qu'une fréquentation beaucoup moindre. Les défectuosités du réseau, ses solutions de continuité, ses diversités de type, et toutes les autres imperfections, sont autant d'obstacles au développement du trafic. Dans la région du Nord, où le meilleur état des voies navigables permet d'établir une comparaison avec les voies ferrées, les canaux ont atteint un trafic comparable à celui des chemins de fer. Si l'on tient compte, pour l'un et pour l'autre moyen de transport, de l'intérêt et de l'amortissement des capitaux de premier établissement, de l'entretien et des grosses réparations, des dépenses d'administration, d'exploitation et de traction, on trouve que le prix de transport d'une tonne sur le chemin de fer du Nord est un peu plus du double de ce qu'il est sur les canaux.

« Est-il nécessaire d'ajouter que les voies navigables offrent, en outre, l'avantage d'être ouvertes à tous, de permettre sur tout leur parcours le chargement des marchandises, et de faire dans une juste mesure contrepoids au monopole des chemins de fer»?

On ne saurait faire un meilleur éloge de ces utiles voies de transport.

Ce que le pays réclame aujourd'hui, ce n'est pas seulement l'ouverture de voies nouvelles, c'est surtout l'abaissement des prix de transport; or, nous l'avons vu plus haut, le développement que l'État s'est proposé de donner à notre réseau de chemins de fer, quelque utile qu'il puisse être à divers points de vue, n'est pas de nature à résoudre la question en ce sens.

Le seul moyen d'arriver aux réductions de prix désirées, c'est de créer de nouveaux instruments de transport offrant, au moins pour certaines marchandises, un mode de circulation plus économique.

Tel est le rôle qui appartient aux canaux. Mais notre réseau de voies navigables est tout à fait insuffisant et présente les plus graves imperfections. Les profondeurs d'eau y sont souvent trop faibles, et les dimensions des écluses y diffèrent d'un canal à l'autre. De plus, les groupes de voies navigables desservant les divers bassins sont à peine reliés entre eux, de sorte que les transports par eau, qui trouveraient précisément leur principale économie dans les longs parcours, sont confinés dans des régions de peu d'étendue et soumis, dans ces régions mêmes, à des ruptures de charge, à des transbordements et à l'emploi de bateaux de faible tonnage.

L'importance de ces voies de transport et des services qu'elles peuvent rendre, est attestée par ce fait que, même dans les mauvaises conditions où elle se trouve, la navigation sur les canaux et rivières canalisées fournit un trafic presque égal au tonnage moyen, en petite vitesse, de l'ensemble de nos voies ferrées.

On ne saurait donc mettre en doute que, dès que le réseau des voies navigables sera convenablement amélioré et complété, le trafic y prendra un développement considérable. Là est le véritable complément à apporter à l'ensemble de nos voies de communication, entre lesquelles pourront ainsi se partager d'une manière rationnelle les divers éléments du mouvement commercial du pays. Une telle concurrence, si profitable aux intérêts généraux, ne sera même pas nuisible aux chemins de fer; ceux-ci bénéficieront rapidement de l'accroissement de circulation qui, en augmentant la production, fournira aux voies ferrées une nature de transports beaucoup plus fructueuse, compensant largement la diminution qu'ils pourront avoir temporairement subie en marchandises de petite vitesse.

Lorsque les chemins de fer étaient à leurs débuts, on pouvait comprendre que l'État vînt à leur aide, même contre les canaux. C'est dans cet ordre d'idées que, lors de la cession du canal du Midi, le gouvernement exposait, dans les considérants de la loi, que le chemin de fer de Bordeaux à Cette, s'il était exposé à la concurrence d'une voie « aussi facile et aussi économique » que le canal latéral à la Garonne, se trouverait privé de

la majeure partie, sinon de la totalité des marchandises. Une pareille argumentation, tout à l'éloge des services que peut rendre la navigation, pouvait à la rigueur se justifier, ou du moins s'expliquer, à un moment où il était d'intérêt public de faciliter et d'encourager la construction des voies ferrées. Mais, aujourd'hui, les rôles sont changés ; les chemins de fer ont conquis une situation à laquelle rien ne peut plus porter atteinte, et le moment est venu, pour l'État, de rendre aux voies navigables une partie de la protection qu'il avait dû, au moins pour un temps, réserver aux chemins de fer.

Est-ce à dire que les canaux doivent être construits et exploités par l'État? Nullement. Les arguments invoqués en faveur de l'industrie privée, pour ce qui concerne les chemins de fer, s'appliquent tout aussi bien aux canaux qui, même avec la liberté de circulation acquise à ces voies de transport, peuvent également faire l'objet de concessions à des compagnies.

VI

Les canaux de navigation ne sont pas les seules œuvres nouvelles dont l'importance doive être signalée.

Nos ports de commerce, qui sont le complément obligé des voies de circulation intérieure et un instrument indispensable au développement du commerce, réclament d'urgentes améliorations. Mais, là encore, s'exerce de la part de l'État cette « justice distributive » qui entend se réserver le soin de déterminer la part qui revient à chacun. Les plus grandes cités sont ainsi amenées à se réduire au rôle médiocre de simples solliciteurs, n'ayant plus d'autre préoccupation que de gagner des influences dans le partage des faveurs et des secours à obtenir. Tandis que certains établissements maritimes de l'étranger prennent une énorme extension, et que des travaux considérables s'y exécutent par le seul concours des initiatives privées, nous restons stationnaires, sans autre ressource que les crédits généralement insuffisants que l'État peut allouer chaque année à ces utiles améliorations. Et encore arrive-t-il parfois que ces crédits ne sont même pas employés au gré des intéressés.

Bordeaux, par exemple, dont la fortune maritime est gravement menacée par les ensablements de la rivière, ne voit pas sans effroi interrompre les travaux si nécessaires d'approfondissement du chenal et de la rade, pour des projets infiniment moins urgents et qui soulèvent déjà des critiques.

Les moyens de transport sont assurément de puissants auxiliaires pour le développement de la richesse nationale; mais ils ne sont que des instruments de travail; s'ils mettent en valeur les produits de l'industrie et de l'agriculture, ils ne les créent pas. Il convient donc, lorsque les voies de communication ont atteint un certain degré d'extension, de songer surtout aux œuvres qui ont en vue d'augmenter la puissance productive du territoire. Aussi devons-nous citer encore, parmi les travaux à entreprendre, les œuvres de canalisation agricole.

Le gouvernement l'a indiqué lui-même dans ses rapports, en disant que « le programme ne serait pas complet si l'on ne s'était préoccupé de développer une branche de la richesse publique qu'on a trop négligée à certaines époques, nous voulons parler de l'aménagement des eaux ».

Les modifications qui se sont produites depuis une douzaine d'années dans le mouvement économique du pays fournissent, à ce sujet, de précieux enseignements.

Pendant les vingt années qui ont précédé 1847, époque à laquelle notre réseau de chemins de fer a commencé à prendre un développement important, notre commerce extérieur est resté à peu près stationnaire; sa moyenne ne dépassait pas 1,200 à 1,300 millions de francs, avec un excédent moyen d'importation d'environ 27 millions par an. Dans les vingt années qui ont suivi, de 1848 à 1868, pendant lesquelles s'est construit notre réseau de voies ferrées, le mouvement commercial a triplé, avec un excédent d'exportations de près de 200 millions par an, soit de 4 milliards de francs pendant cette période de vingt ans. Depuis 1868, le mouvement commercial total a continué sa marche ascendante, mais le rapport entre les exportations et les importations s'est complètement renversé; le déficit qui s'est produit a atteint un chiffre comparable aux excédents de la période précédente.

La balance du commerce ne donne pas toujours, peut-être, la mesure exacte de la prospérité d'un pays ; mais on peut tirer d'utiles indications des éléments qui la composent. Or on trouve que les excès d'importations pendant cette dernière période proviennent principalement des insuffisances croissantes de notre production agricole, et qu'elles constituent tout au moins un manque à gagner.

On conçoit que le rapide développement de nos chemins de fer qui, lors de leur construction, répondaient à un besoin pressant de voies de communication, ait amené dans notre pays, qui a été l'un des premiers à profiter de ce merveilleux instrument de transport, un vif essor de prospérité industrielle et commerciale. Mais il ne faut pas oublier que, depuis, les autres pays, tels que l'Amérique du Nord, ayant à leur tour construit leur réseau de voies ferrées, se trouvent aujourd'hui armés d'un outillage également perfectionné et en mesure de nous faire une concurrence bien plus étendue qu'autrefois.

Le moyen le plus efficace de soutenir la lutte, c'est de produire davantage et à meilleur marché.

Les questions de transport ont leur grande importance, car elles influent notablement sur le prix de revient de la plupart des produits. Il est donc nécessaire de réduire autant que possible cet élément de dépense, et, à ce point de vue, l'achèvement de notre réseau de voies navigables peut rendre d'éminents services. Nous pouvons prendre, à notre tour, une certaine avance sur les autres pays dans la création de ces utiles voies de communication. Mais le but essentiel à poursuivre est d'augmenter notre production et d'en améliorer les conditions.

Le moment est donc venu d'aborder résolument l'étude et l'exécution de nouveaux travaux ayant spécialement en vue l'amélioration du sol, et notamment ceux qui ont pour objet une meilleure utilisation des eaux.

Nous ne reprendrons point ici cette question, développée dans un précédent article (1). Rappelons seulement que la quantité d'eau disponible, si elle était convenablement aménagée, per-

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 15 juin 1881.

mettrait de fertiliser une notable portion du territoire. Une telle œuvre augmenterait dans une énorme proportion la production du sol, ramènerait la richesse et la main-d'œuvre dans les campagnes, et serait de nature, mieux que toute autre, à remédier à la crise inquiétante que traverse actuellement notre agriculture.

Le gouvernement l'a bien senti. Mais n'a-t-il pas, pour ces travaux aussi bien que pour ceux que nous avons déjà cités, trop présumé de ses forces en comptant qu'il pourrait les exécuter lui-même?

Nous n'en citerons qu'un exemple.

Tout le monde sait quel intérêt s'attache à la création des canaux d'irrigation de la vallée du Rhône. C'est une œuvre impatiemment attendue par les populations du Midi et destinée à rendre la prospérité à des contrées menacées de la ruine par les sécheresses de l'été et par le phylloxéra.

L'État, s'il veut exécuter lui-même ce grand travail, se trouve en présence d'une dépense de plus de 200 millions de francs, et les pouvoirs publics hésitent, à bon droit, devant une charge aussi considérable. Que l'on se décide à faire appel à l'industrie privée, toute prête à prendre la responsabilité d'une telle entreprise, et l'œuvre pourra se réaliser sans autre concours de l'État qu'une garantie d'intérêt, largement couverte par les produits de l'entreprise, et une annuité de six à sept millions de francs à servir pendant la durée de la concession, — annuité qui sera grandement récupérée par les plus-values d'impôts à percevoir sur la valeur foncière et les produits des terres améliorées.

On le voit, toutes ces œuvres si utiles et si fécondes peuvent faire l'objet de concessions à l'industrie privée, qui les mènera à bonne fin en n'imposant à l'État que des charges annuelles limitées et relativement peu importantes. On ne sera plus exposé ainsi à voir interrompre ou ajourner des travaux appelés à devenir une source réelle de richesse pour le pays.

VII

En résumé, la question se pose nettement aujourd'hui entre deux systèmes opposés : l'un qui remet les intérêts des citoyens

entre les mains de services administratifs limités dans leurs ressources, et l'autre qui, ne demandant à l'État que le concours de son crédit, laisse une libre carrière aux efforts individuels et à leur féconde initiative.

De ces deux directions, laquelle va finalement l'emporter? Il eût semblé naturel que, dans la situation politique où nous nous trouvons, le gouvernement se fût abstenu d'intervenir d'une manière aussi excessive pour la solution de questions d'ordre purement économique. La tendance toute contraire qui a prévalu dans ces dernières années ne laisse point que de présenter un véritable danger, car la conséquence pourrait être de nature à faire imputer la cause du malaise actuel aux principes mêmes des institutions qui nous régissent.

On conçoit que des contradictions et des malentendus se produisent dans le domaine de la politique pure, et l'opinion publique les prend aisément en patience, tant que les controverses qui en résultent ne troublent point la tranquillité intérieure. Il en est autrement quand les affaires commencent à en souffrir.

Dans une telle situation, on reconnaîtra l'urgente nécessité de renoncer au système des travaux d'État, sorte d'ateliers nationaux qui épuisent l'épargne publique et imposent aux contribuables des charges toujours croissantes. Il faut se hâter de revenir à l'initiative privée qui est, nous le répétons, le juge le plus autorisé pour apprécier l'utilité des œuvres à entreprendre, et qui peut, mieux que les administrations les plus habiles, les exécuter économiquement et en tirer le parti le plus avantageux, tout en laissant à l'État et à ses services administratifs leur haute et importante mission de contrôle.

En entrant résolument dans cette voie, l'État n'aura plus à se préoccuper de donner une « vive impulsion » aux travaux publics. Les affaires reprendront d'elles-mêmes leur essor, et l'on verra promptement renaître la confiance et le crédit, qui ne peuvent faire longtemps défaut dans un pays aussi laborieux que le nôtre.

Ch. COTARD.

LAMENNAIS



ET SA CORRESPONDANCE

LETTRES INÉDITES A M. DE VITROLLES [1]

XLVII

Paris, 21 septembre 1848.

Ce n'est pas seulement le plaisir de causer avec vous, cher ami, qui hâte ma réponse à votre bonne lettre, mais encore l'incertitude absolue du lendemain, au moment où je vous écris.

Nous touchons à une crise, tous les partis se remuent, et l'imbécile gouvernement que nous avons depuis quelques mois, n'a de force d'aucune sorte. On ne se cache plus d'aucun côté, et chacun agit au grand jour. Tout le monde, aujourd'hui, voit et sait tout ce que je savais et voyais, et qui, pour l'avoir annoncé, m'a valu tant de colères. La scène s'ouvrira par Louis Bonaparte. Les légitimistes lui disent : « Monsieur, passez devant. » Ils ont fait l'appoint de son élection à Paris, et, par un calcul assez raisonnable du reste, marquent après lui la place de leur candidat.

Mais, aveuglé par des passions, des désirs insensés, légitimistes et bonapartistes comptent sans les républicains, aveugles aussi souvent, mais dépositaires des germes de l'avenir, et in-

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 15 décembre 1882 et du 1er janvier 1883. Reproduction et traduction interdites.

vincibles par le sentiment qu'ils ont de sa puissance, qui domine toutes les autres. Il y aura entre ces aveugles un grand combat, un combat à mort, cette mêlée effroyable dont je vous parlais et que j'aurais voulu prévenir. Nul n'y peut rien désormais, et dans la période de destruction qui s'ouvre, il faudra que chacun accomplisse son destin. Ce sera, dans la vie de la société, quelque chose de semblable à ces époques géologiques, où, sur la surface bouleversée de la terre, de vastes continents s'affaissent et d'autres surgissent, travail gigantesque de la nature, dont le terme est un monde nouveau.

Je ne néglige point l'affaire Didier, je m'adresse à tout le monde, et ainsi font mes fondés de pouvoirs, malheureusement avec peu de succès. On ne sait où prendre mon débiteur, que je crois décidé à consommer son escroquerie. On se ferait difficilement l'idée d'un pareil misérable.

Au reste, la ruine est universelle et certainement irrémédiable, nous y courions depuis trente ans. Ce pauvre idiot qu'on appelle Goudchaux (1) y perdra son hébreu. La propriété immobilière est chargée d'une dette de *trente-trois milliards*. Comment sortir de là que par une banqueroute générale, banqueroute d'État, banqueroute privée? D'ici à peu de temps, l'Europe entière entrera en liquidation, et l'on parle de propriétés à maintenir et à garantir! Que l'on s'occupe plutôt d'en reconstruire une nouvelle, la vieille n'existe plus. Comprenez-vous, en cet état, des prétendants, des hommes qui viennent dire : « Prenez-moi, je suis le remède à tout; je vous apporte, en ma personne, tous les biens ensemble : richesse, paix, bonheur; cela ne vous coûtera qu'une liste civile dont nous conviendrons de bonne amitié, et un fauteuil sous un baldaquin? » O folie humaine!

Ma santé n'est ni bonne ni mauvaise. L'Assemblée me fatigue; l'air qu'on y respire asphyxie, aussi bien au physique qu'au moral. Si c'est là vraiment l'expression de la France, je la plains grandement.

Adieu, cher, très cher; aimez-moi bien, et vous m'aimerez encore moins que je ne vous aime.

(1) Alors ministre des finances.

XLVIII

Paris, 10 octobre 1848.

Si j'ai bien calculé les dates, cette lettre, cher ami, doit vous trouver encore à Caulaincourt. Vous y avez eu de bien beaux jours, les plus beaux de l'année, je crois; mais nous ne pouvons pas, désormais, espérer qu'ils se prolongent beaucoup. Ceux qu'à votre retour vous passerez ici seront bien tristes. La misère est effrayante, et elle va croissant. Le cœur se serre douloureusement au spectacle de tant de souffrances. Que sera-ce cet hiver? La ville vient d'emprunter six millions, qui, répartis entre les indigènes *inscrits*, permettront de donner à chacun 15 centimes par jour. Cela dit tout. Plusieurs milliers d'enfants, dans le VIII[e] arrondissement seul, sans asile, sans toit, passent la nuit dans les rues à l'état de vagabondage. En politique, personne ne sait où l'on va, ni presque où l'on est. Tous les partis se remuent, mais d'un mouvement aveugle. Ils assiègent la porte du pouvoir et se précipitent pour entrer, sans se demander même ce qu'il y a derrière. Cela ressemble à de l'aliénation. Louis Bonaparte est une sorte d'idiot, qui, à la tribune où il crut hier devoir monter, a excité la risée universelle de la Chambre. Mais toute la France ne l'y a pas vu, et comme les légitimistes désirent qu'il passe devant, il a des chances pour la Présidence. Il est probable, cependant, qu'aucun candidat n'obtenant la majorité absolue, la nomination reviendra à l'Assemblée, et ce que fera celle-ci, personne ne le sait, car elle n'en sait rien elle-même. Le peuple déteste Cavaignac, et il a de bonnes raisons pour cela. Excepté dans le Midi et dans l'Ouest, personne ne veut d'Henri V, et là même, si on le proclamait, il y aurait guerre civile. Au milieu de cette confusion, on marche vers la banqueroute, banqueroute publique, banqueroute privée, banqueroute universelle, car la dette de la France dépasse son capital. Jugez de ce que sera la liquidation. Ce qui nous sauve de l'invasion méditée contre nous par les vieilles puissances, c'est le soulèvement général des peuples, quoi que fasse notre imbé-

cile et lâche gouvernement pour nous affaiblir, même de ce côté. Tout cela, au reste, n'est qu'un préliminaire de la grande crise dont nous approchons, et l'Europe entière avec nous. Je vous expliquerai, d'une manière plus précise et plus étendue, ce que je prévois, quand nous nous reverrons. Toujours est-il clair que le monde se transforme et que nous assistons au plus grand travail, à la révolution la plus vaste et la plus profonde qui se soit jamais faite dans les sociétés humaines.

Je fais imprimer la partie du 5e volume de l'*Esquisse*, où je traite de la religion. Cela formera un petit volume d'environ 250 pages. Le moment paraît assez singulièrement choisi pour publier un livre de ce genre ; aussi ai-je hésité longtemps, mais enfin j'ai cédé aux instances qu'on m'a faites. Adieu, très cher, et tout à vous de cœur.

XLIX

3 février 1849.

J'ai vu toute la Révolution depuis 89, et je n'ai jamais vu un pareil état des esprits. C'est une sorte de délire d'autant plus effrayant que, dans le naufrage de la raison, le sens moral disparaît lui-même. Au-dessous sont les abîmes où depuis si longtemps je vous annonce que nous descendons.

Vous me parlez du *mal* que je fais ; vous voulez dire que je souffre, et en effet je ne suis pas encore bien remis de mon inflammation d'entrailles. Par ailleurs, j'ai le funeste don de voir et de prévoir, et c'est là aussi une sorte de mal dont on ne souffre pas moins que du mal physique. Un autre mot vous est échappé que je veux effacer de ma mémoire ; il convient trop peu et à vous et à moi.

Celui de vos amis qui vous est le plus dévoué.

L

4 février 1849.

Votre lettre, cher ami, me fait du bien, j'avais, en effet, pris au sérieux quelques mots de votre dernier bulletin, et j'en avais été profondément peiné. J'avais tort puisque vous me le dites ; ainsi n'en parlons plus. Je me soucie peu de l'opinion de la plupart des hommes, mais il en est autrement de la vôtre, et je me sens trop à vous pour être indifférent de ce côté-là.

Sans doute, la société ne périra pas, je crois au contraire à sa rénovation, comme elle s'est renouvelée sous l'influence du christianisme. Mais ces transformations qui changent l'état fondamental de la société, ne s'opèrent jamais sans de profonds bouleversements et de terribles catastrophes. Voilà ce que je prévois et ce que je crains. Et déjà ce ne sont pas de simples prévisions, mais des faits trop réels : voyez l'Europe entière. Encore, ne sommes-nous qu'au commencement. La grande marée de l'avenir bat, de toutes parts, les rivages du vieux monde, et ne tardera pas à les submerger. Je sais bien qu'on oppose des baïonnettes et du canon à l'océan qui monte et gronde ; mais je crois peu, je l'avoue, à l'efficacité du canon et des baïonnettes contre les flots de cette mer immense. Nous recauserons de tout cela.

En attendant, je vous embrasse de cœur.

LI

Paris, 6 août 1849.

Les vacances qu'on nous donne commenceront dimanche. J'y gagnerai d'être délivré pendant six semaines d'un mortel ennui, et de pis que cela, car je ne sache point de spectacle plus triste que celui de cette assemblée impuissante pour le bien qu'elle ne comprend pas, et ne veut et ne peut comprendre. Du moins, sommes-nous pour le moment à l'abri d'un coup d'État. Le voyage que le président vient de faire dans l'Ouest en a

éloigné pour quelque temps l'idée. Mais si les évènements s'arrêtent, la misère, elle, ne s'arrête pas. Pour la soulager on rétablit l'impôt sur les boissons, et l'on nous en promet de nouveaux, que le ministre médite dans sa sagesse. Reste à savoir si on les payera, s'il sera possible de les payer. Les vieux financiers, à bout de voie, ressemblent à Guy-Patin qui avait fait saigner 160 fois un pauvre malade; le malade mourut, et Guy-Patin disait: C'est qu'elle ne l'a pas assez saigné!

J'en suis toujours au même point avec Didier. Son avoué ne finit rien, malgré ses promesses vingt fois réitérées, et voilà les vacances du palais qui approchent. Les mois, les années se passent à attendre ce qui ne vient point, ou qui vient si tard, que c'est à peu près la même chose. Malherbe écrivait à un de ses amis : « La vie est une pure sottise. » Il pouvait bien avoir raison. J'amuse la mienne avec des tableaux. A ceux que vous avez vus, nous en avons ajouté quelques autres qui ne les déparent pas, et notamment un Paul Potter, plus beau que le plus beau du Musée. Il y a là certainement une très grande valeur; mais voyez ce que c'est que l'homme : quand je pense qu'il faudra se séparer de tant de belles choses, auxquelles on s'attache involontairement ; j'oublie tout le reste, et ne songe plus qu'au regret que j'éprouverai d'en être privé. Cependant nous nous occupons d'organiser la vente et, par ce côté encore, l'affaire se présente bien. Les marchands ne reviennent pas de ce qu'ils voient, et, en effet, hors les grands musées, il n'existe point de pareille collection en Europe.

Le gouvernement paraît de plus en plus empêtré dans les affaires de Rome. On dit que les interpellations qui devaient avoir lieu aujourd'hui seront renvoyées aux calendes grecques.

Il nous en coûtera trente millions pour avoir rétabli le pouvoir absolu du pape. Les rois ne nous en sauront aucun gré, et nous serons détestés des peuples. Le P. Ventura, arrivé de Malte à Marseille, n'a pu obtenir jusqu'ici la permission de venir à Paris. On chasse de France les Polonais ainsi que les réfugiés allemands. Si nous ne sommes pas tout à fait heureux, nous pouvons au moins être fiers ; nous avons une politique noble. — A vous, cher, de tout cœur.

LII

Paris, 26 septembre 1849.

L'offre que vous me faites, très cher ami, d'avancer votre retour ici, dans le cas où vous pourriez m'y être utile pour mes affaires, m'a profondément touché. Juges, avocats, avoués, tous étant en vacances, les choses restent forcément suspendues jusqu'à la rentrée des tribunaux. Vous serez donc à Paris, quand le moment sera venu pour moi d'avoir recours à votre obligeance. Il m'importerait beaucoup de terminer le moins mal possible cette triste affaire, car D... n'est pas le seul fripon avec lequel je sois aux prises.

Vous savez que l'*Imitation* était ma ressource principale. Or mon traité avec Pagnerre et Perrotin expire dans trois semaines. Je m'étais arrangé avec un autre libraire, lorsqu'il a été constaté que les premiers, par un tirage énorme suivi d'une vente fictive, mais légale dans la forme, avaient pour deux ans encombré le marché de mon pauvre ouvrage, inutile dès lors entre mes mains. C'est 11,000 francs que ces honnêtes gens me volent. Voilà comme les affaires se font aujourd'hui. Le résultat de cette escroquerie infâme est de m'obliger de chercher, vieux comme je le suis, des moyens d'existence dans un travail où probablement je vais user le reste de mes forces. Il ne s'agit de rien moins que de me charger de la rédaction du journal *la Réforme*. Le traité doit être signé ce soir. Il assurera mon indépendance en tant que rédacteur; mais quel fardeau! On m'alloue une somme fixe, médiocre d'abord, mais qui doit augmenter si le journal prospère. Je choisis et paye mes collaborateurs. Outre le motif que je viens de vous dire, j'en ai eu d'autres encore pour me décider; mais ceux-ci ne sauraient être expliqués dans une lettre, à cause des longs détails où il faudrait entrer. Devoir à part, je pense absolument comme vous sur l'extrême folie de s'absorber dans la vie politique. « Avez-vous su prendre du repos; vous avez plus fait que si vous aviez pris des provinces et des villes. » Qu'est-ce donc quand on se tracasse pour ne rien

prendre du tout? J'ai toujours aimé les voies obscures et par cela même tranquilles, le *secretum iter* du poète; ce sont celles que j'aurais choisies, et dont les circonstances m'ont toujours éloigné. Nous sommes sous la main d'une puissance supérieure qui nous pousse où elle veut, sans le moins du monde nous demander notre consentement préalable. On ne fait point ses destinées.

LIII

Paris, 6 octobre 1849.

Je vous remercie de me gronder, cher ami, et je reconnais que, dans ce que vous me dites, il y a beaucoup de vrai. Ce vrai, je l'ai vu, je ne me suis point dissimulé les inconvénients, et cependant j'ai passé outre, non pas à cause des avantages problématiques et, en tout cas, de peu de considération qui ne touchent que l'aisance matérielle, mais par d'autres motifs, à mes yeux les seuls graves, les seuls puissants. Je vous le dirai de vive voix, car je ne renonce pas, certes, à nos bonnes causeries, Il m'a fallu prendre une détermination si prompte, que je n'ai eu que deux jours pour organiser une rédaction entièrement nouvelle et qui devra, dès lors, elle-même subir des modifications. Il est vrai que le travail est énorme, mais je n'ai pris d'engagements que pour une année. J'espère faire quelque bien, de cette sorte de bien inaperçu, mais réel pourtant, qui consiste surtout à retenir, à unir, à diriger peu à peu les esprits dans des voies raisonnables. Les difficultés sont immenses, je l'avoue, mais je n'ai pas entrepris de les surmonter toutes. Tenez, je vous le dirai, j'ai cru accomplir un devoir, et ce qui m'en a le plus persuadé, c'est que, très évidemment, je le remplissais à mes dépens.

Dans notre politique intérieure, les choses flottent en ce moment. La majorité est loin d'être d'accord. Le but n'étant pas le même, on ne peut s'entendre tout au plus qu'à demi; de là l'incertitude du vote en certain cas, par exemple en ce qui touche le douaire de Mme la duchesse d'Orléans. L'Europe aussi se brouille; chaque jour y apporte de nouvelles semences de discorde et de

guerre. Il est difficile qu'en un temps plus ou moins rapproché, elles ne produisent pas leur fruit, quoique partout on craigne une collision menaçante.

Vous ne me parlez point de votre retour. La campagne a encore un reste de beauté qui peut vous y retenir. En recueillant les rayons affaiblis du soleil qui baisse, pensez à moi, cher, comme à celui de vos amis qui vous est le plus entièrement, le plus tendrement dévoué, et à jamais.

LIV

Paris, 1er novembre 1849.

Je suis bien aise, cher ami, que vous prolongiez un peu votre séjour à la campagne, puisqu'un retour plus prompt à Paris pourrait vous causer quelque ennui. Comme vous je pense qu'à notre âge la tranquillité est le premier des biens.

Vous me direz qu'il n'y paraît guère, à me voir me jeter dans la vie du monde où il y a le moins de repos, et j'avouerai que cela est vrai. Aussi n'y suis-je nullement par goût, et je bénirai le moment où il me sera permis d'en sortir. Ma santé, au reste, soutient ce travail mieux que je n'aurais pu l'espérer. J'arrive fatigué à la fin du jour, mais d'ordinaire la nuit me remet, et de jour en jour je trouverai ainsi le bout de cette dernière campagne, dernière au moins selon mes vœux, et selon mes projets.

Le journal va bien, les abonnements viennent, et, y compris la vente des rues, nous tirons à 12,000. Les attaques ne manquent pas, mais nous n'y répondons jamais. Cette sorte de controverse grossière et sans bonne foi ne me va pas.

La politique est en désarroi par suite du changement de ministère et du message du Président. Des nouveaux ministres pas un n'a de consistance, pas un n'est au-dessus d'un simple commis, et c'est précisément ce que voulait le Président, d'après ce qu'il a dit aux anciens en les renvoyant. Nous voilà donc à pur et à plein dans le gouvernement personnel; mais ce gouvernement, pour réaliser son programme *napoléonien*, demande plus de *stabilité*, plus de *durée*, quelque chose de mieux que ce

qu'a réglé à cet égard notre Constitution *imparfaite*. De cela on tire les conséquences que vous imaginez. Pour moi je crois à des desseins, mais peu à leur exécution en face des obstacles qu'on rencontrerait. Tout est possible cependant, et en fait de folie rien ne me surprendrait. Voilà toujours, à bon compte, la droite violemment jetée dans l'opposition. Si elle y persiste, le nouveau ministère ne durera pas quinze jours. Qu'arrivera-t-il après?

Le Président s'accommodera-t-il avec elle, ou tentera-t-il un coup d'État? C'est ce que chacun se demande, et de réponse, point. Nous sommes en un état étrange, qui n'a point d'analogie dans le passé. Les choses ne peuvent rester telles qu'elles sont, et on ne voit pas par quels moyens on pourrait en sortir. Dans la Chambre, quatre partis, sans compter les nuances. Que l'un d'eux veuille saisir le pouvoir, accomplir dans son sens une révolution, à l'instant les trois autres se tournent contre lui. Les transactions, vous voyez comment, depuis une année, elles ont réussi. C'est une ressource épuisée désormais. Derrière cette cohue officielle, qu'y a-t-il? Le peuple, et le peuple des campagnes comme des villes, passe en masse du côté de la République. Là est l'avenir, et toute ma crainte est qu'il n'arrive trop tôt, avant que la raison populaire ait eu le temps de s'éclairer assez.

LV

Paris, 29 août 1850.

Le travail qui m'occupe, quoique difficile, est à peu près un travail de simple manœuvre. J'avais, comme vous savez, traduit les Évangiles. On m'a demandé d'y ajouter les autres livres du *Nouveau Testament*, sans notes ni réflexions quelconques. Me voici donc, du matin au soir, traduisant, traduisant, dans l'espérance que ce papier que je brouille se changera pour moi en pain. Les pensées qui me viennent, je les ravale; mais cela ne nourrit pas.

En lisant votre description, j'ai réellement vu Argenteau. Il me semble que j'y suis. Quelque beaux que soient ces lieux, ni vous ni moi, cependant, nous ne voudrions y passer notre vie.

Les lieux agissent vivement sur moi, mais encore faut-il qu'il s'y rattache certaines idées ou certains souvenirs.

Le président devra conserver celui du voyage qu'il vient de faire. A tout ce qu'il voudrait bien, partout on a dit non. Courbera-t-il la tête sous ce *non* formidable? On en peut douter. Ainsi, toujours incertitude, non pas de l'avenir, mais des accidents à travers lesquels se réalisera cet avenir.

A l'Élysée, on rêve; on rêve aussi ailleurs; cela rappelle la pièce italienne : *La vita è un sogno*. Ce qui fait que ce qui doit être, est nécessairement, c'est que la force qui le produit, indépendante de la pensée, toute d'instinct, accomplit son œuvre, comme l'animal se meut, respire, mange, comme la plante végète. La raison de l'homme ne peut rien sur ses propres destinées, si ce n'est pour hâter, en l'aidant, ou pour retarder, en la contrariant, l'action de causes plus élevées qui atteignent infailliblement leur fin. *O vanæ hominum mentes!* Voyez Louis-Philippe : n'a-t-il pas cru s'éterniser, lui et sa famille, sur le trône qu'il avait escroqué? Et le voilà qui meurt obscur, méprisé, oublié bientôt dans un petit village d'Angleterre. Profonde politique que la sienne! Je ne crois pas à un autre succès pour aucun de ceux qui aspirent à le remplacer. Passer même au pouvoir, est devenu pour eux extrêmement difficile. On a manqué le moment; la République a enfoncé et enfonce tous les jours davantage ses racines dans le sol. Il n'y a plus contre elle que l'intrigue.

Or intrigue-t-on contre l'ordre des saisons, contre tout ce qu'elles amènent forcément dans le monde! L'aveuglement des princes, les illusions dont on les repaît, sont certainement quelque chose d'étrange, quelque chose qui non seulement étonne, mais effraye. Qu'un moment ils sortent du bruit que l'on fait autour d'eux et prêtent l'oreille, ils entendront dans les airs la voix de l'ange de saint Jean, qui leur crie : *Finis super te!* Mais qui se résigne à finir? On aime mieux, se flattant jusqu'au bout, s'envelopper la tête et s'avancer en tâtonnant dans la nuit froide, où l'on cherche un trône, et où l'on ne rencontre qu'une fosse.

Nous avons ici une pluie continue, qui, après avoir nui à la moisson, paraît avoir amené sur les raisins une maladie assez

analogue à celle des pommes de terre. Je le regrette pour eux et pour nous. Comme, au fond, le temps que nous avons n'est guère meilleur pour nous que pour le raisin, je vous recommande très instamment de soigner votre santé, et aussi de m'aimer un peu comme je vous aime.

LVI

Paris, 7 septembre 1850.

Rien de changé dans la politique. La menace permanente de tentatives contre la Constitution, ce qui aboutirait infailliblement à la guerre civile, arrête toutes les affaires, et par conséquent le travail. Les passions, comme toujours, sont plus fortes que la raison, car personne n'a rien à gagner aux bouleversements qu'on prépare. Les chances de succès pour les prétendants diminuent d'ailleurs de plus en plus. Le manifeste de Wiesbaden a été, de fait, comme une sorte de solennelle abdication. Nul moyen aujourd'hui de parler de légitimité, sans exciter la colère ou le rire.

Les d'Orléans cherchent à profiter de cette énorme faute. Mais qui ont-ils pour eux? Une certaine portion très inerte de la bourgeoisie. Cela ne saurait les mener loin. Le Président, lui, convaincu enfin qu'il n'a dans la nation aucun appui réel, se tourne vers l'armée. Il rêve un mouvement militaire *contre les royalistes*, si l'Assemblée ne consent pas à proroger ses pouvoirs pour dix ans. En ce cas, selon le plan conçu, il se ferait conduire aux Tuileries et proclamer dictateur. N'est-ce pas là une belle *solution?* Tous ces gens-là sont fous, mais leur folie nous coûte cher. Des évènements prochains, immédiats, je n'en prévois aucun; mais je vois devant nous, et trop clairement, un avenir bien triste. Au reste, ce fut toujours la marche de l'humanité à travers le temps. Il faut qu'elle avance, et chacun de ses pas est une douleur. Elle porte dans ses entrailles un fruit qui la déchire en sortant. *Omnis creatura ingemiscit et parturit,* dit saint Paul.

Lisez-vous dans le *National* les souvenirs de la princesse Belgiojoso? Elle y dit du mal de tout le monde, et c'est en dire

de soi plus que nul autre n'en pourrait dire. Si j'avais à peindre le diable, je le peindrais sous les traits d'une vieille femme méchante. Je ne sache rien de plus hideux dans la création.

Lamartine est en Angleterre, où il cherche à tirer parti de la concession qu'Abdul-Medjid lui a octroyée, et qui lui coûte déjà plus qu'elle ne vaut peut-être, en voyages et cadeaux, de règle absolue en Orient. Ses domaines ont, dit-il, trente lieues de tour. On y trouve de tout, des eaux, des oliviers, des vignes, des pâturages. Il n'y manque que l'argent qu'il lui faudrait pour payer ses dettes.

Adieu, très cher ami, revenez-nous sitôt que l'hiver ou l'ennui (autre hiver) se feront trop sentir. Je vous embrasse de cœur.

LVII

Paris, 9 septembre 1850.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt ce que vous me racontez de votre voyage. Les espérances de cette foule mêlée que vous avez vue de près, me paraissent se perdre dans un lointain des plus obscurs. De quelque côté qu'on le regarde, c'est, au reste, le caractère de l'avenir qui est devant nous. Le fond du peuple est républicain, la bourgeoisie, en grande partie, orléaniste. Le reste compte à peine et ne vit qu'artificiellement. Otez à M. Bonaparte le pouvoir dont il use pour une fin personnelle, que lui resterait-il ? Rien. Le légitimisme a au moins pour lui ce qu'il appelle un principe. Mais quel principe, au temps où nous sommes ! Il faut, à mon avis, que l'on ait une foi bien naïve pour l'avoir proclamé si nettement.

Je ne vois de fort aujourd'hui que la démocratie, et de possible que la république. Aussi, réussît-on à l'abolir, comme on le veut et comme cela se peut, je ne doute pas le moins du monde qu'elle ne renaquît bientôt, mais par des convulsions que je souhaiterais, de toute mon âme, épargner à notre pauvre France. Ce n'est pas sans une grande douleur que je vois approcher les formidables évènements que j'ai tant de fois annoncés. Et que ne donnerais-je point pour avoir été faux prophète !

Le général Pepe vient de se marier à une Anglaise. C'est bien aimer la guerre que d'entreprendre une pareille campagne à 66 ans ! La dame est veuve d'un orientaliste nommé Gilchrist, de son vivant membre du Parlement.

Personne, cher ami, ne vous aime aussi tendrement que moi.

LVIII

Paris, 25 septembre 1850.

Ce que vous me dites, mon cher ami, sur l'espèce de philosophie qu'il faut porter dans les choses de la vie, surtout quand on commence à en voir approcher le terme, est la raison et la vérité même. Aussi en profité-je de mon mieux. Mon ancienne fougue a bien diminué, et j'ai trouvé, à cette occasion, que l'âge guérissait de certains défauts, comme la paralysie guérit de la danse de Saint-Guy. On aimerait mieux souvent être resté malade. Je crois l'alliance entre la branche aînée et la branche cadette très compromise en ce moment. La déclaration récemment publiée, et qui a déterminé une scission profonde entre les légitimistes, est de nature à faire réfléchir beaucoup de d'Orléans. Je doute qu'ils acceptent la solidarité de pareils principes et de leurs conséquences. D'ailleurs, il ne s'agit pas seulement d'un accord en haut; il faut aujourd'hui compter avec ce qui est au-dessous, et là, certes, la répulsion sera grande.

Tout s'embrouille donc de plus en plus. Le Bonaparte s'éveille sur ce qui se fait autour de lui, et poursuit sa pointe pour arriver, d'abord, au moins à une prorogation pure et simple. Mais ceci, c'est encore une révolution, et une révolution qui ne peut s'accomplir que par ceux mêmes contre qui, en partie, elle serait faite, à moins qu'on n'essaye de la consommer uniquement par la force, ce qui, pour peu qu'on y regarde de près, ne paraît guère possible. Si vous demandez ce que je prévois donc, je vous répondrai : Rien. Jamais l'avenir ne fut, à mes yeux, aussi obscur : *nox sine stellis*. Je parle de l'avenir prochain, car, pour ce qui est au delà, mes convictions n'ont pas varié.

J'emploie toujours le peu de temps qu'on me laisse à ma

traduction du *Nouveau Testament*. Je n'aurais jamais entrepris ce travail ingrat, si je l'avais cru aussi difficile. Je le finirai cependant peu à peu, soutenu par l'idée que c'est du pain que je me prépare pour le petit nombre d'années qui me restent.

LIX

Paris, 17 octobre 1850.

Voyant peu de monde, ne sortant pas, je passe mon temps à écrire et à lire, et, en ce moment, surtout à écrire, voulant, avant la rentrée de la Chambre, avancer le plus que je pourrai ma traduction : travail plus difficile qu'on ne le croirait, et que je ne le croyais moi-même, bien que l'expérience m'eût appris déjà combien il était loin d'être aisé.

Ce qu'a entrepris M. Bonaparte paraît l'être encore moins. Il a plus de peine à traduire son oncle que je n'en ai à traduire saint Paul, et il y a même apparence qu'il y échouera tout à fait. Il est vrai qu'il y porte plus de bon vouloir que d'habileté peut-être; mais désormais le plus habile n'y réussirait pas davantage, je crois. On ne s'imagine pas combien, depuis un an, la France s'est démocratisée. La durée serait courte de quoi que ce fût qui, par ruse ou par force, se substituerait à la République. Le progrès en ce sens est universel en Europe. En Angleterre même, il y a, au-dessous de l'aristocratie, un mouvement profond qui croît d'heure en heure. Ce n'est pas un mouvement politique, mais un mouvement social bien autrement grave, et qui prend diverses formes. On ébranle l'Église établie, divisée en elle-même, et avec l'Église la constitution de l'État dont elle est une des bases. Dans les *trois* royaumes on remue la question *de la terre*, comme ils disent, demandant un nouveau système de baux, qui en diminue le prix et en allonge de beaucoup la durée; ce qui aboutit à un déplacement partiel de la propriété et à une réduction considérable des revenus : à quoi l'on ajoute l'abolition du droit d'aînesse et des substitutions. Des idées analogues préoccupent le peuple en Allemagne et en Italie, et s'y joignent à la haine chaque jour plus générale et plus forte des gouver-

nements. Il faut avouer que ceux-ci ne négligent rien pour la justifier. Voltaire disait : « Nos neveux verront un beau tapage. » Ils l'ont vu, en effet, et ce n'est rien près de ce que le monde verra bientôt. Quant à moi, je désire une transformation devenue nécessaire et qu'aucune puissance ne saurait empêcher ; mais je voudrais qu'elle s'opérât plus doucement, plus régulièrement qu'on ne peut l'espérer, à cause de l'aveuglement prodigieux de ceux qui y résistent, des divisions et de l'insuffisance de ceux qui prétendent à la diriger. Dieu fera tout par le peuple, et le peuple avec Dieu : mais ce sera long et rude. Voilà ce que je prévois, en baissant la tête devant les grandes lois qui conduisent le genre humain, comme les astres, comme l'univers entier.

Je suis, comme toujours, à vous du fond du cœur.

LX

Paris, 4 septembre 1851.

Après avoir passé, cher ami, par les mains de Stevens, je me suis vu pendant huit jours hors d'état de manger et de parler, et il n'y a encore que peu de chose de changé à cette agréable manière d'être. De sorte que si je me trouvais en ce moment avec vous sous les beaux ombrages qui bordent le lac de Caulaincourt, je me trouverais entre le plaisir de vous écouter, et l'impatience de ne pouvoir vous répondre quand nous ne serions pas d'accord, ce qui, comme vous le savez, arrive quelquefois, et heureusement pour l'intérêt de la conversation. Par exemple, je n'admettrais pas sans modification la différence que vous établissez entre les premiers chrétiens et le peuple de nos jours, et je vous citerais bravement d'anciens Pères qui ont dit que l'humeur pacifique des premiers n'était qu'une sage prudence, en attendant qu'ils fussent les plus forts. Il me semble que l'histoire des temps postérieurs justifie assez l'opinion de ces Pères.

D'ailleurs, pour la blâmer, il faudrait soutenir qu'il n'est jamais permis de résister à la force injuste, qu'on doit tout souffrir des pouvoirs une fois constitués, que qui a puissance a

droit, et cela mènerait loin. Je crois que la vie est un combat, autant pour les nations que pour les individus, que ce que nous appelons paix n'est qu'une chose relative, et que cette loi du progrès par la lutte régit tous les êtres de l'univers. Point de choc, point de mouvement. On passe sur ce qui arrête, on renverse ce qui s'oppose, et c'est Dieu qui pousse mondes et grains de sable, hommes et moucherons, sans qu'il lui ait plu de dire à ses créatures où il les conduit par cette voie. Notre immense privilège est de le conjecturer, d'entrevoir, à travers les ombres mystérieuses, le terme infini de ce travail sans fin.

Un travail d'un autre genre, mais triste à voir, est celui des partis en ce moment. J'en crains de plus en plus les suites. L'inimitié croît et les passions s'exaltent, à mesure qu'on approche de l'époque où la balance penchera forcément ou d'un côté ou de l'autre. Le fond des choses est ce qu'il y a de plus grand par rapport à la société humaine, à ses bases véritables, à ses lois essentielles, et, quelque part qu'on jette les yeux, on n'aperçoit que de misérables intrigues. La candidature du duc de Joinville, très activement propagée sans bruit, inquiète l'Élysée, et avec raison, car elle enlèvera beaucoup de voix à M. Bonaparte. Comme elle sera surtout appuyée par la bourgeoisie, orléaniste en majeure partie, il se pourra bien qu'elle nous vaille l'abrogation de la loi du 31 mai. On trouvera que le suffrage restreint qui devait sauver l'ordre, le menace au contraire, et que le suffrage universel, incompatible il y a six mois avec ce même ordre, en est le vrai fondement.

En résultat, s'il y a élection, il me paraît probable qu'elle sera faite par l'Assemblée, aucun candidat ne réunissant le nombre de voix nécessaire pour être nommé de plein droit. Je ne me lasse point d'admirer les savantes combinaisons de la politique, et je comprends que les hommes en soient fiers.

Vous me prêchez le repos. Eh! qui ne désire le repos, sans trop, il est vrai, savoir ce qu'il désire? Est-on fatigué, on s'assied; les forces sont-elles revenues, on se relève, pressé du besoin de se mouvoir. Le repos absolu, il faut, pour le trouver, descendre au-dessous de la mort, dans ce sombre abîme qu'on appelle néant. Et qu'est-ce que le repos relatif? Un certain sen-

timent de bien-être, pour le corps, la santé; pour l'âme, la joie, le contentement, le bonheur. Reposez-vous, signifie donc : portez-vous bien et soyez heureux. A quoi chacun répond, hélas! je ne demande pas autre chose; réponse éternelle, car à tous les points de l'existence, le but où l'on tend est toujours au delà. Prenez-vous-en à M. Stevens si aujourd'hui ma philosophie vous paraît un peu triste. Je ne saurais non plus surmonter l'impression pénible que je reçois du spectacle étalé sous nos yeux. Le présent me blesse et l'avenir m'effraye. Mon vrai repos, au milieu de ces souffrances diverses, est de penser au plaisir que j'aurai de vous revoir dans quelques semaines.

LXI

Paris, 19 septembre 1851.

Ces deux hommes que vous avez vus, et que vous peignez si bien, sont des échantillons de ce monde plat, stérile et remuant au milieu duquel nous vivons. Je parle de la surface, car au-dessus, là où dans l'obscurité mystérieuse qui enveloppe toutes les origines se fait le travail de Dieu, c'est tout autre chose. Il n'y est guère question des Bonaparte et des d'Orléans, des présidents et des présidences, vieilles étiquettes sur des flacons vides, laissés près des cendres du bivouac de la veille. Si notre vie moins courte nous permettait de suivre ce mouvement continu d'évolution, qui, d'âge en âge, transforme l'humanité, d'en embrasser d'une seule vue les phases successives, combien toutes nos idées changeraient! Cessant d'être renfermé dans l'étroit présent, elles se dilateraient dans l'espace et le temps sans bornes, représentant ainsi à l'esprit ravi de ce grand spectacle les vraies lois des choses, leurs rapports et leur enchaînement éternel. Nous ne serions plus alors ces pauvres êtres éphémères, qui voient la mort de la nature et le renversement de l'univers dans la chute des feuilles en automne. J'avoue néanmoins que force nous est de subir à quelque degré les conséquences de notre durée si brève. Comment nous séparer de ce qui nous presse, nous touche, l'estimer à sa juste valeur, en

juger d'après la place qu'il occupe dans un cercle dont nous occupons un arc à peine mesurable ?

Cela ne se peut. Ainsi, moi qui parle, qui souffle dans les mots pour n'en faire peut-être que des vessies, je ne laisse pas d'être, comme tous les autres, vivement préoccupé de l'avenir qui est là tout proche devant nous, sombre, ténébreux, menaçant. A moins que la réaction, prise de peur au dernier moment, ne recule, le combat est inévitable, et, s'il a lieu, je n'ai aucun doute sur le résultat. La démocratie, le peuple vaincra. Mais le lendemain ? Le lendemain après des représailles, qu'aucune puissance humaine ne pourra empêcher, je ne saurais prévoir qu'une anarchie de gouvernement, courte il est vrai, mais terrible par ses conséquences. Ce qui nous sauvera en ce danger suprême, ce sera la guerre, la guerre certaine, sur une question de vie ou de mort. Cette pensée absorbera toute autre pensée, ce sentiment tout autre sentiment, car, par-dessus tout, les nations veulent vivre. On s'enfoncera avec fureur, avec désespoir, dans les voies inconnues de cet avenir dont la force brutale veut murer l'entrée. L'Europe entière deviendra soudain un vaste champ de bataille. Comme au dedans et au dehors d'une ville assiégée, on se fera de tout un moyen d'attaque et de défense. On prendra où l'on trouvera, il n'y aura ni d'autre règle ni d'autre loi. Je détourne les yeux du reste.

A toutes mes craintes, il s'en joint une autre, cher ami, c'est de vous ennuyer, et c'est pourquoi je m'arrête et finis en vous embrassant.

LXII

Paris, 7 octobre 1852.

Vos informations ne sont pas exactes. Le triomphe à Bourges, à Nevers; mélange à Dijon; partout ailleurs populations froides, et plus que cela, à Nîmes, par exemple, Montpellier, Narbonne et Béziers. Je le déplore, mais enfin, hors des lieux que j'ai nommés d'abord, l'enthousiasme ne se remarquait guère que dans le cortège voituré de Paris à la suite du triom-

phateur. Ce sera autre chose dans la Charente, et je me réjouis de cette compensation.

Quoi qu'il en soit, la misère est profonde et menace de le devenir encore plus cet hiver. L'ouvrier occupé, et tous ne le sont pas, il s'en faut de beaucoup, est réduit à vivre presque uniquement de pain et de mauvais fruits ; aussi la maladie fait-elle de grands ravages. Les gens qui font le commerce des os, trouvent à peine à s'en procurer la moitié de la quantité ordinaire. Ce fait n'est que trop significatif. Il est vrai qu'on débarrasse Paris d'une partie des bouches inutiles. On envoie les unes en province et les autres à Cayenne, pour s'y repaître de cassave. La cassave est, autant que je crois, un alimeut sain, agréable même, presque un mets de sénateur.

Je ne lis aucun journal, et de livres nouveaux il n'en paraît point. C'est une désolation parmi les imprimeurs. La presse gémit de ne plus gémir. Mais toutes ces pensées qu'on aurait écrites, que deviennent-elles? Est-ce une perte? Est-ce un gain? Si toutes les roses, tous les œillets, tous les jasmins un beau jour allaient ne point s'ouvrir, serait-ce une compensation que les nénuphars et les jusquiames restassent fermés?

Je suis persuadé, cher, qu'il faudrait y regarder à plus d'une fois avant de changer quelque chose à l'ordre, quel qu'il soit, de notre pauvre monde. D'abord, ce n'est pas une machine combinée comme les nôtres pour un but spécial, et comme elles, construites artificiellement sur un plan arbitraire ; mais une création spontanée, progressive, dépendante de causes éternelles dans leur source, en tout solidaire, où depuis la molécule gazeuse jusqu'au dernier soleil de la voie lactée tout s'enchaîne, tout conspire à je ne sais quelle fin universelle ignorée de nous. Cela change bien la question, et dans cette vaste sphère, je craindrais singulièrement les coups d'État. Dans la nôtre, si étroite, je ne les aime déjà pas tant. Je suis effrayé du peu que nous savons ; pour moi, en fait de savoir, je ne suis sûr que d'une chose, c'est de vous aimer, cher bon ami, autant que cœur puisse aimer.

LXIII

Paris, 8 septembre 1833.

A l'aide de l'abbé Prévost, je voyage sans bouger dans le monde entier, et cela me distrait, et cela m'instruit, et après avoir vu passer sous mes yeux les peuples divers, je dis, pour conclusion dernière, *Tutto il mondo è fatto come la nostra famiglia*, et je n'en fais pas mon compliment au monde. En Afrique, chez les nègres, on trouve comme chez nous des républiques, des rois absolus et des rois électifs. Un de ceux-ci, sur les bords du Sénégal, s'étant fait chasser, parvint cependant ensuite à remonter sur le trône. « Mais, dit l'historien, au lieu d'engager le peuple par ses bienfaits à le reconnaître volontairement pour leur maître, il ne pensa qu'à le punir de sa révolte. Cette rigueur obligea les grands de recourir à la protection du *Tin*, roi de *Baul*, et de lui demander du secours pour chasser leur vainqueur, et pour se mettre en état de choisir un souverain, par une élection libre, suivant l'ancien usage de leur nation. Latinfal Soukabé, qui régnait alors à Baul, écouta favorablement leur prière, soit qu'il eût déjà conçu le dessein qu'il exécuta dans la suite, ou qu'il craignît de devenir lui-même la proie du conquérant. Il leva une armée nombreuse, qui fut augmentée par les mécontents de Kayor Il livra bataille au Burba, et, ce malheureux prince ayant péri dans la mêlée, le peuple de Kayor se vit encore sans roi. Le Tin ne se trouva pas plutôt à la tête d'une armée victorieuse, qu'il fit éclater les vues de son ambition. Après avoir servi ses voisins en qualité de protecteur, il leur déclara qu'il pensait à devenir leur maître. Cependant, pour éloigner les idées d'usurpation, il résolut de se faire élire dans une assemblée de tous les grands. Elle fut convoquée dans une petite plaine, où il avait campé ses troupes. Il représenta ce qu'il avait fait jusqu'alors pour le rétablissement de la liberté publique ; que son dessein était encore de leur procurer un roi capable de les gouverner avec équité et de les défendre contre leurs ennemis ; qu'ayant cherché quelqu'un qui fût digne de les commander, personne ne lui avait paru plus propre que

lui-même à remplir toutes leurs espérances; enfin, leur déclarant qu'il regardait comme ses ennemis tous ceux qui n'approuveraient pas ses vues, il conclut par ces terribles mots : *Désoulé sabay*, qui sont entre les nègres une inspiration solennelle et un défi contre toutes sortes d'oppositions.

« Cette expression passe dans le pays pour un si cruel outrage, qu'il ne peut être effacé que par le sang. Les électeurs se seraient portés sur-le-champ à la violence, s'ils n'eussent été retenus par la présence de l'armée. Ils se virent forcés non seulement au silence, mais encore à reconnaître Latinfal pour leur roi. Aussitôt qu'il fut proclamé, il se mit en possession du gouvernement, sans s'être fait laver dans une fontaine, suivant l'ancien usage de l'inauguration. Il récompensa ceux qui l'avaient favorisé dans l'élection, et, prenant le titre de Damel, il se fit rendre par tous les grands l'hommage le plus humiliant, qui consiste à se prosterner à quelque distance sans autre habit que des hauts-de-chausses, et à se mettre ensuite trois fois à genoux en se jetant de la poussière sur la tête. Latinfal continua toujours d'exiger avec vigueur ces marques de soumission, et ne permit qu'aux marabouts d'être couverts en lui parlant.

« Comme sa cruauté ne l'avait pas rendu moins odieux que son usurpation et qu'il avait raison de craindre que les grands n'excitassent le peuple à la révolte, il prit deux méthodes qui lui assurèrent pendant toute sa vie la possession du trône : l'une, d'ôter la vie, sous divers prétextes, à ceux qu'il croyait capables de lui causer de l'embarras; l'autre, de gagner le peuple, en le mettant à couvert de l'oppression des grands. La noblesse se vit contrainte de chercher un asile dans les États des princes voisins et d'abandonner ses biens au Damel, qui mettait encore entre les principes de sa politique le soin d'appauvrir ses sujets, pour leur ôter le pouvoir de se révolter. Il suffisait d'être riche pour devenir l'objet de sa haine. La mort suivait le moindre soupçon. Il était rusé, avare, cruel jusqu'à l'inhumanité, fier, orgueilleux, défiant et vindicatif. » (*Histoire générale des Voyages*, t. II, p. 478.)

Voici une méthode financière des Bisaffras, dont je m'étonne qu'on ne se soit pas avisé en Europe. Vous avez une maison;

votre voisin en fait don au roi, qui ne manque jamais de l'accepter. Il est vrai que, si votre voisin a aussi une maison, vous pouvez lui rendre la pareille, et jamais le gouvernement ne se plaint de cet échange de bons services. Les hommes d'État ont tort de ne pas lire les vieux livres; ils y trouveraient quelquefois d'excellentes leçons. Je ne veux cependant pas dire qu'ils n'aient, eux aussi, l'esprit fort inventif.

Mon cher ami, je vis seul, et c'est pourquoi je ne puis vous mander que des nouvelles du XVII[e] siècle. Si vous en désiriez du XIII[e], je pourrais également vous satisfaire, car j'ai aussi des relations assez habituelles avec celui-là, par l'intermédiaire d'un ami appelé Dante.

Vous voyez que, malgré ma solitude, j'ai encore quelques relations. Aucune cependant ne m'est aussi douce que celle qui dure entre nous depuis tantôt quarante ans et plus.

LXIV

Paris, 29 décembre 1853 (1).

Ce que je fais, mon bon ami, je dis mon chapelet, et tous tant que nous sommes, nous défilons notre vie grain à grain sur le cordon qu'on appelle le temps, et chacun des grains ressemble tellement à l'autre, que toute cette belle opération ne serait qu'un long bâillement sans les *gloria*, qui, de distance en distance, en rompent un peu la monotonie : et les *gloria*, qu'est-ce? Pour celui-ci, la migraine; pour celui-là, quelque bonne grosse toux; pour cet autre, la gravelle, la sciatique, la fièvre, et pour moi en ce moment la goutte. Je ne laisse pas d'être ravi que les *gloria* aient disparu de votre chapelet cet hiver, et j'espère qu'il en sera ainsi nombre d'hivers encore.

On me dit qu'il est presque impossible de se tenir debout sur la glace qui recouvre le pavé. Peut-être est-ce pour cela que tant de gens aujourd'hui se traînent à plat ventre. Si cette ma-

(1) Ce billet, dont l'écriture semble un peu altérée, est le dernier que M. de Vitrolles ait reçu de M. Lamennais. Sans importance par lui-même, il nous a paru, à raison de cette triste circonstance, devoir prendre place dans cette série.

nière d'aller devenait une allure nationale, ce serait un beau spectacle pour le monde. J'aime à me flatter que le printemps nous relèvera. Mais le printemps, quand viendra-t-il? Qui le sait? Les saisons sont si dérangées! L'avenir me paraît comme ce trou noir qu'Herschell apercevait au bout de son télescope par delà les strates de la voie lactée. Je suis bien heureux de croire à des lois malgré le Père Ravignan, qui apparemment adore, lui, le hasard; chose après tout simple et naturelle, lorsqu'on a l'heur de commencer et de finir le jour en récitant la pieuse oraison du Père Canaye.

Je plains le pauvre peuple qui souffre horriblement de ce froid et de la cherté de toutes choses. Les boulevards, les rues et les places sont couverts de petits marchands qu'on voit là grelottant près de leur étalage, et, pour la plupart, ne vendant quasi rien. Il faut avouer que ces malheureux défilent un bien triste chapelet.

On leur dit pour les consoler : C'est l'ordre de ce monde, rien ne le changera. Vous êtes ce que furent vos pères, et vos enfants seront ce que vous êtes. Nous ne nions pas que ce soit un moment un peu rude à passer, mais il finira. Laissez-vous enterrer seulement, et vous verrez comme vous serez à l'aise. Je suis étonné, en vérité, qu'une invitation si gracieuse, soutenue d'une promesse si nourrissante pour l'âme dont le corps meurt de faim, ne produise pas plus d'effet.

Me voilà dans ce bavardage que vous connaissez depuis tantôt trente-sept ou trente-huit ans. Il n'y a guère d'apparence que je m'en corrige :

> Je suis chose légère, et vole à tous sujets :

mais où je cesse d'être léger, c'est dans la vieille et douce amitié qui me lie à vous, cher, et que chaque année rend plus vive et plus ferme.

LAMENNAIS.

LA RÉGINA [1]

CINQUIÈME PARTIE

I

L'immense salle du Liceo, depuis huit heures, était comble.

Minuit approchait. André, depuis quatre heures, éprouvait les émotions d'un général qui livre bataille. Encore le général est-il distrait par la nécessité de donner des ordres, tandis que l'auteur assiste à l'action les bras croisés. Il avait été un instant question de faire diriger l'orchestre par André lui-même, mais Béguenot l'avait détourné avec énergie de courir cette chance inutile.

— Vous avez fait votre métier, lui avait-il dit, laissez-moi faire le mien. L'orchestre est un instrument comme un autre. Il y a trente ans que j'en joue. Si vous manquiez de sang-froid une demi-seconde, tout serait perdu. S'il y a de l'orage, comme on nous en a menacés, fiez-vous à moi pour tenir tête au public. Je connais l'animal et sais ce qu'il vaut. Et personne sur la scène ne sera tenté de faiblir ou de lâcher pied tant que je serai là, j'en réponds.

Il savait, en effet, de science certaine, que des tentatives avaient été faites auprès de quelques membres de la troupe, généralement mécontents de rôles trop courts, pour les déterminer à ces petites trahisons qui suffisent parfois à tuer une œuvre. André n'avait eu aucune peine à se laisser convaincre.

(1) Voir la *Nouvelle Revue* des 15 novembre, 1er et 15 décembre 1882, 1er janvier 1883.

Tout ce qui lui arrivait depuis deux jours contribuait à le plonger dans un état voisin du rêve, et, le soir même de sa première, il n'était pas bien sûr d'être éveillé.

La série de ses étonnements avait continué, la veille, par la rencontre des témoins du duc de Norèbe au moment où lui-même venait d'être rejoint par les siens. Ces messieurs, qui ne paraissaient guère moins étonnés que lui de ce qu'ils avaient à dire, venaient demander pour leur client un sursis de vingt-quatre heures, ou davantage, au gré d'André. Ils avaient en outre pleins pouvoirs, si le jeune homme n'y tenait pas autrement, pour déclarer qu'il n'y avait décidément pas nécessité pour deux honnêtes gens de s'entrecouper poliment la gorge. André se trouvant naturellement du même avis, toute la compagnie avait fait demi-tour, et lui-même, serrant la main de ses deux amis, avait pris son pas le plus accéléré pour porter à sa mère cette bonne nouvelle.

— Régine, lui dit Rita, était sortie depuis plus d'une heure. Il laissa un mot pour elle, annonçant qu'il reviendrait le lendemain matin. Mais le lendemain la cantatrice reposait et ne voulait recevoir personne. — Pas même lui ? — Pas même lui.

Béguenot, qu'il rencontra, lui dit que c'était fort bien fait. Le seul tort de Régine était de ne pas s'être toujours ménagée ainsi. Lui, Béguenot, renonçait à la voir avant le premier entr'acte. Il aurait eu cependant quelque chose à lui proposer : une excellente coupure...

André prit la fuite à ce mot et revint trouver Rita, non pour tenter de nouveau de voir sa maîtresse, mais pour lui demander, à elle, si elle voudrait se charger d'une lettre pour Silvia. Le premier domestique venu de la maison aurait rempli la commission, mais peut-être n'y eût-il pas mis toute la discrétion nécessaire. Quant à parler lui-même à la jeune fille, rien n'était plus facile pour André, qui avait conservé son appartement à l'hôtel Silviani ; mais il est des choses plus faciles à écrire qu'à dire.

Sa lettre close, et Rita partie, il alla lui-même demander des nouvelles du marquis. Le vieillard allait beaucoup mieux.

La fin de la journée se traîna. Enfin la demie de sept heures sonna à la cathédrale. Le rideau devait se lever à huit. La façade

du Liceo s'éclaira, et dans l'intérieur du théâtre les machinistes et les employés subalternes commencèrent à donner signe de vie.

Régine venait d'arriver, mais elle s'habillait dans sa loge. Cette loge, exceptionnellement située et réservée aux étoiles, était précédée d'un petit salon orné de glaces et de panoplies. De là on passait à volonté directement sur la scène ou dans le foyer des artistes. Une petite porte sous tenture conduisait encore, par un couloir étroit, vers d'autres parties du vaste édifice.

Ce petit salon, donnant sur le grand foyer par une large porte à deux battants, devenait à volonté une annexe de ce foyer ou de la loge de Régine. C'était à elle d'en disposer à son gré. Pour le moment, la porte était grande ouverte sur le foyer vide.

André, repoussé encore, revint sur la scène et regarda par les trous de la toile. La salle vide, obscure, le gaz baissé, semblait un trou noir, une espèce de gouffre où son œuvre allait s'engloutir, et lui avec elle. Cependant quelques spectateurs en avance gagnaient leurs places presque à tâtons, aux derniers rangs pour la plupart. Peu à peu, ils devinrent plus nombreux. Le lustre donna un peu plus de lumière. Un murmure, léger encore, mais continu, commença d'éveiller les sonorités de l'immense vaisseau.

II

Huit heures sonnèrent. La salle s'emplissait peu à peu.

Les musiciens de l'orchestre arrivaient lentement. Quoique l'affiche portât : Rideau à huit heures, personne ne paraissait croire que la représentation dût commencer prochainement. Cependant quelques spectateurs s'impatientaient. Ce fut d'abord un murmure, comme d'une classe d'écoliers préludant à la révolte par un commencement de — bouzin. — Puis des exclamations isolées. Certaines parties de la salle semblaient plus mal disposées. C'était de là que viendrait l'orage.

Tout à coup, l'impatience devenant universelle, ce fut une

immense huée, un rinforzando formidable, soutenu par le bruit de cinq cents paires de pieds frappant en cadence le plancher des dernières galeries. Il y avait là beaucoup de jeunes gens, d'étudiants, public terrible qui ne demande qu'à s'amuser lui-même s'il lui semble qu'on ne l'amuse pas assez. L'avertisseur courait du foyer aux loges et des loges sur la scène, son cahier à la main, pour rassembler les interprètes de la première scène et prévenir ceux de la seconde.

Enfin tout le monde était prêt, les choristes en place; Béguenot frappa deux petits coups sur son pupitre avec le talon de son archet et enveloppa ses musiciens d'un coup d'œil circulaire. Instantanément, il se fit un profond silence. André sentit sa respiration suspendue.

C'était maintenant la véritable épreuve. Quel effet allait produire sur le public chacune de ces phrases tristes ou gaies, bruyantes ou plaintives, qu'il avait tirées de son être et qui faisaient passer dans la salle comme une partie de sa vie? Un instant il eut froid au cœur. Cette salle muette, impassible en apparence, l'épouvanta. Il eut envie de fuir, puisque aussi bien sa présence était inutile. Il fit un pas en arrière, hésita, voulut jeter un dernier regard et s'arrêta soudain, l'œil fixé à l'ouverture du manteau d'Arlequin qui lui permettait d'embrasser une moitié de la salle. Une loge des premières galeries venait de s'ouvrir; deux femmes y entraient; l'une, qu'il avait vue deux ou trois fois et connaissait à peine, la comtesse Soria; l'autre, Silvia elle-même.

Il lui sembla que son bon ange entrait dans la salle. Sans le savoir, elle jeta d'abord un regard du côté d'André. Elle ne pouvait ni le voir ni le deviner là; mais lui put lire jusqu'au fond de ses yeux l'émotion passionnée qui la pénétrait, et il ne songea plus à fuir.

Le commencement du premier acte fut froid. Amis et ennemis se réservaient. La masse écoutait, simplement. Dupin et Verdier, assis au premier rang de l'orchestre, l'un la lorgnette au poing, l'autre les bras croisés, d'un air attentif et farouche, semblaient dire : — Tout cela est fort bien pour le public; mais c'est nous qui sommes les maîtres de l'opinion, et on ne nous en

fera pas accroire. Verdier, du reste, s'intéressait à la Dugazon ; et la lorgnette de Dupin suivait les jambes d'un page avec plus d'émotion qu'il ne convient à un critique désintéressé.

L'entrée de Régine provoqua, selon l'ordinaire, des applaudissements enthousiastes, surtout lorsqu'on vit le duc de Norèbe battre des mains de toute sa force. Des rangées entières de fauteuils attendaient visiblement son exemple pour le suivre, et dès lors il fut évident que la majorité du public ne demandait qu'à être satisfaite. Verdier lui-même, après avoir paru un instant surpris, changea d'attitude et laissa échapper deux ou trois : Très bien !... et : Ravissant !... en français, naturellement, qui firent le meilleur effet.

Vers minuit, le quatrième acte se terminait au milieu d'un véritable enthousiasme. Le succès, un grand succès, n'était plus douteux.

III

Régine regagnait sa loge, au milieu d'un groupe de ses camarades chargés de bouquets et de couronnes. Un flot de spectateurs envahissait le foyer des artistes. Elle s'arrêta un instant au seuil du petit salon, remerciant, serrant des mains qui cherchaient les siennes, presque étouffée par cet empressement affectueux, car on l'aimait sincèrement, et l'envie même, ce soir-là, semblait vaincue autour d'elle.

Elle put cependant se frayer un passage jusqu'à sa loge, dont la porte se referma sur elle et sur Rita.

Le vide se fit dans le petit salon.

Régine reparut presque aussitôt. Rita demanda si on pouvait se passer d'elle cinq minutes.

— Assurément, dit Régine. Où vas-tu ?

— Chercher la réponse d'un billet qu'on m'a chargée de remettre, dit la jeune fille en regardant André d'un air moqueur.

Elle ouvrit la petite porte dissimulée sous la tenture et disparut.

Le cœur d'André battit violemment. Régine se pencha sur le dossier du fauteuil où il était assis. Une rivière de diamants qu'elle avait au cou vint effleurer la joue du jeune homme.

— Es-tu content? lui demanda-t-elle.

André réunit ses deux mains dans les siennes et les porta à ses lèvres.

— J'ai à vous demander pardon, dit-il.

— De quoi?

— D'avoir agi sans vous consulter. Il est vrai que je n'avais guère le choix, puisque je n'ai pu vous voir, ni hier au soir ni ce matin.

Les mains de Régine tremblèrent un peu dans les siennes, comme il rappelait cette circonstance.

— Ce matin, donc, je me suis promené en rêvant, me sentant incapable de faire autre chose; et ce que j'ai bâti de châteaux en Espagne!

— J'espère, interrompit Régine en riant, que tu n'as pas oublié ceux de Sicile. Mais ce ne sont pas là des rêves, cher enfant. Le travail te donne la gloire; l'amour va te donner le bonheur; ce sont des réalités.

— Que je vous devrai!

— N'en crois rien. Tu serais arrivé sans moi; quelques mois plus tard, peut-être; et Silvia t'aurait attendu plus longtemps.

— Soit. Mais de tous les bonheurs qui m'arrivent, reprit André d'un ton grave, vous oubliez le plus grand: j'ai retrouvé ma mère.

Le même frisson presque imperceptible fit encore trembler les mains de Régine.

— Ne le dis pas trop haut. Tu sais que tu m'as promis le secret.

— Et voilà pourquoi j'ai à vous demander pardon, car il y a une personne à qui je n'ai pas cru pouvoir cacher la vérité.

— Comment? fit Régine inquiète. Quelle personne?

— Ne le devinez-vous pas?

— Silvia? Mais tu ne l'as pas revue!

— Je lui ai écrit.

Régine pâlit sous son rouge.

— Vous m'aviez dit, continua André, que le secret était nécessaire pour moi seul.

— Mais, malheureux! c'est rendre ton mariage impossible.

— Pourquoi?

— Songe à ce que je suis.

— Vous êtes ma mère, dit André d'une voix ferme.

— Pour toi. Pour toi seul!

— Soit, puisque vous l'exigez. Pour tous, j'ai le droit de me taire. Pour elle, non.

— Qui te pressait?

— Ma conscience. Et puis, je me fais plus brave que je ne suis; j'ai confiance dans le cœur de Silvia; je le crois assez haut pour la mettre au-dessus des préjugés; mais enfin, c'est une Silviani, elle n'est pas coupable de l'éducation qu'elle a reçue. Elle peut vous admirer comme artiste et reculer à l'idée de devenir votre fille. Je ne le crois pas; mais enfin, si cela était?..

— C'est pour cela qu'il fallait te taire.

— C'est pour cela que je devais parler. D'ailleurs, je n'aurais pu vivre ainsi. Voyons, reprit-il en la voyant immobile et comme glacée, est-ce que vous m'en voulez?

— T'en vouloir!

— Eh bien, laissez-moi croire que je n'ai pas trop espéré d'elle. Je ne sais ce qu'une autre ferait à sa place, mais elle n'est pas comme les autres. Je lui ai dit, dans ma lettre, ce que vous avez été pour moi. Laissez-moi croire qu'elle est capable de vous comprendre et digne de vous aimer.

Régine baissa la tête et garda le silence. Tout ce qu'elle aurait pu dire était inutile maintenant.

Ce n'est pas sans un cruel battement de cœur qu'André avait vu partir Rita, le matin, portant le message où il avait mis tout son cœur et ce qu'il savait de lui. C'était, il le comprenait trop bien, une dure épreuve à infliger à l'amour de la jeune fille, maintenant qu'elle ne pouvait plus voir une rivale dans Régine, de la lui présenter, tout à coup, comme la mère de l'homme qu'elle aimait.

Et cette origine, encore secrète, il ne lui cachait pas qu'elle pouvait d'un jour à l'autre être rendue publique, qu'il le dési-

rait, quant à lui. Il était fier de sa mère; il la voulait respectée de tous. Il admettait que cette révélation pût modifier les sentiments de Silvia ou du moins ses intentions à son égard, et d'avance il lui rendait sa parole.

C'était le langage d'un cœur loyal et fier. Il ne disait pas que l'abandon de Silvia le briserait. C'était à elle de lire entre les lignes, de deviner ce qu'il ne voulait pas dire: qu'un refus d'elle, maintenant, vaudrait pour lui un coup de poignard.

Rita avait porté la lettre. Les deux jeunes filles avaient longuement causé dans une allée du jardin. Deux ou trois fois, Rita, moins absorbée par la conversation, avait cru saisir un léger bruit dans les massifs voisins.

Mais on baissait la voix, et personne, à coup sûr, ne songeait à les épier.

Silvia ignorait qu'une de ses femmes était en relations suivies avec la baronne Milkskine.

IV

Régine gardait pour elle ses inquiétudes. André attendait, anxieux, le retour de Rita.

La présence de Silvia dans la salle lui donnait cependant bon espoir. Le marquis n'était pas venu. Silvia avait dû emprunter le chaperonnage de la comtesse Soria. Elle avait donc eu le désir et la volonté personnelle d'assister à la première des *Sergianni*.

André, étant un esprit net et clairvoyant, ne pouvait manquer d'apercevoir les bonnes comme les mauvaises chances résultant pour lui de sa démarche. Il l'avait faite parce que le devoir la lui ordonnait clairement. Elle ne lui eût pas laissé l'ombre d'une espérance, qu'il n'aurait pas agi d'autre sorte. Il aurait affronté le refus de Silvia comme l'épée du duc de Norèbe. L'homme qui sait regarder la mort en face est au moins libre de tracer une limite que son malheur ne dépassera pas.

Mais Silvia l'aimait; et Silvia était un grand cœur.

Il est rare que le devoir accompli se tourne entièrement contre nous. S'il y avait un moment propice entre tous pour

espérer de Silvia une réponse favorable, n'était-ce pas celui où elle le voyait, à peine échappé d'un péril menaçant, monter sous ses yeux les degrés d'or du triomphe?

Il avait eu toute la soirée pour plaider sa cause, et par quelles voix! Depuis le premier signal de Béguenot, sa pensée, son amour, enveloppaient la jeune fille. L'orchestre, les chants, les applaudissements de la foule, devaient également parler de lui. Comment croire qu'elle eût résisté, que son cœur n'eût pas battu plus vite, qu'une larme ne fût pas montée à ses yeux, qu'elle n'eût pas tressailli d'orgueil à l'idée que celui que le succès couronnait ainsi en sa présence, dont le génie prenait victorieusement possession de toute une salle, et d'elle-même, eût donné son triomphe et sa vie pour un regard d'elle? S'il y avait une minute où elle pût pardonner à André d'être le fils d'une comédienne, n'était-ce pas lorsqu'elle venait de l'applaudir elle-même, sublime de génie et de passion?

La petite porte se rouvrit juste assez pour donner passage à la svelte apparition de Rita. Ses mains étaient vides. Silvia n'avait pas répondu par écrit.

— Vous êtes seuls? interrogea-t-elle en parcourant des yeux le salon.

— Oui, dit Régine.

— Tu n'as pas de lettre? demanda André, que tous ses raisonnements de tout à l'heure ne pouvaient défendre d'une angoisse mortelle.

— Non, dit Rita.

— Elle ne t'a rien dit?

La jeune fille secoua la tête. André devint blanc comme son linge, mais son front ne se baissa point. Il voulait garder sa souffrance pour lui.

— Allons, murmura-t-il simplement, c'était un rêve, c'est fini.

Régine ne disait rien; elle examinait le visage de Rita, ses yeux pétillants de malice, les coins de sa bouche tourmentés par une envie de rire difficilement contenue. Ce n'était pas là, quoi qu'elle pût dire, une messagère de mauvaises nouvelles.

Comme elle allait lui en faire l'observation, la petite porte,

qu'elle n'avait pas entièrement refermée, tourna doucement sur ses gonds, en même temps qu'une voix connue prononçait son nom avec un accent de reproche.

— Rita!...

André s'élança; Régine recula, au contraire, en portant la main à sa poitrine. Rita disparut sans bruit. Il fallait quelqu'un pour veiller au dehors.

— Silvia!... murmurait André agenouillé, dans l'extase de sa joie. Silvia, vous ici!...

— C'est mal, je le sais, dit la jeune fille en lui abandonnant ses mains avec cette confiance chaste que l'innocence connaît seule. Mais je n'ai pas eu le courage de vous répondre par une lettre. Et puis, voilà toute une soirée que j'entends votre œuvre, que je l'admire, et j'ai voulu venir vous dire que je vous comprends, André, et que je vous aime.

André se tourna vers sa mère, rayonnant d'une joie si profonde qu'elle se sentit rassurée. Quoi qu'elle eût fait, tout était bien s'il était heureux à ce point. La jeune fille vint à elle et, lui tendant son front pur, simplement, comme si elle eût fait la chose la plus ordinaire :

— Ma mère... dit-elle.

Régine effleura les cheveux de ses lèvres. Elle ne prononça pas une parole. Silvia reprit :

— Vous m'avez rendu ma parole, André; pour la seconde fois, je vous la donne. Il est possible que nous soyons séparés, que des obstacles surgissent entre nous. Mais fallût-il rester des semaines, des mois, sans nous voir, sans nous écrire, comptez sur moi comme je compte sur vous. Je suis votre fiancée; je ne serai jamais qu'à vous.

André cherchait des paroles pour traduire ses pensées et n'en trouvait pas. Ses yeux parlaient pour lui, d'ailleurs; et Silvia était en état de comprendre son silence.

— Vous avez travaillé pour me mériter, continua-t-elle : peut-être faudra-t-il combattre pour m'obtenir. Il y a autour de nous des haines que je sens, que je devine, et dont vous éprouverez bientôt l'effet, j'en ai peur. C'est pour cela surtout que je suis venue. Je ne peux pas rester longtemps. J'ai usé de ruse avec la

comtesse Soria, qui m'accompagne. Je ne veux pas qu'elle s'aperçoive de mon absence. Je ne veux pas qu'il y ait un soupçon sur votre femme.

— Ma femme!... murmura André éperdu.

Il y eut une minute de parfait silence. C'est une pauvre imagination qui a cru la musique nécessaire parmi les joies du Paradis.

— André, reprit Silvia la première, — et ce nom qui lui était familier depuis son enfance prenait maintenant sur ses lèvres une douceur pénétrante, — André, j'ai un aveu à vous faire : Je suis jalouse.

— Vous!... — Il se mit à rire de cette idée bizarre.

— Oui, continua-t-elle, jalouse du public, de toute cette salle pour qui vous avez travaillé, et qui bat des mains à votre œuvre. Et moi aussi je voudrais applaudir, crier bravo, jeter mon bouquet, comme je l'ai vu faire à d'autres... mais je n'ose pas. Il me semble que tous les regards vont se tourner vers moi; et je tâche de me cacher, au contraire, de me faire toute petite, pour qu'on ne voie pas la rougeur qui me monte au front et les larmes qui me viennent aux yeux.

— Moi vous faire pleurer!... murmura André en extase.

Il eût donné dix ans de sa vie pour sécher de ses lèvres cette moiteur transparente qu'il devinait sous les cils abaissés de la jeune fille; mais, au prix de sa vie même, il n'eût pas voulu, pour une seconde, lui donner un regret d'être venue.

— Ce n'est déjà plus la première fois.

— Et vous avez encore le courage de m'aimer?

— C'est peut-être pour cela. Maintenant, appelez Rita. Il faut que je m'en retourne.

— Déjà!

On entendit la voix de l'avertisseur criant dans le foyer :

— Le cinquième acte va commencer!

— Vous voyez? fit Silvia.

André baissa la tête.

— Quand vous reverrai-je?

— Quand grand-père voudra.

— Mais voudra-t-il?

— Il ne faut désespérer de rien, dit-elle avec son vaillant sourire.

— A demain, alors?

— Je ne demande pas mieux.

Il lui tenait les mains ; il l'attira doucement à lui. Elle sentit qu'elle n'aurait pas la force de refuser ses lèvres à son premier baiser. Leurs regards plongeaient l'un dans l'autre. Elle ne détourna pas la tête, mais une rougeur ardente couvrit son visage du front au cou.

— André ! murmura-t-elle d'une voix défaillante.

Il réunit ses deux mains dans une des siennes, et du bras demeuré libre, enveloppant le contour exquis de ses épaules, il l'attira plus près encore; et si des Esprits veillent sur nous, jamais étreinte plus chaste et plus passionnée à la fois ne les fit sourire.

Mais leurs lèvres ne se touchèrent pas. Silvia fit tout un effort pour se dégager; André, se retournant pour suivre la direction de son regard, vit le marquis portant encore sur son visage les traces de ses souffrances de la veille, mais debout et droit, dans sa haute taille, avec un air de sévérité et de chagrin mêlés qu'il ne lui avait jamais connu.

V

— André, dit le vieillard simplement, croyez-vous que votre conduite soit celle d'un honnête homme?

— Monsieur..., murmura le jeune homme.

Mais il ne trouva rien à répondre, sinon qu'il n'avait jamais osé espérer, encore bien moins demander à Silvia une démarche aussi compromettante; et c'était justement ce qu'il ne pouvait pas dire.

Régine contemplait la scène sans s'y mêler. Le marquis ne regardait pas de son côté. Il semblait y avoir entre eux un accord tacite pour éviter un choc direct, ou le différer s'il était inévitable.

Rita restait à la porte qu'elle n'avait osé défendre. C'eût été

d'ailleurs inutile. Le vieillard savait trouver ensemble sa petite-fille, André et Régine. On l'avait averti.

La cantatrice avait parlé. André, s'il ne savait pas tout encore, ne resterait pas longtemps dans cette demi-ignorance. Dès lors, c'était un ennemi... et Silvia l'aimait!

Son édifice s'écroulait. Il avait lutté contre la nature, et la nature, donnant à André la forme de génie qui devait fatalement le rapprocher de sa mère inconnue, s'était jouée de sa prévoyance. La seule chance de salut qui lui restât, pensait-il, était de disputer à André le cœur de sa petite-fille, et il était bien tard pour y songer.

Il venait essayer cependant.

— La porte du palais Silviani ne vous est pas fermée, que je sache, reprit-il en s'adressant à André, car il voulait lui laisser au moins l'apparence des torts dans la rupture qu'il jugeait entre eux, tôt ou tard, inévitable. Qu'aviez-vous donc à dire à ma petite-fille, qu'elle dût venir ici pour l'entendre?

Ce fut Silvia qui répondit. Elle s'était éloignée d'André. Elle s'avança vers le marquis, les yeux baissés, mais la tête haute. Tôt ou tard, elle devait avoir à combattre pour son amour. Le moment était venu, soit!

— Pardonnez-nous, grand-père, dit-elle avec cette voix douce qui faisait vibrer dans le cœur du vieillard les derniers échos de sa jeunesse; ou, s'il faut que vous soyez irrité contre quelqu'un, que ce soit contre moi, car je suis seule coupable.

André voulut l'interrompre; elle lui imposa silence d'un geste.

— Je suis venue ici de mon plein gré, sans que personne me l'ait demandé. André ignorait même que je dusse venir.

— Vous auriez pu patienter un peu, Silvia, dit le marquis amèrement. Un vieillard malade ne saurait vous faire attendre bien longtemps votre liberté.

Elle s'attendait à des paroles sévères, à des ordres absolus. Elle était prête à s'y soumettre sans renoncer à son amour. Elle se trouva désarmée devant ce reproche douloureux, cette allusion à une mort prochaine qui, en lui donnant la liberté, la priverait de la seule affection qui datât pour elle des jours d'enfance.

Les larmes lui vinrent aux yeux. Le marquis se tourna d'un autre côté.

— Je regrette cela pour vous, André. Je vous ai pris enfant, je vous ai élevé. Je vous aimais un peu comme mon fils et un peu comme mon œuvre. Vous m'auriez demandé Silvia, qui sait si je ne vous aurais pas dit : Méritez-la.

C'était le même accent de douleur contenue plutôt que de reproche.

— Dites-moi ce que je puis faire pour cela, s'écria le jeune homme, et quelle que soit l'épreuve...

— Cela ne dépend plus de vous, ni de moi.

— De grâce!.., voulut-il insister.

Régine se détacha du mur auquel elle s'appuyait depuis un moment et s'avança au milieu du groupe.

— Je sais ce que monsieur le marquis veut dire, prononça-t-elle avec une nuance d'amertume, mais sans révolte. Prenez les mains de ces deux enfants, monsieur, et mettez-les l'une dans l'autre. La Régina disparaîtra du monde, et si l'on demande à André Sirven ce qu'était sa mère, vous pourrez répondre : Elle est morte.

— Ma mère!... voulut protester le jeune homme.

— Va, dit-elle, laisse-moi te faire heureux. Je serai trop heureuse si je réussis.

Le marquis s'inclina d'un air d'assentiment. Tout pouvait s'arranger ainsi. Il savait Régine capable de tenir sa promesse. Mais André accepterait-il son sacrifice?

André se tourna vers Silvia. La question avait été posée en termes clairs et précis. Ce qu'exigeait le marquis entre sa mère et lui, c'était une séparation absolue, éternelle.

— Vous avez entendu, Silvia. Je n'ai qu'un mot à dire pour que vous soyez à moi. Faut-il le prononcer?

La jeune fille cacha son visage dans ses mains.

— Croyez-vous que je vous aime, Silvia? Douterez-vous de mon amour si je refuse de vous mériter à force d'ingratitude?

Silvia, sans trouver la force de répondre, fit un geste négatif.

— Vous voyez que c'est impossible, monsieur le marquis, conclut André d'une voix posée et sans que son visage trahît

autre chose qu'une résolution inébranlable. Un fils ne renonce pas à sa mère.

— Vous faites votre devoir, dit le vieillard avec la même simplicité. Je m'y attendais. Il ne me reste qu'à vous demander votre parole de ne pas chercher à revoir Silvia.

— Vous êtes dur, monsieur, dit André, sans pouvoir retenir un geste de douleur.

— Vous voyez, dit le marquis interprétant le silence de Régine, que votre mère est de mon avis?

Régine se taisait, en effet, cherchant le moyen de forcer André à accepter son sacrifice.

— Pourquoi l'interroger? dit-elle. Vous voyez bien qu'il ne peut vous répondre autre chose. Que vous importe sa volonté si vous êtes sûr de la mienne?

— Ne croyez pas cela, monsieur, dit André. Mon amour m'est plus cher que la vie; mais c'est plus que ma vie que je dois à ma mère, et que je sois maudit si je l'oubliais jamais!

Le marquis poussa un profond soupir. Celui-là était digne de porter le nom des Silviani. Pourquoi fallait-il qu'entre eux il y eût cette femme?...

— Vous entendez, Silvia? fit-il en se tournant vers sa petite-fille.

Il aurait voulu mettre sur le compte d'une fatalité la part de souffrance qui lui revenait dans ce déchirement. Elle vint à lui sans hésiter.

— Oui, dit-elle, et je remercie André de ce qu'il vient de dire. Vous pouvez nous séparer, grand-père; il suffit d'un mot pour cela, et mon obéissance durera autant que votre résolution. Mais mon amour durera autant que ma vie.

— Oh! murmura André, Silvia!...

— Vous avez dix-huit ans, dit le vieillard, et j'en ai près de quatre-vingts. Votre obéissance ne vous coûtera pas beaucoup.

C'était la première fois, peut-être, qu'il parlait à sa petite-fille avec une injuste dureté. Silvia reprit avec la même douceur soumise dans la voix, et la même fermeté dans le regard :

— Vous vous trompez, grand-père, car vous seul pouvez me dégager de ma promesse, et si j'avais le malheur de vous perdre,

je serai morte pour lui, je vous le jure. Mais à lui aussi j'ai promis, j'ai juré de n'être jamais la femme d'un autre; et je tiendrai mon double serment. Je serai à lui, ou à personne.

Elle prit le bras du marquis et parut prête à sortir. André était muet. Chaque parole de Silvia semblait calculée pour la lui rendre plus chère, l'assurer de son amour, et lui interdire tout espoir de la posséder jamais.

Ce fut Régine qui parla.

— Prenez garde, monsieur le marquis. Vous qui ne savez pas plier, vous voulez que tout plie autour de vous. Votre fille, aussi, fut obéissante. Elle en est morte.

— Régine !... s'écria le marquis en lui imposant silence du geste.

Mais elle continua, impitoyable.

— Elle avait l'âge qu'aura bientôt Silvia. Silvia aime comme elle aimait ; et comme vous avez brisé le cœur de la mère, vous brisez le cœur de l'enfant. Prenez garde !

— Taisez-vous !... Taisez-vous !... murmura le vieillard, que ces souvenirs torturaient.

Silvia le regardait, épouvantée. Mais entre sa mère qu'elle n'avait pas connue et celui qu'elle n'avait pas cessé de trouver près d'elle pour la protéger et la chérir, depuis le temps où elle se le rappelait penché sur son berceau, aux jours les plus lointains de son enfance, il ne pouvait y avoir d'hésitation pour son cœur. Elle en voulait presque à Régine de le faire souffrir ainsi, même pour la sauver.

— C'est une chose fragile qu'une jeune fille, reprit la cantatrice. Vous l'élevez dans un palais, vous lui apprenez tout ce que doit savoir une femme ; tout, excepté la douleur. C'est une fleur délicate et charmante qui ne demande qu'à s'épanouir dans un rayon de soleil... mais elle n'a jamais connu l'hiver. Prenez garde !

Pour la première fois le marquis regarda sa petite fille comme on regarde les êtres chers quand l'idée vous vient qu'on pourrait les perdre. Il la revit, par la pensée, quelques années plus tôt, étendue dans son lit blanc, en proie à un mal inconnu. Il se demanda ce qu'il deviendrait si la même épreuve lui était

une seconde fois réservée. Il la vit pâlie, frappée au cœur. Régine avait trop raison. C'était ainsi que Dolorès était morte.

Oh! tout plutôt que cela! L'orgueil des Silviani lui avait coûté assez cher. Il serait bien avancé quand il se verrait seul, pour quelques mois peut-être qui lui restaient à vivre!... Ce cœur inflexible fondit subitement.

— Silvia !... murmura-t-il à l'oreille de la jeune fille.

Et il y avait dans cet appel tant de tendresse mêlée d'inquiétude, qu'elle fut touchée de cette soumission d'un aïeul qui pouvait ordonner. Les larmes emplirent ses yeux; elle les cacha en appuyant sa tête charmante sur sa poitrine comme quand elle n'était qu'une enfant.

— Ah ! grand-père, balbutia-t-elle, vous m'avez rendue trop heureuse !...

C'était fini ; et l'amertume qu'il avait craint de trouver dans cet abandon de sa volonté disparaissait dans la douceur d'une sensation nouvelle pour lui, la seule peut-être que sa longue expérience de la vie ne connût pas : cette joie intime, profonde, supérieure à toutes les satisfactions de l'orgueil, d'obéir à ce qu'on aime, et de faire ployer sa force pour ne pas briser une faiblesse adorée.

Il se tourna vers la cantatrice, son bras entourant et soutenant la taille de sa petite fille, qui se serrait, muette et sans oser comprendre, comme un oiseau effarouché, sur sa poitrine. Son énergie tombait avec l'obstacle, et elle se retrouvait faible devant le bonheur entrevu.

— La victoire est à vous, Régine. Si vous savez aimer votre fils, n'en abusez pas.

— Monsieur le marquis !... Grand-père !... s'écrièrent à la fois les deux jeunes gens.

Régine resta silencieuse. Elle savait qu'elle n'aurait pas longtemps à contempler cette joie.

Le marquis avait hâte, maintenant, de terminer son œuvre. Si André devait avoir quelque retour de curiosité, il voulait prendre les devants, l'étouffer sous la reconnaissance.

— Je vous préviens, monsieur Sirven, qu'il y a une condition au mariage de ma petite-fille : celui qu'elle choisira doit

ajouter à son nom le nom et les titres des Silviani. Il y a des difficultés légales, c'est mon affaire.

André jeta un regard à Régine. Elle lui fit signe d'accepter.

Qu'importait le passé, maintenant? Toutes choses allaient être remises à leur place. Elle seule... Mais qu'importait cela?

— Quant à vous, Régine... commença le marquis.

Mais elle le prévint; elle n'entendait pas lui faire grâce en acceptant quelque apparence de réparation. Le moment n'était pas venu encore où elle pourrait lui pardonner.

— Ne vous inquiétez pas de moi, dit-elle. J'ai rêvé que je retrouvais mon fils. Cela ne regarde personne.

— Ma mère... essaya de dire André.

Elle l'interrompit avec une sorte d'impatience.

— Ah! songe à ta fiancée. Il ne faut pas te figurer qu'il y ait dans la vie beaucoup de minutes comme celles-ci. Ne les laisse pas perdre.

Rita entr'ouvrit discrètement la porte. Le cinquième acte commençait.

— Bien, dit Régine, j'ai le temps. Je ne parais qu'aux deux dernières scènes, et je suis prête.

— Si mademoiselle ne veut pas qu'on s'aperçoive de son absence... reprit Rita.

Elle sentait dans l'air assez d'indulgence pour en avoir sa part. Silvia, honteuse à la pensée de sa première audace, regarda son grand-père en rougissant.

— Va, mon enfant, dit le vieillard avec bonté. Je ne veux pas te gronder. Tu finirais par ne plus m'aimer.

— Oh! cela, dit-elle en lui jetant les bras autour du cou, jamais!

Le marquis ne pouvait emmener Silvia sans passer par le foyer des artistes, et la présence de la jeune fille dans cette partie du théâtre eût paru étrange. En suivant de nouveau avec Rita le couloir qui les avait amenées, elle était sûre de ne rencontrer personne; et elle avait pris d'avance ses précautions pour pouvoir expliquer une absence de quelques minutes à la comtesse Soria, qui n'aurait pas le mauvais goût d'insister.

On convint rapidement qu'André se présenterait le lendemain

à l'hôtel Silviani. Les deux jeunes filles disparurent dans le couloir faiblement éclairé. Le marquis se disposa, de son côté, à sortir.

Mais il avait un conseil à donner à André : se défier de la baronne Milkskine.

C'était elle qui l'avait prévenu de la démarche de Silvia. Espionnage gratuit. Il venait de la casser aux gages, ne trouvant même pas en elle cette loyauté relative que les agents de basses œuvres montrent quelquefois envers qui les paye. Silvia, qui éprouvait pour elle une antipathie instinctive, n'avait pu s'en cacher. Elle la haïssait certainement. Elle avait heureusement affaire à forte partie. Elle avait été loin dans ses intrigues. Le marquis avait entre les mains de quoi la faire arrêter et passer devant une cour martiale ou jeter dans un couvent d'où elle ne sortirait jamais. Mais elle ne resterait pas en Espagne. André la retrouverait à Paris, probablement, quand il y mènerait Silvia. Même là, il serait armé contre elle. Mais qu'il se défiât. Il était averti. C'était à lui de ne pas laisser mettre en danger son bonheur.

Pendant qu'il parlait, la porte du grand foyer s'entre-bâillait tout doucement.

VI

— Vous êtes ingrat, monsieur le marquis, dit une voix douce. Ce n'est pas ma faute si vous êtes arrivé trop tard. J'ai tort, puisque je n'ai point de preuve. Mais je suis certaine qu'il y a dix minutes, Mlle Silvia quittait sa loge pour se rendre ici; et si elle n'y est pas venue...

— Pardon, dit le marquis sèchement, elle y est venue.

Le regard de la baronne brilla d'une joie méchante. On eût dit d'un chasseur au piège dont l'oreille attentive perçoit tout à coup ce bruit sec du ressort qui se détend, annonçant que la proie est prise.

— En ce cas, monsieur le marquis, reprit-elle avec humilité, il me semble que je ne vous ai pas rendu un trop mauvais service en vous avertissant de cette intrigue.

— Je vous en remercie, et pour ne pas être en reste en vous, dit le marquis avec une nuance à peine sensible d'ironie, permettez-moi de vous donner, à mon tour, deux conseils.

— Ah! fit-elle, voyons?

Elle appuya son coude au dossier d'un fauteuil et son menton sur le dos de sa main, un peu penchée, dans une pose gracieuse d'interrogation. Il y a des êtres que la joie de se sentir nuisibles embellit. Elle était vraiment exquise, et toute souriante.

— Le premier, continua le marquis, c'est de ne pas attendre trop longtemps pour quitter Barcelone, et même l'Espagne. J'ai entendu parler d'une instruction commencée sur certains faits d'espionnage politique...

— Vous brisez l'instrument dont vous vous êtes servi, dit-elle froidement. C'est habile. L'autre avis?

— Serait de ne pas prononcer le mot d'intrigue à propos de ma petite fille, madame la baronne, spécialement en ma présence ou devant M. André Sirven, son fiancé.

— Son fiancé! s'écria la baronne en frappant dans ses mains. Mais donnez-moi donc cette bonne nouvelle! Et se tournant vers Régine : Laissez-moi vous féliciter, madame, du mariage de votre fils. Le marquis fronça légèrement les sourcils. — Je dis votre fils parce que nous sommes entre nous; M. le Marquis vous dira que si je sais deviner un secret, je sais le garder aussi. Ce qui m'étonne, par exemple, c'est que M. de Norèbe vous ait forcée d'accepter ces diamants, que toute la salle admire, au lieu de les réserver pour la corbeille de sa fille.

Le trait mortel sifflait encore entre ses lèvres que Régine s'appuyait, défaillante, à la muraille. Le marquis ne vit d'abord que la révélation d'un secret qu'il aurait voulu enfouir dans les entrailles de la terre.

— Madame!... s'écria-t-il avec colère.

— Est-ce que j'ai commis une indiscrétion? fit la baronne d'un air désolé. Je croyais qu'on s'était expliqué en famille.

Cette fois, le marquis ne répliqua pas. Son attention se reportait sur Régine pâle et les yeux agrandis comme si elle eût contemplé quelque effrayante vision. André la regardait aussi, épouvanté des pensées qui lui venaient.

— Ma mère..., s'écria-t-il, mais dites donc à cette femme qu'elle ment!...

— Silvia..., murmura Régine, la fille du duc?...

— Je le sais depuis hier, dit André.

Régine porta ses deux mains à son cou, en arracha le collier et le jeta loin d'elle comme elle eût fait d'un serpent venimeux. André cacha son visage dans ses mains, écrasé de douleur et de honte. Le marquis leva les deux mains d'un geste éperdu de malédiction.

— Malheur à vous tous! s'écria-t-il. Ma fille en mourra.

Au même instant il chancela. La baronne se hâta de le soutenir. Il se laissa faire comme un enfant. On eût dit que la vie s'était retirée tout à coup, comme d'un chêne foudroyé.

— Prenez mon bras, monsieur le marquis, dit l'espionne aver une douceur toute filiale. Silvia oubliera un moment de folie. L'essentiel est que personne ne sache qu'elle est venue ici, car elle serait perdue. Et vous-même...

— Vous avez raison, madame, dit le vieillard en se raffermissant.

Il jeta un regard sur le jeune homme accablé.

— Je vous plains, André.

André ne répondit pas. Le marquis et la baronne sortirent. Régine et lui restèrent seuls.

VII

Il y eut un moment de profond silence. Quand Régine essaya de parler, elle fut surprise du son de sa voix. C'était comme un cri rauque et voilé qui sortait avec peine de sa gorge.

— André...

Le jeune homme leva la tête, passa la main sur son front et s'approcha lentement.

— Depuis quand êtes-vous la maîtresse du duc, ma mère?

Un frisson, un sanglot muet la secoua des pieds à la tête.

— Ah! dit-elle, tu es sans pitié!

— Vous avez raison, dit-il du même ton froid. Vous êtes plus à plaindre que moi.

Il se dirigea vers la porte. Elle eut la force de se jeter au-devant de lui.

— Où vas-tu?

— Je suppose que vous avez besoin d'être seule.

Elle recula, frissonnant encore, et presque à voix basse :

— Tu me méprises bien, n'est-ce pas?

— Je n'en ai pas le droit, dit-il en faisant un pas pour sortir.

— Que vas-tu faire?

— Pensez-vous, dit-il avec un sourire froid, que j'aie à choisir?

Il fit un mouvement pour l'éviter, mais de nouveau elle se jeta devant lui.

— Te tuer!... Eh bien, non! Je te le défends!

— Vous!... s'écria-t-il d'un accent terrible.

Elle tomba sur ses genoux, mais sans lui livrer passage.

— Moi qui me suis perdue pour te sauver! Ah! tu crois que le duc m'a achetée au prix d'une parure, comme une courtisane! Eh bien, oui, la Régina s'est vendue. Méprise-la; crache-lui au visage; mais ne lui reprends pas le prix de sa honte : la vie de son fils!

Il la regarda ainsi ployée devant lui; et l'idée lui vint tout à coup que de tous ceux qui s'étaient acharnés sur cette femme, il était le plus cruel, le plus injuste et le plus coupable. C'était pour lui qu'elle avait foulé aux pieds vingt années de vie irréprochable. Et de quel droit la condamnerait-il?

— Tu allais te battre. Je n'avais ni le temps ni le moyen de t'en empêcher. Le duc était inflexible et tu ne voulais même pas te défendre. Que veux-tu que je te dise, moi? J'ai été folle. J'ai voulu te sauver, mourir après. Par malheur, j'ai vécu un jour de trop.

Elle parlait très vite, d'une voix haletante. Il se baissa vers elle et la releva dans ses bras.

VIII

C'était lui, maintenant, qui se tenait à genoux à ses pieds. Il l'avait assise dans un fauteuil, car elle ne se soutenait plus. Il avait pleuré, et ces larmes cruelles, âcres, lui avaient pourtant fait du bien. Il était calme.

— Tu vivras, n'est-ce pas? Tu me le promets?

— Je vivrai pour que vous me pardonniez, ma mère.

N'avoir plus rien à espérer, rien à craindre, par conséquent, et un grand devoir à remplir, c'est une de ces situations, en quelque sorte défensives, où l'âme, se repliant sur elle-même, se découvre des forces inconnues. André ne pensait plus au suicide. L'épreuve est utile aux âmes fortes, comme la trempe aux épées.

— La gloire et le travail sont deux grands remèdes, disait Régine. Tu oublieras.

— J'essaierai.

— Et qui sait si, dans quelques années, un autre amour...

— Ma mère !... murmura André d'un ton suppliant.

Elle poussa un soupir et détourna la tête. Elle savait trop bien que certains cœurs n'aiment qu'une fois.

IX

On frappa doucement à la porte. L'avertisseur venait chercher Régine pour son entrée.

Il semblait à André que des années et non des minutes s'étaient écoulées. Mais il y a, dans la vie, des moments où les secondes comptent pour des jours. Le temps que met la foudre à renverser un arbre centenaire, parfois une parole le met à changer une destinée.

— C'est inutile, dit-il, Madame ne joue plus.

Les yeux de l'avertisseur s'écarquillèrent. Il avait vu bien des caprices d'artistes, mais jamais un d'eux se dérober ainsi en plein triomphe.

— Faites une annonce, reprit le jeune homme avec impatience. Vous voyez bien que madame est hors d'état de chanter. Enfin, je ne veux pas. C'est mon droit, peut-être ?

— Mais, monsieur, murmura l'avertisseur effrayé de l'accueil réservé par le señor Rillente à un messager d'aussi mauvaises nouvelles, c'est impossible ! C'est un immense succès. Si le décor n'était pas fermé, vous entendriez d'ici les applaudissements.

— C'est bien, dit Régine ; où en est-on ?

Le temps nécessaire à l'exécution de chaque morceau ayant été rigoureusement mesuré, aux répétitions générales, elle pouvait calculer exactement celui qui lui restait. Elle congédia l'avertisseur en lui promettant de ne pas manquer son entrée.

— Il ne faut pas, dit-elle à André, mettre le public dans notre confidence.

C'était une raison ; elle en avait d'autres. Sans espérer qu'André pût oublier Silvia, elle pensait qu'un avenir de gloire et de travail lui rendrait tôt ou tard la paix, sinon le bonheur, et, quelle que fût sa destinée à elle, elle voulait compléter pour lui ce premier succès, gage de tous les autres.

Mais en se levant elle dut s'appuyer pour ne pas tomber. Un nuage passa sur ses yeux. Le plancher semblait se dérober sous ses pieds comme le pont d'un navire.

— Ce n'est rien, dit-elle pourtant. D'ailleurs, je tombe sur la scène, tu sais bien.

— Vous vous tuerez, dit André. Voulez-vous le médecin ?

Mais elle avait mieux que cela. Elle gagna péniblement sa loge et chercha parmi ses écrins, pendant qu'André, sur sa demande, lui versait un verre d'eau. Elle ne tarda pas à mettre la main sur un petit flacon de cristal de roche, de la contenance d'un dé à coudre. De la liqueur qui avait dû le remplir il restait les trois quarts à peu près.

Comme elle le penchait au-dessus du verre, elle se rappela les instructions du médecin qui le lui avait donné : Souvenez-vous de ne pas dépasser la dose de quatre ou cinq gouttes. On ne joue pas avec cela. Si vous voulez vivre en une heure toute une vie humaine, dépenser en quelques minutes plus d'énergie

qu'en dix années, chanter, jouer comme vous n'avez jamais joué ni chanté, avec les muscles d'acier d'un clown, une voix de bronze et du génie, videz le flacon dans votre verre et buvez la mort d'un coup; car ce serait la mort.

Les gouttes, tombant dans l'eau, imprimaient au cristal du verre une vibration harmonieuse. Une odeur subtile, à peine perceptible, flotta dans l'air et s'évanouit. Régine porta le verre à ses lèvres.

— Sais-tu, dit-elle à André après la première gorgée, que si je mourais sur la scène, pour tout de bon, tout pourrait encore s'arranger?

— Quelle idée! fit le jeune homme tressaillant sans savoir pourquoi.

— Sois tranquille. Je ne veux pas me tuer. Est-ce que les femmes se tuent? Crois-tu que Silvia va se tuer?

Le nom de Silvia produisait sur André l'effet d'un choc sur une plaie vive.

— Je vous en prie, dit-il, ne me parlez pas d'elle.

Elle le regarda d'une manière étrange. On eût dit que le breuvage agissait déjà.

— Je te fais horreur, n'est-ce pas? dit-elle.

— Vous m'effrayez, voilà tout. Je voudrais vous voir rentrer chez vous et rester tranquille, après avoir consulté le médecin. Voulez-vous que je le fasse appeler?

— Non, tu sais que je n'ai que deux scènes à chanter. C'est l'affaire de quelques minutes. Tu es bon, reprit-elle doucement; tu as pitié de moi. Dis-moi que tu ne me détestes pas.

— Est-ce que je le pourrais!

— Merci, dit-elle en élevant de nouveau le verre, qu'elle vida d'un trait, cette fois. Tu verras que je trouverai encore moyen de te faire applaudir.

Il avança la main pour lui offrir un appui, mais déjà le breuvage lui avait rendu des forces. Elle jeta un coup d'œil à sa montre : elle avait juste le temps d'arriver.

— Non, dit-elle, je n'ai pas besoin de toi. A tout à l'heure.

Elle se dirigea rapidement vers la scène. Son pas était ferme; sa respiration égale. La réalité semblait se voiler pour elle.

Bientôt, elle ne vit plus que son rôle, la scène éblouissante de lumière, la salle frémissante d'émotion. Les premières notes qu'elle lança l'étonnèrent elle-même. Jamais public enthousiaste n'avait applaudi tant de puissance unie à tant de pureté.

X

André entendit le bruit des applaudissements au moment où Régine entrait en scène. Ce ne fut qu'un instant; le décor s'était refermé derrière elle et ne laissait plus passer qu'une rumeur indécise. Combien de gens l'enviaient en ce moment, lui l'auteur applaudi, le dernier convive appelé au radieux banquet de la gloire! N'était-ce pas bien là l'image de sa destinée? une porte ouverte et refermée, une bouffée de musique, un flot de lumière; puis le silence et la nuit : c'est ainsi qu'il aurait connu le bonheur.

En ce moment, la petite porte par où Silvia et Rita s'étaient éloignées se rouvrit, et les deux jeunes filles reparurent. Silvia était pâle et s'avançait la tête basse. Rita, les yeux brillants de colère, fermait avec rage ses petits poings dont les ongles roses déchirés et les doigts meurtris portaient la trace d'efforts désespérés contre un obstacle inexorable. La seconde porte du couloir, donnant dans le corridor des loges et toujours ouverte pour les initiés, s'était obstinément refusée à leur livrer passage au retour. Depuis que Rita fréquentait le théâtre, passant là presque tous les jours, c'était la première fois que le fait se produisait, avec une apparence d'intention qui le rendait redoutable.

Silvia se trouvait ainsi dans l'impossibilité de rentrer dans sa loge. A la rigueur, elle pourrait dire à la comtesse Soria que son grand-père, plus souffrant, l'avait envoyé chercher. Mais encore fallait-il sortir du théâtre sans être vue de cinquante personnes à qui la présence de la petite fille du marquis dans le foyer des artistes eût paru au moins inexplicable.

Rita s'était acharnée sur la porte close. Elle avait attendu, espérant que quelqu'un viendrait ouvrir. Elle avait brisé dans la serrure un mignon stylet qu'elle portait on ne savait où, par

habitude de famille. La serrure avait résisté ; personne n'était venu. Il avait fallu se décider à revenir sur ses pas, après avoir perdu beaucoup de temps. Il ne restait qu'à s'adresser au concierge, gardien des clés. C'était ce que Rita allait faire.

Rita était furieuse ; Silvia confuse et inquiète. Elle était venue vers André pauvre encore, craignant peut-être de ne jamais pouvoir s'élever jusqu'à elle ; elle était venue, oublieuse d'elle-même, sentant qu'elle faisait acte de courage, forte de sa conscience paisible, sachant qu'il resterait toujours un intervalle assez large entre le jeune compositeur et la fille des Silviani. S'il y avait danger, alors, elle l'acceptait, heureuse de lui donner un gage d'espérance, d'acquérir un titre de plus à sa reconnaissance et à son amour. Elle était venue grisée de sa propre audace, toute vibrante d'émotion enthousiaste, regrettant presque de ne pouvoir faire davantage pour celui qui savait si bien l'aimer selon son cœur. Elle était femme, enfin, adorablement, c'est-à-dire complètement ; et il y avait, sans qu'elle y prît garde, dans cette sorte d'expédition, une saveur d'aventure et de fruit défendu qui n'en diminuait pas l'attrait.

Tout cela avait été changé à l'instant où le marquis avait consenti. Elle ne s'en était pas rendu compte, d'abord, dans le premier élan de sa joie. Les premières minutes avaient été toutes au bonheur, à la reconnaissance, et aussi à un vague sentiment de honte. Celui pour qui elle venait de risquer une démarche si extraordinaire, ce n'était plus le pauvre amoureux dont le seul espoir était en elle ; c'était un fiancé, presque un mari. Elle se sentait les joues en feu, maintenant, à la pensée de ce qu'elle avait fait.

Ce n'eût été rien si elle avait pu regagner bien vite sa place dans sa loge d'où elle écoutait, blottie tout au fond, l'œuvre chère qu'elle sentait à elle, née de cet amour qu'elle avait mis au cœur d'André. Sa rougeur se serait dissipée ; les larmes seraient venues, bienfaisantes. Il n'y aurait eu pour elle, cette nuit-là, que des rêves de bonheur.

Tout à coup un obstacle matériel, brutal, invincible, avec une apparence de méchanceté et de fait exprès, l'obligeait à revenir vers le jeune homme, au moment précis où elle éprouvait le

besoin de s'éloigner de lui. Elle sentait vaguement, et beaucoup trop, à coup sûr, que son retour dans ces circonstances ne lui serait pas agréable ; que le souvenir même de sa démarche, délicieux pour l'amoureux sans espoir, le serait moins pour le fiancé, et pas du tout pour le mari. Cette pensée la frappa surtout quand elle vit André pâle et muet, les yeux fixés au sol, dans une attitude qu'il lui était aussi impossible de comprendre qu'à lui de la lui expliquer.

Elle sentait si bien son imprudence, en ce moment, qu'elle ne se révolta pas contre le reproche silencieux qu'elle croyait lire dans cette attitude. Elle ne l'accusa pas d'ingratitude. Elle lui reconnaissait le droit d'être mécontent. Elle s'approcha de lui d'un air contrit et pénitent, comme si elle avait eu besoin de le désarmer.

Le souvenir du baiser qu'il lui avait mis aux lèvres en la quittant la faisait rose comme une fraise.

— Vous ne me dites rien, André. Est-ce que vous êtes fâché contre moi? Si j'ai été imprudente, j'en suis bien punie, allez!

Il attacha sur elle un regard fou. Que venait-elle faire là, maintenant?

XI

— Mais ce n'est plus de cela qu'il s'agit. Rita trouvera ou ne trouvera pas moyen de se faire ouvrir; je ne puis rester ici à l'attendre. Donnez-moi votre bras, et sortons !

Qu'il eût aimé, naguère, à la voir ainsi, le teint animé, les yeux brillants, belle de son amour heureux et de sa fierté revenue, prête, à son bras, à braver le monde!

— Mais à présent... Que voulez-vous faire? murmura-t-il d'une voix à peine distincte, sans oser lever les yeux sur elle.

Elle le regarda, un peu surprise. C'était la première fois que, livrés à eux-mêmes, ils ne se comprenaient pas.

— Sortir d'ici comme j'aurais dû y venir, la tête haute, en pleine lumière. Une Silviani ne se cache pas.

Que lui dire?...

— Mais qu'avez-vous donc? vous paraissez consterné. Est-ce un reproche que vous n'osez me faire?

Elle devenait nerveuse, à la fin. Au fond du cœur, elle lui reconnaissait le droit d'être mécontent; mais il eût été généreux de ne pas le laisser voir.

Il fallait parler, cependant. André détourna les yeux. Chacune de ses paroles, avant d'arriver à la jeune fille, lui déchirait le cœur.

— Ayez pitié de moi, mademoiselle; ne m'interrogez pas. Vous saurez toujours assez tôt quel abîme s'est ouvert entre nous pour nous séparer à jamais.

Il la vit pâlir et reculer d'un pas en portant la main à son cœur. Et pourtant elle n'avait pas compris; elle répéta lentement ses paroles, les yeux fixés sur les siens, comme si elle eût espéré qu'il allait lui dire : Ce n'est pas cela.

— Nous séparer à jamais?...

C'était bien ce qu'il avait dit.

Mais alors, c'était de la folie, car il n'y avait pas dix minutes que le marquis Silviani les avait poussés dans les bras l'un de l'autre.

— Voyons, André, revenez à vous, mon ami; rappelez-vous ce qui s'est passé ici, il y a quelques instants à peine. D'obstacles entre nous, il n'y en avait qu'un: la volonté de mon grand-père, et il a consenti, enfin. Qu'a-t-il pu se passer depuis? J'ai le droit de le savoir, au moins.

Elle se contenait, lui parlait doucement. C'était une crise passagère. Tant d'émotions, après tant de travail, avaient dû surexciter ce cerveau de poète. C'était pour elle qu'il avait couru ce danger imprévu, plus terrible que la mort. C'était à elle de le sauver, de ramener au calme sa raison troublée par la fièvre.

— Je vous le répète, mademoiselle, je ne peux rien vous dire. Plût à Dieu que je fusse fou! Plût à Dieu que je fusse mort!

Elle le regarda fixement. Elle craignait, maintenant, de le trouver calme. S'il disait vrai, s'il s'était passé quelque chose d'inexplicable pour elle!...

Il était calme comme le désespoir. En un instant elle lut dans ses yeux ce qu'elle pouvait comprendre de la vérité. Pour la première fois, elle pensa à elle.

— Mais alors je suis perdue, moi !...

André, glissant le bout de ses doigts sous sa chemise, s'enfonça les ongles dans la poitrine. C'était une diversion. Elle s'approcha de lui, continuant à le couvrir d'un regard éperdu. Il recula pour éviter le contact de sa robe.

— Ah ! s'écria-t-elle, soyez clément, tuez-moi !...

Il y avait au mur, parmi d'autres armes de luxe ou de théâtre, une belle navaja catalane, tout ouverte, dont l'acier bleuâtre jetait des éclairs froids. André détourna la tête en frissonnant. Silvia continuait, la gorge pleine de sanglots :

— Que voulez-vous que je devienne? Quel asile me restera quand grand-père m'aura maudite ou sera mort de ma honte? Un cloître? Mais on se demandera quelle faute j'ai commise pour l'expier ainsi. Et puis, que voulez-vous? Le couvent me fait peur. Je ne saurais pas vivre sans soleil, sans air pur, sans liberté. J'y mourrais lentement. Soyez meilleur pour moi. Je vous appartiens ; je vous ai déplu : tuez-moi.

Il s'était reculé encore. La lame aiguë de la navaja brillait à portée de sa main. Un nuage passa sur ses yeux. Elle l'entendit murmurer :

— Mourir avec vous... Ne me tentez pas, Silvia.

Elle suivit la direction de son regard, de son bras à demi étendu. La folie venait réellement, appelée par elle. Elle se laissa glisser à ses genoux, s'attachant à lui, épouvantée.

— Oh! non, non ! André, ne n'écoutez pas. Je suis folle. Je vois bien que vous m'aimez. Je ne veux pas mourir !

Elle parlait sincèrement, tout à l'heure; mais la jeunesse, la vie se révoltaient en elle. Et puisqu'il l'aimait toujours, à vouloir mourir, à vouloir la tuer, était-il possible qu'il n'y eût plus d'espérance ?

La main d'André retomba. Il la laissa se relever seule. Ce fut d'un ton glacé qu'il reprit :

— Fuyez-moi donc. Oubliez... Soyez heureuse avec un autre. Adieu...

Il hésita, sa voix trembla malgré lui, — pour jamais !

— Eh bien ! dit Rita, paraissant tout essoufflée, où courez-vous ? Je vous annonce le duc de Norèbe. Faut-il lui fermer la porte ou vous laisser seul avec lui ?

XII

Depuis quelques instants un murmure léger, presque imperceptible, courait dans la salle.

La Régina était en scène, superbe, acclamée. Le public frémissait d'enthousiasme. Mais cela n'empêchait pas la rumeur discrète de faire son chemin. D'instant en instant vous auriez vu un monsieur bien mis se pencher vers son voisin :

— Qu'est-ce que c'est ?

Le voisin, qui était un ami, car ces confidences n'intéressaient qu'un cercle limité, se penchait à son tour et glissait quelques mots dans une oreille attentive.

Il y avait un geste d'étonnement, une exclamation à voix basse, et ces airs de tête qui signifient : Allons donc ?... — C'est invraisemblable, mais on m'assure que c'est vrai. — Après cela, nous en avons tant vu !...

Une femme élégante se penchait à son tour vers le dernier informé. Celui-ci protestait de son innocence. C'était un bruit absurde !... La dame recueillait le bruit derrière son éventail, et suivant son âge, son caractère et ses propres souvenirs, s'indignait, rougissait, souriait ou haussait tout simplement les épaules.

Tous ces petits manèges finissaient invariablement par un coup d'œil à la loge de la comtesse Soria.

La comtesse Soria faisait bonne contenance. Une ou deux personnes s'étant risquées à venir lui demander si sa jeune compagne, Mlle Silviani, s'était trouvée souffrante, pour s'être retirée avant la fin du spectacle, elle avait répondu fort simplement que ce n'était pas elle, mais le marquis Silviani qui se trouvait plus mal et l'avait envoyé chercher.

Le prétexte était plausible. Mais voilà que deux ou trois spec-

tateurs attardés dans les coulisses déclaraient avoir rencontré le marquis lui-même traversant le foyer des artistes, au moment où commençait le cinquième acte.

Ce n'était donc qu'un prétexte. Les amateurs de scandale flairaient la proie. Cela n'empêchait pas d'écouter la musique avec plaisir.

La rumeur, de bouche en bouche, était parvenue au duc de Norèbe. Il haussa les épaules ; mais, au bout d'une minute, il quitta discrètement sa place et se dirigea vers les coulisses. C'était André qu'il cherchait. Quelqu'un lui indiqua le petit salon attenant à la loge de Régine.

Le jeune homme était seul. Le duc et lui restèrent un instant debout et silencieux en face l'un de l'autre. Don Jorge parla le premier.

— Monsieur Sirven, j'irai droit au but, car le temps presse. Depuis un instant, on a remarqué dans la salle que la place de Mlle Silviani reste vide ; et le bruit se répand, semé par je ne sais quels misérables, qu'elle est ici.

— C'est vrai, dit André simplement.

— Ah ! fit le duc, surpris de ce calme.

— Ce qu'on a oublié de vous dire, c'est qu'elle s'y est rencontrée avec son grand-père, le marquis Silviani, et que, touché de notre amour, il avait consenti à me la donner pour femme.

— A vous ! s'écria le duc, dont la préoccupation l'emporta un moment sur sa courtoisie habituelle. Mais André n'était pas en état de ressentir ces coups d'épingle.

— Je l'aimais depuis longtemps, reprit-il avec douceur, comme s'il eût aimé jeter un dernier regard à son bonheur évanoui. Je n'ai pas l'orgueil de dire que mon amour me rendait digne d'elle, mais elle l'acceptait. Son grand-père avait ratifié son choix. Il manquait votre consentement, puisque vous êtes son père ; mais vous aviez été bienveillant pour moi ; j'espérais avoir obtenu votre estime. Je ne vous dirai pas si j'étais heureux. Il y a quelques minutes de cela.

— Eh bien, demanda don Jorge, que s'est-il passé?

— Ce qui s'est passé, monsieur le duc?

André prit à pleine main la rivière de brillants jetée au

hasard sur une table, et à laquelle personne n'avait plus fait attention.

— Reconnaissez-vous ce collier?

— Sans doute, fit le duc, et je m'étonne...

— Est-ce le premier présent que vous ayez offert à la Régina? Est-ce le seul?

— Voilà une question...

— Que j'ai le droit de vous faire, je vous le prouverai tout à l'heure.

— A cette condition, je veux bien vous répondre. C'est le premier don que Régine ait voulu accepter de moi, et, par conséquent, le seul.

André, d'un geste d'inexprimable dégoût, jeta aux pieds de celui qui les avait offerts cette poignée de diamants.

— Je vous les rends, monsieur le duc; comment ferez-vous pour me rendre l'honneur de ma mère?

Le premier mouvement de don Jorge avait été de répondre au geste du jeune homme en lui lançant ses gants au visage. Son dernier mot l'arrêta, stupéfait.

— Ah! je sais bien, continua André, que vous lui avez promis autre chose en échange : la vie de son fils. Mais, la vie telle que vous me l'avez faite, entre le désespoir et la honte, que voulez-vous qu'elle soit pour moi? On peut imposer un marché infâme et l'exécuter loyalement. Les bandits font cela. Vous ne l'avez pas fait. Quel homme êtes-vous donc?

C'étaient là de dures paroles pour l'oreille d'un Norèbe. Mais il ne redressa point la tête. Son orgueil, pour un instant, laissait parler sa conscience, et sa conscience l'accablait.

Ce n'était point un méchant cœur. Son âme, livrée à elle-même, était droite et plutôt douce, si l'on tenait compte de la fierté naturelle à un homme de son rang et de son courage. Le spectacle de la douleur lui était odieux. C'était un des très rares Espagnols que le spectacle d'une course de taureaux pénètre de honte et de dégoût.

Il avait fallu, pour le rendre impitoyable, acharné contre une femme, avec ses habitudes de courtoisie chevaleresque, il avait fallu qu'un souffle diabolique vînt attiser l'orage de pas-

sion qui grondait en lui, qu'un bandeau fût noué sur ses yeux, un voile jeté sur sa pensée. Alors il était devenu fou.

C'était un fou que la pauvre Régine avait vu chez elle lui marchandant au prix de sa honte la vie de son fils. C'était un fou qui l'avait reçue, plus semblable à une statue qu'à une vivante, au seuil de la demeure des Norèbe, indignés pour la première fois d'une action du dernier d'entre eux. Il avait fallu, pour que cela fût possible, la pensée, à laquelle il revenait sans relâche, qu'elle se jouait de lui, cherchait à le faire servir, dompté et ridicule, au succès de son amant.

C'était une comédienne, enfin ! N'était-ce pas son métier, son talent, sa nature, puisqu'elle y montrait, en scène, jusqu'à du génie, de feindre à son gré tous les sentiments, de mentir, de tromper, de se jouer, sans trêve et sans pitié, des malheureux qu'elle rendait fous?

C'était une comédienne. Ce seul mot ne justifiait-il pas toutes les convoitises? Si elle avait le droit de se donner, était-ce une raison de désespérer pour quiconque se croyait capable de vaincre le rival préféré, que ce fût à prix d'or ou au prix du sang? Était-ce sa faute à lui si elle était venue se jeter entre les combattants? Pouvait-il lui faire l'abandon désintéressé à la fois de sa haine et de son amour? Cette conduite qu'on peut appeler chevaleresque à l'égard de certaines femmes, n'eût-elle pas été jugée ridicule jusqu'au grotesque vis-à-vis de la Régina?

Il se disait cela, la veille. Et pourtant, il aimait cette femme. Il eût rêvé de l'adorer à genoux. Il eût donné tout au monde pour pouvoir mettre sa vie et son nom à ses pieds. Il eût été capable de le faire, lui, duc de Norèbe, d'épouser une comédienne, si on avait pu lui faire croire que cette comédienne était une honnête femme.

Et tout à coup, trop tard, l'évidence lui crevait les yeux. C'était son fils qu'elle aimait; c'était pour lui qu'elle s'était livrée. Cette joie qu'il avait un instant rêvée : trouver la Régina digne de lui, il l'avait eue sous la main. Il avait lui-même noyé son idole dans la boue, et son bonheur avec elle.

Non seulement le sien, mais le bonheur de sa fille, le seul être au monde qu'il aimât d'une tendresse pure. A en juger

par sa démarche, après ce qui s'était passé au bal du palais Silviani, elle aimait André de toute son âme. Peut-être l'avait-il tuée.

Il resta un moment accablé sous le poids de ses pensées. Puis, un éclair de résolution brilla dans ses yeux. S'il y avait une issue à cette situation terrible, née de sa faute, il avait hâte d'en profiter. S'il n'y en avait point, il lui restait du moins à châtier la misérable qui lui avait soufflé la folie. Ce qu'il ferait contre elle, il l'ignorait; mais il y consacrerait sa vie, au besoin.

Mais il y avait une issue, peut-être. Cela dépendait de Régine, d'André lui-même, dans une certaine mesure; et le jeune homme, désespéré de la perte de Silvia, ne devait pas être bien difficile à convaincre.

— Vous avez raison, André. Ma faute est de celles qu'on ne rachète qu'avec sa vie, et je suis prêt à le faire.

— Votre vie, dit André amèrement, qu'en ferais-je! Votre mort empêchera-t-elle ma mère d'être publiquement déshonorée? Ma fiancée, votre fille, en sera-t-elle moins perdue pour moi, perdue pour le bonheur, si elle ne sait pas oublier?

— Vous ne m'avez pas compris, André. Ce n'est pas un duel que je vous propose, c'est une alliance. Voulez-vous que la Régina s'appelle demain la duchesse de Norèbe?

— Vous feriez cela? Mais ma mère vous hait.

— Aidez-moi à me faire aimer. Ce sera une bonne action dont Silvia vous tiendra compte.

XIII

Avant qu'André eût trouvé un mot à répondre, la porte du foyer s'était ouverte à deux battants, et Régine apparaissait entourée, pressée, portée presque par un groupe compact d'admirateurs transportés.

Elle s'avançait au milieu des fleurs, des acclamations, des mains tendues, les yeux brillants, la voix vibrante et gaie. Personne n'eût reconnu cette femme qui s'affaissait quelques

minutes plus tôt à la même place, écrasée de douleur et de honte.

— Merci, merci, et merci encore! Oui, mes amis, mes camarades, vos mains..., toutes vos mains... que je les serre! Oh! vous êtes bons! Vous êtes joyeux de ma joie. Vous comprenez bien que c'est le plus beau soir de ma vie. Aussi, vous voyez, je pleure. Je peux pleurer, maintenant! C'est fini! Victoire! Ah çà, où est le vainqueur?

André et le duc se regardaient stupéfaits.

— Me voici, dit le jeune homme en s'approchant, et tout bas : — Ma mère!...

— A la bonne heure, qu'on te voie! continua-t-elle sans l'écouter. Maintenant, mes amis, il faut me pardonner si je vous renvoie. Je suis brisée. C'est égal, une belle soirée! Jamais je ne me suis sentie si forte. Je ne touchais pas les planches. Que dites-vous de cela, Béguenot?

Les étrangers se retiraient. Il ne restait que Béguenot, André et don Jorge.

— Je dis, grommela le chef d'orchestre, qu'il faudrait voir demain. En attendant, vous allez me faire le plaisir de rester tranquille. Pas un mot, je vous le défends. Vous allez rester là cinq minutes. Puis, vous vous ferez déshabiller et mettre en voiture avec le moins de mouvement possible.

Il était devenu presque médecin pour elle.

— Je veux bien, dit-elle en se laissant aller dans un fauteuil. Ah! je suis d'un las!...

— Elle ne sait donc rien? murmura le duc à l'oreille d'André.

— Tout. Elle m'a quitté désespérée. Que s'est-il passé en elle? Ah! monsieur le duc, malheur à vous si vous me l'avez tuée!

— Monsieur Béguenot, dit le duc en s'avançant, il faut que je lui parle.

Béguenot, sans répondre, lui montra Régine, les yeux fermés, comme assoupie.

Ce fut l'affaire d'un instant. Ses yeux se rouvrirent, son regard rencontra le visage de don Jorge penché sur elle.

— Monsieur le duc, murmura-t-elle; le collier!... Oh!...

Elle se souvenait, maintenant.

Rita sortit doucement de sa loge.

— Régine, disait le duc, je suis à vos pieds. Voulez-vous me pardonner? Voulez-vous être ma femme?

— Votre femme?

Elle le regardait avec un mélange de surprise et de terreur.

— Approchez-vous, André, reprit don Jorge. Plaidez ma cause. Si ce n'est pour moi, que ce soit pour lui, Régine, et pour ma fille.

— Votre fille, monsieur le duc, qu'en avez-vous fait? demanda le marquis dont la haute taille se montrait au même instant dans l'ouverture de la porte.

La comtesse Soria avait tenu tête jusqu'à la fin. Mais à peine le rideau baissé, elle s'était jetée dans la voiture du marquis, ordonnant au cocher de lancer ses chevaux à toute vitesse sur la Rambla déserte.

Le vieillard était encore debout. Il ne lui fallut pas de longues explications. L'aller et le retour, avec le plus rapide attelage de Barcelone, n'avaient pas pris beaucoup de temps.

— Ne craignez rien, monsieur le marquis, dit Rita devenue sérieuse. Elle est là.

— André, s'écria Régine, tu l'as revue? Que sait-elle?

— Rien, dit le jeune homme d'une voix tremblante. J'ai dû la faire pleurer; je n'ai pas su la faire rougir.

Régine releva la tête.

— Vous entendez, monsieur le marquis? Votre petite fille ne sait rien. Elle peut encore être heureuse. C'est la duchesse de Norèbe qui vous la demande pour son fils.

— Vous acceptez, dit le duc, merci!

— Je n'ai pas fini, monsieur le duc. Il ne s'agit ici que de nos enfants. C'est pour eux que j'accepte votre nom, votre nom seul. Nous ne nous reverrons plus que deux fois : le jour où je deviendrai votre femme, et celui où mon fils épousera Silvia.

— Vous demandez plus que ma vie, Régine, dit le duc avec émotion, car je vous aime. Mais votre volonté sera faite, quelle qu'elle soit. Je vous en donne ma parole de gentilhomme.

— Vous n'avez pas répondu, monsieur le marquis, reprit

Régine après avoir remercié don Jorge d'un signe de tête. Il n'y a que vous ici qui disposiez de Silvia.

— Faites-la donc venir, dit le vieillard. A son âge et au mien, il ne faut pas faire attendre le bonheur.

XIV

Rita disparut un instant dans la loge. Quand elle revint, conduisant la jeune fille, on eût dit, dans le grand silence, une accusée devant un tribunal prêt à rendre son arrêt.

Elle avait eu le temps de se remettre. Sa vaillante nature s'était raidie contre la douleur. Elle traversa le salon d'un pas ferme et posa sur le bras du marquis une main qui ne tremblait pas.

— Merci d'être venu me chercher, grand'père. Soyez tranquille, je ne pleurerai plus. Je suis forte.

Elle s'arrêta stupéfaite : le vieillard la poussait doucement vers André à genoux.

— Oubliez ce que je vous ai dit, Silvia. Monsieur le marquis vous dira que ce n'est pas ma faute si je vous ai fait pleurer une fois de plus, la dernière!

— Oh! murmura Silvia, mais que s'est-il passé?

Il y eut une seconde d'angoisse. Ce fut le marquis qui se chargea de répondre.

— Je suis seul coupable, mon enfant; et si tu ne veux pas me faire beaucoup de peine, tu ne parleras jamais de ce mauvais rêve, ni à moi, ni à personne.

— Ah! dit-elle avec son sourire revenu, et ce mauvais rêve ne recommencera pas?

— Dans un mois tu seras la femme d'André.

Ils se tenaient les mains, en silence. Les autres se taisaient. Régine était retombée dans son fauteuil, épuisée, maintenant.

Tout à coup, elle prononça le nom d'André, d'une voix faible. Le jeune homme se hâta vers elle. Sans qu'il eût pu dire pourquoi, l'accent de cette voix lui serrait le cœur.

Elle lui pressa doucement la main.

— Il m'a semblé tout à coup que je ne te voyais plus. Ce n'est rien ; c'est passé. C'est...

Elle porta brusquement ses mains à sa poitrine, et ses traits exprimèrent une souffrance mêlée d'effroi.

— Ah ! Béguenot, est-ce que je vais mourir, maintenant ?

Tout le monde, à l'exception du marquis, s'était rapproché d'elle.

— Non, non, reprit-elle, presque gaîment. Ce ne sera rien : la fatigue, l'émotion... N'est-ce pas, Béguenot ?

Ce pouvait être cela. C'était le moment, ou jamais, d'essayer de quelques gouttes de son précieux élixir. Il lui demanda si elle avait le flacon dans sa loge. Il la vit se rejeter en arrière, les yeux agrandis. Elle avait oublié.

— Ah ! dit-elle à voix basse, je suis perdue !

Béguenot devina la vérité et devint pâle.

— Vous en avez bu ?

— Jusqu'à la dernière goutte. Silence ! Pas de médecin. Je sais que tout serait inutile, et je ne veux pas, vous me comprenez, Béguenot, je ne veux pas que mon fils me pleure deux fois. Vous me le promettez, n'est-ce pas ? D'ailleurs, je ne souffre pas. J'aurai du bonheur jusqu'à la fin.

Béguenot subjugué baissa la tête et fit un pas en arrière. Rita était déjà partie à la recherche d'un médecin, celui du théâtre n'étant plus là. En attendant qu'elle en ramenât un, il n'y avait évidemment rien à faire.

— André, Silvia ...je ne sais pas si je pourrai vous voir longtemps heureux. Béguenot vous dira que j'avais un mal... depuis des années, qui devait éclater tôt ou tard, et m'emporter. Je ne veux pas que tu te tourmentes, André. Ce ne sera peut-être rien. Mais enfin, si je mourais bientôt, je veux que tu te souviennes que ma dernière pensée a été pour toi, et que je suis morte bien heureuse !

— Ma mère ! s'écria André en couvrant ses mains de baisers.

— Oh ! Régine, murmura le duc, pardonnez-moi. Si vous saviez comme je vous aimais !

— Monsieur le duc, continua-t-elle d'une voix tranquille, je vous lègue ma tâche. Il faut que ces enfants soient heureux :

leurs mères ont assez souffert. — Mon pauvre Béguenot, vous avez été bien bon pour moi! — André, Silvia, laissez-moi vos mains. Je ne veux pas que vous pleuriez. Je ne souffre pas. Je vois...

Elle s'arrêta, les yeux mi-clos, tenant sur ses genoux les mains réunies des deux jeunes gens. Béguenot se rapprocha, de son pas silencieux, avec une larme sur sa joue maigre.

— Je vois, reprit-elle au bout d'un instant, comme une grande lumière, et... — Armand!... s'écria-t-elle en se soulevant avec une expression de joie surhumaine. Elle resta ainsi une seconde, les yeux grands ouverts, rayonnante... et retomba doucement.

Elle paraissait dormir. Les assistants faisaient silence. Le médecin amené par Rita entra et se pencha sur elle. Il se redressa au bout d'une minute.

— Pauvre Régine!... dit Béguenot. Je l'ai aimée vingt ans, et je ne sais quel nom faire mettre sur son cercueil.

Le marquis s'approcha et se mit péniblement à genoux. Il prit la main de la morte et la porta à ses lèvres. On le vit murmurer quelques mots qu'on n'entendit pas. André, Silvia, Rita, sanglotaient tout bas. Le duc de Norèbe, morne et muet, semblait de pierre.

— Vous mettrez, dit le vieillard à Béguenot : « Régine, comtesse Silviani, Comédienne. »

Charles LOMON.

UN RÊVE[1]

L'HOMME TERTIAIRE. — L'ANTHROPOPITHÈQUE

Après avoir passé de longues heures à méditer sur les origines de l'homme, je m'étais endormi, épuisé de fatigue et d'effort inutile.

Alors, j'eus un rêve.

Une femme grande et forte, belle de hardiesse et de fierté, drapée dans ses nobles vêtements comme une déesse de Phidias, se montra tout à coup devant moi, et me dit d'une voix grave :

— Je sais ce que tu cherches et je peux te satisfaire; veux-tu me suivre?

— Qui êtes-vous? Une fée, une voyante?

— Je suis LA SCIENCE HUMAINE.

— Vous avez souvent trompé ceux qui mettaient leur confiance en vous!

— J'ai pu errer quelquefois; j'ai pu m'égarer dans les défilés et dans les jungles; mais j'ai toujours su retrouver le droit chemin, et maintenant mon pas devient, d'heure en heure, plus ferme et plus sûr.

— Je m'abandonne à vous; conduisez-moi. Où allons-nous?

— Nous remonterons dans l'immense nuit des âges passés. Oublie la chronologie qu'on t'a enseignée pendant ton enfance; la pensée du temps que nous allons parcourir épouvantera ton imagination. Durant cette longue série de siècles, la terre s'est transformée plusieurs fois. Des créations complètes, mers et terrains, faunes et flores, ont succédé à des créations disparues.

(1) Ce fragment, destiné à servir de prologue à une nouvelle édition du *Monde inconnu* (romans préhistoriques), par Élie Berthet, ne peut être reproduit que par les journaux ayant un traité avec la Société des gens de lettres. — Traduction réservée.

Suivant une expression de la Bible elle-même : « La nature a changé ses vêtements, quand ils étaient vieillis (1). » Et rien, dans ce monde d'autrefois, ne peut rappeler le monde présent.

— Combien, demandai-je, se sont écoulés de siècles entre l'époque où nous sommes et celle que vous allez me faire connaître?

— *Deux cent trente à deux cent quarante mille ans* (2).

Je tressaillis en entendant ce chiffre; mais je n'eus le temps ni d'exprimer un doute, ni de faire une question; la Science posa sur moi sa main, dure et froide comme le marbre, et me dit : « Viens! »

Je me sentis emporté, avec une rapidité vertigineuse, à travers d'incalculables espaces. Toutes sortes de formes terribles ou riantes, des paysages prestigieux, des colorations merveilleuses, se combinaient en tableaux grandioses, qui se succédaient sans fin sur mon passage. L'ère historique tout entière se déroula devant moi avec ses migrations colossales, ses guerres sanglantes, ses rares idylles, ses cataclysmes où s'engloutissaient des nations. Puis, je traversai les âges préhistoriques, je vis l'homme quaternaire avec ses traits farouches, avec ses vêtements de peau et ses haches de pierre, s'abritant sous des roches ou dans des cavernes. La nature me présentait des aspects majestueux, imprévus. Où l'on trouve aujourd'hui des cités populeuses et florissantes, s'étendait un océan sans bornes. Les montagnes s'élevaient en bondissant du fond des abîmes, *montes exultaverunt sicut arietes*. Les volcans de l'Auvergne et du Velay lançaient des flammes et des laves, avec des fracas de foudre et d'horribles tremblements de terre, tandis que les glaciers de l'Époque Glaciaire portaient d'immenses blocs erratiques jusqu'à deux cent quatre-vingt kilomètres du point où ils les avaient arrachés.

A mesure que j'avançais, la lumière devenait moins vive; souvent même, il fallait traverser des espaces tout à fait téné-

(1) *Omnes ut vestimentum veterascent; velut amictum mutabis eos et mutabuntur.*

(2) *Le Préhistorique*, par Gabriel de Mortillet. Ce livre, savant résumé des connaissances modernes sur les temps préhistoriques, est celui auquel nous avons fait les plus nombreux emprunts. — E. B.

breux; mais je ne cessais de marcher, sous la conduite de mon guide, et tout à coup, comme au sortir d'un nuage sombre, je sentis la main de marbre me retenir immobile.

— A présent, regarde ! me dit-on.

Je promenai les yeux autour de moi, et voici ce que je vis.

J'étais sur le bord d'un lac d'eau douce, dont les eaux azurées s'étendaient jusqu'aux dernières limites de l'horizon. Ces eaux reflétaient paisiblement le ciel et étaient couvertes par places d'une magnifique espèce de nénuphar, dont les feuilles rondes et les larges roses parfumées se balançaient au moindre mouvement des flots. Près du rivage, il y avait un fouillis de plantes marécageuses où, parmi les massettes et les joncs qui appartiennent à notre flore, on remarquait les bambous et les papyrus de la flore tropicale.

De même, sur la rive, qui était basse et peu accidentée, je voyais bien des arbres communs sous nos climats, des chênes, des peupliers, des hêtres, des frênes, des érables; mais, chose étonnante, au milieu de ces végétaux de l'Europe tempérée, il y avait de hauts et superbes palmiers, qui étalaient leurs éventails de verdure sur le bleu du ciel; des fougères arborescentes comme celles de Madagascar; des myrtes, des lauriers et des sequoias toujours verts; des camphriers, dont la brise portait au loin les odeurs aromatiques; tout un monde d'arbres précieux, qui vivent ou prospèrent aujourd'hui en Asie ou en Afrique. L'atmosphère autour de moi était chaude, en même temps que pure et limpide, et le soleil avait des ardeurs qu'il n'a pas sous notre ciel.

Je contemplai avec autant de surprise que d'admiration cette splendide campagne, et je cherchai à découvrir quelques-uns de ses habitants. Ils étaient nombreux, et tous étaient nouveaux pour moi. Si la végétation, dans certaines espèces, semblait presque identique à la nôtre, les animaux qui parcouraient ces plaines herbeuses n'offraient que des types singuliers, dont il est impossible de trouver les analogues dans la période de la vie terrestre que nous traversons.

D'abord, de larges points noirs, qui se montraient à la sur-

face du lac et grossissaient rapidement, finirent par prendre les proportions d'énormes crocodiles. Plusieurs de ces redoutables sauriens se glissèrent à travers les roseaux, qu'ils faisaient onduler, et tentèrent de saisir quelque proie vivante sur le rivage. Sans doute, ils n'étaient pas de la même espèce que les crocodiles du Nil, que les caïmans de l'Amérique ou les gavials de Sumatra; ils n'en inspiraient pas moins de terreur aux oiseaux aquatiques, aux petits mammifères du marais, qui s'enfuyaient ou s'envolaient en poussant des cris inconnus.

Certains animaux terrestres me parurent fort remarquables encore. C'étaient des rhinocéros sans corne sur le nez (1); plus grêles et plus allongés que nos rhinocéros africains, ils en avaient les instincts brutaux. Après s'être souillés dans le marécage, ils se poursuivaient et, couverts de fange, se battaient à grand bruit. Je vis aussi sortir des fourrés un tapir, assez différent du nôtre, mais ayant cette demi-trompe qui caractérise le genre; puis une espèce de sanglier (2), aux membres trapus, et dont les formes tenaient de celles de l'hippopotame. Ils donnaient la chasse à de petits porcs sauvages, qui se trouvaient par hasard sur leur chemin, et ils poussaient des grognements, qui troublaient le calme de ces pittoresques solitudes.

Çà et là paissaient dans la prairie toutes sortes d'êtres bizarres, qui ont également disparu de la surface du globe. D'abord, une espèce de cheval (3), de haute taille, dont les membres lourds et ramassés ne rappelaient en rien les membres gracieux de nos chevaux de course. Des antilopes, de différente grandeur, mais pour la plupart dépourvues de cornes, traversaient parfois la plaine avec vélocité et, parmi elles, je distinguai une sorte de chevrotain (4), dont les mouvements souples et aisés, les formes sveltes et bien prises, faisaient un des êtres les plus charmants de cette faune miocène. Tous, comme on le voit, étaient des herbivores; aucun des grands carnassiers qui,

(1) Acérotherium.

(2) Anthrocothérium.

(3) L'Anchiterium, qui est le précurseur de l'Hipparion, précurseur lui-même du cheval actuel.

(4) *Amphitragulus elegans.*

plus tard, dans les périodes quaternaires, devaient ravager le monde animal, n'existait à cette époque.

J'observais avec stupéfaction ces détails merveilleux; et, sous ce brûlant soleil, en présence de ces palmiers, de ces camphriers, de ces fougères arborescentes, en suivant du regard les évolutions des crocodiles dans le lac, des rhinocéros à quatre doigts sur le rivage, je me dis tout haut :

— Je suis sans doute en Égypte, et ce lac est un de ceux que forme le Nil dans son cours de mille lieues. Peut-être aussi ai-je été transporté dans l'Inde, sur les bords du Gange...

— Tu es, dit une voix austère derrière moi, à l'endroit où s'élèvera, dans plusieurs milliers de siècles, le village de Thénay, département de Loir-et-Cher. Ce lac recouvre ce qui sera un jour les plaines de la Beauce, aux luxuriantes moissons. Je t'ai conduit sur l'emplacement d'une des plus anciennes stations de l'homme préhistorique.

— L'homme ! m'écriai-je ; l'homme, où ~~est-il?~~ Je ne le vois pas.

— Cherche bien. Il te semblera sans doute fort différent de ce que tu imagines ; mais souviens-toi que je t'ai introduit dans ce monde primordial d'où descendent, après des modifications successives, les espèces vivant actuellement sur la terre. Tous les animaux, qui sont devant toi, disparaîtront pour faire place à ceux dont ils sont les « précurseurs ». L'homme ne saurait être soustrait à cette loi fatale des êtres animés.

Je n'écoutais plus ; l'assurance que l'homme ou, comme disait la Science, son « précurseur » était près de là, m'absorbait uniquement. Je me mis de nouveau à regarder avec avidité.

Une circonstance, inaperçue jusqu'à ce moment, me frappa tout à coup. A quelques centaines de pas, derrière un massif de mimosas et de conifères, du pied d'une roche calcaire hérissée d'arbres épineux, un mince filet de fumée montait vers le ciel. On eût dit une de ces traînées bleuâtres qui s'échappent des toits de chaume aux approches du soir.

— Du feu ! m'écriai-je ; la découverte du feu a dû être la première manifestation de l'intelligence humaine. L'homme seul est capable de faire usage du feu... L'homme est donc là.

Et, poursuivi par le rire un peu moqueur de mon guide, je m'élançai vers l'endroit d'où partait la fumée.

J'atteignis la lisière d'une forêt, où les arbres de haute futaie alternaient avec quelques roches couvertes de fougères. Cette forêt semblait avoir une certaine étendue. D'épaisses broussailles formaient des sous-bois et, au milieu d'elles, serpentaient de légers sentiers, pareils à ceux que tracent, dans les contrées giboyeuses, les herbivores allant au pâturage. A mesure que j'approchais, j'entendais un bruit confus, et je finis par démêler des voix d'un caractère nouveau. Bientôt je fus en présence d'un grand nombre d'êtres énigmatiques, dont rien n'eût pu me donner idée.

Si ces êtres appartenaient vraiment à la race humaine, ils étaient d'une taille beaucoup plus petite que la nôtre ; les plus grands ne me semblaient guère avoir qu'un mètre de haut. Ils marchaient sur deux pieds, en appuyant la plante entière sur le sol; mais leur orteil était largement séparé des autres doigts et « opposable », c'est-à-dire mobile comme nos pouces, ce qui devait donner de la facilité pour grimper aux arbres, comme à certains nègres de nos jours. Aussi, la plupart se tenaient-ils sur des arbres, dont ils secouaient le feuillage et dont ils cassaient les branches dans leurs jeux ou dans leurs colères.

Quelques-uns passèrent auprès de moi. Ils marchaient un peu voûtés et, malgré leur vivacité apparente, plusieurs s'appuyaient sur de grossiers bâtons. Ils ne portaient aucune espèce de vêtements et étaient, de la tête aux pieds, couverts de poils, dont la nuance semblait plus ou moins foncée, suivant le sexe ou l'âge. Ils avaient de longs bras, des jambes grêles. Leur tête était de forme longue, la partie inférieure de leur face très proéminente, leur nez très court. Ils avaient les arcades sourcilières extrêmement saillantes, les oreilles très en arrière, le front très bas, en un mot tous les signes de l'animalité (1). Cependant l'œil, comme il convient à un frugivore, ne manquait pas de douceur, et son expression paraissait plus sauvage que cruelle.

Je fus pris d'une sorte de colère, mêlée d'effroi.

(1) *Notre Ancêtre*, par Abel Hovelacque.

— Mais ce ne sont pas là des hommes, m'écriai-je ; ce sont des singes !

— Aucune espèce de singe, dit la voix derrière moi, même parmi les primates, n'a jamais présenté les caractères anatomiques du « précurseur », et vainement on cherchera, chez les anthropomorphes présents ou disparus, le lien qui les rattachait à l'homme actuel... Regarde encore.

Un de ces bimanes velus se détacha de la bande et marcha vers le lac ; c'était une mère qui portait son petit sur la poitrine. Le petit se cramponnait à elle, ainsi que fait l'orang en bas âge, et elle avait à peine besoin de le soutenir avec une de ses mains, tandis que de l'autre elle s'appuyait sur un bâton. Le jeune geignait, sans que je pusse reconnaître s'il versait des larmes, suivant l'habitude des enfants souffrants ou irrités, et la mère lui répondait par des sons gutturaux, monotones, ayant selon toute apparence pour but de l'apaiser.

Une anse du lac semblait avoir été intentionnellement débarrassée de ses roseaux ; le bord en était piétiné, comme si elle eût d'ordinaire servi d'abreuvoir. L'eau, à cette place, était limpide, transparente, et laissait voir le sable blanc qui en composait le fond.

Néanmoins, la mère ne s'en approcha qu'avec défiance et promena longuement les yeux sur cette onde perfide, dont la profondeur pouvait cacher un crocodile en embuscade. Pour plus de sûreté, elle la battit à grand bruit avec son bâton. Ces précautions prises, elle emplit d'eau le creux de sa main et la présenta au petit qui but avidement.

C'était là sans doute ce qu'il désirait, car, après avoir vidé plusieurs fois cette tasse naturelle, il cessa de gémir et témoigna quelque velléité de jouer. La mère n'en tint compte et, s'étant désaltérée à son tour par le même moyen, plongea son bébé dans l'eau pour le débarbouiller. Les gémissements recommencèrent. Elle poursuivait philosophiquement sa besogne, quand je la vis se redresser et s'enfuir avec précipitation. Certains remous dans les eaux, certains froissements dans les nymphéas trahissaient l'approche des crocodiles.

La mère et l'enfant avaient regagné le couvert de la forêt.

La peuplade, établie autour du feu, se composait d'une centaine d'individus. Ils allaient et venaient sur les arbres ou marchaient à terre, sans que je pusse comprendre de quoi ils s'occupaient. Des mères, semblables à celle que j'avais vue, étaient assises sur le gazon, allaitant leurs enfants ou cherchant à les divertir. Grands et petits, du reste, manifestaient beaucoup de turbulence et une expansive gaieté ; toujours en mouvement, ils semblaient avoir de l'horreur pour l'inaction. Quoique la chaleur accablante imposât le repos, une bande d'étourdis couraient les uns après les autres, se poussaient, se culbutaient, se terrassaient avec une souplesse incroyable. Leurs ébats étaient accompagnés de clameurs assourdissantes, au milieu desquelles je ne distinguais rien qui ressemblât à un langage articulé. Ces clameurs avaient des intonations diverses et pouvaient exprimer la joie, la frayeur ou la colère, mais il était impossible d'y reconnaître des mots, et, si le langage existait chez cette race d'une antiquité prodigieuse, il devait se borner à un petit nombre de sons d'une extrême simplicité.

Je me demandais si les « anthropopithèques », puisqu'il faut les appeler de ce nom barbare, n'avaient pas d'autres habitations que les touffes de bambous ou de fougères, sous lesquelles certains individus, plus faibles ou plus âgés, étaient couchés en ce moment. Comme je levais les yeux vers les arbres de la forêt, chênes, érables, hêtres, je remarquai des espèces de grands *nids*, posés entre les branches, au plus épais du feuillage. Ils se composaient, comme les aires des aigles, de perches entrelacées, de manière à constituer des plates-formes, que recouvraient des mousses et des feuilles sèches. Plusieurs de ces « nids » ne semblaient pas travaillés avec le même soin que les autres ; on s'était contenté de tresser les branches flexibles, selon l'habitude des gorilles et des orangs, et d'en faire une sorte d'abri grossier. Toujours est-il qu'à cette heure de la sieste, certains « nids » étaient occupés. La troupe turbulente des jeunes s'en étant approchée trop, des grognements d'impatience sortirent de l'un d'eux. Un vieux, dérangé dans sa méridienne, souleva la tête et étendit son poing vers les tapageurs, d'un air de menace. Aussitôt la bande se dispersa, courant, sautant, dégringolant le long des

troncs, comme pourraient faire de nos jours des espiègles dont un maître sévère menacerait de réprimer les incartades.

Mais ces épisodes quasi burlesques de la vie des bois ne m'intéressèrent pas longtemps, et mon attention revint à ce feu, allumé au pied de la roche. A quoi pouvait-il servir par cette chaleur tropicale? Les anthropopithèques, étant frugivores, ne faisaient certainement pas cuire leurs aliments. Il brûlait à l'écart, sans qu'on semblât y prendre garde. Seulement, par intervalles, un passant y jetait avec distraction une branche sèche, dont on voyait un amas près de là, puis continuait ses jeux vagabonds.

Je remarquai alors que la roche, à laquelle s'adossait le foyer était profondément calcinée, comme si le feu existait depuis longtemps, depuis des années peut-être, à cette place. Comment et par qui avait-il été allumé? Sans doute par ces êtres mystérieux, qui savaient l'entretenir, ce que ne savent pas les grands singes de l'Afrique et des îles de la Sonde, qui, trouvant dans leurs déserts un feu abandonné par les voyageurs, s'y chauffent volontiers, mais n'ont pas l'esprit d'y jeter du bois. Il devait brûler nuit et jour, et probablement on s'arrangeait pour qu'il ne s'éteignît pas pendant les heures consacrées au sommeil. Je pouvais supposer aussi que, quand cette race active et nomade changeait de campement, un des émigrants portait à la main un tison embrasé, pour allumer un nouveau feu à la halte suivante, selon l'habitude des noirs d'Australie en semblable circonstance.

Ces précautions donnaient à penser que les anthropopithèques, tout en possédant les moyens de faire du feu, n'en avaient que de lents, de précaires et d'une exécution difficile. Peut-être même ces procédés étaient-ils le secret de quelques sages de la tribu, auxquels le hasard ou la tradition les avait révélés. Dans tous les cas, le feu devait leur être nécessaire, bien que je ne visse pas nettement à quoi il leur servait.

Pendant que je me livrais à ces réflexions, des cris partirent du fond de la forêt, et une bande nouvelle, composée de douze ou quinze individus, s'avança vers la station. Les arrivants étaient de la plus haute taille, alertes et robustes. Ils devaient revenir d'une excursion ayant pour but de se procurer des vivres, car leurs mains, leurs bras et jusqu'à leurs pieds aux

pouces opposables, étaient chargés de racines comestibles, de fruits et de pignons de séquoias.

On se précipita au-devant d'eux. En première ligne accourait la marmaille querelleuse, qui prit comme d'assaut les survenants. Quelques effrontés s'emparèrent des provisions à leur convenance. D'autres, trop avides ou malavisés, ne remportèrent que des taloches, qui leur arrachèrent des plaintes aiguës. Les vieux, qui faisaient la sieste dans leurs « nids » de branchages, éveillés par ce vacarme, se redressèrent et, voyant de quoi il s'agissait, se décidèrent à descendre pesamment de leur demeure aérienne. Les mères elles-mêmes, leurs petits serrés contre la poitrine, s'avancèrent pour avoir part à la fête.

La peuplade se trouva réunie sur la lisière du bois et on se mit en devoir de consommer les vivres frais. La distribution ne se fit pas d'une manière paisible. Il y eut encore des luttes, des poursuites, des coups échangés. Enfin, le calme se rétablit un peu. Les uns s'assirent sur les basses branches des arbres, les autres sur le gazon. Sauf quelques disputes éclatant par intervalles au sujet d'un morceau choisi que le plus fort voulait dérober au plus faible, on n'entendait que le bruit de vigoureuses mâchoires brisant des coques dures ou broyant des fruits ligneux, tandis que certains sournois grignotaient à l'écart ce qu'ils s'étaient approprié contre le droit et la justice.

Si robustes que fussent les mâchoires en question, il leur fallut pourtant se reconnaître impuissantes contre certains approvisionnements que l'on venait d'apporter. C'étaient d'abord les cônes ou pignons de séquoias (arbres de la nature du pin) qui recèlent des graines agréables au goût; mais la dureté et la contexture serrée des écailles font que souvent ces graines sont difficiles à extraire. Puis, des noix de palmier qui, comme nos noix de coco, renferment à l'état frais une sorte de lait délicieux. L'assistance s'était escrimée contre ces cônes de fer, contre ces noix indestructibles, sans pouvoir les entamer. On les avait donc rejetés avec irritation, et l'on semblait les avoir oubliés.

Un anthropopithèque, qui était de haute taille, bien que cette taille, comme nous l'avons dit, n'excédât guère trois pieds, et qui, par son âge et sa gravité, avait l'apparence du Nestor de

la tribu, se détacha du groupe principal, ramassa les cônes de séquoias et tenta de les ouvrir à son tour. Mais vainement ses petits doigts, aux ongles crochus, essayèrent-ils de désagréger les écailles. Jugeant ses efforts inutiles, il se tourna vers le feu et y lança les pignons.

Je crus qu'il avait cédé à un moment de dépit et que les fruits de l'arbre résineux allaient être anéantis par la flamme; il n'en était rien. Le Nestor, après leur avoir laissé le temps de s'échauffer, les retira prestement au moyen de deux branches de bois vert qui lui servaient de pinces. La chaleur avait fait ouvrir les écailles si bien closes et les graines s'en détachaient toutes seules.

L'assistance, dès qu'elle s'en aperçut, se précipita sur les cônes encore brûlants et s'en disputa les semences savoureuses, qui furent croquées en un clin d'œil. L'anthropopithèque les laissa faire, soit qu'il n'aimât pas les graines de conifères, soit que l'honneur du succès lui suffît. Il examinait maintenant les noix de palmier et semblait chercher un moyen de s'emparer du lait appétissant qu'elles devaient contenir. Mais ses doigts et ses dents furent encore incapables de briser une coque aussi dure que du granit et, d'autre part, il ne fallait pas songer à employer le feu pour cette besogne.

Alors, je fus témoin de l'acte qui prouvait le mieux l'intelligence des hommes sylvestres.

A quelque distance était un amas de ces « rognons » de silex qu'on trouve dans la craie. Sans doute ils avaient été rassemblés là pour un usage déterminé, et notre Nestor alla en choisir plusieurs, qu'il apporta auprès du feu. Après les avoir retournés attentivement, il chargea de branches sèches le foyer et, quand la flamme fut très active, il jeta les silex au milieu des braises.

Au bout de quelques minutes, on entendit des crépitations. Les silex neufs, qui contenaient encore ce qu'on appelle leur « eau de carrière », se fendillaient par l'effet d'une brusque chaleur, se craquelaient à la surface. Plusieurs même firent explosion, comme des marrons dans le feu, et des éclats brûlants furent projetés au loin.

Ces diverses opérations excitaient l'intérêt des assistants.

C'était décidément une race pleine de curiosité, dont tout fixait l'attention. Les uns avaient interrompu leur repas et, un gland ou un noyau à la main, regardaient du côté du feu. D'autres s'étaient approchés cauteleusement et, à chaque explosion, faisaient des grimaces de frayeur. Les espiègles, dont nous avons raconté les exploits, se pressaient toujours au premier rang; mais ils demeuraient silencieux, comme si l'acte auquel on procédait leur eût inspiré autant d'étonnement que de respect.

Le travailleur, tout entier à son ouvrage, ne paraissait pas s'inquiéter de ce qui se passait derrière lui. Il s'était penché vers les éclats de pierre et les étudiait avec un soin minutieux. Ne les trouvant pas tels qu'il le souhaitait, il se disposa à retirer, avec ses pinces de bois vert, les blocs siliceux restés dans le brasier, et fit un signe aux enfants en leur montrant le lac.

Les petits drôles avaient assisté déjà sans doute à des besognes de ce genre et savaient de quoi il s'agissait; aussi, partirent-ils à l'envi l'un de l'autre. Ils atteignirent le bord de l'eau; sans crainte des crocodiles, ils emplirent leurs mains jointes de sable et de gravier mouillés, et revinrent, toujours courant, vers le foyer.

Pendant leur absence, le maître de l'œuvre avait déposé sur le sol les silex rougis. A un nouveau signe, les enfants laissèrent tomber le sable humide sur les pierres brûlantes. Il s'en dégagea des bouffées de vapeur, on entendit un grésillement, puis des silex se brisèrent encore avec explosion, ce qui mit en fuite les jeunes apprentis.

Au bout d'un instant, le Nestor, toujours imperturbable, ramassa les nouveaux éclats, en examina les cassures. Plus satisfait, il mit à part les divers fragments qu'il venait d'obtenir.

Néanmoins, le résultat sans doute ne répondait pas encore complètement à son attente. Après avoir laissé aux pierres le temps de se refroidir, il en prit une de la main gauche. Puis, armant la droite d'un gros morceau de silex vierge, destiné à servir de « percuteur », il frappa l'éclat doucement et avec précaution, afin d'aiguiser le tranchant de la cassure.

Il exécuta le même travail sur les autres morceaux mis à part et fut en possession de trois ou quatre de ces cailloux cou-

pants, que plus tard on a appelés des « haches » de pierre. Ceux-ci, toutefois, ne pouvaient être emmanchés ; il fallait les tenir à la main quand on en voulait faire usage ; aussi avaient-ils de petites dimensions, comme la main qui devait les tenir.

Fier de sa réussite, l'ouvrier poussa une exclamation de joie. Sans perdre de temps, il saisit un des outils récemment fabriqués et en frappa une des noix de palmier qui avaient résisté aux efforts communs.

Dès le second coup, une profonde entaille dans l'enveloppe fibreuse laissa jaillir une gouttelette de ce lait tant convoité. Il redoubla ses attaques, maniant le couteau de pierre avec dextérité, et la coque solide finit par se fendre dans sa longueur. La liqueur blanche et sucrée en découla de toutes parts. L'homme sylvestre s'empressa de porter la noix à sa bouche et but avec une satisfaction évidente. Ceux qui l'entouraient voulurent lui arracher cette coupe improvisée, encore à moitié pleine ; mais il sut la mettre hors de leurs atteintes et alla l'offrir à une mère allaitant un enfant au pied d'un arbre voisin, sans doute sa femme et son petit.

Les autres s'étaient rués sur les noix qui restaient et, grâce aux outils de silex, n'avaient pas tardé à les ouvrir. Malheureusement, au milieu des querelles et des bousculades qu'occasionna le partage, la précieuse liqueur fut répandue sans profit pour personne.

Le Nestor des anthropopithèques ne s'inquiétait pas de ce pillage. Il ne parut même attacher aucune importance à la possession des outils qu'il venait de fabriquer, et peut-être le sentiment de la propriété individuelle n'existait-il pas chez cette race. Aussitôt que les silex travaillés ne lui avaient plus servi, il les avait abandonnés par terre et était allé rejoindre sa famille. Les enfants finirent par les ramasser pour les examiner à leur tour ; mais, après s'en être amusés un moment et avoir fait quelques entailles aux branches environnantes, ils les délaissèrent comme des jouets démodés. Nul n'avait l'air de comprendre qu'il y aurait avantage à les conserver pour le cas prochain où ils deviendraient de nouveau nécessaires. La prévoyance manquait aux anthropopithèques, comme elle manque

encore de nos jours aux sauvages, qui gaspillent en quelques heures les produits de leurs chasses et de leurs cultures.

Sur ces entrefaites, le soleil se coucha dans des nuages embrasés à l'horizon. La nuit ne pouvait tarder à tomber, et les habitants de la forêt prirent leurs dispositions pour se livrer au repos. Les uns allaient boire à l'anse du lac; les autres achevaient leurs provisions; d'autres enfin regagnaient leurs « nids » dans les arbres et semblaient, ainsi que les orangs en pareil cas, brasser les mousses et les feuilles sèches de leur couche, afin de la rendre plus moelleuse.

Une brise fraîche vint rider la surface du lac et pénétra dans le bois, dont elle secoua les branchages avec une certaine force. Cette brise du soir, en écartant les hautes herbes, me fit apercevoir à peu de distance, sous une touffe d'arbustes, un anthropopithèque couché et immobile. Je crus d'abord qu'il était seulement endormi; je ne tardai pas à acquérir la certitude qu'il était mort.

Les autres ne pouvaient ignorer que ce cadavre se trouvait près d'eux, et plusieurs devaient le voir en ce moment, du haut de leurs habitations verdoyantes; mais la plus complète indifférence accueillit la lugubre indiscrétion de la brise, et la présence de ce corps n'éveilla en eux ni le sentiment ni la mémoire. Peut-être, lorsque leur semblable venait d'expirer, des proches et des amis avaient-ils donné des signes de douleur; mais ils s'en étaient éloignés ensuite et n'y songeaient plus. Évidemment, ils n'avaient pas de respect pour la mort; ils ignoraient l'usage des sépultures, ce qui rend si difficile aujourd'hui de retrouver leurs ossements avec les restes de leur rudimentaire industrie; et peut-être comptaient-ils sur les crocodiles, qui sortaient du lac la nuit, pour les débarrasser des cadavres.

Toutefois, les crocodiles ne semblaient pas être les seules bêtes redoutables de cette période. Comme le crépuscule commençait à s'assombrir, des rugissements lointains se firent entendre et se rapprochèrent rapidement. Sans doute, de grands animaux venaient, selon l'habitude, se désaltérer dans le lac à la chute du jour.

Il y eut une alerte parmi les anthropopithèques. Ceux qui

étaient sur les arbres s'agitèrent avec inquiétude; les autres, encore à terre, s'élancèrent agilement et se suspendirent par les mains aux basses branches. En une minute, tous furent en sûreté.

L'alarme continua pourtant le long du rivage. Des hardes de fauves, qui paissaient tranquillement, s'enfuirent de toute leur vitesse; tapirs et sangliers regagnèrent les fourrés. Des rhinocéros à quatre doigts, qui bondissaient dans le marécage, s'émurent eux-mêmes et, relevant leur tête farouche, à l'œil torve, se tournèrent vers l'endroit d'où partaient les rugissements.

Alors, à une centaine de pas plus loin, apparurent, dans les brumes crépusculaires, les terribles bêtes qui rugissaient ainsi. Elles tenaient à la fois du loup et l'ours, avec les instincts cruels de tous les deux. Elles avaient presque la grosseur de l'ours actuel et étaient couvertes de longs poils comme lui. En revanche, elles avaient les mouvements souples et nerveux, la forte dentition des carnassiers. C'étaient des amphycions, les ancêtres de plusieurs formidables espèces des temps quaternaires.

Quand les amphycions approchèrent du lac, on leur avait cédé la place et la rive était déserte. Après avoir bu, ils ne se livrèrent pas à de joyeux ébats, comme les herbivores qui les avaient précédés; ils se dispersèrent çà et là dans l'ombre, cherchant une proie.

Déjà les anthropopithèques, avec leur légèreté ordinaire d'impressions, ne semblaient plus s'occuper d'eux. La nuit se faisait, et chacun s'arrangeait pour dormir. Un des féroces rôdeurs, guidé par son odorat, s'approcha pourtant du village sylvestre, et tout à coup il s'arrêta, en poussant un rugissement particulier. Il venait de rencontrer le corps mort, couché sur le gazon, à l'entrée du bois.

Les autres amphycions accoururent à cette espèce d'appel. Il y eut, dans l'obscurité, un bruit de combat, des grondements furieux. Puis, j'entendis des craquements d'os, des chocs de puissantes mâchoires. Je compris que les crocodiles n'étaient pas seuls chargés de faire disparaître les morts de la peuplade.

Quant aux frères de celui qu'on déchirait en bas, ils s'endormaient insouciamment dans leurs habitations aériennes.

. . . .

— N'ai-je pas tenu parole? me demanda la voix grave de la Science; tu viens de voir l'homme tertiaire, l'anthropopithèque.

— J'ai vu, dans un milieu extraordinaire, un être sauvage, de nature incertaine.

— Il a été pourtant le « précurseur » des races humaines qui, à travers les transformations des temps quaternaires, sont devenues ce que nous les voyons... Et, si ce fait trouble tes idées sur la Genèse, tu es libre de réveiller les discussions de la théologie au sujet des *pré-Adamites*.

— En définitive, vous n'avez pas retrouvé les ossements de l'anthropopithèque, et il n'est jusqu'ici qu'un être de théorie. N'est-ce pas trop s'avancer que de conclure, d'après quelques silex éclatés, ou plutôt, comme vous dites, « étonnés » par le feu, silex déterrés dans un petit coin de la France, que l'homme existait à cette antiquité effrayante?

— Des silex, non seulement éclatés mais encore travaillés, ont été découverts en Auvergne par M. Rames et en Portugal par M. Ribeiro, outre ceux de Thénay, découverts par M. l'abbé Bourgeois. Ils proviennent, il est vrai, d'étages tertiaires supérieurs à celui de Thénay, mais ils appartiennent, sans aucun doute, à la même période géologique.

— Enfin, en vertu du principe *quidquid vivum ex ovo*, principe confirmé récemment par l'illustre M. Pasteur, que l'homme ait été créé tout d'une pièce ou qu'il ait eu un « précurseur », il faut admettre pour lui comme pour toute la création, une cause première, un créateur... et ce créateur est DIEU.

Je ne reçus pas de réponse... et je m'éveillai.

Élie BERTHET.

POÉSIES

SOUS L'ÉPAIS SYCOMORE

Sous l'épais sycomore, ô vierge, où tu sommeilles,
Dans le jardin fleuri, tiède et silencieux,
Pour goûter la saveur de tes lèvres vermeilles
Un papillon d'azur vers toi descend des cieux.

C'est l'heure où le soleil blanchit les vastes cieux
Et fend l'écorce d'or des grenades vermeilles.
Le divin vagabond de l'air silencieux
Se pose sur ta bouche, ô vierge, et tu sommeilles!

Aussi doux que la soie où, rose, tu sommeilles,
Il t'effleure de son baiser silencieux.
Crains le bleu papillon, l'amant des fleurs vermeilles,
Qui boit toute leur âme et s'en retourne aux cieux.

Tu souris! un beau rêve est descendu des cieux,
Qui, dans le bercement de ses ailes vermeilles,
Éveillant le désir encor silencieux,
Te fait un paradis de l'ombre où tu sommeilles.

Le papillon Amour, tandis que tu sommeilles,
Tout brûlant de l'ardeur du jour silencieux,
Va t'éblouir, hélas! de visions vermeilles
Qui s'évanouiront dans le désert des cieux.

Éveille, éveille-toi! L'ardent éclat des cieux
Flétrirait moins ta joue aux nuances vermeilles
Que le désir ton cœur chaste et silencieux
Sous l'épais sycomore, ô vierge, où tu sommeilles.

LE PARFUM IMPÉRISSABLE

Quand la fleur du soleil, la rose de Lahor,
De son âme odorante a rempli goutte à goutte
La fiole d'argile ou de cristal ou d'or,
Sur le sable qui brûle on peut l'épandre toute.

Les fleuves et la mer inonderaient en vain
Ce sanctuaire étroit qui la tint enfermée :
Il garde en se brisant son arome divin,
Et sa poussière heureuse en reste parfumée.

Puisque par la blessure ouverte de mon cœur
Tu t'écoules de même, ô céleste liqueur,
Inexprimable amour, qui m'enflammais pour elle !

Qu'il lui soit pardonné, que mon mal soit béni !
Par delà l'heure humaine et le temps infini,
Mon cœur est embaumé d'une odeur immortelle !

LES ROSES D'ISPAHAN

Les roses d'Ispahan dans leur gaine de mousse,
Les jasmins de Mossoul, les fleurs de l'oranger,
Ont un parfum moins frais, ont une odeur moins douce,
O blanche Léïlah, que ton souffle léger.

Ta lèvre est de corail, et ton rire léger
Sonne mieux que l'eau vive et d'une voix plus douce,
Mieux que le vent joyeux qui berce l'oranger,
Mieux que l'oiseau qui chante au bord du nid de mousse.

Mais la subtile odeur des roses dans leur mousse,
La brise qui se joue autour de l'oranger
Et l'eau vive qui flue avec sa plainte douce
Ont un charme plus sûr que ton amour léger.

O Léïlah ! depuis que, de leur vol léger,
Tous les baisers ont fui de ta lèvre si douce,
Il n'est plus de parfum dans le pâle oranger
Ni de céleste arome aux roses dans leur mousse.

L'oiseau, sur le duvet humide et sur la mousse,
Ne chante plus parmi la rose et l'oranger ;
L'eau vive des jardins n'a plus de chanson douce;
L'aube ne dore plus le ciel pur et léger.

Oh ! que ton jeune amour, ce papillon léger,
Revienne vers mon cœur d'une aile prompte et douce,
Et qu'il parfume encor les fleurs de l'oranger,
Les roses d'Ispahan dans leur gaine de mousse !

SI L'AURORE...

Si l'aurore, toujours, de ses perles arrose
Cannes, gérofliers et maïs onduleux,
Si le vent de la mer, qui monte aux pitons bleus,
Fait les bambous géants bruire dans l'air rose ;

Hors du nid frais blotti parmi les vétivers
Si la plume écarlate allume les feuillages,
Si l'on entend frémir les abeilles sauvages
Sur les cloches de pourpre et les calices verts ;

Si le roucoulement des blondes tourterelles
Et les trilles aigus du cardinal siffleur
S'unissent çà et là sur la montagne en fleur
Au bruit de l'eau qui va mouvant les herbes grêles ;

Avec ses bardeaux roux jaspés de mousses d'or
Et sa varangue basse aux stores de Manille,
A l'ombre des manguiers où grimpe la vanille
Si la maison du cher aïeul repose encor ;

O doux oiseaux bercés sur l'aigrette des cannes,
O lumière, ô jeunesse, arome de nos bois,
Noirs ravins, qui, le long de vos âpres parois,
Exhalez au soleil vos brumes diaphanes !

Salut! Je vous salue, ô montagnes, ô cieux,
Du paradis perdu visions infinies,
Aurores et couchants, astres des nuits bénies,
Qui ne resplendirez jamais plus dans mes yeux !

Je vous salue, au bord de la tombe éternelle,
Rêve stérile, espoir aveugle, désir vain,
Mirages éclatants du mensonge divin
Que l'heure irrésistible emporte sur son aile !

Puisqu'il n'est, par delà nos moments révolus,
Que l'immuable oubli de nos mille chimères,
A quoi bon se troubler des choses éphémères ?
A quoi bon le souci d'être ou de n'être plus ?

J'ai goûté peu de joie et j'ai l'âme assouvie
Des jours nouveaux non moins que des siècles anciens.
Dans le sable stérile où dorment tous les miens
Que ne puis-je finir le songe de ma vie !

Que ne puis-je, couché sous le chiendent amer,
Chair inerte, vouée au temps qui la dévore,
M'engloutir dans la nuit qui n'aura point d'aurore,
Au grondement immense et morne de la mer !

LECONTE DE LISLE.

LES
MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT
AMÉRICAINES

L'INSTRUCTION A ITHACA

Il est sans doute original de traiter sous forme de notes de voyage la grande question de l'instruction aux États-Unis. Mais parler de pédagogie sans prendre des airs de pédagogue peut séduire le lecteur et l'inviter plus agréablement à suivre son guide.

I

Ithaca, jolie ville de dix mille habitants environ, située à l'extrémité sud du lac Cayuga, au milieu de l'État de New-York, renferme l'université de Cornell; c'est une des institutions les plus grandes et les plus florissantes de l'enseignement supérieur aux États-Unis, bien qu'elle soit une de ses fondations les plus récentes. Cette université mérite de nous arrêter, ainsi que le souvenir de son fondateur, M. Ezra Cornell.

M. Ezra Cornell, qui, conformément à un usage répandu en Amérique, lui a donné son nom, est le type le meilleur, le plus achevé, de ce que les Américains appellent un *self-made man*.

M. Cornell naquit dans l'indigence, s'instruisit seul et ne dut qu'à lui-même son élévation. Cependant il a su laisser après lui une immense fortune et un nom aussi célèbre que vénéré. Un soir, M. James Anthony Froude, le célèbre historien anglais,

lorsqu'il visitait, il y a une dizaine d'années, l'université d'Ithaca, répondant du haut d'un balcon d'hôtel à une sérénade donnée en son honneur, s'écriait : « Si M. Cornell était Anglais, nous le nommerions premier ministre. » A ce moment même on aurait pu voir, mêlé à la foule enthousiaste, ayant sa femme à son bras, l'homme simple et supérieur qui recevait inopinément un si grand éloge, et qui, sans aucun doute, s'en trouvait tout confus, si mérité qu'il fût.

On ne peut qu'ajouter à cet éloge et s'y associer, lorsqu'on visite dans ses détails l'institution dont M. Cornell a été le principal fondateur (1), et lorsqu'on réfléchit aux réformes, aux améliorations, aux nouveautés, qu'il a introduites dans l'organisation de l'enseignement, entre autres dans l'enseignement religieux.

Les universités aux États-Unis, bien plus encore qu'en Europe, sont sorties de l'Église, — excepté quelques-unes des États de l'Ouest. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris si les exercices religieux en sont un élément essentiel. Ce qui est à remarquer seulement, c'est qu'ils y ont, dans l'enseignement supérieur même, une place considérable. Il y a là comme un trait distinctif du système américain : preuve de l'influence profonde du puritanisme dans ces contrées ! Il est à remarquer que M. Cornell, qui ne pouvait songer à faire une dérogation à la règle, a su, tout en s'y soumettant, la modifier profondément et donner, par une innovation relativement hardie, à son institution, une physionomie à part et tout à fait originale. Il ne refuse pas sa place à la religion : l'esprit général le lui aurait défendu ; il lui laisse au contraire le champ pleinement libre; mais, et c'est en ceci que consiste la nouveauté, il ne parque pas, il ne cantonne pas son enseignement; il ne l'incarne pas dans une forme exclusive; il n'a pas d'orthodoxie préférée. Dans sa pensée, l'esprit s'affranchissant ainsi de tout culte spécial, de toute manifestation positive, prendra un nouvel essor et réalisera peu à peu en Amérique, comme cela s'est fait déjà en Europe, un progrès considérable

(1) Je dois ajouter ici que M. Andrew D. White, un de nos professeurs les plus distingués, et, je puis dire en passant, membre de votre Légion d'honneur, président de cette université depuis sa fondation, partage avec feu M. Cornell la gloire de toutes les réformes que je signale.

dans l'instruction des générations nouvelles, préparera du moins un état intellectuel et moral supérieur.

Pour se faire une idée de cette espèce de révolution, il ne faut pas oublier que, dans les universités américaines, il y a des heures consacrées aux exercices religieux, des prières, des sermons, un aumônier, des leçons sur l'Ancien et le Nouveau Testament, et que cela se fait au profit d'une croyance déterminée. A Cornell, rien de pareil : pas de prières, pas d'aumônier, pas de leçons au profit de telle ou telle secte, de tel ou tel culte. La liberté de prêcher y est absolue, ouverte à toutes les sectes, à tous les cultes. Les prédicateurs les plus célèbres, à quelque église qu'ils appartiennent, y ont droit de cité (1). Ils y viennent, le dimanche, à tour de rôle, occuper la chaire de l'université et y faire, si cela leur convient, leurs sermons devant les étudiants rassemblés, le matin et l'après-midi. On comprend ce qu'il y a de fécond pour la libre pensée dans ce système. Les étudiants qui, dans le cours de quatre années, à l'âge où l'esprit est le plus ouvert, ont entendu les enseignements religieux les plus divers, professés par les prédicateurs les plus autorisés, ont pu en dégager ce que chacun d'eux avait de plus rapproché de la vérité, admettre ceci, rejeter cela, se faire par cette sorte de sélection, d'éclectisme, une religion ou une philosophie libre, personnelle, qui est bien à eux, non à des maîtres. Ainsi armés, ils se trouvent, une fois entrés dans la vie active, en mesure de traiter, de discuter aussi bien les questions religieuses que les questions politiques et sociales : ce qui n'est pas, en dehors de l'intérêt moral de la chose elle-même, sans avantage pour la carrière politique aux États-Unis.

Un trait distinctif du génie indigène, et qui est plus marqué encore à Cornell qu'ailleurs, c'est l'apprentissage qui s'y fait de la vie politique, le développement, dans l'esprit de la jeunesse, des conditions pratiques et de l'organisation essentielle du *self-government*, telles qu'une connaissance des lois parlementaires, l'habitude de parler en public, l'objet et les devoirs des commis-

(1) Les prêtres catholiques, invités comme les autres à prendre part aux prédications de Cornell, ont refusé, sous prétexte de scrupule de conscience.

sions, la suprématie de la majorité, l'usage du bulletin de vote, etc. Il est bien entendu, et c'est cela même qui est à remarquer, que ces choses, si importantes chez les peuples libres, ne s'enseignent pas dans les cours, mais qu'elles sont mises en pratique par les étudiants dans la vie même de l'université.

Une université américaine est, sous certains rapports, moins une école qu'une petite république, dont les élèves sont le peuple, qui vit, se gouverne, s'instruit, sous le protectorat du maître ; où l'on se prépare pour la vie réelle : avantage inappréciable qui fait défaut en France et dont l'absence est sans doute un obstacle à la sécurité et au progrès des institutions républicaines dans ce pays.

Les étudiants des universités américaines sont divisés en quatre classes ; chaque classe représente une année de travail. Chacune des quatre classes a une organisation spéciale, un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier, etc., qui sont élus par les membres de cette classe dans une réunion publique (*class meeting*). Parfois les quatre classes sont appelées à discuter quelque question d'intérêt général concernant l'université tout entière. Dans ce cas, c'est le président de la *senior class* (classe supérieure), celle qui est à sa dernière année, qui préside la réunion. A l'approche de chaque *commencement*, lorsque la *senior class* est sur le point de sortir, le président nomme une série de commissions, telles que les commissions du bal, du banquet, de la musique, etc. Plusieurs réunions s'organisent alors pour entendre les rapports des commissions, qui sont discutés, amendés et finalement adoptés ou rejetés, absolument comme si l'on était au congrès ou dans quelque autre assemblée délibérante.

Ce n'est pas tout : une des occupations les plus importantes de la réunion des classes, c'est l'élection des rédacteurs du journal des étudiants ; car la presse a aussi sa place et son rôle dans la petite république universitaire. A Cornell, il y a trois journaux, tous dirigés et rédigés par les étudiants : une petite feuille quotidienne, un journal hebdomadaire, une revue mensuelle. Et ce ne sont pas de petites affaires que celles de cette jeune presse qui s'essaye. Les positions de directeur et de rédacteurs des jour-

naux sont très considérées, et, par conséquent, très recherchées. On ne craint pas, pour les obtenir, d'employer les intrigues et les manœuvres électorales, absolument comme dans la vie ordinaire. En somme, c'est le prélude des combats politiques auxquels beaucoup de ces jeunes gens sont destinés à prendre part plus tard : c'est l'image anticipée de la vie publique.

Il y a à Cornell (c'est là que j'ai pris le type de l'université américaine) une foule d'autres coutumes, d'autres institutions, où se marque le même caractère *d'autonomie,* si je puis employer ce mot, qui est le trait commun de la vie de l'enseignement supérieur aux États-Unis. J'en citerai encore quelques-unes, qui ne sont du reste que la conséquence et la continuation de celles dont je viens de parler.

En premier lieu se place la série des cérémonies du *class day*.

Les différentes commissions, qui ont travaillé plusieurs mois à l'avance, ont tout préparé, de façon que les exercices littéraires, le bal, le banquet, etc., soient irréprochables. Le public se réunit le matin dans une grande salle ; le président de la classe fait un discours ; on lit une pièce de vers ou un *essay;* l'historiographe fait un compte rendu des évènements accomplis dans ou par la classe depuis son entrée à l'université, quatre ans auparavant. Dans l'après-midi ont lieu les cérémonies en plein air sur le *college campus,* grand espace vide qui entoure les bâtiments de l'université. Il y a là encore de nouveaux discours, et l'on plante un pied de lierre afin de consacrer et de conserver toujours *frais*, toujours vert, le souvenir de la classe qui est arrivée au terme de sa carrière. Les étudiants sont assis sur le gazon et chantent des chansons en fumant le calumet, — selon la coutume indienne. Puis vient une allocution d'un genre humoristique, que l'on fait à la classe suivante en lui passant la pipe, et celle-ci, à son tour, par un orateur choisi d'avance, répond sur le même ton. Enfin les adieux sont échangés ; la classe des anciens, quittant le giron de la Faculté, se disperse pour entrer dans la vie réelle et en affronter les vicissitudes.

A côté des classes et de l'institution universitaire proprement dite, il y a beaucoup de sociétés de toute espèce, inspirées et

animées du même esprit : par exemple, celle des bateaux de course, qui possède des fonds et règle tous les jeux nautiques de l'université; le club du *base ball;* le club des joueurs d'échec; la société des sciences sociales; celle des *debating societies,* qui ressemble beaucoup à la conférence des avocats et des étudiants en droit de Paris; beaucoup d'autres encore, qu'il serait fastidieux et inutile d'énumérer.

L'esprit d'association, qui est un des traits du génie anglo-saxon, se produit encore à Cornell sous une forme plus sérieuse peut-être, et certainement plus touchante, celle de la confraternité. C'est ainsi qu'on y trouve certaines coutumes qui forment un lien, comme une chaîne dorée, entre les contemporains et les générations successives qui les ont précédés sur les bancs de l'université, notamment l'*Alumni day*.

L'*Alumni Day* est le jour de la fête des anciens élèves; ceux-ci reviennent à l'*Alma Mater* pour renouveler connaissance avec elle et en même temps pour élire un administrateur (*Trustee*) (1). Et ils attachent à ce mandat une grande importance. Aussi s'organisent-ils comme on le fait pour les classes, nommant des bureaux et des commissions, ne négligeant rien de ce qui peut éclairer leur choix. L'année dernière, en juin, la séance de la réunion des *Alumni* dura, presque sans interruption, depuis dix heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. Il n'y eut pas moins de soixante-douze votes sur la même question, sur le choix de *Trustee;* il fallut bon nombre de discours et de propositions avant qu'on pût arrêter le choix.

L'*Alumni Day,* indépendamment de l'intérêt moral qui s'y attache, puisqu'il a pour objet et pour effet de resserrer les liens de la confraternité universitaire, est de plus un moyen d'enseignement. Les réunions comprennent beaucoup de jeunes étudiants mêlés aux anciens. Ceux-ci, qui ont déjà quelque expérience de la vie pratique, de la vie du dehors, y donnent à leurs cadets

(1) Une Université américaine est gouvernée par un comité d'administrateurs appelé *Board of Trustees;* c'était autrefois une corporation fermée, *a close corporation;* mais, depuis quelques années, dans certaines Universités, les anciens élèves diplômés (*graduates*) ont obtenu le droit de nommer chaque année au moins un membre à une place vacante.

des leçons de parlementarisme. Ils les initient au talent de la parole publique ; ils leur en inspirent au moins le goût; ils leur font entrevoir le maniement des affaires qui se traitent dans les assemblées délibérantes; ils sont pour eux comme des moniteurs, involontaires, inconscients, si l'on veut, mais utiles, et d'autant plus persuasifs que ce sont des anciens, des camarades, et que parfois ils sont arrivés à la renommée, même à la gloire.

Le jour du *Commencement* produit le même effet, fournit également au jeune peuple des universités des occasions d'émulation féconde et d'enseignements utiles. C'est le jour où les diplômes sont conférés par la faculté à la *senior class,* c'est-à-dire à la dernière classe. L'auditoire est toujours nombreux. Il y a force allocutions, courtes, mais substantielles, sur les sujets d'actualité les plus intéressants. Ce sont les élèves les plus distingués qui en sont chargés : entourés d'un corps de savants professeurs et en face d'un auditoire curieux et avide, ils s'avancent et prononcent clairement, gracieusement la plupart du temps, et sans trop d'émotion, leur premier discours public (leur Maiden speech). C'est un jour solennel, et qui laisse un long souvenir; qui aussi, certes, on peut le croire, n'est pas sans profit pour l'avenir des orateurs et même des spectateurs de la petite fête universitaire.

Il faudrait, effectivement, ne pas connaître la jeunesse et l'influence qu'exerce sur elle l'exemple du bien comme celui du mal, pour douter de l'effet de telles solennités. Mais, pour en calculer toute la portée ou plutôt la portée de l'éducation dont elles sont le couronnement, et le rôle qu'elles jouent dans le développement de la vie publique, il faut se dire qu'il existe aux États-Unis, — toutes conçues dans le même esprit, — plus de deux cent cinquante institutions consacrées à l'éducation supérieure ; que ces institutions lancent chaque année dans le monde au moins dix mille étudiants qui se répandent dans toutes les carrières et y portent les principes du *self-government,* qu'ils ont appris, non pas seulement à aimer, mais à pratiquer dans l'âge où les impressions sont si vives et si profondes.

II

La petite ville d'Ithaca offre d'autres curiosités utiles à côté de celles dont nous venons de faire mention. On y trouve, par exemple, fonctionnant avec éclat, un système d'éducation qui n'existe guère aujourd'hui qu'aux États-Unis, mais qui pourrait bien, quelque jour, traverser l'Atlantique. Il s'agit de l'éducation mixte, ou, comme les Américains l'appellent, de la *co-education*. Ithaca est un des rares endroits où ce système, si curieux et si intéressant, peut être étudié dans toutes ses phases, depuis l'enseignement de l'alphabet jusqu'aux plus hauts degrés de l'instruction supérieure, depuis l'école primaire jusqu'à l'université. A Cornell, dans la Faculté comme dans les autres écoles de la ville, les deux sexes sont réunis et reçoivent ensemble la même instruction.

Il nous fut loisible, pendant notre séjour à Ithaca, d'étudier la co-éducation, — nous conservons le mot américain, — dans toutes ses formes, dans toutes ses variétés. Nous la vîmes à l'école primaire, dans la *Grammar school*, — degré au-dessus des écoles primaires, — dans la *High school*, espèce de lycée américain ; et partout l'ordre, la bonne tenue, l'attention, la discipline, y étaient aussi remarquables que dans les établissements où les deux sexes sont séparés. Dans la *High school*, où les examens annuels étaient en train au moment de notre visite, nous vîmes de nos yeux les jeunes gens et les jeunes filles travailler avec la même ardeur, dans les mêmes salles et aux mêmes tâches. Mme Stanton, qui m'accompagnait, en fut frappée d'admiration ; et la curiosité nous prit d'interroger les institutrices et les professeurs, et de leur demander s'ils trouvaient des inconvénients au système (1). La réponse négative pouvait être prévue, et il pouvait être prévu aussi qu'on ne manquerait pas de bonnes raisons pour l'appuyer. Mais ce qui est remarquable, c'est qu'il

(1) Dans tout le personnel enseignant des écoles d'Ithaca en 1880, il y avait trente-trois femmes et un homme ; les sciences, le latin et les langues modernes étaient enseignés par des femmes.

arriva parfois que notre question parut surprenante. Il y avait des professeurs à l'esprit desquels aucun autre système d'éducation ne s'était jamais présenté. On nous affirma aussi que la santé des jeunes filles n'était pas moins bonne que celle des garçons; qu'elles se montraient, en général, plus exactes et plus studieuses que les élèves de l'autre sexe. L'habile directeur, le professeur Foster, qui a des relations nombreuses parmi les directeurs des différentes écoles de New-York et d'autres États, nous dit que non seulement sa conviction était faite en ce qui concerne les avantages de la co-éducation, mais qu'il n'avait encore rencontré qu'un seul de ses collègues qui y fût opposé.

Les rapports du conseil d'enseignement (*Board of education*) d'Ithaca pendant les deux dernières années donnent des chiffres qui confirment l'opinion des professeurs. On peut aussi en tirer la conclusion que la co-éducation fait désormais partie intégrante du système d'éducation en Amérique. C'est ce qui explique que, dans presque toutes les statistiques, les garçons et les filles sont confondus dans les mêmes colonnes et sans aucune distinction, sous le titre général d'élèves. A quoi bon distinguer dans des rapports écrits ce qui est si intimement uni dans les classes qu'il n'y a plus entre les élèves, garçons ou filles, que des différences individuelles (1)? M. Ernest Legouvé (2), dans un article intitulé: « Comment faut-il instruire les femmes? », dit: « Je ne puis penser sans émotion à l'âge de ces nouvelles élèves; les lycées leur prendront de 12 ans à 17 ou 18, c'est-à-dire les cinq années les plus fécondes, les plus laborieuses de la vie des femmes; l'époque où s'opère cette prodigieuse transformation qui méta-

(1) Le rapport de l'année scolaire 1879 montre que 28 filles et 22 garçons ont été présents chaque jour avec exactitude; 8 filles et 1 garçon présents pendant deux années; le rapport de 1880 compte 16 filles et 22 garçons présents pour l'année, 4 filles et pas un garçon pour les deux années, une fille et pas un garçon pendant trois années. La proportion des garçons et des filles suivant les classes n'est pas donnée dans le rapport de 1880; mais le rapport de 1879 donne 710 garçons et 752 filles; il est fort probable que c'étaient à peu près les mêmes chiffres en 1880. Ces chiffres nous montrent que la santé des filles est aussi bonne, sinon meilleure, que celle des garçons, ou du moins que l'état de leur santé ne nuit en rien à leur assiduité aux classes.

(2) Voir le *Temps* du 29 décembre 1881.

morphose, par une suite de coups de théâtre, l'enfant en adolescente, l'adolescente en jeune fille, la jeune fille en femme! La nature a fort à faire dans ce temps-là. Laissons-lui des forces! Pensons à la santé! Pensons à la beauté! Et fions-nous un peu au libre épanouissement de la jeunesse, pour changer en temps gagné ce que nous serions tentés d'appeler du temps perdu. » Voilà certes des choses bien dites, mais il n'est pas aussi certain qu'elles soient justes. Du moins l'expérience d'Ithaca leur donne-t-elle un éclatant démenti. L'éducation virile qu'y reçoivent les jeunes filles ne leur ôte rien de leur force pour les métamorphoses si intéressantes auxquelles ne peut penser sans émotion, — émotion bien légitime, — M. Legouvé. Elles restent dans la *High school* précisément de 12 à 18 ans, et rien dans leur santé ne vient justifier les craintes qui troublent l'esprit de l'éminent académicien. Ce qui est, non pas plus intéressant, mais plus curieux à noter, c'est que le préjugé brutal, aussi faux que suranné, de l'infériorité intellectuelle de la femme, reçoit à Ithaca un continuel démenti.

Le rapport de 1879 constate que les filles sont capables de concourir avec les garçons pour tous les travaux intellectuels, quels qu'ils soient (1). Et certes, il n'est pas besoin de dire qu'à ce point de vue on ne saurait suivre avec trop d'attention ce qui se passe à l'université de Cornell. La lutte entre les deux systèmes n'y est pas encore terminée ; le système mixte y est en quelque sorte à l'épreuve ; mais on peut prévoir le jour prochain où la co-éducation aura la place qui lui appartient dans l'enseignement supérieur, comme elle l'a déjà dans l'enseignement primaire et secondaire ; résultat peu flatteur peut-être pour nos prétentions de supériorité intellectuelle sur l'autre sexe, mais qui, en somme, sera tout honneur et profit pour l'un et pour l'autre.

(1) Ainsi, aux examens de la *High school*, dans une période de quatre ans, de 1876 à 1879, on compte 17 filles et 15 garçons reçus. En 1879, il y avait 97 garçons et 106 filles dans la *High school;* 8 filles et 4 garçons passèrent les examens ; une des filles avait suivi le programme des lettres, et tous les élèves qui avaient passé l'examen des sciences étaient des filles, ce qui dément l'opinion répandue que les femmes ont moins de goût pour les sciences que les hommes et qu'elles ont une prédilection marquée pour les lettres. Libres de choisir, elles donnent raison à la thèse contraire.

La co-éducation existe à Cornell depuis dix ans déjà. C'est assez pour juger du mérite du système, au moins dans cette université. Durant cette décade entière, les étudiants, hommes et femmes, ont suivi exactement les mêmes cours, ont passé les mêmes examens, et les registres de la faculté prouvent que les femmes ont subi les épreuves avec le même succès : elles ont obtenu leurs grades aussi honorablement; elles ont aussi bien supporté les fatigues du travail; elles ne se sont montrées, en aucun point, inférieures aux garçons (1).

Nous n'ignorons pas que c'est au point de vue de la moralité surtout que se sont placés les détracteurs du système de la co-éducation, pour la discréditer et la compromettre. Les plus impartiaux, les plus désintéressés, ne peuvent se défendre sous ce rapport de quelques inquiétudes, et il est certain qne c'était par ce côté que l'innovation devait paraître le plus vulnérable. M. Levasseur, de l'Institut, qui a passé une semaine à l'université de Cornell, en 1876, à l'époque du *commencement*, et qui a étudié très attentivement nos meilleurs systèmes scolaires dans leurs plus récents développements par la co-éducation, me disait qu'il avait entendu émettre quelques doutes sur l'avantage moral du système : et, en effet, je le répète, l'éducation mixte trouve beaucoup de critiques sévères, passionnés, même aux États-Unis. Mais l'expérience de Cornell, quoi qu'on dise, répond à tout de la manière la plus victorieuse. Elle démontre que les prophéties des pessimistes sont purement théoriques et chimériques. La co-éducation, loin d'être nuisible au développement des caractères et à la moralité proprement dite, trouve au contraire sa plus forte raison d'être dans l'heureuse et salutaire influence qu'elle exerce sur les jeunes gens des universités, sur leur tenue, sur toute leur conduite. Le spectacle de ce qui se passe à Cornell a même déjà converti bien des esprits prévenus ; certains membres de la Faculté, qui étaient d'abord opposés à cette nou-

(1) Dans les sociétés littéraires ou dans les commissions chargées de préparer et d'organiser les diverses occupations des élèves en dehors des travaux scolaires, les femmes jouent le même rôle que les jeunes gens; elles exercent les mêmes droits, collaborent aux journaux publiés par les élèves et le font avec le même succès que leurs condisciples.

veauté, y sont devenus tout à fait favorables ou, du moins, ont cessé de la combattre. C'est là un argument sans réplique.

Aussi le système fait-il rapidement son chemin. Au moment même où nous prenions note de ses effets pratiques à Ithaca, un témoignage éclatant de faveur lui était donné à New-York. Le président Barnard, du collège de Columbia, une des institutions de l'enseignement supérieur les plus riches et les plus aristocratiques du nouveau monde, dans un rapport annuel au conseil d'administration (*Board of Trustees*), s'étendait longuement sur ce sujet et insistait, comme il l'avait fait déjà deux ans auparavant, pour que le collège de Columbia fût enfin ouvert aux femmes. Et je dois dire que le fait a une importance considérable tant à cause de la réputation du collège que de la haute influence dont jouit son président, homme d'une grande expérience, d'une science consommée, qui a passé sa vie entière à étudier les questions d'enseignement, aussi bien en Europe qu'en Amérique.

Je ne puis résister au désir de reproduire quelques extraits du rapport de M. Barnard, passé maître en matière d'éducation : ils donneront une idée précise de l'importance qu'attachent à la question de la co-éducation, aux États-Unis, les esprits distingués qui s'occupent d'éducation.

« Nous avons chaque jour, disait le président Barnard, la preuve de l'intérêt qu'on prend à la question dans cette ville (New-York); c'est un intérêt profond, général et qui s'avive continuellement. La préoccupation est devenue telle, surtout parmi les personnes qui ont le plus d'influence et la culture la plus élevée, qu'il est très rare d'en rencontrer qui ne fassent profession de leurs convictions à cet égard ; il n'y a pas de doute qu'il ne se soit opéré un grand changement dans l'opinion publique sur ce sujet depuis peu de temps ; et il n'est pas nécessaire de chercher bien loin les causes de ce changement. La plupart des objections que l'on a faites au début, quand on a proposé d'étendre jusqu'aux jeunes filles les avantages de l'enseignement supérieur, étaient purement spéculatives; elles n'étaient fondées que sur des hypothèses, et les résultats irréfutables de l'expérience sont venus les démentir. Désormais,

personne ne sera assez dépourvu de sens pour soulever la question de savoir si l'on doit ou non priver la femme des avantages de l'éducation des Facultés, sous prétexte que son sexe la rend incapable d'en profiter. On ne soutiendra pas davantage que l'organisation physique de la femme est trop faible pour lui permettre de s'occuper impunément de ces matières difficiles ou élevées, qui ne peuvent être approfondies que par une très longue suite d'études sérieuses. Le mal fondé de l'opinion contraire à l'instruction supérieure des femmes est surabondamment démontré par le succès des universités du Michigan, de Cornell et de Boston, et par les résultats plus brillants encore, mais non plus concluants, des expériences faites aux collèges de Girton et de Newham en Angleterre. »

L'éminent professeur, après avoir parlé du mouvement de la co-éducation en Angleterre, des progrès qu'elle fait dans l'opinion aux États-Unis, et de l'accueil favorable qu'elle a reçu des membres de la Faculté de Columbia, arrive à la conclusion : « Il semble, dit-il, que le moment soit arrivé où le collège de Columbia va se sentir contraint, par des considérations de convenance ou des raisons d'opportunité, de remplir entièrement sa tâche en prenant part à cette œuvre considérable et bienfaisante. L'opinion publique y est toute préparée ; un grand nombre, — peut-être la majorité, — de mes concitoyens les plus éclairés demandent l'institution avec instance. Du moment où la réforme est chez nous à l'ordre du jour, il serait, ce semble, plus honorable et plus généreux de l'adopter volontairement que de se traîner à la remorque des idées de notre temps en ce qui la concerne, quand on sait que la résistance n'aura d'autre effet que de nous y amener plus tard de mauvaise grâce (1) ».

(1) *Annual report of the President of Columbia College, made to the Board of Trustees.* June 6, 1881.

Théodore STANTON.

LES NOUVELLES LOIS MILITAIRES

L'ARMÉE COLONIALE

La revision de nos lois militaires se poursuit depuis près d'une année à la Chambre sans amener de résultats. Il est vrai que cette revision a pris de telles proportions, les points déclarés susceptibles de réforme sont devenus si nombreux, que l'on peut affirmer ,sans exagérer, que tout le système est remis en discussion. La seule loi du recrutement, — sauf le principe du service personnel et obligatoire forcément hors de cause, — est à remanier en entier. Les modifications que cette loi est appelée à subir entraîneront des changements non moins considérables dans les autres lois.

Une grosse question a surtout ajouté aux difficultés de cette réorganisation, en la compliquant d'un projet assez délicat, de réalisation difficile.

Nous voulons parler du projet de création d'une armée coloniale.

Des diverses données recueillies dans la presse et à la Chambre sur le rôle destiné à une armée dite coloniale, il faudrait entendre par ce mot une armée mobilisée de tout temps ou mobilisable à toute heure sur un ordre venu simplement du ministre, de manière à fournir aux colonies des garnisons de guerre appuyées sur une réserve de renforts toujours disponibles; en état aussi de porter instantanément secours aux intérêts français du dehors qui seraient menacés; en un mot, une

armée prête à être expédiée au premier signal sur n'importe quel point pour y faire campagne : l'organisation de l'Infanterie de marine étendue à un corps de 80,000 hommes.

La législation actuelle n'autorise pas la libre disposition d'une force aussi considérable. Les auteurs des lois militaires de 1872 et 1873 ont estimé qu'ils assureraient la défense de nos colonies en attribuant le 19e corps à l'Algérie et en laissant subsister l'Infanterie de marine ; encore ont-ils limité l'action des régiments d'Afrique ; ils n'ont, en réalité, toléré une certaine élasticité de mouvement que chez les troupes de la marine; ils ont accumulé, sans réserve, toutes les forces du pays dans une armée unique, constituée en prévision d'un seul évènement, et constituée de telle sorte que le maniement en est rendu presque impossible pour toute autre opération qu'une guerre continentale.

Pour créer une seconde armée, indépendante de la première et d'un objectif différent, il faut donc refondre la législation existante et l'adapter aux besoins nouveaux.

Cette création d'une armée coloniale est, au point de vue militaire, un gros problème, difficile à résoudre. La diversité des moyens proposés dans les quelques projets de lois soumis à la Chambre démontre assez, du reste, l'étendue des difficultés à vaincre.

Au point de vue politique, cette création n'est pas moins délicate. Par son essence même, l'armée coloniale sera un instrument de toute mobilité, et l'usage qu'on en pourra faire intéresse notre droit constitutionnel.

La question, on le voit, est complexe. Ce sont ses deux côtés, militaire et politique, que nous voudrions examiner ici.

I

Tout d'abord, y a-t-il lieu de créer une armée coloniale?

Évidemment, la création d'une pareille armée devra s'imposer sans conteste, si les évènements qui l'ont fait paraître nécessaire ont un caractère de gravité et d'urgence exceptionnelles.

Quels sont donc ces évènements ?

Avant l'expédition de Tunisie, nul en France, ou à peu près, ne songeait à l'obligation pour notre pays de former, en dehors de la grande armée nationale, une armée plus spéciale destinée à la défense de nos colonies. On savait l'Algérie sous la protection d'un corps d'armée ; on connaissait l'infanterie de marine pour être tout particulièrement préposée à la garde de nos possessions lointaines. Aucun incident grave de nature à faire douter de la suffisance et de la valeur de ces troupes ne s'était produit. Les garnisons du Sénégal et de la Nouvelle-Calédonie, par exemple, n'avaient pas manqué une seule fois à réprimer les attaques des indigènes; si parfois les insurrections des Arabes avaient fait soupçonner le commandement d'imprévoyance ou d'inhabileté, on n'avait jamais cru à l'impossibilité pour notre armée d'Afrique de mettre à la raison quelques tribus rebelles ou quelques dissidents partis en guerre. On aurait grandement surpris le public en lui exposant que nos colonies étaient à la merci d'un coup de main, ou que les moyens faisaient défaut au gouvernement pour les préserver de la conquête d'un ennemi.

En 1881, à la suite d'évènements encore présents à la mémoire de tous, et pour des motifs dont l'appréciation n'importe pas à cette étude, le gouvernement se décida tout d'un coup à expédier en Tunisie une armée, qui devait presque aussitôt se transformer en armée d'occupation.

A la même époque, quelques centaines de dissidents arabes, conduits par un marabout du nom de Bou-Amama, vinrent razzier nos tribus des environs de Saïda et massacrèrent dans leur course des alfatiers espagnols. On crut à un soulèvement considérable, corollaire de notre entrée en Tunisie. Notre frontière du Sud oranais n'était pas gardée, selon l'habitude, et l'insurrection annoncée se réduisit à une incursion de pillards. Mais l'émotion fut grande; le ministre de la guerre se vit obligé d'adjoindre en hâte quelques bataillons de France aux garnisons de la province d'Oran, et, par précaution, aux garnisons des deux autres provinces.

Ainsi se produisirent, coup sur coup, à la même heure, des incidents qui, en nécessitant l'intervention de notre armée,

appelèrent l'attention sur le fonctionnement de notre nouvelle organisation militaire : on dut procéder à la formation d'un corps expéditionnaire pour la Tunisie ; une insurrection s'annonçant en Algérie, on dut renforcer les garnisons de nos trois provinces de troupes détachées des régiments de la métropole.

Le ministre de la guerre, chargé de l'opération, se heurta de prime abord à deux difficultés.

Pour constituer l'armée d'expédition, il pouvait ou demander à la Chambre les ressources nécessaires à la mobilisation d'un corps d'armée, c'est-à-dire les moyens de mettre ce corps sur le pied de guerre en appelant les réserves qui lui sont attribuées ; ou prendre, avec leurs effectifs réduits du temps de paix, deux ou plusieurs corps d'armée ; ou enlever à tous les corps d'armée indistinctement autant de régiments qu'il était nécessaire pour atteindre le nombre d'hommes voulu.

En l'état des choses, aucune de ces dispositions n'était réalisable.

Sans recourir aux Chambres, il est difficile de mobiliser un seul corps de troupe. La Chambre, consultée, se serait certainement refusée à accorder une mobilisation partielle qui eût semblé injuste en ne frappant qu'une fraction ou une classe des réservistes, et qui eût par trop bouleversé les intérêts des départements désignés pour fournir le contingent demandé.

Il était impossible, d'autre part, de dégarnir toute une région de la France en lui enlevant ce qu'un corps d'armée compte de troupes en temps de paix. Il eût été peu sage, pour avoir les 10,000 hommes d'une même unité tactique, de jeter de l'autre côté de la Méditerranée les cadres des 35,000 hommes que cette unité doit contenir sur le pied de guerre. L'inconvénient n'était pas moindre, qu'il se fût agi d'une division ou d'une brigade constituée, ou même d'un régiment.

On sait comment le ministre tourna la difficulté. Il prit çà et là, par tout le territoire, à de certains régiments, une unité plus faible, un bataillon, — le bataillon dit de forteresse. Cette mesure était évidemment la moins mauvaise, en l'espèce même la seule possible ; elle n'en laissait pas moins subsister le danger d'inutiliser, au cas d'une mobilisation générale, les réservistes

des bataillons ainsi éloignés de leur centre de recrutement et de priver les forteresses de leurs uniques défenseurs.

Ce mode de formation du corps expéditionnaire causa dans tout le pays une amère déception, qui se traduisit par de vives critiques. Jugeant d'instinct, sans plus réfléchir, on voulut voir, dans cette mise en mouvement d'une partie de notre armée, un essai de mobilisation, une expérience en petit de ce qui s'exécuterait en grand au cas d'une guerre européenne. Le spectacle de soldats quittant leurs garnisons du nord et de l'ouest et traversant la France pour aller s'embarquer à Marseille; malheureusement aussi quelques maladresses de l'administration accusant une certaine tendance à revenir aux fâcheux errements d'une autre époque, rappelèrent les désordres des mauvais jours. On crut à la persistance, dans les bureaux de la guerre, de funestes traditions, et le mécontentement fut unanime.

L'opinion eut le tort de mesurer la valeur de l'organisation issue de la loi du 24 juillet 1873 à cet envoi inopiné de troupes en Afrique. Elle ne comprit pas tout d'abord que notre législation militaire repose sur un principe unique : la guerre continentale; ne vise qu'une seule opération : la mise sur le pied de guerre et l'armement de la nation et son transport immédiat à la frontière. Chaque unité, du régiment au corps d'armée, n'est, en effet, qu'un centre de ralliement pour les citoyens que la patrie en danger transforme en soldats, un anneau de la chaîne qui doit se tendre en travers de la route de l'ennemi pour lui barrer le passage. Les deux lois fondamentales de notre système interdisent toute autre disposition de l'armée nationale. Soustraire une unité à l'ensemble du système, c'est compromettre l'équilibre de ce système. L'épreuve tentée en 1881 ne prouvait rien pour ou contre la solidité et la valeur pratique de l'organisation actuelle.

On ne s'en rendit pas compte sur le moment; mais, la première émotion calmée, avec le retour à la réflexion, on saisit mieux la différence qui existait réellement entre cette expédition et une guerre sur la frontière; remontant des effets à la cause, on s'aperçut de l'exclusivisme de la loi. On crut indispensable dès lors d'en corriger les imperfections, d'en atténuer l'absolu-

tisme de principe, de la rendre plus malléable, mieux appropriée à de certaines nécessités que paraissaient avoir négligées les législateurs de 1872 et de 1873. A force de discussions, l'on fit naître un mouvement d'opinion, une théorie se forma à la longue, que traduit le raisonnement suivant :

« La France, sans être une nation insulaire et coloniale telle que l'Angleterre, n'est pas non plus une nation essentiellement continentale comme l'Allemagne. Par sa position géographique, autant que par ses traditions et les faits acquis, elle participe de l'une et de l'autre. Si elle est opposée, à l'est, à de puissants voisins, elle a aussi d'importantes possessions d'outre-mer à défendre, à accroître au besoin en étendue et en nombre. Or la France — sous l'empire de préoccupations graves, il est vrai — a totalement délaissé cette partie de son action dans le monde pour se concentrer en Europe; exagérant ses préoccupations, elle s'est même enfermée dans la loi, pour s'éviter, à ce qu'il semble, toute tentation d'aventures extérieures. A persévérer dans cette attitude, elle commettrait une faute. Maintenant que la France est assurée contre le danger d'une agression venue du continent, elle ne doit plus négliger ses intérêts du dehors : ses colonies. Puisque l'armée, telle que l'ont faite nos lois nouvelles, ne peut, sans de sérieux inconvénients, être soustraite à une mission qui s'impose, il faut constituer une seconde armée, plus mobile dans ses mouvements, à portée d'agir à toute heure et rapidement partout où le besoin s'en fera sentir. A côté de l'armée nationale il faut créer une armée coloniale. »

Avec le temps, et sous des impulsions venues d'autre part, l'idée première s'est, on le voit, quelque peu modifiée. Il ne s'agit plus seulement de rendre moins exclusives certaines dispositions trop absolues de la loi. Pendant que se discutait la question militaire, un revirement s'est produit dans le pays, on a chaleureusement plaidé en faveur de la colonisation, des entreprises et des explorations lointaines. Développement des colonies, armée coloniale, la connexité est évidente, a-t-on pensé; du rapprochement des mots on a conclu à une équivalence de but, ce qui n'est pas le cas, à notre avis. Il ne nous paraît pas nécessaire, pour accroître notre commerce extérieur, de recourir

à de si grands déploiements de force. M. Savorgnan de Brazza, par exemple, a obtenu à lui seul dans le Congo, sans soldats ni canons, autant, sinon plus de résultats que n'aurait pu en recueillir un personnage officiel appuyé sur une vigoureuse garnison. En 1874, si l'on avait voulu, M. Dupuis nous donnait le Tonkin sans qu'il nous en coûtât le moindre effort. Cette préoccupation salutaire des intérêts de nos colonies, se faisant jour après coup, a pu, en raison d'une certaine analogie, se confondre, dans le heurt des polémiques, avec la question militaire; ce n'est pas le désir d'assurer à la France de riches possessions, ni la nécessité de maintenir solidement celles qu'elle a déjà acquises, qui ont inspiré l'idée d'une armée coloniale. C'est de l'expédition de Tunisie et des embarras qu'a fait naître son exécution que nous vient cette idée.

Nous n'avons nul besoin de discuter l'affaire de Tunisie. Au point où nous nous plaçons, elle n'a que la valeur d'un pur incident. On a adopté, pour en trancher les difficultés, une solution violente qui a demandé le déplacement de quelques bataillons; ç'a été là une simple mesure transitoire, tant bien que mal appliquée, mais que rien n'indique devoir se généraliser. On n'a pas la possibilité, il nous semble, de renouveler l'aventure par ailleurs. De même a-t-on crié trop vite à l'insuffisance de notre armée d'Afrique, à propos de la pointe hardie poussée par les dissidents oranais jusqu'au cœur de la province. Si nos postes du sud de l'Algérie avaient l'importance voulue, si nos garnisons étaient moins compactes sur le littoral et plus fortes aux endroits plus directement menacés, l'audace des rebelles ne s'exercerait pas si facilement aux dépens de nos colons.

Les évènements de l'année 1881 n'ont été qu'un accident. On ne saurait leur donner l'apparence d'une combinaison froidement préméditée, qui aurait reçu cette fois un commencement d'exécution pour être poursuivie ailleurs selon l'occasion. Nous ne voyons donc pas pourquoi, en vue de parer à des inconvénients disparus, et par crainte de voir se reproduire les mêmes inconvénients dans des éventualités irréalisables, on irait organiser une grande machine de guerre, coûteuse, et d'un maniement délicat.

II

Comme il arrive souvent dans notre pays, toujours fort épris de nouveauté, on est allé du premier pas à l'extrême. On a raisonné comme si l'on avait à créer un système de toutes pièces.

Nous n'en voulons pour preuve que ce titre de « création d'une armée coloniale » mis en tête de tous les articles de journaux et des divers projets de lois qui traitent de la matière. Si « créer » veut dire donner la vie, constituer, organiser une chose qui n'est pas encore, nous devons en conclure que nous n'avons pas d'armée coloniale. Est-on bien certain que la France n'avait pas songé, antérieurement à l'expédition de Tunisie, à s'assurer la garde de ses possessions lointaines? De ce qui existe on ne tient nul compte, pas plus, du reste, que l'on ne s'enquiert de l'exacte mesure des besoins auxquels on veut pourvoir. Un des projets les mieux accueillis, qui paraît le plus en faveur au sein de la commission de l'armée, ne s'occupe d'un corps spécial, d'une grande valeur pourtant, l'Infanterie de marine, qu'une fois toutes sortes de dispositions bizarres arrêtées; et il n'en parle que pour le supprimer. Il nous semble qu'on pourrait être moins radical et moins prodigue de combinaisons nouvelles.

Le domaine colonial de la France peut se partager, au point de vue des mesures militaires à prendre pour sa défense, en deux catégories :

1° Les colonies conquises sur des populations belliqueuses encore mal soumises et capables d'insurrection : l'Algérie, le Sénégal, la Cochinchine, la Nouvelle-Calédonie, la Guyane si l'on veut;

2° Les colonies sans populations indigènes, uniquement habitées par des Français ou des descendants de Français, et ne donnant plus à la métropole aucune crainte de soulèvement : la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion, nos comptoirs de l'Inde où les Hindous sont électeurs et nomment député et sénateur ; ajoutons Taïti.

De quelles ressources dispose actuellement la défense de ces colonies ?

A l'Algérie est attribué un corps d'armée, le 19e, sous les ordres directs du ministre de la guerre ; il comprend les troupes spéciales suivantes :

1° INFANTERIE

4 régiments de zouaves à 4 bataillons de 4 compagnies, plus 2 compagnies de dépôt. Moyenne totale	10.320
3 régiments de tirailleurs algériens à 4 bataillons de 4 compagnies, plus 2 compagnies de dépôt. Moyenne totale.	8.505
1 régiment de légion étrangère à 4 bataillons de 4 compagnies. Moyenne totale	2.530
3 bataillons d'infanterie légère à 6 compagnies. Moyenne totale .	3.000
4 compagnies disciplinaires.	1.560

2° CAVALERIE

4 régiments de chasseurs d'Afrique à 1,037 hommes et 930 chevaux. Moyenne totale.	4.148
3 régiments de spahis à 1,159 hommes et 1,141 chevaux. Moyenne totale.	3.447

3° ARTILLERIE

La brigade d'artillerie attribuée au 19e corps ne suit pas le corps en Algérie; elle reste à Vincennes, où elle se mobilise. Le service est fait dans la colonie par douze batteries détachées de douze régiments différents	2.000
1 compagnie d'artillerie-pontonniers.	120
1 compagnie du train d'artillerie.	180
12 compagnies mixtes du train des équipages à 304 hommes et 296 chevaux. Moyenne totale	3.649

4° GÉNIE

3 compagnies du génie.	600

5° GENDARMERIE

1 légion de 900 hommes et 646 chevaux	900
	40.959

Au total, 9 régiments d'infanterie, 7 de cavalerie : 35 bataillons, 42 escadrons, 12 batteries d'artillerie et 4 escadrons du train, plus génie et gendarmerie : 40,959 hommes.

A cette force il faut ajouter les réservistes, c'est-à-dire tous

les jeunes gens de 22 à 30 ans (1), et 9 bataillons de zouaves, 4 escadrons de chasseurs d'Afrique et 13 batteries de l'armée territoriale.

Le ministre de la marine a la charge des autres colonies; il dispose de :

4 régiments d'infanterie de marine comptant ensemble 186 compagnies de 100 hommes	18.600
2 bataillons de tirailleurs sénégalais 2 id. id. annamites 1 id. de cipayes	3.000
5 compagnies de disciplinaires	500
1 escadron de spahis sénégalais	150
1 régiment d'artillerie de marine de 29 batteries, plus 8 compagnies d'ouvriers	4.528
	26.778

Au total: 211 compagnies, 29 batteries: 26,778 hommes.

Ces forces sont-elles suffisantes pour préserver nos colonies de toute agression et y réprimer les insurrections des populations indigènes?

L'Algérie, la plus importante par l'étendue de son territoire et le nombre des indigènes à contenir, dispose à elle seule, en temps normal, d'un corps d'armée de 40,000 hommes, solides, pourvus d'un armement perfectionné et supérieur à celui que les Arabes pourront jamais acquérir. Au cas d'un soulèvement général, elle peut appeler les réserves de ses régiments et mettre sur pied son armée territoriale, ce qui lui permettrait d'opposer aux rebelles 80,000 hommes, nombre plus que suffisant pour parer à toute éventualité.

Les autres colonies sont desservies par les 26,000 hommes de la marine. 76 compagnies d'infanterie, 20 compagnies de tirailleurs indigènes, 3 compagnies de disciplinaires et 9 batteries, soit 10,000 hommes, sont employés aux garnisons; le reste est dans les dépôts en France, laissant 12,000 hommes exercés disponibles, prêts à être portés où le ministre juge utile leur intervention. C'est ainsi que 6 compagnies ont été expédiées le mois

(1) Aux termes de la loi, les jeunes gens nés ou habitant en Algérie qui *s'astreignent* à résider dix ans dans la colonie ne font qu'une année de service au régiment; ils passent aussitôt dans la réserve de l'armée active où ils comptent pendant les neuf autres années de leur séjour.

dernier au Tonkin, pour renforcer le corps d'occupation du commandant Rivière. Toutes nos possessions, avons-nous dit, ne sont pas exposées au danger de voir leurs indigènes se soulever. La Martinique, la Guadeloupe, la Réunion, n'ont rien à craindre ; leurs garnisons, — un total de 15 compagnies, — n'ont qu'un service d'honneur et de police intérieure à faire. Les autres colonies, d'une surveillance plus active et d'une garde plus réelle, absorbent de tout temps des forces assez considérables : 29 compagnies d'infanterie de marine et 9 de tirailleurs annamites, plus 4 batteries, en Cochinchine ; — 16 compagnies et 1 batterie à la Nouvelle-Calédonie ; — 8 compagnies et 9 de tirailleurs sénégalais, avec 2 batteries et 1 escadron de spahis, au Sénégal ; — 6 compagnies à la Guyane. Si nos amiraux et généraux de marine ont décidé suffisante la proportionnalité de cette répartition, nous devons en croire leur compétence. Il suffit, du reste, de jeter un coup d'œil sur le nombre et la valeur des peuplades de chaque colonie pour être fixé à cet égard.

Ajoutons que la marine peut, par une mobilisation séparée, appeler dans ses régiments les réservistes de 24 à 30 ans, et qu'elle dispose en outre de ses navires avec leurs compagnies de débarquement.

III

S'il a été établi, et il est difficile de le contester, que l'armée d'Afrique et l'Infanterie de marine sont en mesure de répondre aux exigences de leur mission, où est la nécessité de constituer une armée coloniale ? Pourquoi cette agitation, ces articles de journaux, ces projets de lois, en vue d'une institution qui n'est plus à créer, puisqu'elle existe au gré des intérêts à servir ?

Nous avons 20,000 hommes en Tunisie, répondra-t-on ; 20,000 hommes tirés de nos régiments de France, cadres absents de l'armée nationale, qu'il importe de réintégrer à leur place sans plus tarder, et qu'il faut remplacer par des troupes nouvelles, mais indépendantes de toute autre sujétion. Nous sommes en Tunisie, nous ne pouvons en sortir. Il est impossible de s'y passer de garnisons.

Les mesures proposées et celles adoptées par M. le général

Billot satisfont pleinement à cette obligation. Nous ne possédons pas nominalement la Tunisie, il ne faut pas l'oublier. Un traité la met seulement sous notre protectorat ; en attendant de lui imposer effectivement notre domination, nous ne pouvons nous considérer que comme ses tuteurs, ses auxiliaires dans la réorganisation de ses finances et de son armée. D'autre part, la Tunisie confine à l'Algérie ; elle sera à son heure une quatrième province ajoutée à nos trois provinces algériennes. Les populations à contenir sont de même race dans les deux régions ; il est tout simple de leur appliquer même régime, même système d'armée : zouaves, turcos, spahis. Déjà l'on a commencé la reconstitution des forces militaires de la Régence, en formant des compagnies mixtes dans lesquelles indigènes et français, cadres et troupes, sont en nombre sensiblement égal. Six de ces compagnies, comprenant chacune de l'infanterie, quelques cavaliers et une section d'artillerie, à l'effectif moyen de 400 hommes sur lesquels 122 sont montés, sont dès maintenant organisées et rendent des services appréciables. Six autres compagnies seront formées ultérieurement. L'augmentation de notre armée d'Afrique complètera le système. Soit en portant les régiments de zouaves et de tirailleurs à 6 bataillons et peut-être les bataillons à 6 compagnies, — ce qui rendrait la direction et l'administration de ces corps plus difficiles, en raison de leurs effectifs exagérés, — ou mieux en créant 3 nouveaux régiments d'infanterie et 2 de cavalerie, on obtiendra sans secousses ni bouleversements les résultats désirés. Une légère modification à la loi du 13 mars 1875 fixant les effectifs du 19e corps suffira.

Cette question de la Tunisie écartée comme double prétexte à une armée coloniale, faut-il admettre cette autre raison, tirée de l'ordre économique, que les intérêts de notre puissance extérieure exigent la possession et le libre maniement d'une armée spéciale ?

L'Infanterie de marine suffit à la défense des colonies actuelles ? Mais notre domaine colonial, — dit-on, — peut s'étendre de jour en jour par guerres ou traités, surtout par guerres, et ce n'est pas avec les forces du moment que nous serons en

mesure de profiter des occasions qui pourront s'offrir de nous installer et de nous maintenir sur des territoires nouveaux. Nous nous heurterons alors aux impossibilités de la loi, et nous verrons se renouveler le désarroi de 1881. Il serait plus sage, à tant faire que de remanier la législation, d'y inscrire de suite telles dispositions en rapport avec les nécessités de l'avenir.

Nous touchons ici au côté politique de la question.

Ou les mots sont vides de sens, ou il faut entendre par armée coloniale une armée entretenue de tout temps sur le pied de guerre, c'est-à-dire une armée dont les unités, compagnies, bataillons, régiments, seront à la disposition du ministre, toujours prêts à être utilisés par lui, selon qu'il le jugera nécessaire. La création d'une armée coloniale ayant pour but de remédier aux défectuosités d'une loi qui immobilise tous les corps de troupes, cette nouvelle armée devra être la mobilité même. La composition numérique de l'armée d'Afrique et de l'Infanterie de marine étant suffisante, et la mission qui leur incombe nettement définie, la seule modification susceptible d'être apportée à leur organisation est de leur donner une plus grande liberté d'allures, soit en les fusionnant en un seul corps doté des immunités des troupes de la marine, soit en attribuant à l'armée d'Algérie l'indépendance de nos régiments coloniaux. Si l'on visait à un simple accroissement d'effectifs, il serait facile, sans fracas, d'ajouter quelques bataillons de plus à nos bataillons de zouaves et de turcos, — mesure qui s'impose pour la Tunisie, — ou d'augmenter de quelques compagnies les 180 compagnies de nos 4 régiments d'infanterie de marine. L'intention est donc réelle de constituer, en un seul groupe, une force considérable dégagée des obstructions de la loi, que n'embarrasseraient ni les appels de réservistes, ni les obligations de tenir une place dans un système compliqué et tout d'un bloc.

Comment entend-on déterminer l'emploi de cette force? Qui, du parlement ou du gouvernement, sera le maître d'en disposer?

Actuellement, les 24,000 hommes de troupes coloniales sont à la discrétion du ministre de la marine. Une partie — le tiers — est de service strict aux colonies; le reste réside dans nos ports militaires à l'ordre immédiat de son chef. La marine, par

exemple, va-t-elle au Tonkin? Elle embarque deux ou trois bataillons de ses fantassins, une ou deux batteries et compose avec ses canonnières et ses marins de débarquement un petit corps expéditionnaire. Imagine-t-on un jour de descendre en Égypte? Après l'affaire de Tunisie et l'émotion qu'elle a produite, une nouvelle désagrégation de nos corps d'armée serait chose téméraire; l'opinion hésite et la Chambre n'est pas d'humeur accommodante. Mais la marine peut former à tout instant des régiments de marche; de Cherbourg, de Brest et de Rochefort, elle achemine ses contingents sur Toulon et les répartit sur sa flotte toute prête à prendre le large.

Cette aisance de mouvement, cette facilité à se plier à de certaines exigences, n'appartient à l'heure actuelle qu'à l'Infanterie de marine. L'armée d'Afrique est armée coloniale en ce sens qu'elle réside en Algérie, — colonie par rapport à la métropole; — mais elle y est cantonnée par la loi, qui lui impose en outre les charges inhérentes à tout corps d'armée; à son heure, le 19e corps doit venir en grande partie s'encadrer dans l'armée nationale. Il faudra donc accorder à l'armée d'Afrique la mobilité des troupes de la marine; il faudra également augmenter ses effectifs, si on veut lui enlever quelques bataillons pour les occuper ailleurs, les 40,000 hommes qu'elle compte étant indispensables à la sécurité de la colonie.

40,000 hommes du 19e corps, 20,000 hommes à incorporer dans de nouveaux régiments en Tunisie, et 26,000 hommes de l'infanterie et de l'artillerie de marine, donneraient 80,000 hommes au moins à l'armée coloniale.

Qui disposera de cette force? Le ministre compétent, — de la guerre, de la marine ou des colonies?

La Constitution dit bien que le droit de faire la guerre et la paix est une attribution parlementaire. Mais, en matière coloniale, où commence la guerre et qui peut en prévoir les conséquences? Une insurrection d'indigènes n'est pas une guerre pour le Parlement; elle constitue pour le ministre qui a charge des colonies une simple mesure d'ordre. Mais c'est ainsi qu'on va en Tunisie pour châtier une incursion de Khroumirs sur notre territoire algérien; qu'on pourrait aller en Égypte, parce que nos

intérêts commerciaux y sont menacés, et que d'affaires commerciales à affaires coloniales la distinction est subtile; qu'on peut entamer toute autre action pour des motifs de protectorat lointain ou des chicanes de mauvais voisinage.

Entre la Constitution et les lois de 1872, de 1873 et de 1875 qui ont organisé l'armée actuelle, il n'existe pas de texte formel stipulant l'interdiction pour le gouvernement de mobiliser tel ou tel corps d'armée, d'appeler une ou deux classes de réservistes. La nécessité de recourir à la Chambre pour en obtenir les crédits nécessaires est bien un obstacle, et la Chambre peut, il est vrai, par le renversement du ministère, imposer sa volonté de ne pas courir les aventures. Mais nous savons, par expérience, combien on subit facilement l'entraînement d'une action à l'extérieur, et avec quelle ingéniosité on peut ouvrir les hostilités sans l'autorisation du Parlement. La tentation ou la faiblesse de trancher telle ou telle question par la force sera bien plus grande lorsqu'on disposera d'une armée de 80,000 hommes et de la flotte, avec la ressource de crédits légitimes inscrits au budget des colonies pour transports et entretiens de troupes en pays lointains. Les complications du système actuel, bien plus que des textes de lois, empêchent ou mieux rendent des plus malaisée toute tentative d'expédition en pays étranger. La création d'une armée coloniale, — telle qu'on la désire, — serait un retour à l'ancienne armée permanente, avec ses déplorables facilités d'expéditions en Chine et au Mexique.

Si la fusion devait s'opérer entre les divers corps employés hors du territoire français, nous voudrions que la loi limitât le droit du gouvernement à disposer d'une armée aussi considérable. Le 19e corps, augmenté des nouveaux régiments de Tunisie, ne pourrait être appelé à sortir de sa région, sauf le cas de guerre européenne, sans une autorisation expresse du Parlement. La loi préciserait également le chiffre des effectifs à fournir aux garnisons des autres colonies, et réserverait l'excédent pour n'être employé que d'accord avec la volonté des représentants du pays.

L'application de ce principe n'empêcherait ni l'extension de

notre domaine colonial, ni l'adoption de mesures promptes et énergiques en cas d'attaques sérieuses contre nos possessions.

Ce n'est pas notre intention d'étudier aujourd'hui de quelle façon la France peut s'étendre au dehors, ni vers quelles régions elle peut porter ses vues. Mais nous doutons que les Chambres, sollicitées par le vœu public, refusent jamais les moyens d'ajouter à notre richesse acquise un territoire nouveau, d'une valeur certaine, d'une utilité féconde. Tel le Tonkin, complément indispensable de notre Cochinchine, que nous aurions pu avoir sans efforts il y a huit ans, que trois mille hommes suffisent à prendre aujourd'hui, et dont la Chambre va décider incessamment l'annexion définitive ; tels encore les crédits votés à M. de Brazza pour la mission qu'il accomplit dans l'Afrique centrale. Au lieu de décisions prises en hâte et en secret, imposées ensuite au pays par un commencement d'exécution, sans appréciation possible des résultats ni des conséquences, nous préférons que les questions naissent des polémiques et des discussions publiques, et que du peuple, qui les adopte, elles passent aux Chambres qui en formulent la mise en valeur.

De même, si un danger grave, insurrection ou tentative de conquête, menaçait nos colonies, l'État dispose de moyens assez puissants pour réprimer toute révolte et repousser toute agression. L'Algérie, avons-nous dit, appellerait ses réserves et armerait sa territoriale : un soulèvement des Arabes ferait courir assez de risques aux colons pour que tous, de 20 à 40 ans, concourent à la défense de leurs intérêts. L'infanterie de marine, par l'appoint de ses réservistes, constituerait d'autre part une force respectable de 60,000 hommes. Il y a là de quoi parer aux difficultés les plus considérables. Le péril serait-il plus pressant ? Il toucherait à vif la nation qui se prêterait aux sacrifices que les circonstances exigeraient de son patriotisme. S'il doit être interdit de mobiliser des citoyens, s'il est dangereux de désorganiser l'armée en lui enlevant ses cadres pour une expédition de Tunisie, il est légitime, il est licite, de puiser dans les ressources militaires du pays pour une guerre nationale; et une guerre est nationale, lorsque les intérêts du pays sont en jeu, que ce soit à la frontière de l'Est ou dans nos possessions lointaines.

Nous ignorons quelle sera la destinée de ces projets d'armée coloniale. Mais si, par entraînement ou par conviction exagérée d'un besoin que rien ne fait soupçonner, le principe de cette armée est adopté et sa formation résolue, nous pensons qu'il sera sage d'en limiter la libre disposition. Cette restriction ne portera atteinte à aucun intérêt, comme elle ne mettra obstacle à aucune proposition sérieuse d'accroître le patrimoine national.

IV

Il est impossible d'étudier ici les différents projets qui ont été soumis à l'examen du Parlement ou proposés dans la presse. Ils varient trop entre eux de but et de moyens. Alors que certains ne voient dans le débat que l'occasion d'opérer des réformes partielles jugées nécessaires, d'autres demandent le changement radical de ce qui existe et la création *à priori* d'un système nouveau. M. le général Billot n'a en vue que l'organisation d'un corps d'occupation en Tunisie, et nous savons de quelle façon simple il y pourvoit. Son prédécesseur à la guerre, M. le général Campenon, voulait former, en outre de l'armée d'Afrique et des autres troupes coloniales, un corps spécial pouvant être jeté sur un point où il y aurait un effort à produire. M. Reille, rapporteur de la commission de l'armée, propose de créer par régiment de ligne deux compagnies de chasseurs coloniaux qui seraient de service à l'extérieur à tour de rôle, ce qui entraînerait la suppression de l'infanterie de marine ; tandis que d'autres voudraient fusionner ce dernier corps avec l'armée d'Afrique, afin de réunir en un seul groupe des troupes ayant mission semblable. Le ministre de la guerre naturellement est d'avis que l'infanterie de marine doit lui être subordonnée; son collègue de la marine hésite à accorder ce changement. On a pensé aussi qu'il serait plus simple de composer l'armée coloniale d'Arabes ou d'indigènes des autres colonies, parce qu'ils seraient plus aptes à supporter les fatigues des climats chauds; mais les Arabes fournissent peu de recrues aux tirailleurs algériens, qui se composent surtout de Kabyles, et ce recrutement d'indigènes, déjà fort restreint en Algérie, est encore

plus difficile dans nos autres colonies, au Sénégal notamment.

L'un des projets, le plus généralement proposé, sans doute parce qu'il semble tout indiqué, consisterait à faire passer l'infanterie de marine sous les ordres du ministre de la guerre. On formerait ainsi, sans grandes secousses, l'armée coloniale; l'on aurait en outre l'avantage de réunir dans une seule main la direction de toutes les troupes destinées à combattre à terre. L'infanterie de marine, d'autre part, trouverait dans cette mesure le retour au droit commun, que son ministre lui refuse en ne lui appliquant pas la loi des cadres.

Si le passage de l'infanterie de marine au ministère de la guerre doit avoir pour conséquence la suppression de ce corps et son absorption par les régiments de ligne ou par ceux de l'armée d'Afrique, la mesure sera regrettable. Si, au contraire, cette mutation doit avoir pour résultat de simplifier les services en réunissant dans la même main des troupes qui peuvent combattre, à un moment donné, dans les rangs de l'armée de terre; si elle doit en outre avantager les officiers de l'infanterie de marine en leur donnant des droits égaux aux droits accordés à leurs camarades de l'armée, nous n'élèverons nulle objection.

En principe, que ce soit le ministre de la marine ou son collègue de la guerre qui ait barre sur les régiments coloniaux; que les corps expéditionnaires soient commandés par un amiral, un général d'infanterie de marine ou un général de l'armée de terre, la distinction est de peu d'importance. Le pays sait que ses intérêts sont toujours en de bonnes mains, et que le dévouement et l'abnégation ne varient pas d'un commandement à l'autre.

Ce qui serait funeste, par exemple, ce serait la suppression de l'infanterie de marine, en tant que corps spécial, la disparition de cette troupe d'élite et de l'esprit qui l'anime.

Des officiers de l'infanterie de marine, une partie se recrute à Saint-Cyr, une plus grande quantité sort des rangs. C'est l'arme qui reçoit encore le plus d'engagés volontaires, parce que l'avancement y est plus rapide et que le sous-officier y peut gagner l'épaulette sans végéter dans les grades inférieurs. Tous font leur carrière dans le même corps, passent la majeure partie de leur existence aux colonies. Ils apprennent ainsi à con-

naître les contrées où ils sont appelés à servir, les peuplades qu'ils ont à combattre; ils y gagnent une précieuse expérience, que renforcent une vie en commun, un échange permanent d'idées sur des sujets qui touchent à leurs intérêts. Le service aux colonies est pénible et dangereux. Il exige une grande énergie morale pour ne pas succomber, dès la première heure, aux atteintes de maladies sans nombre, pour lutter contre les ennuis et la tristesse de l'exil et de l'isolement. Cette énergie, quelques-uns la trouvent dans un tempérament de fer, capable de résistance; presque tous la doivent à l'esprit de résignation, d'abnégation, de dévouement poussé au sacrifice, qu'ils puisent au régiment et qu'ils communiquent à leurs soldats. C'est par cet esprit de corps, par cette union et cette solidarité, par cette unité de vues et de sentiments, que l'on peut constituer une armée de la valeur de l'infanterie de marine. Dans toutes nos grandes guerres comme aux colonies, en Crimée, en Italie, aussi bien qu'en Cochinchine, au Mexique et au Sénégal, l'infanterie de marine a marqué sa place au premier rang par ses qualités militaires. Rappelons-nous Bazeilles!

La suppression d'un tel corps serait une erreur sans nom. Croit-on que l'on formerait des officiers de cette spécialité en prenant dans tous nos régiments, selon l'avis de M. Reille, des officiers de bonne volonté, ou en imposant à quelques-uns un tour d'office? Certes, on trouverait chez tous même courage et même dévouement. Mais trouverait-on chez eux, après deux ou trois années de séjour accidentel aux colonies, même expérience et cet entrain à subir les vicissitudes de garnisons insupportables que donne l'habitude? La fusion avec les régiments d'Afrique présenterait de semblables inconvénients. Il ne faut pas chercher la moindre analogie entre l'Algérie et nos autres colonies. Dans toutes, les populations diffèrent d'habitudes, de manière d'être et de combattre. Il faut laisser à l'Algérie les troupes qui lui sont attribuées et dont les chefs ont assez à faire de se familiariser avec les mœurs des Arabes; comme il faut envoyer dans nos autres possessions des hommes qui fasse métier de les étudier pour les tenir en mains. Les Anglais se trouvent bien de cette division du travail et n'ont pas pour tactique

de déranger des agents, militaires ou civils, qui ont acquis sur telle ou telle de leurs colonies des connaissances profitables aux intérêts de la mère patrie.

Conservons donc l'infanterie de marine telle qu'elle est organisée et qu'elle se meut. Le pays n'y perdra pas. Peu importe que les uniformes varient d'un régiment à l'autre et que les noms des armes soient différents, si ces dénominations et ces uniformes constituent un particularisme fécond en émulation, en vertus, et surtout en facultés spéciales. Les résultats seuls sont à considérer; que l'infanterie de marine soit administrée par la guerre ou la marine, ce qui importe, c'est que les résultats précédemment obtenus s'obtiennent encore et toujours.

Il serait juste toutefois d'appliquer à l'infanterie de marine la loi des cadres du 13 mars 1875. L'article 3 de cette loi constitue les régiments d'infanterie à 16 compagnies actives. L'infanterie de marine, qui compte 182 compagnies actives réparties en 4 régiments, devrait, aux termes de la loi, fournir 11 régiments et demi, par conséquent posséder, pour le seul commandement des troupes, 12 colonels, 12 lieutenants-colonels et 46 chefs de bataillon. Elle n'a en réalité pour ce service que 5 colonels, 12 lieutenants-colonels et 40 chefs de bataillon. L'avancement aux grades supérieurs est donc impossible pour un certain nombre d'officiers de valeur et d'un mérite réel. Alors que la marine compte 1 officier supérieur pour 5 officiers et l'armée de terre 1 pour 9, l'infanterie de marine n'en compte que 1 pour 11. La différence est encore plus sensible si on l'établit entre les officiers généraux et les officiers, l'infanterie de marine comptant 6 généraux pour un corps de plus de 600 officiers. De même n'a-t-elle que 20 légionnaires sur 100 officiers, tandis que la marine en possède 40 sur 100 et l'armée de terre 27 pour 100. Les services rendus au pays par l'infanterie de marine sont assez considérables pour que nos législateurs la fassent au moins rentrer dans le droit commun. L'abolition d'un décret impérial du 26 novembre 1869 suffira pour mettre un terme à cette restriction que rien ne justifie.

L'absorption par l'armée nationale de toutes les forces du pays et la courte durée du service militaire rendent donc très

difficile cette formation d'une armée coloniale en un seul corps indépendant et mobile à volonté. Le recrutement régional, qui sera certainement adopté à la Chambre, viendra encore ajouter à ces difficultés par la peine que l'on éprouvera à déplacer les conscrits et à les faire servir loin de leur canton. Aussi a-t-on étudié toutes sortes de combinaisons pour recruter les corps coloniaux. Le plus grand nombre de ces combinaisons repose sur le service à long terme, comme le moyen le plus efficace de sortir d'embarras.

Avec le service de trois ans, il est certain que le roulement des troupes va devenir plus difficile entre les dépôts des régiments et les garnisons à occuper. Entre l'instruction en France et les voyages d'aller et de retour, il restera tout au plus quinze mois à passer aux colonies, ce qui sera loin de permettre l'acclimatement des soldats. C'est là un inconvénient sérieux. Il est impossible cependant d'y remédier en imposant une plus longue durée de service à une portion du contingent. La loi doit être la même pour tous.

En vue de faciliter la transition entre le climat de nos pays et celui de nos colonies, peut-être devrait-on reporter les dépôts des régiments de marine de France en Algérie, de Brest et de Cherbourg notamment à Alger, Bône et Oran. L'année employée par les recrues à leur instruction militaire constituerait ainsi la première étape de leur séjour au Sénégal et en Cochinchine, où elles arriveraient plus fortes et mieux aguerries.

On trouve injuste, d'autre part, de faire peser le service aux colonies sur une petite fraction de nos conscrits ; on voudrait répartir plus équitablement les dangers et les labeurs des séjours lointains sur tout le contingent. A moins de recruter exclusivement nos troupes coloniales d'engagés volontaires et de rengagés, il faut pourtant bien demander à la conscription les recrues de l'infanterie et de l'artillerie de marine. De quelque façon que l'on examine la question, la faiblesse du contingent, 5,000 à 6,000 hommes, empêchera toujours de faire porter le poids du service sur la totalité de l'armée. Que l'on prenne les plus bas numéros du tirage au sort dans chaque canton, ou que l'on désigne d'office dans chaque régiment, à défaut de volon-

taires, le nombre d'hommes nécessaire, il n'y aura jamais que 6,000 hommes à demander pour les colonies sur une classe de 100,000 conscrits. De tous les moyens proposés, nous préférons encore le hasard du tirage au sort pour opérer le partage. Il ne peut y avoir de la sorte ni privilèges, ni faveurs, ni rancunes. Nous estimons ce projet le seul possible tant que l'on n'aura pas tranché, d'une manière pratique, la question des engagements volontaires et des rengagements. Si l'on veut garder les hommes au régiment pour une longue période, afin d'en faire des soldats exercés et éprouvés, il faut les retenir en leur accordant une situation honorable et productive. Nous avons traité précédemment (1), dans tous ses détails, cette question du recrutement. Ce que nous en avons dit s'applique à l'armée coloniale. Nous croyons nous être assez longuement expliqué à ce sujet pour n'avoir plus à y revenir aujourd'hui.

Notre but, du reste, en abordant cette étude, n'était pas précisément de traiter ces points de détails, bien que leur importance et leur intérêt ne nous échappent pas. Mais, comme, en définitive, nous sommes assuré qu'ils seront examinés par des hommes d'une compétence éprouvée et résolus à la satisfaction du pays, nous avons préféré nous en tenir à une simple discussion de principe. Depuis plusieurs années, notre organisation militaire est remise en cause; depuis une année, une commission législative est chargée d'en opérer la revision; ce qui revient à dire que ce qui existe n'a plus que le caractère d'un régime provisoire. C'est là une situation grave pour l'armée nationale. Peut-être aurait-on obtenu des résultats plus positifs en se bornant à la solution de quelques points sur lesquels l'accord était fait. On a, au contraire, donné le pas à des questions secondaires, inutiles même dans le présent, et qui ont fait obstacle à la réussite de questions plus importantes. La création d'une armée coloniale nous a paru être une de ces questions secondaires, dont l'inutilité était à démontrer, ce que nous nous sommes efforcé d'accomplir.

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 15 juin 1882 : *Les nouvelles lois militaires* : la Loi du recrutement.

***

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Le renouvellement de l'année donne un caractère de plus en plus saisissant aux calculs politiques qui sont fondés sur l'âge des principaux hommes d'État d'Europe. Or il n'est pas d'empire dont les destinées soient plus étroitement liées que celles de l'Allemagne à l'existence de ses gouvernants; si les fondateurs de l'unité disparaissaient de la scène qu'ils ont si bruyamment et si longtemps occupée, il est évident que l'orientation des affaires continentales en serait modifiée. Ces personnages représentent, avec l'autorité du succès, les traditions de conquête qui valent à la race germanique un grand élargissement territorial, l'hégémonie militaire et diplomatique. Mais ces résultats, violemment obtenus, ne correspondent point au besoin d'équilibre qui est pour tous les peuples la première condition de durée. La dictature de l'Allemagne maintient une tranquillité provisoire par la crainte et la force; elle ne règle ni définitivement ni justement la part proportionnelle d'influence, de puissance, d'expansion, que déterminera seul l'accord volontaire de la confédération européenne. Les haines déchaînées par le pangermanisme ne sont donc que l'expression passionnée du malaise que prolonge son insupportable tyrannie.

Nous avons, de ce côté du Rhin, quelques motifs d'être émus et indignés, quand nous envisageons ce problème; nous ne vou-

lons cependant l'examiner qu'au nom des lois de la philosophie qui président au mélange des races, à leurs actions et réactions réciproques. Aussi ne saurions-nous éviter la question que nous posions tout à l'heure : l'âge des principaux créateurs de l'empire allemand n'est pas seulement digne d'attirer l'attention générale de statisticiens curieux; c'est l'élément essentiel de toutes les combinaisons qui sont à l'ordre du jour dans l'évolution du vieux monde.

Si l'on songe que l'empereur Guillaume a quatre-vingt-six ans, que M. de Moltke et M. de Manteuffel sont octogénaires, que M. de Bismarck a encore plus d'infirmités que d'années, il est permis, sans irrévérence, de considérer leur succession comme ouverte. Il serait d'une haute importance de connaître de quel poids pèse sur leurs résolutions la conscience obligatoire de leur caducité, et quelle influence la même préoccupation doit avoir sur les idées, sur les hommes qui subissent de près ou de loin leur oppression.

Nous écartons M. de Moltke qui, devenu le dieu de la guerre méthodique, n'éprouve pas l'envie de remettre à l'épreuve le mécanisme perfectionné dont il est l'auteur. Impassible, comme les manifestations aveugles de la force organisée, il obéit aux ordres qu'il reçoit, ne hâtant ni n'ajournant une dernière campagne.

Il est à peu près certain que l'empereur, fatigué d'une carrière dont la gloire l'étonne parfois, considère avec inquiétude les hasards de la fortune; il a été trop heureux pour ne pas souhaiter que le déluge soit réservé à ses héritiers. A ce titre, il continue à enrayer les projets implacables du comte de fer, de l'esprit incessamment éveillé qui l'a rassasié de victoires et de couronnes, et qui cependant sent que son œuvre est inachevée; qu'elle est plus vacillante que jamais, et qui se débat contre les inéluctables résistances dont il a précipité la conspiration.

On sent que M. de Bismarck attend avec une impatience croissante la disparition de ce souverain qu'il a toujours servi non sans dédain, et qui demeure son plus terrible obstacle. L'instrument impérial, si malaisément maniable avant Sadowa, plus assoupli à la veille de Sedan, est désormais rebelle. Son inertie

triomphe d'une main qui voudrait bien brusquer la solution impitoyable.

Que le Hohenzollern, sacré empereur dans le palais de Versailles, rejoigne ses aïeux avec l'illusion du décor pompeux qui dissimule la décadence fatale, prochaine, de sa dynastie, et M. de Bismarck se trouvera seul maître des fils qu'il a complaisamment embrouillés. En profitera-t-il pour donner le signal des conflits auxquels il se croit seul capable de présider et dont il espère la consolidation de tant d'efforts et de tant d'iniquités?

Nous n'avons pas la superstition de son génie et nous nous figurons sans peine qu'il a manqué l'occasion reléguée par lui dans l'avenir. Soit que sa volonté faiblisse, soit que ses moyens l'abandonnent, soit qu'il se juge trop élevé au-dessus des humains pour redouter un échec, il n'a pas su à temps et à tout prix exiger la reprise de la lutte. C'est sur ce terrain que nous aurions compris sa démission, si souvent et presque ridiculement donnée pour de vulgaires détails et de mesquines manœuvres parlementaires. Il semble arbitre incontesté dans la politique extérieure, et il s'amuse à renverser de misérables adversaires, qu'un mot aurait écartés de sa route! Il lui manque, pour la réalisation suprême de ses plans, ce je ne sais quoi qui finit par les ruiner; si ingénieusement conçus et si âprement poursuivis qu'on les suppose, ils ne sont plus soutenus par la qualité supérieure de leurs débuts : l'audace et l'à-propos. Le joueur que son propre jeu déconcerte est à demi vaincu.

Comme s'il se dérobait lui-même devant la responsabilité de sa politique, M. de Bismarck a cherché un partner qui en acceptât les hasards, sans en recueillir les bénéfices. Il s'est flatté de découvrir cet auxiliaire bénévole dans l'Autriche. Pendant quelques années, celle-ci a paru être la dupe de l'entente scellée avec la complicité de M. Andrassy. Mal guérie de ses blessures militaires, épouvantée par l'écrasement de la France, elle se croyait à la merci de l'Allemagne. En lui proposant une alliance intime, M. de Bismarck avait presque l'air de lui offrir le salut. Mais les apparences trompeuses de ce pacte machiavélique ont changé de physionomie après la coûteuse aventure de l'expédition bosniaque. Si les difficultés n'avaient pas été telles, à l'origine,

qu'une armée considérable dût être engagée et cent millions dépensés, au grave détriment du budget dualiste, l'Autriche-Hongrie ne sortait pas vivante de l'engrenage. Ces avertissements solennels d'une pénible campagne ont dessillé les yeux des plus confiants; depuis, le revirement va en s'accentuant. Du comte Taaffe à M. Tisza, en passant par toutes les variétés des opinions, c'est une antipathie générale pour la péninsule des Balkans. On la voit remplie de pièges, et, malgré les exhortations répétées de Berlin, personne n'ose plus réclamer l'achèvement de la conquête.

Et pourtant M. de Bismarck est condamné à démasquer ses intentions; il intimide, par l'organe de ses journaux stipendiés; il presse, par l'intermédiaire de son fils, les incertitudes du comte Kalnocky; l'Autriche est traitée comme amie beaucoup trop calculatrice; le marché à la main, le chancelier rappelle qu'il fait et défait les empires. Qu'obtient-il avec tant de mise en scène? Sans doute le comte Kalnocky, soupçonné de complaisance pour la Russie, coupable seulement d'indifférence, atteste son respect et sa bonne volonté pour l'Allemagne; mais cette politesse n'est pas suivie d'effet; ce ne sont pas des protestations d'affection que M. de Bismarck réclame, c'est une stricte obéissance, c'est le sacrifice absolu et l'abdication.

Là aussi il a trop négligé d'utiliser ses premiers avantages; insensiblement l'Autriche s'est dégagée de l'étreinte bismarckienne, sans éclat ni violence, mais par une simple transformation de sa politique intérieure. En élevant sur la base solide des nationalités indépendantes le loyalisme dynastique, le comte Taaffe a détruit ce que l'Allemagne s'imaginait avoir fondé; en fortifiant dans une juste mesure les aspirations autonomistes, il les a rendues moins hostiles aux Habsbourg; mais il diminue la force centrale d'expansion militaire; il enlève au ministère des affaires étrangères le moyen d'être aventureux. M. de Bismarck faisait entrer dans ses projets superficiels l'Autriche comme un État dont l'armée et la politique sont dans une même main, au gré d'une seule volonté. La complexité croissante des intérêts, le fédéralisme quotidiennement développé, sont désormais des obstacles presque invincibles. Pour prendre et surtout pour

diriger la Turquie d'Europe, il faut un outillage qui manque à Vienne, comme à Pesth, et dont la Transleithanie pas plus que la Cisleithanie ne regrette l'absence.

Il y a donc une erreur de jugement dans la conception initiale de M. de Bismarck ; il s'est lourdement trompé sur les idées, sur la marche de l'Autriche. Aujourd'hui il est trop tard pour chercher ailleurs ou pour réformer une alliée si imparfaite ; c'est en vain que tout est mis en jeu pour forcer par surprise les répugnances du cabinet de Vienne. L'argent, la foi, le zèle, n'existent plus.

Nous remarquons avec plaisir que les hommes d'État autrichiens en sont à la période du dégoût qui précède le repentir; nous espérons que bientôt ils iront plus loin dans cette voie et que, tout étonnés d'abord de l'inanité du spectre bismarckien, ils apercevront la supériorité de leur situation dans l'échiquier européen. Le chancelier prussien s'est livré à eux, tant sa confiance était voisine de l'infatuation. Trop avancé pour revenir sur ses pas, il faut qu'il soit suivi jusqu'au bout ; pour lui infliger une leçon, dont son orgueil a besoin, il suffit de le laisser en route.

Le comte Kalnocky doit être rassuré sur les coquetteries germaniques à l'égard de la Russie ; si l'Autriche étonne l'Allemagne par son *ingratitude,* elle n'a point à craindre un revirement sérieux, une revanche des influences moscovites. Il y a entre les deux peuples, que sépare la barrière du Niémen, un abîme infranchissable : le slavisme et le germanisme ne se réconcilieront jamais ; plus tôt ou plus tard, ils se heurteront sur le champ de bataille.

M. de Bismarck, si maître de ses rancunes, ne dissimule plus sur l'antagonisme russe ; il avoue sa haine sans mystère ; il sait que là est l'ennemi héréditaire, que la revanche du droit le menace à l'Est. Toutes ses dispositions sont prises contre Saint-Pétersbourg; il n'y a pas de souplesse humaine qui métamorphose cette hostilité ; il n'y a pas d'énergie suffisante pour empêcher le conflit des deux races.

Si leur rivalité doit fatalement dégénérer en guerre acharnée, il n'est pas moins évident que l'ermite de Varzin redoute la

puissance infinie, quoique mal équilibrée, de la Russie. Il á, comme Charles XII, comme Napoléon Ier, le vertige de l'abîme où il sombrera. Ce n'est pas exagérer que d'affirmer l'invulnérabilité de la Russie; nous ne comparons pas l'armée de M. de Moltke à celle qui aurait pu être l'armée de Skobeleff; le vide et l'immensité sont l'éternel rempart du génie moscovite. M. de Bismarck n'ignore pas les enseignements de l'histoire; il ne s'illusionne pas sur la précision des rouages militaires qu'il peut faire fonctionner demain; toutes ces merveilles ne s'évanouissent-elles pas dans cette Russie insaisissable? Si le champ lui était circonscrit, si les batailles allemandes étaient libres de décider l'issue du duel en une seule mêlée, l'hésitation ne serait pas longue; mais les victoires du début ne seraient pas même une solution technique; la Russie n'est pas condamnée à capituler après un désastre; financièrement, le coup qui l'atteindra serait surtout funeste à l'Allemagne, car elle s'est arrangée pour mettre la majeure partie de ses fonds d'État sur le marché de Berlin. La banqueroute russe est une faillite allemande, avec cette différence que l'Allemagne ne saurait la supporter longtemps, tandis que la Russie peut impunément s'enfermer dans le farouche mépris des lois économiques du monde occidental.

Nous n'insisterons pas sur ce grave sujet des méditations familières à M. de Bismarck; nous tenions seulement à montrer combien il a fait belle la partie de l'Autriche; il avait rêvé de la lancer sur la Russie pour écarter de l'Allemagne le premier choc et tenter aux dépens d'une main alliée une nouvelle expérience. M. de Moltke désire cette *grande manœuvre* pour être renseigné. L'empereur François-Joseph tient-il à instruire l'état-major allemand?

L'Allemagne, qui risque sans remords l'existence de l'Autriche, lui présente une proie dont la valeur est de jour en jour plus contestable; plus la vérité se dégage des intrigues, et plus il apparaît que la péninsule des Balkans ne passera point des griffes de la Turquie à l'hégémonie de la Russie et de l'Autriche; elle est, par instinct, par nature, une confédération; elle renferme de petits peuples, pleins de vitalité, d'ardeur, d'avenir,

qui sauront faire leur chemin dans la civilisation. Entre la Roumanie au nord et la Grèce au sud, les Serbes, les Bulgares, les Monténégrins, les Albanais, ne se laisseront pas absorber. Rien qu'à les conquérir, l'Autriche-Hongrie userait ses finances, son armée, son crédit; que serait-ce si cette invasion trouvait devant elle le colosse russe?

Se jeter à corps perdu dans ce gouffre est une folie qui ne sera pas commise. Les égoïstes exigences de M. de Bismarck font peu de cas de l'empire d'Autriche et s'arrangeraient sans peine de sa destruction; mais il ne se laissera pas supprimer avec cette bonhomie. Il a côtoyé un précipice; il n'y tombera plus. Toute son habileté, il saura l'employer à remonter la pente au bas de laquelle il a failli rouler.

Mais alors l'Allemagne sera seule face à face avec la Russie: c'est en effet la conclusion inévitable de la politique bismarckienne, et bon gré mal gré le *casus belli* sortira de la confusion présente. Que peut y perdre l'Autriche?

Si elle saisit avec netteté les inappréciables avantages de l'attente et d'une vigilante observation des évènements, elle continuera à enrayer une politique qui veut lui faire jouer le rôle stérile de Décius. Qu'elle reste à l'écart, en opposant aux obsessions intéressées de l'Allemagne la sagesse pratique que lui inspirent l'étude et les souvenirs de sa propre histoire. Elle ne trahira pas ses promesses à l'égard de son puissant et impérieux allié; il ne lui est pas interdit d'être clairvoyante et, grâce à cette tactique si commode, elle aura la meilleure part dans les résultats du traité secret signé à Vienne, publié récemment avec des commentaires impertinents par la presse tudesque. Il y a quelques années, peu d'observateurs auraient eu l'audace de soupçonner que le coup de maître de M. de Bismarck tournerait contre ses prévisions. *Felix Austria nube*, proclame la tradition; les mariages sont moins utiles à notre époque, parce que les peuples passent avant les souverains; mais les traités font le même office. Une fois de plus, l'Autriche justifiera sa supériorité reconnue dans ce genre de négociations.

En marquant sans restriction les prochaines surprises que nous ménage la politique, nous ne sommes pas étonnés d'une

si instructive réaction. Quand un empire devient un danger international, il opère lui-même le travail qui l'amoindrit et le ramène à la place ambitieusement dépassée. A l'apogée de ses succès et tout fier de consacrer par un acte suprême son mépris pour l'équilibre européen, M. de Bismarck s'est désarmé ; l'Autriche, qui devait être « le rocher de bronze » sur lequel l'Allemagne comptait s'appuyer, lui échappe sans retour. C'est une campagne à recommencer, un édifice à rebâtir, et ce mécompte de l'architecte l'atteint d'autant plus douloureusement que mille motifs l'obligent à se hâter.

En faisant le tour et la réunion de tant de combinaisons plus brillantes que solides, oublions-nous que le Vatican, cette force *conservatrice,* un moment appréciée par le protestantisme prussien, passe dans le camp de la Russie? Léon XIII vient de signer avec l'Église schismatique un pacte qui assure l'autonomie du catholicisme polonais, mais qui équivaut à une armée de plus pour la Russie. M. de Bismarck, qui a tout vu, tout essayé, mais qui n'a su, comme Napoléon III, s'arrêter à rien, spéculait autrefois sur l'insurrection à Varsovie ; outre que la domination si pénible des provinces polonaises et allemandes le représentait comme un singulier libérateur, il se déciderait trop tard. La question est jugée. Si le germanisme prétend rejeter le slavisme en Orient, il rencontrera tous les Slaves réunis, ceux de Moscou comme ceux des bords de la Vistule. Depuis que cette entente, jadis invraisemblable, est devenue possible, l'état-major russe s'applique à changer le plan de la guerre future ; des positions stratégiques sont occupées sur plusieurs points ; des chemins de fer, dont l'importance n'échappe point à M. de Moltke, sont activement commencés et bientôt terminés. C'est encore une de ces défaites en pleine paix, comme M. de Bismarck en subit depuis quelque temps, depuis qu'il a perdu sa confiance en lui-même. Il lui resterait encore une chance de ressaisir la victoire, s'il pouvait occuper en Asie les armes russes, s'il brouillait Saint-Pétersbourg et Londres pour l'Afghanistan et le canal de Suez. Nous n'aurions pas tant déploré les contradictions de M. Gladstone en Égypte, si nous n'avions pas aperçu les conséquences lointaines d'une faute difficile à réparer. N'envisage-t-il

pas avec regret un malentendu qui mettrait aux prises les régiments peu nombreux de lord Wolseley avec les lieutenants impétueux de Skobeleff?

Oui, cette lutte néfaste tournerait contre la civilisation et sauverait l'Allemagne, qui n'a plus d'autre moyen de dominer la fortune rebelle. Il faut donc que cette grande aberration ne devienne pas une réalité. M. Gladstone sentira que sa haute et glorieuse carrière doit être couronnée par une intervention plus éclairée dans les affaires de l'Europe. Ce n'est pas, du reste, lord Derby qui le poussera du côté où penchait lord Beaconsfield.

M. Gladstone, l'homme de la moralité politique, lord Derby, le représentant le plus complet des intérêts matériels, tombent d'accord pour aider à l'affranchissement continental. Des considérations de premier ordre les y invitent; ils ne seraient pas moins sensibles au danger que présente la Russie pour la Grande-Bretagne, si le grand empire est condamné, pour venger son inaction, à résoudre en Asie les questions anglo-russes. Pour éviter l'anarchie qu'amènerait infailliblement ce conflit anormal, il importe que lord Granville envisage avec sérénité les destinées de l'Angleterre en Égypte; il ne compromettra pas, pour le vain plaisir d'humilier la France, le mouvement sympathique qui rapproche les deux nations occidentales.

Nous n'abordons pas les brûlantes suggestions de l'esprit de revanche; nous voulons seulement montrer que la force même des choses prépare les éléments d'une coalition naturelle contre l'intempérante prépondérance de l'Allemagne. Tout homme d'État digne de ce nom s'aperçoit que sa mission consiste à en préparer le triomphe indubitable.

Le tableau que nous venons de tracer serait incomplet si nous négligions les phénomènes particuliers qui éloignent aussi de M. de Bismarck l'Italie et l'Espagne.

A Rome, en dépit d'une coterie parlementaire qui a eu d'éphémères satisfactions, la consultation du suffrage moins restreint tourne au profit des idées de paix. Chaque jour s'accentue l'éloignement du peuple pour une réconciliation avec l'Autriche. N'est-ce pas une leçon pour le cabinet de

Vienne, s'il pensait un instant, sur la foi des assurances de M. de Bismarck, que l'Italie serait un satellite dévoué, par haine de la France? Du côté de Trieste, aussi bien que du côté du Danube, l'empire des Habsbourg, est exposé ; comme en 1866, il est pris entre deux feux, s'il ne se contente pas d'une attitude réservée, s'il jette son épée dans la balance des nationalités.

De même à Madrid, où les idées libérales continuent à se manifester comme la forme la plus élevée de l'unité, où les secousses ministérielles font entrer M. Sagasta dans les voies ouvertes par le maréchal Serrano, il n'est pas à craindre que le retour au pouvoir d'un homme d'État autoritaire vienne donner aux forces du pays leur débouché par delà les Pyrénées. Le rêve de M. Canovas del Castillo n'était pas même celui d'un Alberoni.

Partout, les peuples sont impatients de vivre de leur existence propre, de secouer les influences étrangères qui ont altéré la pureté de la vie ou transformé la politique nationale. Dirons-nous que cette aspiration universelle vers le progrès économique, vers un nouvel évangile politique, peut conduire fatalement à la guerre? Oui, tant qu'un empire sera assez audacieux et assez mal avisé pour entraver la puissance de ce grand et insurmontable courant. Il faut qu'il y cède de bonne grâce ou de force ; l'année 1883 nous donnera déjà sur ce point des renseignements précis.

X.

CHRONIQUE POLITIQUE

Avec les premières heures de l'année, la France apprenait la mort de M. Gambetta ; le 5 janvier mourait le général Chanzy. Un de ces rapprochements cruels, auxquels se complaît parfois la destinée, a réuni dans un même deuil public l'homme politique qui, en 1870, fut l'âme de la résistance à l'invasion et l'homme d'épée qui mérita d'en être appelé le plus glorieux soldat. Tous deux personnifiaient, avec le souvenir du passé douloureux où ils avaient été les champions de la patrie, l'espoir de l'avenir qui, un jour ou l'autre, tout le monde le sent et le sait, doit apporter la revanche. Leur perte simultanée est un des coups les plus rudes, comme les plus imprévus, qui pouvaient frapper le pays.

Le nom de M. Gambetta n'est pas seulement lié de la façon la plus constante et la plus intime aux vicissitudes de nos quinze dernières années ; sa personnalité les domine ; il serait presque exact de dire qu'elles se sont résumées en lui. Du jour où sa plaidoirie de décembre 1869 le lança dans la célébrité, jusqu'à l'heure de sa fin prématurée, il n'y a pas eu de crise où il n'ait tenu la première place et joué le premier rôle. La circonstance qui le tira de l'obscurité lui donna d'emblée la direction du mouvement d'attaque contre l'Empire. Son discours au Corps législatif, lors du plébiscite, le posa en protagoniste du parti républicain. Quelques mois après, il inaugurait ce gouvernement de Tours qui, entre ses mains, devenait bientôt une dictature, non exempte d'erreurs et d'entraînements sans doute, mais marquée par une vaillance de décision et par une ardeur de patriotisme que le monde a reconnues et glorifiées. A l'Assem-

blée de Versailles, il redevient non pas seulement le maître de la parole que l'on connaissait déjà, mais un stratégiste politique sans rival et sans égal, ralliant sous un drapeau commun les forces républicaines éparses, disciplinant leurs impatiences, encourageant leurs timidités, disputant pied à pied le terrain aux réactions, et couronnant un combat de quatre années par la conquête de cette constitution de 1875 qui, en dépit de tous les défauts qu'on lui a découverts depuis lors, n'en fut pas moins une immense et réelle victoire pour la république, dont elle marqua l'avènement définitif. La bataille de 1876 le retrouve athlète infatigable, et il sort de la lutte contre le 16 mai avec l'auréole d'une popularité que l'on peut vraiment appeler universelle. A ce moment de sa carrière, il est en possession d'une renommée et d'une influence telles que, sans être au gouvernement, il gouverne de fait. La Chambre est dans sa main ; le pays ne connaît que son nom et ne suit en réalité que lui ; les ministres, qu'ils soient ses amis ou qu'ils aient la velléité de prendre une route différente de la sienne, sont tenus de compter avec son action. De son banc de député, comme de l'hôtel de la présidence qu'il ira occuper plus tard, il dirige les choses auxquelles il reste en apparence le plus étranger. Sa volonté plane sur tout et son action se fait sentir en tout. Pour n'avoir pas les formes extérieures de sa toute-puissance des derniers mois de 1870, la dictature morale qu'il exerce n'en est pas moins omnipotente, et elle repose sur l'assentiment volontaire, sur la confiance spontanée de la nation.

La dernière année de cette carrière si merveilleusement remplie n'a pas brillé, il est vrai, d'un éclat aussi vif. Le passage de M. Gambetta au ministère avait été pour son prestige, sinon le signal du déclin, au moins une éclipse. Il s'était passé pour lui ce qui se passe souvent pour les hommes arrivant aux affaires après s'être longtemps renfermés dans le rôle d'inspirateurs : ses actes n'avaient point répondu à l'attente qu'on s'en était formée. Lui-même, il faut le reconnaître, ne se trouva point aussi prêt qu'on aurait dû le penser, lorsque les circonstances l'appelèrent à passer, de l'action indirecte qu'il exerçait sur la marche du pays, au maniement immédiat de ses intérêts, et le

mirent en demeure de traduire les projets théoriques en mesures législatives ou gouvernementales.

Dans la suprématie incontestée dont l'avaient investi les évènements, sans lui imposer l'étroite responsabilité qui incombe aux hommes revêtus du pouvoir effectif, il avait contracté l'habitude de s'en tenir aux vues générales, de n'envisager que de loin les moyens pratiques, et surtout de les subordonner à sa conception personnelle. Il s'était accoutumé à n'être discuté que par des ennemis politiques, dont l'opposition lui était, en face du pays, une force plutôt qu'un obstacle. Il n'avait point assez prévu qu'une heure viendrait où il lui faudrait prendre un portefeuille, assumer la présidence d'un cabinet, et que, de cette heure, il aurait à compter avec tout le monde, même avec les siens, à transiger avec des nécessités et des prétentions souvent en dehors de ses idées. En un mot, il ne s'était point assoupli à la contradiction, aux concessions qu'elle exige, aux compromis qu'elle impose; il n'avait pas non plus mesuré la différence qui existe entre les généralités d'un programme et sa mise en pratique. Dans l'exercice de l'autorité implicitement accordée à son talent d'orateur et à ses services, son esprit avait pris quelque chose d'absolu et d'exclusif, s'imprégnant à son propre insu de ce césarisme dont il était, en principe, l'irréconciliable adversaire. C'étaient de mauvaises conditions pour gouverner, et son renversement, après quelques semaines d'existence ministérielle à peine, montra une fois de plus que le meilleur des capitaines de navire peut se trouver n'être qu'un médiocre pilote.

Depuis sa chute du 24 janvier 1882, M. Gambetta gardait une attitude et une situation assez difficiles à préciser. Son échec et les causes qui l'avaient amené n'étaient pas sans avoir entamé la confiance d'avenir que le pays avait mise en lui. Après avoir longtemps pensé que son entrée au ministère serait le dernier mot des péripéties à travers lesquelles s'est fondée la République et l'inauguration d'une ère de stabilité gouvernementale, la France et le parti républicain lui-même ne pouvaient s'empêcher d'être déçus et désorientés. Des espérances continuaient à se tourner de son côté, mais elles n'étaient plus, comme par le

passé, sans mélange de doutes ni même d'appréhensions. Son retour aux affaires n'était pas considéré comme impossible, mais on se demandait avec quelque inquiétude à quoi il aboutirait, après l'avortement auquel on avait assisté. La mort est venue trancher la question et effacer les fautes de la vie, pour n'en plus laisser apparaître que les côtés éclatants. De M. Gambetta, le citoyen illustre survit seul désormais. La France, en s'associant tout entière aux funérailles que lui faisait Paris, a renouvelé sur son cercueil le brevet de popularité sans pareille qu'elle lui avait décerné. La postérité et l'histoire ne verront plus en lui que le défenseur de l'honneur national et le coopérateur de M. Thiers dans la fondation de la République.

Ces deux titres de gloire impérissable lui appartiennent à jamais : ni l'envie ni la passion politique ne sauraient les amoindrir.

Les prophètes après coup ont pu affecter de rabaisser, de condamner même, l'obstination généreuse qui, relevant le drapeau tricolore tombé dans la fange sanglante de Sedan, prolongea jusqu'au mois de janvier 1871 la lutte contre l'étranger. Cette obstination ne fut ni un acte d'infatuation présomptueuse ni une folie. Pour la gratifier de la sorte, il faut d'abord mettre en oubli l'état d'esprit où se trouvait la France au 4 septembre. A ce moment, il n'entrait dans la pensée de personne que la France dût se prosterner aux pieds du vainqueur, sous le coup du désastre foudroyant qui l'avait terrassée ; ou si quelques lâchetés nourrissaient tout bas le désir d'une paix immédiate à tout prix, pas une voix n'eût osé la proposer tout haut. On l'aurait bien vu si l'Assemblée nationale qu'il fut question de convoquer à l'époque s'était effectivement réunie : elle n'aurait pas seulement décrété, elle aurait voté par acclamation la continuation de la guerre. Et en effet, que serait devenue la France en Europe si elle s'était reconnue réduite à merci après une campagne de six semaines? C'eût été proclamer elle-même sa déchéance et son abaissement sans remède, en proclamant la Prusse invincible. Ne fût-il pas établi que les conditions imposées par M. de Bismarck eussent été les mêmes en septembre 1870 qu'en janvier 1871, du moins au point de vue territorial, une

semblable abdication n'était pas admissible, et le peuple ne l'aurait jamais pardonnée à ceux qui l'eussent consentie. Non! les milliards dépensés et les milliers d'existences héroïquement sacrifiées pendant les cinq mois de la Défense nationale ne l'ont pas été en pure perte. Ils nous ont valu de montrer au monde que, même écrasée par le nombre, désarmée par une catastrophe, avec un tiers de son territoire occupé par l'ennemi, avec sa capitale bloquée, la France est capable de se relever et de disputer au conquérant la victoire qu'il croyait définitive. Ils nous ont valu plus encore : d'apprendre à la France elle-même ce qu'elle possède de vitalité et de ressources et ce qu'elle peut faire malgré les revers les plus terribles. Si nous reprenons par degrés notre rang dans le monde; si l'on compte de nouveau avec nous, même à Berlin, nonobstant les attitudes fanfaronnes que l'on y affecte ; si l'espoir de la revanche et la récupération de nos provinces perdues ne sont pas des chimères; si la Lorraine et l'Alsace ne cessent pas d'avoir les yeux tournés vers nous, c'est aux Gambetta et aux Chanzy que nous en sommes redevables.

Quant à la fondation de la République, il n'y a aucune exagération à dire que la part qu'il convient d'en rapporter à M. Gambetta fut égale à celle de M. Thiers. Assurément, l'œuvre aurait couru risque d'avorter dans de sanglants conflits, si l'éminent homme d'État qui fut proclamé chef du pouvoir exécutif à Bordeaux ne s'était trouvé là, d'abord pour négocier au nom de la France avec une autorité que personne autre ne pouvait avoir à ce moment, puis pour donner aux conservateurs libéraux et au pays lui-même l'exemple et le conseil d'une conversion sans arrière-pensée à la forme républicaine. Mais ce n'était qu'une moitié de la conquête à faire. Il fallait, d'autre part, contenir les exigences immodérées, insinuer l'idée de transaction dans des esprits qui ne l'avaient jamais admise jusque-là, faire comprendre et accepter les réalités de la politique par les républicains de vieille école qui, dans leur longue opposition, s'étaient formé un idéal intransigeant de solutions radicales et de questions sommairement tranchées. Qui peut affirmer que M. Thiers y aurait réussi, s'il n'avait eu à côté de lui

M. Gambetta, avec le prestige de son passé, avec la puissance de son talent oratoire, et en même temps avec son instinct politique, avec son habileté à manier les groupes, pour opérer à gauche le travail de propagande et de recrutement que, lui, opérait à droite? Il n'a fallu rien moins que l'effort réuni de ces deux hommes, partis de points si opposés et procédant de principes si contraires, pour former au Parlement et parmi la nation la majorité sur laquelle devait finalement s'appuyer la République. L'un et l'autre ont, de ce chef, droit à une part égale de reconnaissance.

M. Gambetta aurait ajouté un service à ceux qu'il a rendus, — et ce n'eût pas été le moins grand, — s'il avait mieux vu que le temps des situations à part était passé, du moment où le gouvernement qu'il avait si efficacement contribué à constituer arrivait à la période du fonctionnement régulier. L'erreur de la dernière phase de sa vie fut de ne pas se rendre assez compte d'un changement qui, en apportant des devoirs d'une nouvelle espèce, appelait aussi de nouvelles façons d'agir. — Peut-être est-ce que, suivant une phrase prononcée sur sa tombe, il était l'homme des circonstances exceptionnelles et de la lutte en permanence. — Il avait sa place marquée comme chef du cabinet, aux côtés de M. Grévy, le jour où celui-ci fut porté à la présidence de la République ; s'il s'était alors résolu franchement à n'être plus pour un temps que le premier collaborateur du Pouvoir Exécutif, il aurait épargné à la Chambre les tiraillements et au pays les mécomptes qui ont suivi ; il se serait épargné à lui-même les soupçons et les accusations d'autoritarisme qu'il a encourus. Mais de ce qu'il ne sut pas modifier son rôle à propos et reconnaître que, tout en restant une des plus grandes personnalités de la République, il avait cessé d'en être la personnification essentielle, on aurait étrangement tort de conclure que sa mort met la République en danger ou même en question. Dans l'état monarchique, tout reposant sur la tête d'un homme, il peut arriver que la brusque disparition de cet homme laisse un vide impossible à combler, ouvre la porte à des perturbations ; l'état républicain, au point où nous devons à M. Gambetta lui-même de l'avoir amené, repose sur des institutions au fonctionnement

desquelles nulle individualité, pour considérable et utile qu'elle soit, n'est indispensable.

Le premier danger dont nous menacent des Jérémies intéressés, viendrait, à les entendre, des éléments extrêmes de la démocratie que soutenait seule la main puissante de M. Gambetta et qui ne tarderont pas à se déchaîner, aujourd'hui que cette main n'est plus là. Encore et toujours le spectre rouge. Ce serait faire trop d'honneur aux arriérés qui essayent d'agiter la carcasse percée à jour du vieil épouvantail, que de prendre au sérieux une évocation à laquelle eux-mêmes ne croient pas. Leur théorie prête d'ailleurs à M. Gambetta une influence qu'il n'exerçait plus et n'avait plus à exercer depuis longtemps. La pratique de la vie politique l'avait éloigné chaque année davantage de certains milieux et de certains programmes; mais il était devenu l'adversaire plutôt que le modérateur des groupes, chaque jour moins nombreux d'ailleurs, où l'esprit démagogique tend à étouffer l'idée républicaine. Sa mort ne saurait donc rien changer de ce côté. Elle laisse debout et intact le grand parti moyen qu'il avait formé, et dans lequel subsiste la garantie réelle contre les effervescences que l'on affecte de redouter. Il est tout aussi inexact de prétendre que, sans lui, la Chambre va se trouver livrée au désarroi d'une armée privée tout à coup de son général; la position qu'il y occupait, toujours prépondérante, n'était cependant plus celle d'un chef reconnu par tous : il dirigeait un groupe; il ne commandait plus l'Assemblée.

S'il doit y avoir désagrégation, ce sera dans le parti spécial dont M. Gambetta était le centre et le lien, et qui, en le perdant, vient de perdre le plus clair de sa raison d'être et de sa force de cohésion. Ce parti ne possédait point un corps de doctrines proprement dit; il se serrait autour d'un nom plutôt qu'autour d'un principe bien déterminé et différent de ceux que l'on professe autour de lui. Sa théorie principale consistait à poser comme une nécessité politique indubitable le retour de son chef au pouvoir, en affirmant que lui seul pouvait donner à la République son essor et son équilibre. Le cachet personnel du programme d'abord qualifié d'opportunisme ressortait tellement, que la polé-

mique n'avait pas tardé à employer le mot de « gambettisme » pour le désigner.

Il est assez naturel, en conséquence, que des modifications se produisent de ce côté de la Chambre; il est probable même qu'elles se produiront. M. Gambetta était de ceux qui réunissent des adeptes plutôt qu'ils ne forment des disciples et, dans les députés qui le suivaient, la plupart obéissaient à un sentiment, plus qu'à une conviction bien précise du but poursuivi. Parmi les lieutenants qu'il laisse, s'en trouvera-t-il de prêts à prendre sa place, à devenir ses continuateurs, à retenir ensemble les mêmes éléments parlementaires? On peut en douter. Quelque réelle que soit la valeur de certains hommes de son entourage, quelque important que puisse être le rôle réservé dans l'avenir à tels ou tels d'entre eux, le mot d'ordre dont ils héritent n'est point de ceux qui se transmettent hiérarchiquement, quand le général de qui il émanait n'est plus là.

Mais, si une transformation plus ou moins rapide de ce qui fut l'Union républicaine est à prévoir, cette transformation n'affectera qu'indirectement et par degrés l'ensemble de la Chambre. Peut-être même, à mesure que l'effet s'en fera sentir, favorisera-t-elle la formation de cette majorité de gouvernement infructueusement cherchée jusqu'ici; peut-être contribuera-t-elle à préparer une fusion entre les groupes que séparent des distinctions arbitraires, presque nominales, et dont la multiplicité s'est trouvée être, en plus d'une occasion, la cause réelle des confusions que l'on a pu reprocher à la Chambre.

La session, d'ailleurs, est trop peu engagée pour permettre, quant à présent, autre chose que des appréciations hypothétiques, sur ce point aussi bien que sur les perspectives ministérielles. L'heure est toute à la double perte que la France vient de faire.

L.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Maurice Croiset : *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien.* (Hachette.) — Les principes de la critique moderne, qui tendent à chercher l'homme dans son œuvre et à expliquer ce qu'il a écrit par les circonstances de son pays, de sa naissance, des événements divers qui ont traversé sa vie, sont en passe de renouveler cette branche de la littérature dont le domaine consiste à étudier les travaux d'autrui. M. Croiset est une preuve que ces principes ont pénétré jusqu'à ce monde universitaire, d'ordinaire fermé à toutes les innovations d'ordre intellectuel, où les méthodes tombées en désuétude et les matières surannées sont toujours certaines de rencontrer leurs plus solides retranchements. Si l'on pouvait reprendre nos auteurs anciens pour les présenter à nouveau dans la forme littéraire et critique aimée du public, — et l'*Essai* de M. Croiset nous montre que la chose est possible, — nul doute qu'on aurait chance de remettre en faveur l'amour des lettres anciennes, beaucoup trop délaissées aujourd'hui. Notre littérature ne s'en trouverait pas mal, car sa pauvreté actuelle doit en grande partie être attribuée à son ignorance de l'antiquité.

René Lavollée : *les Classes ouvrières en Europe*, 2 vol. (Guillaumin.) — Nous avions toujours désiré voir publier en français les résultats de l'enquête ouverte en 1867 par le gouvernement britannique sur la situation des classes ouvrières dans le monde civilisé, et que ses agents, consuls et secrétaires d'ambassade poursuivirent pendant cinq années consécutives, de 1867 à 1872. M. Lavollée vient de le faire, d'une façon très intelligente, tout en bornant son travail aux peuples de l'Europe. Au lieu de traduire brutalement les quatre gros volumes de cette enquête, il s'est contenté d'en prendre les éléments qu'il a sincèrement contrôlés par les travaux à la fois les plus récents et les plus spéciaux. Ses deux volumes, écrits au point de vue de la France, forment un ouvrage instructif, d'une lecture aisée et intéressante, où l'on trouve non seulement l'état matériel et moral des ouvriers dans chacune des contrées européennes (sauf la France même), mais aussi le prix de la main-d'œuvre et la situation elle-même de chaque industrie; en sorte qu'avec ces deux volumes, qu'il soit question de commerce international ou d'économie politique et sociale, on dispose de chiffres, de renseignements, de documents, sans lesquels on ne pourrait que discuter à vide et marcher au hasard.

Louis Ménard : *Rêveries d'un païen mystique.* (Lemerre.) — Nous nous demandons pourquoi *mystique?* Car il n'y a pas de païen qui ne le soit ou ne le doive être, puisque tous croient à l'existence, parallèlement au monde matériel, d'un monde occulte dont ils subissent les influences et avec lequel ils ne cessent d'être en communication. C'est plutôt, à notre avis, le titre de « rêveries dans le sens des croyances de l'antiquité », que M. Louis Ménard aurait dû donner à son charmant petit volume, mêlé de sonnets d'une grande pureté de forme, mais terminé par un « commentaire rationaliste de l'oraison dominicale », qu'on aurait probablement grand'peine à faire accepter des rationalistes.

Pierre Loti : *Fleurs d'ennui.* (Calmann Lévy.) — Ce n'est point aux lecteurs de la *Nouvelle Revue* que nous avons besoin de parler de cette œuvre si curieuse et si attachante dans son étrangeté caractéristique. Dans le *Mariage de Loti* et le *Roman d'un Spahi*, l'auteur

avait su mettre en scène, avec une rare vigueur de ton et un sentiment pénétrant, deux natures absolument opposées, et du choc de ces deux natures il avait tiré des effets extrêmement saisissants. Dans son nouveau livre, qui n'est proprement ni un roman ni une œuvre philosophique, tout en tenant cependant de l'un et de l'autre, l'original et fantaisiste auteur laisse aller sa pensée au hasard de l'inspiration, écrivant, comme on cause, à bâtons rompus : tour à tour ému et sceptique, corrompu et naïf à la fois, mais toujours sincère et toujours attachant, il possède au plus haut point le don, réservé exclusivement aux esprits de grande envergure, d'évoquer devant les yeux du lecteur des horizons sans fin et de faire envoler son imagination bien loin par-delà les réalités de la vie.

Henri Rabusson : *Dans le monde.* (Calmann Lévy.) — Sans nous targuer d'un rigorisme exagéré, ce n'est jamais sans tristesse que nous voyons un homme de talent (et c'est un homme de beaucoup de talent que l'auteur de *Dans le monde*) prodiguer les dons naturels les plus rares et les plus précieux dans des peintures, soi-disant d'après nature, et qui sont, pour nous, le contraire même de l'art. On a surtout reproché à ce roman, qui a fait beaucoup de bruit et qui en fera encore, certaines situations plus que risquées et aussi des hardiesses de langage voulues et cherchées. Ce qui nous a choqué bien davantage, c'est l'écœurant parfum de sensualité discrète et raffinée qui circule depuis la première page de ce livre jusqu'à la dernière, et qui pourrait faire appeler M. Rabusson le Zola du grand monde. Nous n'en dirons pas davantage sur cette publication, attirante à la fois et malsaine; mais nous comptons bien que l'auteur saura se relever prochainement de ce triste succès, et, maintenant qu'il a tiré, comme on dit, son retentissant coup de pistolet, qu'il emploiera de façon plus noble et plus digne de lui les merveilleuses qualités de forme et de fond qu'il a reçues du Dieu des écrivains.

X... : *Démocratie.* (Plon et Cie.) — La vie américaine est principalement connue en Europe par ce qu'on peut en appeler les côtés extérieurs : les mœurs de la rue et de la grande route, les étrangetés d'allure et les excentricités de conduite. Ce sont, dans un peuple, les traits qui frappent tout d'abord, les plus faciles à saisir et à rendre, ceux qui ont le plus d'attrait pour la curiosité du spectateur et du lecteur; on s'explique donc que les romanciers y cherchent leur premier élément de succès. L'auteur anonyme de *Démocratie* s'est engagé dans une autre voie. Son livre est un mélange d'esquisses intimes et d'études de caractères, où se trouvent dépeintes non plus seulement les façons d'agir, mais les manières de sentir et de penser d'une certaine partie de la société des États-Unis. Autrement dit, nous sommes en présence d'un essai de roman psychologique américain, et la nouveauté mérite qu'on la signale.

L'écrivain, qui nous paraît être une femme, connaît son terrain et son sujet; nous le — ou *la* — soupçonnerions presque de n'avoir fait que mettre en tableau des épisodes auxquels il — ou *elle* — s'est trouvé mêlé. Son défaut est de pousser l'analyse trop à fond, de raconter les choses trop par le menu, de se perdre dans les infiniment petits des sentiments de ses personnages. Cela même, il est vrai, contribue à les mieux photographier; mais il en résulte des longueurs, surtout pour un lecteur étranger et, sous ce rapport, peut-être une « adaptation » abrégée eût-elle mieux valu qu'une traduction littérale, auprès du public français. *Démocratie* n'en conserve pas moins l'avantage d'être la première initiation réelle qui nous aura ouvert « le monde » américain ; — non plus le monde des grosses aventures, mais celui des salons où les affaires de cœur et les « papotages » de coteries se mêlent à la politique.

CHRONIQUE DE L'ÉLÉGANCE

Notre premier courrier n'est qu'une présentation selon l'usage, une carte de visite que nous envoyons aux belles lectrices de la *Nouvelle Revue*, en réclamant toute leur bienveillance pour des articles aussi frivoles que toutes les autres études politiques, historiques, scientifiques, et les romans ou les variétés littéraires ont d'importance positive.

Tout est sérieux dans la *Nouvelle Revue*, et c'est un défilé de savants, de diplomates, d'écrivains illustres, d'académiciens, de chroniqueurs d'une valeur réelle.

Au milieu de cet aréopage de célébrités politiques et littéraires, notre courrier de la mode ne peut-être apprécié que par de charmantes femmes, ayant conscience de leur beauté et de leur élégance, et par cela même désireuses de consulter les modes du jour, les actualités de la fantaisie et du caprice, qui peuvent mettre en relief leurs différents types de beauté.

La mode n'est plus égalitaire comme autrefois, et c'est ce qui fait aujourd'hui sa toute-puissance.

Quand il y avait des confréries de chapeaux blancs, de chapeaux bleus et de robes hanneton, c'était d'un grotesque de carnaval. Ce qui était adorable pour certaines jolies femmes qui ont le privilège d'embellir tout ce qu'elles portent, rendait encore plus laides certaines physionomies qui ont besoin d'être étudiées, éclairées et rajeunies. En s'affranchissant de la banalité, la mode a ouvert un vaste champ aux costumes de tous les styles et de toutes les époques; la plupart des toilettes du jour sont autant d'études historiques, prises sur les portraits des musées du Louvre et de Versailles, faisant revivre les grandes dames et les reines de beauté de la cour de Louis XIV et de Louis XV.

La mode fait plus encore. Elle s'inspire du moyen âge et de la Renaissance, des costumes du temps des Médicis et des Valois, pour trouver des créations artistiques, qu'elle assimile à chaque belle dame, rappelant Diane de Poitiers, Catherine de Médicis, Marie Stuart, Gabrielle d'Estrées. Il est donc impossible de décréter la mode dans toute l'acception du mot et de l'imposer à l'univers entier.

La mode, c'est ce qui plaît, ce qui séduit, ce qui enchante, ce qui éblouit et surtout ce qui est imprévu, original, étrange, fantasque.

On prend à Mirabeau ses habits à revers et ses cravates floconneuses de mousseline et de dentelle; aux Girondins, leur chapeau enlevé de forme, enroulé d'une jarretière bouclée, avec un panache de plumes rabattant de côté. On emprunte à Mme Tallien et à Mme Récamier leurs costumes les plus excentriques et les plus séduisants, quand on a la beauté sculpturale pour les faire valoir. Et on copie les modes italiennes, espagnoles ou flamandes, en leur donnant une allure typique et parisienne tout à la fois.

Les grands couturiers sont aujourd'hui des peintres et des artistes qui

vont, à la Bibliothèque nationale et dans les musées et les galeries de tableaux, chercher des modèles et des inspirations. On compte avec eux, et les premières représentations théâtrales sont autant *de premières de la mode*, autant de concours de toilettes à sensation.

C'est donc le théâtre qui fait loi aujourd'hui pour la mode et les nouveaux costumes. Et les plus élégantes actrices posent en gravures de modes vivantes et parlantes.

Toute courriériste de modes n'est que le reflet de ce qu'elle voit dans les grands salons mondains; chez *Mme Virot*, la coloriste des coloristes, qui fait des chapeaux comme *Carolus Duran* fait des portraits, et chez tous les couturiers qui font vogue et succès. Elle n'a d'autre mérite que de décrire et d'analyser chaque toilette, se réservant le droit d'appréciation ou de critique.

Les toilettes de visites et de réceptions du jour de l'An sont en grand honneur en ce moment.

Les robes d'appartement jouent un grand rôle dans la toilette féminine. Sous le prétexte de ne pas s'habiller, on compose des toilettes *de chez soi*, d'une coquetterie toute pompadourée ou d'une nonchalance tout orientale. Il y a même des déshabillés adorables *de petite Mariée*, en satin blanc, tombant droit devant, avec larges plis dans toute leur hauteur, coquillés au bord de blonde espagnole blanche. Ces déshabillés de satin blanc s'ouvrent sur toutes sortes de jupons de peluche blanche, rose, bleu, lilas, vieil or, rubis, coquelicot, encadrés vers le bas d'une grosse ruche de blonde espagnole, avec bouquets de roses sur le jupon ou de fleurs mélangées. Même bouquet de fleurs sur le corsage.

Un autre *déshabillé Du Barry* est en soie des Indes, fond crème, avec aquarelles de gros dahlias de toutes nuances, faisant blouse coulissée et flottante, sur une jupe de peluche rubis, et se relevant sur le jupon par une large ceinture *Bébé* en satin rubis. Les manches à sabots, retenues par un nœud de satin rubis, se terminent par des menottes de peluche rubis.

Puis, une *robe Fédora* en peluche vieux vert, recouverte d'une tunique en voile de l'Inde blanc crème, drapée sur l'épaule *à la Sarah Bernhardt* et retombant sur la jupe en floraison de roses et de « ne m'oubliez pas », dans des palmes orientales vieil or.

Une *robe Sultane* en velours lilas, avec chemisette flottante en soie brochée et deux hauts plissés l'un sur l'autre, faisant jupe devant. Le col ottoman, en velours lilas brodé d'argent, se ferme avec deux riches agrafes de bijouterie *de Marc Gueyton*. Les manches de velours se découpent en large feuille sur une autre manche de soie blanche brochée, coulissée et ballonnée, avec bord tuyauté et nœud de satin lilas. Le bas de la jupe en velours lilas se détache en feuilles de velours lisérées de satin, sur un plissé de soie blanche brochée.

Un déshabillé *en Mouzaïa*, avec rayures algériennes disposées en biais. La jupe se termine par sept petits volants de satin bleu pâle. De chaque côté, draperie de larges plis de satin bleu se rejoignant derrière. Ce déshabillé est très simple, très élégant et très coquet.

Nous faisons de la mode descriptive pour guider nos lectrices dans le style et le décor des toilettes que nous leur indiquons.

Comme toilettes de visites : — Un costume de peluche loutre et de cachemire biche, avec grand tablier dè cachemire recouvert d'appliques de peluche loutre, s'épanouissant en grosses roses avec feuillage, cerclées d'un trait de broderie et couvrant presque tout le cachemire. Au bas de la jupe, volant de peluche, et par derrière grosse ruche de satin loutre, surmontée d'un volant de peluche loutre plissé à gros plis crevés. Une bande de cachemire avec appliques de roses en peluche maintient un gros pouf, monté dans la taille derrière par de grosses fronces *à la paysanne italienne*.

Corsage en peluche loutre très court de basque derrière, avec gros pouf froncé et nœud de satin. Par devant, des bouffants de satin loutre retenus par des barrettes de cachemire brodées d'appliques. Col droit en cachemire et manches de peluche très étroites avec petits revers.

Un costume en velours et drap *bleu Saint-Cyrien*. Le jupon en velours uni, bordé de zibeline; et polonaise *Potocka* en drap bleu, encadrée de zibeline, se relevant de côté sur la jupe de velours avec des queues de zibeline. Très grande dame et très russe, ce costume d'une distinction suprême. Un costume en gros des Indes, vieux vert, avec *corsage Camargo* en velours relevé par des cordelières de soie sur le jupon de gros des Indes, avec pompons de soie vieux vert et vert mousse, ou bien pompons multicolores.

Un costume en faille grenat, avec jupe bordée de la grosse ruche traditionnelle, surmontée d'une broderie en feuillage et en cactus en perles grenat. Grand volant de velours grenat brodé de cactus en perles grenat, faisant double jupe et corsage de velours brodé en plastron, avec paniers bouffants en paille.

Nous allons entrer dans la série des bals et des fêtes mondaines, que nous vous décrirons avec leur mise en scène de jolies femmes et de toilettes élégantes.

Vous savez sans doute qu'on va danser *le menuet et la gavotte*, et que Mme Desrat, professeur de danse, vient de régler un charmant *menuet de la cour*, dont la musique originale est transcrite par M. Desgranges, l'ancien chef d'orchestre des bals des Tuileries. Il y a des toilettes de menuet et de gavotte que nous vous présenterons.

Nous arrivons. Nous vous faisons très gracieusement notre humble révérence *à trois temps, comme autrefois*, puisque nous retournons en arrière pour danser et nous habiller.

Nous vous en dirons plus long dans un autre courrier, si vous avez l'indulgence de nous accepter et de nous lire, sans éprouver par trop d'ennui.

Vicomtesse de RENNEVILLE.

L'Administrateur-Gérant : RENAUD.

REVUE FINANCIERE

Si l'on était superstitieux, — et il faut reconnaître qu'on l'est aisément dans ce monde de spéculateurs qui encombre la Bourse, — on serait tenté d'accuser le Destin d'une foule de desseins sinistres.

La mort de Chanzy, venant cinq jours à peine après la mort de Gambetta, a produit une impression d'autant plus profonde que l'émotion qu'avait partout excitée la fin tragique du grand patriote était loin d'être calmée.

Chose étrange cependant, en examinant l'influence que ces deux faits lamentables ont eue dans l'ordre financier, — la seule question dont nous ayons à nous occuper ici, — on constate que la mort de Gambetta a coïncidé avec un certain mouvement de reprise, tandis qu'à la mort de Chanzy les fonds publics ont généralement baissé.

Faut-il voir dans ce double phénomène des rapports de cause à effet?

Faut-il croire que la disparition subite de Gambetta a causé moins de préoccupations dans le monde financier que dans le monde politique, tandis que celle de Chanzy a soulevé partout le même sentiment d'unanimes regrets?

Ce serait, croyons-nous, dépasser de beaucoup la réalité des choses.

Les mouvements qui se sont manifestés sur le marché, dans ces deux cas, sont dus, en très grande partie, à des causes essentiellement financières. La mort de Gambetta, notamment, est arrivée lorsque la liquidation de décembre était entamée, et les positions prises dans ce but par les deux camps de la spéculation y ont joué le principal rôle. Quant à la faiblesse des fonds publics au moment de la mort de Chanzy, elle tient aussi en principe à l'état général de la place, dont, il faut bien le dire, les conditions, au début de la nouvelle année, sont loin d'être satisfaisantes.

Les faits financiers ont donc dominé les faits politiques.

En somme, le marché est dans une décision complète depuis la liquidation.

Nos rentes finissent dans les cours suivants :

3 p. 100, 79 70; 3 p. 100 amortissable, 80 70; 5 p. 100, 115 50.

La Banque de France est calme aux environs de 5.350 francs.

On a détaché le 6 courant un coupon de 27 francs sur le Crédit Foncier qui se négocie actuellement à 1.325 francs, ex-coupon.

Cette valeur est une de celles qui montreront en toutes circonstances le plus de fermeté, en raison de la progression pour ainsi dire mathématique des bénéfices, en raison aussi de la solidité des opérations de la Société.

Une des conséquences des prêts à long terme, pratiquées par le Crédit foncier, est que les dividendes ne sont pas stationnaires. Un dividende supplémentaire vient régulièrement s'ajouter chaque année à celui de l'exercice précédent. En fait, le revenu de l'action du Foncier s'est accru annuellement, depuis quatre ans, de 5 francs à 7 francs. Cela s'explique facilement : si le Crédit foncier gagne un dividende de 55 francs pour 1882, il gagnera encore

ce dividende en 1883, en supposant même qu'il ne réalise aucun nouveau prêt, puisque ce bénéfice découle des opérations conclues. Mais si de nouvelles opérations s'ajoutent à celles déjà traitées, — et les chiffres publiés chaque semaine par l'administration montrent que les demandes de prêts n'ont jamais été si nombreuses, — le gain résultant viendra accroître celui des opérations antérieures. La progression des bénéfices est donc certaine.

Pour satisfaire aux demandes de prêts qui affluent à ses bureaux, le Crédit foncier doit faire, du 20 au 25 de ce mois, une importante émission d'obligations. Ces obligations sont garanties par les créances hypothécaires dont elles sont l'exacte représentation. Elles remplissent dès lors toutes les conditions de sécurité qu'exige l'épargne pour ses placements.

Émises sous la forme des obligations bien connues des Compagnies de chemins de fer, mais à un prix bien inférieur, elles produiront un revenu de 4 1/2 p. 100, sans compter une prime de remboursement de plus de 150 fr. On ne saurait exiger plus d'une valeur qui est à l'abri de tout risque.

Les obligations des chemins de fer sont cotées 368 francs et arriveront certainement à 400 francs dans un avenir prochain; si les obligations du Crédit Foncier sont émises à 345 ou même 340 francs, les conditions de sécurité et de revenu étant absolument celles des obligations de chemins de fer, on voit la marge de bénéfices dont profitera le souscripteur.

Ces avantages sont tellement évidents qu'ils frapperont le public de l'épargne, qui participera dans la plus large mesure à l'opération projetée.

Le Comptoir d'Escompte a perdu le cours de 1,000 francs.

Le Crédit Lyonnais a haussé à 570.

Les mouvements des autres Sociétés n'ont aucun intérêt; nous croyons devoir seulement constater que le Crédit Industriel a varié de 690 à 700; la Générale, de 585 à 590; la Franco-Égyptienne, de 607 à 615; la Banque des Pays-Autrichiens, de 535 à 540.

Les Dépôts sont immobiles à 700; la Française-Italienne à 320; le Mobilier espagnol à 293.

Sur la Banque Parisienne, la baisse est forte; elle a ramené l'action à 390.

Le Crédit Général français reste faible à 386.

La fusion du groupe du Crédit de France rencontre de grands obstacles, et les valeurs qui le composent ont peine à conserver les cours déjà si réduits où elles sont descendues. Le Crédit de France se traite à 70, le Crédit de Paris à 290, la Banque romaine à 291.

Sur les actions de chemins de fer, les variations ont été insignifiantes.

Les recettes de nos grandes Compagnies, pour la semaine allant du 17 au 23 décembre 1882, sont très satisfaisantes; elles constatent une augmentation de 548,004 fr. 72 c. sur la période correspondante de 1881.

A. LEFRANC.

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 13869.

MARSEILLE

ET LA LIGUE DU MIDI

EN 1870-1871

Après que l'invasion victorieuse eut mis fin à la défense nationale, il s'éleva comme un ouragan de calomnies et d'accusations aussi injustes que passionnées contre ceux qui n'avaient pas désespéré de la France après la chute de l'Empire.

La vacance du pouvoir, les élections du 8 février, en réveillant des espérances monarchiques depuis longtemps endormies, avaient tellement troublé les esprits, que des Français firent presque un crime au gouvernement du 4 septembre d'avoir prolongé la résistance.

L'Assemblée « nationale » s'attacha à cette triste besogne avec un furieux acharnement, comme si, en discréditant un effort qui sera l'éternel honneur de notre pays, elle ne rapetissait pas aussi la France.

C'est le sort de tous ceux que les circonstances appellent à diriger les affaires publiques d'être en butte aux jugements aveugles de leurs contemporains. Celui qui n'est pas cuirassé d'avance contre la calomnie, l'injustice et l'ingratitude humaine, n'est pas propre à jouer un rôle politique.

La postérité seule peut mettre les hommes et les choses à leur plan ; car ce n'est qu'à distance que l'on peut juger les évènements dans leur ensemble, sans donner aux erreurs de détail une importance plus grande qu'elles ne méritent.

Esquiros, à qui incombait la redoutable mission de pacifier

les esprits dans une ville remuante, presque cosmopolite et profondément révolutionnée par des désastres foudroyants, n'échappa pas à la commune loi.

La réaction triomphante, forgea sur son compte une de ces légendes terroristes et démagogiques avec lesquelles on espérait épouvanter les campagnes.

La popularité dont Esquiros n'a cessé de jouir jusqu'à sa mort dans la région qu'il avait administrée, l'espèce de vénération dont sa mémoire est encore l'objet dans une ville où peu d'administrateurs ont laissé des regrets, serait la meilleure réponse à faire à ceux qui ont chargé son administration de si noires couleurs, s'il nous convenait de prendre, vis-à-vis de l'esprit de parti, une attitude autre que celle gardée par Esquiros lui-même durant sa vie.

Les pages qu'on va lire devaient faire partie d'un travail d'ensemble sur la période de 1870-1871 à Marseille, mais la mort n'a pas permis à l'auteur de mener son projet à bonne fin.

Elles étaient destinées à compléter une défense qu'il avait à peine ébauchée à la tribune.

De concert avec mon excellent ami Édouard Béliard, exécuteur testamentaire d'Esquiros, nous avons voulu réaliser en partie ce désir, en rassemblant tout ce qui, dans ses œuvres posthumes, pouvait se rattacher à cette période et présenter quelque intérêt historique.

Numa COSTE.

MARSEILLE AVANT LE 4 SEPTEMBRE.

I

Le Midi n'a jamais été infecté de bonapartisme. Au 10 décembre 1848, au moment où la France, hallucinée par l'ombre de la Colonne, trompée par la coalition des partis monarchiques, effrayée par les charlatans du spectre rouge, donnait à Louis Bonaparte une majorité imprudente, le département des Bouches-du-Rhône votait bravement pour le général Cavaignac.

La Provence avait subi le coup d'État du 2 décembre, mais non sans résister. Il n'est presque point de village où je n'aie rencontré les débris vivants de ce grand naufrage politique. La proscription avait été féroce. Qui dira le nombre des exilés et des transportés? Demandez à Cayenne, à Lambessa, au monde entier.

L'Empire avait trouvé moyen de s'asseoir sur les consciences équivoques. Au secours de son impuissance il avait appelé la terreur et l'exagération des travaux publics. Sous prétexte d'embellir Marseille, on la ruina.

Vint le moment du réveil. En 1869, Gambetta et moi nous fûmes élus à Marseille. Le comité de l'Union démocratique avait tout d'abord jeté les yeux sur le jeune avocat qui avait vengé la mort de Baudin, et s'était souvenu ensuite du proscrit qui avait rédigé la *Voix du Peuple*. Cette double élection était la condamnation flagrante du 2 décembre. Pelletan n'avait échoué à Arles que de quelques centaines de voix et la fraude était venue en aide à la pression administrative. A Aix, il eût suffi de la présence de Jules Favre pour déterminer le succès en sa faveur.

Le département des Bouches-du-Rhône était donc républicain avant la République.

Et au plébiscite, lorsque les *oui* pleuvaient sur l'Empire aveuglé, seuls deux départements en France eurent le courage de répondre *non* (*non serviam !*) : ce furent le département de la Seine et celui des Bouches-du-Rhône. Il ne faut d'ailleurs point contester que la majorité des votes négatifs ne fût fournie par le parti démocratique, car la *Gazette du Midi*, organe des légitimistes, avait conseillé à ses fidèles de s'abstenir.

Dans une circonstance si décisive, abandonner le terrain de la lutte, ne dire ni oui ni non! Si le néant avait une conscience, il aurait celle-là.

Aux élections pour le Conseil général, deux républicains, MM. Barthélemy et Brochier, conseillers d'arrondissement, réunirent la majorité des suffrages. Cette persistance dans le choix des hommes les plus hostiles à l'Empire montrait bien quelle était l'opinion de la ville.

A la première nouvelle de nos désastres, l'agitation fut

extrême dans la vieille cité phocéenne. Le 7 août, une manifestation s'organisa cours du Chapitre. Dix mille hommes s'avancèrent vers la préfecture. Un immense drapeau se déploya portant cette inscription : « *La patrie est en danger. Le peuple demande des armes.* » Des acclamations formidables éclataient sur le passage de cette colonne serrée qui grossissait de moment en moment. Un tonnerre d'applaudissements partait des fenêtres et des balcons chargés de spectateurs enthousiastes. Arrivée vers sept heures du soir sur la place de la Préfecture, la foule pouvait compter quarante mille personnes.

Une députation désignée d'avance fut introduite auprès du préfet. Les délégués, MM. Rouvier, Brochier et Crémieux, réclamèrent l'armement de la garde nationale. M. Levert déclara qu'il n'avait pas les pouvoirs nécessaires pour prendre sur lui une telle mesure, mais qu'il s'engageait à transmettre au gouvernement le vœu des Marseillais.

Cette réponse évasive et banale fut accueillie par des murmures.

Un journaliste, M. Gustave Naquet, rédacteur du *Peuple*, avait été arrêté dans la journée. Passant devant l'hôtel de la préfecture, il s'était approché de l'endroit où sont affichées les dépêches télégraphiques de Paris. Après avoir lu celle qui annonçait le mouvement de retraite du maréchal Mac-Mahon, M. Gustave Naquet n'avait pu retenir son indignation et s'était écrié : « Voilà les victoires de l'Empire ! »

La foule demandait son élargissement. Tout ce qu'elle put obtenir du procureur impérial, fut la promesse que le détenu serait interrogé dans le plus bref délai : aussi se retira-t-elle mécontente.

L'agitation se prolongea très avant dans la nuit, et des groupes se formèrent dans diverses parties de la ville, où des orateurs en plein vent commentaient les sinistres nouvelles du jour.

Là ne s'arrêta point l'ardeur imprudente des démocrates. A la suite de la manifestation, quelques Marseillais, mécontents de la réponse du préfet et du vague de ses promesses, se rendirent à la mairie pour y organiser eux-mêmes l'enrôlement et l'arme-

ment de la garde nationale. Vingt-quatre d'entre eux furent arrêtés. L'autorité vit, en effet, dans cette initiative de citoyens sans ordre et sans mandat, un empiètement sur ses attributions :

« Hier encore, disait le préfet dans une proclamation datée du 9 août, une poignée d'individus, la plupart étrangers à Marseille, n'a pas craint de se porter sur l'Hôtel de Ville et de violer la maison commune. »

A entendre les gouvernements, il n'y a jamais que des *étrangers* qui soient assez mal avisés pour leur déclarer la guerre.

L'Empire commençait d'ailleurs à se sentir très faible à Marseille; car, dans cette même proclamation, le préfet disait avec une certaine habileté : « Aujourd'hui, les partis politiques ont disparu, et pendant que nos braves soldats se font tuer pour la défense du sol national, la France entière bat du même cœur. »

Ainsi, ce régime si rogue et si provocant à l'origine en était réduit à se cacher derrière le drapeau déchiré de la France.

Le 10 août, c'est-à-dire deux ou trois jours après l'attaque de l'Hôtel de Ville, le département des Bouches-du-Rhône était déclaré en état de siège : « Cette mesure, écrivait le général d'Exea, doit rassurer les bons citoyens. » L'état de siège répandit, en effet, sur la ville, une morne tranquillité; mais il ne rassura personne. On sentait trop bien, sous le frêle échafaudage de l'autorité militaire, trembler le sol même de la patrie.

Le despotisme expirant tenait à finir comme il avait commencé; né de l'état de siège, il devait s'ensevelir à Marseille sous l'état de siège.

Un arrêté, signé du général d'Exea, déclarait « que les délits de presse portant atteinte à la tranquillité publique ou à l'autorité, par des attaques déloyales ou des insinuations perfides, seraient déférés au premier conseil de guerre permanent de la 9e division militaire. » Il ajoutait : « Tous rassemblements et toute manifestation sur la voie publique sont absolument interdits. La loi du 7 juin 1848 sera appliquée contre les délinquants, dans toute sa rigueur. »

Le gérant de l'*Égalité,* M. Léopold Peyron, mandé le 12 août à la préfecture pour une communication importante,

était arrêté sans autre forme de procès et écroué en vertu d'ordres supérieurs au fort Saint-Nicolas. Quel était son crime? Il avait reproduit dans son journal un article de la *Cloche*, ayant pour titre : « Aux femmes françaises. »

Ces défis jetés à l'opinion publique ne firent que l'irriter. On se taisait, mais ce silence couvait des tempêtes. Chaque jour l'état de siège semait des haines et des vengeances dans la population indignée. L'autorité du sabre rappelait les plus mauvais jours du second Empire. Il eût fallu par prudence effacer les souvenirs du 2 décembre, et le régime militaire les burinait dans les consciences.

On en vint à suspendre entièrement le droit de discussion et d'examen :

Marseille, le 14 août 1870.

Le général de division, commandant l'état de siège, interdit de la manière la plus expresse aux journaux de Marseille tout commentaire et toute réflexion relativement aux communiqués et communications qui leur seront désormais adressés.

Faut-il ensuite s'étonner des folies du chef de l'État, de l'incapacité de nos généraux et des revers de nos armées? La France n'est point responsable des défaites de l'Empire ; ce n'est point elle qui a été vaincue, car elle n'a jamais eu la direction de la guerre.

Au milieu de ces circonstances funestes, les habitants de Marseille furent appelés à renouveler leur conseil municipal. On avait essayé de tous les moyens, l'état de siège, l'intimidation, le silence violent, pour dompter la démocratie. Ce fut vainement. Une liste, dite de *conciliation*, patronnée par la préfecture, par le gouvernement, par la *Gazette du Midi*, par le clergé, vint échouer contre l'inébranlable fermeté du parti républicain.

Loin de se rendre à l'évidence, l'Empire mourant persévérait dans son système de répression à outrance. Le général d'Exea avait été remplacé à Marseille par le général d'Aurelle de Paladines.

Le 25 août, quinze prévenus comparaissaient devant le 1er conseil de guerre de la 9e division militaire. Il s'agissait de

la manifestation de l'Hôtel de Ville. Le président du conseil était le colonel Camô. M. Bezand-Falgas soutenait l'accusation. Cette justice en épaulettes rappelait beaucoup trop les mauvaises traditions du règne. Les condamnations, je l'avoue, ne furent point très sévères, mais elles avaient cette immense faute d'être prononcées par des hommes dont la place était alors sur les champs de bataille. Les prévenus, arrachés à leurs juges naturels, réunissaient les sympathies de toute la démocratie marseillaise. C'étaient Debray, condamné à deux ans de prison et 4,000 francs d'amende; Mavielle, Couteville et Gilbert, condamnés à un an de prison; Crémieux, Sorbier, Combe, Bosc, Bordes, à six mois de prison; Tourniaire à trois mois de prison et 16 francs d'amende; Barthélemy à un mois de prison et 100 francs d'amende; Giraud-Cabasse, Tardif et Bernard, à un mois de prison.

Les débats avaient d'ailleurs été conduits d'une façon cavalière, qui contrastait avec la gravité de la situation. Rien de plus triste qu'un régime condamné lui-même et condamnant des hommes de cœur.

II

Au moment où j'arrivai à Marseille, une révolution pacifique, mais irrésistible, venait d'éclater. La République était sortie d'une protestation de la conscience humaine contre un impur régime qui avait donné lui-même l'exemple du mépris et de la violation des droits.

Quand même le 4 septembre aurait commis toutes les fautes que lui reprochent ses adversaires, la responsabilité en serait à ceux qui avaient rendu cette révolution inévitable. J'ai d'ailleurs mes raisons pour me défier de ceux qui, tout en disant du mal de l'Empire, ne se font point faute de calomnier le 4 septembre. La vérité est qu'ils regrettent le mol oreiller du despotisme.

Qui donc, je le demande, a résisté à l'Empire? Sont-ce les légitimistes? Après avoir voté pour le 2 décembre ou s'être pru-

demment abstenus, les plus hardis d'entre eux s'étaient retranchés dans une opposition cauteleuse et sans danger. S'ils ne servaient point le gouvernement impérial, ils cherchaient du moins à s'en servir. Seraient-ce par hasard les orléanistes? Avec plus de courage moral, je l'avoue, ils se contentèrent de faire le vide autour du gouvernement personnel. Leurs rares candidats furent d'ailleurs impuissants, dans la plupart des cas, à lutter contre la pression administrative. Mitraillé, déporté, exilé, emprisonné, seul le parti républicain avait vaillamment soutenu la lutte pendant dix-huit années. Ses ennemis le retrouvaient toujours sur la brèche.

Est-il donc surprenant que le parti qui avait combattu ait voulu s'approprier les conséquences de la victoire ?

L'Empire avait donné un dangereux exemple. On avait vu réussir au 2 décembre une conspiration de caserne. Depuis ce jour, le monde était livré aux jeux de la force et du hasard. Les esprits réfléchis étaient épouvantés d'un ordre de choses où toutes les notions du juste et de l'injuste étant confondues, il suffisait de l'occasion pour que la violence succédât à la violence et les coups d'État d'en bas aux coups d'État d'en haut.

La révolution du 4 septembre ouvrit le champ libre à toutes les idées, à toutes les ambitions, à toutes les énergies. Comment une génération formée à l'école de l'Empire se fût-elle fait scrupule de retourner contre ses persécuteurs et ses adversaires des armes dont elle avait eu le loisir de mesurer toute la puissance?

Est-ce à dire que j'approuvais les représailles? Non, mille fois non. C'était l'écueil que je signalais sans cesse aux républicains et que je les conjurais d'éviter. Instruit par l'expérience, par mon long séjour en Angleterre, par les leçons de l'histoire et de la philosophie, je savais qu'il ne suffit point de changer la forme d'un gouvernement pour changer une nation. Le progrès a des lois qu'il n'est point donné à la volonté humaine d'intervertir par des coups de théâtre et des changements à vue. Les révolutions ont cela de trompeur qu'elles font croire à un mouvement qui existe bien à la surface, mais qui, n'ayant pas eu le temps de pénétrer dans les couches profondes de la masse, est

presque toujours suivi d'une formidable réaction. Les peuples n'avancent que dans la mesure de leur éducation politique, et si les évènements peuvent hâter cette marche trop lente, ils ne sauraient entraîner tous les esprits après eux, parce qu'il n'est donné à aucune forme de gouvernement, à aucune secousse morale, de faire subitement la lumière dans un pays.

Mon rôle était de pacifier la situation, mais non d'endormir l'enthousiasme républicain. A la veille d'une lutte de Titans, la France avait besoin de toute son énergie, de tous les élans du patriotisme, de toutes les ardeurs de la foi politique, pour résister à l'ennemi. Il fallait à Marseille une administration qui dirigeât le mouvement sans le comprimer.

Ce qui rendait la tâche difficile, c'est que tous les ressorts du gouvernement avaient été usés et viciés par le régime déchu. L'armée! elle venait de s'évanouir à Sedan; la magistrature! elle s'était déconsidérée à Marseille par l'appui qu'elle avait prêté au gouvernement du 2 décembre; la police! on l'avait vue à l'œuvre depuis le premier jusqu'au dernier jour, et l'horreur inspirée par ses actes le disputait au mépris.

L'Empire en était venu à étouffer le patriotismo sous les rigueurs de l'état de siège.

Je lis dans le *Peuple* du 31 août 1870 :

A se promener dans nos rues paisibles, sur nos allées ombreuses, à la Canebière, au Prado, au milieu d'une population silencieuse et paisible, on ne dirait jamais que le quart de la France est occupé par les Prussiens et que notre capitale est menacée d'un siège rigoureux. Pas de chants dans les rues; peu ou point de rassemblements, si ce n'est ceux que composent quelques curieux timides en quête de nouvelles et qui se hâtent de se disperser après avoir rapidement échangé les communications.

Telle est la physionomie exacte de Marseille en ce moment suprême où les destinées incertaines du pays sont livrées au hasard des batailles. Aussi l'enthousiasme de la population, qui avait si bruyamment éclaté à la première nouvelle de nos revers, s'est-il considérablement refroidi.

Des citoyens ont provoqué la formation de deux compagnies de francs-tireurs. L'une compte soixante-dix adhérents et l'autre une cinquantaine. Il n'y a eu que quinze demandes d'inscription sur les contrôles de la garde nationale sédentaire.

Quant à la garde nationale à cheval, dont quelques citoyens bien intentionnés ont pris l'initiative, elle n'a guère réuni jusqu'à présent qu'une soixantaine d'adhésions.

Il nous paraît que ces résultats, pour une grande et patriotique cité telle que Marseille, sont navrants. L'ordre est une belle chose ; mais lorsque la patrie est en danger, l'effervescence vaut mieux et enfante des dévouements plus nombreux et des résolutions plus viriles.

... Si la victoire restait aux Prussiens ou si seulement des batailles indécises leur ouvraient la route de Paris, il deviendrait nécessaire d'appeler aux armes tous les citoyens, et l'on regretterait peut-être alors d'avoir perdu tant de moments précieux et d'avoir violemment comprimé les élans du patriotisme.

C'est avec un véritable chagrin que nous voyons à Marseille même des troupes inactives monter la garde, le chassepot au bras, dans des forts qu'aucun ennemi ne peut menacer et devant des résidences qui n'ont rien à craindre des Prussiens.

Nous comprenons facilement de quels sentiments douloureux doivent être animés ces jeunes soldats, ces officiers instruits, qui sont ainsi condamnés à l'inaction, lorsque loin d'eux leurs camarades, des recrues mal armées et imparfaitement instruites, sont appelés à concourir activement à la défense de la patrie et à la protection de Paris. Dans une ville de 300,000 âmes comme Marseille, il doit certainement se trouver assez d'hommes de 35 à 60 ans aptes à faire le service intérieur de la cité et à remplacer les soldats. Rien ne se fait cependant. Il semble qu'on hésite sous l'impulsion de sentiments inavouables et inavoués, et ainsi le patriotisme reconnu de Marseille et de ses enfants, qui en ont donné tant de preuves éclatantes, est en grande partie paralysé !

On ne sait point assez à quel état d'impuissance le régime impérial avait réduit nos grandes villes, surtout celles dont il craignait le réveil.

Il ne restait donc que la force morale, l'influence personnelle, l'autorité de la raison et le concours des hommes ayant acquis la confiance de la population marseillaise, qui pussent maintenir l'ordre dans la ville. On parle de dictature ; sur quoi, je le demande, se fût-elle appuyée? Est-ce sur les gardes civiques? Ils étaient quatre cents contre vingt mille gardes nationaux. Trêve aux calomnies! Après le 4 septembre, le pouvoir étant sans force matérielle, il n'y avait de dictature possible à Marseille que la dictature de l'opinion publique.

MARSEILLE APRÈS LE 4 SEPTEMBRE

I

Je lis dans un journal : « Marseille est le foyer de cette épidémie qui se nomme le radicalisme. L'origine du mal remonte au lendemain du 4 septembre; les évènements qui se sont succédé depuis cette époque ont singulièrement contribué à son développement. »

Celui qui a écrit ces lignes ne connaît absolument rien de Marseille.

L'origine de ce qu'on appelle *un mal, une épidémie,* remonte beaucoup plus haut que le 4 septembre.

Dès 1869, il existait à Marseille deux partis républicains très distincts. Le premier s'était constitué lors des élections pour le Corps législatif, dans le comité de l'*Union* démocratique; le second s'était affirmé dans le *Comité Montebello*. Pour que ces deux nuances de l'opinion républicaine fussent représentées par une organisation *sui generis*, il fallait de toute nécessité que l'origine de l'un et l'autre groupe fût antérieure à l'époque même des élections. Je ne rechercherai point les racines de cette division; il me suffit de la constater.

Le *Comité Montebello* (ainsi nommé à cause de la salle où il tenait ses séances) avait tout d'abord jeté les yeux sur Armand Barbès et sur Blanqui pour représenter le département des Bouches-du-Rhône au Corps législatif de l'Empire.

Le comité de l'*Union démocratique* avait fixé son choix sur Gambetta et moi.

L'accord finit par s'établir entre les deux comités en ce qui regardait les candidats de Marseille; mais le comité Montebello refusa d'appuyer Pelletan et Jules Favre, dont l'un était proposé aux électeurs de la circonscription d'Arles et l'autre aux électeurs de la circonscription d'Aix.

Les deux comités s'entendaient d'ailleurs pour repousser les candidatures de MM. Thiers et Marie, qui étaient patronnés par l'*Union libérale*.

L'*Union libérale* ne se rallia au *Comité démocratique* et au *Comité Montebello* qu'après avoir été battue dans un premier tour de scrutin.

Quelle était maintenant la valeur de ces dénominations? L'*Union libérale* représentait quelque chose comme l'orléanisme ou la république modérée. Le *Comité démocratique* représentait la république radicale. Le *Comité Montebello* représentait la république socialiste.

La révolution du 4 septembre pouvait bien réunir ces diverses nuances sous le drapeau de la victoire; mais les effacer n'était au pouvoir ni d'un homme ni d'un évènement.

Qu'on déplore tant qu'on voudra les dissentiments entre républicains, il est plus facile de s'en plaindre que d'y porter remède.

La révolution politique subit, au XIXe siècle, le même sort que la révolution religieuse à l'époque de la Réformation. Que de sectes surgirent en Allemagne, en Angleterre, dans les Pays-Bas, en Suisse, du protestantisme de Luther!

La raison en est bien simple : sous le principe de l'autorité absolue, il est très facile d'atteindre à l'unité, mais au prix de quels sacrifices! La raison humaine immolée à la toute-puissance du dogme, la conscience violée, le droit d'examen anéanti.

Avec le principe de liberté, au contraire, il faut s'attendre à la division.

Esprits faibles, ne vous alarmez pas!

Ce qui sort après un temps de ce combat des ténèbres contre la lumière, de ce choc de l'idéal contre l'idéal, de cette lutte des opinions contre les opinions, c'est le progrès, c'est le triomphe de la vérité.

Il n'est point de son temps, celui qui recule aujourd'hui devant la libre discussion.

Il faut qu'il y ait des dissidents. Qu'espérez-vous faire d'eux? Les ramener, il n'y faut point songer : ce serait mal connaître la nature humaine. Les écraser, ce serait un crime. La seule politique à laquelle je me rallierai, quoi qu'il arrive, est celle qui, tout en respectant les droits des minorités, leur interdit d'entreprendre sur la liberté du plus grand nombre.

Quant au rôle de l'administration après le 4 septembre, il me semblait tracé par la nature exceptionnelle des évènements.

Le lendemain d'une révolution, le seul moyen pour le gouvernement nouveau de conjurer les excès populaires et la guerre civile, c'est de désarmer les exigences des partis en devançant l'opinion publique par des actes courageux.

D'un autre côté, notre devoir était de détourner des utopies les esprits trop ardents et de les intéresser à la défense nationale.

Avons-nous suivi cette double règle de conduite? Que les hommes sincères jugent et décident.

II

Le soir même du 4 septembre, je reçus de Léon Gambetta ces quelques mots : « Mon cher Esquiros, venez, nous avons besoin de vous. »

L'Hôtel du ministère de l'Intérieur était gardé par quelques volontaires en blouse. Au bout d'une longue avenue, dans une cour sombre et déserte, s'élevaient des bâtiments dont toutes les fenêtres étaient éteintes. Une seule lumière brillait devant une grande porte vitrée. Cette porte conduisait par un escalier de pierre au cabinet du ministre.

Gambetta était assis devant une table chargée de papiers et, à la lueur d'une lampe, rédigeait quelques dépêches. Malgré la joie du triomphe, il semblait grave et soucieux. L'entrevue fut très courte : il m'assura que ma présence serait nécessaire à Marseille, et proposa de m'y envoyer immédiatement en qualité d'administrateur supérieur. Je demandai un jour pour réfléchir. Je sortis; en traversant la cour de l'hôtel, je rencontrai une charrette à bras, dans laquelle étaient une valise et un sac de nuit. C'était le bagage du nouveau ministre venant s'installer dans ces murs silencieux et comme stupéfaits des évènements de la journée.

Le lendemain, une seconde lettre m'invitait instamment à me rendre sans retard au ministère. La situation s'était beau-

coup assombrie depuis la veille. On avait reçu de Marseille des dépêches alarmantes, entre autres celle-ci :

Marseille, 5 septembre 3 heures 45 minutes du soir.

Le Commissaire provisoire à Ministre intérieur.

État des choses s'aggrave d'heure en heure. Destitution immédiate du général d'Aurelle de Paladines, sans quoi nous ne répondons de rien. Malheurs sont à craindre.

Gambetta lui-même ne connaissait point au juste la cause ni la nature de cette agitation croissante ; mais il jugeait avec raison qu'il fallait conjurer les *malheurs* dont la ville de Marseille était menacée. Le vague de la dépêche ajoutait encore à l'incertitude et à la crainte qu'elle devait inspirer. « Il y a péril, me dit-il, pour la chose publique. » Je n'hésitai plus.

Il écrivit aussitôt sur une feuille volante l'objet et le caractère de ma mission :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Gouvernement de la Défense nationale.

Alphonse Esquiros est envoyé dans le département des Bouches-du-Rhône en qualité d'administrateur supérieur. Il pourra y exercer par voie de délégation tous les pouvoirs du ministre de l'intérieur.

Pour le gouvernement,
Léon Gambetta.

Le général d'Aurelle de Paladines étant désigné comme la cause des troubles, c'est naturellement sur lui que se porta notre attention. L'avis de Gambetta fut qu'il fallait le destituer immédiatement. En conséquence, il me remit pour le gouverneur de Paris, le général Trochu, un billet ainsi conçu :

Le ministre de l'intérieur demande au général Trochu la révocation du général Paladines qui ne veut pas reconnaître la République (1).

Je me fis conduire en voiture de place à l'état-major du gouverneur de Paris, où je fus d'abord reçu par l'un des aides

(1) Quelques semaines après, Gambetta le nommait général en chef de l'armée de la Loire.

de camp, qui me donna quelques informations sur le caractère du général d'Aurelle de Paladines. « C'était, me dit-il, un homme raide et sévère, esclave de la consigne, peu aimable et peu aimé de ses inférieurs, mais qui ne résisterait point à l'ordre formel de reconnaître la République. » Il sortit, après m'avoir prié d'attendre un instant, et rentra en m'annonçant que le gouverneur désirait me parler.

C'était la première fois que je voyais le général Trochu. Petit, sombre, il n'avait rien du militaire dans son apparence. D'après sa conversation, je compris qu'il avait très peu de confiance dans la haute mission que les évènements lui avaient imposée.

La révocation du général d'Aurelle de Paladines lui paraissait un fait assez grave, et je vis bien qu'il lui répugnait de prendre la responsabilité d'une telle mesure. Il fut donc convenu entre nous que je me rendrais à Marseille, et qu'une fois sur les lieux, étant mieux à même de juger l'état des choses, j'agirais en vertu des pouvoirs qui m'étaient conférés.

Après avoir quitté le général Trochu, je réfléchis à la nature de ces pouvoirs. Je n'avais en main qu'une délégation signée par Gambetta. L'idée me vint que ma mission politique devait être appuyée et confirmée par tout le gouvernement provisoire. On verra plus tard qu'à divers points de vue cette précaution n'était pas inutile.

Je me rendis le soir même à l'Hôtel de Ville. Malgré ma médaille de député, il me fallut forcer plus d'une consigne et surmonter bien des obstacles avant d'arriver jusqu'au vaste salon où se tenaient les membres du gouvernement. A peine en apercevait-on quelques-uns, *rari nantes*. Je rencontrai du moins Eugène Pelletan, auquel je confiai le motif de ma visite, et qui lui-même approuva mes scrupules. Il me promit d'en parler au conseil et il fut convenu que je reviendrais le lendemain.

Il était onze heures quand je retournai, le jour suivant, à l'Hôtel de Ville, où les nouveaux maîtres de la France étaient à déjeuner. Je distinguai dans le groupe Jules Favre, Émile (1)

(1) Emmanuel. (*N. de la R.*)

Arago, Garnier-Pagès, Eugène Pelletan. On fêtait beaucoup Rochefort, sans doute à cause de sa popularité. On sait que, le 4 septembre, de la prison il avait été conduit par une foule enthousiaste à l'Hôtel de Ville. Jules Favre l'appelait « mon cher Rochefort ». Je dois dire au reste que la plus grande union et, du moins en apparence, la plus parfaite cordialité régnaient alors entre les membres du gouvernement provisoire.

En ce qui me concernait, Eugène Pelletan m'apprit que ma nomination paraîtrait le lendemain au *Moniteur*, signée par tous les membres du gouvernement provisoire.

Je partis le soir pour Marseille, avec mon fils.

III

La terreur d'un siège prochain commençait à se répandre dans Paris; aussi les wagons du train qui nous conduisait à Marseille étaient-ils remplis de fuyards. Le train s'étant arrêté pendant la nuit, à dix ou douze lieues de la capitale, une sorte de panique glaça les femmes sur leurs sièges. Elles voyaient déjà reluire entre les arbres les sabres des uhlans.

Ce train, si chargé de voyageurs et de bagages, avançait lentement; à Lyon, nous étions en retard de deux heures.

De Lyon à Marseille, la voie ferrée présente une série d'enchantements. Le rideau de la nuit s'est déchiré. D'un côté, les bords escarpés et rocheux du Rhône; de l'autre, les montagnes lointaines de la chaîne des Alpes qui se confondent avec les nuages; les vignes étagées sur les coteaux rôtis; les mûriers dans lesquels de jeunes filles perchées, comme des oiseaux, cueillent la nourriture des vers à soie; les champs de garance, la ligne des oliviers traçant les abords de la Provence; le ciel qui bleuit à vue d'œil; tout annonce la belle nature du Midi.

A la station d'Arles, je fus obligé de descendre de voiture et de haranguer la foule qui se pressait sur la plate-forme.

Je n'ai jamais vu apparaître Marseille à distance sans un battement de cœur. Ces étangs de mer, ces âpres rochers, ces golfes sur lesquels étincelle le soleil, ces vagues bleues mariées

au ciel bleu, la ligne blanche des sables et la tuile rouge des maisons; cette ville qui s'étend à plaisir sur un fond couronné de collines; peut-être aussi le charme mélancolique des souvenirs; enfin un ensemble de beautés naturelles que je n'ai jamais rencontrées ailleurs et de vives émotions qui défient le progrès des années, me saisissent toujours d'enthousiasme à l'approche de la vieille cité phocéenne.

Cette fois, à des sentiments personnels se mêlaient d'autres préoccupations. Je venais pour administrer cette ville tant aimée et, à certains signes, je reconnus bientôt que je n'échapperais point aux honneurs d'une réception officielle.

A peine étais-je en effet descendu de wagon, que je fus salué par une députation de citoyens, parmi lesquels la figure la mieux connue était celle de M. Thourel, qui m'avait défendu, ainsi que la *Voix du Peuple*, en 1849.

On me fit monter dans une voiture qui s'achemina lentement vers la préfecture, à travers les flots d'une multitude enthousiaste. A ma droite était M. Labadié, nouveau préfet de Marseille. Le cortège se composait de la garde civique, dont j'entendais prononcer le nom pour la première fois, de la garde nationale et de la troupe de ligne. Il me manquait une écharpe tricolore; Gaston Crémieux, jeune avocat de Marseille, me passa la sienne. Les rues étaient encombrées de monde, hommes, femmes, enfants, qui battaient des mains. On connaît l'humeur expansive des Méridionaux : c'était un long cri de « Vive la République ! » La belle et large rue de Noailles présentait un spectacle extraordinaire, avec ses grands hôtels dont les fenêtres et les balcons tout chargés de têtes formaient une sorte d'architecture vivante.

Notre voiture fut arrêtée plusieurs fois par des femmes de Mazargues qui venaient m'offrir d'immenses bouquets aux riches couleurs, comme on n'en voit qu'à Marseille ou en Italie. La rue Saint-Ferréol, dans laquelle s'engagea le cortège, était pavoisée de drapeaux. Je remarquai toutefois que les habitués des principaux cercles de la ville, réunis sur le balcon de leur maison, applaudissaient à outrance, mais évitaient de crier « Vive la République ! » Cet hommage rendu au principe du gouvernement dont

j'étais le fonctionnaire m'eût été beaucoup plus agréable que tous les gages d'estime personnelle. Aux abords de la préfecture, la foule et les démonstrations redoublèrent. J'étais touché de cet accueil, mais non enivré. L'expérience de 1848 m'avait appris ce que durent de tels triomphes et combien est changeant, surtout en temps de révolution, le vent de la popularité.

Je passai deux heures à la préfecture, à recevoir des députations, faire ou entendre des discours, en un mot subir les cérémonies d'usage pour tout nouveau fonctionnaire qui s'installe, quand on vint m'avertir qu'il y avait de l'émotion sur la place.

Je me dirigeai immédiatement vers le grand balcon de la préfecture, et quelle fut ma surprise quand je vis les canons des fusils braqués contre les fenêtres d'une des maisons situées à droite de l'édifice ! Mon devoir était d'intervenir : je sortis, bien résolu à opposer ma poitrine aux balles pour séparer les combattants.

Je traversai une haie de gardes nationaux furieux, dont les uns chargeaient leurs fusils et dont les autres visaient déjà les fenêtres de la maison formant un des angles de la place. Au nom de la République, je les sommai de ne point faire feu.

Cette tempête s'était élevée si subitement et par un ciel si calme, que j'ignorais moi-même les causes d'une pareille agitation. A quelques mots échangés avec les gardes nationaux, je compris que cette maison était occupée par un club appelé le cercle des *Moutards*. On reprochait aux jeunes gens qui le composaient, qui l'avaient baptisé ainsi et qui appartenaient pour la plupart à des familles riches, de n'avoir point voulu acclamer la République dans la personne de son fonctionnaire. Il paraî même qu'aux murmures de la foule ils avaient répondu par des airs ironiques et provocants. Avaient-ils menacé de tirer par les fenêtres ? Quelques-uns l'assuraient.

J'allai droit frapper à la porte du Cercle. On fit quelques difficultés pour ouvrir. Cependant des gardes nationaux s'étaient déjà introduits, je ne sais comment, dans la maison. Ayant escaladé l'escalier, je trouvai dans une salle des jeunes gens plus morts que vifs, qu'on tirait l'un après l'autre de diverses cachettes. Ils faisaient pitié. Leur pâleur, leurs lèvres tremblantes, leur air

sournois et penaud, tout m'aurait fait rire chez ces pauvres et ridicules conspirateurs, si je ne m'étais souvenu que leur vie était menacée.

Je leur annonçai que leur Cercle était dissous, et ils accueillirent la nouvelle avec une sorte de reconnaissance; car tout ce qu'ils désiraient était d'échapper aux mains d'une multitude violente et insultée.

L'embarras était maintenant de les faire sortir de leur maison sans qu'ils fussent écharpés.

Étant redescendu sur la place de la préfecture, je déclarai qu'une enquête serait ouverte sur la conduite des *Moutards;* mais qu'en attendant j'adjurais les citoyens, au nom de la République, de respecter la vie des membres du Cercle, l'ordre public et l'autorité dont j'étais revêtu.

La foule, naguère indignée, se calma.

Toujours est-il que, derrière les fusils chargés et tout prêts à faire feu, derrière les passions soulevées et les haines frémissantes, j'avais vu apparaître le spectre de la guerre civile.

Je rentrai dans la préfecture sombre et préoccupé. A partir de ce jour, ma résolution était prise : éviter à tout prix et par tous les moyens l'effusion du sang. Cette résolution fut la règle de ma conduite tout le temps que j'administrai le département des Bouches-du-Rhône.

IV

La préfecture de Marseille est un grand édifice de pierre, érigé pour M. de Maupas sous un règne qui se montrait prodigue envers ses favoris de l'argent des contribuables. Elle a, dit-on, coûté trente-six millions. L'extérieur est imposant, massif et froid, plus somptueux que beau, quoique l'architecte ait cherché à vaincre la monotonie des lignes par la profusion des ornements et des détails. L'intérieur est d'une richesse scandaleuse. Je fus en quelque sorte révolté du luxe de cette demeure princière, qui contrastait si fort avec mes goûts et mes habitudes. Les édifices expriment en général la pensée du régime sous

lequel ils ont été construits. L'Empire, qui s'appuyait sur les préfets, ces agents de l'autorité centrale, avait jugé à propos de bâtir un véritable palais pour l'un de ses serviteurs les plus dociles. Avec ses lambris dorés, ses fresques, ses arabesques, ses festons, ses astragales, l'hôtel de la Préfecture est incommode et malsain ; il a tous les inconvénients de la grandeur sans en présenter les avantages. La partie de l'édifice où s'étendent les appartements du préfet est entourée d'un jardin anglais planté de jeunes arbres, de massifs, et orné de deux petites pièces d'eau dans lesquelles nageaient des canards. L'entrée de ce jardin avait toujours été interdite au public ; une grille doublée de volets protégeait même les promenades et les plaisirs de M. le préfet contre la curiosité des passants. Je fis enlever ces volets et ouvrir les portes. Dans une ville comme Marseille, où tout le monde recherche un peu de fraîcheur et d'ombrage, ce square devait être d'un grand avantage pour les habitants du quartier ; aussi les femmes et les enfants y affluèrent. On me représenta, il est vrai, que, le grand perron de la Préfecture descendant sur le jardin, l'hôtel n'était plus gardé. Cette considération me toucha médiocrement ; je m'inquiétais fort peu d'être protégé par des grilles, car je savais que les barres de fer ploient comme du carton devant la colère des masses. La confiance se gagne par la confiance ; ayant affaire à une population ardente, inquiète, difficile à manier, je comptais beaucoup moins sur les pouvoirs dont j'étais revêtu que sur l'estime et les libres sympathies de mes administrés.

Je trouvai cet hôtel de la Préfecture dans un état particulier : c'était un camp. Des hommes armés occupaient les cours, encombraient les escaliers et les couloirs, dormaient dans certaines ailes du bâtiment ; quelques-uns d'entre eux couchaient même, la nuit, dans les appartements, sous prétexte d'éloigner toute surprise. Je n'avais nullement besoin de ces précautions, qui me semblaient non seulement inutiles, mais maladroites ; elles faisaient croire à un danger qui n'existait point. Se fût-il agi d'instituer un pareil état de choses, je m'y serais très certainement opposé ; mais il existait avant mon arrivée, et je devais me confier au temps, aux circonstances et à la réflexion pour le modifier.

Un fait, dont il fallait d'ailleurs tenir compte, c'est que Marseille avait opéré sa révolution en même temps que Paris ; elle ne l'avait pas reçue par le télégraphe.

Voici ce qui s'était passé :

Le dimanche 4 septembre, à sept heures du matin, était arrivée la nouvelle de la sanglante défaite qui venait de détruire notre armée. Il y eut un moment de consternation. On ne rencontrait que visages mornes, abattus. La dépêche suivante avait été affichée sur tous les murs de la ville :

PRÉFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

Paris, 3 septembre 1870, 10 heures 25 soir.

Le ministre de l'intérieur à MM. les Préfets.

Français !

Un grand malheur frappe la patrie. Après trois jours de lutte héroïque soutenue par l'armée du maréchal Mac-Mahon contre trois cent mille ennemis, quarante mille hommes ont été faits prisonniers. Le général Wimpfen, qui avait pris le commandement de l'armée en remplacement du maréchal Mac-Mahon, grièvement blessé, a signé une capitulation.

Ce cruel revers n'ébranle pas notre courage. Paris est aujourd'hui en état de défense. Les forces militaires du pays s'organisent. Avant peu de jours, une nouvelle armée sera sous les murs de Paris. Une autre armée se forme sur les rives de la Loire. Votre patriotisme, votre union, votre énergie sauveront la France. L'empereur a été fait prisonnier dans la lutte. Le gouvernement, d'accord avec les pouvoirs publics, prend toutes les mesures que comporte la gravité des circonstances.

Le conseil des ministres :

Comte de Palikao, ministre de la guerre. — Henri Chevreau, ministre de l'intérieur. — Amiral Rigault de Genouilly, ministre de la marine. — Grandperret, garde des sceaux, ministre de la justice. — P. Magne, ministre des finances. — Baron Jérôme David, ministre des travaux publics. — Prince de la Tour-d'Auvergne, ministre des affaires étrangères. — J. Brame, ministre de l'instruction publique. — Clément Duvernois, ministre de l'agriculture et du commerce. — Busson-Billault, ministre présidant le Conseil d'État.

Pour copie conforme :

Le préfet des Bouches-du-Rhône,

Levert.

Bientôt à la tristesse succéda l'indignation. Quelle était la cause de nos désastres? Lui. Qui avait déclaré la guerre à la Prusse sans être prêt? Lui. N'était-ce point à son incapacité comme général en chef qu'il fallait attribuer une large part de la catastrophe? N'était-il point temps d'en finir avec un régime qui, après avoir ruiné la France à l'intérieur, venait de l'humilier sur les champs de bataille? « Je suis un homme d'ordre, s'écria un Marseillais en terminant la lecture de la sinistre dépêche, mais : Vive la République! »

Vers dix heures, une foule nombreuse stationnait aux abords de la Préfecture. On se demandait ce que ferait Paris, ce qu'avaient résolu les députés de la gauche. Sur tous les points de la ville, on s'aborde avec la même anxiété. Quelques-uns s'écrient : « Agissons par nous-mêmes. »

Onze heures sonnent.

Grand mouvement dans la rue Saint-Ferréol. Le conseil municipal, récemment élu et qui n'avait point encore été réellement installé, s'avance vers la Préfecture, au milieu d'une foule de plus en plus compacte, de plus en plus sympathique. Introduits devant le préfet, M. Levert, les conseillers demandent à entrer immédiatement en fonctions. Ils réclament aussi l'armement de la garde nationale. Le préfet consent. Ils sortent en annonçant au peuple que le conseil municipal se réunira à deux heures dans la grande salle habituelle de l'Hôtel de Ville. On affirme en outre que la garde nationale sera armée le soir même.

Le flot de l'émotion populaire monte, monte toujours. Des groupes se forment sur plusieurs points de la ville et entonnent avec enthousiasme la *Marseillaise,* le *Chant du Départ.*

A deux heures, les environs de la mairie, située sur le vieux port, sont encombrés par une foule avide de nouvelles. Le conseil municipal délibère. Que va-t-il décider?

Le drapeau tricolore flottait à l'une des fenêtres de la maison commune : on demande qu'il disparaisse, mais un instant après il reparaît avec une seule de ses couleurs. C'était le drapeau rouge qui venait d'être arboré.

Tout à coup, cette multitude exaltée s'ébranle et se précipite vers le palais de la Bourse. Une statue de l'empereur déshono-

rait la grande galerie du premier étage. Un zouave, au milieu des hourras les plus frénétiques, grimpe sur les épaules de la statue et la décapite à coups de marteau, dont chacun était suivi de longs applaudissements. La tête fut ensuite promenée dans plusieurs quartiers de la ville.

Une demi-heure après, un détachement d'infanterie venait se ranger en bataille devant la Bourse. Deux sommations furent faites pour dissiper l'attroupement. On pouvait craindre une sanglante collision, mais, grâce à l'intervention de plusieurs citoyens et sur l'ordre d'un officier, les soldats remirent la baïonnette au fourreau. Les cris plusieurs fois répétés de : *Vive la ligne!* saluèrent cette démonstration pacifique.

Les mêmes scènes se reproduisirent avec quelques variantes sur d'autres points de la ville. Dans l'après-midi, le peuple se précipita comme un torrent dans la belle rue Saint-Ferréol, enlevant sur son passage les aigles qui surmontaient les drapeaux des cercles. A chaque fois que l'aigle était arrachée et tombait au pied de la foule, c'étaient des battements de mains frénétiques. La place de la Préfecture, sur laquelle débouche la place Saint-Ferréol, était occupée par un détachement d'infanterie qui, à plusieurs reprises, mais vainement, essaya de contenir les flots de la multitude. Des charges de cavalerie dans quelques rues centrales n'eurent guère plus de succès.

Que faisait pendant ce temps-là, à l'Hôtel de Ville, le conseil municipal?

Jusqu'ici la mairie avait exercé le pouvoir.

Dans cette même journée du 4 septembre, il s'était spontanément formé à Marseille un comité de salut public. Les membres qui le composaient avaient été choisis parmi les trois nuances de l'opinion républicaine. Il y avait parmi eux des modérés, des radicaux et des socialistes. En face des dangers de la patrie, devant la gravité des circonstances, les inimitiés personnelles devaient s'éteindre. Divisés la veille, tous les hommes d'opposition à l'Empire s'étaient loyalement serré la main.

Ce comité de salut public sentait d'ailleurs très bien qu'il n'aurait aucune force s'il n'obtenait une sanction quelconque. Recourir à l'élection populaire, il n'y fallait point songer dans

l'état de trouble où était la ville. Le comité résolut de se faire accepter par le conseil municipal qui, lui, était régulièrement issu du suffrage universel. On s'entendit tout de suite sur ce point, et dix membres désignés par le conseil, acclamés par la foule, furent chargés de constituer, avec M. Labadié, préfet provisoire, une commission administrative du département.

Dans la matinée du 5 septembre, M. Labadié, accompagné des conseillers municipaux Amat et Guibert, secondé de ses dix collègues de la commission, se présenta devant l'hôtel de la Préfecture, dont les portes étaient fermées.

Après un moment d'hésitation, ces portes s'ouvrirent, les commissaires entrèrent suivis de la foule qui se précipita comme un torrent. Le préfet de l'Empire, M. Levert, essaya de parlementer : « Avait-il bien le droit de se démettre de ses pouvoirs? Il attendait des ordres, etc., etc. » A ces arguments bons ou mauvais, la foule répondit par un mouvement terrible. Il fallut tout le courage et toute l'autorité de MM. Labadié, Delpech, Rouvier, Gustave Naquet, pour le protéger contre la colère de la multitude. Ce n'est point sans peine qu'on lui fournit les moyens de s'échapper. Dans cette journée, il dut la vie aux chefs du parti républicain, qui ne voulaient point que le peuple ensanglantât sa victoire, et qui déployèrent pour le sauver une rare énergie. Ceux qui intervinrent alors, quelle fut la récompense de leur humanité? Par les uns ils furent regardés comme des traîtres, des autres ils recueillirent l'ingratitude.

Je ne connais point M. Levert, et je n'ai aucune raison d'en dire du mal (1). Il faut pourtant que l'administration de l'Empire ait été bien lourde, bien tracassière, bien discréditée, pour avoir soulevé tant de haine. Ce n'était pas l'homme qui était impopulaire, c'était le système. On en voulait surtout à la police, qui avait été l'instrument du règne. L'ancien commissaire central Gaillardon fut instantanément saisi, fouillé, désarmé et placé sous bonne garde. Quelques agents de police furent horrible-

(1) Le plus curieux est que, dans une lettre à laquelle je n'ai point voulu répondre, mais qu'il a eu soin de faire publier dans les journaux, M. Levert semble m'accuser, moi absent, moi qui n'avais encore accepté aucune fonction, des violences commises sur sa personne et du pillage de ses effets.

ment maltraités. L'un d'eux fut tué à coups de pied. Ces exécutions anonymes sont les plus dangereuses et les plus atroces. Où est la responsabilité? On cherche des coupables et on ne trouve que la fatalité des représailles. Une chose a pourtant lieu d'étonner. La Préfecture, à Marseille, représentait le palais des Tuileries à Paris. Comment ce palais avait-il été traité en 1830? comment en 1848? On avait tout cassé, tout brisé à l'intérieur. Cet hôtel de la Préfecture, scandaleusement riche, construit par Maupas aux frais du département, cet hôtel d'où étaient partis tant de décrets iniques, tant de dépêches mensongères, tant de défis à la population de Marseille, comment allait-il être traité? En resterait-il pierre sur pierre? On pouvait le craindre et pourtant il n'en fut rien. Je cite un récit qui ne saurait être suspect, celui du *Sémaphore* :

SÉMAPHORE, 6 *septembre* 1870.

CHRONIQUE LOCALE

L'enthousiasme qu'excite au sein de notre population marseillaise la chute du gouvernement impérial s'est traduit dans la journée d'hier par de nouvelles manifestations. Le fait le plus important a été l'ouverture des portes de la Préfecture à la foule vers 9 heures du matin. La foule est entrée dans la maison préfectorale avec beaucoup de calme et un certain ordre. On a parcouru pendant plusieurs heures les salles de tous les étages. La foule elle-même faisait la police et menaçait d'arrêter tous ceux qui se permettraient de toucher aux meubles et aux objets qui se trouvaient dans les appartements.

Vers 11 heures, un grand bruit s'est fait entendre dans la cour intérieure. C'étaient les cris de joie et les applaudissements de la foule, qui venait de découvrir 1,200 fusils dans une cave de la Préfecture. Aussitôt plusieurs citoyens ont été armés et placés en sentinelles aux portes de l'hôtel et sur les escaliers qui conduisent à la grande salle de délibération, où siégeaient en ce moment les membres de la commission départementale (1). On allait, on venait, on se croisait, pendant ce temps, dans tous les coins. Ici en entonnait le *Chant du départ*, là on poussait les cris de *Vive la République ! A bas la Prusse!* L'enthousiasme, en somme, était à son comble. Sur la place Saint-Ferréol, les soldats du poste, qui avaient orné leurs képis de rubans rouges, fraternisaient avec le peuple.

Ajoutons que plusieurs arrestations d'agents de police de sûreté ont été faites par quelques citoyens armés. Ils ont été renfermés provisoirement dans les prisons de la Préfecture. Nous avons assisté également à l'arrestation d'un individu que l'on accusait d'avoir volé une pipe sur la cheminée d'un

(1) Qui ne voit ici l'origine de la garde civique? Elle avait sauvé la Préfecture.

salon de la Préfecture. Les citoyens eux-mêmes l'ont conduit au poste et fait mettre en lieu sûr.

N'oublions pas de constater aussi l'élargissement des condamnés de l'affaire de l'Hôtel de Ville, qui a eu lieu dans la nuit du dimanche au lundi, et dont nous avons retrouvé un certain nombre, entre autres M. Crémieux, dans la grande salle de la Préfecture. M. Crémieux a été très entouré toute la journée.

Que faisaient cependant les nouvelles autorités à la Préfecture ? Elles s'occupaient énergiquement de maintenir l'ordre.

Une proclamation disait au peuple de Marseille l'origine du conseil départemental et les devoirs qu'il s'était imposés :

République Française.

LIBERTÉ—ÉGALITÉ—FRATERNITÉ

Préfecture des Bouches-du-Rhône.

PROCLAMATION

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL RÉPUBLICAIN DE MARSEILLE

Citoyens,

La République a été proclamée.

Une commission provisoire départementale a été déléguée par le conseil municipal pour l'administration politique du département et pour l'organisation des forces populaires qui doivent concourir à la défense de la patrie.

Le citoyen Labadié, membre du conseil municipal, remplit les fonctions de commissaire départemental provisoire.

Nous venons solliciter votre concours, votre appui, votre dévouement, pour accomplir cette mission patriotique.

Nous répondons tous de l'ordre et de la sécurité générale. Dans une République, tous les citoyens sont magistrats.

Marseille, 5 septembre 1870.

Le Commissaire départemental provisoire,

Alexandre Labadié,
Conseiller municipal.

Les Membres du Conseil départemental :

Maurice Rouvier; Louis Delpech; Gustave Naquet ; Klingler; Léonce Jean; Alfred Morel; Étienne, portefaix; Leroux; Albert Baume; Clément Menard.

La révolution du 4 septembre avait été acceptée à Marseille par toutes les classes de la population : bourgeois, ouvriers,

négociants, hommes de comptoir, hommes du port, la campagne et la ville. Les journaux de toutes les nuances avaient salué le *fait accompli*, les uns avec une arrière-pensée, les autres avec un réel enthousiasme. Je pourrais citer des témoignages d'adhésion qui étonneraient peut-être aujourd'hui les rédacteurs eux-mêmes de certaines feuilles royalistes : mais à quoi bon ? Qui donc alors s'est levé pour protester contre le gouvernement de la Défense nationale ? Personne. Qui donc a réclamé en faveur d'un prétendant ? Pas un. Qui donc a mis en question la légitimité des mesures prises par la mairie et par la commission départementale ? Qu'on le nomme ! Tous juraient, au contraire, qu'ils n'avaient qu'une pensée, qu'une ambition : venger et sauver la France, sous le drapeau de la République.

Cet assentiment était-il sincère ? Oui et non. L'immense majorité des habitants acclamait de bonne foi la déchéance de l'empereur et de sa dynastie. Le changement de régime était accueilli partout avec des transports de joie ; presque tous se sentaient fiers de rentrer en possession de leurs droits souverains, d'échapper enfin à ce pouvoir arbitraire, violent, insensé, qui avait conduit la France au bord de l'abîme ; mais au milieu de cette brave et digne population serpentait une minorité honteuse, qui cherchait à se cacher derrière les nouvelles autorités pour poursuivre ses ténébreux desseins. Courtisans de la peur, se sachant impopulaires, connaissant leur petit nombre et leur faiblesse, ces hommes faisaient semblant d'applaudir aux républicains connus qui se mettaient en avant, quitte à les déchirer plus tard à coups de bec et d'ongles, le bec et les ongles de la calomnie, lorsque le danger serait passé pour eux.

On le voit, la révolution était faite à Marseille. Toutes les autorités, tous les pouvoirs constitués par l'Empire avaient désarmé, à l'exception d'une seule : l'autorité militaire.

Le général d'Aurelle de Paladines exerçait toujours le commandement ; il avait de plus les pouvoirs extraordinaires que lui conférait l'état de siège. C'était une menace suspendue sur Marseille, une épée nue qui, au premier choc, pouvait tomber entre la révolution et la contre-révolution. Quels incalculables désastres pouvait entraîner une collision entre la population et

l'armée ! Grande était l'inquiétude parmi les citoyens ; elle gagna jusqu'à la Préfecture. M. Labadié cherchait un homme qui pût lui servir d'intermédiaire auprès du général. Cet homme se présenta, c'était Brissy.

Petit de taille, mais plein de hardiesse et d'intelligence, la figure ouverte, les traits fins, sous-intendant militaire, il se fit fort de ramener le général à l'autorité de la prudence et de la raison.

M. Labadié respira.

Brissy partit et s'acquitta en galant homme de la mission délicate qui lui était confiée. Au nom de la paix publique, au nom de la gravité des circonstances, il somma le général de se démettre de ses pouvoirs et d'aller se placer à la disposition du ministre de la guerre. M. d'Aurelle de Paladines refusa d'abord, puis hésita, puis finit par céder.

La conduite de Brissy dans cette journée a été jugée au point de vue du code militaire et elle a été condamnée ; je demande à la juger au point de vue de l'histoire. Et si Brissy était coupable en obéissant aux ordres de la Préfecture, que penser du général d'Aurelle de Paladines se retirant devant les sommations d'un rebelle ?

Ne blâmons dans cette circonstance ni l'un ni l'autre. Brissy voulait prévenir une catastrophe, éloigner un danger public. Le général d'Aurelle connaissait le moral de ses troupes, il savait très bien que les liens de la discipline étaient rompus par l'effroyable chute de l'Empire. Ils obéirent tous deux à la voix de la conscience et de l'humanité, qui leur commandait avant tout d'éviter l'effusion du sang.

On a prétendu, — toujours d'après la loi militaire, — que Brissy agissait « sans ordres et sans motifs légitimes ». Quels ordres avait reçus le général Lafayette lorsqu'en 1830 il se mit à la tête du peuple de Paris ?

Il n'en était pas de même pour Brissy : il tenait son mandat du nouveau préfet et du conseil départemental, c'est-à-dire de la seule autorité qui, au milieu du naufrage, se fût reconstituée à Marseille. Et quant aux motifs, en est-il de plus légitime, dans un jour de révolution, que d'écarter toute cause de collision et de massacre ?

A peine, en effet, cette menace d'agression se fut-elle éloignée, que la tranquillité se rétablit dans la ville.

Marseille respira : elle était sauvée.

Le jour même paraissait l'arrêté suivant :

Le général d'Aurelle de Paladines cesse d'avoir le commandement de la place, qui est confié au citoyen Brissy, sous-intendant militaire.

Le Commissaire départemental provisoire,
Alexandre Labadié.

ORDRE DE LA PLACE

Par décision de la Commission départementale, M. Brissy, sous-intendant militaire, prendra, par intérim, les fonctions de commandant de la place de Marseille.

Le commandant de la place par intérim, et par délégation de la commission départementale de la République française,
Signé : Brissy.

Marseille, 5 septembre 1870.

V

Il résulte de ces faits que les deux institutions provisoires dont on m'a le plus blâmé, le conseil départemental et la garde mobile, avaient été formées sans mon consentement et avant mon arrivée à Marseille. On n'administre point, en temps de révolution, sans faire la part des circonstances. Que ces éléments fussent bons ou qu'ils fussent mauvais, il est évident qu'il fallait compter avec eux.

M. Labadié, préfet de Marseille, passait, avec raison, pour l'un des hommes les plus distingués du parti républicain modéré. Sa fortune, sa position de grand négociant, ses relations avec le monde des affaires, son esprit à la fois cultivé, ferme et conciliant, tout devait rattacher autour de lui la confiance de la classe moyenne. Nous étions peut-être séparés l'un de l'autre par des nuances; mais la plus parfaite harmonie régnait dans nos rapports mutuels, et je croyais son influence nécessaire à l'équilibre des partis politiques. Il menaçait sans cesse de se retirer de la préfecture, alléguant l'état de sa santé, le besoin de repos, le

goût de la vie intime, une fille qu'il adorait, et d'autres considérations de ce genre. Le jour où il avait consenti à remplir le poste que lui assignait le danger, il s'était soumis à des nécessités inéluctables; mais il en gémissait et souffrait intérieurement des conditions dans lesquelles il exerçait son pouvoir. Ces conditions, pourtant, il les avait acceptées, et pour le moment il ne dépendait ni de lui ni de moi de les changer.

M. Labadié, en sa qualité de préfet, avait présidé le conseil départemental, tant que je n'avais point été à Marseille. On a beaucoup calomnié ce conseil, qui après tout ne m'a jamais imposé ses volontés. J'y ai soutenu de vives discussions, écarté des propositions que je croyais dangereuses, combattu des mesures prématurées, résisté à des tendances qui me semblaient funestes, et généralement la raison, secondée par la majorité des membres, triomphait dans nos séances. Quoi qu'il en soit, ce conseil, tout en agitant beaucoup de projets plus ou moins téméraires, ne m'a jamais dicté des lois, et je revendique hautement la responsabilité de tous mes actes.

Quant à la garde civique, elle était formée, comme on l'a vu, de ceux qui s'étaient emparés, le 4 septembre, de la Préfecture. Ces hommes avaient rendu un service incontestable : ils avaient sauvé l'édifice. Grâce à eux, la foule envahissante avait été arrêtée dans son mouvement aux murs extérieurs du bâtiment dont ils défendaient l'entrée. S'il y eut pillage, il fut très peu considérable. Du reste, nul dégât, aucun dommage à déplorer. Ces hommes étaient en outre pleins de zèle pour le service de la République; mais ce zèle mal éclairé les entraînait quelquefois à des actes regrettables. Ils croyaient de très bonne foi servir la cause qu'ils compromettaient trop souvent par imprudence.

L'un des premiers abus que j'eus à combattre, fut celui des arrestations arbitraires. Des hommes armés saisissaient des passants sur la voie publique, pénétraient même dans les maisons ou les couvents sous prétexte d'y chercher des armes. On m'a reproché, dans les journaux royalistes, l'incarcération du Père Tissier et de quelques autres jésuites. Ils avaient été arrêtés avant que je vinsse à Marseille et conduits à la prison de Saint-

Pierre. L'avis de M. Labadié est qu'il eût été imprudent de leur ouvrir les portes de cette retraite. Leur propre intérêt, leur sécurité, dépendaient de leur emprisonnement, tant la foule était irritée contre eux.

Pour comprendre cette indignation des Marseillais contre les jésuites, il faut savoir que la Mission de France, dont le Père Tissier était l'âme, n'était point une simple association religieuse : c'était une institution toute politique. Étiez-vous avocat, médecin, négociant? vous étiez sûr de faire votre chemin dans le monde du moment où vous étiez affilié à la congrégation. Disons que cette société occulte possédait des navires dans le port, une immense fortune, de nombreux adeptes et de vastes moyens de propagande. Le Père Tissier, que je n'ai jamais vu, était connu de tout Marseille où il personnifiait le génie de l'intrigue; son nom de guerre était Rodin.

Il importait néanmoins de mettre un terme à ces arrestations illégales. La plus dangereuse des tyrannies est celle qu'exerce une force armée sans contrôle et sans responsabilité. Aussi mon premier soin fut-il de chercher les auteurs de ces attentats contre la liberté personnelle. Quelques-uns d'entre eux n'appartenaient point à la garde civique; ils se cachaient derrière l'écharpe municipale. Je donnai les ordres les plus sévères et les plus positifs pour que nul ne fût appréhendé au corps sans un mandat régulier. Ces ordres ont-ils toujours été exécutés? Hélas! je sais bien que non. Tout ce que je puis affirmer en conscience, c'est que de jour en jour mon autorité gagnait du terrain, et qu'après quelques semaines elle avait tout réduit au devoir. Que ceux qui ne connaissent ni les révolutions ni les difficultés qui s'opposent, dans les commencements, au rétablissement de l'ordre, osent me rendre responsable de quelques actes dont je gémissais au fond du cœur et auxquels je n'ai jamais donné une sanction! Il leur est bien facile de condamner : j'aurais voulu les voir à ma place.

Le meilleur moyen d'en finir avec de tels abus était de réorganiser la police. Je m'en occupais activement; mais j'avais besoin, pour arriver à mes fins, du concours du maire de Marseille. M. Borie était un galant homme, avec lequel j'eus tou-

jours des rapports agréables; seulement il opposait à tous mes actes, à toutes mes invitations les plus pressantes, à tous mes conseils les plus désintéressés, une force suprême d'inertie. Pourquoi? Je ne l'ai jamais su, et je m'étonne encore aujourd'hui des lenteurs calculées avec lesquelles il paralysait mes efforts.

Cependant les bruits alarmants couraient dans la ville. On disait que la Préfecture était entre les mains d'une garde prétorienne qui, sous prétexte de nous défendre, imposait à l'autorité ses fantaisies. Cela était faux; mais ce qu'il y avait de vrai dans ces récits exagérés, c'est que certains gardes civiques s'entendaient avec les membres d'une réunion populaire pour introduire dans l'hôtel, et au besoin pour appuyer, des manifestations hostiles.

Un groupe assez nombreux se présenta le.... septembre dans la cour de la Préfecture. Le moment était venu de tenir tête à l'orage : je descendis et abordai froidement cette députation. Quelques-uns des hommes qui la composaient étaient armés.

L'un d'eux lut *au nom du peuple* le procès-verbal des résolutions qui avaient été prises la veille dans un club. Parmi ces propositions, il y en avait quelques-unes de raisonnables; mais il y en avait aussi de monstrueuses et de ridicules.

Dès le début, je l'arrêtai tout court et repoussai hautement cette prétention de parler *au nom du peuple :* « Parlez, lui dis-je, au nom de la réunion qui vous a délégué, et rien de plus. »

Accueillant à titre de simples renseignements ce qu'il pouvait y avoir de fondé dans les avis et les réclamations du club, je répudiai tout le reste comme faux, dangereux et impraticable : « Eussiez-vous mille fois raison, ajoutai-je, que je vous donnerais tort, du moment où vous vous présentez ici en armes. »

Le groupe réclama ensuite avec instance la présence de MM. Labadié et Naquet, auxquels il voulait adresser une ou deux questions.

M. Labadié refusa de descendre. Gustave Naquet parut; il était très pâle.

A de menaçantes provocations, à des questions véhémentes sur sa conduite au 4 septembre, il répondit avec assez de sang-froid et de dignité.

Je coupai court à ces explications, qui ne faisaient qu'exalter et envenimer les haines personnelles, en sommant la manifestation de se retirer.

Cependant le bruit s'était répandu dans la ville que le préfet et moi nous étions retenus prisonniers à la Préfecture. Nous résolûmes aussitôt de démentir cette fausse rumeur en nous montrant à la population marseillaise. L'écharpe sur la poitrine, escortés par quelques membres du conseil municipal, nous parcourûmes les rues et les boulevards, où nous fûmes applaudis à outrance par la garde nationale.

La garde civique était évidemment une institution malheureuse, qui tendait à semer la discorde entre les citoyens ; il fallait à coup sûr la fondre dans la garde nationale ; mais le moyen d'y arriver sans qu'il y eût des coups de fusil tirés à Marseille? C'est le problème que je cherchais à résoudre.

M. Marie, colonel de la garde nationale, vint me proposer à diverses reprises un moyen expéditif et, selon lui, très simple, pour se débarrasser de cette force inquiétante ; c'était de s'emparer de la Préfecture pendant la nuit avec ses bataillons, et de faire cerner les gardes civiques. Ce plan manquait, selon moi, de franchise et de dignité ; les gardes civiques n'étaient d'ailleurs point hommes à se laisser aisément surprendre. Ils avaient des sentinelles, envoyaient des patrouilles aux alentours de la Préfecture pour reconnaître l'état de la ville. Encore moins étaient-ils gens à se rendre sans avoir brûlé leur dernière cartouche. Or, je m'étais juré à moi-même de rétablir l'ordre sans verser une goutte de sang ou de me retirer.

Et puis j'envisageais le lendemain de cette triste et douteuse victoire. La garde nationale, enivrée de son succès, composée d'éléments divers, équivoques, fût venue s'installer à la préfecture à la place de la garde civique. Je ne voulais subir la pression ni de l'une ni de l'autre. Le pouvoir ne vaut pas la peine d'être conservé, quand il n'est point libre.

Cette garde civique, après tout, n'était point ennemie, quoiqu'elle gênât et compromît trop souvent mon autorité ; elle aimait sincèrement la République tout en la discréditant par des actes imprudents et téméraires. J'avais sur elle une certaine

influence morale, elle avait confiance en moi, malgré ses préventions et son indiscipline. J'espérais l'amener par la toute-puissance de la raison à se dissoudre elle-même. La suite montrera que je ne me trompais point, et que, voulant épargner à la ville de Marseille un conflit sanglant, je devais ne recourir qu'à la force de la persuasion et de la justice.

LA LIGUE DU MIDI

Mes premiers différends avec Gambetta remontent à la formation de la Ligue du Midi.

Il faut se reporter aux circonstances dans lesquelles se trouvait alors le pays. L'invasion étrangère gagnait chaque jour du terrain. Paris, enfermé par les armées prussiennes comme dans les nœuds du serpent d'airain, attendait le secours de la province et ne pouvait rien faire pour elle. Le gouvernement de Tours, qui seul représentait en dehors de Paris le système de la défense nationale, se montrait tantôt faible, tantôt violent, sans inspirer de confiance. Il parlait sans cesse d'armées qui allaient sortir de terre, mais qu'on voyait se former lentement et laborieusement. Lyon, qui était le rempart du Midi, pouvait être attaqué d'un jour à l'autre. Dans de telles conjonctures sinistres, quelques émissaires des départements voisins vinrent me trouver et me proposèrent de former contre l'invasion une sorte d'assurance mutuelle dont le centre serait à Marseille. J'accueillis leur idée, tout en ajournant l'exécution. Pour rien au monde je n'aurais voulu prendre légèrement l'initiative d'une telle mesure. Il fallait d'abord m'assurer qu'elle fût suffisamment motivée par la gravité des circonstances et consentie par l'opinion publique.

Cependant la garde nationale de Marseille était sans armes. Nous demandions des fusils à Gambetta, qui ne nous les envoyait pas et qui nous défendait d'en acheter. Les nouvelles qui nous arrivaient du théâtre de la guerre étaient alarmantes. D'un autre côté, le conseil de défense départemental était découragé de l'inutilité de ses efforts et de ses instances. Il adressait à Tours télégramme sur télégramme, soit pour établir des fonderies de canons, soit pour organiser la garde nationale mobile. Jamais

de réponse. Les autres villes des départements, réduites à leurs propres ressources, étaient encore plus désarmées que Marseille devant les progrès de l'invasion étrangère. Et ce qui se passait dans le département des Bouches-du-Rhône s'étendait à tout le Midi. Partout l'isolement, l'abandon, la menace du péril toujours croissant et l'impuissance de le conjurer.

C'est alors que l'idée de la Ligue, vague et indécise à l'origine, s'empara de toutes les têtes. Chaque localité, sentant sa faiblesse, éprouva le besoin de se coaliser et de se rattacher à un centre d'action. Ces vœux m'étaient communiqués de jour en jour : y résister plus longtemps eût été négliger un des moyens de sauver la France.

La première réunion eut lieu dans l'une des salles de la Préfecture : elle fut solennelle. Le général Daricourt, le commandant de place Brissy, le colonel Marie et plusieurs autres officiers y assistaient, ainsi que les membres du conseil départemental et du comité de défense.

Je cherchai à définir nettement les intentions de la Ligue du Midi. Nous ne voulions ni usurper les fonctions du gouvernement central, ni contrarier ses vues ou ses opérations; nous nous proposions, au contraire, de le seconder. Les ressources ne manquaient point dans le Midi pour résister à l'envahisseur; mais, divisées, fragmentées, elles n'auraient opposé qu'un obstacle insignifiant à la marche d'une armée victorieuse. Le vieil axiome « L'union fait la force » ne devait-il point être appliqué à la situation critique dans laquelle se trouvait alors le pays? Il s'agissait de former une alliance efficace entre les départements qui se rattachaient entre eux par le lien naturel des rapports géographiques, des mœurs et des intérêts. Ce groupe s'était constitué de lui-même sous la pression des circonstances, et quelle raison y avait-il de s'opposer aux services qu'il pouvait rendre? On a parlé de fédéralisme; cette tendance était absolument étrangère aux membres de la Ligue. Le Midi ne voulait point se séparer de la France, il aspirait à l'honneur de la défendre, tout en se protégeant lui-même contre l'invasion ennemie. Se prêter aide et assistance d'un département à l'autre, partager les ressources et les risques, organiser dans les différentes localités les éléments

d'une résistance héroïque, appuyer Lyon par Marseille et Marseille par Lyon, tel était le plan qui, sans nuire le moins du monde aux mouvements des armées régulières, devait couvrir le Midi de l'égide de la solidarité.

Le procès-verbal de cette séance fut communiqué à Tours.

Gambetta, extrêmement jaloux de son autorité, accueillit assez mal l'idée de la défense du Midi par le Midi. Il soupçonna injustement dans cette organisation locale, spontanée, absolument libre, le projet de soustraire à sa dictature un groupe de départements qui certes ne songeaient nullement à lever l'étendard de la révolte. — Se révolter, et contre qui?

Des délégués furent envoyés à Gambetta pour l'éclairer sur la situation. Que lui dirent-ils? Je n'en sais rien.

Toujours est-il que ses appréhensions et ses méfiances ne furent point désarmées. Il continua de croire à une entreprise dirigée contre le gouvernement de Tours. Que voulions-nous, au contraire? Une levée de boucliers contre l'ennemi.

Gambetta pourtant ne résista point ouvertement; il se contenta de nous créer des obstacles. Ce sont ces obstacles qui ont tout perdu, en compromettant le choix des délégués. Nous voulions des hommes sérieux, ayant la confiance des populations et des municipalités qui les auraient élus; ce fut tout le contraire qui advint.

Beaucoup d'entre ces délégués s'étaient nommés eux-mêmes; d'autres avaient été délégués au hasard dans des réunions populaires; ils étaient en petit nombre, ceux qui exprimaient vraiment les vœux et les dispositions réelles des départements auxquels ils appartenaient. Dès les premiers jours, plusieurs cherchèrent à dénaturer le caractère de cette Ligue : à un système d'assurance mutuelle contre l'invasion étrangère, ils voulurent substituer un instrument de division et de dictature. Ces tendances furent combattues pied à pied par tout ce que Marseille comptait d'hommes énergiques et raisonnables. Ces derniers voulaient, comme en 92, la République une et indivisible, et c'est pour défendre cette unité, cette indivisibilité du territoire qu'ils apportaient au gouvernement central le concours de leurs efforts et de leurs lumières.

Par suite d'une fausse éducation politique, tout ne peut se faire en France que par la main de l'État. La Ligue du Midi était donc condamnée à se dissoudre et à périr, du moment où le gouvernement central lui refusait son contrôle. En effet, les divisions personnelles, les jalousies locales, les ambitions ténébreuses, ne tardèrent point à dénaturer l'esprit de l'institution, qui tombait chaque jour en poussière. Je me retirai, et, après quelques essais infructueux de réorganisation, la Ligue se trouva réduite à un petit nombre d'individus qui semblaient n'être venus à Marseille que pour agiter la ville et pérorer dans les réunions publiques.

Il reste pourtant à se demander si l'initiative de certains départements agglomérés en vue d'une action libre et spontanée n'aurait point apporté à la Défense nationale un élément efficace.

M. Gambetta nomma plus tard une commission pour étudier les moyens de fortifier et de couvrir la vallée du Rhône. C'est précisément ce que nous voulions faire. Il s'appropria l'idée de la Ligue, après avoir éteint l'organisation qui pouvait, je crois, le mieux contribuer à la défense locale. Il en fut de même pour la mobilisation de la garde nationale.

Il y avait deux systèmes en présence : l'un qui consistait à tout faire par décrets, au nom de l'autorité centrale ; l'autre, qui eût au contraire laissé à l'autonomie de la province une assez large part dans le mouvement de la défense nationale, qui pour ébranler les gardes nationales eût souvent compté sur l'enthousiasme, qui eût confié au zèle des populations rurales le soin de protéger leurs foyers, qui eût en un mot fait appel au patriotisme de tous les habitants pour disputer à l'ennemi les localités qu'ils connaissaient le mieux et qu'ils avaient un intérêt personnel à défendre.

Le second de ces systèmes eût-il sauvé la France? Je n'en sais rien et les faits manquent pour résoudre la question. Mais ce que je sais bien, c'est que le premier système ne l'a pas sauvée non plus. . . . .

Alphonse ESQUIROS.

UNE EXCURSION

CHEZ

LES SLAVES MÉRIDIONAUX [1]

PHILIPPOPOLI ET LA ROUMÉLIE ORIENTALE

Pendant mon séjour à Sofia, j'avais eu d'abord l'intention de visiter en détail la Bulgarie du Nord ; je comptais me rendre par Orkhanié à Plevna, de là à Tirnovo, l'ancienne capitale, enfin à Roustchouk, où j'aurais rejoint le chemin de fer de Varna. Plusieurs circonstances me décidèrent à changer d'itinéraire ; d'abord, — je l'avouerai, dût-on m'accuser de lâcheté, — la difficulté des voyages, l'organisation défectueuse des postes, les fâcheux renseignements que je recueillis sur l'état des auberges où j'aurais à demander l'hospitalité. J'étais venu avec l'intention de faire une excursion en Bulgarie ; il s'agissait maintenant d'une expédition pour laquelle je n'étais pas outillé, et qui réclamait plus de temps que je n'en avais à ma disposition. Pardessus le marché, le journal officiel annonçait que des bandes de brigands turcs avaient paru dans un certain nombre de districts de la principauté. Chaque jour des télégrammes nous apportaient le récit de leurs exploits (2). Une partie de la principauté était mise en état de siège ; les ministres de l'intérieur et de la guerre, deux généraux russes, qui devaient savoir à quoi

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 15 décembre 1882.
(2) Ces exploits n'ont pas encore cessé au moment où j'écris ces lignes.

s'en tenir, m'engageaient à être prudent et à ne point m'aventurer au delà d'un certain rayon. On m'offrait, il est vrai, une escorte de gendarmes, mais je n'aime point voyager en si pompeux équipage. Certains de mes amis, — des libéraux bien entendu, — m'engageaient à ne prêter foi ni aux télégrammes officiels ni même aux assurances des membres du gouvernement. « Le brigandage n'était, disaient-ils, qu'une manœuvre électorale ; » si l'on proclamait l'état de siège dans certains districts, c'était uniquement pour avoir un prétexte de peser sur les populations à la veille des élections qui devaient renouveler l'Assemblée nationale.

Brigandage à part, il n'est pas toujours commode pour un touriste isolé de voyager en Bulgarie. Le paysan est méfiant ; il flaire dans tout étranger qui vient pour étudier le pays un espion, un agent anglais ou autrichien. Peu de temps avant moi, un Russe de mes amis était allé flâner aux pieds des Balkans ; il portait, pour se garantir du soleil, un chapeau à double visière de mode britannique et était muni de la carte de l'état-major autrichien. Des paysans l'avaient arrêté : « Tu es un espion, lui disaient-ils, tu portes un chapeau anglais et tu as dans ta valise des papiers allemands. » Que répondre à cela? Le Russe eut grand'peine à se tirer d'affaire. Toutes réflexions faites, je me décidai pour une excursion à Philippopoli. Il n'était d'ailleurs pas sans intérêt de visiter, l'une après l'autre, les deux capitales, et d'étudier tour à tour la situation du peuple bulgare dans la principauté vassale et dans la Roumélie autonome.

I

De Sofia à Philippopoli, les communications ne sont guère plus aisées que de Sofia au Danube. Les postes des deux États ne correspondent pas entre elles ; il faut, bon gré mal gré, recourir à l'industrie errante des arabadjis et coucher deux fois en route : la première à Ichtiman, la seconde à Tatar-Bazarjik, où l'on rejoint le réseau des chemins de fer ottomans qui dessert

Philippopoli, Andrinople et Stamboul. Le voyage est médiocrement intéressant.

Au sortir de Sofia, la route s'élève lentement, laisse à gauche un grand cimetière musulman, planté de pierres non dégrossies, et passe entre deux mamelons couronnés de redoutes construites par les Turcs lors de la dernière guerre. Elles n'ont d'ailleurs servi à rien ; le Balkan une fois tourné par Gourko, elles sont tombées sans coup férir aux mains des Russes. A droite, le mont Vitoucha élève sa croupe disgracieuse et pelée. A ses pieds les monastères de Dragolevci et de Bojana se dissimulent derrière des massifs de verdure. J'ai visité celui de Dragolevci ; il possède une église, ou plutôt une chapelle bulgare du xv[e] siècle. Elle est ornée de fresques assez curieuses, malheureusement gâtées par l'humidité. Tout le personnel du couvent se composait d'un unique moine qui paraissait mener une vie assez douce ; en son absence, les domestiques nous offrirent une hospitalité qui ressemblait peu à celle de l'abbaye de Thélème. A dix kilomètres environ de Sofia, on franchit l'Isker, un torrent fougueux en hiver, presque sec en été ; c'est l'Œscus des anciens. On l'a longtemps rattaché au bassin de la Maritsa ; on a découvert qu'il traverse le Balkan dans une gorge fort pittoresque, mais inaccessible aux humains, et qu'il va se jeter dans le Danube au delà de Nicopoli. Derrière le mont Vitoucha apparaît le Rilo, célèbre par son monastère, qui a été pendant des siècles le sanctuaire inviolé de la religion orthodoxe et de la nationalité bulgare. A l'horizon bleuit la masse imposante du Rhodope, où vivent encore aujourd'hui des Bulgares musulmans, les Pomaks.

La route que nous suivons a vu passer bien des peuples et bien des armées. C'est elle qui allait jadis de Byzance à Singidunum ; le chemin de fer qui doit la suivre réunira prochainement Belgrade à Constantinople. Elle est bordée de nombreux tumuli dont Hérodote constate déjà l'existence ; là reposent les anciens peuples de la Thrace. Une route romaine, dont on reconnaît par endroits le pavage, est encore nommée route de Trajan. Nous retrouverons plus loin le souvenir du grand empereur ; après tant de siècles, il semble encore planer sur ces contrées.

Cette plaine de Sofia est d'ailleurs aussi nue que celle qui s'étend du Danube à la Stara Planina; les terres sont peu cultivées; la plupart restent en jachères; les arbres fruitiers semblent inconnus. Des paysans groupés autour d'une meule en construction animent pour un instant le paysage morne et silencieux. Parfois, d'un groupe une fillette se détache, court à la tête du cheval et l'asperge d'une poignée de grains. C'est un symbole de prospérité, une sorte de bénédictiou mythique léguée par le paganisme. La cérémonie se termine, bien entendu, par la demande d'un léger *bakchich* que le voyageur ainsi béni aurait mauvaise grâce à refuser. Le mot *bakchich* est un de ceux que les Turcs ont négligé d'emporter; il restera longtemps dans le pays, même, je crois, après que les anciens dominateurs auront repassé l'Hellespont. Cette manière de le réclamer est d'ailleurs naïve et gracieuse.

La route traverse les villages insignifiants de Ieni-Han (la nouvelle auberge) et de Vakarell. C'est à Vakarell, à 800 mètres d'altitude environ, que se trouve la ligne de partage des eaux de la mer Noire et de l'Archipel. Un poste de gendarmes rouméliotes nous annonce la frontière de l'*autonomie;* c'est ainsi que les Bulgares désignent la province (autonomia-ta) par opposition à la principauté. Quelques vignes commencent à apparaître sur les coteaux. Nous descendous dans la plaine d'Ichtiman. Ici se trouve la douane de l'empire ottoman. Le service en est fait, bien entendu, par des employés bulgares, polis et convenables, et moins faciles à corrompre que leurs collègues osmanlis. Le premier édifice qui frappe les yeux, en entrant dans le village, c'est l'école. Elle est toute neuve et bien bâtie. Malheureusement, nous sommes dans la saison des vacances; il eût été intéressant d'assister à une classe bulgare. Les Turcs ont aussi leur école auprès de la mosquée; c'est cette éducation confessionnelle qui rend toute conciliation impossible entre les chrétiens et les musulmans. Le village, sauf quelques édifices publics, est construit tout entier en bois; au milieu de la rue principale se groupent deux ou trois hans qui s'intitulent fièrement hôtels. Celui d'Italie est bien supérieur à celui de Klisoura, qui m'a laissé de si mauvais souvenirs. Il possède jusqu'à trois chambres, qui donnent

sur une salle à manger assez propre. L'usage des draps blancs est encore inconnu, et il est plus prudent de coucher sur les chaises que dans les lits ; mais la salle commune est ornée d'un lavabo auquel les voyageurs peuvent faire successivement leurs ablutions. On peut même obtenir un semblant de dîner. Sur une table traîne un registre graisseux où les touristes inscrivent leurs noms et leurs pensées. Quelque joyeux Gaudissart a passé par là, et a noté dans un langage imagé le souvenir de ses insomnies et des causes qui les ont provoquées. La plupart de ces certificats sont en grec. On commence à sentir l'approche du monde hellénique ; notre hôtesse est grecque, et la *Sphaira* d'Athènes est le seul journal où le voyageur affamé de nouvelles puisse apprendre les destinées d'Arabi-Pacha.

Ichtiman est vite vu. La rue principale, — qui est en même temps la grand'route,—est d'une propreté suffisante ; les ruelles latérales sont de véritables cloaques. Les maisons des paysans sont généralement situées au milieu d'un enclos formé de clayonnages plus infranchissables que des murs. Sur certaines de ces palissades est fiché un crâne de cheval qui sèche et blanchit au soleil ; la tête du noble animal passe pour détourner les maléfices. Une superstition analogue se rencontre en Moldavie et même en Allemagne. Un conte de Boccace nous atteste qu'elle n'était pas inconnue dans l'Italie du moyen âge.

L'église orthodoxe se dérobe, comme toujours, dans un enclos isolé. Le portail et la muraille, qui regarde l'ouest, sont décorés de fresques curieuses représentant des scènes de l'Ancien Testament. Elles sont peintes avec une naïveté qui n'exclut pas une audacieuse fantaisie. Il y a loin de cet art tout matériel à celui d'un Fra Angelico.

Un peu au delà d'Ichtiman nous rencontrons le petit hameau de Kapudjik (1). C'est là que s'élevaient autrefois les fortifications romaines qui gardaient l'entrée des plaines fertiles où coule la Maritsa. C'est là que se dressait l'arc de triomphe connu sous le nom de Porte de Trajan. Il existe encore des vieillards qui ont vu cette ruine auguste ; elle a été rasée en 1835 par Chozrev-Pacha,

(1) En turc, la Porte.

un Turc qui passait pour civilisé. L'altitude du défilé est peu considérable, mais la route est fort inégale et bordée de ravins escarpés; la végétation est en général maigre et l'ensemble est bien inférieur à celui du col de Ginci. Blanqui déclare avoir passé ici « la grande et formidable barrière du Balkan » et décrit ces régions avec une sorte de terreur. Il est vrai qu'elles étaient en ce temps-là infestées de brigands. La chaussée a sans doute été améliorée depuis 1840; quant aux brigands, ils ont complètement disparu. Nous n'avons rencontré que de paisibles bergers bulgares. A diverses reprises nous avons aperçu les débris des travaux entrepris avant la dernière guerre pour la construction du chemin de fer de Belgrade à Constantinople : des remblais à moitié écroulés, des pierres taillées et non assemblées, des monceaux de rails rongés par la rouille. Dieu sait quand ces travaux seront repris! En tout cas, il y aura ici de sérieuses difficultés à vaincre.

Le défilé une fois franchi, l'immense plaine de Roumélie se déroule devant nos yeux. La vigne et les arbres fruitiers commencent à paraître; une brise chaude annonce l'influence du climat maritime succédant brusquement au climat continental. A en croire mon compagnon de voyage, un jeune et intelligent Bulgare du midi, la Roumélie serait le paradis de sa nation. La terre y serait plus fertile, la population plus dense, les hommes plus intelligents, la civilisation plus avancée que dans la Bulgarie du Nord. Je m'abandonne à des illusions qu'une halte un peu longue au premier village a bientôt, hélas! dissipées.

Ce village est celui de Vetrena, que les anciennes cartes désignent sous le nom turc de Ieni-Keui. Lamartine y tomba malade à son retour d'Orient et y resta près d'un mois. C'est là qu'il découvrit l'existence des Bulgares et qu'il eut l'occasion d'apprécier leurs solides qualités : « Le pays qu'ils habitent serait bientôt un jardin délicieux, écrivait-il, si l'oppression aveugle et stupide de l'administration turque les laissait cultiver avec un peu plus de sécurité. Ils ont la passion de la terre. Ils méprisent et haïssent les Turcs; ils sont complètement mûrs pour l'indépendance et formeront, avec les Serbes leurs voisins, la base des États futurs de la Turquie d'Europe. » Paroles prophétiques que

les diplomates du congrès de Berlin ont peut-être trop oubliées !

Lamartine, malgré sa longue et douloureuse maladie, n'a point gardé rancune à Ieni-Keui; il déclare que c'était « un ravissant séjour d'été ». Je l'ai traversé précisément au mois d'août, par une chaleur étouffante; je l'ai trouvé fort laid et je lui ai en vain cherché les charmes que lui prêtait l'imagination du poète. Le moindre hameau du pays de Caux est cent fois plus « ravissant ».

La plaine de Roumélie s'étend maintenant à l'infini devant nous ; à l'ouest émergent les masses sombres du Rhodope; dans la vallée commencent à scintiller les eaux argentées de la Maritsa. La chaussée est assez bien entretenue, mais raboteuse ; le plus souvent l'*arabadja* fait passer son attelage sur les jachères qui bordent la route. Et ce sont sans relâche des tumuli verdoyants sous lesquels dorment les peuples des temps anciens! Il semble que ce pays soit un cimetière de nations. Quand les Russes ont occupé la Bulgarie, ils ont eu le tort de ne pas se faire suivre, — comme nous en Égypte, — d'une expédition scientifique. Bien peu de ces monuments primitifs ont encore livré leur secret; et les Bulgares, à peine sortis eux-mêmes des ombres de la mort, ont aujourd'hui bien autre chose à faire que de fouiller des tombeaux.

Tatar-Bazarjik nous apparaît enfin au milieu des saules et des peupliers. C'est moins une ville qu'un grand village ; sur les bords de la Maritsa, des troupeaux de buffles et de pourceaux se vautrent dans des mares fétides. Un campement tsigane est installé sous les arbres et fait la cuisine en plein air. Sur un sol soigneusement aplani, de solides paysans font fouler les gerbes de blé par les pieds de leurs chevaux. L'usage des fléaux leur est complètement inconnu... Tout à coup un sifflet de locomotive se fait entendre. Nous allons donc rentrer en Europe.

L'arabadja nous annonce que la ville possède un nouvel hôtel très distingué. Il traverse la ville au galop et nous dépose à l'*Hôtel de la Maritsa*, à l'angle même du pont qui franchit le fleuve illustre, mais fangeux, où roula jadis la tête d'Orphée :

... Marmorea caput à cervice revulsum
Gurgite cum medio portans Œagrius Hebrus

Volveret, Eurydicen vox ipsa et frigida lingua,
Ah! miseram Eurydicen animâ fugiente vocabat,
Eurydicen toto referebant flumine ripæ (1).

A quinze ans, quand je lisais Virgile, je me figurais autrement le fleuve sacré. Ce n'est, hélas! qu'un cours d'eau bourbeux, où roule une onde jaunâtre et qu'on peut presque traverser à pied. De l'autre côté du pont, sous les grands saules, des tentes sont dressées : c'est la petite armée rouméliote qui s'exerce aux manœuvres d'été. J'ai visité ce camp et l'ai trouvé fort bien tenu; les soldats, vêtus de blanc et coiffés du kolpak bulgare, ont aussi bonne mine que leurs camarades de la principauté.

En voyant arriver une araba, deux voyageurs et la voiture de bagages qui nous suit depuis Sofia, le *handja,* pardon! l'hôtelier, se précipite et s'empresse de nous faire les honneurs de son établissement. Comparé à celui d'Ichtiman, c'est presque un palais. Il est tout nouvellement construit, blanchi à la chaux et paraît fort propre au premier aspect, mais c'est toujours un *han*, ce n'est pas un hôtel. Les chambres sont groupées autour d'une grande pièce centrale qui sert de salle à manger : « C'est ici que se réunit la bonne société de Tatar-Bazarjik, nous dit gravement l'hôte. On y donne des bals pendant l'hiver. » Vous figurez-vous le voyageur obligé de traverser la cohue dansante pour regagner son lit et troublé dans son sommeil par le bruit des violons!

Au milieu de la salle j'aperçois une sorte de buffet sur lequel sont dressées deux boîtes de sardines, flanquées d'une bouteille de Sauterne et d'une bouteille de Saint-Estèphe. Encouragé par ce luxueux appareil, je me risque à demander des draps propres. On me répond qu'il n'y en a plus, que d'ailleurs la chambre n'a pas servi depuis six semaines et qu'il n'y a couché que des Allemands. Nous ne sommes pas encore au *Grand-Hôtel!* Et pourtant, quelle différence entre le confort relatif d'aujourd'hui et celui du temps où Blanqui dut coucher à Tatar-Bazarjik *dans une écurie* et changer de linge sous les yeux indiscrets des Ottomans. Il est décidément prudent, en ce pays, de faire comme le sage de l'antiquité et de porter tout avec soi.

(1) Géorgiques, livre IV.

Je dois rendre une justice à notre hôtelier, c'est que son Saint-Estèphe était vraiment potable. Du vin de France, même frelaté, quelle chose exquise, quand on a pratiqué pendant quelque temps les vins naturels de Bulgarie!

Mon compagnon de voyage, mis en goût par l'aspect de tant de choses délicates, se risque à demander un siphon. Le garçon ne comprend pas; on lui explique ce que c'est que l'eau de Seltz et on l'envoie en chercher chez le pharmacien, qui pourrait en avoir. Il revient au bout de quelques minutes avec un paquet d'une poudre blanche et effervescente qu'il jette dans l'eau et fait précipitamment avaler au voyageur altéré. Ce n'était pas précisément de la poudre de Seltz, mais une composition chimique d'un nom presque identique et d'un effet tout différent. Je laisse à penser si mon pauvre compagnon soupa mal et dormit peu. Tandis qu'il maudissait l'erreur dont il était la victime, je passais ma soirée au café de l'hôtel. Il y avait un billard, des liqueurs variées, des monceaux de *Rat loukoum* (1), sur lesquels s'abattaient des nuées de mouches.

Les impressions de voyage diffèrent singulièrement suivant les voyageurs. Lamartine, qui fut reçu à Tatar-Bazarjik en 1833 par un prince turc (?), déclare que c'est « une jolie ville »; Blanqui, venu huit ans plus tard, la donne pour un véritable cloaque. La vérité me paraît être entre ces deux appréciations: pour une ville turque, Tatar-Bazarjik est bien pavée, convenablement bâtie, et suffisamment propre; pour une ville européenne, elle laisse beaucoup à désirer. Elle tend chaque jour de plus en plus à le devenir; sur une population de quatorze mille habitants, elle ne comprend aujourd'hui que trois mille musulmans. Mes longues flâneries à travers ses rues ne m'ont rien fait découvrir de bien intéressant; les mosquées sont sans caractère, l'église orthodoxe, entourée d'une sorte de *campo santo*, est l'une des moins mal bâties de l'ex-empire ottoman.

J'ai en vain cherché les Tatars dont le nom de la ville semblait indiquer l'existence. J'ai fini par trouver dans l'histoire l'explication de ce nom mystérieux. Le sultan Bajazet II établit ici,

(1) Sorte de pâte sucrée, fort à la mode en Turquie.

en 1485, des Tatars de Bessarabie. Quant au mot *bazarjik* (marché), il s'explique par le commerce important dont la nouvelle colonie fut autrefois le centre. Elle était le nœud de routes qui allaient d'un côté à Belgrade, de l'autre à Raguse et à Salonique. Au XVIe siècle, elle était purement musulmane; un voyageur allemand de cette époque y signale, en tout, trente familles chrétiennes.

II

Le lendemain matin, nous étions à la gare de Tatar-Bazarjik. Je dis adieu, sans regret, aux *arabas* et aux *arabadjas*. Ce mode de transport pourrait être fort agréable dans un pays vraiment pittoresque, comme la Suisse ou le Tyrol; mais sur les croupes dénudées de la *Sredna Gora*, à travers ces plaines infécondes ou déjà moissonnées, à travers ces villages sans clocher, sans caractère, qui se ressemblent tous, le touriste ne gagne rien à voyager lentement. Sauf la splendide montée du col de Ginci et quelques ravins aux environs de la Porte de Trajan, les deux cent cinquante kilomètres que je viens de parcourir en voiture sont moins intéressants que les steppes de la Petite Russie.

Les chemins de fer ottomans sont-ils bien supérieurs aux arabas? A coup sûr, ils ne vont guère plus vite qu'elles. De Tatar-Bazarjik à Constantinople, il y a moins loin que de Paris à Lyon; cette distance, dans une plaine unie, sans rampes, sans tunnels, pourrait être franchie en moins de douze heures; on en met trente-huit. Le train roule sans se presser jusqu'à Andrinople, passe tranquillement la nuit devant cette ville, et repart le lendemain à six heures pour arriver à Stamboul à neuf heures du soir. Nous sommes en Roumélie, mais le chemin de fer est administré par la compagnie ottomane. On parle français dans presque toutes les gares; l'ignoble monnaie turque commence à faire son apparition; elle a seule cours légal sur tout le réseau. Il semble qu'au moment où l'on croyait ressaisir l'Europe, elle fuit devant vous.

Le premier aspect de Philippopoli est certainement fort ori-

ginal. La ville s'aperçoit de loin dans une plaine jonchée de tumuli, bornée au nord et à l'ouest par les massifs du Balkan et du Rhodope. Elle domine l'horizon, juchée sur trois rochers que Lucien appelle quelque part les trois Acropoles. Ils gardent encore aujourd'hui les noms que les Turcs leur ont donnés : le plus haut est le *Djambas-tepeh*, ou mont des Jongleurs; le second, plus voisin de la Maritsa, est le *Nebet-tepeh* (la montagne de la Prophétesse); le troisième, séparé du premier par un ravin profond et presque inhabité, est le *Sahat-tepeh*, ou mont de l'Horloge; il porte en effet une tour en bois surmontée d'une horloge, chose rare dans ces contrées. Près d'elle se dresse une pyramide blanche ; c'est le monument élevé à la mémoire des Russes qui ont succombé pendant la dernière campagne. On chercherait vainement dans cette ville, théoriquement soumise au sultan, le cénotaphe des Turcs morts pour la défense de l'intégrité ottomane. Nous sommes ici en plein dans le domaine de la fiction diplomatique, c'est-à-dire, au fond, de l'absurdité.

La ville a trois noms, qui symbolisent en quelque sorte les trois nationalités qui se la sont disputée depuis des siècles : les Grecs, dont les pères l'ont fondée jadis, l'appellent Philippopoli; les Turcs, Felibé; les Bulgares, Plovdiv. Sa physionomie n'est pas franchement dessinée ; la majorité de la population est évidemment bulgare, mais on y parle beaucoup turc, et la colonie grecque est considérable. Elle possède un journal rédigé en grec et en français qui, naturellement, agite souvent le spectre du panslavisme. Les trois idiomes sont d'ailleurs employés par l'administration municipale.

Depuis qu'elle est devenue capitale d'une province autonome, qu'elle est à peu près sûre de ne pas voir revenir l'ère des massacres et des bachi-bouzouks, Philippopoli tend à s'agrandir et à se civiliser. Près du chemin de fer, un faubourg neuf est bâti de villas élégantes où s'abritent la plupart des consulats ; ceux d'Autriche et de Russie sont seuls restés dans la haute ville. Ce dernier, que j'ai visité, occupe une ancienne maison grecque toute peinte en bleu, toute festonnée de verdure, du style le plus agréable. Le quartier du bazar, construit en bois, couvert de toitures en charpentes, constitue un dangereux foyer d'in-

cendios et d'épidémies. Une longue rue flanquée de bâtisses à moitié européennes, de magasins grecs, arméniens ou bulgares, descend jusqu'à la Maritsa. Les flots rapides et bourbeux de celle-ci sont naturellement impropres à toute navigation. C'est elle, cependant, qui fournit à la cité la seule eau dont elle puisse s'abreuver ; on la recueille dans de larges outres qu'on charge sur des chevaux conduits par les *sakadjas* (marchands d'eau). Au temps jadis, de longs aqueducs amenaient ici les sources des montagnes voisines ; ils sont depuis longtemps détruits. La civilisation a reculé pendant des siècles dans ces malheureuses contrées. Dieu sait quel vigoureux effort il faudra pour lui faire reprendre sa marche en avant. Tout révèle d'ailleurs le voisinage de Constantinople et de la Méditerranée : les produits douteux de nos distillateurs méridionaux s'étalent aux devantures des boutiques ; notre langue est parlée dans le *Grand Hôtel de Bulgarie*. Son influence se fait sentir sur l'idiome bulgare, qui s'imprégne de néologismes assurément inintelligibles pour les paysans et monstrueux pour le philologue.

Depuis le IVe siècle avant notre ère, où elle fut fondée par le père d'Alexandre le Grand, Philippopoli a vu passer dans ses murs bien des peuples et bien des armées ; elle a été habitée tour à tour par les Macédoniens, les Slaves et les Osmanlis ; elle a vu défiler les Croisés, Latins ou Allemands, les conquérants turcs et les Russes libérateurs. Son histoire serait toute une épopée. Cependant les monuments y sont rares. Les archéologues en signalent quelques-uns ; mais, faute d'un bon guide, je n'ai pu réussir à les découvrir ; les seuls dont j'ai constaté l'existence sont ces tumuli silencieux qui dorment dans la plaine de la Maritsa. La résidence du gouverneur général, le prince Vogoridi, est installé dans le konak où trônait naguère le pacha ; c'est un bâtiment sans caractère, dont les murs mal badigeonnés baignent dans les eaux jaunes du fleuve. L'Assemblée nationale siège dans un ancien hammam turc, étonné de se voir transformé en Parlement. Cette Assemblée est, me dit-on, plus distinguée que celle de la principauté. A Sofia, les paysans dominent ; ici, ce sont les classes intelligentes, les capacités comme nous disions autrefois. Le voisi-

nage de Constantinople, la concurrence de l'élément hellénique, ont contribué à élever le niveau intellectuel des Bulgares méridionaux. Je dois dire cependant que leurs frères du Nord, — à Sofia du moins, — m'ont paru moins indolents, moins orientaux et, qu'on me pardonne le mot, plus européens. Ce jugement repose sur des impressions un peu rapides, et j'aurai peut-être occasion de le modifier un jour.

Je n'ai pas trouvé à Philippopoli tout ce que j'y cherchais. Les villes de ce genre ne sont pas faites pour être visitées par le touriste pressé; tout ce qui pourrait l'intéresser se dérobe à sa curiosité. Les rues n'ont pas encore de nom, les maisons pas de numéros. Or, toute la haute ville constitue un dédale inextricable.

— Où demeurez-vous? demandais-je à un aimable compatriote qui venait m'inviter à déjeuner.

— Je n'en sais rien moi-même. C'est quelque part près du marché. Mais je viendrai vous chercher.

Un cocher que je prie, en bulgare, de me conduire à l'état-majór général (*generalni chtab*), me mène bravement au tribunal (*seudilichté*). Je voudrais faire la connaissance des littérateurs, des journalistes bulgares, des hommes d'État, de ceux du moins qui, malgré les chaleurs, sont encore restés dans la ville; personne ne peut m'indiquer leur adresse. Je cherche un poète distingué, l'une des plus brillantes espérances de la littérature bulgare, M. V...; on m'envoie chez son frère, employé au konak. Quelques personnes ont l'obligeance de me faire visite; mais comme elles me laissent des cartes sans adresse, je suis dans l'impossibilité de leur rendre leur civilité. Impossible de découvrir s'il y a un endroit, café, cercle, jardin, où se rassemble l'élite de la société bulgare. Tout cela est terriblement oriental.

Je demande la grande poste; mon hôtelier m'indique fort clairement la rue où je dois la trouver. Je parcours cette rue dans tous les sens; impossible de rien découvrir. Renseignements pris, la grande poste se trouve dans une cour, au haut d'un escalier, au fond d'un corridor.

On peut vivre à Philippopoli, on y vit même fort bien grâce

au Grand-Hôtel de Bulgarie ; mais si peu qu'on ait de curiosité intelligente, il est impossible de la satisfaire. Je n'ai pu réussir à visiter une église grecque ou bulgare ; elles se dérobent derrière des enceintes de murailles. Il existe, m'assure-t-on, dans la haute ville, une classe de familles commerçantes, riches et considérées, qui constituent une sorte de patriciat analogue à celui de Venise. Cette classe dérobe soigneusement ses foyers domestiques aux investigations de l'étranger. J'ai vécu trois jours entiers à Philippopoli sans avoir l'occasion de connaître « le pain et le sel » de l'hospitalité bulgare. Trois jours, c'est peu, et mon jugement paraîtra peut-être précipité. Mais un jeune savant russe qui m'avait précédé dans cette ville y avait résidé un mois entier ; il était en rapport quotidien avec les représentants des classes dirigeantes ; il n'avait pas été plus heureux que moi. Mes amis, les hellénistes ou les philhellènes, trouvent un accueil beaucoup plus empressé dans la colonie grecque. Ce qu'il y a de certain, c'est que la vie publique et la vie sociale ne sont pas encore organisées dans la capitale de la Roumélie.

III

Grâce à l'obligeance de notre excellent compatriote M. le lieutenant-colonel Toustaint du Manoir, chef d'état-major des milices, qui m'a donné un de ses gendarmes pour m'orienter dans la ville, j'ai pu découvrir où logeait la direction de l'instruction publique. Le directeur était absent, mais j'ai rencontré chez son remplaçant un courtois accueil et j'ai recueilli des documents fort intéressants. Ici, comme à Sofia, tout est naturellement en voie de formation. Le dernier pacha turc ne savait ni lire ni écrire ! Bien avant l'émancipation, malgré l'apathie hostile des Turcs et la mauvaise volonté des Grecs, les Bulgares de Roumélie avaient eu l'idée d'ouvrir des écoles. Un observateur sagace, M. Albert Dumont (1), a donné il y a une dizaine d'an-

(1) Voir son livre *le Balkan et l'Adriatique*, Paris 1873.

nées d'intéressants détails sur ce réveil national, qu'il avait constaté au milieu de ses excursions archéologiques. Aujourd'hui les Bulgares du Midi peuvent poursuivre sans obstacle leur émancipation intellectuelle. Ils n'ont pas eu la bonne fortune de s'assurer le concours d'un savant aussi érudit, aussi passionné pour leur histoire que M. Jireczek. Ils ont des hommes chez qui le patriotisme supplée à la science. Dans certains détails, la lourde main de l'Osmanli se fait encore sentir; ainsi, la Roumélie est enveloppée dans le réseau des douanes ottomanes; on n'y laisse pas pénétrer les livres scientifiques où le mahométisme est discuté. Mais les Bulgares n'ont pas besoin de ces livres pour savoir ce qu'ils doivent penser de l'Islam.

J'ai trouvé la direction de l'instruction publique installée dans une maison occupée jadis par un riche musulman. Cette maison, avec ses vastes salons ornés de divans, son jardin à fontaine élégante, son hammam en miniature, semblait plus faite pour les molles délices du *kef* que pour les sévères travaux de l'éducation populaire. Elle renferme maintenant un commencement de bibliothèque, — trois ou quatre mille volumes environ, — et une riche collection de médailles qui, malheureusement, ne sont pas encore cataloguées.

M. le sous-directeur de l'instruction publique a bien voulu me remettre toute une collection de documents officiels relatifs à son département. Tous sont en bulgare, sauf une courte brochure en grec comprenant les rapports des inspecteurs des écoles helléniques. La pièce la plus importante de ce dossier, c'est le rapport adressé au gouverneur général S. A. le prince Vogoridi, sur l'année scolaire 1880-1881. Ce travail est moins considérable que celui de M. Jireczek, dont j'ai donné ailleurs l'analyse (1). Les circonstances ne sont pas tout à fait les mêmes ici que dans la Bulgarie du Nord; il y avait moins à faire et l'effort a dû être moins énergique. D'autre part, on se trouve en présence d'éléments ethnographiques plus complexes, notamment d'un élément grec qui n'est pas disposé à se laisser bulgariser. Une statistique officielle, publiée il y a deux ans, évalue le nom-

(1) *Nouvelle Revue* du 15 décembre 1882.

bre des Rouméliotes à 815,951, dont 537,560 Bulgares, 154,700 Turcs, 42,569 Grecs. Ces chiffres, au dire des personnes compétentes, sont au-dessous de la réalité. On aurait, paraît-il, oublié de compter les enfants. Ce n'est pas exagérer que d'évaluer aujourd'hui la population totale à plus d'un million.

Le statut organique de la Roumélie orientale, comme la constitution de la principauté, établit l'instruction obligatoire pour les enfants de sept à treize ans. Il va plus loin : il déclare que dans un délai de quinze ans, à dater de sa publication, le droit de voter n'appartiendra qu'aux citoyens sachant lire et écrire en bulgare, en grec ou en turc.

Pendant l'année scolaire 1880-1881, la Roumélie comptait 1,412 écoles primaires avec 80,591 élèves, dont 23,789 filles. Les Bulgares possédaient 841 écoles avec 48,000 élèves; les Turcs 471 écoles avec 15,189 élèves; le reste était réparti entre les Grecs, les Arméniens et les Juifs. En somme, d'après les calculs les plus probables, les deux tiers des enfants de la principauté étaient déjà soumis à la loi de l'obligation. N'oublions pas qu'il s'agit d'un pays moins peuplé que le nôtre, où les communications sont plus mauvaises et les instituteurs plus difficiles à recruter. Ici, comme en Bulgarie, on a dû approprier ou construire la plus grande partie des maisons d'école. Le personnel enseignant comprend environ un millier de Bulgares ; chez les Turcs, ce sont les imams et les muezzins des mosquées qui remplissent le rôle d'éducateurs. Il n'y a point encore d'écoles normales. Les jeunes maîtres suivent pendant les vacances des cours de pédagogie. Les établissements scolaires sont inspectés non par des fonctionnaires spéciaux, mais par des personnes notables, médecins, ecclésiastiques, qui reçoivent une subvention de l'État. Il y a des conseils cantonaux et départementaux. Les écoles secondaires sont au nombre de quatre ; elles ont été fondées pendant la période de l'occupation russe; on compte deux gymnases-réals (professionnels) pour les garçons à Philippopoli et à Sliven, deux pour les filles, à Philippopoli et à Stara-Zagora que les Turcs appellent Eski-Zagra. J'ai précisément sous les yeux le programme de l'établissement de Sliven. C'est une petite brochure imprimée dans cette ville même, à

l'imprimerie du journal *le Drapeau Bulgare*. Pour comprendre tout le progrès dont témoigne cette plaquette, en apparence insignifiante, il faut se rappeler qu'avant la guerre libératrice, les pays bulgares ne possédaient qu'une seule imprimerie, celle du vilayet du Danube à Roustchouk. Il y en a quinze aujourd'hui : quatre à Sofia, quatre à Philippopoli, trois à Roustchouk, une à Tirnovo, à Sistovo, à Varna, à Sliven.

Une seule maison, Danov et C[ie], a créé d'un seul coup trois librairies, à Roustchouk, à Sofia, à Philippopoli. Sans doute les œuvres qu'elle édite ne sont pas toutes d'une haute valeur; ce qu'il faut, avant tout, aux Bulgares, ce sont des livres d'école, des manuels, des traductions. Cependant la littérature proprement dite commence à se développer ; on écrit des drames, des nouvelles ; tel poète, M. Vazov par exemple, fait preuve d'un réel talent. Deux revues, l'*Ordre* (Red) et la *Science* (Naouka), paraissent à Philippopoli ; cette dernière est l'organe de la Société littéraire bulgare, établie dans cette ville ; elle reçoit du gouvernement une subvention annuelle d'environ 7,000 francs. C'est également à Philippopoli que s'imprime le plus important des journaux bulgares, la *Maritsa;* elle a eu pendant quelque temps une partie française, qui a été récemment supprimée.

L'enseignement supérieur n'existe pas plus en Roumélie qu'en Bulgarie. On ne peut pas tout créer d'un coup. Une quarantaine de jeunes gens sont instruits à l'étranger aux frais de l'État ; une quinzaine d'entre eux étudient à l'École normale d'Agram ; j'ai recueilli, lors de mon séjour dans cette ville, les meilleurs témoignages sur leurs aptitudes et leur assiduité.

Parmi les écoles bulgares, il ne faut pas oublier celle que les religieux français entretiennent à Philippopoli et dont la maison mère est à Andrinople. On compte en Roumélie une dizaine de milliers de catholiques qui sont pour la plupart aux mains de prêtres italiens. L'école française de Philippopoli est fort bien menée et rend à notre nationalité de réels services. De temps immémorial, ces établissements d'Orient ont été sous la protection de la France ; c'est là une tradition à laquelle il serait impolitique et même dangereux de renoncer. L'Autriche et l'Italie sont là toutes prêtes à s'emparer d'une position qui ne serait

plus abritée par notre pavillon. Prétendre laïciser ces écoles serait une absurdité pure et simple. Six religieux qui vivent en commun dépensent moins qu'un laïque marié. Ce n'est pas en général pour renoncer à la fortune qu'un Français intelligent va s'établir en Orient. Dans ces pays lointains, la robe du moine, la cornette de la sœur de charité, sont respectées de tous, même des musulmans. Les nuances politiques, les discussions religieuses, qui nous divisent ici, disparaissent là-bas, et ce qui plane au-dessus d'elles, c'est l'image grandiose et respectée de la patrie française. Le prestige que nous avions acquis auprès de l'Orient musulman, il faut le conserver auprès de cet Orient slave auquel appartient l'avenir. Gardons-nous de sacrifier à la rigueur des « principes » une influence séculaire. Nos rivaux ne demandent qu'à profiter de nos fautes. L'opinion que j'exprime ici est mûrement réfléchie; elle est partagée par l'immense majorité des hommes qui connaissent l'Orient pour y avoir vécu plus longtemps que moi. Il ne s'agit ici ni de cléricalisme ni de libre pensée. Il y va des intérêts essentiels de notre pays.

IV

La petite armée rouméliote ne saurait en aucune façon se comparer à celle de la principauté. La diplomatie européenne, en divisant en trois morceaux la Bulgarie du traité de San-Stefano, a eu surtout pour objet d'éviter à Constantinople le dangereux voisinage d'un État qui n'eût été que l'avant-garde de la Russie. Entre la principauté et ce qui reste de l'ancienne Turquie, la Roumélie autonome joue en quelque sorte le rôle d'un tampon protecteur, d'un État neutre, à la façon de la Belgique ou de la Suisse. La Turquie a le droit d'occuper les passages des Balkans, mais ses troupes n'ont pas celui de séjourner dans la province; elles ne peuvent y pénétrer pour rétablir l'ordre qu'à la demande du gouverneur général. Cette clause est de pure fiction; le gouverneur qui se permettrait de l'appliquer serait immédiatement assassiné. Mais, d'autre part, ni l'Europe ni le sultan n'ont grande confiance dans la fidélité des sujets

autonomes. Aussi a-t-on réduit au strict minimum l'effectif des forces militaires. Il n'y a point d'armée ; il n'y a qu'une milice et une gendarmerie. Cette milice compte douze bataillons, un escadron de cavalerie, une demi-batterie d'artillerie, une compagnie de génie. On ne doit pas appeler annuellement plus de quatre mille hommes. En mobilisant les douze classes qui sont tenues au service, on arriverait à un total d'environ quarante-six mille combattants. La Roumélie, si elle pouvait appliquer le système bulgare, aurait facilement un effectif d'au moins quatre-vingt mille hommes. Je suis sans inquiétude pour elle. Le jour où elle aura des armes, elle saura bien improviser une armée. Jusqu'à nouvel ordre, les bataillons n'ont pas de drapeau ; ils n'eussent pas accepté celui du sultan, et on n'a pas voulu leur donner un drapeau national. Quant aux quatre canons, ils sont parfaitement inoffensifs ; la demi-batterie n'a point de munitions. « Tous les ans, me disait un officier rouméliote, nous recevons une lettre officielle de Constantinople nous invitant à tirer des salves pour la fête du sultan. Nous répondons sur papier officiel que nous n'avons point de gargousses, et l'affaire en reste là. »

Ce qu'il y a de plus piquant, c'est que cette petite armée est, comme je l'ai déjà fait remarquer (1), commandée en langue russe. Supposez que le sultan eût un jour l'idée invraisemblable de visiter *sa* province de Roumélie. La première des fêtes qu'on doit lui offrir, c'est naturellement une parade militaire. Vous figurez-vous les milices bulgares défilant devant le successeur d'Othman et commandées dans la langue des vainqueurs de Chipka !

Un certain nombre d'officiers rouméliotes font en ce moment même leurs études militaires à Saint-Pétersbourg. Cependant, l'élément russe est moins considérable ici que dans la Bulgarie du nord. Le commandant est un Allemand, M. Strecker, qui, si je ne me trompe, a porté autrefois le titre de pacha. Le chef d'état-major général est un Français, M. le baron Toustaint du Manoir, ancien commandant de turcos qui a fait toute sa carrière en Afrique. M. Toustaint du Manoir se louait fort du

(1) *Nouvelle Revue* du 15 décembre.

bon esprit et des aptitudes de ses miliciens. Mais il est bien évident que, dans l'état actuel des choses, les troupes rouméliotes ne sauraient se comparer à celles de la principauté. Aux quatre mille hommes que j'ai dit plus haut, il faut ajouter quinze cents gendarmes; ils sont, paraît-il, commandés par un Anglais. C'est la Porte qui nomme les officiers généraux et supérieurs; eût-elle pour ces postes importants des Bulgares sous la main, elle se garderait bien de les choisir.

Cette petite armée rouméliote est le vivant symbole de la situation fictive, absurde et transitoire, créée par le traité de Berlin. Il est évident que la Roumélie n'est pas destinée à vivre longtemps. En attendant, le régime actuel constitue évidemment un progrès sérieux sur celui des bachi-bouzouks et même des pachas. De par le statut organique que l'Europe lui a donné, la Roumélie jouit, sous un gouvernement chrétien, d'un régime constitutionnel. Le gouverneur, nommé par le sultan d'accord avec les puissances, Aleko-Pacha, prince Alexandre Vogoridi, appartient à une ancienne famille du pays. Son bisaïeul était le fameux Sofroni, évêque de Vratsa, l'un des restaurateurs de la nationalité bulgare. Élevé à l'étranger, le prince Vogoridi ignore la langue de ses ancêtres et ne l'a point apprise depuis qu'il est à Philippopoli; il ne saurait donc être suspect de panslavisme. Pendant de longues années, il a été au service de la Porte et l'a même représentée autrefois à Vienne. C'est une *persona grata* auprès du sultan, autant du moins que peut l'être un fonctionnaire qui représente fatalement l'émancipation des chrétiens et l'humiliation de l'Islam. Prince de Samos, il n'est pas mal vu des Grecs dont il parle la langue et professe la religion. En somme, étant donné les circonstances délicates que traverse la Roumélie en ce moment, on ne pouvait faire un meilleur choix. Depuis qu'il a changé le fez turc contre le kolpak bulgare, — cette question de coiffure a failli provoquer un incident diplomatique, — le nouveau gouverneur a su louvoyer habilement entre les divers éléments soumis à son autorité.

Aura-t-il beaucoup de successeurs? Il est permis d'en douter. Ni au nord ni au sud des Balkans, les Bulgares ne dissimulent leur ferme intention d'arriver à l'intégrité nationale. Ils ne

peuvent oublier ceux de leurs frères qui sont restés en Macédoine sous le joug détesté du Croissant. Les relations entre les deux principautés bulgares sont d'ailleurs des plus intimes. Elles échangent leurs hommes d'État, leurs officiers, leurs fonctionnaires. Tel personnage qui a d'abord été directeur de département à Philippopoli, devient ministre à Sofia et réciproquement. Dernièrement encore, la Roumélie contractait un emprunt auprès de la principauté. Un meeting, réuni à Philippopoli, mettait à son ordre du jour la politique du prince Alexandre et posait en principe que les Bulgares de Roumélie avaient le droit et le devoir de s'occuper des affaires de la principauté.

Vienne une crise quelconque en Orient, et les trois tronçons imaginés par le traité de Berlin profiteront de la première occasion pour chercher à se réunir. En ce qui me concerne, je ne doute pas que l'union ne se fasse au profit de la Bulgarie du nord, surtout si le prince Alexandre sait intéresser à ses destinées, par un mariage politique, l'une des grandes maisons régnantes de l'Europe. Dès maintenant, nous pouvons saluer l'entrée d'un membre nouveau dans la grande famille des États civilisés.

Louis LEGER.

L'ÉCOLE DES CHARTES

L'École des Chartes semble enterrée derrière les murs du vieil hôtel Soubise. Le ministère dont elle dépend, la presse, le public, s'intéressent activement aux autres établissements d'enseignement supérieur; des discussions, des plans de réforme, des arrêtés, des décrets, le prouvent tous les jours; un silence rigoureux au contraire ne cesse de régner autour de l'École des Chartes; comme les peuples heureux, elle paraît ne point avoir d'histoire. Il serait utile cependant de connaître les services qu'elle rend, les études qu'elle facilite, les encouragements qu'elle appelle, les réformes qu'elle nécessite; car, parmi les écoles dont s'honorent à juste titre les nations civilisées, l'École des Chartes occupe une des premières places.

Elle est de création récente, comme sa voisine, l'École centrale des Arts et Manufactures; l'une et l'autre n'ont été instituées qu'au XIX[e] siècle, ainsi que l'indique leur situation topographique : ce sont les deux seuls établissements d'enseignement supérieur qui n'aient pas installé leur tente dans le quartier classique des études.

C'était d'ailleurs pour l'École des Chartes une nécessité de déserter *le Quartier latin* et d'élire domicile dans une des dépendances du palais des Archives nationales, afin de mettre à la portée des élèves les éléments et les matériaux de leur travail.

Les Archives occupent l'hôtel construit en 1706 par le prince de Soubise, sur l'emplacement des anciens hôtels de Clisson, de Laval et de Guise; dans une maison contiguë, qui porte le n° 58 de la rue des Francs-Bourgeois et qui appartient aux Archives nationales, s'est installée, un peu à l'étroit, l'École des Chartes.

Il est, dit-on, question de la transporter prochainement sur la rive gauche et de lui donner un monument spécial dont les plans auraient reçu l'approbation du regretté M. J. Quicherat (1); il serait fâcheux, croyons-nous, d'éloigner l'École des Chartes des Archives. De même que l'École des Arts et Manufactures doit se trouver placée immédiatement à côté du Conservatoire des Arts et Métiers, de même l'École des Chartes ne peut être exilée loin du palais où sont réunis les outils et les modèles nécessaires à l'étude de la paléographie.

Si ce projet de réforme ne nous sourit pas, il est d'autres améliorations, — et de nombreuses, — dont la réalisation serait un bienfait pour la science; il faut les examiner. Les ministres, les députés, les publicistes, sont trop longtemps restés indifférents au développement et à la prospérité de l'établissement d'enseignement supérieur où doit se réunir l'armée des archivistes et des bibliothécaires; ils ont oublié que

Plus ils lui donneront, plus il leur va donner.

I

La science a, depuis un siècle, marché rapidement dans la voie du progrès; grâce au goût de l'étude, à la passion des recherches, une multitude de faits longtemps environnés d'ombre et de mystère ont été remis en pleine lumière et sous leur vrai jour; une croisade s'est armée pour détruire les plus grossières hérésies historiques et archéologiques.

Antérieurement à la Révolution de 1789, la plupart des capitales de province possédaient un dépôt d'archives qui recevait toutes les pièces relatives au droit public, aux coutumes, lois particulières et privilèges de la province. Ces dépôts contenaient aussi des titres établissant l'origine d'un grand nombre de propriétés privées; les archives du Parlement de Rennes, par exemple, renfermaient une magnifique collection d'*aveux* rendus au roi par les seigneurs devenus vassaux depuis la réunion de la province à la France.

(1) *Revue historique*, juin 1882.

A ces archives provinciales étaient attachés des gardiens, chargés de lire et de traduire les titres qui leur étaient confiés; c'était une lourde tâche; ceux qui la remplissaient devaient être familiarisés avec les nombreux modes d'écriture en usage, avec la langue latine, avec les dialectes si divers employés au moyen âge, variant de province à province, même de canton à canton (1).

La congrégation des Bénédictins de Saint-Maur se livra avec succès à l'étude des manuscrits et forma d'excellents archivistes. Depuis, les religieux se sont plus volontiers occupés de théologie et de politique que de philologie et de paléographie. Ces deux sciences se sont laïcisées.

La Révolution dispersa les Bénédictins et ceux qui, par goût ou par profession, avaient la curiosité du passé et la passion des recherches; l'émigration ou la peur saisit les uns, la patrie prit les autres; de ces derniers, fut La Tour-d'Auvergne, le premier grenadier de la République française; ce fut un érudit et un héros.

La Convention nationale qui « à l'amour des humains et de la liberté » joignait l'amour des sciences et des arts, qui a créé la plupart de nos écoles, qui a fondé le plus grand nombre des institutions scientifiques de la France, eut l'idée d'une École des Chartes, et c'est là un point curieux à observer, car aucune des trois monographies qui ont été écrites sur l'École des Chartes et les Archives n'en fait mention; aucun des écrivains qui se sont plu à rechercher l'origine de ces deux grandes institutions n'a voulu rendre à la Convention la paternité d'une idée que des documents irréfragables établissent cependant; il suffit de feuilleter le *Moniteur* pour y trouver entre autres preuves, dans le compte rendu des séances des Assemblées Constituante et Législative, de la Convention, du Conseil des Cinq-Cents et de celui des Anciens, des passages concluants à cet égard. Celui-ci d'abord :

Le 14 novembre 1789, M. Camus observe sur la lecture du procès-verbal

(1) Les dialectes changeaient presque toujours de canton à canton.
Voir à ce sujet : *Lecture et transcription des vieilles écritures des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles*, par A. de Bourmont. Biblioth. nation., fol. V, pièce 386.

qu'il serait à propos d'ajouter au décret d'hier sur la déclaration des biens ecclésiastiques, « que dans tous les monastères ou chapitres où il existe des bibliothèques, les supérieurs seront tenus de déposer au greffe le catalogue des livres et manuscrits, de les certifier véritables et de déclarer qu'il n'en a été soustrait aucun. » Adopté.

Le souci qu'eurent les *Révolutionnaires* de conserver les richesses historiques de la France, a de nombreuses traces semblables dans les discussions des Assemblées; mais le mérite en revient surtout à deux conventionnels, Camus et Daunou.

Camus joua un grand rôle qu'il ne nous appartient pas de retracer complètement; le 14 août 1789, il fut nommé archiviste de France; le 7 août 1790, il demanda et il obtint « que la conservation des Chartriers et autres objets précieux que renferment les dépôts, et tous autres de cette nature, soit assurée »; l'Assemblée chargea deux de ses membres de veiller au transport de ces objets et à leur versement dans le dépôt unique.

Le 2 avril 1792, Camus fit rendre un décret pour la remise aux districts des registres des ci-devant diocèses relatifs aux biens et dîmes du clergé; le 18 octobre 1792, il fit établir une commission pour la conservation des monuments des arts et des sciences; le 7 novembre, il répondit comme archiviste de France à des assertions du ministre des finances Clavières. Mais un grave évènement l'empêcha de continuer la tâche qu'il s'était imposée : nommé par la Haute-Loire député à la Convention, il fut envoyé en 1793, comme commissaire aux armées, près de Dumouriez; livré par celui-ci aux Autrichiens, il resta prisonnier pendant deux ans ; c'est seulement le 25 décembre 1795 qu'il fut échangé contre Madame Royale, fille de Louis XVI, et qu'il put reprendre ses travaux. Le conseil des Cinq Cents lui conserva sa place d'archiviste de la République et, jusqu'au coup d'État de Brumaire, Camus consacra toute son activité à l'étude des questions pédagogiques et scientifiques; aussi fut-il chargé par l'Institut de présenter des notices sur les manuscrits conservés dans les bibliothèques.

Camus et Daunou, à qui l'on doit les Archives nationales, ne furent pas les seuls à préconiser l'établissement d'un *Chartrier général ;* on retrouve, dans un rapport présenté par Jean Debry

et adopté par l'Assemblée législative le 2 janvier 1792, l'idée — non clairement exprimée, il est vrai, — d'une École des Chartes. « L'Assemblée décrète : 1° Les administrations de district feront passer aux administrations de département les états des frais occasionnés par le transport et la garde des livres provenant des maisons religieuses et autres établissements supprimés, pour la confection des catalogues et cartes indicatives; après avoir vérifié et débattu lesdits états, les administrations de département sont autorisés à les allouer économiquement, et à délivrer des ordonnances du montant sur les ressources du district; 2° l'Assemblée autorise son comité d'instruction publique à faire continuer, dans son enceinte, par des personnes expertes qui seront payées en raison de leur emploi, le travail commencé sur les cartes et catalogues commencés; 3° (article additionnel voté sur l'amendement présenté par M. Lacuée) les administrateurs de district feront continuer les travaux pour la confection des catalogues. »

Le hasard ne voulut pas que la première République pût joindre à toutes ses institutions historiques, littéraires, scientifiques, humanitaires, la création d'une École des Chartes; cet honneur échut à la monarchie qui, d'ailleurs, suivant l'exemple du gouvernement impérial, s'y prêta avec mauvaise grâce.

Une ordonnance royale du 22 février 1821 donna officiellement la vie à l'École des Chartes, dont l'idée avait germé, longtemps auparavant, dans l'esprit de quelques membres de l'Assemblée législative, puis dans celui du baron de Gérando, secrétaire général du ministère de l'intérieur. Celui-ci avait, en 1806, soumis au ministre de l'intérieur, M. de Champagny, duc de Cadore, le projet de fonder une École des Chartes; ce projet avait été agréé et soumis à Napoléon qui réclama à ce sujet un rapport plus détaillé. Un extrait d'une lettre de M. de Gérando établit le fait positivement :

J'ai entre les mains, dit le secrétaire général du ministère de l'intérieur, la copie de la lettre de l'Empereur, datée du camp d'Osterode le 7 mars 1807; l'idée est accueillie, mais il demande de plus grands développements.

Je les donnai; mais le ministre changea; l'Empereur était en campagne; moi-même, chargé de 1808 jusqu'en 1813 d'une suite de missions en Italie

et en Espagne, je ne me trouvai point en mesure de provoquer la décision définitive.

Mon idée avait alors quelque chose de plus complet et de plus vaste ; je voulais un grand établissement national où des savants âgés fussent appelés à jouir d'une honorable aisance, réunie à tous les moyens d'étude, avec le loisir et le calme qu'ils exigent, lorsque ce genre d'existence leur conviendrait. J'y réunissais au *sénat de l'érudition* son noviciat, par des pensionnaires pris parmi de jeunes savants qui se seraient préparés sous la direction des premiers, avec sécurité et indépendance.

M. de Gérando, devenu conseiller d'État sous la Restauration, continua la campagne qu'il avait entreprise en 1806 ; il remit, vers la fin de l'année 1820, à son ami, le comte Siméon, ministre de l'intérieur, un projet d'École des Chartes libellé en quinze articles ; le 22 février 1821, le roi Louis XVIII signait l'ordonnance qui constituait l'École des Chartes.

Le projet qu'avait conçu M. de Gérando se trouva malheureusement fort modifié ; il était très net, très complet au point de vue du programme des études ; il en fixait la durée, il instituait des voyages pour visiter non seulement les dépôts d'archives départementales, mais aussi les dépôts étrangers ; il exigeait des candidats à l'École le diplôme de licencié en droit ; il établissait pour les élèves un traitement fixe ainsi que des gratifications proportionnées à l'importance de leurs travaux ; enfin, il leur ouvrait plusieurs carrières : emplois dans les bibliothèques publiques, les archives, les musées, les collections publiques de Paris et des départements. Tout était prévu. Cependant M. de Gérando ne put triompher que sur la question de principe ; son avis ne prévalut pas dans les détails de l'organisation ; il était battu ; sa défaite sur le point des conditions d'admission fut surtout regrettable ; pour s'en convaincre, il suffit de lire le texte de l'ordonnance du 22 février 1821 :

Article premier. — Il y aura à Paris une École des Chartes dont les élèves recevront un traitement.

Art. 2. — Les élèves de l'École des Chartes ne pourront excéder le nombre de douze. Ils seront nommés par notre ministre de l'intérieur, parmi les jeunes gens de 20 à 25 ans, sur une liste double qui sera présentée par notre Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Art. 3. — On apprendra aux élèves de l'École des Chartes à lire les

divers manuscrits et à expliquer les dialectes français du moyen âge (1).

Art. 4. — Les élèves seront dirigés dans cette étude par deux professeurs choisis par notre ministre secrétaire d'État de l'intérieur, l'un au dépôt des manuscrits de notre Bibliothèque royale de la rue Richelieu, l'autre au dépôt des Archives de notre royaume.

Art. 5. — Les professeurs et les élèves de l'École des Chartes sont sous l'autorité des conservateurs des manuscrits du moyen âge de notre Bibliothèque royale de la rue de Richelieu et sous celle du garde général des Archives du royaume, chacun en ce qui le concerne spécialement et dans l'ordre de leurs attributions respectives.

Art. 6. — Notre ministre secrétaire d'État de l'intérieur est chargé, etc.

Un arrêté ministériel du 5 mars 1821 nomma les deux premiers professeurs de l'École, qui furent : l'abbé de Lespine, employé depuis vingt ans au service des manuscrits de la Bibliothèque royale; et M. Pavillet, chef de la section historique des Archives du royaume, ancien premier commis du cabinet de l'ordre du Saint-Esprit. Le 11 mai 1821, l'Académie des inscriptions et belles-lettres présenta une liste de douze candidats, sur laquelle le ministre prit sept élèves pour les places de pensionnaires à l'École des Chartes (section de la Bibliothèque nationale).

Ces sept jeunes gens étaient MM. Clerc de Landresse, Lacabane, plus tard professeur, puis directeur de l'École des Chartes, Lenoble, Marin d'Arbel, qui quitta bientôt après l'École, Capefigue, Faudet, Floquet, dans la suite correspondant à Rouen de l'Académie des inscriptions. Le cours de la section de la Bibliothèque royale s'ouvrit le 1er juillet 1821.

Les six élèves qui inaugurèrent le cours de la section des Archives, ouvert seulement au mois de février 1822, furent

(1) Voici l'article 9 du projet de 1820, de M. de Gérando :

« Les travaux dont ils (les élèves) seront chargés auront essentiellement les objets suivants :

« 1° Ils fourniront des copies textuelles des chartes, diplômes, manuscrits, lorsque le caractère de l'écriture ne permettra pas d'y employer des copistes ordinaires;

« 2° Des traductions desdites chartes, diplômes et documents du moyen âge, lorsqu'ils seront écrits dans un idiome du moyen âge;

« 3° Des extraits et des relevés desdits documents;

« 4° Ils pourront être chargés aussi de vérifier ou de conférer des textes;

« 5° Enfin, ils seront employés à toutes les recherches et les investigations nécessaires pour l'étude et la critique des monuments de notre histoire. »

MM. de Pétigny, Guérard, Eugène Burnouf, Barbié du Bocage, Rolle, Levaillant de Florival.

L'ordonnance de 1821 oublia de fixer la durée des cours; on ne s'en aperçut qu'en 1823. Une nouvelle circulaire, signée de Corbières, répara cette négligence et, en même temps, établit que l'Académie des inscriptions et belles-lettres présenterait de nouveaux sujets pour remplacer les élèves ayant accompli deux années d'études. En conséquence, l'Académie présenta, le 19 décembre 1823, une nouvelle liste de candidats; le ministre lui en accusa réception le 9 janvier 1824, et la pria de lui signaler les améliorations susceptibles d'être introduites dans le régime de l'École. Une commission spéciale, prise dans le sein de l'Académie et composée de MM. de Gérando, Walckenaër, Daunou, S. de Sacy et de Bétencourt, fut chargée d'élaborer un projet de réorganisation de l'École des Chartes. Cette commission poussa ses travaux avec une telle activité, qu'elle put déposer son projet dans la séance du 23 janvier 1824. L'Académie l'adopta, séance tenante, et, le jour même, elle l'adressait officiellement à M. de Corbières. Mais les idées ministérielles avaient changé; M. de Corbières ne donna aucune suite aux propositions qu'il avait lui-même sollicitées. Il fit mieux : se mettant en contradiction avec l'ordonnance du 16 janvier 1823, rendue d'après ses conseils, il ne daigna point nommer les élèves pensionnaires, quoiqu'il eût donné comme successeur à M. Pavillet, professeur de l'École, mort dans le courant d'août 1823, M. Ponsard, chef de section aux Archives nationales, quoiqu'il eût permis l'admission à l'École d'élèves, auditeurs bénévoles et sans traitement; malgré ces deux mesures, qui laissaient supposer qu'on s'intéressait encore à l'École des Chartes, le gouvernement devint, non plus indifférent, mais hostile.

Le 11 novembre 1829 seulement, Charles X réinstalla l'École des Chartes par une ordonnance dont voici les principaux articles :

Article premier. — L'Ecole royale des Chartes sera remise en activité le 2 janvier 1830.

Art. 2. — Les cours, à partir du 2 janvier 1830, se diviseront en cours élémentaire et en cours de diplomatique et de paléographie françaises.

Le premier, celui des Archives, aura pour but unique d'apprendre à déchiffrer et lire les chartes des diverses époques. Il durera un an.

Le deuxième, celui de la Bibliothèque royale de la rue Richelieu, expliquera aux élèves les divers dialectes du moyen âge et les dirigera dans la science critique des monuments écrits de cette époque, ainsi que dans le mode d'en constater l'authenticité et d'en vérifier les dates. Le cours durera deux ans.

Art. 3. — Nul ne peut être admis à l'École s'il n'est âgé de 18 ans et bachelier ès lettres.

Art. 4. — L'Imprimerie royale publiera gratuitement, chaque année, un volume des documents que les élèves auront traduits, avec texte en regard.

Ce recueil portera le titre de *Bibliothèque de l'École royale des Chartes* et sera composé des traductions qu'une commission spéciale aura jugées dignes d'en faire partie.

Le nombre des élèves pensionnaires sera de 6 au moins et de 8 au plus. Leur traitement sera de 800 francs par an.

Art. 5. — Pendant la durée de leurs études, les élèves pensionnaires prendront part aux travaux d'ordre et de classification, tant à la Bibliothèque qu'aux Archives.

Art. 6. — (Détermine les conditions du concours pour les places d'élèves pensionnaires.)

Art. 7. — Indépendamment de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, l'Imprimerie royale publiera chaque année, de la même manière et sous la direction de la commission sus-nommée, un volume de chartes nationales, qui seront disposées dans leur ordre chronologique, avec des notes critiques. Ce recueil sera intitulé *Bibliothèque de l'Histoire de France*.

Art. 8. — Il sera prélevé annuellement sur le budget une somme de 3,000 francs qui sera distribuée en gratifications aux élèves dont les travaux contribueront le plus au succès de ces Recueils.

Art. 9. — Après les deux années des études auxquelles ils seront soumis, les élèves de diplomatique et de paléographie françaises seront examinés de nouveau. Ceux d'entre eux qui seront jugés dignes de cette faveur recevront du ministre un brevet d'archiviste-paléographe et obtiendront ensuite, de préférence à tous autres candidats, la moitié des emplois vacants dans les bibliothèques publiques (celle de la rue Richelieu exceptée), les Archives du royaume et les divers dépôts littéraires.

Art. 10. — Le ministre établira les règlements nécessaires pour la discipline de l'École, après avoir pris l'avis de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres.

Un point curieux à noter dans cette ordonnance est la revendication de l'idée primitive d'une École des Chartes. « Voulant, dit en commençant la circulaire du 11 novembre 1829, voulant compléter le bienfait de l'institution de l'École des Chartes, *que la France doit à la sollicitude éclairée du feu roi*, notre très honoré frère, avons ordonné et ordonnons, etc... » Or on sait

à qui revient le mérite d'avoir indiqué l'utilité d'un établissement où seraient enseignées les sciences historiques et paléographiques. Le gouvernement royal ne faisait guère montre de modestie en se glorifiant d'avoir, en huit ans, instruit douze élèves; d'autant que, dans cette dernière ordonnance, se retrouve presque tout entier le projet primitif de M. de Gérando; les conditions d'admission, sauf l'obligation de la licence en droit, sont les mêmes; les élèves ont en perspective la moitié des places vacantes aux Archives et dans les bibliothèques publiques, autres que la Bibliothèque royale de la rue de Richelieu, places qui leur seront accordées *de préférence* à tous autres candidats.

Mais pourquoi ne pas exiger des candidats le diplôme de licencié en droit? Pourquoi exclure de la Bibliothèque nationale les élèves de l'École des Chartes? Pourquoi ne leur accorder que la moitié des places vacantes dans les bibliothèques? Pourquoi ne pas leur promettre au moins la moitié des emplois vacants dans les musées? M. de Gérando leur en donnait la totalité! Pourquoi ne pas adopter l'article du projet de 1820 qui prescrivait aux élèves des visites dans les dépôts d'archives départementales aussi bien que dans les dépôts de l'étranger, où l'on courait chance de rencontrer des documents concernant l'histoire de notre pays? Toutes ces questions se posaient alors comme elles se posent, pour la plupart, encore aujourd'hui.

Il faut cependant savoir gré au gouvernement royal de ne s'être pas opposé résolument à la création, puis au développement de l'École des Chartes, surtout lorsqu'on sait la médiocre passion qu'il nourrissait pour l'enseignement, les encouragements dont il favorisa les congrégations religieuses, l'accumulation de maladresses et de fautes dont il se rendit coupable, la proposition qui fut faite à la Chambre, en 1818, de supprimer le budget de l'instruction publique.

Conformément à l'article 10 de la nouvelle ordonnance, l'Académie des inscriptions et belles-lettres nomma une commission chargée de préparer un projet de règlement relatif à l'École des Chartes. M. Pardessus donna lecture de son rapport, dans la séance du 4 décembre 1829; il critiqua la disposition de l'ordonnance du 11 novembre 1829, relative à la publication du

volume annuel intitulé : *Bibliothèque de l'École des Chartes;* revendiqua pour l'Académie l'honneur de continuer la publication des textes et des tables relatifs aux chartes et documents historiques, ce dont elle était chargée depuis 1791. M. de Montbel, alors ministre de l'intérieur, approuva ce rapport et fixa, par un arrêté en 7 articles, le règlement provisoire de l'École. La réouverture des cours eut lieu le 2 janvier 1830; c'est de ce jour seulement que l'École des Chartes existe réellement.

La Révolution de juillet n'atteignit pas l'École. De deux arrêtés, signés le 13 octobre par M. Guizot, ministre de l'intérieur, l'un décide que le cours élémentaire se fera désormais à la Bibliothèque, ainsi que les cours de diplomatique et de paléographie; l'autre confirme dans ses fonctions de professeur l'abbé de Lespine et nomme titulaire de la seconde chaire M. Champollion-Figeac.

Quelques jours plus tard, le 17 octobre, M. de Montalivet, qui succéda à M. Guizot, établit un règlement définitif qui fut substitué à celui de M. de Montbel et qui continua à être observé jusqu'en 1846.

Jusqu'à cette époque, l'École des Chartes ne subit aucune transformation, aucune modification; elle vécut humblement, mais utilement. En février 1831, M. de Lespine, professeur à l'École depuis la fondation, mourut, et M. Guérard, élève de la promotion de 1821, lui succéda (1); c'est le seul évènement à signaler. Doucement, sans bruit, l'École des Chartes prenait une plus large importance; de Paris, des départements, de l'étranger même accouraient à ses cours des élèves libres; le diplôme d'archiviste-paléographe était ardemment brigué; les résultats des diverses améliorations, apportées depuis la fondation de l'École dans le système d'instruction, ne se faisaient pas attendre.

(1) M. Guérard devint successivement conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, directeur de l'École des Chartes, membre de l'Institut et officier de la Légion d'honneur; il mourut à Paris le 10 mars 1854.

II

Si nous avons exposé avec autant de complaisance les débuts de l'École des Chartes, si nous avons donné à notre récit plus de développements qu'il n'en paraît comporter, si nous nous sommes longuement étendu, c'est dans un double but : il est intéressant de constater au prix de quelles luttes, de quels efforts, de quels délais, une idée juste et bonne acquiert le droit de cité ; à nos longs préliminaires, il y a une autre conclusion et une autre excuse; dans l'histoire que nous avons faite de l'École des Chartes, le passé est rempli de leçons pour l'avenir; c'est en étudiant l'histoire de l'institution, en examinant les différents projets qui la concernent, en analysant les réformes dont elle a fait l'objet, en comptant les fruits qu'elle a donnés ; c'est en regardant son passé qu'on peut se rendre un compte exact des services qu'elle rend et des améliorations qu'elle appelle. Il suffirait pour l'instant d'en revenir simplement au règlement élaboré par M. de Gérando; d'ailleurs, la seconde partie de l'histoire de l'École des Chartes fournit à cette thèse de nouveaux arguments.

Nous retrouvons l'École, en 1847, sous le régime de l'ordonnance royale du 31 décembre 1846, qui est encore aujourd'hui en vigueur, sauf quelques légères modifications. Il convient d'examiner cette ordonnance de 1846 : elle fixait le siège de l'École où il est actuellement, dans le palais des Archives, et nulle part il ne pourrait mieux être ; le programme des cours était élargi sensiblement ; l'article 8 de l'ordonnance reconstitutive comprenait dans l'enseignement les branches suivantes :

1° La lecture et le déchiffrement des chartes et monuments écrits;

2° L'archéologie figurée, embrassant l'histoire de l'art, l'architecture chrétienne, la sigillographie et la numismatique;

3° L'histoire générale du moyen âge, appliquée particulièrement à la chronologie, à l'art de vérifier l'âge des titres et leur authenticité;

4° La linguistique appliquée à l'histoire des origines et de la formation de la langue nationale;

5° La géographie politique de la France au moyen âge;
6° La connaissance sommaire des principes du droit canonique et du droit féodal.

La durée des études était portée de deux à trois ans, et l'article 17 du nouveau règlement disait que « les examens de la troisième année porteraient sur toutes les branches de l'enseignement; que les élèves déclarés admissibles au service paléographique soutiendraient, dans la séance inaugurale de la rentrée suivante, un acte public sur un thème imprimé qu'ils choisiraient; et qu'à la suite de cette épreuve seulement, seraient conférés les diplômes d'archiviste-paléographe ». L'obtention du diplôme ouvrait aussi aux élèves de nouvelles carrières; elle leur permettait, par l'article 19, tout en leur conservant un traitement fixe annuel de six cents francs, d'aspirer aux emplois suivants :

1° Répétiteurs et professeurs de l'École des Chartes;
2° Auxiliaires pour les travaux de l'Académie des inscriptions et belles-lettres;
3° Archivistes dans les départements;
4° Employés dans les bibliothèques publiques du royaume, dans la proportion d'une place sur trois vacances.

La situation des professeurs fut également améliorée : leur traitement fut porté à 4,000 francs par an, et celui des répétiteurs fut fixé à 1,800 francs. Il y avait décidément progrès; cependant le gouvernement n'abandonnait pas le droit qu'il possédait de placer ses protégés; il disposait de deux places sur trois vacances qui se produiraient dans les bibliothèques publiques du royaume, et il n'en attribuait qu'une seule aux élèves sortants de l'École. L'expérience démontra l'inanité d'une telle loi; un décret du 4 février 1850, toujours en vigueur, vint y remédier : il dit « qu'à l'avenir les archivistes des départements devront être choisis parmi les élèves de l'École des Chartes, et, à défaut, parmi les personnes qui auront reçu un certificat d'aptitude délivré après examen par une commission organisée par le ministre de l'intérieur. »

A la date du 26 mai 1850, un nouveau règlement était

édicté; les élèves de première année devaient, avant d'être admis en seconde année :

1° Transcrire et traduire une charte latine et une charte provençale;
2° Résoudre certaines questions relatives au texte de ces chartes;
3° Commenter ces mêmes chartes.

Et de même pour les élèves de 2e et de 3e année, une thèse de sortie était exigée.

Le niveau des études s'éleva rapidement et sensiblement, surtout à la suite de plusieurs mesures prises par M. Duruy, un des grands-maîtres de l'Université qui ait su se mettre à la hauteur de ses fonctions, un des ministres de l'Instruction publique auquel rendent un juste hommage même ses adversaires politiques. Des décrets datés du 2 février 1866, 18 août 1866 et 30 janvier 1869, réglèrent d'une façon très précise les examens de sortie, les attributions et les prérogatives des professeurs, le programme des cours, et augmentèrent le budget de l'École des Chartes, celui de sa bibliothèque principalement.

L'histoire de l'École des Chartes a failli se terminer à l'époque actuelle; sa suppression fut en effet proposée, en 1872, à l'Assemblée nationale. MM. de Kerdrel et Jules Simon sauvèrent l'École. Un arrêté ministériel du 24 juillet 1872 augmenta même le nombre des élèves pouvant y être admis; vingt, au maximum, y purent entrer chaque année; M. Jules Simon, alors ministre, maintenait les anciennes conditions d'admission : moins de vingt-cinq ans révolus au 31 décembre de l'année qui précède l'inscription et le grade de bachelier ès lettres; il instituait de plus un examen se composant d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale; l'épreuve écrite comprenait, et comprend actuellement encore, une version latine, un thème latin, une composition sur l'histoire et la géographie *avant* 1789; l'épreuve orale porte sur l'explication d'un texte latin et sur l'histoire et la géographie *avant* 1789; il est tenu compte aux candidats de la connaissance de l'allemand, de l'anglais, de l'espagnol ou de l'italien.

Cette excellente innovation, due à la vigilante sagacité de

feu M. Quicherat (1), qui avait été nommé à la direction de l'École par décret du 4 septembre 1871, permit de ne recevoir désormais que des élèves sachant le latin, ce que ne prouvait nullement le diplôme de bachelier ès lettres; il est, en effet, des bacheliers, et un certain nombre qui, une fois l'examen passé, oublient non seulement le latin, mais aussi quelquefois le français.

La loi sur le recrutement de l'armée dispense, à titre conditionnel, du service militaire les élèves de l'École des Chartes qui passent dix ans tant à l'École que dans un service public.

Le décret du 14 octobre 1872 porte que le diplôme d'archiviste-paléographe laisse à celui qui en est pourvu, tout comme aux licenciés en droit, ès lettres ou ès sciences, la faculté de se présenter aux examens de concours pour la nomination des auditeurs de deuxième classe au Conseil d'État; c'est une nouvelle carrière ouverte par la République aux archivistes-paléographes qui, aujourd'hui, peuvent également prendre part au concours pour l'agrégation de l'enseignement de l'histoire et de la géographie, et devenir membres de l'École francaise de Rome. (Décret du 20 novembre 1875.)

Le dernier document officiel que nous ayons à signaler relativement à l'École des Chartes est du 21 novembre 1878 :

L'institution d'un examen d'entrée, dit le rapport du ministre de l'instruction publique, a permis de vérifier le degré d'instruction des candidats au titre d'élève de l'École des Chartes. Les traitements des professeurs, tant titulaires qu'adjoints, qui variaient de 2,400 à 4,000 francs, ont été portés uniformément à 5,000 francs, et un crédit spécial attribué à la publication des fac-similés des anciennes chartes a eu pour résultat de mettre à la disposition des élèves de nouveaux instruments d'étude et de vérification. Le fonds de la bibliothèque a été triplé depuis 1868.

C'est à l'enseignement de l'École des Chartes que nous devons cette forte génération de bibliothécaires et d'archivistes qui ont établi dans nos collections départementales un ordre rigoureux; c'est grâce à leurs soins, à leurs

(1) Mort en avril 1882, remplacé à la direction de l'École des Chartes par M. Paul Meyer.

M. Paul Meyer, admis comme élève pensionnaire le 28 janvier 1861, était devenu chargé de cours en 1869.

Successivement archiviste de la ville de Tarascon, attaché au catalogue des manuscrits de la Bibliothèque nationale, archiviste aux Archives nationales, M. Paul Meyer est, depuis 1876, professeur du cours de langues et littératures de l'Europe méridionale au Collège de France.

scrupules, à leur curiosité toujours en éveil, que notre histoire est rentrée peu à peu en possession d'un si grand nombre de documents dont, avant eux, on ignorait l'existence et qui, sans eux, auraient disparu.

Cette conclusion sera la nôtre; il nous reste cependant à examiner si, malgré les résultats satisfaisants obtenus, l'École des Chartes ne prêterait pas à des réformes, si elle ne subit pas quelquefois la routine de l'enseignement que l'on y donne, si elle n'a pas pour l'archaïsme un sentiment trop affectueux, s'il ne serait pas préférable de sortir quelques instants des sentiers tracés par la tradition.

III

M. de Gérando voulait que l'École des Chartes fût une école d'histoire universelle; il voulait qu'elle fût aux sciences historiques ce qu'est aux sciences mathématiques l'École polytechnique. Cette idée ne se trouve qu'incomplètement réalisée par le programme des études qui, actuellement, sont limitées à une certaine époque de notre histoire. On l'a vu, pour les élèves de l'École, la France, depuis 1789, ne doit pas exister; la Révolution française, que l'on supprime, présente cependant quelque intérêt: elle nécessite, autant que toute autre période, des recherches approfondies.

La faute de cette exclusion n'est pas à la politique et à la haine que ressentent pour la Révolution quelques amis de l'École des Chartes, car les rois qui se sont succédé sur le trône depuis François II ou Charles IX ne sont pas plus favorisés que les hommes de la Convention : leur histoire est également dédaignée; tel élève de l'École des Chartes qui lira couramment une charte de Louis le Débonnaire hésitera devant un acte public de l'an 1600, écrit selon le mode d'écriture alors en usage.

Le but de l'École n'est pas cependant de fournir au moyen âge des admirateurs, mais de donner à la France des archivistes, des bibliothécaires, des historiens, qui ne doivent pas se renfermer dans l'étude d'une partie de notre histoire, comme l'indique le tableau des cours qui seront professés pendant l'année 1883 :

1° Cours de paléographie (M. L. Gautier, professeur);
2° Langues romanes (M. Paul Meyer);
3° Bibliographie et classement des bibliothèques (M. A. de Montaiglon);
4° Sources de l'histoire de France (M. Siméon Luce);
5° Diplomatique (M. de Mas-Latrie);
6° Institutions politiques de la France (M. J. Roy);
7° Classement des archives (M. de Montaiglon);
8° Droit civil et canonique du moyen âge (M. Tardif);
9° Archéologie du moyen âge (M. de Lasteyrie).

Il y a lieu d'ouvrir une nouvelle voie à l'École, afin que les archivistes munis du diplôme de paléographes rendent, dans les préfectures, auprès des conseils généraux et des villes, les services que l'on peut attendre d'eux; afin qu'ils ne trouvent pas au-dessous d'eux de classer les documents et les pièces que leur livre l'administration, d'étudier les questions modernes, de discuter des recherches, en dehors du moyen âge, sur un projet de canal, sur la construction d'un édifice, la fondation d'un établissement public, la création d'un musée, l'état de l'instruction primaire à telle ou telle époque.

Les archivistes paléographes ne rendent pas actuellement de nombreux services dans les départements; ils se bornent, au contraire, à travailler uniquement pour satisfaire leurs goûts. On devrait, à l'École des Chartes, transformer sous ce rapport l'esprit des élèves. Quel intérêt, dès lors, pourraient avoir les recherches, si elles profitaient non plus seulement à la science de l'histoire, mais aux préfectures, aux conseils généraux et municipaux, aux particuliers mêmes. Pour ne citer qu'un exemple : des milliers de baux emphytéotiques ont été signés avant 1789, puis engloutis dans la tourmente révolutionnaire. Retrouver ou reconstituer ces titres, ne serait-ce pas accomplir un travail d'une haute utilité?

L'organisation de l'École des Chartes et son plan d'études avaient inspiré à quelques universitaires l'idée (1) de créer une *École d'histoire* qui réunirait à la fois les élèves de l'École des Chartes et les élèves de l'École normale supérieure (section d'histoire).

Cette idée est-elle réalisable, et, si elle était réalisée, donne-

(1) Voir la *Revue Critique*, second semestre de 1882.

rait-elle de bons résultats? C'est peu probable. Depuis quelque temps, les élèves de l'École normale reçoivent une direction particulière, et si le mouvement n'est pas enrayé, ils seront bientôt portés à préférer la grosse érudition allemande à la méthode éminemment française qu'ont indiquée, pratiquée, perfectionnée Voltaire et Michelet. Les élèves de la section d'histoire à l'École normale se feront bientôt un devoir d'écrire lourdement, d'instituer une technologie pour l'histoire comme il en existe une pour la philosophie ; d'être des narrateurs minutieux et simulant la profondeur, plutôt que d'être des narrateurs s'imposant par la forme de leur style et la netteté de leurs récits ; ils se donneront la tâche de compter les cheveux des conquérants et des rois, comme l'a fait dernièrement un savant allemand.

Cette méthode n'a pas encore obtenu droit de cité à l'École des Chartes ; les professeurs de cette école sont, non pas uniquement des érudits et des savants, mais aussi des écrivains éloquents, des adversaires du pédantisme et de la science qui méprise ce qui est trop facile à comprendre. Il serait donc préférable, au lieu de réunir les deux écoles où est enseignée l'histoire, de respecter l'état actuel des choses, en donnant toutefois aux jeunes gens portés vers les études historiques les moyens de suivre à la fois les cours de l'École normale supérieure et les cours de l'École des Chartes.

Il y a là une réforme qu'il faut étudier d'autant plus attentivement que, si l'on en juge par les faits, aucun élève de l'École normale supérieure ne franchit les portes de l'École des Chartes.

Ce qui d'ailleurs empêche les lauréats d'histoire de nos lycées et de nos collèges de songer à perfectionner dans ce sens leurs études, c'est que l'on ne connaît pas en France la valeur des richesses paléographiques et historiques renfermées dans nos Archives, et même dans les études de notaires, dans les châteaux, chez les particuliers.

De l'autre côté du Rhin, il n'en est pas ainsi. La direction des Archives de Berlin (1), publie, dans l'intérêt des études histo-

(1) *Journal officiel de la République française*, 11 décembre 1878.

riques, les anciens diplômes et chartes. La collection comprendra quatre cents fac-similés photographiques des principales pièces du VIIIe au XVIe siècle. La direction des archives prussiennes a eu à sa disposition, pour cet objet, une somme de 80,000 marks (100,000 francs). Des exemplaires de ces reproductions sont envoyés à toutes les bibliothèques d'Université en Allemagne.

En France, en faisons-nous autant? Nous disposons cependant des mêmes procédés : l'héliogravure, la photographie, la phototypographie, etc.

Si l'exemple que nous donne l'Allemagne était suivi ; si les principales pièces de nos archives (nous en avons de fort belles et de fort intéressantes en même temps que de très anciennes, puisque le plus ancien titre conservé aux Archives nationales est une charte de Clotaire II datée de 625) étaient reproduites à grand nombre d'exemplaires par les moyens exacts, et économiques en même temps, que la science et l'industrie mettent à notre disposition; si elles étaient répandues dans nos bibliothèques, nos lycées, nos collèges, on verrait, sans conteste, beaucoup de jeunes gens, se livrer avec ardeur et avec profit à cette nouvelle étude, et accomplir eux-mêmes des recherches qui souvent seraient couronnées de succès (1).

Nous soumettons ces projets de réformes au Conseil de perfectionnement de l'École des Chartes (2) qui a toujours favorisé franchement le progrès, et qui sera secondé, nous l'espérons, par le ministre de l'Instruction publique.

L'article 13 du projet de 1820 exigeait que les élèves admis fussent pourvus du diplôme de licencié en droit. Pourquoi n'en est-il plus ainsi? Le droit romain ne forme-t-il plus la base du droit coutumier en vigueur au moyen âge?

L'article 10 du projet de 1820 porte :

Un certain nombre d'entre eux (des élèves de l'École des Chartes) sera

(1) Nous n'ignorons pas qu'il existe un *Musée des Archives nationales*, un *Trésor de l'École des Chartes* et quelques autres publications dont l'une, la plus complète et la plus intéressante, publiée par le ministère de l'intérieur ; mais ces publications ne sont pas suffisantes, surtout elles ne sont pas assez largement répandues ; on les trouve difficilement, elles restent dans les greniers de la rue de Grenelle.

(2) Ce conseil de perfectionnement est composé de MM. de Wailly, Delisle, Maury, Hauréau, Paulin-Pâris, Wallon, Jourdain, de Rozières.

tour à tour envoyé pour visiter les archives des départements. Ils pourront aussi être envoyés en Angleterre, en Allemagne, en Italie, pour rechercher dans les divers dépôts les documents inédits qui pourraient se rattacher à notre histoire.

Pourquoi l'État ne crée-t-il pas des bourses de voyage comme récompenses pour les élèves de l'École qui se seraient distingués au cours de leurs études? L'État n'agit-il pas ainsi en faveur des élèves de l'École des Mines, de l'École des Ponts-et-Chaussées, de l'École des Beaux-Arts?

Que l'État construise, dans les dépendances des archives, un monument pour l'École des Chartes, qu'il donne tout au moins à cette institution une meilleure organisation matérielle; qu'il la dote comme l'Allemagne et l'Angleterre savent doter leurs Instituts scientifiques; qu'il distribue chaque année des bourses de voyage; qu'il fasse dans les programmes plus large part à l'étude des temps modernes; qu'il encourage les recherches des faits et documents historiques; qu'il ouvre plus largement les portes de l'École des Chartes, tout en exigeant des élèves de plus sérieuses garanties d'intelligence et de savoir; et l'École des Chartes non seulement gardera le premier rang parmi les institutions d'enseignement supérieur qui font l'orgueil de la France ou des nations étrangères, mais encore chaque année elle donnera à la patrie une génération de lettrés et de savants.

Émile CÈRE.

LA

LÉGISLATION SUR LES ALIÉNÉS

Lorsqu'un esprit superficiel examine les lois des nations civilisées relatives aux aliénés, sa première impression est que ces lois sont plus compliquées qu'elles ne devraient l'être. Une étude approfondie de la question amène à reconnaître qu'elles ont à faire face à des besoins multiples. En effet, les conséquences de l'état d'aliénation mentale, la difficulté ou l'impossibilité du traitement de la maladie dans les conditions ordinaires de la vie, l'incapacité des devoirs et des droits de la vie sociale, l'irresponsabilité des actes, le danger personnel ou public résultant de l'état de liberté, posent au législateur des problèmes complexes et difficiles, dans lesquels se trouvent engagés, à divers titres et à divers points de vue, l'intérêt du malade, l'intérêt de la famille, l'intérêt de la société. Une législation complète a donc à sauvegarder, en première ligne, les droits de la société qui doit être protégée contre les aliénés, ensuite l'intérêt des aliénés eux-mêmes qui réclament un traitement et des soins convenables. Il est nécessaire que la sollicitude du législateur se porte sur des points différents, suivant la position de fortune des aliénés. S'ils sont pauvres, il faut que les moyens de secours soient largement organisés et que leur admission dans les asiles puisse être facilitée et débarrassée de toute formalité inutile ; s'ils sont riches, il y aura moins à se préoccuper de leur traitement qu'à les protéger contre des convoitises coupables. Les intérêts matériels de l'aliéné, de sa famille et des tiers, en ce qui touche la fortune et l'administration de ses biens, ont besoin d'être garantis. Le législateur doit se préoccuper aussi

des droits des personnes non aliénées qui peuvent être menacées dans leur liberté individuelle par les mesures exceptionnelles qu'autorise le traitement des aliénés.

Un grand nombre de questions de médecine, de législation et de bienfaisance, qui réclament, pour leur solution pratique, le concours de la science, de la loi et de l'administration publique, se rattachent, en outre, au régime des aliénés.

Ce n'est qu'en portant atteinte à la liberté d'action de l'aliéné dangereux, qu'il est possible de prévenir, d'empêcher l'abus qu'il en peut faire contre lui-même, contre la sécurité et l'ordre publics.

De là, pour la société, le droit et le devoir d'intervenir dans la vie de l'aliéné dangereux et même de se saisir de sa personne, pour le placer dans des conditions spéciales de surveillance.

De telles atteintes à la liberté individuelle ne peuvent se motiver que par la justification de leur nécessité, et doivent être soumises à des conditions et à des règlements fixés par la loi.

Quand on parle des grands progrès réalisés dans notre siècle, il faut toujours remonter au fait qui ouvre pour la France et pour l'Europe une ère nouvelle, la Révolution de 1789. C'est de là seulement que datent, chez nous, les premiers essais sérieux de régularisation légale de la condition des aliénés. Notre révolution politique et sociale n'est pas restée indifférente à la plus affligeante des infortunes, à la folie. Dès le mois de mars 1790, l'Assemblée nationale prend des mesures et fait interroger par les juges les personnes « détenues pour cause de démence »; ordonne qu'elles soient visitées par les médecins, « afin que, d'après la sentence qui aura statué sur leur état, elles soient élargies ou soignées dans des hôpitaux choisis à cet effet ». Un peu plus tard, la Convention, s'inspirant des vues humanitaires de Pinel, qui venait de dire des aliénés : « Ce sont des malades », fit tomber leurs chaînes et ferma les cabanons et les cachots de Bicêtre.

Sous l'influence du mouvement général de réforme philanthropique, le sort des aliénés devint l'objet d'une préoccupation sérieuse pour les législateurs, les administrateurs et les médecins.

Jusqu'en 1838, toutefois, la séquestration des aliénés continua à n'être réglée que par des arrêtés de police. A défaut d'établissements spéciaux pour les recueillir et les soigner, ils étaient emprisonnés dans les hospices et, la plupart du temps, confondus avec les criminels dans les maisons de détention.

En 1835, une première enquête officielle constata les abus dont ils avaient à souffrir et les soins qu'exigeait leur état.

Le 30 juin 1838, fut enfin promulguée une loi marquant un progrès réel pour l'époque, et qui règle encore aujourd'hui la condition sociale des aliénés.

Nous allons étudier les dispositions principales de cette loi et indiquer les réformes dont une expérience de quarante-quatre années a démontré la nécessité.

I

C'est le fait de toutes les législations qui ne sont pas l'œuvre d'un seul jet, et ont été trop remaniées, de ne pas présenter toute la précision, toute l'unité désirables. On sait que la loi du 30 juin 1838 a subi ces vicissitudes plus qu'aucune autre.

Voici quels furent ses précédents.

Présentée aux Chambres le 6 janvier 1837, avec quatorze articles seulement et sans division de matières, elle ne s'appliquait à garantir que la liberté individuelle. Son but était surtout de parer aux détentions arbitraires. Le projet, amendé une première fois, se divisa en trois titres. Il y eut, entre autres dispositions, des règles concernant l'administration des biens. Après trois présentations à chacune des deux Chambres, trois rapports de M. Vivien à la Chambre des députés, trois autres rapports du marquis de Barthélemy à la Chambre des pairs, gestation laborieuse qui dura dix-huit mois, elle fut enfin promulguée. En outre des quatorze articles que comptait le projet à l'origine, la loi s'était successivement augmentée de vingt-sept autres articles.

Quels étaient les moyens mis en œuvre par cette loi pour atteindre le but qu'elle se proposait?

Son article premier impose à chaque département l'obliga-

tion d'avoir un établissement public ou privé spécialement destiné à recevoir et à soigner les aliénés, ou de traiter, à cet effet, avec un établissement public ou privé, soit du département même, soit d'un autre département.

« Les traités passés avec les établissements publics ou privés devront être approuvés par le ministre de l'intérieur. »

La disposition de l'article premier est peut-être la meilleure que contient la loi ; c'est l'innovation la plus heureuse qu'elle ait introduite dans notre législation. Les aliénés sont assurés, depuis ce moment, d'avoir des établissements spéciaux pour les recueillir et les soigner, au lieu de rester exposés à être confondus avec les criminels dans les maisons de détention.

Quant à la mesure prescrite par le dernier alinéa de l'article, le décret du 25 mars 1852 sur la décentralisation administrative a transféré aux préfets le pouvoir d'approuver les traités ; mais il serait peut-être préférable de revenir à la pratique primitive, en exigeant l'approbation ministérielle.

L'article présente une lacune fâcheuse, en ce qui concerne les aliénés séquestrés à domicile, dont il ne s'occupe pas.

L'omission du législateur a donné lieu, en France, à de graves abus qu'eussent prévenus le contrôle et la surveillance de l'autorité publique. En Angleterre, le lord chancelier ou le ministre de l'intérieur peuvent, en tout temps et en toute circonstance, faire visiter et examiner par les « commissionners in Lunacy », ou inspecteurs des aliénés, tout aliéné ou supposé tel, traité à domicile et renfermé ou soumis à une contrainte quelconque, et ordonner une enquête.

Le texte de la loi belge contient ceci : « Nulle personne ne peut être séquestrée dans son domicile ou dans celui de ses parents ou des personnes qui en tiennent lieu, si l'aliénation mentale n'est pas constatée par deux médecins, désignés, l'un par la famille ou les personnes intéressées, l'autre par le juge de paix du canton, qui s'assurera lui-même de l'état du malade et renouvellera les visites au moins une fois par trimestre. Indépendamment des visites personnelles du juge de paix, ce magistrat se fera remettre trimestriellement un certificat du médecin de la famille, aussi longtemps que durera la séquestration, et

fera d'ailleurs visiter l'aliéné par tel médecin qu'il désignera, chaque fois qu'il le jugera nécessaire. »

Il en est ainsi, non seulement en Angleterre et en Belgique, mais encore en Norvège et en Suisse, dans les cantons de Genève et de Neufchâtel. La mesure s'impose au législateur. Il est nécessaire, en France aussi, d'exiger par une disposition nouvelle que toute séquestration à domicile, chez des parents ou des étrangers, soit immédiatement notifiée à l'autorité, et de créer une surveillance des aliénés soignés à domicile.

L'article 2 place les établissements publics consacrés aux aliénés sous la direction de l'autorité publique; l'article 3 met les établissements privés sous la surveillance de la même autorité.

Ces dispositions nous paraissent suffisantes, mais à condition que la surveillance soit bien organisée, et nous n'avons pas d'autres observations à présenter au sujet des deux articles, qui peuvent être maintenus.

L'article 4 charge les préfets, les présidents de tribunaux, les chefs des parquets, les juges de paix et les maires des communes, de visiter les asiles publics ou privés d'aliénés.

Ces visites qui, aux termes de la loi, devraient avoir lieu à des jours indéterminés, une fois au moins chaque trimestre dans les établissements privés, et une fois au moins par semestre dans les établissements publics, seraient une bonne garantie pour l'observation des prescriptions légales. Mais il a été constaté qu'en fait les visites n'avaient pas lieu. Le Sénat, dans ses séances des 2 juillet et 12 décembre 1867, a renvoyé aux ministres de la justice et de l'intérieur une pétition, en exprimant le vœu qu'un décret vînt ajouter à l'ordonnance portant règlement d'administration publique du 18 décembre 1839 une disposition destinée à rendre obligatoire l'accomplissement des visites dont il s'agit, à en fixer le nombre et à en prescrire le procès-verbal ou rapport envoyé au supérieur hiérarchique. L'Assemblée nationale avait été également saisie, en 1874, d'un projet destiné à modifier la loi de 1838, en cherchant à donner satisfaction aux nombreuses réclamations dont elle est l'objet : le projet n'a pas abouti. Quelles sont les raisons de l'inobservation générale de la loi? Le rapport adressé par M. de

Crisenoy, ancien directeur au ministère de l'intérieur, à la commission chargée d'élaborer un nouveau projet de loi, les indique très nettement : « Le défaut capital de la loi de 1838 est d'avoir établi un système de surveillance et de contrôle qui n'existe que sur le papier et ne fonctionne pas réellement, et cela pour deux motifs : le premier est qu'on a confié la surveillance à un trop grand nombre de personnes, d'où il résulte qu'aucune d'elles en particulier n'en a la responsabilité ; le second, que, ne voulant pas faire les frais de cette surveillance, on en a imposé la charge à certains fonctionnaires à titre de supplément de fonctions, ou gratuitement à des personnes de bonne volonté. Or on peut être certain qu'en fait, tout service exigeant un travail régulier et qui n'est pas rémunéré, ne s'exécute pas. »

Il est de toute nécessité d'imposer des visites plus fréquentes à certains fonctionnaires, auxquels on accorderait une indemnité spéciale pour ce service, avec obligation de rédiger des procès-verbaux de leurs visites et de les adresser au ministre de l'intérieur.

L'article 5 soumet à l'autorisation préalable du gouvernement la formation et la direction des établissements consacrés aux aliénés et subordonne, pour ces établissements, le maintien et la sortie des malades à des conditions définies. La loi a eu pour but de réaliser un ensemble de garanties, dans l'intérêt de la liberté individuelle, contre toutes les chances de séquestration arbitraire ou illicite. On doit reconnaître que le résultat a été atteint, en partie du moins, et que, sous le régime de la loi de 1838, en France, les séquestrations non motivées par un état réel d'aliénation mentale sont devenues plus rares. L'article 5 pourra donc être maintenu.

La loi distingue deux sortes de placements : les placements volontaires et les placements ordonnés par l'autorité publique.

Pour les placements volontaires, elle exige la production des pièces suivantes : 1° une demande officielle et circonstanciée de la part de la personne qui réclame l'admission ; 2° un certificat de médecin constatant l'état mental de la personne à placer, indiquant les particularités de sa maladie et la nécessité de faire traiter la personne désignée dans un établissement d'aliénés et

de l'y tenir renfermée; 3° un passe-port ou toute autre pièce propre à constater l'identité de la personne à placer.

Le certificat du médecin ne pourra être admis, s'il a plus de quinze jours de date, s'il est signé d'un médecin attaché à l'établissement, ou si le médecin signataire est parent ou allié, au second degré inclusivement, des chefs ou propriétaires de l'établissement ou de la personne qui sollicitera l'admission.

Un bulletin mentionnant les pièces produites, la copie du certificat qui a motivé l'entrée et un certificat du médecin de l'établissement, doivent être adressés, dans les vingt-quatre heures, à Paris au préfet de police, dans les départements au préfet, directement ou par l'intermédiaire des sous-préfets et des maires.

Tel est l'ensemble des formalités prescrites par l'article 8 pour le placement volontaire dans les établissements publics.

En Angleterre, la loi, dans le but de garantir la liberté individuelle contre les abus possibles des placements volontaires, établit la responsabilité de la personne qui demande la séquestration, des deux médecins qui doivent attester l'aliénation et la nécessité de la séquestration, du directeur et des médecins de l'établissement où est reçu l'aliéné. On ne retrouve ce surcroît de précautions dans aucune autre législation.

Notre système de placements volontaires est à peu près le même qu'en Angleterre. Toutefois il est moins bien organisé et présente moins de garantie. On n'exige, chez nous, que le certificat d'un seul médecin. Notre loi ne s'est pas préoccupée de la forme des demandes de placement et des certificats; elle n'a rien prévu pour rendre effective la responsabilité des personnes qui placent ou reçoivent l'aliéné.

Il est nécessaire de combler les lacunes que fait ressortir la comparaison avec la loi anglaise et avec les lois des autres pays. Nous ne pensons pas qu'on doive introduire dans notre législation toutes les dispositions de la loi anglaise; certaines d'entre elles seraient assurément peu compatibles avec nos mœurs; il nous semble non seulement inutile, mais encore impossible de rendre responsables les médecins qui auront délivré les certificats constatant l'aliénation mentale. Avec le système de la responsabilité, il ne se trouverait peut-être pas, chez nous, de

médecins pour attester la maladie. Mais, dans une organisation nouvelle, il sera sage de nous approprier, en l'adaptant à notre caractère, à nos habitudes, ce qui se fait de bon chez nos voisins. Ainsi, la responsabilité de la personne qui demande la séquestration peut être établie et deviendra une sérieuse garantie.

Une autre modification s'impose à nous, en ce qui concerne les certificats délivrés à fin de séquestration. Il y a lieu d'exiger qu'ils n'aient pas plus de cinq ou six jours de date, au moment de leur présentation. La validité de quinze jours qui leur est accordée par la loi de 1838 semble trop étendue. En effet, tous les médecins reconnaissent que l'état d'un aliéné peut se modifier et même changer complètement dans l'espace de huit à dix jours et quelquefois moins.

Si le placement est fait dans un établissement privé, dit l'article 9, le préfet, dans les trois jours de la réception du bulletin, chargera un ou plusieurs hommes de l'art de visiter la personne désignée dans ce bulletin; ceux-ci ayant constaté l'état mental feront leur rapport sur-le-champ. Le préfet pourra leur adjoindre telle autre personne qu'il désignera.

Ainsi, l'article 9 ne demande également, pour le placement dans un établissement privé, que le certificat d'un seul médecin. Le certificat du second médecin exigé par la loi anglaise est remplacé, dans notre système, par la visite officielle du médecin envoyé par le préfet. Cette garantie peut paraître suffisante, pourvu que l'obligation de la visite soit strictement imposée dans la pratique. Néanmoins il conviendrait d'apporter un changement à notre loi, en prescrivant que, dans les cas où le diagnostic de la folie est difficile, le médecin appelé à délivrer un certificat pour l'admission soit tenu de s'adjoindre un confrère. Il ne serait fait d'exception que pour les cas d'urgence, qu'il faut toujours admettre.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la commission extra-parlementaire du régime des aliénés examine la question des placements volontaires, tant dans les asiles publics que dans les établissements privés. Nous apprenons avec satisfaction qu'elle se propose d'ajouter à la législation actuelle des garanties nouvelles contre les séquestrations arbitraires.

Dans le cas où un aliéné compromet l'ordre public ou là sûreté des personnes, l'article 18 a investi, à Paris le préfet de police, et dans les départements les préfets, du droit d'ordonner d'office le placement de toute personne interdite, ou non interdite, dans un établissement d'aliénés, en leur imposant l'obligation de motiver leurs ordres et d'énoncer les circonstances qui auront rendu ces ordres nécessaires.

L'attribution aux préfets du pouvoir d'ordonner les séquestrations d'office a été, durant la discussion même de la loi et depuis son adoption, l'objet de vives critiques.

On a soutenu que ce pouvoir serait plus convenablement et plus sûrement confié à l'autorité judiciaire, dans la personne du président du tribunal civil. On a prétendu que, si l'ordre de placement devait être abandonné à l'administration, il conviendrait de l'attribuer aux maires plutôt qu'aux préfets.

Tel n'est pas notre avis. La séquestration d'un aliéné dangereux est une mesure de police qui, par sa nature, appartient essentiellement à l'autorité administrative et qui, par son urgence, ne comporte pas les lenteurs et les formalités d'une instruction judiciaire.

Remarquons, en outre, que la loi n'a pas dessaisi les maires du pouvoir de remédier au danger en cas d'urgence, à la charge d'en référer dans les vingt-quatre heures aux préfets, qui doivent statuer sans délai.

La nécessité d'une prompte approbation par l'autorité administrative supérieure des mesures prises par les maires est une garantie de plus donnée à la légitimité de la séquestration. Nous estimons donc que le pouvoir d'ordonner les séquestrations d'office doit être laissé aux préfets. Mais ce qui nous paraît regrettable, c'est que le préfet puisse statuer seul, sans avoir vu l'aliéné, sans même avoir pris l'avis d'un médecin. Or est-il admissible qu'une personne soit séquestrée dans un asile sans avoir été préalablement visitée par un médecin? Il est donc indispensable, ici encore, qu'une disposition nouvelle impose, dans tous les cas, la production du certificat médical.

Le législateur aura aussi à combler une autre lacune de notre loi qui na ni indiqué ni défini les cas dans lesquels pourraient

être ordonnés les placements d'office, mais s'est contentée d'une formule vague, élastique, pouvant s'appliquer à tout aliéné, quel qu'il soit.

Lorsque l'aliéné est séquestré, sa sortie, s'il obtient sa guérison ou si sa séquestration devient inutile, n'est aucunement garantie par la loi. En outre, il n'existe pas, en France, une inspection sérieuse des établissements d'aliénés. Un décret du 15 janvier 1852 a bien organisé un service d'inspection; on a nommé des inspecteurs généraux; mais on ne leur a donné aucun pouvoir, aucune initiative, pour provoquer la sortie des malades guéris. La loi s'en rapporte pour la nécessité de la sortie aux directeurs des établissements, qui ne sont obligés de l'ordonner qu'en cas de guérison. Il suffit qu'ils ne sachent pas reconnaître qu'il y a guérison, ou même qu'ils n'osent pas prendre la responsabilité de la sortie, dans la crainte d'une rechute possible, pour que la séquestration se prolonge indéfiniment. En ce qui concerne les incurables, la loi autorise implicitement la séquestration perpétuelle, alors même qu'elle est devenue complètement inutile.

Telles sont les causes de l'encombrement de nos asiles. C'est dans les imperfections de notre loi qu'on trouve les raisons d'une augmentation toujours croissante des aliénés. Le département de la Seine a dû entreprendre la construction d'un quatrième asile, à Villejuif. Les établissements de Sainte-Anne, de Ville-Évrard et de Vaucluse, sans parler des quartiers d'aliénés de Bicêtre et de la Salpêtrière et des asiles de province où le département de la Seine place ses malades, sont aujourd'hui insuffisants.

II

Quel est le moyen de remédier à ces inconvénients? Ce serait d'établir un contrôle efficace pour assurer la sortie de toutes les personnes dont la séquestration cesse d'être nécessaire et utile, et d'empêcher nos établissements d'aliénés de rester, par une extension abusive du mot d'aliénation mentale, le refuge de malheureux atteints d'un simple affaiblissement intellectuel, quand ils ne font courir à la société aucune espèce de

danger. De plus, « les sorties provisoires » nous semblent une excellente mesure appelée à rendre des services. Le système fonctionne depuis longtemps en Angleterre; il a été essayé également dans les asiles de la Seine et a donné de bons résultats. Le principe des sorties provisoires doit donc être inscrit dans la nouvelle loi.

Les articles 25, 26, 27 et 28 sont relatifs aux dépenses du service des aliénés. Le système de la loi est que la dépense de l'aliéné est à la charge : 1° de l'aliéné lui-même; 2° de ceux qui lui doivent des aliments, aux termes des articles 205 et suivants du Code civil; 3° du département, avec le concours de la commune du « domicile de secours », suivant la loi du 24 vendémiaire an II (15 octobre 1793), titre V, et sauf obligation particulière des hospices qui, avant la loi de 1838, entretenaient des aliénés, sous réserve, en cas de contestation, de la décision du conseil de préfecture.

Une modification importante est nécessaire dans le système de la répartition de ces charges. Les frais d'entretien des étrangers traités dans nos asiles doivent être supportés par l'État, et non par le département qui les a recueillis.

Quant à l'établissement du domicile de secours, la loi du 24 vendémiaire an II a besoin d'être remaniée sous ce rapport. En effet, il n'est pas admissible aujourd'hui, avec nos facilités plus grandes de déplacement et l'extrême mobilité qui en résulte, qu'il suffise « d'un séjour d'un an dans une commune » pour y acquérir le domicile de secours, comme le porte l'article 4, ou même d'un simple séjour de six mois, pour les personnes qui se sont mariées dans la commune, suivant la faculté accordée par l'article 13. Il y a lieu également de modifier la disposition de l'article 14, ainsi conçu : « Ceux qui auront resté deux ans dans la même commune, en louant leurs services à un ou plusieurs particuliers, obtiendront le même droit. » On sait les conséquences qu'entraîne pour certains départements la trop grande facilité de la loi de vendémiaire à ouvrir un droit au domicile de secours. Dans la Seine, par exemple, elle met à notre charge une foule de gens qui n'ont jamais eu à Paris de domicile réel et ne s'y étaient établis que provisoirement. Par suite de sa situation exception-

nelle, ce département a donc près de huit mille aliénés à son compte, et la dépense qu'il a à supporter, pour leur entretien, dépasse quatre millions par an.

La quatrième section du titre II de la loi de 1838, sous la rubrique de « Dispositions communes à toutes les personnes placées dans les asiles d'aliénés », contient quelques règles relatives à l'administration des biens et à la tutelle des aliénés.

L'ordonnance royale du 18 décembre 1839, supplétive de la loi de 1838, a créé par son article premier des commissions administratives qui remplissent gratuitement un mandat de surveillance. Il existe, auprès de chaque asile, une commission composée de cinq membres, chargée principalement de la surveillance de l'établissement ainsi que des côtés matériels et économiques de l'administration. Ces commissions rendent des services réels dans les asiles de nos grandes villes; mais leur rôle est nul dans ceux qui sont éloignés des grands centres, parce que leur contrôle purement facultatif ne s'y exerce pas. Elles ne se réunissent d'ailleurs, normalement, que tous les mois, aux termes de l'article 5 de l'ordonnance précitée, et leur action est forcément insuffisante.

L'article 31 de la loi de 1838 charge, en outre, dans une certaine mesure, les commissions de l'administration des biens des malades : elles désignent un de leurs membres pour remplir les fonctions d'administrateur provisoire à l'égard des personnes non interdites placées dans les asiles. La loi limite les fonctions de cet administrateur à trois espèces d'actes :

1° Poursuivre le recouvrement des sommes dues à la personne placée dans l'établissement, et procéder à l'acquittement de ses dettes;

2° Passer des baux qui ne pourront excéder trois ans;

3° Faire vendre le mobilier, avec l'autorisation du président du tribunal civil.

L'administrateur provisoire a donc des pouvoirs définis et très restreints; il lui est impossible de pourvoir aux nécessités d'une administration réelle et complète. Mais ces fonctions, même ainsi limitées, nécessiteraient un travail constant et assujettissant, qu'on ne peut exiger d'un homme ne recevant ni traitement

ni indemnité. A Paris, où la commission de surveillance des asiles de la Seine est composée de onze membres, au lieu de cinq, le service de la tutelle est fait par un bureau de la Préfecture de la Seine, avec l'aide d'un notaire et d'un avoué attachés à l'administration, sous le contrôle de l'administrateur provisoire dont la tâche se trouve singulièrement facilitée.

Mais voyons comment s'opère l'administration des biens dans nos asiles de province. Le rapport adressé, en 1878, par les inspecteurs généraux au ministre de l'Intérieur va nous renseigner à cet égard : « Dans la plupart des départements, l'administrateur provisoire des biens des aliénés n'intervient que quand il y est sollicité, soit par le préfet, soit par le ministère public ou les notaires. Le préfet ne réclame guère l'intervention de l'administrateur provisoire que si l'aliéné interné possède des ressources suffisantes pour qu'il paraisse légitime de lui imposer une quote-part dans le paiement de ses frais d'entretien. Les notaires, de leur côté, ne s'adressent à lui que dans les cas où son intervention est absolument nécessaire pour régler judiciairement des questions intéressant des aliénés internés. Mais il y a bien d'autres circonstances dans lesquelles il serait utile que l'administrateur provisoire intervînt, et de sa propre initiative. »

Ce rapport officiel nous semble résumer exactement la situation.

Voici maintenant la déclaration d'un homme compétent, le docteur Jules Falret : « Les biens des aliénés ne sont pas suffisamment protégés; mon père avait demandé qu'on assimilât les aliénés aux absents. La fortune des malades peut être aujourd'hui dilapidée : on voit tous les jours des aliénés ayant 20 ou 30,000 francs de rente placés dans les asiles avec une pension de 1,200 francs. Certaines familles finissent même, après avoir diminué progressivement la pension de leur parent, par le placer dans un asile public. »

M. Ernest Bertrand, conseiller à la Cour d'appel de Paris, dont l'opinion repose sur l'expérience puisqu'il est membre de la commission de surveillance de la maison nationale de Charenton, a exprimé ainsi son avis, dans la séance de la Société de législation comparée du 12 mai 1870 : « La question de l'admi-

nistration des biens des aliénés a été trop négligée jusqu'à présent. La plupart des auteurs qui ont écrit sur la législation concernant les aliénés, admettent sans examen que leur fortune est suffisamment garantie. C'est une erreur qu'il faut attaquer et détruire. En France, la fortune des aliénés n'est pas mieux protégée que celle des mineurs et de tous les incapables, et le nombre de ceux dont les biens sont dilapidés est considérable. Par suite de l'importance qu'ont prise les valeurs mobilières dans la richesse générale, les lois sur la tutelle sont devenues insuffisantes et appellent une revision. Les abus qui se produisent dans l'administration des biens des aliénés, ont une relation directe avec les questions de liberté individuelle. Le désir de s'emparer de cette administration, ou de la conserver, fait que les tuteurs ou les parents ont souvent un intérêt puissant à faire séquestrer l'aliéné et à s'opposer à ce que la liberté lui soit rendue. On a remarqué qu'en Allemagne il ne s'est, jusqu'à présent, élevé aucune plainte contre les séquestrations arbitraires, malgré le peu de précautions légales prises pour les prévenir ; on peut l'attribuer à ce que, dans le plus grand nombre des États, le tuteur, obligé de rendre des comptes annuels, est complètement désintéressé. »

Après avoir rapporté l'opinion d'hommes compétents et autorisés, il devient superflu d'insister sur la façon insuffisante dont sont actuellement sauvegardés les intérêts des aliénés, sous le double rapport de la gestion de leurs biens et de l'emploi de leurs revenus. Le mal n'est que trop évident ! Cherchons plutôt les moyens de remédier à cette situation fâcheuse. Aujourd'hui, notre loi, déjà incomplète en 1838, a vieilli et ne répond plus aux besoins d'une époque où les fortunes tendent de plus en plus à se mobiliser, où les valeurs au porteur ont une importance considérable dans le patrimoine de chacun. Il ne s'agit donc pas, sur ce point, de modifications de détail à introduire : c'est une réorganisation complète, sur de nouvelles bases, qui s'impose au législateur.

III

Voici une indication sommaire de quelques mesures qui nous paraissent propres à assurer plus efficacement la tutelle des aliénés non interdits :

1° Extension des pouvoirs de l'administrateur provisoire, de façon à lui permettre de pourvoir aux nécessités d'une administration réelle et complète ;

2° Obligation étroite pour l'administrateur d'exercer son action sur les biens de tous les aliénés séquestrés dans les asiles publics, qu'ils y soient internés d'office ou placés à titre volontaire;

3° Enfin, rétribution des fonctions d'administrateur. Nous pensons, en effet, qu'il n'est pas possible d'exiger un travail aussi considérable que celui de l'administration des biens des aliénés, sans accorder de rémunération. On pourrait d'ailleurs, pour ne pas imposer la totalité de la charge aux départements, allouer aux administrateurs une indemnité prélevée à raison d'un tant pour cent à déterminer sur les revenus dont ils auraient procuré la rentrée. Dans la Seine, l'agent comptable des biens des aliénés reçoit, à titre de droit de garde, une indemnité établie à raison de 3 p. 100 sur les rentes qu'il encaisse chaque année.

Il nous paraît possible de sauvegarder, au moyen d'un sacrifice minime, l'avoir des aliénés, et de leur donner, d'autre part, par ces mesures, l'ensemble des garanties que leur eût assurées l'interdiction par la nomination d'un tuteur.

Quant à la protection des biens des aliénés interdits, séquestrés ou traités à domicile, on pourrait la réaliser par les deux moyens suivants empruntés à des législations étrangères :

1° Obligation imposée, comme en Allemagne, au tuteur ou à l'administrateur nommé par le tribunal, de rendre, chaque année, à un magistrat que l'on désignerait, un compte de sa tutelle ;

2° Institution dans chacun de nos départements d'un conseil de tutelle chargé de contrôler la gestion de la fortune de l'interdit et l'emploi de ses revenus.

Le conseil de tutelle que nous proposons d'instituer en France existe depuis longtemps en Suisse, dans chaque canton, pour les aliénés et les personnes interdites. Il rend de grands

services dans ce pays, et rien ne s'opposerait à ce qu'on en fît l'essai chez nous.

La loi de 1838 ne contient qu'un seul article relatif aux pénalités : c'est l'article 41 et dernier, dans lequel il est dit que les contraventions aux dispositions de divers articles seront punies d'un emprisonnement de cinq jours à un an et d'une amende de 50 à 3,000 francs, ou de l'une ou de l'autre de ces deux peines.

Ces pénalités n'ont presque jamais été appliquées.

A propos de cet article, il faut encore mentionner deux graves lacunes dont nous n'avons pas eu l'occasion de parler au cours de notre étude. En effet, la loi ne s'occupe nulle part des aliénés ayant commis des délits et des crimes et acquittés par les tribunaux, comme non responsables ; elle ne prévoit donc pas la nécessité de leur séquestration. D'autre part, elle n'a pris aucune disposition pour prévenir ou réprimer les actes de négligence ou de brutalité des gardiens.

Sur ce point, la loi anglaise de 1845 édicte des peines sévères contre tout directeur, médecin, infirmier ou toute autre personne employée dans un asile d'aliénés, qui aura maltraité un malade ou l'aura volontairement négligé. On voit que la sollicitude des Anglais pour les aliénés est extrême : ils ont tout prévu, tout réglé. Cette prévoyance nous manque.

Il n'est pas sans intérêt de connaître leur opinion sur notre législation. Voici à ce sujet l'extrait d'un rapport récent de leurs « Commissionners in Lunacy », indiquant bien, dans sa concision, les réformes les plus nécessaires :

« Au résumé, les critiques formulées contre le régime créé par la loi de 1838 portent sur les points suivants :

« L'organisation établie en vue d'assurer le contrôle de l'exécution des diverses prescriptions de la loi et la surveillance des établissements d'aliénés, ne fonctionne que d'une manière incomplète, et quelquefois même ne fonctionne pas du tout.

« Les admissions dans les établissements d'aliénés et le maintien des malades qui y ont été admis, ne sont pas entourés de garanties suffisantes.

« Les intérêts des aliénés interdits ou non interdits, placés dans les établissements, ne sont pas efficacement sauvegardés,

en ce qui concerne leurs biens et l'emploi de leurs revenus.

« Les aliénés soignés à domicile ne sont sauvegardés en aucune façon.

« Aucune disposition de la loi n'oblige à séquestrer les aliénés acquittés par les tribunaux comme n'ayant pas été responsables de leurs actes ; de nombreux faits démontrent la nécessité d'y pourvoir.

« La loi ne contient aucune disposition spéciale en vue de prévenir ou de réprimer les actes de négligence ou de brutalité des gardiens.

« L'organisation de l'inspection générale ne répond pas au rôle que devrait remplir cette institution et aux besoins d'un service qui réclame une surveillance de tous les instants et doit progresser sans cesse, pour être à la hauteur de sa mission. »

IV

Nous devons conclure de tout ce qui précède que l'ensemble des dispositions de la loi du 30 juin 1838 a besoin d'être complètement modifié. La plupart des articles devront être remaniés, complétés, formulés dans des termes plus précis. Il convient, en outre, de réglementer ce qui ne l'a pas été jusqu'ici ; de réorganiser l'inspection générale en adjoignant aux inspecteurs généraux médecins un certain nombre d'hommes de loi et d'administrateurs ; de créer une administration sérieuse des biens des aliénés ; enfin d'étendre la surveillance de l'État à certains actes qui s'accomplissent actuellement sans aucun contrôle de sa part.

Nous aurions encore à parler de l'organisation intérieure de nos asiles ; mais la question est assez importante et offre assez d'intérêt pour que nous en fassions l'objet d'une étude spéciale.

Puissions-nous voir bientôt notre pays doté d'une loi protectrice des aliénés !

Si quelques pauvres fous sont descendus au degré de l'animalité, devons-nous oublier qu'ils ont été des hommes et peuvent le redevenir? Quoi de plus intéressant que ces malheureux qui vivent dans l'abandon d'eux-mêmes et que la société doit protéger en raison de leur inconscience ?

L. PIVION.

LE

PETIT BONHOMME

31 décembre 18...

Nel mezzo del cammin di nostra vita...
Au milieu du chemin de la vie...

Ce vers, par lequel Dante commence le premier cantique de la *Divine Comédie*, me vient à la pensée, ce soir, pour la centième fois peut-être ; mais c'est la première fois qu'il me touche.

Avec quel intérêt je le repasse en esprit, et comme je le trouve sérieux et plein ! C'est qu'à ce coup j'en puis faire l'application à moi-même. Je suis à mon tour au point où fut Dante quand le vieux soleil marqua la première année du XIVe siècle. Je suis au milieu du chemin de la vie, à supposer ce chemin égal pour tous et menant à la vieillesse.

Mon Dieu ! je savais, il y a vingt ans, qu'il faudrait en arriver là : je le savais, mais je ne le sentais pas. Je me souciais alors du milieu du chemin de la vie comme de la route de Chicago. Maintenant que j'ai gravi la côte, je retourne la tête pour embrasser d'un regard tout l'espace que j'ai traversé si vite, et le vers du poète florentin me remplit d'une telle rêverie, que je passerais volontiers la nuit devant mon feu à soulever des fantômes. Les morts sont si légers, hélas !

Il est doux de se souvenir. Le silence de la nuit y invite. Son calme apprivoise les revenants, qui sont timides et fuyants par nature et veulent l'ombre avec la solitude pour venir parler à l'oreille de leurs amis vivants. Les rideaux des fenêtres sont

tirés, les portières pendent à plis lourds sur le tapis. Seule une porte est entr'ouverte, là, du côté où mes yeux se tournent par instinct. Il en sort une lueur d'opale; il en vient des souffles égaux et doux, dans lesquels je ne saurais distinguer moi-même celui de la mère de ceux des enfants.

Dormez, chéris; dormez.

Nel mezzo del cammin di nostra vita...

Au coin du feu qui meurt, je rêve et je me figure que cette maison de famille, avec la chambre où luit en tremblant la veilleuse et d'où s'exhalent ces souffles purs, ces souffles chers, est une auberge isolée sur cette grande route dont j'ai déjà suivi la moitié.

Dormez, chéris; nous repartirons demain!

Demain! Il fut un temps où ce mot contenait pour moi la plus belle des magies. En le prononçant, je voyais des figures inconnues et charmantes me faire signe du doigt et murmurer : « Viens! » J'aimais tant la vie, alors! J'avais en elle la belle confiance d'un amoureux, et je ne pensais pas qu'elle pût jamais me devenir sévère, elle qui pourtant est sans pitié.

Je ne l'accuse pas. Elle ne m'a pas fait les blessures qu'elle a faites à tant d'autres. Elle m'a même quelquefois caressé par hasard, la grande indifférente! En retour de ce qu'elle m'a pris ou refusé, elle m'a donné des trésors auprès desquels tout ce que je désirais n'était que cendre et fumée. Malgré tout, j'ai perdu l'espérance, et maintenant je ne puis entendre dire : *À demain,* sans éprouver un sentiment d'inquiétude et de tristesse.

Non! je n'ai plus confiance en mon ancienne amie la vie. Mais je l'aime encore. Tant que je verrai son divin rayon briller sur trois fronts blancs, sur trois fronts aimés, je dirai qu'elle est belle et je la bénirai.

Dormez, chéris, dormez.

Il y a des heures où tout me surprend, des heures où les choses les plus simples me donnent le frisson du mystère.

Ainsi, il me paraît en ce moment que la mémoire est une faculté merveilleuse et que le don de faire apparaître le passé est aussi étonnant et bien meilleur que le don de voir l'avenir.

C'est un bienfait que le souvenir. La nuit est calme, j'ai rassemblé les tisons dans la cheminée et ranimé le feu.

Dormez, chéris, dormez.

J'écris mes souvenirs d'enfance et c'est

POUR VOUS TROIS.

I

LES MONSTRES

Les personnes qui m'ont dit ne se rien rappeler des premières années de leur enfance m'ont beaucoup surpris. Pour moi, j'ai gardé de vifs souvenirs du temps où j'étais un très petit enfant. Ce sont, il est vrai, des images isolées, mais qui par cela même ne se détachent qu'avec plus d'éclat sur un fond obscur et mystérieux. Bien que je sois encore assez éloigné de la vieillesse, ces souvenirs, que j'aime, me semblent venir d'un passé infiniment profond. Je me figure qu'alors le monde était dans sa magnifique nouveauté et tout revêtu de fraîches couleurs. Si j'étais un sauvage, je croirais le monde aussi jeune ou, si vous voulez, aussi vieux que moi. Mais j'ai le malheur de n'être point un sauvage. J'ai lu beaucoup de livres sur l'antiquité de la terre et l'origine des espèces, et je mesure avec mélancolie la courte durée des individus à la longue durée des races. Je sais donc qu'il n'y a pas très longtemps que j'avais mon lit à galerie dans une grande chambre d'un vieil hôtel fort déchu, qui a été démoli depuis pour faire place aux bâtiments neufs de l'École des Beaux-Arts. C'est là qu'habitait mon père, modeste médecin et grand collectionneur de curiosités naturelles. Qui est-ce qui dit que les enfants n'ont pas de mémoire? Je la vois encore, cette chambre, avec son papier vert à ramages et une jolie gravure en couleur qui représentait, comme je l'ai su depuis, Virginie traversant dans les bras de Paul le gué de la Rivière-Noire. Il m'arriva dans cette chambre des aventures extraordinaires.

J'y avais, comme j'ai dit, un petit lit à galerie qui restait tout le jour dans un coin et que ma mère plaçait chaque nuit au

milieu de la chambre, sans doute pour le rapprocher du sien, dont les rideaux immenses me remplissaient de crainte et d'admiration. C'était toute une affaire de me coucher. Il y fallait des supplications, des larmes, des embrassements. Et ce n'était pas tout : je m'échappais en chemise et je sautais comme un lapin. Ma mère me rattrapait sous un meuble pour me mettre au lit. C'était très gai.

Mais à peine étais-je couché que des personnages tout à fait étrangers à ma famille se mettaient à défiler autour de moi. Ils avaient des nez en bec de cigogne, des moustaches hérissées, des ventres pointus et des jambes comme des pattes de coq. Ils se montraient de profil, avec un œil rond au milieu de la joue et défilaient, portant broches, balais, guitares, seringues et quelques instruments inconnus. Laids comme ils étaient, ils n'auraient pas dû se montrer ; mais je dois leur rendre une justice : ils se coulaient sans bruit le long du mur et aucun d'eux, pas même le plus petit et le dernier, qui avait un soufflet au derrière, ne fit un pas vers mon lit. Une force les retenait visiblement aux murs le long desquels ils glissaient sans présenter une épaisseur appréciable. Cela me rassurait un peu ; d'ailleurs, je veillais. Ce n'est pas en pareille compagnie, vous pensez bien, qu'on ferme l'œil. Je tenais mes yeux ouverts. Et pourtant (cela est un autre prodige) je me retrouvais tout à coup dans la chambre pleine de soleil, n'y voyant que ma mère en peignoir rose et ne sachant pas du tout comment la nuit et les monstres s'en étaient allés.

— Quel dormeur tu fais ! disait ma mère en riant.

Il fallait, en effet, que je fusse un fameux dormeur.

Hier, en flânant sur les quais, je vis dans la boutique d'un marchand de gravures un de ces cahiers de grotesques dans lesquels le lorrain Callot exerca sa pointe fine et dure et qui se sont faits rares depuis mon enfance. La mère Letort, notre voisine, en tapissait tout un mur, et je les regardais chaque jour, en allant et en revenant de la promenade ; je nourrissais mes yeux de ces monstres et, quand j'étais couché dans mon petit lit à galerie, je les revoyais sans avoir l'esprit de les reconnaître. Ce coquin de Callot !

Le petit cahier que je feuilletais réveilla en moi tout un monde évanoui, et je sentis s'élever dans mon âme comme une poussière embaumée au milieu de laquelle passaient des ombres chéries.

II

LA DAME EN BLANC

En ce temps-là, deux dames habitaient la même maison que nous, deux dames vêtues l'une tout de blanc, l'autre tout de noir.

Ne me demandez pas si elles étaient jeunes; cela passait ma connaissance. Mais je sais qu'elles sentaient bon et qu'elles avaient toutes sortes de délicatesses. Ma mère, un peu souffrante et timide, n'allait guère chez elles. Mais j'y allais souvent, moi, surtout à l'heure du goûter, parce que la dame en noir me donnait des gâteaux. Donc, je faisais seul mes visites. Il fallait traverser la cour. Ma mère me surveillait de sa fenêtre, et frappait sur les vitres quand je m'oubliais trop longtemps à contempler le cocher qui pansait ses chevaux. C'était tout un travail de monter l'escalier à rampe de fer, dont les hauts degrés n'avaient point été faits pour mes petites jambes. J'étais bien payé de ma peine dès que j'entrais dans la chambre des dames, car il y avait là mille choses qui me plongeaient dans l'extase. Mais rien n'égalait les deux magots de porcelaine qui se tenaient assis sur la cheminée, de chaque côté de la pendule. D'eux-mêmes, ils hochaient la tête et tiraient la langue. J'appris qu'ils venaient de Chine et je me promis d'y aller. La difficulté était de m'y faire conduire par ma bonne. J'avais acquis la certitude que la Chine était derrière l'Arc-de-Triomphe, mais je ne trouvais jamais moyen de pousser jusque-là.

Il y avait aussi dans la chambre des dames un tapis à fleurs, sur lequel je me roulais avec délices, et un petit canapé doux et profond, dont je faisais tantôt un bateau, tantôt un cheval ou une voiture. La dame en noir, un peu grasse, je crois, était très douce et ne me grondait jamais. La dame en blanc avait ses

impatiences et ses brusqueries, mais elle riait si joliment ! Nous faisions bon ménage tous les trois, et j'avais arrangé dans ma tête qu'il ne viendrait jamais que moi dans la chambre aux magots. La dame en blanc, à qui je fis part de cette décision, se moqua bien un peu de moi, à ce qu'il me sembla ; mais j'insistai et elle me promit tout ce que je voulus.

Elle promit. Un jour pourtant je trouvai un monsieur assis dans mon canapé, les pieds sur mon tapis et causant à mes dames avec un air de satisfaction. Il leur donna même une lettre qu'elles lui rendirent après l'avoir lue. Cela me déplut, et je demandai de l'eau sucrée parce que j'avais soif et aussi pour qu'on fît attention à moi. En effet, le monsieur me regarda.

— C'est un petit voisin, dit la dame en noir.

— Sa mère n'a que celui-là, n'est-il pas vrai ? reprit le monsieur.

— Il est vrai, dit la dame en blanc. Mais qu'est-ce qui vous a fait croire cela?

— C'est qu'il a l'air d'un enfant bien gâté, reprit le monsieur. En ce moment il ouvre des yeux comme des portes cochères.

C'était pour le mieux voir. Je ne veux pas me flatter, mais je compris admirablement, après la conversation, que la dame en blanc avait un mari qui était secrétaire d'ambassade dans un pays lointain, que le visiteur apportait une lettre de ce mari et qu'on le remerciait de son obligeance. Tout cela ne me contenta pas et, en m'en allant, je refusai d'embrasser la dame en blanc, pour la punir.

Ce jour-là, au dîner, je demandai à mon père ce que c'était qu'un secrétaire. Mon père ne me répondit point et ma mère me dit que c'était un petit meuble dans lequel on range des papiers. Conçoit-on cela? On me coucha, et les monstres, avec un œil au milieu de la joue, défilèrent autour de mon lit en faisant plus de grimaces que jamais.

Si vous croyez que je pensai le lendemain au monsieur que j'avais trouvé chez la dame en blanc, vous vous trompez, car je l'avais oublié de tout mon cœur, et il n'eût tenu qu'à lui d'être à jamais effacé de ma mémoire. Mais il eut l'audace de se repré-

senter chez mes deux amies, je ne sais si ce fut dix jours ou dix ans après ma première visite. J'incline à croire aujourd'hui que ce fut dix jours. Il était étonnant, ce monsieur, de prendre ainsi ma place. Je l'examinai cette fois et ne lui trouvai rien d'agréable. Il avait des cheveux très brillants, des moustaches noires, des favoris noirs, un menton rasé avec une fossette au milieu, la taille fine, de beaux habits, et sur tout cela un air de contentement. Il parlait du cabinet du ministère des Affaires étrangères où il était attaché depuis deux ans. J'avais bien vu des chiens à la chaîne, mais je ne savais pas qu'on attachât dans des cabinets des messieurs à favoris noirs. J'étais content qu'on l'eût attaché ; seulement j'aurais voulu savoir si c'était par le cou. Il parlait aussi des bals et des réceptions, dans lesquels il avait vainement cherché ces dames. Et elles l'écoutaient. Était-ce une conversation, cela? Et ne pouvait-il parler, comme faisait avec moi la dame en noir, du pays où les montagnes sont en caramel et les rivières en limonade ?

Quand il fut parti, la dame en noir dit que c'était un jeune homme charmant. Je dis, moi, qu'il était vieux et qu'il était laid. Cela fit beaucoup rire la dame en blanc. Ce n'était pas risible, pourtant. Mais voilà, elle riait de ce que je disais ou bien elle ne m'écoutait pas parler. La dame en blanc avait ces deux défauts, sans compter un troisième qui me désespérait : celui de pleurer, de pleurer, de pleurer. Ma mère m'avait dit que les grandes personnes ne pleuraient jamais. Ah! c'est qu'elle n'avait pas vu comme moi la dame en blanc, tombée de côté sur un fauteuil, une lettre ouverte sur ses genoux, la tête renversée et son mouchoir sur les yeux. Cette lettre (je parierais aujourd'hui que c'était une lettre anonyme) lui faisait bien de la peine. C'était dommage, car elle savait si bien rire! Ces deux visites me donnèrent l'idée de la demander en mariage. Elle me dit qu'elle avait un grand mari au Japon, qu'elle en aurait un petit sur le quai Voltaire; ce fut arrangé, et elle me donna un gâteau.

Mais le monsieur aux favoris noirs revenait bien souvent. Il fallait croire qu'il était mal attaché. Un jour que la dame en blanc me contait qu'elle ferait venir pour moi de Chine des poissons bleus, avec une ligne pour les pêcher, il se fit annoncer et

fut reçu. A la façon dont nous nous regardâmes, il était clair que nous ne nous aimions pas. La dame en blanc lui dit que sa tante (elle voulait dire la dame en noir) était allée faire une emplette aux *Deux Magots*. Je voyais les deux magots sur la cheminée et je ne concevais pas qu'il fallût sortir pour leur acheter quoi que ce fût. Ma mère ne m'avait pas appris qu'il y avait un magasin de nouveautés à l'enseigne des *Deux Magots*, et je tombais de prodige en prodige. Les petits enfants ont bien de la peine à comprendre les choses. Le monsieur ne parut nullement affligé de l'absence de la dame en noir, et il dit à la dame en blanc qu'il voulait lui parler sérieusement. Elle s'arrangea avec coquetterie dans sa causeuse et lui fit signe qu'elle l'écoutait. Mais il me regardait et semblait embarrassé.

— Il est très gentil ce petit garçon, dit-il enfin, en me passant la main sur la tête, mais...

— C'est mon petit mari, dit la dame en blanc.

— Hé bien ! reprit le monsieur, ne pourriez-vous le renvoyer à sa mère ? Ce que j'ai à vous dire ne doit être entendu que de vous.

Elle lui céda.

— Chéri, me dit-elle, va jouer dans la salle à manger, et ne reviens que quand je t'appellerai. Va, chéri.

J'y allai le cœur gros. Elle était pourtant très curieuse, la salle à manger, à cause d'un tableau à horloge qui représentait une montagne au bord de la mer avec une église, sous un ciel bleu. Et, quand l'heure sonnait, un navire s'agitait sur les flots, une locomotive avec ses voitures sortait d'un tunnel et un ballon s'élevait dans les airs. Mais quand l'âme est triste, rien ne peut lui sourire. D'ailleurs le tableau à horloge restait immobile. Il paraît que la locomotive, le navire et le ballon ne partaient que toutes les heures, et c'est long, une heure ! du moins ce l'était en ce temps-là. Par bonheur, la cuisinière vint chercher quelque chose dans le buffet et, me voyant tout triste, me donna des confitures qui charmèrent les peines de mon cœur. Mais quand je n'eus plus de confitures, je retombai dans le désespoir. Bien que le tableau à horloge n'eût pas encore sonné, je me figurais que des heures et des heures s'amoncelaient sur ma

morne solitude. Par moments, il me venait de la chambre voisine quelques éclats de la voix du monsieur; il suppliait la dame en blanc, puis il semblait en colère contre elle. C'était bien fait. Mais n'en finiraient-ils donc jamais? Je m'aplatis le bout du nez contre les vitres, je tirai des crins aux chaises, j'agrandis les trous du papier de tenture, j'arrachai les franges des rideaux, que sais-je? L'ennui est une terrible chose. Enfin, n'y pouvant plus tenir, je m'avançai sans bruit jusqu'à la porte qui donnait accès dans la chambre aux magots et je haussai le bras pour atteindre le bouton. Je savais bien que je faisais une action indiscrète et mauvaise, mais cela même me donnait une espèce d'orgueil. J'ouvris la porte et je trouvai la dame en blanc debout contre la cheminée. Le monsieur, à genoux à ses pieds, ouvrait de grands bras comme pour la prendre. Il était plus rouge qu'une crête de coq; les yeux lui sortaient de la tête. Peut-on se mettre dans un état pareil!

— Cessez, monsieur, disait la dame en blanc, qui était plus rose que de coutume et très agitée. Cessez, puisque vous me dites que vous m'aimez; cessez... et ne me faites pas regretter...

Et elle avait l'air de le craindre et d'être à bout de forces.

Il se releva vite en me voyant, et je crois bien qu'il eut un moment l'idée de me jeter par la fenêtre. Mais elle, au lieu de me gronder comme je m'y attendais, me serra dans ses bras en m'appelant son chéri.

M'ayant emporté sur le canapé, elle pleura longtemps et doucement sur ma joue. Nous étions seuls. Je lui dis, pour la consoler, que le monsieur aux favoris était un vilain homme, et qu'elle n'aurait pas de chagrin si elle était restée seule avec moi, comme c'était convenu. Mais, c'est égal, je trouvais que les grandes personnes étaient quelquefois bien drôles.

A peine étions-nous remis, que la dame en noir entra avec des paquets. Elle demanda s'il n'était venu personne.

— Monsieur Arnould est venu, répondit tranquillement la dame en blanc, mais il n'est resté qu'une seconde.

Pour cela, je savais bien que c'était un mensonge, mais le bon génie de la dame en blanc, qui sans doute était avec moi depuis quelques instants, me mit son doigt invisible sur la bouche.

Je ne revis plus M. Arnould, et mes amours avec la dame en blanc ne furent plus troublées; c'est pourquoi, sans doute, je n'en ai pas gardé le souvenir. Hier encore, c'est-à-dire après plus de trente ans, je ne savais pas ce qu'elle était devenue.

Hier, j'allai au bal du ministre des Affaires étrangères. Je suis de l'avis de lord Palmerston, qui disait que la vie serait supportable sans les plaisirs. Mon travail quotidien n'excède ni mes forces ni mon intelligence, et j'ai pu parvenir à m'y intéresser. Ce sont les réceptions officielles qui m'accablent. Je savais qu'il serait fastidieux et inutile d'aller au bal du ministre; je le savais et j'y allai, parce qu'il est dans la nature humaine de penser sagement et d'agir d'une façon absurde.

J'y allai, et à peine étais-je entré dans le grand salon, qu'on annonça l'ambassadeur de *** et Mme ***. J'avais rencontré plusieurs fois l'ambassadeur, dont la figure fine porte l'empreinte de fatigues qui ne sont point toutes dues aux travaux de la diplomatie. Il eut, dit-on, une jeunesse orageuse et il court sur son compte, dans les réunions d'hommes, plusieurs anecdotes galantes. Son séjour au Japon, il y a trente ans, est particulièrement riche en aventures qu'on aime à conter à huis clos en prenant le café. Sa femme, que je n'avais pas l'honneur de connaître, me sembla passer la cinquantaine. Elle était tout en noir; de magnifiques dentelles enveloppaient admirablement sa beauté passée, dont l'ombre s'entrevoyait encore. Je fus heureux de lui être présenté, car j'estime infiniment la conversation des femmes âgées. Nous causâmes de mille choses au son des violons qui faisaient danser les jeunes femmes, et elle en vint à me parler par hasard du temps où elle logeait dans un vieil hôtel du quai Voltaire.

— Vous étiez la dame en blanc! m'écriai-je.

— Il est vrai, monsieur, me dit-elle; je m'habillais toujours en blanc.

— Et moi, madame, j'étais votre petit mari.

— Quoi! monsieur, vous êtes le fils de cet excellent docteur? Vous aimiez beaucoup les gâteaux. Venez donc en manger chez nous. Nous avons tous les samedis un petit thé intime. Comme on se retrouve!

— Et la dame en noir ?

— C'est moi qui suis aujourd'hui la dame en noir. Ma pauvre tante est morte l'année de la guerre. Dans les derniers temps, elle parlait quelquefois de vous.

Tandis que nous causions ainsi, un monsieur à moustache et à favoris blancs salua respectueusement l'ambassadrice, avec toutes les grâces raides d'un vieux beau. Il me semblait bien reconnaître son menton.

— Monsieur Arnould, me dit-elle, un vieil ami.

III

JE TE DONNE CETTE ROSE

Nous habitions un grand appartement plein de choses étranges. Il y avait sur les murs des trophées d'armes sauvages surmontés de crânes et de chevelures; des pirogues avec leurs pagaies étaient suspendues aux plafonds côte à côte avec des alligators empaillés; les vitrines contenaient des oiseaux, des nids, des branches de corail et une infinité de petits squelettes qui semblaient pleins de rancune et de malveillance. Je ne savais quel pacte mon père avait fait avec ces créatures monstrueuses; je le sais maintenant : c'était le pacte du collectionneur. Lui, si sage et si désintéressé, il rêvait de fourrer la nature entière dans une armoire. C'était dans l'intérêt de la science; il le disait, il le croyait; en fait, c'était par manie de collectionneur.

Tout l'appartement était rempli de curiosités naturelles. Seul, le petit salon n'avait été envahi ni par la zoologie, ni par la minéralogie, ni par l'ethnographie, ni par la tératologie; là, ni écailles de serpent ni carapaces de tortue, point d'ossements, point de flèches de silex, point de tamahawks, seulement des roses. Le papier du petit salon en était semé. C'étaient des roses en bouton, petites, modestes, toutes pareilles et toutes jolies.

Ma mère, qui avait des griefs sérieux contre la zoologie comparée et la mensuration des crânes, passait sa journée dans le petit salon, devant sa table à ouvrage. Je jouais à ses pieds

sur le tapis, avec un mouton qui n'avait que trois pieds, après en avoir eu quatre, en quoi il était digne de figurer avec les lapins à deux têtes dans la collection tératologique de mon père ; j'avais aussi un polichinelle qui remuait les bras et sentait la peinture : il fallait que j'eusse en ce temps-là beaucoup d'imagination, car ce polichinelle et ce mouton me représentaient les personnages divers de mille drames curieux. Quand il arrivait quelque chose de tout à fait intéressant au mouton ou au polichinelle, j'en faisais part à ma mère ; mais il est à remarquer que les grandes personnes ne comprennent jamais bien ce qu'expliquent les petits enfants. Ma mère était distraite. Elle ne m'écoutait pas avec assez d'attention. C'était son grand défaut. Mais elle avait une façon de me regarder avec ses grands yeux et de m'appeler « petit bêta », qui raccommodait les choses.

Un jour, dans le petit salon, laissant sa broderie, elle me souleva dans ses bras ; puis, me montrant une des fleurs du papier, elle me dit :

— Je te donne cette rose.

Et, pour la reconnaître, elle la marqua d'une croix avec son poinçon à broder.

Jamais présent ne me rendit plus heureux.

IV

LES ENFANTS D'ÉDOUARD

— Il a l'air d'un sauvage, mon petit garçon, avec ses cheveux ébouriffés. Coiffez-le aux enfants d'Édouard, monsieur Valence.

M. Valence, à qui ma mère parlait de la sorte, était un vieux perruquier agile et boiteux, dont la seule vue me rappelait une odeur écœurante de fers chauds et que je redoutais, tant à cause de ses mains grasses de pommade que parce qu'il ne pouvait me couper les cheveux sans m'en laisser tomber dans le cou une quantité de petits qui me piquaient cruellement tout le

reste de la journée. Aussi, quand il me passait un peignoir blanc et qu'il me nouait une serviette autour du cou, je résistais, et il me disait : « Tu ne veux pourtant pas, mon petit ami, rester avec une chevelure en tête de loup, comme si tu sortais du radeau de la *Méduse.* »

Il racontait à tout propos, de sa voix vibrante de Méridional, le naufrage de la *Méduse*, dont il n'avait échappé qu'après d'effroyables misères. Le radeau, les inutiles signaux de détresse, les repas de chair humaine, il contait tout cela avec la belle humeur de quelqu'un qui prend les choses par leur bon côté, car c'était un homme jovial, M. Valence.

Ce jour-là, il m'accommoda la tête bien lentement à mon gré, et d'une façon que je jugeai bien étrange dès que je pus me regarder dans la glace. Je me vis alors les cheveux rabattus et taillés droit comme un bonnet au-dessus des sourcils et tombant sur les joues comme des oreilles d'épagneul.

Ma mère était ravie : Valence m'avait véritablement coiffé aux enfants d'Édouard. Vêtu comme je l'étais d'une blouse de velours noir, on n'avait plus, disait-elle, qu'à m'enfermer dans la tour avec mon frère aîné...

— Si l'on ose ! ajouta-t-elle en me soulevant dans ses bras avec une crânerie charmante.

Et elle me porta, étroitement embrassé, jusqu'à la voiture. Car nous allions en visite.

Je lui demandai quel était ce frère aîné que je ne connaissais pas et cette tour qui me faisait peur.

Et ma mère, qui avait la divine patience et la simplicité joyeuse des âmes dont la seule affaire en ce monde est d'aimer, me conta, dans un babil enfantin et poétique, comment les deux enfants du roi Édouard, qui étaient beaux et bons, furent arrachés à leur mère et étouffés dans un cachot de la tour de Londres par leur méchant oncle Richard.

Elle ajouta, s'inspirant, selon toute apparence, d'une peinture à la mode, que le petit chien des enfants aboya pour les avertir de l'approche des meurtriers.

Elle finit en disant que cette histoire était très ancienne, mais si touchante et si belle qu'on ne cessait d'en faire des pein-

tures et de la représenter sur les théâtres, et que tous les spectateurs pleuraient, et qu'elle avait pleuré comme eux.

Je dis à maman qu'il fallait être bien méchant pour la faire pleurer ainsi, elle et tout le monde.

Elle me répondit qu'il y fallait au contraire une grande âme et un beau talent, mais je ne la compris pas. Je n'entendais rien alors à la volupté des larmes.

La voiture nous arrêta dans le quartier du Jardin des Plantes, devant une vieille maison que je ne connaissais pas. Et nous montâmes un escalier de pierre, dont les marches usées et fendues me faisaient grise mine.

Au premier tournant, un petit chien se mit à japper. C'est lui, pensai-je, c'est le chien des enfants d'Édouard. Et une peur subite, invincible, folle, s'empara de moi. Évidemment, cet escalier, c'était celui de la tour, et, avec mes cheveux découpés en bonnet et ma blouse de velours, j'étais un enfant d'Édouard. On allait me faire mourir. Je ne voulais pas; je me cramponnai à la robe de ma mère en criant:

— Emmène-moi, emmène-moi. Je ne veux pas monter dans l'escalier de la tour.

— Tais-toi donc, petit sot... Allons, allons, mon chéri, n'aie pas peur... Cet enfant est vraiment trop nerveux... Pierre, Pierre, mon petit homme, sois raisonnable.

Mais pendu à sa jupe, raidi, crispé, je n'entendais rien; je criais, je hurlais, j'étouffais. Mes regards, pleins d'horreur, nageaient dans les ombres animées par la peur féconde.

A mes cris une porte s'ouvrit sur le palier et il en sortit un vieux monsieur en qui, malgré mon épouvante et malgré son bonnet grec et sa robe de chambre, je reconnus mon ami Robin, Robin mon ami, qui m'apportait une fois la semaine des gâteaux secs dans la coiffe de son chapeau. C'était Robin lui-même; mais je ne pouvais concevoir qu'il fût dans la tour, ne sachant pas que la tour était une maison, et que cette maison étant vieille, il était naturel que ce vieux monsieur y habitât.

Il nous tendit les bras avec sa tabatière dans la main gauche et une pincée de tabac entre le pouce et l'index de la main droite. C'était lui.

— Entrez donc, chère dame, ma femme va mieux ; elle sera enchantée de vous voir. Mais maître Pierre, à ce qu'il me semble, n'est pas très rassuré. Est-ce notre petite chienne qui lui fait peur? Ici, Finette.

J'étais rassuré; je dis :

— Vous demeurez dans une vilaine tour, monsieur Robin.

A ces mots, ma mère me pinça le bras dans l'intention, que je saisis fort bien, de m'empêcher de demander un gâteau à mon bon ami Robin, ce que précisément j'allais faire.

Dans le salon jaune de M. et Mme Robin, Finette me fut d'un grand secours. Je jouai avec elle, et ceci me resta dans l'esprit : qu'elle avait aboyé aux meurtriers des enfants d'Édouard. C'est pourquoi je partageai avec elle le gâteau que M. Robin me donna. Mais on ne peut s'occuper longtemps du même objet, surtout quand on est un petit enfant. Mes pensées sautèrent d'une chose à l'autre, comme des oiseaux de branche en branche, puis se reposèrent de nouveau sur les enfants d'Édouard. M'étant fait à leur égard une opinion, j'étais pressé de la produire. Je tirai M. Robin par la manche.

— Dis donc, monsieur Robin, vous savez, si maman avait été dans la tour de Londres, elle aurait empêché le méchant oncle d'étouffer les enfants d'Édouard sous leurs oreillers.

Il me sembla que M. Robin ne comprenait pas ma pensée dans toute sa force; mais quand nous nous retrouvâmes seuls, maman et moi, dans l'escalier, elle m'éleva dans ses bras :

— Monstre! que je t'embrasse!

V

LA GRAPPE DE RAISIN

J'étais heureux, j'étais très heureux. Je me représentais mon père, ma mère et ma bonne, comme des géants très doux, témoins des premiers jours du monde, immuables, éternels, uniques dans leur espèce. J'avais la certitude qu'ils sauraient me garder de tout mal et j'éprouvais près d'eux une entière sécu-

rité. La confiance que m'inspirait ma mère était quelque chose d'infini : quand je me rappelle cette divine, cette adorable confiance, je suis tenté d'envoyer des baisers au petit bonhomme que j'étais, et ceux qui savent combien il est difficile en ce monde de garder un sentiment dans sa plénitude comprendront un tel élan vers de tels souvenirs.

J'étais heureux. Mille choses à la fois familières et mystérieuses occupaient mon imagination, mille choses qui n'étaient rien en elles-mêmes, mais qui faisaient partie de ma vie. Elle était toute petite, ma vie; mais c'était une vie, c'est-à-dire le centre des choses, le milieu du monde. Ne souriez pas à ce que je dis là, ou n'y souriez que par amitié et songez-y : quiconque vit, fût-il petit chien, est au milieu des choses.

J'étais heureux de voir et d'entendre. Ma mère n'entr'ouvrait pas son armoire à glace sans me faire éprouver une curiosité fine et pleine de poésie. Qu'y avait-il donc, dans cette armoire? Mon Dieu! ce qu'il pouvait y avoir : du linge, des sachets d'odeur, des cartons, des boîtes. Je soupçonne aujourd'hui ma pauvre mère d'un faible pour les boîtes. Elle en avait de toutes sortes et en prodigieuse quantité. Et ces petites boîtes, qu'il m'était interdit de toucher, m'inspiraient de profondes méditations. Mes jouets aussi faisaient travailler ma petite tête; du moins les jouets qu'on me promettait, et que j'attendais; car ceux que je possédais n'avaient pour moi plus de mystère, partant plus de charme. Mais qu'ils étaient beaux, les joujous de mes rêves! Un autre miracle, c'était la quantité de traits et de figures qu'on peut tirer d'un crayon ou d'une plume. Je dessinais des soldats; je faisais une tête ovale et je mettais un shako par-dessus. Ce n'est qu'après de nombreuses observations que je fis entrer le shako dans la tête jusqu'aux sourcils. J'étais sensible aux fleurs, aux parfums, au luxe de la table, aux beaux vêtements. Ma toque à plume et mes bas chinés me donnaient quelque orgueil. Mais ce que j'aimais plus que chaque chose en particulier, c'était l'ensemble des choses : la maison, l'air, la lumière, que sais-je? la vie enfin! Une grande douceur m'enveloppait. Jamais petit oiseau ne se frotta plus délicieusement au duvet de son nid.

J'étais heureux, j'étais très heureux. Pourtant, j'enviais un

autre enfant. Il se nommait Alphonse. Je ne lui connaissais pas d'autre nom, et il est fort possible qu'il n'eût que celui-là. Sa mère était blanchisseuse et travaillait en ville. Alphonse vaguait tout le long de la journée dans la cour ou sur le quai, et j'observais de ma fenêtre son visage barbouillé, sa tignasse jaune, sa culotte sans fond et ses savates qu'il traînait dans les ruisseaux. J'aurais bien voulu, moi aussi, marcher en liberté dans les ruisseaux. Alphonse hantait les cuisinières et gagnait près d'elles force gifles et quelques vieilles croûtes de pâté. Parfois les palefreniers l'envoyaient puiser à la pompe un seau d'eau qu'il rapportait fièrement, avec une face cramoisie et la langue hors de la bouche. Et je l'enviais. Il n'avait pas comme moi des fables de La Fontaine à apprendre ; il ne craignait pas d'être grondé pour une tache à sa blouse, lui ! il n'était pas tenu de dire *bonjour monsieur*, *bonjour madame,* à des personnes, dont les jours et les soirs, bons ou mauvais, ne l'intéressaient pas du tout ; et s'il n'avait pas comme moi une arche de Noé et un cheval à mécanique, il jouait à sa fantaisie avec les moineaux qu'il attrapait, les chiens errant comme lui, et même les chevaux de l'écurie, jusqu'à ce que le cocher l'envoyât dehors au bout d'un balai. Il était libre et hardi. De la cour, son domaine, il me regardait à ma fenêtre comme on regarde un oiseau en cage.

Cette cour était fort gaie à cause des bêtes de toute espèce et des gens de service qui la fréquentaient. Elle était grande ; le corps de logis qui la fermait au midi était tapissé d'une vieille vigne noueuse et maigre, au-dessus de laquelle était un cadran solaire dont le soleil et la pluie avaient effacé les chiffres, et cette aiguille d'ombre qui coulait insensiblement sur la pierre m'étonnait. De tous les fantômes que j'évoque, celui de cette vieille cour est un des plus étranges pour les Parisiens d'aujourd'hui. Leurs cours ont quatre mètres carrés ; on y peut voir un morceau du ciel, grand comme un mouchoir, par-dessus cinq étages de garde-manger en surplomb. C'est là un progrès, mais il est laid.

Il advint un jour que cette cour si gaie, où les ménagères venaient le matin emplir leur cruche à la pompe et où les cuisi-

nières secouaient, vers six heures, leur salade dans un panier de laiton, en échangeant des propos avec les palefreniers, il advint que cette cour fut dépavée. On ne la dépavait que pour la repaver; mais, comme il avait plu pendant les travaux, elle était fort boueuse et Alphonse, qui y vivait comme un satyre dans son bois, était, de la tête aux pieds, de la couleur du sol. Il remuait des pavés avec une joyeuse ardeur. Puis, levant la tête et me voyant muré là-haut, il me fit signe de venir. J'avais bien envie de jouer avec lui à remuer des pavés. Je n'avais pas de pavés à remuer dans ma chambre, moi. Il se trouva que la porte de l'appartement était ouverte. Je descendis dans la cour.

— Me voilà, dis-je à Alphonse.

— Porte ce pavé, me dit-il.

Il avait l'air sauvage et la voix rauque. J'obéis. Tout à coup le pavé me fut arraché des mains et je me sentis enlevé de terre. C'était ma bonne qui m'emportait, indignée. Elle me lava au savon de Marseille et me fit honte de jouer avec un polisson, un rôdeur, un vaurien.

— Alphonse, ajouta ma mère, Alphonse est mal élevé; ce n'est pas sa faute, c'est son malheur; mais les enfants bien élevés ne doivent pas fréquenter ceux qui ne le sont pas.

J'étais un petit enfant très intelligent et très réfléchi. Je retins les paroles de ma mère et elles s'associèrent, je ne sais comment, à ce que j'avais appris des enfants maudits en me faisant expliquer ma vieille Bible en estampes. Mes sentiments pour Alphonse changèrent tout à fait. Je ne l'enviai plus, non. Il m'inspira un mélange de terreur et de pitié. « Ce n'est pas sa faute, c'est son malheur. » Cette parole de ma mère me troublait pour lui. Vous fîtes bien, maman, de me parler ainsi; vous fîtes bien de me révéler dès l'âge le plus tendre l'innocence des misérables. Votre parole était bonne; c'était à moi à la garder présente dans la suite de ma vie.

Pour cette fois du moins elle eut son effet et je m'attendris sur le sort de l'enfant maudit. Un jour, tandis qu'il tourmentait dans la cour le perroquet d'une vieille locataire, je contemplai ce Caïn sombre et puissant, avec toute la componction d'un bon

petit Abel. C'est le bonheur, hélas ! qui fait les Abel. Je m'ingéniai à donner à l'autre un témoignage de ma pitié. Je songeai à lui envoyer un baiser, mais son visage farouche me parut peu propre à le recevoir et mon cœur se refusa à ce don. Je cherchai longtemps ce que je pourrais bien donner : mon embarras était grand. Donner à Alphonse mon cheval à mécanique, qui précisément n'avait plus ni queue ni crinière, me parut toutefois excessif. Et puis est-ce bien par le don d'un cheval qu'on marque sa pitié ? Il fallait un présent convenable à un maudit. Une fleur peut-être? Il y avait des bouquets dans le salon. Mais une fleur, cela ressemble à un baiser. Je doutais qu'Alphonse aimât les fleurs. Je fis, dans une grande perplexité, le tour de la salle à manger. Tout à coup, je frappai joyeusement dans mes mains : j'avais trouvé !

Il y avait sur le buffet, dans une coupe, de magnifiques raisins de Fontainebleau. Je montai sur une chaise et pris de ces raisins une grappe longue et pesante qui remplissait la coupe aux trois quarts. Les grains d'un vert pâle étaient dorés d'un côté et l'on devait croire qu'ils fondaient délicieusement dans la bouche : pourtant je n'y goûtai pas. Je courus chercher un peloton de fil dans la table à ouvrage de ma mère. Il m'était interdit d'y rien prendre ; mais il faut savoir désobéir. J'attachai la grappe au bout d'un fil et, me penchant sur la barre de la fenêtre, j'appelai Alphonse et fis descendre lentement la grappe dans la cour. Pour la mieux voir, l'enfant maudit écarta de ses yeux ses mèches jaunes, et quand elle fut à portée de son bras, il l'arracha avec le fil, puis, relevant la tête, il me tira la langue, me fit un pied de nez et s'enfuit avec la grappe en me montrant son derrière. Mes petits amis ne m'avaient pas accoutumé à ces façons. J'en fus d'abord très irrité. Mais une considération me calma. J'ai bien fait, pensai-je, de n'envoyer ni une fleur ni un baiser. Ma rancune s'évanouit à cette pensée, tant il est vrai que quand l'amour-propre est satisfait, le reste importe peu.

Toutefois, à l'idée qu'il faudrait confesser mon aventure à ma mère, je tombai dans un grand abattement. J'avais tort ; ma mère me gronda, mais avec de la gaieté : je le vis à ses yeux qui riaient.

— Il faut donner son bien, et non celui des autres, me dit-elle, et il faut savoir donner.

— C'est le secret du bonheur, et peu le savent, ajouta mon père.

Il le savait, lui!

VI

MARCELLE AUX YEUX D'OR

J'avais cinq ans et une idée du monde que j'ai dû changer depuis, et c'est dommage, car elle était charmante. Un jour, tandis que j'étais occupé à dessiner des bonshommes, ma mère m'appela sans songer qu'elle me dérangeait. Les mères ont de ces étourderies.

Cette fois, il s'agissait de me faire ma toilette. Je n'en sentais pas la nécessité et j'en voyais le désagrément. Je résistais, je faisais des grimaces; j'étais insupportable. Ma mère me dit :

— Ta marraine va venir : ce serait joli si tu n'étais pas habillé !

Ma marraine! je ne l'avais pas encore vue; je ne la connaissais pas du tout. Je ne savais même pas qu'elle existât. Mais je savais très bien ce que c'est qu'une marraine : je l'avais lu dans les contes et vu dans les images ; je savais qu'une marraine est une fée.

Je me laissai peigner et savonner tant qu'il plut à ma chère maman. Je songeais à ma marraine avec une extrême curiosité de la connaître. Mais, bien que grand questionneur d'ordinaire, je ne demandai rien de tout ce que je brûlais de savoir..

— Pourquoi?

— Vous me demandez pourquoi. Ah! c'est que je n'osais; c'est que les fées, telles que je les comprenais, voulaient le silence et le mystère ; c'est qu'il est dans les sentiments un vague si précieux que l'âme la plus neuve en ce monde est par instinct jalouse de le garder; c'est qu'il existe pour l'enfant comme pour l'homme des choses ineffables; c'est que, sans l'avoir connue, j'aimais ma marraine.

Je vais bien vous surprendre, mais la vérité a parfois heureusement quelque chose d'imprévu, qui la rend supportable... Ma marraine était belle à souhait. Quand je la vis, je la reconnus. C'était bien celle que j'attendais, c'était ma fée. Je la contemplais sans surprise, ravi. Pour cette fois et par extraordinaire la nature égalait les rêves de beauté d'un petit enfant.

Ma marraine me regarda : elle avait des yeux d'or. Elle me sourit et je lui vis des dents aussi petites que les miennes. Elle parla ; sa voix était claire et chantait comme une source dans les bois. Elle me baisa, ses lèvres étaient fraîches : je les sens encore sur ma joue.

Je goûtai à la voir une infinie douceur. Et il fallait, paraît-il, que cette rencontre fût charmante de tout point, car le souvenir qui m'en reste est dégagé de tout détail qui l'eût gâté. Il a pris une simplicité lumineuse. C'est la bouche entr'ouverte pour un sourire et pour un baiser, debout, les bras ouverts, que m'apparaît invariablement ma marraine.

Elle me souleva de terre et me dit :

— Trésor, laisse-moi voir la couleur de tes yeux.

Puis, agitant les boucles de ma chevelure :

— Il est blond, mais il deviendra brun.

Ma fée connaissait l'avenir, pourtant ses prédictions indulgentes ne l'annonçaient point tout entier. Mes cheveux, aujourd'hui, ne sont plus ni blonds ni noirs.

Elle m'envoya, le lendemain, des joujoux qui ne me parurent pas faits pour moi. Je vivais avec mes livres, mes images, mon pot de colle, mes boîtes de couleurs et tout mon attirail de petit garçon intelligent et chétif, déjà sédentaire, qui s'initiait naïvement par ses jouets à ce sentiment des formes et des couleurs, cause de tant de douleurs et de joies.

Les présents choisis par ma marraine n'entraient point dans ces mœurs. C'était un mobilier complet de sport-boy et de petit gymnaste : trapèze, cordes, barres, poids, haltères, tout ce qu'il faut pour exercer la force d'un enfant et préparer la grâce virile.

Par malheur, j'avais déjà le pli du bureau, le goût des découpures faites patiemment le soir à la lampe, le sens profond des images, et quand je sortais de mes amusements d'artiste prédes-

tiné, c'était par des coups de folie, par une rage de désordre, pour jouer éperdument à des jeux sans règle, sans rythme, au voleur, au naufrage, à l'incendie. Tous ces appareils de buis verni et de fer me parurent froids, lourds, sans caprice et sans âme, jusqu'à ce que ma marraine y eut mis, en m'en enseignant l'usage, un peu de son charme. Elle soulevait les haltères avec beaucoup de crânerie et, portant les coudes en arrière, elle me montrait comment les barres, passées sur le dos et sous les bras, développent la poitrine.

Ce jour-là elle me prit sur les genoux et me promit un bateau, un bateau avec tous ses gréements, toutes ses voiles et des canons aux sabords. Ma marraine parlait marine comme un loup de mer. Elle n'oubliait ni hune, ni dunette, ni haubans, ni perroquet, ni cacatois. Elle n'en finissait point avec ces mots étranges et elle mettait comme de l'amitié à les dire. Ils lui rappelaient sans doute bien des choses. Une fée, cela va sur les eaux.

Je ne l'ai pas reçu, ce bateau. Mais je n'ai jamais eu besoin, même en bas âge, de posséder les choses pour en jouir, et le bateau de la fée m'a occupé bien des heures. Je le voyais. Je le vois encore. Mais ce n'est plus un jouet. C'est un fantôme. Il coule en silence sur une mer brumeuse, et j'aperçois sur son bord une femme immobile, les bras inertes, les yeux grands et vides.

Je ne devais plus revoir ma marraine.

Mais j'avais alors une idée juste de son caractère, Je sentais qu'elle était née pour plaire et pour aimer, que c'était là son affaire en ce monde. Je ne me trompais pas, hélas! J'ai su depuis que Marcelle (elle se nommait Marcelle) n'a jamais fait que cela.

C'est bien des années plus tard que j'appris quelque chose de sa vie. Marcelle et ma mère s'étaient connues au couvent. Mais ma mère, plus âgée de quelques années, était trop sage et trop mesurée pour devenir la compagne assidue de Marcelle, qui mettait dans ses amitiés une ardeur extraordinaire et une sorte de folie. La jeune pensionnaire qui inspira à Marcelle les sentiments les plus extravagants, était la fille d'un négociant, une grosse personne calme, moqueuse et bornée. Marcelle ne la

quittait pas des yeux, fondait en larmes pour un mot, pour un geste de son amie, l'accablait de serments, lui faisait, toutes les heures, des scènes de jalousie, et lui écrivait, à l'étude, des lettres de vingt pages, tant qu'enfin la grosse fille impatientée déclara qu'il y en avait assez et qu'elle voulait être tranquille.

La pauvre Marcelle se retira si abattue et si triste qu'elle fit pitié à ma mère. C'est alors que commença leur liaison, peu de temps avant que ma mère sortît du couvent. Elles promirent de se rendre visite et tinrent parole.

Marcelle avait pour père le meilleur homme du monde, charmant, avec bien de l'esprit et pas le sens commun. Il quitta la marine, sans motif, après vingt ans de navigation. On s'en étonnait. Il fallait s'étonner qu'il fût resté si longtemps au service. Sa fortune était médiocre et son économie détestable.

Regardant par sa fenêtre, un jour de pluie, il vit sa femme et sa fille à pied, fort embarrassées de leurs jupes et de leur en-tout-cas. Il s'aperçut pour la première fois qu'elles n'avaient point voiture, et cette découverte le chagrina beaucoup. Sur-le-champ il réalisa ses valeurs, vendit les bijoux de sa femme, emprunta de l'argent à divers amis et courut à Bade. Comme il avait une martingale infaillible, il joua gros jeu, à l'effet de gagner chevaux, carrosse et livrée. Au bout de huit jours, il rentra chez lui sans un sou, et croyant plus que jamais à sa martingale.

Il lui restait une petite terre dans la Brie, où il éleva des ananas. Après un an de cette culture, il dut vendre le fonds pour payer les serres. Alors il se jeta dans des inventions de machines, et sa femme mourut sans qu'il y prît garde. Il envoyait aux ministres, aux Chambres, à l'Institut, aux sociétés savantes, à tout le monde, des plans et des mémoires. Ces mémoires étaient quelquefois rédigés en vers. Pourtant il avait quelque argent, il vivait. C'était miraculeux. Marcelle trouvait cela simple, et achetait des chapeaux avec toutes les pièces de cent sous qui lui tombaient sous la main.

Pour jeune fille qu'elle était alors, ma mère ne comprenait pas la vie de cette façon, et Marcelle la faisait trembler. Mais elle aimait Marcelle. . . .

— Si tu savais, m'a dit cent fois ma mère, si tu savais comme elle était charmante alors !

— Ah! chère maman, je l'imagine bien.

Il y eut pourtant une brouille entre elles, et la cause en fut un sentiment délicat qu'il ne faudrait point laisser dans l'ombre où l'on cache les fautes de ceux qui nous sont chers, mais que je ne dois pas analyser, moi, comme tout autre pourrait le faire. Je ne le dois pas, dis-je, et ne le puis non plus, n'ayant sur ce sujet que des indices extrêmement vagues. Ma mère était alors fiancée à un jeune médecin qui l'épousa peu après et devint mon père. Marcelle était charmante; on vous l'a dit assez. Elle inspirait et respirait l'amour. Mon père était jeune. Ils se voyaient, se parlaient. Que sais-je encore?... Ma mère se maria et ne revit plus Marcelle.

Mais, après deux ans d'exil, la belle aux yeux d'or eut son pardon. Elle l'eut si bien qu'on la pria d'être ma marraine. Dans l'intervalle, elle s'était mariée. Cela, je pense, avait beaucoup aidé au raccommodement. Marcelle adorait son mari, un monstre de petit moricaud qui naviguait depuis l'âge de sept ans sur un navire de commerce, et que je soupçonne véhémentement d'avoir fait la traite des noirs. Comme il possédait des biens à Rio-Janeiro, il y emmena ma marraine.

Ma mère m'a dit souvent :

— Tu ne peux te figurer ce qu'était le mari de Marcelle : un magot, un singe, un singe habillé de jaune clair des pieds à la tête. Il ne parlait aucune langue. Il savait seulement un peu de toutes, et s'exprimait par des cris, des gestes et des roulements d'yeux. Pour être juste, il avait des yeux superbes. Et ne crois pas, mon enfant, qu'il fût des Iles, ajoutait ma mère ; il était Français, natif de Brest, et se nommait Dupont.

Il faut vous apprendre, en passant, que ma mère disait « les Iles » pour tout ce qui n'est pas l'Europe ; et cela désespérait mon père, auteur de divers travaux d'ethnographie comparée.

— Marcelle, poursuivait ma mère, Marcelle était folle de son mari. Dans les premiers temps, on avait toujours l'air de les gêner en allant les voir. Elle fut heureuse pendant trois ou quatre ans ; je dis heureuse parce qu'il faut tenir compte des

goûts. Mais, pendant le voyage qu'elle fit en France... tu ne te rappelles pas, tu étais trop petit.

— Oh! maman, je me rappelle parfaitement.

— Hé bien! pendant ce voyage, son moricaud prit là-bas, dans les Iles, d'horribles habitudes : il s'enivrait dans des cabarets de matelots avec des créatures. Il reçut un coup de couteau. Au premier avis qu'elle en eut, Marcelle s'embarqua. Elle soigna son mari avec cette ardeur magnifique qu'elle mettait à tout. Mais il eut un vomissement de sang et mourut.

— Marcelle n'est-elle pas revenue en France? Maman, pourquoi n'ai-je pas revu ma marraine?

A cette question, ma mère répondit avec embarras :

— Étant veuve, elle connut à Rio-Janeiro des officiers de marine qui lui firent grand tort. Il ne faut pas penser du mal de Marcelle, mon enfant. C'est une femme à part, qui n'agissait pas comme les autres. Mais il devenait difficile de la recevoir.

— Maman, je ne pense pas du mal de Marcelle; dites-moi seulement ce qu'elle est devenue?

— Mon fils, un lieutenant de vaisseau l'aima, ce qui était bien naturel, et la compromit, parce qu'une si belle conquête flattait son amour-propre. Je ne te le nommerai pas ; il est aujourd'hui contre-amiral, et tu as dîné plusieurs fois avec lui.

— Quoi! c'est V..., ce gros homme rougeaud? Hé bien, il raconte de jolies histoires de femmes, après dîner, dans le fumoir, cet amiral-là, maman !

— Marcelle l'aima à la folie. Elle le suivait partout. Tu conçois, mon enfant, que je ne sais pas très bien cette histoire-là. Mais elle finit d'une façon terrible. Ils étaient tous deux en Amérique, je ne puis te dire exactement en quel endroit, parce que je n'ai jamais pu retenir les noms de la géographie. S'étant lassé d'elle, il la quitta sous quelque prétexte et revint en France. Tandis qu'elle l'attendait dans les Iles, elle apprit, par un petit journal de Paris, qu'il se montrait au théâtre avec une actrice. Elle n'y put tenir, et, bien que souffrant de la fièvre, elle s'embarqua. Ce fut son dernier voyage. Elle mourut à bord, mon enfant, et ta pauvre marraine, cousue dans un drap, fut jetée à la mer.

Voilà ce que m'a conté ma mère. Je n'en sais pas davantage. Mais chaque fois que le ciel est d'un gris tendre et que le vent a des plaintes douces, ma pensée s'envole vers Marcelle et je lui dis :

— Pauvre âme en peine, pauvre âme errant sur l'antique océan qui berça les premières amours de la terre, cher fantôme, ô ma marraine et ma fée, sois bénie par le plus fidèle de tes amoureux, par le seul, peut-être, qui se souvienne encore de toi. Sois bénie pour le don que tu mis sur mon berceau en t'y penchant seulement; sois bénie pour m'avoir révélé, quand je naissais à peine à la pensée, les tourments délicieux que la beauté donne aux âmes avides de la comprendre; sois bénie par celui qui fut l'enfant que tu soulevas de terre pour chercher la couleur de ses yeux. Il fut, cet enfant, le plus heureux, et, j'ose dire, le meilleur de tes amis. C'est à lui que tu donnas le plus, ô généreuse femme! car tu lui ouvris, avec tes deux bras, le monde infini des rêves.

Anatole FRANCE.

(La deuxième partie à la prochaine livraison.)

UN

AMBASSADEUR PERSAN A PARIS

EN 1715

Quand sous le voile de l'anonyme il écrivit les *Lettres Persanes*, le grave président de Montesquieu, descendu pour un jour de son siège de magistrat, a composé, dit-on, le plus sérieux des livres frivoles. Nous avons tous lu ce voyage imaginaire d'un Persan à Paris, et la correspondance qu'il adresse à ses amis d'Ispahan. Institutions, mœurs, lois, religion des Occidentaux, y sont jugés avec une témérité d'examen poussée souvent jusqu'au paradoxe. A la hardiesse des vues on reconnaît déjà le futur auteur de l'*Esprit des Lois*.

Dans les *Lettres Persanes*, les traits de mœurs, l'originalité des aperçus, — par dessus tout un extrême bon sens, — ont fait accepter la partie philosophique de l'œuvre et les satires qu'elle renferme. Une exclamation est surtout demeurée célèbre : « J'entendais autour de moi un bourdonnement : « Ah ! ah ! monsieur est Persan ! C'est une chose bien extraordinaire ! Comment peut-on être Persan ?... »

L'envoyé de Perse que Paris vit en 1715 avait, en effet, passé dans le public pour un imposteur. Montesquieu consacre les lignes suivantes à ce personnage : « Il a paru ici, il y a quelque temps, un homme travesti en ambassadeur de Perse, qui se joua insolemment du plus grand roi du monde. Il apportait au monarque des Français des présents que le nôtre ne saurait donner à un roi d'Irimétie ou de Géorgie. Et par sa basse avarice il a

flétri la majesté des deux empires. Il s'est rendu ridicule devant le peuple qui prétend être le plus poli de l'Europe ; et il a fait dire en Occident que le Roi des Rois ne domine que sur des barbares. » (Lettre XII.)

Quand il écrivit ce qui précède, Montesquieu savait fort bien à quoi s'en tenir. Mais cette fois l'écrivain sacrifia l'exactitude au plaisir de « faire de l'esprit ». L'ambassadeur persan que Versailles et Paris virent en 1714 n'était pas un imposteur. Méhémet-Riza-Beg, Persan très authentique, arrivait d'Ispahan, nous ne dirons pas en ligne directe, mais au contraire par un chemin très détourné. Il avait, dans le cours de son voyage, subi de fâcheuses aventures qui expliquent son modeste équipage et la pauvreté des cadeaux faits au roi de France. Depuis un demi-siècle, les relations de commerce entre notre pays et la Perse avaient pris, grâce à la Compagnie des Indes, une importance considérable. En outre, Louis XIV, protecteur déclaré des catholiques en Orient, avait eu plusieurs fois l'occasion d'intervenir en leur faveur auprès de son frère de Perse. L'ambassadeur envoyé par le roi de France au Grand Sophi, en 1707, reçut un très bon accueil. Un traité de commerce et même d'alliance fut signé. La venue à Paris, en 1715, d'un haut seigneur persan avait pour objet la ratification d'un autre traité. A partir de cette époque, les rapports entre les deux pays devinrent réguliers et prirent, il y a soixante-quatorze ans, une importance exceptionnelle. L'ambassade en Perse du général Gardane, en 1808, se rattachait à la pensée de Napoléon d'une expédition aux Indes. La mission de Gardane ne réussit pas.

Depuis cette époque, l'influence anglaise a dominé au pays d'Iran, combattue sans relâche par les efforts isolés, patriotiques et souvent féconds de nos compatriotes, jetés par les aventures à la cour des princes d'Asie. C'est ainsi que sous la Restauration les généraux Allard, Court, Ventura, Avitabile, Fabvier, qui devait mourir en Grèce, et bien d'autres, servirent en Perse avant d'offrir leur épée à Runjet-Sing, « le lion du Pendjab ». Réunie sur les bords de l'Indus, *cette petite France à l'extérieur* groupe ses efforts contre l'ennemi séculaire. Bientôt l'Émir du Pendjab dispose d'une armée de cent mille hommes, disciplinée

à l'européenne. Les commandements et les sonneries sont françaises; le drapeau tricolore, exilé de France pour quinze années, flotte au pied de l'Himalaya. Ces vaillantes troupes mettront en déroute les soldats anglais à la bataille de Sobaron. Et le Royaume-Uni, fidèle à ses traditions, ne pouvant vaincre les Sikhs par le fer, aura recours, pour les réduire, à son or, par la trahison de Goulâb-Sing.

De cette étude entreprise par nous, il y a quelques années, nous offrons aux lecteurs de la *Nouvelle Revue* un épisode. Le récit de la première ambassade persane en France sous Louis XIV n'avait pas encore été fait. Il sort pour la première fois de la poussière des cartons où depuis deux siècles il reposait. Il y sommeillerait encore sans l'initiative libérale d'un ministre des affaires étrangères, M. de Freycinet, qui, le premier, a permis la communication des pièces.

I

L'envoi par la cour de Perse d'un représentant du shah au roi de France était affaire délicate. Jamais jusqu'alors le royaume d'Iran n'avait encore fait partir d'ambassadeur pour un pays d'Occident. Une exception en faveur de la France courait le risque d'être considérée comme une insulte par les puissances ayant des nationaux à Ispahan. Pour éviter les embarras qu'aurait pu causer à son gouvernement un départ public, Shah Hossein résolut de faire partir secrètement son envoyé. Il ne choisit pour cet emploi aucun des seigneurs de la cour dont l'absence eût été trop facilement remarquée. Son choix s'arrêta sur un noble persan, kalender (intendant) de la province d'Érivan, Méhémet-Riza-Beg qui, après avoir habité Constantinople où il avait connu l'ambassadeur de France et plusieurs Français, était depuis quelques années revenu dans son pays. Hossein pouvait compter sur Méhémet-Riza qui lui devait toute sa fortune et dont il avait souvent éprouvé le dévouement. Le kalender reçut, sous un futile prétexte, l'ordre de se rendre à Ispahan. En même temps, l'abbé Richard, missionnaire apostolique de l'ordre des capucins habitant la capitale, était prié par le shah d'informer

notre ambassadeur à Constantinople du départ prochain de Méhémet-Riza Beg, obligé aussi longtemps qu'il serait en territoire persan, ou en territoire turc, de voyager sous un déguisement et de tenir secret l'objet de sa mission. La réponse du comte des Alleurs arriva bientôt. Notre représentant à Constantinople remerciait vivement le shah de Perse au nom du roi de France, appréciait son embarras et promettait de respecter l'incognito de son envoyé jusqu'à l'heure où il aurait mis le pied sur un navire français, à l'abri du pavillon royal. Cet envoyé recevrait à la cour de France le meilleur accueil. L'ambassadeur avisait dès à présent le cabinet de Versailles de la venue prochaine d'un grand seigneur persan.

Sur ces entrefaites, le kalender d'Érivan était parvenu dans la royale ville d'Ispahan. Il reçut du shah lui-même ses instructions secrètes et une lettre autographe pour Louis XIV. Cette lettre fut cachée dans une balle de soie pour échapper aux investigations. Quelques jours plus tard, revenu à Érivan, Méhémet-Riza Beg entreprenait, en sa qualité de zélé croyant, un troisième voyage à la Mecque en passant par Stamboul, et se mettait en route sans plus tarder, emportant avec lui quelques présents. En arrivant à Smyrne, le pieux pèlerin se rendit chez M. de Fontettes, consul de la nation, et lui vendit au prix du pays une balle de soie que le consul adressait quelques jours plus tard par un courrier spécial à Constantinople. Cette balle d'étoffe contenait la lettre du shah.

Cependant, malgré le secret dont il avait été entouré, le départ d'un ambassadeur persan pour la France n'avait pas tardé à être connu. Bien que Méhémet-Riza jouât à merveille son rôle de pèlerin et fît en zélé mahométan tous ses exercices religieux, il ne tarda pas à être soupçonné. En arrivant à Constantinople, il fut arrêté et conduit devant le chef de la douane. Interrogé pendant plusieurs heures, il répondit sans hésiter à toutes les questions qui lui furent posées. Il se croyait déjà rendu à la liberté lorsque, à son grand étonnement, il apprit que jusqu'à la venue d'ordres nouveaux attendus du Divan il serait interné dans le bâtiment même de la douane.

Tandis que Méhémet-Riza, le *Mirza*, comme il est appelé

dans les papiers diplomatiques, prenait la route de Smyrne, l'abbé Richard avait de son côté gagné promptement Constantinople et attendait de jour en jour la venue de l'envoyé. La nouvelle lui parvint de l'arrestation d'un pèlerin persan arrivé la veille de Stamboul, et l'abbé se convainquit bientôt que le prisonnier n'était autre que l'ambassadeur. Entrer directement en rapports avec lui eût été le trahir. Le capucin prévint sans tarder M. des Alleurs. Notre représentant près la Sublime Porte agit en cette occasion avec une prudence et une habileté au-dessus de tout éloge. Il chargea de voir le Persan et de prendre toutes les mesures utiles, un Grec très délié et très fin, qui joua par la suite dans nos affaires de Perse un rôle considérable, et dont l'aventure Méhémet-Riza fut le début : Jérôme Padery, interprète de l'ambassade. Cet homme réussit à merveille dans son entreprise, vit en particulier, dans la maison où il était gardé, l'envoyé de Perse, et lui remit sans exciter les soupçons une somme de cinq cents piastres de la part du comte des Alleurs, pour subvenir à ses besoins. Ses bagages, en effet, sur les instances des Arméniens, avaient été saisis par les Turcs surpris de n'y pas trouver la grande quantité de diamants sur laquelle ils comptaient. Le Mirza fit tenir à M. des Alleurs une réponse qui n'avait rien de rassurant. Après l'avoir remercié de son généreux envoi, il l'informait que son emprisonnement durait depuis quarante jours déjà et ne paraissait pas devoir se terminer promptement. Malgré ses dénégations énergiques, les Turcs persistaient dans leurs soupçons et refusaient de le rendre à la liberté. Découragé, il voyait s'envoler au loin l'espoir de ce voyage en France désiré par son maître, et pour la réussite duquel il était disposé, disait-il, à tout tenter.

M. des Alleurs savait fort bien qu'en cette circonstance toute démarche officielle près du gouvernement turc n'aurait aucune chance de réussir. Faire évader le Mirza lui paraissait impossible. Désappointé, ne sachant à quel moyen avoir recours, il se disposait à abandonner la partie, lorsque l'esprit inventif de Padery lui suggéra un plan d'une hardiesse extrême. Dans une nouvelle entrevue qu'il réussit à se ménager avec le Mirza, Padery régla avec lui les derniers points de détail.

Le lendemain, Méhémet-Riza Beg, prenant soudainement son parti, manifestait à ses gardiens son désir de faire le pèlerinage avec la caravane turque, acceptant d'être traité en prisonnier s'il était nécessaire. Il protestait contre les injustes soupçons dont il ne cessait d'être l'objet, ajoutant que son amour pour le Prophète lui faisait un devoir de tout supporter pour accomplir son vœu et prier sur la pierre noire de la Kaâba. Sa résistance avait assez duré. Les Turcs crurent l'étranger de bonne foi. Leurs derniers soupçons s'évanouirent lorsque, ayant accordé au Persan ce qu'il demandait, ils le virent, après le départ de Constantinople, se livrer chaque jour aux pratiques de la religion avec la ferveur ardente d'un zélé mahométan.

La *Vierge-de-Grâce,* navire français, avait reçu l'ordre de se rendre sans délai à Alexandrette. Le capitaine, Émile de Cujis, était porteur d'une lettre pour M. de Perthuis, notre consul. Son navire devait croiser dans la baie, prêt à embarquer le Mirza lors de son passage. Notre consul à Alexandrette, prévenu lorsque les pèlerins approcheraient, devait aider à l'évasion. Tous ces préparatifs auraient lieu dans le plus grand secret. Les mesures bien prises devaient réussir.

Le comte des Alleurs fit savoir à Versailles que tout allait être mis en œuvre pour l'évasion de Mirza. Toutefois, si cette dernière tentative ne réussissait pas, le consul avait l'ordre de prévenir par des lettres nos agents de Seïd et de Damas, qui informeraient le shah de Perse. La *Vierge-de-Grâce*, partant alors pour Marseille, irait apprendre les nouvelles au sieur Arnoux, intendant des galères du roi, qui, avec M. de Saint-Olon, frère de l'évêque de Babylone, attendait dans ce port l'envoyé de Perse pour le conduire à Versailles.

Après trente-un jours de marche, la caravane des pèlerins fit halte au bord de la mer, à une demi-lieue d'Alexandrette. Les gardiens du Persan s'étaient relâchés de leur étroite surveillance, et Méhémet, s'éloignant de ses compagnons, s'apprêtait à faire ses ablutions accoutumées. quand un homme, le croisant, lui dit à voix basse : « Tout est prêt. Vous partez cette nuit. Le vent est bon. » Cet homme était un émissaire de Padery. Le Mirza demeura impassible. La nuit venue, il sortit de sa tente,

ainsi qu'il en avait l'habitude chaque soir pour respirer l'air frais, et se dirigea avec indifférence vers le rivage. Quelques instants plus tard, il montait, guidé par Padery, dans un canot français qui s'éloignait à force de rames, allant rejoindre la *Vierge-de-Grâce*, qui aussitôt leva l'ancre.

Sur le pont du navire, Méhémet-Riza Beg, encore tout ému du succès de son audacieux enlèvement, retrouva l'abbé Richard et les Persans désignés par le shah Hossein pour accompagner en France son ambassadeur. En effet, pendant que la caravane des pèlerins s'approchait d'Alexandrette, les Persans étaient parvenus à Constantinople par petites troupes, sans attirer cette fois l'attention des Turcs. Le comte des Alleurs, pour leur épargner les ennuis arrivés au Mirza, s'était hâté de les faire embarquer sur la *Vierge-de-Grâce*. Ces diverses démarches occasionnèrent des frais assez considérables. Nous trouvons dans les archives des Affaires étrangères un compte de six mille trois cent soixante-cinq piastres, montant des dépenses faites par l'ambassadeur Méhémet-Riza Beg et les autres seigneurs persans : pour bateaux, argent donné, linge de maison, interprètes, bonnets rouges (pour déguiser la coiffure), provisions de bouche, etc. Dans cette somme figure l'argent dépensé par Padery depuis son départ de Constantinople. L'embarquement du Mirza à Alexandrette et son arrivée à Marseille y figurent pour une somme de mille six livres, dont le détail est relaté fort exactement. On y voit les quantités de beurre, de pastèques, de moutons, consommées pendant la traversée. Le 24 octobre 1714, la *Vierge-de-Grâce* entrait dans le port de Marseille.

II

Tandis qu'un navire français amenait l'ambassadeur de Perse, M. le marquis de Torcy avait, dès le 12 septembre 1714, envoyé de Marly des instructions à M. de Rouat, lieutenant général de police à Lyon, au sujet du voyage à travers la France du haut personnage étranger. Le roi désignait M. de Saint-Olon, commandeur de l'ordre du Mont-Carmel, gentilhomme

ordinaire de sa chambre et frère de l'évêque de Babylone, pour aller recevoir l'ambassadeur de Perse et l'accompagner jusqu'à Paris. Sa parfaite connaissance des Orientaux, son tact et sa prudence justifiaient le choix de Sa Majesté. M. de Saint-Olon allait d'ailleurs passer par Lyon et s'entendre avec M. de Rouat au sujet des honneurs à rendre à l'ambassadeur. Ces honneurs devaient s'écarter le moins possible de ceux accordés aux envoyés des autres pays. Les renseignements reçus jusqu'à ce jour peignaient l'ambassadeur vif, peu instruit des usages occidentaux et susceptible. Il fallait éviter toute occasion de froissement, tout sujet de dispute. M. de Torcy terminait sa lettre en invitant le lieutenant de police à tenir le compte le plus strict des instructions qui lui étaient envoyées, et à donner aux renseignements qu'elles contenaient la plus grande publicité pour éviter tout incident fâcheux.

Que s'était-il donc passé? Et pourquoi ces instructions minutieuses envoyées de Versailles? C'est que, depuis son arrivée en France, et avant même qu'il eût débarqué, l'ambassadeur persan, devenu sur le pont du navire susceptible et irritable à l'excès, semblait avoir pris à tâche de se rendre aussi peu agréable que possible. Fortement éprouvé dès le premier jour de la traversée, et jusqu'à la fin du voyage, par un sérieux mal de mer, souffrance qui jusqu'alors lui était inconnue, son moral avait été affecté. Il s'en prenait à l'inexpérience, à la malignité de Padery, des souffrances qu'il endurait. En outre, rassuré définitivement sur l'issue de son voyage et se sentant à présent en sûreté, il avait vu son importance grandir et son orgueil s'était accru.

Les égards dont il était l'objet, les honneurs que partout sur son passage il recevait, lui paraissaient insuffisants à dessein et faits pour l'humilier. D'où une suite d'incidents interminables, qui commencent à Marseille pour ne pas cesser pendant la route et se continuer encore pendant le séjour de l'ambassadeur à Paris.

Dès le départ de Marseille, où il avait passé quinze jours fêté par tout le monde, il donna libre carrière à sa mauvaise humeur. Il prétendit être accompagné pendant toute la durée de son voyage par les gardes que la chambre de commerce avait,

par courtoisie, placés devant sa maison. M. de Saint-Olon eut beaucoup de peine à faire comprendre à Méhémet-Riza qu'il n'était pas un prisonnier, mais le ministre d'une puissance amie, et que jusqu'à ce jour les envoyés d'un pays en guerre avec la France avaient seuls été accompagnés par des gardes depuis la frontière. Le Mirza fut très mécontent, et dès ce jour commença à prendre en haine M. de Saint-Olon. Sa mauvaise grâce allait croissant. Dans les villes, où en qualité d'ambassadeur du « grand roi des Perses » il recevait des compliments, il ne se donnait même pas la peine de les faire traduire par l'interprète; il affectait de bâiller, ouvrait la bouche toute grande et fermait les yeux. Tantôt il manifestait le désir de faire la route en voiture. A peine dans le carrosse, il voulait monter à cheval et se plaignait vivement si, sur l'heure, une monture toute sellée ne se trouvait à sa disposition, ou bien il se mettait en selle, et quelques instants après réclamait un carrosse. On fut bientôt au courant de ses caprices. Mais, au commencement du voyage, les personnes qui accompagnaient l'irascible ambassadeur durent subir ses impatiences et ses colères. Il se plaignait de douleurs, se trouvait mal traité, mal nourri. Padery, très au courant des usages de l'Orient, avait été chargé de veiller à la table. Un jour, le Mirza crut avoir à se plaindre des mets; il voulut faire bâtonner Padery et tira son sabre. On eut beaucoup de peine à le calmer.

Cependant rien n'était ménagé pour donner à l'envoyé de Perse un état de maison convenable. Nous avons le montant, jour par jour, des frais de son entretien. Dans la semaine qui précéda son arrivée à Lyon, il fut dépensé, tant pour sa maison que pour les moyens de transport, deux mille trois cent quatre-vingt-une livres quatre sols et quatre deniers : somme considérable pour l'époque.

Malgré tout ce que put lui observer Saint-Olon, Méhémet-Riza, qui tenait à la représentation, voulut faire des entrées dans toutes les villes où il passait. L'ordre du cortège était toujours le même. Le Mirza descendait de voiture et se mettait en selle. Vingt hommes à cheval allaient devant lui, armés de fusils et couverts de riches vêtements. Puis venaient les che-

vaux de main, harnachés à la persane ; l'interprète, le maître des cérémonies et enfin six valets à pied précédaient l'ambassadeur. Il était à cheval. A ses côtés marchaient deux pages, l'un portant sa pipe et l'autre son sabre. Derrière lui, son écuyer tenait déployé le grand étendard aux armes de Perse : un lion couché devant le soleil. Ensuite le carrosse attelé de six chevaux, une litière et trois brancards, dont l'un portait les présents et la lettre du shah, escortés par un exempt et quatre archers de la marine, mis depuis Marseille à la disposition de l'ambassadeur sur ses instances; ils le suivirent jusqu'à Paris. Le deuxième brancard portait les effets du Mirza, le troisième sa batterie de cuisine. Le voyage se fit non sans aventures. En passant à Montélimart, la brutalité d'un des valets de l'ambassadeur faillit causer une émeute. L'envoyé du Grand Sophi, objet d'une vive curiosité, était visité par une foule nombreuse, admise à pénétrer dans sa chambre. Une jeune demoiselle, accompagnée de son frère, voulut sans doute approcher trop; elle fut repoussée par un des valets arméniens, qui lui porta un violent coup dans le ventre. Le frère, indigné, riposta par un coup de canne. Le valet tomba en poussant de grands cris et en se disant grièvement blessé. Méhémet-Riza, entrant aussitôt dans une grande colère, mit le sabre à la main, imité par ses gens, et chargea les visiteurs. Deux d'entre eux furent blessés. Grand émoi dans la ville : les habitants du pays de Valence ont la tête chaude. La foule s'amassa et voulait forcer la maison du Persan. Il fallut l'intervention de cinquante soldats et du lieutenant du roi, l'officier de gendarmerie de l'époque, qui restèrent là jusqu'au départ.

De tels incidents firent hâter le voyage par M. de Saint-Olon. Le 26 janvier 1715, Méhémet-Riza arrivait à Charenton. Le baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, alla par ordre du roi au-devant du représentant du shah, dans un carrosse de gala appartenant à Louis XIV et que suivaient les carrosses des princes venus saluer l'envoyé de Perse. Le maréchal de Matignon accompagnait le baron de Breteuil. Ces hauts personnages descendirent dans la maison de M. de Villaginon, notable du pays, qui leur offrit une collation. Le Mirza fut ensuite conduit à la maison louée pour lui, au bord de la rivière, en attendant

que l'hôtel des Ambassadeurs fût aménagé pour le recevoir. Le *Mercure français* de février 1715 écrivait à ce sujet : « Méhémet-Mirza-Khan peut avoir cinquante ans. Il est d'une moyenne taille. Il a le visage basané, le front grand, les yeux vifs, le nez aquilin, les joues décharnées, la bouche bien faite et la barbe noire, mais peinte ordinairement autour des joues d'une couleur jaunâtre. Il se sert de cette couleur pour se teindre les mains, et de carmin pour se rougir les ongles. »

Le baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, avait hérité de cette charge au retour de Fontainebleau en 1688. Cet emploi, créé par Henri IV, prit, sous Louis XIV, qui poussa si loin les règles de l'étiquette, une très grande importance. L'introducteur des ambassadeurs relevait du roi seul et touchait dix mille six cents livres d'appointement. Outre les audiences extraordinaires qu'il était chargé de régler selon l'importance des princes ou des États, d'après les lois du cérémonial le plus rigoureux, l'introducteur avait encore des fonctions spéciales, dont quelques-unes assez curieuses. Il avait, par exemple, seul qualité pour remettre aux ambassadeurs protestants le certificat nécessaire pour obtenir de la viande à l'Hôtel-Dieu, pendant le carême. Le baron de Breteuil n'a pas eu le don de plaire au duc de Saint-Simon qui se montre pour lui fort sévère. « Il ne manquait pas d'esprit, mais avait la rage de la cour, des ministres, des gens en place ou à la mode... » Le baron de Breteuil a laissé pourtant de très curieux récits manuscrits, auxquels il a donné le nom de Mémoires. Il relate les diverses ambassades présentées par lui au roi et s'y montre pénétré, il faut le dire, de l'importance que l'étiquette donnait alors à ses fonctions. Au sujet de l'ambassade de Siam, reçue le 18 juin 1686, il s'exprime ainsi : « On s'est étonné de voir les ambassadeurs de Siam fléchir les genoux devant la lettre du roi. Ce respect ne doit pas paraître extraordinaire. Tous les vieux courtisans de mon jeune temps saluaient le lit du roi en entrant dans la chambre et la nef. Quelques dames de la vieille cour saluent encore... »

III

L'usage était que les ambassadeurs des pays hors d'Europe fussent défrayés pendant leur séjour à Paris par la cassette particulière du roi. Chaque semaine, l'introducteur remettait à l'envoyé la somme nécessaire aux dépenses de sa maison. Cette somme fut fixée pour le représentant de Perse à trois cents livres par jour. En attendant que le cérémonial de l'audience solennelle eût été définitivement réglé et que l'hôtel des Ambassadeurs fût disposé à le recevoir, en y installant des bains à la turque, Méhémet-Riza-Beg logeait à Charenton, dans une jolie maison située au bord de l'eau et appartenant à un receveur des gabelles. L'empressement à venir voir le Persan était extrême malgré la mauvaise saison. Chaque jour, plus de cinquante carrosses à six chevaux s'arrêtaient devant sa porte. Les dames étaient en majorité. Et cependant l'ambassadeur restait maussade. Presque toujours de méchante humeur, il demeurait couché et silencieux. La première impression qu'il produisit sur M. de Breteuil fut loin d'être favorable. L'introducteur l'exprima crûment en ces termes, dans une lettre à M. de Torcy : « Au premier aspect, il me parut que c'était un gros singe couché auprès du feu. » Ce jugement, il est vrai, se modifia plus tard. Voici le portrait qu'il en traçait à quelques semaines de là : « Il est homme de considération dans son pays, glorieux et vain à l'excès, mais poli et gracieux quand il veut plaire. Il a tout l'esprit qu'on peut avoir et de l'humeur au delà de tout ce que l'on peut dire. Dès que sa tête s'échauffe, il passe en un moment jusqu'à la colère outrée. La nature lui a donné une voix de taureau qui rend encore sa colère plus effrayante. »

Chaque jour, en effet, le Mirza donnait des preuves de son caractère détestable, de ses exigences croissantes, de ses violences sans cesse répétées. M. de Breteuil crut que l'abbé Richard, « qui joue l'homme d'importance parce que lui aussi vient de Perse », mettait tout en œuvre pour brouiller définitivement Méhémet-Riza avec M. de Saint-Olon : « Ce petit fripon d'abbé fomente les impertinences de l'ambassadeur. Je lui ai fait en-

tendre tout doucement, et le plus poliment qu'il m'a été possible, qu'il paraissait plus convenable que, pendant le saint temps du carême, il habitât son séminaire au lieu de l'hôtel des Ambassadeurs où l'on voit des femmes tout le jour, et presque toujours des violons pour les faire danser. Il n'a que médiocrement goûté ma morale, mais j'espère qu'il la sentira... » Une injonction de l'archevêque de Paris produisit le résultat désiré : l'abbé Richard entra au couvent des capucins pour y rester jusqu'après les fêtes de Pâques. L'introducteur put espérer pendant quelque temps que le Mirza se montrerait plus traitable.

L'hôtel des Ambassadeurs, situé rue Saint-Antoine, était enfin aménagé pour recevoir ses hôtes asiatiques. Le garde-meuble avait fourni quelques-unes de ses plus belles tapisseries, « la secte mahométane des Persans les autorisant à conserver dans leurs appartements des tentures à personnages... » Diverses pièces de l'hôtel avaient été disposées pour l'usage particulier des Orientaux, d'après les conseils de M. de Saint-Olon, de Padery et de l'abbé Richard; un bain à la turque avait été installé au rez-de-chaussée de l'hôtel. La curiosité publique continuait à s'occuper de l'envoyé persan. Il existe plusieurs estampes le concernant. Les principaux faits de son séjour à Paris y sont indiqués par de longues légendes : « Méhémet-Riza-Beg, ambassadeur de Perse, fit son entrée à Paris le 7 février et eut audience du roi le 19, à Versailles, d'où il revint à l'hôtel des Ambassadeurs, où il est actuellement. Il ne sort qu'à cheval, escorté de toute sa maison. Il va plusieurs fois sur le boulevard faire son exercice, qu'ils appellent *zagaïl*. Ils ne le font qu'après leurs prières. Leurs exercices durent depuis trois heures jusqu'à cinq. Ils se lancent de gros bâtons les uns aux autres... » Une autre estampe représente l'ambassadeur sur la place Royale. La foule s'étouffe littéralement sur son passage. Dans cette gravure, que nous avons sous les yeux, ce ne sont que perruques arrachées, curieux piétinés par les spectateurs trop empressés, petits gâteaux de marchands forains roulant sur le pavé à la suite de la bousculade.

L'audience, fixée d'abord au 5 février, puis remise sur le demande de l'ambassadeur, à cause de la lune funeste de ce

mois, fut enfin arrêtée pour le 29, à Versailles. Le baron de Breteuil et le maréchal de Matignon viendraient chercher l'envoyé de Perse, qui rentrerait ensuite prendre ses logements à l'hôtel des Ambassadeurs. L'audience fut précédée d'une scène qui dépassa en violence toutes les autres, et faillit se terminer d'une manière tragique. L'introducteur et le maréchal étant venus prendre Méhémet-Riza-Beg dans leur carrosse, il refusa de se lever de son fauteuil et prétendit monter à cheval. Les deux Français simulèrent un départ. Leur suite et le carrosse du roi attendaient, groupés devant le perron. Les chevaux de selle qui devaient servir à l'entrevue étaient dans le jardin, disposé en terrasse et de plain-pied avec l'appartement. L'ambassadeur, sortant après le maréchal, monta sur un des chevaux. Prévenu, M. de Breteuil revint sur ses pas, saisit la bride et invita le Mirza à descendre. Outré de fureur, celui-ci demanda son sabre et mettait la main sur la poignée, lorsque M. de Breteuil, conservant son sang-froid, donna l'ordre aux gardes de la marine qui suivaient l'envoyé de Perse depuis Marseille d'aller fermer les portes du jardin et d'empêcher aucun Persan de sortir. Méhémet-Riza comprenait un peu le français. Inquiet de ce mouvement de violence et craignant d'être fait prisonnier, il se jeta à bas de son cheval et courut se remettre dans son fauteuil. M. de Breteuil l'y suivit et s'assit à ses côtés, tâchant par la douceur de le faire revenir de son égarement, lui disant avec quelque raison que s'il ne voulait pas faire les civilités d'usage, il n'eût pas dû accepter d'être ambassadeur près d'un roi chrétien. Le Mirza avait déjà repris son assurance. Entrant dans la plus violente fureur, il fit un geste. Six fusiliers entrèrent dans la chambre et vinrent entourer la baron de Breteuil, le fusil bandé. L'introducteur leur fit dire par l'interprète que « d'un coup de sifflet, il en ferait venir six cents, six mille, s'il en était besoin; et qu'enfin il les forcerait tous à se conformer aux ordres du roi... Et comme à la fin ma tête s'était échauffée aussi bien que la sienne, je lui dis ces dernières paroles avec un ton si ferme qu'il vit bien qu'il n'y aurait pas moyen de reculer. Je le saisis par le bouton de sa veste et le fis lever malgré lui. Il s'appuya à la cheminée. Puis, prenant son parti subitement, il se leva brusquement,

courut du côté du degré et s'alla jeter dans le carrosse avec une telle impétuosité qu'il renversa deux ou trois gentilshommes des princes du sang qui, attentifs à l'issue de la dispute, remplissaient le degré. » L'introducteur et le maréchal suivirent l'ambassadeur et montèrent dans le carrosse. Le maréchal s'assit dans le fond, à la gauche du Mirza. M. de Breteuil prit place vis-à-vis de l'ambassadeur; ayant Saint-Olon à ses côtés, l'interprète Padery assis sur le strapontin. Pendant la route, Méhémet-Riza fit des excuses à M. de Breteuil. Il dit qu'il avait cru sa vie menacée et porté alors la main à son sabre ; mais qu'il regrettait profondément son mouvement de vivacité. L'interprète traduisit ses paroles à M. de Breteuil, qui ne répondit pas. Le cortège arriva à Versailles sans autre incident.

Louis XIV se montrait extrêmement flatté de cette ambassade à lui envoyée par son frère de Perse. Il en avait parlé souvent avec complaisance. Il voulut que toute la cour déployât une extrême magnificence le jour de l'audience solennelle. Lui-même donna l'exemple. Un trône magnifique, élevé de plusieurs marches, avait été placé à l'extrémité de la Galerie des Glaces et adossé au salon qui conduisait à l'appartement de la reine. Des gradins superbement ornés étaient disposés des deux côtés de la galerie. Les plus rapprochés du trône étaient réservés aux dames de la cour, les autres aux seigneurs, les derniers au public. « Mais on n'y laissait entrer ni hommes ni femmes qui ne fussent parés... » La Maison, les princes et les princesses du sang, superbement vêtus, s'assemblèrent dans le cabinet du roi jusqu'à l'arrivée de l'ambassade. Louis XIV avait un habit magnifique, d'étoffe or et noir avec le Saint-Esprit par-dessus, et garni des plus beaux diamants de la couronne. Il en avait pour plus de douze millions cinq cent mille livres, somme énorme et qui surprend même pour l'époque. Saint-Simon ajoute : « Il est vrai qu'il ployait sous le poids... » Le duc du Maine portait sur ses vêtements une garniture de perles et de diamants, et le comte de Toulouse une garniture de pierres de couleur : rubis, saphirs, émeraudes, prêtées par le roi. L'habit du duc d'Orléans était de velours bleu brodé en mosaïque, tout chamarré de perles et de diamants et d'une richesse extraordinaire. Les cours, les toits,

les avenues, fourmillaient de monde. Ce spectacle amusa fort le roi, qui l'apercevait par les fenêtres de son cabinet. L'ambassadeur arriva à onze heures, dans le carrosse, avec le maréchal de Matignon et le baron de Breteuil. Ils montèrent à cheval dans l'avenue, et, précédés de leur suite, vinrent mettre pied à terre dans la grande cour, devant l'appartement du colonel des gardes.

Alors, le roi, accompagné des personnes qui remplissaient son cabinet, entra dans la galerie et s'assit sur le trône, ayant à ses côtés les princes du sang qui ne se couvrirent pas. La duchesse de Ventadour, gouvernante du duc de Berri, s'assit à la droite de Louis XIV, tenant par la lisière l'héritier de la couronne. Antoine Coypel, peintre du roi, et Boze, secrétaire de l'Académie des inscriptions, étaient au bas du trône : l'un pour faire le tableau de l'audience et l'autre pour en écrire la relation. Le cortège monta l'escalier des Ambassadeurs, traversa le grand appartement et entra dans la galerie par le salon opposé à celui contre lequel le trône était adossé. Méhémet-Riza-Beg était fort embarrassé, « pauvrement vêtu », dit Saint-Simon, et la splendeur du spectacle acheva de le déconcerter. Il fit néanmoins à l'arrivée, imité par sa suite, les révérences d'usage, se prosterna devant le roi et lui remit sur un coussin de soie la lettre du shah de Perse, enfermée dans un sachet de brocart d'or. Dippy, interprète du cabinet pour les langues orientales, était mort depuis quelques mois. L'abbé Gaudereau le remplaça et ce fut lui qui traduisit la lettre du roi de Perse. Méhémet-Riza-Beg commença par se mettre en colère contre son interprète : une vive observation de Gaudereau l'arrêta. Fort impressionné en outre par la splendeur du spectacle et par tous les regards fixés sur lui, il se tint dès lors avec convenance et offrit à Louis XIV les présents du roi son maître. Ils consistaient en cent quatre perles, deux cents turquoises et trois boîtes en or enrichies de pierreries, contenant un baume d'une espèce très rare et merveilleux pour les blessures. Le roi chargea l'envoyé de Perse de remercier son souverain. L'abbé Gaudereau traduisit les paroles du roi de France, que Méhémet-Riza-Beg écouta avec un profond respect. L'audience était terminée. L'ambassadeur persan, objet de la curiosité générale, prit part à une collation offerte par les offi-

ciers du roi. Il s'y montra très gai. Gaudereau l'invita ensuite à aller saluer le duc de Berri, héritier de la couronne. Il vit aussi MM. de Torcy et de Pontchartrain, et remonta en carrosse pour retourner à l'hôtel des Ambassadeurs, très impressionné par la vue de la cour de France et la magnificence de la réception.

IV

Dès le lendemain de l'audience, Louis XIV désigna, pour éclaircir les points du traité avec la Perse qui avaient souffert des difficultés, M. de Landivisio, maître des requêtes et intendant du commerce, et MM. Crozat et Moreau, secrétaires de Sa Majesté. Ces messieurs reçurent l'ordre d'établir les bases du nouvel instrument diplomatique, avant d'entrer en pourparlers avec Méhémet-Riza-Beg.

L'ambassadeur, depuis qu'il habitait Paris, visitait peu les curiosités de la capitale. Il alla seulement à l'Opéra, aux Invalides, et une seule fois à Saint-Cloud. Il n'avait pas demandé à voir nos monuments. Les mœurs et les usages de la France le laissaient indifférent. Il restait le plus souvent à l'hôtel et y conservait la manière de vivre de l'Orient. Une estampe essaie d'en peindre quelques traits. Voici la légende : « Méhémet-Riza-Beg, ambassadeur de Perse, ne mange que des mets apprêtés par ses domestiques. Malade, il ne veut pas de médecin. Il se baigne souvent et dans l'eau chaude; il s'y met nud et en sort de même, à la réserve d'un petit caleçon. Il y est tête nue. Il fume dès qu'il en est sorti. Il ne va point en carrosse. Il ne sort qu'à cheval en cette manière. Un maître de cérémonie marche en tête. Douze cavaliers sur des chevaux à la persane marchent sur deux lignes, et lui dans le milieu. Un page toujours à son côté lui porte une pipe d'or et d'argent dans un bocal de cristal plein d'eau. Il fume le long des rues. Le roi paie cent livres (1) par chaque bain au sieur du Buisson, baigneur. » Il recevait pourtant beaucoup de visites et ne se montrait pas farouche avec les femmes, ainsi que nous aurons l'occasion de le voir par la suite.

(1) Il y a évidemment là une erreur d'impression dans la légende.

Débarrassé du souci de la visite de céremonie et de la réception officielle, l'ambassadeur persan avait hâte de remplir le véritable objet de sa mission. Le roi de France avait nommé des commissaires pour s'entendre avec lui : il le savait et il demandait à l'abbé Gaudereau d'entrer au plus vite en rapports avec eux. L'abbé, quelques jours après l'audience, écrivait au ministre : « Il me répète que l'intention du roi de Perse est de remettre son commerce entre les mains de la France, et de suppléer par ce moyen à l'impuissance de ses sujets et à leur peu d'aptitude pour la marine et les voyages en pays étrangers. L'ambassadeur attend des ordres pour aller à Versailles ou à Marly. »

Enfin, le 13 août 1715, après de longs pourparlers, furent échangées à Versailles, dans le salon des pendules, les ratifications du traité signé par MM. de Torcy, de Pontchartrain et Desmarets, pour le roi de France, et Méhémet-Riza-Beg pour le roi de Perse. Cette fois encore, l'abbé Gaudereau et M. de Saint-Olon servirent d'interprètes. En voici le préambule : « Le traité de 1708 n'a été suivi d'aucun effet. On y a ajouté d'autres articles indispensablement nécessaires pour parvenir à la vue que l'on s'est proposée pour l'utilité réciproque des sujets de l'un ou l'autre empire... » Le traité renouvelait celui de 1708 et se composait de onze articles réciproques et de quatre additionnels.

Les articles étaient pour la France :

Le commerce de nos marchandises par terre et par mer pour toute la Perse, et en transit d'Inde en Perse ou réciproquement, est libre de tous droits à l'entrée et la sortie. Le change des monnaies françaises, or en argent, sequins ou toutes autres pièces équivalentes, s'effectuera à valeur égale et sans droits. A Ispahan, dans les ports, dans les villes frontières de Géorgie et de Turquie, des maisons seront allouées gratuitement aux consuls français, qui auront le droit d'arborer en tout temps leur pavillon. — Les agents et consuls français auront à la cour de Perse préséance sur les envoyés des autres nations et seront dispensés d'offrir des présents selon l'usage. — Un certificat du consul dispensera de la visite les marchands français. — L'achat et l'exportation des chevaux entiers et des juments seront permis avec l'autorisation du Grand Écuyer. — Les jugements concernant les

Français seront portés par les plaignants devant le consul. — Tous les avantages dont jouissent les autres nations sont, par le présent traité, accordés à la France.

Les articles pour la Perse étaient les suivants :

Les marchands persans venant à Marseille jouiront des mêmes droits que les Français en Perse. — Marseille sera un port franc. — Les marchands persans auront à Marseille une maison, donnée par le domaine du roi pour leur consul ou agent, qui sera exempt de tout impôt. — Le consul persan à Marseille aura seul autorité pour vider les différends entre ses nationaux, sans que la justice française y puisse mettre la main. — Si les marchands français débiteurs de marchands persans viennent à faire faillite, les droits des Persans seront sauvegardés. — Les marchandises de Perse transportées de Marseille dans tout le royaume circuleront librement, en payant la moitié seulement des droits de douane. Lorsque des marchands persans viendront à mourir en France, la justice française n'aura pas le droit de poser les scellés, et le consul fera tenir les effets en Perse à qui il appartiendra.

Par l'énoncé de ces articles réciproques, on voit que les intérêts religieux, qui avaient formé le fond du traité de 1708, étaient dans celui de 1715 fort négligés. Ils figurent seulement aux articles annexes, où le roi de France demande pour les chrétiens catholiques de Perse tolérance et bienveillant appui. En revanche, les intérêts commerciaux étaient pris en sérieuse considération.

Dans la pensée des signataires, l'acte du 13 août 1715 n'était pas un banal échange d'idées vagues, mais un véritable traité de commerce appelé à donner des résultats sérieux.

V

Si la conduite diplomatique de Méhémet-Riza-Beg était au-dessus de tout éloge, sa conduite privée et celle de ses gens ne fut pas à l'abri de tout reproche. N'ayant sur les usages et sur les mœurs des pays d'Occident qu'une idée très imparfaite, les Persans à Paris eurent souvent maille à partir avec la police et les exempts. Les commis de la Ferme, informés que les domestiques

de l'ambassadeur de Perse se livraient à la contrebande du tabac, arrêtèrent l'un deux en flagrant délit après l'avoir prévenu plusieurs fois, et lui confisquèrent vingt livres de tabac. Sur la réclamation de l'ambassadeur, le domestique fut mis en liberté, le tabac rendu et le commissaire réprimandé.— Un soir, un des Persans de l'ambassade, au sortir de la Comédie, frappa de son bâton un officier qui involontairement l'avait poussé. Citons le rapport de l'exempt : « L'officier avait son épée dont il ne s'est point servi. Mais d'un coup de poing il a fait sur le nez du Persan une écorchure dont il est sorti du sang... » Le domestique se plaignit à l'ambassadeur, qui rendit Saint-Olon responsable de cet évènement, lui reprocha de ne pas le faire respecter et lui déclara qu'il ne le reverrait plus avant d'avoir obtenu justice.

L'enquête faite par Saint-Olon et le commissaire du quartier, le sieur Meynièr, fut défavorable au Persan. Cependant l'envoyé osa exiger l'arrestation de l'officier. Et ce qui paraît plus extraordinaire encore, elle fut accordée. La suite donnée à cette affaire par M. de Torcy est bien curieuse : « Il faut, dit-il, que cet officier soit puni du malheur qu'il a eu d'avoir affaire à un homme de la suite de l'ambassadeur. Et pour cet effet, il gardera la prison où il a été mis. Il y sera jusqu'à ce que M. l'ambassadeur se croie satisfait et qu'il demande la liberté de cet officier. » En post-scriptum, on lit : « Faites connaître à l'ambassadeur que le tort est du côté de son domestique et que c'est un pur effet de la condescendance que le roi a pour son caractère et pour lui, de punir l'officier qui a été insulté. Mais prenez votre temps, de manière qu'il ressente toute l'étendue de ce que Sa Majesté a fait pour lui. » Hâtons-nous d'ajouter que, le cinquième jour après cet évènement, Méhémet-Riza-Beg demanda le pardon de l'officier. Un fait plus grave survint quelque temps après et faillit amener des conséquences déplorables. L'ambassadeur et sa suite avaient, ainsi qu'il a été dit plus haut, l'habitude de monter à cheval. Le lieu le plus ordinaire de leurs exercices — qui consistaient à se lancer des flèches et des bâtons — était les Champs-Élysées. Les spectateurs étaient toujours nombreux. Certain jour, se croyant plus qu'à l'ordinaire les objets d'une indiscrète curiosité, les gens de l'ambassadeur

eurent la fâcheuse idée d'écarter les importuns à coups de bâton. Un officier de mousquetaires gris, M. de la Haye, qui se trouvait là avec plusieurs de ses camarades, fut frappé, eut le visage en sang et aurait été assommé sans M. de Saint-Olon, qui se mit devant lui afin de le protéger, et eut ensuite la charité de le faire monter dans son carrosse. « Le mousquetaire est à l'hôtel, fort malade, et M. d'Artagnan a pris toutes les mesures nécessaires pour empêcher que les camarades du blessé ne cherchassent l'occasion de tirer vengeance de l'insulte et des blessures qu'il a reçues. » (Rapport du commissaire de police Briotton à M. d'Argenson, 24 mai 1715, soir.) Cette fois, la mesure était comble. Le ministre manda au baron de Breteuil d'aller trouver l'ambassadeur persan. « Vous lui direz, Monsieur, qu'au premier avis qu'elle reçut qu'un de ses mousquetaires avait été dangereusement blessé par un Persan, Sa Majesté jugea que ce gentilhomme avait tort, ne pouvant se persuader que l'ambassadeur eût souffert sans une cause bien grave et très pressante que ses gens eussent maltraité, au point de mettre en danger sa vie, un homme qui a l'honneur de servir dans un régiment de l'armée de France. » Le ministre exigeait une punition sévère pour le Persan. M. de Breteuil avait l'ordre de donner à cette communication toute la solennité possible. L'interprète Padery devait la traduire au Mirza lui-même, en présence de M. de Saint-Olon. Devant cette fermeté inaccoutumée, inquiet des suites de l'aventure, l'ambassadeur offrit de livrer le coupable, promit de donner à ses gens des ordres sévères, surtout celui de ne plus jouer du bâton. Dans son *mémoire* de repentir, il ajouta même qu'il ne monterait plus à cheval. Puis, ayant appris qu'on allait le congédier, il se mit au lit, feignit une maladie, et pour occuper son temps accusa Padery de lui avoir dérobé quinze cents livres, accusation qui n'était pas fondée.

VI

Le moment du départ approchait : le traité était signé. Le Mirza reçut son audience de congé le mardi 18 août 1715. Sauf

une grosse pluie qui dura toute la journée, cette audience se passa comme la première, mais cette fois sans apprêt. La cour était en deuil d'un frère du duc de Lorraine ; aussi il n'y eut aucune magnificence d'habits ni d'autre sorte. Le lendemain, Méhémet-Riza-Beg reçut les présents que lui envoyait Louis XIV. Ils consistaient en trois grands et magnifiques tapis de la Savonnerie, six pièces d'étoffe d'or et d'argent, quatre-vingts aunes du plus beau drap, dont vingt écarlate, vingt bleu, vingt pourpre, vingt jaune ; deux montres d'or (dont une à répétition) ; deux très belles pendules ; une aigrette des plus belles émeraudes avec quelques diamants; quatre chaînes d'or pesant chacune cinq cents écus, avec le portrait du roi, pour les principaux seigneurs de l'ambassade et le secrétaire Padery.

Après son audience de congé, le Mirza avait quitté l'hôtel des Ambassadeurs, où l'envoyé de Toscane vint le remplacer. Il habitait à Chaillot près de la pompe à feu. C'est là que le baron de Breteuil vint lui demander, de la part du roi, la route qu'il désirait suivre pour quitter la France, ainsi que le nombre des personnes qui l'accompagneraient. L'introducteur tenait rigueur au Mirza de sa conduite le jour de l'audience solennelle. Il l'avait revu une seule fois : pour lui témoigner le vif mécontentement du roi dans l'affaire du mousquetaire blessé. L'ambassadeur répondit qu'il partirait par Rouen et le Havre, d'où il s'embarquerait pour la Russie, ayant dessein de rentrer par là en Perse. Il emmenait avec lui vingt-cinq seigneurs de sa suite et treize esclaves : en tout trente-huit personnes. M. de Torcy envoya sans retard aux lieutenants du roi, et aux gouverneurs des villes où devait passer le Mirza, des instructions pour les honneurs à rendre à l'envoyé de Perse, qui se mettrait très prochainement en route.

Méhémet-Riza-Beg, tout en faisant ses préparatifs de départ, recevait à Chaillot ses dernières visites.

Un capitaine de cavalerie réformé, M. de Villars, venait fréquemment visiter l'ambassadeur. Se prétendant le gendre de M. de Marcara, le Persan dont il a été question dans la première partie de cette étude, il demandait au Mirza de le prendre pour son secrétaire et de l'emmener en Perse. Son beau-père, disait-

il, était mort à Ispahan, laissant plusieurs millions dont avait hérité une parente éloignée. Villars comptait bien, une fois arrivé en Perse, recouvrer la plus grande partie de ce puissant héritage, promettant de récompenser le Mirza s'il l'emmenait. L'ambassadeur y consentait, et le départ de Villars était décidé, lorsqu'une lettre de cachet vint détruire les rêves de fortune de cet ancien militaire. M. d'Argenson, avisé par M. de Torcy, donna l'ordre de mettre en lieu de sûreté le sieur de Villars « intrigant » jusqu'après le départ de Paris de l'ambassadeur de Perse. Il en fut de même pour un certain Hussein, Persan, vendeur de café et de liqueurs, qui avait aussi manifesté le désir de suivre en Perse le Mirza. « ...Il sera bon de l'enlever, écrit M. d'Argenson, quand il sera hors de sa boutique et de la maison de l'ambassadeur, qui n'en doit rien savoir. Il habite la France depuis plusieurs années. Il est sujet du roi ; il doit rester sujet du roi... » Ce plan fut suivi, et Hussein enfermé jusqu'au départ de Méhémet-Riza. Mais deux Arméniens de sa suite s'étaient faits catholiques. Ils demandaient à rester à Paris. Malgré ses protestations, l'ambassadeur dut y consentir.

VII

Parmi les visites qui continuaient à se rendre à Chaillot, une surtout causait un grand scandale. Deux Parisiennes, la mère, Mme de Roussy, et sa fille, qui se faisait appeler Madame d'Épinay, vivaient avec Méhémet-Riza-Beg dans une étroite intimité. Elles avaient, dès son arrivée à Paris, rendu visite à l'ambassadeur de Perse, qui ne demeura pas insensible aux charmes de Mme d'Épinay. Au bout de quelques semaines, les deux Françaises dînaient à la table servie pour M. de Saint-Olon dans la chambre de l'ambassadeur. Bientôt elles y demeurèrent jusqu'à minuit ; souvent même elles ne quittaient l'hôtel qu'à deux heures du matin. Le jour, elles laissaient leurs souliers au bord des tapis, et prenaient place au fond de la salle, sur des coussins, aux côtés de l'ambassadeur, se donnant en spectacle aux visiteurs. La nuit venue, les deux femmes « restaient enfermées avec un homme, dit le baron de Breteuil, dont elles n'enten-

daient pas la langue, qui n'entendait pas la leur, qui avait une barbe de capucin et la plus vilaine taille du monde... » Dire quelle était la position sociale des deux dames de Roussy, est fort difficile ; les renseignements nous font défaut. Aventurières, intrigantes, elles l'étaient évidemment, tout en occupant un certain rang dans la société. Elles appartenaient au monde élégant. Avant d'afficher leur intime liaison avec l'ambassadeur de Perse, elles avaient vécu assez largement rue Saint-Honoré, servies par plusieurs domestiques. Elles avaient des relations. Dans plusieurs lettres elles se disent les amies de M. d'Argenson. Les rapports du lieutenant de police avec ces aventurières ne s'expliquent guère ; ils sont pourtant établis par un certain nombre de pièces conservées aux archives du ministère des affaires étrangères. Peut-être la mère et la fille étaient-elles deux agents secrets placés près de l'ambassadeur persan et qui outrepassèrent leurs instructions. Voici le portrait que trace, de M[me] d'Épinay et de sa mère, un contemporain : « Ce qui est plus surprenant encore dans cette aventure, c'est qu'une jeune fille âgée de dix-sept ans, mariée pour sa beauté à un fils de famille riche, accoutumée aux plaisirs de Paris, élevée dans un assez grand monde, se soit laissé dominer par cet ambassadeur au point où elle est venue. Elle n'était ni coquette ni débauchée. Elle avait l'air le plus modeste, mais à la vérité peu d'esprit. Elle fut livrée et corrompue par sa mère. »

Cette liaison publique causait un grand scandale. Le 16 août 1715, le curé de Saint-Sulpice écrivait à l'archevêque de Paris : « J'ai reçu la visite de M[me] de Roussy, mère de la nommée d'Épinay, maîtresse de l'ambassadeur de Perse. Par ses discours, il m'est à appréhender que ces deux femmes ne le suivent hors du royaume, ce qui serait un opprobre pour notre sainte religion. La fille est constamment grosse. Et la mère m'a dit qu'on serait trois jours sans savoir où elles vont. Elles prétextent un voyage à Provins, près de M. d'Argenson, dont elles se disent les amies... » A la suite d'une plainte de l'archevêque, M. d'Argenson demandait au ministre quelle conduite il fallait tenir à l'égard de la dame de Roussy, qui venait de recevoir déjà un sérieux avertissement. « Elle a grand'peur, écrit-il, mais je doute

fort que cette crainte soit en elle la fin du libertinage ni le commencement de la sagesse... » Peu après, Mme de Roussy écrivait elle-même à M. de Torcy : « Je sais que les apparences sont contre moi et contre ma famille, mais je repousse les calomnies. On nous menace de nous faire enfermer... » Un rapport de police, adressé quelques jours plus tard à M. d'Argenson, l'informait que l'ambassadeur de Perse faisait ses préparatifs de départ et avait dessein d'emmener les dames de Roussy.

Le 30 août, à trois heures du soir, Méhémet-Riza-Beg quitta Chaillot pour descendre en bateau, avec M. de Saint-Olon, la Seine jusqu'à Rouen. Il emmenait avec lui les trente-huit personnes qui formaient sa suite. Aucune femme ne l'accompagnait. Padery restait à Paris. Le lendemain matin, dès la première heure, Mme de Roussy se présentait tout éplorée au logis de M. de Torcy, réclamant à grands cris justice contre le rapt de sa fille, que l'ambassadeur de Perse avait, disait-elle, fait enlever. Mme d'Épinay, sortie la veille sans emporter aucune de ses hardes, n'avait pas reparu. Et comme on lui représentait que l'intimité de sa fille avec le musulman était un fait établi, elle ajouta, comme une mère de comédie, « que sa fille avait trop de vertu pour s'abandonner à un mahométan. Le Mirza avait consenti à se laisser baptiser secrètement par un prêtre chrétien dont elle devait taire le nom. » Personne ne fut dupe de ce feint désespoir, qui ne détournait pas les soupçons. M. de Torcy, certain que la mère et la fille étaient d'intelligence, fit mettre en sûreté Mme de Roussy et rechercher Mme d'Épinay. En même temps, il provoquait un ordre du roi pour arrêter partout où elle se trouverait, et au besoin pour arracher par la force des mains du Mirza, la demoiselle de Roussy. Les recherches des agents restèrent infructueuses pendant deux jours. Enfin, le 3 septembre au matin, le lieutenant de police prévint M. de Torcy que Mlle de Roussy avait pris, le 30 août au soir, en chaise de poste, la route du Havre, accompagnée par un domestique de l'ambassadeur. La mort du roi qui survint le 5 septembre retarda l'expédition de l'ordre d'arrêt.

Pendant ce temps, Mlle de Roussy, conservant son nom de Mme d'Épinay, était parvenue sans encombre au Havre, où le

Mirza ne tarda pas à la rejoindre. L'envoyé de Perse avait été reçu sur toute sa route avec les mêmes honneurs qu'à l'arrivée. Mais cette fois nul incident ne marqua son voyage. Riza-Beg avait hâte d'arriver au Havre et d'y trouver Mme d'Épinay. Désireux de ramener à Ispahan sa conquête, il prévoyait avec raison que des ordres ne tarderaient pas à être expédiés pour la retenir et s'opposer à son embarquement. Le moyen qu'il employa pour faire monter sur le navire la chrétienne qu'il voulait emmener en Perse, est assez curieux pour être raconté avec quelques détails. Il avait fait faire, avant son départ de Paris, un grand coffre qui contenait un matelas, un oreiller et une ouverture imperceptible pour respirer. Il enferma à Rouen Mme de Roussy dans ce coffre, couvert de toile cirée et lié avec des cordes. Un Persan était préposé à la garde de cette grande caisse qui contenait, disait-on, des porcelaines et autres objets fragiles, les papiers de l'ambassade et les présents du roi Louis XIV. Il était interdit aux chrétiens de s'en approcher. Le coffre fut porté avec les plus grandes précautions dans le vaisseau du roi à trente canons, sur lequel le Mirza et sa suite s'embarquèrent. L'ambassadeur, en arrivant à bord, se fit donner la plus grande cabine, mit au chevet de son lit le précieux coffre, et plaça un Persan en faction à la porte, avec défense de laisser entrer qui que ce fût, même le capitaine, « aventure fort propre, disent les mémoires du temps, pour fournir un roman, en supposant que l'ambassadeur, au lieu d'être très laid et très brutal, fût si beau et si aimable qu'il avait par ses charmes tourné la tête de cette jeune beauté au point de lui faire quitter son pays... »

VIII

L'ordre d'appréhender au corps, fût-ce même par la violence, la demoiselle de Roussy parvint, le 15 septembre dans la matinée. L'ambassadeur de Perse avait levé l'ancre au Havre, le 13 septembre à quatre heures et demie du soir. Mme d'Épinay était perdue pour la France. Mais un des jeunes domestiques du Mirza, nommé Saïbo, avait quitté son maître au Havre et venait de se faire baptiser. Il avait accompagné la dame d'Épinay jus-

qu'à Rouen et l'avait remise aux mains du Mirza. Mandé, à son retour à Paris, par le lieutenant de police, il dit « qu'il n'avait jamais connu une passion plus violente que celle de cette jeune chrétienne pour l'ambassadeur; que la joie de ces deux amants, quand ils s'étaient rejoints à Rouen, ne pouvait s'exprimer; que cette malheureuse victime, à qui Saïbo avait offert de se sauver dans un couvent de religieuses, lui avait dit que, se trouvant grosse de quatre mois et craignant d'être mise à la Pitié pour le reste de ses jours, elle aimait mieux s'exposer à tout ce qui pouvait lui arriver de plus terrible en Perse; qu'elle avait eu, dans le commencement, une répugnance et une horreur infinie à s'abandonner à l'ambassadeur, mais que sa mère l'y avait forcée et l'avait même battue pour en tirer de l'argent. A présent, elle avouait qu'elle s'était accoutumée à l'aimer, et à l'aimer éperdument... »

L'ambassadeur de Perse fut suivi jusqu'à Copenhague par M. de Saint-Olon, qui revint ensuite à Paris, conformément aux ordres qu'il avait reçus. M[me] d'Épinay n'avait pas quitté le Mirza et avait pris, en débarquant, le costume et la manière de vivre orientales... Méhémet-Riza-Beg se dirigeait vers la Russie, par où il comptait rentrer en Perse, ce qu'il fit en effet.

Notre gouvernement entendait faire appliquer le traité signé avec l'ambassadeur de Perse, et tirer le meilleur parti des avantages qu'il nous attribuait. Aussitôt après le départ de Méhémet-Riza-Beg, un agent diplomatique fut envoyé près la cour d'Ispahan. Le 12 septembre 1715, le Conseil de la marine remettait au sieur de Gardane, nommé consul général de la nation française en Perse, un long mémoire où se trouvaient exposées et développées les idées du Conseil sur la conduite à tenir et les résultats à attendre. Ces idées reproduisaient d'ailleurs les observations présentées quelques années auparavant par Gardane lui-même, dans un rapport envoyé de Perse. Le consul général avait ordre d'arriver, s'il était possible, à Ispahan en même temps que l'ambassadeur persan, afin de dissiper les doutes des ministres du shah ne voyant pas arriver le consul qu'on leur avait annoncé.

Louis de Gardane se mit aussitôt en route pour la Perse, où il

arriva dans les premiers mois de 1716. Il resta fort longtemps sans donner de ses nouvelles, et la lettre suivante fut la première qui parvint à Paris, où elle fut reçue seulement en avril 1718. Elle termine très à propos le récit des galanteries de l'ambassadeur de Perse et de sa compagne, M[lle] de Roussy.

Ispahan, 16 novembre 1717.

Je ne vous ai point donné de mes nouvelles d'Alep, me voyant à la veille de finir mes premières aventures par la perte de ma tête, que le Vizir avait juré de faire sauter. Monsieur l'ambassadeur Riza-Beg est mort dans cette ville au mois de juin dernier, vingt jours après son arrivée ici ; la maîtresse est devenue mahométane et Monsieur l'abbé Richard, chargé d'une lettre du pape pour le roi de Perse, n'a pas réussi dans sa mission, suivant les dernières nouvelles.

GARDANE.

Avec Ange-Louis de Gardane, consul général de France à Ispahan, les relations commerciales et les rapports politiques entre la France et la Perse sont devenus réguliers, et ont pris depuis cette époque une importance considérable. Il a tenu à bien peu de chose qu'elles n'aient, au début de ce siècle, en 1808, lors de la mission du général de Gardane, le petit-fils du consul d'Ispahan, pesé pour toujours sur les destinées du monde.

Il nous a paru intéressant de raconter, avec quelques détails, l'histoire des premiers rapports peu connus entre les deux pays, où les intérêts du commerce se trouvent mêlés à des incidents de roman. C'est pourquoi nous avons donné le récit développé de l'ambassade envoyée par le shah de Perse au roi Louis XIV, traitée par Saint-Simon de supercherie imaginée pour amuser un vieux roi blasé, considérée par Montesquieu comme une imposture, et par les rédacteurs du *Journal du Commerce, de la Politique et de la Littérature* de 1807, comme la comédie d'un jésuite portugais.

L'ambassade envoyée par Shah Hossein à Louis XIV est bien authentique et très réelle. Elle a établi les premières relations régulières de la France et de la Perse, et amené, par la suite, des résultats considérables.

Napoléon NEY.

AU GUÉ DU GAVE

I

Certain jour du mois d'octobre dernier, le séminariste Bernard Ramon dîna dévotement avec son curé. Sorti du presbytère vers quatre heures, il s'en alla tout seul à la promenade; grave, et songeant à bien des choses, il tenait à la main un livre honnête, suivant son habitude. Le séminariste cheminait pourtant d'un pied leste, d'autant qu'il était garçon de belle mine, fort bien tourné et qu'il ne portait point la soutane, mais seulement la redingote noire. C'était tout comme, et Dieu l'avait marqué sien : on le voyait chaque dimanche revêtu, ainsi que le marguillier, d'une manière de surplis, assister à la messe, aux vêpres, dans le chœur de l'église; d'ailleurs, un homme qui va, lisant aux champs, et dans un livre latin encore, doit nécessairement étudier pour être curé, comme on dit chez nous. Bien des gens au village le saluaient donc, avec grande révérence, du « Monsieur l'abbé ».

Il se dirigea vers une vigne où maître Jean Ramon son père, qui est le plus riche paysan de la contrée, faisait la vendange avec quelques ouvriers. La soirée devenait fraîche; mûriers, rouges-gorges et autres menus pillards des grappes mûres sautillaient familièrement près de lui, cherchaient leur vie sans crainte, tandis que les grives gourmandes qui le voyaient venir s'envolaient des figuiers en pépiant. Il entra bientôt dans le vignoble, aborda ses gens avec courtoisie.

« Le bonsoir, mon père, à vous et à toute la compagnie.

— Bonsoir, garçon! Bonsoir, monsieur l'abbé! lui fut-il répondu avec la même civilité, et maître Ramon poursuivit :

— As-tu bien dîné? Quel curé tu feras, à table!

— Oh! je n'entends guère à la gourmandise. La vendange est belle?

— Pardieu non! mais ne te plains jamais du mal, nous apprend le proverbe : dans le temps que tu grognes, le père est là, derrière la porte.

— Donnez-moi un cuveau, que je vous aide.

— Va plutôt chercher les juments qui paissent dans la Saligue, et les ramène à l'écurie.

Bernard s'en alla, fort mélancolique. Les vacances approchaient de leur terme. Il les regrettait, non sans raison, et d'autant qu'il avait bien dîné chez le curé, il enviait ce bonhomme, encore qu'il fût vieux. Le pauvre séminariste aurait voulu dès le lendemain servir Dieu comme lui, sans songer à mal, et choyer en conscience de bonnes habitudes de prébendaire, grasses, aisées, tranquilles. Pour tout dire, il goûtait fort les riants loisirs à la campagne, et, à cette heure, il souhaitait en sa paresse, franchissant d'un saut quelques années, de tomber assis, curé de village pour toute sa vie, en un fauteuil, moelleux et large, par grâce d'Église.

Et notre village d'Abos, qu'il habitait, est le plus plaisant sans doute de ce plaisant pays de Béarn : il semble que la vie y soit plus douce qu'ailleurs et que la grande affaire en soit bonnement de la savourer, de l'admirer avec nonchalance, dans le cercle d'un bel horizon, sur la rive gauche du Gave de Pau, tout au bord d'une plaine.

Quand, venant de l'est, vous avez dépassé les toits éparpillés, vous voyez tout à coup que la plaine, fort étroite jusque-là, s'élargit grandement entre trois murailles de collines, qui sont plus régulières au nord et à l'ouest, plus élevées au midi, là percées de vallées et couronnées de montagnes lointaines. Poursuivez ; mais, après une promenade d'une demi-lieue par quelque sentier dans la campagne, revenez sur vos pas : notre clocher au gorgeron d'ardoises est là debout, au centre, au premier plan du tableau. Il s'adosse contre un coteau robuste, droit comme un pâtre en sa cape sombre, au milieu de son troupeau d'humbles et riches logis. A gauche, la plaine encadrée de verdure s'allonge vers l'est ; à droite, une vallée s'ouvre, agreste et déserte,

que ferment là-bas les Pyrénées. D'autres villages épars, des bosquets de chênes (c'est l'arbre le plus commun de ce terroir vigoureux), la diversité des cultures, conviennent avec la belle variété du paysage : champs de blé, champs de maïs sans clôture mûrissent dans la plaine ; des taillis et quelques vignobles de vignes hautes occupent les pentes ; dans la vallée, des prairies s'étendent, au long de la petite Bayse, laquelle chemine à petit bruit d'eaux claires, entre des berges ombragées de chênes encore.

On jugera qu'il est doux d'y vivre : le séminariste regardait en songeant la campagne, avec une admiration mélancolique. Cette beauté lumineuse s'épanouit naturellement en images, qui accourent au-devant de l'esprit, comme de riantes, belles et gaillardes filles, et d'une grâce si aisée, qu'il n'est besoin pour les voir et les aimer que d'avoir deux grains d'esprit. Bernard eut trop d'esprit ce jour-là : tombant de mélancolie en folie, il en vint à rêver qu'il était jeune et que le diable l'avait tenté maintes fois, mais hélas! sans autre profit. Il n'enviait déjà plus le curé, et il découvrit tout à coup qu'il n'avait que vingt-deux ans, mais que vingt ans, ou quarante, ou soixante, ce devait être pour lui même chose, et que c'était bien grande tristesse; puis il réfléchit, je ne sais pourquoi, qu'il n'avait pas prononcé des vœux.

Il arriva, toujours rêvant, à la Saligue et traversa ces taillis d'aunes, de saules et d'oseraies qui longent les rives du Gave; là, secouant ses idées, il se mit en quête. Les juments vagabondes vaguaient sans entraves dans les alentours et agitaient, en cherchant leur provende, des sonnailles bruyantes, dont le tintement le guida. Il les trouva qui s'abreuvaient dans la rivière, à quelques pas au-dessus du bac ; et pendant qu'elles se baignaient, il s'arrêta quelques instants à humer les senteurs un peu amères et comme mouillées de l'oseraie, à regarder ces eaux sonores qui descendent vers l'Adour à grand bruit, et qui courent, aussi rapides que les truites qu'elles nourrissent. Mais le soleil se couchait, et il était temps de retourner au logis. Bernard eut vite fait de passer le licol à la plus vieille des deux juments et l'enfourcha lestement à cru, sans s'occuper de l'autre,

qui devait suivre. Il allait partir, quand il entendit la voix d'une femme qui appelait à grands cris de la rive droite du Gave : « Batelier! batelier! »

Bernard approcha. Le Gave, en cet endroit, n'est point large; il reconnut une fille de notre village, fort jolie, grande, parée comme une châsse. Elle attendait, debout au bord de l'eau, avec inquiétude.

« Mais, se dit Bernard, c'est Madeline, la fille de notre meunier Salomon. »

Celle-ci l'aperçut et lui cria d'une voix claire :

— Bonsoir, monsieur Bernard! Avez-vous rencontré le batelier Baradat?

— Non! Madeline, non, lui répondit-il. Je vois bien que sa cahute de ramée est grande ouverte, mais il ne la ferme jamais, le pauvre homme : ici comme au village, il n'est pas volable; et d'autant qu'il a amarré, cadenassé la nef, je pense qu'il est rentré chez lui. Voyez en effet que le jour s'achève.

— Pauvrette! pauvrette que je suis! D'ici au plus prochain port, il y a deux grandes lieues. A quelle heure de nuit arriverai-je au moulin? Et que va dire mon père?

— Baradat, reprit Bernard, est un braconnier enragé; et comme il fait beau clair de lune, il se pourrait qu'il attendît le lièvre à l'affût, non loin d'ici. Il répondra sans doute, si je l'appelle. Ma voix va plus loin que la vôtre, Madeline.

Il appela donc à plusieurs reprises, mais le batelier ne répondit point.

— Ah! dit-il alors, ému de pitié, vous n'avez pas de chance, ma pauvre fille. Qu'allez-vous faire?

— Hé! le sais-je? pauvrette de moi, disait-elle désolée.

— Eh bien, reprit-il après réflexion, mais non pas sans quelque honte; car, étant bien monté, il pouvait le plus aisément du monde traverser le Gave et ramener en croupe la jeune fille; si... vous ne craignez point d'attendre toute seule quelques moments, je vous promets qu'en rentrant au village je passerai chez Baradat, et l'avertirai.

Madeline, en le voyant à cheval, avait eu la même idée que lui. Elle repartit donc, d'un ton très fier, dont il rougit :

— Allez-vous-en tout droit chez vous, monsieur l'abbé, et ne tardez point, car à la nuit close vous pourriez bien vous perdre dans la Saligue. Ne pensez pas à moi, qui me tirerai d'affaire comme je pourrai.

Il baissa la tête, avec confusion. Elle ajouta, d'un ton plus doux :

— Voyez-vous, je connais bien Baradat. Il ne voudrait point retourner à son bateau. C'est un homme têtu comme un mulet, qui prend tout à contrepoil. Cependant, je perdrais à l'attendre un temps que je puis mettre à profit, en reprenant ma route sur l'heure : ma traite est longue. Je vous fais donc ma révérence, monsieur l'abbé, et vous souhaite le bonsoir.

Mais Bernard réfléchissait sans répondre : « Je suis un grand sot. S'il arrivait malencontre à cette pauvre fille, quelle honte pour moi ! Et elle est jolie, certes, à tenter plus d'un mécréant. Je ne le veux pas, pauvre Madeline ! Que quelqu'un nous voie, il en glosera sûrement. Elle-même n'est pas fille à s'en taire, la méchante fille. Tant pis ! C'est faire œuvre de charité, après tout, et ma foi, je vais la secourir de bonne grâce.

La meunière lui tournant le dos, il la rappela :

— Attendez, Madeline, attendez ! Je vous en prie. L'eau est basse : il y a, non loin d'ici, un gué que je connais fort bien, pour m'y être baigné cet été. Si vous le voulez, je vais vous prendre en croupe.

— Ah ! dit-elle, se déridant à ce mot, je n'osais point vous le demander.

Le pauvre Bernard, encore qu'il eût rêvé follement, n'était point perverti, comme on le voit à sa pruderie. Mais Madeline, le visage éclairé de contentement, lui envoya un si doux sourire, lui parut si jolie, qu'il perdit sur l'heure toutes ses idées. Les jeunes gens remontèrent la rive, chacun de son côté, jusqu'à une grève où le Gave s'élargit en gué sonore. La jument entra dans le courant. Au bout d'une minute, monture et cavalier prirent terre sans encombre sur la rive droite.

Le brave garçon était fort ému. Il connaissait bien cette belle fille savoureuse, et la croisait maintes fois dans ses promenades. Madeline cheminait assise, les jambes ballantes, sur

son âne, égayant son chemin de quelque chanson amoureuse. Bernard la voyait venir, riante, légère, se léchant les lèvres gourmandement de ce rare plaisir de lui étaler sur les joues, malheureux Bernard! un grand pied de rouge; lui jetant au passage, comme Dorine à Tartufe, de ces coupables pensées qui faisaient qu'il se regardait lors, le pauvre benêt, comme un chat qui voit, les yeux mi-clos, frétiller, narguant ses moustaches, quelque fin gibier, de bonne graisse. Mais ce n'était gibier de séminariste. Approchait-elle triomphante? Il n'osait pas baisser les yeux, avec dévote franchise, ce qui est ridicule, ni lui parler, ni lui sourire, et c'était dommage. Il prenait des allures distraites, les yeux fixés sur le livre qu'il tenait à la main. Cela n'empêchait point qu'elle ne lui décochât un bonjour des plus impertinents, relevé encore d'une révérence par trop respectueuse, et ce grave liseur ne le perdait guère.

Bernard eut peur. Pourtant, l'abord le rassura à demi. Madeline, fort paisiblement, l'attendait, assise sur de gros galets. Quand il prit terre non loin d'elle, elle vint à lui de son pied leste, vive, et qui le sait? émue peut-être elle-même de quelque plaisir nouveau. Naïvement, il s'étonna que cette effrontée lui fît si honnête accueil. L'effrontée cependant s'arrêta tout près de lui, lui sourit encore, avec plus de grâce et de douceur, de plus près.

— Comme vous êtes bon, monsieur Bernard, lui dit-elle.

— Oh! répondit-il avec embarras, c'est bien peu de chose. Et nous arriverons vite, la lune éclaire.

— Oui. La voici ce soir dans son plein, reprit avec une nuance de moquerie la fine meunière. Elle voyait, non sans satisfaction malicieuse, qu'il n'osait lui parler.

Il y eut un silence. Madeline troussait sa jupe du dimanche. Lui, la regardait faire, sans trouver mot. La plus abstruse théologie (il y était grand clerc) ne souffle point l'éloquence qui conviendrait en semblable rencontre. D'autre part, le silence est fort sot, quand on se trouve au milieu d'un bois et vers la tombée de la nuit, en tête à tête avec une belle fille. M. le séminariste, par nécessité, s'aperçut qu'elle était jolie, qu'elle avait un petit nez droit, des dents fort blanches, et les yeux gris, très vifs. La

bouche, un peu grande, était riante, d'une malice naturelle et légère, mais que je ne sais quoi de doux, de tendre, tempérait si plaisamment que Bernard eut presque confiance en elle. Pourtant, Dieu sait que la méchante l'avait maintes fois scandalisé. Il la regardait donc, avec d'étranges pensées, son air, sa taille et le reste, et ses atours aussi, car Madeline était la fille avenante d'un gros meunier, portait robe claire et foulard de satin roulé sur la nuque. Elle avait ainsi la chevelure à demi découverte, beaux cheveux d'or bruni, abondants comme une toison, ondés ; et, sur ses tempes, quelques rebelles frisaient, avec ces reflets d'arc-en-ciel des fils de la vierge qui flottent au soleil d'un rameau à l'autre. Grande et svelte, les joues à peine hâlées par le plein air, hanches robustes, avec des allures de vie florissante. Le cou nu se détachait en lumière des larges épaules, si fier qu'on éprouvait à l'admirer certaine curiosité de voir ce qu'il y avait par là dessous, *emmi les*...

— Et maintenant, dit-elle, comment vais-je me guinder sur cette grande cavale ?

Bernard raidit le pied en manière d'étrier :

— Appuyez-vous sur moi, je vous tiendrai bien, si vous êtes leste.

— Me prenez-vous pour pataude? dit-elle en riant. Je sais sauter, Dieu merci.

Il croyait la tenir encore, que déjà Madeline se trouvait en croupe, à califourchon. Elle noua bravement ses bras autour du buste de Bernard, qui pressa la monture, tremblant comme la feuille. On partit; la jument pacifique traversa le Gave sans encombre.

Arrivés qu'ils furent sur le bord, le cavalier tira sur le licol, et la bête s'arrêta. Il comptait que Madeline allait descendre, et l'y invitait en faisant halte, car il n'osait point le lui dire sans ambages. Mais elle ne comprit point sans doute, et force fut à Bernard de poursuivre cette chevauchée qui l'étourdissait. Il ne savait déjà plus s'il en était aise ou s'il en avait du dépit. Cependant, il mourait de peur que quelque fâcheux les surprît, et le cœur lui battait en toute innocence, mais d'une anxiété qui avait son charme..Quand la jument, qui d'abord avait pris l'amble,

faisait un écart, enfonçait ses sabots dans l'ornière, Madeline se penchait sur lui, serrait malgré soi la souple et douce ceinture de ses bras. Son haleine murmurait dans ses cheveux, les jupons amoncelés le frôlaient. Il frissonnait délicieusement, des pieds à la tête, avec une volupté effarouchée.

La vieille jument ralentit son train jusqu'à l'allure tranquille qui convenait à son âge, à sa gravité, au large ventre qu'elle portait. Le couple reprit haleine, et le cavalier s'étant tourné par hasard, vit que sa malicieuse compagne riait sous cape. Irrité de sa propre sottise, il lui voulut prouver qu'il ne craignait pas de l'entretenir, et son dépit lui donna quelque hardiesse.

— Voilà donc, commença-t-il, votre voyage heureusement achevé. Vous me direz bien d'où vous venez, à moins que je ne sois trop curieux.

— Oh! je puis vous le dire. J'allai voir l'autre semaine ma sœur Léonie, qui est mariée dans le village de Bastède. Elle venait d'accoucher et m'avait choisie pour marraine de son premier garçon. Je m'y rendis toute seule : mon père ne pouvait pas quitter le moulin, à cause qu'en cette année de sécheresse les meuniers de la Bayse, n'ayant point force d'eau, s'en viennent moudre chez nous. Quel beau filleul! Il fait honneur à sa mère... Que je vienne à me marier...

— Ah! dit Bernard, vous y viendrez bien vite, Madeline!

Il le dit avec une sorte de regret, dont sa voix trembla. Il la trouvait belle et fit sur lui-même un retour mélancolique, puis il se tourna pour la regarder.

— Si vous ne vous tenez tranquille, nous tomberons à plat tous les deux. Une fois par terre, me promettez-vous de me relever?

Il repartit d'audace, évidemment sans songer :

— L'herbe est touffue, mademoiselle, et je pourrais tomber plus mal.

— Vraiment? fit-elle en riant aux éclats. Vous y gagneriez, mais moi... Je disais que si je viens à me marier, on ne me verra contente que quand j'aurai fait un aussi bel héritier. Mon filleul fut donc le bienvenu, d'autant que ma sœur est entrée maîtresse en une riche maison. Mais quel sauvage hameau! Notre plaine

est bien plus plaisante et l'on y voit des visages. Là, dans les bois, dans les fougeraies, l'ennui me mangerait toute vive. Pourtant, il y eut le soir belle tablée de voisins, de parents, d'amis, autour d'un beau souper. Nous dansâmes après, car, dans la compagnie, un vieil éclopé se trouva qui était muni d'un tambourin. Mais n'en dites rien, au moins, à M. le curé.

— Je vous le promets. Vous aimez donc beaucoup à danser?

— Oui, bien! C'est plaisir de virer, de revirer à grands sauts, et de se trémousser joyeusement une après-midi durant, quand il y a de bons violonaires. Puis, on voit de la jeunesse, on devise, on rit, on entre en belle humeur. N'est-ce pas bien plaisante chose, dites-moi? et ne vous êtes-vous jamais arrêté à regarder le bal, en carnaval ou à la Saint-Jean?

— Oh! non, Madeline.

Il se tourna de nouveau, cette fois pour lui sourire. A mesure qu'allait l'entretien léger, la confiance lui venait au-devant.

— Non, cela nous est défendu, voyez-vous, et très sévèrement.

— C'est donc quelque péché tout noir?

— Cela n'est point convenable, au moins pour nous, lui dit-il avec douceur. Mais... maintenant que nous voici tout seuls, je veux vous chercher querelle, car vous le méritez un peu. Pourquoi donc, chaque fois que je vous rencontre, vous riez-vous de moi, qui ne vous ai dit de ma vie un mot de travers? Vous êtes méchante.

— Je ris... je ris... Tenez, je ne sais pas pourquoi.

— Oh! la fine bête! Vous ne voulez pas me l'avouer?

— Qu'en sais-je, moi?

— Je vous en veux vraiment, fit-il, non sans sourire, et tous deux de s'égayer. Cependant, je vous crois bonne fille: sage, vous l'êtes, avenante aussi, quand cela vous plaît, et ce soir vous badinez avec grâce, honnêtement toutefois, Madeline. Certes, Madeline (il caressait son nom avec complaisance), si vous devisiez toujours de la sorte, on aimerait à parler avec vous, mais...

— Mais je parle toujours ainsi, monsieur... comment dois-je dire? Monsieur Bernard? Monsieur l'abbé?

— Appelez-moi Bernard.

— Je vois, Bernard, monsieur Bernard, veux-je dire, que vous me devez juger bien impertinente.

— Vous vous moquez toujours de moi... Pourtant, puisque nous causons en amis, je voudrais faire la paix avec vous, une paix solide.

— Nous étions donc en guerre? Je n'en savais rien au moins, reprit-elle d'un ton enjoué.

— Trouvez-moi quelque bonne raison. Vous n'en avez point? Je vais donc vous souffler de mon mieux. Vous y prenez quelque rare plaisir, des plus grands?

— Je ne puis pas dire non, mais sans méchanceté, je vous en assure, par plaisir seulement. Tenez, voici ce qui me paraît fort drôle : c'est que, dans quelque temps d'ici, vous serez curé, vous prêcherez les gens, et que, maintes fois, nous nous sommes battus, car nous allions ensemble à l'école du régent. Nous sommes quasi du même âge, j'ai vingt ans, et vous...

— Je m'en souviens. Quel heureux temps! Si donc je devenais un jour curé de ce village, vous ne pourriez pas, Madeline, me porter grand respect?

— Oh! alors... fit-elle.

— Voilà répondre, et je vous entends fort bien. Tenez...

Il était, je ne sais comment, entraîné aux confidences; il éprouvait le besoin de se disculper de sa pruderie, de sa jeunesse austère, devant cette jolie fille :

— Vous pensez que je fais sottise, et c'est de cela que vous riez.

— Que voulez-vous tirer d'une folle? dit-elle avec un peu d'embarras. Vous n'avez point choisi votre état sans y réfléchir : vous avez pris sans doute cette idée dans les livres, car tout le monde vous loue d'être savant, assure que vous *savez beaucoup*, que vous savez plus que M. le régent, et même que M. le curé. Que voulez-vous donc que j'en pense? Vous n'avez que faire de connaître mes raisons.

Il repartit gaiement, quoique fort étonné de lui-même, en se laissant aller à ce charme d'un entretien confiant et léger, qui est d'une douceur si plaisante, mais si naturelle, entre belle fille et jeune garçon.

— Dites-les-moi tout de même, ces raisons si folles. — Et avec une nuance de galanterie : — Valent-elles votre joli langage? Elles ne sont point si folles, en ce cas.

Il ajouta, je ne sais pourquoi :

— Confiez-les-moi tout bas, dans l'oreille, si vous craignez de parler tout haut.

— Et pourquoi dans l'oreille, s'il vous plaît? Pensez-vous que mes paroles soient des secrets jolis? On m'en dit quelquefois, mais je n'en dis point, repartit Madeline d'un ton... et Bernard jugea que si elle était belle, elle était fine aussi.

— Ne craignez point que quelqu'un les attrape à la volée, A cette heure, nous voici tout seuls dans la Saligue.

— C'est cependant vrai, et vous n'avez pas peur, Madeline?

— Peur? Nenni. Si vous étiez quelque sacripant! mais de vous... monsieur l'abbé?

Monsieur l'abbé, quelque peu contrarié, ne trouva point tout d'abord de réponse, dont sa compagne, qui devina son léger dépit, s'égaya à part elle. Il reprit cependant :

— A ma place, vous n'auriez eu garde de choisir comme moi. Par exemple, vous ne serez jamais religieuse?

— Le couvent! Merci de moi. Je suis trop folle!

— Vous êtes franche.

— Il le faut bien. Voyez que vous me faites dire des choses... Tenez, il me semble que, de très grand cœur, je souperais tous les soirs seulement de rire, deviser à l'étourdie, danser, et de m'en aller chaque dimanche après vêpres au long de la grand'-route, en regardant les passants qui vont et viennent. M. le curé nous déclare maintes fois au prône que nous sommes le scandale de la paroisse et que jamais, dans son jeune âge, il n'a vu les filles se promener insolemment par les chemins, sauter, tourner, faire la nique aux gens paisibles; mais qu'elles avaient coutume, le dimanche, de prier dans l'église jusqu'à la nuit close, et les autres jours de filer au logis, afin de se reposer utilement, quand le travail des champs et du ménage était achevé. On en rit, Dieu merci! Nous valons notre prix, n'est-ce pas? quoique chantent certaines vieilles qui n'ont plus rien de vert que la langue, dont elles voudraient nous faire enrager. Mais...

vous pensez sans doute comme M. le curé, vous, monsieur Bernard... vous êtes si sage, dit-elle si malicieusement qu'il se tint à quatre de l'embrasser; et avec une sorte de reproche : — Vous ne regardez jamais une jolie fille, quand elle vous croise.

— Avouez, Madeline, dit Bernard fort tristement, que voilà ce qui vous fait rire.

— Je ne dis pas non.

— Et que si, demain ou après-demain, je viens à vous rencontrer, vous vous raillerez encore, méchante! d'un pauvre garçon.

— Je me tiendrai de mon mieux, puisque cela vous fâche.

— Ah! mademoiselle! cela me fâche-t-il? Vous savez, certes, que vous avez le rire bien gracieux. Mais que je fais sage de ne pas vous écouter! J'en aurais de la tristesse pour longtemps, voyez-vous, si je ne m'en défendais. Et voilà pourquoi, ma belle fille, je n'avais jamais osé m'arrêter à vous entendre. Madeline! Madeline! Qu'adviendrait-il de moi? Et cependant (il acheva ceci avec un profond soupir, si bas qu'elle l'entendit à peine) c'est grand dommage!

— Oui, justement! c'est dommage, dit-elle en riant.

— Je vous prends, sur ce mot! Je vous prends! Eh bien... soyez franche... le regrettez-vous?

— Savez-vous que vous êtes habile à confesser les gens sans qu'ils s'en aperçoivent? Puis moquez-vous des savants, bonnes bêtes! Vous lisez plus clair que moi-même en ce qui me passe par la tête, et l'on ne vous tromperait mie. Il faut donc que je vous réponde tout droit : je vous plains, certes, jeune, de devoir vous détourner de choses bien plaisantes. Je le regrette un peu, pour vous, et ne vous fâchez point si je laisse ma langue s'échapper, cela me fait rire.

Bernard, s'il avait fait réflexion, se serait déjà trouvé loin. Il ne vit pas d'ailleurs dans cette déclaration ingénue autre chose que ce qu'il y avait, c'est-à-dire de la pitié légère et moqueuse, mais qui partait d'une bonne âme. Elle convenait si naturellement avec la mélancolie de la soirée, qu'il en fut touché jusqu'aux larmes, et s'il avait essayé d'y répondre, il aurait sûrement pleuré. Il n'ouvrit la bouche que quand la jument déboucha des saulaies,

devant le sentier qui conduit au moulin. Il retint la bête et avertit sa compagne qu'elle pouvait descendre; mais ce fut d'une voix si tremblante, que Madeline s'aperçut de son émoi; ne pouvant en deviner la cause, elle s'imagina l'avoir très fort fâché par son libre babil. La pauvre fille ne laissa pas d'en avoir du regret, se voulut excuser de son mieux, et lui dit en notre beau parler de Béarn, gaillard et vif, qui sonne si clairement en bouche jolie :

— Vous ne dites plus mot, monsieur Bernard. Vous ai-je fâché? Je n'avais pas méchante intention, au moins; je ne suis pas méchante, voyez-vous : il faut donc que vous me pardonniez. Je connais à présent que vous avez grand'raison de ne jamais vous entretenir avec de pauvres bêtes filles, qui vous font de la peine quand elles voudraient vous faire plaisir. Voyez aussi que si je vous ai affligé il y a de votre faute autant que de la mienne, puisque vous avez oublié que je ne pouvais pas vous bien répondre, et que moi je ne le savais pas encore. Je le vois à présent, et que vous êtes fâché, mais je pense que vous me le pardonnerez, si je vous en prie, ou autrement je vais m'en aller, autant que vous, malcontente.

Madeline lui parlait de sa voix limpide, et presque dans l'oreille, comme il l'avait osé souhaiter le moment d'avant. Afin de descendre, elle s'était assise sur la croupe de la monture, et naturellement s'appuya plus fort sur le pauvre Bernard : ce doux contact acheva de l'étourdir, joint à la grâce insinuante du discours. Il se tourna donc, fort ému, pour regarder son amie, lui voulut parler, témoigner sa profonde reconnaissance. Mille paroles du coup lui vinrent en bouche : une seule jaillit, qui fut éloquente, mais M. le curé en eût été fort marri. Il enlaça de ses bras cette belle fille et, d'une tendresse tremblante, près de fondre en larmes, il colla ses lèvres sur sa joue fraîche, sans autre mot. Madeline ne songea pas à se défendre, ni à se fâcher, non. Elle se laissa faire par étonnement, puis fut émue, puis elle rit et, glissant des bras du cavalier, dévala vers terre, sans secousse. Elle aurait pourtant reparti d'assez verte langue; mais la jument, frappée des talons, enfila tout à coup la venelle, emportant « M. l'Abbé » la tête en feu, à moitié fou.

II

La nuit apaisa son humeur fiévreuse. Il rougit, au réveil, de cette galante fredaine. Il n'en avait pas, s'il faut le dire, grand remords, mais il ne douta pas un seul instant que l'insolente fille n'en répandît au large la nouvelle; et déjà il s'imaginait entendre les rires, les quolibets des gens, et les bavardages et les sermons indignés du curé, et, pis que tout cela, les railleries de la belle. Hélas! il l'avait trouvée si jolie! Il descendit, fort triste, de sa chambre.

Dans la vaste cuisine enfumée, le bonhomme Ramon égrenait du maïs, assis tranquillement devant une corbeille profonde, toute pleine d'épis. Il laissa son fils aller, venir quelques instants, déjeuner, sans lui dire que le bonjour. Mais quand Bernard, s'asseyant près de lui, vint puiser avec nonchalance dans la corbeille :

— Sais-tu, mon garçon, lui dit-il en béarnais, à quoi je songeais? Voilà tes vacances quasi achevées : pour les trois semaines qui doivent courir, c'est, comme on dit, trois écus dans une bourse qui en tenait cent. Sou par sou on en voit la fin. Je pense que tu en as du regret, et à nous-mêmes tu nous vas manquer beaucoup, au moins dans les premiers temps. Je t'aimais fort, l'an passé, comme je le devais, puisque tu es mon fils; mais il me semble que tu l'es devenu davantage depuis la maladie que tu as faite cet été : pendant ces sept mois que tu as passés à la maison, nous avons pris, ta mère et moi, l'habitude de vivre avec toi. En attendant que tu partes, il faut bien employer le temps. Je veux, pendant ces trois semaines, faire mardi-gras tous les jours. Pardieu! dès demain nous commençons le carnaval. Il y a dans la basse-cour maints canards et d'honnêtes chapons, comme dit cet autre, et dans mon *chai* (cellier) de Vignau, de bon vieux vin, bon lait de Béarn : nous en téterons. Ainsi, prends joie, tiens-toi en appétit, fais provision de graisse. Tu en auras besoin, que je croie. Pour qui te vit arriver à la fin du printemps, si maigre, si blanc que tu faisais pitié, le râtelier de là-bas ne montre que maigre provende.

— Ne faut-il pas que je parte, mon père? L'air du pays, la belle vie que vous m'avez faite, m'ont donné de la force. Me voici gaillard, et je pourrai sûrement, sans grand dommage et sans grande peine, pâtir un peu au séminaire. Comme vous dites, la provende est plus grasse chez nous, la maison bien plus riante. Mon vrai regret, c'est de vous quitter. Mais je dois me résigner, et Dieu me donnera du courage, me rappelant qu'il n'est que juste que je m'applique à mon travail pendant que vous peinez, vieux comme vous êtes, aussi vaillamment qu'un pauvre homme.

— Sans doute. Depuis que j'ai pu, tout enfant, faire pâturer mes bœufs, les guider, labourer mes champs, le travail a été ma vie : c'est ainsi qu'une bonne maison grandit, et nous voilà riches. Je ne cesserai de travailler que quand je ne pourrai, quoique j'aime autant qu'un autre passer le temps à l'aise, et quand il me plaît, faire toute une semaine de dimanches. Toi, de ton côté, tu étudies, et c'est fort bien. Pourtant, l'état que tu veux prendre ne me plaît guère. Si tu m'avais cru, tu aurais abandonné cure et curérage à qui en aurait voulu. Tu vivrais avec nous, tu te marierais avec quelque jolie fille qui aurait, par surcroît, des écus...

Bernard se récria vivement, d'autant qu'il cherchait à se rassurer dans sa dévotion. Mais il lui paraissait, quoi qu'il en eût, que le bonhomme parlait avec grande raison, et la jolie fille dont il aurait voulu lui faire fête ne laissait pas de l'allécher, malgré son inquiétude : il rêva d'elle ; elle ressemblait à Madeline.

— Ne te fâche pas, poursuivit Ramon. Je te laisse libre, et qui sait? Puisque tu es homme savant, de grand esprit, tu ne manqueras pas d'aller loin. Tu deviendras peut-être doyen de canton, ou chanoine, que sais-je? A tout prendre, tu mèneras belle vie tranquille, comme font tous les curés du voisinage. On dit vrai : l'Église, c'est une grande maison qui n'a pas de cheminée, et pourtant on voit bouillir des pots bien gras. Pardieu, compère ! tu n'es pas à plaindre. Le soleil qui a rôti ma peau ne grillera jamais ton échine.

— Mais... pensez-vous que je n'aurai rien à faire ?

— Oui... J'ai souvent entendu que les *études forcent la tête*. Mais, à parler franc, ceux-là qui me le disaient n'avaient tâté ni de la charrue ni de la faux.

Bernard, qui pensait et parlait d'or, répondit en homme sage :

— Chaque ouvrier a sa besogne à faire, qui est toujours un peu pénible, mais la bonne volonté l'allège : la mienne sera, s'il plaît à Dieu, de faire du bien autour de moi, de prier, de dire la messe, lire, réfléchir, d'enrichir mon esprit...

— A ton aise, mon pauvre garçon.

— Vous ne voulez donc pas m'approuver ?

— T'approuver? t'approuver? Mais, demanda-t-il en clignant de l'œil, comment te comporteras-tu? Tu tiens de moi, compère! et dans mon temps, j'ai frotté des museaux... Vieux comme je suis, si je trouvais aubaine, je la voudrais happer, et toi-même, oui, toi-même, quand tu serais l'évêque de Bayonne en personne...

— Oh! mon père! Pouvez-vous parler ainsi?

— L'occasion, déclara Ramon sentencieusement, l'occasion fait le larron.

Bernard baissa les yeux sans répondre. Ces entretiens l'avaient toujours embarrassé, et il avait une excellente raison de juger que Ramon disait vrai. Il allait donc parler d'autre chose, quand la porte s'ouvrit, et, tournant la tête, il vit demoiselle Madeline qui entrait familièrement dans la cuisine. Elle n'était point parée comme la veille, mais toujours riante, fraîche et bien en point : il s'attendit à mal, et le cœur lui battait fort; mais la jolie fille les salua l'un et l'autre avec grâce, sans embarras comme sans impertinence.

— Bonjour, meunière, dit Ramon ; tu viens quérir la mouture? Elle n'est point prête encore, et il faut que tu prennes patience. Tu vois que nous travaillons pour toi, Bernard et moi. Sieds-toi donc, fillette, et nous tiens compagnie.

— Je n'ai point le temps, répondit-elle; votre servante, Ramon, et la vôtre aussi, monsieur Bernard. Je vais revenir.

Cependant elle attira une escabelle et s'assit avec eux ; puisant deux épis dans la corbeille, elles les égrena de ses mains.

— Comme te voilà belle! observa Ramon. Dis-le-lui, Bernard,

afin qu'elle me croie, et qu'elle ne s'en aille point : cela me réjouit de voir une aussi belle fille.

C'était bien l'avis de Bernard. Ses yeux le dirent, à défaut d'autre langage, encore qu'il les détournât en rougissant. Madeline elle-même rougit un peu, et Ramon rit. Bernard avait autant de confusion que d'inquiétude, à voir là cette médisante, mais il lui trouvait tant d'attraits ! Souhaitant qu'elle s'en allât au plus vite, désirant qu'elle restât, il répondit, et sa langue le servit mal :

— Une femme a toujours quatre mots à dire, une petite heure à perdre.

— Une femme, reprit Ramon, c'est, disait mon pauvre défunt père, c'est comme un sac décousu tout plein de noix, que mène un mulet, semant par chemins. Tout s'en va d'elle, ce qu'elle sait, ce qu'elle ne sait pas, dru comme grêle, en *claquasséyant ;* grêle de noix vides, à parler franc, *esquillot bouharoc.* Voilà ce qu'il disait, mais je ne l'ai jamais cru qu'à demi. Car j'ai vu des femmes qui parlaient bien, et avec sens, et qui donnaient de bons avis, s'entend, quand il leur plaisait, par fortune, d'être franches. Je m'assure, Madeline, que tu es de ces femmes avisées, fines. Écoute-moi donc, et réponds-moi touchant une dispute que nous avions, Bernard et moi, quand tu es entrée : tu nous vas mettre d'accord.

— Que me voulez-vous avec toutes ces belles paroles ? vous gausser de moi ?

— Souventes fois, je m'imagine, tu as traversé un verger pendant le mois d'août, quand force fruits mûrissent, ou bien quelque vignoble à la mi-septembre : lors tu as dû regarder avec convoitise quelque grappe de chasselas, blonde comme or, aux grains luisants qui semblaient être grains de soleil, ou autrement, une belle pêche de Monein, grosse, tendre, savoureuse autant que jolie, comme quelque chose que tu caches par là, sous ton corsage. Craignis-tu jamais d'y goûter ?

— Ah ! dit en riant la fine mouche, — et à son regard le malheureux garçon vit très clairement qu'elle avait compris, que sa malice était réveillée : — ne serait-ce pas grand dommage de n'y point mordre ?

— A la bonne heure! Tu vois, Bernard, qu'elle me donne raison. Alors, Madeline, si tu te trouvais, en endroit tranquille, seulette avec un garçon, non déplaisant, comme celui-ci... et qu'il voulût...

— Quoi donc? interrompit-elle en inclinant vers lui sa jolie tête, avec une sorte de coquetterie gracieuse.

— Vois-tu comme elle est jolie? dit Ramon de nouveau. Donc, s'il voulait faire le bon gourmand... faire comme toi-même... goûter aux pêches fines, tu ne lui en voudras point, bonne fille? tu lui laisseras prendre...

— Lui en vouloir? Oh! non! — Elle regardait Bernard. — Je suis bonne fille, vous l'avez dit, et les pêches valent bien un coup de dent, que je croie... mais, quant à laisser prendre... Mais, fit-elle tout à coup, pourquoi me demandez-vous de ces choses, quand M. Bernard est là, qui vous aurait répondu bien plus savamment que moi? Croyez-vous qu'il ne soit pas plus habile?

— Ma foi! il assure qu'il n'y entend rien.

— Qui sait? fit Madeline qui sourit et dodelina de la tête. Qui sait?

Bernard lui jeta un coup d'œil demi-fâché, demi-suppliant, qui aurait dû, en vérité, l'émouvoir. Mais la belle fille rit aux éclats, égayée autant par l'aventure de la veille que par les propos de maître Ramon, qui les regardait l'un et l'autre.

— Hum! dit-il, j'entends; et vous vous entendez fort bien aussi. La plaisante chose! Vous vous gardez l'un à l'autre quelque beau secret, mais tiens! tu l'as au bout de la langue, Madeline! Il prend la volée...

— Nenni! mais non! dirent-ils tout ensemble. Quel secret aurions-nous?

Bernard, sur ce mot, respira plus librement, se croyant hors d'affaire; il regarda même Madeline avec une reconnaissance attendrie. Mais il n'était pas au bout de ses peines, car après un silence elle lui demanda d'un ton discret, malicieux :

— Monsieur Bernard! avez-vous bien dormi, cette nuit? Je n'eus le temps, hier au soir, ni de vous souhaiter bon sommeil, ni même de vous remercier, comme je devais le faire, et (avec

une réserve assez impertinente) je vous en demande humblement excuse : c'est que, je ne sais pas pourquoi, vous êtes parti au galop, comme si vous aviez vu le feu à la maison.

— Hé! demanda Ramon avec curiosité, où donc l'as-tu vu? Il ne m'en a rien dit.

— Rien? mais... nous nous promenâmes toute la soirée dans la Saligue. Votre fils, avec beaucoup d'honnêteté, me vint prendre sur l'autre rive du Gave, où j'étais en grand embarras, puis il me ramena en croupe quasi jusqu'au moulin, dont j'ai tant de reconnaissance que...

— Oh! oh! et qu'avez-vous dit? Avez-vous *prosoyé* de la bonne sorte?

— M. Bernard a trop belle *prose* pour moi. Il parle en savant, il parle comme un livre, et vous m'excuserez de ne l'avoir pas très bien entendu, sauf qu'en dévalant de cheval, il m'a dit...

— Parle vite! qu'a-t-il dit en dévalant de cheval?

— Il m'a fait... Et elle s'arrêta en souriant.

— Il a fait? C'est mieux encore! mais quoi donc?

— Eh bien, déclara-t-elle triomphalement, il m'a fait un beau baiser sonnant!

Ramon leva les bras au ciel :

— Toutine! ma femme! accours, accours au plus vite et voici des nouvelles! L'abbé fit hier un baiser à la meunière, et si on ne l'avait arrêté... Bernard! Bernard! Monsieur le curé le saura!

La figure du pauvre Bernard était à peindre : il ne répondait mie, en coupable honteux, baissait le nez vers la corbeille, et par contenance égrenait force épis, avec acharnement. Tout le monde d'entrer en joie, la vieille Toutine autant que Ramon et la triomphante fille, quoique la brave femme eût quelque pitié de sa confusion, qui était belle. Écarlate comme une crête de coq, il eût, pour un rien, pleuré de dépit.

— Après, demanda le bonhomme Ramon, qu'a-t-il fait davantage?

— Que voulez-vous qu'il fît?

— Tu le sais, drolette! Et tu m'aurais trouvé plus exigeant.

— Je le crois, allez! maître coquin! maître paillard!

On parle droit chez nous, avec une belle humeur robuste qui ne laisse pas d'avoir sa grâce, en gaillardises, de saveur très excellente : même dans le lait, nous aimons quatre grains de sel. Maître Ramon, beau diseur s'il en fut, reprit, ayant bien ri :

— Eh bien, Madeline! tu ne m'étonnes que peu. On sait de quoi les dévots sont capables. Chose bien naturelle, après tout, et qui se comprend de soi! Ne rougis donc pas, Bernard! ne te fâche pas! Quoiqu'on s'égaye à tes dépens, personne ici ne te veut du mal. Madeline te sait gré, va! de ce beau baiser, bien plus que tu ne crois, et quant à moi, je t'en estime davantage. Dieu merci! il n'y eut jamais de honte à embrasser une belle fille : ainsi, relève le nez! et ris avec nous!

Ce disant, comme la corbeille était pleine, Ramon appela un des valets, qui accourut et qui l'aida à l'emporter. Ils s'en allèrent dans la grange, Bernard et Madeline restèrent seuls dans la cuisine, debout à se regarder l'un l'autre. Elle connaissait à son silence qu'il avait du dépit; lui-même connut à sa confusion qu'elle avait quelque regret de sa malice. Il était temps, vraiment! Bernard, toutefois, ne laissa pas de lui en savoir gré, et comme il voyait qu'elle se voulait excuser, mais que cela l'embarrassait, il commença doucement :

— Je croyais, Madeline, que nous étions bons amis.

A ce mot, le visage de la jeune fille s'éclaira de plaisir, en sorte que Bernard ne put lui garder rancune. Il se dérida lui-même à voir tous ses traits rire, mais avec un reste de confusion qui les embellissait. Ils firent, sans y songer, un pas l'un vers l'autre, et, familièrement, il lui prit la main.

— Amis?. lui dit-elle d'un ton de voix quasi timide. Ne le sommes-nous plus?

— Méchante! Je devrais être fâché, ne vous parler de ma vie. Voyez en quelle honte vous m'avez mis! Mon père a la langue scandaleuse, tout brave homme qu'il est, et pensez-vous qu'il se tienne de conter à tout venant cette belle aventure? Vous me deviez cependant un peu de reconnaissance, car enfin qu'auriez-vous fait sans moi, Madeline? Le service était sans doute des plus légers, agréable à rendre; tout autre que moi devrait vous remercier, je le sais...

— Remerciez-moi donc, lui dit-elle charmée.

— Moi? Madeline! Hélas! vous oubliez à qui vous parlez. On en rira, ajouta-t-il d'un ton mélancolique, et je le mérite sans doute, car il me semble que vous m'avez rendu à moitié fou hier au soir. Je n'avais jamais eu autant de peine, et pourtant vous allez rire encore de ce que je vais vous avouer, cette peine-là me plaisait. Mais, méchante! pourquoi le chanter si haut?

— Quoi donc? lui répondit-elle avec amitié, et son sourire acheva de lui tourner la tête. En avez-vous regret?

— Regret? dit Bernard en son âme ingénue : regret? que sais-je? Il faut bien que je le regrette, puisque cela ne m'arrivera plus de ma vie. Voyez comme je vous parle franchement, en toute confiance, comme je me parlerais à moi-même. Madeline! si ce... baiser que je vous fis vous a fâchée, pardonnez-le-moi, je vous en prie!

Madeline, comme on peut croire, se mit à rire en secouant la tête.

— Voilà, dit-il avec dépit, que vous vous moquez encore! On ne peut vraiment vous parler. Vous mériteriez...

— Quoi donc? demanda la jeune fille en belle humeur.

Bernard, tout surpris de sa propre hardiesse, ne répondit pas. Il avait pourtant sur la langue une assez gaillarde sottise, qu'il retint, quoiqu'il eût bonne envie de repartir, non pas en dévot. Il reprit, après un silence :

— Vous avez raison : je suis un grand sot, et vous...

— Moi, interrompit-elle tout bas, je suis bien folle! Pardonnez-moi donc!

Ils se regardaient en souriant, charmés l'un et l'autre, s'il le faut dire, et la jeune fille lui demanda, avec une douceur qui le surprit et le toucha beaucoup :

— M'en voulez-vous? Monsieur Bernard?

— Las! lui dit-il. Le puis-je? Madeline!

La réponse lui plut sans doute, car ses joues se colorèrent d'une belle rougeur, ses yeux pétillèrent, et avec de petits cris, des rires joyeux, elle serra nerveusement de ses doigts la main de Bernard, qu'elle tenait. Elle devinait que s'il avait eu les bras libres, il l'aurait embrassée follement, plus follement que la

veille. Le jeu finit bientôt, car dans le même moment les sabots du bonhomme Ramon résonnèrent sur le seuil, et vite ils s'écartèrent à regret.

— La mouture est prête, dit-il à la meunière, et nous venons de charger ta mule.

Madeline, les ayant salués, s'en alla, et Bernard, avec une courtoisie presque involontaire, l'accompagna jusqu'à la porte : là, immobile, il la suivit du regard. Elle courut, puis s'arrêtant tout à coup, se tourna vers lui, et de la main lui fit encore adieu, mais d'un si joli geste... Au baiser qu'elle lui décochait, Bernard frissonna de joie, et la belle disparut dans la rue, toujours riant, toujours courant.

Bernard monta dans sa chambre, afin d'y réfléchir tout à son aise, et à la première réflexion il découvrit, sans surprise vraiment, que, sage, il aurait dû se fâcher tout rouge contre Madeline, mais qu'il lui savait gré pourtant de sa langue légère et de ses railleries, et du reste! Il ignorait comment la chose avait pu se faire, mais il l'en aimait beaucoup plus. Avec quelle grâce elle était partie, vive, jolie, si plaisamment moqueuse qu'il lui sembla qu'elle avait dit : « Adieu, Bernard, pauvre Bernard! Je m'en vais, mais pas bien loin, et j'emporte bien des choses de toi ; ta dévotion d'abord, et tu ne la retrouveras plus, car je la veux, tout de ce pas, noyer dans l'eau de mon moulin ; puis ta gaieté, ta tranquillité d'esprit et ton cœur aussi, ami Bernard. Je te tiens, vois-tu, et si tu veux que je te rende tout cela, tu viendras me le demander. » Tant il rêva, qu'au bout de ses réflexions il se trouva si loin, qu'il fut perdu. De revenir sur ses pas, c'était chose impossible ; il vit fort clairement que, s'il fallait qu'il rentrât au séminaire, il y mourrait d'ennui, de tristesse. Il ne souffrit pas de ces pensées, ne les combattit pas, ne jugea pas qu'elles venaient du diable et n'essaya point de les lui envoyer. Comment l'aurait-il pu faire? Elles entrèrent en son âme comme le soleil par la fenêtre ouverte, et toutes ramenaient devant ses yeux la belle fille qu'il aimait déjà. Il la devinait douce, tendre, amie encore dans sa malice. Quelle belle fille! La vie riait sur ses lèvres, comme un fruit mûr, bien doux à cueillir.

III

A quelques jours de là, une après-midi, Bernard s'en alla par les champs. Le temps invitait à la promenade, et il sortit avec l'espérance de rencontrer Madeline quelque part et de causer avec elle, de franche amitié seulement. Il avait pu la voir trois fois pendant la semaine, mais au pied levé, échangé quatre mots, le bonjour et le sourire, sans plus. Lui déclarer sa tendresse? Il en tremblait, y pensant, et toutefois allait ruminant de bien touchants discours, qui, sur le point, la devaient émouvoir.

En amoureux, il vivait d'elle : elle était quasi tout son boire, son manger et son dormir; elle était toute sa pensée. Il ne s'occupait pas du reste de l'univers, ne voyait rien autour de lui que d'une vue distraite : les choses, les gens qu'il saluait à peine et qui ne laissaient pas de s'en étonner; à la maison, il ne lâchait pas vingt mots en tout un jour. Son brave homme de père pensait qu'il était attristé à cause que les vacances approchaient de leur terme, et bonnement le plaignait. Mais Bernard avait la joie au cœur, devant les yeux cette jolie personne d'allure florissante comme un rêve de mai, dans l'oreille son rire clair, le son clair de sa voix qui lui décochait impertinences, et d'un attrait...

Comme il marchait en rêvant, à l'aventure, il se trouva, quand il leva les yeux, assez près du moulin. Il en voyait les grands bâtiments, la toiture de tuiles rouges derrière le feuillage des chênes, des hauts peupliers qui ombragent le canal; mais les meules ne tournaient pas, et il réfléchit : « Le meunier chôme aujourd'hui, il s'est rendu comme de coutume au marché de Monein, et la petite meunière garde le logis. Je la vais trouver, assurément, ma jolie Madeline, lui parler, la voir au moins. Ne serait-ce que de derrière la haie, je veux la voir. » Bravement, il hâta le pas.

Au moulin, l'eau claire babille. Il n'y avait musique que Bernard préférât à celle-là, hors certaine voix que justement il

entendit qui chantonnait, à petit bruit. Il voulut surprendre la belle, et, se cachant derrière un buisson, avança à pas de loup. Malice aisément vient aux amoureux : il délibéra s'il la fallait effrayer d'un saut brusque, ou bien l'agacer, l'intriguer de sa cachette, rire un peu d'elle à son tour. Comme il venait de dépasser le moulin, en levant la tête, il l'aperçut.

Il s'assura qu'elle était seule, car elle ne parlait ni ne détournait les yeux de son ouvrage. Madeline cousait, assise à l'ombre d'un cerisier, la couture blanche fixée sur les genoux. Aiguille d'aller, de venir, active sans une minute de repos. Bernard remarqua que la jeune fille n'avait point son air de gaieté habituelle. Vraiment, elle semblait être pensive, un peu mélancolique même, et il ne l'en trouva que plus jolie. Quoi qu'il ne fût point fat, il s'imagina qu'il était peut-être pour quelque chose dans ce sérieux inaccoutumé : cela ne l'affligea point, non ! Il la regardait donc, avec d'autant plus de plaisir qu'elle ne s'en doutait pas, et d'assez près pour qu'il ne perdît ni un sourire ni une rougeur fugitive. Madeline, ce jour-là, ne fit point toilette : cotillon court saupoudré de farine, corsage rouge bien serré sur des flancs souples et robustes, et les bras demi-nus. D'elle, tout plaisait à Bernard. Elle avait aussi la tête nue; un rayon de soleil qui perçait le feuillage du cerisier éclairait sa riche chevelure d'or foncé, nattée, roulée en couronne. Riant sous cape, il lui lança un petit caillou poli, qui alla choir en joli endroit, par le corsage entr'ouvert, à souhait,—juste où tombaient les cerises que Jean-Jacques portait à M[lle] Galley. Madeline, surprise, leva la tête. Elle ne vit rien et dit tout haut, d'une voix claire et tranquille : « Quel est celui-là qui *amourouseyo?* »

Voici, je pense, un joli proverbe : *Lou qui peïreyo qu'amourouseyo*. Je ne le traduirai point, car il me paraît malaisé d'en rendre la grâce malicieuse. Comme on dit, mieux vaudrait y aller voir. N'est-ce pas toute une idylle, en raccourci?

L'amoureux, qui, sans songer à tant de choses, était fort de cet avis, y voulut aller voir encore. Derechef, il en joua, avec la même adresse, mais non pas avec le même bonheur, car cette fois on le découvrit derrière la haie. On l'invita, non sans sourire, à se montrer.

Madeline, un peu étonnée, rougit fort en l'apercevant. Elle le regardait, de ses yeux vifs. Jamais elle ne l'avait vu si fringant. Aux orties! la longue redingote qui lui donnait airs de lévite et face de carême. Il l'avait troquée pour une blouse, noire il est vrai, mais courte, ouverte par devant, à la dernière mode, et qui lui seyait. Rasé de frais, — c'était la seule coquetterie dont il usât, — les joues pleines et fraîches, la bouche riante : toute femme le pouvait regarder de bon œil, et celle-ci n'y manqua. Il lui plut, pour tout dire; ce qui fit que Madeline, personne d'assurance pourtant, baissa les yeux sur sa couture, parut fort occupée.

— Quoi? lui dit-elle toutefois. C'est vous qui vous divertissez à ce jeu?

Bernard répondit évasivement :

— Vous voilà toute seule, Madeline?

— Oui, mais si vous étiez venu quelques moments plus tôt, vous auriez trouvé...

— Qui donc? quelque amoureux?

— Non, mais ma voisine Catherinette, une jolie fille qui vous aurait plu sans doute. Elle m'a occupée deux grandes heures.

— Comme elle a bien fait de s'en aller!

— Pourquoi? Elle me tenait compagnie comme vous-même, monsieur Bernard.

— Comme moi! Madeline! lui dit-il d'un ton de reproche.

— Oh! reprit-elle précipitamment, quand on n'a pas à qui parler, il faut se contenter, voyez-vous! N'est-ce pas aussi votre avis?

— Non certes! Quand je ne cause pas avec vous, que je ne vous vois pas, Madeline! j'aime bien mieux songer à vous tout seul, que d'écouter les sottises de quelque bavard.

— Ce Bernard, dit-elle avec enjouement. Quel beau parleur vous faites!

Cependant elle rougit :

— Moi j'aime à deviser, et cette bonne fille a la langue jeune, mais déliée, elle sait les nouvelles. On peut s'y fier : chaque fois qu'elle dit une vérité, il lui passe un lièvre entre les jambes.

— Peste! la bonne langue! Et... a-t-elle levé le lièvre aujourd'hui?

— Mais... je ne sais... ne m'a-t-elle pas appris mon prochain mariage?

— Ce n'est point vrai, au moins, cette folie-là? dit Bernard avec anxiété.

— Folie! poursuivit-elle sérieusement. Cela vous plaît à dire! On pourrait me proposer des partis moins sortables! Pourtant (en riant et secouant la tête, et il parut à Bernard que Madeline le regardait d'engageante amitié), la chose n'est point faite, ni ne se fera jamais, que je croie. Mais je ne sais pas pourquoi je vous conte de pareilles babioles, qui ne vous peuvent intéresser en aucune manière, vous qui vous moquez fort de nous autres filles, vous qui êtes sage...

— Je suis sage... je suis sage... vous n'avez que ce mot à la bouche! Il ne tient qu'à vous... Puisque vous voilà seule, poursuivit-il d'un ton plus calme, voulez-vous, Madeline, que je vous tienne compagnie? Nous deviserons honnêtement, en amis, comme de vieux amis.

— Je le veux bien, lui dit-elle. Avisez-y pourtant! — Elle rit et le menaça de son aiguille : avisez-y, je suis ignorante, vous m'appelez méchante, j'entends quelquefois de travers et je pourrais répéter de même... enfin, vous savez ma langue folle!

— Je ne la crains guère, allez! Je suis devenu brave.

— Or donc, que m'allez-vous conter? Qu'avez-vous appris à la promenade?

Bernard s'assit à l'ombre, sur une pierre meulière hors d'usage. Il regardait du coin de l'œil une escabelle, où la jeune fille appuyait ses pieds, afin de coudre à l'aise : c'était là qu'il aurait voulu prendre place, au plus près de son amie, mais elle ne l'aurait pas permis sans doute, et il n'osa pas le demander.

— Ce que j'ai appris, lui dit-il, c'est une nouvelle, oui une nouvelle pour moi, et des plus agréables. Mais je m'assure qu'il y a longtemps que vous la connaissez. Ne devinez-vous pas? On dit que toutes les femmes sont si flattées quand on le leur rappelle! Si du moins vous m'en étiez reconnaissante!

— Vous me devez parler en latin, et non pas en béarnais : je ne devine point du tout.

— Eh bien, j'ai appris que vous... que tu... non, je veux dire que vous...

— Tutoyez-moi à votre aise, si cela vous plaît, mais parlez-moi plus clairement.

— J'ai appris, Madeline, que tu étais jolie, plus jolie encore que ton nom, amie, et qu'il n'y a pas dans tout le pays une fille aussi charmante, aussi avenante, ni digne d'être aimée autant que toi. Non! fit-il avec grande conviction, oh! non! il n'y en a point d'aussi jolie!

— Le traître flatteur! comme il se moque! fit Madeline rougissante, que le compliment ne fâchait guère. C'est un oiseau bien menteur que celui qui vous chante de ces choses, et pourtant je ne puis pas vous répondre qu'il chante mal. Mais dites-moi, poursuivit-elle en riant, y a-t-il longtemps qu'il vous l'a dit, cet oiseau moqueur, quelque merle sans doute? Car je suis curieuse de le savoir.

— Longtemps? cela me fit tant de plaisir, quand il me le vint confier à l'oreille, que je regrettai de ne pas l'avoir appris bien des années avant. Mais il n'y a guère plus d'une semaine qu'il me l'a bien voulu dire, cet oiseau qui a si doux parler.

— Quoi donc? fit-elle avec une coquetterie naïve. J'étais bien laide auparavant.

— Non, Madeline! vous étiez belle! mais je n'avais pas de bons yeux, ou pour vous parler vrai, je n'osais pas les ouvrir, je craignais, fou que j'étais! C'est malgré moi que j'ai commencé de vous aimer, poursuivit-il d'un ton mélancolique, sans que la jeune fille, devenue sur ce mot fort sérieuse, songeât à l'interrompre. Vous vous souvenez bien que, l'autre semaine, je vous ramenai en croupe de ma jument à travers la Saligue. Je pourrais vous répéter mot pour mot tout ce que vous m'avez dit alors, tant j'y ai pensé depuis. J'avais, ce soir-là, une si grande tristesse, qu'à chacune de vos paroles il me prenait envie de pleurer, et je ne sais pas comment je m'en tins. Vous vous moquiez de moi : cependant, il me semblait que si j'avais osé vous conter ma peine, vous y auriez compati doucement, Madeline

Vous êtes bonne. J'aurais voulu vous parler, m'épancher, pleurer, la tête sur votre épaule, de peine, de tendresse... Je vous fis un baiser, ne pouvant vous rien dire, et depuis ce moment-là, je vous aime, — acheva-t-il avec grande crainte.

La belle fille le regardait sans répondre, étant aussi troublée que lui. L'aiguille inactive, les mains sur les genoux, elle rêvait, agitée d'inquiétude et de plaisir tout à la fois, à cette tendresse si vraie qu'il lui faisait connaître, et qui ne l'étonnait qu'à demi, car elle-même avait pour lui douceur d'âme. Madeline ne savait pas pourtant qu'elle l'aimait ; ce fut Bernard qui le lui apprit. Trop légère pour y réfléchir avec attention, trop simple pour éprouver ces sentiments subtils et mélancoliques dont il paraît que l'amour doit être tissé, elle ne connaissait qu'une chose : c'est que depuis environ dix jours, elle avait un plaisir des plus grands, qu'elle cherchait fort, à deviser avec Bernard à la dérobée, à l'agacer innocemment, à se jouer autour de lui, le plaignant aussi, regrettant à part elle qu'il se voulût tristement faire abbé, comme elle disait. Je ne sais quel charme riant l'entraînait vers lui; mais la pauvrette y eût-elle réfléchi nuit et jour n'aurait pas pu lire plus avant en elle-même. Et à quoi bon ? Puisqu'il se voulait faire abbé. Elle n'y songeait donc pas autrement, se disait pourtant : « Quel dommage ! » avec une bonne foi si naïve, que quand Bernard lui déclara son amour, cette pensée l'affligea jusqu'aux larmes. Elle ne répondit que par sa tristesse; lui, qui attendait avec anxiété, se leva sans savoir ce qu'il faisait. La crainte quelquefois rend hardi : il alla s'asseoir sur l'escabelle aux pieds de la jeune fille, et lui prit les mains, qu'elle lui abandonna en tremblant :

— Pauvre amie, lui dit-il, je te fais pleurer. Comment donc ai-je pu t'affliger, moi qui t'aime plus que chose au monde? Je l'ai fait pourtant. Mais si tu veux me punir, si tu veux que je m'en aille, dis-le-moi. Je vais t'obéir au premier mot, à regret, Madeline.

— Restez ! souffla-t-elle à travers ses larmes, si bas qu'il le devina plutôt qu'il ne l'entendit.

— Pourquoi donc, reprit-il avec une tendresse triste et douce, pourquoi ne veux-tu pas me répondre ? Ainsi tu ne pourras pas m'aimer ? Jamais ?

— Comme vous me faites de la peine! et que voulez-vous que je vous réponde? Je croyais pouvoir vous écouter et rire avec vous d'amitié, parce que je pensais que vous ne me disiez que des compliments, par badinage. Mais maintenant, comme c'est mal à vous d'avoir oublié que vous ne pouvez pas m'aimer! Vous m'en direz tant que je serai malheureuse! Vous m'en avez trop dit déjà. Bientôt vous allez partir pour votre séminaire, où peut-être vous me regretterez un temps, puis vous n'y penserez plus, et moi! Croyez-vous qu'on oublie ces choses-là? Que vous ai-je fait, Bernard, pour m'affliger ainsi? Je ne vous en veux pas tout de même, lui dit-elle en pleurant, je ne dois pas vous écouter...

Mais Bernard lui sauta au cou: « Quoi donc! s'écria-t-il à demi fou de bonheur. Voilà ce qui t'inquiète? Ce séminaire? J'y pensais vraiment. Je te jure que je n'y retournerai jamais, et qu'il n'y a père, ni mère, ni personne au monde qui m'empêchera de t'épouser.

Il parlait éloquemment sans doute, car, sans autre assurance, Madeline fut convaincue. Elle lui sourit avec une tendresse confiante, radieuse de joie. Elle n'avait plus que faire de ses pleurs, et dit à demi-voix, en sa jolie langue: « *Ah! l'éngalinaïré, qui m'a éngalinàdo.*

Je ne sais comment ils eurent le loisir d'entendre les roues grinçantes d'un char qui venait dans le chemin. Fâcheuse fortune! Bernard embrassa la belle, et lui souffla dans l'oreille avant de s'enfuir:

— Va! méchante fille! cette fois tu peux l'aller conter à qui tu voudras!

— Je n'en ferai rien! répondit-elle.

Elle lui rendit son baiser.

IV

Quelques jours se passèrent, qu'ils employèrent de la bonne sorte, à courir aux champs l'école d'amour, en cachette! La plaisante école buissonnière!. Elle déride, comme une chanson

d'avril, celui-là même qui ne peut plus la suivre : il n'est gaieté plus attrayante, ni profit plus clair dans la vie.

La belle, à la faveur de son moulin, allait souvent chez Ramon, qui possédait un très grand bien, force bêtes d'étable et de basse-cour, pleine chevance enfin, en sorte que le meunier avait chez lui bonne *meulée* ou *mouléndo,* comme on dit ici. Madeline trouvait donc mainte occasion de s'entretenir avec son ami, qui, par hasard sans doute, était à la maison chaque fois qu'elle y venait. Ils gardaient leur secret de leur mieux, c'est-à-dire bien mal : les yeux sont bavards autant que les langues, et Bernard avait trop de gaieté.

Maître Ramon, homme de sens, homme avisé, d'esprit alerte, et qui avait toujours vu son fils fort mélancolique, ne comprenait rien à sa joie, d'autant que les vacances allaient finir sous peu de jours. Il entra naturellement en méfiance, et fit tant qu'il surprit les amoureux : tous deux se promenaient lors par le jardin et grappillaient le long des treilles comme une couple de grives; Madeline avait pris tendrement le bras de Bernard, et même Ramon vit cette vive fille l'enlacer tout à coup et le faire danser en riant sur l'herbe de l'allée. De vrai, ils se trouvaient si à l'aise ensemble, qu'il semblait à l'un et à l'autre qu'ils se fussent aimés toute leur vie.

La chose ne déplut pas au bonhomme, et, sans marquer qu'il était instruit, il se promit d'éprouver Bernard dès le lendemain.

— As-tu vu la meunière? lui demanda-t-il comme ils se trouvaient seuls. Cette folle a oublié qu'elle devait venir prendre du grain : sûrement, elle va perdre la tête, avec son amoureux.

— Son amoureux! dit Bernard qui ouvrit l'oreille.

— Oui, poursuivit Ramon, d'un ton fort tranquille. Je tiens la nouvelle de mon compère Salomon : sa fille se mariera en carnaval.

— Quoi? comment? avec qui?

— Avec Pierre Casenave.

— Oh! que non! dit Bernard qui se confiait en Madeline, mais qui ne laissa pas d'être ému, et, donnant dans le piège, se décida à parler. Il ne l'aura pas, certes! A cet âne la belle fleur du terroir? vous voulez rire! qu'il broute son foin!

— Oui, son foin et ses chardons. Je conviens qu'il est âne, mais il est riche, et Madeline aura une dot bien grasse. Il n'y avait que toi dans le pays qui aurais pu lui convenir davantage, et quand je vous vois ensemble, j'y songe quelquefois, quoique tu n'aies que la dévotion en tête. Oh! ne rougis pas comme une fille. C'est, pardieu! la fleur du terroir, comme tu dis... Mais la chose ne t'importe guère, l'abbé. A ce propos, les vacances s'en vont grand train, et ta mère m'a recommandé d'avertir en sortant maître Seré, le tailleur, afin qu'il vienne coudre ton trousseau du séminaire.

— Eh bien, dit Bernard d'un ton délibéré, allez tout droit chez le tailleur. Mais ce n'est point mon trousseau du séminaire qu'il va coudre; c'est, avec votre agrément, car je vois que nous nous entendons, mon trousseau de noce. Ou plutôt, non! ne lui parlez point : le pauvre homme n'est pas des plus habiles, et il convient, n'est-ce pas? que je sois galamment vêtu, à côté de ma jolie Madeline.

Ramon de rire :

— Oui, nous nous entendons : je m'étais aperçu du jeu, et je voulais te faire parler. Me voici, pardieu! plus content que si je te voyais pape!

— Mon amie vous plaît donc? lui dit Bernard avec joie.

— Quand tu l'aurais choisie pauvre comme le gueux Misère, je crois que je te l'aurais laissé épouser. Je suis vieux, je n'ai pas d'autre fils que toi, et outre que je souhaite te contenter, je lui aurais su gré de te retenir à la maison, de t'avoir purgé la cervelle. De ta belle, je suis satisfait pleinement : vous vous marierez au plus vite, j'en fais mon affaire ; tu engendreras lignée, et moi je louerai Dieu qu'il m'ait donné pour fils un gaillard, un homme enfin, et non pas un pauvre diable d'abbé transi.

— Oui! fit l'amoureux avec fierté. Je suis devenu homme!

— Quel gaillard! déjà?

— Oh! mon père! répondit Bernard en baissant les yeux, je voulais dire seulement que je l'aime.

V

Le procès donc étant jugé, à la satisfaction commune des parties, comme aurait dit Perrin-Dandin, restait à l'exécuter : ni Madeleine ni Bernard n'y rechignaient. Mais il fallait songer auparavant à filer le trousseau, à tailler des robes, accommoder, mettre le logis en état de recevoir la jeune maîtresse, et toutes ces choses les menèrent loin. Le temps leur parut long, et cependant ils se voyaient, se parlaient quasi tous les jours dans l'entière liberté des champs, sans que personne y trouvât à dire. Ils jouèrent donc tout à loisir au badinage d'amour, et, sages, ils eussent dû goûter sans impatience ces fraîches et naïves délices que la vie ne donne point deux fois. Trop de science y nuit, mais quoi! les amoureux sont pressés d'un riant appétit.

Quand vint le mois de mars, qui était le temps fixé pour leur mariage, le renouveau, quelque chose encore, leur mit au cœur tant de joie qu'ils s'en étonnaient l'un et l'autre. Bernard émerveillé remarquait que Madeline embellissait de jour en jour, et il le lui dit.

« Voyons! Bernard! lui demanda-t-elle en riant. A quoi pensais-tu donc, certain soir que nous nous promenions de compagnie dans la Saligue, juchés sur ta bonne jument? car c'est de cette promenade que nous devînmes amis.

— Ma foi! j'avais grand'peur : tu étais, en ce temps, si méchante!

— Quoi? seulement méchante? fit-elle d'un ton moqueur.

— Non! je voulais dire : je te trouvais si jolie! Je vins bien aisément à t'aimer, comme l'eau court au soleil. Mais toi... quand je te fis ce baiser, tu pensas que je devenais fou?

— Fou! Non certes! Je n'étais point si laide...

— Ce premier baiser-là, je le cueillis, je le volai, autant vaut le dire, avec grande tristesse, en pleurant, amie. Qu'il fut doux pourtant!

— Les seconds fruits sont plus savoureux, Bernard! et il y en a mille et mille sur l'arbre!

La noce se fit donc au milieu de mars, quand l'année est fille de seize ans : la fauvette a déjà chanté, le merle songe à bâtir son nid, et l'après-midi, quand il fait soleil, nombre d'abeilles vont humer l'air et le chaud sur les fleurs délicates des pêchers. *Adonc*, comme dit un vieil auteur, *toutes choses faisant bien leur devoir de s'égayer à la saison nouvelle,* ceux-ci naturellement s'égayèrent. Il y avait grande foule à la noce, et tout ce monde se répandit dans les rues du village, violons et clarinette devant. Jeunes et vieux se trémoussaient à l'envi, entraient en joie : la chose était fort plaisante, et je crois que plus d'une commère, le soir, y trouva son compte.

La mariée fut belle dans sa robe blanche, sous la couronne d'oranger; mais Bernard me parut grave et quelque peu intimidé de son bonheur; elle, point : tellement qu'à son allure triomphante, il semblait vraiment que c'était elle qui l'allait instruire de ce métier d'amour, en quoi pourtant tous les hommes arrivent profès à leur mariage.

Ch. de SOM.

Abos, ce 29 mai 1882.

LES

DEUX VOYAGEURS (1)

Sous le ciel diapré de feux d'or et d'argent,
Que du fond de l'abîme, où les coraux fleurissent,
Contemple avec amour la mer calme et sans voix ;
Par une de ces nuits dont le silence à l'âme,
Qui dans la solitude écoute avidement,
Révèle l'invisible, exprime l'ineffable,
Soupire ce qu'en vain tout poète a senti,
Nuit dont le souffle crée et dont l'ombre illumine
Par l'éclat sidéral qui dore son tissu ;
Le long des grandes mers au solennel murmure,
J'ai vu sur une route immense, aux murs d'airain,
Deux couples de chevaux bondir. Des freins d'ivoire,
Ornés de rênes d'or, sur leurs poitrails fumants
Ployaient, comme des arcs, leurs têtes frémissantes ;
Et leur vol emportait un phaéton léger
Qu'un ciseau sans égal a fait d'une émeraude,
Plus verte qu'au matin le pampre du coteau.
Ils volaient, hennissants ; et loin dans la poussière
Fuyaient de leurs sabots l'étincelle et le bruit.

(1) En dehors de l'idée poétique qu'ils traduisent, ces vers de M. Parodi constituent une tentative prosodique qui appelle l'attention. Remplacer aussi heureusement la cadence de la rime par celle de la mesure ne sera peut-être pas donné à tout le monde ; mais sous la plume des vrais poètes, et soutenue par le sujet, l'innovation peut devenir féconde en effets de force et d'originalité.

Dans le char d'émeraude un voyageur auguste,
Comme un roi sur son trône est assis. Orgueilleux,
Le bonheur dans ses yeux éclate et sur ses lèvres;
A ses cheveux bouclés qu'éparpille le vent
Un laurier s'entremêle; et, du coude, il s'appuie
Sur une ample peau d'or qui vêtit un lion.
D'une agrafe d'onyx la tenace morsure
Retient sur son épaule une robe à longs plis,
Que la pourpre de Tyr a par trois fois reteinte.
Sous la pourpre le lin, blanc et moelleux, pareil
A la neige, descend jusqu'au bord des cothurnes,
Dont le cuir assoupli dessine élégamment
Le galbe sculptural de sa jambe tendue.

Un étrange oiseau, rare au ciel comme ici-bas,
De son vol le précède et de ses doux cantiques;
Et la brise, à l'envi pillant les amandiers,
Du velours de leurs fleurs lui tapisse la route.

Mais dans l'ornière où fuit le phaéton léger,
Qu'un ciseau sans égal a fait d'une émeraude,
Quel vieux spectre en haillons pailletés d'oripeaux
Se traîne boitant, geint, tremble et tend sa main vide
Au passant affairé qui l'écarte en courant?
On dirait que la mort a touché cette argile:
Son crâne est sans cheveux et son front sans couleur;
La terre aux mille voix d'un éternel silence
S'enveloppe pour lui; son cœur n'a plus d'écho
Ni son esprit d'essor; et dans leur rouge orbite,
Les restes de ses yeux font peur aux yeux d'autrui.

Hélas! je le connais, ce livide fantôme!
Hier même il était ce que l'autre à présent
Paraît être: un héros superbe et magnanime,
Né pour tout conquérir et pour tout éclairer.
Hélas! oui, je l'ai vu. Dans le char d'émeraude

Pompeusement assis, un laurier sur le front,
Drapé dans le byssus et s'appuyant du coude
Sur une ample peau d'or qui vêtit un lion,
Il passait comme un roi sur la terre idolâtre.

C'était hier, hélas ! Ce vieux, c'est le Passé !
Ce vieux, c'est le Regret quand sa main vide est pure ;
Quand ses mains ont du sang, ce spectre est le Remords.

Et toi, jeune Avenir qu'on prendrait pour un astre,
Paraisse au ciel l'aurore et, tel que ce vieillard,
Te traînant, pauvre et nu, tendant une main vide
Au passant affairé qui l'écarte en courant,
O triomphant Espoir, tu mendieras toi-même !

Alexandre PARODI.

REVUE DU THÉATRE

MUSIQUE

I

Une partie de la presse musicale parisienne vient de faire, pour la deuxième fois depuis le mois de décembre 1881, le voyage de Bruxelles, afin d'aller chercher au théâtre de la Monnaie une de ces nouveautés dont Paris se montre de plus en plus avare.

Deux compositeurs de la génération nouvelle l'y ont appelée tour à tour : M. J. Massenet, le 19 décembre 1881, avec *Hérodiade;* M. Arrigo Boïto, le 19 janvier 1883, avec *Méphistophélès*.

Récemment, en parlant ici du mouvement musical en France et à l'étranger, j'ai cité le *Méphistophélès* de M. Boïto et j'ai rappelé brièvement sa curieuse fortune. Brutalement accueilli d'abord à Milan, acclamé à Bologne, cet opéra a été peu à peu adopté et enfin classé en Italie parmi les œuvres de premier ordre, par la grâce d'une de ces évolutions de l'opinion publique que presque tous les compositeurs aujourd'hui célèbres ont connues et qui ne sont pas, en vérité, à la louange du sens artistique des foules.

Le théâtre de la Monnaie, que nous allons nous habituer à considérer comme une des scènes lyriques les plus intéressantes de Paris, bien que sept heures de chemin de fer nous en séparent, a voulu nous donner le premier la version française de l'opéra de M. Boïto.

M. Paul Milliet a été chargé de cette délicate adaptation; il s'est acquitté de sa tâche avec une conscience parfaite et un très évident souci du caractère littéraire de l'œuvre. Son texte,

serrant de près l'original, est, en même temps, assez respectueux de la pensée de Gœthe pour qu'on passe sur quelques imperfections de forme, expliquées d'ailleurs par les exigences musicales imposées au traducteur.

M. Arrigo Boïto, auteur de *Méphistophélès*, est un rapsode dans toute la force du terme : il fait des vers et il les chante. Comme Berlioz, il a donc écrit le poème et la musique de son ouvrage; et non seulement il écrit pour lui, mais il écrit encore pour ses confrères; il fait, après divers autres poèmes, un *Iago* pour G. Verdi, nous donnant ainsi le curieux spectacle que nous donneraient en France Massenet ou Saint-Saëns, musiciens de race, rimant un poème pour Gounod ou Ambroise Thomas.

A la pensée d'un *Méphistophélès* écrit par un musicien nouveau et venant non pas seulement après le *Faust* de Ch. Gounod, mais après celui de Spohr, celui de Schumann et celui de Berlioz, pour ne nommer que les plus célèbres parmi les œuvres nées du poème de Gœthe, on se dit tout d'abord que l'auteur a montré beaucoup de présomption ou tout au moins beaucoup d'imprudence.

Mais l'épreuve, si aventureuse qu'elle fût, a en partie réussi à ce présomptueux ou à cet imprudent; il s'est fait au théâtre une place qui nous oblige à compter sérieusement avec lui.

En sortant de la Monnaie, l'esprit encore tout plein des images qui venaient de passer sous mes yeux, personnages et scènes déjà évoqués tant de fois sous d'autres aspects et d'autres couleurs, j'ai voulu faire comme les auteurs mêmes de ces diverses incarnations : remonter à la source première de leur inspiration. J'ai ouvert le volume de Gœthe où, côte à côte, nous apparaissent les deux Faust : le Faust humain, dont le souvenir lumineux est dans toutes les mémoires; le Faust philosophique, à la suite duquel nul ne s'est jamais engagé sans effroi, et dont l'image restera toujours enveloppée de nuées pour le lecteur, si patient et si acharné qu'il soit à la pénétration de son mystère.

Ce n'est point ici la place d'un travail sur le caractère et la portée de la création complexe de Gœthe. Cette création d'ailleurs s'est tellement dégagée du livre, qu'on ne la compte plus, qu'on ne la juge plus telle que le livre la présente, mais telle que

le théâtre nous l'apporte, dépouillée de son enveloppe philosophique, dans la réalité de sa substance et, pour ainsi dire, dans la nudité de la forme vulgaire.

Il ne s'agit plus, en effet, d'autre chose que d'une légende du moyen âge en ce qui s'applique à l'intervention surnaturelle de Méphistophélès dans la vie de Faust, et d'un simple et banal roman d'amour en ce qui touche Marguerite.

Cette enfant, que l'éclat d'un collier séduit, qu'une heure d'enivrement jette aux bras d'un homme jeune, beau et opulent, cette vierge qui, après l'amour, connaît la maternité et la douleur, va jusqu'à l'infanticide et se rachète par le repentir et par la mort, cette Marguerite innocente d'abord ou plutôt inconsciente, puis folle et coupable, ne serait, pour notre réalisme moderne, qu'une fille-mère victime d'un séducteur comme il en est des milliers de par le monde, et sa lamentable histoire ne donnerait qu'un fait-divers. Il a plu à Gœthe de lui faire une destinée plus haute : elle a alors donné un poème ; le prestige de la poésie, l'éternelle puissance de la forme, lui ont assuré l'immortalité des chefs-d'œuvre.

Le rôle de Méphistophélès dans cette action, rôle surtout philosophique dans le livre, n'apparaît plus guère à la scène qu'à l'état d'élément féerique, personnifiant, comme dans *Robert le Diable*, comme dans toutes les pièces où l'Enfer intervient, la lutte classique entre le Bien et le Mal, entre le bon et le mauvais Esprit.

Faust n'est plus ici un docteur sublime, un philosophe en quête de la souveraine vérité et du bonheur idéal ; c'est un vieux savant fatigué de sa science, las de son austérité, et qui, transfiguré par un philtre, s'en va de par le monde, affamé de jeunesse et de volupté.

Si les musiciens qui s'attachent à des œuvres de ce caractère leur attribuent un sens plus élevé, c'est surtout parce que, en composant leur personnage, ils continuent à voir en lui le prototype dont ils ont voulu s'inspirer et non sa manifestation théâtrale.

Ce prototype, qui est dans Gœthe, ne nous arrive intact ni avec Faust, ni avec Méphistophélès, — personnages à visées

extra-humaines ; — Marguerite, au contraire, nous le restitue presque sans déviation, parce que, dans le drame original, Marguerite est seulement femme, femme aimante, souffrante et croyante, et qu'elle peut passer du livre au théâtre dans toute sa vivante réalité.

M. Boïto paraît être celui des utilisateurs de la création de Gœthe qui, voulant aller plus avant que ses prédécesseurs dans la pensée du poète allemand, s'est le plus manifestement affranchi des règles de l'art dramatique; en quoi, dans son intérêt même, il ne me semble pas qu'il ait bien fait.

II

Le poème de *Méphistophélès* se superpose exactement, dès le début, à l'original allemand, dont il doit par la suite abandonner quelques pages des plus importantes, que l'auteur semble avoir laissées de parti pris hors de son plan, pour éviter assurément certaines rencontres et par conséquent certaines comparaisons avec le *Faust* de Ch. Gounod. C'est là un point sur lequel j'aurai à revenir au courant de cette analyse.

C'est tout d'abord le « Prologue dans le Ciel », la rencontre de Méphistophélès et de Dieu, représenté ici par un chœur mystique. Le chœur chante la gloire du Seigneur Éternel. Le démon, un pied sur son manteau, qui l'isole de ce milieu céleste, écoute, railleur, ces divines louanges. Il vient déclarer au Maître des maîtres que l'Homme ne lui paraît plus digne de ses tentations.

... Pour ce tyran du monde,
Je me sens pris d'une pitié profonde,
Et vraiment je n'ai pas le cœur de le tenter.

— « Connais-tu Faust ? » répond le chœur mystique. Et une gageure de s'établir entre le Ciel et l'Enfer. Méphistophélès, mis au défi de conquérir l'âme du docteur Faust, se vante de l'avoir bientôt « dans ses filets ».

Tandis que les phalanges célestes éclatent en un chant d'amour et de gloire, Satan disparaît, non sans avoir lancé un

de ces traits ironiques qui sont, dans Gœthe, sa marque particulière. Ce trait procède directement du texte primitif.

> J'aime de temps en temps à revoir le Grand-Vieux.
> Me brouiller avec lui serait fort misérable.
> C'est beau de voir le puissant Roi des cieux
> Parler humainement avec le Diable...

Quand commence la première partie, c'est-à-dire le drame réel, on est à Francfort-sur-le-Mein, aux portes de la ville.

Au pied des bastions, une foule bigarrée va, vient, s'interpelle, chante et rit. Des danses s'organisent. Des charlatans crient. Un cortège passe, cavalcade pittoresque accompagnant le prince Électeur : bouffons, fauconniers, pages, arbalétriers, seigneurs sur leur palefroi, dames sur leur haquenée, défilent à grand' peine à travers la cohue des artisans, des étudiants et des gens du peuple. Les cloches sonnent à joyeuses volées. Tout est lumière et allégresse; les premiers parfums du printemps sont dans l'air.

Le vieux Faust, appuyé au bras de Wagner, son élève, traverse la place, souriant à ces bonnes figures de bourgeois en liesse, à l'épanouissement de ces jeunes visages d'amoureux.

Mais un moine gris, dont les uns s'écartent, que les autres saluent, est là dans la foule. Sa présence, instinctivement, trouble Faust. Il s'éloigne, vaguement inquiet, sans remarquer que le moine le suit.

Ce moine joue dans la version de M. Boïto le rôle du « barbet noir » qui, dans Gœthe, suit Faust jusque dans son cabinet, se révèle par ses aboiements et ses hurlements et, sur l'injonction du docteur, qui emploie contre lui la « Conjuration des Quatre », se transforme en étudiant voyageur, et plus tard en cavalier.

Ainsi fait à peu près le moine gris entré chez Faust et prêt à se mettre à son service. Faust accepte le pacte que lui propose son inattendu visiteur.

Et tous deux, enveloppés dans le manteau noir du mauvais Esprit, s'envolent à travers l'espace.

— Où allons-nous? a demandé l'Homme.

— Où tu voudras, a répondu complaisamment le tentateur.

Il a plu à Faust, paraît-il, d'être transporté sans transi-

tion dans le jardin de Marguerite et d'y apparaître sous les traits d'un jeune et élégant cavalier, sans qu'on ait pris le soin de nous initier à cette métamorphose. C'est en effet dans ce jardin que nous le retrouvons en compagnie de la jeune fille déjà rencontrée, déjà à demi gagnée, de dame Marthe et de Méphistophélès, scène à quatre occupant tout le tableau et aussi brusquement nouée que dénouée.

Après l'aveu de Marguerite qui la termine, l'action sort encore de la sphère naturelle. Faust, talonné par Méphistophélès, marche péniblement dans les ravins du Harz pour arriver aux rochers sinistres du Brocken, dont les sommets bizarrement déchirés s'éclairent de lueurs sanglantes.

Saboé! Saboé! Saboé! Har Sabbat!

Ce sont les sorcières et les follets qui tournoient dans la clai rière, épouvantant Faust, saluant Méphistophélès, leur roi. La situation est tout entière à ce dernier, qui trône au milieu des puissances de l'Abîme, rêvant et symbolisant la chute du monde par le bris d'un globe de verre tiré tout fumant de la chaudière magique.

Faust, dont on ne s'occupe plus guère, aperçoit pourtant tout à coup, dans l'ombre, un fantôme dont l'apparition terrible lui fait pousser un cri d'angoisse. Ce fantôme, c'est Marguerite, pâle, liée de cordes, le col marqué du sanglant filet rouge des décapitées.

Méphistophélès le rassure, et la ronde infernale recommence autour d'eux avec une nouvelle furie.

Cependant, la vision n'était point trompeuse. Marguerite a empoisonné sa mère, en croyant ne lui verser qu'un narcotique pour assurer la tranquillité de ses rendez-vous; puis, mère elle-même, elle a tué son enfant. On l'a jugée; elle va mourir; elle pleure, dans sa prison, et ses illusions perdues et sa jeunesse immolée.

Faust vient, suivi de Méphistophélès. Il veut sauver la pauvre enfant; mais l'égarement est dans l'esprit de Marguerite : elle n'a déjà plus rien de la terre; elle retrouve pourtant de tendres paroles, des souvenirs exquis, dans les bras de son bien-aimé.

Un instant il la croit encore à lui : ils rêvent de s'enfuir loin, bien loin, pour jamais !...

Puis de nouveau l'esprit de Marguerite s'exalte. Après avoir pleuré, après avoir souri, elle maudit ! Elle a reconnu Méphistophélès, le monstre, Satan ! Elle tend les bras vers le ciel, l'implore ardemment et meurt « Jugée ! » dit le Mauvais Esprit, « Sauvée ! » chantent les voix claires du chœur céleste dans l'immensité.

Ici se termine le « Faust » humain, en même temps que le troisième acte. La scène, fort belle et très connue, est celle qui forme le dénouement de l'opéra de Ch. Gounod.

M. Boïto est allé au delà. Partant de ce principe, exposé dans une note au courant de sa brochure, que le « second Faust est la continuation et le complément nécessaire du premier », il transporte l'action en Grèce, pendant la nuit du Sabbat classique. Dire que le second Faust est le complément « nécessaire » du premier, surtout en matière théâtrale, est une opinion émise, ce me semble, pour les besoins de la cause, mais qui serait tout à fait discutable, s'il était opportun de la discuter.

Faust et Méphistophélès sont donc en Grèce, non plus dans la vision, mais dans la réalité ; des femmes passent : ce sont les Chorétides, c'est Panthalis, c'est Hélène, puis les Sirènes et les Dorides !

Hélène songe au désastre d'Ilion et se perd dans la mélancolie de ses souvenirs. Mais Faust vient, et l'amour naît entre le héros « beau comme un immortel » et la divine Hélène. Le langage de Faust, parlant en vers rimés, tandis qu'elle s'exprime en vers simplement rythmés, la frappe tout d'abord et c'est « au moment où elle conçoit l'art de la rime que l'amour s'empare d'elle ». Voilà évidemment un moyen de faire naître l'amour qui sort de l'ordinaire ; mais s'il a pour lui la rime, il serait peut-être présomptueux d'affirmer qu'il a également pour lui la raison.

Faust, trouvant dans Hélène le type de l'éternelle beauté. oubliant pour elle cette enfant « qui l'enchaîna sur terre », rêve une ivresse sans fin. Hélène, ravie pareillement, lui tend les bras.

L'Épilogue est la Mort de Faust. Le docteur, arrivé à l'extrême vieillesse, songe enfin au bonheur de l'humanité, après s'être tant soucié de ses personnelles jouissances ; mais le terme

est venu où Méphistophélès veut l'arrêter dans son essor et s'emparer de cette âme, qu'il sent d'ailleurs près de lui échapper.

En vain il précipite l'instant fatal. Faust trouve sous sa main l'Évangile : ce sera son bouclier contre le maudit. Il invoque le Verbe, l'éternelle Vérité. Et le ciel s'ouvre pour lui, comme il s'est ouvert pour Marguerite.

On a pu voir se dégager de ce qui précède neuf tableaux bien distincts, bien différents d'aspect, thèmes assurément favorables à l'inspiration du compositeur, mais conçus dans le plus pur esprit d'égoïsme musical qu'il soit possible d'imaginer.

Dans l'ordonnance générale de son poème, M. Boïto s'est avant tout soucié, en effet, de sa satisfaction personnelle. Il a écrit son œuvre sans se demander si le public la comprendrait, ou du moins il a supposé chez le public une notion littéraire que celui-ci ne possède pas toujours ou qu'il possède imparfaitement.

Que l'on conduise, dans le théâtre où se joue une pièce telle que le *Méphistophélès*, un spectateur intelligent mais manquant de lecture, c'est-à-dire ne connaissant point le poème de Gœthe, que pensera-t-il de cette étrange succession de scènes ou de tableaux sans lien, où l'action s'appuie sur des évènements qui se passent pendant les entr'actes, où les personnages se meuvent sans raison nettement déterminante ? Ceci est une grosse faute en matière théâtrale ; et l'auteur en portera certainement la peine, car si son œuvre est des plus intéressantes pour le public de la première représentation, il est possible que la valeur en échappe au public de tous les jours, qui doit d'abord être pris par l'action pour que la musique puisse un jour le retenir.

Le *Méphistophélès* est, en somme, en tant que drame, une œuvre non sans grandeur, mais une œuvre étrange, incohérente qui, si elle a bien servi les aspirations de l'auteur, ne servira pas également bien ses intérêts, surtout en France, où l'intelligence facile et la clarté des sujets est une des conditions indispensables du succès.

Je disais, en commençant, que M. Boïto avait évité, en écrivant son poème, certaines comparaisons avec le *Faust* de Charles Gounod. On ne retrouve dans le *Méphistophélès* ni la délicieuse rencontre de Faust et de Marguerite dans la rue, ni la scène

puissamment terrible de l'Église, ni la malédiction de Valentin. On ne saurait blâmer M. Boïto d'avoir laissé dans l'ombre ces épisodes, qui sont au nombre des maîtresses pages de notre grand compositeur, et qu'il n'aurait pu recommencer sans s'exposer à des rapprochements redoutables, même en Italie.

Il a pris soin, d'autre part, de modifier la physionomie de ses personnages et leur allure dans l'acte du Jardin, comme dans celui de la prison, qu'il a dû nécessairement garder.

Le compositeur italien, pourtant, s'il faut en croire quelques notes biographiques, n'aurait pas connu le *Faust* de Ch. Gounod lorsqu'il a composé son *Méphistophélès*. Il paraît difficile d'admettre ce renseignement comme exact. La partition de *Faust* était vieille de plus de dix ans lorsque M. Boïto a écrit la sienne ; elle avait été donnée en Italie et, d'ailleurs, un musicien soucieux du mouvement de son art ne pouvait l'ignorer, à moins d'une inexplicable indifférence.

Pour ma part, j'estime que si M. Boïto n'avait pas connu l'opéra de Gounod, *Méphistophélès* ressemblerait davantage à *Faust*.

III

Le Prélude de *Méphistophélès* et le « Prologue dans le Ciel » donnent la mesure à peu près complète des qualités et des tendances du compositeur; ils en sont comme la synthèse. On l'y voit très manifestement emporté à la poursuite de formules originales, encore attaché pourtant aux traditions de sa race. Ces premières pages sont des plus curieuses à examiner ; elles peuvent faire dire, en appliquant à M. Boïto un mot du poème sur Faust, qu'il « voudrait s'échapper de l'enveloppe humaine », de son enveloppe italienne, faut-il traduire en ce cas.

Et il est remarquable qu'il ait réussi à s'en échapper autant, à s'assimiler les procédés des Écoles étrangères, à les utiliser d'une façon toute personnelle, étant donné le milieu et l'époque où son œuvre a été conçue et les enseignements qui ont dû être ceux de son enfance.

Il me semble, en examinant l'ensemble de la partition de

M. Boïto, que nous sommes en présence d'un compositeur dont tous les efforts se portent vers les combinaisons orchestrales. Là, ses ressources apparaissent considérables, et parfois très nouvelles. Et en parlant des parties orchestrales, j'entends aussi parler des ensembles, où les voix viennent se combiner avec les instruments. Pour les parties vocales simples, qui sont l'affaire des solistes, je leur trouve une certaine uniformité d'aspect. Je dirais volontiers qu'elles ne sont que de la déclamation lyrique, une sorte d'extension de la déclamation tragique, plus ou moins expansive, suivant le degré d'intensité des sentiments exprimés; une manière d'appuyer sur les mots au moyen de notes tenues, et d'en faire sentir toute la valeur. Ce procédé donne souvent des effets très puissants; communément, il n'est point favorable au rythme, ou si l'on veut, à ce qu'on appelle la mélodie, mot que j'écris toujours avec une très grande réserve, ceux qui le prononcent le plus volontiers étant peut-être ceux aussi qu'on trouverait le plus en peine de l'expliquer. D'autre part, il est des cas où l'expression dramatique est beaucoup plus nettement accusée par l'orchestre que par la voix, défaut qui blessera surtout ceux qui demeurent attachés aux traditions anciennes de la musique dramatique.

Le Prologue dans le Ciel n'a d'autre personnage apparent que Méphistophélès, seul devant les nuages qui cachent les chœurs célestes. Toute cette première partie est purement de la symphonie, conception extra théâtrale, mais d'une véritable grandeur, jugée au seul point de vue musical.

Des traits bien caractéristiques, pleins d'ironie et de moquerie, annoncent l'apparition de Méphistophélès.

Ave, Seigneur, Ave. — Pardonne à mon langage
S'il ressemble imparfaitement
Aux cantiques d'usage.

Tout le récitatif qui suit cette entrée est d'une allure assez large, parfois même magistrale à l'excès, mais toujours spirituellement accompagné dans le ton ironique et léger qui peint mieux que l'accent même du personnage son véritable caractère.

Ce Prologue dans le Ciel est une page hors ligne, la page

souveraine de la partition. L'ensemble qui le termine, et dans lequel se mêlent les voix des saintes phalanges, des chérubins et des pénitentes de la terre répétant l'*Ave Maria*, aboutit à un crescendo d'une simplicité et d'une puissance admirables.

Le trait distinctif de ce tableau était la rencontre, l'opposition des deux principes : la gageure entre le Bien et le Mal; symphoniquement, ces pages ne paraisssent pas trop longues; dramatiquement, on aurait pu les abréger. Le public comprend peu la scène vide, comme elle l'est à ce moment; mais, il faut le répéter, tout ce qu'on entend hors de ce cadre sans personnages visibles, est intéressant et puissant, et parfois d'une sérénité sidérale; la musique, emplissant magnifiquement l'espace, y transforme les sons en clartés.

Une sonnerie de cloches à l'improviste marque joyeusement le début du premier acte : le dimanche de Pâques, devant les portes de Francfort.

C'est la même scène que la kermesse de *Faust;* ce n'est pas le même mouvement. L'allure du morceau est peut-être plus réaliste ; elle est beaucoup moins entraînante et gaie. Il y a de bons effets pourtant dans le va-et-vient de la foule tumultueuse se pressant sur le passage des cortèges, échangeant des appels et des remarques joyeuses; et charmante est la danse de l'Obertas, accompagnée sans façon par des claquements de mains.

Faust fait là son entrée et n'y a qu'un récit coupé par les répliques de Wagner. La partie la plus saillante de cette page est l'épisode final, alors que Faust s'effraye de l'obstination du moine gris, dont le froc cache Méphistophélès.

Il semble autour de nous vouloir tendre des lacs,
Il tourne en s'approchant.

Cela est dit pendant que les chœurs lointains reprennent leur motif joyeux et que le moine semble fasciner le docteur.

C'est très bien fait, absolument scénique, et la transition symphonique qui relie ce tableau au suivant me paraît des plus heureuses. Ce sont des harmonies très mystérieuses accompagnant la sortie de Faust suivi dans l'ombre par le moine, et le

conduisant jusque dans sa maison, où a lieu l'apparition satanique.

Là, la méditation de Faust sur l'Évangile passe sans éveiller un vif intérêt; le récit du docteur, au moment où le moine se dresse devant lui, paraît un peu tourmenté. Quant aux parties réservées à Méphistophélès dans ce dialogue lyrique, elles sont faibles, sombres parfois, toujours assez contournées, ce qui est le caractère défectueux de tout le morceau. Rien de l'ironie mordante et de la gouaillerie spirituelle du Méphistophélès de Ch. Gounod, dont le souvenir s'impose obstinément à l'auditeur, quelque parti qu'il ait pris de ne pas établir de comparaison constante entre les deux ouvrages.

L'allégro de Méphistophélès : « Je suis l'esprit qui nie » se termine par un effet d'une originalité contestable.

Je ris en jetant ce mot infernal :
« Non! » Je tente et je mords; je détruis, je persifle,
Je siffle!

Et sur ce mot, le Diable met les doigts entre ses lèvres, tandis qu'un sifflement se fait entendre à l'orchestre.

Cela est d'un goût douteux et n'accentue en rien le relief du personnage. Puisqu'il faut parler franc de cette terminaison bizarre d'un morceau sur lequel l'auteur avait certainement compté, je dirai que, le trait admis, on pouvait attendre là quelque coup de sifflet strident, satanique, effrayant; pas du tout : c'est le son prolongé d'un sifflet de locomotive entrant sous un tunnel, quelque chose de très platement réel, et je ne suis pas surpris que ce petit moyen, qui a naguère, paraît-il, déterminé l'accueil hostile fait à l'ouvrage par les Milanais, ait été fort peu goûté par les Bruxellois.

Une belle phrase très large de Faust se détache heureusement de l'ensemble de la scène :

Si je connais par toi l'oubli des jours moroses,
Si je connais par toi le mystère des choses...

Le « Fort bien! Tope! » de Méphistophélès est du plus pur italien. Le tableau, en somme, est médiocre. Le suivant, qui donne l'épisode du Jardin, lui est de beaucoup supérieur. C'est un

simple quatuor, ou plutôt un double duo-promenade, aboutissant à un ensemble. Les personnages passent et chantent alternativement. Jusqu'au moment où les quatre voix s'unissent, rien n'apparaît bien frappant; alors seulement l'intérêt musical grandit : cet ensemble a beaucoup d'expansion et de chaleur; il est d'une belle sonorité. La fin du quatuor et du tableau est une charmante et vive comédie musicale, traversée d'éclats de rire et de baisers, qui en feront le succès le plus théâtral et le plus populaire de la partition.

On a bissé ce morceau, écrit avec une dextérité parfaite et une grande vivacité d'esprit. La Marguerite de M. Boïto, apparue pour la première fois dans cet acte, n'a rien de commun avec la Marguerite de Ch. Gounod. La figure mélancolique et rêveuse que ce dernier enveloppe si poétiquement d'amour et de lumière ne reconnaîtrait point pour sœur l'enfant rieuse et vive, la petite ménagère aimable, qui se laisse prendre la taille et dit : Je t'aime! avec tant d'abandon, dans la conception de M. Boïto.

Les deux femmes, Marthe et Marguerite, ont, en vérité, au moment de ce curieux final, à travers lequel semblent éclater les fusées du champagne, quelque peu l'air de deux soupeuses faisant mine de se refuser pour donner plus de prix à leur possession.

Après ce joli et amusant passage, nous entrons dans les noirceurs de la Nuit du Sabbat.

Le fantastique qui doit faire le fond de ce tableau, dont Satan reste le personnage en évidence, consiste surtout en des effets de mouvement : spirales de lutins, chevauchées désordonnées de sorcières sur le balai classique, danses et cris; l'impression de terreur nocturne et d'horreur ressentie par l'auditeur le moins nerveux durant le second acte du *Freyschutz* ne se retrouve point ici.

Le « Sabbat » de M. Boïto, débutant par une symphonie descriptive qui accompagne la marche pénible de Faust entre les rochers, au milieu des sifflements du vent, se poursuit à travers une succession d'épisodes musicaux pour aboutir à un ensemble final animé jusqu'à la violence et rapide jusqu'au vertige.

Au milieu de cette agitation incessante a passé la Ballade du Globe, dite par Méphistophélès : elle n'a pas un relief extraordinaire, malgré son accent très voulu. Au résumé, le tableau est très remuant, se prêtant supérieurement à une mise en scène originale et qui nous a paru fort bien réglée, mais il semble parfois d'une couleur plutôt brutale que puissante.

Un andante orchestral précède l'air de Marguerite dans sa prison ; c'est un court prélude formant une délicate opposition au tumulte final de la scène du Brocken. Cet air lui-même est d'une recherche heureuse : il mêle, avec un souci constant des contrastes, les rêves, les souvenirs, les terreurs et les supplications de Marguerite. Je passerai rapidement sur le débat pathétique qui suit l'entrée de Faust dans la prison, pour arriver à l'une des pages les plus exquises de la partition, le duo par lequel se dénoue cette scène :

Fuyons vers la blanche falaise ;
Là-bas, toute angoisse s'apaise.
Fuyons sur l'azur de la mer,
Le vent dans la voile, la flamme
Dans l'hymne, l'extase dans l'âme
Planons éperdus dans l'éther.

C'est un ensemble suave, soupiré par deux créatures oubliant aux bras l'une de l'autre le monde et la vie, puis grandissant peu à peu jusqu'à l'exaltation pour s'achever dans l'extase, union intime de deux voix, de deux âmes, expirant, se confondant dans l'infini.

Le dénouement est là. Marguerite qui, durant tout cet acte, fait oublier par l'émotion de son accent la petite rieuse du tableau du Jardin, Marguerite échappe à la damnation. En réalité, l'ouvrage est fini. Du moins, il aurait dû l'être, suivant la logique du théâtre ; mais nous y aurions perdu, — et c'eût été dommage au point de vue musical, — cette deuxième partie consacrée à l'évocation d'Hélène et des Chorétides qu'il a plu au compositeur d'aller chercher à travers la forêt ténébreuse du second Faust.

Il y a là, après un début d'un caractère assez vague, espèce de nocturne chanté par Hélène, Panthalis et les chœurs, une très

jolie ronde des Chorétides. Mais le morceau qui doit frapper vivement l'attention est le récit d'Hélène rappelant les malheurs de Troie : il est d'une grandeur épique et d'une justesse d'accent remarquable; c'est un des plus beaux modèles de déclamation lyrique que je connaisse.

L'union d'Hélène et de Faust termine ce tableau, né dans l'esprit de l'auteur d'impressions très diverses. De la douleur et du remords, Hélène passe à l'amour le plus pur, tout empreint de la poésie grecque. Les Sirènes, les Dorides et les Héros chantent le poème nuptial et la toile tombe, lente, lente, en même temps que s'évaporent dans l'azur, à travers les lauriers et les myrtes amers, les flottantes harmonies de ce chant entendu comme dans un rêve.

L'épilogue racontant la mort et la rédemption de Faust a de l'ampleur et affirme de nouveau les qualités scéniques de M. Boïto. Il y a pourtant, dans le motif de Faust : « Je touche au but suprême », cette tendance à l'uniformité de l'inspiraion que j'ai signalée déjà pour les parties confiées aux solistes. Le dénouement musical de l'œuvre est très beau; nécessairement plus bref que le final du prologue, il en rappelle l'aspect grandiose.

Cette mort de Faust, tombant comme les héros du Ramayana couvert d'une pluie de roses, ne saurait être présentée avec plus de poétique majesté.

Je terminerai en répétant, au sujet de cette partition, ce que j'ai dit précédemment à propos du poème : je ne sais quel accueil trouvera auprès du public courant une œuvre qui ne me semble pas très facilement accessible aux masses; elle a été pour nous du moins l'objet d'une des études les plus intéressantes dont la musique moderne étrangère nous ait offert le sujet.

L'interprétation de *Méphistophélès* est excellente. Je citerai en première ligne Mme Duvivier dans le double rôle de Marguerite et d'Hélène; MM. Jourdain et Gresse, Mme Deschamps, complètent un quatuor d'artistes d'une sérieuse valeur et placé d'ailleurs dans des conditions très favorables sur la scène de la Monnaie, théâtre merveilleusement disposé sous le rapport de l'acoustique.

La mise en scène, les costumes, les décors, font honneur au goût intelligent des deux directeurs, MM. Stoumon et Calabresi, dont le premier se révèle parfois, et très heureusement, comme compositeur, sur la scène qu'il administre.

Toutes les fois que j'assiste à une représentation donnée à ce théâtre de la Monnaie, maintenant si près de nous, toutes les fois que j'examine le mécanisme si simple et si actif de son administration, je ne puis m'empêcher de revenir, avec un nouveau sentiment de regret, sur cette question du Théâtre-Lyrique que j'ai retournée ici sous toutes ses faces, à ce point que j'éprouve toujours quelque embarras à la reprendre. Je songe à ce que nous pourrions faire en France, à ce que nous ne faisons pas faute d'entente.

En ce moment même, le Conseil municipal a à statuer sur la proposition d'un administrateur qui, las de délais et d'hésitations, se dispose à retirer sa candidature posée tout d'abord à la direction d'un Opéra populaire. Je n'ai point à discuter les mérites de ce directeur que je ne connais pas. Je ne me soucie que d'un principe : Faire quelque chose ; et je vois bien que cette fois encore on ne fera rien.

On en arrive même, dans cet état de paralysie artistique, à ne plus croire au mouvement de la musique française.

Il y a quelques jours je rencontrais un de nos grands éditeurs, celui qui peut inscrire le plus souvent sur ses catalogues le nom glorieux de Gounod ; je lui rappelais qu'à une certaine époque, la seule pensée d'éditer de la musique d'opérette l'horripilait; tandis qu'à présent les partitions légères se pressent dans ses vitrines. Et de bonne foi il me répondait : « Que voulez-vous ! il faut bien que j'édite cela, puisqu'il n'y a plus de grandes œuvres, plus de vraie musique. »

Et pourtant Massenet, Saint-Saëns, Godard, Lalo, Joncières, Paladilhe, Guiraud, Salvayre, sont là, et ce ne sont pas les premiers venus, et ils n'ont pas les mains vides.

Il y a des hommes, il y a des œuvres ; il n'y a plus de théâtres, faudrait-il dire, ou du moins il n'y en a plus qu'à l'étranger.

IV

Après Bruxelles, si l'on veut en ce moment retrouver la musique française en train de conquérir en Europe la situation que la mère patrie lui marchande ou lui refuse, il faut aller à Hambourg.

Au printemps de l'année dernière, on y représentait, sous la direction de M. Pollini, le *Samson et Dalila* de M. Saint-Saëns, dont j'ai parlé à son heure ; on vient d'y donner l'*Hérodiade* de M. J. Massenet, qui sera jouée également à Vienne le mois prochain.

J'ai fourni au sujet du théâtre de Hambourg (1) des détails sur lesquels je crois bon d'insister pour montrer ce qu'on peut obtenir en matière d'économie théâtrale, je veux dire ce qu'on pourrait obtenir en France, quelle vitalité pourrait communiquer à une entreprise le zèle d'un directeur convenablement soutenu par l'État ou par la Ville.

Les répétitions d'*Hérodiade* ont commencé dans le courant de novembre, et dès le principe la date de la représentation a été fixée. On est arrivé au jour dit, militairement.

Il est bon d'ajouter, ce qui est d'un utile enseignement pour nous, que, dans les théâtres de ce genre, on se préoccupe de l'œuvre seule : décors et costumes sont secondaires ; il existe des magasins très complets où chaque ouvrage trouve à s'approvisionner. Tout est sacrifié aux seules questions d'art musical ou dramatique. Aussi, peut-on donner dans la même semaine, — c'est du théâtre de Hambourg spécialement que je parle, — les *Huguenots*, le *Roman Parisien*, *Tristan et Yseult*, les *Brigands* de Schiller, *Fœdora* et *Hérodiade*.

Le secret du succès de ce théâtre, qui dédaigne décors et costumes, vient uniquement de ce que le directeur a toujours tenu à avoir les meilleurs artistes de son pays : encore un exemple à suivre dans notre bonne ville de Paris, où l'on caresse la généreuse utopie de la musique à bon marché. C'est à

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 1er avril 1882.

ces conditions que l'on peut dire de Hambourg qu'elle est le centre d'où part le mouvement musical de l'union allemande.

L'*Hérodiade*, de M. J. Massenet, a été chantée à Hambourg, par Reichmann, le ténor créateur du rôle de Parsifal, et par Mme Sucher, qui a en Allemagne la situation de Mme Krauss à Paris.

Les chœurs et l'orchestre sont admirablement disciplinés. Aussi, ne trahissent-ils point la pensée du compositeur. M. J. Massenet a été acclamé, et pendant une soirée les couleurs françaises ont brillé dans un théâtre allemand sous forme de couronnes offertes au jeune maître.

Ce ne sont pas là de petites victoires dans le pays du gallophobe Wagner, et s'il est permis d'en rêver de plus matérielles, du moins est-il consolant de voir s'affirmer pacifiquement en Allemagne la prépondérance de l'art français.

V

Les petites scènes musicales qui nous ont un peu occupé depuis le commencement de l'hiver vivent depuis quelque temps de leurs succès récents ou de leurs reprises. Parmi ces dernières, j'en citerai deux : *le Petit Duc*, à la Renaissance, et *les Cloches de Corneville*, aux Folies-Dramatiques. Ces deux pièces, types du genre, ont retrouvé leur fortune d'autrefois.

Parmi les nouveautés de la dernière semaine, je dois mentionner une très belle ouverture de M. Benjamin Godard, exécutée sous la direction de l'auteur au concert Pasdeloup, et dans laquelle se retrouvent toutes les qualités dominantes de ce jeune compositeur : la couleur, la clarté, la force.

Enfin, l'Opéra-Comique nous a rendu *Giralda*, une des productions les plus marquantes de ce maître improvisateur qui fut Ad. Adam; trois actes légers supérieurement interprétés et montés avec ce goût et ce soin qui caractérisent M. Carvalho, même quand il a simplement affaire à une des œuvres les plus modestes de ce musée rétrospectif de la musique française qu'il est en train de reconstituer.

Louis GALLET.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

La suppression du contrôle en Egypte ne nous inspire pas de regrets; mais la duplicité et les équivoques du gouvernement anglais nous ont étonnés autant qu'attristés. Serait-il vrai, comme sir Charles Dilke le prétend, que M. Gladstone couvre seulement de son nom la politique officielle du parti libéral et n'est plus premier ministre que pour la forme ou la vanité de l'emploi? Il nous paraît cruel de recueillir en France les commentaires de ceux qui laissent régner M. Gladstone, pourvu qu'ils gouvernent à leur fantaisie. Nous ne pouvons cependant admettre que l'ancien adversaire de lord Beaconsfield soit le chef responsable de cette diplomatie cauteleuse qui vise et dissimule à la fois l'annexion de l'Égypte. La contradiction serait trop éclatante et le désaveu du passé trop brutal! L'extrême lassitude du président du conseil l'a sans doute empêché de suivre les négociations engagées par le plus audacieux de ses collaborateurs; nous serions curieux d'apprendre comment il juge cette usurpation et s'il est disposé à l'autoriser indéfiniment par son silence.

Nous comprenions à merveille que l'Angleterre, fidèle aux principes évoqués par l'évacuation de l'Afghanistan et la conclusion de la paix avec les Boërs, invitât la France à répudier les iniquités du contrôle; nous nous expliquions même qu'après cette exécution loyale, réalisée en commun, le cabinet de Londres manifestât le désir de jouer un rôle prépondérant au Caire,

et nous offrît, en échange de cet avantage, d'équitables compensations. Mais abolir le contrôle à deux, pour le rétablir de fait et au profit exclusif d'une seule puissance, n'indique nullement la sincérité et la hauteur des vues chez le gouvernement britannique; il semble qu'il n'ait été guidé que par l'intention secrète d'écarter la France d'un pays où elle avait tant de droits acquis, tant d'influence légitime.

Il faut bien que cette pensée égoïste et hypocrite ait dominé la politique anglaise, puisqu'elle recourt à des procédés d'enfantine dissimulation pour nous déposséder. Quand Chérif-Pacha, le serviteur dévoué et humilié de lord Dufferin, invite Sa Majesté Britannique à détruire l'institution du contrôle, et que lord Granville affecte de prendre en considération les arguments de son compère égyptien, la comédie n'échappe à personne. Les deux acteurs savent leur rôle par cœur; mais s'ils brillent par la mémoire, ils ne donnent pas l'illusion du naturel et de la spontanéité.

Le marquis de Hartington a senti, plus qu'aucun des membres du cabinet, le caractère odieux des expédients du Foreign Office; dans son discours devant les électeurs du Lancashire, il a plaidé les circonstances atténuantes, parlé avec cordialité des *alliés français,* et rappelé que l'évacuation était le dernier mot du programme gouvernemental. Nous avons confiance dans les honorables assurances du marquis de Hartington; mais la situation est tellement faussée, l'œuvre de l'Angleterre est si visiblement empreinte de mauvaise foi, que le plus noble et le plus correct des langages perd toute son autorité. On se demande si ce n'est pas une supercherie nouvelle, quand on entend un ministre parler bien, au moment où d'autres agissent si mal. Il y a là un sujet de pénibles réflexions, et malgré le triomphe apparent de cette politique sans pudeur, nous n'envions pas à nos voisins leur succès de mauvais aloi.

Le *Times* remarque, non sans émotion, que le projet de lord Granville est hardi autant que vaste; c'est que, en effet, selon la juste observation du *Nord*, il n'élimine pas seulement l'influence française, mais aussi l'influence européenne. Or l'occupation de l'Égypte par l'Angleterre ne sera jamais considérée de bon œil

par les puissances continentales ; le fait accompli n'est pas une solution, parce que les intérêts de la communauté européenne sont engagés aujourd'hui et seront lésés demain. S'il est prématuré de rechercher comment et pour quel prétexte le conflit naîtra, nous garantissons qu'il y aura conflit. Est-il d'une sage et prévoyante politique de braver ainsi de gaieté de cœur tant de mécontentements, c'est-à-dire tant de complications et de dangers?

La ligne suivie scrupuleusement par le dernier ministère français est de nature à embarrasser les collègues de M. Gladstone ; sans recourir à la force, il laisse intacte la question de droit ; tôt ou tard un champion relèvera le gant ; car il est impossible que la Grande-Bretagne règle les affaires d'Égypte à son bon plaisir, et que tout le monde soit indéfiniment satisfait. Sans rappeler ce que nous avons souvent exposé au sujet des résistances invincibles que l'Égypte oppose à tous ses envahisseurs, et de son caractère presque irréductible, l'Europe revisera tôt ou tard un procès dans lequel elle n'a été ni juge ni partie, dont elle ne sera ni dupe ni complice.

L'excellent accueil fait à M. de Giers dans la capitale de l'Autriche est au moins une preuve que Vienne ne se brouillera pas facilement avec Saint-Pétersbourg. La cordialité des rapports entre deux empires que M. de Bismarck tenait à brouiller, n'est pas un succès pour le grand chancelier. Les *Grenzboten* font de mélancoliques réflexions sur l'utilité d'un traité douanier qui complèterait la convention militaire et identifierait les intérêts en fortifiant la solidarité économique de l'Autriche et de l'Allemagne. Mais cette indication ne semble plus du goût de la monarchie dualiste ; la Transleithanie, loin d'accepter ce vaste zollverein, demande la séparation absolue de la Cisleithanie. C'est donc la décentralisation des intérêts qui est à l'ordre du jour ; l'Autriche-Hongrie serait du reste bien niaise de croire que la centralisation ne se traduirait point par l'accaparement au profit de l'Allemagne. Aussi résiste-t-elle plus que jamais aux tentatives d'absorption, directes ou dissimulées. Les conceptions de grande politique chères à M. de Bismarck ne sortent pas de la sphère métaphysique. Il est pénible d'avoir

toujours montré tant de dégoût pour les réalités et de trouver si peu d'adhérents à la fin d'une carrière plus bruyante que féconde.

On prête à l'homme de Varzin des propos humoristiques, dans le genre de ceux que publie un journal de Berlin :

« Je vois avec regret que les choses pour lesquelles j'avais le plus de goût, m'intéressent de moins en moins. Voilà déjà cinq ans que la chasse n'a plus d'attrait pour moi ; maintenant, je commence à ne plus aimer à monter à cheval ; vous verrez que peut-être sous peu j'aurai aussi de la politique plein le dos.

« Il n'y a plus qu'une chose pour laquelle je me passionne : ce sont mes plantations de bois, mes sapins et mes chênes. »

Nous ne pouvons qu'encourager M. de Bismarck à développer ses goûts bucoliques et sylvestres ; il y aurait beaucoup de joie en Europe, et aussi en Allemagne, s'il consentait à se retirer de la vie publique.

La protestation du parti français, dans la délégation d'Alsace-Lorraine, contre l'emploi exclusif de la langue allemande et l'interdiction de la langue française n'est pas tout à fait une manifestation platonique : la presse germanique est forcée de reconnaître que les relations de l'Alsace avec l'Allemagne sont aussi peu normales qu'après la conquête. Cette situation exceptionnelle d'un pays toujours frémissant, frappe universellement les esprits passionnés comme les esprits impartiaux. M. de Manteuffel, défendant sans conviction son œuvre avortée, est condamné à dénaturer tous les rapports de ses agents, toutes les impressions qu'il recueille par lui-même. Dans son discours, après l'ouverture du Landesausschuss, il n'a recours qu'à deux procédés d'argumentation : l'intimidation, puis le sophisme ; après avoir tenté vainement d'effrayer la population alsacienne par l'énumération des terribles calamités qu'entraînerait la guerre, voici comment il explique tant d'*erreurs* répandues sur la situation du pays annexé :

« En lançant à la population les mots de « protestation et d'action », on y crée de l'agitation, on excite des doutes sur la réunion définitive à l'Allemagne, on fournit aux sociétés et aux feuilles chauvines de l'autre côté des Vosges l'occasion de

proclamer toujours de nouveau, devant l'univers entier, que la population de l'Alsace-Lorraine gémit sous l'administration allemande, et qu'elle appelle de ses vœux la guerre de délivrance. Ceci est complètement faux. »

Nous disons, nous : « Ceci est complètement vrai. » L'artifice oratoire de M. de Manteuffel pour dépeindre sous des couleurs fausses l'irritation croissante de ses administrés n'est plus que le banal optimisme d'un fonctionnaire décontenancé. Le feld-maréchal nous avait habitués à plus de franchise. Il faut que la désillusion soit bien difficile à supporter, puisqu'elle pousse ce soldat à travestir la vérité. Le gant de velours ne lui a pas porté bonheur, et c'est bien inutilement qu'il évoque le souvenir de son gantelet de fer.

Un incident curieux, qui s'est passé à la Chambre des députés de Vienne, montre jusqu'à quel point le comte Taaffe avait vu clair, en dégageant la couronne des influences allemandes. Depuis que les centralistes n'ont plus le monopole des prérogatives officielles, depuis qu'ils sont traités d'après leur nombre et non d'après leurs prétentions, ils ne perdent pas une occasion de protester avec maladresse contre les actes de la majorité ministérielle. Le dépit les inspire, mais achève de les compromettre; au lieu d'élargir le terrain de la lutte, ils s'enferment dans le particularisme et finissent par devenir plus Allemands qu'Autrichiens.

C'est en leur reprochant leur exclusivisme que le gouvernement rend leur opposition stérile, et, malgré toutes les leçons parlementaires qu'ils reçoivent depuis quelques années, ils s'obstinent dans une intolérance têtue et aveugle. M. Herbst est le type de ces incorrigibles, qui n'apprennent rien des nouvelles destinées de la monarchie, et qui sont Allemands jusqu'à désirer l'absorption dans le grand empire du Nord.

M. Sturm est également un patriote de clocher, selon le cœur de M. Herbst : revenant à sa motion sur le règlement de l'usage des langues, il s'est donné la satisfaction d'appeler Vienne « la capitale et résidence allemande ». La gauche centraliste applaudit à tout rompre, tandis que les droites autonomistes et dynas-

tiques interrompent. Un député de la majorité crie : « Dites donc la résidence autrichienne. » Mais, pour M. Sturm et pour son parti, il n'y a plus d'Autriche. Le fougueux docteur proclame que tout est perdu parce que le cabinet autorise la création d'une école tchèque dans « la ville allemande de Vienne » ; c'est une atteinte impardonnable aux droits « de la race la plus ancienne, la plus nombreuse et la plus décisive dans cet empire ».

De tels excès de langage sont les meilleurs arguments que puisse invoquer le comte Taaffe, car ils rappellent aux races émancipées l'intolérable régime de la domination germanique et ce n'est pas le ton dictatorial du docteur Sturm qui réussira à leur rendre le goût d'une restauration. M. de Bismarck doit tenir en médiocre estime des amis si imprudents et des orateurs si bruyants.

Le service funèbre célébré à Saint-Pétersbourg par l'ambassade de France, en mémoire du général Chanzy, a révélé publiquement les profondes sympathies que notre pays possède en Russie. Cette fraternité associe les malheurs des deux nations, et l'émotion provoquée à Paris par la mort du général Skobeleff n'a eu d'égale que la tristesse de nos amis slaves devant la fin également prématurée du héros de la Défense nationale.

Si prudente et si pacifique que soit la politique extérieure de la Russie, elle doit néanmoins ne pas perdre de vue des manifestations aussi spontanées et aussi sincères ; son rôle est de concilier avec les exigences actuelles la réalisation lente du programme d'action populaire. M. de Bismarck, qui éprouve le besoin de surexciter le zèle de l'Autriche et de l'effrayer par la menace d'un retour à l'alliance germano-moscovite, fait des avances à la Russie. Il laisse entendre qu'après tout il ne tient pas essentiellement à Constantinople, et qu'à défaut de l'Autriche il préfère une puissance chrétienne installée à Sainte-Sophie.

Mais M. Katkoff aurait tort d'avoir pleine confiance dans ces singulières propositions ; il est assurément extraordinaire que le chancelier de fer accepte avec tant de résignation les souffrances des populations allemandes dans les provinces baltiques ; nous en concluons qu'il est fort gêné pour parler ferme,

et l'adoucissement subit de sa diplomatie est un symptôme de faiblese plus que de conversion.

La Russie a fait coup double en écartant la perspective d'une guerre imminente avec l'Autriche et en forçant l'Allemagne à se démasquer; mais ces résultats considérables ne sont pas des cadeaux généreux de M. de Bismarck; sa haine invétérée contre la Russie persiste; elle fait le fond de sa politique, et nous nous défierions de ses accès de subite mansuétude. L'Orient est le sujet constant de ses préoccupations; depuis quelques années il travaille à l'expulsion des Turcs par des intermédiaires bénévoles, en laissant toutefois le terrain libre et la capitale inoccupée pour ses combinaisons futures; est-il vraisemblable qu'il renonce tout à coup à ses ambitions sur la péninsule des Balkans?

La conférence qui devait se réunir à Londres dans le courant de janvier, pour résoudre la question danubienne, a été ajournée au 4 février; elle aurait d'abord pour but de prolonger les pouvoirs de la commission européenne constituée par le traité de 1856, puis d'examiner le régime auquel devra être soumis le cours moyen du fleuve, entre Galatz et les Portes de Fer.

Si la première partie du programme ne rencontre pas trop d'obstacles, il n'en est pas de même de la seconde; c'est l'indépendance de la Roumanie qui est en jeu, et le dualisme austro-russe trouvera plus d'une occasion de s'affirmer dans le débat; on sait que la Russie a réclamé le droit de procéder au curage de la bouche de Kilia, ce qui détournerait au profit du port d'Odessa le courant de ce commerce de grains que la Roumanie envoie à la mer par Ibraïla et Galatz. La presse autrichienne s'est émue de cette prétention; mais le cabinet de Saint-Pétersbourg se montre disposé à défendre les réclamations de la Roumanie, s'il n'obtient pas satisfaction.

Jusqu'à nouvel ordre, il est douteux que la conférence aboutisse; en tout cas, elle renferme assez d'éléments de complications pour que les intéressés l'abordent avec de grandes précautions.

M. Tricoupis est entré dans la voie de la conciliation pour le traité de commerce avec la France, et nous espérons que les

négociations un instant rompues seront reprises, à l'avantage des deux pays. Des abstentions nombreuses à la Chambre ont empêché le gouvernement de faire traiter en 1882 les mesures fiscales et le budget de 1883. Bien que l'opposition médite des coalitions, il est douteux qu'elle arrive à ses fins; nous ne souhaitons pas d'ailleurs son succès, car elle s'abuse sur sa propre force, et, en admettant qu'elle ait les moyens de renverser M. Tricoupis, elle n'aurait pas ceux de le remplacer longtemps.

M. Depretis, en Italie, touche à l'accomplissement de son plan d'exécution posé dans le discours de Stradella. Ce programme consistait principalement à dégager la politique de la gauche modérée, qu'il personnifie, à l'intérieur, des attaches compromettantes et encombrantes avec la démocratie intransigeante et radicale; à l'extérieur, de la subordination trop exclusive au cabinet de Berlin.

M. Depretis n'est si puissant que parce qu'il représente exactement les aspirations modérées de la classe bourgeoise; malgré l'extension du suffrage, celle-ci reste maîtresse de l'opinion, elle est arbitre souverain dans le pays. Naturellement très conservatrice de l'état de choses et des institutions dont elle profite si largement, elle repousse ce qui vient d'Allemagne comme trop empreint de militarisme et de despotisme; au contraire, la démocratie française lui est très sympathique, pourvu qu'elle ne soit pas envahissante et révolutionnaire. La monarchie de Savoie a tellement brisé ses attaches avec l'ancien régime et elle est si mal vue de la noblesse péninsulaire, en dehors du Piémont, que la bourgeoisie l'a entièrement adoptée; considérée comme le plus sûr garant de la paix au dedans et de la sécurité au dehors, elle n'est pas un obstacle au rétablissement de l'amitié sincère qui unissait autrefois la France et l'Italie.

Rien n'est plus absurde que de préluder à la guerre par une rivalité commerciale et industrielle trop exclusive; l'Italie aurait mauvaise grâce à prétendre mesurer ses forces économiques avec celles de la France; celle-ci, de son côté, aurait tort de témoigner à sa voisine une jalousie malheureuse; elle aura toujours une part énorme de bénéfices dans toutes les entre-

prises, après en avoir fait une raisonnable à l'Italie son associée. On se rend quelquefois mal compte, parmi nous, de l'esprit qui anime la classe dominante au delà des Alpes. Cette classe est, en fait, très hostile au rétablissement de la monarchie à Paris; on a le sentiment que toute monarchie amènerait plus vite la guerre, et si l'alliance allemande n'a pas été vue de trop mauvais œil, c'est qu'elle a été considérée comme une garantie du maintien de la paix.

L'attitude adoptée par l'Angleterre dans la question égyptienne nous dispense de craindre une alliance anglo-allemande; si le cabinet de Londres lèse les intérêts de la France, il ne tient pas en beaucoup plus grand respect ceux de Berlin ; nous avons donc tout intérêt à reprendre la politique traditionnelle de la République, celle dont on n'aurait pas dû s'écarter dans les dernières années : l'accord italien et l'entente avec la Russie. Dans les circonstances actuelles, M. de Bismarck ne peut ni s'y opposer ni s'élever avec force contre sa réalisation. L'occasion est trop belle pour que nous la manquions.

Le dernier remaniement ministériel opéré par M. Sagasta était la preuve que la victoire parlementaire remportée en 1882 n'avait pas des bases très profondes ; le président du conseil ne s'est pas mépris sur les exigences de la situation. Tacticien expert, il a sacrifié quelques-uns de ses collègues, et la transition actuelle permettra peut-être d'opérer une réconciliation avec les gauches, avec le maréchal Serrano et avec les groupes républicains, qui reprendront leur attitude bienveillante dès que le cabinet exécutera ses promesses, paralysées ou écartées par les centralistes.

Il n'y a de salut pour le ministère que dans cette politique, et sa durée dépendra du succès de ses avances à ceux qu'il avait un moment éloignés trop systématiquement. M. Sagasta seul ne suffit pas aux légitimes espérances des libéraux; l'adoption et l'assimilation d'un programme qui fut le sien, dont il avait négligé provisoirement les clauses essentielles, lui rendront son prestige passé; mais c'est une condition qui s'impose à sa clairvoyance et à son habileté.

X.

CHRONIQUE POLITIQUE

Mauvaise quinzaine pour la République ; et, ce qui est surtout affligeant, mauvaise non par le fait des évènements, mais par suite de fautes commises comme à plaisir au sein du parti républicain même.

On se lamente fort sur la fatalité qui semble vouer les Chambres à de stériles agitations toujours renouvelées, et qui les y rejette à l'improviste, chaque fois que se dessine la perspective d'une session promise aux affaires et aux questions pratiques. On rappelle, dans ces plaintes rétrospectives, comment, après la fièvre de l'article 7, vint celle des décrets du 29 mars ; comment on s'est trouvé lancé tour à tour dans les débats de l'amnistie partielle, puis dans ceux de l'amnistie totale ; comment le scrutin de liste et la revision de la Constitution se sont jetés à la traverse des meilleures résolutions législatives ; comment, enfin, un prétexte n'attend jamais l'autre pour faire renvoyer sans cesse à l'année prochaine les délibérations calmes et les réformes nécessaires. L'énumération des ajournements et des causes qui les ont successivement amenés forment en effet le plus clair de notre histoire parlementaire depuis cinq ans, c'est-à-dire depuis le jour où la majorité républicaine, définitivement maîtresse du terrain, aurait dû précisément ne plus avoir à cœur que de compléter sa victoire par des actes. Mais la fatalité n'a rien à voir dans cette série de déconvenues ; elle n'est ici, comme en beaucoup d'autres circonstances, qu'un mot de convention, une figure de rhétorique dont les hommes se servent complaisamment pour rejeter les conséquences de leurs fautes sur le dos du hasard qui n'en peut mais.

La Chambre et le monde soi-disant politique dont elle est le centre, n'ont à s'en prendre qu'à eux-mêmes si les programmes aboutissent à l'impuissance, les séances du Palais-Bourbon à des discussions oiseusement violentes, les groupements à l'anarchie morale, les plans de gouvernement à une instabilité ministérielle qui tient du changement à vue. Si, pour dernier résultat aujourd'hui, la sécurité est en train de faire place à un ébranlement de la confiance; si les adversaires ou les sceptiques de la République peuvent se donner la satisfaction de constater un malaise renaissant dans le pays, qui donc en est responsable, sinon les députés qui, ayant pour premier devoir de donner l'exemple, se sont mis sans rime ni raison à jeter des cris d'effarement?

La session d'automne avait laissé après elle un horizon politique rasséréné et l'espoir d'un bon commencement d'année. Un rapprochement marqué s'était opéré entre le ministère et la majorité; de part et d'autre se manifestait une heureuse tendance à chercher ensemble des solutions, au lieu de s'attarder sans fin dans les tiraillements et la confusion. La question financière éveillait une sollicitude exempte de pessimisme exagéré comme d'optimisme opiniâtre, ce qui est la meilleure disposition d'esprit pour aborder les difficultés sans s'y perdre. La mort de M. Gambetta contribuait elle-même à suggérer la pensée d'une plus grande cohésion parmi les républicains. Il a suffi d'un placard dicté par le caprice et affiché pendant la nuit, pour remplacer tout cela par le spectacle d'une Chambre affolée, d'une crise ministérielle, d'une inquiétude publique devenant réelle après avoir été fictive et se traduisant dans le monde des affaires par une secousse qui, un moment, a tenu de la débâcle. On commence, il est vrai, à se remettre de la panique, on n'est même pas éloigné d'en avoir quelque honte; mais elle n'en a pas été moins réelle et elle n'en laissera pas moins des traces trop durables.

Nous ne savons rien des motifs qui ont poussé le prince Napoléon à lancer sur les murs l'élucubration imprimée à laquelle on a fait, ce nous semble, bien de l'honneur en lui donnant le titre et l'importance d'un manifeste; mais il était

certainement loin d'avoir rêvé pour sa prose le retentissement qu'elle a éveillé. Dans l'ensemble de sa facture, ce verbeux réquisitoire contre la République ne différait guère des articles que l'on a pris l'habitude de lire chaque matin à la première page des journaux bonapartistes ou royalistes, sans s'émouvoir ni s'en préoccuper autrement. Quelques injures de plus ou de moins contre un régime qui laisse la liberté de tout dire, et dont on accepte la tolérance en l'injuriant, sont chose sur laquelle nous sommes blasés, et, depuis longtemps déjà, le public n'en est plus à cela près. Si l'affiche de M. Jérôme Bonaparte prêtait à quelques réflexions particulières, c'était par la personnalité de l'auteur qui, répudié de son propre parti et ayant pour bagage le passé que l'on sait, s'avisait tout à coup de trancher du prétendant. Cela ne pouvait même pas s'appeler un coup d'épée dans l'eau; c'était un coup de fourreau sans épée dans le vide. On s'explique pourtant que l'autorité n'ait pas cru devoir laisser au ridicule seul le soin de faire justice de cette contrefaçon d'appel au peuple. La signature « Napoléon », apposée au bas des affiches, donnait au factum l'allure d'un acte d'héritier dynastique affectant de proclamer son droit héréditaire en face et en contre du gouvernement existant. Cette signature, par son intention, devenait comme l'affirmation d'une souveraineté cherchant à se mettre publiquement au-dessus de la République. Inutile au point de vue de l'individu, l'expulsion de l'auteur de l'affiche pouvait donc être jugée nécessaire au point de vue du principe.

Mais si la mesure de police se comprend, on reste confondu devant les proportions parlementaires et politiques qu'a prises l'incident.

La plus piètre des incartades est convertie en affaire d'État et fait remettre en question ce grand et beau principe, proclamé il y a deux ans avec une juste fierté : que la France républicaine ne connaît plus de lois d'exception. Une proposition mal inspirée demande que l'on fasse revivre les vieilles lois d'exil contre tous les membres des familles qui ont occupé le trône. Et cette proposition, qui aurait semblé ne devoir soulever que l'étonnement, rencontre une majorité pour l'accueillir, obtient même un

vote d'urgence. En apprenant l'émotion qui s'est emparée de ses représentants, la population s'émeut à son tour; elle cherche où peut bien être ce grand péril qu'elle ne soupçonnait pas et qu'il faut une mesure de salut public pour conjurer. Le lendemain, des bruits de conspiration se répandent; on découvre à point nommé toutes sortes de détails alarmants dont on ne se doutait pas la veille; on dénombre les légions enrôlées par les ennemis de nos institutions et de la paix publique; on nomme les chefs; on révèle les insignes de ralliement donnés à leurs recrues. Il n'est plus possible d'en douter: la République vivait sur un volcan ignoré.

Est-il donc écrit que nous passerons notre vie à courir après des fantômes, pour nous donner la gloire de rompre des lances contre eux? Après le fantôme rouge et le fantôme noir, voici le fantôme blanc. Nous devrions avoir appris cependant que la poursuite des fantômes ne conduit qu'à s'égarer.

Lorsque, il y a deux ans, on obtint de la Chambre, non sans résistances et sans répugnances de la part de bien des gens, le vote de l'amnistie plénière qui rendait, avec la liberté, l'accès du territoire national aux condamnés de la Commune, un argument surtout fut mis en avant : pour la première fois, depuis le commencement du siècle, la France n'aurait plus d'exilés. L'empire de 1804, la Restauration, la royauté de Juillet, le règne de Napoléon III, avaient jugé nécessaire de se protéger par des lois de bannissement, tantôt contre telle ou telle famille, tantôt contre telle ou telle catégorie de citoyens. Ce serait un honneur et une force pour la République de montrer qu'elle est au-dessus de ces précautions de défiance et qu'elle les laisse aux monarchies. L'argument méritait de prévaloir, et il prévalut. Qu'y a-t-il de changé depuis lors? Une affiche qui, par elle-même, aurait à peine obtenu un succès de curiosité, crée-t-elle un danger suffisant pour rouvrir en hâte l'arsenal des vieux ostracismes que nous nous faisions justement gloire d'avoir fermé sans retour?

Illogique comme acte politique, la mesure que l'on propose l'est encore davantage au point de vue des effets pratiques. S'il y a quelque part des agissements hostiles à la République, si

quelque part une guerre plus ou moins ouverte se poursuit contre elle, c'est au sein de l'état-major légitimiste. Or le chef de ce semblant d'armée est précisément le seul prince des anciennes familles royales qui ne réside pas en France. C'est du fond de l'Autriche, devenue sa vraie patrie, qu'il lance ses mots d'ordre, ses missives et ses manifestes. L'éloignement n'est donc pas un obstacle au rôle de prétendant. Peut-être, au contraire, ne sert-il qu'à entretenir le prestige. L'exil rehausse toujours, fût-il volontaire, et il n'est pas bien sûr que le comte de Chambord aurait le même succès dans son personnage de roi providentiel, s'il habitait depuis dix ans, comme un simple citoyen, son château de Touraine.

Ces raisonnements sont venus à tous les esprits et frappent tout le monde. Comment se fait-il que le Palais-Bourbon seul leur reste fermé? Comment, tandis que l'opinion publique tout entière, la véritable voix du pays, s'élève contre les expulsions projetées et les repousse comme une faute sans excuse ni compensation, une partie de la Chambre s'obstine-t-elle à les vouloir? Il faut que ce soit encore un effet de l'atmosphère factice créée par la vie parlementaire, et qui semble à la longue isoler les députés de la nation.

Malheureusement, de la fantasmagorie de périls imaginaires évoqués dans une heure d'hallucination qui reste inexplicable, sont sorties des complications trop réelles. Le ministère, pris au dépourvu, a laissé échapper l'occasion qui s'offrait à lui de faire acte de sang-froid et d'autorité morale, en arrêtant la majorité sur la pente où elle se laissait entraîner. Une parole ferme, revendiquant les vrais principes de la République libérale, aurait suffi, le premier jour, pour couper court à un mouvement inconsidéré. Par une coïncidence qui peut-être aura contribué à changer le cours des choses, le président du Conseil, à qui il aurait appartenu de faire entendre cette parole, est presque entièrement éloigné des affaires, depuis un mois, par l'état de sa santé. Lorsque le Gouvernement a reconnu la nécessité d'intervenir, la Chambre se trouvait partiellement engagée par son vote sur l'urgence. On est alors entré dans la voie des compromis. Au lieu de repousser nettement toute loi d'excep-

tion, le cabinet s'est contenté d'opposer à la proposition primitive un projet de loi mixte, rétablissant l'exil, mais réservant au Président de la République la faculté de le prononcer quand il le jugera nécessaire. De cette première concession, quelques-uns des ministres ont glissé dans une autre. M. Duclerc, le général Billot et l'amiral Jauréguiberry ont refusé de les suivre. Le désaccord a entraîné des démissions, d'abord partielles, qui ont fini par se transformer en démission collective. Et l'on s'est trouvé en présence d'une crise d'autant plus difficile à dénouer, qu'elle se produisait dans des conditions inaccoutumées.

Le ministère, en effet, n'est point tombé sous un vote de la Chambre; il est mort, en quelque sorte, d'une dissolution intérieure. Rien ne disant dans quel sens se serait dessinée la majorité, si elle avait eu à se prononcer après un débat à la tribune, les indications parlementaires qui servent de guide à un chef d'État en pareille occurrence faisaient absolument défaut, et une combinaison transitoire était seule possible. M. Grévy a tourné la difficulté en n'acceptant comme définitive que la retraite du ministre des affaires étrangères et celle de ses collègues de la guerre et de la marine. Les autres membres du cabinet, c'est-à-dire ceux qui avaient accepté la loi d'exception sous la forme finalement arrêtée par la commission, ont été invités à reprendre leurs portefeuilles, et M. Fallières, ministre de l'intérieur, s'est présenté à leur tête devant la Chambre, en qualité de président de ce conseil intérimaire et incomplet. On a remarqué, à cette occasion, que les trois démissionnaires qui viennent de se montrer, jusqu'au bout les champions du principe de liberté, appartiennent tous trois au Sénat, et étaient les seuls sénateurs figurant dans le ministère du 7 août. L'Assemblée du Luxembourg, si hautement dénoncée comme un cénacle de timidités rétrogrades, se transformerait-elle en refuge de la vraie pensée libérale?

La discussion publique s'est enfin engagée après ces péripéties. Son premier et son principal effet aura été de donner aux ennemis de la République le facile moyen de railler les républicains et de les prendre en flagrant délit de contradiction avec eux-mêmes. On a pu voir quels arguments et quelles armes

fournit à ses adversaires le parti qui, arrivé aux affaires, oublie son langage et ses promesses d'autrefois, pour faire à son tour ce qu'il a le plus amèrement reproché aux autres. Mais une indisposition qui a frappé M. Fallières, tandis qu'il était à la tribune, a déterminé la suspension forcée du débat et reculé le dénouement.

A peine s'est-on aperçu, au milieu de ce brouhaha politique, que la Chambre avait pris le temps de casser sa décision de l'année dernière sur le régime de la magistrature. Au mois de juin 1882, elle décrétait par 275 voix contre 208 le système de l'élection des juges ; le 27 janvier 1883, elle a repoussé ce même système par 274 voix contre 224. Trente-quatre des députés qui votaient *pour*, il y a un an, ont, cette fois, voté *contre* ; vingt-cinq autres ont abrité derrière l'abstention le changement qui s'est opéré dans leur manière de voir. La leçon que porte en lui ce revirement ne pouvait venir plus à propos. Elle avertit la Chambre de se tenir en garde contre les scrutins d'entraînement. Il peut n'être pas toujours en son pouvoir de reconnaître à temps qu'elle s'était trompée, et de retourner sur ses pas comme elle vient de le faire. Ce n'est pas aux rois seulement que l'histoire crie parfois qu'il est trop tard pour se raviser.

L.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Georges Bengesco : *Bibliographie des œuvres de Voltaire*. (Rouveyre et Blond.) — Rien d'aussi complet, d'aussi littérairement méthodique n'avait encore été entrepris. La somme de recherches, — et de découvertes, — enfouies dans cette nomenclature est quelque chose d'inouï ; on peut s'en rendre compte, d'ailleurs, lorsqu'on songe à la fécondité sans pareille de Voltaire, à l'éparpillement de ses œuvres, à la multiplicité des éditions qui ont été données au public, soit en collection, soit séparément.

Le premier volume du vaste travail de M. Bengesco comprend le Théâtre, les Poésies et les Romans. Le second, actuellement sous presse, sera consacré à la Correspondance et aux Mélanges. Il aura pour complément une revue des ouvrages faussement attribués à Voltaire ou imprimés sous son nom. Ce n'en sera pas la moins curieuse partie.

Les Célébrités contemporaines. (Quantin.) — Série de brochures uniformes, contenant chacune la biographie d'une des personnalités en vue de notre temps. Un autographe en fac-similé et un très beau portrait à l'eau-forte accompagnent ces biographies. Les noms de Victor Hugo, Jules Grévy, Louis Blanc et Gambetta ouvrent la liste.

La publication est conçue de manière à former un ensemble, non de chapitres de chronique, mais de pages d'histoire. Elle prend par là une importance que rehaussent, d'une part, le choix des écrivains chargés du texte, et de l'autre une remarquable exécution typographique.

Ajoutons à tous ces droits au succès l'extrême bon marché.

Ch. Vatel : *Histoire de Mme Du Barry*. (Bernard, à Versailles.) — Histoire souvent racontée, si souvent même qu'il est hasardeux pour un chroniqueur d'en entreprendre un nouveau récit. M. Ch. Vatel, cependant, a su y trouver des révélations et des détails inédits. Les archives versaillaises, qu'il paraît avoir plus particulièrement scrutées, et les papiers personnels de la courtisane, lui ont fourni des matériaux qu'il a su mettre en œuvre d'une manière très intéressante. La biographie de Mme Du Barry est d'ailleurs complétée par une introduction sur Mme de Pompadour et le fameux Parc aux Cerfs, qui font revivre tout un côté du règne de Louis XV. C'est un cadre naturel, qui ajoute au relief du tableau.

Paria Korigan : *l'Idiot*. (Victor Havard.) — Les lecteurs de la *Nouvelle Revue* n'ont certainement pas oublié les *Récits de la Luçotte*, cette série de contes bretons, d'une saveur étrange et attirante, qui ont révélé au public lettré un écrivain d'un tempérament véritablement original et d'une rare vigueur de style : chose rare en tout temps, mais plus encore peut-être dans celui-ci, où la banalité menace de nous submerger. Le nouveau volume que publie aujourd'hui l'esprit distingué qui se cache sous le pseudonyme de *Paria Korigan* s'écarte sensiblement, aussi bien par la forme que par le fond, de son œuvre de début. C'est la touchante histoire, écrite simplement, des amours d'un pauvre idiot et d'une fille des champs sur laquelle la fatalité s'acharne avec une injustice persistante. L'auteur a caressé avec une tendresse particulière les deux principaux personnages de cette idylle campagnarde ; mais, sans nier le charme de la fable ni les qualités de la forme, nous avouons conserver une préférence pour les *Récits de la Luçotte*, cette œuvre incontestablement plus vigoureuse et plus véritablement originale.

Paul Perret : *le Mariage en poste*. (Calmann Lévy.) — M. Paul Perret est

un des rares romanciers de notre temps qui aient conservé le respect et le souci de la forme, de la forme sans laquelle aucune œuvre littéraire ne peut espérer de compter ni de durer. Une autre particularité de ce remarquable écrivain, c'est que chacune de ses œuvres, — et la liste en est longue, — nous montre un esprit alerte et curieux qui semble avoir touché le fond de bien des choses. Nul ne connaît mieux que lui les dessous compliqués de la vie parisienne ; nul n'a pénétré plus profondément les petits mystères de la vie de province. C'est de là que lui vient peut-être cette sorte de désenchantement amer et philosophique qui n'est point sans charme et qui, chez lui, ne nuit jamais à l'intérêt. Le *Mariage en poste*, ainsi que l'*Histoire d'un violon* et la *Grande Cousine*, qui complètent le volume, sont trois nouvelles, curieusement étudiées et ciselées, qui ajouteront certainement encore à la réputation d'esprit et de goût de M. Paul Perret.

Marc Monnier : *Un Détraqué*. (Calmann Lévy.) — Roman expérimental, ajoute l'auteur en sous-titre ; un mot nouveau qui signifie tout ce que l'on veut et qui doit être pris ici dans le sens de philosophique. C'est, en effet, une sorte de roman philosophique, dans le genre de *Candide*, que nous donne M. Monnier. Il y a bien de l'esprit et de la fantaisie dans ce volume, écrit avec une bonne humeur et une verve tout à fait réjouissantes, ce qui, dans l'espèce, n'est pas un mince éloge, car l'écueil de ce genre de publications est ordinairement la pesanteur obscure et prétentieuse. Ajoutons que le cadre où se déroulent les aventures mirifiques de Don Ruf et de son élève, le jeune Francisquel, n'est autre que la ville de Naples, dont les aspects pittoresques et les scènes de mœurs populaires fournissent à l'auteur l'occasion de nombreuses digressions fort agréables à lire.

Alphonse Daudet : *l'Évangéliste*. (Dentu.) — Le nom du professeur Charcot, le savant médecin de la Salpêtrière, auquel cette « observation » est dédiée, semble mis là tout exprès pour avertir le lecteur qu'il ne s'agit point d'une idylle délicate et touchante, mais bien d'une œuvre sérieuse et même sévère, d'une étude toute spéciale, presque d'un cas pathologique.

Peut-être n'a-t-on pas assez remarqué, du reste, que presque tous les ouvrages d'Alphonse Daudet ont une base triste. Cet auteur exquis, irrésistible, captivant, qu'on a pu appeler le plus aimé de nos écrivains contemporains, ce charmeur incomparable, est un désenchanté. Peut-être est-ce tout simplement parce qu'il serre la vie de trop près et qu'il en pénètre les dessous d'un œil trop clairvoyant.

Du moins, dans *Jack*, dans le *Nabab*, dans les *Rois en exil*, dans *Numa Roumestan*, pour ne parler que de ses derniers romans, Daudet avait-il eu la charité de glisser entre ses tableaux un peu noirs quelques croquis d'une note plus gaie, qui les éclairaient et les égayaient d'un rayon lumineux.

Ici, rien de semblable. Uniquement préoccupé du but auquel il voulait arriver, l'auteur s'est systématiquement condamné à une sobriété de dessin absolue, au risque même de tomber dans la sécheresse. De la première page à la dernière, le drame se déroule, navrant et aride, dans une gamme obstinément mélancolique et sombre.

A peine, de loin en loin, le poète exquis se trahit-il, comme malgré lui, par quelques rares échappées vers le bleu, qui reposent l'esprit comme une bouffée d'air pur arrivant par la fenêtre dans une chambre d'agonisant : « ...Le vent frais qui venait de la Seine et la retroussait toute, devant la terrasse, en mille petites écailles d'argent, dont le mouvement et la clarté moiraient de reflets dansants les verres, les carafes, la nappe jaune et rude... », — ou par quelque image aussi neuve qu'inattendue : « Sans doute, bien des arbres du parc étaient contemporains de la favorite ; mais les arbres ne parlent pas comme la pierre ; ils ne racontent rien, et perdent la mémoire avec leurs feuilles à chaque mouvement de la saison. »

Rarement sujet plus ingrat, du reste, s'offrit à l'imagination d'un écrivain que cette étude sur le prosélytisme luthérien, sur la rage effrénée de propagande de cette secte aux doctrines étroites et intolérantes, plus implacable cent fois sous ses dehors corrects et compassés que le catholicisme le plus ardent. Rarement héroïne de roman plus antipathique, plus glaçante, se déploya sous les yeux des lecteurs que cette hautaine et inhumaine Jeanne Autheman, « cette morte vivante, cette mangeuse d'âmes, froide comme la goule des cimetières », qui laisse derrière elle, partout où elle passe, les larmes, la désunion, la solitude. Rien ne l'arrête, rien ne l'émeut, rien ne l'attendrit, cette fanatique au cœur glacé, qui hait le vice plus qu'elle n'aime la vertu, et qui semble prendre plaisir à broyer autour d'elle les âmes et les corps, comme si elle voulait se venger sur les autres des bonheurs que vie lui a refusés.

Les figures de second plan, qui gravitent autour de la baronne Autheman, sont également dessinées de main de maître ; car nul ne possède à un degré plus éminent qu'Alphonse Daudet l'art de poser et de faire vivre ses personnages. Aussi, et bien qu'il soit possible que l'*Évangéliste* ne rencontre pas auprès du grand public le succès de vogue qui accueille chaque nouvelle œuvre du célèbre écrivain, n'hésitons-nous pas à affirmer pour notre part que de tout ce qui est sorti de sa plume, c'est peut-être cette virile et vaillante étude qui lui fera le plus d'honneur auprès des esprits lettrés et philosophiques.

Publications diverses. — Ouvrages récemment parus :

Librairie Berger-Levrault :

Ignis, par ***.

Histoire des doctrines littéraires et esthétiques en Allemagne, par Émile Grucker.

Librairie Calman Lévy :

Dieu, Patrie, Liberté, par Jules Simon.

Librairie Dentu :

L'Enseignement obligatoire et la liberté, par Ernest La Rochelle.

Librairie Germer Baillière :

La Psychologie de l'association, depuis Hobbes jusqu'à nos jours, par Louis Ferri.

Librairie Ghio :

L'Impuissance au Congrès, par Stef. Angeri.

Mes Loisirs, poésies, par Félix de Lange.

Histoire du Christianisme et de la Papauté, par Max Gossi.

Librairie Hachette :

Hommes et Choses du temps présent, par G. Valbert.

Études morales sur l'antiquité, par Constant Martha.

Librairie Jouaust :

Théâtre de Molière. Tome V.

Le Livre d'or du Salon; préface de Lafenestre. Eaux-fortes de Boilvin, Lalauze, Gaucherel, Courtry, Champollion, Yon, Massard, etc.

Librairie Ollendorff :

Aubes et Crépuscules, poésies, par Alphonse Labitte.

La Femme, saynète, par Grenet-Dancourt.

Néron, tragédie, par Auguste Robert.

Librairie Paillard (Abbeville) :

Les Blessés oubliés, par le comte de Riencourt.

Librairie Plon :

Un Fonctionnaire d'autrefois : P.-F. Lafaurie, par H. Faré.

L'Administrateur-Gérant : RENAUD.

REVUE FINANCIÈRE

Le marché est de nouveau en plein désarroi. Il nous fournit, depuis quelques jours, le plus triste des spectacles. Les cours sont tombés à un niveau auquel se trouvent escomptées, et au delà, les pires éventualités. Au moment de la crise de janvier 1882, les fonds publics et les grandes valeurs avaient légèrement fléchi ; mais on relevait encore des cours honorables.

Les seules valeurs de spéculation avaient été réellement atteintes. Aujourd'hui la baisse s'étend à nos meilleurs titres, et quelle baisse ! On a vu, dans l'espace d'une Bourse, nos rentes fléchir de plus d'un franc ; sur les actions des chemins de fer, les moins-values ont été de 40 à 60 fr. pendant plusieurs séances consécutives.

A quoi doit-on attribuer cette violente réaction ? La situation s'est-elle tout à coup compliquée au point de rendre opportun un sauve-qui-peut général ? Traversons-nous une de ces crises politiques ou financières qui doivent nécessairement aboutir à un naufrage du crédit ?

Nous consultons vainement tous les oracles ; nul ne peut nous fournir une explication plausible de l'effarement du monde de la Bourse.

Redoute-t-on un conflit entre la France et l'Angleterre au sujet des affaires égyptiennes ? Nullement. On ne s'occupe pas des questions extérieures.

Craint-on que les menées secrètes des anarchistes ou des partisans des anciens régimes ne mettent en danger les institutions républicaines et ne produisent un choc dont les intérêts auraient à souffrir gravement ?

Mais la grande majorité est d'accord sur ce point : que les éventualités de restauration monarchique ne sont pas à redouter dans un pays aussi fortement attaché que l'est le nôtre au gouvernement de la République.

Dans l'ordre économique et financier, tout n'est peut-être pas pour le mieux ; mais si l'on peut désirer que notre production soit plus active et que nos dépenses soient plus étroitement circonscrites, il faut reconnaître aussi que la situation, en somme, n'est nullement compromise.

La Bourse fait fausse route. Rien ne justifie les inquiétudes auxquelles elle est en proie. Elle sera bientôt amenée à reconnaître son erreur.

L'émission des obligations du Crédit Foncier a pleinement réussi.

Pendant qu'on accusait M. Christophle de conspirer avec les princes d'Orléans contre le gouvernement établi, l'honorable gouverneur du Crédit Foncier préparait une opération qui devait démontrer de la manière la plus éclatante la confiance de l'épargne dans le gouvernement de la République.

Nous demandons encore beaucoup de conspirations comme celle-là et le monde des affaires oublierait bientôt les crises ministérielles et les débâcles financières de 1882.

Nous ne connaissons pas de refuge plus sûr, pour l'épargne, que l'obligation du Crédit Foncier. On peut, à la rigueur, exprimer des craintes au sujet d'un fonds d'État; on peut se demander si des secousses politiques n'auraient pas pour effet d'affaiblir le crédit des États les plus solvables et de mettre en péril les créanciers de ces États; mais on n'ira jamais jusqu'à se poser la question de savoir si la propriété foncière restera debout. Elle survivrait à toutes les autres, dans les crises les plus graves.

Qu'est-ce que l'obligation du Crédit Foncier? C'est l'essence même de la propriété foncière. Le Crédit Foncier n'emprunte que pour prêter, et prêter sur première hypothèque en se faisant donner des gages d'une valeur dépassant de 50 p. 100 le montant de ses avances. Ce qu'il doit aux porteurs de ses obligations, sa clientèle d'emprunteurs le lui doit toujours, et au delà. L'institution étant placée sous le contrôle du gouvernement, la concordance entre le montant des prêts et celui des emprunts est de rigueur absolue, puisque la responsabilité du gouvernement serait engagée en cas d'infraction à cette disposition en vertu de laquelle les porteurs d'obligations doivent toujours avoir pour garanties un ensemble de prêts au moins égal à l'importance de leur créance.

Tout en ne prêtant que sur des immeubles d'un rendement assuré, la Société n'avance que la moitié de la valeur desdits immeubles. Le propriétaire emprunteur trouve donc, dans le rendement même de sa propriété, des ressources plus que suffisantes pour payer l'intérêt de sa dette. Aussi, il arrive bien rarement que le Crédit Foncier se voie dans la nécessité d'exercer des poursuites pour le recouvrement des annuités et d'exécuter le gage. Mais, lorsque ce cas se présente, la Société ne court aucun danger, parce qu'elle s'est ménagé une marge considérable pour ne point rester à découvert : une dépréciation de 50 p. 100 de la valeur des immeubles pourrait seule lui porter préjudice. Ajoutons que cette hypothèse ne concerne pas les obligataires. Ceux-ci restent toujours à l'abri du plus petit mécompte, car ils trouvent, par surcroît, une garantie complémentaire dans le capital de la Société : 155 millions entièrement versés.

A. LEFRANC.

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 13935

LETTRES

DE

GEORGE SAND A GUSTAVE FLAUBERT

Nohant, 1er février 1863.

Ne rien mettre de son cœur dans ce qu'on écrit ? Je ne comprends pas du tout, oh ! mais, du tout. Moi, il me semble qu'on ne peut pas y mettre autre chose. Est-ce qu'on peut séparer son esprit de son cœur ? Est-ce que c'est quelque chose de différent ? Est-ce que la sensation même peut se limiter ? Est-ce que l'être peut se scinder ? Enfin, ne pas se donner tout entier dans son œuvre, me paraît aussi impossible que de pleurer avec autre chose que ses yeux et de penser avec autre chose que son cerveau.

Qu'est-ce que vous avez voulu dire ? Vous me répondrez quand vous aurez le temps.

Paris, 15 mars 1864.

Cher Flaubert, je ne sais pas si vous m'avez prêté ou donné le beau livre de M. Taine. Dans le doute, je vous le renvoie, je n'ai eu le temps d'en lire ici qu'une partie, et, à Nohant, je vais n'avoir que le temps de griffonner pour Buloz, mais à mon retour, dans deux mois, je vous redemanderai ces excellents volumes d'une si haute et si noble portée.

Je regrette de ne vous avoir pas dit adieu ; mais comme je

reviens bientôt, j'espère que vous ne m'aurez pas oubliée et que vous me ferez lire aussi quelque chose de vous.

Vous avez été si bon et si sympathique pour moi à la première représentation de *Villemer*, que je n'admire plus seulement votre admirable talent, je vous aime de tout mon cœur.

Palaiseau, 22 novembre 1865.

Il me semble que ça me portera bonheur de dire bonsoir à mon cher camarade avant de me mettre à l'ouvrage. Me voilà *toute seule* dans ma maisonnette. Le jardinier et son ménage logent dans le pavillon du jardin et nous sommes la dernière maison au bas du village, tout isolés dans la campagne qui est une oasis ravissante : des prés, des bois, des pommiers comme en Normandie ; pas de grand fleuve avec ses cris de vapeur et sa chaîne infernale, un ruisselet qui passe muet sous les saules, un silence, ah mais ! il me semble qu'on est au fond de la forêt vierge, rien ne parle que le petit jet de la source qui empile sans relâche des diamants au clair de la lune. Les mouches endormies dans les coins de la chambre se réveillent à la chaleur de mon feu. Elles s'étaient mises là pour mourir, elles arrivent auprès de la lampe, elles sont prises d'une gaieté folle, elles bourdonnent, elles sautent, elles rient, elles ont même des velléités d'amour, mais c'est l'heure de mourir, et paf, au milieu de la danse, elles tombent raides : c'est fini, adieu le bal!

Je suis triste ici tout de même. Cette solitude absolue, qui a toujours été pour moi vacance et récréation, est partagée maintenant par un mort qui a fini là, comme une lampe qui s'éteint, et qui est toujours là. Je ne le tiens pas pour malheureux dans la région qu'il habite, mais cette image qu'il a laissée autour de moi et qui n'est plus qu'un reflet, semble se plaindre de ne pouvoir plus me parler.

N'importe, la tristesse n'est pas malsaine, elle nous empêche de nous dessécher. Et vous, mon ami ? que faites-vous à cette heure? Tu pioches aussi, seul aussi, car la maman doit être à Rouen ? Ça doit être beau aussi, la nuit là-bas. Y pensez-vous quelquefois au vieux troubadour de pendule d'auberge, qui tou-

jours chante et chantera le parfait amour? Eh bien, oui, quand même! Vous n'êtes pas pour la chasteté, monseigneur, ça vous regarde. Moi je dis *qu'elle a du bon.*

Et sur ce, je vous embrasse de tout mon cœur et je vas faire parler, si je peux, des gens qui s'aiment à la vieille mode.

Vous n'êtes pas forcé de m'écrire quand vous n'êtes pas en train. Pas de vraie amitié sans liberté *absolue.*

A Paris, la semaine prochaine, et puis à Palaiseau encore, et puis à Nohant.

Paris, 10 août 1866.

Embrassez d'abord pour moi votre bonne mère et votre charmante nièce. Je suis vraiment touché du bon accueil que j'ai reçu dans votre milieu de chanoine où un animal errant de mon espèce est une anomalie qu'on pouvait trouver gênante. Au lieu de ça, on m'a reçu comme si j'étais de la famille et j'ai vu que ce grand savoir-vivre venait du cœur. Ne m'oubliez pas auprès des très aimables amies, j'ai été vraiment très heureuse chez vous.

Et puis toi, tu es un brave et bon garçon, tout grand homme que tu es, et je t'aime de tout mon cœur. J'ai la tête pleine de Rouen, de monuments, de maisons bizarres. Tout cela vu avec vous me frappe doublement. Mais votre maison, votre jardin, votre *citadelle*, c'est comme un rêve et il me semble que j'y suis encore.

J'ai trouvé Paris tout petit hier, en traversant les ponts. J'ai envie de repartir. Je ne vous ai pas vus assez, vous et votre cadre, mais il faut courir aux enfants qui appellent et montrent les dents. Je vous embrasse et je vous bénis tous.

Paris, 12 août 1866.

Je n'ai pas encore lu ma pièce. J'ai encore quelque chose à refaire ; rien ne presse. Celle de Bouilhet va admirablement bien, et on m'a dit que celle de mon petit ami Cadol viendrait ensuite. Or, pour rien au monde, je ne veux passer sur le corps de cet enfant. Cela me remet assez loin et ne me contrarie *ni ne*

me nuit en rien ; quel style ! heureusement je n'écris pas pour Buloz. J'ai vu votre ami, hier soir, au foyer de l'Odéon. Je lui ai serré les mains. Il avait l'air heureux. Et puis j'ai causé avec Duquesnel, de la féerie. Il a grande envie de la connaître, vous n'avez qu'à vous montrer quand vous voudrez vous en occuper ; vous serez reçus à bras ouverts.

Mario Proth me donnera demain ou après-demain les renseignements exacts sur la transformation du journal. Demain, je sors et j'achète les souliers de votre chère maman ; la semaine prochaine, je vais à Palaiseau et je cherche mon livre sur la faïence. Si j'oublie quelque chose, rappelez-le-moi.

Je répondrai à toutes les questions, tout bonnement comme vous avez répondu aux miennes. On est heureux, n'est-ce pas, de pouvoir dire toute sa vie ? C'est bien moins compliqué que ne le croient les bourgeois, et les mystères que l'on peut révéler à l'ami sont toujours le contraire de ce que supposent les indifférents.

J'ai été très heureuse pendant ces huit jours auprès de vous, aucun souci, un bon nid, un beau paysage, des cœurs affectueux et votre belle et franche figure qui a quelque chose de paternel. L'âge n'y fait rien, on sent en vous une protection de bonté infinie et un soir que vous avez appelé votre mère *ma fille,* il m'est venu deux larmes dans les yeux. Il m'en a coûté de m'en aller, mais je vous empêchais de travailler, et puis, et puis — une maladie de ma vieillesse c'est de ne pas pouvoir tenir en place. J'ai peur de m'attacher trop et de lasser. Les vieux doivent être d'une discrétion extrême. De loin, je peux vous dire combien je vous aime sans craindre de rabâcher. Vous êtes un des *rares* restés impressionnables, sincères, amoureux de l'art, pas corrompus par l'ambition, pas grisés par le succès. Enfin, vous aurez toujours 25 ans par toutes sortes d'idées qui ont vieilli à ce que prétendent les séniles jeunes gens de ce temps-ci. Chez eux, je crois bien que c'est une pose, mais elle est bête ; si c'est une impuissance, c'est encore pis. Ils sont *hommes de lettres* et pas *hommes*. Bon courage au roman. Il est exquis, mais c'est drôle, il y a tout un côté de vous qui ne se révèle ni ne se trahit dans ce que vous faites, quelque chose que vous ignorez probablement. Ça viendra plus tard, j'en suis sûre.

Je vous embrasse tendrement, et la maman aussi et la charmante nièce. Ah! j'oubliais, j'ai vu Couture ce soir, il m'a dit que pour vous être agréable il ferait son portrait au crayon comme le mien pour le prix que vous voudriez fixer. Vous voyez que je suis bon commissionnaire. Employez-moi.

Nohant, 21 septembre 1866.

Je viens de courir pendant douze jours avec mes enfants, et en arrivant chez nous je trouve vos deux lettres, ce qui, ajouté à la joie de retrouver M[lle] Aurore fraîche et belle, me rend tout à fait heureuse. Et toi, mon bénédictin, tu es tout seul, dans ta ravissante chartreuse, travaillant et ne sortant jamais? Ce que c'est que d'avoir trop sorti! Il faut à Monsieur des Syries, des déserts, des lacs Asphaltites, des dangers et des fatigues! Et cependant on fait des Bovary où tous les petits recoins de la vie sont étudiés et peints en grand maître. Quel drôle de corps qui fait aussi le combat du sphinx et de la chimère! Vous êtes un être très à part, très mystérieux, doux comme un mouton avec tout ça. J'ai eu de grandes envies de vous questionner, mais un trop grand respect de vous m'en a empêché, car je ne sais jouer qu'avec mes propres désastres, et ceux qu'un grand esprit a dû subir pour être en état de produire, me paraissent choses sacrées qui ne se touchent pas brutalement ou légèrement.

Sainte-Beuve, qui vous aime pourtant, prétend que vous êtes affreusement vicieux. Mais peut-être qu'il voit avec des yeux un peu salis, comme ce savant botaniste qui prétend que la Germaudrée est d'un jaune *sale*. L'observation était si fausse que je n'ai pas pu m'empêcher d'écrire en marge de son livre : *C'est vous qui avez les yeux sales.*

Moi je présume que l'homme d'intelligence peut avoir de grandes curiosités. Je ne les pas eues, faute de courage. J'ai mieux aimé laisser mon esprit incomplet, ça me regarde, et chacun est libre de s'embarquer sur un grand navire à toutes voiles ou sur une barque de pêcheur. L'artiste est un explorateur que rien ne doit arrêter et qui ne fait ni bien ni mal de marcher à droite ou à gauche, son but sanctifie tout. C'est à lui de savoir,

après un peu d'expérience quelles sont les conditions de santé de son âme. Moi je crois que la vôtre est en bon état de grâce, puisque vous avez plaisir à travailler et à être seul malgré la pluie.

Savez-vous que pendant que le déluge est partout, nous avons eu, sauf quelques averses, du beau soleil en Bretagne? Du vent à décorner les bœufs sur les plages de l'Océan ; mais que c'était beau, la grande houle! Et comme la botanique des sables m'emportait, et que Maurice et sa femme ont la passion des coquillages, nous avons tout supporté gaiement. Pour le reste, c'est une fameuse balançoire que la Bretagne.

Nous nous sommes pourtant indigérés de dolmens et de menhirs, et nous sommes tombés dans des fêtes où nous avons vu tous les costumes qu'on dit supprimés et que les vieux portent toujours. Eh bien, c'est laid, ces hommes du passé, avec leurs culottes de toile, leurs longs cheveux, leurs vestes à poches sous les bras, leur air abruti, moitié pochard, moitié dévot. Et les débris celtiques, incontestablement curieux pour l'archéologue, ça n'a rien pour l'artiste, c'est mal encadré, mal composé, Carnac et Erdeven n'ont aucune physionomie. Bref, la Bretagne n'aura pas mes os, j'aimerais mille fois mieux votre Normandie cossue, ou, dans les jours où l'on a du drame dans la *trompette*, les vrais pays d'horreur et de désespoir. Il n'y a rien là où règne le prêtre et où le vandalisme catholique a passé, rasant les monuments du vieux monde et semant les poux de l'avenir.

Vous dites *nous*, à propos de la *féerie;* je ne sais pas avec qui vous l'avez faite, mais je me figure toujours que cela devrait aller à l'*Odéon actuel*. Si je la connaissais, je saurais bien faire pour vous ce qu'on ne sait jamais faire pour soi-même, monter la tête aux directeurs. Une chose de vous doit être trop originale pour être comprise par ce gros Dumaine. Ayez donc une copie chez vous et le mois prochain j'irai de Paris passer une journée avec vous pour que vous me la lisiez. C'est si près de Palaiseau, le Croisset! — et je suis dans une phase d'activité tranquille où j'aimerais bien à voir couler votre grand fleuve et à rêvasser dans votre verger, tranquille lui-même, tout en haut de la falaise. Mais je bavarde et tu es en train de travailler. Il faut pardonner cette

intempérance anormale à quelqu'un qui vient de voir des pierres, et qui n'a pas seulement aperçu une plume depuis douze jours.

Vous êtes ma première visite aux vivants, au sortir d'un ensevelissement complet de mon pauvre *moi*. Vivez! voilà mon *oremus* et ma bénédiction. Et je t'embrasse de tout mon cœur.

Nohant, La Châtre, Indre, 28 septembre 1866.

C'est convenu, cher camarade et bon ami. Je ferai mon possible pour être à Paris à la représentation de la pièce de votre ami, et j'y ferai mon devoir fraternel comme toujours; après quoi nous irons chez vous et j'y resterai huit jours, mais à la condition que vous ne vous dérangerez pas de votre chambre. Ça me désole de déranger, et je n'ai pas besoin de tant de Chinois pour dormir. Je dors partout, dans les cendres ou sous un banc de cuisine, comme un chien de basse-cour. Tout est reluisant de propreté chez vous, donc on est bien partout. Je ferai le grabuge de votre mère et nous bavarderons, vous et moi, tant et plus. S'il fait beau, je vous forcerai à courir. S'il pleut toujours, nous nous cuirons les os des guiboles en nous racontant nos peines de cœur. Le grand fleuve coulera noir ou gris, sous la fenêtre disant toujours *vite, vite,* et emportant nos pensées, et nos jours et nos nuits, sans s'arrêter à regarder si peu de chose.

J'ai emballé et mis à la *grande vitesse* une bonne épreuve du dessin de Couture, signée du graveur, mon pauvre ami Manceau. C'est la meilleure que j'aie, et je ne l'ai retrouvée qu'ici. J'y ai joint une épreuve photographique d'un dessin de Marchal, qui a été ressemblante aussi, mais d'année en année on change. L'âge donne sans cesse un autre caractère à la figure des gens qui pensent et cherchent, c'est pourquoi leurs portraits ne se ressemblent pas et ne leur ressemblent pas longtemps. Je rêvasse tant, et je vis si peu, que je n'ai parfois que trois ans. Mais le lendemain, j'en ai trois cents, si la rêverie a été noire. N'est-ce pas la même chose pour vous? Ne vous semble-t-il pas par moments que vous commencez la vie sans même savoir ce que c'est, et, d'autres fois, ne sentez-vous pas sur vous le poids de plusieurs milliers de siècles, dont vous avez le souvenir vague

et l'impression douloureuse? D'où venons-nous et où allons-nous ? Tout est possible, puisque tout est inconnu.

Embrassez pour moi la belle et bonne maman que vous avez. Je me fais une joie d'être avec vous deux. Tâchez donc de retrouver cette *blague* sur les pierres celtiques, ça m'intéresserait beaucoup. Avait-on, quand vous les avez vues, ouvert le galgal de Lockmariaker, et déblayé le dolmen auprès de Plouharnel? Ces gens-là écrivaient, puisqu'il y a des pierres couvertes d'hiéroglyphes, et ils travaillaient l'or très bien, puisqu'on a trouvé des torques très bien façonnées.

Mes enfants, qui sont comme moi vos grands admirateurs, vous envoient leurs compliments, et je vous embrasse au front, puisque Sainte-Beuve a menti.

Avez-vous du soleil, aujourd'hui? Ici, on étouffe. Le pays est beau ; quand y viendrez-vous?

Nohant, lundi soir, octobre 1866.

Cher ami,

Votre lettre m'est revenue de Paris. Il ne m'en manque pas, j'y tiens trop pour en laisser perdre. Vous ne me parlez pas inondations, je pense donc que la Seine n'a pas fait de bêtises chez vous et que le tulipier n'y a pas trempé ses racines. Je craignais pour vous quelque ennui, et je me demandais si votre levée était assez haute pour vous protéger. Ici, nous n'avons rien à redouter en ce genre, nos ruisseaux sont très méchants, mais nous en sommes loin.

Vous êtes heureux d'avoir des souvenirs si nets des autres existences. Beaucoup d'imagination et d'érudition, voilà votre mémoire; mais si on ne se rappelle rien de distinct, on a un sentiment très vif de son propre renouvellement dans l'éternité. J'avais un frère très drôle, qui souvent disait : « Du temps que j'étais chien... » Il croyait être homme très récemment. Moi, je crois que j'étais végétal ou pierre. Je ne suis pas toujours bien sûre d'exister complètement, et d'autres fois, je crois sentir une grande fatigue accumulée pour avoir trop existé. Enfin, je ne

sais pas, et je ne pourrais pas, comme vous, dire : Je possède le passé.

Mais alors vous croyez qu'on ne meurt pas, puisqu'on *redevient ?* Si vous osez le dire *aux chiqueurs,* vous avez du courage, et c'est bien. Moi, j'ai ce courage-là, ce qui me fait passer pour imbécile, mais je n'y risque rien ; je suis imbécile sur tant d'autres rapports.

Je serai enchanté d'avoir votre impression écrite sur la Bretagne; moi, je n'ai rien vu assez pour en parler. Mais je cherchais une impression générale, et ça m'a servi pour reconstruire un ou deux tableaux dont j'avais besoin. Je vous lirai ça aussi, mais c'est encore un gâchis informe.

Pourquoi votre voyage est-il resté inédit? Vous êtes *coquet;* vous ne trouvez pas tout ce que vous faites digne d'être montré. C'est un tort. Tout ce qui est d'un maître est enseignement, et il ne faut pas craindre de montrer ses croquis et ses ébauches. C'est encore très au-dessus du lecteur, et on lui donne tant de choses à son niveau que le pauvre diable reste vulgaire. Il faut aimer les bêtes plus que soi, ne sont-elles pas les vraies infortunes de ce monde ? Ne sont-ce pas les gens sans goût et sans idéal qui s'ennuient, ne jouissent de rien et ne servent à rien ? Il faut se laisser abîmer, railler et méconnaître par eux, c'est inévitable : mais il ne faut pas les abandonner, et toujours il faut leur jeter du bon pain, qu'ils préfèrent ou non l'ordure; quand ils seront saouls d'ordures, ils mangeront le pain ; mais, s'il n'y en a pas, ils mangeront l'ordure *in secula seculorum.*

Je vous ai entendu dire : « Je n'écris que pour dix ou douze personnes. »

On dit, en causant, bien des choses qui sont le résultat de l'impression du moment, mais vous n'étiez pas seul à le dire : c'était l'opinion du *lundi* ou la thèse de ce jour-là, j'ai protesté intérieurement. Les douze personnes pour lesquelles on écrit et qui vous apprécient, vous valent ou vous surpassent; vous n'avez jamais eu, vous, aucun besoin de lire les onze autres pour être vous. Donc on écrit pour tout le monde, pour tout ce qui a besoin d'être initié ; quand on n'est pas compris, on se résigne et on recommence. Quand on l'est, on se réjouit et on

continue. Là est tout le secret de nos travaux persévérants et de notre amour de l'art. Qu'est-ce que c'est que l'art sans les cœurs et les esprits où on les verse ? Un soleil qui ne projetterait pas de rayons et ne donnerait la vie à rien.

En y réfléchissant, n'est-ce pas votre avis ? Si vous êtes convaincu de cela, vous ne connaîtrez jamais le dégoût et la lassitude. Et si le présent est stérile et ingrat, si on perd toute action, tout crédit sur le public, en le servant de son mieux, reste le recours à l'avenir, qui soutient le courage et efface toute blessure d'amour-propre. Cent fois dans la vie le bien que l'on fait ne paraît servir à rien et ne sert à rien d'immédiat, mais cela entretient quand même la tradition du bien vouloir et du bien faire, sans laquelle tout périrait.

Est-ce depuis 89 qu'on patauge ? Ne fallait-il pas patauger pour arriver à 48, où l'on a pataugé plus encore, mais pour arriver à ce qui doit être ? Vous me direz comment vous l'entendez, et je relirai Turgot pour vous plaire. Je ne promets pas d'aller jusqu'à d'Holbach, bien *qu'il ait du bon !*

Vous m'appellerez à l'époque de la pièce de Bouilhet. Je serai ici, piochant beaucoup, mais prête à courir et vous aimant de tout mon cœur. A présent que je ne suis plus une femme, si le bon Dieu était juste, je deviendrais un homme, j'aurais la force physique et je vous dirais : Allons donc faire un tour à Carthage ou ailleurs. Mais voilà, on marche à l'enfance qui n'a ni sexe ni énergie, et c'est ailleurs, bien ailleurs qu'on se renouvelle, *où ?* Je saurai ça avant vous, et, si je peux, je reviendrai vous le dire en songe.

Paris, 10 novembre 1866.

En arrivant à Paris, j'apprends une triste nouvelle. Hier soir, pendant que nous causions, — et je crois qu'avant-hier nous avions parlé de lui, — mourait mon ami Charles Duveyrier, le plus tendre cœur et l'esprit le plus naïf. On l'enterre demain ! Il avait un an de plus que moi. Ma génération s'en va pièce à pièce. Lui survivrai-je ? Je ne le désire pas ardemment, surtout les jours de deuil et d'adieux. C'est comme Dieu voudra, à condition qu'il me permette d'aimer toujours dans cette vie et dans l'autre.

Je garde aux morts une vive tendresse. Mais on aime les vivants autrement. Je vous donne la part de mon cœur qu'il avait, ce qui, joint à celle que vous avez, fait une grosse part. Il me semble que ça me console de vous faire ce cadeau-là. Littérairement, ce n'était pas un homme de premier ordre, on l'aimait pour sa bonté et sa spontanéité. Moins occupé d'affaires et de philosophie, il eut un talent charmant. Il laisse une jolie pièce : *Michel Perrin*.

J'ai fait la moitié de la route seule, pensant à vous, à la maman, à Croisset et regardant la Seine qui, grâce à vous, est devenue une *divinité* amie. Après cela, j'ai eu la société d'un particulier et de deux femmes d'une bêtise bruyante et fausse comme la musique de la pantomime de l'autre jour. — Ex. : j'ai regardé le soleil, ça m'a laissé comme deux points dans les yeux. Le *mari*, ça s'appelle des points lumineux.

Et ainsi pendant une heure sans débrider.

Je vas dormir toute cassée, j'ai pleuré comme une bête toute la soirée, et je vous embrasse d'autant plus, cher ami.

Aimez-moi *plus* qu'avant, puisque j'ai de la peine.

Palaiseau, 29 novembre 1866.

Il ne faut être ni spiritualiste ni matérialiste, dites-vous, mais naturaliste. C'est une grosse question.

Mon *Cascaret*, — c'est comme ça que j'appelle le petit ingénieur, — la résoudra comme il l'entendra. Ce n'est pas une bête, et il passera par bien des idées et des déductions et des émotions avant de réaliser la prédiction que vous faites. Je ne le catéchise qu'avec réserve, car il est plus fort que moi sur bien des points et ce n'est pas le spiritualisme catholique qui l'étouffe. Mais la question par elle-même est très sérieuse et plane sur notre art, à nous troubadours plus ou moins pendulifères, ou penduloïdes. Traitons-la d'une manière toute impersonnelle, car ce qui est bien pour l'un peut avoir son contraire très bien pour l'autre. Demandons-nous, en faisant abstraction de nos tendances ou de nos expériences, si l'être humain peut recevoir et chercher son entier développement physique sans

que l'intellect en souffre. Oui, dans une société idéale et rationnelle, cela serait ainsi. Mais dans celle où nous vivons et dont il faut bien nous contenter, la jouissance et l'abus ne vont-ils pas de compagnie, et peut-on les séparer, les limiter, à moins d'être un sage de première volée? Et si l'on est un sage, adieu l'entraînement qui est le père des joies réelles.

La question pour nous, artistes, est de savoir si l'abstinence nous fortifie, ou si elle nous exalte trop, ce qui dégénère en faiblesse, — vous me direz, — il y a temps pour tout et puissance suffisante pour toute dépense de forces. Donc, vous faites une distinction et vous posez des limites, il n'y a pas moyen de faire autrement. La nature, croyez-vous, en pose d'elle-même et nous empêche d'abuser. Ah! mais non, elle n'est pas plus sage que nous qui sommes aussi la nature.

Nos excès de travail, comme nos excès de plaisir, nous tuent parfaitement, et plus nous sommes de grandes natures, plus nous dépassons les bornes et reculons la limite de nos puissances.

Non, je n'ai pas de théories. Je passe ma vie à poser des questions et à les entendre résoudre dans un sens ou dans l'autre, sans qu'une conclusion victorieuse et sans réplique m'ait été jamais donnée. J'attends la lumière d'un nouvel état de mon intellect et de mes organes dans une autre vie, car, dans celle-ci, quiconque réfléchit, embrasse jusqu'à leurs dernières conséquences les limites du pour et du contre. C'est M. Platon, je crois, qui demandait et croyait tenir le lien. Il ne l'avait pas plus que nous. Pourtant ce lien existe, puisque l'univers subsiste sans que le pour et le contre qui le constituent se détruisent réciproquement. Comment s'appellera-t-il pour la nature matérielle? *Équilibre*, il n'y a pas à dire; et pour la nature : Modération, chasteté relative, abstinence des abus, tout ce que vous voudrez, mais ça se traduira toujours par *équilibre*. Ai-je tort, mon maître?

Pensez-y, car, dans nos romans, ce que font ou ne font pas nos personnages ne repose pas sur une autre question que celle-là. Posséderont-ils, ne posséderont-ils pas l'objet de leurs ardentes convoitises? Que ce soit amour ou gloire, fortune ou

plaisir, dès qu'ils existent, ils aspirent à un but. Si nous avons en nous une philosophie, ils marchent droit selon nous; si nous n'en avons pas, ils marchent au hasard et sont trop dominés par les évènements que nous leur mettons dans les jambes. Imbus de nos propres idées, ils choquent souvent celles des autres. Dépourvus de nos idées et soumis à la fatalité, ils ne paraissent pas toujours logiques. Faut-il mettre un peu ou beaucoup de nous en eux, ne faut-il rien mettre que ce que la société met dans chacun de nous?

Moi je suis ma vieille pente, je me mets dans la peau de mes bonshommes. On me le reproche, ça ne fait rien. Vous, je ne sais pas bien si, par procédé ou par instinct, vous suivez une autre route. Ce que vous faites vous réussit; voilà pourquoi je vous demande si nous différons sur la question des luttes intérieures, si l'*homme-roman* doit en avoir, ou s'il ne doit pas les connaître.

Vous m'étonnez toujours avec votre travail pénible; est-ce une coquetterie? Ça paraît si peu! Ce que je trouve difficile, moi, c'est de choisir, entre les mille combinaisons de l'action scénique qui peuvent varier à l'infini, la situation nette et saisissante qui ne soit pas brutale ou forcée. Quant au style, j'en fais meilleur marché que vous.

Le vent joue de ma vieille harpe comme il lui plaît d'en jouer. Il a ses *haut* et ses *bas,* ses grosses notes et ses défaillances; au fond, ça m'est égal, pourvu que l'émotion vienne, mais je ne peux rien trouver en moi. C'est l'*autre* qui chante à son gré, mal ou bien, et quand j'essaie de penser à ça, je m'en effraie et me dis que je ne suis rien, rien du tout.

Mais une grande sagesse nous sauve; nous savons nous dire : Eh bien, quand nous ne serions absolument que des instruments, c'est encore un joli état et une sensation à nulle autre pareille que de se sentir vibrer.

Laissez donc le vent courir un peu dans vos cordes. Moi je crois que vous prenez plus de peine qu'il ne faut, et que vous devriez laisser faire l'*autre* plus souvent. Ça irait tout de même et sans fatigue. L'instrument pourrait résonner faible à de certains moments, mais le souffle, en se prolongeant, trouverait sa

force. Vous feriez, après coup, ce que je ne fais pas, ce que je devrais faire ; vous remonteriez le ton du tableau tout entier et vous sacrifieriez ce qui est trop également dans la lumière.

Vale e me ama.

Palaiseau, 30 novembre 1866.

Il y aurait bien à dire sur tout ça, mon camarade. Mon *Cascaret*, j'appelle ainsi le fiancé en question, se garde pour sa fiancée ; elle lui a dit : Attendons que vous ayez réalisé certaines questions de travail, et il travaille. Elle lui a dit : Gardons nos puretés l'une pour l'autre, et il se garde. Ce n'est pas le spiritualisme catholique qui l'étouffe, mais il se fait un grand idéal de l'amour, et pourquoi lui conseillerait-on d'aller le perdre quand il met sa conscience et son mérite à le garder?

Il y a un équilibre que la nature, notre souveraine, met elle-même dans nos instincts, et elle pose vite la limite de nos appétits. Les grandes natures ne sont pas les plus robustes. Nous ne sommes pas développés dans tous les sens par une éducation bien logique. On nous comprime de toutes façons, et nous poussons nos racines et nos branches où et comme nous pouvons. Aussi les grands artistes sont-ils souvent infirmes et plusieurs ont été impuissants. Quelques-uns trop puissants par le désir se sont épuisés vite. En général, je crois que nous avons des joies et des peines trop intenses, nous qui travaillons du cerveau. Le paysan qui fait, nuit et jour, une rude besogne avec la terre et avec sa femme, n'est pas une nature puissante. Son cerveau est des plus faibles. Se développer dans tous les sens, vous dites? Pas à la fois, ni sans repos, allez ! Ceux qui s'en vantent blaguent un peu, ou s'ils mènent tout à la fois, tout est manqué. Si l'amour est pour eux un petit pot-au-feu et l'art un petit gagne-pain, à la bonne heure ; mais s'ils ont le plaisir immense, touchant à l'infini, et le travail ardent, touchant à l'enthousiasme, ils ne les alternent pas comme la veille et le sommeil.

Moi je ne crois pas à ces Don Juan qui sont en même temps des Byron. Don Juan ne faisait pas de poèmes et Byron faisait,

dit-on, bien mal l'amour. Il a dû avoir quelquefois, — on peut compter ces émotions-là dans la vie, — l'extase complète par le cœur, l'esprit et les sens, il en a connu assez pour être un des poètes de l'amour. Il n'en faut pas davantage aux instruments de notre vibration. Le vent continuel des petits appétits les briserait.

Essayez de faire quelque jour un roman dont l'artiste (le vrai) sera le héros, vous verrez quelle sève énorme, mais délicate et contenue, comme il verra toutes choses d'un œil attentif, curieux et tranquille, et comme ses entraînements vers les choses qu'il examine et pénètre seront rares et sérieux. Vous verrez aussi comme il se craint lui-même, comme il sait qu'il ne peut se livrer sans s'anéantir, et comme une profonde pudeur des trésors de son âme l'empêche de les répandre et de les gaspiller. L'artiste est un si beau type à faire, que je n'ai jamais osé le faire réellement, je ne me sentais pas digne de toucher à cette figure belle et trop compliquée, c'est viser trop haut pour une simple femme. Mais ça pourra bien vous tenter quelque jour, et ça en vaudra la peine.

Où est le modèle? Je ne sais pas. Je n'en ai pas connu *à fond* qui n'eût quelque tache au soleil, je veux dire quelque côté par où cet artiste touchait à l'épicier. Vous n'avez peut-être pas cette tache, vous devriez vous peindre. Moi je l'ai. J'aime les classifications, je touche au pédagogue. J'aime à coudre et à torcher les enfants, je touche à la servante. J'ai des distractions et je touche à l'idiot. Et puis enfin, je n'aimerais pas la perfection, je la sens et ne saurais la manifester. Mais on pourrait bien lui donner des défauts dans sa nature. Quels? Nous chercherons ça quelque jour. Ça n'est pas dans votre sujet actuel et je ne dois pas vous en distraire.

Ayez donc moins de cruauté envers vous. Allez de l'avant, et quand le souffle aura tout produit, vous remonterez le ton général et sacrifierez ce qui ne doit pas venir au premier plan. Est-ce que ça ne se peut pas? Il me semble que si. Ce que vous faites paraît si facile, si abondant, c'est un trop plein perpétuel, je ne comprends rien à votre angoisse.

Bonsoir, cher frère, mes tendresses à tous les vôtres. Je suis

revenue à ma solitude de Palaiseau, je l'aime, je m'en retourne à Paris, lundi. Je vous embrasse bien fort, travaillez bien.

Paris, 9 janvier 1867.

Cher camarade,

Ton vieux troubadour a été tenté de claquer. Il est toujours à Paris. Il devait partir le 25 décembre; sa malle était bouclée; ta première lettre l'a attendu tous les jours à Nohant. Enfin, le voilà tour à fait en état de partir et il part demain matin avec son fils Alexandre qui veut bien l'accompagner.

C'est bête d'être jeté sur le flanc et de perdre pendant trois jours la notion de soi-même et de se relever aussi affaibli que si on avait fait quelque chose de pénible et d'utile. Ce n'était rien, au bout du compte, qu'une impossibilité momentanée de digérer quoi que ce soit. Froid, ou faiblesse, ou travail, je ne sais pas. Je n'y songe plus guère. Sainte-Beuve inquiète davantage, on a dû te l'écrire. Il va mieux aussi, mais il y aura infirmité sérieuse, et à travers cela des accidents à redouter. J'en suis tout attristée et inquiète.

Je n'ai pas travaillé depuis plus de quinze jours, donc ma tâche n'a pas avancé, et comme je ne sais pas si je vas être en train tout de suite, j'ai donné *campo* à l'Odéon. Ils me prendront quand je serai prête. Je médite d'aller un peu au Midi quand j'aurai vu mes enfants. Les plantes du littoral me trottent par la tête. Je me désintéresse prodigieusement de tout ce qui n'est pas mon petit idéal de travail paisible, de vie champêtre et de tendre et pure amitié. Je crois bien que je ne dois pas vivre longtemps, toute guérie et très bien que je suis. Je tire cet avertissement du grand calme, *toujours plus calme,* qui se fait dans mon âme jadis agitée. Mon cerveau ne procède plus que de la synthèse à l'analyse; autrefois, c'était le contraire. A présent, ce qui se présente à mes yeux, quand je m'éveille, c'est la planète; j'ai quelque peine à y retrouver le *moi* qui m'intéressait jadis et que je commence à appeler *vous* au pluriel. Elle est charmante la planète, très intéressante, très curieuse, mais pas mal arriérée et encore peu praticable; j'espère passer dans une oasis

mieux percée et possible à tous. Il faut tant d'argent et de ressources pour voyager ici ! et le temps qu'on perd à se procurer ce nécessaire est perdu pour l'étude et la contemplation. Il me semble qu'il m'est dû quelque chose de moins compliqué, de moins civilisé, de plus naturellement luxueux et de plus facilement bon que cette étape enfiévrée. Viendras-tu dans le monde de mes rêves, si je réussis à en trouver le chemin ? Ah ! qui sait?

Et ce roman, marche-t-il? Le courage ne s'est pas démenti? La solitude ne te pèse pas? Je pense bien qu'elle n'est pas absolue, et qu'il y a encore quelque part une belle amie qui va et vient, ou qui demeure par là. Mais il y a de l'anachorète quand même dans ta vie, et j'envie ta situation. Moi, je suis trop seule à Palaiseau, avec un mort; pas assez seule à Nohant, avec des enfants que j'aime trop pour pouvoir m'appartenir, — et à Paris, on ne sait pas ce qu'on est, on s'oublie entièrement pour mille choses qui ne valent pas mieux que soi. Je t'embrasse de tout cœur, cher ami; rappelle-moi à ta mère, à ta chère famille, et écris-moi à Nohant, ça me fera du bien.

Les fromages? Je ne sais plus, il me semble qu'on m'en a parlé. Je te dirai ça de là-bas.

Nohant, 15 janvier 1867.

Me voilà chez nous, assez valide, sauf quelques heures le soir. Enfin, ça passera. *Le mal ou celui qui l'endure,* disait mon vieux curé, *ça ne peut pas durer*.

Je reçois ta lettre ce matin, cher ami. Pourquoi que je t'aime plus que la plupart des autres, même plus que des camarades anciens et bien éprouvés? Je cherche, car mon état à cette heure, c'est d'être

Toi qui vas cherchant,
Au soleil couchant,
Fortune?...

Oui, fortune intellectuelle, *lumière!* Eh bien, voilà : on se fait, étant vieux, dans le soleil couchant de la vie, qui est la plus belle heure des tons et des reflets, — une notion nouvelle de toutes choses et de l'affection surtout.

Dans l'âge de la puissance et de la personnalité on tâte l'ami

comme on tâte le terrain, au point de vue de la réciprocité. Solide on se sent, solide on veut trouver ce qui vous porte ou vous conduit. Mais quand on sent fuir l'intensité du *moi,* on aime les personnes et les choses pour ce qu'elles sont par elles-mêmes, pour ce qu'elles représentent aux yeux de votre âme, et nullement pour ce qu'elles apporteront en plus à votre destinée. C'est comme le tableau ou la statue que l'on voudrait avoir à soi quand on rêve en même temps un beau chez soi pour l'y mettre.

Mais on a parcouru la verte Bohême sans y rien amasser, on est resté gueux, sentimental et troubadour. On sait très bien que ce sera toujours de même et qu'on mourra sans feu ni lieu. Alors, on pense à la statue, au tableau dont on ne saurait que faire et que l'on ne saurait où placer avec honneur si on les possédait. On est content de les savoir en quelque temple non profané par la froide analyse, un peu loin du regard, et on les aime d'autant plus. On se dit : Je repasserai par le pays où ils sont. Je verrai encore et j'aimerai toujours ce qui me les a fait aimer et comprendre. Le contrat de ma personnalité ne les aura pas modifiés, ce ne sera pas moi que j'aimerai en eux.

Et c'est ainsi, vraiment, que l'idéal qu'on ne songe plus à fixer, se fixe en vous parce qu'il reste *lui*. Voilà tout le secret du beau, du seul vrai, de l'amour, de l'amitié, de l'art, de l'enthousiasme et de la foi. Penses-y, tu verras.

Cette solitude où tu vis me paraîtrait délicieuse avec le beau temps. En hiver, je la trouve stoïque et suis forcée de me rappeler que tu n'as pas le besoin moral de la locomotion *à l'habitude*. Je pensais qu'il y avait pour toi une autre dépense de forces durant cette claustration, — alors c'est très beau, mais il ne faut pas prolonger cela indéfiniment ; si le roman doit durer encore, il faut l'interrompre ou le panacher de distractions. Vrai, cher ami, pense à la vie du corps qui se fâche et se crispe quand on la réduit trop. J'ai vu étant malade, à Paris, un médecin très fou, mais très intelligent, qui disait là-dessus des choses vraies. Il me disait que je me spiritualisais d'une manière inquiétante, et comme je lui disais justement à propos de toi que l'on pouvait s'abstraire de tout autre chose que le travail et avoir plutôt excès de force que diminution, il répondait que le danger

était aussi grand dans l'accumulation que dans la déperdition, et, à ce propos, beaucoup de choses excellentes que je voudrais savoir te redire.

Au reste, tu les sais, mais tu n'en tiens compte. Donc, ce travail que tu traites si mal en paroles, c'est une passion et une grande! Alors je te dirai ce que tu me dis. Pour l'amour de nous et pour celui de ton vieux troubadour, ménage-toi un peu.

Consuelo, la comtesse de Rudolstadt, qu'est-ce que c'est que ça? Est-ce que c'est de moi? Je ne m'en rappelle pas un traître mot. Tu lis ça, toi! Est-ce que vraiment ça t'amuse? Alors je le relirai un de ces jours et je m'aimerai si tu m'aimes.

Qu'est-ce que c'est aussi que d'être hystérique? Je l'ai peut-être été aussi, je le suis peut-être, mais je n'en sais rien, n'ayant jamais approfondi la chose et en ayant ouï parler sans l'étudier. N'est-ce pas un malaise, une angoisse causés par le désir d'un impossible *quelconque?* En ce cas, nous en sommes tous atteints de ce mal étrange quand nous avons de l'imagination; et pourquoi une telle maladie aurait-elle un sexe?

Et puis encore, il y a ceci pour les gens forts en anatomie : *il n'y a qu'un sexe.* Un homme et une femme, c'est si bien la même chose que l'on ne comprend guère les tas de distinctions et de raisonnements subtils dont se sont nourries les sociétés sur ce chapitre-là. J'ai observé l'enfance et le développement de mon fils et de ma fille. Mon fils était moi, par conséquent femme bien plus que ma fille qui était un homme pas réussi.

Je t'embrasse; Maurice et Lina qui se sont pourléchés de tes fromages t'envoient leurs amitiés, et Mlle Aurore te crie : *Attends, attends, attends!* C'est tout ce qu'elle sait dire en riant comme une folle quand elle rit, car au fond elle est sérieuse, attentive, adroite de ses mains comme un singe et s'amusant mieux du jeu qu'elle invente que de tous ceux qu'on lui suggère.

Si je ne guéris pas ici, j'irai à Cannes, où des personnes amies m'appellent. Mais je ne peux pas encore en ouvrir la bouche à mes enfants. Quand je suis avec eux, ce n'est pas aisé de bouger. Il y a passion et jalousie. Et toute ma vie a été comme ça, jamais à moi! Plains-toi donc, toi qui t'appartiens!

Nohant, 8 février 1867.

Non, je ne suis pas catholique, mais je proscris les monstruosités. Je dis que le vieux laid qui se paie des tendrons ne fait pas l'amour et qu'il n'y a là ni cyprès, ni ogive, ni infini, ni mâle, ni femelle. Il y a une chose contre nature, ear ce n'est pas le désir qui pousse le tendron dans les bras du vieux laid, et là où il n'y a pas liberté et réciprocité, c'est un attentat à la sainte nature.

Il faut croire que nous nous aimons tout de bon, cher camarade, car nous avons eu tous les deux en même temps la même pensée. Tu m'offres mille francs pour aller à Cannes, toi qui es gueux comme moi, et quand tu m'as écrit que tu étais *embêté* de ces choses d'argent, j'ai rouvert ma lettre pour t'offrir la moitié de mon avoir qui se monte toujours à deux mille, c'est ma réserve. Et puis, je n'ai pas osé. Pourquoi? C'est bien bête, tu as été meilleur que moi, tu as été tout bonnement au fait. Donc je t'embrasse pour cette bonne pensée et je n'accepte pas. Mais j'accepterais, sois-en sûr, si je n'avais pas d'autre ressource. Seulement, je dis que si quelqu'un doit me prêter, c'est le seigneur Buloz, qui a acheté des châteaux et des terres avec mes romans. Il ne me refuserait pas, je le sais. Il m'offre même. Je prendrai donc chez lui, s'il le faut. Mais je ne suis pas en état de partir, je suis retombée ces jours-ci. J'ai dormi trente-six heures de suite, accablée. A présent, je suis sur pied, mais faible. Je t'avoue que je n'ai pas l'énergie de vouloir *vivre*. Je n'y tiens pas; me déranger d'où je suis bien, chercher de nouvelles fatigues, me donner un mal de chien pour renouveler une vie de chien, c'est un peu bête, je trouve, quand il serait si doux de s'en aller comme ça, encore aimant, encore aimée, en guerre avec personne, pas mécontent de soi et rêvant des merveilles dans les autres mondes, ce qui suppose l'imagination encore assez fraîche.

Mais je ne sais pourquoi je te parle de choses réputées tristes, j'ai trop l'habitude de les envisager doucement. J'oublie qu'elles paraissent affligeantes à ceux qui paraissent dans la plénitude de la vie. N'en parlons plus et laissons faire le printemps qui va peut-être me souffler l'envie de reprendre ma tâche. Je

serai aussi docile à la voix intérieure qui me dira de marcher qu'à celle qui me dira de m'asseoir.

Ce n'est pas moi qui t'ai promis un roman sur la sainte Vierge. Je ne crois pas du moins. Mon article sur la faïence, je ne le trouve pas. Regarde donc s'il n'a pas été imprimé à la fin d'un de mes volumes pour compléter la dernière feuille. Ça s'appelait *Giovanni Freppa*, ou les majoliques.

Oh! mais quelle chance! En t'écrivant, il me revient dans la tête un coin où je n'ai pas cherché. J'y cours, je trouve! Je trouve bien mieux que mon article, et je t'envoie trois ouvrages qui te rendront aussi savant que moi. Celui de Passeri est charmant.

Barbès est une intelligence, certes, mais en *pain de sucre*. Cerveau tout en hauteur, un crâne indien aux instincts doux, presque introuvables, tout pour la pensée métaphysique devenant instinct et passion qui domine tout. De là un caractère que l'on ne peut comparer qu'à celui de Garibaldi. Un être invraisemblable à force d'être saint et parfait. Valeur immense sans application immédiate en France. Le milieu a manqué à ce héros d'un autre âge ou d'un autre pays.

Sur ce, bonsoir. Dieu, que je suis *veau!* Je te laisse le titre de *vache*, que tu t'attribues dans tes jours de lassitude. C'est égal, dis-moi quand tu seras à Paris. Il est probable qu'il me faudra y aller quelques jours pour une chose ou l'autre. Nous nous embrasserons, et puis vous viendrez à Nohant cet été. C'est convenu, il faut!

Mes tendresses à la maman et à la belle-nièce.

Nohant, 16 février 1867.

Bah! zut, troulala, aïe donc, aïe donc, je ne suis plus malade ou du moins je ne le suis plus qu'à moitié. L'air du pays me remet, ou la patience, ou l'AUTRE, celui qui veut encore travailler et produire. Quelle est ma maladie? Rien. Tout en bon état, mais quelque chose qu'on appelle anémie, effet sans cause saisissable, dégringolade qui, depuis quelques années, menace, et qui s'est fait sentir à Palaiseau, après mon retour de Croisset.

Un amaigrissement trop rapide pour être logique, le pouls trop lent, trop faible, l'estomac paresseux ou capricieux, avec un sentiment d'étouffement et des velléités d'inertie. Il y a eu impossibilité de garder un verre d'eau dans ce pauvre estomac durant plusieurs jours et cela m'a mis si bas que je me croyais peu guérissable, mais tout se remet, et même depuis hier je travaille.

Toi, cher, tu te promènes dans la neige, la nuit. Voilà qui pour une sortie exceptionnelle est assez fou et pourrait bien te rendre malade aussi. Ce n'est pas la lune, mais le soleil que je te conseillais, nous ne sommes pas des chouettes, que diable! Nous venons d'avoir trois jours de printemps. Je parie que tu n'as pas monté à mon cher verger qui est si joli et que j'aime tant. Ne fût-ce qu'en souvenir de moi, tu devrais le grimper tous les jours de beau temps à midi. Le travail serait plus coulant après et regagnerait le temps perdu et au delà.

Tu es donc dans des ennuis d'argent? Je ne sais plus ce que c'est depuis que je n'ai plus rien au monde. Je vis de ma journée comme le prolétaire; quand je ne pourrai plus faire ma journée, je serai emballée pour l'autre monde, et alors je n'aurai plus besoin de rien. Mais il faut que tu vives, toi. Comment vivre de ta plume si tu te laisses toujours duper et tondre? Ce n'est pas moi qui t'enseignerai le moyen de te défendre. Mais n'as-tu pas un ami qui sache agir pour toi? Hélas! oui, le monde va à la diable de ce côté-là; et je parlais de toi l'autre jour à un bien cher ami, en lui montrant l'artiste, celui qui est devenu si rare, maudissant la nécessité de penser au côté matériel de la vie. Je t'envoie la dernière page de sa lettre, tu verras que tu as là un ami dont tu ne te doutes guère, et dont la signature te surprendra.

Non, je n'irai pas à Cannes malgré une forte tentation hier. Figure-toi que je reçois une petite caisse remplie de fleurs coupées en pleine terre, il y a déjà cinq ou six jours, car l'envoi m'a cherchée à Paris et à Palaiseau. Ces fleurs sont adorablement fraîches, elles embaument, elles sont jolies comme tout. — Ah! partir, partir tout de suite pour les pays du soleil. Mais je n'ai pas d'argent et d'ailleurs je n'ai pas le temps. Mon mal m'a retardée et ajournée. Restons. Ne suis-je pas bien? Si je ne

peux pas aller à Paris le mois prochain, ne viendras-tu pas me voir ici ? Mais oui, c'est huit heures de route. Tu ne peux pas ne pas voir ce vieux nid. Tu m'y dois huit jours, ou je croirai que j'aime un gros ingrat qui ne me le rend pas.

Pauvre Ste-B...! Plus malheureux que nous, lui qui n'a pas eu de gros chagrins et qui n'a plus de soucis matériels. Le voilà qui pleure ce qu'il y a de moins regrettable et de moins sérieux dans la vie, entendu comme il l'entendait! Et puis, très altier, lui qui a été janséniste, son cœur s'est refroidi de ce côté-là. L'intelligence s'est peut-être développée, mais elle ne suffit pas à nous faire vivre, et elle ne nous apprend pas à mourir. Barbès, qui depuis si longtemps attend à chaque minute qu'une syncope l'emporte, est doux et souriant. Il ne lui semble pas, et il ne semble pas non plus à ses amis, que la mort le séparera de nous. Celui qui s'en va tout à fait, c'est celui qui croit finir et ne tend la main à personne pour qu'on le suive ou le rejoigne. Et bonsoir, cher ami de mon cœur. On sonne la représentation.

Maurice nous régale ce soir des marionnettes. C'est très amusant, et le théâtre est si joli! un vrai bijou d'artistes. Que n'es-tu là ? C'est bête de ne pas vivre porte à porte avec ceux qu'on aime.

Nohant, 9 mai 1867.

Cher ami,

Je vas bien, je travaille, j'achève *Cadio*. Il fait chaud, je vis, je suis calme et triste, je ne sais guère pourquoi. Dans cette existence si unie, si tranquille et si douce que j'ai ici, je suis dans un élément qui me débilite moralement en me fortifiant au physique; et je tombe dans des spleens de miel et de roses qui n'en sont pas moins des spleens. Il me semble que tous ceux que j'ai aimés m'oublient et que c'est justice, puisque je vis en égoïste, sans avoir rien à faire pour eux.

J'ai vécu de dévouements formidables, qui m'écrasaient, qui dépassaient mes forces et que je maudissais souvent. Et il se trouve que, n'en ayant plus à exercer, je m'ennuie d'être bien. Si la race humaine allait très bien ou très mal, on se rattacherait à un intérêt général, on vivrait d'une idée, illusion ou sagesse.

Mais tu vois où en sont les esprits, toi qui tempêtes avec énergie contre les trembleurs. Cela se dissipe, dis-tu? mais c'est pour recommencer! Qu'est-ce que c'est qu'une société qui se paralyse au beau milieu de son expansion, parce que demain peut amener un orage? Jamais la pensée du danger n'a produit de pareilles démoralisations. Est-ce que nous sommes déchus à ce point qu'il faille nous prier de manger en nous jurant que rien ne viendra troubler notre digestion? Oui, c'est bête, c'est honteux. Est-ce le résultat du bien-être, et la civilisation va-t-elle nous pousser à cet égoïsme maladif et lâche.

Mon optimisme a reçu une rude atteinte dans ces derniers temps. Je me faisais une joie, un courage à l'idée de te voir ici. C'était comme une guérison que je mijotais, mais te voilà inquiet de ta chère vieille mère, et certes, je n'ai pas à réclamer.

Enfin, si je peux finir le *Cadio* auquel je suis attelée sous peine de n'avoir plus de quoi payer mon tabac et mes souliers, avant ton départ pour Paris, j'irai t'embrasser avec Maurice. Sinon, je t'espérerai pour le milieu de l'été. Mes enfants, tout déconfits de ce retard, veulent t'espérer aussi, et nous le désirons d'autant plus que ce sera signe de bonne santé pour la chère maman.

Maurice s'est replongé dans l'histoire naturelle, il veut se perfectionner dans les *micros,* j'apprends par contre-coup. Quand j'aurai fourré dans ma cervelle le nom et la figure de deux ou trois mille espèces imperceptibles, je serai bien avancée, n'est-ce pas? Eh bien, ces études-là sont de véritables *pieuvres* qui vous enlacent et qui vous ouvrent je ne sais quel infini. Tu demandes si c'est la destinée de l'homme de *boire l'infini;* ma foi, oui, n'en doute pas, c'est sa destinée, puisque c'est son rêve et sa passion.

Inventer, c'est passionnant aussi, mais quelle fatigue, après! Comme on se sent vidé et épuisé intellectuellement, quand on a écrivaillé des semaines et des mois sur cet animal à deux pieds qui a seul le droit d'être représenté dans les romans! Je vois Maurice tout rafraîchi et tout rajeuni quand il retourne à ses bêtes et à ses cailloux, et si j'aspire à sortir de ma misère, c'est pour m'enterrer aussi dans les études qui, au dire des épiciers, ne *servent à rien.* Ça vaut toujours mieux que de dire la messe et de *sonner* l'adoration du Créateur.

Est-ce vrai, ce que tu me racontes de G...? Est-ce possible? Je ne peux pas croire ça. Est-ce qu'il y aurait dans l'atmosphère que la terre engendre en ce moment, un gaz, *hilariant* ou autre, qui empoigne tout à coup la cervelle et porte à faire des extravagances, comme il y a eu sous la première Révolution un fluide exaspérateur qui portait à commettre des cruautés? Nous sommes tombés de l'enfer du Dante dans celui de Scarron.

Que penses-tu, toi, bonne tête et bon cœur, au milieu de cette bacchanale? Tu es en colère, c'est bien : j'aime mieux ça que si tu en riais; mais quand tu t'apaises et quand tu réfléchis?

Il faut pourtant trouver un joint pour accepter l'honneur, le devoir et la fatigue de vivre? Moi je me rejette dans l'idée d'un éternel voyage dans des mondes plus amusants, mais il faudrait y passer vite et changer sans cesse. La vie que l'on craint tant de perdre est toujours trop longue pour ceux qui comprennent vite ce qu'ils voient. Tout s'y répète et s'y rabâche.

Je t'assure qu'il n'y a qu'un plaisir, apprendre ce qu'on ne sait pas, et un bonheur, aimer les exceptions. Donc je t'aime et je t'embrasse tendrement.

Je suis inquiète de Sainte-Beuve. Quelle perte ce serait! Je suis contente si Bouilhet est content. Est-ce une position et une bonne?

Nohant, 30 mai 1867.

Te voilà chez toi, vieux de mon cœur, et il faudra que j'aille t'y embrasser avec Maurice. Si tu es toujours plongé dans le travail, nous ne ferons qu'aller et venir. C'est si près de Paris, qu'il ne faut point se gêner. Moi j'ai fini *Cadio,* ouf!!! je n'ai plus qu'à le *relicher* un peu. C'est une maladie que de porter si longtemps cette grosse machine dans sa *trompette*. J'ai été si interrompue par la maladie réelle, que j'ai eu de la peine à m'y remettre. Mais je me porte comme un charme depuis le beau temps et je vas prendre un bain de botanique.

Maurice en prend un d'entomologie. Il fait trois lieues avec un ami de sa force pour aller chercher au milieu d'une lande

immense un animal qu'il faut regarder à la loupe. Voilà le bonheur! c'est d'être bien toqué. Mes tristesses se sont dissipées en faisant *Cadio*, à présent je n'ai plus que quinze ans, et tout me paraît pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Ça durera ce que ça pourra. Ce sont des accès d'innocence, où l'oubli du mal équivaut à l'inexpérience de l'âge d'or.

Comment va la chère mère? Elle est heureuse de te retrouver près d'elle.

Et le roman? Il doit avancer, que diable! Marches-tu un peu, es-tu plus raisonnable?

L'autre jour, il y avait ici des gens pas trop bêtes qui ont parlé de *Madame Bovary* très bien, mais qui goûtaient moins *Salammbô*. Lina s'est mise dans une colère rouge, ne voulant pas permettre à ces malheureux la plus petite objection; Maurice a dû la calmer, et là-dessus il a très bien apprécié l'ouvrage, en artiste et en savant, si bien que les récalcitrants ont rendu les armes. J'aurais voulu écrire ce qu'il a dit. Il parle peu et souvent mal, cette fois c'était extraordinairement réussi.

Je ne veux donc pas te dire adieu, mais au revoir, dès que je pourrai. Je t'aime beaucoup, mon cher vieux, tu le sais. L'idéal serait de vivre à longue année avec un bon et grand cœur comme toi. Mais alors on ne voudrait plus mourir, et quand on est *vieux* de fait, comme moi, il faut bien se tenir prêt à tout.

Je t'embrasse tendrement, Maurice aussi. Aurore est la personne la plus douce et la plus farceuse. Son père l'a fait boire en disant : *Dominus vobiscum*. Elle boit, et répond *Amen*. La voilà qui marche. Quelle merveille que le développement d'un petit enfant! On n'a jamais fait cela. Suivi jour par jour, ce serait précieux, à tous les points. C'est de ces choses que nous voyons tous sans les voir.

Adieu encore, pense à ton vieux troubadour qui pense à toi sans cesse.

Nohant, 14 juin 1867.

Cher ami,

Je pars avec mon fils et sa femme pour passer quinze jours à Paris, peut-être plus si la reprise de *Villemer* me mène plus

tard. Donc, ta bonne chère mère que je ne veux pas manquer non plus, a tout le temps d'aller voir ses filles. J'attendrai à Paris que tu me dises si elle est de retour, ou bien si je vous fais une vraie visite, vous me donnerez l'époque qui vous ira le mieux.

Mon intention pour le moment était tout bonnement d'aller passer une heure avec vous, et Lina était tentée d'en être, je lui aurais montré Rouen, et puis nous eussions été t'embrasser, pour revenir le soir à Paris, car la chère petite a toujours l'oreille et le cœur au guet quand elle est séparée d'Aurore, et ses jours de vacances lui sont comptés par une inquiétude continuelle que je comprends bien. Nous irons donc en courant te serrer les mains. Si cela ne se peut pas, j'irai seule plus tard quand le cœur t'en dira, et si tu vas dans le Midi, je remettrai jusqu'à ce que tout s'arrange sans entraver en quoi que ce soit les projets de ta mère ou les tiens. Je suis très libre, moi. Donc, ne t'inquiète pas, et arrange ton été sans te préoccuper de moi.

J'ai trente-six projets aussi, mais je ne m'attache à aucun; ce qui m'amuse, c'est ce qui me prend et m'emmène à l'improviste. Il en est du voyage comme du roman : ce qui passe est ce qui commande. Seulement quand on est à Paris, Rouen n'est pas un voyage, et je serai toujours à même, quand je serai là, de répondre à ton appel. Je me fais un peu de remords de te prendre des jours entiers de travail, moi qui ne m'ennuie jamais de flâner, et que tu pourrais laisser des heures entières sous un arbre, ou devant deux bûches allumées, avec la certitude que j'y trouverai quelque chose d'intéressant. Je sais si bien vivre *hors de moi*, ça n'a pas toujours été comme ça. J'ai été jeune aussi et sujette aux indignations. C'est fini!

Depuis que j'ai mis le nez dans la vraie nature, j'ai trouvé là un ordre, une suite, une placidité de révolutions qui manquent à l'homme, mais que l'homme peut jusqu'à un certain point s'assimiler quand il n'est pas trop directement aux prises avec les difficultés de la vie qui lui est propre. Quand ces difficultés reviennent, il faut bien qu'il s'efforce d'y parer, mais s'il a bu à la coupe du vrai éternel, il ne se passionne plus trop pour ou contre le vrai éphémère et relatif.

Mais pourquoi est-ce que je te dis cela? C'est que cela vient

au courant de la plume, car, en y pensant bien, ton état de surexcitation est probablement plus vrai, ou tout au moins plus fécond et plus humain que ma tranquillité *sénile*. Je ne voudrais pas te rendre semblable à moi, quand même, au moyen d'une opération magique, je le pourrais. Je ne m'intéresserais pas *à moi,* si j'avais l'honneur de me rencontrer. Je me dirais que c'est assez d'un troubadour à gouverner et j'enverrais l'autre à Chaillot.

A propos de bohémiens, sais-tu qu'il y a des bohémiens de mer? J'ai découvert aux environs de Tamaris, dans des rochers perdus, de grandes barques bien abritées avec des femmes, des enfants, une population côtière, très restreinte, toute basanée, pêchant pour manger, sans faire grand commerce, parlant une langue à part que les gens du pays ne comprennent pas; ne demeurant nulle part que dans ces grandes barques échouées sur le sable quand la tempête les tourmente dans leurs anses de rochers, — se mariant entre eux, inoffensifs et sombres, timides ou sauvages, ne répondant pas quand on leur parle. Je ne sais plus comment on les appelle. Le nom que l'on m'a dit a glissé, mais je pourrais me le faire redire. Naturellement les gens du pays les abominent et disent qu'ils n'ont aucune espèce de religion : si cela est, ils doivent être supérieurs à nous. Je m'étais aventurée toute seule au milieu d'eux : — Bonjour, messieurs. — Réponse : un léger signe de tête.

Je regarde leur campement, personne ne se dérange. Il semble qu'on ne me voie pas. Je leur demande si ma curiosité les contrarie, — un haussement d'épaules comme pour dire : Qu'est-ce que ça nous fait? — Je m'adresse à un jeune garçon qui refaisait très adroitement des mailles à un filet. Je lui montre une pièce de 5 francs en or. Il regarde d'un autre côté. Je lui en montre une en argent. Il daigne la regarder. — La veux-tu? — Il baisse le nez sur son ouvrage, je la place près de lui, il ne bouge pas. Je m'éloigne, il me suit des yeux. Quand il croit que je ne le vois plus, il prend la pièce et va causer avec un groupe. J'ignore ce qui se passe. J'imagine qu'on met cela au fonds commun. Je me mets à herboriser à quelque distance, en vue, pour savoir si on viendra me demander autre chose ou me remercier. Personne ne

bouge. Je retourne comme par hasard de leur côté, même silence, même indifférence. Une heure après j'étais en haut de la falaise et je demandais au garde-côte ce que c'était que ces gens-là qui ne parlaient ni français, ni italien, ni patois. Il me dit alors ce nom que je n'ai pas retenu.

Dans son idée, c'étaient des Mores, restés à la côte depuis le temps des grandes invasions de la Provence, et il ne se trompait peut-être pas. Il me dit qu'il m'avait vue au milieu d'eux, du haut de son guettoir, et que j'avais eu tort, parce que c'étaient des gens capables de tout; mais quand je lui demandai quel mal ils faisaient, il m'avoua qu'ils n'en faisaient aucun. Ils vivaient du produit de leur pêche et surtout des épaves qu'ils savaient recueillir avant les plus alertes. Ils étaient l'objet du plus parfait mépris. Pourquoi? Toujours la même histoire. Celui qui ne fait pas comme tout le monde ne peut faire que le mal.

Si tu vas dans ce pays-là, tu pourras peut-être en rencontrer à la pointe du *Brusq*. Mais ce sont des oiseaux de passage, et il y a des années où ils ne paraissent plus.

Je n'ai pas seulement aperçu le *Paris-Guide*. On me devait bien pourtant un exemplaire, car j'y ai donné quelque chose sans réclamer aucun paiement. C'est à cause de ça probablement qu'on m'a oubliée.

Pour conclure, je serai à Paris du 20 juin au 5 juillet. Donne-moi là de tes nouvelles, toujours rue des Feuillantines, 97. Je resterai peut-être davantage, mais je n'en sais rien. Je t'embrasse tendrement, mon grand vieux. Marche un peu, je t'en supplie. Je ne crains rien pour le roman, mais je crains pour le système nerveux prenant trop la place du système musculaire. Moi, je vas très bien, sauf des coups de foudre où je tombe sur mon lit pendant quarante-huit heures sans vouloir qu'on me parle. Mais c'est rare, et pourvu que je ne me laisse pas attendrir pour qu'on me soigne, je me relève parfaitement guérie.

Tendresses de Maurice. L'entomologie l'a repris cette année, il trouve des merveilles. Embrasse ta mère pour moi et soigne-la bien. Je vous aime de tout mon cœur.

Nohant, 6 août 1867.

Quand je vois le mal que mon vieux se donne pour faire un roman, ça me décourage de ma facilité, et je me dis que je fais de la littérature *savetée*. J'ai fini *Cadio*, il est depuis longtemps dans les pattes de Buloz. Je fais une autre machine, mais je n'y vois pas encore bien clair ; que faire sans soleil et sans chaleur? C'est à présent que je devrais être à Paris, revoir l'exposition à mon aise, et promener ta mère avec toi, mais il faut bien travailler puisque je n'ai plus que ça pour vivre. Et puis les enfants! cette Aurore est une merveille. Il faut bien la voir, je ne la verrai peut-être pas longtemps, je ne me crois pas destinée à faire de bien vieux os : faut se dépêcher d'aimer!

Oui, tu as raison, et c'est là ce qui me soutient. Cette crise d'hypocrisie amasse une rude réplique et on ne perd rien pour attendre. Au contraire, on gagne. Tu verras ça, toi qui es un vieux encore tout jeune. Tu as l'âge de mon fils. Vous rirez ensemble quand vous verrez dégringoler ce tas d'ordures.

Il ne faut pas être Normand, il faut venir nous voir plusieurs jours, tu feras des heureux ; et moi, ça me remettra du sang dans les veines et de la joie dans le cœur.

Aime toujours ton vieux troubadour et parle-lui de Paris ; quelques mots quand tu as le temps.

Fais un canevas pour Nohant à quatre ou cinq personnages, nous te le jouerons.

On t'embrasse et on t'appelle.

Nohant, 18 août 1867.

Où es-tu, mon cher vieux? Si par hasard tu étais à Paris dans les premiers jours de septembre, tâche que nous nous voyions. J'y passe trois jours et je reviens ici. Mais je n'espère pas t'y rencontrer. Tu dois être dans quelque beau pays, loin de Paris et de sa poussière. Je ne sais même pas si ma lettre te joindra. N'importe, si tu peux me donner de tes nouvelles, donne-m'en. Je suis au désespoir. J'ai perdu tout à coup, et sans le savoir malade, mon pauvre cher vieux ami Rollinat, un ange de bonté, de courage, de dévouement. C'est un coup de massue

pour moi. Si tu étais là, tu me donnerais du courage, mais mes pauvres enfants sont aussi consternés que moi : nous l'adorions, tout le pays l'adorait.

Porte-toi bien, toi, et pense quelquefois aux amis absents. Nous t'embrassons tendrement. La petite va très bien, elle est charmante.

Nohant, août 1867.

Je te bénis, mon cher vieux, pour la bonne pensée que tu as eue de venir, mais tu as bien fait de ne pas voyager malade. Ah ! mon Dieu, je ne rêve que maladie et malheur : soigne-toi, mon vieux camarade. J'irai te voir si je peux me remonter, car depuis ce nouveau coup de poignard je suis faible et accablée et je traîne une espèce de fièvre. Je t'écrirai un mot de Paris. Si tu es empêché, tu me répondras par télégramme. Tu sais qu'avec moi, il n'y a pas besoin d'explications, je sais tout ce qui est empêchement dans la vie et jamais je n'accuse les cœurs que je connais. — Je voudrais que dès à présent, si tu as un moment pour m'écrire, tu me dises où il faut que j'aille passer trois jours pour voir la côte normande sans tomber dans les endroits où va *le monde*. J'ai besoin, pour continuer mon roman, de voir un paysage de la Manche, dont tout le monde n'ait pas parlé, et où il y ait de vrais habitants chez eux, des paysans, des pêcheurs, un vrai village dans un bon coin à rochers. Si tu étais en train, nous irions ensemble. Sinon ne t'inquiète pas de moi. Je vas partout et je ne m'inquiète de rien. Tu m'as dit que cette population des côtes était la meilleure du pays, qu'il y avait là des vrais bonshommes trempés. Il serait bon de voir leurs figures, leurs habits, leurs maisons et leur horizon. C'est assez pour ce que je veux faire, je n'en ai besoin qu'en accessoires, je ne veux guère décrire ; seulement *voir*, pour ne pas mettre un coup de soleil à faux. Comment va ta mère ? as-tu pu la promener et la distraire un peu ? Embrasse-la pour moi comme je t'embrasse.

Maurice t'embrasse, j'irai à Paris sans lui, il tombe au jury pour le 2 septembre jusqu'au... on ne sait pas. C'est une corvée. Aurore est très coquette de ses bras, elle te les offre à embras-

ser, ses mains sont des merveilles et d'une adresse inouïe pour son âge.

Au revoir donc, si je peux me tirer bientôt de l'état où je suis. Le diable, c'est l'insomnie, on fait trop d'efforts le jour pour ne pas attrister les autres. La nuit on retombe dans soi.

Nohant, 17 septembre 1867.

Cher vieux,

Je suis inquiète de n'avoir pas de tes nouvelles depuis cette indisposition dont tu me parlais. Es-tu guéri? Oui, nous irons voir les galets et les falaises le mois prochain si tu veux, si le cœur t'en dit. Le roman galope, mais je le saupoudrerai de couleur locale après coup.

En attendant, je suis encore ici, fourrée jusqu'au menton dans la rivière tous les jours et reprenant mes forces tout à fait dans ce ruisseau froid et ombragé que j'adore, et où j'ai passé tant d'heures de ma vie à me refaire après les trop longues séances en tête à tête avec l'encrier. Je pars définitivement le 16 pour Paris, le 17 à une heure je pars pour Rouen et Jumièges, où m'attend, chez M. Lepel-Cointet, propriétaire, mon amie Mme Lebarbier de Tinan; j'y resterai le 18 pour revenir à Paris le 19. Passerai-je si près de toi sans t'embrasser? J'en serai malade d'envie, mais je suis si absolument forcée de passer la soirée du 19 à Paris, que je ne sais pas si j'aurai le temps. Tu me le diras. Je peux recevoir un mot de toi le 16 à Paris, rue des Feuillantines, 97. Je ne serai pas seule; j'ai pour compagnon de voyage une charmante jeune femme de lettres, Juliette Lamber. Si tu étais joli, joli, tu viendrais te promener à Jumièges le 19. Nous reviendrions ensemble, de manière que je puisse être à Paris à six heures du soir au plus tard. Mais si tu es tant soit peu souffrant encore, ou *plongé* dans l'encre, prends que je n'ai rien dit et remettons à nous voir au mois prochain. Quant à la promenade d'*hiver* à la grève normande, ça me donne froid dans le dos, moi qui projette d'aller au golfe Juan à cette époque-là!

J'ai été malade de la mort de mon pauvre Rollinat. Le corps est guéri, mais l'âme! Il me faudrait passer huit jours avec

toi pour me retremper à de l'énergie tendre, car le courage froid et purement philosophique ça me fait comme un cautère sur une jambe de bois.

Je t'embrasse et je t'aime et (aussi ta mère) Maurice aussi. Quel français! On est heureux de l'oublier, c'est une scie.

Paris, mardi 1er octobre 1867.

D'où crois-tu que j'arrive? De Normandie! Une charmante occasion m'a enlevée il y a six jours. Jumièges m'avait passionnée. Cette fois, j'ai vu Étretat, *Yport*, le plus joli de tous les villages, Fécamp, Saint-Valery que je connaissais, et Dieppe qui m'a éblouie; les environs, le château d'Arques, la cité de Limes, quels pays! J'ai donc repassé deux fois à deux pas de Croisset et je t'ai envoyé de gros baisers, toujours prête à retourner avec toi au bord de la mer ou à bavarder avec toi, chez toi, quand tu seras libre. Si j'avais été seule, j'aurais acheté une vieille guitare et j'aurais été chanter une romance sous la fenêtre de ta mère. Mais je ne pouvais te conduire une *smala*.

Je retourne à Nohant et je t'embrasse de tout mon cœur.

Je crois que les *Bois-Doré* vont bien, mais je n'en sais rien. J'ai une manière d'être à *Paris*, le long de la Manche, qui ne me met guère au courant de quoi que ce soit. Mais j'ai cueilli des gentianes dans les grandes herbes de l'immense oppidum de Limes avec une vue de mer un peu *chouette*. J'ai marché comme un vieux cheval : je reviens toute guillerette.

Nohant, 12 octobre 1867.

J'ai envoyé ta lettre à B... ; elle est bonne et brave comme toi. Je sais que le digne homme en sera heureux. Mais moi, j'ai envie de me jeter par les fenêtres, car mes enfants ne veulent pas entendre parler de me laisser repartir si tôt. Oui, c'est bien bête d'avoir vu ton toit quatre fois sans y entrer. Mais j'ai des discrétions qui vont jusqu'à l'épouvante. L'idée de t'appeler à Rouen pour vingt minutes au passage m'est bien venue. Mais tu

n'as pas, comme moi, *un pied qui remue,* et qui toujours est prêt à partir. Tu vis dans ta robe de chambre, le grand ennemi de la liberté et de l'activité. Te forcer à t'habiller, à sortir, peut-être au milieu d'un chapitre attachant, et tout cela pour voir quelqu'un qui ne sait rien dire au vol et qui, plus il est content, tant plus il est stupide. Je n'ai pas osé. Me voilà forcée d'ailleurs d'achever quelque chose qui traîne, et avant la dernière façon, j'irai encore en Normandie probablement. Je voudrais aller par la Seine à Honfleur : ce sera le mois prochain si le froid ne me rend pas malade et je tenterai cette fois de t'enlever en passant. Sinon, je te verrai du moins, et puis j'irai en Provence.

Ah! si je pouvais t'enlever jusque-là! Et si tu pouvais, si tu voulais durant cette seconde quinzaine d'octobre où tu vas être libre, venir me voir ici! C'était promis, et mes enfants en seraient si contents! Mais tu ne nous aimes pas assez pour ça, gredin que tu es! Tu te figures que tu as un tas d'amis meilleurs. Tu te trompes joliment; c'est toujours les meilleurs qu'on néglige ou qu'on ignore.

Voyons, un peu de courage; on part de Paris à neuf heures un quart du matin, on arrive à quatre à Châteauroux, on trouve ma voiture et on est ici à six pour dîner. Ce n'est pas le diable, et ici on rit entre soi comme de bons ours; on ne s'habille pas, on ne se gêne pas et on s'aime bien. Dis oui.

Je t'embrasse et moi aussi je m'embête d'*un an* sans te voir.

Nohant, 28 octobre 1867.

Je viens de résumer en quelques pages mon impression de paysagiste sur ce que j'ai vu de la Normandie : cela a peu d'importance, mais j'ai pu y encadrer entre guillemets trois lignes de *Salammbô* qui me paraissent peindre le pays mieux que toutes mes phrases, et qui m'avaient toujours frappée comme un coup de pinceau magistral. En feuilletant pour retrouver ces lignes, j'ai naturellement relu presque tout, et je reste convaincue que c'est un des beaux livres qui aient été faits depuis qu'on fait des livres.

Je me porte bien et je travaille vite et beaucoup pour vivre de *mes rentes* cet hiver dans le Midi. Mais quels seront les délices de *Cannes* et où sera le cœur pour s'y plonger? J'ai l'esprit dans le pot au noir en songeant qu'à cette heure on se bat pour le pape. Ah! Isidore!

J'ai vainement tenté d'aller *revoir ma Normandie* ce mois-ci, c'est-à-dire mon gros cher ami de cœur. Mes enfants m'ont menacé de mort si je les quittais si vite. A présent, il nous arrive du monde. Il n'y a que toi qui ne parles pas d'arriver. Ce serait si bon pourtant!

Je t'embrasse.

G. SAND.

LES

CHEMINS DE FER ET LE BUDGET

Nous avons le très vif regret de le dire à nos amis politiques et à tous ceux qui s'attachent à propager, à développer, à consolider les institutions républicaines, — le spectacle extraordinaire des incertitudes et des hésitations du pouvoir, des incohérences et des variations du parlement touchant la question du régime général des chemins de fer, n'est pas précisément de nature à calmer les préoccupations croissantes et parfaitement justifiées du commerce et de l'industrie, à inspirer confiance au monde du travail. Il n'est pas fait pour dissiper les doutes des esprits clairvoyants sur le point de savoir si, oui ou non, il se trouvera des hommes d'État assez fermes et décidés, assez intelligents de la situation, suffisamment pénétrés du nombre, de l'étendue, de la profondeur, de l'importance des intérêts publics et privés qui gravitent autour de cette question, et, nous osons le dire, assez patriotes pour clore définitivement un débat économique qui énerve le pays et n'a que trop duré.

Il faut en finir : telle est la pensée, tel est le cri de tous ceux que les théories laissent froids, qui ont horreur de cette agitation dans le vide, de ce piétinement sur place, de cette politique marquée au coin de l'impuissance et de la stérilité auxquels la nation semble vouée depuis plusieurs années.

Tel est également notre sentiment. C'est pourquoi nous voulons exposer les solutions simples qui nous paraissent convenir à une question de ce genre, étant donné le milieu où elle

s'agite, le terrain parlementaire sur lequel elle est placée, le tempérament des hommes politiques appelés à l'examiner, à l'apprécier, à la résoudre ; étant donné enfin la situation budgétaire, dont il est impossible de ne pas tenir le plus grand compte dans l'étude d'un problème qui touche à tous les intérêts du pays, mais plus spécialement peut-être aux conditions financières dans lesquelles s'établissent ses budgets ordinaire et extraordinaire, et dont dépendent, en grande partie, son développement et sa prospérité.

Mais nous ne ferons pas cet exposé, nous ne nous livrerons pas à cette étude, sans avoir d'abord recherché l'explication de la singulière impuissance dont se trouve subitement frappé le pouvoir, comme le législateur, dès qu'il met la main sur ce qu'on a nommé la question du régime général des chemins de fer ; sans avoir tenté de ramener cette question à ses véritables proportions, en la débarrassant des exagérations de langage et d'appréciations, des arguties dont on l'a entourée, et qui n'ont pas peu contribué à la plonger dans une atmosphère d'impopularité d'où il est malaisé de la faire sortir sans s'exposer au reproche d'être la dupe ou le complice des grandes compagnies de chemins de fer; — compagnies dont on a méconnu l'œuvre véritable, dont on a dit tant de mal, et avec lesquelles cependant tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître qu'il faut s'entendre et traiter, à ce point que le seul problème qui se pose actuellement consiste à rechercher quel est le meilleur moyen d'utiliser leur concours dans les conditions les plus profitables à l'intérêt public.

I

« C'est un avantage que de n'avoir rien fait ; mais il ne faut pas en abuser ». disait Rivarol. Le sentiment public ne s'élèvera-t-il pas enfin contre les politiciens qui ont inventé la question des chemins de fer? Ne leur reprochera-t-il pas d'avoir cruellement abusé de cet avantage de n'avoir rien fait en la

matière, si ce n'est des discours? — Et quels discours! Des accumulations d'erreurs et d'assertions inexactes, des entassements de paradoxes, de chiffres faux, de contre-vérités qui font sourire les économistes, et dont s'étonnent tous ceux qui, les yeux fixés sur l'avenir financier de la France, redoutent les aventures. Mais les discours ne leur ont pas suffi ; ils ont exercé leur droit d'initiative parlementaire ; la tribune a gémi sous le poids d'un certain nombre de propositions tendant, soit à la suppression des compagnies actuelles, soit à l'adoption de mesures ingénieusement combinées en vue d'entraver leur marche et leur développement.

Nous avons eu la proposition de loi de M. Papon, relative à la constitution du réseau national des chemins de fer et à leur régime d'exploitation. Elle ne tendait à rien moins qu'au rachat de tous les chemins de fer d'intérêt général, à leur dislocation en réseaux de 2,500 kilomètres, et à l'exploitation de ces groupes par des compagnies fermières. Cette proposition décelait une rare inexpérience des véritables conditions du régime actuel des voies ferrées et l'oubli le plus étrange des faits les mieux établis : elle n'a pas vu le jour de la discussion publique.

Puis est venue une proposition de loi de M. Jean David sur la construction et l'exploitation des chemins de fer du troisième réseau ; elle s'est égarée dans quelque bureau de la Chambre : nous en parlons pour mémoire.

Une proposition, plus importante si l'on en juge par le nombre des signataires qui l'ont appuyée, celle de M. Delattre et de 75 de ses collègues, relative à la sécurité publique sur les chemins de fer, a fait ensuite son apparition. Les honorables députés qui la patronnent se proposent d'uniformiser les appareils de voie, les signaux, les freins, les ordres de service, de réglementer les heures de travail des agents du service actif, etc. — Cette uniformité qui est le rêve des hommes s'occupant pour la première fois des questions de chemins de fer, cette réglementation qui obsède l'imagination des réformateurs en chambre, ne sauraient être décrétées par le législateur sans les plus graves inconvénients. On ne décréterait pas ainsi la sécurité des transports ; mais on paralyserait certainement l'esprit de

réformes et de perfectionnement; on arrêterait, on cristalliserait en quelque sorte tous les progrès en travail, que le devoir du gouvernement est de provoquer et d'encourager en sollicitant la libre émulation des compagnies. Sont-ce des considérations de cette nature ou quelques autres qui en entravent l'instruction? Nous l'ignorons; mais la commission parlementaire chargée de l'examiner ne paraît pas apporter une activité dévorante à l'étude de cette proposition plus naïve que pratique.

Enfin, une proposition de loi relative aux agents commissionnés a été plus heureuse. Après des traverses de toute sorte elle a été votée par la Chambre, et le Sénat en sera prochainement saisi. Le but de la loi est de lier les compagnies et leurs agents commissionnés, de telle sorte qu'il ne soit pas possible aux compagnies de révoquer ces agents, ni à ceux-ci de quitter leurs administrations, sans indemnités réciproques. Or, comme il n'y a pas d'exemple de compagnies qui se soient séparées de leurs agents sans motifs graves, sérieux, multipliés, tant est grande pour elles la difficulté d'un bon recrutement du personnel et tant est vif leur désir de le conserver lorsqu'il est expérimenté, le plus clair de cette loi, si le Sénat la vote, sera d'empirer la situation des agents, qui ne pourront plus démissionner sans être exposés à des dommages et intérêts. Si l'on considère que la mesure constitue, en outre, une dérogation au droit commun, aux règles du contrat de louage; si l'on réfléchit aux embarras considérables qu'elle créerait au gouvernement et combien elle gênerait sa liberté d'action dans le cas où le parlement en exigerait l'application aux fonctionnaires de l'État, parmi lesquels les révocations pour cause politique sont malheureusement fréquentes, on n'est pas enclin à un grand enthousiasme ni disposé à louer la Chambre de l'avoir votée.

A part quelques rapports de l'ancienne commission des 33 de la Chambre des députés, dont la discussion n'est jamais venue en séance publique, cette loi des agents commissionnés forme tout le bagage parlementaire de ces dernières années en matière de chemins de fer.

Nous en exceptons, bien entendu, ces nombreux classements de lignes électorales que nous nous sommes permis de juger ici

même, non sans quelque sévérité, il y a trois ans (1), classements qui se sont imprudemment greffés sur le plan de M. de Freycinet et constituent la principale cause des difficultés actuelles. Ce n'est pas le moment d'insister sur les conséquences fatales, aujourd'hui claires, évidentes pour tous, de ces classements exagérés dont nous signalions, à cette époque, les dangers et les périls, au regard de la situation budgétaire; nous voulons seulement mesurer et apprécier l'œuvre du parlement au point de vue du régime général des chemins de fer. Le bilan est mince, on en conviendra; il n'est pas de nature à donner une haute idée de la puissance de conception des honorables députés qui ont pris en main la question et s'en sont fait, en quelque sorte, une spécialité.

Le gouvernement a-t-il été plus heureux dans cette même question du régime général de nos voies ferrées? On connaît les négociations poursuivies avec les compagnies de chemins de fer par les différents ministres des travaux publics qui se sont trop rapidement succédé. Quelques-unes ont été l'objet de projets de conventions. Est-ce défaut de suite dans les idées, manque de vigueur et de fermeté pour en appeler à la Chambre des décisions de ses commissions, pour faire prévaloir les solutions justes devant le Parlement? Tout a avorté. M. Hérisson a cru plus habile de recourir au système des commissions; « au lieu de négocier presque au hasard », disait-il dans son rapport du 7 octobre 1882 au président de la République, « ou d'après des principes variant à chaque changement de ministres en attribuant à l'État une sorte de rôle de solliciteur qui ne saurait lui convenir, je trouve plus rationnel de fixer tout d'abord les termes généraux du contrat à intervenir et je ne doute pas que ce contrat, mûrement élaboré par des esprits compétents et impartiaux, ne reçoive, au jour où elles seraient appelées à le discuter, l'adhésion des grandes compagnies ». — Ce langage n'était pas de nature à combler de satisfaction les honorables prédécesseurs de M. Hérisson au ministère des travaux publics; le mot « solliciteur » leur a été particulièrement désagréable. Deux d'entre

(1) V. la *Nouvelle Revue* des 1er novembre et 1er décembre 1879.

eux, MM. de Freycinet et Varroy, refusèrent de faire partie de la commission extra-parlementaire du 7 octobre, instituée par le ministre pour examiner la question générale du régime des chemins de fer ; un troisième, M. Sadi-Carnot, n'accepta qu'après échange d'explications par écrit; le quatrième enfin, l'honorable M. Raynal, estimant M. Hérisson incapable de discourtoisie voulue à l'égard de ses prédécesseurs, donna son adhésion avec la pensée de rendre quelques services.

Dans un sentiment d'impartialité qui s'est manifesté d'une singulière façon, et probablement pour qu'on ne pût l'accuser d'être, en quoi que ce soit, favorable aux grandes compagnies, le ministre des travaux publics prenait soin non seulement d'exclure rigoureusement de la commission les représentants des compagnies, mais encore d'y introduire les membres du Parlement qui s'étaient le plus distingués par leur hostilité contre le régime actuel des voies ferrées.

C'est chose grave que de faire tomber de telles questions entre les mains de commissions, et c'est une méthode déplorable, tout à fait en contradiction avec les vrais principes du régime parlementaire, que celle qui consiste à faire disparaître, tout au moins à abriter, à couvrir de la sorte, l'initiative et la responsabilité ministérielles; nous avons été quelque peu dérouté, nous l'avouons, en présence de cette humilité du pouvoir. Si, en prenant le portefeuille des travaux publics, l'honorable M. Hérisson n'était pas préparé aux questions spéciales à ce département, pourquoi s'en est-il chargé? Et s'il était en situation de les étudier, de les discuter, de les résoudre, pourquoi cet effacement et cette sorte d'abdication entre les mains d'une commission?

Mais la commission est nommée. Nous supposons qu'elle travaille. « Elle sera invitée à hâter ses travaux. Il ne s'agit pas ici, en effet, d'une commission d'enquête, mais d'une commission exécutive : les matériaux sont tout prêts; il ne reste qu'à édifier. » Ainsi s'exprimait le ministre dans son rapport du 7 octobre dernier. Depuis quatre mois, la commission fonctionne; malheureusement, il ne suffit pas d'avoir de bonne chaux, du sable pur, des pierres de premier choix, et d'être

résolu à construire quelque chose; encore faut-il un plan, à défaut d'architecte, et nous avons grand'peur que la commission n'ait pas encore arrêté le projet, le dessin du monument qu'elle doit édifier avec ces matériaux qui sont à pied d'œuvre depuis le 7 octobre.

Étant donné la composition de la commission et sa méthode de travail, il nous paraît difficile qu'un plan sérieux, qu'un projet exécutable, sorte de ses délibérations. Partagés en trois sous-commissions isolées chacune de son côté, comment les commissaires s'entendront-ils en réunion plénière, après s'être acharnés pendant des mois à étudier séparément une seule face de la question générale? Une sous-commission s'occupe de groupements, ou plutôt de dislocation des réseaux actuels, des cahiers des charges et de la concession des lignes constituant le programme Freycinet; une autre traite la question des tarifs; une troisième étudie les conséquences financières du rachat général des chemins de fer. Lorsque ces trois sous-commissions se réuniront, nous craignons qu'elles n'apportent des combinaisons jurant de se trouver ensemble.

Quand la commission aura fait son rapport, si tant est qu'elle parvienne au bout de ses travaux, le ministre ouvrira sans doute des négociations avec les Compagnies : nous disons sans doute, car nous estimons qu'il fera bien de se relâcher quelque peu de son ardeur belliqueuse et de cette entrée en campagne dont le rapport du 7 octobre sonne la fanfare, et qu'il pensera à considérer sa commission autrement que comme une commission exécutive; sans quoi il devrait en présenter les conclusions aux Compagnies en leur disant : « C'est à prendre ou à laisser! » Et quand on adopte cette attitude, on s'expose quelquefois à ce que les gens vous répondent: « Nous ne prenons pas. » Non, le ministre, mieux avisé aujourd'hui qu'il ne l'était il y a quatre mois, s'empressera d'ouvrir des négociations avec les Compagnies. Quelles que soient, en effet, les conclusions de la commission, il portera seul le poids de la discussion devant les Chambres et sa situation serait singulière si les Compagnies n'acceptaient pas des combinaisons dont elles n'auraient pas été appelées à discuter les termes. Ce que dureront ces négocia-

tions, personne ne le sait. Personne ne peut le dire, surtout si le projet de la commission n'est pas applicable ou s'il est inacceptable, éventualité qui n'apparaîtrait probablement pas à l'horizon si le ministre avait introduit dans la commission, ne fût-ce que pour fournir des renseignements et seulement avec voix consultative, quelques représentants des Compagnies. Ceux-ci eussent éclairé les commissaires sur certains points délicats, ou tout à fait ignorés des hommes qui prononcent d'excellents discours à la tribune, mais dont les raisonnements sont détruits et les périodes bouleversées par la moindre objection technique.

On peut donc l'affirmer sans excessive témérité : la question du régime général des chemins de fer ne fait pas beaucoup plus de progrès dans les régions gouvernementales que dans les sphères parlementaires.

A quoi donc tient ce phénomène : qu'il suffise à un homme politique, à un ministre, à un cabinet, à une Assemblée, de toucher à ce problème des chemins de fer pour devenir tout à coup impuissant?

Ne serions-nous pas l'objet d'une étrange illusion d'optique et n'a-t-on pas donné à cette affaire une importance exagérée, des proportions qu'elle ne comporte pas? Oui, la question autour de laquelle nos hommes politiques s'agitent comme des derviches tourneurs sans la pouvoir étreindre, sans même l'entrevoir, existe-t-elle dans les termes où on l'a posée? Y a-t-il question sérieuse ou seulement prétexte à déclamations à effet, à propositions caduques, à commissions mort-nées? Question compliquée comme à plaisir, qu'un peu de bon sens chez les uns et de bonne foi chez les autres suffirait à éclaircir si elle était jugée avec des idées simples?

Sans doute, sur le terrain politique, en tant que marchepied ou plate-forme électorale, il y a une question des chemins de fer, et lorsqu'on étudiera l'histoire de ce temps, on lui attribuera même un rôle très considérable; mais sur le terrain économique, comment se pose-t-elle?

On a affolé l'esprit public en lançant au travers du pays les mots de monopole et de féodalité financière. Il est des gens parfaitement convaincus qu'à l'heure actuelle la société tout entière

est vouée à un Minotaure à la gueule d'or, aux flancs de bronze, aux griffes d'acier; persuadés que les plus grands intérêts du pays sont sacrifiés à la cupidité des manieurs d'argent, au dieu Dividende, comme on dit dans les réunions publiques, et quelquefois aussi à la tribune du Palais-Bourbon; et ces gens, qui ont l'âme sensible et le cœur charitable, pleurent sur les destinées sociales. Nous ne voudrions pas nous attarder à discuter ces attendrissements économiques et pourtant, ne fût-ce que pour rassurer la foule passionnée et toujours soupçonneuse, ne fût-ce que pour conquérir la liberté de notre examen et de notre étude, comment ne pas céder à la tentation de démontrer que cette histoire de dividendes monstrueux, de leurs accroissements scandaleux, qui est le point de départ des accusations lancées contre les Compagnies de chemins de fer, comment ne pas établir que cette histoire est une légende?

Ah! la légende! Qui dira le mal qu'elle aura fait à notre pays toutes les fois qu'elle se sera appliquée aux choses de l'ordre économique? Qui expliquera la rapidité avec laquelle elle se répand au milieu même des classes les plus intelligentes de la nation?

Qu'on ne nous accuse pas de parodier un mot plus célèbre que juste, si nous disons avec plus de vérité : « Ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, c'est l'enfant. » L'homme ne conserve-t-il pas au plus profond de son être la grâce et la sensibilité de l'enfance, ses adorables admirations? N'en garde-t-il pas aussi l'incommensurable crédulité, les juvéniles naïvetés? Si les contes des grand'mères immobilisent l'enfant, ravissent son imagination vive et fraîche, si le merveilleux s'empare de l'esprit de l'adulte, hante son cerveau, l'homme fait, à son tour, n'en a pas fini avec l'extraordinaire qui paraît être le propre de la nature humaine; il est loin d'être inaccessible à la fable, à la légende.

Ce n'est pas seulement dans le domaine du mysticisme, de la poésie, de l'art, que la légende gouverne l'imagination de l'homme le mieux trempé, le saisit, l'entraîne, le conduit et le séduit; c'est aussi, qui le croirait? sur le terrain le moins accessible à l'enthousiasme et à la fantaisie : c'est dans le cycle éco-

nomique lui-même qu'elle accapare l'esprit public, le domine et le pousse dans les voies obliques aux intérêts contingents ; et l'on demeure confondu de la facilité avec laquelle les hommes les plus graves, les plus réfléchis, prennent en ces matières pour la réalité cette apparence que Musset appelait le contour léger des choses d'ici-bas.

Parmi les légendes acceptées *à priori* par la masse inconsciente et passive, en est-il une plus répandue que celle dont on a très habilement enveloppé ces grandes entreprises modernes, ces œuvres d'utilité générale nées de l'esprit d'association et de l'initiative individuelle qu'on appelle des Compagnies de chemins de fer? Entreprises dont on a prononcé la condamnation en disant qu'elles constituent un monopole, qu'elles sont entre les mains d'une féodalité financière puissante ; et l'on en donne ce témoignage, qui mériterait réflexion s'il correspondait à la réalité des faits : que les dividendes des Compagnies s'accroissent constamment dans de formidables proportions, au détriment de la fortune publique, au profit exclusif de quelques sociétés privilégiées, ennemies du bien public, rudes aux petits et aux humbles, redoutables aux grands et aux forts.

Sur cette thèse de l'accroissement scandaleux des dividendes, sur ce terrain étrangement choisi, on le reconnaîtra tout à l'heure, on a fondé, échafaudé, édifié toute une théorie économique qui a ses professeurs et ses journaux, — comme elle a ses doctrinaires et ses arguties, — d'après laquelle les Compagnies devraient disparaître ou se préparer à consentir d'énormes sacrifices. On a lancé la foule simple et crédule à l'assaut d'institutions utiles à tous les citoyens, surtout à cette masse profonde du pays qui ne spécule jamais, mais qui travaille, produit et consomme toujours. Sans prendre garde aux services rendus, sans avoir égard à ce dont elles sont encore capables, on prétend immoler les Compagnies à nous ne savons quelle conception métaphysique ; on se dispose à tuer la poule aux œufs d'or ou à la rendre stérile.

Eh bien ! nous en sommes désolé pour nos contradicteurs, mais l'œuvre des Compagnies n'a pas eu pour résultat l'enrichissement des actionnaires, et la légende du dividende est une fable.

II

Oui, cette légende qui n'est assurément pas un dogme révélé dont il est interdit de discuter le caractère et l'origine, sur laquelle, au contraire, nous entendons exercer notre droit de discussion et de libre examen, cette légende est une fiction; c'est une véritable fable. Quelques chiffres suffiront à démontrer l'inexactitude, — nous employons un mot poli, — de l'argumentation qui a servi de thème facile aux discours, aux écrits de toute nature, aux revendications à l'aide desquelles on a, dans ces dernières années, dévoyé l'esprit public et ameuté l'opinion contre l'œuvre des Compagnies.

En raison de l'importance de la démonstration, de la lumière qu'elle peut projeter sur le débat et, par-dessus toute autre considération, par respect pour la vérité, nous prions le lecteur, quelque fastidieux que soient les chiffres, de se pénétrer de ceux qu'un sentiment de justice et d'équité nous commande de faire passer sous ses yeux.

Opérons sur une période de longue durée, afin d'établir la situation avec clarté et précision; rapprochons les faits actuels de ceux de l'époque où les conventions de 1859 commençaient à recevoir leur plein effet; comparons les recettes des Compagnies et les dividendes distribués à leurs actionnaires pendant l'année 1865 avec les mêmes éléments du dernier exercice aujourd'hui réglé, l'année 1881. Interrogeons les chiffres au début et à la fin de cette période de dix-sept ans; examinons-les Compagnie par Compagnie : le sujet en vaut la peine.

Les recettes de la Compagnie de l'Est étaient de 92,178,917 fr. en 1865; en 1881, elles s'élevaient à 126,343,339 francs. De 45,427,718 fr., le produit net passait au chiffre de 55,642,600 fr., et pendant ces dix-sept années, le dividende n'a pas augmenté d'un centime. Il est aujourd'hui de 33 fr. par action, tel qu'il était en 1865, et si l'on tient compte, comme on le doit faire, de l'impôt de 3 0/0 sur le revenu, impôt créé par la loi de 1872, soit 1 fr., les actionnaires reçoivent seulement 32 fr., conséquemment un chiffre inférieur à celui de 1865.

En 1865, le produit brut de la Compagnie de l'Ouest ne dépassait pas 68,343,000 fr.; son produit net était de 37,278,946 fr.; en 1881, les recettes totales de la Compagnie atteignaient 130,699,471 fr. et ses recettes nettes 54,571,463 fr. Or le dividende de 37 fr. 50 par action, en 1865, s'abaissait à 35 fr. dès 1866, et il est demeuré stationnaire depuis cette époque. Déduction faite de l'impôt sur le revenu, les actionnaires touchent 33 fr. 95, soit 3 fr. 55 de moins qu'en 1865.

A son tour, la Compagnie d'Orléans a vu ses recettes monter de 102,153,296 fr. en 1865, à 174,359,388 fr. en 1881, et son produit net s'accroître de 53,786,183 fr. à 98,976,732 fr. pendant la même période, sans que son dividende se soit modifié. Il est aujourd'hui de 56 fr., comme en 1865; mais les actionnaires payent à l'État l'impôt sur le revenu et reçoivent, en définitive, 54 fr. 32, ou 1 fr. 68 de moins qu'il y a dix-sept ans.

Pour la Compagnie du Midi, les chiffres sont encore plus significatifs. De 38,255,585 fr., en 1865, les recettes du réseau passaient à 95,072,310 fr., en 1881. Elles ont donc plus que doublé. Le produit net suivait la même marche et progressait de 21,645,819 fr. à 50,058,687 fr. Qu'ont reçu les actions pendant cette période? Uniformément 40 fr. Donc, aucune augmentation, mais, au contraire, diminution de 1 fr. 20, valeur de l'impôt sur le revenu.

Seules, les deux Compagnies du Nord et de Paris à Lyon et à la Méditerranée ont vu leurs dividendes s'accroître; il importe d'indiquer dans quelles proportions, nous réservant de signaler ultérieurement les causes de l'augmentation.

Le Nord faisait 80,737,667 fr. de recettes, avec un produit net de 48,246,342 fr., en 1865, et il distribuait un dividende de 71 fr. 50 à chacune de ses 525,000 actions. En 1881, avec une recette de 156,279,000 fr. et un produit net de 79,983,000 fr., il donnait un dividende de 77 fr., soit 74 fr. 70 net d'impôt sur le revenu; mais, il convient de le remarquer, sauf en 1867 et en 1880 où il a été respectivement de 72 fr. et de 74 fr., ce dividende est resté constamment au-dessous du chiffre de 1865, malgré l'élévation croissante et continue des recettes de l'exploitation. Ainsi, au bout de dix-sept ans, le Nord a vu son divi-

dende augmenter de 3 fr. 20, ce qui représente 1,680,0000 fr. prélevés sur l'énorme produit de 156,279,000 fr. réalisé en 1881, c'est-à-dire environ 1 0/0. Il y a plus ; cette augmentation, toute légère qu'elle est, n'est qu'apparente : la Compagnie exploite en Belgique un important réseau dont les bénéfices influent notablement sur son dividende, si bien qu'en 1881 ils y entraient pour 5 fr. 13 par action. Le dividende résultant de l'exploitation du réseau Nord français ne dépasse pas, impôt déduit, 69 fr. 57; il est ainsi inférieur de 1 fr. 93 à celui de 1865.

En 1865, les recettes de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée se chiffraient par 180,428,661 fr. Cette année-là, le produit net accusait 108,730,406 fr., et le dividende distribué à chacune des 800,000 actions de la Compagnie atteignait 60 fr. La recette totale s'est élevée à 338,430,800 fr., en 1881, le produit net à 190,852,500 fr. et le dividende, impôt déduit, à 72 fr. 75; mais pendant la période ce dividende n'a pas dépassé 60 fr. : de 1865 à 1872, il est descendu à 40 fr. et à 52 fr. en 1870 et 1871 ; il a été de 55 fr. entre 1874 et 1880, moment où il a atteint 70 fr.; et les recettes n'ont cessé de croître. En dix-sept années, le dividende a donc gagné 12 fr. 75, représentant une augmentation de 10,200,000 fr. ou 3 0/0 seulement des recettes considérables et exceptionnelles effectuées en 1881. Il subira certainement une diminution sensible en 1882, puisque les recettes de la Compagnie P.-L.-M. ont baissé de plus de 3,300,000 fr. sur l'exercice précédent.

Pour en finir avec ces chiffres, qui fatiguent l'attention mais dont la nécessité s'impose, si l'on considère maintenant l'ensemble des réseaux des six grandes Compagnies, on trouve les résultats suivants, résultats aussi curieux et intéressants qu'instructifs, et tout à fait de nature à dessiller bien des yeux, à dissiper les préventions les plus tenaces, les préjugés les plus enracinés :

De 1865 à 1881, les recettes des six grandes Compagnies ont passé de 562,137,227 fr. à 1,021,184,308 fr., et le produit net s'est élevé de 315,112,414 fr. à 530,084,982 fr. Quant au dividende moyen, il a monté de 52 fr. 19 à 56 fr. 88 par action, ou 55 fr. 17, impôt sur le revenu déduit. Ainsi, pendant cette pé-

riode de dix-sept ans, la recette gagnait 459,047,081 fr. ou 80 0/0; le produit net augmentait de 214,972,568 fr., c'est-à-dire de 68 0/0, et le dividende moyen progressait péniblement de 3 fr., soit de 5,70 0/0 (1).

En résumé, les actionnaires des Compagnies de l'Est, de l'Ouest, de l'Orléans et du Midi reçoivent actuellement un dividende inférieur à celui qui leur était distribué en 1865; seuls, les actionnaires des Compagnies du Nord et de P.-L.-M. ont vu leur situation s'améliorer légèrement, et cela depuis deux ans seulement.

Voilà la vérité! Que deviennent, en présence de ces chiffres, les déclamations et les objurgations des adversaires du régime actuel des voies ferrées? Où est cette progression scandaleuse des dividendes qu'on a osé mettre en ligne à l'ouverture de la campagne menée contre les Compagnies et leurs actionnaires, encore stupéfaits des griefs dont on les a accablés au sujet de leurs profits imaginaires?

Le Minotaure, on l'avouera, est d'humeur accommodante et peu féroce, et la cupidité des insatiables actionnaires ne constitue pas précisément un péril public dont se puisse émouvoir le plus attentif des gouvernements; néanmoins, comme on ne doit désobliger personne, il demeurera entendu que la nation

(1) Nous n'avons pas voulu fatiguer outre mesure l'attention du lecteur et l'obliger à descendre dans l'examen détaillé de tous les impôts grevant, en fait, les dividendes distribués aux actionnaires et dont l'importance s'est accrue depuis la guerre; mais voici un tableau où la situation exacte des dividendes, le chiffre des impôts, et les sommes réellement payées aux actions en 1865 et 1881 sont suffisamment précisés pour rendre tout commentaire inutile :

NOMS DES COMPAGNIES.	1865			1881		
	Montant du coupon.	Total des impôts.	Somme payée à chaque action.	Montant du coupon.	Total des impôts.	Somme payée à chaque action.
Compagnie de l'Est. .	33 »	0 73	32 27	33	2 539	30 461
Id. de l'Ouest.	37 50	0 71	36 79	35	2 66	32 34
Id. d'Orléans.	56 »	1 44	54 56	56	4 19	51 81
Id. du Midi . .	40 »	0 80	39 20	40	3 32	36 68
Id. du Nord. .	71 50	1 45	70 05	77	5 868	71 132
Id. de Paris à la Méditerranée. . .	60 »	1 75	58 75	75	5 12	69 882 1/2

est livrée à une féodalité financière sans scrupules et aux dents crochues d'un monstre sans entrailles, car, s'il en était autrement, il n'y aurait plus de question des chemins de fer, — au moins telle qu'on l'entend, — et il est essentiel, il faut qu'il y en ait une, tant il est de gens qui en vivent politiquement.

Que le pays l'apprenne enfin : ces combinaisons de tarifs qu'on a accusé les Compagnies d'imaginer et d'établir au détriment du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, au mépris des intérêts publics, dans le seul but de grossir les dividendes ; ces menées de leurs administrations sacrifiant impitoyablement la fortune de la France à la voracité d'actionnaires privilégiés ; cet échafaudage de récriminations, de plaintes, d'accusations, s'écroule sur sa base de sable. Rien de tout cela n'est vrai : depuis dix-sept ans, nous l'avons démontré chiffres en mains, le dividende de quatre des six grandes Compagnies n'a pas augmenté d'un centime et celui des deux autres n'a progressé que d'une manière insignifiante.

C'est donc dans les conditions singulières où elle est posée, avec un point de départ artificiel, qu'il nous faut envisager la question des chemins de fer, l'étudier et en rechercher la solution. Problème assurément difficile que celui qui consiste à mener un syllogisme dont le premier terme est une proposition fausse. Nous nous y emploierons néanmoins ; mais, auparavant, nous tenons à donner une courte explication de ce phénomène économique considérable, — de ce *statu quo* du dividende, concomitant avec le formidable accroissement des recettes du grand réseau dont nous venons d'indiquer le chiffre extraordinaire ; cette explication nous fournira l'occasion naturelle de faire connaître l'œuvre des Compagnies et de soulever le voile épais dont on l'a soigneusement enveloppée.

III

C'est précisément la quasi-fixité des dividendes, cette limitation des bénéfices des actionnaires, qui a permis à l'État d'exiger la création d'une foule de lignes improductives, subventionnées

par lui dans une certaine mesure à la vérité, mais dont le capital de construction, emprunté au public sous forme d'obligations, était gagé et garanti, en fait, par les accroissements successifs des recettes, — accroissements dont ne jouissent pas les actionnaires. Dans la seule plus-value de leurs produits, les Compagnies du Nord et de P.-L.-M. ont puisé la totalité des sommes nécessaires à couvrir l'intérêt et l'amortissement des emprunts affectés à la création de leur nouveau réseau. Avec les mêmes plus-values, complétées par des avances de l'État, — avances aujourd'hui en voie de remboursement, — les quatre autres Compagnies ont pourvu aux charges croissantes de l'établissement des lignes dont elles ont assumé la construction et l'exploitation. En considérant cette situation et ce magnifique résultat, on ne peut se défendre d'un vif sentiment d'admiration, et, nous n'hésitons pas à le dire, de respectueuse admiration, pour la mémoire du regretté M. de Franqueville qui, avec une science profonde basée sur l'attentive observation des faits, avait prévu l'avenir, marqué l'année où les avances de l'État cesseraient, où commenceraient les remboursements des Compagnies et, en définitive, inauguré un système grandement profitable au pays. Ce système, l'intérêt public commandait d'en poursuivre et d'en étendre l'application, de préférence à celui qui a prévalu depuis dix ans et qui a consisté, par défiance des grandes Compagnies, à restreindre leurs travaux, à repousser toutes les conventions préparées par les différents cabinets qui se sont succédé au pouvoir, et finalement à exécuter avec l'argent des contribuables, à grands frais et sans méthode, des lignes dont la charge devait incomber à l'industrie privée. Résultat : ces lignes fournissent de nombreux transports sur les longs parcours des Compagnies, et celles-ci n'ont en quoi que ce soit participé à la dépense ni contribué en rien à l'établissement des nouveaux chemins. C'est cette singulière manière de diminuer, de réduire les Compagnies en se passant de leur concours, en privant l'État de leurs services et en les enrichissant, qui, récemment, lors de la discussion du budget sur ressources extraordinaires, arrachait ce cri à un orateur de bonne foi qui n'est pas seulement un financier, mais est aussi un homme d'esprit :

« Je demande à me réconcilier avec les grandes Compagnies et à leur faire moins de cadeaux. » Le mot résume la situation et l'éclaircit; l'honorable député qui le prononçait visait principalement les Compagnies du Nord et de P.-L.-M., les seules dont les dividendes se sont accrus depuis deux ans et auxquelles M. de Franqueville n'eût pas manqué d'imposer la charge successive d'un nombre convenable de kilomètres, de manière à maintenir le niveau des dividendes par le jeu du déversoir.

Quelles ont été, pour l'État, pour le public, pour la nation, les conséquences des combinaisons imaginées et appliquées par M. de Franqueville, acceptées par les Compagnies, sur cette base de la limitation des dividendes avec le système du déversoir?

Au 31 décembre 1880, date à laquelle se réfèrent les statistiques les plus récentes du ministère des travaux publics, le réseau national des lignes d'intérêt général comprenait un ensemble de 23,612 kilomètres de chemins de fer, dont le prix total d'établissement atteignait l'énorme chiffre de 10 milliards 185 millions (exactement 10,185,021,864 francs).

Dans cet ensemble, la part des six grandes Compagnies était de 20,509 kilomètres, dont le prix de construction ressortait à 9 milliards 468 millions (9,468,179,990 francs).

L'État et les Compagnies se sont associés dans l'œuvre commune : l'État fournissait des subventions et des garanties d'intérêt, et les Compagnies reportaient les excédents de recettes de leurs bonnes lignes sur les insuffisances des mauvaises. — Comment les concours financiers ont-ils été répartis entre les deux associés, l'État et les Compagnies? Et quels profits, quels bénéfices ces deux associés ont-ils retirés de leur mise de fonds? — C'est là un point intéressant à éclaircir, car on a souvent prétendu que l'État avait fait un marché de dupe en subventionnant les Compagnies sans exiger, en retour de ses allocations, une raisonnable participation dans les produits.

Voici les sommes consacrées par l'État et les Compagnies à l'établissement des 20,509 kilomètres des six grands réseaux :

			Totales.	Par kil.
Dépenses de l'État			1.563.609.187	76.240
Dépenses des Compagnies	Capital actions.	1.461.831.000	7.873.716.855	383.915
	Capital obligat.	6.411.885.855		
Subventions de divers départements			30.853.948	1.504
			9.468.179.990	461.659

Or, en 1865, le réseau des Compagnies n'avait pas plus de 13,079 kilomètres d'étendue et le capital dépensé par elles était de 6,020,158,000 francs. En seize ans, elles ont donc construit 7,340 kilomètres et employé 1,853,558,855 francs à les établir.

Grâce à l'augmentation du produit net de leurs réseaux, les Compagnies ont pu faire face aux charges de cet énorme capital de près de 2 milliards de francs.

Quatre d'entre elles, sans doute, ont dû recourir aux avances de l'État, la construction des lignes ayant pris une allure plus vive et les dépenses d'exploitation une progression plus rapide que le produit net; elles se sont endettées de près de 600 millions; mais, comme l'avait prévu M. de Franqueville, elles commencent à s'acquitter envers le Trésor. En 1880, elles ont remboursé 9,376,482 francs et 20,009,045 francs en 1881. Seule, la Compagnie de l'Ouest recourt encore à la garantie ; mais bientôt, pour elle comme pour les Compagnies de l'Est, de l'Orléans et du Midi, viendra la période de remboursement.

En résumé, le grand réseau ne coûte plus rien à l'État, et, d'année en année, il lui apportera des sommes de plus en plus considérables qui feront recettes au budget, à moins, bien entendu, qu'on ne lui impose des charges excessives, de nature à l'endetter de nouveau.

Mais ces remboursements sont loin de représenter la totalité des avantages de l'État dans l'exploitation du grand réseau. Nous l'avons dit, l'État et les Compagnies se sont associés dans l'œuvre commune. Il est intéressant de chiffrer les bénéfices de l'association pour chacun des deux associés.

Le ministre des travaux publics établit, tous les ans, le compte des profits particuliers de l'État dans l'exploitation des chemins de fer. Au numéro de février 1882 du Bulletin de statis-

tique et de législation comparée de ce département ministériel sont insérés les chiffres suivants pour l'année 1880 :

1° En recettes *perçues* (impôt sur la grande vitesse, contributions, licences, abonnement pour le timbre des actions et obligations, droit de transmission des titres, impôt sur le revenu des valeurs mobilières, timbres des récépissés et lettres de voiture, frais de contrôle, etc.).	152.684.989 fr.
2° En économies réalisées (administration des postes, transport des militaires et marins, transports de la guerre, de l'administration des finances, des tabacs, poudres, etc., des prisonniers, des agents des contributions indirectes et des douanes, de l'administration des lignes télégraphiques).	79.813.470
Ensemble.	232.498.459 fr.

Tel est, pour l'État, le produit formidable des 20,509 kilomètres exploités par les grandes Compagnies au 31 décembre 1880 : cela fait simplement 11,336 francs par kilomètre! Rapproché du concours financier du Trésor à la même date, c'est-à-dire de la subvention de 1,563,609,187 francs, le bénéfice de l'État dépasse 15 p. 100 de sa mise de fonds. N'est-ce point un beau dividende?

Quel a été le profit des Compagnies pour le même exercice? — Le dividende nominal était de 168,222,000 francs ; mais les actionnaires ne l'ont pas encaissé en totalité. Impôts sur les titres, droits de transmission, impôt sur le revenu, toutes ces taxes cumulées atteignent actuellement plus de 7 p. 100 de la valeur des dividendes, de sorte que les actionnaires ont seulement touché 156,446,460 francs en 1880. Or le capital actions des Compagnies est de 1,461,831,000 francs : le dividende réellement distribué en 1880 représente donc 10,70 p. 100 de ce capital. L'État s'est ainsi fait la part du lion dans l'association, puisqu'il reçoit un dividende supérieur de 4,50 p. 0/0 à celui de ses associés, les actionnaires. Et ce n'est pas tout : en 1865, les subventions du Trésor ne dépassaient pas 920 millions, et déjà les profits particuliers de l'État dans l'exploitation des chemins de fer atteignaient 91,579,000 francs, c'est-à-dire 10 p. 100 de son concours financier. Dans cette période de 17 ans, l'État a vu l'intérêt de sa mise de fonds, — son dividende, c'est le mot propre, — croître de 10 à 15 p. 100, c'est-

à-dire augmenter de 50 p. 100. Imiterons-nous nos contradicteurs en criant au scandale? Non; nous complimenterons simplement l'État de la brillante affaire qu'il a réalisée comme banquier. Au point de vue économique, nous ne saurions le féliciter pareillement, car ce profit de l'État est, en somme, une taxe prélevée sur les transports; et les impôts sur les transports, tout aussi bien que sur les matières premières, sont à nos yeux de détestables pratiques fiscales, en ce qu'ils paralysent le travail national et la libre circulation.

Mais, a-t-on dit, le commerce se plaint de la cherté des tarifs: les Compagnies n'accordent aucune concession; elles maintiennent leurs taxes: elles ne font pas d'abaissements.

C'est encore une erreur. Sans doute, les Compagnies n'abaissent pas les tarifs dans les proportions où tout le monde les voudrait obtenir; cependant, au moyen des tarifs spéciaux, des tarifs différentiels pour les longues distances, elles ont peu à peu, timidement peut-être, — mais qui peut leur en faire un grief en présence des charges qui leur incombent? — fait jouir le public de réductions sérieuses. En voici la preuve. Le tarif kilométrique moyen des voyageurs était de 0 fr. 0591 en 1857; il s'est abaissé à 0 fr. 0553 en 1865 et à 0 fr. 0503 en 1880. Pour les marchandises, le tarif kilométrique moyen a été respectivement, à ces trois époques, de 0 fr. 0765, 0 fr. 0608 et 0 fr. 0583. Il y a donc eu réduction de 0 fr. 0088 par voyageur kilométrique et de 0 fr. 0182 par tonne kilométrique de marchandises. Appliquées aux 5,560,000,000 de voyageurs kilométriques et aux 10,102,000,000 de tonnes kilométriques qui ont circulé sur les rails des Compagnies en 1880, ces réductions, qui paraissent insignifiantes prises en elles-mêmes, ont fait réaliser au public une économie de 234,000,000 de francs sur ses transports, — c'est-à-dire une somme sensiblement égale aux profits particuliers de l'État lui-même. Lorsque le Parlement se décidera à diminuer l'impôt exorbitant de 23 p. 100 prélevé sur la grande vitesse, les Compagnies feront une diminution d'égale importance, et le public jouira alors, et d'un seul coup, d'un large dégrèvement.

On voudra bien le remarquer: l'abaissement des tarifs n'est

pas la seule question en jeu dans l'industrie des transports. Pour juger la valeur d'une exploitation, il faut faire entrer en ligne de compte les facilités de déplacements et la nature des services offerts au public. A cet égard, les dépenses que s'imposent les Compagnies en vue de donner satisfaction aux exigences des voyageurs et du commerce, au point de vue du confort, de la vitesse et de la multiplicité des trains, croissent d'année en année et deviennent inquiétantes : il y a, sur certains points, un véritable luxe de trains. En 1880, les Compagnies ont mis en circulation 1,522,005 trains de voyageurs qui ont parcouru 100,516,566 kilomètres, et 961,390 convois de marchandises, dont le parcours a été de 73,787,563 kilomètres. Elles ont pourvu à cet immense mouvement au moyen de 6,479 locomotives, 14,249 voitures à voyageurs et 168,787 wagons à marchandises. Ce que coûtent la mise en mouvement, la conduite et l'entretien d'un pareil matériel, on le conçoit aisément, et ainsi s'expliquent les augmentations considérables de dépenses des services de la traction dans toutes les Compagnies.

L'énorme circulation qui s'effectue sur les rails des Compagnies est l'objet de dépenses d'une autre nature. Il faut assurer la sécurité de la circulation sur les voies parcourues jour et nuit par une telle masse de trains. Aussi les Compagnies mettent-elles en œuvre les deux inventions les plus récentes et les plus perfectionnées, en vue de réaliser le maximum de sécurité dans l'exploitation des chemins de fer : les freins continus, qui subordonnent l'arrêt d'un train à la seule volonté du mécanicien, et le *Block system*, dont l'objet est de maintenir des intervalles réglementaires entre deux convois qui se suivent, de telle sorte qu'ils ne puissent se trouver en même temps dans une même section de voie dont la longueur est déterminée en raison inverse de l'importance de la circulation. Partout enfin où devient trop active la circulation des trains en provenance et en destination des lignes qui se greffent sur un tronc commun, on crée des doubles voies, comme le fait en ce moment même, la Compagnie de Paris à la Méditerranée, entre Montereau et la capitale.

Et maintenant, si le Trésor et le public trouvent leur compte et leurs bénéfices particuliers dans l'exploitation des chemins de

fer, si la sécurité tend à s'installer sérieuse et efficace dans les services, les intérêts généraux de la nation sont-ils à leur tour satisfaits au point de vue militaire et administratif? Sous ce rapport, les Compagnies ont-elles fait ce que leur commandaient leur situation et leurs obligations? Ont-elles donné à l'État le concours qui leur a été demandé?

Au point de vue militaire, les souvenirs des guerres de Crimée, d'Italie et de 1870 sont là pour rappeler les services rendus par les Compagnies, alors qu'elles n'étaient pas organisées en vue des transports de l'armée. L'expérience de la dernière guerre a été mise à profit, et aujourd'hui la défense nationale compte un outillage admirablement préparé pour assurer le transport des troupes et leur ravitaillement en vivres et munitions.

Le règlement du 1er juillet 1874, concerté entre l'autorité militaire et les grandes Compagnies, a prévu avec précision toutes les opérations de l'embarquement, du transport et du débarquement des corps d'armée. Dans les centres militaires, dans certaines gares désignées, comme aussi sur des points déterminés, les Compagnies ont construit des quais de longueur convenable pour assurer le chargement et le déchargement rapides et simultanés des trente à quarante wagons dont se composent les trains militaires.

Sur la proposition de la commission militaire supérieure, les Compagnies ont créé tout un matériel de ponts volants destinés à l'embarquement, à quai, des chevaux et du matériel, ainsi qu'à la liaison des trucs entre eux. De même, elles tiennent à la disposition de l'Administration militaire des rampes en charpente, ou sur longrines en fer, affectées au déchargement en pleine voie et dans les gares dont les quais sont encombrés ou insuffisants. Ces rampes se démontent et sont transportées par groupe de cinq sur des wagons plats. Enfin, les Compagnies sont largement outillées en treuils, grues et matériel spécial pour faciliter le chargement des trucs, soit par le petit, soit par le grand côté.

Tout est prévu pour la formation des trains militaires, dont la composition varie suivant la troupe à transporter; tout

est calculé de manière à emporter d'un seul coup un bataillon, un escadron ou une batterie d'artillerie. Un train qui doit emmener un bataillon de 970 hommes, par exemple, comprend un wagon mixte pour 28 officiers, vingt-six wagons de 3ᵉ classe pour 936 hommes, deux wagons à bestiaux pour 11 chevaux et 6 hommes, deux trucs, deux wagons à bagages à frein. Les Compagnies transportent ainsi un régiment de 2,900 hommes avec trois trains. Elles emportent un corps d'armée tout entier avec 94 trains, dont 3 pour le quartier général; 48 pour les deux divisions d'infanterie (chacune de 2 brigades d'infanterie, de 12 bataillons, de 4 batteries divisionnaires, d'une ambulance et d'un convoi administratif); 10 trains pour la brigade de cavalerie de 8 escadrons; enfin, 41 trains pour le transport de la réserve du corps d'armée, c'est-à-dire du régiment d'artillerie de corps (9 batteries), du parc d'artillerie, du bataillon de chasseurs à pied, de la compagnie et du parc du génie, de l'équipage de pont, de l'ambulance du quartier général, du convoi administratif, de l'habillement et du campement.

Les seuls réseaux de l'Est et de Paris à Lyon à la Méditerranée sont pourvus d'un matériel suffisant, à eux deux, pour conduire les dix-neuf corps d'armée à la frontière, et le pays peut être assuré qu'en cas d'évènements les Compagnies ne failliront pas à la mission de transport qui leur est assignée par le règlement de 1874.

Quant au personnel militaire des chemins de fer, il est parfaitement organisé. Les hommes des compagnies militaires d'ouvriers sont maintenus un an sous les drapeaux, et détachés ensuite sur les réseaux pour y recevoir l'instruction professionnelle. Aux termes d'une convention passée le 9 mars 1874 entre l'État et les Compagnies, celles-ci traitent et paient ces hommes sur le même pied que leurs autres agents; l'État n'a à supporter à leur sujet aucune dépense de solde ou d'habillement, et l'on retrouve ici, au profit de la défense nationale, cette association de l'État et des Compagnies si grandement avantageuse au pays.

Au point de vue administratif, l'œuvre des Compagnies n'est pas moins intéressante. En fidèles serviteurs de l'État, leurs

chefs se sont prêtés à la construction de toutes les lignes dont le pouvoir a jugé l'établissement nécessaire à ses besoins.

Tous les chefs-lieux de département sont aujourd'hui desservis. Sur 357 chefs-lieux d'arrondissement, 338 sont reliés au grand réseau. 70 ports de mer sur 82 et 306 places de guerre sur 338 sont pourvus de voies ferrées.

Nous aurions beaucoup d'autres détails à signaler pour achever de décrire l'œuvre des Compagnies. Le cadre de notre travail nous oblige à nous arrêter; nous avons d'ailleurs indiqué les caractères généraux de cette œuvre considérable qui n'est pas seulement remarquable aux points de vue financier et commercial, mais aussi au regard des intérêts généraux du pays.

Les Compagnies sont en situation de rendre des services nouveaux et étendus; c'est notre conviction profonde : aussi estimons-nous que le devoir du Gouvernement est de traiter au plus vite avec elles, et de déterminer enfin les solutions propres à la fameuse question des chemins de fer.

IV

Avant d'aborder l'examen de ces solutions, il nous faut dire un mot des charges extraordinaires de l'État et de ses engagements actuels, comme aussi des ressources budgétaires dont il dispose; car il importe de rechercher, de reconnaître et de mesurer les limites dans lesquelles le concours des Compagnies lui serait utile et profitable.

La question des chemins de fer a de si intimes liens avec les nécessités budgétaires, que le Gouvernement attend la solution qui lui sera donnée par la Chambre pour présenter le projet de budget de 1884. Ce n'est pas qu'elle ait en elle-même une influence directe sur la situation financière; mais il s'agit de savoir si l'on continuera à inscrire au budget des crédits annuels pour pourvoir aux dépenses d'exécution du grand programme des travaux publics, ou si l'on chargera l'industrie privée de prendre à son compte une partie de ce programme.

Sont-ce les fonds d'État provenant de l'impôt ou de l'em-

prunt, sont-ce les capitaux de l'industrie privée, qui doivent être employés à la construction des chemins de fer? Est-ce à l'État, est-ce à l'industrie privée à prendre la charge et les risques de l'établissement, les longues et périlleuses responsabilités de l'exploitation?

Nous ne reviendrons pas sur la démonstration, faite ici même il y a trois ans, des inconvénients de toute nature qui sont le propre de l'intervention de l'État dans de telles questions. Ce n'est pas le prix de revient de certaines lignes construites par l'administration, — tel que celui du chemin de fer d'Elbeuf à Rouen dont l'inauguration a eu lieu en janvier dernier, non sans une certaine solennité puisqu'elle a été accompagnée d'un grand discours de l'honorable M. Baïhaut, — ce n'est pas, disons-nous, le prix de cette ligne (plus de 700,000 fr. par kilomètre) qui serait de nature à infirmer cette démonstration. Il nous convient de nous tenir sur le terrain des possibilités financières, des ressources et des engagements de l'État, pour étudier le point de savoir si l'intérêt public s'accommode du gonflement indéfini de nos budgets ou n'exige pas impérieusement leur rapide dégonflement.

« Il faut que nous sachions à quoi nous en tenir, disait M. Tirard lors de la dernière discussion budgétaire; il n'y a pas de finances sans cela; nous entreprenons des travaux à droite et des travaux à gauche; on ne sait même pas si les lignes que l'on commence seront terminées, par qui elles seront exploitées; il est absolument impossible de continuer un pareil système, il est nécessaire d'y mettre un terme. »

On conçoit les préoccupations d'un ministre des finances chargé de préparer et d'équilibrer un budget en présence d'une situation dont voici les traits saillants.

En dehors du budget ordinaire, qui s'élève en dépenses à 3,044 millions, couverts, à quelque 700,000 fr. près, par un budget de recettes entièrement basé sur l'impôt, il a été créé un budget sur ressources extraordinaires, qui a succédé au compte de liquidation établi, après nos désastres, pour reconstituer notre matériel de guerre et notre matériel naval. Le budget extraordinaire pourvoit à la continuation de la réorganisation de ce matériel,

qui est la cuirasse du pays ; il est destiné, en outre, à faire face aux besoins des travaux publics, aux travaux neufs des postes et télégraphes, à quelques œuvres de même catégorie de la marine et d'autres départements ministériels.

Les ressources créées pour l'exécution de cet ensemble de travaux proviennent exclusivement de fonds d'emprunt. Elles s'élèvent au chiffre de 2,412 millions, savoir :

Reliquat du compte de liquidation.	40.000.000
Obligations trentenaires émises en 1877	32.000.000
Rente 3 p. 100 amortissable émise en 1878.	116.000.000
Id. id. en 1881.	999.000.000
Dette flottante.	1.180.000.000
Prêt de la Banque de France	45.000.000
Ensemble.	2.412.000.000

Il résulte des déclarations du ministre des Finances, au cours de la discussion du budget de 1883, que sur cet énorme crédit il était ordonnancé, au 1er décembre dernier, 1,921 millions, dont 1,433 millions pour travaux publics, 374 millions pour la guerre et 114 millions pour les autres ministères. Le disponible, à cette date, était donc réduit à 491 millions; c'est avec cette maigre ressource que le Trésor doit pourvoir aux charges extraordinaires du pays et aux engagements de l'État.

Quelles sont ces charges? Quels sont ces engagements? Il n'est pas inutile de poser une telle question, car l'État doit agir comme un honnête commerçant, qui considère l'importance de ses engagements, et étudie les voies et moyens à l'aide desquels il y fera face.

Les engagements de l'État s'appliquent aux besoins extraordinaires de trois ministères : guerre, postes et télégraphes et travaux publics; le ministre de la marine ne demande plus rien au budget extraordinaire, il se contente des ressources du budget ordinaire; le département de l'instruction publique n'y a pas recours davantage, la caisse des Écoles constituant une opération à part, susceptible de critiques sans doute, mais qui ne pèse pas, en définitive, sur le budget extraordinaire.

Voici, en ce qui concerne le ministère des travaux publics, quels sont les engagements de l'État.

Et d'abord les chemins de fer.

Par catégorie de lignes à annexer au réseau d'intérêt général, les engagements de l'État s'appliquent aux chemins de fer ci-après :

Lignes classées antérieurement au 3 juillet 1879 et non concédées, mais déclarées d'utilité publique par les lois du		
18 juillet 1868	151 kil.	3.058 kil.
3 juillet 1875	40 —	
16 décembre 1875	444 —	
31 décembre 1875	806 —	
de 1875 à 1879	1.617 —	
Lignes classées par la loi du 3 juillet 1879		8.863
Lignes d'intérêt local incorporées dans le réseau d'intérêt général par diverses lois		1.086
Lignes concédées à construire en partie par l'État		970
Réseau d'État, loi du 25 mai 1878		2.620
Rachats divers de lignes revenant à l'État par suite de déchéances, etc.		788
Lignes stratégiques et diverses		426
Ensemble		17.811 kil.

La dépense d'établissement de ces lignes est imputable au budget sur ressources extraordinaires, et la situation actuelle de ce réseau est la suivante :

En exploitation	4.137 kil.
En construction	5.087
Lignes déclarées d'utilité publique et non commencées	3.179
Lignes non déclarées d'utilité publique	4.438
Lignes concédées à construire en partie par l'État	970
Total égal	17.811 kil.

En résumé, le groupe comprend 4,137 kilomètres en exploitation, 5,087 en construction et 8,587 kilomètres non entrepris.

Le ministre des travaux publics a estimé le coût d'établissement de ces 17,811 kilomètres à 6 milliards et demi, ce qui fait ressortir une dépense kilométrique moyenne de 365,000 francs.

Sur cette estimation, il y a lieu de déduire 1 milliard que, dans l'état actuel des conventions, les Compagnies de chemins de fer sont tenues de fournir et dont une partie seulement est remboursable par annuités inscrites au budget ordinaire. Les travaux de chemins de fer à la charge de l'État auxquels il doit être pourvu au moyen de ressources prélevées sur le budget extraordinaire se réduisent donc à 5 milliards et demi.

Telle est la prévision des dépenses pour les chemins de fer. Mais il est d'autres parties du grand programme de travaux publics voté par le Parlement qui exigent des crédits considérables. Les travaux à exécuter pour la navigation, dans les ports, sur les rivières et les canaux, sont évalués à 2,650 millions. En ajoutant cette somme à la dépense prévue pour les chemins de fer, on obtient le total des engagements actuels de l'État pour les grands travaux publics : soit 8 milliards 150 millions.

Au 31 décembre 1882, il avait été dépensé, en travaux de chemins de fer et de navigation, 1,367 millions sur les fonds du Trésor; au 1er janvier 1883 l'État se trouvait donc avoir encore à faire face à une dépense de 6 milliards 783 millions.

Ces chiffres résultent de la discussion du budget de 1883. Ils supposent les évaluations du ministère admises *à priori*. Nous ne pouvons apprécier l'exactitude du devis de 2 milliards 650 millions relatif aux travaux pour la navigation, bien que certains d'entre eux, notamment ceux de l'approfondissement de la Seine, paraissent devoir notablement dépasser les prévisions; mais nous nous élevons contre les estimations qui se réfèrent à l'exécution des chemins de fer. L'estimation de 365,000 francs par kilomètre est insuffisante, et notre opinion sur ce point est corroborée par le prix de revient du nouveau réseau des grandes Compagnies. Ce réseau s'étend sur 10,195 kilomètres et a coûté 4 milliards 35 millions (4,034,790,607 francs). En nombre rond, c'est un prix kilométrique de 400,000 francs. Dans ce chiffre sont compris les frais généraux, les intérêts des capitaux et les insuffisances d'exploitation pendant la période de construction.

Or nous ne voyons aucune raison susceptible de justifier une diminution de ce prix d'établissement pour les lignes à construire par l'État; nous en apercevons, au contraire, de très sérieuses tendant à démontrer que le coût sera supérieur à celui du nouveau réseau des Compagnies.

Les exagérations de plus en plus manifestes des jurys d'expropriation ne sont pas faites pour donner confiance dans les évaluations du ministère : les prix alloués par le jury sont d'autant plus forts que l'expropriant a une situation plus élevée et

plus considérable, et l'État, à ce point de vue, est encore plus maltraité que les Compagnies de chemins de fer.

D'un autre côté, les salaires et le prix des matériaux augmentent avec le nombre des chantiers ouverts; la loi de l'offre et de la demande joue dans ces questions son rôle économique comme partout ailleurs.

Sans qu'il soit besoin de faire intervenir d'autres considérations d'ordre général, qui font à l'État une situation plus difficile qu'à l'industrie privée en matière d'exécution de travaux publics, ces simples observations suffisent pour établir que le prix de construction des lignes dont il poursuit l'établissement atteindra celui du second réseau des Compagnies. Ce point est hors de doute, et ce ne sont pas les nombreuses voies classées en pays de montagnes, dont le coût sera extrêmement élevé, qui abaisseront le prix moyen du troisième réseau.

A cet égard, nous croyons rester au-dessous de la vérité en élevant à 400,000 francs par kilomètre les prévisions du ministère des travaux publics, et en portant la dépense des chemins

de fer de 6 milliards 500 millions à	7,125,000,000
Ajoutons à cette première charge les évaluations des travaux de navigation.	2,650,000,000
Puis les crédits extraordinaires demandés par le ministre de la guerre, environ	250,000,000
Ceux réclamés par le ministre des postes et télégraphes	50,000,000
	10,075,000,000
Si l'on déduit le milliard à fournir par les Compagnies de chemins de fer	1,000,000,000
On obtient le chiffre des engagements de l'État, soit.	9,075,000,000
Enfin, en défalquant les sommes dépensées par le ministère des travaux publics, au 31 décembre 1882	1,367,000,000
Il reste à dépenser.	7,708,000,000

C'est-à-dire environ 8 milliards.

Voilà le montant réel des engagements de l'État au 1er janvier 1883.

Imposer une pareille charge au Trésor, lorsque les ressources extraordinaires ne dépassent pas 500 millions, serait un véritable acte de démence; ce serait condamner le pays à l'emprunt perpétuel, éventualité que nous repoussons énergiquement. Il faut donc considérer comme une nécessité d'État l'obligation de recourir à des solutions techniques et financières en harmonie avec les conditions budgétaires, les ressources et les besoins actuels du pays, sous peine d'exposer la France et la République à de cruels mécomptes et de leur faire courir de redoutables aventures.

V

Si l'on abandonne le système des emprunts à jet continu, s'il faut renoncer aux imputations sur la dette flottante et si, d'un autre côté, l'on veut continuer les travaux, il est clair qu'il devient nécessaire de s'adresser à l'industrie privée pour lui demander de prendre sa part dans les engagements du Trésor.

Et, en appelant l'industrie privée au secours du Trésor, en sollicitant ses capitaux, son personnel et son outillage, en lui confiant une certaine masse de travaux, encore faudra-t-il ménager les finances du pays, combiner l'exécution du programme de manière à ne pas excéder les ressources dont l'épargne peut disposer, non seulement au profit de l'État, mais au profit de l'industrie privée elle-même. Il ne faudrait pas drainer trop fortement le capital de roulement du pays, sous peine d'assécher l'agriculture et le commerce et les mille industries diverses dont les besoins financiers, pour être d'une autre nature que ceux de l'État en matière de travaux publics, n'en sont pas moins tout aussi intéressants, tout aussi dignes de sollicitude et de protection.

Au lieu donc de s'acharner à discréditer les Compagnies, à les entraver dans leur libre développement, il faut se décider à les considérer comme des instruments propres à créer des res-

sources, comme les artères nourricières des lignes manifestement improductives dont l'État a assumé la charge ; alors le problème, dont il reste à formuler les solutions, apparaît très simplement dans les termes suivants :

Quel est le moyen d'utiliser le concours des Compagnies de la manière la plus profitable aux intérêts généraux de la nation?

Quel est le procédé à mettre en œuvre pour associer le pays aux bénéfices de leur puissant crédit, de leur organisation solide, de leur longue et fructueuse expérience, de l'accumulation de forces dont elles actionnent et dirigent les ressorts?

Quel système convient-il, enfin, d'adopter pour faire jouir de plus en plus la France des avantages et des résultats de cette œuvre des Compagnies dont nous avons esquissé les contours et précisé les caractères généraux?

Posée ainsi, la question est soluble, et l'on n'a que l'embarras du choix entre les solutions qu'elle présente.

Mais il importe de se rendre tout d'abord un compte exact de la mesure et de la valeur réelle des ressources des Compagnies, car une première condition est de ménager leur situation actuelle sous peine, en la diminuant, de réduire également celle de leur associé : l'État.

En 1865, nous l'avons dit, le produit net, — différence entre les recettes et les dépenses de l'exploitation, — du réseau des six grandes Compagnies était de 315,112,414 francs. Ce produit a atteint 530,084,982 francs en 1881. Il a donc augmenté de 214,972,568 francs en 17 années : soit de 12,600,000 francs en moyenne par an, et nous raisonnerons dans l'hypothèse où cette plus-value se maintiendra à partir de 1881 ; c'est-à-dire que le produit net du grand réseau augmentera régulièrement de 12,600,000 francs en moyenne par an.

Ce produit net sera employé dans l'avenir, comme il l'a été dans le passé, à deux objets bien distincts : 1° au développement de la puissance d'action, de l'effet utile des lignes anciennes; 2° au gage des capitaux destinés à la création de nouveaux chemins de fer.

Une partie, en effet, sera tout d'abord affectée à payer l'intérêt et l'amortissement des capitaux consacrés aux améliorations

des lignes anciennes, — améliorations précisément faites en vue de réaliser des accroissements de recettes. Or c'est là un point acquis et un fait d'expérience facile à vérifier; à chaque million de recettes correspondent des dépenses d'agrandissements de gares, d'augmentations de voies et d'installations, d'accroissement d'outillage et de matériel roulant, dont le total atteint le triple de la recette, c'est-à-dire 3 millions. Pour réaliser un million de produit net, d'un autre côté, il faut effectuer le double de recettes brutes, soit 2 millions, en supposant les frais d'exploitation de 50 p. 100, — prix correspondant à la réalité des faits, puisque l'accroissement du produit net est moins rapide que l'augmentation des recettes, ce qui tient au développement des services et aux dépenses supplémentaires s'ajoutant et se superposant chaque année aux frais anciens. Ces deux millions de recettes exigent donc une dépense en capital de 6 millions; conséquemment, au taux de 4,50 p. 100 des emprunts des Compagnies, ils absorbent 270,000 francs d'intérêt sur le million de produit net : soit 27 p. 100.

La plus-value moyenne annuelle de 12,600,000 francs sera donc affectée dans la proportion de 27 p. 100 à solder l'intérêt et l'amortissement des capitaux employés aux améliorations des lignes anciennes. C'est une somme de 3,382,000 à déduire; il reste ainsi disponible 9,218,000 à consacrer au gage des capitaux à dépenser pour les travaux neufs.

Mais si l'on veut traiter avec les Compagnies sur des bases équitables, il ne faut pas leur enlever la totalité de leurs excédents de produits nets dans les années à venir. Il n'y aurait aucune justice à exiger d'elles un tel sacrifice et peu d'espoir de l'obtenir; il est indispensable, d'ailleurs, qu'elles conservent un intérêt sérieux dans les bénéfices de l'exploitation, sans quoi elles deviendraient de véritables régies désintéressées.

Supposons que l'État, s'attribuant encore ici la part du lion, leur demande l'abandon des trois quarts de leurs excédents de produits nets au-dessus du chiffre de 530 millions réalisé en 1881, déduction faite des 27 p. 100 destinés à désintéresser les capitaux employés en améliorations sur les lignes anciennes; cela ferait les trois quarts de la somme de 9,218,000 francs, c'est-

à-dire 6,913,500 francs (7 millions en nombre rond), dont les Compagnies auraient à consentir l'abandon. Au taux des emprunts des Compagnies, cette sorte d'annuité moyenne, progressant annuellement en raison arithmétique, permettrait de gager chaque année un capital de 160 millions environ.

En admettant un prix de revient de 400,000 francs par kilomètre, il serait donc possible de construire 400 kilomètres de chemins nouveaux par an, sans que l'État ait le moindre sacrifice à s'imposer, la plus petite charge à supporter.

Mais, pour atteindre cet objectif, il faudrait qu'on fût sage. Le sera-t-on?

Évidemment, si en leur réclamant une ressource croissante annuelle qui, partant de 7 millions la première année, atteindrait 70 millions au bout de dix ans, on demande en même temps aux Compagnies des abaissements inconsidérés de tarifs; si, d'un autre côté, on leur fait concurrence sur leurs bons parcours, soit par des lignes nouvelles, soit par des canaux, évidemment la ressource fera défaut. Dans une telle matière, il faut savoir ce qu'on veut. Il est impossible de prétendre, à la fois, et à des abaissements de tarifs et à l'exécution de travaux neufs dont les dépenses seraient couvertes par les excédents de produits nets du réseau actuel.

On ne peut pas demander aux Compagnies l'*un* et l'*autre;* c'est l'un *ou* l'autre qu'il faut exiger d'elles.

Ceci posé, nous admettons qu'on soit prudent et sage: de quelle manière utiliserait-on les trois quarts des excédents de recettes?

Un premier moyen se présente: il consiste à abandonner aux Compagnies la totalité des lignes classées et à leur appliquer le système des conventions de 1859.

« Il y avait, dans ce système de 1859, disait M. Ribot le 4 décembre dernier à la tribune de la Chambre des députés, une idée profondément juste et extrêmement féconde: celle d'établir une solidarité entre le passé, — ou plutôt le présent, — et l'avenir; c'était de prendre, à ce réseau que nous allons nous-mêmes alimenter par des affluents nouveaux, une part de ses excédents au lieu de les laisser aller tout entiers grossir les dividendes

des actionnaires. C'était là l'idée de 1859, et je dis que cette idée était absolument juste et que la défaveur qui a pesé momentanément sur les conventions, — je ne parle pas des détails, mais de l'ensemble, — était injustifiée. »

Au point où en est arrivé le débat, étant donné le sentiment du Parlement, nous ne croyons pas, malgré tout l'avantage que cette solution présente à première vue, qu'elle soit politique.

Il serait, en effet, difficile de faire accepter par la Chambre un tel système ; on ne saurait sérieusement lui demander d'adorer si promptement ce qu'elle a brûlé, ou plutôt ce qu'elle avait désiré brûler. On trouve les Compagnies déjà trop grandes, on leur reproche d'étendre leur action sur des réseaux trop considérables ; il ne serait pas raisonnable de proposer de l'étendre encore, surtout pour l'appliquer à des lignes d'ordre tout à fait secondaire. D'un autre côté, au point de vue financier, cette solution est critiquable, non pas que les Compagnies ne soient organisées et outillées pour mener à bien pareille entreprise ; mais ce n'est point par la concession à elles faite de la construction et de l'exploitation des lignes à établir, qu'on obtiendra cette économie si désirable, seule capable d'atténuer les dangers, évidents pour tout esprit réfléchi, que le plan Freycinet fait courir aux finances du pays. Il ne faut pas l'oublier : en dehors des intérêts et de l'amortissement des capitaux absorbés par la construction des nouveaux chemins, l'exploitation donnera une perte kilométrique qui sera parfois importante et qu'il faudra mettre au compte du budget, si c'est l'État qui exploite, au compte du déversoir des grandes Compagnies, si ce sont celles-ci qui ont la charge de ces lignes.

Dans cette dernière hypothèse, le niveau du déversoir baisserait ; la garantie de l'État serait exposée à fonctionner de nouveau pour les quatre Compagnies de l'Est, de l'Ouest, d'Orléans et du Midi, et les excédents de produits nets diminueraient pour le Nord et le Lyon de telle sorte que l'État serait privé de la ressource précieuse que nous venons de préciser.

Les grandes Compagnies ne pourraient se charger des nouvelles lignes que si les conditions de construction et le mode d'exploitation de ces chemins ne s'écartaient pas sensiblement

des types de leurs réseaux actuels. Ces types, rationnels pour des lignes à grand trafic, ne seraient nullement en rapport, en harmonie, avec les besoins tout à fait restreints des contrées à desservir actuellement. Il faut donc entrer dans le système des voies économiques, c'est-à-dire analogues au type des chemins de fer d'intérêt local, et autant que possible adopter résolument la voie d'un mètre d'écartement entre les rails.

Il est d'autant plus nécessaire de suivre cette direction, de réaliser ces vues économiques, qu'avec la ressource annuelle de 160,000,000 de francs dont elles pourraient disposer au profit de l'État, et eu égard au prix de revient kilométrique de 400,000 francs, les Compagnies n'ouvriraient à l'exploitation que 400 kilomètres par an. L'établissement des 8,600 kilomètres non encore entrepris exigerait donc vingt-deux ans. Si l'adoption du système des voies économiques avait seulement pour résultat de réduire de moitié le prix de construction, on exécuterait annuellement un nombre double de kilomètres, et, en définitive, le réseau s'achèverait en onze années au lieu de vingt-deux.

Mais les grandes Compagnies ne peuvent se charger de la construction et de l'exploitation de lignes économiques. Elles engloberaient difficilement dans leurs réseaux des voies si différentes de leurs types, des chemins dont le succès dépend de modifications importantes au cahier des charges et d'une réglementation spéciale dont l'effet combiné serait de leur permettre de couvrir au moins leurs frais d'exploitation; et ce ne sont pas les exigences des populations envers les grandes Compagnies, toujours considérées comme riches et puissantes, taillables à merci, qui simplifieraient le problème et rendraient leur intervention réellement économique.

La nécessité s'impose d'utiliser les ressources disponibles des Compagnies dans une direction nouvelle. Pour nous, la solution est autre. Nous la formulons ainsi :

Appliquer les excédents de produits nets du réseau d'intérêt général à l'exécution des nouvelles lignes, sans que l'intervention directe des Compagnies dans la construction et l'exploitation soit obligatoire.

Nous avons montré, ici même, l'année dernière (1), combien l'établissement de réseaux régionaux construits et exploités par des Compagnies secondaires résoudrait aisément la difficulté; comment ces sociétés, affranchies des obligations onéreuses du cahier des charges actuel, des conditions coûteuses et compliquées qu'entraîne l'application des types du grand réseau, libres de proportionner les installations des nouvelles lignes à leur véritable destination, au rôle modeste qu'elles sont appelées à jouer dans l'ensemble des voies de communication de la France; comment ces compagnies réaliseraient l'objectif, si désirable pour les finances publiques, de la construction économique et de l'exploitation à bon marché de ces chemins, malheureusement si nombreux, dont les services s'adressent à des populations clairsemées et dont le trafic ne dépassera guère celui de nos chemins de fer d'intérêt local; nous avons développé, enfin, les considérations de nature à justifier la création de ces réseaux régionaux et la manière de les constituer, d'accord avec les Compagnies actuelles; mais nous n'avons pas dit comment il serait possible d'appliquer à ces groupes les excédents de recettes disponibles des grandes Compagnies.

En principe, le capital de construction des groupes régionaux jouirait d'une garantie de l'État, jusqu'à concurrence de 5 0/0. Le capital serait fixé à forfait après discussion contradictoire; les frais d'exploitation devant servir au calcul de la garantie seraient également déterminés à forfait, d'après un barême intéressant l'exploitant au développement du trafic.

Que faudrait-il pour que les grandes Compagnies eussent intérêt à faire vivre ces groupes, à les protéger, à les aider à grandir? Il faudrait qu'elles contribuassent avec l'État à la garantie d'intérêt du capital forfaitaire de la construction.

Il suffirait, pour rendre effective l'intervention financière des Compagnies, de convenir avec elles qu'elles participeraient à la garantie des capitaux de construction des groupes régionaux, jusqu'à concurrence de 2 0/0 par exemple, et dans la limite des trois quarts des excédents de leurs produits nets au-dessus du

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 1er mars 1882.

chiffre de 1881, défalcation faite de 27 0/0 de cet excédent, ainsi que nous l'avons expliqué.

La Compagnie du Nord vient d'inaugurer quelque chose de ce genre, pour favoriser l'établissement d'un réseau de 300 kilomètres de chemins de fer d'intérêt local dans le département de la Somme. Ce que cette Compagnie a consenti spontanément, les autres peuvent le consentir également, et, en tout cas, l'entente sur ce terrain paraît facile entre l'État et les grandes Compagnies.

Tout en retenant au profit du pays partie des bénéfices ultérieurs des Compagnies, cette solution présenterait l'avantage d'utiliser des forces nouvelles, de nouveaux capitaux, d'employer enfin à l'exécution des chemins classés des hommes de valeur malheureusement éloignés des affaires sérieuses.

En associant les grandes compagnies au succès des réseaux régionaux, en les intéressant, en définitive, à leurs recettes, il ne serait pas à craindre qu'elles fussent accusées dans l'avenir, comme elles l'ont été dans le passé, de chercher à nuire aux petites Compagnies, à détourner leur trafic, à les étrangler, — c'est le mot consacré.

On a fait, au point de vue militaire, une objection à ce système de compagnies secondaires et de groupes régionaux. En cas de mobilisation, la multiplicité des Compagnies, la division des services de l'exploitation, ne pourraient-elles pas nuire à la rapidité et à la régularité des mouvements de troupes? Cette objection ne tient pas, si l'on considère qu'à l'heure actuelle ces mouvements sont assurés non seulement sur les grands réseaux, mais aussi sur les lignes des petites Compagnies. Le chiffre des hommes dont elles doivent effectuer le transport le premier, le deuxième et le troisième jour de la mobilisation, leur est connu et leurs mesures sont prises en conséquence. Quant aux trains militaires, il n'est pas plus difficile de les faire circuler sur les lignes des petites compagnies que sur certaines sections des grands réseaux.

Ce n'est pas le nom de la Compagnie, ou le mode financier qui aura présidé à la constitution de son réseau, c'est le tracé en plan et en profil qui seul peut créer des obstacles à la circulation

des trains militaires. Or, sur un certain nombre de sections du réseau d'intérêt général, il existe des rampes plus fortes et des courbes plus raides que sur les lignes d'intérêt local et les grandes compagnies seraient, le cas échéant, obligées d'y employer la double traction, pour la conduite des trains militaires, tout comme seraient tenues de le faire les petites Compagnies sur leurs lignes, — comme elles le font, d'ailleurs, chaque fois qu'elles ont à remorquer un long train de plaisir ou tout autre convoi lourdement chargé.

L'objection n'est donc pas fondée en fait, et on ne saurait la considérer comme un obstacle sérieux à l'adoption du système des groupes régionaux.

La situation générale de la question des chemins de fer est en résumé la suivante :

Nous avons un réseau d'État et six réseaux différents appartenant à six grandes Compagnies, ensuite une série de petites Compagnies d'intérêt général et d'intérêt local.

Quelle devrait être demain la situation?

1° Un réseau d'État, maintenu jusqu'à ce que l'expérience ait été suffisamment longue et probante pour qu'on soit fixé sur la question de savoir s'il convient de le conserver définitivement, ou de le faire disparaître pour en former un septième réseau dont l'exploitation serait confiée à l'industrie privée.

2° Six grandes Compagnies se chargeant de la construction et de l'exploitation de ceux des chemins classés qui se trouvent à ce point intercalés dans les mailles de leur réseau qu'il serait difficile de les rattacher à des groupements particuliers; — six grandes Compagnies abandonnant à l'État une partie importante de leurs excédents de produits nets au-dessus du chiffre de 1881, et recevant en retour la quiétude, la tranquillité, indispensables pour faire prospérer l'immense domaine dont l'exploitation et l'administration leur sont confiées.

3° Enfin, des Compagnies secondaires, nées des sociétés locales actuelles, ou organisées de toutes pièces, en vue de prendre la concession de réseaux régionaux de 500 à 1,000 kilomètres d'étendue et régies par des cahiers des charges simplifiés

et adoucis, — réseaux comprenant à la fois des lignes de l'État actuellement en construction ou exploitées par les Compagnies pour son compte, et des lignes dont l'exploitation, onéreuse pour les Compagnies dans les conditions où elle s'effectue, deviendrait fructueuse dans des mains plus modestes, mais aussi plus indépendantes.

S'il y avait au pouvoir des hommes de science, de résolution, ils négocieraient dans ce sens avec les Compagnies, et avant un mois le résultat de ces négociations serait déposé sur le bureau de la Chambre : la question du régime général des chemins de fer serait résolue et l'ordre pourrait enfin régner dans nos budgets.

Émile LEVEL.

CORRESPONDANCE DE LOUIS XIV

INSTRUCTIONS DONNÉES AU COMTE DE TALLARD EN 1698

Parmi les documents renfermés aux Archives du ministère des Affaires étrangères, il n'en est pas de plus précieux et de plus intéressants que les lettres de Louis XIV. Cette vaste correspondance est en effet l'histoire même de ce long règne, ou plutôt celle de l'Europe pendant une période de cinquante années. Elle nous fait pénétrer dans les secrets les plus intimes de la politique et abonde en curieux détails sur les hommes, non moins que sur les évènements, de cette époque. Elle nous expose clairement et les combinaisons de la diplomatie et les intrigues des cours étrangères. Mais ce qui est encore plus important, Louis XIV lui-même s'y révèle dans toute sa grandeur. On y voit avec quelle application ce prince a jusqu'aux derniers jours de sa vie pratiqué son métier de roi, sans se laisser distraire par les plaisirs des affaires les plus sérieuses, sans perdre de vue des plans habilement combinés, sans cesser de poursuivre, par les combinaisons les plus diverses, le but qu'il s'est proposé. A mesure même que s'avance ce règne, si glorieux au début et assombri plus tard par de terribles catastrophes, Louis XIV apparaît plus habile et plus grand. Les hommes d'État qui avaient aidé au succès de la jeunesse, Mazazin, Lionne, l'archevêque d'Embrun, Grémonville, disparaissent de bonne heure ; mais il sait également se servir ou se passer de leurs services, et grâce à ses instructions toujours nettes et précises, les d'Harcourt, les Tallard, les Polignac, défendent jusqu'à la paix d'Utrecht les intérêts de la France, si cruellement trahie par la fortune sur les champs de bataille. Ces lettres

ne sont pas moins remarquables au point de vue du style. Sans doute, Louis XIV ne se pique pas d'être un écrivain, et l'on sait que son éducation première avait été assez négligée. Il n'était pourtant pas sans lettres ; la nièce de Mazarin, la célèbre Marie Mancini, lui avait donné le goût de la lecture, et dans ses entretiens lui avait communiqué son penchant pour les grands écrivains ; plus tard, un commerce continuel avec Bossuet, Boileau, Racine, l'avait sans doute familiarisé avec toutes les ressources de cette langue du XVII[e] siècle à la fois simple et majestueuse. Mais, dans ce qu'il écrit, on ne trouve aucune prétention littéraire ; la grandeur de son style tient surtout à la grandeur de ses vues, au sentiment qu'il a de son autorité. C'est la marque de son caractère personnel qu'il imprime à tout ce qu'il écrit, et la dignité du langage tient à l'élévation de la pensée.

Dans son *Histoire de la succession d'Espagne*, qui s'arrête malheureusement à la paix de Nimègue, M. Mignet a montré quel parti l'on pouvait tirer de la correspondance de Louis XIV avec ses ambassadeurs, et en a cité plusieurs fragments. Les documents que nous allons reproduire se rapportent à une autre période. Ils font partie des dépêches qui furent écrites au moment où le trône d'Espagne allait devenir vacant par la mort de Charles II, et nous ont paru mériter par leur importance d'être reproduits presque en entier. Ce sont d'abord les instructions données par Louis XIV au comte de Tallard, qu'il envoie comme ambassadeur auprès de Guillaume III. Nous les ferons seulement précéder de quelques explications pour en mieux déterminer le sens et l'importance.

I

LA POLITIQUE DE LOUIS XIV

Au début de son règne, Louis XIV avait, dans la question de la succession d'Espagne, suivi une double politique : obtenir pour un de ses descendants la monarchie tout entière, ou réunir à la France quelques provinces de cet immense empire. C'est ainsi qu'il avait d'abord demandé la nullité de la renonciation

signée par Marie-Thérèse, puis négocié avec l'empereur Léopold le traité de partage de 1668.

Après la paix de Ryswick, Louis XIV revint aux mêmes pensées, et tandis qu'il chargeait le marquis d'Harcourt d'aller à Madrid soutenir les droits du Dauphin, il envoyait à Londres le comte de Tallard avec une mission bien différente. Cet ambassadeur allait proposer au roi d'Angleterre de régler, de concert avec la Hollande, le partage de la succession de Charles II.

La démarche paraît d'abord singulière. L'histoire nous représente Guillaume III comme l'ennemi irréconciliable de Louis XIV et de la France. La première fois qu'il avait pris les armes, c'était pour sauver la Hollande d'une invasion française. Depuis cette époque, il avait été l'âme de toutes les coalitions formées contre la France, le général qu'elles plaçaient à la tête de leurs armées. Enfin la révolution d'Angleterre, qui en avait fait le chef du protestantisme et l'avait mis sur le trône de Jacques II retiré à Saint-Germain, semblait personnifier en lui les deux principes que Louis XIV cherchait alors à détruire : la liberté politique et l'indépendance religieuse. Comment, de tous ses adversaires, était-ce précisément celui-là que le roi de France allait choisir pour le détacher de la grande alliance de 1689 et essayer de s'en faire un allié?

Louis XIV montrait encore, dans cette occasion, la rare connaissance des hommes et des choses qui était la meilleure part de son génie. Il savait que le prince avait une grande fermeté et une inébranlable fidélité à ses engagements. Il n'avait donc pas à redouter de lui, comme du faible et chancelant Léopold, ces brusques changements qui détruisent les plans les mieux combinés, ou les incertitudes et les découragements qui font abandonner les résolutions les mieux arrêtées. Il était, en outre, assuré qu'amener le roi d'Angleterre à partager ses vues, c'était du même coup gagner la Hollande. Le grand pensionnaire Heinsius associait étroitement sa politique avec celle de Guillaume ; on peut même affirmer que, pour le nouveau roi d'Angleterre, l'intérêt de la Hollande était alors la première préoccupation. Louis XIV pensait, non sans raison, qu'offrir à la Hollande une barrière sérieuse dans les Pays-Bas et des avantages considérables

pour son commerce, c'était le meilleur moyen de décider Guillaume à traiter. Il estimait d'ailleurs que le roi d'Angleterre était un trop profond politique pour ne s'être pas déjà préoccupé des dangers que créait à l'Europe la question de la succession espagnole. Ce roi ne pouvait se dissimuler que de la rivalité de Louis XIV et de l'Empire devrait sortir une guerre longue et cruelle, dans laquelle la France aurait d'abord tous les avantages. Seule, en effet, après la paix de Ryswick elle gardait une armée considérable. L'Espagne n'avait plus que quelques milliers d'hommes et laissait dégarnies toutes les places de la Catalogne. La Hollande ne voulait plus dépenser d'argent pour lever des troupes. L'Empereur avait à peine assez de soldats pour continuer la guerre de Turquie.

En Angleterre, la situation était encore plus difficile. Le parlement refusait à Guillaume le maintien d'une armée permanente et l'argent nécessaire même pour la défense du pays. Fatigué de l'opposition qu'il rencontrait partout, tenté d'abdiquer, affaibli par l'âge et les maladies, Guillaume n'aspirait plus qu'au repos.

Louis XIV n'ignorait pas ces dispositions et résolut d'en profiter. Guillaume venait précisément d'envoyer comme ambassadeur à Paris son ami le plus dévoué, le comte de Portland, celui-là même qui avait préparé avec Boufflers la paix de Ryswick. Il parut naturellement désigné pour la nouvelle négociation. Ce choix n'était pourtant pas sans inconvénients. Quoique la paix eût été signée, il restait encore entre les deux souverains bien des causes de mésintelligence, et Portland n'était peut-être pas fait pour les dissiper. Il poussait encore plus loin que Guillaume l'esprit de défiance et était porté à exagérer des griefs dans lesquels son dévouement personnel au roi lui montrait des offenses vraiment criminelles. Louis XIV donnait asile dans Saint-Germain, non seulement à Jacques II et à sa famille, mais à ses partisans, dont quelques-uns avaient été mêlés à des conspirations contre le roi d'Angleterre. Portland avait plusieurs fois dû détourner avec indignation ses regards d'assassins qu'il se plaignait de rencontrer jusque dans le cortège du roi. Il demandait avec instance que Jacques II fût obligé de quitter le royaume et d'aller chercher asile dans les États du Pape.

Louis XIV, de son côté, refusait de manquer aux lois de l'hospitalité et ne pouvait pas toujours éviter à Portland des embarras que le zèle des jacobites transformait aisément en affronts. Madame de Maintenon poussait encore plus loin le respect pour la théorie du droit divin et pour la dignité de ces familles royales, auxquelles elle n'appartenait pas; elle refusa de recevoir l'ambassadeur de Guillaume.

Celui-ci affectait donc de se tenir sur la réserve et surtout de ne pas toucher à ce qui concernait la question d'Espagne. En vain avait-on essayé plusieurs fois de l'amener à traiter ce sujet, qui faisait alors les préoccupations de toute l'Europe; aux ouvertures qui lui étaient faites il opposait un silence absolu.

II

MISSION DE TALLARD

Cet embarras durait encore, quand Louis XIV eut l'idée d'envoyer comme ambassadeur auprès de Guillaume III le maréchal de Tallard. Il ne pouvait mieux placer sa confiance. Tallard n'avait pas seulement la finesse d'un diplomate; il possédait des qualités d'esprit qui lui servirent à se rendre bientôt un compte exact du caractère du roi Guillaume, de sa situation en Angleterre et de son sincère désir de prolonger la paix. Il conçut pour ce prince une véritable estime et, par une conséquence naturelle, il gagna le cœur du roi. Aussi, tandis que Portland resta jusqu'à la fin soupçonneux, brusque et parfois violent, Tallard n'affectait un peu de mauvaise humeur que lorsqu'il en avait reçu l'ordre de Versailles. Il mit dans ses rapports avec Portland et avec le roi une constante égalité d'esprit et une bonne humeur qui finissaient par triompher de toutes les résistances. C'est à lui surtout qu'on doit l'heureuse conclusion des deux traités qu'il eut à préparer pendant plusieurs années. Mais il y fut singulièrement aidé par les instructions que lui donna Louis XIV; ces instructions sont en effet des plus remarquables.

Louis XIV explique d'abord pour quels motifs le roi d'An-

gleterre doit être favorable à la paix, et il fait à cette occasion une analyse aussi exacte que curieuse des sentiments des Anglais et de la situation faite au nouveau roi. C'est une maxime constante que les Anglais sépareront toujours, dans leur esprit, l'intérêt particulier de leur roi et l'intérêt de la nation, et la crainte du pouvoir arbitraire entretiendra toujours l'opposition des Parlements. Sans doute, les Anglais qui ont appelé Guillaume le soutiendront; mais les nouveaux Parlements lui accorderont des subsides toujours moins considérables, et il ne sera le maître de la nation que s'il ne lui demande pas de nouveaux sacrifices. Guillaume s'est, il est vrai, déclaré l'ennemi le plus acharné de la France; mais il a sans doute affiché cette haine pour entrer dans les sentiments des Anglais, qui soupçonnaient alors Louis XIV de vouloir leur imposer un gouvernement absolu et le rétablissement de la religion catholique. Aujourd'hui, la paix et l'arrivée de ce prince au trône font cesser les motifs qui l'obligeaient à s'écarter des intérêts du roi; les Anglais ne souhaitent plus la guerre; leur souverain ne la veut pas davantage, par désir de ne plus voir troubler la tranquillité de l'Europe et aussi par les raisons particulières de sa santé, qui devient tous les jours plus mauvaise. Tallard profitera de son séjour en Angleterre pour s'assurer de ces dispositions.

Louis XIV signale également la défiance qui existe entre la nation anglaise et son nouveau souverain. Le gouvernement n'est ni constitutionnel ni même national. Guillaume ne convoque pas les conseils et décide à peu près seul les affaires les plus importantes; il ne prend l'avis que de Portland et d'Albemarle, deux Hollandais dont le dernier prend tous les jours une plus grande influence. Quant aux Anglais, il ne s'en sert qu'avec réserve, les maintient le plus possible dans des positions secondaires et ne les soutient pas dans leurs luttes contre le Parlement; c'est ainsi qu'il a naguère laissé tomber Sunderland.

Une autre cause de faiblesse pour l'Angleterre, c'est la division plus profonde que jamais entre l'Église anglicane et les presbytériens. Le roi a d'abord eu de grands ménagements pour l'Église anglicane, mais au fond il appartient à la secte des presbytériens et ne peut manquer de la favoriser; il a donc pour

ennemis tous ceux qui sont attachés à l'Église officielle et craignent de la voir opprimer.

Louis XIV commet ici une erreur assez naturelle chez un souverain qui ne pouvait comprendre les sentiments de tolérance dont s'inspirait le roi Guillaume. Un de ses plus sérieux titres de gloire est d'avoir su, à cette époque, s'élever au-dessus des passions qui dominaient toutes les sectes et mettaient la persécution au rang de leurs premiers devoirs. Guillaume, qui aurait voulu assurer à tous ses sujets sans distinction une égale liberté de conscience, ne se faisait pas le docile instrument de la tyrannie que réclamait la haute Église. Il répugnait surtout aux momeries et aux supercheries qui faisaient partie de la religion officielle ; il se créa de la sorte un assez grand nombre d'ennemis; il mécontenta, par exemple, une grande partie du peuple en refusant de toucher les écrouelles, comme faisaient les Stuarts : on sait que la guérison de ce mal par un simple attouchement a toujours été dans les attributs de la royauté.

Louis XIV indique ensuite à Tallard les périls qu'il doit s'efforcer de prévenir. On parle depuis quelque temps de projets de ligue entre les princes protestants, et Guillaume deviendrait le chef de cette ligue. Elle serait formée pour défendre la religion protestante contre les agressions de Louis XIV. Tallard devra s'attacher à dissiper une crainte qui n'a rien de fondé. Le roi de France a sans doute fait dans ses États ce que lui commandait sa piété, et il a travaillé à la conversion de ses sujets, mais il n'a jamais songé à étendre cette préoccupation en dehors du royaume, encore moins à inquiéter les princes protestants, dont il regarde au contraire la plus grande partie comme anciens alliés de la couronne.

Le mémoire se termine par la recommandation expresse de n'avoir aucune relation avec les mécontents, c'est-à-dire les jacobites, et de les éviter avec soin. Nous savons que la recommandation n'était pas inutile, car l'ambassade serait devenue le foyer de toutes les intrigues, et Tallard fut obligé de dénoncer au roi d'Angleterre des aventuriers qui venaient proposer de l'assassiner.

Mais le véritable objet de ce mémoire, ce que Louis XIV développe avec le plus de soin et d'exactitude, c'est la question

de la succession espagnole et la nécessité de la résoudre par une entente entre les deux souverains, de façon à éviter la guerre. Il avait espéré, quand il avait vu Guillaume nommer Portland ambassadeur à Versailles, que le confident et l'ami de ce roi ne pouvait lui être envoyé que pour traiter un sujet aussi important. La mort de Charles II et le sort réservé après lui à la monarchie espagnole préoccupaient justement toute l'Europe; il n'était pas possible qu'elle laissât Guillaume indifférent. Étonné du silence prolongé de Portland, Louis XIV charge Tallard d'aborder cette question. Pour qu'il puisse la traiter avec quelque autorité, il lui expose alors, dans un très beau langage, les titres des divers prétendants, les forces qu'ils peuvent mettre au service de leurs prétentions, enfin les espérances qu'ils ont fondées sur la disposition des esprits, soit à Madrid, soit en Europe.

Ce passagé, digne de la plus grande attention, nous montre que Louis XIV n'ignorait rien de ce qu'avait tenté l'empereur pour faire nommer l'archiduc. Il est également informé des chances du prince électoral de Bavière et de l'intérêt que lui portent les puissances maritimes. Les offres de service faites par Guillaume à l'électeur, puis retirées à la suite d'une révolution de palais à Madrid, les négociations entamées pour faire passer en Espagne des troupes allemandes, les obstacles apportés à ce projet par la conclusion rapide de la paix, tout est exposé avec une rare netteté et une grande pénétration. Sous la direction d'un aussi habile politique, Tallard pouvait entreprendre sans crainte la difficile négociation dont il était chargé.

Voici le texte même de ces instructions :

« La déférence que les princes engagés dans la ligue ont eue pour les sentiments du roi d'Angleterre l'a fait regarder, pendant la dernière guerre comme le plus considérable des ennemis que la jalousie de la puissance du roi avait suscités à Sa Majesté; l'abondance que ce prince a trouvée en Angleterre, l'autorité absolue qu'il s'est conservée en Hollande, le rendent maître des richesses de ces deux nations; elles lui fournissent les moyens d'entretenir les nombreuses armées que l'on a vues tous les ans dans les Pays-Bas et de conserver, par les subsides qu'il donnait

à ses alliés, l'union si difficile à maintenir entre tant de puissances dont les intérêts sont différents.

« Ainsi, les pertes que les Espagnols faisaient de leurs plus importantes places, les batailles et les grands avantages remportés par les armées de Sa Majesté ne suffisaient pas encore pour forcer les ennemis à rechercher la paix, si la même supériorité ne s'était également trouvée dans les moyens que le roi pouvait avoir de soutenir les dépenses de la guerre. La sagesse de Sa Majesté, sa prévoyance, la sûreté de ses projets, le bon ordre qu'elle avait établi dans ses affaires, l'ont mise en état de régler les conditions des traités et de faire admirer sa modération en terminant cette même guerre que l'Europe considérait, dix ans auparavant, comme la ruine certaine de la France.

« Les richesses de l'Angleterre et de la Hollande s'épuisant, on a vu naître les premières apparences de la paix. Enfin le parfait rétablissement en a été dû au roi, lorsque la tranquillité générale ne pouvait plus être attendue que de sa générosité et que les projets de ses ennemis, rendus tant de fois inutiles, faisaient assez connaître qu'ils ne doivent espérer que d'elle seule les importantes conquêtes que Sa Majesté a bien voulu sacrifier au repos public.

« Le même motif qui l'a portée à renoncer à ses propres avantages pour pacifier les troubles de la chrétienté, l'obligent aussi à prévoir tout ce qui pourrait en altérer le repos et à donner tous ses soins à maintenir l'exacte observation des traités.

« La considération que le roi d'Angleterre s'est acquise, celle que ce royaume a toujours eue dans les principales affaires de l'Europe, donnent un juste lieu de croire que la bonne intelligence entre Sa Majesté et ce prince contribuera plus que toutes choses au maintien de la paix.

« Le roi d'Angleterre a donné, de sa part, les assurances les plus positives d'un véritable désir d'en observer ponctuellement toutes les conditions, et lorsqu'il a nommé le comte de Portland pour son ambassadeur extraordinaire auprès de Sa Majesté, le choix d'un ministre qui a toujours eu la principale part à la confiance de ce prince a été regardé comme la confirmation de ses bonnes intentions.

« Sa Majesté, voulant aussi envoyer un ambassadeur en Angleterre pour maintenir une parfaite correspondance avec cette couronne, a choisi le sieur comte de Tallard.

« Quoique la révolution arrivée en Angleterre ait entièrement changé la face des affaires et que l'ambassadeur doive observer des règles différentes de celles qu'on pouvait lui prescrire sous les règnes précédents, on peut néanmoins avancer comme une maxime constante que les Anglais sépareront toujours dans leur esprit l'intérêt particulier de leur roi de l'intérêt de la nation; que quelque soumission qu'ils puissent avoir pour celui qui régnera, ils craindront également l'augmentation de son autorité, et que l'appréhension du pouvoir arbitraire sera la source perpétuelle des oppositions que les rois d'Angleterre trouveront dans leurs parlements; s'ils ont paru soumis depuis que le prince d'Orange est monté sur le trône et empressés à lui donner tous les subsides qu'il a demandés, on devait bien s'attendre qu'ils soutiendraient un prince appelé par eux-mêmes et qu'ils fourniraient aux dépenses d'une guerre qu'ils avaient désirée avec trop de passion pour n'y pas contribuer de tout leur pouvoir.

« Les subsides qu'ils accordaient au roi d'Angleterre lui servaient d'ailleurs à gagner les membres du parlement; il était le maître des délibérations pour que les assistances mêmes de la nation lui donnassent les moyens de disposer de toutes les voix.

« Ces secours diminuant dans les dernières années, les derniers parlements ont été à proportion bien moins favorables que les premiers; on pourra juger de l'autorité que le roi d'Angleterre aura désormais dans son royaume, par les résolutions que le parlement assemblé prendra sur les fonds qui doivent à l'avenir composer les revenus de ce prince; il sera le maître de la nation s'il peut se dispenser de lui demander de nouvelles assistances; mais la hardiesse des Anglais se porte bien loin lorsque leur roi se trouve obligé de convoquer de fréquents parlements pour en obtenir des secours; et ce que l'on voit aujourd'hui ne donne pas lieu de croire qu'il lui soit possible de s'en passer.

« La vie du roi d'Angleterre et sa conduite ont fait assez connaître son caractère et ses qualités personnelles. Comme le

comte de Tallard en est informé, il suffira de lui faire remarquer qu'on peut attribuer aux vues particulières que ce prince avait sur la succession d'Angleterre l'opposition qu'il a toujours fait paraître aux intérêts du roi et ses liaisons étroites avec les ennemis de Sa Majesté. Il connaissait le génie des Anglais ; la longue tranquillité dont ils avaient joui leur avait laissé ignorer combien la guerre serait à charge à la nation, ils la souhaitaient par une animosité naturelle contre la France, et ces sentiments étaient encore fortifiés par la crainte qu'ils avaient des engagements du roi Jacques, leur maître, avec Sa Majesté ; on supposait qu'il avait fait des traités secrets avec elle pour se rendre absolu et pour établir la religion catholique en Angletere. L'intérêt du prince d'Orange était d'affecter des sentiments entièrement opposés, de s'unir avec les puissances ennemies de la France, de les exciter à la guerre ; il se rendait en même temps plus considérable à leur égard, et il s'attirait encore davantage l'affection des Anglais en satisfaisant à l'empressement qu'ils témoignaient pour cette guerre ; enfin, de marquer autant d'ardeur à soutenir le parti protestant que le roi d'Angleterre faisait voir alors de zèle pour la religion catholique.

« La paix et l'établissement du prince d'Orange sur le trône d'Angleterre font cesser les motifs qui l'obligeaient à s'éloigner des intérêts du roi.

« Les Anglais ne souhaitent plus la guerre ; les dépenses immenses qu'ils ont faites pour soutenir la dernière sont pour eux de fortes raisons de désirer la paix ; ils ont toujours appréhendé la trop grande autorité de leurs rois ; la guerre les rend maîtres ; il ont à leur disposition les troupes et les moyens de les entretenir ; et, lorsqu'ils sont armés, la nation craint qu'ils n'entreprennent sur la liberté, sur les lois, et qu'ils ne tentent de réduire ou de supprimer les privilèges dont les Anglais sont si jaloux ; ce n'est que par la guerre que le pouvoir arbitraire se peut établir, et l'impatience que la nation fait voir de réformer les troupes marque assez la crainte qu'elle a de la voir renouveler.

« Le roi d'Angleterre assure, de son côté, que les raisons particulières de sa santé, qui devient tous les jours plus mauvaise,

lui font souhaiter de vivre désormais en repos, et qu'elles se joignent au désir qu'il a de contribuer au maintien de la tranquillité générale.

« Lorsque le comte de Tallard aura passé quelque temps en Angleterre, il connaîtra par lui-même ce que l'on doit penser des véritables intentions du roi; il les communique à peu de personnes et sa confiance a été jusqu'à présent réservée aux seuls Hollandais, sans y admettre les Anglais ; les secrétaires d'État, à l'exception du duc de Shrewsbury, n'ont été proprement que des commis employés à faire les expéditions, sans avoir aucune part au secret.

« Les conseils ne s'assemblent que pour la forme et les affaires importantes n'y sont point traitées. Ainsi, tout se réduit au roi d'Angleterre seul, et sa faveur ne paraît partagée qu'entre les comtes de Portland et d'Albemarle, tous deux Hollandais.

« Le crédit de ce dernier s'augmente considérablement depuis quelque temps. Il prend connaissance de toutes les affaires ; il ne s'en mêlait point autrefois ; mais il paraît, par les avis que Sa Majesté reçoit, que sa faveur est présentement très grande et que celle du comte de Portland diminue.

« Si les Anglais sont employés, ils le sont de manière qu'il est aisé de voir que la nécessité de s'en servir dans les affaires qui leur sont commises est la seule cause de la confiance que le roi d'Angleterre leur témoigne ; c'est ainsi qu'il se sert de milord Ranelagh et du chevalier Fox dans les affaires de finance, ou qu'il emploie dans le parlement ceux qui sont gagnés par les bienfaits de la cour ; il est absolument nécessaire qu'il se serve d'Anglais dans ces occasions ; c'est encore de cette manière qu'il s'est servi du comte de Sunderland et qu'il paraissait lui avoir rendu une partie du crédit qu'il avait sous les règnes précédents ; mais l'évènement vient de faire voir qu'il ne songeait à l'employer qu'autant qu'il pouvait en avoir besoin.

« Les ennemis du comte de Sunderland ont formé un puissant parti contre lui dans le parlement. Ils étaient prêts à proposer les chefs d'accusation qu'ils avaient préparés. Le roi d'Angleterre n'a pas jugé à propos de le soutenir. Il a été obligé de se défaire de ses charges et de se retirer à la campagne, dans la

crainte de succomber à la poursuite de ceux qui l'attaquaient. On ne peut considérer que deux motifs capables d'avoir obligé ce prince à l'abandonner : le premier est peut-être une grande indifférence pour le seul Anglais auquel il témoignait depuis quelque temps prendre confiance ; le second se peut attribuer à l'appréhension que le roi d'Angleterre avait de ne pouvoir soutenir le comte de Sunderland contre le parlement. Cette dernière raison ferait voir que son autorité n'est pas aussi bien établie qu'on s'efforce de le persuader ; ce serait une marque certaine qu'il le reconnaît lui-même et qu'il ne veut pas l'exposer.

« Si les derniers parlements, dans le temps même de la guerre, n'ont pas laissé de faire de la peine à ce prince, et s'il n'a pu s'en rendre le maître que par l'argent distribué pour gagner les députés et en augmentant le nombre de ceux qui entraient dans la chambre des communes, il y a lieu de croire qu'il trouvera de fortes oppositions lorsque le premier moyen lui manquera ; les dettes contractées pendant la guerre montant à des sommes immenses, le roi d'Angleterre n'y peut satisfaire que par les subsides qui lui seront accordés, et il n'en peut obtenir qu'en convoquant les parlements.

« Les Anglais sont accoutumés à faire acheter chèrement de pareils secours à leurs rois ; ils ont appelé celui qui règne aujourd'hui dans l'espérance qu'ils seraient délivrés, par ce moyen, de l'établissement du pouvoir arbitraire ; ils ne craindront pas moins de le voir entre ses mains ; les effets de cette crainte paraissent, comme il a été déjà marqué, par la réforme des troupes, par la médiocrité des subsides que le parlement accorde, par les difficultés qu'il apporte à assigner les fonds pour les établir ; enfin, si la proposition faite de rechercher tous les dons accordés à des particuliers depuis l'année 1688 s'exécute, on ne peut douter que ce soit dans la vue d'attaquer ceux qui ont le plus de part à la confiance du roi d'Angleterre et de faire révoquer les grâces que ce prince a faites aux Hollandais qui partagent toute sa faveur.

« On prétend même que l'intention du parlement est d'assigner pour une partie des revenus du roi d'Angleterre tous les dons que l'on trouvera devoir être révoqués, alléguant qu'il n'est pas

juste d'accabler la nation par de nouvelles impositions, après avoir soutenu toutes celles qu'il a fallu lever pour les dépenses de la guerre, lorsqu'on trouve d'ailleurs de quoi fournir aux subsides demandés par ce prince.

« Rien ne marque moins une soumission aveugle de la nation que le dessein formé d'attaquer des favoris, d'ôter au roi d'Angleterre des troupes qui peuvent seules le rendre absolu dans son royaume, et de réduire ses revenus de manière que, suffisants pour l'entretien de sa maison, il lui soit désormais impossible de faire les dépenses nécessaires pour s'assurer des résolutions des parlements.

« Ce projet est cependant si conforme au génie des Anglais et à la crainte qu'ils ont de voir leur roi maître d'attaquer leur liberté et de supprimer leurs privilèges, qu'il y a lieu de croire que si le parlement présentement assemblé ne l'exécute pas, celui qui doit le suivre entreprendra de le faire; ceux qui le composeront, n'ayant rien à espérer de la part du roi d'Angleterre, pourront bien suivre le penchant naturel de la nation et la maxime qu'elle observe lorsqu'elle est libre de s'opposer autant qu'il lui est possible à l'autorité de son roi; elle ne le peut faire que pendant qu'elle jouit de la paix, et c'est aussi ce qui donne lieu de croire qu'il serait difficile de porter les Anglais à recommencer la guerre, quand même le roi d'Angleterre pourrait manquer aux assurances qu'il donne de vouloir exactement observer les traités.

« Le comte de Tallard connaîtra plus sûrement, lorsqu'il sera sur les lieux, qu'on ne pourrait lui marquer par ce mémoire, quels sont les véritables sentiments des Anglais à l'égard de leur prince, leurs mécontentements particuliers, et quelle est la considération de ceux qui croient avoir lieu de se plaindre.

« Il y aura toujours un sujet de division parmi la nation, fondé sur l'opposition de ceux de l'Église anglicane et des presbytériens; les derniers, voyant sur le trône un roi de leur secte, espérèrent au commencement d'opprimer bientôt l'Église anglicane; ils tentèrent ensuite le dessein de se réunir avec elle; mais ni l'un ni l'autre de ces moyens n'a pu réussir, et quoique le roi d'Angleterre ait eu d'abord de grands ménagements pour l'Église

anglicane, il a paru néanmoins que ceux qui y sont attachés s ont persuadés qu'il l'a voulu détruire et qu'il le ferait encore s'il pouvait y réussir; le duc de Leeds, autrefois comte de Demby, était un des plus attachés au roi d'Angleterre pendant qu'il était prince d'Orange et dans les commencements de son règne; il avait contribué plus que personne à son mariage ; les comtes de Rochester et de Clarendon étaient oncles de la princesse d'Orange. Tous trois sont regardés comme les plus zélés pour les intérêts de l'Église anglicane, et l'on est persuadé que tous ceux qui sont dans les mêmes sentiments sont peu affectionnés au gouvernement présent.

« Il y a beaucoup d'apparence que le Parlement ne finira pas sans qu'il y soit traité de plusieurs affaires qui auront rapport à cette Église, et les suites en ont toujours été d'une telle importance en Angleterre qu'il est très nécessaire que le comte de Tallard donne une attention particulière à ce qui passera sur ce sujet.

« Il y avait lieu de croire, lorsque le roi d'Angleterre choisit le comte Portland pour son ambassadeur, que sa commission ne serait pas bornée seulement à ce qui regarde les intérêts personnels de ce prince; dans les conférences de Flandre (1), le comte de Portland avait donné toutes les assurances les plus fortes du véritable désir que le roi son maître avait de mériter que Sa Majesté l'honorât désormais de son amitié, de former avec elle d'étroites liaisons, enfin d'établir pour toujours la parfaite intelligence que le bien de l'Europe demandait, et de prendre d'un commun concert toutes les mesures nécessaires pour le maintien de la paix générale.

« Il paraissait donc que le roi d'Angleterre, prévoyant le plus considérable évènement qui puisse faire craindre l'interruption de la paix, avait choisi le même ministre pour proposer à Sa Majesté les précautions que ce prince jugeait qu'il y avait à prendre pour prévenir les nouveaux troubles que la mort du roi d'Espagne pourrait un jour exciter dans l'Europe. Il était vraisemblable encore qu'il n'avait pas voulu confier à un Anglais ses

(1) Juillet et août 1697, avec le maréchal de Boufflers.

intentions sur un point aussi important, et qu'il s'en était uniquement rapporté à un homme qui lui avait été attaché toute sa vie et dont il éprouvait depuis longtemps la fidélité.

« Mais on ne voit pas jusqu'à présent que ces conjectures soient véritables, et tous les discours du comte de Portland ne donnent pas la moindre marque qu'il ait ordre du roi son maître de parler de l'ouverture de la succession d'Espagne.

« Elle peut cependant apporter un tel changement aux affaires générales, qu'un des premiers et principaux soins du comte de Tallard doit être de pénétrer, s'il lui est possible, quelles peuvent être les intentions du roi d'Angleterre sur ce sujet, ses engagements et les moyens qu'il a de les soutenir.

« Les fréquentes maladies du roi d'Espagne et la faiblesse de son tempérament ont depuis longtemps accoutumé ses sujets mêmes à regarder sa mort comme un évènement prochain.

« L'Empereur et l'électeur de Bavière étaient considérés pendant la guerre comme les seuls prétendants qui pouvaient disputer la succession, si ce prince venait à mourir avant la paix. On n'imaginait pas que le roi, occupé à soutenir les efforts de toute l'Europe, pût envoyer des forces assez considérables en Espagne pour y faire valoir les justes droits de Monseigneur le Dauphin.

« Sur ce fondement, l'Empereur et cet électeur ont employé des voies différentes pour former chacun de leur côté un parti considérable à Madrid ; l'Empereur, ayant obligé la feue électrice de Bavière, sa fille, à renoncer dans le temps de son mariage aux droits qu'elle pouvait avoir sur la succession d'Espagne, prétend exclure le prince électoral de Bavière en vertu de cette renonciation de l'électrice sa mère, et comme le testament de Philippe IV appelle les enfants de l'Empereur à la succession d'Espagne au défaut de ceux de l'infante Marguerite, mère de l'électrice de Bavière, c'est sur ce testament que l'Empereur appuie les instances qu'il a faites au Roi Catholique pour appeler l'archiduc Charles à Madrid et pour le faire élever comme héritier de la couronne.

« L'électeur de Bavière prétend au contraire que la renonciation de l'archiduchesse ne peut porter aucun préjudice au

prince électoral son fils, et que la promesse que l'Empereur lui a faite de lui céder la souveraineté des Pays-Bas moyennant cette renonciation n'est pas un titre qui la puisse confirmer.

« La reine-mère d'Espagne balançait, pendant sa vie, les prétentions de l'Empereur ; les intérêts du prince électoral de Bavière, son petit-fils, lui étaient plus chers que ceux de l'archiduc son neveu, et il paraissait alors que le roi d'Espagne penchait en faveur du prince électoral.

« Mais la mort de la reine-mère d'Espagne ayant levé le seul obstacle que la reine sa belle-fille trouvait encore à ses volontés, le pouvoir de cette princesse sœur de l'impératrice est venu à un tel point qu'elle a porté le roi son mari à consentir aux choses dont il avait le plus d'éloignement.

« L'Empereur, fortifié d'un tel appui, n'a plus caché ses démarches. Le comte de Harrach a été envoyé à Madrid, et toute l'Europe a su que c'était pour demander au Roi Catholique d'appeler l'archiduc et de le regarder comme son héritier.

« Mais la personne seule de l'archiduc ne suffisait pas ; il fallait des troupes pour le maintenir. La guerre, qui durait encore, et la faiblesse des Espagnols en Catalogne étaient un prétexte pour demander du secours à l'Empereur, et déjà le Roi Catholique lui avait écrit pour avoir un corps de dix ou douze mille hommes. Les peuples d'Espagne étaient disposés à le recevoir et à le faire subsister ; on se flattait que les Anglais et les Hollandais donneraient des vaisseaux pour les transporter, lorsque tous ces projets ont été renversés par la conclusion de la paix.

« Ce secours devenant désormais inutile à l'Espagne, la reine et les ministres les plus confidents du Roi Catholique ont dit que les finances étaient trop épuisées pour fournir à la subsistance de ces troupes, que tout ce qu'on pourrait faire serait de les recevoir, si l'Empereur consentait à les entretentir. Mais il n'est pas moins difficile à l'Empereur d'entrer dans une pareille dépense ; celles qu'il est obligé de faire pour soutenir la guerre contre les Turcs ne lui permettent pas de détourner à d'autres usages des fonds qui ne suffisent pas à l'entretien de ses places et de son armée en Hongrie. Ainsi, jusqu'à présent, le consen-

tement du roi d'Espagne n'a pas avancé davantage l'exécution des projets de l'Empereur. Il s'est encore trouvé, depuis la paix, une nouvelle difficulté pour le transport des troupes allemandes en Espagne.

« Le roi d'Angleterre et les États Généraux s'étaient engagés, par un article secret d'un traité conclu le 12 mai 1669 avec l'Empereur, de l'assister de toutes les façons nécessaires pour soutenir ses prétentions, si le roi d'Espagne venait à mourir. Sur le fondement de ce traité, les ministres impériaux pressèrent le roi d'Angleterre, avant son départ des Pays-Bas, de donner des vaisseaux pour le transport des troupes allemandes en Espagne; mais ce prince leur répondit seulement que le temps d'exécuter le traité n'était pas encore venu; qu'il ne fallait pas exciter la France à reprendre les armes; qu'une pareille démarche faite hors de propos amènerait indubitablement une nouvelle guerre; que cependant il était toujours dans la résolution d'exécuter le traité lorsqu'il en serait temps.

« L'électeur de Bavière avait formé le même projet, de passer en Espagne avec le prince son fils et d'y mener des troupes sous prétexte de la défense de la Catalogne. Cet avis lui avait été donné de Madrid par ceux qu'il compte au nombre de ses amis; ils lui avaient conseillé de ne pas perdre de temps à le suivre, lorsqu'on parlait de faire passer l'archiduc en Espagne avec des troupes. Ce fut vers le commencement de la campagne dernière, et l'électeur de Bavière, profitant de ce conseil, fit aussitôt demander des vaisseaux au roi d'Angleterre; ils lui furent promis et, dans cette espérance, l'ordre était déjà donné pour faire venir des troupes de la Bavière, lorsque le roi d'Angleterre se dégagea de sa promesse et la réduisit aux simples assurances de donner des vaisseaux si le prince électoral était institué héritier par le testament du Roi Catholique et reconnu en cette qualité par les états du royaume.

« On prétend que, depuis la paix, le roi d'Angleterre et les États Généraux ont proposé à l'électeur de Bavière qu'ils s'engageraient par un nouveau traité à lui assurer le gouvernement des Pays-Bas pendant la vie du Roi Catholique et la souveraineté après la mort de ce prince, pourvu que cet électeur promît en

même temps de confirmer la renonciation de la défunte électrice et de ne point troubler l'Empereur dans ses prétentions.

« On ne voit pas que jusqu'à présent cette proposition ait eu de suite. Le jugement qu'on en peut faire est que le roi d'Angleterre et les États Généraux sont persuadés qu'il est également de leur intérêt d'empêcher que le roi ne demeure maître des Pays-Bas; qu'ils croient que rien ne leur convient davantage que de faire passer cet État entre les mains d'un prince qui ait toujours besoin de leur secours; que cette nécessité retiendra perpétuellement l'électeur de Bavière dans leur dépendance; qu'il n'en serait pas de même à l'égard de l'Empereur; que si ce prince réunissait tous les États de la monarchie d'Espagne avec ceux qu'il possède déjà, il voudrait peut-être faire revivre les droits de souveraineté que la maison d'Autriche a perdus sur les Provinces-Unies.

« Ces mêmes considérations devaient les porter à favoriser uniquement les prétentions de l'électeur de Bavière et à contrecarrer fortement l'augmentation de la puissance de l'Empereur; mais il n'est pas question d'insinuer présentement au roi d'Angleterre ce qu'il doit faire sur ce sujet, et l'unique vue du comte de Tallard, dans le commencement de son ambassade, doit être de pénétrer si ce prince a véritablement dessein de donner des vaisseaux à l'Empereur, en cas qu'il en demande encore pour transporter l'archiduc et ses troupes en Espagne; s'il ne craint point d'attirer le ressentiment du roi par une démarche aussi préjudiciable aux droits de Monseigneur; si la nation anglaise approuve de pareilles liaisons avec l'Empereur pour réunir autant d'États en la personne de ce prince; si le roi d'Angleterre n'appréhende point lui-même de donner aux princes d'Allemagne et surtout aux protestants un aussi juste sujet de se plaindre, qu'il veuille contribuer à l'augmentation d'une puissance aussi dangereuse pour eux que celle de l'Empereur le sera toujours; enfin, il sera très nécessaire que le comte de Tallard découvre, autant qu'il lui sera possible, si le roi d'Angleterre, favorisant les desseins de l'Empereur, n'en a point aussi de profiter des contestations qu'il s'attend bien que la succession d'Espagne fera naître pour s'emparer, soit par force, soit par des traités secrets

avec l'Empereur, de ce que les Espagnols possèdent dans les Indes, et quels sont les secours que la nation consent à lui donner pour faire réussir ses projets.

« L'affaire de la succession d'Espagne n'est pas la seule qui ait rapport au maintien de la paix, quoique ce soit la principale. On parle de tous côtés de former de nouvelles ligues : tantôt ce doit être entre les princes alliés pendant la dernière guerre; d'autres fois, on prétend que ce soit entre les princes protestants, que le roi d'Angleterre en soit le chef et que cette ligue ait pour but le maintien de la religion protestante.

« Ces ligues ne pourraient être que très dangereuses pour le repos public, et il est certain qu'elles seraient absolument inutiles pour les effets que l'on s'en propose; le roi veut conserver la paix et ne prétend point inquiéter les princes protestants sur la religion.

« Sa Majesté a fait assez connaître qu'elle voulait la paix, lorsqu'elle a cédé tant de places importantes dans la seule vue de procurer le repos à la chrétienté; elle pouvait continuer la guerre avec avantage et elle n'aurait pas abandonné ceux qu'elle avait pour la faire à ses ennemis, si son dessein eût été de la recommencer. Il n'y a point de plus forte garantie de ce que Sa Majesté a promis que les conditions mêmes des traités; les ligues qui se pourraient former ne produiraient qu'une défiance entièrement contraire à la tranquillité dont l'Europe doit jouir désormais.

« A l'égard de la religion, Sa Majesté a fait dans son royaume ce que sa piété lui a inspiré pour la conversion de ses sujets; elle a procuré les avantages qui ont pu dépendre d'elle à la religion catholique dans les lieux qui avaient été sous son obéissance et qu'elle a rendus par la paix; mais les soins qu'elle se croit obligée de donner dans l'étendue de sa domination ne se portent pas plus loin, et jamais elle n'a eu le dessein de causer la moindre inquiétude aux princes protestants de l'empire, dont elle regarde au contraire la plus grande partie comme les anciens alliés de sa couronne.

« Voilà quelles sont les principales affaires que le comte de Tallard aura présentement à traiter en Angleterre; il reste à lui expliquer la conduite qu'il y doit tenir.

« Il a toujours été de l'habileté d'un ambassadeur en Angleterre de ménager la nation aussi bien que le roi et ses ministres; il serait plus dangereux que jamais de s'écarter de cette route, dans les conjonctures présentes; ceux qui ont le plus de part à la confiance du prince sont étrangers, exposés par conséquent à la haine des Anglais.

« Le parlement a déjà fait des tentatives pour les attaquer; elles seront vraisemblablement réitérées et encore avec plus de force; personne ne peut dire quel en sera l'effet dans un parlement qui sera peut-être moins soumis aux volontés du roi d'Angleterre que ne l'ont été les parlements précédents. Ainsi, le comte de Tallard doit se conduire avec eux de manière qu'il n'éloigne pas de lui les seigneurs anglais qui n'ont pas de part aux affaires; souvent ils n'en sont pas moins considérables, et lorsqu'ils sont mal avec la cour, ils se font craindre en se jetant dans le parti du peuple.

« Il doit cependant éviter avec un extrême soin de paraître avoir des liaisons avec des mécontents et avec des gens suspects. Sa Majesté veut qu'on ne puisse reprocher avec justice à son ambassadeur d'avoir commerce avec ceux que l'on connaît présentement à Londres sous le nom de jacobites; et si quelqu'un d'eux passait de Saint-Germain à Londres, elle ne veut pas que le comte de Tallard l'admette dans sa maison. Ce serait aliéner également le roi d'Angleterre et la nation, et bien loin d'en retirer aucune utilité, ce serait donner lieu à tous les bruits que l'on voudrait répandre pour alarmer les Anglais et pour leur faire croire que s'ils ne sont pas armés, ils ne peuvent être en sûreté. » (1)

III

NÉGOCIATIONS AVEC GUILLAUME DE JERSEY

A ces instructions il faut ajouter la lettre dans laquelle Louis XIV indique à Tallard comment il entend décider le par-

(1) Archives des affaires étrangères, 1698.

tage de la monarchie espagnole. Guillaume III, qui avait fini par entrer dans les vues du roi de France, proposait plusieurs alternatives : donner l'Espagne et les Indes à un fils du dauphin ; le royaume de Naples, Milan et la Sicile à l'archiduc ; les Pays-Bas au prince électoral de Bavière ; ou bien l'Espagne, les Indes et les Pays-Bas au prince électoral de Bavière ; les royaumes de Naples et de Sicile au dauphin, avec les places de la côte de Toscane ; et Milan à l'archiduc. Le point principal de la discussion porta sur le duché du Luxembourg, que Tallard réclamait pour le dauphin dans la seconde alternative. Le roi de France fut enfin autorisé à donner un équivalent. La question du commerce fut également discutée, au moins pour la Méditerranée ; Guillaume réclama Ceuta, Oran et Port-Mahon ; quant aux Indes, il refusa de s'expliquer. Tallard, au contraire, insista beaucoup sur ce point ; l'Espagne ne pouvait abandonner aucun de ses ports aux puissances maritimes et surtout le port de la Havane, dont le roi avait parlé dans un précédent entretien. Guillaume se contenta de répliquer qu'on pourrait donner, au lieu de la Havane, un des ports voisins (1). Il avait aussi, sans doute pour gagner du temps, affecté quelque scrupule à traiter de la succession de Charles II avant la mort de ce prince. Voici comment répond Louis XIV :

« Pour vous donner plus précisément mes ordres sur une matière aussi importante que celle dont le roi d'Angleterre vous a parlé dans l'audience dont vous me rendez compte, je distinguerai ce qu'il vous a dit en deux parties : la première regarde l'embarras qu'il vous a témoigné sur la manière dont il devait se conduire avec l'Empereur et sur le scrupule qu'il prétend avoir de convenir, pendant la vie du roi d'Espagne, du partage de sa succession ; la seconde renferme les nouvelles propositions qu'il vous a faites sur l'alternative que vous lui aviez communiquée par mes ordres. A l'égard du premier article, il y a lieu de croire que l'embarras du roi d'Angleterre sur la manière dont il en doit user avec l'Empereur n'est pas tel qu'il veut le faire paraître ;

(1) Londres, 8 mai.

que ce qu'il vous a en dit est peut-être un prétexte dont il se sert pour former un partage plus considérable en faveur de l'Empereur; qu'il dira dans la suite qu'il ne peut abandonner entièrement la maison d'Autriche, et que, faisant ces conditions sans qu'il y ait aucune part, il doit au moins, par la considération de l'alliance qu'il a toujours eue avec elle, les faire avantageuses; mais, comme il ne s'agit présentement que de la difficulté qu'il trouve à traiter avec moi sans la participation de l'Empereur, j'approuve premièrement ce que vous lui avez répondu. Vous pourrez ensuite y ajouter que son embarras paraîtrait bien fondé si l'Empereur, ayant de son côté tous les droits à la succession d'Espagne, ou au moins un droit légal, offrait de la partager pour ôter à toute l'Europe la juste jalousie qu'elle doit avoir de la réunion de deux puissances aussi considérables; qu'alors des puissances neutres pourraient examiner ce qui conviendrait davantage au bien général, ou de traiter avec moi, ou de favoriser les intérêts de l'Empereur; que même, dans une pareille disposition, il pourrait être permis de préférer les anciennes alliances; qu'il s'en faut beaucoup que les choses soient dans cette égalité: que de l'aveu même du roi d'Angleterre, l'Empereur est de tous les prétendants celui dont le droit est le plus faible; que cependant il prétend recueillir toute la succession d'Espagne; que les demandes qu'il a faites, dans cette vue, sont trop publiques pour laisser le moindre doute de ses desseins, et que le roi d'Angleterre en est mieux informé que personne, puisqu'il avoue lui-même qu'il a un traité avec ce prince; que comme il s'explique sincèrement à vous, je ne prétends pas lui cacher aussi que je sais ce que contient ce traité. Je vous en envoie même une copie, qui fait voir clairement que l'Empereur ne prétend admettre aucun partage de cette succession.

« Que le roi d'Angleterre peut se souvenir de ce qu'il vous a dit déjà plusieurs fois et de ce que le comte de Portland a dit ici de sa part: que dans la place où il se trouve présentement, ce ne sont pas ses seuls sentiments qu'il doit consulter, mais que l'intérêt des deux nations qu'il gouverne doit être la règle de sa conduite; qu'il juge donc s'il convient à ces deux nations de joindre à la dignité impériale et aux États que l'Empereur pos-

sède ceux de toute la monarchie d'Espagne, comme le roi d'Angleterre et les États Généraux sont engagés par le traité que ce prince vous a cité. Qu'on doit regarder ce traité comme un engagement pris pendant la guerre, dans la vue de se secourir mutuellement; mais que ce serait agir contre l'intérêt particulier des Anglais et des Hollandais, si cher au roi d'Angleterre, et contre celui de toute l'Europe, que de prétendre observer à la lettre, après la paix, les conditions d'une alliance offensive. Que même les principaux articles de cette alliance ont été annulés au moment de la conclusion du traité de Ryswick; que, par conséquent, elle ne doit point empêcher le roi d'Angleterre de prendre les mesures nécessaires pour assurer le maintien de la paix; que l'on voit assez que ce serait les rendre absolument inutiles que d'en communiquer la moindre chose à l'Empereur; que le bien général doit être préféré à des considérations particulières principalement à celles qui engageraient le roi d'Angleterre à des démarches contraires à la justice, en traversant le droit des légitimes héritiers, à l'intérêt des Anglais et des Hollandais, et à celui de toute l'Europe.

« Enfin, la seule conduite qu'il me paraît qu'il ait à tenir présentement avec l'Empereur est de ne point renouveler avec lui de traité. Il paraît assez, par l'empressement de ce prince à former une nouvelle ligue et à prendre de nouvelles liaisons avec le roi d'Angleterre, qu'il juge lui-même que les anciennes ont cessé par la conclusion de la paix.

« Quant au scrupule de convenir pendant la vie du roi d'Espagne de sa succession, j'en aurais moi-même plus que personne si les mesures que l'on jugerait à propos de prendre pouvaient produire quelque mauvais effet, détourner des sujets de l'obéissance qu'ils lui doivent, ou même altérer la santé de ce prince par l'inquiétude qu'elles lui donneraient si elles parvenaient à sa connaissance; aussi n'ai-je donné aucun ordre à mon ambassadeur à Madrid de parler en quelque façon que ce soit au Roi Catholique des droits de mon fils sur sa succession, quoique l'Empereur ait envoyé le comte d'Harrach près d'un an auparavant pour demander que l'archiduc fût rappelé en Espagne et reconnu comme héritier de la monarchie. Mais je ne vois aucun

mauvais effet des mesures secrètes que je prendrais avec le roi d'Angleterre : elles seraient ignorées de tout le monde et ne paraîtraient que dans le moment qu'il serait nécessaire de les faire éclater pour le bien général de l'Europe et pour maintenir la paix dans un évènement aussi capable de la troubler. Ce motif est si puissant que de légères considérations ne doivent pas y former d'obstacles, et d'ailleurs je ne vois pas sur quel fondement on peut les appuyer, quand les précautions que je propose demeurent dans un profond secret et n'apportent aucun préjudice au Roi Catholique.

« L'empereur, oncle de ce prince, n'eut pas le même scrupule en 1668 ; la santé faible du roi d'Espagne faisait douter qu'il pût vivre ; il n'était pas encore en âge de se marier. Je convins alors avec l'empereur, par un traité, du partage de la succession, et ce traité devait durer six ans après que le Roi Catholique aurait été marié et aurait eu des enfants : vous pouvez le dire au roi d'Angleterre, et dans la vérité je suis persuadé que le prince passera facilement sur cette difficulté.

« J'en vois de plus considérables sur la seconde partie, qui regarde les alternatives qu'il vous a proposées; vous lui direz qu'elles ne me paraissent nullement égales. Dans l'une, il donne au prince électoral de Bavière le royaume d'Espagne, des Indes et des Pays-Bas, sans aucune restriction. Il réduit le partage de mon fils aux royaumes de Naples et de Sicile, et aux places de Toscane ; en destinant à l'archiduc le Milanais, il lui assure le meilleur et le plus considérable État d'Italie.

« Quand il s'agit, au contraire, de donner le royaume d'Espagne à l'un de mes petits-fils, outre les Pays-Bas que je conviens d'en retrancher, le roi d'Angleterre prétend en ôter encore les places d'Afrique, le Port-Mahon et une place dans les Indes occidentales, en sorte qu'il réduit un roi d'Espagne à dépendre entièrement des Anglais et des Hollandais dans la Méditerranée. Il assujettit les Espagnols à ne pouvoir y faire leur commerce sans l'aveu de ces deux nations, et d'un autre côté il rend l'archiduc, ou pour mieux dire l'empereur, maître absolu de l'Italie en lui assignant pour son partage les plus considérables États de cette partie de l'Europe. La communication facile des États

héréditaires de la maison d'Autriche avec le Milanais et le royaume de Naples et de Sicile qu'elle posséderait encore, lui donnerait des moyens suffisants d'assujettir bientôt tous les princes d'Italie, et je suis persuadé que le roi d'Angleterre ne peut croire que cette disposition convienne au reste de l'Europe.

« C'était dans la vue d'empêcher cette *grande puissance de l'empereur en Italie,* que j'aurais proposé de donner le Milanais au duc de Savoie. Vous pouvez dire au roi d'Angleterre que je n'insiste plus sur cette proposition, voyant la répugnance qu'il témoigne ; que cependant je suis toujours persuadé qu'il convient que l'empereur trouve en Italie une puissance capable de s'opposer à ses desseins et de l'empêcher d'en assujettir les autres princes ; et comme il me paraît que le roi d'Angleterre, en proposant de donner à l'empereur les royaumes de Naples et de Sicile et le Milanais, a principalement en vue de procurer à ce prince un équivalent du royaume d'Espagne et des Indes qui serait en ce cas à l'un de mes petits-fils, on pourrait former un autre équivalent assez avantageux à l'empereur et moins dangereux pour l'Italie : ce serait de donner par cette alternative, comme il a été dit, le royaume d'Espagne, les Indes et les autres pays et places dépendant de cette monarchie à l'un de mes petits-fils, à l'exception des royaumes de Naples et de Sicile qui seraient donnés à l'archiduc, avec les Pays-Bas et le Milanais au prince électoral de Bavière. Les Hollandais trouveraient également dans cette disposition la sûreté de leur barrière, et la puissance de l'empereur en Italie n'y serait pas aussi à craindre qu'elle le serait si la proposition que le roi d'Angleterre vous a faite était admise. Vous saurez le sentiment de ce prince sur ce que je vous écris et vous m'en informerez.

« Quant à l'autre alternative, les royaumes de Naples et de Sicile avec les places de Toscane ne peuvent se regarder comme un partage dont mon fils puisse se contenter pour lui tenir lieu de tous ses droits. Les exemples du passé n'ont que trop appris combien ces États coûtent à la France, le peu d'utilité dont ils sont pour elle et la difficulté de les conserver. Si le duché de Luxembourg était joint à cette alternative, comme je l'avais proposé, l'acquisition m'en paraîtrait si importante pour la sûreté

des frontières de mon royaume, et non pas pour porter inutilement la guerre sur le Bas-Rhin, que cette alternative mériterait fort d'être examinée; mais dans l'état que le roi d'Angleterre les propose toutes deux, je n'en vois aucune que je puisse choisir, et je n'ai d'autres ordres à vous donner que de lui bien faire voir les inconvénients que je remarque dans l'une et dans l'autre, d'entrer avec lui dans les expédients capables de lever ces difficultés ; enfin, de lui expliquer mes sentiments avec la même sincérité qu'il témoigne et dont je dois user avec lui pour parvenir au but que je me propose, étant persuadé qu'il a le même dessein de concourir au maintien du repos de l'Europe.

« Vous devez, en cette occasion, lui renouveler encore les assurances que vous lui avez déjà données du désir que j'ai d'entretenir avec lui une parfaite intelligence, si elle s'établit une fois telle qu'elle le serait après un pareil traité; je puis dire qu'il verrait qu'il n'aurait rien perdu à proposer mon alliance à côté de la maison d'Autriche, et quoiqu'il soit bien maître dans son royaume, il arrive des conjonctures en Angleterre où de prompts secours pourraient être d'une grande utilité. J'espère qu'ils ne lui seront jamais nécessaires; mais, pour me servir de ses mêmes termes : s'il devient Français, ses intérêts deviendront aussi les miens.

« Voilà quelles sont les dispositions où je suis à son égard, et indépendamment des nouveaux traités dont je pourrais convenir avec lui, mon intention est d'accomplir présentement ce que je lui ai promis par celui de la paix.

« Le seul ordre que j'aie à vous donner pour finir cette lettre, est de confirmer encore ce que je vous ai marqué par la précédente, que je ne puis confirmer : dans l'une ni dans l'autre des alternatives, la proposition de céder *aucune des places que j'ai dans les Pays-Bas; que le Port-Mahon* entre les mains des Anglais ou des Hollandais et la *cession d'une place dans les Indes occidentales* à l'une de ces deux nations me paraît la ruine du commerce de toutes celles de l'Europe dans la Méditerranée et dans les Indes, et qu'enfin ce que vous aurez à faire présentement est de proposer au roi d'Angleterre toutes les difficultés que je vous ai marquées dans cette lettre, les expédients qu'il

me paraît que l'on pourrait trouver, et de me rendre un compte exact des sentiments de ce prince sur une affaire aussi importante. Comme je suis persuadé qu'il y veut entrer de bonne foi et s'unir aussi constamment avec moi qu'il vous en a assuré, je ne doute pas que ce motif ne serve de règle à ce qu'il vous dira. » (1)

Tel est le début d'une négociation qui se poursuivra pendant plusieurs années avec les péripéties les plus inattendues. Un premier traité de partage est en effet conclu avec Guillaume; mais, au moment où la paix de l'Europe paraît assurée, le prince électoral de Bavière, qui était appelé au trône d'Espagne, meurt subitement, et tout est remis en question. Louis XIV parvient cependant à négocier un second traité qui, pour prix de la cession de l'Espagne, nous donne la Lorraine. Fidèle à l'ancienne politique française, et pressentant d'où pouvait venir le danger, il veut étendre la France vers le Nord et nous assurer de ce côté des frontières infranchissables. Ces heureuses combinaisons sont à leur tour renversées par la mort de Charles II, qui donna à un petit-fils de Louis XIV toute la monarchie espagnole. Ce fut pour nous la source des plus grands désastres. Ce legs, Louis XIV n'en était pas moins obligé de l'accepter, car Charles II avait décidé que, sur le refus du duc d'Anjou, l'héritage irait tout entier à l'archiduc Charles; c'était reconstituer en Europe l'empire de Charles-Quint. La correspondance de Louis XIV pendant ces trois années prouve du moins qu'il n'a rien épargné pour échapper à cette terrible extrémité; c'est dans ce but qu'il a négocié avec Guillaume III et les États Généraux les deux traités de partage dont ses lettres nous racontent l'histoire. Leur publication attestera sa sincérité, en même temps qu'elle montrera toutes les ressources de son génie. Nous avons la ferme confiance qu'elles ne seront pas inutiles à sa gloire.

(1) Archives des affaires étrangères, 1698. Fonds d'Angleterre.

Hermile REYNALD.

LA CARMÉLITE[1]

I

Le couvent des Carmélites est construit aux portes de Beaucaire, sur un rocher qui baigne dans le Rhône. C'était autrefois une commanderie de Templiers. Son ancienneté se devine à la physionomie architecturale des bâtiments restaurés flanqués de deux tours massives, à l'épaisseur des murailles, à la hauteur des voûtes, à la coupe ogivale des fenêtres.

Le parloir dans lequel la sœur tourière venait de faire entrer Nicolette, était une vaste pièce éclairée par deux croisées s'ouvrant sur le fleuve et divisée dans sa largeur par une haute grille en fer revêtue, sur toute sa surface, de pointes menaçantes. De l'autre côté de cette grille, un long voile noir tendu dérobait les religieuses à la curiosité des visiteurs. Les murs blanchis à la chaux n'avaient d'autre ornement qu'un crucifix, une statuette de saint Joseph en bois peint et, imprimées en grosses lettres noires sur des tableaux en carton, des maximes empruntées à sainte Thérèse : « Tout passe. — Qui possède Dieu ne manque de rien. — Que rien ne te trouble. — Dieu est toujours le même. — Dieu seul suffit. » Le mobilier se composait de douze chaises et d'une table en sapin. Sur la table, un tapis brun ; devant chaque chaise, une étroite natte de paille jetée sur la nudité des larges dalles.

Depuis trois années que Nicolette habitait Beaucaire, il ne se passait guère de jour qu'elle ne visitât le couvent du Carmel,

tantôt pour prier dans la chapelle, tantôt pour s'entretenir avec la prieure, dont les conseils éclairaient et fortifiaient son âme indécise, en proie aux luttes qui, dans toute conscience chrétienne, précèdent l'épanouissement d'une vocation religieuse. On la connaissait dans la maison; elle y était traitée en amie qu'on veut attirer, qu'on savait devoir s'y fixer tôt ou tard, et ce fut avec un empressement familier que la tourière revint au bout de quelques instants lui annoncer que la Mère supérieure allait se rendre à son appel.

Restée seule dans le parloir, Nicolette s'approcha d'une fenêtre, appuya son front contre la vitre tiède encore de la chaleur du jour, et se tint là, toute rêveuse, le regard captivé par l'immensité du paysage qui se déroulait sous ses yeux.

Au pied du roc taillé à pic, verdâtre à sa base et à sa cime doré par le soleil couchant, coulait le Rhône avec ses vagues tumultueuses, ses tourbillons redoutables, son écume blanchâtre, et les reflets dont la lumière méridionale, ardente et crue, rayait ses eaux rapides, entraînées ainsi qu'un torrent débordé. Sur là largeur de son lit, parallèlement au viaduc du chemin de fer, dont les arches brunies encadraient des coins d'horizon tremblant où se confondaient dans une brume argentée le bleu du ciel et le vert du flot, un pont suspendu se balançait à l'extrémité de câbles en fer, fixés aux piles massives plantées en plein courant. De l'autre côté du fleuve, le château de Tarascon dressait ses vieilles murailles et ses créneaux, qui allongeaient leur ombre sur le quai descendant vers la grande place de la ville. Le long des rives aux berges escarpées, se déroulait un double rideau de cyprès et de saules, au delà duquel les toitures rouges, les façades grises, les volets verts, parsemaient de taches toutes vibrantes sous le soleil les verdures roussies et poussiéreuses. Sur la droite, à l'entrée de la plaine de Beaucaire, le canal du Midi traçait un sillon lumineux, droit et régulier, qui allait se perdre au loin entre des champs couverts d'oliviers rabougris et difformes, étalant leur feuillage sombre sur le sol desséché. Puis, à travers les vastes étendues bornées au loin par la chaîne des Alpilles, c'étaient des routes toutes blanches, se croisant et s'enchevêtrant, fuyant entre les blés jaunis et les

vignes aux longs rameaux rampants. Le jour éclatant s'apaisait, remontait le long des collines aux flancs roses, au sommet desquelles commençait à se lever une brise fraîche dans l'ombre dont les enveloppait peu à peu le soleil déclinant.

— Qu'il serait doux de vivre ici, toujours, en présence de Dieu et de son œuvre! soupira Nicolette. Je l'aimerai avec plus de passion, je le prierai avec plus de ferveur, s'il daigne m'ouvrir cette sainte maison.

Comme si ce cri de son âme eût été écouté, un bruit se fit de l'autre côté de la grille, et une voix de femme dit avec douceur :

— Loué soit Notre-Seigneur Jésus-Christ!

— A jamais! se hâta de répondre Nicolette en venant s'asseoir contre la grille, afin de se rapprocher de la prieure qu'elle entendait, mais ne pouvait voir, la règle des Carmélites leur interdisant de se montrer à des étrangers autrement que voilées.

— Est-ce vous, mademoiselle Suarez? reprit la voix.

— Je vous attendais, ma mère!

— Vous désirez me parler, ma chère fille?

— Toujours au sujet des résolutions que je dois prendre, oui, ma mère.

— Je vous écoute.

— Vous savez, ma mère, reprit Nicolette, que depuis trois ans je suis décidée à embrasser la vie religieuse; que ce désir, longtemps combattu par ma famille, est devenu plus puissant et plus irrésistible après la mort de mon père. J'avais perdu ma mère étant encore au berceau. Le nouveau malheur qui m'a frappée m'a faite orpheline. Je n'ai plus d'autre parent que ma sœur; elle est mariée et heureuse. Je ne manquerai donc à personne en me donnant à Dieu, et je suis libre, alors qu'il m'appelle, d'aller à lui. Vous avez reçu sur ce point mes confidences.

— Et j'en ai gardé le souvenir, car elles m'ont vivement impressionnée. J'ai cru y voir un symptôme de votre vocation, surtout quand vous m'avez révélé qu'à l'âge de seize ans vous aviez spontanément fait vœu de chasteté perpétuelle, et que ce vœu, vous ne l'avez jamais regretté.

— Jamais, ma mère ; pas plus que je n'ai douté de ma vocation. Le doute qui s'était élevé dans mon âme tenait, vous ne l'ignorez pas, à une autre cause. Le divin Sauveur me voulait, j'en étais sûre, sa volonté s'étant manifestée à moi par des signes certains. Mais sous quelle forme désirait-il que j'entrasse à son service ? Devais-je me consacrer aux malades et aux pauvres? Devais-je frapper à la porte d'un cloître tel que celui-ci? J'ai longtemps hésité, suppliant le ciel de me désigner clairement l'ordre que je devais choisir. Enfin, sur le conseil de mon directeur, l'abbé Cardenne, j'ai fait une retraite, au terme de laquelle une confession générale lui a permis de discerner dans mon âme le témoignage décisif de la volonté du Seigneur. Je viens donc vous annoncer que cette volonté s'est trouvée d'accord avec mon secret désir.

— Votre choix est fait? s'écria vivement la prieure.

— Oui, ma mère, et, dans quelques semaines, je vous prierai de m'ouvrir les portes du Carmel. J'aurai alors atteint l'âge de ma majorité; le consentement de mon tuteur ne me sera plus nécessaire ; je serai libre.

— Les portes du Carmel s'ouvriront devant vous, ma chère fille, si vous persistez dans votre dessein. Jusque-là, continuez à prier, afin que le Seigneur vous éclaire!

— Oh ! ma mère, répondit Nicolette, depuis le jour de ma première communion j'ai souhaité, passionnément souhaité, de le servir, d'être à lui, de n'être qu'à lui, de lui offrir toute ma vie.

— Ce souhait pieux n'implique pas forcément une vocation religieuse. Vous pouvez servir Jésus en restant dans le monde; là aussi il faut des exemples.

— Que d'autres les donnent! A chacun sa tâche! Moi, je sens bien que je ne saurais être heureuse que dans la paix du cloître!

— Notre règle est sévère, mon enfant, insista la prieure.

— Serait-elle plus sévère encore, je la trouverais douce! Prier au pied de la croix, continua Nicolette d'un accent où se révélaient l'enthousiasme de son âme surnaturalisée et l'ardeur de sa foi ; contempler Dieu, l'implorer pour ceux qui l'oublient, expier les péchés de ceux qui l'offensent, se mortifier, jeûner, se

vêtir de bure, porter un cilice, cela n'est que volupté, ma mère, vous le savez bien. Est-il au monde une joie qui vaille la joie de s'immoler à Jésus-Christ?

Et ses beaux yeux rayonnant d'une flamme étrange, Nicolette redressait sa fine tête brune, regardant, transfigurée, la voûte du parloir, comme si par delà cette voûte elle eût aperçu le Crucifié dans sa gloire, l'amant divin qui nous ravit nos filles, embrase d'amour leur cœur extasié, leur inspire les sacrifices héroïques et les pousse au martyre.

— Qu'il soit donc fait comme vous le voulez, mon enfant, reprit la supérieure, remuée jusqu'aux entrailles par le cri qu'elle venait d'entendre. Aussitôt que vous m'aurez fait savoir que vous êtes prête, je soumettrai votre demande à nos mères professes. Elles vous accueilleront avec bonheur, je le sais, et pendant la durée de votre noviciat, nous aurons le loisir de rechercher si véritablement notre Sauveur vous veut.

Le visage de Nicolette s'épanouit dans un sourire de contentement. Toute radieuse, elle se leva.

— Adieu donc, ma mère ! s'écria-t-elle ; à bientôt.

Elle sortit du parloir, traversa une petite cour, entra dans la chapelle et s'agenouilla. Comme elle était heureuse! Elle touchait enfin au but si longtemps poursuivi. Quelques jours encore, et, parée comme une fiancée, elle viendrait se prosterner sur les marches de l'autel, célébrer ses noces avec l'Époux qu'elle se donnait librement. Puis elle franchirait la grille mystérieuse qui s'étendait à gauche de cet autel ; elle prendrait place dans le chœur des religieuses ; elle aurait sa part de leurs prières et de leurs travaux ; elle se préparerait à prononcer les vœux éternels dont elle savait par cœur la formule, tant elle s'était accoutumée à la répéter dans le silence de ses veilles consacrées à des méditations, véritable apprentissage de la vie monastique, dont son pieux enthousiasme ne lui laissait voir que les roses. Et dans un élan d'ardeur confiante et jeune, elle évoquait le tableau de son existence future, elle remerciait Dieu qui lui préparait tant de douces heures que ne connaîtront jamais ceux qui n'ont pas subi l'indescriptible folie de la croix. Toute brûlante était la prière qui montait de ses lèvres vers son

divin Maître et vers l'immortelle et sainte Thérèse, la grande réformatrice du Carmel, brûlée aussi de toutes les flammes du céleste amour, dont elle voulait imiter les exemples et pratiquer les vertus.

Tout à coup, de l'autre côté de la grille claustrale qui séparait le chœur des religieuses de la partie de la nef réservée aux fidèles, elle entendit un bruit de pas. La Communauté se réunissait pour l'office du soir. Bientôt une psalmodie lente et monotone s'éleva dans le silence de la chapelle assombrie par la chute du jour. Il semble que ces accents uniformes ne pouvaient émouvoir l'âme de Nicolette accoutumée à les écouter. Mais, dans l'état d'esprit où elle se trouvait, il lui parut qu'ils arrivaient à ses oreilles pour la première fois. Toutes les joies du cloître, ces joies qu'elle brûlait de connaître, lui apparaissaient dans ce cantique triste et doux, chanté sur un ton de mélopée, sans harmonie et sans couleur.

Elle fut bouleversée. Des larmes roulèrent de ses yeux sur ses mains croisées, fiévreuses et tremblantes, tandis que son âme se répandait aux pieds de Dieu, en supplications passionnées. Elle resta ainsi, abîmée dans sa prière, et ne songea à partir que lorsque l'office eut pris fin.

Taillé à pic du côté du Rhône, comme un mur de forteresse, le rocher à la cime duquel s'élevait le couvent s'abaisse par une pente douce du côté de la plaine. Le chemin circule à travers les garrigues, en coupant un bois de chênes verts, bas et clairsemés, venus parmi les blocs calcaires. Le feuillage de quelques figuiers égaye seul cette végétation desséchée, sur laquelle le mistral impétueux pousse d'en bas des flots de poussière. C'est ce chemin que prit Nicolette en sortant de la chapelle. Tout agitée encore par l'émotion qu'elle venait de ressentir, elle emportait avec soi l'ineffaçable impression de ces moments qui lui avaient montré son bonheur prochain.

Maintenant, la brusque fraîcheur de l'air annonçait la nuit. Le ciel se violaçait. Au bord des vapeurs pâlies, entraînées dans l'espace, s'éteignaient lentement l'or et la pourpre des derniers rayons du jour. Les astres, l'un après l'autre, perçaient l'azur blanchissant. Le Rhône devenait noir, sa rumeur plus plaintive

et plus grave. Dans les rues de Beaucaire, des lampes s'allumaient aux fenêtres béantes des maisons assombries ; les réverbères, peu à peu, étoilaient l'ombre.

II

Autour de la maison, le long des treilles grimpantes, la nuit se faisait plus obscure. Sur le perron, Nicolette, en entrant dans le jardin, aperçut, appuyée à la balustrade en pierre, une fine et blanche silhouette de femme. Elle reconnut sa sœur.

— Me voilà, Irène ! lui cria-t-elle en traversant la pelouse pour la rejoindre plus vite.

— Je commençais à être inquiète, ma chérie, répondit Irène en la recevant dans ses bras, tout essoufflée.

Nicolette l'embrassa :

— Le temps passe vite quand on prie.

Puis elle ajouta :

— Ton mari est-il arrivé ?

— Non ; il m'a télégraphié de Marseille que son retour est remis à demain.

— Je respire ; c'est lui surtout que je craignais d'avoir fait attendre. Rentrons.

Nicolette entraîna sa sœur dans la maison. Le dîner était servi. Sous la flamme de la lampe, le couvert dressé, l'ameublement de la salle à manger, la toilette d'Irène, révélaient la vie large et luxueuse, des habitudes de bien-être et d'élégance.

Mme Malivert était vêtue d'une robe blanche dont le corsage, aux plis amples, flottait autour de sa taille. Aux épaules et aux bras, l'étoffe transparente se dorait de la chaude couleur de la peau. Une dentelle jetée sur les cheveux en assombrissait la masse blonde, soyeuse et légère. La figure, aux traits délicatement dessinés, quoique ronde et pleine, s'éclairait de l'expression douce et caressante des yeux bleus, où se révélait une âme plus tendre qu'ardente. C'était, dans l'épanouissement de son opulente beauté, un saisissant contraste avec Nicolette, petite et brune, si maigre dans sa robe noire qu'elle semblait n'avoir que

le souffle, et comme consumée par un feu intérieur dont son regard, détaché de la terre, trahissait la violence. Jamais fleurs d'un même arbre ne furent plus dissemblables que ces deux jeunes femmes nées des mêmes parents.

Leur mère était morte en mettant Nicolette au monde. Élevées par leur père, Joseph Suarez, architecte à Paris, elles l'avaient perdu seize ans plus tard. A cette époque, Irène était déjà mariée. Toute jeune, elle avait épousé, quoiqu'il eût le double de son âge, un riche propriétaire du Gard, M. Jacques Malivert. Elle habitait Beaucaire avec lui. Après la mort de son père, elle avait offert à Nicolette, qu'elle chérissait, un asile accepté avec reconnaissance.

Depuis cette époque, les deux sœurs vivaient en commun. Nicolette rêvait déjà des douceurs de la vie monastique qu'elle se proposait d'embrasser. Elle ne faisait pas mystère de ses projets; mais elle en avait ajourné l'exécution jusqu'au moment où, ayant atteint sa majorité, elle pourrait disposer librement d'elle-même et obéir au penchant qui l'entraînait vers le cloître, sans avoir à lutter contre la volonté de son tuteur, Jacques Malivert, qui lui refusait son consentement.

En attendant la réalisation de ses espérances, elle se considérait comme consacrée à Dieu. De pieux exercices remplissaient ses journées. Quoique retenue encore dans le monde qu'elle était résolue à fuir, elle se plaisait à y vivre comme une religieuse. Elle écartait tout plaisir et toute distraction; elle allait toujours vêtue d'une robe noire, jeûnait, priait, s'imposait des privations de toutes sortes, et n'était heureuse que lorsqu'elle pouvait s'agenouiller, tantôt dans sa chambre où elle prolongeait ses veilles, prosternée devant Dieu, tantôt dans la chapelle des Carmélites, vers laquelle l'attiraient une puissance secrète et un invincible attrait.

La douleur dans l'âme, Irène voyait approcher le moment où sa sœur lui échapperait. Elle l'aimait tendrement. Dans la tristesse de son existence, elle ne connaissait d'autre joie que celle de cette affection payée de retour, mais condamnée à être brisée tôt ou tard. Mariée à un homme plus âgé qu'elle, elle n'avait pas trouvé les félicités qu'engendre l'amour. Séduit un jour par sa

beauté, peut-être aussi par le chiffre de sa dot, Malivert, en l'épousant, n'avait rien compris à cette créature délicate et sensible qui s'était laissé prendre sans se donner. Après avoir cru la conquérir, il n'avait pas su se faire aimer d'elle. Irène, en lui, voyait un maître et non un amant. A ses côtés, elle était sans confiance. Le temps, en s'écoulant, loin de la rapprocher de celui dont elle portait le nom, la détachait de lui. Par surcroît de malheur, elle n'avait pas d'enfant; existence vide et dépossédée. Nicolette seule trompait encore son amer désenchantement, en lui tenant lieu de tout ce qui lui manquait. Aussi Irène était-elle saisie d'une âpre angoisse chaque fois qu'elle constatait que Nicolette allait la quitter pour toujours.

Cette préoccupation la dominait ce soir-là, tandis que le dîner se continuait silencieusement. Elle regardait sa sœur avec inquiétude, cherchant à deviner ce que pensait la jeune fille, se demandant si l'évènement qu'elle redoutait allait se produire et Nicolette l'abandonner. Les yeux baissés, Nicolette mangeait du bout des lèvres, touchait à peine aux plats, choisissait les mets les plus simples, repoussait les plus recherchés, comme si elle eût voulu déjà se mortifier et s'essayer aux privations qu'elle subirait dans le cloître. Au dessert, composé de sucreries et de fruits, elle plia sa serviette, la posa près d'elle sur la table et, se croisant les bras après avoir fait le signe de la croix, elle attendit, pensive, que sa sœur eût achevé son repas.

— Tu as fini! Déjà! Tu n'as pas mangé! s'écria Irène.

— J'ai mangé à ma faim et bu à ma soif, répondit Nicolette. Tout le reste serait superflu.

Le domestique qui venait de servir se retirait. Irène plus libre reprit :

— Tu es rentrée bien tard, ma chérie. Je ne t'ai pas demandé où tu t'étais oubliée; mais je devine que c'est chez les Carmélites.

— Chez les Carmélites, en effet.

— Encore!

— Encore et toujours, Irène; je ne suis heureuse que là.

Irène se leva, fit le tour de la table pour se rapprocher de sa sœur et, l'ayant prise par la taille d'un geste maternel, elle l'en-

traîna doucement jusque dans le salon qui communiquait avec le jardin par une grande porte vitrée. Cette porte, ouverte à deux battants laissait entrer avec le parfum des fleurs la fraîcheur du soir. Irène s'assit et, retenant Nicolette debout devant soi, elle lui dit :

— Ingrate enfant, les efforts que je fais pour que tu sois heureuse près de moi ne sont donc rien ?

— Mon cœur en gardera fidèlement le souvenir, ma bonne Irène, et tu sais bien que ma reconnaissance demeurera éternelle comme ma tendresse pour toi. Mais personne ne peut rivaliser avec Dieu pour assurer le bonheur de ses créatures. Il est la source de toute joie et de tout amour. Allons, embrasse-moi et ne gronde pas.

— Oh ! je ne gronde pas, soupira Irène. Mais je suis si triste en devinant que tu songes à me quitter !

— Pourquoi parler de notre séparation ? L'heure est proche où j'abandonnerai cette maison ; mais elle n'a pas encore sonné. Jusque-là, jouissons paisiblement de la joie d'être ensemble.

— C'est donc vrai ! Tu veux partir ?

— Peut-on résister à la voix du ciel ? Longtemps j'ai pu mettre en doute sa volonté ; je ne le peux plus aujourd'hui. Au printemps prochain, j'entrerai chez les Carmélites.

Ce fut dit d'un accent dont la douceur cachait mal la fermeté, et qui révélait un dessein définitivement arrêté. Irène connaissait trop bien sa sœur ; depuis trop longtemps elle était initiée à ses perplexités et à ses espérances, pour tenter un effort qu'elle savait devoir être vain. Mais elle ne put retenir ses larmes ni les lui dissimuler.

— Ne dirait-on pas que je me condamne à quelque affreux supplice ! s'écria Nicolette joyeusement. Si tu pouvais comprendre combien je suis heureuse, petite sœur, tu ne pleurerais pas. Loin de pleurer, tu te réjouirais avec moi.

— Me réjouir quand je vais te perdre !

— Tu ne me perdras pas. Tu pourras me voir...

— T'entendre peut-être, mais non te voir. Ne seras-tu pas derrière une grille, sous un voile qui me dérobera tes traits ? Ah ! Nicolette ! Nicolette ! enfermée dans ton cloître, pourras-tu

songer sans remords à la douleur que tu m'auras causée ? Je t'aime si tendrement, ma chérie ! N'es-tu pas plus que ma sœur? N'es-tu pas ma fille? Après la mort de notre mère, n'est-ce pas moi qui l'ai remplacée près de toi? Quand tu étais toute petite, et quoique je ne fusse ton aînée que de sept ans, ne t'ai-je pas prodigué des soins maternels? N'ai-je pas veillé sur ton enfance maladive? N'est-ce pas à ma sollicitude que tu dois de vivre?

— Tais-toi! tais-toi! murmura Nicolette en posant l'une de ses mains sur la bouche de sa sœur. Ce que tu rappelles là, je ne l'ai jamais oublié et je ne l'oublierai jamais. Mais est-ce l'oublier que de vouloir se consacrer à Dieu? Là-bas, ma sœur bien-aimée, je te prouverai encore ma tendresse en priant pour toi.

— Eh! cela fera-t-il que ton départ ne me laisse seule au monde?

— Seule au monde! Et ton mari?...

— Mon mari! murmura Irène avec découragement.

— Jacques t'aime.

— Il m'aime à sa manière, en égoïste, en despote, avec les brutalités et les emportements de sa nature. Quand, après quelque violence, il me fait un présent et m'embrasse en me l'offrant, il croit avoir réparé ses torts! Hélas! il ne sait pas quelle meurtrissure il me laisse au cœur. Ah! si les jeunes filles savaient à quoi elles s'exposent en se mariant au gré de leurs parents et non à leur propre gré, elles y regarderaient à deux fois avant de s'engager.

— Mais tu m'affliges, ma chérie, dit Nicolette en s'agenouillant devant sa sœur. Es-tu donc si malheureuse? Souvent, trop souvent, j'ai été témoin des scènes dont tu parles; j'ai pu juger ton mari; je sais qu'il n'a pas une âme égale à la tienne; je sais qu'accoutumé à commander à ses ouvriers, à les contenir sous le frein d'une discipline rigoureuse, il apporte ici des exigences déplacées. Souvent je t'ai vue pleurer; mais souvent aussi, je l'ai surpris à tes pieds, te demandant pardon. Je te croyais résignée à ses défauts.

— Se résigner est aisé quand on aime.

— Ne l'aimes-tu donc pas? demanda Nicolette avec un accent d'effroi.

— Il a vingt ans de plus que moi! répondit Irène.

Et plus bas, elle ajouta :

— Si encore j'avais un enfant!...

Et comme elle pleurait, Nicolette la prit entre ses bras en disant :

— Je prierai pour toi, ma sœur bien-aimée; le ciel m'exaucera ; il te rendra la paix avec le courage.

— Le courage et la paix me seraient rendus si tu me restais, Nicolette. T'ayant à mes côtés, je me sentais forte. Mais, toi partie, que deviendrai-je? Je n'ai compris toute l'étendue de mon malheur que depuis ces quelques jours où je te devine toute frémissante du désir de t'en aller ailleurs. La solitude dans laquelle tu vas me laisser m'épouvante.

Un silence suivit ces paroles. On n'entendait rien que les sanglots qui gonflaient la poitrine d'Irène et les baisers sous lesquels Nicolette essayait de les apaiser.

— Je ne suis pas encore partie, dit enfin celle-ci, cherchant à calmer la peine dont elle venait de recevoir la confidence; je t'aime trop pour t'abandonner si tu es malheureuse.

— Tu renoncerais à tes projets? fit Irène en relevant la tête.

Cette question parut surprendre Nicolette. Subitement, son effusion tombait, son visage se transformait, exprimait son étonnement, devenait froid comme si, dans le langage qu'elle venait d'entendre, elle eût découvert un piège.

— Y renoncer est impossible, dit-elle sèchement. Je ne peux que les ajourner jusqu'au moment où tu seras faite à l'idée de notre séparation.

— Je ne m'y ferai jamais, s'écria Irène avec emportement, et puisque tu dois quitter cette maison, autant à présent que plus tard. Ah! implacable égoïsme des âmes qui se livrent au Christ, je te reconnais! C'est toi qui me prends ma sœur. Pars, continua-t-elle en se levant, le regard fixé sur Nicolette toujours agenouillée; pars quand tu voudras. Je ne te disputerai pas à Dieu.

Sans rien ajouter, elle marcha vers la porte ouverte sur le

jardin. Mais au moment où elle allait en franchir le seuil, un cri de sa sœur l'arrêta.

— Est-ce toi qui me parles, Irène? demandait celle-ci.

Irène se retourna. Elle vit Nicolette qui la regardait toute pâle, et tendait de son côté ses mains suppliantes. Le ressentiment qui la dominait s'évanouit. Elle se précipita vers sa sœur, la releva d'un mouvement passionné et, la tenant entre ses bras, la couvrit de baisers et de larmes.

— Pardonne-moi, lui disait-elle; tu n'as jamais su, tu ne peux savoir combien je suis malheureuse. Ah! si je pouvais te dire! Mais, non, je ne dois pas troubler la sérénité de ton âme, ma chère sainte; je dois garder le silence. Tout à l'heure, tu me promettais de prier pour moi. Oui, prie, prie pour ta pauvre Irène, ma chérie!

— Mais que me caches-tu donc? s'écria Nicolette effrayée par le trouble où elle voyait sa sœur.

— Tais-toi, tais-toi! reprit celle-ci; ne m'interroge pas; il n'est pas en mon pouvoir de te répondre.

De nouveau, elle s'éloigna à grands pas et disparut dans l'ombre du jardin, sans que cette fois l'appel de sa sœur pût la retenir.

III

Vers minuit, Nicolette, retirée dans sa chambre, priait encore. C'était ainsi tous les soirs. Depuis longtemps elle s'astreignait à une règle sévère, tout heureuse de sa servitude volontairement acceptée. Elle ne se couchait qu'après avoir longuement médité, ayant aux doigts, quand elle s'étendait sur sa dure couchette, le rosaire qu'elle égrenait en s'endormant.

Ce jour-là, elle s'était adressée à Dieu avec une ferveur où respirait sa tendresse pour Irène; elle le suppliait de couvrir de sa protection sa sœur malheureuse, de la consoler, de lui donner la paix intérieure et de lui rendre le bonheur perdu.

Un grand calme berçait la maison. Des bruits de roues sur la route, quelque cri de bateliers descendant le canal au fil de

l'eau, troublaient seuls le silence. Par la croisée que la chaleur obligeait Nicolette à laisser entr'ouverte, un rayon de lune faisait sa trouée dans la chambre, allongeant sur le parquet sa lumière ainsi qu'un sillon d'argent, et dans ce sillon, comme ravivées par ses feux, passaient les suaves émanations qui montaient du jardin.

Au moment où l'horloge de la ville répandait dans l'air les douze coups de minuit, Nicolette se leva, ayant fini ses dévotions. Elle ouvrit la croisée toute grande, s'accouda au balcon et respira la brise fraîche du Rhône qui chantait dans les feuillages, en secouant la poussière dont le vent, durant le jour, les avait chargés. Elle resta ainsi, les yeux levés vers le ciel tout embrasé de la clarté des étoiles flamboyantes. Ses lèvres demeuraient immobiles. Mais de son cœur montaient des prières nouvelles, dans lesquelles elle s'abîmait, détachée de la terre, emportée dans le rêve qui lui montrait au delà de l'azur les félicités éternelles promises aux élus. Enfin elle rentra, tira le rideau sur la fenêtre close et commença sa toilette pour la nuit, debout au milieu de la chambre, évitant de se regarder dans la glace, détournant les yeux de son corps de vierge, comme pour ne pas s'exposer à tirer orgueil de sa beauté, et tressant en une natte épaisse ses cheveux dénoués.

Tout à coup, dans le silence, du côté de la chambre de sa sœur, à l'autre extrémité de la maison, éclata un cri de détresse, tombé d'une bouche de femme et suivi presque aussitôt de la détonation d'une arme à feu qui fit trembler les murailles. Puis, ce fut dans l'escalier le bruit d'une course affolée, et, dominant le vacarme, des exclamations de colère poussées par une voix que Nicolette reconnut pour celle de son beau-frère Jacques Malivert. Le sang glacé par l'effroi, elle demeurait immobile, les pieds cloués au parquet. Mais cette immobilité ne dura qu'une seconde. Convaincue que sa sœur courait un péril, elle s'élança pour lui porter secours; elle fut arrêtée aussitôt. La porte venait de s'ouvrir, poussée avec fracas par un bras vigoureux. Nicolette ne put retenir une plainte et recula terrifiée jusqu'au fond de la chambre, croisant fiévreusement les bras sur sa poitrine que voilait à peine le corsage dégrafé. Sur le seuil béant, enca-

drant l'obscurité de la galerie, Irène apparaissait, les cheveux sur les épaules, la face convulsée. Elle n'était pas seule. Sa main crispée étreignait celle d'un jeune homme, tête nue, horriblement pâle sous l'épaisse moustache noire qui balafrait son visage, et revêtu de l'uniforme des officiers de hussards que Nicolette se souvenait d'avoir rencontrés à Tarascon où ils tenaient garnison. Il résistait et se débattait ; mais elle le traînait derrière elle, quelque effort qu'il fît pour retourner sur ses pas. Elle l'obligea à entrer et, le désignant à Nicolette, elle dit, tremblante, folle d'épouvante :

— Sauve-nous, Nicolette ; dis que c'est pour toi qu'il était ici.

Sans attendre la réponse de sa sœur, elle traversa la pièce en courant. A la tête du lit, une porte donnait accès dans une chambre non habitée par où elle pouvait regagner la sienne. C'est par là qu'elle disparut.

— Qui êtes-vous, monsieur? Que faites-vous ici? s'écria Nicolette.

— M. Malivert nous a surpris en haut de l'escalier, au moment où sa femme me ramenait. Il a tiré sur nous et il nous cherche. C'est elle qui m'a conduit ici.

Alors Nicolette comprit. Ses traits se décomposèrent ; une horrible pâleur les voila et, se redressant, elle protesta.

— Mais c'est infâme ! Allez-vous rejeter sur moi la responsabilité de votre crime ?

L'officier se rapprocha d'elle.

— Soyez sans inquiétude, mademoiselle, nous ne sommes pas encore morts. J'ai mon épée et je vous défendrai.

— Contre qui, malheureux?

Elle ne put achever. Jacques Malivert se dressait sur le seuil. Grand, les épaules larges, une encolure de taureau, la barbe rousse sillonnée de poils grisonnants, l'œil allumé par la colère, brandissant un revolver, il était terrible. D'abord, il ne vit que l'officier.

— Je te tiens, misérable, rugit-il, et cette fois tu ne m'échapperas pas. Après toi, ta complice y passera.

Son bras se levait, dirigeant l'arme sur l'amant de sa femme.

Celui-ci bondit. D'une main ferme, il abattit ce bras menaçant et le contint, malgré les efforts de Malivert pour se dégager de cette étreinte. Ce fut, pendant une minute, un combat corps à corps. L'officier, violemment repoussé, dut lâcher prise. Mais le revolver tomba. Il y mit le pied, bravant du regard son adversaire désarmé, qui de nouveau se serait jeté sur lui si Nicolette, sortant de l'ombre où elle se dissimulait, ne s'était avancée brusquement.

— Pourquoi voulez-vous nous tuer, Jacques? demanda-t-elle. Quel mal vous avons-nous fait?

— Vous, Nicolette! s'écria Malivert stupéfait. Ce n'est donc pas Irène!

— Vous le voyez bien.

— C'est pour vous que monsieur est venu?

— C'est pour moi.

Le regard assombri de Jacques s'éclairait; le drame tournait à la comédie. Railleur, presque gai, il continua :

— Vous la sainte, vous la pure, vous l'hermine immaculée, vous recevez la nuit un jeune homme dans votre chambre!

Sous cette odieuse accusation, elle se sentit défaillir et ouvrit la bouche pour se justifier. Mais Jacques ne lui en laissa pas le temps; et désignant sur la table un chapelet à côté d'un livre d'heures, il ajouta :

— Est-ce pour le convertir et lui apprendre à réciter des *Pater* et des *Ave* que vous l'avez appelé? Allons, répondez-moi!

— Je pourrais vous répondre si vous étiez en état de m'entendre, balbutia-t-elle. Mais nous ajournerons toute explication jusqu'au moment où vous aurez recouvré quelque sang-froid. Si vous n'aviez tiré sur nous tout à l'heure, si vous ne nous aviez obligés à fuir devant vous, je vous aurais déjà démontré...

— Et que m'auriez-vous démontré? Tout cela n'est-il pas assez clair, et la présence de monsieur...

Il n'acheva pas. Son regard brusquement venait de s'arrêter sur le petit lit blanc non encore défait, au-dessus duquel un grand crucifix étendait son ombre sainte. Oh! comme il protestait, ce lit virginal! Comme il attestait clairement l'innocence de Nicolette!

— Eh bien, non, s'écria Malivert détrompé ; je me refuse à croire qu'une fille telle que vous ait à ce point oublié ses devoirs. Vous avez menti pour détourner de la tête de votre sœur ma légitime colère ; vous vous dévouez pour elle.

De nouveau la fureur grondait dans sa voix, s'allumait dans ses yeux. Nicolette comprit qu'en cette heure suprême c'en était fait de sa sœur si elle marchandait son dévouement. Elle prit héroïquement son parti du mensonge et du sacrifice auxquels elle se condamnait.

— En affirmant ce que j'ai affirmé, fit-elle, j'ai dit la vérité. Je suis fiancée à monsieur. C'est par ma volonté qu'il est à cette heure dans votre maison. Mais cela ne vous donne pas le droit de m'accuser d'avoir oublié mes devoirs. Nous n'avons rien à nous reprocher, si ce n'est une imprudence de laquelle, après tout, je ne dois compte à personne, étant libre de mes actes. Quant à ma sœur, si vous la soupçonnez, interrogez-la ; la voici.

Irène entrait, enveloppée dans une robe de chambre, ainsi qu'une femme chassée à l'improviste de son lit, essayant de dissimuler sous une surprise feinte sa violente émotion, non encore dissipée.

— Pourquoi ce bruit ? demanda-t-elle.

Jacques Malivert, au lieu de lui répondre, courut à sa rencontre. La prenant par la main, il l'attira brusquement à lui, et, les yeux dans les yeux, l'interrogea.

— Savais-tu que ta sœur avait renoncé à entrer aux Carmélites et songeait à se marier ?

— Je le savais, répondit Irène toute troublée. Elle m'a parlé plusieurs fois de M. Frédéric de Varimpré.

— Pourquoi ne m'en avoir rien dit ?

— Ce n'était pas mon secret.

— Savais-tu aussi que monsieur venait la nuit ?

— Cela, je l'ignorais.

— C'est la première fois qu'il vient ! objecta Nicolette.

Malivert regardait tour à tour sa femme, Nicolette et l'officier, qui assistait silencieux à cette scène, indécis sur le rôle qu'il devait y prendre. L'attitude du mari disait clairement que l'explication qu'il avait provoquée le laissait incrédule et défiant. Il

parut enfin se décider à la tenir pour vraie et, se tournant vers celui qu'Irène venait d'appeler Frédéric, il reprit :

— Votre présence à cette heure chez moi, monsieur, est un outrage qui nous atteint tous, cette jeune fille que vous avez compromise, ma femme que j'ai soupçonnée, et moi-même dont vous avez violé le domicile. Il est une seule manière de le réparer, et je veux croire que vous êtes prêt à vous conduire en homme d'honneur.

— Je suis prêt, monsieur, répondit Frédéric dominé par les évènements, résigné à les subir.

— Veuillez donc vous retirer. Demain, je vous ferai parvenir mes ordres, oui, mes ordres. — Il accentuait ces mots pour répondre à un geste de l'officier. — Mlle Suarez n'est pas encore majeure, et je suis son tuteur.

Frédéric de Varimpré obéit. Il s'éloigna à pas lents, après s'être incliné devant Irène et devant Nicolette, mais en évitant de saluer Jacques Malivert. Celui-ci le suivit pour le ramener jusqu'à la porte de la maison. Irène les écouta s'éloigner. Quand elle cessa d'entendre le bruit de leurs pas, elle se précipita vers sa sœur en murmurant :

— Je n'oublierai jamais combien tu m'as été miséricordieuse; tu m'as sauvée.

— Et toi, tu m'as perdue! s'écria Nicolette farouche.

— Pardonne-moi, ma sœur!

— Que je te pardonne, quand me voilà obligée de me marier et d'épouser ton amant!

— Dois-je maintenant me jeter aux pieds de Jacques et lui faire l'aveu de ma faute? A ce prix, tu recouvreras ta liberté.

Au lieu de répondre, Nicolette pressa le bras de sa sœur en murmurant :

— Tais-toi; le voilà qui revient.

Jacques rentrait en effet. Pendant sa courte absence, il avait retrouvé sa bonne humeur. D'une voix apaisée, presque caressante, il dit à Nicolette :

— Vous avez été étourdie et légère, petite sœur, et votre conduite pouvait avoir de graves conséquences. Je ne vous ferai pas de reproches, cependant, puisqu'il est convenu que vous

allez devenir la femme de ce beau lieutenant. Le mariage réparera tout, et nous voilà délivrés de la crainte de vous perdre. C'est égal, ajouta-t-il, un sourire ironique sur les lèvres, qui se fût attendu à cela de la part d'une jeune fille qui prétendait finir ses jours chez les Carmélites? Vous nous avez joliment trompés.

Nicolette se taisait. Mais chacune de ces paroles entrait dans son cœur comme une lame acérée, et lui faisait une blessure. Irène eut pitié d'elle.

— Laisse-la, dit-elle à son mari. La pauvre enfant est anéantie.

— Nous reprendrons demain cet entretien, répondit Jacques. Bonsoir, ma chère ; tâchez de dormir ; le sommeil vous apaisera.

Il sortit en faisant signe à sa femme de le suivre, comme s'il eût redouté de la laisser en tête à tête avec Nicolette. Tremblante, Irène obéit, après avoir embrassé sa sœur sans oser lever les yeux sur elle. Celle-ci les regarda partir et entendit le bruit de la porte se fermant derrière eux. Alors un flot de larmes longtemps contenu s'échappa de ses yeux, et, se tordant les mains dans un accès de désespoir, elle s'écria :

— Seigneur, j'ai juré d'être à vous ; c'est à vous seul que je me suis donnée, à vous seul que je veux appartenir. Vous ne voudrez pas que je viole les vœux que j'ai prononcés ; ne m'abandonnez pas et ne permettez pas qu'on m'arrache à vos bras.

Lorsqu'après une nuit d'angoisse et de fièvre, n'ayant pu s'endormir qu'au petit jour, elle s'éveilla, elle était toute brisée. A la sereine joie dont, la veille encore, son âme était pleine, avait succédé un trouble douloureux. La terrible scène effacée par le sommeil se reconstituait dans son esprit, revivait avec tous ses incidents, la frappait de stupeur, au fur et à mesure qu'elle en ressaisissait la cruelle réalité un moment évanouie. Non, elle ne rêvait pas. C'est bien elle qui s'était trouvée, tout à coup, mêlée, innocente, à cette effroyable aventure ; c'est bien elle qu'avait souillée le contact d'un inconnu jeté dans sa chambre au milieu de la nuit ; c'est bien elle que l'égoïsme de sa sœur affolée et

son propre dévouement exposaient sans défense à une infâme accusation.

Qu'allait-elle devenir maintenant? Comment échapper au gouffre creusé sous ses pas? Résolue à se consacrer à Dieu, allait-elle voir sa vocation religieuse se ternir et se briser dans les bras d'un mari aux caresses duquel elle ne songeait qu'avec horreur? Ce mari, elle ne pouvait le subir sans violer le vœu de chasteté prononcé jadis. Mais si elle refusait de l'accepter, elle abandonnait sa sœur aux vengeances de Malivert outragé. Ce n'est qu'en se sacrifiant qu'elle sauverait Irène. Ce sacrifice en perspective l'épouvantait, arrachait à ses lèvres et à son cœur, pour la première fois, un cri de révolte. Dans quel but le ciel la choisissait-il pour de si terribles coups? S'il voulait qu'elle se vouât à lui, pourquoi élevait-il entre elle et le cloître un si redoutable obstacle? C'est en vain qu'elle le lui demandait; il ne répondait pas, et toute tremblante, craignant de l'avoir offensé en essayant de scruter ses desseins, elle retombait découragée, brisée par les entraves imposées tout à coup à son essor vers Dieu.

Dans l'extrême détresse où elle se trouvait, sa pensée la ramenait au souvenir de son confesseur, l'abbé Cardenne. Depuis longtemps, elle était accoutumée à se confier à lui. Elle lui avait ouvert son âme dans ses plus intimes replis; c'est avec son appui qu'elle avait franchi successivement les diverses étapes par lesquelles elle tentait de s'élever vers la perfection chrétienne. Lui seul pouvait, à cette heure, lui montrer la route qu'en ce moment critique elle devait prendre. Elle se décida à aller le consulter sur-le-champ, bien qu'elle comprît qu'il serait impuissant à changer ce qui était et à écarter le dénoûment qu'elle prévoyait.

Les yeux rougis par les larmes, exténuée de corps et d'âme. elle se leva, fit machinalement sa toilette, et, selon son habitude de tous les jours, s'agenouilla pour prier. Mais, hélas! les paroles saintes qui voltigeaient sur ses lèvres ne venaient pas de son cœur. Dans son cœur désolé, la ferveur était refroidie, dissipée par l'obsession qui le dominait. Obsession déchirante! C'était la vision de son avenir transformé, substituée aux espérances lon-

guement caressées. Pour toujours, le couvent se fermait devant elle. Au lieu de l'amant divin dont elle avait souhaité passionnément de porter les douces chaînes, elle aurait un époux qui lui imposerait le joug grossier et abhorré de l'amour humain. Sa virginité offerte au Seigneur, destinée à fleurir pour lui, se flétrirait sous d'impurs et corrupteurs baisers. Cette vision la brûlait, imprimait à son cœur de cruelles morsures, déchaînait dans sa chair un frisson de répulsion et de honte, et glaçait sur ses lèvres, accoutumées à prier, les adjurations qu'elle adressait à Dieu.

IV

Le soleil se levait dans un ciel clair, au fond duquel s'évanouissaient les vapeurs de la nuit. Ses rayons fouillaient les rues étroites, à travers les tentes grises tendues au devant des maisons ; ils coloraient d'une ardente teinte d'or les murailles blanches et nues, les pavés étroits et pointus, arrosés dès l'aube ; ils tiédissaient peu à peu la brise qui montait de la mer le long du Rhône et soufflait sur la ville toute resplendissante dans la joyeuse clarté du matin. Ce n'était déjà plus la nuit ; mais ce n'était pas encore cette lumière crue et aveuglante qui, dans le Midi, enveloppe les choses et les êtres, au milieu des journées d'été, d'une chaleur de feu.

Sa messe dite chez les Carmélites, dont il était l'aumônier, l'abbé Cardenne, rentré dans la petite maison qu'il habitait, parcourait à pas lents l'unique allée de son jardinet, en lisant son bréviaire. Ce n'était ni un jeune homme ni un vieillard. Grand, mince et très pâle, ses yeux clairs sous les boucles de ses cheveux grisonnants donnaient à son visage amaigri une saisissante expression de douceur et de bonté, expression non trompeuse, qui révélait sa tolérance, sa mansuétude, son ardeur au bien et à son zèle à remplir les devoirs de son état. Il résidait à Beaucaire depuis plusieurs années. Autrefois missionnaire, il était venu s'y fixer quand sa fragile santé, ébranlée par les fatigues du plus vaillant apostolat dans les pays africains, l'avait

contraint à renoncer aux périls et aux émotions des longs voyages.

Il vivait là, tranquille, sinon oublié. Ses supérieurs diocésains connaissaient trop bien son mérite et ses vertus pour l'oublier. En diverses circonstances, ils avaient voulu lui faire accepter de hautes fonctions sacerdotales. Mais aux dignités ecclésiastiques il préférait la modeste retraite qu'il s'était choisie ; il persistait à écarter les offres qui lui arrivaient fréquemment ; il s'efforçait de se faire chaque jour plus humble et plus obscur, comme s'il eût redouté la destinée que d'autres rêvaient pour lui, et dont il était le seul à se croire indigne.

En apercevant Nicolette à cette heure matinale, il ne put cacher sa surprise. Elle venait rarement chez lui ; c'est au couvent qu'elle avait contracté l'habitude de le voir. Fermant son livre, il fit quelques pas au-devant d'elle.

— Ma visite vous étonne, monsieur l'abbé, dit Nicolette en le saluant. Elle ne vous étonnera plus quand vous en connaîtrez l'objet.

La pâleur de son visage, l'éclat de son regard, le frémissement de sa voix, firent comprendre à l'abbé Cardenne qu'elle était sous le coup d'une violente émotion.

— Ce que vous avez à me dire est-il donc si pressé? demanda-t-il en la ramenant dans la pièce modestement meublée qui lui servait à la fois de salon et de cabinet de travail.

— Vous allez en juger, monsieur l'abbé. Ce n'est pas pour me confesser que je suis venue, c'est pour vous demander un conseil. Je me trouve dans des circonstances délicates et douloureuses, si douloureuses, si délicates, que j'aurais hésité à les confier à qui que ce soit, même à vous, si je ne savais que les confidences que vous allez recevoir resteront à jamais enfermées dans votre cœur, et qu'aucun évènement ne pourra les en faire sortir.

— Parlez vite, mon enfant ; vous m'effrayez un peu, je vous l'avoue.

Ils étaient seuls : elle, assise, comme écrasée par le fardeau du secret qui allait s'échapper de sa bouche, le regard fixé sur le jardin désert où les buis en bordure, chauffés par le soleil, ré-

pandaient leurs parfums; lui, debout, anxieux, se demandant s'il allait entendre l'aveu d'un crime ou le cri de quelque profonde misère. Nicolette voulut parler, mais les mots fuyaient ses lèvres, et tout à coup un flot de larmes jaillit de ses yeux. L'abbé poussa une chaise contre le fauteuil où elle était assise et, rapproché d'elle, il dit à demi-voix :

— C'est donc bien grave?

Elle fit un effort pour dominer sa défaillance passagère et tout à coup se mit à parler rapidement, le rouge au front, toute honteuse de ce qu'elle était contrainte de révéler, pressée d'avoir fini et ne voulant cependant rien oublier de ce qui pouvait permettre à son confident d'apprécier l'inextricable difficulté contre laquelle elle se débattait.

— Voilà ce qui s'est passé, dit-elle en finissant. Que dois-je faire?

L'abbé commença par garder le silence. Il s'était levé et marchait dans la pièce étroite, les mains derrière le dos, s'arrêtant parfois au dehors, sur le perron, puis reprenant sa marche et regardant, tout ému, Mlle Suarez.

— Puisque vous avez eu le courage d'un si généreux dévouement, dit-il enfin, je crois, mon enfant, que votre devoir est de vous dévouer jusqu'au bout et d'achever votre œuvre.

— J'attendais cette réponse, gémit-elle.

— Je ne saurais vous tracer une autre conduite. Votre sœur a été coupable; mais si Dieu vous a inspiré le devoir de lui sauver l'honneur, et peut-être la vie, c'est qu'il n'a pas voulu la châtier impitoyablement. A l'heure même où il lui infligeait un effroi salutaire et par un coup retentissant la ramenait à lui, il entendait se servir de vous pour la détacher du péché. C'est Dieu, mon enfant, qui vous a dicté les paroles par lesquelles a été arrêté le bras du mari prêt à se venger. Sa volonté apparaît si clairement, que tenter de s'y dérober serait l'offenser.

— N'est-ce pas l'offenser davantage que de manquer aux promesses solennelles que je lui ai faites? A l'âge de seize ans, vous le savez, mon père, j'ai prononcé un vœu de chasteté perpétuelle; hier encore, je prenais devant le ciel l'engagement de revêtir le saint habit des Carmélites.

— Ces promesses, inspirées par votre piété, n'ont été entendues que par Dieu ; elles lient votre conscience, mais non votre personne, et il sera aisé de vous en relever.

— Ainsi, mon père, vous me conseillez de me marier?

— Je vous le conseille, et tout autre à ma place vous le conseillerait.

— Me voilà donc condamnée au malheur pour toute ma vie! soupira Nicolette; je suis innocente, cependant; pourquoi la responsabilité du crime que d'autres ont commis va-t-elle peser sur moi?

— N'interrogez pas le ciel, ma fille; ce qui arrive, il l'a voulu, et vous devez vous y résigner.

— Être obligée de me marier au moment où j'allais me donner à Dieu, d'épouser un homme qui m'est inconnu et que sa conduite me défend d'estimer, le sacrifice est cruel!

— Oui, certes, le sacrifice est cruel, et Dieu vous éprouve. Mais loin de vous affliger qu'il vous ait choisie pour faire peser sur votre front sa colère, vous devez vous en réjouir et, puisque vous n'avez rien à vous reprocher, lui rendre grâce sans chercher à deviner ce que cachent ses arrêts. Vous aviez résolu de vous immoler à lui; immolez-vous! Tôt ou tard, sur cette terre ou dans son royaume, il vous dédommagera des souffrances que vous aurez endurées pour la gloire de son nom. — Et comme Nicolette, tout en pleurs, secouait la tête sans trouver en soi la force de se résigner, l'abbé Cardenne ajouta : — Ce qu'il ordonne est pour un bien. Qui sait si nous ne nous étions pas trompés ,vous et moi, dans le choix de votre vocation? Qui sait si, en choisissant la vie monastique, vous n'aviez pas trop présumé de vos forces? Et puis, mon enfant, toutes les âmes pures doivent-elles se réfugier égoïstement dans le cloître? N'est-il pas bon qu'il en reste dans le monde? Là aussi, vous pourrez faire votre salut et, en même temps que vous y travaillerez, travailler par la parole et par l'exemple au salut de ceux parmi qui vous vivrez. Le mariage qui vous épouvante aura des douceurs, soyez-en sûre, et entre toutes celles que vous pourrez y trouver, la douceur d'avoir converti l'homme dont vous aurez accepté le nom. Pour une âme chrétienne, la vie n'est jamais aussi som-

bre, aussi désespérée, qu'elle nous apparaît dans l'épreuve. L'adversité a ses lendemains. A la peine que vous ressentez aujourd'hui succéderont des heures plus clémentes. Vous serez toute surprise de l'apaisement qui se fera dans votre âme, quand vous songerez au dévouement exercé sans faiblesse et au devoir accompli avec vaillance.

L'abbé Cardenne parla longtemps ainsi. Peu à peu, sous l'influence de ses exhortations, Nicolette se rassérénait. Tout ce qu'il lui disait, elle se l'était dit à elle-même durant les heures qui venaient de s'écouler. Mais, dans la bouche du prêtre, ce langage revêtait une autorité plus grande ; il berçait son mal, il la disposait à souffrir sans se plaindre. Elle se résignait aux changements survenus.

— C'en est donc fait! s'écria-t-elle, quand il cessa de parler; je ne serai pas religieuse! Que la volonté de Dieu s'accomplisse! Et vous, mon père, unissez vos prières aux miennes, afin qu'il me donne le courage de l'accomplir. A bientôt; je vous reverrai.

Elle s'éloigna lentement, accompagnée jusqu'à la porte de la petite maison par le prêtre miséricordieux dont les accents venaient de lui montrer clairement son devoir. Une fois dehors, elle se dirigea vers une église qui se trouvait sur son chemin et entendit la messe. Elle pria longuement et ardemment. Sa ferveur était revenue. Fière d'avoir été choisie pour de dures épreuves, son âme, qui maintenant brûlait de souffrir, les appelait avec un enthousiasme de martyr.

Ses dévotions terminées, elle rentra. Ses résolutions prises, elle avait hâte de les faire connaître à Jacques Malivert, et en même temps de se justifier en lui expliquant la présence de M. de Varimpré dans sa chambre. Elle voulait bien sauver sa sœur, en se sacrifiant, mais non rester exposée aux soupçons injurieux que les apparences laissaient peser sur elle. Elle entendait que Jacques fût convaincu qu'elle n'avait pas cessé d'être pure, afin que personne ne pût l'accuser de ne se marier que pour cacher une faute.

Jacques était déjà sorti. Il possédait aux portes de la ville, sur la route de Nîmes, des carrières de pierre de taille. La pierre de Beaucaire est célèbre dans la Provence et dans le Languedoc.

C'est de là que le mari d'Irène tirait la plus grosse portion de ses revenus. Une partie de la dot de sa femme avait été consacrée à créer une exploitation qu'il dirigeait lui-même. Chaque matin, il se rendait dans les carrières pour s'assurer que les ouvriers avaient pris le travail à l'heure réglementaire. C'est au milieu d'eux, en exerçant sa surveillance, qu'il était devenu l'homme emporté, brutal et dur, dont la colère avait éclaté si terrible durant la nuit.

En attendant son retour, Nicolette s'enferma chez elle, négligeant d'aller embrasser sa sœur, ainsi qu'elle le faisait tous les jours à son réveil. Quelque résolue qu'elle fût à épuiser le dévouement et à pardonner, son cœur conservait encore, en ce moment si rapproché de l'aventure qu'elle déplorait, un ressentiment légitime que le temps seul pouvait dissiper. Elle craignait de ne pouvoir le cacher en présence d'Irène, et cette crainte lui faisait fuir l'occasion d'un entretien qui n'aurait pu avoir d'autre objet que les évènements de la nuit. Mais l'entretien qu'elle redoutait, Irène le cherchait. En proie à d'amers regrets, malheureuse de l'infortune de sa sœur, elle n'avait pu ni fermer les yeux, ni donner libre cours à ses larmes, contenue par la présence de son mari endormi à côté d'elle et qu'elle redoutait d'éveiller, pressentant les questions qu'il lui adresserait s'il surprenait son trouble. Après l'avoir vu se lever, s'habiller et partir, elle s'était précipitée chez sa sœur, dévorée du désir de la revoir, de l'embrasser, d'implorer son pardon. A la même heure, Nicolette se rendait chez l'abbé Cardenne. Irène, inquiète de cette sortie matinale dont elle ignorait le but, avait conçu de mortelles inquiétudes qui ne se dissipèrent que lorsqu'elle apprit que sa sœur venait de rentrer. Elle alla sur-le-champ la trouver.

En la voyant, Nicolette ne put retenir un geste d'impatience. Ses yeux rougis par les larmes, ses traits décomposés, sa pâleur, exprimaient sa peine avec tant d'éloquence qu'Irène se fit horreur. Son affection fraternelle l'emporta sur la prudence.

— Apaise-toi, ma sœur chérie, dit-elle. Si j'ai eu hier recours à ta tendresse et fait appel à ta pitié, c'est que le retour de Jacques avait troublé ma raison. La mort que j'ai vue de si près

m'épouvantait. L'épouvante m'a jetée à tes pieds. J'étais folle. Mais, cette nuit, le calme est rentré dans mon cœur, et la résignation avec le calme. Je sais ce que mon devoir m'ordonne. J'expierai ma faute.....

— Et que m'importe ton expiation! C'est affaire entre ta conscience et toi. Ton repentir ne me rendra pas le bonheur.

— Tu ne m'as donc pas comprise? Jacques saura la vérité. Je suis prête à lui en faire l'aveu.

Nicolette, à ces mots, se redressa, et étreignant sa sœur d'un mouvement où se confondaient son amour et sa colère non encore domptée, elle reprit :

— Je te défends de le détromper. Pour lui comme pour toi, il faut qu'il ignore toujours que tu as oublié tes devoirs. Le bonheur de toute ta vie est à ce prix.

— Mais s'il ne peut être assuré qu'au prix du tien, je n'en veux pas.

Un silence suivit ces paroles. Nicolette, les mains dans celles de sa sœur, le regard fixé sur l'horizon auquel servait de cadre la fenêtre ouverte, semblait y chercher l'apaisement. Ses traits peu à peu se détendaient; l'attendrissement qui montait dans son cœur, au souvenir du passé durant lequel Irène lui avait prodigué sa tendresse maternelle et ses soins, la transfigurait. Les paroles de son confesseur lui revenaient en mémoire.

— Rien n'arrive que par la volonté de Dieu, dit-elle enfin d'un accent triste et doux. Je suis dans ses mains; il a disposé de moi; je me soumets à sa volonté.

— Me pardonneras-tu jamais? demanda Irène.

— Oui, si tu peux m'affirmer que tu oublieras celui qui va devenir mon mari et que tu lutteras par la prière contre le sentiment criminel qui t'a faite faible devant lui.

— O Nicolette, suis-je donc si dégradée à tes yeux que tu me supposes capable de l'aimer encore, maintenant qu'il va t'appartenir! Ne redoute rien de moi. Je passerai ma vie à regretter le mal qu'involontairement je t'ai fait. Je n'accepterais même pas le sacrifice auquel tu as consenti, si je n'avais le ferme espoir que tu aimeras ton mari. Et plus bas, elle ajouta : — J'ai été plus coupable que lui; il est digne de toi.

— Cela, je le saurai plus tard, répondit Nicolette.

Ce fut tout, et sous son visage attristé, les pensées qui se pressaient dans son cœur demeurèrent impénétrables.

V

Le lieutenant Frédéric de Varimpré appartenait à une ancienne famille dont plusieurs membres avaient porté les armes avec honneur. Son père, général en retraite, vivait aux environs de Sancerre dans une terre de laquelle il tenait son nom; sa mère était elle-même fille de soldat. Ils n'avaient que cet enfant. Il devait recevoir d'eux pour héritage le prestige d'une vie sans tache et une honnête aisance. Dans la carrière où il était entré, l'éclat de ses mérites ne le protégeait pas moins que le souvenir de la gloire paternelle. Ses camarades l'aimaient; ses chefs l'estimaient; ils lui prédisaient un brillant avenir. Le parti était avantageux pour Nicolette, que son éducation, sa dot, sa famille, rendaient digne aussi de ceux à qui elle allait s'allier. La dramatique aventure qui subitement avait troublé son repos semblait donc n'être arrivée que pour un bien.

Quand elle connut les renseignements recueillis par Malivert sur le fiancé que lui donnait le hasard, elle se rassura. Si ces renseignements exprimaient la vérité, elle pouvait espérer, non le bonheur, — elle ne croyait plus au bonheur, — mais une existence honorée, paisible, dont elle consacrerait à Dieu une bonne part. Cette espérance fut son unique consolation durant les jours qui préparèrent la première visite que lui fit Frédéric avec l'agrément de Jacques Malivert.

Cette visite avait été précédée de longs pourparlers entre les deux hommes et d'une démarche officielle du général de Varimpré et de sa femme, venus à Beaucaire tout exprès pour demander la main de Nicolette. Lorsque l'officier entra un soir dans le salon où se trouvait la jeune fille avec sa sœur et son beau-frère, elle ne put se défendre d'une émotion douloureuse. Elle parvint cependant à la surmonter. Son sacrifice étant résolu, elle entendait l'accomplir jusqu'au bout avec autant de bonne

grâce que de dévouement. En outre, pour prolonger l'erreur de Malivert et protéger Irène contre les soupçons de son mari, elle était tenue de traiter Frédéric comme un ancien ami, de feindre, en le revoyant, une joie égale à la sienne. Il fallait continuer, sous cette forme, son généreux mensonge.

Elle trouva dans le lieutenant un complice habile et aimable. Pendant cette soirée, les dernières défiances de Malivert furent dissipées. Quant à Irène, quelque pénibles que fussent les sentiments qui obsédaient son cœur, elle demeura froide, simple, impénétrable. Personne ne put deviner le terrible secret qui existait entre elle, sa sœur et Frédéric. Nicolette elle-même fut convaincue de son repentir. Toute son attitude disait que l'amour brisé était mort et ne ressusciterait pas.

Le général et madame de Varimpré témoignèrent à leur future bru une paternelle bonté. Ils lui firent l'éloge de Frédéric; avec un mari tel que lui, elle ne pouvait manquer d'être heureuse. Elle répondait de son mieux à ces marques d'affectueuse sympathie, et quand un amical débat s'engagea pour la fixation de l'époque du mariage, elle approuva tout ce qu'on voulut décider, ne montrant pas plus de répugnance que d'impatience devant le courtois empressement du lieutenant.

Il est certain que toute femme à sa place en eût été flattée. Son fiancé avait vingt-huit ans. Le brillant uniforme des hussards seyait à sa taille élégante et robuste. Sous ses cheveux bruns, coupés en brosse, le front bronzé se dessinait pur et intelligent. Une moustache épaisse accentuait sa physionomie énergique; mais la douceur caressante des yeux tempérait la dureté des traits. La voix, grave, vibrait harmonieusement, trahissait une âme ardente et tendre. En entrant, Frédéric s'était avancé vers Nicolette pour la saluer, et lui avait tendu la main, en lui offrant un énorme bouquet de roses. Durant toute la soirée, elle garda ce bouquet dans les mains. Lorsque quelque parole prononcée de trop près faisait monter le sang à ses joues, feignant de vouloir respirer le parfum des fleurs, elle y plongeait son visage pour en dissimuler la rougeur.

Tout contribuait ce soir-là à la rendre sensible. Pour la première fois, elle venait de rompre avec les sévérités de sa vie

passée. Elle avait quitté ses vêtements noirs, remplacés maintenant par une robe en soie de couleur claire, entr'ouverte sur sa poitrine et dont les manches courtes et larges laissaient voir, sous un flot de dentelles, la blancheur de ses bras. Ses cheveux, qu'elle arrangeait ordinairement sans coquetterie, étaient coiffés avec art. Irène, empressée à la faire belle, avait voulu piquer dans leur masse épaisse et lourde, sur le derrière de la tête, une touffe de grenadier, qui avivait de son chaud incarnat le teint doré de la nuque. L'émotion qu'éprouvait Nicolette allumait dans ses yeux une flamme dont l'ardeur se répandait sur son visage. Elle se sentait belle; et tout embarrassée du rôle qu'elle était condamnée à jouer, mal à l'aise sous ses parures, presque honteuse de l'étonnement provoqué chez ceux qui avaient coutume de la voir, par sa grâce subitement révélée, elle laissait se dégager d'elle, à son insu, sans effort de sa volonté, le charme infini d'une beauté qui s'épanouit et d'une pudeur qui s'alarme.

Au bout de quelques instants, on s'éloigna d'eux pour les laisser se parler librement. Alors, Frédéric, qui s'était assis auprès d'elle, se leva et lui dit :

— Mademoiselle, puisqu'on nous permet de rester en tête à tête, voulez-vous me suivre dans le jardin? Nous y serons mieux qu'ici pour échanger quelques paroles indispensables.

— Oui, bien indispensables, murmura Nicolette, en appuyant sa main tremblante sur le bras de Frédéric.

Ils traversèrent lentement le salon pour gagner la large porte vitrée qui s'ouvrait sur le perron, dont ils descendirent les marches. Impassible, sous un sourire, Irène, qui s'entretenait avec la générale, les accompagna d'un long regard.

Toujours silencieux, ils firent le tour de la pelouse qui déroulait sous un rayon de lune son tapis jauni par le soleil d'été. Au delà de la pelouse, une allée de pins s'enfonçait dans l'ombre. Ils la suivirent, le lieutenant tortillant sa moustache, un peu embarrassé pour commencer l'entretien, Nicolette toute frémissante au seuil de sa vie nouvelle, qui semblait à sa sainte ignorance des choses de l'amour plus obscure que l'allée sous laquelle ils venaient de pénétrer.

— Il est de toute nécessité que je me fasse connaître à vous,

mademoiselle, dit enfin Frédéric résolument. Si vous m'avez jugé sur les apparences, au point de vue de vos principes religieux, vous avez dû me considérer comme un homme sans honneur et sans loyauté. Il m'est cruel de le penser au moment où vous allez me confier votre destinée ; je voudrais plaider ma cause...

— C'est inutile, monsieur, répondit Nicolette. Quelle que soit ma tendresse pour ma sœur, je ne serais pas ici, nous ne serions pas à la veille du jour qui va confondre votre existence et la mienne en une seule, si je vous avais jugé ainsi que vous le dites. J'ai plaint votre égarement, et j'ai prié pour vous. Je n'ai suspecté ni votre honneur ni votre loyauté.

— Votre sœur ne m'avait donc pas trompé en me disant que vous étiez une âme généreuse, reprit Frédéric. Merci, mademoiselle. Croyez que la mienne est pénétrée de reconnaissance. Ainsi, c'est bien de votre plein gré que vous m'épousez?

— Pourquoi cette question, monsieur?

— Pourquoi? Les circonstances qui nous ont poussés l'un vers l'autre sont si extraordinaires! Elles m'imposaient le devoir de vous fuir, si un devoir plus impérieux encore ne m'avait ordonné de m'associer à votre dévouement pour assurer le repos de celle que j'avais compromise et que vous avez sauvée. Elles me commandent aujourd'hui, avant que vous vous engagiez pour toujours, de vous interroger, et de vous dire que si vous regrettez votre héroïque décision...

— Que deviendriez-vous si je vous prenais au mot? s'écria Nicolette. Que deviendrait ma sœur? N'avez-vous pas compris que, si j'ai fait ce que j'ai fait, c'est que le péril qui menaçait Irène était redoutable et pressant?

— C'est vrai, mais peut-être est-il conjuré.

— Il renaîtrait encore aussi pressant, aussi redoutable, si je vous éloignais de moi. Non, certes, ce n'est pas de mon plein gré que j'ai renoncé à la vocation qui m'entraînait loin du monde. Mais aujourd'hui je ne regrette rien.

Elle prononça ces mots d'une voix ferme qui révélait l'énergie de sa volonté. Frédéric pressa la main qui s'appuyait sur son bras, en disant :

— Jusqu'à la mort, je me souviendrai de cette parole.

— Non, je ne regrette rien, continua Nicolette, et j'espère que la vie qui s'ouvre devant nous ne changera pas ces dispositions de mon cœur. Le repos de l'avenir dépend de vous seul. Si vous estimez que mon sacrifice est grand, vous vous efforcerez de m'en dédommager.

— Si c'est par le respect, par l'estime, par une tendresse profonde, l'effort sera facile.

— Cette tendresse, monsieur, vous n'attendrez pas de moi que j'y réponde. Je suis malhabile aux choses de l'amour, et le passé nous défend les emportements de ce que vous autres vous appelez la passion. Il y a quinze jours encore, j'étais au moment d'entrer chez les Carmélites; vous-même vous ne me connaissiez pas. Je ne saurais donc être pour vous autre chose qu'une compagne dévouée, une sœur plus encore qu'une femme.

— Me sera-t-il interdit de vous aimer ou d'essayer de me faire aimer?

— Cela, je ne saurais vous le défendre; mais nous en sommes encore bien loin.

Il y eut un silence qui se prolongea, tandis qu'ils continuaient leur promenade. Puis Nicolette ajouta avec moins d'assurance :

— Il est même une condition de vie commune que je dois loyalement poser dès aujourd'hui.

— Laquelle? D'avance, je l'accepte.

— Avant de vous connaître, monsieur, j'avais fait vœu de chasteté perpétuelle; je m'étais donnée à Dieu. Ce n'est pas une femme que vous allez épouser, fit-elle en souriant tristement, c'est une religieuse. Je vous demande l'engagement de respecter ce vœu jusqu'au jour où l'Église m'aura déliée.

— Je ne veux vous tenir que de vous-même, répondit simplement Frédéric.

— Vous me permettrez aussi de pratiquer librement, dans toute leur rigueur, mes devoirs de chrétienne?

— Vous serez souveraine maîtresse dans notre maison.

— Enfin, vous consentirez vous-même à remplir les vôtres?

— Vous voulez me convertir, dit Frédéric avec enjouement. Hélas! je dois vous avouer que vous aurez un long chemin à me

aire parcourir pour me rendre digne de vous, qui êtes une sainte. Au régiment, il est malheureusement aisé d'oublier le catéchisme; mais vous pouvez être assurée de ma docilité, si elle a pour effet de me donner un jour votre cœur.

Et se penchant vers Nicolette, il ajouta :

— Je consentirai volontiers à me laisser conduire au ciel, si les portes doivent m'en être ouvertes par un sourire des beaux yeux que voilà.

— Oh! monsieur! murmura Nicolette effarouchée et rougissante.

La moustache du lieutenant venait d'effleurer sa joue, et, le regard fixé sur elle, de faire passer dans son corps de vierge un frisson inconnu.

— Vous ai-je offensée? demanda-t-il suppliant.

Elle secoua la tête.

— Non, mais vous m'offenseriez si vous parliez légèrement des choses religieuses. Ce n'est pas pour l'amour de moi que vous devez revenir à vos devoirs oubliés, c'est pour l'amour de Dieu, et pour faire votre salut.

Frédéric inclina le front et resta silencieux. Nicolette crut que la leçon qu'elle venait de lui infliger portait déjà ses fruits, bien loin de se douter que son langage irritait la curiosité de son fiancé, aiguillonnait son désir naissant, et qu'en croyant se dépouiller à ses yeux, par la sévérité de ses paroles, de tout attrait et de tout charme, elle s'offrait au contraire comme un fruit savoureux et tentateur. C'était une chose si nouvelle pour Frédéric que cette jeune fille craintive, frêle, timide, qui lui parlait avec des accents d'apôtre et qui, au moment de l'accepter pour maître, lui donnait Dieu pour rival! Il rêvait déjà de se faire aimer. Il caressait par la pensée toutes les joies que lui réservait l'entreprise. Détourner à son profit les ardeurs passionnées qu'il devinait, entrer en conquérant dans ce jeune cœur, lui inspirer l'amour, n'était-ce pas suave et doux? Un mot qu'elle prononça le ramena à des préoccupations moins souriantes.

— Je ne vous ai pas parlé de ma sœur, monsieur, dit-elle; j'estime qu'il est inutile que je vous en parle. Les préoccupations que le passé a pu me faire concevoir ne sont pas encore

dissipées; mais elles me laissent sans crainte pour l'avenir.

— Devrons-nous ne plus voir madame Malivert? demanda-t-il comme un homme dont la résolution est prise.

— Ce serait éveiller les soupçons de son mari et me priver moi-même d'une grande joie. Non, nous la verrons, et nous entretiendrons avec elle des relations fraternelles. Vous voudrez bien vous souvenir cependant de ce que j'ai le droit d'attendre de vous.

— Mademoiselle, je suis un honnête homme, répondit gravement Frédéric.

Il n'y eut pas d'autre allusion au passé. Ils ne voulaient, ni l'un ni l'autre, en parler longtemps. L'entretien ne roula plus que sur les projets d'avenir. Le mariage était fixé au mois suivant. Après la cérémonie, les nouveaux époux devaient partir pour le Berry, passer leur lune de miel au château de Varimpré, et, au retour, s'établir à Tarascon, où un appartement serait préparé pour eux, en leur absence, par les soins de Jacques Malivert.

Quand ils eurent épuisé les confidences qu'ils avaient à se faire, ils revinrent au salon sans s'être dit un de ces mots qui créent entre des fiancés un commencement d'intimité. Frédéric, impressionné par ce qu'il venait d'entendre, convaincu qu'il lui faudrait beaucoup de prudente habileté pour pénétrer dans ce cœur où Dieu régnait seul, dominé peut-être aussi par le souvenir d'Irène, se tenait sur la réserve, n'osait s'abandonner à l'entraînement de sa jeunesse surexcitée par l'étrangeté de la situation. Quant à Nicolette, elle avait senti sur son front un souffle de passion. C'en était assez pour la rendre méfiante et craintive. Elle redoutait, en se livrant trop vite, en montrant trop de confiance, d'encourager des sentiments dont elle était résolue à repousser les témoignages. Elle fuyait l'amour; elle en avait peur; elle se raidissait dans un suprême effort de volonté pour demeurer froide et ne donner prise, par aucun côté, à l'attaque qu'elle pressentait.

En les voyant rentrer, Irène se leva souriante, s'avança au-devant de sa sœur qui venait d'abandonner le bras de Frédéric et dit à demi-voix, de manière à être entendue :

— Êtes-vous d'accord, ma chérie ?

— D'accord sur tous les points.

— Il ne pouvait en être autrement, ajouta Frédéric, puisque j'étais résolu d'avance à regarder comme des ordres les désirs de mademoiselle.

— Alors tout est dit, reprit Irène.

— Tout est dit ; nous nous marions dans un mois.

Une légère pâleur se répandit sur les traits de la jeune femme ; elle sentit monter à ses yeux les larmes qui, depuis le commencement de cette soirée, gonflaient sa gorge. Mais il fallait dissimuler. Elle fut assez maîtresse d'elle pour y parvenir. Sa sœur se rapprochait de Mme de Varimpré. Frédéric seul devina, et, feignant de plaisanter avec Irène qui cachait son visage sous son éventail, il murmura à son oreille :

— Ce mariage est votre œuvre. Je n'y consens que parce que vous l'avez ordonné. Mais ma vie est toujours à vous. Dites un mot, et, cette nuit, nous partons ensemble...

Il s'était cru obligé de laisser tomber comme une aumône cette dernière preuve d'amour aux pieds de la pauvre abandonnée. Mais sa déception eût été grande si elle avait prêté l'oreille à ce cri qui cachait un suprême adieu sous une forme passionnée. Soit qu'elle ne s'y fût pas trompée, soit que son repentir fût sincère, elle ne se laissa pas prendre et répondit :

— Nous serions des misérables. Je ne peux plus être pour vous qu'une sœur, Frédéric. Si vous rendez Nicolette heureuse, vous m'aurez donné la seule preuve de tendresse que je veuille désormais accepter de vous.

Elle s'éloigna avant que ce rapide colloque eût attiré l'attention de son mari, et Frédéric se considéra comme délivré. Il voulait de bonne foi se consacrer à ses nouveaux devoirs, oublier Irène et se faire aimer de Nicolette. L'œuvre était difficile ; mais il ne désespérait pas d'y réussir. Il avait les illusions de sa jeunesse ; il se flattait de l'espoir d'avoir su plaire dès cette première entrevue et d'obtenir, à force d'attentions et de soins, tout ce qu'on semblait si peu disposé à lui accorder. Cet espoir et sa confiance en lui-même le rendirent séduisant durant les visites qui suivirent. Il venait tous les soirs faire sa cour à Nicolette. A l'accueil qu'il rencontrait, il croyait comprendre que, quoique

fermé à l'amour, ce cœur fier et dédaigneux n'était pas invincible.

Il ne se doutait pas qu'après son départ, Nicolette, agenouillée dans sa chambre jusqu'à une heure avancée de la nuit, procédait à un scrupuleux examen de conscience, se reprochait comme une faute la complaisance qu'elle avait mise à écouter les galants propos de son fiancé, à subir le charme de son esprit, à admirer sa mâle beauté; que, dans le silence de ses veilles, elle s'accusait comme d'un crime de sa faiblesse, de la facilité avec laquelle, en présence de Frédéric, elle se consolait de la perte de son divin amant. C'était comme un effort désespéré pour retenir les regrets qui se dissipaient, pour les retenir par la prière, par la méditation, par les pénitences qu'elle s'imposait, pour ramener sous le frein de la discipline son cœur rebelle et transformé jusqu'à prendre plaisir à ce nouvel état, qui d'abord ne lui avait inspiré que de l'horreur.

Pendant la semaine qui précéda la célébration de son mariage, elle disparut, après avoir averti Frédéric, et passa trois jours en retraite au couvent des Carmélites. Au moment de mettre entre elle et le cloître un infranchissable obstacle, elle avait voulu s'imprégner, en une fois, de toutes les joies auxquelles elle allait renoncer. Pendant ces trois jours, elle vécut de la vie des religieuses. Quoique séparée d'elles par l'inflexibilité de la règle, elle assista à leurs offices, se conforma à leurs rigoureux devoirs, s'imposa leurs veilles et leurs privations. Elle demeura prosternée durant toute une nuit devant le Saint-Sacrement offert à l'adoration des Carmélites. Elle répandit des larmes aux pieds de son Sauveur, lui promit de n'oublier jamais qu'elle avait été sur le point d'embrasser son service, et, condamnée à rester dans le monde, d'en repousser les séductions afin de se rapprocher autant qu'elle le pourrait, malgré les périls qu'elle y rencontrerait, de la perfection des saintes créatures dont elle enviait le sort sans pouvoir les imiter. Elle voulait au moins être un exemple, et, en travaillant à son propre salut, contribuer à celui des autres.

Le matin du jour où elle devait quitter le couvent, elle descendit à la chapelle en même temps que les religieuses. Elle

entendit la messe et communia, l'âme exaltée, le corps exténué par le jeûne auquel elle s'était astreinte. Sa prière sortait de ses lèvres tremblantes au milieu des larmes que le regret lui arrachait. Enfin, dans un mouvement de sainte folie et de sacrifice, elle offrit à Dieu sa douleur, acceptant comme un châtiment la volonté qui la chassait de ces lieux si tendrement aimés. Ce fut son dernier adieu au Carmel. Il ne précédait son mariage que de quelques jours.

. . . .

Les cloches de la grande église de Beaucaire sonnent à toute volée; sur les degrés du temple, la foule se presse bruyante, pour voir arriver la noce. Il est dix heures; le ciel est pur, le soleil radieux. Par les portes ouvertes, on aperçoit au fond du chœur, parmi les fleurs répandues à profusion, l'autel illuminé, un tapis jeté sur les marches, deux prie-Dieu recouverts de velours rouge. La blancheur luisante des marbres, les ors des décorations, les découpures des dentelles, la variété des couleurs confondues, resplendissent dans la lumière.

Du chœur jusqu'à la porte, les invités déjà placés laissent entre eux un large passage pour le cortège; dans ce passage, se promène, important et fier, le suisse, hallebarde au poing, épée au côté, plumet au chapeau. Parmi les invités, les officiers du 25e hussards, venus de Tarascon, le colonel à leur tête, pour faire honneur à leur camarade; dans une des nefs latérales, la fanfare du régiment. A travers la rumeur confuse qui monte jusqu'aux voûtes, on entend des éclats d'instruments, des notes résonnantes arrachées aux cuivres par les musiciens qui préludent au morceau qu'ils vont jouer tout à l'heure.

Tout à coup, le bruit du dehors s'élève, grossit, devient tumultueux, couvre celui du dedans. La noce arrive; la foule, groupée aux portes, l'acclame. L'une après l'autre, les voitures viennent se ranger devant le perron. Sur le seuil, sous l'arcature de la porte encadrant un large morceau de ciel bleu, les invités voient se dresser la fine silhouette de mademoiselle Nicolette Suarez. Elle s'appuie au bras de son beau-frère, Jacques Malivert. La fanfare entonne une marche triomphale; le cri strident des trompettes imprime aux vieilles murailles une longue vibration,

électrise les assistants, donne aux physionomies des airs belliqueux et plisse les lèvres dans un sourire de chauvinisme attendri.

Traînant derrière soi un flot de satin, le front penché sous les regards qui la dévisagent, Nicolette s'avance, tremblante, plus blanche en sa pâleur que sa couronne d'oranger. Écrasée par l'émotion, elle s'agenouille devant l'autel et s'abîme dans une prière ardente. Quand elle relève la tête, l'abbé Cardenne est debout devant elle. Il commence une allocution simple, d'une éloquence touchante, que Nicolette écoute toute bouleversée, en se souvenant que la bouche qui lui retrace aujourd'hui les devoirs du mariage et lui prêche la soumission, la fidélité à son mari, lui retraçait naguère les devoirs de la vie religieuse, lui vantait le bonheur des vierges qui s'immolent à l'amour divin.

Quand l'allocution est terminée, l'officiant descend les degrés de l'autel, s'avance vers les époux. Il s'adresse d'abord à Frédéric, qu'il interroge et qui lui répond. Puis il s'adresse à Nicolette. Elle sent son cœur défaillir quand elle l'entend lui dire :

— Acceptez-vous pour légitime époux M. Frédéric de Varimpré ici présent?

— Oui, répond-elle d'une voix expirante.

Elle s'agenouille en laissant tomber sa main glacée dans la main de Frédéric. La bénédiction nuptiale descend sur leurs fronts courbés. A quelques pas d'eux, Irène debout, fière et belle, toute resplendissante dans la toilette rose qui avive l'éclat de son teint et l'or de ses cheveux, écoute et regarde, en apparence impassible, dissimulant sous un sourire le frémissement de ses lèvres, seule manifestation extérieure de la torture que subit son cœur.

Ernest DAUDET.

(La deuxième partie à la prochaine livraison.)

L'ÉCOLE FRANÇAISE

DE ROME

Il y a quelques semaines, le *Journal officiel* enregistrait la nomination de M. Le Blant, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au poste de directeur de l'École française de Rome ; tout récemment aussi, la Chambre votait une augmentation de crédit à l'École d'Athènes, et un décret, rendu sur la proposition de l'Institut, accordait aux membres des deux écoles des facilités nouvelles pour la rédaction et l'envoi de leurs mémoires. Des deux établissements auxquels s'appliquent ces diverses mesures, l'un, qui comptera bientôt quarante années d'existence, est universellement connu; l'autre, qui entre seulement dans sa dixième année, n'a pas encore toute la célébrité qu'il mérite, et nombre de personnes le confondraient encore volontiers avec l'ancienne Académie de France, fondée par Louis XIV, où sont envoyés chaque année les lauréats des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture, de gravure et de composition musicale. Installée au palais Farnèse, l'École française de Rome est absolument distincte de la villa Médicis ; elle date seulement de 1873 et porta d'abord le nom d'École d'archéologie ; ce titre, trop spécial et qui semblait enfermer dans des limites trop exclusives les travaux de ses membres, ne tarda pas à être ramené à la dénomination actuelle, plus simple et plus large, qui permit à l'institution naissante de recevoir et d'aider les jeunes savants voués aux études les plus diverses : archéologie, philologie, histoire, philosophie, art antique ou moderne, dans toutes ses manifestations.

Si jeune qu'elle soit d'ailleurs, la sœur cadette de notre glorieuse École d'Athènes a tenu à honneur de marcher rapidement sur les traces de son aînée, et ses brillants débuts ont bien vite affirmé sa vitalité ; déjà, en 1875, M. Geffroy, succédant à M. Dumont, pouvait passer en revue, avec une légitime fierté, les services rendus pendant la période de formation ; aujourd'hui, c'est tout un passé, et des mieux remplis, que ces dix premières années de l'École française de Rome, passé qui se résume dans deux directions, y compris celle du fondateur, et sur lequel nous voudrions jeter un rapide coup d'œil ; c'est là un spectacle patriotique au premier chef ; il est bon de constater qu'au travers de toutes nos discussions politiques, il y a une France qui travaille, et dont les représentants à l'étranger portent avec honneur le drapeau national et soutiennent vaillamment la lutte contre nos rivaux d'outre-Rhin.

I

Aussi bien n'est-il que juste de rappeler tout d'abord le souvenir de l'École d'Athènes, fondée en 1846, en vue des « intérêts de l'art et de ceux de l'érudition », avait écrit Sainte-Beuve dans le *Journal des Débats,* sorte de mission permanente pour l'étude « de la langue, de l'histoire et des antiquités grecques », avait dit l'arrêté de M. de Salvandy. Une commission, composée des hellénistes et des archéologues de l'Institut, avait élaboré le projet ; son président était M. Guizot ; son rapporteur fut M. Guigniaut, qui pendant neuf ans devait continuer à être l'interprète de l'Académie au sujet de tous les travaux envoyés, et prodiguer à tant d'esprits jeunes et ardents l'appui de sa sollicitude et de ses conseils ; il a trouvé depuis lors des successeurs non moins zélés en M. Egger, puis en MM. Perrot, Heuzey et Girard, anciens membres de l'École.

Entourée de tant et de si hautes sympathies, l'institution nouvelle dépassa rapidement toutes les espérances : le premier voyageur qui apparaisse sur la liste est Émile Burnouf, porteur d'un nom illustre auquel il devait encore ajouter l'éclat de ses études

sur le Parthénon et les Propylées, sur l'emplacement du vieux Pnyx, sur la topographie d'Athènes et le lac Copaïs ; après lui, c'est M. Charles Lévêque, connu par son beau livre d'esthétique, qui débute en 1851 par d'intéressantes recherches sur les monuments d'Athènes ; la quatrième année est marquée par les voyages de M. Bertrand dans l'Argolide, où il décrivit les antiques constructions d'Argos, de Mycènes et de Tirynthe ; de M. Mézières, qui parcourut la Laconie et la Messénie ; de M. Beulé, qui préludait à son grand travail sur l'Acropole par ses recherches sur les artistes de Sicyone et de Corinthe. Mieux informée, la science a pu, depuis lors, discuter certaines affirmations ; elle a pu notamment rectifier certaines erreurs de M. Beulé; l'ensemble des résultats n'en est pas moins demeuré acquis : le mouvement était donné ; il devait singulièrement s'accentuer dans les années qui suivirent ; la France y eut sa part de gloire, laborieusement gagnée par la persévérance et le courage de ses enfants.

Voici venir M. Girard, dont le nom est resté attaché à celui de l'Eubée ; M. Edmond About, qui travaille à Égine avec M. Garnier à la restauration du temple du Jupiter Panhellénien, et trouve moyen de glaner encore quelques épis là où il semblait qu'Ottfried Müller n'eût rien dû laisser après lui ; M. Georges Perrot, l'explorateur de la Bithynie ; M. Heuzey, qui visite le mont Olympe et l'Acarnanie ; M. Foucart, qui ne craint pas de passer des mois dans les caves des maisons de Delphes pour y copier d'innombrables et précieuses inscriptions ; M. Albert Dumont et tant d'autres, dont les noms seuls rempliraient toute une page ; puis, parmi les plus jeunes, MM. Maxime Collignon et Jules Martha, qui cataloguent successivement les vases peints et les terres cuites du Varvakéion ; M. Bayet, qui étudie l'établissement du christianisme en Grèce et tout ce qui touche à l'art et aux antiquités chrétiennes en Orient ; MM. Pottier, Salomon Reinach, Paul Girard, et M. Homolle, l'heureux auteur des fouilles de Délos, que nous allions oublier, et aussi M. Olivier Rayet, qui fouilla avec tant de succès, au profit de nos collections nationales, les ruines du temple d'Apollon Didyméen, d'où il rapportait récemment sa belle publication sur Milet et le golfe Lat-

mique. Chaque année, on peut le dire, a vu s'agrandir l'horizon des membres de l'École, désireux d'étendre leurs recherches au delà de celles de leurs devanciers, visitant successivement l'Archipel, les grandes îles grecques et tout le continent, poussant leurs investigations jusque sur les côtes de l'Asie Mineure, répandant ainsi partout le nom de la France, et contribuant à le faire connaître et à le faire aimer, missionnaires laïques qu'a souvent entraînés l'ardeur de leur foi et qui ont eu, eux aussi, leurs martyrs.

II

Le règlement imposait aux membres de l'École d'Athènes l'obligation de passer trois mois à Rome, pour s'initier, par l'antiquité romaine, plus voisine de nous, à l'intelligence de l'antiquité grecque. De là l'idée toute logique d'étendre d'abord à une année ce terme insuffisant de trois mois, et de placer ces jeunes gens sous la direction d'un savant autorisé, qui prit un peu plus tard le titre de sous-directeur de l'École d'Athènes, chargé de la succursale de Rome ; nous sommes en ce moment au 25 mars 1873 ; le 26 novembre 1874, un autre décret donnait à la section romaine de l'École d'Athènes le titre d'École archéologique de Rome, et laissait au directeur du nouvel établissement celui de sous-directeur de l'École d'Athènes ; enfin, le 20 novembre 1875, l'École recevait son organisation définitive : elle était mise, comme son aînée d'Athènes, sous le haut patronage de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; ses membres devaient être au nombre de six, nommés d'abord pour un an, et pouvant successivement obtenir une prolongation d'une et de deux années ; les places devaient être attribuées, soit à des candidats présentés par l'École normale supérieure, par l'École des Chartes et par la section d'histoire et de philologie de l'École des Hautes Études, soit à des docteurs reçus avec distinction, ou à des jeunes gens signalés par leurs travaux. En somme, pas d'examen d'entrée, la liberté la plus absolue assurée au recrutement, toutes facilités données aux jeunes gens qui ne seraient pas sortis des grandes écoles de l'État ; tel était le prin-

cipe posé au début; l'École était désormais fondée définitivement, ayant son homogénéité, son but et, à côté de ses Athéniens d'un an, ses membres distincts ne relevant que d'elle seule.

C'est à M. Albert Dumont, le directeur actuel de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique, que fut due l'initiative de la création nouvelle; il n'eut pas de peine, comme on pense, à y intéresser un esprit éclairé comme celui de M. Jules Simon, alors ministre ; il en fut le premier directeur, celui de la période héroïque, comme l'a si justement appelée M. Geffroy, son successeur. Il faut se rendre compte, en effet, des mille et une difficultés qu'eut à surmonter l'infatigable obstination de M. Dumont, pour apprécier à sa juste valeur le service qu'il a rendu à la science, et hâtons-nous d'ajouter, à la science française. Nous aurons tout à l'heure l'occasion de voir l'Allemagne installée alors depuis plus de quarante ans à Rome, et n'ayant évidemment aucun intérêt à partager une situation qu'elle eût volontiers considérée comme un privilège exclusif ; nous verrons également le fonctionnaire du ministère de l'Instruction publique français embarrassé, tiraillé parfois, on peut bien le rappeler, entre les deux représentants de la diplomatie de son pays, accrédités, l'un auprès du Pape, l'autre auprès du roi d'Italie ; chacun des deux ambassadeurs eût trouvé tout naturel d'être préféré à son collègue comme protecteur de la nouvelle École, l'un ne voyant que le Quirinal, en possession de la puissance politique, l'autre montrant dans l'alliance avec le Vatican le seul moyen d'arriver à ces trésors du passé, conservés dans les bibliothèques et les musées, vers lesquels tendaient avant tout les efforts de nos jeunes compatriotes ; enfin, n'était-ce pas jusqu'à l'ancienne Académie de France, dont on avait su perfidement exciter les préventions et qui crut pouvoir un instant redouter pour l'avenir une absorption fatale au caractère de sa fondation ?

Tout cela pour Rome ; à Paris, c'était une situation politique qui ne laissait guère de place à des préoccupations étrangères aux intérêts des partis ; une commission du budget peu disposée à ouvrir des crédits pour des entreprises lointaines, d'apparence

toute spéculative ; des ministres nouveaux à intéresser et à convaincre à chaque voyage ; des obstacles sans cesse renaissants à tourner ou à surmonter. L'adresse et l'activité de M. Albert Dumont furent à la hauteur des circonstances ; en deux années, il obtint successivement la consécration du principe de l'École et l'adoption de toutes les mesures indispensables à son entier développement ; il faut l'avoir vu à l'œuvre, courant les bureaux du ministère pour obtenir ici une concession de livres, là une allocation en faveur d'un de ses missionnaires, recrutant des élèves et sachant, avec un flair inouï, les choisir capables de lui faire honneur, faisant pénétrer chez tous l'ardeur de conviction dont il était animé. Du côté de la villa Médicis, il eut la victoire facile : M. Hébert, le directeur d'alors, était un esprit trop fin et un patriote trop éclairé pour ne pas voir bien vite clair dans toutes les intrigues qu'on avait cherché à nouer autour de lui ; l'artiste ne tarda pas à devenir l'auxiliaire le plus dévoué du jeune savant, et les livres envoyés de Paris trouvèrent au sommet du Pincio leur premier asile, comme les jeunes travailleurs leur première bibliothèque.

Il fallait pourtant s'installer ; on avait fondé des espérances sur Saint-Louis des Français ; on dut bien vite chercher d'un autre côté ; l'ambassadeur de France près le Saint-Siège eût été trop inquiet de ce qu'eût pu penser le Pape apprenant que des mécréants s'abritaient dans un lieu saint ; un petit appartement *via del Angelo Custode*, puis deux pièces au palais Colonna, telles furent les premières stations de l'École en quête d'une demeure. Tout à coup, l'intervention de l'aumônier du Pape lui-même amena la plus inopinée des solutions. M[gr] de Mérode était trop avisé pour demander au directeur de l'École française de se brouiller avec le Quirinal ; il comprenait la nécessité qui s'imposait à lui de faire bon ménage avec tout le monde, et un beau soir, sans autre préparation, il lui offrait sa maison du Boschetto, lui disant de fixer lui-même le prix du loyer suivant les moyens dont il disposait. Voilà donc l'École ayant enfin un domicile à elle ; un accord avec M. le marquis de Noailles devait lui procurer un peu plus tard son installation définitive, au second étage du palais Farnèse.

M. Albert Dumont, il n'est que juste de le dire, était peut-être le seul homme capable de mener à bonne fin une pareille tâche; dans le monde savant, on se rappelait ses débuts à l'École d'Athènes en 1860, son brillant essai sur l'éphébie, ses études sur la céramique grecque, ses travaux tous nouveaux, tous personnels; de ses longs voyages en Thrace, il avait conservé l'aisance de l'homme habitué à ne compter que sur lui-même; son expérience des milieux divers où il était appelé à se mouvoir le mettait en garde contre toutes les surprises; il avait, de plus, ce sens droit et précis, cette promptitude de décision qui caractérisent l'administrateur, et qui l'ont si merveilleusement servi dans la réorganisation de notre enseignement supérieur : prestige du savant, habileté du diplomate, activité de l'homme d'affaires, tous ces avantages furent mis au service de l'œuvre à laquelle il s'était voué; il n'y a pas lieu de s'étonner de son plein et rapide succès.

M. Geffroy, qui lui succéda en 1875, n'était pas moins heureusement choisi: il arrivait à Rome avec l'autorité d'un nom également honoré à la Sorbonne et à l'Institut, avec des relations étendues qui devaient singulièrement profiter à l'École, avec une érudition aussi vaste que profonde, qui faisait de lui un guide des plus sûrs pour une jeunesse studieuse. Les résultats de ses efforts ont dépassé toutes les espérances, ainsi que nous pourrons nous en convaincre par un aperçu des travaux exécutés sous sa direction; et aujourd'hui que, parvenu au terme de son mandat, il a voulu retrouver son foyer abandonné depuis six ans, il laisse à M. Le Blant une École définitivement organisée, dont les courts mais brillants états de service permettent d'envisager l'avenir avec la plus absolue confiance.

Ce n'est pas d'hier, du reste, que la France a témoigné de son goût pour les recherches archéologiques; elle fut la première à comprendre, avec Mabillon, il y a deux siècles, que l'antiquité ne se manifestait pas à nous seulement par les textes de ses écrivains, mais par les monuments qu'elle nous a laissés; n'est-ce pas aussi un Français que ce Bernard de Montfaucon, dont les découvertes ont bien pu être dépassées, mais dont le programme est demeuré la base de tout ce qui s'est fait depuis

Winckelmann? Chercher dans les œuvres de l'art les scènes de la vie civile, naissances, mariages, funérailles, festins, jeux, travaux de la guerre et de la paix, puis remonter des symboles aux religions, des monuments aux textes, faire servir les uns à l'illustration des autres, c'est entrer réellement dans l'existence des anciens, c'est faire œuvre d'histoire dans la véritable et complète acception du mot. Il y a longtemps déjà que la question a été posée : qui de Tite-Live ou du Colisée nous parle le plus éloquemment de la grandeur romaine?

Les *Archives des Missions* témoignent des efforts qui ont été faits depuis longtemps en ce sens; à ces efforts, l'École d'Athènes a donné la cohésion, l'unité, l'esprit de suite, sans lesquels il n'est point d'œuvre durable; mais si la Grèce a ses monuments, reliques incomparables d'un art à jamais perdu, quelle immense variété de sujets d'étude dans cette Italie dont l'histoire fut si intimement mêlée à la nôtre, où chaque ville renferme des chefs-d'œuvre sans prix, où dans la poussière de chaque bibliothèque dorment tant de secrets curieux à connaître, tant de documents féconds en révélations. Livres, manuscrits, comptes publics et privés, archives de tant d'anciennes familles royales et princières, la mine est inépuisable, elle vaut d'être exploitée, elle récompensera au centuple les efforts de ceux qui auront entrepris de la fouiller.

III

L'idée, pour être féconde, n'est pas neuve; appliquée surtout à l'étude de l'antiquité figurée, elle date de plus d'un demi-siècle, et si les Français ne furent pas seuls à l'appliquer, il convient du moins de rappeler qu'ils figurèrent, dès le principe, en tête de ses initiateurs. Nous voulons parler de l'Institut de correspondance archéologique, devenu exclusivement allemand depuis 1871, mais fondé en 1828, avec un caractère essentiellement international, dont Chateaubriand fut membre honoraire, à côté de Guillaume de Humboldt et de Schlegel, où nous voyons figurer, entre autres Français, Letronne, Raoul Rochette, Quatremère de Quincy, M. Guigniaut, M. Hittorf, et plus tard les

Saulcy, les Longpérier, les de Witte, les Charles Lenormant, dont le premier président général fut le duc de Blacas, tandis que le duc de Luynes était mis à la tête de la section française. Les *hyperboréens romains* qui se réunissaient alors dans le salon de M. Bunsen, chargé d'affaires près le Saint-Siège, pour lire et commenter Pausanias, eurent sans doute leur part dans la création et dans le développement de l'entreprise; mais c'était en français seulement et en italien qu'étaient rédigés les *Annales* où se discutaient à loisir les grandes questions, et le *Bulletin* qui venait chaque mois constater les découvertes, et marquer, à l'anniversaire de la naissance de Winckelmann, la route parcourue.

Un décret daté de Versailles a placé désormais sous la direction exclusive de l'Académie de Berlin l'Institut de correspondance, après quarante-deux années d'efforts communs à toutes les nationalités européennes, parmi lesquels l'activité et l'érudition de la France avaient tenu le premier rang; cette décision était un motif de plus pour nous de relever le gant et de montrer ce que pouvait notre isolement. Nous l'allons voir; il est intéressant, en attendant, de faire connaître le fonctionnement actuel de l'association allemande.

Son but est « d'animer et de régler les relations entre la science et la patrie des arts anciens » et de répandre rapidement les inscriptions, les résultats des fouilles, les reproductions des monuments nouvellement découverts. A cet effet, elle publie quatre revues périodiques, une à Berlin, une à Athènes et deux à Rome. La direction est confiée à un comité de onze membres, dont cinq appartiennent à l'Académie des Sciences de Berlin; le nombre des membres correspondants est illimité; trois secrétaires représentent l'Institut à l'étranger, un à Athènes et deux à Rome. Il dispose de cinq bourses annuelles, chacune de 3,750 francs; quatre sont attribuées à des archéologues qui ont le grade de docteur ou de professeur des classes supérieures des gymnases; la cinquième est toujours donnée à un étudiant en théologie, qui doit s'occuper des antiquités chrétiennes sous l'empire romain. Le budget total de l'Institut s'élevait, en 1880, à 123,750 fr. (1).

(1) Ces renseignements statistiques sont empruntés au *Courrier de l'Art* du 16 mars 1882.

On le voit par cet aperçu succinct, l'Allemagne sait tirer profit de la situation qu'elle doit à un long passé. Où en sommes-nous, en face d'elle, avec nos neuf années d'existence?

L'installation matérielle d'abord : l'École française occupe le second étage du plus beau palais de Rome, le palais Farnèse, dont le reste est habité par l'ambassadeur de France à la cour d'Italie ; c'est au-dessus de la célèbre galerie des Carrache que s'étendent les appartements du directeur, les salles de travail et la bibliothèque. Cette dernière a pris en peu de temps un accroissement considérable, grâce aux dons du gouvernement français et à la générosité de quelques bienfaiteurs de l'École ; c'est là déjà pour nous une supériorité incontestable ; on trouve bien, dans les collections de Rome, les grands recueils du XVII[e] et du XVIII[e] siècles, mais les livres modernes y sont plus rares, on y rencontre difficilement les éditions nouvelles et les commentaires récents. Seule, la bibliothèque prussienne est au courant de la science; mais elle a été composée surtout en vue des études archéologiques, et la nôtre, plus variée, est souvent mise à contribution par les Italiens et les Allemands.

Le budget, successivement accru, s'élève pour cette année à un total de 73,640 francs; la pension allouée à chaque membre de l'École vient d'être portée de 3,500 à 4,000 francs; avec cette somme, relativement modique, il doit pourvoir à tous ses frais d'entretien et d'études ; il ne serait que juste, pour ce dernier objet, de mettre à la disposition du directeur quelques milliers de francs de plus, qui serviraient à payer certaines copies dont le total arrive à être onéreux pour les jeunes gens qui n'ont pas de ressources personnelles.

C'est avec ce maigre budget que l'École est arrivée à entreprendre trois grandes séries de publications, sans parler du Bulletin de correspondance hellénique, spécial à l'École d'Athènes ; ces trois publications sont les suivantes :

1° La *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome,* (Thorin éditeur), où paraissent les mémoires des membres de l'École ; cette importante collection, dont certains fascicules dépassent 300 pages in-8°, est complétée par des planches relatives aux monuments; elle arrive en ce moment à son neuvième volume.

2° Les *Mélanges d'archéologie et d'histoire,* recueil périodique qui comprend chaque année au moins vingt-cinq feuilles d'impression ; il est également accompagné de planches explicatives ; son but est d'offrir une prompte publicité aux découvertes et aux observations des membres de l'École ; à cet effet, il s'imprime à Rome, bien qu'également édité par la maison Thorin.

3° Les *Registres des Papes,* grande collection in-4°, sur laquelle nous reviendrons en passant en revue les travaux de l'École.

IV

Une telle revue, c'est en somme la véritable histoire de l'École, écrite au jour le jour par tous ses membres ; il faudrait de longues pages pour apprécier ces travaux comme ils le méritent ; nous ne pouvons ici que nous borner à donner une idée de leur importance et de leur variété ; leur seule liste suffirait à démontrer aux plus ignorants le but et l'utilité de l'institution ; ils sont les services rendus et témoignent des services à attendre, avec une éloquence supérieure à celle de tous les commentaires.

En tête, c'est le *Liber Pontificalis,* de M. l'abbé Duchesne, étude critique qui représente un immense travail et offre un puissant intérêt. Sous ce titre on a coutume de comprendre une abondante série de biographies des papes depuis le Ier siècle jusqu'au commencement du XVe ; cette collection abonde en informations sur l'histoire ecclésiastique et politique, sur tout ce qui touche aux mœurs, aux sciences et aux arts. M. l'abbé Duchesne a compulsé tous les manuscrits connus en Italie, en Suisse, en Belgique, en Hollande, en Espagne, en Autriche, en Danemark ; ainsi armé, il a pu distinguer ce qui était authentique et ce qui était apocryphe ; son magnifique travail fait désormais autorité dans la question.

La publication des *Registres des Papes* a eu également un grand retentissement dans le monde savant : il s'agit d'innombrables volumes conservés dans les Archives secrètes du Vatican, qui contiennent les minutes des bulles de chaque pontificat. On s'était déjà préoccupé, en Allemagne, de donner en un

même recueil, par résumés et analyses, la substance des bulles des grands papes du moyen âge; mais les éditeurs n'avaient pas eu à leur disposition la source abondante où nos compatriotes ont pu puiser. C'est pendant les dernières années du pontificat de Pie IX que le directeur de l'École française a obtenu cet insigne privilège. Pour le seul règne d'Innocent IV, M. Élie Berger, qui a entrepris ce travail de bénédictin, ajoute à ce qu'on connaissait l'analyse de six mille bulles nouvelles; déjà trois fascicules ont paru, imprimés sur deux colonnes; les autres suivront bientôt et formeront trois grands volumes in-4°. Nous n'insisterons pas sur l'intérêt d'un tel travail, fécond en renseignements pour l'histoire, la chronologie et la géographie du XIII[e] siècle. L'histoire des Croisades et surtout de la grande lutte entre l'empereur Frédéric II et la papauté en seront singulièrement éclairées. Certains points du règne de saint Louis en tireront aussi une lumière nouvelle. MM. Ant. Thomas et Maurice Faucon ont commencé, de leur côté, l'étude des registres de Boniface VIII; dans deux ans au plus tard, l'impression pourra être mise en train; il est curieux de noter, à ce propos, que le célèbre P. Totti, du Mont-Cassin, qui avait jadis écrit une intéressante histoire de Boniface VIII, n'avait pu avoir communication des registres conservés au Vatican. Enfin, M. Grandjean, qui avait aidé M. Faucon, a dépouillé, de son côté, les registres de Benoît XI, successeur de Boniface VIII, qui eut à liquider les grandes affaires engagées sous le règne précédent; son travail est terminé et la publication va en être commencée.

Cette colossale entreprise ne pouvait être tentée qu'avec la collaboration de plusieurs pensionnaires; elle constituera entre les anciens et les nouveaux un lien précieux de travail et d'honneur. En dehors d'elle, les travaux personnels de chacun des membres de l'École forment déjà un ensemble des plus imposants; il en est quelques-uns, ceux surtout qui touchent à l'art ou à l'archéologie, que nous avons pu depuis longtemps apprécier; pour nombre d'autres, le temps de les étudier, et aussi la compétence, nous aurait fait défaut; aussi bien sont-ils critiqués chaque année avec autant de clarté que d'autorité dans les

rapports de l'Académie des inscriptions; il faudrait, d'ailleurs, un véritable volume pour en donner seulement un résumé succinct, et nous devons, à notre grand regret, nous borner à en faire connaître les principaux sujets.

L'archéologie, ainsi qu'on devait s'y attendre, a la part la plus considérable; nous trouvons dès le début un intéressant essai de M. Maxime Collignon sur les *Monuments grecs et romains relatifs au mythe de Psyché*. On sait quelle place M. Collignon s'est conquise depuis lors; son *Manuel d'archéologie grecque*, publié l'an passé, a comblé une des plus grandes lacunes de notre enseignement classique, et la Société d'encouragement pour les études grecques lui décernait son grand prix annuel, au lendemain de son apparition. M. Collignon devait continuer en Grèce ses études sur les monuments de l'antiquité, et bien qu'il s'agisse ici de travaux accomplis à Athènes, nous ne pouvons résister au désir de citer son beau catalogue des vases peints du Varvakéion; il avait ouvert là une voie féconde, dans laquelle devaient s'engager à sa suite MM. Martha, Girard et Pottier, qui ont continué son œuvre en rédigeant successivement les catalogues des autres richesses du Musée de la Société archéologique. Nous citerons encore l'*Histoire des dieux d'Alexandrie : Sérapis, Isis, Harpocrate, dans le monde romain*, de M. Lafaye; les *Recherches sur les Manuscrits archéologiques de Jacques Grimaldi*, de M. Eugène Müntz; les *Monuments funéraires de Castor et Pollux*, de M. Maurice Albert; les *Études sur Préneste, ville du Latium*, de M. Fernique; celles de M. Homolle sur *Ostie;* de M. Paul Girard sur *Cumes*, et plus récemment, les remarquables travaux de M. de la Blanchère sur les *Terres pontines;* aucune peine, aucun danger n'a rebuté l'infatigable explorateur, parcourant dans tous les sens la vaste région qui s'étend de Velletri à Terracine, traversée jadis par la voie Appienne, cherchant à travers la *macchia* et la *palude* la trace des villes disparues, relevant les monuments, retrouvant les traces du drainage employé par les Volsques contre la *malaria*, vivant des mois entiers au milieu de ces immenses solitudes, sans guide et parfois sans abri.

Dans un ordre d'idées plus spécialement topographique,

nous trouvons MM. Jullian et Diehl, s'efforçant de reconstituer la géographie politique de l'Italie ancienne; pour les antiquités chrétiennes, c'est M. Bayet qui semble s'être fait un monopole de tant de questions encore mal connues, et qui prélude à Rome à ses grands travaux ultérieurs de la Grèce et du mont Athos. L'épigraphie a ses représentants dans M. Fernique, qui recueille les inscriptions du pays des Marses, et dans M. Descemet, qui groupe et classe les inscriptions doliaires latines; la numismatique, dans M. Arthur Engel, qui a publié un curieux mémoire sur les *Médailles et les Sceaux des établissements normands dans l'Italie méridionale et en Sicile au* XIe *siècle;* l'histoire, dans M. Clédat, qui étudie le *Rôle historique de Bertrand de Born;* dans M. Paul Durrieu, qui publie successivement deux mémoires des plus intéressants sur l'*Organisation de la chancellerie des princes angevins à Naples,* et sur les *Relations de la France avec l'Italie pendant le règne de Charles VII;* dans M. Delaborde, dont le travail sur les *Négociations diplomatiques entre Ludovic le More et Charles VIII,* établi d'après six cents pièces inédites des archives de Milan et de Florence, nous révèle toute une série d'intrigues relatives aux évènements les plus graves de la politique extérieure française à la fin du XVe siècle..

La philologie elle-même, la pure philologie, a ses adeptes à l'École de Rome; après M. Riemann, qui a étudié la langue et la grammaire de Tite-Live, M. Salomon essaie une *Grammaire historique de quelques verbes latins pendant les premiers siècles de Rome jusqu'à la mort de César;* avec eux, nous arrivons au grand travail de M. Albert Martin, à la fois philologique et paléographique, sur le célèbre manuscrit d'Aristophane conservé à Ravenne, puis, à côté de nombreux mémoires qui trouvent leurs points de départ dans la découverte de manuscrits ignorés ou mal connus, ce sont MM. Bloch et Jullian qui étudient dans leurs moindres détails les institutions romaines; c'est M. Mabilleau, agrégé de philosophie, qui recherche dans les bibliothèques du Nord tout ce qui se rapporte à Cremonini, à la philosophie péripatétique de la Renaissance et surtout à l'École de Padoue, et qui nous donne le tableau des transformations de l'esprit philosophique en Italie depuis saint Thomas jusqu'à

Galilée ; c'est M. Antoine Thomas qui étudie la littérature provençale en Italie et retrouve ces œuvres écrites en français, à l'imitation des chansons de geste, par des Italiens du Nord, premier essai de cette poésie italienne appelée à de si brillantes destinées, premier anneau, comme l'a appelé M. Georges Perrot, de cette chaîne longtemps ignorée qui relie la Chanson de Roland au Roland furieux.

Des professeurs de droit eux-mêmes ont trouvé ample moisson à récolter. On sait quelle place Bologne occupa en Europe du XII[e] au XVI[e] siècle dans l'enseignement du droit ; ses maîtres exercèrent une influence considérable sur nos lois et notre jurisprudence ; il y aurait un puissant intérêt à développer ces études, dont M. Barilleau, à Athènes, MM. Cuq et Vigneaux, à Rome, ont tracé la voie. Mais celle qui promet d'être féconde entre toutes, c'est celle qu'a ouverte M. Eugène Müntz : historien de l'art moderne dans toutes ses manifestations, l'auteur du *Raphaël*, de la *Tapisserie* et de tant de savantes et utiles publications avait amassé pendant son séjour à Rome une immense quantité de matériaux, choisis avec le tact de l'érudit et le discernement de l'homme de goût. Les archives romaines, inaccessibles au public pendant tant de siècles, furent pour lui une mine inépuisable : dans les dépôts de l'ancien ministère des finances pontifical, il trouva trois cents registres contenant les comptes des dépenses de la Chambre apostolique et de la Trésorerie secrète, et allant du règne de Martin V à celui de Paul III (1417-1549), c'est-à-dire jusqu'à la fin de la période vraiment créatrice de la Renaissance italienne ; cinq à six mille pièces, toutes inconnues, renfermant les éléments de l'histoire d'édifices célèbres, comme Saint-Pierre, le Vatican, le palais Farnèse, etc., et des notices détaillées sur la plupart des artistes de l'époque, tels furent les éléments de cette *Histoire des Arts à la cour des Papes* qui demeurera un des titres les plus glorieux de l'École française de Rome. N'oublions pas, du même auteur, un très intéressant mémoire sur les artistes français qui ont vécu et travaillé en Italie, mémoire qui contient la biographie de cent soixante artistes français et le catalogue descriptif des œuvres françaises conservées dans les collections italiennes.

V

Cet aperçu des travaux de l'École est bien sommaire et bien incomplet; il suffit, du moins, à donner une idée des résultats obtenus en quelques années, au travers des difficultés inhérentes à la fondation de toute œuvre nouvelle. La création de M. Albert Dumont a tenu tout ce qu'avait pu espérer son courageux initiateur; elle vit désormais, s'appuyant sur un passé récent, mais déjà riche d'honneur, sûre de son lendemain, fière de la situation qu'elle s'est si rapidement conquise, n'ayant plus à redouter les comparaisons avec des rivaux qui ont une possession d'état de plus d'un demi-siècle. En dehors de son budget régulier, qui s'accroîtra encore, elle possède des ressources à elle, dues à la générosité de quelques bienfaiteurs éclairés, MM. Engel-Dollfus, Steinbach, Durrieu, Delaville Le Roux, Monbinne, Edmond de Rothschild; elle a, nous l'avons vu, une installation digne d'elle; elle commence à avoir une tradition qu'elle n'a plus qu'à continuer.

Manuscrits de nos anciens poèmes, monuments de droit français, chartes innombrables, chroniques intéressant la France, correspondances diplomatiques, quelle variété de documents qui ont pour nous un intérêt national, sans parler de tout ce qui touche à l'histoire de l'art, de tout ce qui se rapporte à l'Italie antique, à la Rome chrétienne et païenne! On sait quels services a rendus à notre enseignement public l'institution de l'École d'Athènes, d'où sont sortis les plus brillants de nos maîtres contemporains: la création de l'École de Rome contribuera à répandre des idées plus justes sur ce monde ancien qui tient tant de place, et à juste titre, dans l'éducation universitaire; les hommes qui se seront de bonne heure accoutumés à cette forte discipline des travaux d'érudition en conserveront toujours le bienfait; que leurs leçons soient orales ou qu'elles se produisent sous la forme du livre, elles auront cette sévérité de déduction, cette logique scientifique, cette netteté et cette précision, sans lesquelles les études classiques tournent trop souvent à la vaine

déclamation et ne jettent que des semences stériles. De plus, ils auront, au travers de leurs pérégrinations, entrevu de l'antiquité tout un aspect que nos professeurs ne songeaient pas à nous montrer, parce qu'ils ne le soupçonnaient pas ; la vue du Parthénon leur aura révélé un nouveau Sophocle ; le spectacle du Forum et des ruines de la ville éternelle leur aura donné une tout autre idée de ce que fut la puissance romaine.

Ne fût-ce qu'à ce point de vue tout général, l'École française de Rome est donc destinée à rendre d'inappréciables services au pays : il en est d'autres que nous attendons de ses pensionnaires à venir, ce sont ceux qu'ont rendus leurs aînés, et que nous venons d'énumérer. Pour cela, il importe que nous ne perdions jamais de vue notre caractère national et que, tout en cherchant à devancer nos rivaux, nous ne nous préoccupions pas outre mesure de les imiter. L'esprit français, a dit un critique, c'est l'amour de la forme, c'est la crainte d'ennuyer même en instruisant, crainte que l'érudition allemande n'éprouve jamais. Restons fidèles à l'esprit français !

Ne nous tournons pas non plus trop exclusivement vers l'archéologie ; elle a eu, elle a encore sa raison d'être prépondérante à l'École d'Athènes ; à Rome, au contraire, elle doit accepter de laisser une place à côté d'elle à d'autres études ; nous l'avons vu tout à l'heure, il y a dans le moyen âge et dans la Renaissance des filons presque vierges encore à exploiter, surtout en ce qui concerne les rapports, si mal connus sur nombre de points, de la France avec les autres nations. Maintenir cette diversité, ce ne sera que continuer la tradition déjà assise de l'École ; le nouveau directeur, M. Le Blant, est un esprit assez large et assez éclairé pour que nous ne concevions aucune inquiétude à cet égard.

Jules COMTE.

LE

PETIT BONHOMME [1]

DEUXIÈME PARTIE

VII

LA GRAND'MAMAN NOZIÈRE

Ce matin-là, mon père avait le visage bouleversé. Ma mère, affairée, parlait tout bas. Dans la salle à manger, une couturière cousait des vêtements noirs.

Le déjeuner fut triste et plein de chuchotements. Je sentais bien qu'il y avait quelque chose.

Enfin, ma mère, tout de noir habillée et voilée, me dit :

— Viens, mon chéri.

Je lui demandai où nous allions; elle me répondit :

— Pierre, écoute-moi bien. Ta grand'maman Nozière... tu sais, la mère de ton père... est morte cette nuit. Nous allons lui dire adieu et l'embrasser une dernière fois.

Et je vis que ma mère avait pleuré. Pour moi, je ressentis une impression bien forte, car elle ne s'est pas encore effacée depuis tant d'années, et toutefois si vague qu'il m'est impossible de l'exprimer par des mots. Je ne puis même pas dire que c'était une impression triste. La tristesse du moins n'y avait rien

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 1er février 1883.

de cruel. Un mot peut-être, un seul, celui de romanesque, peut s'appliquer en quelque chose à cette impression qui n'était formée en effet par aucun élément de réalité.

Tout le long du chemin, je pensais à ma grand'mère ; mais je ne pus me faire une idée de ce qui lui était arrivé. Mourir! je ne devinais pas ce que cela pouvait être. Je sentais seulement que l'heure en était grave.

Par une illusion qui peut s'expliquer, je crus voir, en approchant de la maison mortuaire, que les alentours et tout le voisinage étaient sous l'influence de la mort de ma grand'mère, que le silence matinal des rues, les appels des voisins et des voisines, l'allure des passants, le bruit des marteaux du maréchal avaient pour cause la mort de ma grand'mère. A cette idée, qui m'occupait tout entier, j'associais la beauté des arbres, la douceur de l'air et l'éclat du ciel, remarqués pour la première fois.

Je me sentais marcher dans une voie de mystère, et quand au détour d'une rue je vis le petit jardin et le pavillon bien connus, j'éprouvai comme une déception de n'y rien trouver d'extraordinaire. Les oiseaux chantaient.

J'eus peur et je regardai ma mère. Ses yeux étaient fixés, avec une indicible expression d'horreur, sur un point vers lequel à mon tour je dirigeai mon regard.

Alors j'aperçus à travers les vitres et les rideaux blancs de la chambre de ma grand'mère une lueur, une faible et pâle lueur, qui tremblait. Et cette lueur était si funèbre dans la grande clarté du jour, que je baissai la tête pour ne plus la voir.

Nous montâmes le petit escalier de bois et nous traversâmes l'appartement qu'emplissait un vaste silence. Quand ma mère allongea la main pour ouvrir la porte de la dernière chambre, je voulus lui arrêter le bras... Nous entrâmes. Une religieuse assise dans un fauteuil se leva et nous fit place au chevet du lit. Ma grand'mère était là couchée, les yeux clos.

Il me semblait que sa tête était devenue lourde, lourde comme la pierre, tant elle creusait l'oreiller! Avec quelle netteté je la vis! Un bonnet blanc lui cachait les cheveux; elle paraissait moins vieille qu'à l'ordinaire, bien que décolorée.

Oh! qu'elle n'avait pas l'air de dormir! Mais d'où lui venait

ce petit sourire narquois et obstiné qui faisait tant de peine à voir?

Il me sembla que les paupières palpitaient un peu, sans doute parce qu'elles étaient exposées à la clarté tremblante des deux cierges allumés sur la table à côté d'une assiette où du buis trempait dans l'eau bénite.

— Embrasse ta grand'mère, me dit maman.

J'avançai mes lèvres. L'espèce de froid que je sentis n'a pas de nom et n'en aura jamais.

Je baissai les yeux et j'entendis ma mère qui sanglotait.

Je ne sais pas en vérité ce que je serais devenu si la servante de ma grand'mère ne m'avait pas emmené de cette chambre.

Elle me prit par la main, me mena chez un marchand de jouets et me dit:

— Choisis.

Je choisis une arbalète et je m'amusai à lancer des pois chiches dans les feuilles des arbres.

J'avais oublié ma grand'mère.

C'est le soir seulement, en voyant mon père, que les pensées du matin me revinrent. Mon pauvre père n'était plus reconnaissable. Il avait le visage gonflé, luisant, plein de feux, les yeux noyés et comme détruits, les lèvres convulsives.

Il n'entendait pas ce qu'on lui disait et passait de l'accablement à l'impatience. Près de lui, ma mère écrivait des adresses sur des lettres bordées de noir. Des parents vinrent l'aider. On me montra à plier les lettres. Nous étions une dizaine autour d'une grande table. Il faisait chaud. Je travaillais à une besogne nouvelle et cela m'amusait beaucoup.

Après sa mort, ma grand'mère vécut pour moi d'une seconde vie plus remarquable que la première. Je me représentais avec une force incroyable tout ce que je lui avais vu faire ou entendu dire autrefois, et mon père faisait d'elle tous les jours des récits qui nous la rendaient vivante, si bien que parfois, le soir à table après le repas, il nous semblait presque l'avoir vue rompre notre pain. Pourquoi n'avons-nous pas dit à cette chère ombre ce que dirent au Maître les pèlerins d'Emmaüs:

— Demeurez avec nous, car il se fait tard et déjà le jour baisse.

Oh! quel gentil revenant elle faisait, avec son bonnet de dentelle à rubans verts! Il n'entrait pas dans la tête qu'elle s'accommodât de l'autre monde. La mort lui convenait moins qu'à personne. Cela va à un moine de mourir, ou encore à quelque belle héroïne. Mais cela ne va pas du tout à une petite vieille rieuse et légère, joliment chiffonnée comme était grand'maman Nozière.

Je vais vous dire ce que j'avais découvert tout seul, quand elle vivait encore.

Grand'maman était frivole; grand'maman avait une morale facile; grand'maman n'avait pas plus de piété qu'un oiseau. Il fallait voir le petit œil rond qu'elle nous faisait quand, le dimanche, nous partions, ma mère et moi, pour l'Église. Elle souriait du sérieux que ma mère apportait à toutes les affaires de ce monde et de l'autre. Elle me pardonnait facilement mes fautes et je crois qu'elle était femme à en pardonner de plus grosses que les miennes. Elle avait coutume de dire de moi :

— Ce sera un autre gaillard que son père.

Elle entendait par là que j'emploierais ma jeunesse à danser et que je serais un amoureux des cent mille vierges. Elle me flattait. La seule chose qu'elle approuverait en moi, si elle était encore de ce monde (où elle compterait aujourd'hui cent dix ans d'âge), c'est une grande facilité à vivre et une heureuse tolérance que je n'ai pas payées trop cher en les achetant au prix de quelques croyances morales et politiques. Ces qualités avaient chez ma grand'mère l'attrait des grâces naturelles. Elle mourut sans savoir qu'elle les possédait. Mon infériorité est de connaître que je suis tolérant et sociable.

Elle datait du XVIII[e] siècle, ma grand'mère. Et il y paraissait bien! Je regrette qu'on n'ait pas écrit ses mémoires. Quant à les écrire elle-même, elle en était bien incapable. Mais mon père n'eût-il pas dû le faire au lieu de mesurer des crânes de Papous et de Boschimans? Caroline Nozière naquit à Versailles le 16 avril 1772; elle était fille du médecin Dussuel, dont Cabanis estimait l'intelligence et le caractère. Ce fut Dussuel qui, en 1786,

soigna le dauphin, atteint d'une légère scarlatine. Une voiture de la reine allait tous les jours à Luciennes le prendre dans la maisonnette où il vivait pauvrement avec ses livres et son herbier, en disciple de Jean-Jacques. Un jour la voiture rentra vide au palais, le médecin avait refusé de venir. A la visite suivante, la reine irritée s'écria : — Vous nous avez donc oubliés, monsieur!

— Madame, répondit Dussuel, vos reproches m'offensent: mais ils font honneur à la nature et je dois les pardonner à une mère. N'en doutez pas, je soigne votre fils avec humanité. Mais j'ai été retenu hier par une paysanne en couches.

En 1789, Dussuel publia une brochure que je ne puis ouvrir sans respect ni lire sans sourire. Cela a pour titre : *les Vœux d'un citoyen* et pour épigraphe : *Miseris succurrere disco*. L'auteur dit en commençant qu'il forme, sous le chaume, des vœux pour le bonheur des Français. Il trace ensuite, avec candeur, les règles de la félicité publique ; ce sont celles d'une sage liberté, garantie par la Constitution. Il termine en signalant à la reconnaissance des hommes sensibles Louis XVI, roi d'un peuple libre, et il annonce le retour de l'âge d'or.

Trois ans après on lui guillotinait ses malades, qui étaient en même temps ses amis,— et lui-même, suspect de modérantisme, était conduit, sur l'ordre du comité de Sèvres, à Versailles, dans le couvent des Récollets transformé en maison d'arrêt. Il y arriva couvert de poussière et plus semblable à un vieux gueux qu'à un médecin philosophe. Il posa à terre un petit sac contenant les œuvres de Locke et d'Helvétius, se laissa tomber sur une chaise et soupira :

— Est-ce donc la récompense de cinquante ans de vertu?

Une jeune femme admirablement belle, qu'il n'avait pas vue d'abord, s'approchant avec une cuvette et une éponge, lui dit :

— Il est croyable que nous serons guillotinés, monsieur. Voulez-vous, en attendant, me permettre de vous laver la figure et les mains? car vous êtes fait comme un sauvage.

— Femme sensible, s'écria le vieux Dussuel, est-ce dans le séjour du crime que je devais vous rencontrer! Votre âge, votre visage, vos procédés, tout me dit que vous êtes innocente.

— Je ne suis coupable que d'avoir pleuré la mort du meilleur des rois, répondit la belle captive.

— Louis XVI eut des vertus, répondit mon aïeul, mais quelle n'eût point été sa gloire s'il avait été fidèle jusqu'au bout à cette sublime Constitution !...

— Quoi ! monsieur, s'écria la jeune femme en agitant son éponge dégouttante, vous êtes un jacobin et du parti des brigands !...

— Eh quoi ! madame, vous êtes de la faction des ennemis de la France? s'écria Dussuel à demi débarbouillé. Se peut-il qu'on trouve de la sensibilité chez une aristocrate ?

Elle se nommait de Laville et avait porté le deuil du roi. Pendant les quatre mois qu'ils furent enfermés ensemble, elle ne cessa de quereller son compagnon et de s'ingénier à lui rendre service. Contre leur attente, on ne leur coupa point la tête, ils furent relaxés sur un rapport du député Battelier, et Mme de Laville devint par la suite la meilleure amie de ma grand'-mère, qui était alors âgée de vingt-un ans et mariée depuis trois ans au citoyen Danger, adjudant-major d'un bataillon des volontaires du Haut-Rhin.

— C'est un fort joli homme, disait ma grand'mère, mais je ne serais pas sûre de le reconnaître dans la rue.

Elle assurait ne l'avoir jamais vu, en tout, plus de six heures en cinq fois. Elle l'avait épousé par une idée d'enfant, afin de pouvoir porter une coiffure *à la Nation*.

En réalité, elle ne voulait point de mari, et lui, il voulait toutes les femmes. Il s'en alla, et elle le laissa aller sans lui en vouloir le moins du monde.

En partant pour la gloire, Danger laissait pour tout bien à sa femme, dans le tiroir d'un secrétaire, des reçus d'argent d'un sien frère, Danger de Saint-Elme, officier à l'armée de Condé, et un paquet de lettres écrites par des émigrés. Il y avait là de quoi faire guillotiner ma grand'mère et cinquante personnes avec elle.

Elle en avait bien quelque soupçon, et à chaque visite domiciliaire qu'on faisait dans le quartier, elle se disait : Il faudra pourtant que je brûle les papiers de mon coquin de mari. Mais

les idées lui dansaient dans la tête. Elle s'y décida pourtant un matin.

Elle avait bien pris son temps!...

Assise devant la cheminée, elle triait les papiers du secrétaire, après les avoir tous répandus pêle-mêle sur le canapé. Et, tranquillement, elle faisait des petits tas, mettant à part ce qu'on pouvait garder, à part ce qu'il fallait détruire. Elle lisait une ligne de-ci, une ligne de-là, telle page et telle autre, et son esprit, voyageant de souvenir en souvenir, picorait en route quelque brin du passé, quand tout à coup elle entendit ouvrir la porte d'entrée. Aussitôt, par une révélation soudaine de l'instinct, elle sut que c'était une visite domiciliaire.

Elle saisit à brassée tous les papiers, et les jeta sous le canapé, dont la housse traînait jusqu'à terre. Mais comme ils débordaient, elle les repoussa du pied sous le meuble. Une corne de lettre passait encore comme le bout de l'oreille d'un petit chat blanc, quand un membre du comité de sûreté générale entra dans la chambre avec six hommes de la section, armés de fusils, de sabres, de piques. Mme Danger se tenait debout devant le canapé. Elle songeait que la certitude de sa perte n'était pas tout à fait entière, qu'il lui restait une petite chance sur mille et mille, et ce qui allait se passer l'intéressait extrêmement.

— Citoyenne, lui dit le président de la section, tu es dénoncée comme entretenant une correspondance avec les ennemis de la République. Nous venons saisir tous tes papiers.

Le président du comité de sûreté générale s'assit sur le canapé pour écrire le procès-verbal de la saisie.

Alors ces gens fouillèrent tous les meubles, faisant sauter les serrures et vidant les tiroirs; n'y trouvant rien, ils défoncèrent les placards, culbutèrent les commodes, décrochèrent les tableaux et crevèrent à coups de baïonnette les fauteuils et les matelas; mais ce fut en vain. Ils éprouvèrent les murs à coups de crosse, explorèrent les cheminées et firent sauter quelques lames du parquet. Ils y perdirent leur peine. Enfin, après trois heures de fouilles infructueuses et de ravages inutiles, lassés, désespérés, humiliés, ils se retirèrent en promet-

tant bien de revenir. Ils ne s'étaient pas avisés de regarder sous le canapé.

Peu de jours après, comme elle revenait de la comédie, ma grand'mère trouva à la porte de sa maison un homme décharné, blême, défiguré par une barbe grise et sale, qui se jeta à ses pieds et lui dit :

— Citoyenne Danger, je suis Alcide, sauvez-moi !

Elle le reconnut alors.

— Mon Dieu ! lui dit-elle, se peut-il que vous soyez M. Alcide, mon maître à danser? En quel état vous revois-je, monsieur Alcide !

— Je suis proscrit, citoyenne, sauvez-moi !

— Je ne puis que l'essayer. Je suis moi-même suspecte, et ma cuisinière est jacobine. Suivez-moi. Mais veillez à ce que mon portier ne vous voie pas. Il est officier municipal.

Ils montèrent l'escalier, et cette adorable petite Mme Danger s'enferma dans son appartement avec le déplorable Alcide, qui grelottait la fièvre, et répétait en claquant des dents :

— Sauvez-moi, sauvez-moi !

A lui voir une si pitoyable mine, elle avait envie de rire. La situation pourtant était critique.

— Où le fourrer? se demandait ma grand'mère en parcourant du regard les armoires et les commodes.

Faute de lui trouver une autre place, elle eut l'idée de le mettre dans son lit.

Elle tira deux matelas en dehors des autres et, formant ainsi un espace près du mur, elle y coula Alcide.

Le lit avait de la sorte un air bouleversé.

Elle se déshabilla et s'y mit. Puis, sonnant la cuisinière :

— Zoé, je suis souffrante; donnez-moi un poulet, de la salade et un verre de vin de Bordeaux. Zoé, qu'y a-t-il de nouveau aujourd'hui?

— Il y a un complot de ces gueux d'aristocrates qui veulent se faire guillotiner jusqu'au dernier. Mais les sans-culottes ont l'œil. Ça ira! ça ira !... Le portier m'a dit qu'un scélérat du nom d'Alcide est recherché dans toute la section, et que vous pouvez vous attendre à une visite domiciliaire pour cette nuit.

Alcide, entre deux matelas, entendait ces douceurs.

Il fut pris, après le départ de Zoé, d'un tremblement nerveux qui secouait tout le lit, et sa respiration devint si pénible qu'elle emplissait toute la chambre d'un sifflement strident.

— Voilà qui va bien, se dit la petite Mme Danger.

Et elle mangea son aile de poulet, et passa au triste Alcide deux doigts de vin de Bordeaux.

— Ah! madame! Ah! Jésus! s'écriait Alcide. Et il se mit à geindre avec plus de force que de raison.

— A merveille! se dit Mme Danger; la municipalité n'a qu'à venir.....

Elle en était là de ses pensées, quand un bruit de crosses tombant lourdement à terre ébranla le palier. Zoé introduisit quatre officiers municipaux et trente soldats de la garde civique.

Alcide ne bougeait plus et ne faisait plus entendre le moindre souffle.

— Levez-vous, citoyenne, dit un des gardes.

Un autre objecta que la citoyenne ne pouvait s'habiller devant des hommes.

Un citoyen, voyant une bouteille de vin, la saisit, y goûta, et les autres burent à la régalade.

Un joyeux compère s'assit sur le lit et, prenant le menton de Mme Danger :

— Quel dommage qu'avec une si jolie figure elle soit une aristocrate et qu'il faille couper ce petit cou-là!

— Allons! dit Mme Danger, je vois que vous êtes des gens aimables. Faites vite et cherchez tout ce que vous avez à chercher, car je meurs de sommeil.

Ils restèrent deux mortelles heures dans la chambre et passèrent vingt fois l'un après l'autre devant le lit et regardèrent s'il n'y avait personne dessous. Puis, après avoir débité mille impertinences, ils s'en allèrent.

Le dernier avait à peine tourné les talons, que la petite Mme Danger, la tête dans la ruelle, appela :

— Monsieur Alcide! Monsieur Alcide!

Une voix gémissante répondit :

— Ciel ! On peut nous entendre. Jésus ! Madame, ayez pitié de moi.

— Monsieur Alcide, poursuivait ma grand'mère, quelle peur vous m'avez faite ! Je ne vous entendais plus, je croyais que vous étiez mort, et, à l'idée de coucher sur un mort, j'ai pensé cent fois m'évanouir. Monsieur Alcide, vous n'en usez pas bien à mon égard. Quand on n'est pas mort, on le dit, vertubleu ! Je ne vous pardonnerai jamais la peur que vous m'avez faite.

Ne fut-elle pas adorable, ma grand'mère, avec son pauvre M. Alcide ?

Elle l'alla cacher, le lendemain, à Meudon et le sauva gentiment.

On ne soupçonnera pas la fille du sage Dussuel d'avoir étudié la magie et de s'être égarée dans les arcanes de la philosophie extra-naturelle. Elle n'avait pas un brin de religion et son bon sens, un peu court, s'offensait de tout mystère. Eh bien, cette personne si raisonnable racontait à qui voulait l'entendre un fait merveilleux dont elle avait été témoin.

En visitant son père, aux Récollets de Versailles, elle avait connu Mme de Laville qui y était prisonnière. Quand cette dame fut libre, elle alla habiter rue de Lancry, dans la même maison que ma grand'mère. Les deux appartements donnaient sur le même palier.

Mme de Laville habitait avec sa jeune sœur nommée Amélie.

Amélie était grande et belle. Son visage pâle, décoré d'une chevelure noire, avait une incomparable beauté d'expression. Ses yeux, chargés de langueur ou de flammes, cherchaient autour d'elle quelque chose d'inconnu.

Chanoinesse au chapitre séculier de l'Argentière, en attendant un établissement dans le monde, Amélie avait éprouvé, disait-on, dès le sortir de l'enfance, les douleurs d'un amour qui ne fut point partagé et qu'elle fut obligée de taire.

Elle paraissait accablée d'ennui. Il lui arrivait de fondre en larmes sans raison apparente.

Tantôt elle restait des journées entières dans une immobilité stupide, tantôt elle dévorait des livres de dévotion. Mordue par ses propres chimères, elle se tordait dans d'indicibles souffrances.

L'arrestation de sa sœur, le supplice de plusieurs de ses amis, guillotinés comme conspirateurs, et d'incessantes alertes achevèrent de ruiner sa constitution ébranlée. Elle devint d'une maigreur effrayante. Les tambours qui appelaient tous les jours les sections aux armes, les bandes de citoyens en bonnet rouge et armés de piques qui défilaient devant ses fenêtres en chantant le *Ça ira!* la jetaient dans une épouvante que suivaient des alternatives de torpeur et d'exaltation. Des troubles nerveux se manifestèrent avec une force terrible et produisirent des effets étranges.

Amélie eut des songes dont la lucidité étonna ceux qui l'entouraient.

Errant la nuit, éveillée ou endormie, elle entendait des bruits lointains, des soupirs de victimes. Parfois, debout, elle étendait le bras et, montrant dans l'ombre quelque chose d'invisible, elle prononçait le nom de Robespierre. « Elle a, disait sa sœur, des pressentiments certains et elle prophétise les malheurs. »

Or, dans la nuit du 9 au 10 thermidor, ma grand'mère se tenait, ainsi que son père, dans la chambre des deux sœurs; ils étaient tous quatre fort agités, résumant les graves évènements de la journée et s'efforçant d'en deviner l'issue : le tyran décrété d'arrestation, conduit au Luxembourg et refusé par le concierge, mené ensuite aux bureaux de la police, sur le quai des Orfèvres, et de là, porté à l'Hôtel de Ville....

Y était-il encore, et dans quelle attitude, humiliée ou menaçante? Ils éprouvaient tous quatre une grande anxiété et n'entendaient rien, sinon, par intervalles, le galop des chevaux des estafettes d'Hanriot qui brûlaient le pavé des rues. Ils attendaient, échangeant par moments un souvenir, un doute, un vœu. Amélie restait silencieuse. Tout à coup elle poussa un grand cri.

Il était une heure et demie du matin. Penchée sur une glace, elle semblait contempler une scène tragique.

Elle disait :

— Je le vois! je le vois! Qu'il est pâle! Le sang s'échappe à flots de sa bouche, ses dents et ses mâchoires sont brisées. Louanges, louanges à Dieu! le buveur de sang ne boira plus que le sien!...

En achevant ces paroles, qu'elle prononçait sur une étrange mélopée, elle poussa un cri d'horreur et tomba à la renverse. Elle avait perdu connaissance.

A ce moment même, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, Robespierre recevait le coup de pistolet qui lui brisa la mâchoire et mit fin à la Terreur.

Ma grand'mère, qui était un esprit fort, croyait fermement à cette vision.

— Comment expliquez-vous cela ?

— Je l'explique en faisant remarquer que ma grand'mère, pour esprit fort qu'elle était, croyait assez au diable et au loup garou. Jeune, toute cette sorcellerie l'amusait, et elle était, comme on dit, une grande faiseuse d'almanachs.

Plus tard, elle prit peur du diable, mais il était trop tard ; il la tenait, elle ne pouvait plus n'y pas croire.

Le 9 thermidor rendit la vie supportable à la petite société de la rue de Lancry. Ma grand'mère goûta fort ce changement ; mais il lui fut impossible de garder rancune aux hommes de la Révolution. Elle ne les admirait pas, — elle n'a jamais admiré que moi, — mais elle n'avait point de haine contre eux ; il ne lui vint jamais en tête de leur demander compte de la peur qu'ils lui avaient faite. Cela tient peut-être à ce qu'ils ne lui avaient point fait peur. Cela tient surtout à ce que ma grand'mère était une bleue.

Cependant Danger poursuivait à travers tous les champs de bataille sa brillante carrière. Toujours heureux, il était en grand uniforme, à la tête de sa brigade, quand il fut tué d'un boulet de canon le 20 avril 1808, dans le beau combat d'Abensberg.

Ma grand'mère apprit par le *Moniteur* qu'elle était veuve, et que le brave général Danger « était enseveli sous des lauriers ».

Elle s'écria :

— Quel malheur! un si bel homme! Mais j'ai oublié comment il avait le nez.

Elle épousa, l'année suivante, M. Hippolyte Nozière, commis principal au ministère de la Justice, homme pur et jovial, qui jouait de la flûte de six à neuf heures du matin et de cinq à huit

heures du soir. Ce fut, cette fois, un mariage pour de bon. Ils s'aimaient et, n'étant plus très jeunes, ils surent être indulgents l'un pour l'autre. Caroline pardonna à Hippolyte son éternelle flûte. Et Hippolyte passa à Caroline toutes les lunes qu'elle avait dans la tête. Ils furent heureux.

Mon grand-père Nozière est l'auteur d'une *Statistique des prisons*, *Paris*, *Imprimerie royale*, 1817-19, 2 vol. in-4°; et des *Filles de Momus*, *chansons nouvelles*, *Paris, chez l'auteur*, 1821, in-18.

La goutte lui fit grand' guerre; mais elle ne put lui ôter sa gaieté, même en l'empêchant de jouer de la flûte; finalement, elle l'étouffa. Je ne l'ai pas connu. Mais j'ai là son portrait : on l'y voit en habit bleu, frisé comme un agneau et le menton perdu dans un cravate immense.

— Je le regretterai jusqu'au dernier jour, disait à quatre-vingts ans ma grand'mère, veuve alors depuis une quinzaine d'années.

— Vous avez bien raison, madame, lui répondit un vieil ami; Nozière avait toutes les vertus qui font un bon mari.

— Toutes les vertus et tous les défauts, s'il vous plaît, reprit ma grand'mère.

— Pour être un époux accompli, madame, il faut donc avoir des défauts?

— Pardi ! fit ma grand'mère en haussant les épaules; il faut n'avoir pas de vices, et c'est un grand défaut, cela !

Elle mourut, le 4 juillet 1853, dans sa quatre-vingt-unième année.

VIII

TEUTOBOCHUS

Il ne me paraît pas possible qu'on puisse avoir l'esprit tout à fait commun, si l'on fut élevé sur le quai Voltaire en face le Louvre et les Tuileries, près du palais Mazarin, devant la glo-

rieuse rivière de Seine qui coule entre les tours, les tourelles et les flèches du vieux Paris. Là, de la rue Guénégaud à la rue du Bac, les boutiques des libraires, des antiquaires et des marchands d'estampes étalent à profusion les plus belles formes de l'art et les plus curieux témoignages du passé. Chaque vitrine est, dans sa grâce bizarre et son pêle-mêle amusant, une séduction pour les yeux et pour l'esprit. Le passant qui sait voir en emporte toujours quelque idée, comme l'oiseau s'envole avec une paille pour son nid.

Puisqu'il y a là des arbres avec des livres, et que les femmes y passent, c'est le plus beau lieu du monde.

Au temps de mon enfance, bien plus encore qu'à présent, ce marché de la curiosité était abondamment fourni de meubles anciens, d'estampes anciennes, de vieux tableaux et de vieux livres, de crédences sculptées, de potiches à fleurs, d'émaux, de faïences décorées, d'orfrois, d'étoffes brochées, de tapisseries à personnages, de livres à figures et d'éditions princeps reliées en maroquin. Ces nobles choses s'offraient à des amateurs délicats et savants auxquels les agents de change et les actrices ne les disputaient point encore. Elles étaient déjà familières à Fontanet et à moi, quand nous avions encore des grands cols brodés, des culottes courtes et des mollets nus.

Fontanet demeurait au coin de la rue Bonaparte, où son père avait son cabinet d'avocat. L'appartement de mes parents, ainsi que je vous l'ai dit, touchait à une des ailes de l'hôtel de Chimay. Nous étions, Fontanet et moi, voisins et amis. En allant ensemble, les jours de congé, jouer aux Tuileries, nous passions par ce docte quai Voltaire, et là, cheminant, un cerceau à la main et une balle dans la poche, nous regardions aux boutiques tout comme les vieux messieurs; et nous nous faisions à notre façon des idées sur toutes ces choses étranges, venues du passé, du mystérieux passé.

Eh oui, nous flânions, nous bouquinions, nous examinions des images.

Cela nous amusait beaucoup. Mais Fontanet, je dois le dire, n'avait pas comme moi le respect de toutes les vieilleries. Il riait des antiques plats à barbe et des saints évêques dont le nez était

cassé. Fontanet était dès lors l'homme de progrès que vous avez entendu à la tribune du Corps législatif. Ses irrévérences me faisaient frémir. Je n'aimais point qu'il appelât têtes de pipes les portraits bizarres des ancêtres. J'étais conservateur. Il m'en est resté quelque chose, et toute ma philosophie m'a laissé l'ami des vieux arbres et des curés de campagne.

Je me distinguais encore de Fontanet par un penchant à admirer ce que je ne comprenais pas. J'adorais les grimoires et tout, ou peu s'en faut, m'était grimoire. Fontanet, au contraire, ne prenait plaisir à examiner un objet qu'autant qu'il en concevait l'usage. Il disait : « Tu vois, il y a une charnière, cela s'ouvre. Il y a une vis, cela se démonte. » Fontanet était un esprit juste. Il était capable d'enthousiasme en regardant des tableaux de batailles. Le *Passage de la Bérézina* lui donnait de l'émotion. Fontanet était Napoléonien. La boutique de l'armurier nous intéressait l'un et l'autre. Quand nous voyions, au milieu des lances, des targes, des cuirasses et des rondaches, M. Petit prêtre, vêtu d'un tablier de serge verte, s'en aller, en boitant comme Vulcain, prendre au fond de l'atelier une antique épée qu'il posait ensuite sur son établi et qu'il serrait dans un étau de fer pour nettoyer la lame et réparer la poignée, nous avions la certitude d'assister à un grand spectacle; M. Petit prêtre nous apparaissait haut de cent coudées. Nous restions muets, collés à la vitre. Les yeux noirs de Fontanet brillaient et toute sa petite figure brune et fine s'animait.

Le soir, ce souvenir nous exaltait beaucoup, et mille projets enthousiastes germaient dans nos têtes.

Fontanet me dit une fois :

— Si, avec du carton et le papier couleur d'argent qui enveloppe le chocolat, nous faisions des armes semblables à celles de Petit prêtre !...

L'idée était belle. Mais nous ne parvînmes pas à la réaliser convenablement. Je fis un casque, que Fontanet prit pour un bonnet de magicien.

Alors je dis :

— Si nous fondions un musée !...

L'idée était bonne, mais nous n'avions pour le moment à

mettre dans ce musée qu'un demi-cent de billes et une douzaine de toupies.

C'est à ce coup que Fontanet eut une troisième idée. Il s'écria :

— Composons une Histoire de France, avec tous les détails, en cinq cents volumes.

Cette proposition m'enchanta, et je l'accueillis avec des battements de mains et des cris de joie. Nous convînmes que nous commencerions le lendemain matin, malgré une page du *De Viris* que nous avions à apprendre.

— Tous les détails ! répéta Fontanet. Il faut mettre tous les détails.

C'est bien ainsi que je l'entendais. Tous les détails!

On nous envoya coucher. Mais je restai bien un quart d'heure dans mon lit sans dormir, tant j'étais agité par la pensée sublime d'une Histoire de France en cinq cents volumes, avec tous les détails.

Nous la commençâmes, cette histoire. Je ne sais, ma foi, plus pourquoi nous la commençâmes par le roi Teutobochus. Mais telle était l'exigence de notre plan. Notre premier chapitre nous mit en présence du roi Teutobochus, qui était haut de trente pieds, comme on put s'en assurer en mesurant ses ossements retrouvés par hasard. Dès le premier pas affronter un tel géant! La rencontre était terrible. Fontanet lui-même en fut étonné.

L'Histoire de France en cinq cents volumes s'arrêta à Teutobochus.

Que de fois, hélas ! j'ai recommencé dans ma vie cette aventure du livre et du géant ! Que de fois, sur le point de commencer une grande œuvre ou de conduire une vaste entreprise, j'ai été arrêté net par un Teutobochus nommé vulgairement Sort, Hasard, Nécessité! J'ai pris le parti de remercier et de bénir tous ces Teutobochus qui, me barrant les chemins hasardeux de la gloire, m'ont laissé à mes deux fidèles gardiennes : l'Obscurité et la Médiocrité. Elles me sont douces toutes deux, et m'aiment. Il faut bien que je le leur rende!

Quant à Fontanet mon subtil ami, Fontanet avocat, conseil-

ler général, administrateur de diverses grandes compagnies, député, c'est merveille de le voir se jouer et courir entre les jambes de tous les Teutobochus de la vie publique, contre lesquels je me serais mille fois cassé le nez.

IX

LE PRESTIGE DE M. L'ABBÉ JUBAL

C'est le cœur gros de crainte et d'orgueil que j'entrai en huitième préparatoire. Le professeur de cette classe, M. l'abbé Jubal, n'était pas bien terrible par lui-même ; il n'avait pas l'air d'un homme cruel ; il avait plutôt l'air d'une demoiselle. Mais il se tenait dans une grande chaire haute et noire, et cela me le rendait effrayant. Il avait la voix et le regard doux, les cheveux bouclés, les mains blanches, l'âme bienveillante. Il ressemblait à un mouton, autant et plus qu'il ne sied à un professeur.

Ma mère, l'ayant vu un jour au parloir, murmura : « Il est bien jeune ! » Et cela était dit d'un certain ton.

Je commençais à ne plus le craindre quand je me vis contraint de l'admirer. Cela arriva pendant que je récitais ma leçon, qui consistait en des vers de l'abbé Gaultier, sur les premiers rois de France.

Je disais chaque vers tout d'une haleine et comme s'il eût été fait d'un mot unique :

Pharamondfutdit-onlepremierdecesrois
QuelesFrancsdanslaGauleontmissurlepavois
ClodionprendCambraipuisrègneMérovée

Là, je m'arrêtai court et répétai : *Mérovée, Mérovée, Mérovée.* Cette rime, mêlant l'utile à l'agréable, me rappela que, lorsque régna *Mérovée*, Lutèce fut préservée... Mais de quoi ? Il m'était bien impossible de le dire, l'ayant complètement oublié. La chose, je l'avoue, m'avait peu frappé. J'avais l'idée que Lutèce était une vieille dame. J'étais content qu'elle eût été préservée, mais il m'était indifférent que ce fût des moustiques ou des en-

gelures. Malheureusement, M. l'abbé Jubal semblait tenir beaucoup à ce que je dise de quel dommage elle avait été préservée. Je faisais : « Heu... Mérovée !... heu, heu, heu. » J'aurais donné ma langue au chat pour peu que c'en eût été l'usage dans la classe de huitième préparatoire. Mon voisin Fontanet se moquait de moi, et M. Jubal se limait les ongles. Enfin :

Des fureurs d'Attila Lutèce est préservée,

me dit-il. Puisque vous aviez oublié ce vers, monsieur Nozière, il fallait le refaire au lieu de rester court. Vous pouviez dire :

De l'invasion d'Attila Lutèce est préservée,

ou bien :

Du sombre Attila Lutèce est préservée;

ou plus élégamment :

Du terrible Attila, surnommé le fléau de Dieu, Lutèce est préservée.

On peut changer les mots pourvu qu'on respecte la mesure.

J'eus un mauvais point, mais M. l'abbé Jubal acquit un grand prestige à mes yeux par sa facilité poétique. Ce prestige devait croître encore. M. Jubal, que ses fonctions attachaient à la Grammaire de Noël et Chapsal et à l'Histoire de France de l'abbé Gaultier, ne négligeait pourtant pas l'enseignement moral et religieux. Un jour, je ne sais à quel propos, il prit un air grave et nous dit :

— Mes enfants, s'il vous fallait recevoir un ministre, vous vous empresseriez de lui faire les honneurs de votre logis, comme à un représentant du souverain. Eh bien ! quels hommages ne devez-vous pas rendre aux prêtres qui représentent Dieu sur la terre ? Autant Dieu est au-dessus des rois, autant le prêtre est au-dessus des ministres.

Je n'avais jamais reçu de ministre et ne comptais pas en recevoir de longtemps. J'avais même la certitude que, s'il en venait un à la maison, ma mère m'enverrait dîner ce jour-là avec les bonnes, comme cela se pratiquait malheureusement à chaque repas de gala. Je n'en comptais pas moins que les prêtres sont

prodigieusement respectables et, faisant à M. Jubal l'application de cette vérité, je ressentis un grand trouble. Je me rappelai avoir, en sa présence, attaché un pantin de papier dans le dos de Fontanet. Cela était-il respectueux? Aurais-je attaché un pantin de papier dans le dos de Fontanet devant un ministre? Assurément non. Et pourtant je l'avais attaché, ce pantin, à l'insu il est vrai, mais en la présence de M. l'abbé Jubal qui est au-dessus des ministres. Même il tirait la langue, le pantin! Mon âme était éclairée. Je vécus bourrelé de remords. Ma résolution fut d'honorer M. l'abbé Jubal et, s'il m'arriva depuis de fourrer des petits cailloux dans le cou de Fontanet pendant la classe et de dessiner des bonshommes sur la chaire même de M. l'abbé Jubal, je le fis du moins avec la satisfaction de connaître toute l'étendue de ma faute.

Il me fut donné, à quelque temps de là, de mesurer la grandeur spirituelle de M. l'abbé Jubal. J'étais dans la chapelle, attendant avec deux ou trois camarades mon tour de me confesser. Le jour baissait. La lueur de la lampe perpétuelle faisait trembler les étoiles d'or de la voûte assombrie. Au fond du chœur, la vierge peinte s'effaçait dans le vague d'une apparition. L'autel était chargé de vases dorés pleins de fleurs, une odeur d'encens flottait dans l'air; on entrevoyait confusément mille choses, et l'ennui, l'ennui même, ce grand mal des enfants, prenait une teinte douce dans l'atmosphère de cette chapelle. Il me semblait que, du côté de l'autel, elle touchait au paradis.

Le jour était tombé. Tout à coup je vis M. l'abbé Jubal s'avancer avec une lanterne jusqu'au chœur. Il fit une génuflexion profonde, puis, ouvrant la grille, il monta les degrés de l'autel. Je l'observais : il ouvrit un paquet d'où sortirent des guirlandes de fleurs artificielles, qui ressemblaient à ces thyrses de cerises qu'au mois de juillet des vieilles femmes nous vendaient dans les rues. Et je m'émerveillai de voir mon professeur s'approcher de l'Immaculée Conception. Vous mîtes une pincée de pointes dans votre bouche, monsieur l'abbé; je craignis d'abord que ce fût pour les avaler, mais c'était pour les tenir à portée de votre main. Car vous montâtes sur un escabeau et vous commençâtes à clouer les guirlandes autour de la niche de la sainte Vierge. Mais vous

descendiez de temps en temps de votre escabeau pour juger à distance de l'effet de votre ouvrage, et vous en étiez content ; vos joues étaient rouges, votre œil était clair; vous eussiez souri, sans les pointes que vous teniez entre vos dents. Et moi, je vous admirais de tout mon cœur. Et, bien que la lanterne qui était à terre vous éclairât les narines d'une façon comique, je vous trouvais très beau. Je compris que vous étiez au-dessus des ministres, comme vous nous l'aviez insinué dans un discours habile. Je pensai que monter tout empanaché sur un cheval blanc pour gagner une bataille n'était pas une chose aussi belle et désirable que de suspendre des guirlandes aux murs d'une chapelle. Je connus que ma vocation était de vous imiter.

Je vous imitai dès le soir même à la maison, en découpant avec les ciseaux de ma mère tout le papier que je pus trouver et dont je fis des guirlandes. Mes devoirs en souffrirent. Mon exercice français en souffrit notamment dans des proportions considérables.

C'était un exercice d'après le manuel d'un M. Coquempot, dont le livre était un livre cruel. Je n'ai point de rancune, et si cet auteur avait eu un nom moins mémorable, je l'aurais généreusement oublié. Mais on n'oublie pas Coquempot. Je ne veux pas abuser contre lui de cette circonstance fortuite. Pourtant, qu'il me soit permis de m'étonner qu'il faille faire des exercices si douloureux pour apprendre une langue qu'on nomme maternelle et que ma mère m'apprenait fort bien, seulement en causant devant moi. Car elle parlait à ravir, ma mère !

Mais M. l'abbé Jubal était pénétré de l'utilité de Coquempot, et, comme il ne pouvait entrer dans mes raisons, il me donna un mauvais point. L'année scolaire s'acheva sans incident notable. Fontanet se mit à élever des chenilles dans son pupitre. Alors j'en élevai aussi, par amour-propre, bien qu'elles me fissent horreur. Fontanet haïssait Coquempot, cette haine nous réunit. Au seul nom de Coquempot, nous échangions sur nos bancs des regards d'intelligence et des grimaces expansives. Cela nous vengeait. Fontanet me confia que, si l'on faisait encore du Coquempot en huitième, il s'engageait comme mousse sur un grand navire. Cette résolution me plut et je promis

à Fontanet de m'engager avec lui. Nous nous jurâmes amitié.

Le jour de la distribution des prix, nous étions méconnaissables, Fontanet et moi. Cela tenait, sans doute, à ce que nous étions peignés. Nos vestes neuves, nos pantalons blancs, la tente de coutil, l'affluence des parents, l'estrade ornée de drapeaux, tout cela m'inspirait l'émotion des grands spectacles. Les livres et les couronnes formaient un amas éclatant, dans lequel je cherchais anxieusement à deviner ma part, et je frissonnais sur mon banc. Mais Fontanet, plus sage, n'interrogeait pas la destinée. Il gardait un calme admirable. Tournant dans tous les sens sa petite tête de furet, il remarquait les nez difformes des pères et les chapeaux ridicules des mères, avec une présence d'esprit dont j'étais incapable.

La musique éclata. Le directeur, ayant sur sa soutane le petit manteau de cérémonie, parut sur l'estrade au côté d'un général en grand uniforme et à la tête des professeurs. Je les reconnus tous. Ils prirent place, selon leur rang, derrière le général; d'abord le sous-directeur, puis les professeurs des hautes classes, puis M. Schuwer, professeur de solfège; M. Trouillon, professeur d'écriture, et le sergent Morin, professeur de gymnastique. M. l'abbé Jubal parut le dernier et s'assit tout au fond, sur un pauvre petit tabouret qui, faute de place, ne posait que de trois pieds sur l'estrade et crevait la toile avec le quatrième. Encore M. l'abbé Jubal ne put-il garder longtemps cette humble place. Des nouveaux venus le poussèrent dans un coin où il disparut sous un drapeau. On poussa une table sur lui et ce fut tout. Fontanet s'amusa beaucoup de cette suppression. Pour moi, j'étais confondu qu'on laissât ainsi dans un coin, comme une canne ou un parapluie, une personne qui excellait dans les fleurs et la poésie et représentait Dieu sur la terre.

X

LA CASQUETTE DE FONTANET

Chaque samedi, on nous menait à confesse. Si quelqu'un peut me dire pourquoi, il me fera plaisir. Cette pratique m'ins-

pirait beaucoup de respect et d'ennui. Je ne crois pas que M. l'aumônier prît un véritable intérêt à entendre mes péchés, mais il m'était certainement désagréable de les lui dire. La première difficulté était de les trouver. Vous me croirez peut-être, si je vous déclare qu'à dix ans je ne possédais pas les facultés psychiques et les méthodes d'analyse qui m'eussent permis d'explorer rationnellement ma conscience interne.

Pourtant, il fallait avoir des péchés; car, point de péchés, point de confession. On m'avait donné, il est vrai, un petit livre qui les contenait tous. Je n'avais qu'à choisir. Mais le choix même était difficile. Il y en avait là tant et de si obscurs sur le larcin, la simonie, la prévarication, la fornication et la concupiscence ! Je trouvais dans ce petit livre : « Je m'accuse d'avoir désespéré. — Je m'accuse d'avoir entendu de mauvaises conversations. » Cela même ne laissait pas de m'embarrasser beaucoup.

C'est pourquoi je m'en tenais d'ordinaire au chapitre des distractions. Distractions à l'office, distractions pendant les repas, distractions dans « les assemblées », j'avouais tout, et le vide déplorable de ma conscience m'inspirait une grande honte.

J'étais humilié de n'avoir pas de péchés.

Enfin, je songeai à la casquette de Fontanet; je tenais mon péché; j'étais sauvé!

Je me déchargeai aux pieds de M. l'aumônier du poids de la casquette de Fontanet.

Par la façon dont j'endommageais en elle le bien du prochain, cette casquette m'inspirait, chaque samedi pendant quelques minutes, de vives inquiétudes sur le salut de mon âme. Je la remplissais de sable ; je la jetais dans les arbres, d'où il fallait l'abattre à coups de pierres comme un fruit avant sa maturité; j'en faisais un chiffon pour effacer les figures à la craie sur le tableau noir ; je la jetais par un soupirail dans des caves inaccessibles, et, lorsqu'au sortir de la classe l'ingénieux Fontanet parvenait à la retrouver, ce n'était plus qu'un lambeau sordide.

Mais une fée veillait sur sa destinée, car elle reparaissait le lendemain matin sur la tête de Fontanet avec l'aspect imprévu d'une casquette propre, honnête, presque élégante. Et cela tous

les jours. Cette fée était la sœur aînée de Fontanet. A ce seul trait on peut l'estimer bonne ménagère.

Plus d'une fois, tandis que je m'agenouillais au pied du sacré tribunal, la casquette de Fontanet plongeait, de mon fait, au fond du bassin de la cour d'honneur. Il y avait alors dans ma situation quelque chose de délicat.

Et quel sentiment m'animait contre cette casquette? La vengeance.

Fontanet me persécutait, à cause d'une gibecière de forme antique et bizarre que mon oncle, homme économe, m'avait donnée pour mon malheur. Elle était beaucoup trop grande pour moi et j'étais beaucoup trop petit pour elle. Pour comble de disgrâce, cette gibecière ne ressemblait pas à une gibecière, par la raison que ce n'en était pas une. C'était un vieux portefeuille, qui se tirait comme un accordéon et auquel le cordonnier de mon oncle avait mis une courroie.

Ce portefeuille m'était odieux, non sans raison. Mais je ne crois pas aujourd'hui qu'il fût assez laid pour mériter les indignités qu'on lui fit. Il était de maroquin rouge à large dentelle d'or, et portait au-dessus d'une serrure de cuivre une couronne et des armoiries lacérées. Une soie passée, qui avait été bleue, le tapissait intérieurement. S'il existait encore, avec quelle attention je l'examinerais! Car, à me rappeler la couronne, qui devait être une couronne royale et l'écu sur lequel on voyait encore (à moins que je ne l'aie rêvé) trois fleurs de lys mal effacées à coups de canif, je soupçonne aujourd'hui ce portefeuille d'avoir été à l'origine le portefeuille d'un ministre de Louis XVI.

Mais Fontanet, qui ne le considérait point dans son passé, ne pouvait me le voir au dos sans y jeter des boules de neige ou des marrons d'Inde, selon la saison, et des balles élastiques toute l'année.

Dans le fait, mes camarades, et Fontanet lui-même, n'avaient qu'un seul grief contre ma gibecière : son étrangeté. Elle n'était pas comme les autres ; de là tous les maux qu'elle m'a causés. Les enfants ont un sentiment brutal de l'égalité. Ils ne souffrent rien de distinctif ni d'original. C'est ce caractère que mon oncle n'avait pas assez observé quand il me fit son précieux présent.

La gibecière de Fontanet était affreuse; ses deux frères aînés l'ayant traînée tour à tour sur les bancs du lycée, elle ne pouvait plus être salie; le cuir en était tout écorché et crevé ; les boucles disparues étaient remplacées par des ficelles ; mais, comme elle n'avait rien d'extraordinaire, Fontanet n'en éprouva jamais de désagrément. Et moi, quand j'entrais dans la cour de la pension, mon portefeuille au dos, j'étais immédiatement assourdi par des huées, entouré, bousculé, renversé à plat ventre. Fontanet appelait cela me faire faire la tortue, et il montait sur ma casaque. Il n'était pas bien lourd, mais j'étais humilié. Aussitôt remis debout, je sautais sur sa casquette.

Sa casquette était toujours neuve et ma gibecière indestructible, hélas ! Et nos violences s'enchaînaient par une inexorable fatalité, comme les crimes dans l'antique maison des Atrides.

CONCLUSION

Voilà la moisson d'une nuit d'hiver, ma première gerbe de souvenirs. La laisserai-je aller au vent? Ne vaut-il pas mieux la lier et la porter à la grange? Elle sera, je crois, une bonne nourriture pour les esprits.

Le meilleur et le plus savant des hommes, M. Littré, aurait voulu que chaque famille eût ses archives et son histoire morale. « Depuis, a-t-il dit, qu'une bonne philosophie m'a enseigné à estimer grandement la tradition et la conservation, j'ai bien des fois regretté que, durant le moyen âge, des familles bourgeoises n'aient pas songé à former de modestes registres où seraient consignés les principaux incidents de la vie domestique, et qu'on se transmettrait tant que la famille durerait. Combien curieux seraient ceux de ces registres qui auraient atteint notre époque, quelque succinctes qu'en fussent les notices! Que de notions et d'expériences perdues, qui auraient été sauvées par un peu de soin et d'esprit de suite ! »

Eh bien, je réaliserai pour ma part le désir du sage vieillard : ceci sera gardé et commencera le registre de la famille Nozière. Ne perdons rien du passé. Ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir.

Anatole FRANCE.

POÉSIES

I

SPES ULTIMA

Si la mâle vertu ne hante plus mon cœur,
Si ma tête branlante est comme une outre vide,
Si le banal fuseau de mes jours se dévide
Sous les féroces doigts du Sort, ce dur moqueur,

O Mort ! prends en pitié mon amère rancœur ;
De ton pouce de fer scellant ma lèvre avide,
Couche-moi, libre enfin, dans la fosse livide
Où le pâle vaincu dort auprès du vainqueur.

Quel fourbe imagina le serpent et la chute ?
Né pour la lutte, Adam a grandi par la lutte ;
C'est la commune loi du nain et du géant.

Si cet âpre destin n'est point fait pour ta taille,
Si tu dois lâchement fuir le champ de bataille,
Disparais, ô mon âme, et retourne au néant.

II

LE FLEUVE

Sous les puissants rayons du soleil matinal,
Élégant et fleuri dans sa parure neuve,
Ton toit, connu du pauvre et hanté par la veuve,
A le lointain éclat d'un phare ou d'un fanal.

C'est là que, dominant le tumulte banal
Dont la foule imbécile ou grossière s'abreuve,
Majestueusement s'écoule, comme un fleuve,
Le cours profond et pur de ton âge automnal.

Flagellés par les vents, labourés par l'orage,
Les torrents, tes rivaux, déchaînent avec rage
L'indocile troupeau de leurs flots furieux.

Fleuve, vivant miroir des sages et des justes,
Tu baignes largement de tes ondes augustes
Le rivage sacré du berceau des aïeux.

III

MUSICA ME JUVAT

La musique n'est point une énigme savante.
Les sonores chansons des oiseaux dans les bois
Par delà le réel m'emportent quelquefois;
Mais le brutal fracas de Wagner m'épouvante.

Qu'importe qu'un sectaire encoléré me vante
Le trépied de Bayreuth et ses pédantes lois!
La musique c'est l'âme éparse dans la voix,
C'est la lyre, héroïque ou tendre, mais vivante.

Gluck, Auber, Rossini, Méhul, Hérold, Mozart,
Maîtres charmants, devins inspirés du grand art,
Vous êtes sans effort familiers ou sublimes.

Votre muse sereine habite les vallons,
Mais devançant aussi le vol des aquilons,
Elle hante l'orage et plane sur les cimes.

IV

MODERNITÉ

Fou d'impressionnisme et de modernité,
Infidèle tenant de Clorinde ou d'Hélène,

J'ai cherché tout un soir la vivante beauté
Du lointain Château-d'Eau jusqu'à la Madeleine.

Non la beauté robuste, orgueil du philhellène,
Mais ce charme pervers, tyrannique, éhonté
Que revêtent, sous le brocart et sous la laine,
Les filles de l'antique ou moderne Cité.

De vertige saisi, secoué par la houle,
De la gouge impubère à l'impudique goule,
J'allai plein de colère ou d'horreur tour à tour.

Juin soufflait comme un vent impur de priapées,
Et, l'épouvante au cœur, j'ai dit : Où donc l'amour
Dans le branle effréné de toutes ces poupées ?

V

VISION CRÉPUSCULAIRE

Elle s'avance, ailée, et dans le noir taillis
Les chênes chevelus s'inclinent sur sa trace ;
La brise d'une étreinte invisible l'embrasse,
Sous l'œil énamouré des Pucks et des Willis.

Un voile au bleu reflet la revêt de ses plis ;
Sous le flottant tissu de la molle cuirasse,
Son buste au fier dessin se balance avec grâce,
Et sa main, comme un sceptre, arbore un chaste lis.

C'est le confus instant, l'heure trouble et charmante,
Où la sœur de Progné dans l'ombre se lamente,
Où dans le pâle azur se révèle Maïa.

Elle passe, et perdu dans les brumes du rêve,
Sur les bords inconnus d'une impossible grève,
Je crois voir, svelte et blanche, errer Titania.

Francis PITTIÉ.

REVUE DU THÉATRE

DRAME ET COMÉDIE

I

Le Théâtre du Gymnase vient de donner une grande comédie de mœurs contemporaines, *Monsieur le Ministre*, par M. Jules Claretie, et c'est la pièce éclatante de la saison dramatique.

Nous prendrons tout à l'heure les réserves nécessaires en un sujet si grave, mais nous aimons à dire en commençant que ce sujet est complètement digne d'un écrivain moraliste, d'un penseur et d'un homme de théâtre.

Les dangers de l'ambition politique! Cela semble un lieu commun, mais le danger est si intense, si universel, il prend des formes si diverses, il se renouvelle si fréquemment, que le lieu commun disparaît et que l'étude de ce péril social devient toujours neuve et intéressante.

Monsieur le Ministre, avant d'être une comédie, a été un roman, dont le succès, aiguisé par la malignité des suppositions, a eu, dit-on, une influence considérable sur la carrière de certains hommes d'État. La vérité, c'est que M. Jules Claretie a voulu créer un type et non faire un portrait. Son *Monsieur le Ministre* ressemble aux deux ou trois mille ambitieux qui peuplent les chefs-lieux de préfecture et d'arrondissement, mais il ne ressemble pas plus à l'un qu'à l'autre ; il s'appelle X... et si l'auteur lui donne le nom de Sulpice Vaudrey, c'est qu'il fallait bien lui donner un nom quelconque.

Donc, Sulpice Vaudrey est avocat à Grenoble, il gagne beau-

coup d'argent à plaider le mur mitoyen, il est aimé de tout le monde, estimé, heureux, adoré de sa jeune et charmante femme, et il n'a qu'à ne pas troubler lui-même son bonheur.

Hélas! Sulpice Vaudrey, en montant un jour dans les solitudes de la Grande Chartreuse, a entendu la voix des sombres sorcières qui disent : Macbeth, tu seras député!

Tu seras député... cela revient à dire : Tu seras ministre! La sorcière avait raison; en un tour de main, voilà Sulpice Vaudrey ministre de l'intérieur. Du reste, il le mérite : mon gaillard, frais émoulu de son arrondissement, a l'éloquence du diable, cette beauté du diable qui ne dure guère, mais qui suffit à faire la réputation d'un homme d'État comme d'une jolie femme.

Vite, quittons Grenoble, prenons l'express dans un compartiment réservé, au milieu des fanfares, avec l'escorte du préfet, du général, du premier président, — il n'y manque que l'évêque — et Adrienne Vaudrey, la gracieuse femme du nouveau ministre, regarde avec angoisse la dernière fumée du toit conjugal où elle fut si heureuse.

Elle a raison d'avoir peur, la pauvre Adrienne, et son instinct douloureux ne la trompe pas. Sulpice Vaudrey, dans le chemin des grandeurs qui vient de s'ouvrir pour lui, est suivi à la piste par une aventurière, Marianne Kaiser, nièce d'un peintre incompris, et qui se promet bien de pousser à fond la connaissance qu'elle vient d'ébaucher avec Son Excellence.

On arrive à Paris. L'entrée de l'apprenti ministre dans l'hôtel, disons l'hôtellerie de l'Intérieur, est très amusante. C'est une nuée de solliciteurs et de solliciteuses qui s'abat sur le nouveau venu, ce sont les garçons de bureau qui le jaugent du premier coup d'œil, c'est le secrétaire général et sa femme qui déjà lui tendent des pièges; enfin, c'est Marianne Kaiser, qui le prend sans tarder dans ses filets.

La chose est simple, du reste. — Monsieur le ministre, ma boucle d'oreille est tombée... Maladroite que je suis, je ne puis la rattacher, aidez-moi donc!

Hommes d'État, n'aidez jamais les Marianne Kaiser à rattacher leurs boucles d'oreille!

Ce qui me frappe, c'est que, dans les romans et les drames

du jour, ce sont les jolies femmes qui font les avances aux hommes politiques. Il y a peu d'années encore, c'était le contraire. Je me souviens d'avoir vu, dans ma jeunesse, un homme d'Etat très célèbre au milieu d'un cercle de femmes charmantes. De quoi leur parlait-il? Devinez. De l'indemnité Pritchard! Mais de quelle façon gracieuse et noble! Comme il semblait dire à ses belles auditrices : « Vous n'êtes point de ces femmes vulgaires à qui on parle chiffons et falbalas! Non, voilà un sujet digne de vous qui avez l'intuition de toute chose. C'est vous qui êtes nos guides et nos inspiratrices; vous avez la justesse de l'esprit comme la grâce du visage; éclairez-moi, montrez-moi la bonne route; je ne demande qu'à vous suivre. »

On prétend qu'il les suivait, mais il aurait rougi de honte si une d'elles lui avait proposé de rattacher ses boucles d'oreille. Nous avons changé tout cela, et Sulpice Vaudrey, à force de rattacher des boucles d'oreille, finit par en acheter de toutes neuves, et beaucoup, à Marianne Kaiser, si bien qu'il en achète pour 200,000 francs, et qu'il compromet à la fois sa fortune, son honneur et son bonheur.

Son bonheur surtout, car Mme Vaudrey apprend tout, met à la porte Mlle Kaiser et s'apprête à repartir pour Grenoble, avec le ferme dessein de ne plus revoir l'infidèle mari.

Plus heureux que sage, Sulpice Vaudrey reçoit un bon coup d'épée de la main du duc de Rosas. Ce duc de Rosas est un grand d'Espagne également farouche et naïf. Il épouse Marianne Kaiser, ce qui lui donne le droit de se battre avec Sulpice.

Le coup d'épée a cela de bon qu'il force Adrienne à rester pour soigner son mari grièvement blessé; mais dès qu'il est guéri, elle veut partir décidément. C'est alors qu'elle apprend toute la vérité : Sulpice s'est ruiné pour Marianne. « Oh! dit Adrienne, puisqu'il la payait, il ne l'aimait pas. Je lui pardonne. » La preuve n'est pas bien convaincante, mais la bonne Adrienne ne demandait qu'à être convaincue. Elle reconquiert donc son mari et le ramène pour toujours dans son cher Dauphiné. Voilà Sulpice guéri à jamais de ses ambitions politiques.

Je le veux bien. Mais tout cela n'est pas encourageant. Si, en réalité, la vie politique offre de tels dangers aux avocats, aux

médecins, aux ingénieurs, aux petits propriétaires, à tout le tiers état, où recrutera-t-on les hommes politiques? Dans quelle couche sociale choisira-t-on les cinq cents députés et les trois cents sénateurs qui se donnent le plaisir ou la peine de faire les lois? M. Jules Claretie ne veut pas en revenir sans doute au temps où le gouvernement était aux mains d'une douzaine de familles ayant au-dessus d'elle un chef héréditaire. Remarquez que la monarchie elle-même, la monarchie des Bourbons, allait chercher dans le tiers état, dans les Parlements, dans la bourgeoisie grandissante, les hommes nouveaux nécessaires au recrutement du personnel politique.

Ce recrutement se faisait lentement sans doute, avec une prudence inquiète, mais il se faisait, et l'on ne craignait pas d'appeler au pouvoir les Sulpice Vaudrey que M. Jules Claretie veut en écarter.

Telle est l'objection sérieuse que l'on doit faire à l'œuvre remarquable de M. Claretie. On y sent je ne sais quelle tristesse et quel découragement. Eh bien! non, il ne faut pas se décourager. Les périls, les haines, les ridicules, les fautes, les petitesses, les défaillances, ne sont que la moitié de l'apanage humain; l'autre moitié est faite de dévouement, de courage, de mâle raison, de patriotisme toujours réveillé à l'heure bonne et nécessaire.

Ces réserves qu'il fallait prendre, je le répète, cette critique sévère, contiennent un éloge. Ils sont rares, en effet, les écrivains de théâtre qui ont la force de soulever de si graves problèmes et d'y intéresser la foule.

Sans parler des scènes amusantes, des mots spirituels, des traits de mœurs, des fines observations, qui remplissent la pièce, signalons la très belle scène de l'ouvrier chez Marianne Kaiser. Il arrive pour remettre en ordre un meuble d'ébène, et Marianne l'amène à parler politique devant le ministre qu'il ne connaît pas. L'ouvrier répond à peine d'abord, la politique l'ennuie, et il a trop perdu à s'en être mêlé autrefois pour qu'on l'y reprenne. Mais peu à peu il se laisse aller, il s'anime, et, d'un air négligent, il dit des choses simples et terribles que le ministre n'oubliera pas. Voilà une noble et forte scène; c'est de la comédie

sociale telle qu'on devrait la faire souvent, dans une juste mesure et dans une loyale pensée. Cela seul suffirait à honorer l'ouvrage de M. Jules Claretie.

Littérairement, j'ai non pas un reproche, mais un *desideratum* à exprimer. Je crois qu'il manque un dernier acte à *Monsieur le Ministre*. J'aurais aimé à voir le châtiment de Marianne Kaiser; j'aurais voulu la voir, en Espagne, enfermée avec le duc de Rosas devenu son mari, dans quelque château sombre perdu dans les Sierras. Au dénouement, M. Claretie lui fait dire à elle-même en regardant le duc : Je le connais, il me tuera! Eh bien, sans qu'il la tue, il eût été bon et moral de nous la montrer en proie à ce despotisme froid et muet, elle la Parisienne indépendante et folle. Sulpice Vaudrey et sa noble femme seraient passés par là, et c'est peut-être Adrienne qui eût sauvé la coupable Marianne de ce long et horrible supplice.

Cet acte de plus, à la fin, aurait permis d'en supprimer un, le premier, celui qui se passe à Grenoble et qui nous montre le départ du héros pour le ministère. Cet acte ne pouvait avoir rien de bien nouveau, et il me semble que la pièce eût commencé d'une façon plus originale, *in medias res*, si nous avions vu tout simplement d'abord l'entrée en fonctions du nouveau ministre.

Quelle que soit la valeur de ces observations d'esthétique dramatique, *Monsieur le Ministre* a brillamment réussi, et voilà M. Jules Claretie dans le rang qu'il méritait depuis longtemps au théâtre.

La pièce, fort bien mise en scène, est également bien jouée par la vaillante troupe du Gymnase, par M. Marais qui ferait pardonner, à force de passion, aux fautes de plusieurs ministres, par M. Landrol excellent et habile comme toujours, par M. Saint-Germain si remarquable dans la grande scène de l'ouvrier, par M. Pradeau très amusant dans le rôle d'un secrétaire général, par Mlles Devoyod et Lemercier. Mlle Magnier a mérité un succès à part dans le rôle difficile de Marianne Kaiser.

En somme, le Gymnase, après le grand succès du *Roman Parisien*, a trouvé un second succès sans désemparer, ce qui est rare pour un théâtre, comme pour un auteur.

II

L'Odéon, cette fois, a été moins heureux. Il n'y a pas de sa faute pourtant, car il a tout fait pour que la pièce de M. Émile Bergerat, *le Nom*, réussît : il lui a donné ses meilleurs artistes, et il a engagé spécialement un comédien de premier ordre, M. Dupuis ; mais on n'est pas toujours heureux.

Ce n'est pas que *le Nom* soit une œuvre sans valeur littéraire et artistique, loin de là ; il y a même une scène remarquable et un emportement de passion qui dénotent un poète, mais il y a un défaut sérieux, le plus sérieux de tous pour une œuvre dramatique : l'obscurité première.

Un fermier normand, M. Blondel, a épousé une jeune Normande, M[lle] Picheron, qui a été séduite préalablement par un beau gentilhomme, le duc d'Argeville. De cette séduction sont nés deux jumeaux, Philippe et Isole. Mais M. Blondel, qui est le plus généreux des hommes, a élevé les deux enfants en attendant qu'il puisse les adopter à leur majorité. Il aurait pu, notons-le, les reconnaître par acte de mariage, mais il n'y a pas pensé sans doute. Vingt ans se sont écoulés depuis que le bon M. Blondel a épousé Denise Picheron, qui est morte avant le commencement de la pièce. Survient le duc d'Argeville, qui avait quitté le pays depuis ce temps lointain où il menait à mal les belles paysannes cauchoises. Le duc amène avec lui une nièce, M[lle] Hélène d'Argeville, laquelle, ayant eu la fantaisie de s'habiller en Cauchoise et de danser à la fête du pays, fait très facilement la conquête de Philippe Picheron. Philippe est une sorte de jeune savant, qui a été à l'Université de Cambridge et s'est pris d'une grande admiration pour les doctrines de Darwin. Cependant il avait reçu l'éducation première du brave curé de son village, l'abbé d'Argeville, le propre frère du duc. Une demi-confidence de M. Blondel apprend à Philippe qu'il n'est pas le fils du fermier, mais Blondel ne lui dit pas le nom de son vrai père, ce qui serait cependant très utile à dire.

De son côté, le duc d'Argeville soupçonne que Philippe

pourrait bien être son fils; mais, chose bizarre, il ne se doute pas que Philippe a une sœur jumelle. Le duc, qui n'a pas d'enfants, voudrait, pour perpétuer la race et son nom, adopter Philippe et le marier à Hélène; seulement il veut être sûr que Philippe est bien son fils, et, comme son frère l'abbé a reçu la confession de Denise Picheron, il tente de lui arracher ce secret. Mais ici la conscience du prêtre, le devoir sacerdotal, opposent une invincible barrière aux questions du duc, et quand il devient plus pressant, l'abbé, saisissant un crucifix et le posant entre son frère et lui, répond avec une grandeur calme : « On ne passe pas! »

Quoique cette scène ne soit pas neuve, et que nous l'ayons vue quelquefois au théâtre, notamment à la Porte Saint-Martin dans le *Prêtre*, elle n'en est pas moins énergiquement et courageusement écrite.

Par malheur, cette belle scène est suivie d'une autre qui a quelque chose de repoussant. Philippe, qui se trouve seul avec Hélène dans la bibliothèque de l'abbé, devant le crucifix que le prêtre dressait tout à l'heure en face de son frère comme l'image même du devoir, Philippe abuse de la situation, et s'il ne fait pas violence à la jeune fille devant nos yeux, c'est que le *Karageuz* des Turcs n'a pas encore pris possession de la scène française, mais il s'en faut de peu. Cela est si vrai que la fière Hélène se regarde comme perdue et qu'elle entre dans un couvent de Carmélites.

Au dernier acte, elle revient de son couvent, et le bon abbé la reconduit au village pour le dénoûment indispensable. Il est bizarre, ce dénoûment. Les deux jumeaux étant majeurs, ils pourront choisir eux-mêmes leur état civil définitif. M. Blondel a fait préparer l'acte par lequel il les adopte tous les deux, Philippe et Isole ; le duc d'Argeville a fait préparer l'acte par lequel il reconnaît Philippe, car il ne sait pas encore, — il est le seul de tous ces personnages à ne pas le savoir, — qu'Isole est la sœur jumelle de Philippe. Isole, qui a bien son intérêt dans la chose, dit à son frère en lui montrant M. Blondel : « Voici ton père, l'autre est un imposteur! » Mais qu'arriverait-il si le duc disait : « Parfaitement; puisque j'apprends qu'Isole est aussi ma fille, je la

reconnais en même temps que son frère ! » Ce pauvre duc, qui ne joue pas un rôle agréable dans tout cela, n'est pourtant pas un si mauvais homme, puisqu'il offre son nom, sa fortune et sa nièce à un jeune darwiniste dont la naissance est quelque peu litigieuse. Mais il en est pour sa peine. Philippe, comme sa sœur, refuse les présents du père Artaxercès, et il prend le nom de Blondel. Autre chagrin pour le duc : Hélène, sa nièce, qui est entrée dans la pièce voisine, y a quitté ses habits de Carmélite et elle en sort en costume de Cauchoise pour accepter la main de Philippe. Hélène d'Argeville sera donc M[me] Blondel, ce qui fait dire au duc : « La France est morte ! »

Vous ne le croyez pas, et vous faites bien ; il y a longtemps que M. Jules Sandeau, dans le *Marquis de la Seiglière*, MM. Scribe et Legouvé, dans *Par droit de conquête*, ont démontré que Philippe Blondel pouvait épouser Hélène d'Argeville sans que l'édifice social en fût ébranlé ; il y a longtemps aussi que M. Alexandre Dumas, dans le *Fils naturel,* nous a fait voir un fils refusant de prendre le nom de l'homme qui est son père, mais qui a failli aux premiers devoirs de la paternité. Ces exemples, et bien d'autres, prouvent que la pensée de la pièce de M. Émile Bergerat n'a rien d'original et de personnel ; mais ce n'est point cela que je lui reproche : on a toujours le droit de puiser dans le réservoir commun. Je reproche à la pièce nouvelle d'avoir confondu deux questions : celle de la bâtardise et celle de l'orgueil nobiliaire. Les deux sujets se nuisent l'un à l'autre. Au fond, je ne vois pas pourquoi Philippe refuse de devenir duc d'Argeville ; ce serait réhabiliter la mémoire de sa mère, et M. Blondel, qui est un homme raisonnable, devrait l'y pousser. Je suppose même qu'Hélène ne serait pas autrement désolée d'être duchesse, puisqu'elle a hésité longtemps à épouser Philippe quand elle le croyait simplement fils d'un fermier. Il ne faut pas exagérer le désintéressement des hommes, ni même celui des femmes.

De cette dualité dans l'action, de ce mélange de sentiments divers et souvent contradictoires, vient le défaut de cette pièce, dont les qualités littéraires s'estompent par trop dans l'obscurité des pensées et des mobiles qui animent les personnages. Mais de cette obscurité jaillissent parfois des éclairs, sortent des coups

de tonnerre sourds, qui attirent et soutiennent l'attention, qui éveillent l'esprit s'ils ne satisfont pas le goût et le jugement du public. M. Émile Bergerat ne saurait manquer d'y réussir une autre fois.

Les acteurs du *Nom* méritent tout éloge. M. Adolphe Dupuis, dans un rôle qui s'annonçait si bien mais qui tourne court, est excellent de gravité douce, d'onction paternelle, de tenue simple et digne, et quel admirable naturel ! M. Porel joue le rôle de l'abbé ; il y est remarquable de tout point, et l'auteur (puisque nous parlons la langue cléricale) lui doit un beau cierge pour sa paroisse. M. Chelles est un jeune darwiniste selon le rêve de l'auteur sans doute, car il a sauvé la scène difficile de la séduction. Mlle Malvau sauve également le rôle à double face d'Hélène d'Argeville, elle y est belle et intelligente, et Mlle Élise Petit est charmante dans celui d'Isole.

N'oublions pas un joli petit acte que l'Odéon a donné pour l'anniversaire de Molière, *les Papillotes,* par MM. Léon Valade et Truffier.

Rien de plus simple. Un ancien rival de Molière qui devient son panégyriste, Hauteroche, faisant une ode en l'honneur du grand comique, un jeune poète substituant ses vers à ceux de son grand-père qui ont servi de papillotes à l'amoureuse ; et puis un beau mariage, et puis de charmantes strophes :

> Sois donc béni des jeunes gens,
> Poète aux rires indulgents,
> Dont le cœur généreux et tendre,
> Contre le mal seul révolté,
> Fut assez large pour s'étendre
> A « l'amour de l'humanité ».
>
> Nous ne sommes que des enfants :
> Mais tandis que de plus savants
> Diront ta grandeur familière,
> Nos mains pieuses mêleront
> Quelques roses fraîches, Molière,
> Au laurier qui pare ton front !

On a beaucoup applaudi, et l'on a bien fait.

Oui, jeunes gens, admirez, célébrez, chantez Molière, Cor-

neille et Racine; votre admiration ne sera jamais trop grande; et même après cet enthousiasme annuel pour les génies éteints, gardons quelque respect pour les hommes de talent qui sont nos contemporains.

Je ne dis point cela pour MM. Valade et Truffier, mais, à ce que j'entends dire, d'autres nouveaux venus, en faisant leur poussée, ce qui est juste, distribuent trop de horions à leurs devanciers, ce qui est injuste. D'ailleurs, c'est dangereux. Le public, à force d'entendre certains débutants s'écrier: Vous allez voir ce que nous ferons! s'étonne de voir ce qu'ils ont fait et trouve que ce n'est point superlativement rare. La montagne accouche, ne disons pas d'une souris qui est un vilain animal, mais de quelque gentil petit oiseau qui n'a rien de sauvage et de surnaturel. C'est l'histoire de plusieurs en ce dernier temps.

III

Le théâtre de l'Ambigu a donné un grand drame, *la Glu,* par M. Jean Richepin.

M. Richepin est un poète de l'école de Baudelaire, et *la Chanson des Gueux* l'a fait connaître du public spécial qui s'intéresse encore aux choses de l'art. C'est un *oseur,* et, à ce titre, il est intéressant. M. Richepin est aussi un critique qui n'est pas toujours tendre; il lui arrive même d'être farouche; cela lui passera, sans doute, avec le succès et avec l'insuccès, deux bonnes écoles dont je ne lui souhaite que la première. Il a des théories originales et paradoxales, celle-ci entre autres, et je me souviens d'un article de lui où il la développait tout au long : d'après M. Richepin, un écrivain ressemble physiquement à ses œuvres; vous êtes de petite taille, et vous voilà condamné aux œuvres minuscules; vous avez les bras trop courts, vos vers le seront aussi; vous avez les yeux malades, vos strophes manqueront de lumière. C'est la théorie de M. Taine sur les milieux et les races réduite aux proportions de l'individu.

Si cette théorie était bonne, la théorie inverse le serait aussi, et l'on devrait préjuger de la personne physique d'un écrivain

d'après la physionomie de ses ouvrages. M. Jean Richepin, si l'on en croyait la *Chanson des Gueux* et son autre volume de vers, *les Caresses*, serait donc un être d'aspect formidable et d'allure déréglée, un orang-outan de Bornéo se promenant en plein boulevard des Italiens avec le tronc d'un chêne pour canne. Eh bien, point du tout : on m'assure que c'est un aimable jeune homme, bon époux, bon père, bon confrère à l'occasion, et n'ayant de féroce que son système poétique. En littérature, même, en y regardant bien, il est plus raisonnable qu'il ne veut l'avouer; ce n'est pas pour rien qu'on a passé par l'École normale; on en garde toujours quelque chose. M. Richepin en a gardé, non la sagesse de style, mais au fond, la sagesse d'idée; il casse avec grand tapage les assiettes de faïence, mais il conserve avec respect les vases de Sèvres. C'est ce qu'il vient de faire dans son drame *la Glu*.

Quand on se rappelle certains vers de M. Richepin, *Fleurs de buisson,* ou *le Goinfre d'amour*, par exemple, où il criait à la maîtresse du moment :

> Laisse-moi tout mon soûl m'emplir, bâfrer et mordre,
> Me régaler de mon amour comme un goulu,
> Je me ferai du mal, soit! Je l'aurai voulu.

Quand on relit ces vers, et bien d'autres du même genre, on suppose que *la Glu* va mettre en scène, faire vivre sous nos yeux la pensée de l'auteur; nous allons voir le diable... Du tout, nous verrons un chérubin, le doux chérubin ami des vertus modestes, ou bien un séraphin, le noir séraphin de la théologie musulmane, punisseur du crime.

Étant donné une courtisane qui séduit un jeune matelot, que faut-il faire d'elle?

Si l'on en croyait le dédain de M. Richepin pour les poètes sages et contenus, on pourrait croire qu'il prendrait parti pour cette malheureuse et cette affolée? Non.

Il va sans doute lui pardonner, comme à Marion Delorme ou à la Dame aux Camélias? Vous n'y êtes point : il va lui fendre la tête à coups de hache, comme à une louve enragée. C'est le sujet, c'est l'idée, c'est la philosophie de *la Glu*.

Ainsi, point de circonstances atténuantes pour la femme perverse, point de pardon; soyons plus sévères que l'Évangile, plus implacables que les penseurs démocrates, armons contre la malheureuse non seulement la loi humaine, le bourreau officiel, mais la loi intime, le bourreau de famille, donnons à la mère le droit de tuer la maîtresse du fils, et envoyons la coupable devant Dieu, sans lui laisser une minute pour les larmes et le repentir.

Oui, certes, il faut défendre la famille contre les ennemis du dehors, mais il faut la défendre avec des armes dignes d'elle, par la loi juste, et non par le *lynch* féroce. Oui, certes, il faut haïr le vice, mais il ne faut pas le combattre par le crime. Pour tout dire, quand le châtiment est plus grand que la faute, la faute devient pardonnable et presque intéressante. C'est le danger de ces œuvres qui, comme *la Glu,* exagèrent les droits même les plus sacrés.

Ce qui me fâche surtout, c'est que je sens, dans le drame de M. Richepin, beaucoup moins l'amour du bien que la haine du mal. Je sens, dans cette pièce étrange, comme dans les poésies du même auteur, je ne sais quelle cruauté sourde pour la femme, pour l'amour, pour la passion. C'est M. Richepin qui a écrit ces vers désespérés et sinistres :

> Les vrais crucifiés, ce sont les amoureux :
> Ils sont cloués vivants aux bras de la femelle...

C'est lui qui a écrit cet autre vers où l'apposition des adjectifs forme une antithèse peu aimable :

> O maîtresse, ta bouche exécrable et charmante...

On dirait qu'il a composé son drame avec deux de ses pièces de vers : *le Merle à la Glu* et l'*Ensorcelé :*

> Mais tandis que je m'indigne,
> O merle, merle goulu,
> Tu mords à ces grains de vigne,
> Ces grains de vigne à la glu.
> . . . .

Il me semble que je suis
Dans l'île de la Tempête;
La sorcière que je suis
A changé mon âme en bête.

C'est l'histoire du jeune pêcheur, Marie-Pierre; il a mordu aux raisins, et il a pris ses ailes dans la glu, et il a *trop suivi la sorcière* et *son âme est changée en bête*. Ce n'est pas la faute de sa mère, Marie des Anges, la vieille pêcheuse de sardines, car l'*ancienne* se bat vaillamment pour arracher Marie-Pierre aux pièges du démon; mais le démon vient de Paris, et il a mis le feu dans toute la Bretagne, châteaux et chaumières. Ce démon s'appelle Fernande, il est laid, maigre, bête, gourmand, mais il a *la glu*, et voilà pourquoi le pauvre Marie-Pierre va périr dans son honneur, voilà pourquoi Marie des Anges tue la Parisienne d'un bon coup de hache sur la tête.

Trouvez-vous que ce soit bien neuf? Marie-Pierre est ensorcelé comme le héros de l'*Arlésienne;* Marie des Anges prend la hache comme le marquis du *Mariage d'Olympe* prend le pistolet, et la courtisane est punie comme dans la *Closerie des Genêts*. Ce ne serait rien si ces ressemblances disparaissaient dans le mouvement d'une pensée personnelle; mais je ne vois de vraiment personnel dans *la Glu* que certaines brutalités d'expression qui ne constituent pas une originalité. Les personnages du comte de Kernan et de son petit neveu sont tracés d'une main indécise; celui du docteur Cézambre n'est pas mieux en relief. Il faut aussi signaler une faute importante, qui étonne même chez un auteur débutant au théâtre : on croirait, d'après l'exposition et tout le premier acte, que le personnage principal sera le vicomte de Kernan; il n'en est rien, c'est sur le rôle de Marie-Pierre que se concentrera l'action. Cela déroute absolument l'esprit, et on a de la peine à se remettre en bon chemin. On pourrait signaler d'autres fautes contre l'art le plus élémentaire. Certaines scènes de transition sont trop longues; d'autres, qui sont très importantes, sont trop courtes. Enfin, le personnage de Fernande, *la Glu*, n'est pas suffisamment semblable à lui-même; froide et cynique dans les premiers actes, elle tourne, vers la fin, dans la scène avec le docteur, à la femme incomprise,

à la victime sociale. Je l'aimais mieux dans sa crânerie. On se demande encore pourquoi, au dernier acte, elle vient dans la maison de Marie-Pierre et sous quel prétexte, par quel mobile de passion ou de vengeance, elle vient chercher le coup de hache que Marie des Anges lui réserve.

Pour être juste, plus juste que l'auteur ne l'est souvent envers ses confrères, disons qu'il y a un acte excellent, *la Fête des Sardinières;* non seulement ce tableau est vif et vrai, mais on sent que l'action marche sourdement pendant ce spectacle villageois. Disons encore que le personnage de Marie-Pierre, malgré quelques violences inutiles, n'est pas sorti d'un auteur vulgaire. Applaudissons surtout à la touchante et poétique chanson bretonne que l'auteur, le poète, a intercalée dans le dernier acte, et qui est dite admirablement par Mlle Agar.

Ce qu'il y a de curieux et de consolant, c'est que les choses réussies et applaudies dans *la Glu* sont les choses vraiment simples et naturelles. Le public est resté froid aux prétendues nouveautés; il ne s'est point pâmé devant les cris trop souvent répétés : « Oh! la gueuse! la gueuse! » ni devant les injures prodiguées par la mère à la courtisane ; ce langage de la halle aux poissons : *Puceron de mer! rebut de tout le monde! tout en falbalas, rien dessous!* n'a enthousiasmé personne. En revanche, un mot de la petite pêcheuse Naïk, au quatrième acte, un mot de naïveté pudique, a été fort applaudi. M. Richepin aura beau dire et beau faire, quand il réussit, c'est qu'il ressemble aux vrais poètes et aux vrais maîtres. Le reste est à la portée, sinon à la convenance, de tout le monde.

En résumé, si ce coup d'essai n'est point un coup de maître, on peut prévoir que M. Richepin ira plus loin et, j'espère, plus haut.

La Glu est fort bien *jouée* par Mlle Agar, aussi tragique que belle dans le rôle de la mère; par Mlle Réjane, qui a du bon sang de Mme Sarah Bernhardt; par la fine et gracieuse Mlle Charlotte Raynard, par M. Lacressonnière très noble, par M. Richard très intelligent, par un nouvel acteur, M. Decori, et par M. Petit, très dignes de cette bonne compagnie.

IV

Au théâtre de Cluny, nous trouvons un autre *jeune,* M. Albin Valabrègue. Il a du talent, de la verve, de l'esprit à la façon de M. Eugène Labiche (et c'est une des meilleures); c'est un auteur naturellement comique, ce qui ne l'a pas empêché d'écrire le *Drame du Pecq*, un drame fort noir, comme le sujet et le titre l'indiquent, mais bien mené et bien écrit.

Quant aux *Maris inquiets,* vous devinez de quoi il s'agit. C'est une farce violente et gaie, assez philosophique pour que l'on songe à *Georges Dandin.*

En somme, un joli succès. Le théâtre de Cluny revient à son rôle, quelque temps oublié, de second Odéon. Nous n'aurons jamais trop de théâtres littéraires, et nous n'en aurons assez que lorsque nous en aurons de trop.

Henri de BORNIER.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Les cercles diplomatiques en Russie parlent hautement des succès remportés par M. de Giers, et se félicitent des résultats obtenus dans ses visites politiques. Leur satisfaction est sincère, car les influences qui dominent au ministère des Affaires étrangères ont toujours été pacifiques ; on peut leur reprocher de dédaigner le mouvement de libéralisme et de progrès social qui recueille les sympathies croissantes des esprits éclairés ; mais il faut reconnaître qu'en dépit d'une certaine timidité de vues, M. de Giers a rendu de véritables services. La période de transformation économique que traverse l'Empire s'accommoderait peut-être mal d'une attitude provocante et d'une grande guerre.

Il n'était pas non plus inutile de prouver à l'Europe, et particulièrement à l'Autriche-Hongrie, que la Russie est de bonne foi ; les slavophiles de Pesth et de Vienne n'auraient pas cru, il y a quelques mois, à la modération du cabinet de Saint-Pétersbourg ; maintenant ils semblent remis de leurs terreurs, et le spectre des ambitions moscovites a perdu une partie du prestige que M. de Bismarck tenait tant à maintenir.

Une alliance offensive a pour but de prévenir un danger et de menacer un ennemi ; pour beaucoup de sujets de l'empereur François-Joseph, le danger était à l'Est et l'ennemi était le

Russe. Tant que cette conviction fut enracinée, la monarchie austro-hongroise n'était qu'un satellite de l'Allemagne. Placée entre la crainte d'être détruite ou trop partagée, elle préférait la seconde alternative. Maintenant elle s'aperçoit que l'adversaire héréditaire n'a pas de mauvaises intentions ; le premier effet de cette remarque rassurante a été de faire sentir le poids de l'amitié germanique. Avec l'illusion de sa nécessité, s'affaiblit le besoin de la maintenir aussi étroite et aussi exigeante.

Nous ne pensons pas que M. de Giers ait vu si loin et combiné si fortement en commençant son voyage ; mais il arrive parfois que les démonstrations les plus loyales et les moins machiavéliques déroutent le plan le mieux conçu. Le ministre des Affaires étrangères de Russie n'avait qu'un dessein modeste, celui d'exprimer franchement son horreur pour les complications ; son langage sans arrière-pensées a fait merveille, et il rapporte d'une tentative circonspecte des avantages inespérés. Puisque l'évènement l'a si bien servi, puisque le point où il fallait frapper est désormais découvert, nous comptons bien que la voie heureusement inaugurée sera poursuivie et achevée. Il y a double profit, puisque le *statu quo* sert directement les besoins de la politique intérieure en Russie et fait échec à M. de Bismarck. Le chancelier allemand n'a pas même le moyen de se fâcher, car toutes ses combinaisons reposent sur la persistance d'un antagonisme qui lui livrerait la confiance de l'Autriche et mettrait la Russie à la merci d'une coalition.

La légende des amitiés slaves, des intrigues serbes et monténégrines, affolait M. de Haymerlé et servait les vues du comte Andrassy ; le comte Kalnoky, en dessillant les yeux de ses concitoyens, leur rend le sang-froid dont ils manquaient, allège leurs devoirs de reconnaissance vis-à-vis de l'Allemagne et leur communique un salutaire désir d'indépendance.

Les bruits belliqueux répandus autrefois par les journaux de Berlin se taisent ; nouvelle victoire remportée sur la perfidie des organes bismarckiens. Leur maître est si bien atteint par l'évolution politique austro-hongroise, qu'il se contente d'observer la Russie; c'est au moment où il la redoute plus qu'il cesse de la calomnier.

Il est également permis de croire que la terreur entretenue à la cour d'Alexandre III par l'Allemagne va se dissiper. Opposer la Russie à l'Autriche et envenimer leurs discordes, telle était la première partie du programme; la seconde consistait à rendre éternel le divorce entre le peuple russe et son souverain. Le nihilisme adroitement utilisé avait le double mérite d'écarter les réformes en mécontentant les libéraux, et de combattre efficacement les sentiments patriotiques du successeur d'Alexandre II.

La remise indéfinie de la cérémonie du couronnement doit être attribuée aux excitations équivoques de l'Allemagne, qui se servait des révolutionnaires pour troubler l'empire et inquiéter l'empereur. Grâce à l'apaisement produit par le voyage de M. de Giers, la confiance s'est aussi rétablie autour d'Alexandre III. Le peuple, toujours fidèle à la dynastie, apprend avec joie qu'une sorte d'interdit bizarre, de marque étrangère, est enfin levée. Nous regrettons que le manifeste qui annonce le couronnement laisse de côté les questions de réformes qui devront préoccuper le gouvernement. Mais il est probable que l'empereur ne résistera plus, lorsqu'il sera vraiment entré en communication avec ses sujets. La consécration qui lui faisait défaut remettra toutes choses en équilibre.

M. de Moltke a autrefois soutenu une singulière hérésie géographique en comptant le Danube au nombre des fleuves allemands; il est douteux que la conférence de Londres la reprenne pour le compte des puissances. La modération si opportune dont la Russie fait preuve ne contribuera pas à faciliter le triomphe des prétentions austro-hongroises. Les Roumains, loin de renoncer à défendre leur cause, sont plutôt décidés à ne jamais capituler. C'est leur opposition au projet Barrère qui oblige les plénipotentiaires européens à se réunir; c'est elle qui empêchera la réalisation d'une politique d'accaparement et de dictature.

La thèse des journaux de Vienne s'appuie sur une fiction pour dénier aux riverains le droit et leur refuser le soin de régler la navigation du Danube; les intérêts autrichiens se qualifient pompeusement de supérieurs; mais ils dissimulent mal, sous de

brillantes formules, le dessein de fermer à leur profit les débouchés de la péninsule des Balkans ; si la grande ligne stratégique qui s'étend des Portes-de-Fer à la mer Noire appartenait au pavillon allemand, la conquête du reste ne serait qu'une affaire de temps.

La Roumanie propose un contre-projet qui gêne la diplomatie autrichienne, car il lui fait sa place légitime en repoussant ses exigences exclusives. L'empire des Habsbourgs aurait la préséance dans la commission mixte de surveillance et la présidence en vertu d'un mandat que l'Europe lui accorderait. Puisque ses vues sont si conciliantes, puisqu'il proteste contre le reproche de briguer la domination des États riverains, que peut-il souhaiter de mieux? Si l'Autriche est sincèrement la gardienne de la liberté du fleuve, elle n'a rien à craindre d'un contrôle permanent de l'Europe; elle a mauvaise grâce à prétendre désormais que la Russie s'efforce de mettre la main sur le transit du Danube. Il ne lui reste donc qu'à se ranger aux solutions équitables que limitent son hégémonie, mais assurent bien plus la liberté de la navigation.

Les articles 15, 16 et 17 du traité de Paris reconnaissent aux États riverains la faculté de faire la police fluviale sous le contrôle de l'Europe ; ces dispositions forment la base du droit public ; elles ont été adoptées à une époque de liberté d'esprit internationale ; elles sont trop équitables pour être revisées.

Si d'ailleurs l'Autriche-Hongrie maintenait avec trop d'insistance son système très contestable, si même elle recueillait une majorité d'adhésions, où serait la sanction? Depuis que l'Allemagne s'est appliquée à relever aux dépens du droit le rôle de la force, il y a toujours dans l'opposition irréconciliable des éléments irréductibles; puisque la Roumanie ne reviendra pas sur son veto, qu'elle considère comme la seule garantie de son existence, comment l'Autriche la contraindra-t-elle? A Vienne, on est moins enclin que jamais à donner une suite aux précédentes expéditions; c'est du temps et des circonstances que le comte Kalnoky fait dépendre l'accroissement de l'empire. La conférence est donc vouée à l'avortement, à moins de concessions autrichiennes.

La Roumanie ne serait pas tout à fait seule, si d'autres puissances essayaient d'enlever aux riverains la navigation fluviale : la Russie réclame la liberté d'utiliser celui des bras de l'embouchure de Kilia qui se trouve entièrement compris dans son territoire. Sur la simple manifestation de ses vœux, les journaux bismarckiens s'écrient que la branche de Kilia tuera celle de Soulina, et que le commerce sera accaparé au profit d'Odessa.

Il y a beaucoup d'exagération dans ces clameurs d'économistes officiels ; le plus court chemin du Danube moyen à Constantinople passera toujours par la branche de Soulina, et sur ce point déjà les russophobes auraient lieu d'être moins inquiets. On comprend mal, du reste, que les champions désintéressés du Danube indépendant se plaignent d'un projet qui augmentera sa valeur commerciale, qui l'ouvrira davantage à la civilisation, qui en facilitera l'exploitation. Si la Russie en bénéficie dans une plus forte proportion que les autres États, rien de plus naturel, puisqu'elle aura pris à sa charge les frais très considérables d'aménagement qu'exige la branche de Kilia ; ce sont ces dépenses qui ont fait reculer la commission européenne ; mais elle n'interdit à personne ce qu'elle regardait comme trop onéreux pour un service international. Il serait étrange qu'à notre époque on fît triompher devant l'aréopage continental la cause arriérée des interdictions et le système barbare des portes condamnées ; ce que les Chinois ne pratiqueront pas toujours, l'Occident ne saurait s'y rallier. On s'étonne déjà qu'en plein XIXe siècle il existe un parti pour combattre le tunnel de la Manche, qui doublerait d'un coup les relations de la France et de l'Angleterre. Mais encore les préjugés du patriotisme excusent-ils des préventions tenaces et des objections sans fondement. Comme le dit justement le *Nord* : « Vouloir contester à la Russie le droit qu'elle réclame, reviendrait à dire que le Danube doit profiter à tout le monde, excepté à l'un des principaux riverains. »

Si la conférence de Londres n'est pas appelée à un très grand succès, il en est une autre qui serait beaucoup plus justifiée, mais dont l'Angleterre ne prendra certainement pas l'initiative ; la *Correspondance politique* en trace ainsi le programme :

« Il serait à souhaiter que l'Europe se décidât à convoquer une conférence pour examiner, en commun, le sort de l'Égypte, avant que l'Angleterre n'ait consommé l'acte d'annexion vers lequel le silence et l'inertie de l'Europe lui permettent de s'acheminer tout doucement. Ce n'est pas le point final qu'il faut attendre pour intervenir, car on ne saurait alors agir sans s'exposer à déchaîner des complications devant la gravité desquelles plus d'une puissance reculera, préférant accepter, même à son détriment, le fait accompli. Actuellement, encore, il serait possible d'amener l'Angleterre à capituler en maintenant avec fermeté la question d'Égypte sur le terrain international où l'ont placée depuis cinquante ans la pratique diplomatique et la force des traités. »

En dégageant sa responsabilité, la France appelle l'intervention d'un arbitrage, car l'Angleterre s'est placée si haut dans son isolement dédaigneux, qu'elle heurte de front tous les intérêts attachés à la liberté du canal de Suez. Jusqu'à présent, l'accueil des puissances au projet de réorganisation esquissé par lord Granville est subordonné à celui de la Porte; c'est la Turquie qui, la première, a reçu communication de la circulaire du *Foreign Office;* personne n'est pressé de répondre, et tout le monde préfère que le Divan s'exécute d'abord. Celui-ci, de son côté, sonde avec soin l'opinion européenne, et se réglera sur un ensemble d'informations qui lui donneront la moyenne du sentiment international.

Quand le sultan se prononcera, bien qu'il parle en son nom seul, il n'en exprimera pas moins la pensée dominante sur le continent; or il ne semble pas qu'il se montre favorable aux vues de lord Granville. Si la Porte continue froidement à soutenir ce rôle, nous ne pouvons que la féliciter; elle s'égare quand elle a la prétention d'agir seule et de se mettre en dehors du concert européen; si au contraire elle consent à être son interprète, elle y gagne une autorité incalculable; non seulement elle a des chances de faire respecter ses protestations relatives à l'Égypte, mais, devant ses juges naturels, elle gagne pour longtemps la cause de l'intégrité de son empire.

Le moment est favorable ; il y a une accalmie par le fait

de l'entente plus complète des intérêts autrichiens et russes. L'ennemi direct de la Turquie, c'est l'Allemagne; l'ennemi indirect, l'Angleterre. L'Allemagne est neutralisée par le changement d'attitude de son alliée découragée et revenue des annexions. L'Angleterre, qui blesse l'Europe entière dans la question égyptienne, peut être obligée de battre en retraite devant la Turquie. Il y a là une belle partie à jouer et, cette fois, nous comptons bien que les défiances entretenues à Constantinople par les ennemis de la France s'évanouiront; la France est la conseillère la plus désintéressée de la Turquie. Ce n'est pas nous qu'elle peut craindre, soit en Tripolitaine, soit en Égypte, soit en Roumélie.

La lenteur calculée de la Turquie ne laisse pas que d'inquiéter le gouvernement britannique; dans le grand silence qui a suivi la publication de la circulaire du *Foreign Office*, on n'entend que les polémiques assez discordantes de la presse de Londres. Le *Times* regrette qu'on n'ait pas annexé simplement l'Égypte; mais le *Daily News*, qui a davantage l'oreille du ministère, semble révéler de graves soucis parmi les hommes au pouvoir :

« Certes, dit-il, si au moment où s'ouvrait le dernier chapitre de l'histoire de l'Égypte, l'Angleterre avait pu soupçonner qu'une pareille responsabilité, qu'un tel servage, — c'est le mot, — devait lui être imposé, elle n'aurait pas adopté si légèrement la ligne de conduite qu'elle a suivie. »

Ce n'est pas là le ton du triomphe, et peut-être l'avenir nous réserve-t-il plus d'une surprise : il y a trop de distance entre les idées du parti libéral et sa politique extérieure, pour que celle-ci soit viable ou du moins n'entraîne pas de graves désillusions.

M. Gladstone doit amèrement regretter l'interruption que les affaires d'Égypte ont apportée dans la réalisation des réformes qui lui sont le plus chères. Nous souhaitons que ses forces soient à l'avenir moins divisées et qu'il puisse mener à bonne fin sa double campagne pour la création d'un conseil municipal à Londres et contre les abus de la politique électorale. D'après le

projet préparé par le président du conseil, la corporation de Londres servira de noyau au nouveau conseil; seulement, ses pouvoirs, au lieu d'être restreints à la Cité, s'étendront sur tout le territoire de la métropole, en absorbant la commission des travaux publics et toutes les petites institutions de la grande ville. La capitale, formant dès lors une unité administrative, sera divisée en quartiers, représentés au conseil municipal par des conseillers et des *aldermen* ou échevins directement élus par les contribuables.

L'inamovibilité des *aldermen* sera supprimée et leur mandat rendu révocable et renouvelable, absolument comme celui des conseillers; enfin, le lord maire, au lieu d'être élu, comme autrefois par un suffrage de troisième ou de quatrième degré, tiendrait ses pouvoirs d'un vote du conseil municipal même, comme le président de la République française tient les siens du Parlement. D'autre part, l'unité judiciaire marchera de front avec l'unité administrative; c'est-à-dire que Londres, érigé en comté distinct, aura ses tribunaux propres, au lieu d'avoir à recourir à ceux de Middlesex, de Sussex et de Kent.

Dans son dernier discours devant ses électeurs de Hawick, M. Trevelyan, secrétaire général pour l'Irlande, a fait un tableau avantageux des progrès réalisés dans l'île.

Nous constatons avec plaisir le bien accompli, et nous voyons avec une égale satisfaction que le succès du gouvernement en Irlande va avoir son pendant en Angleterre. Cette fois, il s'agit de modifier la législation agraire de la Grande-Bretagne; les fermiers, depuis dix-huit mois, réclament une loi obligeant les propriétaires à tenir compte des améliorations durables apportées à leurs terres, et le cabinet s'apprête à tenir compte de leurs réclamations. C'est là vraiment de la bonne et féconde politique qui ne laissera pas, comme celle d'Égypte, des regrets cuisants et d'interminables sujets de querelles intestines.

Le journal *Pro Patriâ,* de Naples, a publié, sous la signature de son rédacteur en chef, M. Imbriani, un article dont nous détachons les phrases suivantes :

« Une alliance de l'Italie avec l'Allemagne et l'Autriche nui-

rait autant aux intérêts de la France qu'à ceux de l'Italie. Tous les efforts des patriotes des deux nations doivent tendre à empêcher la réalisation de cette éventualité.

« L'union de la France et de l'Italie conduirait, par contre, à la revendication commune de ces frontières si nécessaires pour notre défense, leur sécurité et notre existence. »

Nous avons trop souvent soutenu en France les mêmes idées pour ne pas nous réjouir du mouvement d'opinion irrésistible qui ramène l'Italie à nous. Personne ne nous démentira quand nous affirmerons que les défiances de la France avaient été provoquées par la crainte de voir l'Italie trop liée avec l'Allemagne; mais elles ne contiennent aucune arrière-pensée.

La République n'épouse pas les passions haineuses de ses adversaires, et, sans les perfides combinaisons de M. de Bismarck, elle continuerait à chercher dans sa voisine un peuple de même sang, attaché aux mêmes idées libérales, destiné à marcher auprès d'elle dans la grande transformation de l'équilibre européen.

Nous remercions M. Depretis d'avoir facilité, par son attitude correcte, par son esprit de conciliation, un rapprochement qui aura dans quelques mois le caractère d'un fait accompli. La dynastie constitutionnelle que M. de Bismarck essaie d'engager et de compromettre dans une vaste coalition conservatrice, a trop de prudence et de mémoire pour fonder quelque chose de durable sur l'amitié tudesque. Ici les répugnances populaires sont plus fortes que les considérations théoriques des diplomates de profession. Or le fils de Victor-Emmanuel ne désertera pas la cause de la nation dont l'unité s'est constituée par l'habileté et le patriotisme de sa famille.

La correspondance du pape Léon XIII avec l'empereur d'Allemagne n'indique pas que l'entente soit complète entre la monarchie germanique et la papauté; au Vatican, on sait que M. de Bismarck cherche avant tout une majorité parlementaire; le gouvernement prussien a déjà cédé sur un point, il consentira à supprimer le tribunal dans lequel les affaires ecclésiastiques sont

déférées à un pouvoir héréditaire et laïque; mais il résistera davantage pour émanciper l'éducation des séminaires du contrôle de l'État. C'est cependant une concession qui tient au cœur de la cour romaine : elle est assez patiente pour l'arracher des griffes du chancelier.

Une scission vient de s'opérer dans l'extrême gauche de la Chambre des députés de Hongrie. Quarante-cinq membres de cette fraction ont constitué un groupe distinct sous la dénomination : « Parti de l'indépendance de 1848. » Ce groupe a pour programme : indépendance complète, politique et économique de la Hongrie; par conséquent simple union personnelle avec l'Autriche; défense de la liberté et de l'égalité religieuses et civiles; par conséquent répudiation de l'agitation antisémitique. C'est l'antisémitisme d'un certain nombre de membres de l'extrême gauche qui a donné lieu à la scission.

Nous ne pensons pas que cette crise parlementaire soit faite pour encourager les partisans d'une politique d'aventures.

En Autriche, la vente du *Tagblatt* et de la *Vorsdadt Zeitung* a été interdite dans les bureaux de tabac; l'arrêté d'interdiction s'appuie simplement sur une disposition légale dont la paternité revient à l'ancien régime libéral, comme celle de beaucoup d'autres dispositions analogues.

C'est le châtiment de l'ancienne majorité, de voir s'appliquer ainsi les lois restrictives faites par elle-même, dans l'ivresse du pouvoir, alors qu'elle travaillait pour elle seule. Aujourd'hui, elle s'étonne de ses propres œuvres. Durant sa longue domination, elle avait eu le malheur d'oublier complètement que les temps changent et les hommes avec eux.

En tout cas, les protestations de M. Herbst et l'appel au grand empire allemand n'engagent pas le gouvernement de Vienne à suivre trop scrupuleusement les conseils de M. de Bismarck dans la politique extérieure.

La maladie de M. Coumoundouros s'aggrave de jour en

jour ; aussi les adversaires de M. Tricoupi commencent-ils à comprendre que le président du conseil possède certaines qualités gouvernementales. Nous n'avons pas attendu cet accident regrettable pour avoir la même opinion. Nous espérons bien que le triste avantage de M. Tricoupi contribuera à fortifier en lui l'énergie et l'intègre patriotisme que nous avons eu l'occasion d'apprécier à plusieurs reprises. Mais sa responsabilité s'accroît à mesure que son autorité est moins attaquée. Nous comptons qu'il se montrera à la hauteur de cette nouvelle épreuve.

X.

CHRONIQUE POLITIQUE

Depuis que la Chambre a été inopinément saisie du besoin de sauver la République, en la protégeant contre des périls qui ne la menaçaient pas, les réminiscences historiques sont fort de mise. Il est pourtant une particularité que l'on a omis d'évoquer, et qui paraît devoir, mieux que tout, déterminer dans quelle mesure les prétendants et leurs complots sont à craindre. Cette particularité, c'est que la condition primordiale et invariable du succès d'un coup d'État, en France, a toujours été que l'homme appelé à en profiter eût déjà, de manière ou d'autre, mainmise sur le pouvoir et se trouvât investi du droit de disposer des forces effectives du gouvernement. Si on entreprenait de faire assaut d'érudition politique avec les orateurs et les écrivains qui sont allés chercher dans le passé des arguments en faveur d'une loi d'exception, on pourrait remonter jusqu'à Pépin le Bref qui, bien avant de se faire proclamer roi des Francs, l'était déjà de fait, et par l'autorité suprême qu'il exerçait, et par la situation qu'il avait héritée de ses prédécesseurs à la mairie du palais. Mais pour s'en tenir aux exemples plus rapprochés de nous, à ceux-là mêmes qu'on se plaît à citer comme des antécédents comminatoires, il serait bon de ne pas oublier que Bonaparte, au 18 brumaire, avait le commandement de l'armée de Paris et prenait son point d'appui dans le Directoire même. Cinquante ans plus tard, Napoléon III, de son côté, ne réussissait à faire le 2 décembre que parce qu'il était à la présidence de la République. L'un et l'autre, dominant matériellement et légalement la situation par avance, eurent simplement à user des avantages que leur donnait la position acquise pour la confisquer à leur profit.

Tout se réduit donc à ne pas mettre naïvement la République et le pays à la merci des prétendants que l'on redoute. Si la nation ne leur est pas livrée, ils sont et seront toujours impuissants à renverser un pouvoir établi, quel que puisse être leur mauvais vouloir à son endroit. Entre les deux coups d'État dont nous venons de rappeler les circonstances déterminantes, la liste des conspirations tentées en France est longue et leur variété infinie; on en a compté, dans le nombre, plus d'une habilement ourdie et fortement machinée; elles se chiffrent par douzaines pendant le premier Empire, pendant la Restauration, pendant la monarchie de Juillet, pendant le règne de Napoléon III. Que voyons-nous, cependant? Toutes, sans exception, échouent, depuis la conspiration de Malet jusqu'à celles de Strasbourg et de Boulogne; et elles échouent sans troubler sérieusement la paix publique, sans mettre en danger réel les régimes contre lesquels elles sont dirigées. Lorsque ces régimes arrivent à tomber, c'est par des causes tout autres, sous le poids de leurs propres fautes; il faut qu'eux-mêmes provoquent leur chute. En 1815, éclatent la défaite et l'invasion amenées par la monomanie guerrière; en 1830, ce sont les ordonnances; en 1848, c'est une aveugle résistance à l'extension nécessaire de la franchise électorale; en 1870, une guerre insensée conduit à Sedan et au 4 septembre. A laquelle de ces quatre dates peut-on montrer un complot?

Voilà l'histoire dans sa vérité. La singulière complaisance de dénigrement national qui nous caractérise a seule pu échafauder là-dessus la réputation légendaire que nous nous sommes faite, de peuple sans cesse en quête d'un changement politique, prêt à accepter aveuglément le premier prétendant qui nous le promettra. La France est plus mobile dans son langage que dans sa conduite; elle n'est ni aussi facile à entraîner, ni aussi pressée de changer de gouvernement qu'on la dépeint. Tous les prétendants possibles auront beau lui montrer un chemin nouveau, ils ne rencontreront que méfiances et répugnances, en dehors bien entendu de leur état-major. Mais avoir un état-major n'est pas avoir une armée. C'est donc prendre un faux point de comparaison, que d'invoquer nos vicissitudes dynastiques en justification de mesures

arbitrairement préventives. Loin de suggérer des lois nouvelles d'exil et des précautions d'ostracisme, ces souvenirs en font ressortir l'inutilité : ils rappellent que le danger principal contre lequel les gouvernants ont à se tenir en garde vient surtout d'eux-mêmes, et qu'ils n'ont rien à craindre des velléités ou des menées de leurs ennemis, jusqu'au jour où un entraînement fatal sépare leur cause de celle du pays, parce qu'ils ont voulu substituer leurs préjugés à ses intérêts et leur volonté à son opinion.

Cette faute, quatre fois renouvelée depuis le commencement du siècle, le parti républicain ne va pas, à son tour, la commettre jusqu'au bout, après l'avoir si bien discernée et signalée chez les autres. La scission même qui s'est produite dans ses rangs, au sujet des lois d'exception si malencontreusement lancées dans l'arène parlementaire, en doit donner l'assurance. Ce n'est pas, en effet, à leur point de départ qu'il faut juger les choses, mais à leur point d'arrivée, et en rapprochant l'un de l'autre.

Le premier texte proposé à la Chambre, sous le coup d'une émotion dont on n'est pas loin de rougir maintenant, constituait une loi de bannissement sommaire, immédiat et sans exception, contre tous les membres des familles ayant régné en France. Dès le lendemain, cette idée d'expulsion en bloc était jugée excessive par une grande partie des gauches elles-mêmes, qui se mettaient à y chercher des atténuations. Lorsqu'arriva le moment du scrutin, il ne se trouva plus que 135 votants pour la soutenir, tandis qu'elle était repoussée par 324 voix, dont 236 républicaines; en outre, 51 républicains s'abstenaient. La condamnation du principe de mise en suspicion collective ne pouvait être plus éclatante. Une majorité se retrouva toutefois pour adopter le texte de transaction auquel s'était rallié le ministère et qui, à l'ostracisme absolu, substituait l'expulsion facultative et éventuelle; mais là encore se manifestait une opposition significative : 127 députés républicains votaient contre, et 56 autres s'abstenaient. Si on fait la part de l'influence qu'exercera toujours, sur un certain nombre d'esprits, la crainte de se séparer du gouvernement, il n'est pas douteux qu'à ce moment déjà le sentiment intime de la Chambre était contraire à toute espèce

de mesures d'exception, et que l'attitude prise par le cabinet — ou plutôt par les membres qui en restaient — empêcha seule une improbation complète de se produire.

A quel mobile cédaient, de leur côté, les ministres restés à leurs portefeuilles, en acceptant la solidarité d'une politique de défiance et d'arbitraire, dont ils n'avaient pas la plus vague pensée huit jours auparavant, et qui prenait pour prétexte une affiche presque ridicule? Ce n'est pas le point d'interrogation le moins étrange et le moins énigmatique de tous ceux qui se posent depuis un mois. La démission de M. Duclerc, celles du général Billot et de l'amiral Jauréguiberry, n'avaient pas seulement désorganisé le cabinet; elles l'annihilaient de fait, à moins que les démissionnaires ne fussent aussitôt remplacés; elles lui enlevaient à la fois et son chef politique et ses trois personnalités les plus marquantes. M. Fallières, qui avait pris par intérim le titre de président du conseil, venait à son tour d'être atteint d'une indisposition qui, en l'éloignant de la tribune et des affaires, l'obligeait à se faire remplacer par un sous-secrétaire d'État, et ajoutait à l'irrégularité de la position. On comprend qu'il fût impossible de procéder à une reconstitution ministérielle dans les circonstances où l'on se trouvait; mais ces circonstances mêmes indiquaient que le rôle des ministres subsistants devait se borner à l'expédition des affaires courantes et ne comportait, de leur part, aucune immixtion officielle dans les débats de la Chambre, aucune pression sur ses résolutions. Mieux inspirés et plus stricts observateurs de la pratique constitutionnelle, M. Devès et ses collègues se seraient renfermés dans une abstention qui, peut-être, nous le répétons, aurait suffi pour changer le courant des votes.

Quant aux arguments produits dans la discussion par M. le ministre de la Justice, chargé de parler au nom de ses collègues et du gouvernement, ils ont été de nature à montrer les côtés faibles de la législation proposée, bien plus qu'à la fortifier. Des souverains ont cru nécessaire à leur sécurité d'interdire, en arrivant au trône, le séjour du territoire français aux dynasties qui les avaient précédés; nous le savions. Mais en quoi cela justifiera-il une République qui compte treize années d'existence

d'inscrire soudainement dans son code une exclusion dont elle s'est passée jusque-là, et qui n'a pas plus de raison d'être aujourd'hui que l'année dernière?

Des députations sont allées porter au comte de Chambord l'hommage de ses fidèles et l'expression des vœux platoniques qu'ils forment depuis cinquante ans pour son retour ; le bruit qu'on a essayé de faire autour de ces inoffensives démonstrations, sans qu'elles en aient pris plus d'importance, indique la valeur qu'il convient d'y attacher. Le moyen, d'ailleurs, qu'elles se renouvellent et que les occasions s'en multiplient, ne serait-ce pas justement d'augmenter le nombre des prétendants ayant leur résidence à l'étranger? La législation proposée irait ainsi directement contre son but, car s'il y a des agissements à craindre, ceux inspirés et conduits du dehors sont toujours plus difficiles à prévenir et plus dangereux que ceux qu'on peut soupçonner ou surprendre à l'intérieur.

La même faiblesse d'argumentation a éclaté dans les prétendues révélations qu'ont apportées à la tribune, après M. le garde des sceaux, les députés qui demandaient l'ostracisme des princes. Si on avait dû les suivre, ils nous auraient conduits tout droit aux procès de tendance, au régime des suspects et au règne de la délation. De tout ce qu'ils ont pu dire, pas un fait ne s'est dégagé, pas un chef de culpabilité ou même de suscipion légitime n'est ressorti. Des articles de journaux, des phrases de réunions publiques, des échos de conciliabules recueillis çà ou là, et le plus souvent sujets à caution, voilà en quoi se sont résumés les réquisitoires parlementaires dont on aurait voulu faire la base de la plus arbitraire des condamnations. Y prêter l'oreille eût été rejeter la France dans les pires errements de 1793. Les orateurs et les politiciens qui ont entrepris de ressusciter les traditions d'alors, ont dû s'apercevoir qu'ils se trompaient d'époque, et qu'ils ne prendraient point le dessus sur les hommes qui entendent cette fois fonder la République, non en la faisant redouter, mais en la faisant aimer, en prouvant qu'elle peut et doit marquer le règne de la justice et de la liberté pour tous.

Avec les précédents qu'elle apportait du Palais-Bourbon, on pouvait prévoir que la loi d'exception serait pour le moins froi-

dement accueillie au Luxembourg. Déjà, elle avait contre elle le jugement de la généralité des sénateurs, plus calme que celui des députés et qui, n'ayant point eu à subir les mêmes entraînements de milieu, n'avait pas non plus à capituler devant les mêmes considérations. Les développements de la discussion et les circonstances du vote n'étaient point faits pour modifier ces dispositions anticipées. Aussi, dès le débat préliminaire dans les bureaux pour nommer la commission d'examen, fut-il apparent qu'on allait rencontrer devant soi une Assemblée foncièrement opposée à toute mesure d'expulsion : huit commissaires sur neuf furent choisis parmi les adversaires déclarés de la politique qu'on visait à inaugurer. Le rapport, dont le texte ne pouvait être douteux, se montra, en effet, d'une netteté absolue, et dans ses considérants et dans ses conclusions. M. Allou, qui en avait été chargé, ne se contentait pas de repousser la loi par les raisons générales qu'on pouvait prévoir; il la dénonçait comme un symptôme à combattre de suite; comme l'inspiration d'un esprit nouveau contre lequel il faut réagir; comme l'indication d'une formule et d'une direction dangereuses; comme une rupture avec les errements modérés; comme un abandon des idées qui ont contribué à la fondation de la République.

Ce langage transportait la question sur son véritable terrain : celui de la politique, trop effacé jusque là derrière les distinctions de jurisprudence et les allégations d'opportunité. Le rapporteur s'est attaché à ce qu'elle n'en sortît plus, et l'y a constamment ramenée. Renouvelant et accentuant la théorie qui partage les républicains en autoritaires et libéraux, il a montré qu'avec ces derniers seuls peut se développer l'avenir de la République, en faisant circuler le souffle du progrès à travers les institutions du passé. C'est une grande image qui résume merveilleusement l'œuvre à accomplir et le but à atteindre. En prenant cette ampleur, le débat se transformait en débat de gouvernement, et l'issue en devenait plus certaine à chaque discours. Malgré l'appui déterminé que lui a prêté jusqu'au bout le ministre de la Justice, la loi venue de la Chambre n'a pu réunir que 89 voix contre 172. Un amendement, qui reproduisait les mêmes dispositions sous un texte modifié, a obtenu

132 votants, mais s'est trouvé rejeté par 148, et l'on a pu supposer que la loi allait rester enterrée sous des scrutins péremptoirement négatifs. La perspective de cette issue, qui aurait mis le Luxembourg en conflit direct avec le Palais-Bourbon, avait été envisagée au cours de la discussion et paraissait acceptée assez fermement. Le Sénat, toutefois, a jugé préférable de l'éviter, et on ne saurait l'en blâmer, car assez de complications planent dans l'air, sans y ajouter celles que pouvait amener un antagonisme déclaré entre les deux Chambres.

Entre-temps, d'ailleurs, s'était passé un fait qui modifiait considérablement les choses. L'instruction commencée contre le prince Napoléon, en raison de son affiche du 15 janvier, avait abouti à son renvoi devant la Chambre des mises en accusation, comme prévenu de tentative visant à changer la forme du gouvernement. Mais, par un arrêt rendu en commun avec la Chambre correctionnelle qu'elle s'était adjointe, la Chambre des mises en accusation s'était prononcée dans un sens tout différent. D'après sa décision, la prévention ne trouvant à s'appuyer sur aucune disposition du Code, il n'y avait pas lieu à suivre. L'abandon de la poursuite entraînait de plein droit la mise en liberté du prince.

La constatation de l'insuffisance des lois existantes, en présence de certaines éventualités, impliquait la convenance d'une législation nouvelle qui, sans toucher aux principes ni modifier les situations, comblât cette lacune. Influencé par cette considération, le Sénat s'est arrêté dans la voie des rejets, pour adopter, par 165 voix contre 127, une dernière disposition combinée par MM. Léon Say et Waddington. Aux termes de leur rédaction : « Tout membre d'une famille ayant régné en France, qui ferait publiquement acte de prétendant ou une manifestation ayant pour but d'attenter à la sûreté de l'État, sera puni du bannissement. La poursuite aura lieu soit devant la cour d'assises, soit devant le Sénat, constitué en cour de justice. » Il ne s'agit plus, comme on voit, que d'une mesure de prévision défensive, restreinte dans ses effets, et dont l'application demeure subordonnée à la décision d'un tribunal, au lieu d'être laissée à l'arbitraire du gouvernement. Le Sénat n'aura point cessé d'être conséquent

avec lui-même en la votant, et il laisse la porte ouverte à une entente avec la Chambre des députés.

Il n'y a point de raison pour que cette dernière ne se rallie pas à la formule qui lui revient du Luxembourg. Ce qu'il y avait d'excessif, d'anormal et d'impolitique dans le texte primitivement voté par elle, a disparu ; la disposition essentielle subsiste, en termes qui répondent pleinement aux besoins de répression et de défense politique qu'il convient d'avoir en vue. La mesure d'exception a disparu, laissant à sa place une disposition de droit commun, acceptable, satisfaisante et suffisante pour tout le monde. D'autre part, la question ministérielle ne saurait plus peser dans la balance, ni entrer pour rien dans le vote à intervenir ; car il est entendu que, de toutes manières, un cabinet entièrement nouveau est à former.

Il ne doit plus être question que d'une chose : couper court à l'incident qui, insignifiant à l'origine, a fini par troubler si profondément et presque par compromettre la situation ; faire cesser l'agitation malsaine dans laquelle tout s'absorbe depuis un mois ; mettre fin à l'étrange provisoire ministériel qui laisse à la fois la France sans direction à l'intérieur et sans représentant vis-à-vis des puissances étrangères, tandis que se tient à Londres la conférence du Danube et que se traite dans les cabinets européens la question égyptienne. L'aventure inattendue que nous achevons de traverser laissera après elle un résultat utile, si elle fait sentir à la Chambre la nécessité de s'occuper d'autre chose que de politique, ne fût-ce que pour enlever aux détracteurs de nos institutions le prétexte d'aller répétant que la forme républicaine est inconciliable avec la stabilité dans le progrès et incompatible avec la sécurité du lendemain.

Un heureux indice est à recueillir au milieu du désarroi affolé dont la sphère législative vient de nous offrir le spectacle beaucoup trop prolongé. Plus d'une fois déjà, nous avons pu constater le sang-froid et la confiance en l'avenir que conserve la nation, tandis que l'on s'enfièvre dans « le monde politique », au point de déclarer tout perdu. L'affaire des prétendants, — il semble convenu qu'on lui donnera ce nom, — nous en aura fourni une démonstration nouvelle. C'est à peine si elle a fait

sentir son action sur la Bourse, car les alternatives de hausse et baisse que le marché a subies tenaient principalement à des causes financières ou à la situation de place, et eussent été les mêmes avec n'importe quelle marche des affaires publiques. On a vu, d'autre part, au plus fort de la crise parlementaire, en plein interrègne ministériel, le Crédit Foncier réaliser une opération sans précédent ailleurs que dans quelques emprunts publics, couvrir une fois et demie une souscription sur laquelle il n'avait demandé que des acomptes, encaisser en l'espace de trois jours un capital effectif de cinq cents millions, et se trouver littéralement dans l'embarras des richesses.

La semaine dernière, enfin, la caisse d'épargne de Paris recevait plus de douze cent mille francs de dépôts, tandis que les demandes de remboursements présentées à ses guichets s'élevaient à peine à la moitié de cette somme. Ce ne sont pas là seulement des signes de prospérité tels que ne pourrait en offrir aucun autre pays; nous aimons surtout à y voir une preuve que le temps n'est plus des paniques soudaines, et que le bon sens public, laissant la politique aux politiciens, a définitivement rompu avec la stérile thésaurisation des peurs irréfléchies.

L.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Jules Simon : *Dieu, Patrie, Liberté.* (Calmann Lévy.) — Peut-ére le titre sera-t-il jugé un peu ambitieux; peut-être le livre tient-il trop, par endroits, du plaidoyer *pro domo med*, et serait-on fondé à lui reprocher de subordonner la thèse du philosophe à la conduite de l'homme politique; peut-être enfin se ressent-il du mélange de bonnes intentions et d'actes mal inspirés qui, en ces dernières années, a marqué la carrière de l'auteur. Mais, avec toutes les critiques qu'on pourra lui adresser, il mérite deux éloges peu communs : celui d'être une œuvre de vigueur et celui d'être une œuvre de courage.

D'un extrême intérêt, d'ailleurs. Comme résumé d'histoire, il donne l'aperçu complet des phases par lesquelles a passé la question religieuse en France, depuis 1789. Comme examen polémique, il passe en revue, au double point de vue de leurs causes déterminantes et de leurs effets à venir, les mesures qui, depuis quatre ans, ont soulevé tant et de si ardentes controverses autour de l'école et de l'église. En sa qualité d'écrivain possédé d'une idée exclusive, M. Jules Simon dépasse parfois la limite qui sépare la vérité de l'exagération. Il condamne trop fougueusement tout ce qui s'est fait en dehors de sa manière de voir, et pousse ses horoscopes trop au noir. Mais dans ces pages, écrites avec une conviction emportée, se détachent beaucoup d'observations justes et plus d'un avertissement à méditer. La pensée qui s'en dégage est une véritable pensée de gouvernement. Son tort est de n'apparaître que par échappées, à travers un pessimisme sans rémission qui l'enveloppe et fréquemment l'obscurcit.

Louis Blanc : *Histoire de la Constitution de* 1875. (Charpentier.) — M. Louis Blanc raconte en polémiste; il discute les faits et les incidents, avec toute l'ardeur d'un homme de parti, à mesure qu'ils se présentent sous sa plume d'historien. Son livre est donc une discussion autant qu'un récit; mais cela même ne fait qu'en rehausser l'intérêt et en élargir la portée. On n'y apprend pas seulement comment se sont élaborées les institutions de la République; on y suit jour par jour le travail des esprits pendant cette période d'enfantement constitutionnel; on retrouve les arguments donnés par les uns pour accepter l'œuvre transactionnelle de l'Assemblée de Versailles, en face des raisons alléguées par les autres pour repousser ce qu'ils considéraient comme un abandon des vieux principes républicains.

Le livre laisse une impression diamétralement opposée à celle que se promettait sans doute l'auteur : il fait ressortir la valeur politique de la Constitution de 1875, quelques imperfections qu'on ait pu y relever après coup, et donne raison aux prévoyants qui en favorisèrent l'adoption, contre les intolérants qui prétendaient rejeter toute combinaison ne rentrant pas dans le cadre de leur conception absolue.

Constant Martha : *Etudes morales sur l'antiquité.* (Hachette.) — Si l'expression n'était trop hardie et ne risquait de paraitre prétentieuse, on pourrait résumer le but de l'auteur en disant qu'il a entrepris de faire de l'archéologie morale. Ce qu'il se propose, en effet, c'est de nous faire pénétrer dans les mouvements de l'âme chez les anciens, de même que les études archéologiques nous ont initiés par degrés aux détails de leur vie matérielle.

Compris et présenté comme il l'est dans ce volume, le sujet prend un aspect et un intérêt de nouveauté, que rehausse un style clair, vif et précis.

M. Martha a trouvé, dans son érudition même, le secret de parler en moderne de l'antiquité.

G. Valbert : *Hommes et Choses du temps présent*. (Hachette.) — Jetés séparément sur le papier, à dates différentes et sous l'inspiration du moment, les chapitres de ce recueil n'ont point de prétention à l'unité. Ils passent de la politique réaliste aux amours de Ferdinand Lassalle ; de la question des Juifs en Allemagne à la question romaine ; et de Thomas Carlyle à Georges V de Hanovre. Mais la variété même des sujets tour à tour abordés est un attrait. Tous sont d'ailleurs relevés par le piquant de la forme ; quelques-uns aussi par la pénétration des jugements et par la nouveauté des détails. On lira notamment avec plaisir et profit : « Robinson Crusoé et la Littérature électorale » ; « l'agitation anglaise contre le tunnel de la Manche » ; et « les déceptions de M. de Bismarck dans sa politique intérieure ».

Prosper de Laffitte : *Quatre ans de lutte pour nos vignes et nos vins de France*. (Georges Masson, à Paris ; Féret et fils, à Bordeaux.) — C'est à bon droit que M. de Laffitte présente son livre sur le phylloxera sous le titre de : *Quatre ans de lutte pour nos vignes et nos vins de France*, car l'honorable auteur est un des combattants de la première heure, et des plus zélés en même temps que des plus compétents.

L'œuvre de M. de Laffitte, composée en son entier d'articles faits au jour le jour, plusieurs datant même de quelques années, a néanmoins un parfum de nouveauté qui ne peut échapper aux délicats. Il y a là un tout parfait qui embrasse la question du phylloxera ; on y trouve le résumé clair et complet de tout ce qui est connu sur la terrible maladie de la vigne et sur la possibilité de se défendre contre ses ravages.

M. de Laffitte préconise, par-dessus tout, la destruction de l'œuf d'hiver. On doit reconnaître que, grâce à son initiative, cette question qui est si importante, puisque cette destruction pourrait amener la disparition du fléau, est étudiée, quant à présent, d'une façon spéciale. Des expériences entreprises sous la direction de M. Balbiani et avec le concours de M. de Laffitte sont en cours d'exécution ; cette année, les viticulteurs sauront déjà à quoi s'en tenir sur les résultats de la méthode. En lisant l'ouvrage de M. de Laffitte, on reste assuré du succès.

Émile Grucker : *Histoire des doctrines esthétiques et littéraires en Allemagne*. (Berger-Levrault.) — Après tant d'études de toute sorte et de toute prétention publiées sur la « culture allemande », en voici une qui se distingue entièrement des autres et qui les prime par l'originalité et l'imprévu.

M. Grucker prend l'Allemagne au lendemain de la guerre de Trente ans. Il la montre, au sortir de cette longue secousse, épuisée moralement non moins que matériellement, déshabituée de la vie intellectuelle, ayant à se refaire une littérature et presque une langue nationales. De ce point de départ, il suit et nous fait suivre pas à pas les efforts de l'esprit germanique pour se ressaisir, ses tâtonnements, la marche hésitante et les faux pas des premiers écrivains qui entreprirent de la faire revivre. Rien n'était moins connu jusqu'ici que cette histoire ; tout au plus avait-elle été entrevue. Elle abonde pourtant en faits curieux et en détails instructifs, que M. Grucker a le mérite de grouper, de mettre en lumière, comme personne ne l'avait fait avant lui.

L'abbé Ricard : *Gerbet et Salinis*. (Plon et Cie.) — M. l'abbé Ricard continue ses études sur les disciples de Lamennais.

Des deux figures épiscopales qu'il évoque, la première seule est véritablement sympathique, de cette sympathie générale qui fait qu'un nom reste familier aux générations de l'avenir. D'ailleurs, pour Gerbet comme pour Salinis, l'éclat atténué dont ils ont été environnés n'était guère qu'un reflet emprunte à leur illustre maître. Ils quittèrent Lamennais au moment où son amitié, jusque-là fructueuse pour eux, allait leur valoir la persécution : le châtiment ne

s'est guère fait attendre. L'oubli, qui les menaçait déjà de leur vivant, ne tardera guère à s'en emparer tout à fait.

M. l'abbé Ricard s'est efforcé consciencieusement de restaurer ces deux figures, un peu frustes déjà. Son livre a les mêmes qualités et les mêmes défauts que le volume qu'il consacrait naguère à Lamennais. La bonne foi y est réelle; elle va même par endroits jusqu'à un certain libéralisme. Libéralisme d'homme d'église, il est vrai, et, comme tel, souvent craintif. On l'y trouve néanmoins, et c'est déjà beaucoup. Nous reprocherons seulement à l'auteur d'avoir conservé à son ouvrage l'allure oratoire des leçons qui en ont été le point de départ. « Parler comme un livre » est peut-être un indice de sapience; mais un livre parlé est à coup sûr chose fatigante.

Nous attendrons pour juger définitivement M. l'abbé Ricard le volume qu'il prépare sur *Montalembert;* c'est là que nous trouverons la véritable pierre de touche de son talent et de son libéralisme.

Paul Tolmatcheff : *le Décousu logique de notre temps*. (Meinhold, à Dresde.) — C'est l'extrait d'un grand ouvrage que nous promet l'auteur et qui sera intitulé *Du Bonheur;* quelque chose, on le voit, comme cette « recherche du souverain bien » qui fait l'objet de toutes les philosophies grecques, depuis celle des cyniques jusqu'à celle des stoïciens, depuis celle d'Épicure jusqu'à celle de Pyrrhon. Nous attendons le grand ouvrage. D'ici là, le « décousu logique », c'est-à-dire la tendance de chacun à suivre sa voie propre, laquelle diffère ordinairement de la voie des autres, sans nous paraître logique, nous semble absolument conforme à la nature. L'histoire des philosophies, des morales et des religions n'est en somme que l'histoire des principes généraux qu'on a proposés successivement aux hommes pour mettre fin à leurs divergences mutuelles et les fondre en une harmonie universelle. Nous souhaitons que l'auteur innove sur ses devanciers; mais nous craignons bien, par le peu qu'il nous dit, qu'il ne soit un épigone attardé des douze apôtres et de Jésus.

Louis Ménard : *Histoire des anciens peuples de l'Orient*. (Delagrave.) — Quoique composé pour le cours de sixième des lycées, cet ouvrage ne sera pas déplacé aux mains d'un homme du monde. On ne connaît guère ces anciens peuples de l'Orient que par ce qu'on en a appris à l'école, dans des livres où l'auteur s'était fait un devoir de ne jamais s'écarter des données bibliques. Si l'on en a une idée différente, c'est qu'alors on a pris la peine de se morfondre sur des ouvrages en plusieurs volumes, plutôt écrits *ad usum* des honorables membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres que pour l'instruction des lecteurs ordinaires. Ici, au contraire, tout est exposé clairement, succinctement; M. Louis Ménard a voulu profiter de toutes les découvertes, même les plus récentes. Aussi son histoire donne-t-elle le dernier mot de la science actuelle. Elle est, en outre, illustrée d'une foule de gravures prises d'après les monuments authentiques, et qui nous initient à ce qui reste de ces civilisations perdues dans la nuit des temps. Lorsqu'on a lu ce livre, on peut presque se promener en parfait connaisseur dans les salles égyptiennes et asiatiques du Musée du Louvre : on se rend compte de bien des objets devant lesquels on ne pouvait auparavant que s'arrêter sans comprendre.

Jean Rolland : *la Fille aux oies*. (Paul Ollendorff.) — Il y avait longtemps que nous n'avions lu une œuvre aussi originale et vigoureuse, aussi imprégnée d'une saine odeur de campagne. Les paysans de Jean Rolland n'ont jamais figuré sur les planches de l'Opéra-Comique; ce sont de vrais paysans, des paysans des pieds à la tête, d'une simplicité de sentiments et de langage finement observée et rendue avec une sobriété parfaite et une rare puissance. L'auteur n'a même pas reculé devant certaines situations terriblement osées, mais dont il se tire à force de sincérité à la fois et d'habileté.

Mon grand-père Vauthret, la seconde

nouvelle qui termine le volume, est également un petit drame fort émouvant, simplement écrit, sans phrases, sans figures pompeuses, et qui n'en trouve pas moins sûrement le chemin du cœur.

Edgar Monteil : *Rochefière*. (Charpentier.) — *Rochefière!* un joli nom de héros et qui sonne à l'oreille comme la note retentissante du clairon. C'est, en effet, le nom d'un jeune homme plein d'ardeur et plein de sang, mais bien mal préparé par une éducation étroite et béate aux luttes de la vie, et qui vient y briser ses ailes au premier choc, comme un frêle oiselet trop tôt sorti du nid. Personne ne connaît mieux que M. Monteil les dessous de la vie parisienne; aussi, quoique le sujet ait été déjà traité bien des fois et que les aventures qu'il nous raconte ne soient pas absolument inédites, on lit son nouveau roman jusqu'à la dernière page avec un intérêt qui ne se ralentit pas, car il possède à un degré remarquable la qualité essentielle de ces œuvres d'imagination pure, la vie.

Publications diverses. — Ouvrages récemment parus :

Librairie Baschet :

Les Dessins du Louvre (36e et 37e livraisons).

Librairie Brunox :

Les Journaux de Paris en 1883.

Librairie Charpentier :

Souvenirs de théâtre, par Théophile Gautier.

Librairie Degorce-Cadot :

L'extrême Orient, par Raoul Postel.

Richelieu et Mazarin, par Adrien Desprez.

Librairie Dentu :

Le Code des Femmes, par Léon Richer.

Les Jouisseurs, par Paul Saunière.

Librairie Éthiou-Pérou :

Chansons et Poésies, par Léonce Guérin.

Librairie Ghio :

Dieu selon la science, par P. Poulin.

Librairie Hachette :

Eloges académiques, par H. Wallon.

L'Algérie romaine, par Gustave Boissière (deux parties),

Les Épreuves d'Étienne, par J. Girardin.

Librairie Kegan, Paul Trench et Cie (Londres) :

The gentle Savage, par Édouard King.

Librairie Jouaust :

Théâtre de Molière (tome IV) : l'Avare; M. de Pourceaugnac ; les Amants magnifiques.

Librairie Lemerre :

Fables, par Antoine Carteret, membre du conseil national Suisse.

Librairie Calmann Lévy :

L'Amant de Geneviève, par Daniel Lesueur.

Librairie Marpon et Flammarion :

La Morale, par Yves Guyot (tome IV de la bibliothèque matérialiste) : Morale théologique ; morale métaphysique ; variations de l'idéal moral ; morale subjective ; les problèmes.

Un Crime légal, par Julien Lemer.

Librairie Ollendorff :

Une Parisienne au Brésil, par Mme Toussaint-Samson.

Une Demande en mariage, par Paul Manivet. (Monologue dédié à Mme Barretta.)

La Halle aux baisers, par Melandri. (Monologue dit par Mme Reichemberg.)

Librairie Arden :

Le Procès des Borgia considéré au point de vue de l'histoire naturelle et sociale, par le comte de Maricourt.

Librairie Petrat-Garnier (à Chartres) :

De l'Aube à la Nuit (poésies), par Alfred des Essarts.

Librairie Reinwald :

Leçons sur les animaux utiles et nuisibles, par Carl Vogt (traduites par G. Bayvet).

Lumière et Vie, par Louis Büchner ; Le soleil dans ses rapports avec la vie : la circulation des forces et la fin du monde ; la philosophie de la génération. (Traduit de l'allemand par le Dr Charles Letourneur.)

Librairie universelle :

Dix Satires, par A. de Beauplan.

CHRONIQUE DE L'ÉLÉGANCE

Qu'est-ce que l'élégance dans toute l'acception du mot?

Est-ce un art, une étude, une intuition, un don inné, un charme qui attire?

L'élégance ne se définit pas. Elle est à la femme ce que le parfum est à la fleur. On respire le parfum, sans que la fleur puisse dire d'où émane cette délicieuse senteur, si ce n'est de son calice.

On peut être *violette et mimosa* en simple robe de lainage, et par conséquent bien plus charmante et bien plus élégante qu'avec une toilette des Contes de fées, en satin blanc ou rose thé, constellée de pierreries et de broderies d'or et d'argent.

Depuis que la Parisienne a abdiqué ce grand art de la distinction, qu'elle n'avait jamais étudié, et qui lui était naturel, pour se costumer en étrangère, l'élégance a fait place à l'excentricité.

On ne dit plus d'une jolie femme : « Elle est élégante; » mais: *Elle est chic!* Dans quel monde? nous dira-t-on. Dans le monde d'aujourd'hui, qui n'est plus celui d'autrefois, et dont nous tentons de nous rapprocher par le grand style des toilettes, mais dont nous nous éloignons de plus en plus pour le beau langage et les habitudes aristocratiques.

Les Parisiennes sont tout à la fois Anglaises, Américaines, Espagnoles et Italiennes.

Et la toilette féminine est une véritable confusion de grands chapeaux relevés à la diable ou rabattus sur les yeux en brigands calabrais, de capotes *Babys*, coulissées et chiffonnées à l'enfant, avec gros chou de ruban de satin et brides attachées sur le dessus de la tête, de vestons *Sportsman*, de basquines *Señoritas* découpées en castagnettes, et de tabliers italiens relevés derrière la jupe, sous un pouf volumineux.

Quand une femme est jeune, jolie et naturellement fantasque, elle est *chic*, quand même, avec cette toilette *internationale;* mais quand elle est plutôt Parisienne que cosmopolite et que son type de beauté réclame une distinction correcte, elle a l'air tout étonnée d'avoir une toilette qui n'est pas en rapport avec sa physionomie et sa tournure.

L'état de la femme est d'être *elle-même*, et de faire valoir, avec une discrétion de coquetterie raffinée, tous les avantages qu'elle possède.

La coquetterie est une qualité ou un défaut, selon la façon dont on l'interprète.

Il est bien facile d'en apprécier la théorie et d'en saisir toutes les nuances, en lisant avec attention une étude des plus intéressantes, *par Mme Marguerite d'Aincourt. La Parisienne*, dans une publication de luxe, éditée et illus-

trée par *MM. Ed. Rouveyre et G. Blond*, intitulée *l'Art de la Femme*, et qui parait le 1er et le 15 de chaque mois.

L'Art de la Femme sera la Revue des élégantes, dont la table d'un salon artistique et aristocratique ne pourra se passer.

Notre Chronique élégante, dans la *Nouvelle Revue*, a également pour mission de dire les modes nouvelles et d'énumérer toutes les fêtes des grands salons parisiens. On a compté les bals cet hiver. On les compte encore. Paris s'organise à la façon anglaise. Il émigre, comme les hirondelles, pour le littoral maritime, l'Italie et l'Espagne. Cannes, Nice, Monaco, Florence, Rome, Séville et Madrid, donnent fêtes sur fêtes, des plus brillantes et des plus aristocratiques, dont les échos arrivent jusqu'à nous.

Il vient de s'accomplir à Madrid une cérémonie des plus intéressantes, *la fête de l'Almohada*, qui permet aux grandes dames espagnoles de s'asseoir devant la reine, et qui a été l'occasion de toilettes splendides, venant pour la plupart de Paris.

La marquise de Valcarlos, une toilette de satin blanc de Lyon, toute brodée de perles, *et signée Worth*, le grand artiste parisien. Au cou et dans les cheveux un diadème de splendides perles unies et des diamants, qui faisaient bien mieux valoir encore sa beauté juvénile.

La comtesse de Villa-Gonzalo portait une magnifique robe de satin blanc garnie de dentelles, avec un merveilleux collier de perles. Pour coiffure, un pouf de plumes blanches et un diadème de diamants.

La comtesse de Humanes avait une robe de velours vert émeraude, brodée de larges bouquets de fleurs en soie de la même couleur, avec un devant de soie rose pâle tout foisonné de dentelles. Plumes blanches dans les cheveux.

La toilette de la marquise de Laguna, de soie brochée floconnée de dentelles blanches, avec une couronne de gros diamants pour coiffure. Le plastron du corsage était constellé de diamants comme une cuirasse.

La reine Marie-Christine s'est longuement entretenue avec la marquise de Valcarlos, qui, aussitôt la cérémonie terminée, est partie pour Séville avec le marquis de Valcarlos, grand d'Espagne, rendre visite à Sa Majesté la reine Isabelle II de Bourbon, qui s'est installée à Séville, et que Paris aimait et regrettera jusqu'à ce qu'il la retrouve.

La reine Isabelle *était reine*, dans toute l'acception du mot. Ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher n'en parlent qu'avec une émotion réelle, car elle se fait adorer. Ses yeux bleu turquoise, clairs comme ceux d'une enfant, éclairés par l'intelligence et l'esprit, sa bouche adorable de bonté et son sourire charmant, lui donnent une physionomie plus séduisante que la beauté même.

Avant de quitter l'Espagne, nos lectrices nous sauront gré de leur faire la description de deux très beaux costumes que *Mme Lesserteur*, la couturière artistique et fantaisiste dans toute l'acception du mot vient d'envoyer à Grenade.

L'un, en satin vert jaspe, avec jupon se terminant par cinq petits volants à tête. Le devant de la jupe est brodé d'application Renaissance, de nuance écrue, cerclée de fils d'or, sur un transparent de satin bleu nuage. Le bas du tablier décrit des dessins s'épanouissant en roses. De chaque côté, en guise

de paniers, une très longue poche, faisant hotte froncée dans le haut et au milieu du tablier, où elle s'arrête, par un flot de satin jaspe et de satin bleu.

Petite traîne *Marie-Christine,* faisant pouf froncé et relevé, très cambré à l'andalouse. Les revers de cette traîne disposée en costume court sont en satin bleu nuage.

Pour obtenir un costume long, on enlève la petite traîne et on la remplace par une traîne *de laine* à gros plis, depuis le haut jusqu'au bas; là elle s'étale en large éventail d'où s'échappent des flocons de dentelle blanche. Les plis sont maintenus au milieu de la traîne par des flots de satin jaspe et bleu.

Corsage *Marie-Christine,* en satin vert jaspe, échancré du dos jusque dans la taille, avec plissé de satin vert, doublé en satin bleu, et flots de ruban mélangé. Manches demi-longues, ornées d'un petit parement de broderie *Renaissance*, comme un tablier.

Le deuxième costume, en satin noir, est illustré de panneaux de broderies de jais, se terminant par un feston, d'où s'épand une pluie de jais. C'est aussi riche qu'éblouissant. Le devant de la jupe, très étroit, est composé de cinq bavettes coulissées, *genre Mazarin*, retombant les unes sur les autres.

Il y a pour ce costume deux traînes : une petite traîne *en forme d'escargot,* criblée d'une pluie de jais, et une longue traîne carrée, encadrée de trois petits plissés de satin, d'un petit panneau de broderie de jais et d'une pluie de jais noir tout autour.

Corsage en satin noir Royal, *avec petite basque habit Mancini*, coulissé et bouffant sur la poitrine, avec collerette en vieille guipure de Venise, *et rabat Mazarin* en vieille même dentelle, faisant bavette. *Manches Mancini*, avec panneau de broderie de jais et manchettes de vieille guipure de Venise.

Notez que ces deux toilettes, malgré l'air chargé de leur détail, sont d'une très grande simplicité.

A Rome, les bals et les fêtes ressemblent à de véritables féeries en action, et les salons se transforment en parterres de fleurs.

Le bal de la princesse Giustiniani Blandini a été le bal des fleurs. Les plus ravissantes toilettes se composaient de guirlandes, de franges et de bouquets de fleurs, s'épanouissant sur des jupons de satin vieil or, rose de Judée, bleu pâle, lilas de Perse, blanc opale, thymol bleu saphir, vert mousse et grenat clair.

Ces jupes de fleurs sont la grande nouveauté parisienne, niçoise et italienne. On ressemble à une bouquetière. On en met sur la jupe tant et plus. C'est ravissant.

La princesse Venosa avait une toilette de faille blanche, toute fleurie et parfumée de violettes de Parme, avec une décoration en diamants sur l'épaule, au chiffre de la reine Marguerite d'Italie.

La princesse d'Autuni, en toilette de tulle rose, enguirlandée de roses de Bengale effeuillées; une jolie femme métamorphosée en rose.

La duchesse Salviati, en toilette de satin améthyste, avec vieilles guipures blondes et roussies, datant des doges, et des anémones naturelles.

Les fleurs naturelles et les fleurs artificielles sont en grand honneur à Rome et à Nice; il y a eu bataille de fleurs pour le carnaval.

Nice, plus de deux mille voitures étaient engagées pour la lutte sur la promenade des Anglais.

Le landau le plus élégant était celui de Mme de Goulkevitch, dans lequel se trouvait Mme Anossoff. Tout l'attelage était chamarré de fleurs; la voiture capitonnée et enguirlandée de bouquets.

Ces deux charmantes femmes étaient métamorphosées en fleurs. Leurs ombrelles étaient fleuries, l'une de camélias et de roses, l'autre de mimosas et de violettes.

Le landau de Mme Bishop ressemblait également à un parterre de fleurs abrité par des palmiers.

Le magnifique équipage de Mme Sabatier, d'où les fleurs tombaient par gerbes et par bouquets, a fait aussi grande sensation.

Le grand char des mimosas, mené à grandes guides par les chevaliers du Soleil, était une redoutable machine de guerre. C'était à qui solliciterait des projectiles de mimosas.

Un mail-coach, tout enguirlandé, conduit par le comte d'Adhémar et défendu par M. et Mme Alphonso et Mlle Mathilde de Cessoles, avec beaucoup d'intrépidité, a obtenu un très grand succès.

Toute la fleur du panier de la colonie niçoise et du littoral maritime était là.

Sur la promenade des Anglais, la villa Rosalie avait déployé une mise en scène de tenture, toute en violettes, avec le monogramme 1883 tracé en mimosas. C'était très joli.

On a été si prodigue de mimosas dans cette bataille de fleurs, qu'on eût dû l'appeler la *bataille des mimosas.*

A Paris, dans tous les salons élégants, c'est la fleur à la mode.

Mme Duluc, successeur d'Alphonse Karr, la bouquetière artiste de Nice, envoie, pour les jours de réceptions, des mannes d'osier remplies de mimosas aux houppettes d'or, de roses thé et de violettes de Parme, qui composent des gerbes dorées et parfumées d'une senteur exquise et délicate, et des bouquets de roses qui n'ont pas leurs pareilles.

Le bal costumé de la marquise de Saint-Aignan a été, à Nice, une très grande attraction élégante. On devait y danser le menuet et la gavotte, et ces deux danses à caractère, rénovées de nos aïeux, ont été parfaitement exécutées. Citons parmi les couples du menuet et de la gavotte :

Le vicomte de Thiollaz, en habit de chasse rouge, avec Mlle de Saint-Aignan, costumée suivant les traditions du règne de Louis XV;

Le comte de Scey, en seigneur Louis XV, habit et culotte grenat et gilet de satin blanc crème, avec la marquise de Cambiaso, qui portait un splendide costume d'autrefois, précieux souvenir de famille ;

M. G. Freeman, en habit rouge, et Mlle Branicka, adorable en costume Pompadour et faisant la révérence de cour comme une reine ;

M. d'Auzac, en habit rouge, avec Mme A. Tchitcherine, en costume authentique de marquise Louis XV.

Citons encore :

S. A. le duc d'Oldenbourg, en habit rouge, et la comtesse d'Osternbourg, sa femme, poudrée à frimas et en toilette toute blanche.

La marquise de la Gandara en robe de cour, splendides bijoux, coiffure

poudrée et mouche assassine; copie exacte et charmante d'un portrait du Musée de Versailles;

La baronne de Siewers, en toilette Louis XVI, de broché rose thé, toute floconnée de dentelles blanches, avec corsage et paniers Lamballe;

La baronne de Grotthuss, en magnifique toilette rococo de moire et de satin violette de Parme, garnie de dentelles d'or.

La comtesse de Reculot était très belle en marquise.

Le duc de Pomar, en seigneur Louis XV, avait un costume de velours noir constellé de pierreries.

Il y en avait bien d'autres, de femmes charmantes et de costumes ayant grand air! Le moyen de tout dire?

Le cotillon a été admirablement conduit par Mlle de Saint-Aignan et le marquis della Motta d'Affermo.

Nice s'amuse à cœur-joie, tandis que Paris fait de la politique.

Il est question de bals printaniers pour le retour des hirondelles du littoral maritime. Ce qui est positif, c'est que la mode n'est jamais en retard, et que nous aurons pour le 1er mars des primeurs d'élégance à vous offrir: en costumes nouveaux; en chapeaux tissés d'or, avec coquilles de dentelles d'or et vignette de prince Charmant; en capotes de fleurs, et en mantes Louis XV de satin, foisonnées de dentelles ou brodées à l'orientale de dessins cachemire et constellées de pierreries de mille couleurs.

Vicomtesse de RENNEVILLE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME VINGTIÈME

ARMÉE. — MARINE

BEAUX-ARTS. — THÉATRES

ÉCONOMIE POLITIQUE

ENSEIGNEMENT

ÉTUDES HISTORIQUES

ÉTUDES ET CRITIQUE LITTÉRAIRES

ÉTUDES SOCIALES

POÉSIES

POLITIQUE

ROMANS. — NOUVELLES

VARIÉTÉS

VOYAGES

L'Administrateur-Gérant : **RENAUD.**

REVUE FINANCIÈRE

Certes, la période que nous venons de traverser pendant la dernière quinzaine n'a pas été fertile en encouragements si l'on envisage la situation seulement au point de vue politique, et cependant, sur notre marché financier, une reprise sensible a marqué la dernière semaine. Il suffit, pour s'en assurer, de jeter un coup d'œil comparatif sur les cotes de samedi dernier; on verra que plusieurs d'entre elles ont été notablement dépassées.

Le mouvement ascensionnel s'est affirmé surtout sur nos Rentes. Les meneurs de la campagne de reprise savent que la hausse de nos Rentes est, en effet, considérée comme le symptôme caractéristique d'une campagne d'affaires; aussi, l'ont-ils appuyée de tous leurs efforts, dans l'espoir que le comptant suivrait l'exemple donné.

Les résultats obtenus jusqu'à présent sont plutôt nominaux qu'effectifs. On a fait monter les Rentes, on a levé beaucoup de titres en liquidation, et, depuis quelques jours, on a fait des escomptes sur une très large échelle.

On n'évalue pas à moins de 200 millions de francs les achats effectifs depuis le commencement du mois. Et cette somme qui, en temps normal, eût été insuffisante, a donné de beaux résultats en l'état actuel du marché. On continue les escomptes, et cette tactique a pour conséquence naturelle de troubler les baissiers, de forcer les vendeurs à découvert de se racheter à tout prix.

Nous devons donc constater que la hausse est menée bon train; mais il ne faut pas oublier non plus que les mouvements provoqués par des moyens factices ne peuvent être de longue durée. Ils ne pourraient être durables que si les capitaux disponibles se mettaient à la remorque de la haute banque. Or, jusqu'à présent, nous ne voyons guère l'épargne disposée à acheter; l'erreur des promoteurs du mouvement a été de croire que les capitalistes se disposeraient à acheter, après la hausse, des titres qu'ils n'ont pas osé mettre en portefeuille lorsqu'ils étaient à des prix très inférieurs.

En somme, un fait qui caractérise bien l'état réel de la Bourse, c'est le peu de disposition du grand nombre des valeurs à l'activité et à la hausse; presque toutes se refusent à suivre les Rentes.

Une partie de la cote est donc vivante et animée, celle qui est dans la main de la haute banque; l'autre, qui est en dehors de son influence directe, est au contraire lourde et hésitante.

Quoi qu'il en soit, les conditions générales de la Bourse sont excellentes et détermineraient le progrès rapide de tout ce qui s'y négocie, si la politique n'y mettait obstacle.

Le prix de l'argent est aussi bas que possible et tend à diminuer de jour en jour. La Banque de France vient de réduire le taux de ses avances, et la tendance est à un prochain abaissement du taux de l'escompte.

Donc, la hausse doit prévaloir si rien, dans l'ordre politique, ne vient apporter un élément de trouble qui bouleverse encore une fois l'économie de la place.

Nos Rentes se négocient aux environs des cours suivants : 3 p. 100, 79 50; 3 p. 100 amortissable, 80 25 ; 5 p. 100, 115.

Les cours du comptant sont plus élevés, en général, que ceux du terme.

La Banque de France est calme à 5,225 fr.

Le Crédit Foncier de France s'est peu écarté du cours de 1,235.

La valeur la plus active du marché a été sans contredit l'obligation nouvelle du Crédit Foncier, qui a été de nouveau recherchée de 335 à 340 fr. On peut prévoir de plus hauts cours sur ce titre qui semble convenir admirablement aux goûts de l'épargne.

Le nombre et la qualité des souscripteurs de ces obligations, ainsi que les nombreuses réclamations qu'ils ont adressées au Crédit Foncier pour avoir leurs titres, ont décidé cette Société à se montrer très libérale dans la répartition.

L'emprunt a été, comme on sait, plus que couvert par les seules souscriptions de titres entièrement libérés ; c'est le premier exemple d'un pareil succès. Beaucoup de personnes avaient déplacé leurs capitaux pour souscrire, et avaient entièrement libéré leurs titres avec l'assurance que leurs demandes ne subiraient pas de réduction.

Le Crédit Foncier ne pouvait tromper leur attente en les réduisant. Il ne pouvait pas non plus mécontenter les petits capitalistes qui avaient souscrit des obligations non libérées, en rejetant purement et simplement toutes leurs souscriptions. C'eût été éloigner pour toujours la petite épargne de ces émissions du Crédit Foncier, jusqu'ici si populaires.

C'est pour ces raisons très graves que la Société a créé une seconde série d'obligations, absolument semblables à celles de la première série, émises à 330 fr., afin de donner satisfaction à toutes les catégories de souscripteurs. Cette manière d'agir ne laisse prise, comme nous l'avons dit, à aucune critique.

Voici les conditions principales de cette répartition :

Les souscripteurs de 1, 2, 3 obligations libérées recevront la totalité de leur souscription.

Les souscripteurs à 4 et au-dessus recevront les deux tiers de leur souscription. Ils recevront, sauf avis contraire de leur part avant le 15 février, le complément en obligations de la deuxième série.

Les souscripteurs de 1 à 20 obligations non libérées recevront un titre de la nouvelle série ; les souscripteurs de 20 à 40, deux titres ; de 41 à 60, trois titres, et ainsi de suite, dans la proportion de 5 0/0 de leur souscription.

La Compagnie Foncière de France se maintient à 475. La publication de son bilan fait ressortir une situation très prospère ; on peut prévoir de plus hauts cours.

Les autres valeurs de crédit n'ont donné lieu qu'à très peu d'affaires.

Les capitalistes continuent à acheter en nombre les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer ; aussi les cours du comptant sur ces titres sont-ils supérieurs à ceux du terme.

Affaires nulles sur les valeurs internationales. Beaucoup de portefeuilles se débarrassent du 5 0/0 Italien.

A. LEFRANC.

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 14015.



